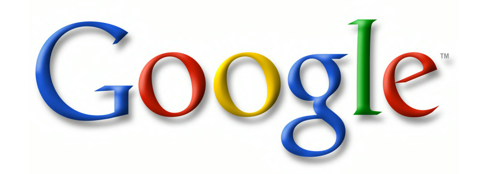

Google


Stanford University Libraries
3 6105 117 490 214



PARIS

PENDANT LA RÉACTION THERMIDORIENNE

ET SOUS LE DIRECTOIRE

COLLECTION DE DOCUMENTS RELATIFS A L'HISTOIRE DE PARIS
PENDANT LA RÉVOLUTION FRANÇAISE
Publiée sous le patronage du Conseil municipal

PARIS
PENDANT LA RÉACTION THERMIDORIENNE
ET SOUS LE DIRECTOIRE

RECUEIL DE DOCUMENTS
POUR L'HISTOIRE DE L'ESPRIT PUBLIC A PARIS

PAR

A. AULARD
PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE PARIS

TOME III

DU 1er VENTOSE AN IV AU 20 VENTOSE AN V
(20 FÉVRIER 1796 — 10 MARS 1797)



PARIS
LIBRAIRIE LÉOPOLD CERF
12, RUE SAINTE-ANNE
LIBRAIRIE NOBLET
13, RUE CUJAS
MAISON QUANTIN
7, RUE SAINT-BENOIT
1899

PARIS

PENDANT LA RÉACTION THERMIDORIENNE

ET SOUS LE DIRECTOIRE

DLXXIV

1er VENTOSE AN IV (20 FÉVRIER 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 2 VENTOSE.

Esprit public. — L'ordre public n'a pas été troublé. — De violents murmures, des injures et des menaces contre le gouvernement, tel est, suivant presque tous les rapports, l'effet qu'a produit dans le public l'affiche qui annonce la taxe du pain à 40 livres et la viande à 145 livres la livre ; presque tous les citoyens semblaient attendre de cette taxe plutôt de la diminution que de l'augmentation. La fermentation qui, suivant les rapports, paraît exister n'est encore démontrée par aucun fait. Deux rapports cependant méritent d'être cités. Sur la brune, dit Dufresnoy, ou rencontrait dans les rues des hommes qui disaient : « Tenons-nous prêts pour mardi. » Celui de Leroy jeune annonce que, passant rue Vivienne, il a entendu six jeunes gens se dire entre eux : « Voilà bien du mécontentement ; profitons-en pour notre opération. Avant qu'il soit peu, nous nous ferons voir en masse ; il nous vient du renfort, etc. » Un autre inspecteur annonce avoir entendu dire que le faubourg Antoine cherche à se procurer des armes, et qu'il s'y fabrique des piques. Suivant un autre rapport, le mécontentement qu'on a remarqué dans les groupes se manifeste dans les auberges où vivent les ouvriers. On prétend que des rassemblements royalistes ont lieu à Charenton et à Passy.

Spectacles. — Les spectacles n'ont présenté rien de nouveau ; les allusions ont été saisies (chacun suivant sa religion politique) ; on a remarqué cependant qu'au théâtre de la rue Feydeau on a omis ce

couplet de l'hymne des Marseillais : *Français, guerriers magnanimes*; on a remarqué aussi que le refrain *Aux armes!* a été répété en chœur et couvert d'applaudissements.

[*Surveillance*. — Arrestation du nommé Richard Massinot et autres particuliers prévenus de vendre de la poudre aux ennemis de la République.]

Commerce. Viande. — Il y avait dès le matin beaucoup de femmes rassemblées aux portes des bouchers de la section des Quinze-Vingts; elles n'ont quitté la place, malgré les invitations répétées qui leur avaient été faites de se retirer, que lorsqu'elles ont été convaincues qu'il ne leur serait point donné de viande.....

MAISONCELLE.

(Arch. nat., BB[3], 84, et F[1c] III, Seine, 18.)

EXTRAIT DU RAPPORT DU BUREAU DE SURVEILLANCE.

Aujourd'hui, dans le faubourg Antoine, le mécontentement se manifeste de plus en plus parmi les habitants; les propos les plus outrageants sont lancés contre le gouvernement et les autorités constituées, et [les habitants du faubourg] se servent du prétexte de la taxe du prix du pain et de la viande; ils sauraient bien faire, disaient-ils, comme en 89, où ils n'avaient pas de fusils.

ASTIER.

(Arch. nat., F[1c] III, Seine, 18.)

JOURNAUX.

Ami des Lois du 2 ventôse : « *Paris, 1er ventôse.* Il paraît deux affiches du Bureau central. La première taxe la livre de viande à 145 livres en assignats ou 11 sols en numéraire. L'autre tend à rassurer les citoyens crédules sur les bruits répandus par la malveillance, au sujet du manque de pain. Le même placard annonce que le Bureau central a reçu l'ordre de faire cuire, pour être distribué au prix de la taxe, un quart de pain au-dessus des distributions journalières. » — *Gazette française* du 2 ventôse : « *Paris, 1er ventôse.* La distribution de la viande sur les cartes de sections est entièrement supprimée à Paris; elle est taxée pour l'instant à 145 livres la livre, ou 11 sous en numéraire, prix excessif pour la plupart des consommateurs. Il n'en est pas de même pour la distribution de pain; soit que les mesures à prendre ne soient pas encore déterminées, soit par tout autre motif, on en donne encore assez généralement sur les cartes sectionnaires. Une lettre du ministre de l'intérieur annonce que le gouvernement a porté à deux cent cinquante mille le total des rations, qui n'avait d'abord été fixé qu'à cent cinquante mille. Sans doute, de fortes raisons ont nécessité cette mesure; mais, quoiqu'elle ne soit que provi-

soire, n'aurait-on pas pu y adapter l'échelle de proportion présentée par Dubois-Crancé? Il aurait été facile de fixer à 10 livres les cent mille rations nouvellement accordées; le gouvernement aurait dépensé de moins un million par chaque jour, et, quoique cette économie paraisse d'abord petite, peut-être serait-elle devenue à la fin assez considérable; car qui sait jusqu'à quelle époque on sera forcé de continuer ce supplément provisoire? Le pain est taxé à 40 livres pour ceux qui n'ont plus de carte. » — *Courrier républicain* du 2 ventôse : « Aujourd'hui, de fortes réserves, tant de soldats de troupes de ligne que de gardes citoyennes, ont été établies dans les divers quartiers de cette ville. De nombreuses patrouilles circulent dans les rues. Ces précautions ont été motivées par divers bruits d'un mouvement contre l'autorité, répandus sans doute par ceux qui avaient intérêt de le faire naître et peut-être dans cette intention. Quoi qu'il en soit, tout est maintenant calme et paisible. »

DLXXV

2 VENTOSE AN IV (21 FÉVRIER 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 3 VENTOSE.

Esprit public. — La cherté des comestibles entretient toujours le peuple dans un état de mécontentement, mais cette disposition n'a rien d'alarmant; Paris est moins agité qu'hier.

Ordre public. — Il se tient quelques propos ridicules sur les mesures prises pour la tranquillité et la sûreté publiques; ces propos retentissent jusque dans les campagnes; des paysans disaient qu'ils ne savaient pas s'ils devaient encore venir à Paris, s'il devait y arriver quelque malheur. Les ordres donnés, d'après les intentions du ministre de la police, donnent lieu aux discours et aux craintes les plus ridicules ; on a été jusqu'à dire qu'on s'attendait au bombardement de Paris ou à un incendie général. Les troupes qui se tiennent en cette commune donnent aussi lieu à ces conjectures erronées.

Finances. — Le prix de l'argent augmente sans cesse. Le peuple, qui sait que celui des denrées augmente à proportion, en est alarmé. Quelques individus, dit Leroy, assuraient qu'au Palais-Égalité les agioteurs avaient juré de faire monter le louis à 12,000 livres.

Spectacles. — Toujours des allusions sur quelques passages des chansons patriotiques, mais, en général, assez de tranquillité.

Commerce. Pain. — Il paraît que les boulangers vendent très peu de pain à 40 livres, parce que, pour le même prix, on en trouve sur les places publiques de plus blanc et de meilleure qualité. Leurs distributions ordinaires sont toujours très paisibles.....

Viande. — Il en est de la viande comme du pain; tous ceux qui veulent s'en procurer s'adressent aux marcandiers de la Halle plutôt qu'aux bouchers de leur voisinage, parce qu'elle ne vaut en cet endroit que 120 livres; cependant on trouvait à ce prix sur la section de Popincourt.....

GUERMEUR, ASTIER.

(Arch. nat., BB[3], 84, et F[1 c] III, Seine, 18.)

JOURNAUX.

Rédacteur du 8 ventôse : « Le ministre de la police générale au Bureau central du canton de Paris, 2 nivôse an IV. Les ennemis de la Révolution, citoyens, ont pris tour à tour les différents masques auxquels ils pouvaient se reconnaître : obligés de fuir d'un côté, ils se montrent d'un autre sous une forme nouvelle, poursuivant ainsi leur honteuse et coupable chimère, et toujours habiles à échapper aux recherches de la justice. On rencontre aujourd'hui dans Paris plusieurs individus qui portent à leurs chapeaux des ganses dont le modèle est venu de Lyon, où elles ont été un signe de ralliement pour les royalistes et les assassins. Ces ganses, faites d'une étoffe ou d'un ruban de couleur blanche, sont marquées au milieu, dans leur longueur, d'une raie ou filet noir qui monte du bouton au haut du chapeau. Le bouton est de forme bombée, et il est placé au centre d'une petite cocarde tricolore qui en fait en quelque sorte la bordure. L'origine de ce signe, l'usage qu'on en a fait, l'affectation que mettent certains hommes à le porter, le rendent justement odieux aux patriotes et suspect à la police. Il importe, citoyens, qu'il soit promptement proscrit et que les individus qui s'en montreront munis soient poursuivis conformément à la loi ; vous connaissez celle du 2 pluviôse dernier, relativement à la cocarde tricolore : c'est le seul signe de ralliement auquel elle veut reconnaître les bons citoyens, et elle a expressément défendu tout autre signe qui serait porté sur les chapeaux ou vêtements. Je n'ai besoin, sans doute, citoyens, que de vous l'indiquer pour m'assurer que vous mettrez tout votre zèle à la faire exécuter, et que vous saurez retrancher encore de la société ce nouveau genre de trouble que l'ignorance ou la faiblesse reçoivent, dont la sottise s'alimente, et qui présente toujours au crime quelques chances favorables au succès de ses manœuvres. Salut et fraternité. Le ministre de la police générale de la République : MERLIN. » — *Courrier républicain* du 3 ventôse : « Le prix du pain, pour les personnes à qui on a retiré les cartes, est de 40 livres ; ce qui fait 3 sous en numéraire ou à peu près, vu le cours actuel des assignats ; mais 3 sous, valeur métallique, en 1796, valent plus de 3 sous de 89. Pour s'en convaincre, il suffit de comparer la valeur actuelle des propriétés foncières, et surtout des maisons de ville, avec celle qu'elles avaient avant la Révolution... »

DLXXVI

3 VENTOSE AN IV (22 FÉVRIER 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 4 VENTOSE.

Esprit public. — D'après tous les rapports, la tranquillité continue, malgré le mécontentement qu'on ne saurait nier; cette tranquillité paraît contrarier certains projets; car, suivant le rapport de Desiérois, on entend dire à voix basse dans les rues : « Le peuple est tranquille; on ne conçoit pas qu'il le soit à ce point là. » Le rapport de Marceau annonce que, dans les auberges où mangent les ouvriers, il se glisse des gens étrangers qui les poussent à l'insubordination et au soulèvement. — Suivant d'autres rapports, la taxe de la viande est toujours un grand sujet de mécontentement, dont les malveillants cherchent à profiter. Elle s'appuie sur ce qu'on a de la viande d'une très bonne qualité à un tiers au-dessous du prix de la taxe; certains bouchers, ajoute-t-on, disent aux acheteurs : « Nous sommes plus honnêtes que vos administrateurs. » — Dans les endroits publics de cette commune, ajoute Didier, on a remarqué beaucoup de jeunes gens qui paraissent étrangers, tous fort bien vêtus et d'un âge au-dessus de la réquisition.

Finances. — La nouvelle banque est toujours le sujet des entretiens; une nouvelle affiche combat aujourd'hui le projet. Plusieurs pelotons de citoyens, réunis hier sur la terrasse des Feuillants, approuvaient fort le projet de décret relatif à la mise en vente d'un milliard de domaines nationaux, valeur métallique, achetables en assignats; c'est un moyen, disait-on, de rendre un peu de crédit à cette monnaie. — On rapporte qu'hier, à la Halle, un homme criait les assignats de 100 livres à 5 sols métalliques.

Spectacles. — Toujours les applaudissements ordinaires. Un particulier, qui avait accueilli avec des huées et des sifflets l'hymne des Marseillais : *Amour sacré de la patrie*, a été arrêté hier au théâtre du Vaudeville, de l'ordre du commandant temporaire, et conduit devant le juge de paix. Une allusion nouvelle a été saisie au théâtre de Louvois; dans la pièce intitulée *Flora*, un pêcheur se plaint à sa femme de n'avoir pas fait une bonne pêche, et dit : « Le gros s'en est allé, il n'est resté que le fretin. » On a fait répéter ce passage.

Surveillance. — ..... Des jeunes gens de la première réquisition

disaient hier, dans un billard, chez le citoyen Leroux, Petit-Pont de l'Hôtel-Dieu, que l'on les couperait plutôt par morceaux que de les faire partir; des citoyens de la Légion se sont permis de tenir le même langage et ont ajouté qu'ils avaient essuyé assez de fatigue, qu'il était bien temps qu'ils se reposassent.

Viande. — Les bouchers ne vendent presque pas de viande; la plupart d'entre eux se proposent de la saler ou de la vendre à la Halle; elle vaut en cet endroit 130 et 135 francs. Il y avait des marcandiers sur la place des Droits-de-l'Homme qui la vendaient 105 et 110 francs la livre.....

Bourse. — L'arrêté du Directoire a reçu dès aujourd'hui son exécution, et les agents de change ayant été presque seuls admis à la Bourse, ils n'ont pu coter aucun cours.

ASTIER.

(Arch. nat., BB[3] 84, et F[1c] III, Seine, 18.)

JOURNAUX.

Historien du 3 ventôse : « On distribue gratis aux représentants du peuple la *Sentinelle*, le *Journal des Patriotes de 1789*, le *Rédacteur*, et ils reçoivent chez eux, également gratis, l'*Ami des Lois*. Cette munificence, d'après le prix actuel des abonnements, coûte par an plus de *6 millions* à la République. On ignore à quelle somme s'élèvent les distributions de ces quatre journaux et de cinq autres, faites dans les Etats-majors et dans les bureaux du Directoire, des ministres, des administrations et des agences. On peut, sans exagération, porter cette dépense à *20 millions* par an; encore faut-il que les journalistes veuillent bien faire une remise sur le prix commun des abonnements. Autrefois on sollicitait à Versailles la survivance du dromadaire : aujourd'hui on sollicite une place de journaliste du gouvernement. » — *Rédacteur* du 6 ventôse : « Le Directoire exécutif, considérant que c'est par erreur qu'il a été procédé au remplacement du citoyen Cousin au Bureau central de Paris; qu'il est important de conserver dans les fonctions publiques des hommes qui, comme lui, jouissent de la confiance de leurs concitoyens, arrête que le citoyen Cousin reprendra ses fonctions au Bureau central; qu'en conséquence la nomination du citoyen Guermeur aux mêmes fonctions est rapportée. » (Cf. l'analyse de cet arrêté dans le registre du Directoire, Arch. nat., AF* III, 2.) — *Gazette française* du 6 ventôse : « La Bourse n'a été ouverte hier que depuis une heure jusqu'à deux. Il en sera ainsi désormais, en vertu d'un arrêté du Directoire, qui contient encore d'autres dispositions réglementaires sur la police intérieure de cet établissement, déshonoré journellement par l'agiotage. » — *Courrier républicain* du 6 ventôse : « *Du 5 ventôse.* Hier on a cerné la Bourse, où s'étaient introduits une foule d'individus qui n'avaient pas le droit de s'y trouver. Dix ou douze personnes sont restées; en conséquence, il n'y a pas eu de cours officiel; mais nous savons que les louis se sont vendus de 7,400 à 7,500 livres. — Tout le monde s'accorde pour

dire que le général corse Buonaparte, commandant temporaire à Paris depuis la destitution du général Menou, va passer au commandement de l'armée d'Italie, et qu'il aura pour successeur à Paris le général Scherer. »

DLXXVII

4 VENTOSE AN IV (23 FÉVRIER 1796).

Rapport du bureau central du 5 ventose.

Esprit public. — La situation de Paris est la même ; toujours des plaintes et des murmures, effet du mécontentement. — On attend avec impatience la nouvelle taxe de la viande, et l'on s'attend à une grande diminution. — Les ouvriers projettent de se faire augmenter, mais ils disent que la taxe prochaine les déterminera; on assure qu'ils sont travaillés par des agitateurs qui se trouvent dans les auberges à l'heure de leurs repas. En général, il résulte des rapports de ce jour et des précédents que, par le mot *taxe,* le peuple entend diminution. — Un autre rapport annonce que beaucoup de personnes attendent un choc.

Finances. — Suivant d'autres rapports, à travers ce mécontentement on a remarqué une lueur d'espoir; on était satisfait de ce que le Conseil des Cinq-Cents va s'occuper des moyens de rendre un peu de crédit aux assignats. Les nouvelles mesures prises à la Bourse ont aussi produit un bon effet; la baisse de l'or et de l'argent ranimait un peu le courage des bons citoyens, et l'on discutait les moyens d'activer le recouvrement de l'emprunt forcé, en y comprenant surtout les agioteurs, qui l'éludent avec tant d'adresse. — On assure que le café du Petit-Caveau, rue de Valois, près le Jardin-Égalité, est le rendez-vous d'un grand nombre de vendeurs d'or et d'argent.

Spectacles. — Toujours des allusions. Nous nous bornerons à citer les applications nouvelles qui ont été remarquées. Au Vaudeville, on a saisi et fortement applaudi cette phrase : « Que l'on a de plaisir, après le règne des méchants, de voir celui des honnêtes gens ! » — Au théâtre de Louvois, on a applaudi et fait répéter ce couplet : « Ennemis de la tyrannie, marchez avec nous au combat. » — On se plaint toujours de l'agiotage des billets d'entrée au théâtre des Arts ; des particuliers se pressent à l'entour du bureau et, en empêchant d'approcher, forcent les citoyens d'acheter les billets, qu'ils revendent le

double de leur valeur ; le billet de 100 livres s'est vendu hier 175 livres, et ainsi de suite.

Surveillance. — Le juge de paix de la section de Bonne-Nouvelle a envoyé hier matin, à la maison d'arrêt du Plessis, le nommé Langlois, rédacteur du *Messager du Soir*..... Neuf à dix prêtres réfractaires se permettent de dire la messe et faire leur office ouvertement dans l'église Saint-André-des-Arts. — Le bruit court, ce matin, qu'une partie de l'armée de Charette a sommé la ville de Chartres de se rendre au nom du roi, et qu'elle s'est rendue sans hésiter. — Les royalistes se flattent que, dans un mois, ils donneront la chasse aux patriotes comme à des lièvres. — On se plaint partout du prix excessif des denrées de première nécessité.....

MAISONCELLE.

(Arch. nat., BB [3] 84, et F [1c] III, Seine, 18.)

DLXXVIII

5 VENTOSE AN IV (24 FÉVRIER 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 6 VENTOSE.

Esprit public. Ordre public et finances. — Il n'a point été troublé, et les rapports de ce jour présentent en général une teinte moins forte de mécontentement. Les citoyens indigents paraissent satisfaits de la discussion qui occupe le Corps législatif : des moyens de rendre aux assignats une valeur fixe et invariable. Si l'on en exempte les agioteurs, qui prétendent qu'on veut ramener la Terreur pour comprimer les honnêtes gens, l'opinion publique paraît se prononcer fortement pour que des peines sévères soient infligées à quiconque refuserait l'assignat pour la valeur qu'on se propose de fixer. Presque partout les discussions financières ont cédé la place à l'article subsistances ; le bruit court cependant qu'il y aura du pain taxé à 10 livres. — Hier, dans les halles, des habitants des environs de Chartres ont démenti le bruit qu'on avait répandu de la prise de cette ville par l'armée de Charette ; ils annonçaient seulement que le département d'Eure-et-Loir est infesté de bandes de Chouans, qui font contribuer en numéraire les fermiers et les citoyens aisés, et leur donnent des reçus signés : *un tel*, chouan.

Spectacles. — Sans fatiguer l'attention par la répétition des applications ordinaires, nous nous bornerons à citer celle qui a été saisie

hier au Vaudeville, dans une nouvelle pièce intitulée *le Mur mitoyen :* « Puissions-nous nous défaire de tous les méchants ! » On se plaint aussi des indécences qui se commettent à ce théâtre, surtout dans les baignoires, aux portes de l'orchestre.

Surveillance. — Des prêtres se permettent de courir dans les maisons où il y a des malades, et veulent les forcer de se confesser, entre autres le curé de l'église Médard, et ils vont jusqu'à maltraiter les malades qui refusent de les écouter. Les sœurs hospitalières refusent leur secours à ceux qui, suivant elles, ne croient pas en Dieu ou ne veulent pas se confesser. — Les agioteurs du Palais-Égalité et des environs affectent, plus que jamais, de demander si on a de l'argent à vendre. Beaucoup de volontaires se joignent à eux pour faire ou faciliter ce commerce. — Le citoyen Guerbe, épicier, rue Victor, au coin de celle Bernard, a refusé de vendre de la cassonade pour des assignats au citoyen Mesnard, ce qui a causé entre eux une assez grande querelle ; mais le citoyen Mesnard a eu la prudence de se retirer, dans la crainte que la malveillance, qui commençait à s'agiter, ne profitât de cette querelle pour se livrer au pillage.

Commerce. Pain. — Les distributions de pain seraient très paisibles, si l'on n'entendait de toutes parts, aux portes des boulangers, des plaintes continuelles sur la cherté de toutes choses, et si quelques citoyens malintentionnés ne prenaient à tâche d'augmenter encore les craintes du public, en répandant que bientôt on sera réduit à mourir de faim.....

Marchés. — ..... La foule était si considérable au grenier à sel que des femmes se sont trouvées mal, et l'on a été obligé de requérir la force armée pour maintenir l'ordre, momentanément troublé......

MAISONCELLE.

(Arch. nat., BB[3], 84.)

DLXXIX

6 VENTOSE AN IV (25 FÉVRIER 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 7 VENTOSE.

Esprit public. — Il résulte des rapports de ce jour que chacun attend avec impatience le résultat de la discussion qui occupe le Corps législatif ; les divers plans de finances proposés deviennent l'objet des discussions publiques. — L'espoir de voir un terme au renchérissement des denrées et aux calculs de l'agiotage paraît avoir momen-

tanément calmé les esprits, à quelques murmures près sur la lenteur des délibérations. — Les agioteurs ne paraissent pas partager les sentiments du peuple ; car, suivant le rapport du citoyen Duval, inspecteur, ils s'expriment ainsi : « Laissez faire : encore quelques jours, nous jouerons à la hausse et à la baisse des cols de toutes les autorités constituées. » Ces menaces paraissent être l'effet des fables qu'on se plaît à répandre sur la marche de l'armée de Charette, et sur ses succès rapides dans ces contrées. — Quoi qu'il en soit, des habitants du département d'Eure-et-Loir disaient, sur le carreau des halles, que la majeure partie des jennes gens de la réquisition, égarés par des prêtres fanatiques, avaient quitté leur domicile pour se réfugier dans la forêt de Bretteville-sur-Laize, où ils se livrent à tous les effets du brigandage.

Spectacles. — Les hommes dont la pièce des *Réclamations contre l'emprunt forcé* contient la censure, se sont réunis en force au théâtre de la rue Feydeau, où elle a été jouée hier ; conséquemment la pièce a été impitoyablement sifflée.

Surveillance. — ..... Depuis que la Bourse est fermée, les agioteurs se rassemblent chez le nommé Pérat, rue des Fossés-Montmartre ; le louis s'est vendu hier entre eux 7,700 livres. — Le café de Valois n'est fréquenté que par des royalistes ; deux d'entre eux disaient hier que *l'on paierait cher la mort du roi.* Ils ont été arrêtés par la patrouille. Le Bureau central s'occupe de faire surveiller ce café. ..... On a remarqué qu'il ne s'était pas autant contracté de marchés en argent que les jours précédents, et que les agioteurs paraissent craindre que les assignats ne revinssent au pair.....

MAISONCELLE.

(Arch. nat., BB[3], 84.)

DLXXX

7 VENTOSE AN IV (26 FÉVRIER 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 8 VENTOSE.

Esprit public. — Toujours des murmures de la part des citoyens qui vivent de privations ; mais ces murmures en général sont apaisés par la consolation de l'espérance. — La discussion sur les finances est à l'ordre du jour dans tous les endroits publics, et chacun s'accorde à désirer d'heureux résultats des divers plans proposés au

Corps législatif. Celui du citoyen Dubois-Crancé trouve beaucoup de partisans. « J'ai eu lieu de remarquer, dit le citoyen Saint-Rémy, inspecteur, que les citoyens dont les opinions sont républicaines n'aiment pas la nouvelle banque; que les autres, au contraire, assurent que cet établissement va nous sauver en relevant le crédit des assignats. » — La nouvelle de la mort de Stofflet et de la déroute de Charette a produit la plus grande sensation; les partisans de l'ancien régime démentaient avec assurance cette nouvelle, dont les républicains attendent impatiemment la confirmation officielle. — D'un autre côté, on assure que les jeunes gens de la première réquisition s'attroupent dans différentes forêts; on dit même qu'ils occupent les bois depuis Bondy jusqu'à Luxembourg (*sic*); on prétend qu'ils sont vêtus de gilets et de pantalons verts.

Spectacles. — Ils n'ont rien offert de plus saillant qu'à l'ordinaire. Les applications habituelles paraissent saisies avec plus de tiédeur; elles sont loin d'être faites par l'unanimité des spectateurs. Dans *Épicharis et Néron*, joué hier au théâtre de la République, un applaudissement ironique a été donné à ces mots : *Renverser le tyran et non la tyrannie.* Il en a été de même à la rue Favart, où quelques applaudissements [ont eu lieu] au mot *oppresseurs,* dans le *Chant du départ.*

Surveillance. — Environ soixante agioteurs ont été arrêtés, d'après l'exécution du plan du citoyen Comminges..... Il en est resté quatorze qui ont été renvoyés par devant le juge de paix de la section de la Halle-au-Blé. Pendant cette mesure de sûreté générale, les spectateurs criaient *haro* sur ces sangsues du peuple et demandaient qu'on les expédiât sur le perron de la place du Palais-Égalité au lieu de celle de Grève; cette opération se continue......

Bourse. — Les cours n'ont encore été ni publiés ni cotés; les pièces d'or se font, dit-on, 7,200 et 7,100 livres.

ASTIER.

(Arch. nat., BB[3] 84, et F[1 c] III, Seine, 18.)

DLXXXI

8 VENTOSE AN IV (27 FÉVRIER 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 9 VENTOSE.

Esprit public. — Les rapports de ce jour semblent annoncer une grande fluctuation de l'esprit public entre le mécontentement qu'oc-

casionnent les privations présentes et l'espérance que font concevoir les mesures répressives de l'agiotage, et les travaux du Corps législatif pour la restauration des finances. — La diminution répand la consolation dans les esprits, mais on désirerait aussi celle du pain. — La mort de Stofflet, quoiqu'elle paraisse confirmée, est encore contestée par certaines personnes, qui prétendent qu'on répand ces bruits pour calmer le mécontentement qui résulte des privations imposées au peuple et des nombreuses réformes faites dans les administrations. — On fait courir aujourd'hui le bruit que les Chouans sont aux portes de Paris, et que c'est leur approche qui a donné lieu au départ d'une partie de la Légion de police. — On dit qu'il y a dans Paris plusieurs gros négociants qui fournissent l'armée des rebelles et reçoivent en payement des assignats royaux, dont le papier est bleu. — L'arrêté du Directoire, relatif à la fermeture du théâtre Feydeau et de diverses réunions déclarées illégales, a produit hier une grande sensation ; plusieurs citoyens croyaient que les journalistes ou les colporteurs les induisaient en erreur.

Spectacles. — ..... Au théâtre de la rue Favart on a applaudi avec affectation cette phrase de *la Famille américaine :* « Qu'il est heureux qu'il y ait des âmes bienfaisantes parmi tant de méchants ! »

Surveillance. — Sept agioteurs bien connus ont été arrêtés au café Jary et conduits au poste Égalité ; visite faite dans ce café, on a trouvé du numéraire caché et 150,000 livres en assignats, que personne n'a voulu réclamer. Il a été fermé sur-le-champ..... Un particulier a été arrêté et conduit chez le commissaire de police de la section du Pont-Neuf pour avoir crié *Vive le roi !* Il est en dépôt, à la chambre d'arrêt du Bureau central.....

Commerce. Pain. — L'ordre, il est vrai, préside aux distributions des boulangers ; mais les plaintes multipliées qui se font entendre aux rassemblements qu'elles occasionnent portent un caractère alarmant ; elles ont pour objet principal la cherté excessive de toutes choses, qui semble augmenter à mesure que la saison devient rigoureuse, et grand nombre de citoyens souffrent plus impatiemment que jamais le dénuement presque absolu dans lequel ils se trouvent.....

Bourse. — Elle était peu nombreuse, et les agents de change n'ont point encore coté de cours.

MAISONCELLE.

(Arch. nat., BB [3] 84, et F [1 c] III, Seine, 18.)

JOURNAUX.

Courrier républicain du 9 ventôse : « On parle beaucoup des mouvements de la faction d'Orléans, dont on signale les agents sous le nom de dantonistes. C'est effectivement tous ceux qui marchaient sous la bannière de Danton qu'on distribue dans toutes les places, dans toutes les fonctions, où on leur entend tenir le même langage, développer les mêmes moyens que lors de leur première campagne; d'où on conclut que, puisqu'ils suivent la même marche, ils veulent arriver au même but. On voit de temps en temps commettre aux émissaires de ce parti des inconséquences qui ne sont sans doute pas dans l'intention des chefs qui derrière la toile font mouvoir les acteurs de ce drame terrible. En 1793, on vit Marat, l'aboyeur du parti, dire aux Jacobins, même lâcher à la tribune de la Convention, qu'il fallait un dictateur en chef; ces jours derniers, dans une réunion de patriotes exclusifs (car il y en a plusieurs), on entendit, dans un mouvement d'impatience, un des orateurs s'écrier : « Il faut un dictateur; ça n'ira jamais sans cela. » A coup sûr l'imprudent orateur n'avait pas la mission de divulguer aussitôt le grand secret du grand Mamamouchi, mais les Français sont si impatients et surtout les patriotes de 89... que...[1] ils ne feront jamais rien qui vaille. » — *Historien* du 9 ventôse : « *De Paris, le 8 ventôse.* La Bourse n'est pas fermée. Un arrêté du Directoire exécutif dit seulement qu'elle ne sera ouverte que depuis une heure jusqu'à deux, et que, dans cet intervalle, toutes les affaires d'une ville de six cent mille âmes et de celles qui lui correspondent, devront être faites à criées publiques, avec énonciation des lieux ou magasins où se trouveront déposés les objets négociés. Depuis cette ordonnance, il n'y a plus de cours légal et connu. La Trésorerie paye en raison de ce qu'elle estime qu'aurait dû être le cours entre les particuliers. Elle achète au prix que veulent faire les vendeurs, car ceux-ci sont des gens que l'on ne peut contraindre. Cet ordre de choses met beaucoup d'obstacles aux mesures que le gouvernement, le commerce et le zèle des meilleurs citoyens avaient préparées pour le service et l'approvisionnement de la République. On ne peut se dissimuler que le tout ne soit fait à très bonne intention; mais on se rappelle avec douleur ce mot d'un physiologiste célèbre : « La maladie dont on meurt le plus, est la bonne intention du mé-« decin. »

DLXXXII

9 VENTOSE AN IV (28 FÉVRIER 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 10 VENTOSE.

Esprit public. — Le rapport de ce jour se borne presque en entier à quelques discours relatifs aux mesures prises par le Directoire

1. Ces points suspensifs sont textuels.

pour faire fermer certains lieux de rassemblement[1]. Dans presque tous les cafés l'on ne s'entretenait que du message du Directoire ; au café Valois on était très aise qu'on eût fermé la réunion du Panthéon, mais l'on trouvait affreux qu'on eût fait éprouver la même disgrâce au théâtre de la rue Feydeau, et que l'on causât un préjudice si considérable aux directeurs de ce spectacle. Dans d'autres lieux, au contraire, les regrets étaient pour la réunion du Panthéon, et les malédictions pour le théâtre de la rue Feydeau. En général, la masse des citoyens, qui ne tiennent point à ces associations et qui désirent la paix et la tranquillité, applaudissaient aux mesures que le Directoire venait de prendre. — Le peuple souffre toujours de la cherté énorme des denrées, à laquelle se joint la dureté de la saison ; quelque soulagement dans sa détresse l'attacherait plus fortement encore au gouvernement, dont la malveillance cherche à le séparer.

Spectacles. — Il n'y avait hier que peu de monde. On a voulu, dans quelques-uns, faire des applications, mais elles n'ont pas fait fortune.

Surveillance. — ... Les prêtres cherchent à fanatiser les esprits faibles ; le nommé Beaulieu, chef de l'oratoire de Saint-Pierre-du-Mont, recommandait hier aux prières des assistants notre Saint-Père le pape et tous les chrétiens professant la religion catholique ; il leur enjoignait aussi de se réunir demain à Notre-Dame.....

MAISONCELLE, ASTIER.

(Arch. nat., BB[3] 84, et F[1c] III, Seine, 18.)

JOURNAUX.

Gazette française du 10 ventôse : « *De Paris, 9 ventôse.* Les vieux Jacobins ne veulent plus du titre de patriotes de 89 ; ils prétendent qu'il ne convient qu'aux partisans du Directoire, et que ce parti s'amincit tous les jours ; ils s'appellent patriotes de 92. *Luxembourgeois* est le titre qu'ils donnent aux

1. Voici cet arrêté, d'après le *Rédacteur* du 10 ventôse an IV : « Le Directoire exécutif arrête ce qui suit : 1° La réunion formée dans le local connu sous le nom de *Salon des Princes* et de *Salon des Arts*, boulevard des Italiens ; la réunion formée dans la maison de Sérilly, vieille rue du Temple ; la réunion formée dans le Palais-Égalité, sous le nom de *Société des Échecs* ; la réunion formée dans le ci-devant couvent des Génovéfains et connue sous le nom de *Société du Panthéon* ; la réunion dite *des Patriotes*, formée rue Traversière, n° 8543 ; sont déclarées illégales et contraires à la tranquillité publique. Leurs emplacements respectifs seront fermés dans les vingt quatre heures et les scellés seront apposés sur les papiers y existant. — 2° Le théâtre dit de la rue Feydeau et l'édifice connu sous le nom d'église de Saint-André-des-Arts seront pareillement fermés dans les vingt-quatre heures. Le ministre de la police générale est chargé de l'exécution du présent arrêté. »

membres du Directoire. » — *Ami des Lois* du 9 ventôse : « Il s'agit de donner à la nation française un autre sceau, un sceau qui exprime son caractère et sa pensée, et ce doit être un signe noble et simple. On s'adresse à nos artistes, et, il faut le dire, leur imagination n'est pas toujours heureuse. Ils ont bien leur style d'art ; ils personnifient agréablement leurs pensées par des femmes, des génies ; mais ils nous donnent souvent des enfantillages. Ils nous ont donné le plumeau des paladins : ils vont nous donner, par un excès contraire, le ridicule des draperies volumineuses et relevées. Ils ont été chargés de caractériser en grand un philosophe, et cela au milieu de l'enthousiasme des esprits pour la Révolution : ils l'ont figuré mesquinement assis, tenant sur ses genoux une petite poupée monstrueuse et ridicule. Que l'on y fasse attention ; quelle a été la pensée de celui qui a enjolivé son mausolée, sûr le bassin du Jardin national, d'un couronnement de têtes effroyables de guillotinés ? Au milieu de notre Révolution, je pourrais citer nombre de traits suggérés évidemment par un esprit invisible qui tendait à lui donner des expressions ridicules ou atroces, et qui parvenait à nous les faire exécuter nous-mêmes tout de bon. Est-ce quelque chose de semblable, ou simplement une gaucherie, qui nous fait suggérer sérieusement l'emblème d'un coq ? Quel rapport cet oiseau bruyant et fanfaron a-t-il avec nous, si ce n'est que, dans la langue des Latins, le terme *Gallus* signifiait un Gaulois et un coq ? Quel effet aura cet oiseau rayonnant dans tous les actes de la République, soit seul encadré dans le contour d'un serpent, soit glorieux et fier aux pieds d'une femme ? A Athènes, Minerve était imposante : c'était la divinité même de la République. Chez nous, ce n'est qu'une figure. Des femmes partout ! Lorsqu'il s'agit de reprendre une régénération vigoureuse et sévère ! Ce n'était pas la peine de se moquer de la bergère de Nanterre. Les Celtes, qui n'étaient point artistes, avaient tout bonnement adopté le signe d'un coursier en pleine liberté. Les Francs, aussi simples, avaient exprimé sans détour la puissance redoutable qui avait ébranlé l'empire romain et le droit suprême de conquête par trois fers de pique ; c'est ainsi qu'un autre peuple, aussi barbare, avait présenté le sabre comme l'arbitre de la terre. Quelqu'un d'entre nous a proposé simplement une ruche d'abeilles en activité, assise sur une base stable, un cube, et sur l'horizon le soleil, auteur de la lumière et de la vie. Tout le monde conçoit ces emblèmes et du moins ils nous mettent sur la voie. Sachons enfin adopter une idée saine, et discerner juste ce que nous voulons être. Gardons-nous d'imposer nous-mêmes, sur tout ce que nous avons fait et ce que nous ferons, un sceau insignifiant ou ridicule. J.-M. Coupé (du dépt. du Nord), membre du Conseil des Cinq-Cents. » — *Courrier républicain* du 10 ventôse : « *Du 9 ventôse.* On a affiché aujourd'hui une nouvelle taxe de viande ; elle est fixée à 97 livres. L'affiche est signée Cousin, Astier et Maisoncelle, d'où il résulte que Cousin est le seul des trois anciens administrateurs qui ait été remis en place. — *Nouvelles politiques* du 10 ventôse : « *De Paris, le 9 ventôse.* Voici un paragraphe assez curieux extrait d'une feuille périodique : « Le club du Panthéon n'est plus le seul où l'on fasse l'apothéose de Marat et de Robespierre, où l'on demande de nouvelles proscriptions, un 31 mai et le renversement de la Constitution. Il vient de se former un autre club rue Traversière, au café en face de la rue du Clos-Georgeau. Le précis de sa séance du 1er ventôse peut donner une idée de ses projets et de l'esprit qui l'anime. A l'ouverture de la séance, un membre se plaint violemment de ce que Thibaudeau, président du Conseil

des Cinq-Cents, n'a point fait donner lecture de la pétition que la Société lui avait adressée; un autre dit que le Directoire exécutif marche à sa perte; qu'il est temps enfin qu'il se prononce en faveur des patriotes et qu'il cesse de protéger ceux qui les égorgeaient après le 9 thermidor. « Oui, s'est écrié un troi- « sième, il y a trop longtemps que l'on nous mène; les deux Conseils et le « Directoire nous trompent et sacrifient le peuple; il faut en finir; il faut que « les pouvoirs soient dans une seule main; il faut un dictateur. » La proposition n'eut point de contradicteurs; l'orateur développa cette opinion au milieu des applaudissements. A la séance du 4, on a proposé de demander l'église de Saint-Roch pour y célébrer des fêtes décadaires. Avant-hier, le grand ordre du jour était la discussion sur les assignats et contre l'établissement de la banque. »

DLXXXIII

10 VENTOSE AN IV (29 FÉVRIER 1796).

Rapport du bureau central du 11 ventose[1].

Esprit public. — La malveillance et les royalistes se réjouissent de l'état de souffrance où se trouve le peuple ; ils annoncent que bientôt on manquera de tout avec les assignats. Ils aigrissent les esprits contre le gouvernement, dont ils parlent en termes peu ménagés. Le plus grand nombre des citoyens applaudit à la fermeture des clubs et sociétés populaires. D'après le rapport de Michault, quelques personnes, dans les cafés, annoncent qu'un dictateur va prendre les rênes du gouvernement et rétablir la tranquillité.

Finances. — On se plaint beaucoup de l'audace des agioteurs, et l'on blâme la lenteur du gouvernement à prendre des mesures répressives contre eux. On désapprouve assez généralement le projet d'établissement d'une banque. Il faut, dit-on, que le gouvernement redonne de la valeur aux assignats, et qu'il les maintienne en crédit par des lois sévères. La plupart des esprits, selon le rapport de Klost, paraissent se réunir en faveur du système de l'hypothèque sur toutes les propriétés foncières de la République.

Subsistances. — A la Halle, la viande s'est vendue au-dessus de la taxe déterminée par le Bureau central, par exemple jusqu'à 110 et 130 livres. Sur l'observation qui en a été faite aux marchands, ils ont répondu, dit Marie, que la taxe ne regardait que les bouchers en boutique.

1. Dans F[1c] III, Seine, 18, ce rapport est daté par erreur du 9 ventôse.

Spectacles. — Dans quelques spectacles, particulièrement à ceux de Louvois, du Vaudeville et de l'Opéra-Comique, les chants patriotiques ont excité des rires moqueurs et des allusions aristocratiques. Il paraît que les habitués du théâtre Feydeau étaient répandus hier dans ces trois spectacles.....

ASTIER.

(Arch. nat., BB[3] 84, et F[1 c] III, Seine, 18.)

JOURNAUX.

Gazette française du 12 ventôse : « *De Paris, le 11 ventôse.* Par suite d'une invitation de la police, il est enjoint aux sentinelles d'arrêter, à telle heure que ce soit, tout citoyen porteur d'un gros bâton armé de fer ou de plomb, et de le faire traduire aussitôt devant le commissaire de police de l'arrondissement. Cette ordonnance, déjà en exécution dans Paris, sera sans doute employée dans les villes d'une population nombreuse. Si les assassins ne trouvent pas moyen [de] s'y soustraire, les honnêtes gens n'auront point à s'en plaindre. — Le Directoire exécutif, rappelant la loi du 14 février 1793, qui accorde une somme de 100 livres à ceux qui[1]....., pour ne pas rendre illusoire cette récompense, vient de décider que les 100 livres seront payées en rescriptions. »

DLXXXIV

11 VENTOSE AN IV (1er MARS 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 12 VENTOSE.

Esprit public. — Dans les cafés, les mesures que le Directoire sollicite contre les étrangers paraissent faire plaisir. On convient que, depuis sept à huit mois, les étrangers arrivent en foule, et que leur projet serait d'abattre les « cinq rois » (ce sont les termes des royalistes) pour en mettre un, couronné, et l'on ajoute, dit Leroy, qu'il est temps que le Directoire se montre sévère pour purger la France de tous les ennemis de la chose publique. Les étrangers et les émigrés, rapporte Didier, se retirent chez les filles du monde et chez les marchands dont ils se disent les associés. — Legrand a entendu au café Italien, Palais-Égalité, un particulier disant à un autre qu'il y avait à Paris un parti d'au moins dix mille royalistes, qui s'assem-

1. Il manque ici un membre de phrase. Il s'agit, d'après la loi du 14 février 1793, de ceux qui « découvriront et feront arrêter une personne rangée par la loi dans la classe des émigrés ou dans la classe des prêtres qui doivent être déportés ».

blaient dans différents endroits, s'y divertissaient, se donnaient des repas, et attiraient le plus de monde qu'ils pouvaient dans leur parti, pour pouvoir à quelque moment tenter un coup. — Klost prétend que la section Le Peletier se remue sourdement, et que l'on entend, par des mots entrecoupés, qu'il y aura sous peu quelque chose de nouveau. Il ajoute que l'on dit que, sur cette section, plusieurs députés sont connus pour faire le commerce, soit en société, soit par des prête-noms ; que les magasins y sont désignés, que le public en parle et en murmure. Ces propos peuvent venir de la malignité des ennemis de la chose publique.

Subsistances. — On se plaint des parfumeurs, qui consomment une très grande quantité de pommes de terre, pour faire de la poudre. Cette denrée étant d'une grande ressource pour la vie, on désirerait qu'on mît des bornes aux spéculations des parfumeurs sur cet objet. On se plaint également de la cupidité des marchands qui demandent du numéraire aux acquéreurs, ce qui occasionne des murmures qui rejaillissent sur le gouvernement. — On entend dire par un grand nombre de personnes, dit Dufresnoy, que, si la cherté des choses dure encore longtemps, et que le gouvernement n'y porte pas de remède, les citoyens se pilleront les uns les autres pour se faire subsister.

Finances. — Le public s'entretient beaucoup des moyens à prendre pour relever le crédit des assignats. Les uns prétendent que, pour cela, il suffit de faire payer rigoureusement l'emprunt forcé ; d'autres disent qu'il faut aussi faire payer les impositions à cent capitaux pour un.

Spectacles. — Au théâtre de Louvois, dans la pièce *Sabinus*, lorsque l'acteur eut prononcé ces mots : « Les Gaulois étaient la gloire des nations, ils en sont devenus l'opprobre », plusieurs royalistes ont beaucoup applaudi [1].....

1. Le même jour, 11 ventôse an IV, le ministre de la police prit l'arrêté suivant : « Le ministre de la police générale de la République, après avoir pris les ordres du Directoire exécutif, considérant qu'un des moyens d'aviver l'esprit public, d'entretenir le feu sacré du patriotisme, est de célébrer la liberté par des chants dignes d'elle, mais qu'il ne suffit point de parler à l'âme, qu'il faut aussi parler aux yeux, et faire en quelque sorte participer tous les sens aux jouissances que les cœurs républicains éprouvent en entendant les airs qui guident nos défenseurs à la victoire ; arrête ce qui suit : 1° Il est enjoint aux directeurs et entrepreneurs des spectacles de la commune de Paris de continuer à faire chanter les airs patriotiques avec toute la pompe et la dignité convenables ; ils y ajouteront tous les accessoires dont les airs seront susceptibles ; ils seront libres d'ailleurs de les encadrer dans des airs analogues aux sujets. — 2° Il ne sera chanté que les airs patriotiques qui auront été indiqués au bas de l'affiche de chaque spectacle, d'après les ordres du ministre de la police générale de la

Pain. — Le pain, au commencement de la décade, n'ayant pas été taxé de nouveau, les boulangers le vendent 40 francs la livre ou 3 sous en argent.....

MAISONCELLE.

(Arch. nat., BB[3] 84, et F[1c] III, Seine, 18.)

DLXXXV

12 VENTOSE AN IV (2 MARS 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 13 VENTOSE.

Esprit public. — On se plaint toujours beaucoup de la cherté excessive de toutes choses et de la lenteur du gouvernement à réprimer le brigandage des marchands. — On dit, rapporte Michault, que les Français sont des imbéciles, des lâches, de se laisser gouverner ainsi, et que nos maux ne finiront que quand nous aurons un dictateur.

Subsistances. — La taxe de la viande n'est pas exactement suivie; cette inexécution de la loi fait murmurer et contribue à jeter de la défaveur sur les opérations du gouvernement. On craint qu'il n'y ait du bruit dans Paris à l'époque où l'on retirera les cartes de pain, parce qu'on prétend qu'on les ôtera à quantité de citoyens qui ne pourront pas donner 40 francs pour une livre de pain.

Finances. — On attend avec impatience une décision sur les assignats. Tout le monde semble consentir à une diminution sur cette monnaie. On s'attend à un timbre général. Les uns fixent la diminution à un quart, les autres à moitié, et quelques-uns aux trois quarts. On désire que, quand cette opération sera faite, des lois sévères la fassent exécuter, et que les assignats circulent, non seulement à Paris, mais dans toute la République.

Agiotage. — On dit, rapporte Mailly, que quantité de jeunes gens de la première réquisition, venant des départements, font à Paris l'agiotage pour se soustraire à la loi. Le mauvais temps a fait refluer beaucoup d'agioteurs au Palais-Égalité.

République, transmis aux directeurs et entrepreneurs par le Bureau central du canton de Paris. — 3° Il est défendu d'en chanter ni d'en demander d'autres. — 4° Seront fermés tous les théâtres dans lesquels il se manifesterait des oppositions au chant des airs patriotiques, ou des mouvements quelconques anti-républicains. — Le présent arrêté sera imprimé et affiché dans tout le canton de Paris. Le Bureau central est chargé de tenir la main à son exécution. » *Rédacteur* du 17 ventôse an IV.

Spectacles. — Les avis sont assez partagés sur la fermeture du spectacle de la rue Feydeau. Les habitués des cafés paraissent en désirer l'ouverture. — Au théâtre des Arts, pendant qu'on chantait les hymnes patriotiques, plusieurs individus, principalement des jeunes gens, ont applaudi d'une manière affectée aux mots : *Tremblez, tyrans, vous allez expier vos forfaits.* — Au Vaudeville, un jeune homme qui avait hué, sifflé les chants patriotiques, et qui, par ses provocations,a manqué de causer quelques malheurs, a été traduit devant le juge de paix et de là à la maison d'arrêt.

Surveillance. — Des agioteurs vont à Bellevue, Saint-Cloud et autres lieux où il y a de la troupe, pour acheter l'argent des soldats. Ils s'en vantent dans les cafés.....

Voie publique. — Une partie des rues sont obstruées par des amas de neige. Une voiture de la République est depuis sept jours au milieu de la rue de Bretagne, et intercepte la voie publique.....

MAISONCELLE.

(Arch. nat., BB [3] 84, et F [1c] III, Seine, 18.)

DLXXXVI

13 VENTOSE AN IV (3 MARS 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 14 VENTOSE.

Esprit public. — Dans les cafés et autres lieux publics, les conversations roulent en général sur la misère publique, et on affecte toujours de mettre en parallèle les douceurs de l'ancien régime, où l'on avait de tout en abondance, avec la détresse du régime actuel, où l'on éprouve beaucoup de privations, et où tout est excessivement cher. Les ouvriers se plaignent du manque d'ouvrage et prétendent ne pas gagner assez pour vivre. — Au café du Mail, rue Montmartre, les agioteurs qui s'y rassemblent, en paraissant plaindre la classe indigente, disent hautement que bientôt l'assignat n'aura plus de valeur. Mais les bons citoyens disent, au contraire, que le gouvernement est trop juste et trop sage pour ne pas mettre des entraves à l'agiotage et [chercher] à redonner de la valeur à la monnaie républicaine. — Quelques cafés du Palais-Égalité, tels que ceux de Valois, du Salon des Princes, passent pour être le point central de la chouannerie. Les maîtres de ces cafés, lorsqu'ils soupçonnent

quelques nouveaux venus, ont soin, par quelques signes faits adroitement à leurs habitués, de leur faire changer de langage. — Un nommé Jacob, ami des frères Gaveau et Compier, connu pour être un agioteur, employé dans les charrois militaires, et devant partir incessamment pour l'armée de l'Ouest, est regardé comme un homme excessivement dangereux pour la chose publique. — Dans les groupes qui ont lieu le matin auprès des laitières, des femmes se permettent de tenir des propos contre le gouvernement. — On a trouvé dans une allée, rue Antoine, n° 53, l'affiche intitulée : *Soldat, arrête et lis.* Quelques recherches qu'on ait pu faire, on n'a pas encore réussi à découvrir les auteurs, imprimeurs et colporteurs.

Finances. — Bouillon rapporte que plusieurs personnes disaient, au café de la République, Maison-Égalité, que les rescriptions, qu'on multiplie excessivement, éprouveraient le sort fatal des assignats par l'impuissance où serait le gouvernement de les rembourser à leur échéance. — On attend avec impatience les résultats des opérations de la Commission des finances sur les assignats. La lenteur de ce rapport fait murmurer.

Subsistances. — On se plaint généralement de la mauvaise qualité du pain; on désire que les boulangers soient surveillés. On se plaint aussi de ce que les bouchers, au mépris de la taxe, vendent arbitrairement la viande sans qu'il en résulte pour eux aucune punition. — Guérin rapporte avoir entendu une bouchère dire à des femmes qui se plaignaient du prix de la viande que, tant que le gouvernement se mêlera de commerce, l'on ne doit pas s'attendre à avoir quelque chose à bon marché. « Qu'on nous laisse faire, ajouta-t-elle, Paris sera bientôt approvisionné, et le peuple payera moins cher. »

Spectacles. — On observe que dans les spectacles on se refroidit sur les hymnes patriotiques. Deux strophes chantées à la hâte semblent suffire aux acteurs; ces hymnes ont été entendus assez tranquillement par les différents partis.

Surveillance. — Deux placards écrits à la main ont été trouvés au coin de la rue Louis, près le palais, portant ces mots, l'un : « *République à vendre; cinq rois à pendre; un louis à désirer* »; l'autre : « *République à vendre; sept cents brigands à pendre; cinq scélérats à brûler; vive un Louis XVII! et sans ça nous mourrons de faim.* » Ils ont été enlevés par le commissaire de la section du Pont-Neuf et déposés au Bureau central. — On voit avec peine des grenadiers de la Convention jouer gros jeu en numéraire et en assignats dans les maisons de jeu de commerce et y faire une dépense

au-dessus de leur état..... Une grande quantité de militaires, surtout de la Légion de police, font l'agiotage au Palais-Égalité, ce qui donne lieu à des propos contre le gouvernement.

Commerce. Pain. — On voit, aux portes des boulangers, le public fort inquiet au sujet d'un bruit portant que, sous peu de jours, les distributions de pain, sur lesquelles il comptait, au moins jusqu'à la fin du mois, vont cesser tout à fait. La rigueur de la saison, le prix exorbitant des objets d'une absolue nécessité, augmentent encore les alarmes que cette nouvelle inspire déjà par elle-même.....

MAISONCELLE.

(Arch. nat., BB [3] 84, et F [1c] III, Seine, 18.)

JOURNAUX.

Ami des Lois du 13 ventôse : « Nous demandons depuis huit mois, à mains jointes, qu'on veuille bien nous donner la morale, avec laquelle nous pourrions redevenir l'honneur et l'admiration de l'Europe, et nous passer du catholicisme, du mahométanisme, protestantisme et autres cultes fabriqués par la main des hommes, et présentés sous une enveloppe céleste. Nous avons prié tous les bons citoyens de s'occuper de cet important ouvrage, et d'apporter chacun une pierre pour élever l'édifice du théisme et de la philanthropie. Nous annonçons avec plaisir que le citoyen Sobry est venu apporter son offrande, dans un ouvrage intitulé : *Rappel du peuple français à la sagesse et aux principes de la morale*, qui se vend chez l'auteur, rue du Sépulcre, n° 652, et chez l'*Ami du peuple*. Nous ne jugeons point cette production sous le point de vue littéraire, mais nous l'avons trouvée très intéressante et remplissant son objet, celui de nous attacher à l'Etre suprême par admiration et par reconnaissance, et de réunir les hommes entre eux comme enfants du même père, comme courant tous une carrière également pénible, comme intéressés à entretenir cette alliance qui les défend contre les ennemis extérieurs. Le citoyen Sobry donne aussi des idées sur le pacte social, sur les lois, sur la superstition et sur tous nos devoirs. »

DLXXXVII

14 VENTOSE AN IV (4 MARS 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 15 VENTOSE.

Esprit public. — La classe ouvrière, qui souffre de l'intempérie de la saison et du défaut d'ouvrage, se permet les propos les plus insultants contre le Directoire, le Conseil des Cinq-Cents et en général contre tous les députés. On parle de changements dans le ministère, particulièrement dans celui de la police. Déjà on désigne le citoyen

Gauthier pour remplacer le citoyen Merlin, qui, dit-on, doit passer aux relations extérieures; on craint que les changements fréquents, en empêchant le gouvernement de prendre de la consistance, ne nuisent au bien général. — Au café du Théâtre de la République, plusieurs officiers, qui disaient avoir servi dans la Vendée, blâmaient la conduite du général Hoche, et prétendaient que le commandement de l'armée de l'Ouest devrait être confié à des hommes du pays qui sussent le patois. Ils assuraient que le gouvernement était le maître de faire cesser cette guerre désastreuse. L'inspecteur qui a fait ce rapport va tâcher de connaître plus particulièrement les personnes qui ont tenu ces propos. — Les mêmes, en parlant des signes de ralliement des Chouans de Paris, ont fait voir des papiers sur lesquels sont écrits ces mots : *Vive la République de bonne foi!* et, par la manière dont on ploie ces papiers, on lit : *Vive le roi!* Dans quelques orgies de royalistes, on ne crie plus : *Vive le roi!* mais : *Vive le bon Bernard!* et pour refrain : *Le gros Bernard!*

Finances. — Des plaintes et des murmures se font entendre de toutes parts sur le discrédit progressif des assignats et la lenteur du Corps législatif à prendre des mesures définitives pour leur redonner de la valeur.

Subsistances. — La viande, taxée à 97 francs la livre, se vend jusqu'à 130 livres et même plus. Il paraîtrait convenable, pour faire cesser les clameurs du peuple, de le rassurer sur la fourniture du pain pour le mois prochain ; des malveillants cherchent à lui faire croire qu'il n'aura plus de secours en subsistances, passé ce terme.

Agiotage. — L'agiotage porte sa cupidité et sa spéculation jusque dans les lieux destinés à moraliser et à récréer le peuple, et, dans le parterre du théâtre Italien, on vend de l'argent comme à la Bourse. Parmi les agioteurs incarcérés, on prétend qu'il y en a beaucoup qui ne travaillent pas pour leur compte. On désire que les juges questionnent à ce sujet; on demande contre eux des punitions exemplaires.

Spectacles. — On a entendu les hymnes patriotiques avec assez de froideur. Cependant, au théâtre du Vaudeville, deux femmes publiques ont interrompu ces chants par des rires et des gestes indécents. On les a fait sortir, conduire chez le commissaire de police, et le calme s'est rétabli.....

Commerce. Pain. — On remarquait beaucoup de fermentation dans le public aux portes des boulangers de la section du Panthéon, parce que chacun paraissait persuadé que, le jour suivant, les boulangers ne recevraient plus de farines du gouvernement.....

Marchés. — Quoique jour de grand marché, les halles étaient très faiblement approvisionnées; toutes les denrées, et surtout les légumes, augmentent chaque jour de prix. Des choux ont été vendus 75 livres la pièce. Les pommes de terre étaient à 300 et 320 livres le boisseau; il n'y en avait qu'une très petite quantité.

ASTIER.

(Arch. nat., BB [3] 84, et F [1 c] III, Seine, 18.)

DLXXXVIII

15 VENTOSE AN IV (5 MARS 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 16 VENTOSE.

Esprit public. — La misère publique est l'objet de toutes les conversations, où l'on se permet des personnalités contre le gouvernement; et l'on finit toujours par établir un parallèle entre l'ancien et le nouveau régime, qui n'est point à l'avantage de ce dernier. Si la misère du peuple, disent les esprits aigris, n'est point un rêve pour ceux qui gouvernent depuis que le mal est connu, n'eût-il pas été possible d'y porter remède? Ces propos et autres dégénèrent quelquefois en menaces que profèrent principalement des femmes du peuple.

Subsistances. — On se récrie sur l'augmentation du prix de la viande, dans un temps où elle paraît abondante: « Puisqu'il n'y a point de disette, dit-on, pourquoi ce renchérissement si rapide? » On voudrait du moins que la taxe fût observée exactement, et elle ne l'est point. Le vœu commun, surtout parmi le peuple, qui ne sent pas les inconvénients qui pourraient en résulter, tend à demander une taxe générale sur toutes les denrées de première nécessité.

Finances. — Les malveillants persuadent au peuple qu'à peine est-on hors des barrières de Paris qu'on ne veut plus d'assignats, ce qui fait qu'on vient des extrémités de la République pour accaparer dans la capitale toutes les marchandises et n'y laisser que du papier.

Agiotage. — On remarque qu'au Jardin-Égalité et autres endroits circonvoisins, les soldats attachés à la Légion de police exercent l'agiotage, ce qui détruit la confiance qu'on pourrait avoir en eux, et fait murmurer.

Spectacles. — Les spectacles ont été assez tranquilles. On a observé qu'aux Italiens il se rendait beaucoup d'étrangers, qu'ils allaient au foyer, qu'ils y parlaient avec beaucoup de chaleur des affaires

politiques. On les soupçonne d'être anglo-américains; on se propose de les surveiller de très près.

Libelles. — Deux grandes affiches, ayant pour titre : *A tous les Français, sur la clôture par arrêté des réunions des citoyens*, ont été enlevées par l'inspecteur Jacob, l'une, au coin de la rue de Charenton, et l'autre au bout de la rue Traversière. Comme c'est dans les faubourgs qu'on cherche surtout à égarer le peuple, la surveillance redoublera d'activité dans ces endroits.

Surveillance. — ... Dans différents cabarets et cafés environnant le Palais-Égalité, l'agiotage trouve toujours un asile certain; les maîtres de ces repaires de fripons semblent même l'autoriser, en souffrant qu'on fasse chez eux ce commerce infâme, malgré la défense qui leur en a été faite. On ne cesse de surveiller les uns et les autres.....

Commerce. — Des murmures très violents se font entendre aux portes des boulangers des sections du Luxembourg et du Théâtre-Français, contre la taxe du pain que vendent les boulangers et celle de la viande; mais on ne paraît très alarmé de la suppression prochaine des distributions de ces mêmes boulangers; car, loin de croire au bruit qui s'en était répandu, on s'écriait avec menaces qu'il fallait rétablir les cartes de viande.

Marchés. — Aucun carreau n'était approvisionné, si ce n'est celui de la marée, dont il a paru trois voitures; elle était fort chère.

Ports. — Il se vend très peu de charbon, vu qu'il est à 1,200 francs la voie; mais, à l'île Louviers, la foule est considérable pour la tourbe et les fagots. — A celles (*sic*) du grenier à sel, la garde a été forcée, culbutée même, près le bureau où se délivrent des bons pour en avoir un minot ou demi-minot.

MAISONCELLE.

(Arch. nat., BB[3] 84, et F[1c] III, Seine, 18.)

DLXXXIX

16 VENTOSE AN IV (6 MARS 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 17 VENTOSE.

Esprit public.— Il n'y a point de différence dans l'objet des plaintes du peuple. Elles roulent toujours sur la cherté des denrées de toutes espèces, et, comme le peuple ne réfléchit point sur la cause de ses

maux, il les attribue au gouvernement, contre lequel il murmure, avec d'autant plus de violence qu'il se persuade qu'il ne tient qu'à lui d'y mettre un terme. Parmi les classes les plus aigries, on remarque celles des rentiers et des ouvriers. — Guérin rapporte avoir entendu dire que l'envoyé de Prusse à Paris se trouve offensé de ce que le commissaire chargé de la visite des maisons garnies l'a fait lever à trois heures du matin. On trouve impolitique que le Directoire ne lui ait pas épargné ce désagrément. Mais ce fait est-il vrai? Et l'envoyé du roi de Prusse loge-t-il en maison garnie? — Michault a entendu, à la tabagie de Nicolet, un particulier qui disait qu'il était instruit que les soldats de l'armée du Rhin étaient bien las de se battre, que la plupart étaient malades ou manquaient de tout, que cela les ennuyait beaucoup et les portait à dire qu'un nouvel ordre de choses pourrait bien ne pas tarder à bouleverser la République pour voir paraître un dictateur.

Subsistances.— C'est à l'agiotage qu'on attribue la hausse excessive du prix des denrées, et, comme le peuple croit que le gouvernement peut le faire cesser tout à coup, il s'exhale en murmures et même en menaces contre lui de ce qu'il n'y met pas un terme. Les malveillants continuent toujours à alarmer la classe ouvrière et indigente, en lui disant qu'elle ne recevra plus de secours à la fin du mois. Les bons citoyens désireraient que le gouvernement fît cesser ces alarmes, en rassurant le peuple sur les subsistances pour le mois prochain.

Finances. — On répand le bruit, dans les cafés, que les deux Conseils, en ne rendant aucun décret définitif sur les assignats, ne cherchent qu'à amuser le peuple. Ces traits de malignité resteront sans effet par les résolutions mêmes des deux Conseils, qui les démentiront. Les politiques de café désireraient que l'on remboursât toutes les inscriptions au grand-livre par des lots de biens nationaux. L'État, dit-on, ayant moins de dépenses, on verrait plus promptement le numéraire reparaître.

Ordre public. — On a remarqué que, dans le faubourg Marceau, il y avait des rassemblements de prêtres ; comme on surveille de fort près cette classe d'hommes, on donnera demain, sur eux, de plus longs détails.

Spectacles. — Tout s'est passé assez tranquillement aux spectacles. Les chants patriotiques ont généralement été entendus avec indifférence. Ils ont été applaudis au théâtre de la Cité.

Surveillance. — ..... L'agiotage le plus effréné se continue au Palais-Égalité ; il s'y fait même par des enfants de dix à douze ans ; on y achète de toutes mains et aux plus bas prix. Un de ces voleurs

a été arrêté hier pour avoir acheté une cuiller d'argent 600 francs à un enfant. Il a été conduit par-devant le juge de paix de la section du Pont-Neuf, auquel il a déclaré l'avoir revendue sur-le-champ 2,600 livres. — Un agioteur a dit à un des préposés du Bureau central (probablement sans le connaître) qu'un particulier, attaché près le Directoire exécutif, délivrait (sans doute au moyen de quelques sommes) des cartes d'entrée aux marchands d'argent. Il lui en a montré une; elle est de forme ronde, sur laquelle sont inscrits ces mots : *Pouvoir exécutif, laissez passer,* etc. On va s'occuper de cet individu et de son nom, ainsi que de celui qui est possesseur de cette carte.— Le fanatisme et les discours contre-révolutionnaires des prédicateurs doivent fixer la sollicitude du gouvernement, s'il veut arracher le flambeau de la guerre civile de la main des prêtres.

Commerce. Pain. — Les citoyens qui se rencontrent aux portes des boulangers paraissent toujours en proie aux mêmes inquiétudes, et le gouvernement est peu ménagé dans leurs propos.....

MAISONCELLE.

(Arch. nat., BB^3 84, et F^{1c} III, Seine, 18.)

JOURNAUX.

Gazette française du 21 ventôse : « Le célèbre abbé Raynal est mort le 16 de ce mois à Passy, dans sa quatre-vingt-quatrième année. Il se promenait encore à pied dans Paris, il n'y a pas huit jours. Il avait gagné un rhume, et, à la suite un catharre, il gardait le lit depuis quelques jours. Dans la journée du 16, il s'est levé comme de coutume; il s'est rasé lui-même et habillé. Vers six heures du soir il était au lit; il a entendu la lecture du journal, a fait quelques observations critiques sur les opérations qu'il annonçait. A dix heures il n'était plus. Le juge de paix de la section des Champs-Élysées n'a pas jugé à propos de l'inhumer, avant de savoir si le gouvernement ne croirait pas devoir rendre quelques honneurs aux restes du plus éloquent écrivain qui nous restât. Raynal travaillait à une nouvelle édition de son *Histoire philosophique*. Il s'était adressé au Directoire pour obtenir des agents de la République dans les pays étrangers des renseignements dont il avait besoin sur le commerce actuel des différentes nations, sur les compagnies des Indes et quelques autres objets relatifs à son ouvrage. Le Directoire s'était empressé de se rendre à ses vœux, et de demander ces renseignements à nos ambassadeurs à La Haye, à Copenhague, à Stockholm, en Espagne et en Italie. On sait que Raynal a laissé parmi ses manuscrits une histoire de la révocation de l'édit de Nantes, en quatre volumes; mais on assure que, sous la tyrannie décemvirale, il avait brûlé une partie de ses papiers. »

DXC

17 VENTOSE AN IV (7 MARS 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 18 VENTOSE.

Esprit public. — On ne saurait se le dissimuler, l'esprit public n'est pas bon. S'il n'y avait que les gens avisés qui se plaignent, leurs plaintes ne seraient pas alarmantes. Car c'est presque un bon ton, parmi les gens dits *comme il faut,* de décrier le gouvernement sans sujet et de n'oser rien faire; mais, depuis quelques jours, le petit peuple, surtout celui des faubourgs, murmure plus que de coutume, et c'est le malaise qui le fait murmurer. C'est aussi la malveillance. Dans le faubourg Marceau, il paraît qu'on travaille les esprits, et des prêtres y contribuent. Parmi ceux-ci, on distingue le nommé Garnier, demeurant rue Copeau, n° 12. Il se vante de confesser dans sa chambre et d'y administrer les sacrements. On conçoit qu'il ne peut exercer son ministère qu'envers des esprits faibles et des dévotes, qu'il est facile d'exalter et d'aigrir contre le gouvernement. — On remarque aussi un nommé Dubois, ci-devant prêtre, aujourd'hui épicier, rue Victor, à l'enseigne de la Providence. Mais, ce dernier exerçant une profession utile, il est prudent de ne pas le croire légèrement fanatique et mauvais citoyen. — On a remarqué, sur la place Égalité, que des maçons se sont joints à des balayeurs, qu'ils disaient entre eux qu'il faudra bien qu'ils se mettent en mesure pour se procurer du pain. — On se plaint de plusieurs soldats de la Légion de police, principalement à la porte des spectacles et au grenier à sel, où ils favorisent l'agiotage et le font eux-mêmes. — On a observé que, dans la maison des Élèves de la Patrie, quelques chefs et sous-chefs, quoique salariés par la République, en parlent en termes très peu ménagés et inspirent à leurs élèves du mépris pour le gouvernement qui les nourrit. — Quelques femmes, surtout du peuple, à l'occasion de la cocarde qu'il leur est enjoint de porter, tiennent des propos très inciviques : « C'est du pain, disent-elles, qu'il nous faut. »

Subsistances. — On continue toujours à alarmer le peuple sur les subsistances pour la fin du mois. Les malveillants fondent quelque espoir pour le triomphe de leur parti sur le manque de pain, qu'ils voudraient que les indigents éprouvassent à cette époque.

Agiotage. — On se plaint de l'impunité accordée aux agioteurs, dont on arrête quelques-uns et qu'on relâche.

Finances. — On désire assez volontiers l'adoption du plan de finances proposé par Dubois-Crancé. On se plaint de la lenteur des deux Conseils à prendre un parti définitif sur cet objet, qui est de la plus grande importance.

Spectacles. — En général, les spectacles ont été tranquilles. Dans plusieurs les hymnes patriotiques ont été applaudis.

Surveillance. — Le Palais-Égalité est toujours le réceptacle des agioteurs de toute espèce, malgré la surveillance la plus active; ils se réfugient maintenant, pour faire leurs marchés, chez les femmes publiques qui tiennent boutique, mais principalement sous les galeries noires, du côté du théâtre de la République. Les préposés ont remis au Bureau central le nom de ces femmes et leurs demeures. — On se plaint de la conduite infâme que tiennent plusieurs employés de l'administration des charrois : depuis peu de jours ils ont insulté et frappé différentes personnes qui passaient devant cette administration, rue de Provence, entre autres un malheureux marchand de fil, qui est mort hier sous leurs coups..... Il existe à Livry un prêtre, nommé Pellé, qui, revêtu d'une robe violette, parements et collet rouges, ceinture et bonnet idem, va chez les particuliers prêcher le fanatisme, afin d'opérer une sainte contre-révolution. Il a avec lui trois acolytes, parmi lesquels on compte l'abbé Clément, pour l'assister dans ses fonctions sacrées. — Il existe dans la section du Mont-Blanc une maison dans laquelle, sous prétexte de donner bal, il se tient des conciliabules nocturnes. Des issues sont pratiquées sous des tapisseries pour se rendre dans des cabinets.....

Voie publique. — ..... On se plaint que les rues sont encombrées par la neige et la glace.

Commerce. Pain. — Le pain distribué par les boulangers de la section des Quinze-Vingts n'était cuit que de la nuit. Ces boulangers, toujours aussi peu sensibles aux reproches qu'on leur fait de leur négligence, répètent encore que, sur le point d'être supprimés [1], ils n'ont point envie de se gêner. D'un autre côté, le plus grand nombre des citoyens de cette section, qui s'attendent à être privés très incessamment de leurs distributions, disent hautement que, lorsqu'ils n'auront plus de cartes, ils prendront du pain partout où ils en trouveront.....

MAISONCELLE.

(Arch. nat., BB [3] 84, et F [1 c] III, Seine, 18.)

1. Variante : « réformés ».

RAPPORT DE LA POLICE SECRÈTE DU 17 VENTOSE [1].

Esprit public.— Même mécontentement, mêmes clameurs contre [le] Directoire, même propension vers un nouvel ordre de choses et même incertitude sur le régime républicain, quoique généralement d'accord que la royauté ne peut s'ériger que sur de vastes débris ; de manière que, dans certaines classes d'hommes, on ne tient ou l'on ne paraît tenir à la République que par le sentiment de la pusillanimité plutôt que par amour pour elle. — Parmi d'autres hommes, on parle d'anarchie, de pillage, de guerre civile et [on] invoque *un nouveau 14 juillet ;* mais le royalisme, toujours aux aguets, s'efforce de profiter de toutes ces dispositions, sans apercevoir que ses supports seraient, comme en 89, les premières victimes d'une peuple justement irrité. — L'empire infernal des prêtres réfractaires reprend comme jadis son active force ; dans les campagnes environnantes, dans Paris même, on chante religieusement le *Domine Salvam* et prêche l'avilissement et la dissolution de la République ; ces monstres sans pitié indiquent même aux poignards des fanatiques ceux de leurs confrères qui ont prêté le serment ou qui se sont mariés, et, dans leurs confessions, insinuent à leurs pénitents que le seul moyen de *plaire à Dieu* est de lui sacrifier tous les républicains, qu'ils présentent comme persécuteurs des apôtres de Jésus-Christ. Tous les moyens paraissent employés à former des Jacques Clément, des Pâris, des Corday, etc. ; enfin c'est une croisade, une Saint-Barthélemy de tous les amis de la liberté, que préparent ces prêtres incorrigibles. On assure que les ministres du Seigneur s'adressent plus particulièrement aux jeunes gens et aux jeunes filles, dont le caractère encore faible prête à leur but infâme.

Spectacles. — Depuis la fermeture du théâtre Feydeau, tous les Chouans se rendent dans les autres spectacles et y propagent leur esprit contre-révolutionnaire.

Places publiques. — La misère paraît être à son comble. Les marchés sont très peu approvisionnés. A la Halle, l'esprit de contre-révolution anime tellement les marchands, qu'on y refuse la monnaie républicaine en échange des denrées, et on y exige de la vieille monnaie à type royal. — On voit par les rues un grand nombre de malheureux

1. Ces rapports de police secrète, dont c'est là le premier, sont au nombre de neuf, du 17 au 25 ventôse an IV. Ils sont adressés au Directoire exécutif par un certain Marné. Ils sont intitulés tantôt rapports de la police extraordinaire de Paris, tantôt rapports de la police secrète. Ils sont conçus dans un esprit plus républicain que les rapports du Bureau central.

sans souliers, sans vêtements, ramassant dans les tas d'ordures de la terre et autres saloperies, afin de satisfaire la faim qu'ils éprouvent. La malveillance semble avoir partout de ses agents, afin d'attribuer au gouvernement ce qui n'est l'effet que des ennemis de la Révolution qui se sont fait un devoir de discréditer les assignats et de mettre par ce moyen le comble à la misère du peuple. — Le bal de l'hôtel d'Aligre attira, *samedi* dernier une quantité de *gens comme il faut*, couverts d'habits somptueux, qui, toujours le langage contre-révolutionnaire à la bouche, se disaient à l'oreille : « Avez-vous des cartes de sûreté, des passeports et extraits de baptême? Que ceux qui ne sont pas en règle se sauvent bien vite, car les satellites du gouvernement vont arriver. » Effectivement un juge de paix ou commissaire de police, accompagné de la garde, arriva un quart d'heure après, mais en vain, les conspirateurs avaient pris la fuite immédiatement après l'avis donné. — La *bonne compagnie* du Salon des Princes se réunit pour ses bals rue de la Michaudière; le reste des sociétaires, ainsi que les habitués de Feydeau, ont leurs rassemblements rue de l'Échiquier, chez un nommé Wentzel. On a des données que les sociétés anti-civiques se réunissent dans les campagnes, c'est-à-dire dans les châteaux de ces messieurs.

Habitants. — Une feuille contre-révolutionnaire intitulée, *le Tableau de Paris* [1], est imprimée rue des Prêtres-Germain-l'Auxerrois, dans un grenier; on n'y abonne pas pour Paris, et elle n'est communiquée que de confiance. — Il se tient tous les deux jours chez le traiteur, dans la cour des ci-devant Filles-Dieu, rue Denis, une orgie, véritable foyer de contre-révolution. — Les vols se commettent impunément partout, et en plein jour; hier on déshabilla un patriote aux Champs-Élysées et on le mutila de coups de bâton. — Des malveillants font courir le bruit que les magasins de subsistances sont vides et qu'on n'a pas de quoi les remplir.

Militaires. — Il règne un esprit d'indiscipline parmi les militaires; toute la nuit il en rôde dans les rues avec des femmes impudiques et le jour avec des agioteurs du palais toujours *Royal*. On attribue ce désordre à l'esprit de chouannerie qui anime différents chefs de la force armée.

Étrangers. — Les Anglo-Pitt achètent presque tous les biens nationaux qui se trouvent en vente dans le département de l'Oise. Ils ont pour courtier en titre un nommé Poter, propriétaire de la manufacture de porcelaine de Chantilly, homme qui était noyé de dettes il y a

1. Cf. Tourneux, *Bibliographie*, t. II, n° 10812.

deux ans, et qui est aujourd'hui liquidé et riche de plus de 20 millions de livres; il a été deux fois incarcéré sous le gouvernement révolutionnaire. Cet homme a été deux fois membre du parlement d'Angleterre, et du parti de la cour; il n'y a pas de doute qu'il ne soit en France l'agent secret de Pitt, avec lequel il a eu les plus étroites liaisons depuis la Révolution. Il fit beaucoup de voyages à Londres dans les années 1792 et 93; depuis cette époque, il est resté à Paris ou à Chantilly, où il fait journellement des acquisitions. — On voit rôder dans le département de l'Oise, et particulièrement à Chantilly, tous les agents de Condé.

MARNÉ.

(Arch. nat., AF IV, 1473.)

JOURNAUX.

Rédacteur du 18 ventôse : « *Paris, le 17 ventôse.* Un placard avait été affiché avec profusion dans le faubourg Saint-Antoine. Il était intitulé : *Soldat, arrête et lis.* Le peuple y était appelé à la révolte; le Directoire y était indiqué aux poignards des furieux; on cherchait à profiter de sa misère pour le porter à un soulèvement. Le prétexte a été la fermeture des clubs; on y parlait au nom des hommes énergiques du 14 juillet, du 10 août et du 13 vendémiaire. Mais les anarchistes ont beau s'agiter, ils ne réussiront pas à soulever le peuple. Il est calme; il est tranquille. Il souffre avec patience, et sait très bien que ce n'est pas dans de nouveaux bouleversements qu'il trouvera un remède à ses maux. C'est à l'observation stricte et rigoureuse de la Constitution à affermir parmi nous la tranquillité, à ranimer l'industrie et le commerce, et à ramener l'abondance. »

DXCI

18 VENTOSE AN IV (8 MARS 1796).

RAPPORT DU 19 VENTOSE.

Esprit public. — Le mécontentement du peuple se manifeste sous des formes différentes, selon les classes et les individus, mais la cause en est à peu près la même : c'est la misère du temps. — Michault dit que l'aigreur la plus violente anime la classe ouvrière et indigente, qui menace les marchands, si le gouvernement ne réprime pas leur cupidité. Mais de quelle répression est susceptible le commerce? — L'affiche du ministre de la police générale relative aux cocardes [1],

1. Je n'ai retrouvé cette affiche, ni dans le *Rédacteur*, ni ailleurs.

dont le but est très estimable, ne fait qu'irriter certains esprits. Les femmes, surtout du peuple, en prennent occasion de dénigrer le gouvernement. Cependant, au mot seul de paix, dont il a été question dans plusieurs journaux, les animosités se calment et les cœurs s'adoucissent. Il en résulte que, si le peuple pouvait avec certitude assigner un terme à ses maux, il supporterait avec résignation tous ceux qu'il endure.

Subsistances. — Guérin rapporte avoir entendu murmurer de ce que certains individus emmagasinent de grains et farines, dans l'espoir de les revendre bien cher, lorsque la distribution du pain cessera. — On se plaint aussi de ce que les bouchers vendent la viande au-dessus de la taxe : « A quoi sert, dit-on, une taxe, si on ne la fait point exécuter ? C'est une dérision. » Cette plainte n'est pas sans quelque fondement.

Finances. — On sent les inconvénients qui résulteraient de l'admission totale du plan de finances de Dubois-Crancé : « Si on adoptait ce plan, disait-on hier au café du Jardin-Égalité, il faudrait donner aux assignats une valeur fixe. Il faudrait alors fixer le prix des marchandises. Dans ce cas on verrait revenir le *maximum.* » On s'en rapporte à la sagesse des deux Conseils.

Culte. — Michault assure qu'on se plaint de ce que les prêtres réfractaires ont la préférence sur ceux assermentés. Le local du ci-devant couvent des Dames de Sainte-Marie a été loué aux uns plutôt qu'aux autres.....

Spectacles. — Les spectacles ont été tranquilles ; il ne s'y est rien passé d'extraordinaire.

Surveillance. — On rencontre le soir, dans les rues, quantité de malheureux mourant de froid et demandant leur vie..... On a remarqué hier que l'on déchargeait chez un quincaillier, rue du Monceau [1], n° 24, faubourg Antoine, six barils de dessus une voiture. Un de ces barils s'étant défoncé, on a découvert qu'ils étaient remplis de gros sols et autre monnaie..... Des étrangers inconnus jouent depuis quelques jours beaucoup d'or et d'argent au jeu de commerce chez Boissard, Maison-Égalité. — Un prêtre y va souvent pour se chauffer, mais n'y joue pas.....

Commerce. Pain. — La retenue des cartes aux citoyens qui, suivant le dernier règlement, ne doivent plus avoir part aux distributions de pain, excite beaucoup de réclamations et de plaintes. A Chaillot, où se trouve une grande quantité de ces individus, ils menacent les

1. Il s'agit de la rue du Monceau-Saint-Gervais (qui n'existe plus).

commissaires de bienfaisance de venir toujours, quoique sans carte, chercher leur portion accoutumée chez les boulangers.....

MAISONCELLE.

(Arch. nat., BB³ 84, et F¹ᶜ III, Seine, 18.)

RAPPORT DE LA POLICE SECRÈTE DU 18 VENTOSE.

Esprit public. — On ne peut plus se dissimuler que l'esprit public ne soit violemment attaqué par les royalistes, qui ont eu l'art perfide de faire prendre le change au peuple sur les moyens qui peuvent le rappeler à son véritable bonheur, de sorte qu'un républicain qui voudrait faire entendre sa voix en faveur des principes, en faveur de la liberté, n'y pourrait parvenir sans courir le danger de voir diriger contre lui la fureur d'un peuple justement irrité, et qui, dans sa misère, méconnaît ses plus sincères amis et s'abandonne crédulement aux barbares mains de ses ennemis; mais aujourd'hui ce qui paraît occuper plus particulièrement messieurs les royalistes, c'est notre situation politique envers les puissances coalisées; ils s'efforcent de démontrer, toujours avec des sophismes, que les préliminaires de paix ne sont que des *leurres habituels du gouvernement,* etc., et que la guerre civile, devenue inévitable, obligerait la France de se soumettre, à l'exemple de la Pologne, à la puissance des potentats, nos voisins; ils vont même jusqu'à indiquer fallacieusement la portion de terrain qui doit former *le royaume de France.* Enfin toutes ces assertions, répandues adroitement, abusent tellement la crédulité du peuple, que déjà on est parvenu à lui faire tourner en dérision toutes les mesures du gouvernement, tous les signes de la liberté. Hier, l'arrêté qui oblige les femmes à porter la cocarde nationale a été un sujet de sarcasmes, de bons mots de la part des Chouans. C'est avec l'arme du ridicule que ces messieurs corrompent avec succès l'opinion publique, devenue la leur et qui est alors leur puissance sur laquelle ils comptent le plus.

Spectacles. — Les Chouans, les royalistes entre eux se sont secrètement communiqué un avis manuscrit, de se rendre tous, à jour fixe, dans un seul spectacle à la fois, afin que, n'étant pas disséminés, comme à l'ordinaire, dans les différents spectacles, ils pussent à leur aise et sans opposition de la part des *terroristes,* faire leurs applications insultantes contre les républicains et contre le Directoire; ils doivent commencer par le Vaudeville. Cette assertion paraît d'autant plus fondée qu'hier, à ce spectacle, il y a eu unanimité dans les vociférations lancées contre le gouvernement. La pièce qu'on y jouait prêtait

singulièrement à leurs petites passions vengeresses; elle a pour titre : *Le Noble roturier;* on y désigne les autorités constituées comme composées « de voleurs, d'intrigants et d'ignorants », ce qui fut applaudi à outrance dans leurs applications ordinaires.

Places publiques. — Toujours même progrès dans l'augmentation graduelle des denrées et de l'or, par conséquent mêmes plaintes, même désespoir de la part de la classe infortunée. Hier il a été apporté au corps de garde de la rue Mouffetard une femme et trois enfants trouvés morts de froid et de faim dans leur logement, ce qui excita les murmures contre le gouvernement, à qui on attribua la faute de tant de maux. — Les cafés de Chartres, de Valois et quelques autres du palais *royal* sont toujours remplis de Chouans, qui s'y rendent pour recevoir à une heure indiquée le mot d'ordre, apprendre les rendez-vous et les bruits qu'ils croient utile de faire circuler. On compte parmi ces messieurs beaucoup d'assommeurs du Midi.

Militaires. — Toujours même affluence de militaires destitués. Il est arrivé hier, rue Vivienne, une rixe entre des militaires et des Chouans relativement à l'arrêté du Directoire concernant les cocardes : ces messieurs n'ont pas eu un excellent parti. — On aperçoit journellement des militaires officiers avec des Chouans connus. Parmi nos braves militaires, n'y aurait-il pas des faux frères?

Habitants. — Les Chouans, émigrés et assommeurs du Midi [étant] avertis que déjà il s'était fait des visites domiciliaires dans différentes maisons garnies, effrayés sans doute, ont déménagé et ont été dans des maisons particulières se réfugier. Ces visites partielles ne peuvent atteindre au but qu'on se propose. — Une quantité de citoyens, qui n'ont pour toute richesse que la réputation de patriote, n'ayant point d'argent à donner à leur propriétaire, sont jetés sans pitié à la porte, eux et leurs enfants; de sorte que des Chouans des départements qui viennent à Paris, afin de se soustraire aux justes poursuites dirigées contre eux, obtiennent avec leurs écus des logements au préjudice de ces premiers.

Étrangers. — Un grand nombre d'Anglais, sous le nom spécieux d'Américains, abondent à Paris et paraissent en secret employer des moyens de corruption. On a des données qu'ils sont chargés de mission par le cabinet de Saint-James. On ne saurait trop surveiller ces prétendus Américains.

MARNÉ.

(Arch. nat., AF IV, 1473.)

JOURNAUX.

Journal du Bonhomme Richard du 18 ventôse : « En nous exprimant fortement sur la liberté de la presse, nous remarquons que les royalistes et les anarchistes qui criaient bien fort contre la liberté de la presse, les uns au commencement de la Révolution, les autres sous le régime de la Terreur, sont ceux qui la demandent à grands cris aujourd'hui. Nous ne nous dissimulons pas que les uns veulent la Constitution de 91, les autres celle de 93, et que c'est pour cela qu'ils réclament avec tant d'instance ce droit pour renverser plus à leur aise la Constitution de 95. Nous la demandons plus fort qu'eux, cette liberté d'écrire, afin de les connaître mieux, et de les combattre avec plus d'assurance et de gloire. Mais nous demandons que chaque écrivain *signe* conjointement avec les imprimeurs, qui ne sont que des machines et des prête-noms. Par exemple nous demandons que *Chaz*, qui fait le *Postillon des armées*, signe avec *Cretot*, son imprimeur ; que *Nicole* signe son journal de l'*Éclair ;* que *Ladevèze* signe son *Véridique ;* que *Michaud* signe son *Courrier français ;* que les rédacteurs du *Journal des Hommes libres* signent comme le fait *Charles Duval ;* que ceux du *Tableau de Paris* signent, et nous signerons aussi notre *Bonhomme Richard.* »

DXCII

19 VENTOSE AN IV (9 MARS 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 20 VENTOSE.

Esprit public. — Ceux qui, de tout temps, se sont montrés les ennemis de la Révolution, ne l'aiment pas davantage aujourd'hui, et cela se conçoit. Au défaut de justesse de leur esprit se mêle l'animosité que fait naître la détresse des circonstances. Mais ceux qui l'aimaient autrefois et qui s'intéressaient si vivement à son succès paraissent se refroidir sur le sort de la chose publique. Chez ces derniers, le sentiment de leurs besoins a succédé à l'enthousiasme ; cette disposition de sentiment tient, ou à la longueur de la Révolution, ou aux maux qu'elle fait endurer, ou peut-être aux suggestions de la malveillance.

Finances. — L'impatience avec laquelle le public attend le résultat du plan de restauration de nos finances est extrême. La lenteur des délibérations sur cette matière importante fait naître une espèce de dépit. Des patriotes voudraient qu'on usât de rigueur, s'il est nécessaire, pour percevoir l'emprunt forcé.

Agiotage. — La baisse de l'argent déconcerte un peu les agioteurs.

Subsistances. — Au faubourg Antoine, les ouvriers inoccupés mur-

murent beaucoup sur la cherté des subsistances. On inquiète aussi beaucoup le peuple sur le retirement des cartes de pain.

Ordre public. — Guérin dit avoir entendu des colporteurs crier : *Arrêté de la police générale concernant l'ouverture des clubs et la fermeture des spectacles.* Ces hommes seront surveillés.

Spectacles. — On y voit beaucoup d'étrangers, particulièrement des Belges, qui ne paraissent pas fort amis de la liberté. Les inspecteurs ont ordre de les surveiller de près.

Surveillance. — Quantité de femmes murmurent contre la cocarde nationale; elles disent qu'elles s'en f....t, qu'elles meurent de faim; elles disent aussi que les hommes n'en portent pas. D'autres disent que les émigrés sont les premiers à la porter. Les ordres sont donnés aux inspecteurs de les surveiller..... Les agioteurs paraissent moins nombreux; ils se retirent dans les cafés et les cabarets environnant la Bourse. La police a fait arrêter hier soir, au Palais-Égalité, trente femmes publiques; quelques-unes ont été relâchées.

Commerce. Pain. — Le public est toujours fort inquiet au sujet des distributions de pain. Un inspecteur, chargé de pouvoirs du ministre de l'intérieur, s'étant présenté chez plusieurs boulangers de la section des Quinze-Vingts, leur annonçant que bientôt ils ne cuiraient plus pour le gouvernement, les personnes qui étaient présentes l'ont très mal accueilli, et deux de ces boulangers, les citoyens Couin et Valentin, se sont permis de les chasser à coups de bâton.....

Ports. — Les garçons de chantier exigent 100 francs ou 6 sols en numéraire pour le mesurage. Un de ces hommes disait, dans un cabaret, qu'il ne donnerait pas sa journée pour 3,000 livres. Plusieurs d'entre eux empêchent les citoyens de mesurer leur bois eux-mêmes.....

Nota. — Un inspecteur dit avoir vu décharger plusieurs barriques de gros sols dans une maison, rue du Monceau-Gervais, n° 24, chez le citoyen Jones, marchand quincaillier[1]. Une des barriques, qui s'est défoncée par un bout, a donné connaissance de ce fait. Il a été écrit au département pour lui recommander d'employer ce citoyen dans les rôles de l'emprunt forcé.

MAISONCELLE.

(Arch. nat., BB[3] 84, et F[1c] III, Seine, 18.)

1. Voir plus haut p. 33.

Rapport de la police secrète du 19 ventose.

Esprit public. — Le thermomètre de l'opinion publique est toujours au même degré ; le royalisme la nourrit d'inquiétudes, d'insinuations, et la dirige adroitement vers son but destructeur. Les chauds amis de l'ordre sont là, qui attendent que le gouvernement frappe enfin ses cruels ennemis, afin de le seconder dans ses nobles efforts.

L'extrême misère étouffe dans tous les cœurs le sentiment d'amour, naguère si bien prononcé pour la République. Les travaux, seule ressource du peuple, sont la plupart interrompus, et le riche insensible semble faire une guerre à mort à l'indigent étourdi, honteux de sa misère. La faim, le froid moissonnent tous les jours des milliers de malheureux : on ne voit que cercueils, et l'opulence fait à côté de ce tableau un contraste déchirant.

Différents bruits sur les négociations de paix entamées ont été l'objet de différentes versions, plus ou moins absurdes que les autres ; et quelques politiques la regardent comme un fléau, si elle est faite à des conditions déjà énoncées prématurément dans les journaux. C'est ajoute-t-on, une injure perfide de la part des puissances coalisées, et c'est de la nôtre un pacte déshonorant, etc.

Il paraît que le séjour du général Pichegru à Paris fonde toutes ces conjectures. Quoi qu'il en soit, le crédit public n'y gagne rien; car l'or et l'argent ne diminuent aujourd'hui que pour augmenter demain, de sorte que les espérances s'évanouissent tout aussitôt qu'elles sont conçues. Un autre bruit circule, parmi les *honnêtes gens*, « qu'il est impossible que la France puisse résister aux forces que l'Empereur déploie dans ce moment, que nos armées, dénuées de tout, dégoûtées de ce régime, ne tarderont pas à seconder les honnêtes gens pour leur donner un roi, seul moyen de sortir de cet état de dénuement où elles sont réduites, etc. ». Ils s'efforcent aussi de prouver l'impossibilité de conserver à la France les pays conquis.

Spectacles. — Mêmes vociférations, mêmes sarcasmes, même mépris contre le gouvernement, mêmes allusions à la moindre phrase qui peut les faire signaler dans leurs applications ridicules et oiseuses. Enfin ces lieux sont toujours le stimulant de l'esprit de contre-révolution.

Places publiques. — Les rescriptions au-dessus de 3000 livres perdent jusqu'à 50 pour 100. La police, quoique mieux organisée, n'en est pas plus active. Les tripots, l'agiotage et les voleurs se multiplient

d'une manière révoltante. L'agiotage se fait sous la cheminée et dans les cafés borgnes ou cabarets des environs du Palais-Égalité. Il paraît que les filous connaissent déjà tous les agents de la police centrale, ils servent de *mouches* aux marchands d'argent qui ont les moyens de se rendre inexpugnables.

On parvient difficilement à faire arborer la cocarde aux femmes, qui ne tarissent pas en mauvais propos contre cette mesure.

Les sociétés d'*honnêtes gens* sont toujours très suivies et très somptueuses. Les différentes couleurs de ruban en signe du parti que l'on a embrassé, y décorent toujours la tête des femmes *à ton*. Le ruban vert d'Artois, le panache blanc et le ruban jaune Condé y ont toujours la vogue.

Militaires. — Les militaires ne cessent d'être circonvenus par les Chouans, qui s'efforcent de disposer leur esprit en leur faveur, et déjà la corruption leur a fait parmi eux quelques prosélytes, surtout des officiers.

Habitants. — Un nommé Leroy, chef du bureau des contributions au département de la Seine, royaliste enragé, partout où il se rend tient les propos les plus contre-révolutionnaires. Entre autres, il disait, il y a quelques jours, que le jour où il verrait rétablir dans toute sa splendeur le trône en France, ce serait le plus beau de sa vie. Et cet homme a une fonction publique!

Étrangers. — La mesure prise contre les étrangers les a fait, pour le moment, se disséminer dans les alentours de Paris, et là ces messieurs attendent les événements qu'ils provoquent à l'aide des agents qu'ils ont répandus dans les différents quartiers de Paris, et qui secondent assez bien leurs vues pernicieuses. On compte parmi eux beaucoup d'agents de Condé, qui circulent de Chantilly à Paris.

MARNÉ.

(Arch. nat., AF IV, 1473.)

JOURNAUX.

Ami des Lois du 23 ventôse : « *Paris, 21 ventôse.* Le ministre de la police générale de la République au Bureau central du canton de Paris. Vous annoncez, citoyens, dans votre rapport du 20 de ce mois, qu'un banquier de jeu *assure le public qu'il a la protection du ministre de la police.* Il n'y a qu'une manière de lui répondre (et cette réponse doit être commune à tous ceux qui oseraient imiter son imposture et son impudence), c'est d'exercer sur sa maison une surveillance tellement sévère et tellement active, qu'il ne puisse échapper aux recherches de vos inspecteurs et agents de police. Déjà plusieurs fois, et hier encore, je vous adressai des plaintes amères sur l'infidélité ou l'inertie de

plusieurs de ces agents. Qu'une épuration sévère en fasse promptement justice. Je l'attends de votre zèle pour tout ce qui tient au bon ordre et à la morale publique. Salut et fraternité. MERLIN. »

DXCIII

20 VENTOSE AN IV (10 MARS 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 21 VENTOSE.

Esprit public. — Toujours des inquiétudes sur la distribution du pain, dont beaucoup de citoyens craignent d'être privés à la fin du mois; toujours des murmures contre les marchands, contre la cherté excessive et enfin contre le gouvernement. L'adoucissement de la saison, en diminuant la misère et le cuisant (*sic*) des privations, paraît cependant avoir adouci les esprits. « Il serait à souhaiter, dit-on, que les affaires allassent aussi bien que le temps. » Un rapport rassurant annonce que, malgré les craintes de quelques indigents, la majeure partie d'entre eux, et notamment des ouvriers, rendent hommage à la sollicitude du gouvernement, et s'attendent que les cartes de pain ne seront retirées qu'aux marchands et aux riches. Suivant le citoyen Jacob, on a remarqué, non sans inquiétude, des transports de fusils de chasse à deux coups sous le manteau ou dans des fourreaux d'étoffes.

Finances. — La création des mandats ne paraît pas approuvée; on la regarde comme insuffisante pour les besoins de l'État. Les uns prétendent que les papiers obtiendront difficilement du crédit; qu'il n'y a pas d'autres mesures à prendre que la contribution en nature; d'autres prétendent au contraire que, sans la paix, point de salut. Nous aimons cependant à citer un fait qui prouve que les inquiétudes sur le crédit des assignats ne sont pas encore générales. « J'ai vu, dit Chatou, à la Halle où se vend le pain, un marchand envoyer faire f...; un quidam qui voulait lui acheter du pain en numéraire. » Quoi qu'il en soit, les regards du public sont toujours fixés sur cette grande question.

Spectacles. — Ils n'ont rien produit qui fût digne de remarque. Le couplet de l'hymne des Marseillais: *Français, en guerriers magnanimes*, est trop souvent omis dans plusieurs théâtres. Un couplet chanté par un porteur d'eau, dans la pièce *Les Deux Jocrisses*, au théâtre de la Cité, a fait naître un instant de division entre les spectateurs; mais le calme a été bientôt rétabli.

Surveillance. — ...Le Palais-Égalité est toujours rempli d'agioteurs qui, au mépris des lois, offrent aux passants de vendre ou d'acheter de l'or.

Commerce. Pain. — La suppression des cartes de pain est le sujet des entretiens de tous ceux que l'on voit rassemblés aux portes des boulangers ; ils ne l'envisagent qu'avec les plus grandes inquiétudes ; sur la section des Quinze-Vingts, particulièrement, on entend à cette occasion des plaintes et des murmures sans nombre.....

Marchés. — Les carreaux étaient assez bien approvisionnés ; cependant, loin de diminuer, tout augmente encore.....

Nota. — Dans l'après-dîner, un inspecteur a arrêté le nommé Poisson, qui colportait les nos 39 et 40 de Babeuf; on a fait venir le citoyen et la citoyenne Lefevre, chez qui ce colporteur les avait achetés; on procède à leur interrogatoire, et demain on donnera des détails des suites de cette affaire.

MAISONCELLE.

(Arch. nat., BB 3 84, et F 1c, III, Seine, 18.)

RAPPORT DE LA POLICE SECRÈTE DU 20 VENTOSE.

Esprit public. — Diviser les patriotes, égarer le peuple, semer les défiances, circonvenir les autorités constituées, les tromper sur les personnes et sur les choses, porter atteinte à l'opinion publique avec des écrits incendiaires ou des bruits répandus à propos, voilà la tâche homicide que s'imposent les ennemis du gouvernement républicain. Déjà ils n'ont que trop réussi à se faire de nombreux prosélytes parmi le peuple, qui, par le sentiment de sa misère et de sa trop grande crédulité, prête une oreille attentive à toutes les insinuations odieuses autant que préjudiciables à ses intérêts. — L'audace que montrent aujourd'hui messieurs les royalistes ne justifie que trop toutes ces prédilections et donne à penser que bientôt ils sont prêts à agir définitivement. Ils font circuler que la famine va bientôt exercer de nouveaux malheurs ; ce bruit paraît avoir un but caché, qui seconde singulièrement leur projet de révolte, dont l'organisation se perfectionne, et, dans une parfaite sécurité, [ils] disent « qu'en vain le gouvernement invoquera la force du peuple pour le défendre ; il sera sourd à sa voix, et le nombre des républicains est si petit qu'il ne sera pas difficile de les anéantir ». Ce langage est presque général, et se trouve appuyé par les journaux qui se disputent à l'envi l'honneur d'avilir le gouvernement, de provoquer l'assassinat des républicains; dans le nombre, on y distingue le *Tableau de Paris*, que l'on

dit rédigé par une société de ministres des autels. Dans le n° 141, on y lit un nouveau *Réveil du peuple* (ci-joint) dans lequel on invoque les mânes de la Corday; il n'est pas difficile de deviner contre qui.

LE RÉVEIL DES JEUNES FRANÇAIS.

Sortez de votre léthargie,
Eveillez-vous, jeunes Français
Des terroristes en furie
Prévenez les nouveaux forfaits :
Du sein de leur ignominie,
Couverts encore de notre sang,
Bravant la honte et l'infamie,
Ils lèvent un front menaçant.

II

Voyez cette horde perfide
Souillée des plus noirs attentats,
Préparer le fer homicide
Qui doit vous donner le trépas.
Imprudente et douce innocence,
Tu pardonnes à tes bourreaux ;
Tremble, pour prix de ta clémence
Tu vas périr sous leurs couteaux.

III

France, frémis, tu vas apprendre
A quels maîtres tu t'es donnée ;
Du sang qu'ils vont encore répandre
Tu verras la terre effrayée.
Monstres de Rome et de Mycène,
Ne nous vantez plus vos forfaits :
Les tyrans des bords de la Seine
Ont surpassé tous vos excès.

IV

Et toi nocher des rives sombres,
Prépare-toi, sans t'effrayer,
A passer la foule des ombres
Que ces tigres vont t'envoyer.
Bientôt les fils, pleurant leurs pères,
Tomberont sous les mêmes coups :
Le frère immolé près du frère
Portera l'effroi parmi nous.

V

Que dis-je? Au transport qui m'anime
Qu'ils tremblent ces vils assassins,
Et, s'il faut être leur victime,
Mourons en leur perçant le sein.
O toi, dont l'exemple m'enflamme,
Viens, Charlotte, affermir mon bras ;
Viens, et grave au fond de mon âme
L'arrêt de mort des scélérats.

Spectacles. — Le théâtre du Vaudeville est toujours la réunion des Chouans et des femmes publiques; pendant qu'on joue, ils font force applications; dans les entr'actes, ils circulent dans les corridors, se forment en colloques et parlent hautement contre le gouvernement, se répandent en injures contre tous les républicains marquants et fredonnent le *Réveil du peuple*. Hier des couplets prêtant à des allusions ont été applaudis à outrance par eux.

Places publiques. — On a aperçu, dans différents endroits, des affiches manuscrites qui avaient en tête ces mots : *Vive le Roi! et au f..... la République!* Ils (*sic*) ont été pareillement écrits aux

Champs-Élysées sur la neige, ce qui détermina beaucoup de passants à s'arrêter, et plusieurs d'entre eux applaudirent à cette idée et joignirent à la suite d'autres épigrammes en ce sens. Un patriote voulut faire entendre sa voix : il fut accusé de terrorisme et n'eut que le temps de se sauver. — On voit avec indignation une grande partie des femmes des marchés animées d'un esprit contre-révolutionnaire; il paraît certain que les royalistes ont des agents qui se répandent dans les halles et marchés pour y attiser les haines contre le gouvernement et le Directoire. — On voit aussi un nombre infini de voyageurs sur les routes qui aboutissent à Paris, qui paraissent très suspects. Les plus clairvoyants présument qu'il y a une correspondance très active entre les royalistes des départements et ceux de Paris. — Les cadenettes, les collets noirs et verts reparaissent de nouveau.

Habitants. — On a fait hier l'ouverture d'un concert à la maison Wentel, rue de l'Échiquier. On payait 1000 livres d'entrée; à la suite de ce concert il y a bal. Les honnêtes gens *à ton*, à bonne compagnie, en faisaient les honneurs et l'ornement. Beaucoup de *barbets* et de *cotins*, beaucoup de panaches blancs formant la fleur de lys, mais surtout beaucoup de couronnes de fleurs vertes et citron. On y chanta le nouveau *Réveil du peuple*, inséré dans le journal dont il est parlé plus haut. Ce concert n'a été érigé que pour dédommager les artistes du théâtre Feydeau, que l'on plaint bien sincèrement des persécutions dont ils sont l'objet de la part des cinq tyrans. Ce sont là les doléances de ces messieurs. — Hier on a fait retirer de certaines barrières la garde qui y était, de sorte que tout le monde y passe très librement. — La femme du général commandant actuel de Strasbourg est à Paris; on assure qu'elle y est pour solliciter la radiation de son père émigré et rentré. Elle est sur le point de l'obtenir. On assure que, maîtresse du général Pichegru, elle intrigue pour lui faire obtenir une ambassade. — Les prêtres réfractaires, qui se rassemblaient naguère dans l'église Saint-André, se rassemblent maintenant dans la rue du Battoir, où ils baptisent et marient.

Militaires. — L'esprit des militaires, malgré les tentatives des royalistes, reste toujours assez bon.

Étrangers. — L'arrêté sur les étrangers n'a pas produit tout l'effet que le Directoire en attendait; ils restent toujours à Paris dans une parfaite sécurité et ne font seulement que changer de domicile.

MARNÉ.

(Arch. nat., AF IV, 1473.)

DXCIV

21 VENTOSE AN IV (11 MARS 1796).

Rapport du bureau central du 22 ventose.

Esprit public. — Les rapports de ce jour présentent toujours la même physionomie ; les plaintes, consolation des hommes souffrants, semblent être dégénérées en habitude chez tout le monde, même chez ceux qui ne souffrent pas. L'esprit des groupes est toujours exaspéré contre les marchands, l'agioteur, etc. ; toujours un désir prononcé de voir prendre des mesures, fussent-elles terribles, pour redonner crédit aux assignats. Une taxe générale ou la paix, tels sont les désirs que suggèrent aux indigents leurs privations de toute espèce. On sent combien une pareille disposition des esprits pourrait être favorable aux projets de la malveillance. — Si l'esprit des cafés est loin de ce caractère d'exaspération, la malveillance, plus adroite, s'y présente sous d'autres formes ; on disait hier, au café de Valois, que nous étions hors d'état de soutenir la campagne prochaine, n'ayant ni cavalerie, ni discipline, et nos armées se fondant par la désertion. — La résolution qui ordonne la vente des domaines nationaux achetables à trente capitaux pour un a paru satisfaire beaucoup de citoyens.

L'audace de cinq ou six voleurs, exposés hier sur le tabouret, leurs cris moqueurs et insulteurs, provoquaient de la part du public des réflexions qui n'étaient pas à l'avantage des sentiments philanthropiques qui paraissaient avoir dicté le code pénal. — Il résulte de deux rapports que l'on se plaint de l'entourage du Directoire et des ministres. — Un rassemblement qui a eu lieu décadi dernier, dans la maison du Musée, rue de Thionville, maison du ci-devant club des Cordeliers, avait excité l'attention du Bureau central. Deux rapports contradictoires lui sont faits : l'un annonce que c'est une assemblée de fournisseurs du gouvernement, à l'effet de se concerter sur les rescriptions qu'ils sont obligés de recevoir ; un autre rapport annonce que c'est une assemblée de créanciers du citoyen Tholozé. Les inspecteurs sont chargés de vérifier définitivement le fait.

Spectacles. — Rien de contraire à l'ordre public ; toujours des allusions, mais elles ne sont saisies qu'avec froideur ; il faut aussi convenir qu'il en est de même à l'égard des chants civiques, qui ne sont

pas écoutés avec le calme et l'intérêt qu'ils méritent. Il serait à désirer que de nouvelles productions en ce genre vinssent réveiller l'attention des spectateurs. Dans l'opéra des *Sabines*, joué hier au théâtre de Louvois, on a saisi ce passage : « Un jour viendra que les peuples reviendront de leurs erreurs. »

Surveillance. — ..... Beaucoup de prêtres donnent les ordres à de nouveaux prêtres au nom de leurs évêques, et disent la messe dans différentes églises. On désigne celle des Capucins, Chaussée-d'Antin, et Saint-Chaumont, rue Denis, pour être de ce nombre. — Plusieurs marchands de ferraille, de dessus les quais, ont chez eux des pistolets d'arçon qu'ils vendent au premier venu.

Commerce. Pain. — Le nombre des citoyens qui, aux termes des derniers règlements, ne devaient plus avoir part aux distributions de pain, se trouvant très considérable sur la section de Bondy, le retrait qui leur a été fait de leurs cartes y excite beaucoup de fermentation.....

Grenier au sel. — Le désordre était à son comble au grenier à sel, et, depuis le commencement jusqu'à la fin de la distribution, il a été impossible de contenir le public qui s'y portait en foule.....

MAISONCELLE.

(Arch. nat., BB^3 84, et F^{1c} III, Seine, 18.)

RAPPORT DE LA POLICE SECRÈTE DU 21 VENTOSE.

Esprit public. — La malveillance continue toujours à exercer son empire, à répandre ses maximes empoisonnées, à intimider le peuple, auquel elle exagère ses privations, sa misère, en lui offrant par perspective des maux plus grands encore. Ce système ennemi, qui lui présente son état sans espérance d'un meilleur, est donc par les royalistes employé, et l'impunité serait le prix de tant d'efforts, dont le but est l'anéantissement [de la République?] et l'érection d'une nouvelle tyrannie. Enfin, ce qui rend incontestable la preuve évidente que le poison de la contre-révolution circule avec rapidité dans les veines du corps politique, c'est l'avis qui nous parvient journellement de plusieurs communes environnantes, par des patriotes dignes de foi, animés seulement du plus pur patriotisme : « Les prêtres réfractaires, disent-ils, soufflent avec succès l'esprit de contre-révolution et sont secondés par des hommes en place, qui, étant à Paris lors du mois de vendémiaire, excitèrent les rebelles à marcher contre la Convention. On cite particulièrement le nommé Valuet, fameux

Chouan, qui, s'étant fait nommer président à l'assemblée primaire, fit, par son influence, protester contre les décrets des 5 et 13 brumaire et contre la Constitution, proscrivit même les patriotes *froids*, sous la dénomination de *terroristes*, de sorte que cette Assemblée se trouvait réduite, à peu près, à quatre-vingts citoyens délibérants. Eh bien! ce Valuet est agent près le canton de Livry, district de Gonesse, et a pour acolyte un nommé Richemann, animé du même esprit; il fit passer de l'argent à son beau-frère, émigré, et, le 13 vendémiaire, disait dans un discours, ayant le fusil sur l'épaule : « Citoyens, si ce rassemblement de brigands qu'on appelle Convention venait à triompher sur les honnêtes gens, j'irais, fuyant cette terre malheureuse, dans le fond d'une forêt, gémir sur les désastres de la France, etc. » Dans ce même canton, il vient d'arriver une femme d'émigré, et émigrée elle-même, nommée Dalmas, épouse d'un ancien piqueur : elle correspond et envoie des fonds à son mari; son protecteur est le susdit Valuet, aussi protecteur des jeunes gens de la première réquisition qui abondent en ce canton. »

Spectacles. — Aux Italiens, lorsqu'on chanta les airs patriotiques, un jeune homme, entouré d'une quarantaine de ses camarades, se mit à crier : *A bas le serment républicain!* et d'autres insultes de ce genre. Quelques patriotes ont intervenu en vain : ce drôle était trop bien accompagné. Les autres spectacles, eu égard à la décade, se trouvaient trop bien garnis de patriotes, de sorte qu'il ne s'y est passé rien de remarquable.

Places publiques. — Le fanatisme soumet journellement un nombre incalculable de personnes à son empire pernicieux. Partout les prêtres s'introduisent ou se réunissent. Une chapelle existe, au faubourg Honoré, dans un ci-devant couvent (la Conception) : on y prie pour le roi, et on invoque la puissance de Dieu pour anéantir le gouvernement, qui, y dit-on, pèse horriblement sur la France. Voici quelques phrases d'un sermon qui fut prononcé, à huis clos, au milieu des fanatiques qui s'y rendent : « Vous voyez, mes chers frères, que la malédiction d'un Dieu justement irrité pèse sur la France depuis l'assassinat de Louis XVI; que Dieu, par sa toute-puissance, fit armer tous les peuples de la terre contre une nation qui méconnaît son Dieu, sa religion et ses rois, etc. » — Les agioteurs, poursuivis dans un lieu, se rassemblent dans un autre; maintenant celui qu'ils ont choisi est le boulevard Italien, où ils exercent leur brigandage sans difficulté.

Habitants. — On assure qu'il se colporte, de maison en maison, un libelle atroce contre les citoyens Barras, Carnot et Merlin; on est à la

poursuite d'un exemplaire de ce libelle. On a des données que nombre de royalistes sont en active surveillance contre les patriotes connus et correspondent avec des émigrés qui sont en Suisse, à qui ils les indiquent.

Marné.

(Arch. nat., AF iv, 1473.)

DXCV

22 VENTOSE AN IV (12 MARS 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 23 VENTOSE.

Esprit public. — Des mécontentements, des plaintes, des injures, tel est malheureusement le tableau que présentent les rapports de ce jour. L'affiche du Bureau central, relative à la taxe de la viande, a été encore une occasion de calomnies et d'injures contre le gouvernement. — Nous remarquons, depuis quelques jours, une calomnie qu'on paraît affecter de répandre dans le public; on rapporte que plusieurs représentants, loin de le punir, font eux-mêmes l'agiotage. — Des orateurs de groupes vont jusqu'à redemander le retour de la Terreur pour tous marchands-fermiers qui refuseraient l'assignat. — Il y a tout lieu de craindre que le retirement des cartes de pain aux ouvriers n'occasionne, s'il avait lieu, des mouvements très dangereux; on a entendu dire qu'ils n'étaient pas d'humeur à se laisser mourir de faim au milieu de l'abondance. — Le Bureau central a donné des ordres pour faire disparaître une affiche anonyme intitulée : *Pitt à ses correspondants de Paris.* Il a adressé au ministre de la police un exemplaire de cette affiche, qui contient l'apologie de la Banque, et qui désigne comme agents de Pitt les personnes qui ont combattu ce projet. — Le Bureau central a acquis la certitude que l'assemblée qui a eu lieu décadi dernier, maison du Musée, rue de Thionville, était composée des créanciers de Tholozé, qui doivent encore s'y réunir le 30 de ce mois. — On a remarqué avec satisfaction que la plupart des femmes du peuple commencent à reprendre la cocarde.

Spectacles. — Toujours des allusions, mais rien d'extraordinaire. Hier, au théâtre de la République, un citoyen voulait faire arrêter un homme qu'il accusait d'être l'un des égorgeurs de Lyon; mais, pendant qu'il était allé chercher la garde, le quidam s'est évadé.

Surveillance. — ..... Il existe un café dans la grande rue du

faubourg Antoine, vis-à-vis celle Bernard, qui est dénoncé à la police comme servant de rendez-vous à beaucoup d'agioteurs qui insultent à la misère publique; ils achètent les effets des malheureux, qu'ils revendent dans les environs de Paris; des préposés y sont envoyés pour s'assurer de la vérité, en faire rapport, et mettre le Bureau central à même de dénoncer ce lieu au juge de paix de l'arrondissement.

Commerce. Pain. — Le public voit d'un œil mécontent les boulangers vendre du pain à différents prix; il les accuse, à cette occasion, de travailler la farine du gouvernement. On ne cesse de les surveiller. Les citoyens sont chargés de faire des visites chez les boulangers et constater les contraventions.....

Viande. — La veuve Dimanche, bouchère, rue des Marmousets, déclare que le Comité de bienfaisance de la section de la Cité commet beaucoup d'abus dans la délivrance des bons de viande, en ce qu'il fait jouir de cette faveur un grand nombre de gens aisés. Écrit à la municipalité de cet arrondissement que plusieurs plaintes semblables ont été faites au Bureau central.....

MAISONCELLE.

(Arch. nat., BB³ 84, et F¹ᶜ III, Seine, 18.)

RAPPORT DE LA POLICE SECRÈTE DU 22 VENTOSE.

Esprit public. — Les moyens mis en pratique par nos ennemis changent selon les circonstances, en atteignant toujours au même but. Exagérer les maux du peuple devient un langage trop général pour s'y borner. Les amateurs de l'ancien régime ont une arme plus sûre et plus persuasive, et paraissent s'en servir avec succès. Commenter les lois selon leurs intérêts ou leurs passions, prouver combien est extravagant celui qui s'attache au gouvernement dont l'absurdité, disent-ils, l'incohérence, se démontrent évidemment, à mesure qu'il semble s'affermir; tout ce qui est émané de lui tombe en désuétude; la monnaie républicaine [est] sans valeur; les objets nécessaires à l'existence du peuple s'enfouissent dès qu'on parle au nom de la République; chacun tremble pour sa fortune, pour sa liberté personnelle et pour sa vie. Une République, continuent les perfides, est une source de factions qui s'entre-déchirent; les familles se divisent, les vertus politiques et privées font place à la corruption, les scélérats s'élèvent, et les honnêtes gens se cachent à tous les yeux; au lieu que, sous une monarchie, nécessairement tout marche

ensemble, chacun est à sa place, chacun connaît ses devoirs, et l'unité devient parfaite.

Enfin les royalistes portent tous leurs soins à pénétrer le peuple de ce raisonnement sophistique, en s'appuyant sur l'impunité qui fait leur garantie. Leurs agents circulent dans toutes les classes du peuple, et annoncent que le gouvernement est au moment d'être culbuté, puisqu'il n'a pas l'opinion pour lui, qu'il n'a pas d'argent, aucun moyen d'une juste répartion (*sic*) des denrées, point d'approvisionnements, et assurent avec audace que les rescriptions ne seront pas remboursées au 1er germinal, que d'ailleurs on ne peut pas compter sur un gouvernement sans foi, sans crédit, et sans moyens, etc. Telle est la disposition de l'esprit public, tels sont les progrès que fait la corruption, progrès qui ne laissent pas le patriote sans inquiétude sur les événements que préparent et le royalisme et le fanatisme en fureur.

Spectacles. — Les spectacles n'ont offert rien de remarquable; toujours mêmes applications de la part des Chouans.

Places publiques. — Dans les marchés, les paysans commencent à refuser, en échange de leurs denrées, les assignats; ils ne reconnaissent, pour ainsi dire, que le numéraire, ou autres objets équivalents. Et l'esprit qui y anime les marchands est on ne peut plus contre-révolutionnaire, de sorte qu'on n'y peut prononcer le mot de république sans être invectivé d'une manière révoltante.— L'agiotage se fait toujours au Palais-Égalité, et on y voit un grand nombre de militaires exerçant ce vil métier. — Depuis quelques jours, on voit les Chouans se rassembler en grand nombre au boulevard de la Vendée (Italiens); là on y voit briller ces messieurs en habit carré, cravate verte et en cadenettes.

Habitants. — Rue Neuve-Saint-Roch demeure un certain abbé Aubert, prêtre réfractaire, qui dit tous les jours sa messe dans les maisons particulières, et y propage, autant qu'il est en lui, sa morale pernicieuse. Un certain nombre de réfractaires disent aussi leur messe et confessent dans une maison particulière, située rue des Blancs-Manteaux. Les ci-devant Billiettes est (*sic*) aussi un rendez-vous de réfractaires et de fanatiques.

MARNÉ [1].

(Arch. nat., AF IV, 1473.)

1. Sur une feuille jointe à ce rapport, il y a des renseignements détaillés sur l'Anglais Poter, que le Directoire croit être un agent de Pitt. Voir plus haut, p. 31 et 32, la fin du rapport de la police secrète du 17 ventôse.

DXCVI

23 VENTOSE AN IV (13 MARS 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 24 VENTOSE.

Esprit public. — Malgré les plaintes habituelles, l'esprit public semble avoir pris une direction plus heureuse; l'un des principaux motifs du mécontentement des ouvriers, c'est l'inquiétude sur les cartes de pain; on ferait bientôt évanouir tous leurs chagrins en les rassurant sur ce point. — Paris présentait hier une face plus riante; les promenades étaient richement couvertes; il s'était formé, dans les Champs-Élysées, plusieurs danses où l'on se divertissait d'abondance de cœur; il est vrai que c'était hier dimanche; mais, si l'oubli du nouveau calendrier affligeait le républicain philosophe, il lui suggérait du moins cette idée consolante : il est encore beaucoup de gens heureux. — Le reproche de mollesse envers les agioteurs, les marchands, est le refrain ordinaire contre le gouvernement; on disait hier dans une guinguette : « Ce sont les mangeurs de fromage mol qui ont réduit l'assignat à l'état où il est maintenant. » On ne peut dissimuler que le peuple est fortement prononcé pour l'adoption des mesures rigoureuses contre l'agiotage et la cupidité. — On remarque que la poudre à tirer est extrêmement recherchée par les hommes de tous les partis; serait-ce inquiétude, ou projets hostiles ?

Ordre public. — Il a été un moment troublé sur le quai Voltaire; vers les six heures un quart, des enfants avaient tiré deux ou trois coups de canon de pistolet monté sur un affût; l'explosion avait été entendue jusque dans les Tuileries, et, dans un instant, le quai s'est trouvé couvert de citoyens, attirés par le bruit. Deux de ces enfants ont été conduits chez le commissaire de police, à qui ils ont déclaré que c'était un soldat qui leur avait vendu des cartouches.

Finances. — La nouvelle loi sur l'emprunt forcé trouve beaucoup d'approbateurs; on en trouve juste la répression des hommes qui veulent conserver par le mensonge ce qu'ils ont acquis par la mauvaise foi. On débite un mauvais lazzi sur l'adoption des mandats : « La fabrication des mandats, dit-on, ne sera pas aux Capucins, mais aux Petits-Pères, près la rue Vide-Gousset. »

Spectacles.— Ils ont été pleins et n'ont fourni que deux applications

dignes de remarque. Au théâtre de la République, on a vivement applaudi ce vers d'*Othello* :

Et les bourreaux sont prêts, quand le soupçon commence.

On remarque que les habitués du théâtre Feydeau affluent à ce théâtre, et que les chants civiques y sont écoutés avec froideur. — Au théâtre de Louvois, on a de même saisi ce passage : « Je respecte toujours la loi, quand elle est bonne, et mise à exécution par des gens probes et polis. »

Surveillance. — Le curé de Saint-Médard, prévenu de fanatiser les esprits, sous prétexte d'offrir ses secours aux indigents, a été arrêté en vertu d'un mandat du juge de paix de la section du Panthéon.....

Commerce. Pain. — Il se rencontre toujours aux portes des boulangers quelques citoyennes qui se plaignent sans cesse, accusant le gouvernement de n'avoir aucun égard aux maux qu'elles endurent; d'autres manifestent encore les mêmes craintes que ci-devant sur la suppression des cartes. Cependant on peut annoncer que les distributions de pain sont le plus généralement très paisibles.

Marchés. — ..... On se plaint amèrement de ce que plusieurs marchands se permettent de refuser la nouvelle monnaie républicaine, ou ne la reçoivent qu'à un taux bien au-dessous de sa valeur. Des ordres ont été donnés pour la surveillance de ces marchands.....

MAISONCELLE.

(Arch. nat., BB³ 84, et F¹ᶜ III, Seine, 18.)

RAPPORT DE LA POLICE SECRÈTE DU 23 VENTOSE.

Esprit public. — Le fanatisme, d'accord avec le royalisme, se propage sourdement; de nombreux prosélytes attirent dans les souterrains éloignés de la surveillance une quantité de dupes, qu'ils endoctrinent à leur aise, afin d'en faire dans la suite de zélés défenseurs de la religion et du trône; et dans leurs sermons, dans leurs confessions sacrilèges, arment leur cœur et leurs bras contre les républicains qu'ils redoutent. Il y a quelques jours, une femme alla chercher un confesseur au ci-devant couvent de la Conception, sis rue Faubourg-Honoré; un prêtre l'admit à son redoutable tribunal; ses premières questions furent : « Êtes-vous patriote? Êtes-vous amie de la Révolution? » Cette femme, interdite, répondit qu'elle ne se mêlait de rien, de sorte que ce prêtre contre-révolutionnaire lui fit un tableau horrible des malheurs qui menaçaient les persécuteurs du culte de Dieu, ceux qui ont renversé le trône et l'autel, et qui ont méconnu toutes

les lois divines et humaines, [disant] que ceux qui ont directement ou indirectement servi la Révolution, ou qui sont restés froids spectateurs de tant de forfaits, étaient considérés comme complices, s'ils n'effaçaient par des actions éclatantes l'opprobre dont ils s'étaient longtemps couverts par leur indifférence coupable. D'un autre côté, des malveillants, sans doute à la solde des royalistes, toujours actifs à calomnier les opérations du gouvernement, répandaient hier que, non seulement les assignats et l'argent allaient nous manquer à la fois, qu'il n'y avait pas en France de quoi nous nourrir un mois, et qu'au lieu de faire trembler les rois comme nous le promettions naguère, nous serions obligés de nous mettre à leurs genoux, non seulement pour avoir du pain, mais encore pour les supplier de nous en donner un (*sic*), quel qu'il soit; on ajoutait qu'il était tout prêt, que c'était chose convenue, qu'il fallait bien que le Directoire abandonnât la place, ne la pouvant plus conserver.

Spectacles. — Hier, au Vaudeville, on jouait une pièce : *Le Propriétaire et le Fermier;* dans différents passages, on paraît justifier l'émigration ; cette nuance a été saisie par les Chouans, qui ont applaudi avec des trépignements qui manifestaient leur joie féroce.

Places publiques. — On assure qu'il y a une quantité de gens qui achètent la monnaie républicaine, qui la convertissent en lingots. — Dans les marchés on n'y peut acheter de denrées, pour ainsi dire, qu'en numéraire. — Le bal de la maison d'Aligre, rue d'Orléans-Honoré, est toujours la réunion immédiate des Chouans; ils y tiennent les propos les plus incendiaires et y affectent le luxe le plus insolent. Ce bal, ou plutôt cette orgie, dura hier, contre tous les règlements de police, jusqu'à trois heures du matin, et pour y être admis il faut être présenté par un sociétaire qui, au préalable, répond de vos principes. On assure que le commissaire de police de cet arrondissement, très complaisant, les avertit d'avance, lorsqu'il a l'ordre d'y aller faire des visites. — Hier, un groupe d'ouvriers, près le théâtre Nicolet, parlait ouvertement contre la République; on a observé qu'ils n'étaient que l'écho de quelques hommes qui les faisaient agir. — Il paraît une affiche qui a pour titre : *Pitt à ses correspondants de Paris*, relative aux opérations de finances; et une autre en réponse à celle intitulée : *Soldat, arrête et lis!* toutes deux en faveur du gouvernement.

Habitants. — Aujourd'hui, dans une maison particulière, rue du Battoir, n° 5, on disait des messes; il y avait à la porte une grande quantité de fanatiques qui y étaient en queue pour attendre leur tour.

On assure que ce sont les mêmes prêtres réfractaires qui officiaient à la ci-devant église Saint-André.

Militaires. — On voit toujours une grande quantité de militaires isolés de leurs corps, cachés sous l'habit de Chouans et fréquentant les bals, les sociétés suspectes. Et on voit aussi des jeunes gens de la première réquisition sous l'habit militaire, afin de se soustraire à la surveillance qui s'exerce contre eux.

Étrangers. — L'insuffisance des lois sur les étrangers, ou plutôt leur inexécution, leur donne une telle impunité que les patriotes voient [cela] avec peine. On reconnaît dans ces étrangers une quantité de contre-révolutionnaires, qui forment une armée débandée de la coalition, qu'on ne saurait distinguer au milieu de la nombreuse population qui existe à Paris.

MARNÉ [1].

(Arch. nat., AF IV, 1473.)

JOURNAUX.

Courrier républicain du 24 ventôse : « *Du 23 ventôse.* Les patriotes exclusifs, qui s'intitulent aujourd'hui les patriotes de 92, se réunissent partout où ils peuvent ; tantôt c'est au faubourg Germain, tantôt au faubourg Saint-Antoine, au faubourg Saint-Louis, au faubourg Saint-Honoré, mais surtout dans les quartiers où la classe ignorante abonde davantage et est par conséquent plus facile à séduire. Parmi les meneurs, on distingue Félix Le Peletier de Saint-Fargeau, qu'on accuse des actes séditieux les plus graves. Celui-là penserait encore comme son frère, à qui l'on a entendu dire un jour chez le

1. A ce rapport est jointe la pièce suivante : « *Paris, le 23 ventôse, 4e année* Marné au citoyen Botot (secrétaire de Barras). Ci-joint une nouvelle brochure, qui me parait un nouvel ouvrage du royalisme pour en accuser les patriotes. Le troisième numéro de l'*Éclaireur* a paru hier ; mais, comme vous verrez par la note ci-jointe d'un de mes employés, il est très difficile à avoir ; j'espère pourtant de pouvoir l'envoyer demain. Un patriote connu, nommé Haussmann, frère de l'ex-député, avec lequel je dînais hier chez le citoyen Daudibert-Caille, m'assura que le nouveau ministre de la guerre était intéressé, par voie tierce, dans toutes les entreprises et fournitures pour le compte de la République ; il me fit même espérer d'en avoir sous peu de jours des preuves matérielles. On a oublié de vous joindre la note d'un de mes employés, qui parle du citoyen Barras ; je l'envoie aujourd'hui : vous verrez que c'est aussi un homme précieux pour la police. Le *Messager du Soir* d'avant-hier m'arrange de la belle manière en me traitant de chef d'une police de terroristes : c'est parce qu'un de mes employés, Trinchard, est celui qui en a arrêté le rédacteur, M. Langlois. Salut et fraternité, MARNÉ. » — La brochure jointe à cette lettre est intitulée : *A tous les Français, sur la clôture, par arrêté, des réunions de citoyens*, s. l. n. d., in-8 de 7 pages. On y fait l'éloge de la Constitution de 1793. — Les *notes* annoncées dans la lettre de Marné n'y sont pas jointes. — Quant à l'article du *Messager du Soir* le concernant, je n'ai rien trouvé de semblable dans ce journal. (Bibl. nat., Lc 2/682, in-4.)

ci-devant duc d'Orléans et dans plusieurs autres sociétés : « Quand on a 600,000 livres de rente, il faut être à Coblentz ou au faîte de la Montagne. » Félix Le Peletier, outre sa fortune particulière, est dépositaire de l'immense fortune de sa nièce. Il faut convenir que Félix Le Peletier est un drôle de sans-culotte. Un autre meneur des exclusifs est M. le chevalier d'Antonelle, autrefois membre d'une société littéraire à Arles, où l'on ne pouvait être admis qu'en produisant des titres de noblesse ; en 1793, l'un des jurés assassins qui ont égorgé les vingt-deux députés, et ensuite Duclos Dufresnay, le père des pauvres de sa section. Ces deux messieurs se sont partagé leur rôle. Antonelle attaque les actes du Directoire dans le *Journal des Hommes libres,* et Félix Le Peletier harangue les séditieux, les anime, arrache des assassins à la justice, sous le voile de l'amnistie, etc., etc. Qu'on y prenne garde : pendant tout le cours de la Révolution, c'est particulièrement sur les nobles et les prêtres qu'on a frappé, et c'est presque toujours des nobles et des prêtres qui ont excité les mouvements qui ont donné le signal du massacre. Par quelle fatalité ont-ils toujours été à la tête de toutes les séditions ? Pourquoi ? Craignant d'être tués, ils se sont faits tueurs. »

DXCVII

24 VENTOSE AN IV (14 MARS 1796).

Rapport du bureau central du 25 ventose.

Esprit public. — Le beau temps, les mesures que le gouvernement prend pour améliorer le sort des hommes souffrants semblent avoir calmé leurs inquiétudes et leurs plaintes ; en général, l'espérance commence à renaître dans les cœurs. — L'arrêté du Directoire, relatif aux propriétaires et principaux locataires qui refusent de louer leurs maisons, a été accueilli par la classe indigente avec des marques non équivoques de satisfaction [1]. — Les promenades publiques étaient hier peuplées de femmes richement parées. — Vers les six heures du soir, il s'est formé, sur le Pont-au-Change, à la porte Martin et dans

1. Le 23 ventôse an IV, le Directoire exécutif arrêta, entre autres mesures : « Toutes les maisons en partie habitables des maisons trouvées sans locataires, étant censées occupées par les propriétaires ou principaux locataires, seront cotisées au rôle de la taxe somptuaire, à la charge des propriétaires et principaux locataires, pour toutes les cheminées dans l'ordre successif établi par l'article 5 de la loi du 7 thermidor, et en vue de celles des appartements occupés de fait par les propriétaires ou principaux locataires, lesquelles serviront alors pour indiquer le taux de l'imposition des autres. — Cette taxe sera indépendante et sans préjudice de celle à laquelle les locataires congédiés ou sortis auraient pu être imposés, et dont les propriétaires et principaux locataires sont responsables. »

d'autres lieux, des groupes paraissant composés d'ouvriers et indigents; des propos injurieux contre le gouvernement y étaient tenus; on l'accusait de faiblesse envers les sangsues du peuple. « Mettre la terreur à l'ordre du jour pour l'exécution des lois », cette proposition est jetée en avant parmi les politiques et habitués des cafés de la Maison-Égalité. — Les marchands de pain, qui couvrent la place du Palais-Égalité, y dansent l'après-midi. Cette conduite de leur part paraît aigrir les témoins qui se disent : « C'est nous qui payons les violons. »

Finances. — Le message du Directoire relatif aux mandats a été vu avec plaisir [1] ; beaucoup de personnes désirent son entière exécution. — On attend, on espère, on se plaint; si pendant ce temps la rentrée de l'emprunt forcé pouvait redonner du crédit aux assignats, plus de plaintes ni de malheurs.

Spectacles. — Toujours de la froideur pendant le récit des chants civiques. L'hymne du citoyen Grammont a cependant été applaudi au théâtre de la République. — La bonhomie avait souri à ce passage de la pièce de *Turcaret*, jouée hier à ce théâtre : « Il se laisse mener comme un Parisien. » Bientôt les gens de haut parage se sont emparés de l'application en applaudissant jusqu'à six fois de suite. — L'un des principaux auteurs des huées avec lesquelles l'hymne des Marseillais fut reçu hier, au théâtre du Vaudeville est le nommé Mercier, âgé de seize ans; il a été arrêté et envoyé devant le juge de paix.

Surveillance. — La Maison-Égalité est le cloaque, non pas seulement de Paris, mais encore de toute la République. Les fripons de toute espèce y fourmillent; les femmes prostituées y sont d'une impudence qu'on ne peut peindre. Hier encore, vers les deux heures après midi, elles y raccrochaient publiquement. — Le nommé Marchena, évadé des mains des inspecteurs, et contre lequel il existe un arrêté du Directoire exécutif pour le faire sortir du territoire de la République, a été arrêté et conduit au Bureau central..... La femme Gauthier, prévenue de correspondance avec les émigrés, a été arrêtée et conduite au Plessis......

Commerce. Pain. — Rien de particulier aux distributions des boulangers. Seulement on entend à leurs portes bien des citoyennes se récrier sur la suppression des cartes, en disant que les marchands en profiteront encore pour augmenter leurs marchandises.

Viande. — La taxe de la viande n'est suivie par aucun des bouchers de la section de la Cité. Comme ils ont acheté pour la plupart

1. On trouvera ce message dans le *Rédacteur* du 23 ventôse.

des bestiaux de première qualité, ils la vendent sans prix fixe, et les indigents qui se présentent avec des bons n'obtiennent pas les meilleurs morceaux.....

MAISONCELLE.

(Arch. nat., BB[3] 84, et F[1c] III, Seine, 18.)

RAPPORT DE LA POLICE SECRÈTE DU 24 VENTOSE.

Esprit public. — Le monstrueux royalisme et le sanguinaire fanatisme font toujours des progrès rapides, et, maîtres de l'esprit public, le dirigent continuellement vers la source empoisonnée des préjugés destructibles qui fondent l'espoir de leurs partisans déhontés. Hier dimanche, les *ministres du Seigneur* ont tonné, dans la chaire de mensonge d'où ils répandent les sophismes, afin de disposer les consciences et les préparer à ce qu'ils appellent *la conversion.* A en juger par leurs efforts et leurs succès, [il est à croire] que bientôt il ne restera d'attachés aux principes purs de la liberté, de l'égalité et de la raison, que les plus ardents républicains, qui, abandonnés du peuple, ne pourront plus soutenir la colonne de la République, prête à s'écrouler sous les coups des méchants.

Spectacles. — Les royalistes, par le sentiment d'hypocrisie sans doute, s'abstiennent d'aller au spectacle, les fêtes et dimanches, et abandonnent le champ de bataille aux patriotes, de sorte qu'hier les applications furent en faveur du gouvernement, excepté le Vaudeville, où plusieurs coups de sifflet se firent entendre aux chants républicains.

Places publiques. — Un grand nombre de royalistes se sont assemblés à la *petite Vendée* (boulevard Italien), y formèrent plusieurs colloques; là, on discutait sur les différents journaux, particulièrement sur la feuille intitulée *le Thermomètre de la République,* qui, disait-on, donnait très adroitement au gouvernement l'éveil sur les terroristes, en lui annonçant que les derniers voulaient en égorger les membres, etc. « Fixant ainsi l'attention du Directoire, disait un de ces Chouans, nous pourrons agir plus conséquemment. » On y a remarqué beaucoup de commis des administrations, et particulièrement le directeur de la comptabilité de la Trésorerie, qui se promenait avec les Chouans les plus connus, bras dessus, bras dessous.

Un officier d'infanterie passait hier sur la place de la Révolution, et, regardant la statue de la Liberté, dit très haut : « Voilà l'opprobre du genre humain », ce qui fut vivement applaudi par ceux qui se promenaient.

On assure qu'il vient d'être fait une proclamation dans quelques villages du département de Seine-et-Oise, qui invite les habitants à se tenir sur leurs gardes, que les Chouans de la Vendée étaient près d'arriver, mais que cette nouvelle avait été accueillie avec plaisir par beaucoup d'habitants, bien décidés à s'y réunir. On assure de même que la troupe qui est à Versailles est on ne peut plus chouanisée, ce qui annonce de sinistres présages.

Habitants. — A Nancy, il y a un rassemblement de contre-révolutionnaires chez un riche Anglais, où l'on chante: *O Richard! O mon Roi!* etc., et l'on y donne des fêtes très suspectes. Il y a un bal, toutes les fêtes et dimanches, rue Saint-André-des-Arts, n° 82, où se réunissent des royalistes suspects. — On renouvelle l'avis qu'il y a des rassemblements et des clubs *Anglo-Pitt*, qui se forment dans les campagnes environnantes, et surtout à Chantilly, Sarcelles, Villiers-le-Bel et Gonesse.

MARNÉ.

(Arch. nat., AF IV, 1473.)

DXCVIII

25 VENTOSE AN IV (15 MARS 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 26 VENTOSE.

Esprit public. — La continuité du beau temps, les on-dit répandus dans le public sur la continuation des cartes de pain, l'arrêté du Directoire relatif aux propriétaires des maisons, les efforts du gouvernement pour la restauration des finances, tout semble avoir versé dans l'âme des hommes souffrants les consolations de l'espérance. Des propos alarmants sont cependant tenus dans les groupes; un rapport nous annonce qu'on continue d'y parler avec enthousiasme du règne de la Terreur, et qu'on accuse toujours, d'un autre côté, le gouvernement de faiblesse. Ce même rapport annonce qu'on trouve beaucoup d'individus qui disent qu'il faut faire la paix et rendre les pays conquis. — L'arrêté du Directoire exécutif relatif à la fête de la Jeunesse [1], en ordonnant l'inscription civique et l'armement des

1. Cet arrêté du Directoire, précédé d'un long préambule, que nous ne reproduisons pas, en date du 19 ventôse an IV, est ainsi conçu : « I. Dans toutes les municipalités de la République, une fête de la Jeunesse sera célébrée le 10 germinal. — II. Les administrations municipales sont chargées des dispositions à faire

jeunes citoyens, a donné lieu à l'erreur, à la malveillance ; on publie que les jeunes gens de seize à dix-huit ans vont être mis en réquisition par le Directoire. — La surveillance du lundi, jour observé par un trop grand nombre d'ouvriers du faubourg Marceau, donne pour résultat que les prêtres obtiennent sur les esprits faibles des succès qui pourraient devenir dangereux pour la liberté ; on a remarqué que quelques ouvriers ont du numéraire. — On publie que Mayenne est pris, que les Anglais sont prêts à s'emparer de Port-Malo ; on dit aussi que les Suisses vont être forcés de se joindre à la coalition, l'Empereur ne voulant leur vendre des grains qu'à cette condition. — Des politiques prétendent que, si la fille de Louis XVI épouse un étranger, il voudra prendre la Navarre, qui appartenait aux femmes ; mais on assure qu'elle tient à la promesse qu'elle a faite à son père de n'épouser que le duc d'Angoulême, ce qui, en contrariant l'Empereur, a établi de la froideur entre eux.

Finances. — L'agiotage va toujours son train au petit Coblentz, boulevard des Italiens, et au café de Chartres ; les agioteurs ont entre eux un langage par signes qu'eux seuls savent expliquer. — Les mandats étaient hier le sujet de beaucoup de conversations ; elles se résumaient à dire qu'une fois émis, ils n'auront pas plus de crédit que les assignats, si on laisse subsister le décret qui déclare l'or et l'argent marchandises.

Spectacles. — A l'exception du théâtre de la République, où la dernière strophe de l'hymne du citoyen Grammont a été applaudie et redemandée, les chants civiques continuent d'être écoutés avec froideur et de n'être applaudis que par des applications injurieuses. — Au théâtre de Louvois, on a remarqué que des messieurs et des dames s'entre-saluaient en ces termes : « Bonsoir, ruban vert. » — On a aussi entendu un particulier, qui se promenait avec d'autres dans un des corridors des Italiens, se plaindre d'avoir été destitué comme royaliste. « Mais patience, a-t-il ajouté ; dans peu nous renverserons

à cet égard. — III. Elle sont invitées à y faire entrer, autant qu'il sera possible : 1° l'exécution de la loi sur l'inscription civique ; 2° l'armement des jeunes gens parvenus à l'âge de seize ans ; 3° les récompenses à accorder aux élèves qui se seront distingués dans les écoles nationales comprises dans leurs arrondissements. — IV. Ces cérémonies se feront, autant que les localités pourront le permettre, devant un autel de la patrie, élevé près de la Maison-Commune. Elles seront accompagnées, comme la loi le prescrit, de chants patriotiques, de discours sur la morale du citoyen, de jeux et d'exercices publics. — V. Les vieillards des deux sexes y auront une place d'honneur, ainsi que les défenseurs de la patrie qui auront reçu aux armées des blessures honorables. — VI. Les citoyens sont invités à porter à ces fêtes, dépourvues de pompe et de luxe, l'esprit de patriotisme et de fraternité qui anime les vrais républicains. »

les terroristes ; ce sera la dernière fois, et la France sera ce qu'elle a été. »

Voie publique. — ... On se plaint beaucoup de la malpropreté qui existe dans la majeure partie des rues et des places publiques.

Commerce. — ... Les bouchers se conforment généralement à la taxe pour le bœuf; mais ils vendent le veau 125 et 130 livres; le mouton 140 livres.....

ASTIER.

(Arch. nat., BB[3] 84, et F[1c] III, Seine, 18.)

RAPPORT DE LA POLICE SECRÈTE DU 25 VENTOSE.

L'esprit public semble perdre de plus en plus; les bruits les plus absurdes, les propos les plus avilissants contre le gouvernement entretiennent et augmentent l'exaspération du peuple; les clameurs en sont le résultat. L'ouvrier sans ouvrage, et par conséquent sans moyens d'existence, ne laisse échapper aucune occasion de manifester son mécontentement sur l'ordre actuel des choses. Il donne à la Constitution le nom de *Code du million doré;* il voue à la haine et à l'exécration les principaux auteurs de l'acte constitutionnel; il les compare à Brissot, etc., et assure qu'ils doivent subir le même sort, comme le seul moyen de rétablir l'ordre et le bonheur. Tels étaient hier les propos d'un petit groupe d'ouvriers, sur la place Vendôme, au moment où ils virent passer Lanjuinais, Henry-Larivière et deux autres députés. Le royaliste profite de la situation malheureuse du peuple pour le corrompre; il prend tous les masques: il s'approche du citoyen souffrant, et, en le plaignant, il tâche de lui persuader que ses maux n'ont d'autre cause que la Révolution, et qu'il doit avoir bien du regret de l'avoir entreprise. Malgré ces suggestions perfides et les malheurs du temps, la masse du peuple est toujours attachée à la République et à la Révolution.

Spectacles. — Les applications contre-révolutionnaires ont eu lieu hier aux théâtres des Italiens et du Vaudeville, seuls rendez-vous des Chouans et des Étrangers. Un assommeur de Lyon fut reconnu au parterre [du théâtre] de la République; il eut l'adresse d'échapper, pendant qu'on allait chercher un officier de police.

Places publiques.— Le public lit et applaudit généralement à l'arrêté du Directoire relativement aux propriétaires et principaux locataires des maisons. Républicains et Chouans, indifférents et exagérés, tous s'accordent à rendre justice à la sagesse de cette mesure. — Les finances, l'espérance d'une paix prochaine sont les sujets des entre-

tiens des cafés et autres endroits publics. Il semble que les agents étrangers à Paris mettent de nouveau tout en usage pour amener l'esprit du peuple à demander la paix avec les rois, afin de mieux forcer la main au gouvernement. — La horde des fanatiques se grossit à un point étonnant, et dans ces jours où les anciennes fêtes pascales approchent, où l'activité des prêtres redouble, on ne doit pas cesser de prémunir contre eux l'action du gouvernement.

Militaires. — L'habit militaire paraît être aujourd'hui une sauvegarde pour les agioteurs. On aperçoit chaque jour un grand nombre d'individus, portant l'uniforme, faire ce commerce infâme.

Habitants. — Les Chouans ont imaginé un signe nouveau de ralliement. Il consiste en la forme qu'ils font donner au bout de l'étoffe de la culotte qui sort sous la bande de la jarretière: le bout du côté droit est coupé en forme de crête de coq ou de couronne, et celui du côté gauche est coupé en rond uni.

MARNÉ.

(Arch. nat., AF IV, 1473.)

JOURNAUX.

Courrier républicain du 26 ventôse : « *Du 25 ventôse.* On continue de persécuter les femmes qui n'ont pas de cocardes; dans tous les corps de garde la sentinelle reçoit la consigne d'arrêter toutes celles qui n'en ont pas. J'ai vu ce matin, sur le Pont-Neuf, tourmenter pour cet objet une pauvre vieille qui avait au moins quatre-vingts ans, et qui demandait l'aumône. Elle n'avait pas seulement dans sa poche de quoi acheter la cocarde qu'une marchande qui se trouvait là est venue pour lui vendre. Cette vexation a fait murmurer même assez haut; il serait bien malheureux que de pareilles niaiseries fussent le prétexte de quelque révolte; mais peut-être aussi qu'on le désire. »

DXCIX

26 VENTOSE AN IV (16 MARS 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 27 VENTOSE.

Esprit public. — La formation du Conseil des Cinq-Cents en Comité secret tenait tous les esprits en suspens ; le résultat a jeté la joie dans tous les cœurs. — L'opinion de la classe indigente n'est point douteuse à l'égard des mesures arrêtées. Elle en désire la plus sévère exécution; le rapport du décret qui déclarait l'argent marchandise

est généralement approuvé; on en désire l'exécution. On paraît désirer aussi que la peine de mort soit prononcée contre quiconque discréditerait le nouveau papier national. — La diminution de quelques légumes secs dans les halles, la presque certitude de la continuation des distributions de pain aux indigents, avaient ouvert tous les cœurs honnêtes à l'espérance et aux consolations. — Il n'en est pas de même des agioteurs et des royalistes; usant avec leur astuce ordinaire du droit que tout citoyen a d'exercer une louable censure sur toutes les opérations du gouvernement, ils critiquaient les mesures proposées avec l'amertume de la cupidité outragée; de prétendus ennemis de l'agiotage semblaient craindre que les mesures répressives ne lui donnassent une nouvelle vigueur. Quoi qu'il en soit, on assure qu'hier soir le café de Chartres était presque désert.

Ordre public. — Les agioteurs ne veulent pas être inquiétés dans leur nouveau domicile, le petit Coblentz. Hier, à six heures, ils ont maltraité un enfant de dix ans qui portait un sac de copeaux. Ce procédé brutal a indigné plusieurs citoyens qui ne leur ont pas épargné les épithètes de royalistes, de muscadins, d'agioteurs, etc.

Spectacles. — Ils n'ont rien offert de remarquable; au théâtre du Marais on a cependant saisi ce passage : « Les jeunes gens actuels sont malheureux. » — Les petits théâtres du boulevard sont en général remplis d'une classe de spectateurs plus sensibles aux douces impressions de la morale présentée avec grâce. La pièce de *Fénelon*, jouée hier au théâtre de l'Émulation, a été très bien sentie. — Il n'en est pas de même des belles dames dont la parure ornait les loges du théâtre de la République ; la morale de la pièce ayant pour titre *Les Amis du collège* les ennuie et leur déplaît. Hier, avant la fin de cette pièce, les personnes sortaient avec un fracas concerté qui couvrait la voix de l'artiste.

Surveillance. — ... Le nommé Michelet, imprimeur, rue des Bons-Enfants, n° 6, et le rédacteur du *Journal des armées*, ont été arrêtés et conduits au corps de garde de la section de la Butte-des-Moulins. — La veuve Abraham, tenant maison de roulage, rue Denis, et la nommée Henriette, rue Guillaume, faubourg Germain, n° 1156, prévenues de correspondance avec les ennemis de la République, ont été arrêtées en vertu d'un mandat du Directoire exécutif. — Les agioteurs fourmillent au Palais-Égalité; ce matin encore ils y vendaient le louis 7,000 francs.....

Commerce. — Plusieurs inspecteurs annoncent avoir entendu dire à des citoyennes, chez un boulanger, rue Jacques, section des Thermes, qu'elles venaient d'apprendre d'un commissaire de bien-

faisance de cet arrondissement que tous les ouvriers dont les journées de travail excéderaient 80 francs n'auraient aucune part aux distributions de pain le mois prochain.....

Ports et chantiers. — Comme on déchargeait sur le port aux Tuiles un bateau de bois, le public s'y est porté en foule pour lever les écorces, et les préposés, qui se sont opposés à ce nouveau genre de pillage, ont été injuriés et menacés même de quelques violences.

Bourse. — ... Il y avait dans la matinée, sur le boulevard et au Jardin-Égalité, beaucoup moins de monde que ci-devant; des patrouilles, qui circulaient dans ces endroits, ont arrêté plusieurs individus. — On a remarqué avec satisfaction que les agioteurs étaient reconnus plus aisément, parce que leurs figures s'allongeaient à l'offre des pièces d'or au prix de 6,000 livres et même bien au-dessous, car personne n'en veut.

Maisoncelle.

(Arch. nat., BB[3] 84, et F[1c] III, Seine, 18.)

DC

27 VENTOSE AN IV (17 MARS 1796).

Rapport du bureau central du 28 ventose.

Esprit public. — Les divers rapports de ce jour présentent la situation des esprits sous un aspect satisfaisant, qui le deviendra davantage par les soins que le gouvernement prend pour arracher le peuple à la misère et à la voracité des sangsues. — La crainte de la suppression des cartes avait, dans les faubourgs, fait pousser des murmures et des plaintes, que la malveillance provoquait en empruntant le langage de la sensibilité; mais le peuple, aujourd'hui rassuré par la continuation de ces mêmes cartes, s'abandonne avec plus de confiance à la sagesse du gouvernement. — La diminution de prix, quoique modique, de quelques denrées, relève ses espérances. — Les dernières mesures prises pour donner de la stabilité aux finances deviennent le principal objet des entretiens. Elles paraissent réunir la majorité des suffrages de tous les bons citoyens, et, s'il leur reste quelques craintes, c'est celles qu'elles ne soient point exécutées avec sévérité et promptitude. — L'on ne peut cependant se dissimuler que les agioteurs et tous les vampires de l'État cherchent, par leurs propos, à jeter de la défaveur sur les nouveaux mandats : « C'est toujours du

papier, disent-ils; les campagnes n'en voudront pas. » Suivant le rapport d'un de nos inspecteurs, des personnes du peuple disent au contraire : « Cela peut nous sauver et nous épargner un choc, qui aurait pu être bien terrible, s'il en était autrement. » — Les petits assignats de 10, 15, 25 et 50 sols sont recherchés avec plus de soin.....

Ports et chantiers. — Au port aux Tuiles, les pommes se sont vendues 300 livres le panier, contenant 100 pommes au plus..... Il ne reste que très peu de charbon, qui se vend 1,200 francs la voie..... A l'île Louviers, la distribution de la tourbe a fini à trois heures; le peuple murmurait de ce qu'on ne donnait pas le poussier.

Bourse. — ..... Le Jardin-Égalité et le boulevard sont toujours très fréquentés par les agioteurs. Les pièces d'or y ont été, dit-on, offertes à 5,300. Les patrouilles ont circulé au Jardin-Égalité, mais on n'en a pas vu au boulevard.

MAISONCELLE.

(Arch. nat., BB[3] 84, et F[1c] III, Seine, 18.

JOURNAUX.

Rédacteur du 28 ventôse : « *Paris, le 27 ventôse.* Un de ces jours derniers, les habitués de la Bourse étaient en grand nombre au Palais-Égalité et faisaient les louis à 7,150 livres la pièce. Ils se disaient les uns aux autres que c'était bien fâcheux qu'on eût nommé un commissaire aussi strict que celui de la Bourse, car ils auraient fait monter les louis pour le 15 du courant à 10,000 livres la pièce. »

DCI

28 VENTOSE AN IV (18 MARS 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 29 VENTOSE.

Esprit public. — Continuité des espérances des bons citoyens sur les mesures adoptées par le Corps législatif pour la restauration des finances, mais aussi continuité de craintes que ces mesures ne soient encore éludées par l'agiotage, qui va toujours son train; désir violent de voir prendre des mesures répressives contre la cupidité et contre les cultivateurs, qu'on accuse d'être les seuls auteurs des maux de la classe indigente : tel est le résumé des rapports de ce jour. — La baisse de quelques denrées dans les marchés et ventes

publiques a eu lieu aujourd'hui de la part même des habitants de la campagne. — La poudre à tirer continue à être très recherchée. — Les petits billets de 10 sols, 15 sols, etc., le sont de même ; plusieurs marchands n'en veulent plus rendre, et forcent le public à faire l'appoint. — On a remarqué hier et aujourd'hui, sur les murs de Paris, 'annonce d'un ouvrage ayant pour titre : *Prophétie de Jacques Brothers, ou la connaissance des prophéties écrites par ordre et sous la dictée du Seigneur,* avec indication : *au bureau des Bulletins, rue Montmartre, n° 94, en face Saint-Joseph.* Cette affiche portant nom et adresse, le Bureau central se borne à en donner connaissance aux autorités constituées.

Ordre public. — Hier, sur les huit heures du soir, douze jeunes gens, armés la plupart de gros bâtons, parcouraient le Jardin-Égalité, en se tenant sous le bras et empêchant de passer les citoyens paisibles. — Ce matin, sur la place du Palais-Égalité, il y a eu rixe et plusieurs voies de fait entre les marchands de pain.....

Bourse. — ..... Les louis ont été faits, le 28 ventôse, au Palais-Égalité 5,000, 4,900, 4,800, 5,100 et 5,200. Au boulevard, même cours. Le soir, ces pièces se faisaient en cet endroit 5,600 et 5,800. Aujourd'hui, les agioteurs sont en très grand nombre au Jardin-Égalité, où ils font les pièces d'or 5,800, 5,700 et 5,500. Il y avait très peu de monde au boulevard. Ils annoncent que la résolution relative aux mandats est adoptée et projettent d'en tirer parti pour opérer une hausse considérable.

Spectacles. — Toujours applaudissements et des applications saisies seulement par le plus petit nombre des spectateurs. — Dans la *Somnambule,* jouée hier au théâtre de la République, on a saisi celle-ci : le vieux baron, parlant d'une montagne qui gêne le point de vue de son jardin, dit : « La montagne, elle sautera. »

ASTIER.

(Arch, nat., F 1 c III, Seine, 18.)

DCII

29 VENTOSE AN IV (19 MARS 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 30 VENTOSE.

Esprit public. — Les rapports de ce jour présentent peu de changement dans le thermomètre de l'opinion. — Soutenue par l'espoir

du bien qui doit résulter des mesures arrêtées par le Corps législatif, la classe indigente montre plus de calme et de résignation. — La cherté excessive des denrées et marchandises, au milieu de l'abondance, fait endurer à l'ouvrier le supplice de Tantale, et sa patience n'est basée que sur son amour pour le gouvernement républicain et sa confiance dans son courage et son énergie. — Malgré les raisonnements captieux des agioteurs et des ennemis de la Révolution, tout ce qu'il y a de bons citoyens attendent les plus heureux effets de l'émission des mandats, si de sévères mesures d'exécution sont prises par le gouvernement pour faire respecter cette monnaie, que l'agiotage voudrait étouffer avant sa naissance. — Le Palais-Égalité et le Perron sont toujours peuplés d'agioteurs qui, au mépris de la loi, continuent le commerce d'or et d'argent; ils ont aujourd'hui un journal à la main et croient ainsi se faire passer pour colporteurs; ils ont fait monter le louis à 5,900 livres. Ce scandale fait accuser les autorités constituées de négligence et fait dire qu'il faut que la peine de mort soit prononcée contre quiconque refusera le papier-monnaie. — Le rassemblement d'agioteurs au boulevard des Italiens se grossit chaque jour d'une manière effrayante. Les acteurs de ce rassemblement y concertent d'avance la ruine des mandats. « Je ne les prendrai point », dit l'un. « Moi, je vous payerai en mandats », dit l'autre d'un air moqueur. Il est aisé de reconnaître là les habitués du café de Chartres et les siffleurs du théâtre Feydeau et du Vaudeville.

Spectacles. — Ils n'ont rien offert de nouveau ni de remarquable.

Surveillance. — Les agioteurs continuent plus que jamais de s'assembler sur le boulevard des Italiens, dans l'endroit dit le Petit-Coblentz; le Jardin-Égalité n'est plus fréquenté que par les filous, les escrocs et la basse classe des agioteurs. — On assure que plusieurs jeunes gens trouvent les moyens d'entrer dans la Légion de police pour se soustraire à la première réquisition..... Plusieurs soldats de la Légion de police sont intimement liés avec une infinité de voleurs. Des mandats sont décernés contre quelques-uns, et vont être exécutés. Ces mêmes soldats ne fréquentent que des lieux suspects, qui ne sont remplis que de voleurs et de femmes publiques, ce qui les fait suspecter eux-mêmes de partager leurs crimes, car ils font journellement des dépenses énormes et beaucoup au-dessus de leur état.....

Marchés. — Les marchés Lenoir, Martin et de la porte Denis étaient fort approvisionnés. Les pommes de terre y sont au prix de 200 à

225 livres le boisseau. Le beurre de 175 à 180 livres la livre, et les œufs valent 9 livres la pièce.....

MAISONCELLE.

(Arch. nat., BB[3] 84, et F [1c] III, Seine, 18.)

JOURNAUX.

Ami des Lois du 29 ventôse : « Rien n'était plus beau et plus exact que le service des fontaines à Paris ; c'était une partie qui relevait par sa propreté et sa fraicheur tous les autres agréments de cette capitale de l'Europe. Depuis tout l'été dernier, elles languissent et sont intermittentes. Le peuple se presse autour, perd un temps précieux, fait la queue et se dispute une chétive cruche d'eau ! Est-ce incurie ? est-ce malversation dans l'entretien ? On conçoit un intérêt pour l'agiotage dans tout ce qui peut se vendre : le feu, la chandelle, le pain, etc. ; mais que voudrait-on de l'eau ? Serait-ce encore là une des satisfactions de la malveillance, pour qu'il ne reste rien au peuple sur quoi il n'ait souffert, et n'ait à faire des comparaisons ? Ne lui ôtera-t-on pas ce misérable moyen ? — J.-M. COUPÉ. »

DCIII

30 VENTOSE AN IV (20 MARS 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 1er GERMINAL.

Esprit public. — L'opinion [est] toujours flottante entre l'espoir du bien qu'on attend du nouveau système de finances et l'impatience que les hommes souffrants éprouvent de voir ce bien-être réalisé par des mesures d'exécution aussi promptes qu'efficaces. Partout la proclamation du Directoire concernant les mandats territoriaux a été lue avec le plus grand intérêt. Les citoyens peu instruits auraient besoin d'une instruction bien précise sur la valeur de l'assignat jusqu'au moment de l'échange; pour faire cesser toute défiance du peuple dans le nouveau papier, une mesure paraît désirée par beaucoup de citoyens : ce serait le brisement de la planche après la fabrication de la somme ordonnée, car la malveillance attaquerait cette monnaie par des bruits calomnieux qui n'ont que trop contribué à l'avilissement des assignats. — Une heureuse influence continue de se faire sentir; certaines denrées et marchandises sont recherchées avec moins de soin. — La proclamation faite à son de caisse, sur l'arrondissement de la section du Temple, d'une invitation aux citoyens de se réunir contre les brigands qui infestent les forêts, a donné lieu à

des propos qui annoncent que l'esprit public est loin de son antique énergie : « Il y a deux mois, disait-on d'un côté, qu'on nous répète que les brigands sont détruits. » « On n'a qu'à faire marcher, disait un autre, les trente à quarante mille hommes qui sont ici à ribotter, à remplir les salles des spectacles et à insulter à la misère publique. » Ces faits démontrent que le succès de la Révolution dépend autant de la sagesse des défenseurs de la patrie que de leur courage. — On remarque toujours, dans les groupes, des hommes qui, dans le délire du malheur ou de la malveillance, préconisent la Constitution de 93 ; ces hommes ne sont pas en majorité. — La double fête républicaine et catholique[1] avait attiré hier beaucoup de monde dans les promenades publiques. Le luxe des uns, la propreté des autres, démontraient que la misère publique n'atteint heureusement pas toutes les classes de la société.

Spectacles. — A l'exception des Italiens, où l'obstination d'une femme de tourner le dos au parterre a causé quelques troubles, tous ont été tranquilles. — Le *Serment*, chanté hier avec grande froideur au théâtre de Louvois, a causé de l'humeur à quelques citoyens; dans le fait on ne peut entendre une seule parole de cet hymne, que les artistes chantent en chœur avec peu de soin. — Ce vers de *Fénelon* :

Dieu fit la liberté ; l'homme fit l'esclavage,

a été très applaudi et redemandé au théâtre de la République. On y a chanté une nouvelle chanson patriotique. Le dernier couplet, qui vante les charmes d'une paix glorieuse et qui se termine ainsi : *Vivons pour la Patrie*, a été applaudi et redemandé.

Surveillance. — ... Le juge de paix de la section des Quinze-Vingts a arrêté trente-trois individus qui s'étaient rassemblés dans un oratoire au mépris de la loi. Les nommés Barbe Doublet, Françoise Doublet mère et Doublet, sacristain, qui en étaient les coryphées, ont été conduits à la Force. Les trente autres ont été mis en liberté, après avoir pris des notes sur ces individus. On va les surveiller. — On a saisi la bouillotte du nommé Richer ; après la perquisition faite chez lui, on a trouvé trois citoyens cachés dans une soupente. Il a été conduit chez le juge de paix, auquel il a nié toutes les preuves qu'on lui a données de son jeu et de tout ce qui se passait dans sa maison.....

Marchés. — Les carreaux de la Halle étaient passablement approvisionnés ; les denrées ont éprouvé quelque diminution. Les pommes de terre, dont il a paru une voiture, ont été vendues 130 livres le

1. Décadi et le dimanche des Rameaux.

boisseau, les blanches, et 170 livres les rouges..... Comme la saison est favorable et que les carreaux deviennent plus garnis, on y va de très bonne heure, et les regrattières sont plus difficiles à maintenir.....

Bourse. — La plus grande tranquillité a régné pendant la durée de la Bourse; deux cours d'inscription ont été publiés et enregistrés. Elles ont été vendues 460 et 470 livres p. 100 de bénéfice. — Il y avait peu de monde au Jardin-Égalité, et des factionnaires étaient placés de distance en distance. Au boulevard aussi peu de monde, mais point de garde. Les agioteurs vont sans cesse de l'un de ces endroits à l'autre, sans pour ainsi dire s'arrêter; ils faisaient, dit-on, les pièces d'or 5,900 et 6,000 livres.

ASTIER.

(Arch. nat., BB 3, 84, et F 1c III, 18.)

JOURNAUX.

Courrier républicain du 4 germinal : « *Du 3 germinal.* Dimanche dernier, qui était celui des Rameaux, plusieurs prêtres insermentés, accompagnés d'un assez grand nombre de citoyens professant le culte catholique, s'étaient rendus à Picpus, au-dessus du faubourg Antoine, et là, dans un local non déclaré à la police, ils célébraient et chantaient à huis clos les mystères du jour. La police, instruite de cette contravention aux règlements, a fait cerner le local par la force armée, qui a conduit les prêtres et les fidèles je ne sais où. Les enfants, à leur tour, se sont emparés des rameaux, de l'eau bénite et des vêtements religieux, et ont célébré la fête à leur manière. »

DCIV

Ier GERMINAL AN IV (21 MARS 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 2 GERMINAL.

Esprit public. — Les rapports de ce jour présentent la situation du peuple dans une espèce d'anxiété et d'incertitude, occasionnées par le prix excessif des denrées auxquelles il ne peut atteindre. Son esprit flotte entre la crainte et l'espérance. Si d'un côté les soins du gouvernement pour diminuer le poids de ses maux lui donnent de la confiance, de l'autre la ligue vorace et nombreuse des agioteurs lui fait craindre les horreurs d'une famine. Ses vœux sont fortement prononcés en faveur des mandats territoriaux ; mais il voudrait, à côté de ces peines sévères qui ne pussent pas être éludées, capables

d'intimider les malveillants et de les forcer dans leurs derniers retranchements; il désirerait la peine de déportation contre tous ceux qui jetteraient de la défaveur sur les mandats. Les propos perfides qu'on tient sur ce nouveau signe semblent justifier les alarmes du peuple. » — Entre les différents rapports qui nous sont parvenus, nous croyons devoir transcrire celui du citoyen Guérin, l'un de nos préposés : « On applaudit beaucoup aux mesures fermes que le Directoire se propose de prendre dans sa proclamation relative au nouveau papier-monnaie [1]. Elles sont, dit-on, nécessaires, car les habitants des départements, et singulièrement ceux des campagnes, se sont déjà prononcés contre les mandats territoriaux, et il faudra des mesures vigoureuses pour les mettre en circulation. On dit même qu'il y a plusieurs départements qui sont sur le point de renvoyer les commissaires et agents du gouvernement, et de ne conserver dans les autorités constituées que ceux qui leur conviennent, et ensuite de se gouverner eux-mêmes, et qu'ils trouveront des généraux et des troupes ; tout cela vient de ce qu'on se sert de gens ineptes, et que, si l'on ne remédie promptement aux maux qui déjà accablent le peuple, bientôt on verra des guerres départementales qui déchireront la République. » — Les ennemis enfin de la République et du gouvernement actuel s'efforcent, par toutes sortes de moyens, d'empêcher l'effet salutaire que doivent produire les nouveaux mandats. — Dans les cafés du Palais-Égalité, plusieurs individus assuraient « qu'avant le 10 de ce mois le louis serait à 8,000 livres, qu'il a été bien aisé de voir que cette baisse n'était que factice et occasionnée par les agents du gouvernement pour donner de la confiance aux mandats ; que les Chouans faisaient des progrès rapides aux environs de Rouen, et que leur but était de s'emparer de la rivière et des routes et d'empêcher les arrivages et toute communication avec Paris ». —Tous ces divers objets nous ont paru dignes de l'attention du gouvernement.

Spectacles. — La tranquillité continue à régner aux spectacles ; dans quelques-uns, à la vérité, les hymnes patriotiques que l'on chante n'inspirent pas un grand enthousiasme aux spectateurs. — Il est survenu au théâtre de la République une particularité qui a tourné à la honte de la malveillance. On jouait la tragédie de *Brutus ;* lorsque l'acteur a prononcé les vers du cinquième acte :

Et qui sait conspirer sait se taire et mourir,

1. On trouvera cette proclamation, en date du 29 ventôse an IV, dans le *Rédacteur* du 1er germinal.

un individu du parterre a applaudi à toute outrance, mais il n'a pas eu d'imitateurs ; les patriotes présents ont tourné sur lui des regards d'indignation.

Surveillance. —... Des soldats de la Légion de police et des militaires refusent de prêter main-forte aux préposés de la police, lorsqu'ils en sont requis.....

Marchés. — Il est arrivé à la Halle aux poirées une assez grande quantité de racines, et ces denrées ont éprouvé quelque diminution.....

Bourse. — Il n'y a été publié et enregistré que des cours d'inscription ; elles ont été faites à 500 et 480 livres. — A midi les agioteurs du Jardin-Égalité faisaient, dit-on, la pièce d'or 6,700 et 6,800 livres. Il y avait très peu de monde, le matin, au boulevard ; on a remarqué que le soir était préféré pour les grands rassemblements.

ASTIER.

(Arch. nat., BB [3] 84, et F [1 c] III, Seine, 18.)

JOURNAUX.

Ami des Lois du 1er germinal : « Au lieu d'un hôpital, Paris en a plusieurs, et c'est très bien : ils sont très aérés, les malades ne sont plus entassés les uns sur les autres dans le même lit, et le régime philosophique de l'immortel et sensible Howard s'y établit. Grâces soient rendues à la Révolution, qui a détruit des abus homicides. Nous remercions le ministre de l'intérieur, qui surveille cette partie si intéressante pour l'humanité, mais nous lui observerons qu'il se glisse encore des abus dans cette administration. Les petits hospices (et il ne faut pas qu'il y en ait de grands) sont dépourvus de drogues; il faut que les pharmaciens se déplacent souvent pour en aller mendier, et ils sont entassés, dans des formalités ridicules et, qui plus est dangereuses. Ne serait-il pas plus simple de pourvoir chaque hospice pour une année? Pourquoi une pharmacie centrale, qui ne peut être utile qu'à ceux que l'intrigue y aura placés? Pourquoi des gênes et des formes, lorsqu'il s'agit du salut de l'humanité? Est-ce par économie et crainte qu'on ne dilapide qu'on force un apothicaire à faire chaque décade deux ou trois lieues, pour parcourir plusieurs bureaux, pour être autorisé à soulager ses malades, et à ne recevoir que des secours insuffisants? Nous savons que, les jours derniers, un malheureux a péri faute de vésicatoires, qu'on ne put se procurer à temps. Nous prions le ministre d'organiser ses bureaux d'humanité d'une manière plus paternelle, et de négliger ces petites économies, dont l'utilité est presque nulle ; son zèle trouvera dans ses bureaux, dans ses marchés et dans les frais de transport des subsistances de Paris, des aliments plus dignes de lui. »

DCV

2 GERMINAL AN IV (22 MARS 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 3 GERMINAL.

Esprit public. — Les mandats territoriaux sont toujours le principal objet des conversations qui ont lieu dans les cafés et dans les groupes, avec cette différence que, dans certains cafés, notamment dans ceux du Palais-Égalité, on tâche de persuader que ces mandats éprouveront le même sort que les assignats, et que l'on vient de faire faire banqueroute à la nation. Dans le café de Valois, on ajoutait: « Pichegru va demander sa démission, parce que son armée n'est pas en état de tenir la campagne, qu'elle est exténuée et qu'elle manque de tout. » Dans les groupes au contraire, où l'esprit du peuple se montre avec franchise et bonne foi, on approuve généralement la création des nouveaux mandats, qu'on regarde comme la mesure la plus capable de rétablir nos finances. La seule crainte que l'on témoigne, c'est celle qu'on ne prenne pas les moyens d'exécution assez rigoureux contre ceux qui voudraient jeter de la défaveur sur ce nouveau signe. Les malveillants ne laissent pas cependant de s'insinuer dans les groupes et d'y répandre des nouvelles propres à entretenir les alarmes, telles par exemple que les projets des Chouans et l'insurrection du Berry ; que le gouvernement n'a pas assez d'énergie, que les habitants des campagnes se sont prononcés contre les mandats, et que, si l'on veut les contraindre à les recevoir, ils n'enverront rien à Paris. — Un autre moyen que l'on emploie pour saper la confiance du gouvernement, c'est d'attaquer la bonne foi de ceux qui sont préposés pour échanger les petits assignats contre des pièces métalliques. On disait, entre autres choses, que plusieurs personnes avaient porté des petits billets à échanger, et qu'on en trouvait les trois quarts faux.

Ordre public. — Au faubourg Antoine, section des Quinze-Vingts, un rassemblement s'était formé autour d'une affiche, en forme de chanson, commençant par ces mots : *Mourant de faim, mourant de soif, peuple dépouillé de tout droit*, etc.[1] Le juge de paix s'y est trans-

1. Il est probable que les premiers mots de cette chanson ont été rapportés de mémoire, et que de là proviennent les différences qu'on y remarquera avec le texte que nous en donnons, page suivante, d'après le journal *L'Éclaireur* (Bibl. nat., Lc 2/947, in-8).

porté, et le rassemblement s'est dissipé sans témoigner du mécontentement. Nous croyons cependant devoir observer, d'après divers rapports, que nous pensons que la cherté excessive des denrées, auxquelles le peuple ne peut atteindre, et les discours perfides des malveillants pourraient l'égarer et lui faire prendre une fausse direction. Le trait suivant, que nous trouvons dans un de nos rapports, nous a paru mériter quelque attention à cause des circonstances pénibles pour la très grande majorité des citoyens. « Un jeune homme, nommé Denis, fils d'un représentant, employé à la Trésorerie, achète tous les matins, deux ou trois pains de demi-livre de la plus belle qualité, qui coûte 55 à 60 francs la livre. Il en mange la croûte, fait une boule de la mie et la jette au feu. Cette conduite scandalise les autres commis du bureau. »

Spectacles. — Les spectacles n'offrent point de particularités ; c'est presque toujours la même tiédeur pour les hymnes patriotiques ; dans quelques-uns on les applaudit plus que de coutume.— Au théâtre du Vaudeville, on a joué la pièce du *Fermier et du propriétaire*. Notre observateur a remarqué que cette pièce, faite dans un temps de réaction, a été fort applaudie et peut fournir de nouveaux aliments à l'esprit de parti.

Surveillance. — ... Les voleurs abondent toujours à l'audience du Directoire exécutif, ainsi que sur les quais et les boulevards, malgré la surveillance des préposés.

Bourse. — On assure qu'il y a toujours beaucoup d'agioteurs au Jardin-Égalité, mais que les factionnaires les empêchent de se réunir en groupes. On dit que le cours des pièces d'or a éte à 5,700 livres. A midi, il n'y avait au boulevard aucun des anciens habitués de la Bourse.

ASTIER.

(Arch. nat., BB [3] 84, et F [1 c] III, Seine, 18.)

JOURNAUX.

L'Éclaireur, n° 5 : « *Chanson nouvelle à l'usage des faubourgs.* Air *C'est ce qui me désole.*

Mourant de faim, ruiné, tout nu,
Avili, vexé, que fais-tu ?
Peuple ! tu te désoles.
Cependant, le riche effronté,
Qu'épargna jadis ta bonté,
T'insulte et se console.

Gorgés d'or, des hommes nouveaux,
Sans peines, ni soins, ni travaux,
S'emparent de la ruche ;
Et toi peuple laborieux,
Mange et digère, si tu peux,
Du fer, comme l'autruche.

Évoque l'ombre des Gracchus,
Des Publicola, des Brutus;
Qu'ils te servent d'enceinte.
Tribun courageux [1], hâte-toi.
Nous t'attendrons. Trace la loi
De l'Égalité sainte.

Oui, tribun, il faut en finir.
Que tes pinceaux fassent pâlir,
Luxembourg et Vérone!
Le règne de l'Égalité
Ne veut, dans sa simplicité,
Ni panache, ni trône.

Certes, un millier d'opulents
Retient depuis assez longtemps
Le peuple à la glandée!
Nous ne voulons, dans les faubourgs,
Ni les Chouans du Luxembourg,
Ni ceux de la Vendée.

O vous, machines à décrets!
Jetez dans le feu, sans regrets,
Tous vos plans de finance.
Pauvres esprits! Ah! laissez-nous.
L'*Égalité* saura sans vous,
Ramener l'abondance.

Le Directoire exécutif,
En vertu du droit plumitif,
Nous interdit d'écrire :
N'écrivons pas. Mais que chacun
Tout bas, pour le *bonheur commun*,
En bon frère conspire.

Un double Conseil sans talents ;
Cinq directeurs, toujours tremblants
Au nom seul d'une pique ;
Le soldat chargé, cerné,
Et le démocrate écrasé :
Voilà la République.

Hélas! du bon peuple aux abois
Fiers compagnons, vainqueurs des rois,
Soldats couverts de gloire!
Las! on ne vous reconnaît plus.
Eh quoi! seriez-vous devenus
Les gardes du prétoire ?

Le peuple et le soldat unis
Ont bien su réduire en débris
Le trône et la Bastille.
Tyrans nouveaux, hommes d'État,
Craignez le peuple et le soldat
Réunis en famille.

Je m'attends bien que la prison
Sera le prix de ma chanson,
C'est ce qui me désole,
Le peuple la saura par cœur;
Peut-être il bénira l'auteur,
C'est ce qui me console.

DCVI

3 GERMINAL AN IV (23 MARS 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 4 GERMINAL.

Esprit public. — Les conversations dans les groupes roulent toujours sur les mêmes objets : des plaintes sur la misère publique et sur la cherté des denrées, des imprécations contre ceux qui l'entretiennent, des murmures contre le gouvernement, qui, au gré des malheureux, ne déploie pas assez d'énergie contre les sangsues du peuple; des vœux ardents pour la punition prompte et sévère de ceux qui discréditeront ou refuseront les mandats : voilà le cercle d'idées que l'esprit

[1]. Babeuf.

public parcourt depuis quelques jours. — Les agioteurs s'étaient rendus hier soir en foule au Palais-Égalité. « C'est, disait-on, cet infâme agiotage qui entretient la cherté des denrées. Il n'y a que les peines les plus sévères qui puissent retirer la République de l'abîme profond où ses ennemis veulent la précipiter. » — La malveillance redouble toujours d'efforts pour diminuer la confiance des mandats; dans différents cafés l'on disait : « Lorsqu'il a été question de créer les assignats, on a consulté les départements; mais aujourd'hui l'on n'agit pas de même pour la création des mandats. Les moyens que l'on emploiera pour les faire recevoir seront les baïonnettes. » Au café Valois, on se récriait sur l'article qui défend la vente de l'argent et sur la faculté exclusive qu'aura le gouvernement pour s'en procurer. Dans ce même café, l'on répandait le bruit absurde que le ministre de la police était arrêté. Les royalistes en témoignaient un grand contentement. — Au café de la République, galerie de bois, des individus se sont permis de dire que les gouvernants étaient des f..... gueux, et qu'ils venaient de faire banqueroute. De bons citoyens, indignés de ces propos, aussi injustes qu'indécents, ont réfuté ces injures grossières avec l'arme de la raison. L'inspecteur qui a fait ce rapport a été chargé de s'attacher à connaître ces individus.

Spectacles. — C'est toujours à peu près le même esprit qui règne dans les spectacles. Il y a eu cependant dans certains quelques particularités qui nous ont paru mériter quelque attention. — Au théâtre des Italiens, la chanson patriotique, dont le refrain est *Mourir pour la patrie,* a été un peu huée; mais c'est au peu d'habitude et de talent du chanteur que l'on doit attribuer cette improbation du public. — A l'Ambigu-Comique, dans un passage où il est dit : *Il vient de recevoir 2,000 écus*, l'actrice ayant ajouté : *en mémoire*, cette addition a occasionné des rires et des applaudissements réitérés. Nous avons écrit à ce sujet aux directeurs de ces deux spectacles. — Au théâtre de l'Émulation, un soldat de la Légion de police s'est présenté sans cocarde; l'entrée lui a été refusée : il en a acheté une pour entrer, s'est placé au premier rang, et a mis sa cocarde dans sa poche; l'inspecteur en a instruit l'officier de garde, qui lui a promis que ce militaire serait puni de son insolence.

Commerce... Viande. — Au marché des Droits-de-l'Homme, la viande s'est vendue de 115 à 120 francs, et des bouchers ont dit que les bestiaux avaient tellement augmenté de prix au marché, qu'un bœuf pesant 500 livres a été vendu 80,000 francs; que le mouton coûtait 150 francs la livre sur pied, et que ce renchérissement provenait de ce que les marchands forains rejetaient les assignats.

Marchés. — Les carreaux des halles ont été bien approvisionnés; trois voitures de pommes de terre foraines ont été vendues de 110 à 160 francs le boisseau. Le prix du beurre en motte était de 160 à 210 francs la livre, et celui des œufs de 10,000 francs le mille.

Agiotage. — Le nommé Barbier, demeurant à Paris sur le boulevard, au coin de la rue Saint-Martin, passe pour un grand agioteur, [pour] avoir gagné beaucoup d'argent, et n'être point imposé à l'emprunt forcé; non seulement il détourne tous ses amis d'y mettre, mais il offre encore à ceux qui sont imposés de les faire rayer, disant qu'il a beaucoup de connaissances au Département..... Il a été fait part de cette dénonciation au Département.

MAISONCELLE.

(Arch. nat., BB [3] 84, et F [1c] III, Seine, 18.)

DCVII

4 GERMINAL AN IV (24 MARS 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 5 GERMINAL.

Esprit public. — Peu de variations dans le thermomètre de l'opinion : continuité des plaintes, des espérances et de la résignation des hommes souffrants qui, cependant, attendent impatiemment le résultat des mesures prises par le gouvernement. Exaspéré par les longues privations, le peuple trouve trop douces les dispositions pénales adoptées contre l'agiotage. — Continuité des efforts de la malveillance pour séduire la crédulité et déjouer les efforts du gouvernement, en perpétuant la misère publique. Du reste, peu de faits et beaucoup de discours. — Trois rapports annoncent que les agioteurs disent que le gouvernement a passé, il y a trois jours, un marché payable en mandats à 70 pour 100 de perte. — Deux inspecteurs annoncent, l'un avoir entendu dire que, le 4, on a trouvé au Palais-Égalité une inscription portant : *Vive Louis XVII!* L'autre a également entendu dire qu'on a trouvé dans le Jardin national un portrait de ce prétendu Louis XVII. Ils ne parlent point *de visu*, et il leur a été recommandé de s'assurer des faits par eux-mêmes. — On disait hier, au café de la République, que les jeunes gens de la réquisition de Bordeaux ont pris la cocarde blanche et chassé tous les patriotes de leur commune. — La venue de l'ambassadeur d'Espagne, son séjour à Londres avant de venir en France, suggèrent aux politiques

des conjectures favorables pour la paix. — On répand aussi des bruits, sans doute absurdes, sur Fréron; on dit qu'il s'est mis à la tête de trente, d'autres disent de soixante mille hommes dans le Midi. — Des patrouilles fréquentes dissipaient hier les groupes. — D'après les ordres du ministre de la police, le Bureau central a fait saisir ce matin un portrait de Philippe d'Orléans, exposé publiquement en vente au Louvre.

Spectacles. — Ils n'ont rien offert de nouveau. — Le Bureau central avait hier pris des mesures pour l'exécution de l'arrêté du Département du 1er nivôse, relatif à la répression de l'agiotage des billets d'entrée qui a lieu au théâtre des Arts ; plusieurs de ces vendeurs de billets ont été traduits devant le juge de paix; les intentions du ministre de la police et du Bureau central ont été bien secondées par l'administration de ce théâtre et par la force armée, si l'on en excepte quelques individus de la Légion de police, qui ont paru eux-mêmes faire ou favoriser l'agiotage. Le Bureau central en a écrit au commandant de la place; et nous avons lieu d'espérer qu'avec le temps et des soins on obtiendra des résultats encore plus satisfaisants.

Surveillance..... — Plusieurs soldats de la Légion de police vendaient hier leur argent au Palais-Égalité..... Le poste de la Halle-au-Blé a été insulté par un individu, vêtu en officier, qui a dit se nommer Soulignac; il était porteur d'une carte ovale, signée Duvigneau. Il a dit entre autres à la garde, qui l'a laissé aller, que dans peu on leur f..... le bal. On s'occupe de rechercher cet individu. — Un vitrier, présumé demeurer sur la section de la Halle-au-Blé, passant sur la place Victoire, criait après la République et disait à quelques citoyens qui riaient : « Riez, riez, f..... bêtes; vous voilà bien f..... avec votre sacré papier que la nation vous donne. » On s'occupe du nom et de la demeure de cet homme.....

Commerce. Pain. — Le pain s'est délivré généralement à la satisfaction du public. Il était chez tous les boulangers rassis et bien cuit. On entend néanmoins toujours à leurs portes des plaintes amères relatives à la cherté des denrées et à la demande affectée que font les marchands de numéraire en place d'assignats.....

Bourse. — ....Le nommé Huro, demeurant Culture-Catherine, n° 62, étant dans un café, rue Martin, s'est vanté d'avoir donné dernièrement un repas qui lui avait coûté 80,000 livres. Cet individu sera surveillé, et extrait du rapport sera adressé au Département pour qu'il soit inscrit au rôle supplémentaire de l'emprunt forcé.

Astier.

(Arch. nat., BB3 84, et F1c III, Seine, 18.)

DCVIII

5 GERMINAL AN IV (25 MARS 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 6 GERMINAL.

Esprit public.—Les groupes continuent d'offrir, à quelques nuances près, le même tableau de l'opinion publique. Ici, ce sont des plaintes amères sur la misère actuelle du peuple; là, les cœurs oppressés se consolent dans l'espérance que leurs maux cesseront bientôt par l'émission de nouveaux mandats. Ailleurs, l'indignation soulève les esprits contre les agioteurs et fait pousser des plaintes contre le gouvernement, qui, au gré des malheureux, ne déploie pas assez d'énergie contre ces vautours insatiables. Presque partout les vœux de la classe indigente appellent la fixation des denrées de première nécessité. — La malveillance continue d'aigrir les esprits des hommes simples et faibles, en leur disant que déjà les promesses de mandats perdent 50 pour 100, et que ce nouveau papier éprouvera le sort de l'assignat. — Les ouï-dire désignent les marchands et les habitants des campagnes comme résolus à ne pas recevoir ce nouveau papier-monnaie. Cependant, le fait suivant, s'il est vrai, dépose en faveur de ce nouveau signe. On nous assure qu'une foule de soumissionnaires s'est déjà présentée au Département pour se faire adjuger des domaines nationaux à trente capitaux pour un. — Le rapport du citoyen Marie nous a paru propre à éclairer le gouvernement sur l'esprit public du faubourg Antoine; nous le transcrivons. « Dans les groupes du faubourg Antoine, on disait hier qu'il ne fallait pas être étonné, si les choses allaient si mal pour eux, que les hommes les plus énergiques n'existaient plus, les uns ayant péri de misère aux frontières, et les autres ayant été guillotinés pour avoir défendu la cause du peuple, qu'il restait bien encore quelques patriotes intrépides, mais que leur nombre était si petit qu'ils n'osaient élever la voix; voilà, concluait-on, la cause pour laquelle le gouvernement exerce sur les petits un empire si dur et si despotique. » — On annonçait ce matin la prise de Charette à Angers; cette nouvelle réjouissait beaucoup les citoyens. — Dans le café Valois, on disait que plusieurs jeunes gens de la première réquisition, principalement ceux qui tiennent à des familles respectables, avaient préféré d'aller combattre sous les drapeaux de Charette, plutôt que de joindre les armées de la République, com-

mandées, disait-on, par des généraux inhabiles ou dilapidateurs de la fortune publique. — Le Bureau central est instruit que le n° 4 de *l'Éclaireur du peuple* a paru hier et se vend sous le manteau [1]; cet objet est recommandé à la surveillance de ses agents.

Spectacles. — Tout s'y est passé tranquillement, à l'exception d'une lutte qui a eu lieu au théâtre de la rue Martin, à l'occasion d'un éventail sur lequel était une croix de chevalier; quelques personnes du parterre voulaient faire déposer l'éventail, plusieurs jeunes gens ont crié : *Non!* Ce bruit a duré longtemps; un militaire, qui était à côté de la femme à laquelle appartenait l'éventail, s'est levé, a dit qu'il était chef de brigade, et que ceux qui voulaient faire déposer l'éventail n'étaient que des terroristes. Peu à peu les esprits se sont apaisés, et le calme a régné pendant la suite de la représentation.

Surveillance. — ..... Les nommés Boulanger Pierre, commissionnaire de roulage de la Croix-de-Lorraine, Sallard et sa femme, prévenus d'avoir fait embarquer pour les Chouans une tonne de pierres à fusil et un baril de poudre, qui ont été déclarés être du tabac, ont été arrêtés en vertu d'un mandat du juge de paix de la section des Arcis. On est à la recherche d'autres individus compliqués (*sic*) dans cette affaire.

Marchés. — Les arrivages étaient très considérables sur les différents carreaux de la Halle.....

Bourse. — Il ne s'est rien passé d'extraordinaire à la Bourse; on y entend sans cesse des plaintes sur ce que l'on ne fait rien; il n'a été coté qu'un seul cours d'inscriptions, à 350 pour 100 de bénéfices. — La nouvelle de l'arrestation de Charette y a été reçue avec enthousiasme. — On assure que les pièces d'or se faisaient au Jardin-Égalité de 6,000 à 6,150 livres.

ASTIER.

(Arch. nat., BB [3], 84, et F [1 c] III, Seine, 18.)

DCIX

6 GERMINAL AN IV (26 MARS 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 7 GERMINAL.

Esprit public. — En redonnant à l'esprit public un peu d'énergie, la nouvelle de la prise de Charette paraissait avoir électrisé quelques

1. Bibl. nat., Lc 2/947. in-8. Cf. M. Tourneux, *Bibliographie*, t. II, n° 11,038. Nous avons donné plus haut, p. 72, une chanson babouviste d'après ce journal.

têtes. Cette nouvelle, contredite par tous les ennemis de la Révolution, qui la voudraient faire envisager comme une ruse du gouvernement, faisait la joie des amis de la patrie, et les groupes, paraissant animés de l'espoir de voir enfin la République consolidée, les lois plus respectées, et le peuple plus heureux, laissaient apercevoir une fermentation plus marquée. — Dans certains groupes du faubourg Antoine, on disait qu'il fallait que la classe des ouvriers et des indigents fît en masse ses réclamations au gouvernement sur les maux qu'elle souffre, qu'elle demandât la punition de tous les contre-révolutionnaires qui dépréciaient les mandats, et des établissements de surveillance dans chaque municipalité pour accélérer la punition des égorgeurs du peuple. — Les groupes du faubourg Marceau n'étaient pas moins agités; on y disait : « Les paysans sont convenus de se faire plutôt hacher que de recevoir les mandats; s'il faut que les marchands agissent de même, et si la loi n'est pas exécutée, nous l'exécuterons, et le premier b..... qui refusera un mandat, nous le ferons servir d'exemple aux autres. » — Les habitués des cafés Valois, Conti et autres cherchaient à déguiser leurs regrets sur l'arrestation de Charette en la révoquant en doute et en débitant de prétendus revers éprouvés par les troupes de la République. Au café Conti, on débitait hier, avec un air de satisfaction, la défaite complète de l'armée des Alpes et un échec essuyé par celle du Rhin. — Les patriotes eussent désiré que Charette fût exécuté à Paris. — A travers la fermentation des passions diverses, quelques citoyens philanthropes s'occupaient, dans leurs paisibles conversations, de l'instruction publique, extrêmement négligée, et qui tend par l'ignorance à livrer la génération future au fanatisme et aux préjugés. — Ce matin un concours nombreux inondait les églises.

Spectacles. — Ils n'ont rien offert de saillant. — La prise de Charette, annoncée au théâtre de la République, a été accueillie par des bravos.

Surveillance. — ..... Hier soir, rue du Roule, au coin de celle Honoré, deux agioteurs ont fait ensemble un marché. L'un d'eux a vendu à l'autre deux rescriptions de 500 francs chacune à raison de 66 pour 100 de perte, en lui observant qu'il pourrait les revendre à 70 francs et qu'il ferait un bénéfice honnête. L'acheteur les a acceptées en lui disant d'attendre, qu'il n'avait pas l'argent sur lui, mais qu'il savait où le prendre, qu'il connaissait plusieurs maisons tout près de là qui possédaient plus de 20,000 louis, et qu'il y en avait beaucoup de ce genre; qu'il ne manquait pas d'argent en France, mais qu'il ne paraissait point..... Hier, dans le café de Valois, au

Palais-Égalité, on s'entretenait fort de la prise de Charette. Les uns disaient qu'il avait été bien maladroit de se laisser prendre. D'autres paraissaient révoquer en doute cette nouvelle; mais plusieurs s'accordaient à dire que, d'après la publicité que le gouvernement en avait donnée, il n'y avait plus à en douter..... L'affiche des Toulonnais à Cadroy et Isnard a été aussitôt arrachée qu'affichée.

Commerce. Pain. — Plusieurs boulangers, qui ont encore des commissaires, demandent qu'ils soient invités à cesser leurs fonctions, qui sont inutiles. On observe que les mêmes réclamations ont été faites dans beaucoup de sections, et qu'elles sont fondées sur ce qu'il paraît peu nécessaire qu'il y ait pour couper les feuilletons deux et quelquefois trois individus, qui prélèvent chacun deux livres de pain, et dont la moindre négligence à leur poste fait murmurer les citoyens qui les attendent et cause des rassemblements.....

Marchés. — Il n'est rien arrivé sur le carreau de la Halle.

MAISONCELLE.

Arch. nat., BB[3] 84, et F[1c] III, Seine, 18.)

DCX

7 GERMINAL AN IV (27 MARS 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 8 GERMINAL.

Esprit public. — L'impatience de voir enfin des jours plus heureux, l'espoir donné par le Corps législatif, la prise importante de Charette, révoquée en doute par les seuls ennemis de la République, ont mis l'esprit public dans une agitation marquée. — On ne peut dissimuler que les privations de tous genres secondent les efforts de la malveillance, exaspèrent le peuple contre le gouvernement, qu'il accuse de protéger la classe mercantile. — Deux rapports nous rendent compte de propos menaçants entendus dans les groupes : « Quand sortirons-nous de cette léthargie? Par qui commencerons-nous ? » « Dans quinze jours, disait-on ailleurs, les cultivateurs, les agioteurs, les boutiquiers, les aristocrates modernes, mettront bas leur arrogance et ne se joueront plus impunément du peuple. » — Il est vrai de dire que le retard de l'arrivée des farines dans quelques sections avait mal disposé les esprits. — On nous rend compte aussi de calomnies absurdes répandues par des malveillants; ils prétendent

que le port de Calais est encombré de marchandises qui passent à Douvres, que le gouvernement fait passer des millions à l'étranger, et s'entend avec les Anglais. — La démission de Pichegru occupe beaucoup les politiques des cafés; les royalistes l'attribuent à la crainte qu'il a eue d'être sacrifié par des *anthropophages*: c'est là leur expression; les autres l'attribuent à la crainte qu'il a eue d'être sacrifié par des traîtres; d'autres enfin l'attribuent à un affront dont son amour-propre a été blessé.

Finances. — Les mandats sont toujours l'objet des conversations; les républicains en désirent le succès avec une ardeur proportionnée aux efforts de la malveillance pour déjouer cette grande mesure. — Dans un café des boulevards, un officier, venant de l'armée, disait avoir causé, pendant la suspension d'armes, avec plusieurs officiers autrichiens, qui lui avaient dit que, si nos mandats prenaient, ils seraient obligés de nous demander la paix, mais que la coalition ne négligerait rien pour les faire tomber.

Spectacles. — Ils n'ont rien offert de saillant; toujours des allusions; quelques coups de sifflet ont été entendus au théâtre de la République, lors de l'exécution de l'hymne à la Liberté.....

Marchés. — Les marchés des halles étaient faiblement approvisionnés, notamment en fruits et racines. — Conformément aux ordres donnés par le ministre de la police générale pour surveiller les épiciers qui refusent de vendre des huiles et autres objets en détail, les commissaires de police, auxquels il a écrit une lettre circulaire à ce sujet, assurent n'avoir trouvé aucun de ces marchands en contravention. — Un des inspecteurs en chef et ses adjoints s'étaient rendus chez le commissaire de police de la section du Temple pour faire, conjointement avec lui, une visite dans les cafés du boulevard; mais, le mauvais temps en ayant écarté les habitués, ils ont ajourné leurs recherches.

Bourse. — ... Il y avait beaucoup de monde au Jardin-Égalité, et les pièces d'or s'y sont faites 5,700 livres; les patrouilles de la Légion de police et de la garde nationale divisaient les groupes.

MAISONCELLE.

(Arch. nat., BB[3] 84, et F[1c] III, Seine, 18.)

DCXI

8 GERMINAL AN IV (28 MARS 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 9 GERMINAL.

Esprit public. — La cherté excessive des denrées, que les marchands entretiennent, et l'agiotage effronté, qui continue à dévorer la fortune publique, font toujours pousser les mêmes plaintes; la malveillance a toujours l'adresse de les exciter et de les diriger contre le gouvernement et les représentants du peuple, en disant qu'eux seuls sont la cause des maux que l'on endure, et que, s'ils souffraient de la faim, ils sauraient bien y remédier. Le peuple attend avec impatience l'émission des mandats, qu'il regarde toujours comme une mesure salutaire; mais il craint, comme nous l'avons déjà remarqué, qu'on ne sévisse pas avec rigueur et promptitude contre ceux qui discréditeraient ce nouveau papier-monnaie, et que les peines prononcées contre eux ne deviennent illusoires. — Des particuliers, qui se disaient venir des départements du côté de Soissons, Laon et Reims, assuraient que les paysans de ces campagnes ne voulaient plus recevoir aucune espèce de papier, et que le gouvernement serait obligé de créer une armée révolutionnaire pour faire accepter les mandats. — Les ouvriers des ateliers se plaignent aussi de manquer d'ouvrage, mais il est aisé de reconnaître encore dans ces plaintes outrées la tactique des ennemis de la République, puisque, comme l'on nous observe et qu'il est d'ailleurs aisé de s'en convaincre, les salles des marchands de vins sont toujours pleines d'ouvriers. — Nous transcrivons le rapport du citoyen Guérin, qui nous a paru mériter quelque attention par le détail dans lequel il est entré : « Le 8, au matin, un dragon vint allumer sa pipe au corps de garde de la rue Taranne et dit que la destitution du général Pichegru était le plus grand malheur qui pût arriver, que la nouvelle organisation des armées les désorganiserait entièrement, que déjà l'on disait que quatre régiments de cavalerie de l'armée du Nord, désignés pour être démontés et ne voulant pas faire le service à pied, étaient passés à l'ennemi avec leurs chevaux, que le dégoût se manifestait dans les troupes, parce qu'elles manquaient de tout. Le même dragon ajoutait qu'il courait parmi eux un bruit que, vers le 15 ou 16 de ce mois, il y aurait un grand mouvement, qu'ils étaient bien déterminés à ne pas souffrir qu'il soit porté aucun coup au Directoire,

mais qu'ils ne déploieraient la force qu'à la dernière extrémité. » — Suivant le rapport d'un de nos agents, les personnes placées à la tête des administrations municipales n'ont pas la confiance générale ; l'on dit que plusieurs d'entre eux sont des banqueroutiers et des dilapidateurs de la fortune publique; on cite le commissaire du pouvoir exécutif du 1er arrondissement. — C'est toujours le même esprit qui anime les habitués du café Valois ; ils s'efforcent de faire croire que nos armées manquent de tout, et que celles de l'Empereur sont bien pourvues ; ils se consolent de la prise de Charette en disant qu'il sera bientôt remplacé par d'Autichamp, qui a une tactique militaire plus savante que celle de nos généraux. — Au café Corazza, l'on trouvait étonnant qu'on n'eût pas conduit Charette à Paris ; mais à cela d'autres ont répondu que Charette avait trop parlé, et que c'était justement ce que le gouvernement ne voulait pas.

Spectacles. — On a remarqué, dans plusieurs spectacles, beaucoup de femmes qui avaient sur leur éventail des croix de Malte en paillettes ; on y remarque aussi beaucoup plus de cadenettes qu'à l'ordinaire.

Surveillance. — Il existe, rue Honoré, dans une maison près de la place de la Révolution, au premier au-dessus de l'entresol, une imprimerie qui, vers les deux heures et demie du matin, était en grande activité ; on la soupçonne d'imprimer quelques écrits prohibés..... Un garçon boucher, qui tenait hier sur le Pont-au-Change les propos les plus injurieux contre le gouvernement, a été arrêté par des préposés et conduit au Bureau central.....

Bourse. — ... Il y avait plus de monde au boulevard que ces jours derniers ; l'on en a vu aussi beaucoup au Jardin-Égalité. Les habitués de ces deux endroits n'étaient point d'accord sur le prix des pièces d'or. On assure que ceux du boulevard les faisaient 6,000 livres, et ceux du Jardin-Égalité, 6,200 livres.

MAISONCELLE.

(Arch. nat., BB[3] 84, et F[1c] III, Seine, 18.)

DCXII

9 GERMINAL AN IV (29 MARS 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 10 GERMINAL.

Esprit public. — Les plaintes et les murmures continuent toujours. Cependant le peuple est bien prononcé en faveur des mandats. Les

besoins qu'il éprouve lui en font désirer la prompte émission, parce qu'il est persuadé que ce nouveau papier, dont le crédit serait maintenu avec énergie par le gouvernement, sauverait la République et ferait disparaître graduellement les maux qu'il endure. — Dans le faubourg Antoine, les ouvriers disaient : « Il est possible au gouvernement de faire le bien pour deux raisons : la première, c'est qu'il a tous les pouvoirs; la seconde, c'est que Paris abonde de toutes les choses nécessaires à la vie. Il peut faire mouvoir à son gré la force armée : que ne s'en sert-il pas pour foudroyer cette troupe toujours récalcitrante d'agioteurs et de royalistes ? Qu'il les écrase : alors il aura droit à la reconnaissance du peuple. Agir autrement, c'est marcher entre deux écueils. » — Dans les groupes qui avaient lieu à la Halle, des hommes de toutes les classes disaient que la République serait bientôt dans le néant; ils ajoutaient que les marchands répétaient à la journée que la République était à l'agonie, qu'il serait bon d'appeler à son secours. — Quelles que soient les plaintes du peuple sur l'état actuel des choses, la malveillance ne doit pas espérer qu'il puisse jamais incliner pour la royauté. — Le fait suivant ajoute encore aux mille et une preuves qu'il a données de son amour pour la République. Un groupe considérable s'était formé sur le quai autour d'une femme, soi-disant ivre, laquelle avait crié : *Vive le roi!* L'opinion publique s'est fortement prononcée pour faire arrêter cette femme, qui a été conduite au violon de la rue Geoffroy-L'Asnier. — Le citoyen Claret, l'un de nos agents, a entendu aux Tuileries un citoyen qui racontait avec indignation que, le 8 de ce mois, rue de Cléry, un prêtre avait eu l'audace de prêcher que ceux qui s'étaient mariés et confessés à un prêtre assermenté étaient damnés, ce qui a donné lieu de répondre qu'il était aisé de voir qu'on laissait prêcher la contre-révolution impunément, tandis qu'on empêchait de s'assembler ceux qui avaient fait la Révolution. — Les habitués du café Valois s'y entretenaient de la fête du jour. Ils disaient hautement que ce n'était que pour rassembler les jeunes gens, les connaître et les envoyer ensuite à la boucherie. — Au café Conti, des individus disaient : « Le réarmement qui doit s'opérer avant le 20 de ce mois a pour but de mettre les citoyens en état de s'entrebattre ; mais, cette fois-ci, le parti dominant ne sera plus contrarié. Déjà les Chouans sont maîtres de Montfort, et le mouvement ne tardera pas à éclater tout à la fois, et dans les armées, et à Paris, pour porter le coup décisif. » — On a remarqué que le marchand de tableaux, cour des Fontaines, près Maret, libraire, met avec affectation en évidence les gravures de Charles Ier, de George III, roi d'Angleterre, du prince de

Galles, de Joseph II, d'Henri IV et du siège de Calais. Le Bureau central a fait prévenir ce marchand que ces gravures seront confisquées, s'il continue à les exposer en public.

Spectacles. — Les spectacles offrent presque partout la même tiédeur pour les chansons : tout s'y est passé assez tranquillement, excepté au théâtre du Vaudeville ; l'on y a chanté hier une chanson relative à la fête des jeunes gens. Les murmures ont empêché d'entendre les paroles. On a pris pour prétexte d'improbation la monotonie de l'air et quelques fautes qu'a faites le chanteur. A la fin, on a demandé l'auteur par dérision, et des jeunes gens impudents ont répondu : *C'est l'enchanteur Merlin !*

MAISONCELLE.

(Arch. nat., BB[3] 84, et F[1c] III, Seine, 18.)

DCXIII

10 GERMINAL AN IV (30 MARS 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 11 GERMINAL.

Esprit public. — Dans les groupes, les conversations roulaient sur trois objets principaux : les mandats, la fête du jour[1] et l'arrêté du Directoire exécutif concernant la distribution du pain et de la viande[2]. — Les mandats sont généralement attendus avec la plus vive impatience ; les ouvriers du faubourg Antoine sont généralement disposés à les maintenir, mais ils désirent en même temps qu'il y ait une taxe sur toutes les denrées de première nécessité ; ils disent qu'ils se feraient eux-mêmes justice des marchands plutôt que de consentir à perdre un sol sur les mandats, lorsqu'ils seront en circulation. — La malveillance avait beaucoup travaillé les esprits sur les motifs de la fête de la Jeunesse ; les cœurs des mères, toujours faciles à égarer

1. La fête de la Jeunesse.

2. C'est l'arrêté du Directoire exécutif du 5 germinal an IV (*Rédacteur* du 11), qui divisait les indigents en trois classes. A partir du 15 germinal, les indigents de la première classe (indigents invalides) recevraient gratuitement et par tête, chaque jour, trois quarterons de pain, et, par décadi, une livre de viande ; ceux de la seconde classe (indigents valides) recevraient trois quarterons de pain qu'ils paieraient le douzième de la taxe ; ceux de la troisième classe (citoyens mal aisés) recevraient trois quarterons de pain, qu'ils paieraient le quart de la taxe. Les fonctionnaires touchant moins de 3,000 livres seraient assimilés à cette troisième classe. Ce pain serait cuit et délivré par des boulangers spéciaux, désignés dans chaque arrondissement. Le prix de ce pain serait réglé d'après le cours moyen de la farine.

sur tout ce qui peut alarmer leur tendresse, prêtaient au gouvernement des intentions perfides et si invraisemblables que la plus légère réflexion aurait suffi pour les détromper. — Dans la rue Jacques, des personnes, voyant passer la cérémonie, disaient : « Ah! les scélérats n'auront pas les nôtres; ils sont sous la clef. » Des propos équivalents ont été tenus à la porte Martin et sur la place du Théâtre-Français. Tous ces propos démontrent l'atrocité des ennemis du gouvernement et de la République. La remarque suivante nous a paru mériter d'être transmise : l'on a observé, dans toutes les municipalités, que les jeunes gens qui assistaient à cette fête appartenaient presque tous à des parents de la classe ouvrière. — La malveillance ne réussit pas toujours : un garçon perruquier qui, dans un groupe sur le Pont-au-Change, calomniait le gouvernement, a été vivement réfuté par plusieurs bons citoyens. — L'opinion sur l'arrêté du Directoire exécutif se trouve divisée : les uns murmurent, les autres, au contraire, en sont satisfaits. Il est aisé d'apercevoir que c'est l'intérêt particulier qui fait raisonner d'une manière si différente. Les indigents voient avec plaisir que le gouvernement ne les a pas oubliés. Les gens cupides et aisés blâment au contraire une opération qui va supprimer les abus dont ils profitaient. — Au café Valois, on disait que les Anglais tentaient une descente aux environs de Port-Malo; les mêmes individus disaient que, malgré l'attachement qu'on doit avoir pour sa patrie, on ne pouvait pas aimer le gouvernement depuis le 13 vendémiaire. — Au café de la République, on se récriait beaucoup contre les prêtres du département de Seine-et-Oise, qui, disait-on, étaient cause que le commissaire du pouvoir exécutif était en prison.

Spectacles. — Les spectacles n'offrent aucune particularité. C'est toujours à peu près le même esprit qui y règne. Dans quelques-uns cependant, la chanson analogue à la fête de la Jeunesse a été assez applaudie.

Surveillance. — Un agioteur a proposé hier à des inspecteurs de vendre ou d'acheter de l'or ou de l'argent; ils lui ont répondu qu'ils avaient un louis à vendre; aussitôt il les a conduits dans un café rue de la Feuillade, où il leur a compté 5,600 livres en assignats. Ils l'ont aussitôt arrêté, conformément à la loi, malgré la maîtresse du café et plusieurs particuliers qui voulaient s'y opposer. Il a proposé de l'argent aux inspecteurs pour le laisser évader.....

Marchés. — Les différents carreaux de la Halle étaient fort approvisionnés..... Le marché était rempli hier des marchands qui y ont étalé leurs marchandises, quoique ce fût décadi.....

Bourse. — Les agioteurs se réunissent toujours en grand nombre au Jardin-Égalité; les factionnaires dissipent autant qu'il leur est possible les groupes, mais de fréquentes patrouilles seront seules capables de les anéantir. Les pièces d'or se sont faites de 5,750 à 5,780 livres. — La promenade du boulevard n'a pas eu lieu aujourd'hui ; le mauvais temps paraît en être la cause.....

MAISONCELLE.

(Arch. nat., BB[3] 84, et F[1c] III, Seine, 18.)

JOURNAUX.

Rédacteur du 12 germinal : « *Paris, le 11 germinal.* On a célébré hier la fête de la Jeunesse, dans les différents arrondissements de cette commune, avec autant d'ordre que de solennité et de zèle. Dans celle du II[e] arrondissement, les artistes des sept théâtres qui l'habitent se sont distingués par leur empressement à embellir la fête par des morceaux de musique et des chants patriotiques analogues à la circonstance. Tous les magistrats, toutes les administrations, les comités, des vieillards, de jeunes personnes et des jeunes gens destinés à être armés, se sont rendus sur les onze heures à la municipalité, et, précédés ou entourés de piquets de la garde nationale, ils ont servi de cortège aux administrateurs, qui se sont rendus au temple de Saint-Roch. L'intérieur de cet édifice était décoré avec goût, de faisceaux d'armes et de draperies aux couleurs nationales. Dans le chœur était un autel de la patrie, entouré de cassolettes de parfums. Des airs patriotiques ont commencé la fête ; ensuite le commissaire du pouvoir exécutif a requis, par un discours, qu'il fût fait lecture des lois relatives à la cérémonie du jour. Le président de la municipalité a répondu à cette réquisition par un second discours. Enfin les vieillards ont distribué des armes aux jeunes gens qui avaient été inscrits pour cela, et le cortège est ensuite retourné à la municipalité au milieu des applaudissements des citoyens. Dans les onze autres municipalités de Paris, la fête s'est célébrée avec la même solennité; plusieurs élèves des Écoles de chirurgie, de peinture et de sculpture ont été couronnés, ce qui rendait le but de ces rassemblements aussi utile qu'intéressant. Tous les jeunes gens de l'âge de seize à vingt et un ans ont été armés; ceux de vingt et un ans ont reçu les cartes civiques qui donnent le droit de voter dans les assemblées primaires. Des jeunes citoyennes augmentaient, par l'éclat de leurs charmes, celui de la cérémonie; la décence et les grâces de leur maintien les rendaient dignes d'orner une fête destinée à célébrer la vertu et l'innocence. Des vétérans entouraient le cortège; leur vieillesse respectable et glorieuse était présentée à l'admiration des jeunes citoyens, qui s'empressaient de leur prodiguer des témoignages de leur respect et de leur attendrissement. Ils rappelaient le trait de ces jeunes Spartiates qui, réunis dans le théâtre destiné aux jeux olympiques, donnèrent à la Grèce assemblée un témoignage éclatant des mœurs de leur nation, en se levant, par un mouvement spontané, à la vue d'un vieillard qui demandait à partager les gradins qu'ils occupaient. »

DCXIV

11 GERMINAL AN IV (31 MARS 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 12 GERMINAL.

Esprit public. — Toujours les mêmes principes et les mêmes espérances sur le succès des mandats, mesure dont on attend le salut de la République, si elle est sévèrement exécutée. Cette exécution est toujours l'objet des plus vives sollicitudes. Pour y parvenir, on désire la prompte promulgation de la loi sur les mandats et la fixation précise de l'époque à laquelle les assignats seront reçus à trente capitaux pour un, comme promesses de mandats. Suivant tous les rapports, l'esprit des groupes paraît prononcé pour la République, qui ne peut avoir de base plus solide que le bonheur public; mais, pour y parvenir, l'exaspération y propose des moyens extrêmes et dangereux, et le langage de la patience y serait mal accueilli. — Dans plusieurs endroits, on parlait avec satisfaction du prix des grains diminué dans les campagnes, où le papier commence à être rare et recherché. — On approuve la mesure prise par le Directoire relativement aux vendeurs de pain; on espère et l'on désire que cette denrée soit bientôt taxée à un prix raisonnable. — On a remarqué que, toutes les fois qu'il est question de subsistances dans les groupes, on attaque le représentant Boissy d'Anglas sur les fausses promesses qu'on l'accuse d'avoir toujours faites dans ses rapports. — Une taxe générale des denrées, la peine de mort contre l'agiotage, tels sont les discours et les désirs des hommes souffrants. — Dans un groupe, aux Tuileries, on disait qu'aucunes lois ne seraient exécutées tant que leur exécution serait confiée à des fermiers, des ci-devant nobles, des prêtres.

Cafés. — Chose assez rare, les conversations du café de Valois étaient hier patriotiques; on approuvait la manière dont la loi sur la réquisition des chevaux a été exécutée dans les départements voisins de Paris. — Dans un café, rue Benoît, quelques censeurs critiquaient l'appareil de la réception de l'ambassadeur d'Espagne et le luxe du Directoire; quelques citoyens ont répondu que ce n'était pas cet appareil, mais bien leurs dissensions qui prolongeaient la misère publique.

Spectacles. — Le *Lévite d'Éphraïm*, joué hier au théâtre de la République, n'a point eu un plein succès; on y a saisi encore quelques

allusions. Une petite lutte a eu lieu après la représentation; une partie demandait l'auteur; des coups de sifflet se faisaient entendre d'un autre côté; enfin on a nommé le citoyen Lemercier.

Surveillance. — Il est arrivé depuis peu à Paris un nombre considérable de voleurs venant de Lyon et de Rouen; on en évalue le nombre à neuf cents environ. Ils s'attendent et se disposent à un coup dans cette commune, et ils espèrent que sous peu il y aura un pillage.....

Commerce. Pain. — Le public paraît toujours très satisfait du pain distribué par les boulangers; non seulement il était rassis et bien cuit, mais il se trouvait encore supérieur en qualité à celui des jours précédents.

Viande. — Les bouchers faisaient payer leur plus belle viande 110 francs la livre, et les marcandiers 100 et 105 francs; les uns et les autres disent qu'ils vendent très peu et qu'ils ont beaucoup perdu la décade dernière.....

MAISONCELLE [1].

(Arch. nat., BB [3], 84, et F [1c] III, Seine, 18.)

DCXV

12 GERMINAL AN IV (1er AVRIL 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 13 GERMINAL.

Esprit public. — Les mandats et toujours les mandats, voilà le principal objet des conversations. Dans les groupes, on désire, on attend avec impatience ce nouveau papier-monnaie. La malveillance s'agite en vain pour le discréditer : le peuple regarde toujours cette mesure comme la plus efficace pour faire cesser les maux qu'il endure. S'il pousse des plaintes et des murmures, ce sont le brigandage

1. A cette date du 11 germinal an IV, nous relevons les deux arrêtés suivants du Directoire : 1° « Le Directoire exécutif arrête ce qui suit : Art. 1er. Tout spectacle où des troubles se manifesteraient sera fermé. — Art. 2. On ne pourra jouer ou chanter sur les théâtres que les pièces ou airs indiqués par les affiches. — Art. 3. Le théâtre dit de la rue Feydeau pourra rouvrir son spectacle. Le ministre de la police générale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera imprimé. » — 2° « Le Directoire exécutif arrête que les scellés apposés sur l'emplacement ci-devant loué par le citoyen Cardinaux à la société dite *du Panthéon* seront levés, à charge par ce citoyen de ne permettre l'entrée de cet emplacement à aucune société s'occupant de discussions politiques, jusqu'à ce qu'il en soit autrement ordonné. Le ministre de la police est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera imprimé. — LE TOURNEUR, président; LAGARDE, secrétaire. » (*Courrier républicain* du 15 germinal an IV.)

des agioteurs et la cupidité effrénée des marchands qui les lui arrachent. — Dans presque tous les groupes, chacun témoigne son vœu pour la taxation des denrées de première nécessité. — Les chefs d'ateliers ont signifié à leurs ouvriers qu'ils seraient payés en mandats. Les ouvriers en ont paru satisfaits, mais ils ont observé qu'il faudrait taxer les denrées auparavant, que si le gouvernement ne le faisait, ils mettraient eux-mêmes cette mesure à exécution, sans vouloir cependant souffrir le pillage. — Un ouvrier maçon a assuré qu'entre eux ils étaient convenus de livrer à la justice celui qui porterait la plus légère atteinte à la propriété. — Auprès de l'escalier de la tribune du Conseil des Cinq-Cents, sur la terrasse des Feuillants et aux Tuileries, mêmes opinions, mêmes désirs se sont manifestés pour la taxe des denrées. — Dans un groupe, sur la terrasse des Feuillants, des femmes se répandaient en invectives contre le gouvernement, à qui elles attribuaient le mal qu'on éprouve, mais la majorité des citoyens les a fait taire, en disant que tout irait encore pire, si chacun cherchait à entraver le gouvernement dans ses opérations, et qu'il fallait au contraire le seconder. — Les bruits de négociations de paix, qu'on désire ardemment, produisaient une heureuse diversion sur les esprits, en tempérant l'aigreur des mécontents. — L'affiche intitulée : *Dialogue sur les mandats*, attirait beaucoup de monde au coin de la rue du Coq, où elle se trouve ; l'on disait que des pareilles affiches étaient inutiles, que les ouvriers ne demandaient pas mieux qu'à prendre les mandats, mais que c'étaient les marchands et agioteurs qui les discréditaient, et que ces derniers n'avaient jamais été au Panthéon.

Spectacles. — La manie de faire des allusions se reproduit de temps en temps dans les spectacles. Au théâtre de l'Opéra-Comique, l'hymne : *Veillons au salut de l'Empire*, n'a reçu d'applaudissements qu'aux mots : *Tremblez, tyrans.* — On s'était porté en foule au théâtre de la rue Feydeau ; à la levée de la toile, les applaudissements les plus nombreux se sont fait entendre. Dans la dernière pièce, l'actrice, en disant les mots de son rôle : *J'irai aux Italiens, c'est le théâtre de la nation*, a paru mettre de l'affectation en ajoutant : *mais ça ne flatte pas le cœur.* Ces derniers mots ont été couverts d'applaudissements. Les hymnes patriotiques y ont été aussi un peu applaudis.

Surveillance. — ... Le nommé Boisboudron, l'un des chefs vendéens, a été arrêté au Xe arrondissement, en allant faire sa demande de résidence ; il demeure rue Benoît, maison de Rouen, n° 786.....

MAISONCELLE.

(Arch. nat., BB3, 84, et F1c III, Seine, 18.)

EXTRAIT DES RAPPORTS PARTICULIERS.

Plus que jamais les signes du royalisme se multiplient; les femmes surtout étudient les moyens de les augmenter; les éventaillistes ne sont occupés qu'à faire de ces éventails avec une croix de Malte brodée. Les couturières, et notamment la citoyenne Menasdier, rue de la Verrerie, vis-à-vis l'hôtel Pomponne, ont déjà fait des robes avec une garniture en forme de fleur de lis : on tient ce fait de ladite Menasdier.

ASTIER.

(Arch. nat., AF IV, 1473.)

JOURNAUX.

Journal du Bonhomme Richard du 12 germinal : « Un jour de mauvaise humeur occasionnée par l'excessive cherté du bois, je me suis élevé avec force contre l'autorité chargée spécialement du soin de la police; je donnerai, avec la même impartialité, un juste tribut d'éloges aux soins qu'on paraît évidemment mettre à la salubrité, à l'agrément de cette vaste cité. Les rues et les quais, naguère obstrués par des amas infects de décombres et d'ordures, sont déblayés et nettoyés de la manière la plus satisfaisante. Nous voyons avec plaisir qu'on s'occupe essentiellement de l'embellissement des ports, de celui des promenades, surtout des Tuileries, où l'on a pris soin de multiplier les bancs, où l'on replante de nouveaux arbres, ainsi qu'au Palais-Égalité, devenu un vrai cloaque au moral comme au physique..... » — *Courrier républicain* du 14 germinal : « *Du 13 germinal.* Hier le théâtre Feydeau était rempli d'une foule immense de spectateurs; on a entendu les airs chantés par ordre dans un calme qui est difficile à concevoir : ni applaudissements ni murmures, le plus respectueux silence. Les acteurs ont été couverts d'applaudissements. »

DCXVI

13 GERMINAL AN IV (2 AVRIL 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 14 GERMINAL.

Esprit public. Groupes. — L'inquiétude sur les mandats se manifestait hier dans presque tous les groupes ; les propos les plus violents étaient dirigés contre les marchands et les agioteurs. La cupidité effrénée des premiers, le brigandage continuel des seconds faisaient pousser aussi des plaintes contre le gouvernement, qui, disait-on, agit avec trop de ménagements contre ces sangsues du

peuple; la perte de 80 0/0 qu'éprouvent déjà les promesses de mandats rendait les esprits furieux. Au Pont-au-Change et à celui de Notre-Dame, les ouvriers étaient rassemblés en grand nombre; ils disaient: « Si le gouvernement ne veut pas remédier à nos maux, nous saurons bien y remédier nous-mêmes. » On y jalousait aussi le sort des militaires en service à Paris : « Ils mangent de tout, sont bien vêtus, et nous autres, nous souffrons la faim ; mais, si nous voulions, nous saurions nous débarrasser d'eux ; il n'y aurait ni canonnade ni fusillade qui pût nous arrêter. Mais attendons l'émission des mandats et voyons si le gouvernement les fera respecter. » — Dans la rue Honoré, un ouvrier parlait mal du gouvernement républicain ; quelques malveillants profitèrent de son mécontentement pour insinuer cette maxime : « Quelle que soit la forme d'un gouvernement, le peuple est heureux ou malheureux, selon que ceux qui le gouvernent sont bons ou méchants ; si Capet eût bien gouverné, on ne l'aurait pas détrôné ; ceux qui nous gouvernent aujourd'hui ne s'entendent pas : les uns voudraient faire le bien, les autres s'y opposent. » — La malveillance fait circuler le bruit que les habitants des campagnes se déclarent contre les mandats. Suivant le rapport de Duval, au Palais-Égalité, les marchands paraissent déterminés à garder leurs marchandises, ne voulant point vendre en mandats, ce qui donne le mot d'ordre à tout Paris. — On vendait hier une brochure ayant pour titre : *Procès-verbal du tribunal populaire martial de Toulon, contenant le discours de M. le commissaire Duhem et la délibération du tribunal*. Le colporteur y substituait un autre titre, en comparant pour son patriotisme le représentant du peuple Isnard à Charette et à Cobourg.

Spectacles. — Les spectacles n'offrent aucune particularité. La tranquillité et le bon ordre y ont régné. Au théâtre de la République la chanson patriotique a reçu beaucoup d'applaudissements, surtout lorsqu'on a dit : *Tremblez, Chouans*. — Au théâtre de la rue Feydeau, il n'y a eu au contraire que les mots *Tremblez*, *tyrans*, qui aient été applaudis. — L'on a observé que, dans les cafés du Palais-Égalité, la manie de lancer des sarcasmes contre le gouvernement commence à se refroidir ; l'on n'y parle plus contre lui avec autant d'acharnement et d'injustice.

Surveillance. — ... Un curé du Calvados, prévenu d'avoir fait d'une rescription de 25 livres une de 1,000 livres, a été mis en état d'arrestation.....

Commerce. — ...Aujourd'hui dimanche (vieux style), point de racines sur les carreaux de la Halle, très peu de fruits, et le marché des pommes de terre n'était approvisionné que de quelques sachées,

apportées par des marchands de Montreuil, qui les vendent toujours fort cher.....

Bourse. — Toujours une grande stagnation dans les affaires commerciales ..... Il y avait, au Jardin-Égalité, moins d'agioteurs que de coutume; ils faisaient la pièce d'or 5,700 et 5,750 livres. Un des moyens qu'ils emploient pour discréditer les mandats, c'est de répandre le bruit qu'on refuse les promesses dans les bureaux de recettes du gouvernement.....

MAISONCELLE.

(Arch. nat., BB [3], 84, et F [1c] III, Seine, 18.)

DCXVII

14 GERMINAL AN IV (3 AVRIL 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 15 GERMINAL.

Esprit public. Groupes. — Les agioteurs et les marchands continuent d'être l'objet principal de la haine et des imprécations de la classe ouvrière et autres citoyens qui souffrent de la cherté excessive des denrées. Dans les groupes des Tuileries, des ouvriers, qui y étaient en grand nombre, se plaignaient de manquer d'ouvrage et disaient : « Il est temps que cela finisse d'une manière ou d'une autre. Gare à la faction qui nous affame depuis dix-huit mois ! » Dans d'autres groupes du même jardin, on y parlait en faveur des mandats ; tout le monde convenait de la nécessité et de la bonté de cette mesure, mais on paraissait craindre aussi qu'elle ne devînt illusoire par la perversité des agioteurs, qui, disait-on, font perdre beaucoup aux promesses de mandats sans que le gouvernement s'occupe de remédier à cet abus révoltant, et que, tant que le gouvernement chercherait à contenter tout le monde, il finirait par ne contenter personne. — Les ouvriers, en général, sont bien disposés à recevoir les mandats, mais ils sont bien résolus, disent-ils, à ne point faire quartier au premier marchand qui les refusera ou qui voudra leur vendre au-dessus de la proportion. Dans d'autres groupes, au Jardin national, on s'entretenait avec plaisir du retour de la paix, qu'on regardait comme très prochaine, et comme pouvant seule remédier à nos maux actuels. — Il y avait hier beaucoup de monde au boulevard des Italiens ; plusieurs personnes murmuraient de ce que beaucoup de femmes s'y promenaient tenant à la main des éventails verts, sur lesquels se trouve

une croix de chevalier bien marquée. — Dans un groupe de la rue Mouffetard on disait : « Il y a deux partis bien prononcés : celui des royalistes et celui des démocrates. Ces deux partis, qui s'abhorrent, conspirent pour renverser l'état actuel des choses. Les premiers veulent rétablir le trône ; les seconds veulent établir la démocratie pure. Si l'un ou l'autre parti n'éclate pas, c'est qu'ils craignent la force armée. » — Hier, les églises ont été bien remplies : les promenades, les danses des Champs-Élysées, tout annonçait un dimanche complet. — Certaines prédications fanatiques ont été dénoncées au Bureau central, qui fera son profit de cet avis. On y a remarqué ces maximes : « Sans religion point de gouvernement ; hors de l'église point de salut ; le bras de l'Éternel s'appesantira contre ceux qui ont profané les saints temples, etc. »

Spectacles. — Les spectacles de ce jour n'offrent aucune particularité ; tout s'y est passé tranquillement.

Commerce. — On a témoigné beaucoup d'inquiétude sur le changement des cartes, et presque tous les boulangers s'accordent à dire qu'ils ne feront aucunes avances pour le gouvernement.....

ASTIER.

(Arch. nat., BB[3], 84, et F[1c] III, Seine, 18.)

EXTRAIT DES RAPPORTS PARTICULIERS.

Un des grands moyens de contre-révolution adoptés par la malveillance et le royalisme est de travailler à vicier toutes les parties des administrations constitutionnelles. Un complot secret et médité depuis quelque temps s'était ourdi dans l'intérieur du Bureau central ; il consistait à y replacer tous les anciens employés dont les liaisons tiennent à un parti à la tête duquel on met les citoyens Saladin, Rovère, Cadroy, etc. Ce plan, dit-on, paraît étroitement lié à la faction royaliste ; il était suivi avec ténacité. Un homme doué d'un esprit remuant, ayant des talents pour la police et ci-devant employé du Bureau central, mais que sa conduite ambiguë et peu républicaine en avait fait éloigner par les nouveaux administrateurs, le citoyen Froideville, avait trouvé le moyen d'intéresser à sa personne des patriotes trompés par les apparences du civisme que ce citoyen affecte depuis quelque temps, et de surprendre, à l'appui de leurs recommandations, un arrêté par lequel le Bureau central le réintégrait dans ses fonctions ; mais, éclairé par d'autres patriotes sur le danger de cette réintégration, les administrateurs se sont empressés de rapporter cet arrêté, dont l'exécution n'a pas même eu

lieu. Le but des principaux agents de cette faction est, assure-t-on, de faire destituer un des membres du Directoire connu par son républicanisme, pour porter à sa place le ci-devant général Montesquiou ou le général Pichegru.

Maisoncelle, Astier.

(Arch. nat., AF IV, 1473.)

Journaux.

Rédacteur du 15 germinal : « *Paris, le 14 germinal.* Ces jours derniers, un distributeur de feuilles incendiaires aux gages des ennemis de la République, car quels autres en feraient les frais? répandait avec profusion, dans le cantonnement de l'École militaire, deux pamphlets intitulés : *l'Éclaireur du peuple*, et : *Soldat, arrête et lis.* Ces productions, destinées à corrompre et à soulever l'armée contre les lois de l'État, n'ont point réussi auprès de nos frères d'armes, dirigés par les principes du patriotisme le plus pur; ils n'ont répondu à ces amorces de la séduction que par le mépris et l'indignation. Les grenadiers de la 38e demi-brigade ont remis au général les feuilles qu'ils avaient reçues du colporteur chargé de les distribuer. Ce qu'il convient de remarquer ici, ce sont moins les manœuvres de la perfidie que les sentiments républicains qui animent ces braves soldats; ils n'ont pas daigné faire attention à ces feuilles empoisonnées, et les ont repoussées par un mouvement spontané. Cette preuve de confiance, donnée à leurs chefs, démontre leur bonne foi et leur éloignement pour la corruption. Cette conduite, au reste, ne surprend pas; ils sont accoutumés à respecter la loi et l'autorité, et jamais les manœuvres de l'intrigue ne parviendront à dénaturer leurs âmes en dénaturant leurs principes. Le journal dit *du Matin*, du 11 germinal, a donc été induit en erreur (car nous ne prétendons pas qu'il ait voulu sciemment en imposer au public), lorsqu'il a imprimé que des mouvements avaient eu lieu au cantonnement de l'École militaire, par suite du mécontentement des soldats. Il aurait dit la vérité, s'il n'avait parlé que des mécontentements d'indignation et d'horreur qu'ont inspirés les artisans de la contre-révolution et les amis de la royauté. »

DCXVIII

15 GERMINAL AN IV (4 AVRIL 1796).

Rapport du bureau central du 16 germinal.

Esprit public. Groupes. — L'esprit qui règne dans les groupes est le même depuis quelques jours; la misère arrache toujours des plaintes; les discours insidieux de la malveillance échauffent les têtes, et, après avoir invectivé contre les marchands et les agioteurs, l'on finit

par accuser de faiblesse le gouvernement, qui, dit-on, ne prend pas des mesures assez promptes et assez efficaces pour faire cesser le brigandage. — Dans les groupes de la terrasse des Feuillants, on s'entretenait de l'époque où les mandats seraient en émission, et l'on y témoignait de l'inquiétude sur leur succès, attendu que les promesses de mandat perdent chaque jour de plus en plus. — Un particulier, revêtu d'un habit bleu, disait, en montrant la salle des Cinq-Cents : « A nos messieurs appartient le droit d'avoir des indigestions, et vous, bon peuple, vous devez supporter l'inanition. » — Les groupes du Pont-au-Change, Pont-Notre-Dame et la Grève, composés en grande partie d'ouvriers, étaient très animés ; quelques personnes paraissaient regretter le régime du temps de Robespierre ; lorsqu'on leur observait qu'on faisait alors couler beaucoup de sang, ils répondaient : « C'est bien pis aujourd'hui, l'on meurt de faim et d'inanition. » L'on se plaignait aussi de la fermeture des Sociétés populaires, et l'on disait : « La Fayette, Dumouriez, Pitt et Cobourg ont fait la guerre aux Sociétés populaires, parce qu'elles étaient utiles au salut de la France ; aujourd'hui on leur fait la guerre pour la même raison. » Une patrouille de cavalerie a dissipé ces groupes vers les dix heures. — Suivant le rapport de Petithenry, au Pont-au-Change, dans un groupe composé d'ouvriers, on disait qu'il y avait eu à Lille une insurrection faite par le peuple, qui s'était porté à la municipalité, demandant du pain, que des officiers municipaux avaient été tués, qu'on avait été ensuite chez les marchands en gros qui passaient pour royalistes dans l'esprit public, que plusieurs d'entre eux avaient été arrêtés et d'autres tués ; l'on disait que l'on en ferait autant à Paris, si le gouvernement ne prenait pas des mesures pour améliorer le sort des malheureux.

Cafés. — Au café Valois, l'on paraît peu craindre la surveillance de la police. « Les agents, disent les habitués, sont trop pauvres pour venir ici ; ils n'ont pas de souliers, ils seraient bientôt reconnus. » — Au café Corazza, on donnait des éloges à la conduite du ministre de la justice, et on le voyait partir avec regret. On parlait aussi avantageusement du citoyen Cochon, ministre de la police générale ; néanmoins l'on blâmait ces fréquentes mutations.

Spectacles. — Tout s'est passé tranquillement dans les spectacles ; mais les cœurs y sont toujours froids aux accents du patriotisme. *L'Orpheline*, pièce patriotique, jouée hier au théâtre de la rue Feydeau, a été reçue froidement, si l'on en excepte deux couplets, l'un en faveur de la paix, l'autre contre l'agiotage.

Commerce. Pain. — On témoignait beaucoup de satisfaction de ce

que les distributions de pain étaient continuées. Il était partout très beau et d'une bonne qualité.

Viande. — La viande a diminué de prix ; les bouchers la vendaient 100 francs la livre.

Bourse. — ... Il y a toujours beaucoup de monde au Jardin-Égalité ; les agioteurs font les pièces d'or 5,950 livres. Au boulevard, elles se faisaient 6,000. — Dans le café mentionné au rapport d'hier, des particuliers disaient que la hausse serait plus considérable dans quelques jours, si la nouvelle des pertes que nous avons essuyées sur mer se confirmait ; ils ajoutaient qu'il y avait une grande désorganisation dans nos armées et dans beaucoup de départements, à cause des mandats, qu'un grand nombre de fermiers se promettaient de n'en point recevoir.

ASTIER.

(Arch. nat., BB [3], 84, et F [1c] III, Seine, 18.)

JOURNAUX.

Rédacteur du 16 germinal : « *Paris, le 15 germinal.* Le Directoire exécutif a assisté aujourd'hui, accompagné des ministres, à l'assemblée générale que tient pour la première fois l'Institut national des sciences. Il s'y est rendu avec toute la pompe propre à honorer ce corps, célèbre, dès sa naissance, de la célébrité personnelle de tous ceux qui le composent. Il était précédé de sa garde et d'un nombreux cortège, composé des généraux et officiers de l'état-major de l'armée de l'intérieur. Les huissiers et messagers d'État remplissaient les premières voitures. Des haies de fusiliers garnissaient tous les débouchés des rues de traverse, et une grande affluence de citoyens se pressait tout le long de la route qu'il a parcourue. On doit toujours voir avec plaisir la majesté de la République représentée et le peuple honoré dans la personne de ses premiers magistrats. » — *Rédacteur* du 18 germinal : « *Paris, le 16 germinal.* L'Institut national a tenu hier sa première séance publique, dans la salle du Louvre, appelée des Antiques, au-dessous de celle de l'ancienne Académie des sciences; l'assemblée était nombreuse et brillante. Le Directoire exécutif, les ministres et ambassadeurs étaient en haut de la salle; la séance a été un peu longue : ouverte à quatre heures, elle n'a fini qu'à huit; le citoyen Dusaulx était président; le citoyen Le Tourneur (de la Manche) a commencé par un discours analogue à la circonstance. Un grand nombre de membres de l'Institut ont parlé sur différents sujets; le secrétaire de chaque classe a lu le programme des travaux qui l'ont occupée; on a remarqué surtout le discours du citoyen Daunou, qui a eu le mérite de rajeunir des idées souvent exprimées avec éloquence, sur l'utilité des arts et des sciences et sur leur intime alliance avec la liberté publique. Ce discours a été interrompu par de fréquents applaudissements; il était au niveau du grand objet qui en faisait la matière. Précision, dignité, énergie, tout ce qui constitue la vraie et solide éloquence, lui ont mérité le suffrage unanime des nombreux spectateurs. Les secrétaires de chaque section principale de l'Institut ont fait ensuite le rapport de leurs tra-

vaux respectifs. Lacépède, au nom de la première classe, qui comprend le sciences physiques et mathématiques; Le Breton, au nom de la seconde classe qui comprend les sciences morales et politiques. Fontanes a parlé au nom d la troisième classe, la littérature et les beaux-arts. Plusieurs membres ont l ensuite divers mémoires de science et de littérature. On a particulièremen applaudi une pièce de vers d'Andrieux, intitulée : *le Jugement du Sénat d Capoue,* imitée du troisième livre de Tite-Live. Les allusions auxquelles donné lieu cette pièce ont ajouté au mérite que lui donnaient déjà la gaîté e la grâce qui la caractérisent. Collin [d'] Harleville a lu aussi un morceau d poésie ; la faiblesse de son organe a privé une grande partie des auditeurs d plaisir de l'entendre; on a retrouvé l'âme aimante et les mœurs douces d Collin dans ses vers. Au reste, on n'a pas vu sans attendrissement cette réunion des hommes les plus recommandables dans les sciences et dans les arts, que la tourmente révolutionnaire avait dispersés; malgré des pertes cruelles, l'on a vu que nous étions encore riches en hommes capables d'illustrer notre patrie. »

DCXIX

16 GERMINAL AN IV (5 AVRIL 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 17 GERMINAL.

Esprit public. Groupes. — Les plaintes, les murmures semblent y prendre un caractère d'exaspération ; les mots d'insurrection y ont été même entendus. — La mollesse dont on accuse le gouvernement conduit quelques têtes exaltées à manifester des regrets sur le régime de Robespierre. — Les différents rapports qui parviennent journellement ne laissent pas douter que quelques hommes exagérés ne cherchent à exciter un mouvement, que la police s'empressera toujours de déjouer ; mais, s'il pouvait avoir lieu, tout annonce que ce mouvement serait dirigé contre les agioteurs, les marchands cupides, les émigrés, et non contre le gouvernement constitutionnel, qui, quoi qu'on en puisse dire, a l'assentiment général dans les groupes. — Dans le faubourg Marceau une chanson ancienne, qui contient la censure de l'administration des Quinze-Vingts, a fait dire à l'un des assistants que, semblable aux Quinze-Vingts, le gouvernement n'y voit goutte, puisqu'il se laisse tromper par l'intrigue. — Quoi qu'on puisse inférer des sarcasmes lancés contre le gouvernement, tout annonce que le peuple chérit les lois de la République, et leur inexécution seule excite des plaintes. — Ces observations répétées journellement, et qui dans d'autres circonstances accuseraient le défaut d'énergie de la police, conduisent le Bureau central à observer combien il est contrecarré

dans sa marche, n'ayant pas même le mandat d'amener et le droit d'arrêter un voleur, qu'il est obligé de traduire devant les juges de paix surchargés de travaux, resserrés eux-mêmes dans des bornes étroites par le code des délits et des peines, persuadés d'ailleurs qu'il est de leur ministère de voir tout avec les yeux de l'indulgence. Cette réflexion sera plus d'une fois présentée par le Bureau central.

Cafés. — Quoique, en général, on paraisse content de la nomination du citoyen Cochon au ministère de la police[1], on fait déjà de mauvais lazzis sur son nom.

Spectacles. — Toujours plus que de la froideur au chant des hymnes civiques ; hier, au théâtre de la République, les risées de plusieurs jeunes gens ont empêché d'entendre le couplet : *Amour sacré de la patrie.....*

Bourse. — On voyait très peu de monde à la Bourse ; la plus grande tranquillité y régnait. Le cours des pièces d'or, au Jardin-Égalité, était à 5,850. — Les agioteurs se réunissent dans le café dit des Canonniers ; lorsque le commissaire de police y entre, ils s'évadent par une porte secrète pratiquée dans une glace. Les mesures sont prises pour leur ôter tout moyen d'évasion.

ASTIER.

(Arch. nat., BB [3] 84, et F [1 c] III, Seine, 18 [2].)

JOURNAUX.

Gazette française du 25 germinal : « Le 16 germinal, un détachement, au nombre d'environ cent hommes armés de piques, fourches et faux, s'est transporté dans la commune de Pierrefitte, où ils ont forcé la municipalité de s'assembler et de livrer ses registres et papiers, ainsi qu'à les décrets, rôles de l'emprunt forcé et contribution foncière, qu'ils ont brûlés. Ensuite, ils ont fait venir le citoyen Douet, instituteur, auquel, ainsi qu'à la municipalité, ils ont fait la lecture, au nom du roi, d'un arrêté qui annule tous les actes républicains. Le secrétaire de la municipalité a été contraint de lire cet arrêté à haute voix et de terminer par les cris de : *Vive le roi, vive la religion!* Ils ont ensuite entraîné la municipalité et l'instituteur près l'arbre de la Liberté. L'instituteur, malgré son refus, a été obligé, pour éviter la mort présentée à ses yeux, de porter à l'arbre les premiers coups ; il remit ensuite la hache aux officiers municipaux, qui frappaient aussi ; les brigands achevèrent, et l'arbre fut ensuite traîné dans la boue et brûlé. Pour terminer leurs opérations, ils ont attaché, au haut du clocher, un drapeau blanc sur lequel ils avaient fait écrire par le secrétaire de la municipalité : *Vive le roi et la sainte religion!* »

1. C'est par arrêté du Directoire du 14 germinal an IV que l'ex-conventionnel Charles Cochon avait été nommé ministre de la police.

2. Dans cette seconde série, le rapport du Bureau central porte, par erreur, la date du 16.

DCXX

17 GERMINAL AN IV (6 AVRIL 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 18 GERMINAL.

Esprit public. Groupes. — L'inexécution des lois est toujours le sujet et le refrain des plaintes; elles sont continuelles, et l'on remarque que les hommes mêmes qui ont profité du désordre crient plus haut que les autres. — Au Pont-au-Change, dans un groupe d'ouvriers, on disait hautement : « Nous avons voulu un gouvernement républicain, nous le voulons et nous le soutiendrons; nous voulons le règne de la justice et de l'humanité pour les bons citoyens, mais nous voulons la terreur et la mort pour les scélérats ennemis de la chose publique. » — La lenteur de l'émission des mandats est aussi un objet de plaintes ; d'un autre côté, l'on entend dire que l'ont eût mieux fait de timbrer les assignats, dont la planche est brûlée, que de créer des mandats qu'on pourra émettre à volonté. — Une taxe des denrées, une véritable répression de l'agiotage, tel est le désir constant manifesté dans les groupes. Dans un groupe du faubourg Antoine, les royalistes et les Chouans étaient désignés comme les seuls auteurs de la misère publique. — Quelques barils de harengs gâtés ont été jetés dans la rue Montmartre ; la vue de ces marchandises avariées a fait éclater de vifs mécontentements contre les hommes cupides qui laissent pourrir des comestibles, plutôt que de les vendre à juste prix. — La traduction devant un juge de paix d'un marchand de bottes qui avait refusé une promesse de mandat a été applaudie de la majorité des spectateurs. — Il est des personnes qui assurent que l'émission des mandats n'aura pas lieu et que la paix va rendre cette mesure inutile.

Spectacles. — Rien de nouveau.

Surveillance. — ... Dans la nuit du 17 au 18 germinal, une vingtaine de jeunes gens bien vêtus, et tous armés de sabres et de pistolets à deux coups, ont fait un vol considérable au citoyen Chabannes, demeurant au ci-devant château de Chanteloup. Plusieurs de ces individus sont soupçonnés être de la Légion de police. Ces particuliers sont entrés dans la maison en demandant si l'on n'y cachait pas de jeunes gens de la réquisition ; ils ont lié aussitôt la maîtresse de la maison, la femme de chambre et les enfants et les domestiques, et les ont descendus ainsi garrottés dans une cave. Ils avaient pareille-

ment lié le maître de cette maison, et lui ont brûlé la plante des pieds pour lui faire dire où étaient son or et ses bijoux. La gendarmerie croit avoir rencontré deux de ces particuliers sur la place Michel. Il y avait plusieurs jeunes gens en redingote, un maigre surtout, et un autre gras, à chapeau rabattu.....

Commerce. — Il s'élève des plaintes contre les boulangers, de ce qu'ils vendent à leur compte du pain 40 livres la livre, tandis que, sur les places, il ne coûte que 35 livres. Leurs distributions sont d'ailleurs très paisibles, et leur pain se trouve en général bien cuit et rassis.....

Bourse. — Il y avait encore très peu de monde; un seul cours d'inscription a été publié à 360 pour 100 de bénéfice ; les pièces d'or se faisaient, au Jardin-Égalité, 5,900 livres.

ASTIER.

(Arch. nat., BB [3], 84, et F [1 c] III, Seine, 18.)

RAPPORT SUR LES JOURNAUX.

Journal des Hommes libres. — Le journaliste persifle, dans un article fort étendu, le *Censeur des journaux*, et par contre-coup le représentant du peuple Bergoeing; l'objet de ce morceau n'intéressant en rien les citoyens qui s'occupent exclusivement de la chose publique, nous croyons devoir nous dispenser d'analyser l'article. — Une lettre de Bordeaux reproche au citoyen Mangeret, commissaire du pouvoir exécutif en cette commune, d'avoir une sollicitude coupable en faveur des jeunes réquisitionnaires et de leur faciliter les moyens de se soustraire à la loi.

Messager du Soir. — Il est presque entièrement rempli de lettres étrangères qui rendent compte des débats du 'arlement d'Angleterre. — Pour rendre compte de la première séance de l'Institut national, il copie mot à mot l'article de Rœderer, inséré dans le *Journal Paris* d'hier.

Orateur plébéien. — Il critique l'arrêté du Directoire concernant a fermeture du Panthéon : « Il est, dit-il, maladroit et impolitique pour ne pas dire plus. » L'*Orateur* entre ensuite en matière pour prouver cette assertion.

Patriotes de 89. — Il rapporte plusieurs lettres contenant des détails militaires sur la guerre de la Vendée ; toutes s'accordent à dire que nous marchons de succès en succès dans les départements insurgés.

Journal de Perlet. — Il fait le plus grand éloge des talents et des

mœurs du général Pichegru, et il dit qu'on n'approuve pas universellement sa nomination à l'ambassade de Suède [1]. On ne peut guère y voir, ajoute-t-il, qu'un exil honorable. — Perlet fait aussi l'éloge du général Moreau, successeur de Pichegru. — Il avance ensuite, sans pourtant rapporter de faits, que les Jacobins commencent à ne plus cacher leur fureur contre le Directoire, et qu'ils accusent déjà de chouannerie les citoyens Reubell, La Revellière-Lépeaux et Carnot, « parce qu'ils ne veulent pas partager leurs projets de bouleversement et parce qu'ils ont porté le citoyen Cochon au ministère de la police ».

Ami du peuple. — On y remarque une réponse très vigoureuse des républicains de Toulon aux citoyens Cadroy, Isnard et autres. Ces députés sont accusés à chaque ligne de royalisme et de calomnie.

Gardien de la Constitution. — Il s'élève contre un acte d'autorité attribué à un commissaire de police de la section du Bon-Conseil. Ce commissaire contraint une institutrice d'enfants à tenir école les fêtes et dimanches et à n'accorder de congés que les quintidis et décadis. Le *Gardien de la Constitution* trouve cet ordre inconstitutionnel. — Le reste du numéro n'est rempli que par des diatribes contre le citoyen Louvet. On y trouve un parallèle entre ce député et son ex-collègue Barère.

Chronique de Paris. — Ce papier rapporte l'interrogatoire de Charette et il annonce l'exécution de ce rebelle. — Il rend compte de la première séance de l'Institut national, et il nous garantit, d'après ce qui s'y est passé, « que le vandalisme et la terreur ne dévasteront plus la France ». — Il jette un coup d'œil sur l'état actuel des denrées; il explique à sa manière les motifs qui en prolongent la cherté, et il nous fait espérer leur diminution en annonçant le prochain triomphe des mandats.

ASTIER.

(Arch. nat., AF IV, 1473.)

DCXXI

18 GERMINAL AN IV (7 AVRIL 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 19 GERMINAL.

Esprit public. Groupes. — Les mandats, les bruits d'une paix prochaine, la résolution sur le séquestre des biens des émigrés, voilà les

1. Il avait été nommé à ce poste par arrêté du Directoire du 14 germinal an IV.

principaux objets des conversations publiques. — Dans les groupes du faubourg Marceau, composés d'ouvriers, on manifestait son désir pour qu'il n'y ait en circulation que de la monnaie républicaine et des mandats, que les lois fussent rigoureusement exécutées, et ça irait. — Dans un groupe, sur le quai de la Ferraille, on se plaignait de la lenteur qu'on mettait à faire partir les mandats, qu'on désire ardemment, et que le peuple est disposé à soutenir efficacement au taux du numéraire. Un fait survenu dans cet endroit prouve cette disposition des esprits. Vers les deux heures de l'après-midi, une grande foule s'était formée autour de deux particuliers, dont l'un forçait l'autre à recevoir une promesse de mandat comme numéraire. L'acheteur a été soutenu de tous ceux qui l'environnaient; plusieurs d'entre eux disaient : « On voudrait faire des mandats comme des assignats, mais nous les soutiendrons, et nous forcerons bien à les recevoir sans y rien perdre. » — Dans d'autres groupes l'on disait : « Les rescriptions qui tiennent lieu de promesse de mandats perdent déjà 80 pour 100. Sans une certaine terreur l'on ne viendra pas à bout de les faire recevoir. » — Le bruit d'une paix prochaine, répandu dans le public, fait une heureuse diversion sur les esprits aigris par la misère; on la désire, cette paix, pourvu toutefois que l'honneur de la nation ne soit pas compromis. « Si un tel bonheur peut nous arriver, s'écriait-on, au moins pourrions-nous respirer un peu à notre aise. » D'autres disent à ceux qui se livrent à cet espoir consolateur que jamais choc n'a été si terrible que celui qui aura lieu incessamment. — Au jardin des Tuileries les conversations étaient fort animées; on s'y entretenait de la résolution sur le séquestre des biens des émigrés; on y disait que cette discussion faisait connaître ceux qui étaient républicains et ceux qui ne l'étaient pas. — Au café Corazza, on témoignait de la satisfaction relativement à la résolution sur le séquestre des biens des émigrés, et l'on disait : « Si Boissy d'Anglas ne le trouve pas de son goût, tant pis; le peuple ne pense pas comme lui; si l'on n'avait pas rendu les biens des condamnés, l'assignat n'aurait pas perdu autant de sa valeur. » — L'on nous a informés que quelques boulangers allaient à la Halle acheter des marchands forains le pain à 34 livres pour le revendre ensuite, ce qui a excité un peu de rumeur dans la place. — On connaît le nom et la demeure d'un orateur qui lisait dans un groupe, avant-hier, le *Tribun du peuple* : c'est le nommé Robin, demeurant rue du Doyenné, n° 190.

Spectacles. — Au théâtre des Arts, à l'orchestre, composé presque entier de jeunes gens, on tournait en dérision le *Chant du Départ*, ou l'on y parlait de la manière la plus indécente contre le ministre

Merlin et contre le gouvernement. — Point de particularité dans les autres spectacles; tout s'y est passé tranquillement.

Surveillance. — ... On a arrêté ce matin une marchande de toile, demeurant rue Denis, n° 49, pour avoir refusé une promesse de mandat en payement de marchandises qu'elle avait vendues à un citoyen. Après la lui avoir arrachée des mains, elle l'a foulée aux pieds et a nié l'avoir reçue; mais, après une perquisition, on a retrouvé ladite promesse dans le comptoir de la marchande. Des citoyens, rassemblés en grand nombre à sa porte, disaient tous qu'il faut des exemples rigoureux, et que nous sommes perdus, si l'on ne donne pas aux mandats tout le crédit qu'ils doivent avoir.....

MAISONCELLE.

(Arch. nat., BB 3 84, et F 1 c III, Seine, 18.)

DCXXII

19 GERMINAL AN IV (8 AVRIL 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 20 GERMINAL.

Esprit public. Groupes. — Des plaintes sur la cherté excessive des denrées, des imprécations et des plaintes contre les marchands et les agioteurs, des disputes pour faire recevoir les rescriptions, des plaintes contre le gouvernement, qui, dit-on, ne déploie pas assez d'énergie, des nouvelles qui semblent confirmer le retour d'une paix très prochaine, voilà ce que présentent les divers rapports de ce jour. — Dans les groupes du Pont-au-Change, de Notre-Dame, et de la place de la Grève, composés en grande partie d'ouvriers, on se plaignait beaucoup de la misère affreuse où se trouvent réduits tant de citoyens. Les ouvriers, qui, disaient-ils, manquent d'ouvrage depuis longtemps, accusaient le gouvernement d'insouciance à leur égard. — Hier, sur les onze heures du matin, devant la porte Paris, un crieur de journaux demandait pour la feuille 10 livres en assignats ou un sol en numéraire ; un ouvrier le traita de brigand, de fripon, de marchand d'argent. Le peuple s'attroupa et donna raison à l'ouvrier. Un particulier dit : « Il faut que nous nous levions en masse pour abattre ceux qui nous gouvernent. » « Et les soldats ? » lui dit-on. « Nous avons vaincu, répliqua-t-il, les Suisses au 10 août, et nous avons encore des bras. » Ces propos furent applaudis de plusieurs individus, qui se retirèrent en disant : « Il a raison. » — A la Belle-

Anglaise, n° 49, en face du carreau de la Halle, il se forma un rassemblement à l'occasion d'une promesse de mandat présentée en payement, que la maîtresse dudit magasin avait eu l'audace de déchirer ; l'agitation devint extrême ; les propos les plus violents contre cette marchande se firent entendre, et, si une garde nationale ne fût survenue, elle courait risque d'expier par une fin tragique la hardiesse blâmable qu'elle avait eue de déchirer cette promesse de mandat. — Un marchand mercier de la rue Denis, vis-à-vis la place des Innocents, ayant pareillement déchiré une promesse de mandat, beaucoup de monde se rassembla autour de la maison, et l'on disait hautement qu'il fallait le pendre. — Dans tous les groupes, en derniers résultats, l'on est fortement prononcé en faveur des mandats ; on désire l'émission la plus prompte, et l'on est décidé à soutenir leur valeur au prix du numéraire. On s'y plaint également que les lois ne s'exécutent pas avec assez de sévérité. On rapporte que des agioteurs ont dit hautement : « Il faut nous prendre la main dans le sac, sans quoi le juge de paix ne peut pas nous punir. » — Les nouvelles que l'on fait courir sur un traité de paix, et qui acquièrent tous les jours plus de consistance, font le plus grand plaisir aux citoyens de la classe souffrante, qui se livrent déjà à l'espoir de se voir moins malheureux.

Spectacles. — La tranquillité a régné dans tous les spectacles. Les couplets patriotiques ont été vivement applaudis au théâtre de la République.

Surveillance. — ... Ce matin, à onze heures, dans un groupe au bas du Pont-au-Change, on murmurait sur la taxe du pain à 37 livres la livre ; on disait qu'il valait mieux le laisser comme auparavant. En général, ce groupe paraissait fort mécontent.....

MAISONCELLE.

(Arch. nat., BB [3] 84, et F [1 c] III, Seine, 18.)

EXTRAIT DES RAPPORTS PARTICULIERS.

On nous assure que le citoyen André Dumont, représentant du peuple, dînant chez un de ses parents, disait qu'il était désespéré de voir les choses aussi mal, que c'était un général émigré qu'on venait de fusiller sous le nom de Charette, et que le vrai Charette était à la tête de son armée, qu'il venait de s'emparer d'une place des plus fortes dans le Berry, et que, sous peu, il y aurait un coup à Paris. — Un grand dîner a été donné à l'un des premiers secrétaires du Bureau central (le citoyen Froideville). Il a été question d'une nouvelle

organisation de police et de jeux. On y a projeté un repas où les convives (les citoyens Saladin, la Calprenelle, etc.) doivent s'occuper des moyens de se ressaisir de la police en renversant les membres actuels du Bureau central (dont l'austérité de principes déplaît) pour y replacer les anciens administrateurs, qui sont leurs créatures.

MAISONCELLE, ASTIER.

(Arch. nat., AF IV, 1473.)

DCXXIII

20 GERMINAL AN IV (9 AVRIL 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 21 GERMINAL.

Esprit public. Groupes. — On s'entretenait hier, dans tous les groupes, des mandats, de la taxe du pain et de la viande, de la suppression des anciennes cartes, de l'échelle proportionnelle qu'on va suivre à cet égard, de la paix enfin, qu'on annonce comme très prochaine. — A l'égard des mandats, nous ne pouvons que répéter ce que nous avons déjà dit ; on en désire ardemment la prompte émission, et le peuple est très décidé à soutenir sa valeur au pair du numéraire ; mais, préalablement, il aurait souhaité qu'il y eût une taxe sur les denrées de première nécessité. — La taxe du pain à 37 francs et celle de la viande à 95 font pousser aussi quelques murmures, et l'on dit : « On a du pain chez le boulanger à 3 sols la livre en numéraire; les assignats sont fixés à trente capitaux pour un; pourquoi ne taxe-t-on pas d'après cette base les denrées de première nécessité? » — Dans une assemblée d'ouvriers, rue Antoine, les uns disaient que, la loi sur les mandats n'ayant pas encore été promulguée, elle ne pouvait avoir son entière exécution, que depuis l'époque du 9 thermidor tout avait été de mal en pis; on se récriait aussi beaucoup contre la suppression des cartes et le nouveau mode qu'on va suivre pour la distribution du pain, et l'on disait : « On va patienter cette décade, et, si le mois prochain cela ne va pas mieux, on pourra voir beau jeu. » Quelques-uns disaient : « La faim fera sortir le loup des bois. » Un ouvrier, se disant père de quatre enfants et sans ouvrage, ajoutait : « J'aime mieux périr d'un coup de baïonnette que de mourir de faim en languissant. » — Il est aisé d'apercevoir que la malveillance égare et aigrit les esprits sur cet objet important, puisque ce nouveau mode, en retranchant les abus, favorise réellement les

malheureux, pourvu toutefois que cette classification soit faite par les municipalités conformément aux intentions bienfaisantes qui ont dicté l'arrêté du Directoire. — Au Jardin national, on s'entretenait de la taxe du pain, de la paix, de la cherté des denrées. Un sergent, qui était à la tête d'une patrouille, dit aux citoyens qui composaient le groupe : « Au nom de la loi, retirez-vous. » Cela occasionna de la rumeur ; le rassemblement devint plus considérable. « Vous êtes des Autrichiens », dit-on aux soldats de cette patrouille. « C'est comme du temps de La Fayette et de Capet ; vous n'êtes pas les soldats de la liberté : vous violez la Constitution. » — Le désir de voir renaître la paix se manifeste de toutes parts, mais on ne la veut pas en faisant des sacrifices déshonorants, comme les amis des rois voudraient insensiblement nous y amener. Ils ne manquent pas de se glisser dans les groupes ; ils ne manquent pas de vanter les douceurs de la paix qui ramènera l'abondance, et qu'il faut conclure à quelque prix que ce soit, parce que, disent-ils, nos ressources sont épuisées pour continuer la guerre.

Spectacles. — Rien de nouveau.

Commerce. — Le prix du pain délivré par les boulangers soumissionnaires, porté par la taxe à 37 francs, excite beaucoup de réclamations. On rencontre des rassemblements assez considérables aux portes de ces boulangers, et la malveillance saisit cette occasion pour aigrir le peuple contre le gouvernement ; des ordres sont donnés pour signaler les agioteurs.....

Marchés. — Aujourd'hui dimanche (vieux style), l'approvisionnement était très peu considérable sur le carreau des légumes.....

Bourse. — ... L'affluence est moins considérable au Jardin-Égalité que les jours précédents ; les pièces d'or s'y faisaient à 5,750 et 5,700.

MAISONCELLE.

(Arch. nat., BB [3] 84, et F [1c] III, Seine, 18.)

JOURNAUX.

Gazette française du 21 germinal : « Une proclamation du Bureau central, affichée aujourd'hui dans Paris, fixe le prix du pain à 35 livres en assignats, et celui de la viande à 95 livres. »

DCXXIV

21 GERMINAL AN IV (10 AVRIL 1796).

Rapport du bureau central du 22 germinal.

Esprit public. Groupes. — De toutes parts, l'on n'entend que des plaintes sur la cherté des denrées, sur le brigandage des agioteurs et sur la cupidité des marchands. Dans les groupes du Pont-au-Change, du pont Notre-Dame et de la Grève, on se plaignait beaucoup des commissaires de sections, d'après le rapport desquels on a classé les citoyens pour la répartition des cartes ; on disait : « Ce sont des coquins et des perfides, qui ménagent les riches et veulent écraser les malheureux. » — Des ouvriers, qui se disaient manquer d'ouvrage, assuraient qu'ils étaient rangés dans la 3e classe et par conséquent devaient payer le pain au quart de la taxe, tandis que des gens très aisés étaient compris dans la 2e classe et ne payaient le pain que le 12e de la taxe[1]. Ils citaient, à l'appui de ce qu'ils venaient d'avancer, deux marchands en gros de la rue de la Cossonnerie. De tous côtés, on se plaignait de la partialité des Comités de bienfaisance qui ont fait cette classification. L'universalité des murmures et des plaintes à cet égard porte naturellement à croire que les intentions du gouvernement ont été mal remplies, et que la malveillance voudrait entraver cette mesure en nécessitant des réclamations. — Nous sommes instruits que le n° 5 de l'*Éclaireur* vient de paraître aujourd'hui ; il renferme une invitation à se réunir à la Constitution de 93, avec une chanson injurieuse au gouvernement[2]. — L'on nous a apporté aussi quelques placards qui se trouvaient affichés dans plusieurs quartiers de Paris, ayant pour titre : *Analyse de la doctrine de Babeuf, tribun du peuple.* Les principes qu'on y professe sont éversifs de l'état actuel des choses, et, comme dans le numéro de l'*Éclaireur*, on y demande la Constitution de 93.

Spectacles. — Rien de nouveau dans les spectacles ; tout s'y est passé tranquillement.

Jeux. — Le citoyen Collin, commissaire du 11e arrondissement, fait harceler des maisons de jeu, pour dégoûter les joueurs d'y revenir, et les engager à préférer la maison de jeu de la femme Godain,

1. Voir plus haut, p. 85.
2. Voir plus haut, p. 72.

maîtresse de son frère, qui tient, dit-on, elle-même une bouillotte. Nous rapportons ce fait, moins pour faire connaître la conduite du citoyen Collin, que pour en tirer occasion de soumettre au ministre de la police générale la question suivante : le commissaire du pouvoir exécutif peut-il, de son chef, et sans l'autorisation de l'autorité supérieure, ordonner des visites dans les maisons de jeu ? Peut-il aussi exiger des commissaires de police un compte journalier et décadaire ? Cette conduite présente l'inconvénient d'entraver les opérations du ministre et du Bureau central, outre qu'elle porte atteinte à la Constitution, qui attribue spécialement au Bureau central les objets jugés indivisibles par le Corps législatif, tels que la police et les subsistances [1].

Cultes. — Les oratoires particuliers se multiplient d'une manière contraire à la loi ; le Bureau central a écrit aux municipalités pour avoir la liste de ces oratoires. Mais il observe qu'il y a peu de moyens de répression, la police de sûreté étant confiée aux juges de paix.

Commerce. Pain. — Des rassemblements qui se rencontrent aux portes des boulangers des sections du Nord, des Gardes-Françaises, des Plantes et de la Fraternité, il s'élève des plaintes sans nombre au sujet de l'inégale partion (*sic*) des cartes de pain faite par les commissaires de bienfaisance de ces arrondissements ; on les accuse d'en avoir donné à des citoyens très aisés, et d'en avoir refusé à d'autres, qui avaient un véritable droit à ce secours... On rapporte encore que ceux qui reçoivent leur pain gratis disent n'en avoir pas assez, que ceux qui le payent au 12e de la taxe se plaignent de ce que leurs moyens ne leur permettent pas de le payer ce prix, et qu'enfin un grand nombre d'employés et de salariés, dont les traitements peuvent à peine suffire à leurs besoins les plus pressants, réclament aussi contre le prix qu'ils sont tenus de le payer.

Bourse. — ... Les agioteurs étaient en grand nombre au Jardin-Égalité ; il faisaient les pièces d'or 5,850, et le marc d'argent 10,500 livres.

ASTIER.

(Arch. nat., BB [3] 84, et F [1] c III, Seine, 18.)

1. Nous n'avons pas retrouvé aucun de ces rapports adressés au commissaire du Directoire.

DCXXV

22 GERMINAL AN IV (11 AVRIL 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 23 GERMINAL.

Esprit public. Groupes. — Toujours des plaintes contre les agioteurs et les marchands, mais plus encore dans ce moment contre les commissaires de sections qui ont fait la classification des citoyens pour la distribution du pain. — Au faubourg Antoine, un groupe considérable s'était formé autour d'un placard ayant pour titre : *Analyse de la doctrine de Babeuf.* Plus loin, une femme lisait cet écrit en petit format ; un citoyen, agent du Bureau central, le lui a arraché ; le groupe s'est dissipé ; quelques-uns d'entre eux demandaient si la liberté de la presse n'existait pas. — Au Pont-au-Change, les esprits étaient dans une grande agitation ; la diversité d'opinions a manqué d'occasionner une rixe. Un particulier, qui n'était pas de l'avis de l'orateur du groupe, se mit à dire que ceux qui prêchaient les droits du peuple comme lui n'étaient que des Jacobins et des buveurs de sang. Aussitôt il prit la fuite, mais il fut bientôt arrêté ; on le traitait de Chouan, et l'on parlait de le jeter dans la rivière, mais enfin il fut conduit au corps de garde et relâché bientôt après. — Il y avait hier, dans la rue de Provence, plusieurs chevaux, qu'on disait être pour le service du Directoire ; sur les harnais de ces chevaux on remarquait des fleurs de lis, ce qui faisait murmurer le public, qui était nombreux. — L'agiotage, qui se fait toujours au Palais-Égalité, excite l'indignation la plus grande. L'on trouve que les lois ne s'exécutent point assez rigoureusement contre ces brigands de la fortune publique. Hier, vers les deux heures, une forte patrouille troubla pendant quelque temps leurs spéculations ; mais, à peine fut-elle sortie du jardin, que ces vampires revinrent en plus grand nombre et recommencèrent leur infâme agio.

Spectacles. — Rien de particulier. Tout s'y est passé tranquillement.

Surveillance. — ... Une affiche paraît dans tous les coins de Paris, sous le titre d'*Analyse de la doctrine de Babeuf*, qui commence par ces mots : « La nature a donné à chaque homme un droit égal à la jouissance de tous les biens », et finissant par ceux-ci : « Ceux qui ont porté la main à la Constitution de 93 sont coupables de lèse-majesté populaire. »

Commerce. Pain. — Le nouvel ordre établi pour les distributions de pain excite toujours, aux portes des boulangers, des murmures assez violents. Les uns témoignent beaucoup de mécontentement, de ce qu'en payant le pain selon leurs moyens, ils sont encore réduits à trois quarterons. Les autres accusent toujours les commissaires de bienfaisance de partialité dans la répartition des cartes. Enfin les employés et les salariés renouvellent leurs plaintes sur ce qu'ils sont compris dans la 3e classe.....

ASTIER.

(Arch. nat., BB [3] 84, et F [1c] III, Seine, 18.)

JOURNAUX.

Courrier républicain du 24 germinal : « *Du 23 germinal.* Les hommes du Panthéon deviennent tous les jours plus audacieux ; ils lèvent entièrement le masque et veulent absolument se ressaisir du sceptre sanglant que la révolution du 9 thermidor leur a arraché. Ils ont fait afficher hier dans les faubourgs, à la Grève et ailleurs, un placard séditieux, composé par Babeuf, et qui est un extrait de sa doctrine. Le même placard avait été imprimé dans un format plus petit, et des femmes le distribuaient dans les groupes, qui tous les jours deviennent plus animés et plus tumultueux. On a vu l'une d'elles monter sur une chaise dans le jardin des Tuileries et lire hautement cet écrit séditieux. La garde étant avancée pour faire cesser un pareil scandale, les officieux panthéonistes ont fait esquiver la femelle orateur. Sur le Pont-au-Change, d'autres femmes disaient hautement qu'il fallait un nouveau Robespierre, qu'il fallait de nouveau couper des têtes. Un citoyen n'ayant pu entendre de sang-froid un langage aussi barbare, ces furies ont dénaturé ce qu'il disait, ont égaré la multitude, et il a failli être assommé ou jeté dans la rivière. Elles l'appelaient Chouan, espion du gouvernement, parce qu'il voulait essayer de leur faire entendre que l'oubli des lois avait assez répandu de malheurs sur la France, qu'il fallait enfin chercher le port après d'aussi longs et d'aussi terribles orages. « Aurez-vous plus de pain, leur disait-il, ou l'aurez-« vous à meilleur marché quand vous aurez tout renversé, tout détruit? Qui vous « en amènera, qui vous en donnera? L'Être suprême, a répondu l'une d'elles, « non pas le Dieu des Chouans, mais l'Être suprême de Robespierre. » On nous dit encore qu'une autre personne a été poursuivie jusqu'à la rivière pour avoir voulu contrarier les opinions de quelques orateurs panthéonistes sur la place du Carrousel. Si le Directoire ne fait pas attention à toutes ces manœuvres, s'il ne prend pas des mesures pour en arrêter l'effet, il est perdu, et la France avec lui, car il faut qu'il sache qu'on est traité de Chouan parce qu'on prend son parti. Tous les faits que je viens de rapporter sont de la plus grande vérité. Louvet ne croira pas sans doute que ceux qui se déclarent hautement les partisans de Robespierre sont disposés à lui faire grâce. »

DCXXVI

23 GERMINAL AN IV (12 AVRIL 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 24 GERMINAL.

Esprit public. Groupes. — Les groupes prennent un caractère un peu plus inquiétant que ces jours derniers ; il paraît certain que, non seulement des hommes sont payés pour les former, mais encore que plusieurs des auditeurs le sont aussi ; on cite à ce sujet les propos de deux femmes, qui disaient hier : « Diable, nous aurons froid ce soir à rester là, et je crois que nous n'aurons pas grand monde. » — On a des renseignements positifs qu'il est arrivé ces jours derniers beaucoup d'or et d'argent chez les banquiers à Paris. — Toujours des plaintes sur les erreurs commises dans la distribution des cartes. — On se plaint aussi des juges de paix : on les accuse d'être en majeure partie sectionnaires, vendémiairistes, et de mettre beaucoup de lenteur et de mollesse dans la répression des délits. — Rixe dans un groupe du Pont-Neuf, bâton levé contre un individu, traité de Chouan, conduit au corps de garde et relaxé. — Le refus fait par un épicier de la section des Lombards de recevoir des promesses de mandats a occasionné un attroupement dans lequel on faisait ces réflexions : « Pourquoi ne proclame-t-on pas la loi ? Pourquoi ne force-t-on pas les départements à recevoir les mandats ? etc. »

Spectacles. — La tranquillité et le bon ordre ont régné dans les spectacles.....

Bourse. — Il y avait fort peu de monde : il n'y a été coté ni publié aucun cours. Quoique les patrouilles soient très nombreuses au Jardin-Egalité, on y rencontre toujours beaucoup d'agioteurs ; ils faisaient, dit-on, les pièces d'or à 6150.

ASTIER.

(Arch. nat., BB^{3} 84, et F^{1c} III, Seine, 18.

RAPPORT SUR LES JOURNAUX.

Journal de Paris. — Il est entièrement rempli par le compte rendu de la dernière séance du Conseil des Cinq-Cents ; ce compte [rendu] offre des détails circonstanciés sur les débats et les voies de fait qui ont malheureusement eu lieu entre plusieurs représentants du peuple.

Publiciste philanthrope. — Il annonce que toutes les marchandises ont baissé, et qu'elles baisseront davantage. Il dit qu'on lit partout des annonces de comestibles; le peuple dit que ce sont les magasins de Charette que l'on vide. — Il reproche à un jeune homme de la réquisition d'occuper une place dans les bureaux d'un ministre et, ce qui est pis, de ne paraître à son poste que pour y toucher son traitement; le jeune homme n'est pas nommé.

Gardien de la Constitution. — On y lit une diatribe contre le citoyen Louvet, que l'auteur compare à Marat. Il donne des détails sur les tentatives qu'ont faites, selon lui, des patriotes exclusifs pour opérer une nouvelle insurrection. Il attribue nominativement ces projets liberticides aux rédacteurs de l*Ami du peuple*, de l'*Éclaireur*, et de l'*Orateur plébéien*.

Journal de Perlet. — Il parle avec éloge d'un nouvel ouvrage du citoyen Ségur; ce sont des réflexions tendantes à prouver que la paix nous est nécessaire. L'auteur indique les moyens qu'il croit propres à terminer la Révolution et à consolider le gouvernement; l'un d'eux est de gouverner par les propriétaires.

Courrier républicain. — A la rédaction près, ce journal est singulièrement conforme au *Gardien de la Constitution*, dont nous avons parlé plus haut : mêmes sorties contre les ci-devant sociétaires du Panthéon, mêmes avis sur les complots qu'on attribue à ces citoyens; rien de neuf, rien de positif; une animosité marquée contre les députés Louvet, Chénier et autres, un ton radouci envers le Directoire, à qui l'on conseille « pour son bien » de sévir contre le terrorisme; aucune proposition de mesures contre les royalistes, etc., etc., voilà le *Courrier*, dit *républicain*.

Ami du peuple. — Il continue son très long article sur ce qu'il appelle les *prétendus septembriseurs;* mêmes principes que dans les précédents numéros, dont nous avons plusieurs fois rendu compte.

Journal des patriotes. — Méhée, accusé par beaucoup de gens, ne peut à la fois occuper une place importante dans un ministère et répondre comme il faut à ses nombreux dénonciateurs; en conséquence, il se démet de son emploi, et, pour prouver les regrets qu'il emporte en quittant sa place, il publie une lettre extrêmement flatteuse que lui écrit à ce sujet le citoyen Charles Delacroix. Cette correspondance remplit une grande partie du journal; mais, comme elle n'offre qu'un intérêt très particulier, nous ne croyons pas devoir l'analyser.

Gazette française. — Elle plaide la cause de l'Espagnol Marchena, expulsé du territoire de la République pour cause de complicité dans

la rébellion de vendémiaire. « Éloignez les bourreaux, dit le journaliste, et nous tâcherons d'oublier les échafauds. » — En parlant du placard séditieux affiché dans Paris et portant le nom de Gracchus Babeuf, elle dit : « Le gouvernement est bien faible, s'il se contente de faire ou de laisser arracher de pareils pamphlets. »

Orateur plébéien. — Il peint sous les couleurs les plus lugubres la situation présente du Midi ; il attribue la réaction royaliste, qui désole de nouveau ces contrées, à la fameuse dénonciation des citoyens Isnard et Jourdan; il reproche au Directoire son inaction, aux patriotes leur silence; il fait un appel à l'énergie de tous les républicains ; enfin il sonne le tocsin « sur tous les égorgeurs ».

Courrier de l'Égalité. — Ce journal, ainsi que plusieurs autres, s'apitoie sur le sort de La Harpe, littérateur connu, qui se dit dénué de ressources et contraint de vendre ses livres pour exister.

Le Rédacteur [1]. — On y lit avec le plus vif intérêt une lettre officielle, qui apprend au Directoire la reprise de Sancerre par les patriotes et la déroute complète des insurgés. Cette heureuse nouvelle est aussi consignée dans *l'Ami des Lois.*

ASTIER.

(Arch. nat., AF IV, 1473.)

JOURNAUX.

Courrier républicain du 25 germinal : « *Du 24 germinal.* Hier, les groupes étaient encore très nombreux, mais beaucoup moins animés que la veille. Leurs patrons regardant comme une sorte de victoire la délibération prise au Conseil des Cinq-Cents[2], ont cru qu'il était convenable de prendre un peu haleine, pour recommencer dans quelques jours avec une nouvelle fureur. Ce qu'il y a de certain, c'est que ces rassemblements, comme nous l'avons déjà indiqué dans notre précédente feuille, sont formés des saints des dieux ou des diables du Panthéon, qui, ne trouvant plus de maison pour y tenir leurs séditieux conciliabules, vont les tenir au coin des rues. On nous a nommé quelques points où se forment les principaux groupes ; c'est toujours à la même heure au bas du Pont-au-Change, au coin de la rue de Buci, au coin du boulevard Saint-Martin, et aux Tuileries au bas de la terrasse des Feuillants, vis-à-vis la porte de la salle du Conseil des Cinq-Cents. Voici comment s'y prennent ces messieurs pour former leurs assemblées souveraines (car on y débite la souveraineté des rues exactement comme du temps du prophète Marat). Quatre ou cinq panthéonistes se rapprochent et se mettent à parler d'affaires publiques ; on déplore la misère du peuple ; des badauds s'y joignent et font chorus ; des tricoteuses de Robespierre approchent, se lamentent sur

1. Numéro du 24, page 3.
2. Le 18 germinal an IV, le Conseil des Cinq-Cents avait pris une résolution favorable aux émigrés et relative au séquestre de leurs biens.

la tyrannie des marchands, sur les complots des royalistes, mais particulièrement sur la tyrannie *des cinq rois et des Chouans des deux Conseils;* car depuis quelques jours, on range le Directoire et les deux Conseils dans la catégorie des royalistes et des Chouans. Ils ne s'attendaient sans doute pas à une aussi subite et surtout aussi extraordinaire métamorphose ; s'ils s'en doutent, qu'ils se donnent la peine de prendre des renseignements : ils verront si j'en impose. La prétendue chouannerie étant établie dans la tête des ignorants, et certes ils sont en grand nombre, on parle de la liberté, de l'égalité, en attendant la mort, qui n'est pas longtemps à arriver. On commente Châles, Antonelle et Babeuf. On fait voir combien il serait doux que toutes les propriétés fussent connues, que tous les profits industriels appartinssent à tous. Enfin l'affreuse journée du 9 thermidor est anathématisée sans pitié. On parle de l'heureux temps de l'incorruptible Robespierre. Il mettait les riches au pas, il donnait du pain au peuple ; il maintenait les assignats au pair ; il donnait des sous aux ouvriers ; il envoyait les aristocrates à la guillotine par charretées en masse ; enfin, tout était au mieux dans le monde de Robespierre. Il faut donc un nouveau Robespierre pour que ça aille comme ça allait avant l'infâme journée du 9 thermidor. Qu'on ne croie pas qu'il y ait de l'exagération dans ce que je dis. Tous les propos que je viens d'annoncer ont été publiquement tenus et se tiendront vraisemblablement encore. On les a imprimés, distribués, placardés et ces maximes anti-sociales et barbares, qui ne pourraient être exécutées dans une association de dix personnes, ceux qui les professent ont des places publiques dans un Etat qui renferme plus de vingt millions d'individus, chez une nation qui a passé pour la plus éclairée de l'Europe et dont on prétend encore perfectionner la civilisation. Pour moi, je crois qu'un peuple où une pareille doctrine est accueillie approche de sa dissolution totale, qu'il est sur le point de se voir effacer de la liste des puissances de la terre, de se voir démembré, dispersé, et réduit à la plus dure, à la plus honteuse servitude. »

ARMÉE DE L'INTÉRIEUR. — SURVEILLANCE. — ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL[1].

RAPPORT DU 22 AU 23 GERMINAL AN IV.

Rue des Arcis, près celle de la Planche-Mibray, il s'est élevé une rixe entre un grenadier de la représentation nationale et un particulier. Ce dernier fit reproche au grenadier d'avoir une arme, tandis qu'il n'en avait pas ; il eut la faiblesse de quitter son sabre, et, dès l'instant, son adversaire et trois ou quatre autres tombèrent sur lui et l'accablèrent de coups.

Vers la fin de la séance du Conseil des Cinq-Cents, les représentants du peuple Boissy et Dumolard ont été insultés en passant sur la terrasse des Feuillants par un grand homme qui pérorait dans un groupe ; il ne s'en est pas tenu aux insultes et a tenu les propos les plus incendiaires contre tous les membres de ce Conseil.....

1. C'est là le premier des rapports de ce genre que nous ayons rencontré.

Le placard de l'*Analyse de la doctrine de Babeuf* a été applaudi de la plupart de ceux qui l'ont lu, notamment des ouvriers; ce placard a fait hier l'entretien de différentes sociétés du faubourg Antoine, dans lesquelles on en a fait passer des exemplaires à certaines personnes; on l'a encore affiché cette nuit de nouveau dans le faubourg Antoine; ils (*sic*) ont été en partie arrachés ce matin.

Les agioteurs du Palais-Égalité et des environs étaient en aussi grand nombre qu'à l'ordinaire, malgré la surveillance des patrouilles : il se font des signaux pour les éviter; il est à remarquer que, parmi ces agioteurs, on y rencontre des militaires, on y vend l'argent et les rescriptions, comme si ce commerce était autorisé.....

Au café Zoppi, on assurait que le traité de paix avec l'Empire allait être discuté au Conseil des Cinq-Cents; on était même étonné que, depuis quinze jours que ces négociations s'agitent, il n'ait encore rien transpiré des principaux articles. L'Empereur avait demandé pour article principal la rentrée des émigrés; on se doute bien que cet article ne sera jamais accepté.

Parmi les bruits absurdes que l'on fait courir, on débite que les armées républicaines viennent d'éprouver un revers dans la Vendée, et que le général Hoche est pris ou tué.

On débite pareillement que les Cinq-Cents ont l'intention de se défaire du Directoire; on rapportait qu'un des membres avait dit dans une société : « Ce sont des chevaux de parade dont il faut se défaire, et cela ne sera pas difficile; le peuple et les armées ne connaissent que l'ancienne Convention, et ce sera toujours pour les bons patriotes le seul point de ralliement..... »

Rue du Four, un homme ivre, ou feignant de l'être, disait : « Nous en aurons un, et il nous f....a à manger. » Les passants avaient l'air de l'applaudir en riant.

Dans les cafés, cabarets et groupes, on fait entendre au peuple que, si la Constitution de 93 était en activité, on aurait du pain et de la viande comme il y a deux ans; ces discours se tenaient partout; d'autres disaient : « Laissez faire le Directoire; le mois prochain, il n'y aura plus de cartes, et tout le monde payera le pain 35 francs la livre..... »

Au café de la République, Palais-Égalité, plusieurs particuliers s'entretenaient sur les finances et discréditaient le papier-monnaie, en disant que les départements n'en voulaient pas, et qu'il était sûr que cela nous amènerait une insurrection générale. D'autres ont répondu : « Tant mieux, il y a assez longtemps que nous souffrons, il faut une fin. »

Pont-au-Change, sur les neuf heures du soir, il y avait un groupe considérable ; les agitateurs y traitaient le gouvernement et tous les corps constitués de sangsues qui s'engraissaient du sang des républicains ; ils engageaient les bons patriotes à se réunir à eux pour tâcher, disaient-ils, d'anéantir les tyrans qui nous gouvernent, et [disaient] qu'il n'y a que ce seul moyen pour sauver la République..... »

Au café Corazza, Palais-Égalité, un citoyen disait que les conclusions de paix n'étaient pas encore prêtes, et que, tant que l'on persistera à vouloir reculer nos limites, on courra grand risque de ne pas l'avoir encore cette année.

(Arch. nat., F 7, 7131.)

DCXXVII

24 GERMINAL AN IV (13 AVRIL 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 25 GERMINAL.

Esprit public. Groupes. — Dans tous les groupes, on se plaint du brigandage croissant et impuni des agioteurs, de la cupidité des marchands, et surtout de la partialité des Comités de bienfaisance de sections dans la confection de nouvelles cartes. On trouve que le gouvernement ne déploie pas assez d'énergie contre les affameurs du peuple. Quelle que soit l'irritation des esprits, l'on pourrait assurer que, si l'on parvenait à diminuer et à adoucir les maux du peuple, ceux qui cherchent à le soulever perdraient leur temps et leur argent. — Nous citons, à l'appui de cette assertion, les propos des ouvriers du faubourg Antoine, où tout était hier et aujourd'hui dans un grand calme. Ces ouvriers se plaignaient hier, à la vérité, de la cherté des denrées et des Comités de bienfaisance, mais en même temps ils ne cessaient de répéter que, s'ils avaient du pain suffisamment, ils béniraient la République. — A la Grève, aux ponts de Notre-Dame et du Change, les propos les plus violents étaient dirigés contre certains députés ; on accusait aussi le gouvernement de ne point faire exécuter les lois avec assez de vigueur ; mais l'on a remarqué que, dans ces groupes, c'étaient principalement des femmes, qui s'y trouvaient en grand nombre, qui échauffaient les esprits. — Dans un groupe des Tuileries, la fermentation des esprits était très grande ; une patrouille est survenue pour le dissiper ; plusieurs individus de ce groupe ont dit aux militaires : « Allez, nos frères, nous sommes tous pour la

même cause ; nos enfants qui sont aux frontières se sont battus et se battront encore pour la République. » La patrouille s'étant retirée, on a crié : *Vive la République !* Les militaires, qui étaient en grand nombre dans ce groupe et dont plusieurs étaient de la Légion de police, dirent aux ouvriers : « Ne craignez rien ; les soldats seront pour vous. »

Spectacles. — Au théâtre du Vaudeville, on a donné hier, pour la deuxième fois, une pièce intitulée : *Pauline ou la fille naturelle.* Les royalistes saisirent avec avidité une application dans leur sens ; la voici : l'actrice, se plaignant du peu de droits réservés aux femmes, dit : « On nous dit que nous avons la liberté, et on nous en a ôté l'usage. »

Surveillance. — Le nommé Trampy, prévenu d'avoir fait une banqueroute de 5 millions, valeur métallique, a été arrêté en vertu d'un mandat d'arrêt du juge de paix de la section du Temple...

Bourse. — Toutes les grilles du Jardin-Égalité ont été fermées, et les agioteurs, qui craignaient d'être cernés, étaient répandus dans les rues adjacentes. Ils faisaient, dit-on, les pièces d'or 5,900 et 6,000 livres. On rapporte qu'un citoyen offrait des promesses de mandats, et qu'elles perdaient 82 pour 100.

ASTIER.

(Arch. nat., BB[3] 84, et F[1c] III, Seine, 18.)

DCXXVIII

25 GERMINAL AN IV (14 AVRIL 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 26 GERMINAL.

Groupes. — La misère continue d'arracher des plaintes aux malheureux, et des malveillants hypocrites se glissent dans les groupes et affectent une sensibilité étrangère à leur cœur. Ils paraissent compatir aux maux des citoyens infortunés, pour mieux les indisposer par leurs discours contre le gouvernement. — Les groupes étaient hier très orageux. Dans ceux du Jardin national, il y avait beaucoup de chaleur dans les conversations ; le mécontentement se manifestait contre certains députés à l'occasion des massacres du Midi ; on y a chanté : *Ça ira, les aristocrates à la lanterne,* et les cris de *Vive la République, la liberté ou la mort !* s'y sont fait entendre. On y a encore préconisé la Constitution de 93, et injurié les soixante-treize députés restés dans

le Corps législatif. — Au Pont-au-Change, après s'être épuisé en imprécations contre les agioteurs, les marchands et les royalistes, au milieu de l'égarement et de la fureur des esprits, on a chanté une romance, dont le refrain avait pour but d'apitoyer sur ceux qui avaient péri à la suite du 9 thermidor. — La proclamation sur les mandats n'a pas été partout également accueillie, surtout au marché des Innocents; des femmes se disaient à haute voix : « Ils croient donc, avec leurs proclamations, nous faire peur; nous nous moquons d'eux et de leurs mandats. » — Des propos semblables ont été tenus dans les halles et autres places; nul doute que les intrigants et les agioteurs, qui ne trouvent pas leur compte dans le succès de ce nouveau papier, ne fassent tous leurs efforts pour en empêcher l'effet salutaire. La grande masse des citoyens n'a pas changé d'opinion à cet égard; elle désire au contraire la prompte émission des mandats, et, pour mettre un frein à la cupidité des marchands, l'on paraît souhaiter qu'il y ait une taxe sur les denrées de première nécessité. — Au café des Bains-Chinois et de la Madeleine, on a chanté la chanson qui faisait partie d'un numéro de l'*Éclaireur* : « Mourant de faim, mourant de froid[1] ». Elle y a été applaudie à outrance. — Aux Tuileries, de très jeunes gens à cadenettes et en grande ganse blanche au chapeau; l'un a été conduit devant le commissaire de police de la section, les deux autres s'étant évadés. Ils avaient dit à la patrouille qui divisait les groupes que ceux qui les composaient n'étaient qu'un tas de brigands, qu'il fallait fusiller.

Spectacles. — La tranquillité ordinaire a régné dans les spectacles.

Commerce. — Il y avait, à l'entrée du faubourg Antoine, des femmes rassemblées qui se plaignaient de ce que leurs maris ne travaillaient pas, et de ce que, néanmoins, elles étaient obligées de payer le pain le quart et le douzième de la taxe, ce qui leur semblait bien plus cher qu'avant la Révolution. Elles disaient encore « qu'on avait ôté les armes à leurs maris, mais que leurs bras leur suffiraient, et qu'ils ne craignaient pas la mort ».....

Bourse. — Les agioteurs étaient en petit nombre au Jardin-Égalité; ils paraissaient craindre d'être cernés; beaucoup se tenaient dans les environs. Ils faisaient les pièces d'or de 24 livres 5,850, et la même somme en pièces d'argent, 5,800.

MAISONCELLE.

(Arch. nat., BB[3] 84, et F[1c] III, Seine, 18.)

1. Voir plus haut, p. 72.

JOURNAUX.

Courrier républicain du 27 germinal : « *Du 26 germinal.* Les groupes étaient encore hier très nombreux aux Tuileries et sur les différents ponts établis le long de la Seine ; c'étaient toujours à peu près les mêmes propos, et plus ou moins violents, suivant que les orateurs panthéonistes, qui font les dépenses oratoires de ces assemblées, les trouvent plus ou moins disposées à partager leur avis, à soutenir leur système..... »

DCXXIX

26 GERMINAL AN IV (15 AVRIL 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 27 GERMINAL.

Groupes. — Les opinions, dans les groupes, ne présentent rien de bien constant et de bien suivi ; tantôt ce sont des imprécations contre certains députés et contre le gouvernement qu'il faut, dit-on, renverser ; quelques moments après, ce n'est plus la même chose : on se borne à désirer seulement du pain, et l'on dit, que si l'on en avait suffisamment, on serait content. L'effervescence des esprits est excitée ou calmée selon les discours de ceux qui pérorent dans les groupes ; ce sont des flots qui s'élèvent et retombent ensuite, selon les vents opposés qui les mettent en mouvement. — Dans un groupe de la porte Martin, des citoyens y disaient que peu leur importait la forme du gouvernement, pourvu qu'ils eussent de quoi faire exister honnêtement leur famille. — Dans plusieurs groupes, les ouvriers, tout en se plaignant de manquer d'ouvrage, et de la misère qu'ils éprouvent, disaient qu'on les calomniait horriblement, lorsqu'on leur supposait le dessein de renverser le gouvernement, d'attenter aux propriétés et de piller les marchands. « Cela est vrai, disaient-ils, comme il est vrai que nous sommes payés par Pitt et Cobourg. » — Dans le jardin des Tuileries, on se plaignait de ce que l'on faisait dissiper les groupes : « On a fait fermer les Sociétés populaires, disait-on ; il est odieux qu'on veuille encore empêcher les citoyens de se rassembler ; que ne va-t-on aussi dissiper les groupes des Chouans et des agioteurs du Palais-Royal ? » On y faisait aussi le parallèle du gouvernement actuel et de celui de 93. L'on murmurait aussi de voir des jeunes gens à la tête des patrouilles et diriger leur marche. — Dans le faubourg Antoine, on s'entretenait des journées du 10 août et du 14 juillet. On y parlait aussi contre les députés Isnard, Cadroy,

Chambon, etc. — Sur le Pont-au-Change, vers les huit heures du soir, le groupe était composé d'ouvriers qui étaient assez tranquilles; du travail et des subsistances à un prix raisonnable pour pouvoir y atteindre, la sévère exécution des lois, et une taxe sur les denrées de première nécessité, voilà l'objet de leurs désirs. — Au café des Bains-Chinois, vers les sept heures du soir, trois jeunes gens se présentèrent; la porte à peine ouverte, ils prirent la fuite; ceux qui étaient dedans les poursuivirent, en atteignirent un, à qui l'on donna des coups de bâton; il se forma presque aussitôt un rassemblement, et la conduite de ceux qui avaient maltraité ces jeunes gens fut blâmée. — Au boulevard des Italiens, vers les deux heures, il y avait beaucoup d'agioteurs avec des tresses et des habits carrés; il y avait aussi plusieurs jeunes gens ayant une ganse blanche au chapeau et la cocarde très haut.

Spectacles. — Au théâtre de l'Émulation, un soldat de la Légion de police, qui n'avait point de cocarde, a été traduit par un de nos agents devant l'adjudant de service.

Surveillance. — ..... Deux individus, qui tenaient différents propos contre le gouvernement et cherchaient à faire une émeute, ont été arrêtés par des grenadiers du Corps législatif, dans les groupes des Tuileries, par ordre d'un membre du Conseil des Anciens qui se trouvait là.

Marchés. — Aujourd'hui, jour de grand marché, les carreaux étaient très abondamment approvisionnés, notamment celui des fruits, qui se sont vendus très cher.....

Bourse. — ..... Au Jardin-Égalité, les agioteurs portaient les pièces d'or à 5,950 et 6,000 livres; il disaient que, si on les tourmentait au boulevard, ils iraient au Champs-Élysées.

MAISONCELLE.

(Arch. nat., BB[3] 84, et F[1c] III, Seine, 18.)

RAPPORT SUR LES JOURNAUX.

Courrier de Paris. — Dans sa *Chronique du jour*, il annonce qu'on trame très activement un complot contre la République. Il dit qu'on a affiché hier un placard incendiaire, dans lequel on disait au peuple de se porter sur le Directoire, d'en arrêter les cinq membres, de les conduire aux Tuileries, d'y réunir les deux Conseils dans une même salle, afin de juger tous les coupables à la fois, etc.

Éclair. — En parlant des mouvements qui viennent de se mani-

fester dans quelques quartiers de Paris, il dit que cette fermentation, dont les caractères sont si alarmants, servira sans doute de leçon dans la discussion sur les chefs. Il prétend que les agitateurs avaient le projet horrible de proscrire une partie des députés et *d'avoir la tête* des membres du Directoire.

Gazette française. — Annonce que le Directoire vient d'entreprendre un journal, qui aura pour titre *Journal des défenseurs de la patrie*; il paraît, ajoute-t-il, que nous ne devons plus compter sur la paix, car le prospectus de cette nouvelle feuille périodique nous apprend que l'ouverture de la campagne va se faire.

Ami des Lois. — On y remarque un dialogue entre les citoyens Poultier et Félix Le P...[1]; ce dernier interlocuteur exprime des opinions si maladroitement anarchiques que le citoyen Poultier n'a pas de peine à les combattre avec avantage. — On lit dans la même feuille une lettre du citoyen Maisoncelle au *Censeur des journaux.* C'est une réfutation de plusieurs censures inconséquentes, hasardées par ce journaliste sur les opérations du Bureau central.

Censeur des journaux. — Après avoir fait et résolu à sa manière plusieurs questions sur les causes des diverses crises de la Révolution, il demande pourquoi et pour qui on prépare un nouveau mouvement. Puis il se répond : « Je n'en sais rien, mais il est sûr qu'il est préparé et qu'il sera fait par ceux à qui il profitera ou devra profiter. » « Le peuple, dit-il plus bas, ne se remue pas tout seul ; les leviers de Révolution sont toujours placés dans le sein de l'autorité et mis en œuvre par une minorité qui veut saisir les rênes. » Le Directoire, ne pouvant que perdre dans toute hypothèse de changement, doit opposer toutes ses forces au mouvement que nous craignons.

Patriotes de 89. — Le citoyen Panis répond aux inculpations dirigées contre lui par un nommé Simon, signataire d'une affiche bleue, placardée ces jours derniers avec la plus grande profusion. — On lit dans ce numéro deux épigrammes signées *P. C.* et dirigées contre le ci-devant abbé Morellet, à qui on reproche sa sollicitude pour les émigrés.

Ami du peuple. — Il rapporte la proclamation du Directoire aux citoyens de Paris, et il la rapporte sans réflexions. — Dans une nouvelle suite de son opinion sur les prétendus septembriseurs, il a pour objet de prouver que tous les septembrisés étaient coupables.

Journal des hommes libres. — Il improuve l'épithète d'atroce appliquée par le Directoire exécutif à la Constitution de 93. « Que le

1. Le Pelletier.

Directoire, dit-il, dont quatre membres l'ont rédigée, ou approuvée, ou jurée, l'appellent ainsi, cela est inimaginable, parce qu'on ne se donne pas des soufflets à soi-même ; cela en outre, n'est pas adroit : il ne faut pas tant parler des choses qu'on veut faire oublier. » Le journaliste promet de plus longues observations sur cette adresse. — Antonelle fait, dans un article fort étendu, des réflexions critiques sur le projet de résolution présenté par le citoyen Mailhe, au sujet des réunions patriotiques. Il tend à prouver que ce projet est attentatoire aux droits du peuple.

MAISONCELLE.

(Arch. nat., AF IV, 1473.)

JOURNAUX.

Courrier républicain du 28 germinal : « La soirée d'hier a été un peu tumultueuse au jardin des Tuileries. Les chefs panthéonistes ont poussé l'audace jusqu'à vouloir désarmer la garde, qui avait ordre de couper les groupes où ils débitaient leurs harangues séditieuses ; mais les militaires ont fait leur devoir : ils ont répondu aux assaillants par quelques coups de bourrade, en ont arrêté cinq ou six, qu'ils ont emmenés à la police, entre autres une femme qui déclamait avec la fureur qu'on connaît aux tricoteuses enragées de l'Incorruptible. Cet acte de vigueur a fait fuir le reste, qui s'est divisé en petits pelotons de quatre à cinq et s'est répandu dans les allées, où ils se sont promenés jusqu'à la nuit. Un assez grand nombre de citoyens, que le bruit de cette expédition avait attirés au jardin, ont reconnu tous les membres, tous les agents des Comités révolutionnaires de leurs sections respectives, toute la jacobinière, dont les figures hâves, tristes et sombres, les yeux hagards et sanglants ne sont pas difficiles à reconnaître. Sur le Pont-au-Change, il y eut aussi des rassemblements nombreux, mais plus décousus et moins animés que la veille. Le peu de succès de l'avant-garde aux Tuileries paraissait avoir fait baisser l'audace des conjurés. Il n'y a pas de doute que rien n'est plus facile que de prévenir ou d'empêcher les mouvements qu'on voudrait organiser. Le Directoire n'a qu'à vouloir ; et certes il faut croire qu'il voudra, car c'est contre lui que se dirigent les premiers coups. »

DCXXX

27 GERMINAL AN IV (16 AVRIL 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 28 GERMINAL.

Groupes. — On y a remarqué les mêmes personnes que les jours précédents, mais la loi d'hier sur les provocateurs à la royauté ou à

l'anarchie les avait rendues plus circonspectes[1]. — L'activité des patrouilles a aussi empêché les groupes de se perpétuer; on y a cependant entendu bien des propos d'improbation contre cette loi, et des reproches au gouvernement de n'avoir pas déployé la même sévérité contre les vendémiairistes. — Les groupes du Pont-au-Change étaient à peu près dans le même sens; la cavalerie les a dissipés; à neuf heures trois quarts, il n'en existait plus. Un jeune homme de quinze ans, qui avait dit que les Jacobins et les sans-culottes étaient des coquins, a été conduit au corps de garde. — Aux Tuileries, deux grenadiers du Corps législatif ont coupé la tresse d'un jeune homme, ce qui a excité quelques risées. — Deux rapports nous annoncent que la plus grande tranquillité a régné au faubourg Antoine, qu'on y applaudissait à la sage énergie du gouvernement relativement aux séditions, qu'on désirait cependant qu'il déployât la même énergie pour assurer le crédit des mandats et faire rouvrir les ateliers en ranimant le commerce. — Aujourd'hui 28, on a encore trouvé dans les halles des affiches intitulées : *Doctrine de Babeuf.* L'inspecteur en a averti le commissaire de police, qui les a fait disparaître.

Cafés. — Dans ceux du Jardin-Égalité, on applaudissait aux mesures décrétées, et l'on en désirait l'exécution. Il n'en était pas de même à celui des Bains-Chinois; on appelait la loi *tyrannie*, et l'on parlait encore avec feu de la Constitution de 93. On continuera de surveiller cet endroit.

Spectacles. — Ils n'ont rien offert de nouveau. On a vu avec peine que la représentation indiquée pour les pauvres à l'Opéra n'avait pas attiré quatre cents spectateurs. Est-ce inimitié de la part de la classe aisée, ou mauvais choix des pièces annoncées? — La tragédie de *Caton d'Utique* a été jouée hier avec succès au théâtre de la République; elle a donné lieu à plusieurs applications, que chacun saisissait dans son sens.

1. Il s'agit de la loi du 27 germinal an IV, qui portait la peine de mort, ou, en cas de circonstances atténuantes, la peine de la déportation, contre « tous ceux qui par leurs discours ou par leurs écrits imprimés, soit distribués, soit affichés, provoquent la dissolution de la représentation nationale ou celle du Directoire exécutif, ou le meurtre de tous ou aucun des membres qui les composent, ou le rétablissement de la royauté, ou celui de la Constitution de 1793, ou celui de la Constitution de 1791, ou de tout gouvernement autre que celui établi par la Constitution de l'an III, acceptée par le peuple français, ou l'invasion des propriétés publiques, ou le pillage ou le partage des propriétés particulières, sous le nom de *loi agraire*, ou de toute autre manière ». La même loi édictait des peines contre ceux qui se trouveraient dans des rassemblements où se feraient des provocations de cette sorte, et contre toute personne qui paraîtrait en public portant un signe de ralliement autre que la cocarde nationale.

Commerce. — La distribution du pain se fait avec beaucoup de tranquillité ; les seules plaintes qu'on y entend n'ont pour objet que l'inégalité de répartition. Il a été pris des mesures pour faire cesser ces plaintes ; une instruction du ministre de l'intérieur a été adressée pour cet objet au Bureau central.....

MAISONCELLE [1].

(Arch. nat., F 7, 7131.)

JOURNAUX.

Courrier républicain du 29 germinal : « *Du 28 germinal.* On a pu apercevoir hier, aux Tuileries, sur les deux heures après midi, tous les éléments de la sédition et du massacre. Dans l'allée la plus voisine de la terrasse des Feuillants, on voyait se promener, ou assis sur les bancs qu'on y a placés, les agents les plus connus de la tyrannie de 93 et de 94, entre autres le général Rossignol, plusieurs jurés du Tribunal révolutionnaire que la clémence des juges de Fouquier-Tinville a rendus à la Société. On a reconnu Lohier et Brochet, celui qui aux Cordeliers confondait dans ses prières le cœur sacré de Marat et le cœur sacré de Jésus ; trois ou quatre Marseillais, porteurs de figures épouvantables, réellement faits pour faire crier les petits enfants et accoucher les femmes de frayeur ; de ce nombre était le président du tribunal révolutionnaire de Marseille, dont on a parlé hier dans cette feuille. Ces individus s'entretenaient avec d'autres, dont les noms ne nous ont pas été donnés, mais qui, à coup sûr, étaient là pour le même objet, pour imprimer un mouvement aux rassemblements qu'ils voulaient former. Tous paraissaient, à la vérité, soucieux et un peu embarrassés de leur contenance. Un commencement de crainte les a saisis ; ils n'ont osé exécuter leur entreprise. Dieu

1. A cette date du 27 germinal an IV, Durand-Maillane, membre du Conseil des Anciens, écrivit au ministre de la police générale : « Citoyen ministre, je crois devoir vous donner avis que, cette nuit, entre minuit et une heure, des inconnus sont venus frapper deux grands coups de marteau à la porte de la maison où je suis logé, rue Poissonnière, n° 177, près la rue Cléry. Le portier leur a demandé à qui ils en voulaient, ce qu'ils voulaient ; ils ont demandé d'entrer, qu'on leur ouvrît, qu'on n'avait rien à craindre d'eux. Le portier insistant dans son refus d'ouvrir, ils lui ont demandé quels étaient les locataires de la maison. Le portier le leur a dit très franchement, sans m'oublier. Ils ont ensuite demandé d'entrer ; mais, le portier ne voulant pas ouvrir, les inconnus, n'osant pas en venir à la fraction, ont été encore là quelque temps ; après quoi ils se sont retirés. Je laisse, citoyen ministre, à votre salutaire sollicitude le soin d'éclaircir ce fait. Le portier m'a dit que ces gens-là avaient des chevaux. Cependant la Constitution défend les visites nocturnes, même contre des coupables. Cette disposition constitutionnelle, plus qu'inconnue du peuple, puisque notre portier l'ignorait, devrait, ce semble, être rendue plus publique, plus familière, par quelque arrêté de la police, surtout dans les circonstances présentes. Que si, après avoir pris des éclaircissements sur ce fait, vous parveniez à quelque découverte, vous me ferez plaisir de m'en aviser. Salut et fraternité. DURAND-MAILLANE. » En marge de cette lettre, on lit : « Des recherches sont ordonnées et des mesures convenables seront es pris pour la stricte exécution de l'article 359 de la Constitution. »

veuille pour l'ordre public que cette crainte dure longtemps! Tout ce que nous pouvons dire, c'est que, tant que des hommes de cette espèce seront ou se croiront quelque chose, il sera bien difficile de fixer enfin la paix parmi nous. Si le gouvernement veut s'assurer de l'existence d'une nouvelle jacobinière, ou plutôt d'une véritable cordelière, car les membres qui la composent sont véritablement à la hauteur, qu'il se fasse rendre compte de ce qui se passe au café des Bains-Chinois sur le boulevard. C'est là que les subalternes, chefs et agents de la section orléanaise, viennent donner et prendre leurs instructions. Les principales tricoteuses y sont aussi admises et reçoivent l'accolade des frères coupe-jarrets et une petite leçon sur la manière dont elles doivent agir. Chacune d'elles a son département; les unes, celui du Pont-au-Change; les autres, celui des Tuileries; celles-ci, celui de la Porte Martin, etc. Si les frères jugent que quelque motion bien atroce est nécessaire pour exciter quelque élan furieux, c'est toujours les chères sœurs qui en sont chargées, parce qu'en supposant que cela ne réussisse pas, que les Chouans soient en force, la motion sera regardée comme sans conséquence, parce qu'elle sera sortie de la bouche d'une femme, qu'on est toujours disposé à excuser en France. Après avoir tout disposé, les frères et les sœurs boivent un coup pour avoir la force de crier famine, se donnent encore l'accolade, et vont se coucher les uns avec les autres ou tout seuls. Ce qu'il y a de certain, c'est que les panthéonistes se rendent tous les soirs à ce café de tous les quartiers de Paris et par bandes de dix, quinze, vingt, hommes et femmes; que, lorsqu'ils sont réunis, et dès que la nuit est tombée, on ferme les portes et les volets du café, et que personne n'y est admis qu'eux; qu'ils ont dernièrement chassé et failli assommer une personne qui voulait s'y introduire, qu'on y délibère, qu'on y organise la révolte qui s'est manifestée ces jours-ci; enfin, que ce café est un des principaux foyers de l'anarchie qui menace notre malheureux pays. Au surplus, le ministre de la police est instruit de tout. »

DCXXXI

28 GERMINAL AN IV (17 AVRIL 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 29 GERMINAL.

Esprit public. — On applaudit généralement à la sage énergie du gouvernement. Ceux qui le calomniaient ces jours derniers gardent aujourd'hui le silence. Cependant quelques hommes murmurent relativement à la peine de mort prononcée contre ceux qui se rassemblent, et disent que la loi martiale est à l'ordre du jour. — La loi contre les royalistes et les anarchistes a produit le meilleur effet, et les ouvriers qui se trouvaient hier sur le nouveau boulevard disaient : « Il y aura beau avoir des affaires; nous resterons tranquilles chez nous, et nous ne ferons pas la même sottise qu'en vendémiaire. »

Groupes. — Il y a encore eu quelques groupes au Pont Notre-Dame, au Pont-Neuf, au Pont-au-Change et au faubourg Antoine, mais les esprits n'y étaient point exaspérés. Ces groupes étaient principalement composés d'ouvriers, et la circonstance du dimanche paraît avoir beaucoup contribué à les former; de fréquentes patrouilles les ont facilement dispersés. — Le Bureau central, en prenant des mesures pour que de fortes patrouilles dissipassent ces rassemblements, avait en même temps chargé des inspecteurs secrets de s'y introduire et d'éclairer le peuple, dans le cas où il aurait tenu des discours tendant à avilir le gouvernement. Ces précautions ont entretenu le calme, et tout, pour ce jour, annonce la plus parfaite tranquillité.

Finances. — Le vœu général est que le gouvernement montre beaucoup de fermeté pour faire respecter les mandats.

Spectacles. — Il résulte des rapports individuels que tout a été dans l'ordre aux divers spectacles.....

Marchés. — L'approvisionnement est toujours très considérable sur les différents carreaux. Les pommes de terre, dont il y avait une grande quantité, ont été vendues de 75 à 100 francs le boisseau.....

Bourse. — Il y avait peu d'agioteurs dans l'intérieur du Jardin-Égalité, mais ils étaient en grand nombre au Perron, au passage de Valois et au boulevard; les pièces d'or s'y faisaient 5,930 et 5,950 livres.

MAISONCELLE[1].

(Arch. nat., BB[3] 84, et F[1c] III, Seine, 18.)

JOURNAUX.

Courrier républicain du 30 germinal : « *Du 29 germinal.* Des piquets de cavalerie ont dissipé les groupes qui s'étaient encore formés hier sur le Pont-

1. A cette date du 28 germinal an IV, le ministre de la police générale écrivit au Bureau central les deux lettres suivantes : 1° « Il m'est nécessaire, citoyens, d'avoir un tableau du nombre d'édifices publics ou particuliers, destinés à l'exercice des cultes, auquel soient annexés les noms, âges et signalements des ministres des différents cultes qui ont rempli les formalités exigées pour exercer par la loi du 7 vendémiaire dernier, ainsi que leurs demeures. Je vous invite à me faire passer ce tableau le plus promptement et, s'il est possible, pour le 1er floréal. » — 2° « Il m'est nécessaire, citoyens, d'avoir : 1° Un tableau indicatif de la demeure, du nom, qualités et signalement de toutes les personnes qui sont attachées aux ambassadeurs, ministres et envoyés près la République; 2° celui des étrangers reconnus par ces ambassadeurs, ministres ou envoyés, avec leurs noms, âges, qualités, demeures et signalement, ainsi que les motifs de leur séjour à Paris. Je vous invite à me faire passer l'un et l'autre le plus promptement, et, s'il est possible, pour le 1er floréal. » (Arch. nat., F[7], 7131.)

au-Change et ailleurs, sans qu'il en soit résulté le moindre désordre. A la vérité, quand la patrouille avait passé, le rassemblement se réunissait ; mais la patrouille revenait sur ses pas et divisait encore les attroupés. Ce manège a duré assez longtemps. A la vérité, les agents jacobins qui faisaient les frais de l'auditoire, ne parlaient pas de Robespierre aussi ouvertement que les jours précédents ; mais ils se lamentaient beaucoup sur la misère du peuple, sur la cherté des denrées, etc. Aujourd'hui, on n'a point vu de groupes ; tout a été parfaitement tranquille. Aujourd'hui le gouvernement a fait afficher la loi contre les attroupements séditieux, les provocateurs à la royauté, à la Constitution de 93, de 91, ainsi qu'au partage des propriétés. Faut-il croire que ces mesures imposeront enfin silence aux factieux qui se tourmentent ici avec tant de fureur? Il faut l'espérer. » — *Ami des Lois* du 28 germinal : « Quelques agitations se manifestent; des jeunes gens, reprenant le costume et les allures du 13 vendémiaire insultent à la misère du peuple ; ils voudraient le porter à de coupables excès ; mais les bons citoyens ne donneront pas dans le piège ; ils savent que ces troubles sont suscités par ceux qui veulent en tirer des arguments de circonstance en faveur du projet de Mailhe contre les Sociétés populaires, projet qui, s'il pouvait être adopté, rendrait le peuple français plus esclave, sous un gouvernement républicain, que ne le sont les Anglais sous un roi. — Quelques Chouans ont été insultés aux Tuileries; il y eut des tresses coupées, mais les patrouilles ont rétabli l'ordre. » — *Ami des Lois* du 29 germinal : « On voit depuis quelques jours quelques rassemblements aux Tuileries ; des voix renforcées font sommairement des oraisons funèbres à Robespierre, et parlent du prix des denrées de son temps, comparé à celui du moment ; d'autres invoquent la Constitution de 1793 ; d'autres enfin menacent les législateurs, qu'ils croient la cause des troubles passés, du désordre actuel des finances, du discrédit de nos papiers, des désastres de la dernière campagne. Enfin, dans ce mouvement qui tient au mécontentement vrai des uns, à la rage et à la scélératesse des autres, il est aisé à l'observateur d'apercevoir que ce commencement d'insurrection, que tous les royalistes, Chouans, vendémiairistes, émigrés et compagnie attribuent exclusivement aux Jacobins, appartient également aux partisans des anciens abus, et qu'elle est la conception, l'espoir et l'enfant chéri de tous les ennemis du gouvernement actuel..... »

DCXXXII

29 GERMINAL AN IV (18 AVRIL 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 30 GERMINAL.

Esprit public. Groupes. — Depuis les nouvelles mesures du gouvernement, les groupes ne sont ni si nombreux ni si agités; on n'y entend plus ces diatribes amères autant qu'injustes contre le gouvernement; les turbulents orateurs n'y enflamment plus les esprits; et les entretiens ne roulent plus que sur les agioteurs et les mandats. — Rien de particulier au faubourg Antoine, sinon que des ouvriers se

plaignent de manquer d'ouvrage et de ne pouvoir atteindre au prix des denrées ; mais ils espèrent une amélioration prochaine dans leur état par l'exécution rigoureuse des lois concernant les mandats. — Les gens des marchés se plaignent de l'opiniâtreté des gens de campagne à refuser les mandats; on prétend que la loi demeurera sans effet, tant qu'on ne taxera pas les marchandises. Les propos suivants, que tiennent certains spéculateurs aux citoyens peu fortunés, sont bien propres à donner de l'inquiétude aux esprits crédules et faciles à égarer : « Ça vous est bien égal, leur disent-ils, à vous qui n'avez rien à perdre, de prendre du papier ou autre chose ; mais le marchand, qui calcule toutes les dépenses du gouvernement qui excèdent de beaucoup ses revenus, pourra-t-il consentir à échanger ses marchandises contre du papier dont le remboursement lui paraîtra impossible ? » C'est ainsi que raisonnent l'égoïsme et la perfidie. — La manière dont on a dissipé les groupes du Pont-au-Change a produit un très mauvais effet, puisqu'elle a servi à aigrir davantage les esprits. Les cavaliers ont fondu au galop et le sabre nu sur le rassemblement ; les individus fuyaient de toutes parts; les cavaliers, montant sur les trottoirs et allant toujours au galop, les ont poursuivis jusqu'à la moitié du pont, ce qui a occasionné des huées et des imprécations contre eux. Plusieurs ouvriers, mécontents, disaient que, si l'on continuait d'agir ainsi, ils apporteraient leurs outils tranchants et éventreraient les chevaux. L'on avait tellement outré ce que cette conduite pouvait avoir de répréhensible que, suivant le rapport d'un de nos préposés, l'on disait, dans la rue Jacques, que l'on sabrait au Pont-au-Change. — On a remarqué que la ci-devant rue des Cordeliers porte le nom de Marat, et que la petite place qui était devant la maison des ci-devant Cordeliers porte le nom de place de l'Ami-du-Peuple.

Spectacles. — Rien de nouveau aux spectacles ; la tranquillité a régné partout.

Surveillance. — ... Le nommé Jean-Baptiste Renou, demeurant rue Maubuée, n° 527, a été arrêté par ordre d'un représentant du peuple dans un groupe où il prêchait et avilissait le gouvernement. Il portait à son chapeau un plumet noir et blanc, signe du ralliement des Chouans..... Le nommé Pierre Rousseau, crieur et colporteur de journaux, demeurant rue des Carmes, n° 17, a été arrêté pour avoir annoncé des événements qui n'étaient point insérés dans son journal.....

MAISONCELLE.

(Arch. nat., BB³ 84, et F¹ᶜ III, Seine, 18.)

DCXXXIII

30 GERMINAL AN IV (19 AVRIL 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 1er FLORÉAL.

Esprit public. Groupes. — On ne remarque plus de groupes dans les endroits où ils se formaient. La loi sur les rassemblements a neutralisé le ferment qui pouvait les rendre dangereux à la tranquillité publique. — La taxe du pain et de la viande excite des murmures et des plaintes ; on la trouve excessive. « La valeur des assignats étant à trente capitaux pour un, la livre de pain, disait-on, ne devrait coûter que 4 francs 10 sols en assignats. » « Pour cette fois, dit-on aussi, l'Agence ou Commission des subsistances ne peut nier qu'elle a fait manger au peuple du pain de féverolles, car l'on vend les restes aux Quatre-Nations, et cependant on s'est contenté de la supprimer. Le gouvernement est trop doux avec les fripons. » — L'affiche de la Trésorerie relative au remboursement des petits assignats attire beaucoup de monde [1]. — Au café Conti, on disait que les Anglais avaient fait une descente au Port-Malo. Au café Corazza, on assurait que les anciens membres du Comité de sûreté générale avaient dirigé les groupes ces jours derniers ; on nommait Vadier. — Dans la nuit du 28 au 29 germinal, on s'est aperçu, vers les six heures du matin, qu'on avait voulu couper l'arbre de la Liberté et qu'on avait détaché des morceaux, lesquels on avait ensuite rattachés au corps de l'arbre avec un ruban noir. Ce délit a été commis sur la section Fontaine-de-Grenelle, tout près du corps de garde où se trouve l'arbre de la Liberté. Le commissaire de police de cette section s'y est transporté et a dressé un procès-verbal, dont il a envoyé copie au juge de paix. — Au Pont-au-Change quelques groupes s'étaient formés dans le courant de la journée : c'étaient principalement des ouvriers attirés par les chanteurs et les baladins ; on s'y entretenait de la taxe du pain et de la viande ; on s'y plaignait aussi de manquer d'ouvrage. Vers les huit heures, ces groupes étaient peu nombreux ; ils ont été dissipés, comme la veille, par une patrouille à cheval, qui a monté encore sur

1. Nous n'avons pas retrouvé cette affiche ; mais on lit dans le *Rédacteur* du 2 floréal an IV : « *Paris, le 1er floréal.* Le remboursement des coupures de 50 sous et au-dessous a été ouvert aujourd'hui. On ne rembourse que jusqu'à la concurrence de douze pièces de monnaie de cuivre, de 5 centimes chacune, par personne. »

les trottoirs et s'est mise à poursuivre les citoyens. Plusieurs marchandes de pommes ont été renversées. Cette conduite des cavaliers a soulevé l'indignation des esprits, et l'on a crié à la tyrannie, à l'oppression.

Spectacles. — Rien de nouveau dans les spectacles ; la tranquillité a régné partout.....

Viande. — On se plaint du renchérissement de la viande, qui se vend depuis 115 jusqu'à 140 francs la livre. On prétend que ce renchérissement vient de ce qu'au dernier marché de Sceaux, plusieurs marchands forains ont été payés en mandats.....

Bourse. — ... On dit que les pièces d'or se sont négociées au prix de 6,000 et 6,075; les 24 livres en écus, à 5,950 et 6,000; les promesses de mandats, à 84 et 84 1/4 0/0 de perte.

MAISONCELLE.

(Arch. nat., BB[3] 84, et F[1c] III, Seine, 18.)

RAPPORT SUR LES JOURNAUX.

Éclair. — Il dément les bruits de paix qu'on s'était plu à répandre jusqu'à ce jour, et il annonce que la campagne proclamée sera plus terrible encore que toutes celles qui l'ont précédée. Il prétend que le citoyen Delacroix, ministre des relations extérieures, s'obstine à ne point vouloir donner sa démission, et qu'il défend sa place « comme la frontière du Rhin ». (Plaisanterie textuelle du journaliste.)

Gardien de la Constitution. — Il rapporte deux notes que le citoyen Barthélemy et lord Wickham se sont transmises réciproquement, et dont la teneur paraît détruire toute espérance de paix. — Il adresse des leçons de politique aux députés qu'il suppose capables de recourir à l'insurrection pour faire triompher une faction dans la législature. « Souvenez-vous, dit-il, que Danton ne serait pas tombé sous les coups des décemvirs, si lui-même ne les avait fait investir par la Convention du droit de faire emprisonner les représentants du peuple. »

Courrier républicain. — Il continue à attaquer le représentant Louvet au sujet des projets *terroristes* que ce député attribue au royalisme, et que le journaliste rejette sur les agents de la tyrannie décemvirale, c'est-à-dire sur les partisans de Robespierre; cet article est rédigé avec la plus grande âcreté. — En parlant des attroupements qui avaient lieu hier au soir sur le Pont-au-Change, il dit que la cavalerie, le sabre haut, les dispersait à chaque instant, et qu'on

annonce la capture de plusieurs agitateurs, parmi lesquels on compte des ex-conventionnels.

Journal de Perlet. — Il est probablement rédigé par l'auteur de l'*Éclair;* car leurs réflexions, leurs phrases mêmes sont exactement conformes [1].

Censeur des journaux. — Il veut prouver que l'*Éclaireur,* le *Tribun du peuple* ne sont pas des royalistes, comme le disent le citoyen Louvet et quelques autres journalistes, mais que, pour n'être point royalistes, ils ne sont pas moins dangereux pour la République. — Il fait le plus grand éloge de la proclamation que le Directoire exécutif vient d'adresser aux habitants de Lyon. Il invite le gouvernement à persévérer dans l'esprit de justice qui l'a animé jusqu'à ce jour et à faire un appel à tous les bons citoyens pour combattre avec eux les diverses factions qui veulent miner les fondements de la République.

Le Véridique. — Il adresse des reproches à deux défenseurs de la patrie qui ont coupé à des jeunes élégants ce qu'on appelle *les oreilles de chien,* c'est-à-dire les faces poudrées et pendantes. — En parlant, comme tous ses confrères, des mouvements qui ont eu lieu ces jours derniers, il dit : « Le calme est rétabli ; les groupes mêmes n'existent plus ; les anarchistes ont disparu. Marat est rentré dans son souterrain. » Le journaliste a écrit cette dernière phrase en lettres italiques, pour nous insinuer apparemment qu'elle est plus ingénieuse que les autres.

Publiciste philanthrope. — On y remarque la question suivante, adressée au Corps législatif : « Un jeune homme de la réquisition peut-il être appelé à des fonctions publiques au choix du peuple ? Les réquisitionnaires et les militaires n'étant pas exclus par la Constitution, et le gouvernement en employant lui-même plusieurs, le peuple peut-il être limité dans ses choix ? »

Orateur plébéien. — Il jette un coup d'œil sur notre situation présente et il attribue à des patriotes, trompés par des royalistes déguisés, les troubles et l'exagération qui se sont manifestés depuis quelques jours. « On voit beaucoup de gens qui n'aimaient ni les Jacobins ni la Constitution de 93, qui avaient même manifesté leurs vœux pour la royauté, qui avaient pris part à la conspiration de vendémiaire et qui s'élèvent maintenant en faveur de la Constitution de 93, qui regrettent hautement Robespierre, etc., etc. »

MAISONCELLE, ASTIER.

(Arch. nat., AF IV, 1473.)

1. L'exemplaire du *Journal de Perlet,* à la Bibliothèque nationale, est incomplet et n'a aucun numéro de cette époque.

JOURNAUX.

Rédacteur du 4 floréal : « *Paris, le 30 germinal.* Un marchand cordonnier, établi sur la place Victoire, au coin de la rue des Fossés-Montmartre, criait ses bottes à 12 et 15 livres en mandats, ou 2,400 livres en assignats, et ses souliers à 3 livres 10 sous en mandats ou 600 livres en assignats. Beaucoup de personnes se sont empressées d'en acheter. Plusieurs, moyennant 75 livres en mandats, sont devenues propriétaires communs de dix paires de souliers et de trois paires de bottes. Un autre marchand, sur le boulevard, vendait des mouchoirs 800 livres en assignats, ou 8 livres en mandats. Ces faits prouvent que les citoyens, en général, et les négociants honnêtes sont disposés à concourir au succès des mandats. Il ne reste plus qu'à réprimer l'avidité effrénée de l'agiotage ; et il est surtout important que les administrations veillent à ce que le prix du pain, en mandats, n'excède pas leur valeur réelle. » — *Messager du Soir*, du 2 floréal : « *Paris, le 1er floréal.* Hier soir, il y avait des groupes assez nombreux sur le Pont-au-Change ; des patrouilles de cavalerie, le sabre haut, les ont traversés à plusieurs reprises, sans les dissiper. On dit, mais nous n'en sommes pas certains, que plusieurs ex-conventionnels, connus pour avoir été les chefs des dernières émeutes et des agitations des groupes, ont été mis en arrestation. Des troupes sont campées dans la plaine de Grenelle et dans celle des Sablons ; une colonne mobile parcourt divers points et a bivouaqué l'avant dernière nuit à la tête du faubourg Antoine. Le *Journal des hommes libres* dit, en rapportant ces détails qu'en voilà beaucoup plus qu'il n'en faut pour rassurer le gouvernement. — Les citoyens Astier et Maisoncelle, membres du Bureau central du canton de Paris, viennent de donner leur démission. Ils donnent pour motifs de leur retraite l'insuffisance de leurs moyens, la nécessité d'employer une multitude d'agents qu'ils ne peuvent connaître et dont ils ne peuvent répondre, et les manœuvres d'une intrigue sans cesse agissante pour entraver la marche de l'administration et compromettre ses chefs. — Le propriétaire de l'*Ami des Lois* déclare, dans son numéro d'aujourd'hui, que, quoiqu'il fasse encore distribuer son journal aux deux Conseils, les abonnements du Directoire n'ont point été renouvelés, et qu'il n'a demandé, ni mérité, ni reçu aucune indemnité; ce qui intriguera, ajoute-t-il, beaucoup les associés ; ce qui, ajoutons-nous, en intriguera beaucoup d'autres, qui auront de la peine à concevoir comment l'*Ami des Lois*, qui avait de la peine à se soutenir avec les abonnements du Directoire, puisse fournir huit cents exemplaires par jour au moins sans aucune indemnité. Mais c'est une énigme qui s'expliquera avant peu. — Par un arrêté de ce jour, le Bureau central du canton de Paris a taxé le pain à 35 livres et la viande à 120 livres. De son côté, le Directoire a pris un arrêté qui porte que le traitement des fonctionnaires publics et employés des administrations sera réduit, à compter de la deuxième quinzaine de germinal, en mandats à la somme fixe à laquelle ils avaient été originairement réglés. Ceux de chaque administration ne pourront excéder le taux moyen de 3,000 livres par an. Le maximum sera de 8,000 livres, et le minimum de 1,200 livres. La deuxième quinzaine de germinal sera payée deux tiers en mandats et un tiers en assignats. »

DCXXXIV

1er FLORÉAL AN IV (20 AVRIL 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 2 FLORÉAL.

Esprit public. — Les groupes n'existant plus[1], le rapport sur l'opinion publique se compose de faits et de quelques propos recueillis dans les halles, marchés, places publiques et cafés. — Il paraît, en général, qu'on se plaint de la taxe du pain et de la viande qu'on trouve excessive. Les ouvriers qui se plaignent de manquer d'ouvrage disent : « Nous n'avons plus rien à vendre : comment pourrons-nous vivre? Les assignats étant à trente capitaux pour un, le pain se trouve porté à plus de 20 sols en promesses de mandats, et la viande à 4 francs la livre. Les agioteurs et les marchands discréditent tous les mandats, leur font perdre déjà 90 pour 100, et on les laisse tranquilles. Si l'on ne sévit pas vigoureusement contre les premiers, et si l'on ne met pas une taxe pour arrêter la cupidité des seconds, jamais les mandats ne prendront bien. » Tel est à peu près le résultat de presque toutes les conversations sur cet objet. — Tout paraît dans la plus grande tranquillité dans le faubourg Antoine. — On débitait hier, dans le café de Valois, que, dans la ci-devant province de Lorraine, on avait arboré la cocarde blanche et foulé aux pieds la tricolore. — Au café Corazza, plusieurs personnes ont dit que les soldats du camp de la plaine de Grenelle s'étaient battus, parce qu'on ne veut pas les laisser communiquer avec leurs frères de Paris; d'autres personnes ont demandé quel jour cela était arrivé : « Le jour de la décade », a-t-il été répondu. Ce bruit s'est répandu dans Paris. L'on se plaint de la cavalerie, l'on dit que c'est elle qui a commencé à attaquer, et que, quand ce seraient des Autrichiens, ils n'agiraient pas avec plus de brutalité. — Dans les groupes formés place de Grève pour l'échange des petits assignats, on disait que les nouveaux sols étaient bien reçus, que des marchands de vin donnaient une pinte de vin pour 5 sols, que les boulangers les recevaient aussi. — A la suite d'un repas donné rue Cerutti, l'on a chanté le *Réveil du peuple.*

Spectacles. — L'on a remarqué, au théâtre de la Cité, beaucoup de femmes sans cocarde. — Au spectacle de la rue Feydeau, l'on a

1. En conséquence de la loi du 27 germinal. Voir plus haut, p. 124.

applaudi avec transport aux mots : *Tremblez, tyrans.* — La tranquillité a régné dans les autres spectacles.

Passeports. — ..... Il résulte de la surveillance exercée au visa des passeports pour le départ que, pendant les mois pluviôse, ventôse et germinal, le Bureau central est parvenu à faire verser dans les coffres de la République une somme de 14,988 livres en numéraire et 30,146,804 livres en assignats, au moyen du refus fait de viser les passeports aux citoyens qui étaient présumés imposables à l'emprunt forcé, jusqu'à ce qu'ils aient justifié de leur quittance.

Surveillance. — ..... On rapporte que, la nuit dernière, des brigands se sont introduits dans le château de Vitry-sur-Seine, où ils ont assassiné les habitants de ce château. Une femme des environs de cet endroit a dit que dernièrement une bande de ces scélérats s'était introduite dans une maison près de Ris, avait brûlé les pieds de ceux qui l'habitent, et y avait volé.

Commerce. — Le public paraît généralement satisfait de la nouvelle répartition des cartes.....

Bourse. — Il ne s'y fait aucune affaire, et l'on prétend que l'incertitude où l'on est d'avoir à payer le droit d'enregistrement en mandats arrête la majorité des inscriptions. — Toujours même affluence au Jardin-Égalité et même conduite de la part des agioteurs. On rapporte que les pièces d'or ont été faites 5,978, 6,000 et 6,050 livres et que les rescriptions perdent 85 et 86 pour 100.

ASTIER [1].

(Arch. nat., BB[3] 84, et F[1 c] III, Seine, 18.)

JOURNAUX.

Gazette française du 3 floréal : « *Paris, 2 floréal.* Le calme le plus profond règne dans cette ville. La beauté du temps avait attiré hier beaucoup de monde dans toutes les promenades; les femmes étaient élégamment vêtues ; les figures en général exprimaient la joie et la tranquillité. Aux Champs-Élysées particulièrement, beaucoup de militaires se promenaient dans les allées consacrées par l'usage aux gens qui se croient du bon

1. Le même jour, 2 floréal an IV, les administrateurs du Bureau central du canton de Paris écrivirent au ministre de la police générale : « Citoyen ministre, en conformité de votre lettre du 28 germinal dernier, nous venons d'écrire aux municipalités pour nous donner tous les renseignements que vous demandez relativement aux édifices consacrés à l'exercice du culte et aux ministres qui y officient. Nous leur avions déjà écrit sur ces objets, mais elles n'ont point encore satisfait à notre demande; dès que leurs réponses nous seront parvenues, nous nous empresserons de mettre sous vos yeux le tableau que vous demandez. » (Arch. nat., F[7] 7131.)

ton, quand leur toilette est bien faite ; la présence de ces guerriers ne leur inspirait ni gêne, ni crainte, et jolies femmes et soldats se dérangeaient mutuellement pour s'ouvrir honnêtement le passage. Les journaux montagnards crieront qu'il faut être bien aristocrate pour observer que les honnêtes gens se trouvaient sans répugnance avec les soldats de la patrie; nous ajouterons que les Jacobins, les tricoteuses de Robespierre étaient sans doute retournés dans leurs cavernes, car on n'en rencontrait nulle part; d'où nous conclurons que les honnêtes gens voient avec plaisir les troupes à qui la garde de Paris est confiée, et que les Jacobins, au contraire, ne les regardent qu'avec effroi. Sur le soir, et pendant la nuit, de nombreuses patrouilles de cavalerie ont parcouru les divers quartiers de cette commune, et l'on remarquait avec plaisir la bonne tenue des hommes et la propreté des chevaux. »

DCXXXV

2 FLORÉAL AN IV (21 AVRIL 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 3 FLORÉAL.

Esprit public. — Des plaintes et des murmures sur la taxe du pain, de la viande, que l'on trouve excessive, des inquiétudes sur le sort des mandats, des imprécations contre les agioteurs, des sentiments de joie à la nouvelle de la victoire remportée par l'armée d'Italie, tel est le tableau de l'opinion publique que présentent les divers rapports de ce jour.

Groupes. — Dans les groupes qui eurent lieu au Pont-au-Change, jusque vers les sept heures du soir, des ouvriers qui se disaient manquer d'ouvrage se plaignaient amèrement de la taxe du pain et de la viande. « Pourquoi, disaient-ils, les assignats étant à trente capitaux pour un, nous fait-on payer le pain à raison de 23 sols en mandats, et la viande pareillement à plus de 4 francs ? » Dans les halles, marchés et places publiques, mêmes plaintes et mêmes réflexions à cet égard. — La répugnance excessive que témoignent les habitants des campagnes pour les mandats inspire aux habitants de Paris de la défiance et des inquiétudes pour le papier-monnaie. — Dans la rue Antoine, deux voituriers de la Brie, qui venaient d'être payés en mandats par l'administration, vomissaient des imprécations contre la République et ajoutaient qu'ils feraient payer 20,000 livres ce qui leur aurait coûté 150 francs. — Dans la même rue, un marchand de vin exigeait six petites nouvelles pièces de cuivre pour une livre de pain, qu'il vendait pour 3 sols, ancienne monnaie. Cette conduite a fait beaucoup murmurer contre la cupidité des marchands et contre le gouver-

nement, qui, dit-on, n'est pas assez sévère pour réprimer de pareils abus. — La foule était hier immense à la place de Grève pour le remboursement des petits assignats ; une femme y eut, dit-on, un bras cassé. Les agioteurs se tiennent aux environs pour accaparer cette nouvelle monnaie. — La nouvelle de la victoire remportée à l'armée d'Italie [1] portait la joie dans tous les cœurs; dans le Jardin national l'on disait : « Le Directoire est bien éloigné de rendre tous les pays conquis, comme le supposait la malveillance. »

Spectacles. — C'est toujours la même tiédeur pour les hymnes patriotiques. Rien de nouveau, sinon qu'au théâtre de la République plusieurs élèves de l'École polytechnique, placés dans les balcons avec des filles du Palais-Égalité, faisaient des efforts pour troubler le bon ordre. Un de nos inspecteurs a été obligé de leur faire des représentations à cet égard. Lorsqu'on a chanté l'hymne des Marseillais, ces petits messieurs se sont permis de le tourner en ridicule et de claquer avec indécence, non dans la main, mais dessus.

Bourse. — A la Bourse, aucun cours n'y a été coté. — Il paraît que les agioteurs ont abandonné le boulevard, mais ils étaient en grand nombre au Jardin-Égalité, où ils faisaient les pièces d'or de 5,975 à 6,000 livres..... Le citoyen Hurot, rue Culture-Catherine, est désigné pour un grand agioteur et pour avoir fait en très peu de temps une immense fortune.

BRÉON.

(Arch. nat., BB [3] 84, et F [1c] III, Seine, 18.)

DCXXXVI

3 FLORÉAL AN IV (22 AVRIL 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 4 FLORÉAL.

Esprit public. — La cherté des denrées, la taxe du pain et de la viande, les mandats, voilà les objets principaux sur lesquels roulent les conversations publiques. Au reste, on ne fait que répéter à cet égard ce que nous avons déjà inséré dans nos précédents rapports. — Hier, vers les deux heures de l'après-midi, plusieurs ouvriers étaient rassemblés auprès de la porte du citoyen Grenu, orfèvre, qui ne voulait pas livrer des boucles d'oreilles en or à un militaire qui lui offrait en payement une rescription. L'orfèvre, traité de fripon et de coquin,

1. Il s'agit de la victoire de Montenotte.

voyant les têtes très échauffées, a livré la marchandise. — On se plaint beaucoup des marchands qui refusent les sols républicains et disent qu'ils n'ont pas la même valeur que ceux de l'ancien régime.— Le public paraît content de ce qu'on a suspendu le remboursement des petits assignats. La foule était hier immense à la place de Grève. Un cavalier, qui s'y trouvait de garde, a eu la jambe cassée en deux endroits, son cheval s'étant abattu sous lui. L'on désire que ce remboursement se fasse par arrondissement. — Au Jardin national, vers les cinq heures du soir, on arrêta un individu à cadenette, qui déclamait contre le gouvernement républicain, et qui disait qu'il soutiendrait les Chouans et les cadenettes. — On a fait courir le bruit que la troupe ne veut pas de mandats, que quelques compagnies ont été désarmées, et que les Invalides les ont pareillement refusés, en prétextant qu'on ne peut rien se procurer avec ce nouveau papier. — Il est aisé de s'apercevoir que les ennemis de la République, qui craignent les effets salutaires de ce nouveau signe, emploient toutes sortes de moyens et même la calomnie pour le discréditer. Le vœu des ouvriers et du peuple est bien prononcé en faveur des mandats.— Dans le cernement qui a eu lieu hier au Jardin-Égalité, on a arrêté des agioteurs, des voleurs, des jeunes gens de la première réquisition et autres personnes dont les papiers n'étaient point en règle. Cette mesure a été généralement applaudie. — Au café d'Espagne, rue Jacob, des habitués (qui, selon notre agent, sont des employés aux bureaux du Directoire) disaient, entre autres choses, que l'inquiétude du Directoire, par rapport aux circonstances, peut cesser, si l'on paie la troupe partie en numéraire et partie en mandats. — Vers les neuf heures du soir, le groupe qui s'était formé au Pont-au-Change fut dissipé par une patrouille de cavalerie, qui fondit au galop et le sabre nu. L'officier qui la commandait traita ceux qui étaient rassemblés de fripons, crapules et canailles. Ces paroles soulevèrent l'indignation des esprits. « Il ne faut pas, disait-on, se fier à ces gens-là : ils feraient feu sur le peuple, comme les Suisses l'ont fait au 10 août. »

Surveillance. — ... D'après quelques renseignements pris sur les assassinats commis à Vitry-sur-Seine, dans la maison du citoyen du Petit-Val, il paraîtrait que le nommé Garnier, homme de confiance dudit citoyen du Petit-Val, serait de complicité dans ce crime épouvantable. Le juge de paix du canton l'a interrogé sur cet événement. Il lui a répondu d'une manière équivoque, qui l'a fait présumer coupable.....

LIMODIN.

(Arch. nat., BB[3] 84, et F[1 c] III, Seine, 18.)

RAPPORT SUR LES JOURNAUX.

Journal de Perlet. — Il fait le plus grand éloge du Directoire au sujet des mesures prises pour comprimer les diverses factions qui menaçaient la République. En annonçant que les membres du Corps législatif sont à présent payés en mandats, il s'étonne qu'on n'ait suivi aucune proportion entre la fixation de leur traitement et celui des autres fonctionnaires publics, à l'égard desquels, dit-il, on a l'air de croire que, dans les marchés, le mandat est reçu sur le pied de l'argent.

Éclair. — En annonçant la joie générale causée par la victoire éclatante que nos armées viennent de remporter, il dit : « Il faut prendre garde que l'enthousiasme des succès n'étouffe la voix de la prudence, qui appelle et qui commande la paix. » Tout le reste de l'article est rédigé dans ce sens. — Il annonce, sans l'affirmer, que le citoyen Petiet quitte le ministère de la guerre, et qu'on lui donne pour successeur le citoyen Lacuée, membre du Conseil des anciens et du nouveau tiers ; celui-ci, ajoute-t-il, est très lié avec Carnot et est l'un de ses conseils pour la partie militaire, qu'il entend bien. — On a beaucoup parlé, dit-il, de l'arrestation des ex-conventionnels Vadier, Amar et Duhem ; cette nouvelle est fausse.

Gazette historique et politique. — On n'y trouve rien d'important, si ce n'est l'adresse du Directoire exécutif aux armées françaises, adresse dont le Bureau central a déjà parlé.

Messager du Soir. — Il prétend que le citoyen Fréron est toujours à Marseille, recevant des fêtes, ayant une cour très jacobite, gardé comme une châsse par un gros corps de garde de la troupe de ligne, etc., et qu'à tout ce qu'on lui demande, il répond toujours : « J'écrirai à Barras, j'en parlerai à Barras. » (Expressions textuelles.) — Isidore Langlois, ci-devant rédacteur de ce journal, et maintenant détenu à la Conciergerie, réclame contre le choix des jurés qui doivent prononcer sur son affaire. Ces jurés ont été nommés pour la procédure des septembriseurs, et Langlois veut prouver que, celle-ci n'ayant aucune connexion avec la sienne, il faut en élire d'autres pour le juger.

Annales patriotiques. — Elles rapportent une lettre du citoyen Vadier, ex-membre de la Convention, en réponse à des accusations qu'il dit calomnieuses ; il annonce qu'il ne réside pas à Paris et qu'en conséquence il ne peut y présider, comme on l'a avancé, les Sociétés populaires de l'Estrapade, du Panthéon et les groupes séditieux.

Publiciste philanthrope. — Il annonce que, dans la nuit du 2 flo-

réal, six personnes ont été assassinées dans une maison de Vitry-sur-Seine, à 2 lieues de Paris, qu'un seul enfant a été épargné et que les assassins n'ont rien volé. Ceux qui ont succombé sous leurs coups, ajoute-t-il, étaient acquéreurs de biens d'émigrés.

Journal des hommes libres. — Il improuve l'arrêté du Directoire qui supprime la publicité des séances des Corps administratifs ; il prétend que cette mesure est contraire à une loi non abrogée et qu'elle n'est pas dans un sens démocratique. — En annonçant l'assassinat, dont nous avons parlé plus haut, il en nomme les victimes. C'est la famille entière des citoyens Petit-Val, demeurant à Paris, quai Voltaire.

Journal de Paris. — Il rapporte quelques détails sur la victoire remportée par l'armée d'Italie. — Un abonné, qui signe *L. S. E.*, écrit au journaliste une lettre sur la loi relative aux transactions. Il veut prouver que cette loi est vicieuse sous plusieurs rapports ; les calculs dans lesquels il faudrait suivre le critique nous empêchent d'analyser ici son opinion.

BRÉON.

(Arch. nat., AF IV, 1473.)

JOURNAUX.

Messager du Soir du 5 floréal : « *Paris, 4 floréal.* Le jardin du Palais-Égalité a été cerné hier à quatre heures par la force armée. Le but apparent de cette Hanriotade était d'arrêter quelques agioteurs de mandats, et, pour n'en laisser échapper aucun, on a arrêté tout le monde : hommes, vieillards, femmes et enfants, tout a été retenu dans le jardin jusqu'à ce que les boutiques, les cafés, les cabinets littéraires et le Lycée des arts eussent été fouillés et vidés de tout ce qu'ils contenaient à figure humaine. Après cette opération préliminaire, qui a duré plus d'une heure, on a renvoyé les femmes et les enfants, puis on a examiné les cartes de sûreté de tous les hommes. Malheur à ceux qui étaient désignés comme marchands ou négociants. Ils ont tous été conduits au corps de garde pour y être examinés plus scrupuleusement, et cela parce que, leur disait-on, entre un négociant et un agioteur il n'y a que la main. Nous ne savons pas quel a été le résultat de cet examen, mais il durait encore à huit heures du soir. Nous ne cesserons de le répéter, cette manière de faire la police indispose, fatigue les bons citoyens, aigrit les hommes paisibles, qui, quelles que soient leurs opinions politiques, soupirent après un gouvernement à l'ombre duquel ils puissent trouver repos et sûreté. Pendant que les agents de police répandaient ainsi la terreur et l'effroi parmi les bonnes et les nourrices qui promenaient tranquillement leurs enfants, ils avaient l'air de sourire à vingt tripots infâmes répandus dans les bâtiments qui entourent le jardin, et dans lesquels, indépendamment des vols et des brigandages qui sont la suite des jeux de hasard, les assignats, les mandats, l'or et l'argent ont un cours réglé comme au café de Chartres, où des militaires, des généraux, des agents de la République jouent un jeu effroyable, où la femme d'un

député, et d'un député montagnard encore, la femme de B.t.b.l.[1], a perdu ces jours derniers 2 millions sur une seule carte. — On se plaint toujours de l'inégale distribution du pain. Des fruitiers, des petits boutiquiers dont le fonds ne vaut pas 50 livres en numéraire, sont privés de leur carte, tandis que des hommes logés sous des lambris dorés, des représentants du peuple, comme Tallien, par exemple, sont portés sur la liste des citoyens indigents, et menacent de leur colère et de celle du Directoire les commissaires patriotes et sévères qui leur ont retiré leur carte de pain. A propos de Tallien et de distribution, on est curieux de savoir si, dans ses économies, le Directoire exécutif a songé à rapporter un certain arrêté du Comité de salut public, qui accorde une ration d'avoine et de fourrage au fameux cheval de Quiberon. Si cet arrêté ne peut pas être rapporté, nous l'invitons au moins à en changer la destination en faveur de ce pauvre B.t.b.l., que sa femme vient de réduire à la besace. » — *Courrier républicain* du 4 floréal : « Astier et Maisoncelle, membres du Bureau central de police du canton de Paris, viennent de donner leur démission. Cousin qui avait d'abord été destitué avec ses premiers collègues (*sic*) Houdeyer, et ensuite replacé, reste. On ne sait pas encore quels sont les deux collègues qu'on lui donne dans cette place très importante. » — *Gardien de la Constitution* du 3 floréal : « Astier et Maisoncelle, qui avaient remplacé, au Bureau central de la commune (*sic*) de Paris, les citoyens Guérin et Houdeyer, viennent de donner leur démission au Département. On se rappelle que le citoyen Cousin avait été aussi destitué et remplacé par Guermeur; le Directoire, rougissant de l'arrêté que lui avait surpris Merlin, rétablit Cousin. Ce n'était qu'une demi-justice; Guérin et Houdeyer emportaient comme lui les regrets des bons citoyens. La démission d'Astier et de Maisoncelle lui fournit l'occasion de réparer une injustice. »

DCXXXVII

4 FLORÉAL AN IV (23 AVRIL 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 5 FLORÉAL.

Esprit public. — A quelques légers murmures près, le tableau de l'opinion publique est le même depuis quelques jours. L'on se plaint sans cesse de la cherté des denrées, de l'inexécution des lois sur les mandats et sur l'agiotage. — Au coin de la rue Honoré, près le marché de la Halle, un nommé Charpentier, se disant employé aux fourrages, magasin de Bellechasse, et tenant un habit pour le vendre, avait assemblé autour de lui un grand nombre de citoyens, à qui il débitait que la nécessité le contraignait à cela, ayant femme et enfants, recevant son salaire en promesses de mandats, que personne ne voulait recevoir qu'à vil prix par l'inexécution des lois. « Cela est vrai »,

1. Bentabole.

répondirent les assistants. « Et pour 5 francs, ajoutèrent plusieurs d'entre eux, l'on a des rescriptions tant qu'on veut au Palais-Royal. » — Sous les galeries du Palais-Égalité, lorsque les colporteurs de journaux criaient la prétendue suppression de la Légion de police, plusieurs jeunes gens, se tenant sous les bras, se disaient : « Tiens, vois-tu? ils ne sont plus pour eux, ils les renvoient pour leur faire casser la gueule. » — A la Halle, on vendait la viande 4 livres 10 sols en mandats, 10 sols en numéraire, et 150 livres en assignats, ce qui faisait extrêmement murmurer. « Si le gouvernement ne prend des mesures, disait-on, les mandats seront bientôt aussi avilis que les assignats. » — Les groupes du Pont-au-Change étaient hier très considérables; l'on s'y entretenait de mandats; l'on s'y est pris d'une manière moins rigoureuse pour les dissiper, et cela produisit un bon effet; l'on se retira sans témoigner du mécontentement et de l'opiniâtreté. — Sur le boulevard du Temple, des soldats de la Légion de police cherchaient à apitoyer le peuple sur leur sort : « On veut nous faire remplacer, disaient-ils, par des volontaires, parce que nous connaissons la misère des habitants de Paris, et qu'on dit que nous sommes d'accord avec eux. » Le peuple, facile et crédule, applaudissait à leurs propos. — Il survient constamment des disputes pour les mandats; nous en citerons deux, arrivées, l'une près du Pont-Notre-Dame, l'autre rue Montmartre. Au premier endroit, un particulier s'adresse à un marchand de souliers; il convient d'une paire pour 3 livres en numéraire; l'acheteur présente alors au marchand une rescription de 25 francs; le marchand dit qu'il n'a pas de quoi rendre; l'autre alors veut emporter huit paires de souliers pour total de sa rescription; grande rumeur; l'on va chez le juge de paix. La même scène s'est reproduite rue Montmartre, chez un marchand de bas, même ruse employée; l'acheteur, qui n'avait marchandé qu'une paire de bas, en a voulu emporter neuf pour le montant de sa rescription. — N'y a-t-il pas lieu de présumer que les agioteurs font une double spéculation : discréditer les promesses de mandats pour les acheter à vil prix, se présenter ensuite avec ces mêmes promesses de mandats chez les marchands pour les subtiliser et accaparer ainsi leurs marchandises?

Spectacles. — Tout s'y est passé tranquillement. Au théâtre de la République l'on a fort applaudi l'hymne patriotique, ainsi que ces mots de la tragédie de *Caton d'Utique* : « La victoire ou la mort. »

Surveillance. — .... Hier soir, plusieurs colporteurs de journaux se permettaient d'annoncer des événements qui n'étaient pas insérés dans les journaux, et de crier : *La détresse du gouvernement et des*

finances, sans ajouter que c'était du gouvernement autrichien.......

Quatre soldats de la Légion de police et un dragon disaient hier, dans un groupe sur le Pont-au-Change, mille horreurs contre le gouvernement, qu'on les faisait partir parce qu'on s'était aperçu qu'ils voyaient trop clair, et qu'ils sauraient bien instruire le peuple partout où ils passeraient sur la conduite du gouvernement; une partie des auditeurs avait l'air d'applaudir à ces propos.....

Marchés. — L'approvisionnement était moins considérable qu'à l'ordinaire, à cause du dimanche (v. s.)...

LIMODIN.

(Arch. nat., BB [3] 84, et F [1c] III, Seine, 18.)

DCXXXVIII

5 FLORÉAL AN IV (24 AVRIL 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 6 FLORÉAL.

Esprit public. — Les divers rapports de ce jour ne présentent que des redites sur la cherté des denrées, la taxe du pain et de la viande et les mandats. — Au faubourg Marceau, les ouvriers se plaignent du manque d'ouvrage; les chefs d'ateliers disent qu'ils ne pourront rien entreprendre, jusqu'à ce que les mandats soient en émission; les ouvriers l'attendent avec impatience et disent : « Les marchands peut-être refuseront nos mandats, mais nous les forcerons bien à les recevoir et à nous livrer les marchandises au prix qu'ils les vendent aujourd'hui en numéraire. » — Dans les groupes du Pont-au-Change, composés pareillement d'ouvriers, l'on s'entretenait de la cherté des denrées et assignats et de la différence prodigieuse en numéraire. Aussi, ajoutaient-ils, ce prix nous servira de base, et, quand nous aurons des mandats, nous nous ferons donner les denrées au même prix qu'avec de l'argent. » A neuf heures du soir, les groupes s'étaient dissipés d'eux-mêmes. — Près de la tribune du Conseil des Cinq-Cents, plusieurs citoyens, s'entretenant de la misère publique, disaient : « Il faut que le gouvernement taxe les denrées de première nécessité, s'il veut rendre le peuple moins malheureux, et qu'il poursuive sans relâche les prêtres réfractaires et les émigrés qui sont rentrés. » — Vers les deux heures après midi, le pont ci-devant Royal était couvert de monde pour voir pêcher une citoyenne qui, disait-on, s'était jetée dans l'eau de désespoir. L'on disait : « Si

la misère dure encore, on verra se renouveler des événements de cette nature. » — Au milieu de la joie publique produite par la nouvelle de la victoire de l'armée d'Italie, on a cru remarquer quelques individus qui ne partageaient point les mêmes sentiments. — Au café d'Espagne, rue Jacob, deux employés aux bureaux du Directoire avaient une altercation avec des habitués de ce café; ces derniers s'obstinaient à ne vouloir pas croire cette nouvelle de la victoire. — Au café Conti, l'on contestait la réalité de cette victoire à des employés de bureau du ministère de la justice. — Dans les promenades et les spectacles, on remarquait beaucoup de femmes qui ont des éventails sur lesquels se trouvent empreintes de grandes croix de Malte. — Le Vauxhall d'été, boulevard du Temple, était hier très brillant; des femmes parées avec élégance s'y étaient rendues avec des jeunes gens, parmi lesquels on prétend que plusieurs étaient de la réquisition. — On disait hier, au Jardin-Égalité, que des députés allaient souvent à Sarcelles, chez le ci-devant comte de Livry, qu'on y faisait une énorme dépense, et que le soir il devait y avoir un grand bal.

Spectacles. — La tranquillité a régné dans les spectacles. Les hymnes patriotiques, depuis longtemps, ne reçoivent que peu d'applaudissements.....

Bréon.

(Arch. nat., BB [3] 84, et F [1c] III, Seine, 18.)

Rapport sur les journaux.

Journal de Paris. — La Commission centrale de bienfaisance publie par la voie de ce journal le produit des représentations données au profit des pauvres par les différents spectacles dans le mois de ventôse dernier : le total s'élève à 445,066 livres 18 sols 2 deniers.

Journal des hommes libres. — Le citoyen Antonelle publie la suite de son opinion sur la démocratie. Il s'y élève contre un gouvernement fort et ceux qui entendent par là le pouvoir exécutif exclusivement; il y fait la critique de la Constitution, qui, selon lui, soumet le peuple, d'une part, à des lois qu'il n'accepte pas et contre lesquelles nul moyen de réclamation ne lui est ouvert, et, de l'autre, à des autorités absolument indépendantes de lui, dont il ne choisit pas les membres et sur lesquelles il n'exerce ni censure, ni surveillance, ni responsabilité. Entre autres idées hardies, on remarque dans cet article le passage suivant, que nous croyons devoir transcrire sans réflexion : « Répondons toutefois à ces bénévoles avocats du pouvoir

exécutif, et, pour calmer leur sollicitude, osons leur dire que ce pouvoir surtout est essentiellement abusant et envahisseur; que, relativement au peuple, le pouvoir exécutif sera toujours assez fort, s'il est juste et ferme ; que, s'il n'est pas juste, il sera toujours trop fort et avant peu tout à fait inique, etc. » Antonelle propose ensuite de réorganiser le pouvoir exécutif dans ce qu'il appelle les principes de la raison et de la franche démocratie représentative. Que le peuple, dit-il, en confère l'exercice à des ministres temporaires et de son choix, surveillés par lui et devant lui : alors ce pouvoir aura véritablement et précisément toute la force qu'il doit avoir, etc.

Censeur. — Il fait l'analyse succincte et la critique d'un ouvrage intitulé *Tableau de l'Europe en novembre 1795*. Cette nouvelle production est attribuée à M. de Calonne. Elle peut, dit le journaliste, balancer les idées routinières des économistes sur leur prétendue liberté illimitée de commerce d'argent.

Postillon des armées. — Un membre du Corps législatif (il ne le nomme pas) écrit au rédacteur pour dénoncer le général Hoche, comme violateur de la Constitution sous plusieurs rapports. Le plus grand chef d'accusation porte sur ce que ce général a, en quelque sorte, donné carte blanche à son armée, et sur ce qu'elle a commis des excès intolérables en diverses contrées.

Messager du Soir. — Il annonce que le citoyen Fréron est à Paris, et il répète les diverses accusations portées contre ce citoyen par les députés Jourdan et Isnard, et par un grand nombre de journalistes. Le citoyen Louvet est maltraité dans cet article pour avoir écrit en faveur du citoyen Fréron.

Éclair. — « Thuriot, dit-il, est commissaire du Directoire près d'un des tribunaux de Reims. Qui donc lui a permis de quitter sa place pour se rendre à Paris, dans un moment où le jacobinisme préparait une révolte contre la Constitution? Nous l'avons rencontré hier dans les rues; il serait pour le moins tout aussi bien chez lui, à son poste. »

Gazette française. — Elle rapporte une lettre de Lacretelle le jeune sur les Sociétés populaires. Le nom seul de l'auteur suffit pour indiquer le sens de l'ouvrage.

BRÉON.

(Arch. nat. AF IV, 1473.)

JOURNAUX.

Courrier républicain du 6 floréal : « *Du 5 floréal.* On voit dans presque toutes les rues des disputes entre les porteurs de promesses de mandats, qui

veulent les faire recevoir au taux du numéraire métallique, et les marchands, qui ne veulent pas les recevoir à ce prix. Il n'y a pas de juges de paix qui ne soient tous les jours occupés d'une multitude considérable d'affaires de cette nature. Malgré l'opposition que la circulation de la monnaie nouvelle paraît éprouver, nous osons prédire que, si elle n'arrive pas à la valeur positive de l'argent, ce qui nous paraît impossible, elle gagnera cependant beaucoup, si on s'occupe sans relâche de retirer les assignats qui font encore la plus grande partie du service. La nécessité, qui est la première loi, sera immanquablement le passeport des mandats. »

DCXXXIX

6 FLORÉAL AN IV (25 AVRIL 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 7 FLORÉAL.

Esprit public. — Depuis plusieurs jours, on n'entend dans les conversations publiques que des plaintes sur la taxe du pain et de la viande, sur la difficulté de faire recevoir les mandats, sur la détresse des rentiers, et sur la situation déplorable des ouvriers, qui se disent manquer d'ouvrage. — On rencontre dans les rues des petits rassemblements, dans lesquels on s'entretenait de la cherté des denrées ; on répète que la loi sur les mandats a été violée par la dernière taxe du pain et de la viande. — Dans tous les quartiers de Paris, l'on voit beaucoup de contestations s'élever pour l'acceptation des mandats ; les marchands tâchent par toutes sortes de moyens d'éluder la loi. — Dans la rue Jacques, un traiteur a fait payer à deux militaires 33 livres 10 sols en mandats un modique dîner, qui, de son aveu, n'aurait pas coûté 6 livres en argent en 1790. Les militaires ont donné une rescription de 25 et fait le reste de l'appoint en assignats à trente capitaux pour un; ce qui a fait dire que, si le gouvernement ne faisait pas exécuter les lois avec sévérité, bientôt la République ne subsisterait plus. — La tranquillité régnait hier au faubourg Antoine ; seulement, en voyant passer les soldats qui allaient au camp de Vincennes, l'on disait : « Que vont-ils faire là ? Ne seraient-ils pas mieux aux frontières ? » — Le grand nombre de militaires qui étaient hier sur les boulevards semblait causer des inquiétudes à plusieurs citoyens ; les uns disaient qu'il y aurait bientôt un grand choc et que probablement on nous mettrait sous le joug d'un gouvernement militaire ; d'autres ajoutaient que l'on faisait partir les soldats de la Légion de police, parce qu'ils avaient déclaré qu'ils soutiendraient le parti

populaire. — Dans les cafés du Palais-Égalité, on s'entretenait aussi de la grande quantité de troupes qui se trouvent à Paris ou dans les environs; les uns pensaient que c'était pour appuyer par la force l'exécution de la loi sur les mandats; d'autres craignaient que ces mêmes troupes ne servissent les projets des ennemis du bien public. — Dans ces mêmes endroits, on disait encore que, dans certaines communes des environs de Paris, on criait : *Vive le roi!* et qu'on ne voulait plus reconnaître de loi. Sans doute il n'est pas besoin d'observer que ces propos infâmes appartiennent à quelques royalistes, et non à des communes qui sûrement ne partageront jamais ces sentiments.....

Surveillance. — ... Les maisons de jeu recommencent à donner à jouer au Palais-Égalité..... On a remarqué que ces académies changent jusqu'à deux fois par jour de local pour mieux se soustraire à la surveillance de la police..... Plusieurs boulangers veulent vendre du pain 4 sols la livre, tandis que d'autres ne le vendent que 3 sols. Hier, il s'y est fait plusieurs rassemblements à la porte des premiers, ce qui a occasionné des murmures et même des menaces contre eux de la part de ceux qui voulaient acheter du pain.....

Bourse. — Il y avait à la Bourse beaucoup plus de monde qu'à l'ordinaire; cependant aucun cours n'a été coté ni publié. — Il y a eu ce matin beaucoup d'agioteurs au Jardin-Égalité ; mais, le bruit d'un cernement s'étant répandu, ils se sont rendus pour la plupart au boulevard Italien. Ils faisaient, dit-on, les pièces d'or 5,975 et 6,025 livres ; les 24 livres en écus, de 5,950 à 5,975 ; la rescription à 84 3/4 et 85 pour 100 de perte, les petites ; les grosses, 86 1/2.

BRÉON, LIMODIN.

(Arch. nat., BB[3] 84, et F[1c] III, Seine, 18.)

JOURNAUX.

Courrier républicain du 7 floréal : « *Du 6 floréal.* L'annonce de l'étonnante victoire remportée par l'armée d'Italie retentissait hier dans toutes les rues, dans tous les lieux publics, dans toutes les sociétés, et réjouissait tout le monde, même ceux qui préféreraient un ordre de choses autre que celui qui vient d'être établi. Ils voient dans ces victoires un acheminement à la paix, ou du moins le fardeau de la guerre exporté de la France et imposé à l'étranger; ils voient le gouvernement dégagé de ses entraves, et poussé, par son propre intérêt, à ne faire exécuter que les lois, à n'agir que conformément aux règles de la justice... »

DCXL

7 FLORÉAL AN IV (26 AVRIL 1796).

Rapport du bureau central du 8 floréal.

Esprit public. — Les promesses de mandats continuent d'être l'objet des plus violentes discussions et d'occasionner des rassemblements. On les a remarqués surtout au faubourg Marceau, aux environs de la Grève, au Pont-au-Change, rue Martin, rue Denis, de l'Arbre-Sec, etc. — Il y a eu des groupes assez considérables de militaires, porteurs de promesses de mandats, qui occasionnaient du désordre, et il paraît que la Légion de police, se voyant licenciée, et les grenadiers du Corps législatif sont les principaux auteurs du trouble. — Hier, de tous côtés, on n'entendait que plaintes et imprécations contre le gouvernement et le Bureau central, qui a taxé le pain et la viande à un si haut prix. — Les corps de garde et les patrouilles à cheval ont dissipé les groupes, et chacun s'est retiré paisiblement, mais en demandant une taxe plus modérée, et que le gouvernement décide d'une manière certaine du sort des mandats. Tout le monde dit que, pour éviter des contestations, il faudrait mettre des affiches qui instruisissent le public de ce à quoi sont tenus les porteurs des mandats et ceux qui les reçoivent, parce que l'on est très embarrassé, quand il faut rendre de la monnaie. — La classe des ouvriers, qui se voit sans ouvrage, demande à grands cris la stricte exécution des lois ; ce sont eux en grande partie qui composent les groupes. — Dans la rue parallèle à celle des Bons-Enfants, près le Jardin-Égalité, on a remarqué qu'il y avait toujours beaucoup d'agioteurs ; hier, sur les cinq heures du soir, ils eurent une querelle avec des soldats de la Légion de police, qu'ils assommèrent à coups de bâton. La garde est survenue ; deux agioteurs et une femme ont été conduits au corps de garde ; mais il y avait tant de monde qu'il fut impossible aux agents d'y entrer. — Les habitués du café Valois affectent de révoquer en doute les grands succès que nous avons eus en Italie. On y débite encore que les mandats n'auront aucune valeur dans les départements, où la classe agricole, très égoïste, ne connaît que l'or, mais qu'il faut des lois sévères pour forcer à accepter les mandats, qui doivent être l'appui et le soutien du gouvernement. — On rapporte que deux grenadiers de la Convention, au coin de la rue des Petits-Champs, ayant fait prix de deux

chapeaux à raison de 25 francs en argent, et ayant voulu payer en mandats, le chapelier leur a retiré ses chapeaux avec indignation, et que ces militaires ont été obligés de se sauver pour se soustraire aux mauvais traitements des personnes qui avaient été témoins du marché.

Spectacles. — Il n'y est rien arrivé d'extraordinaire, mais il y a toujours beaucoup de froideur et d'indifférence pour les chants patriotiques.

Surveillance. — ...Le nommé Cordebard, demeurant rue Grenelle-Honoré, a été arrêté en vertu d'un ordre du Directoire exécutif, comme prévenu de conspiration ; ledit ordre mis à exécution par le juge de paix de la section de la Halle-au-Blé, qui a apposé les scellés sur ses papiers.....

Bourse. — On n'a publié ni coté aucun cours. — Les agioteurs se tiennent tous sous la galerie qui communique au théâtre de la Montansier.....

BRÉON, LIMODIN [1].

(Arch. nat., BB[3] 84, et F[1c] III, Seine, 18.)

JOURNAUX.

Le *Messager du Soir* du 8 floréal : « *Paris*, 7 *floréal*. La municipalité du I[er] arrondissement avait destitué les quatre Comités de bienfaisance de son arrondissement, et en avait remplacé les membres en grande partie par les honnêtes patriotes qui, en prairial, voulaient la dissolution de la Convention. Cet acte illégal avait été suivi d'une lettre par laquelle on invitait les nou-

1. Le même jour, 8 floréal an IV, le Bureau central du canton de Paris écrivit au ministre de la police générale : « Citoyen ministre, nous vous avons prévenu que, pour satisfaire à votre lettre du 28 germinal dernier, par laquelle vous nous demandiez : 1° un tableau indicatif de la demeure, des noms, qualités et signalements de toutes les personnes qui sont attachées aux ambassadeurs, ministres et envoyés près la République française ; 2° celui des étrangers reconnus par ces ambassadeurs, ministres et envoyés avec leurs noms, âges, qualités, demeures et signalements, ainsi que les motifs de leur séjour à Paris, nous avions écrit circulairement à ces ministres étrangers près la République française pour les inviter à nous faire passer ces différentes listes, afin de nous mettre à portée de satisfaire à votre demande. Plusieurs de ces ambassadeurs nous ayant observé par leurs réponses que les listes que nous demandions étaient envoyées par eux très exactement, tous les mois, au ministre des relations extérieures avec lequel seul ils devaient correspondre et que nous pourrions nous adresser directement à lui pour les avoir, nous avons écrit en conséquence au ministre des relations extérieures ; mais il résulte de sa réponse qu'il vous les fera passer directement ; au moyen de quoi nous ne pourrons, citoyen ministre que vous faire passer le relevé général des étrangers qui ont obtenu de nous des cartes d'hospitalité. Ce relevé sera terminé incessamment, et nous nous empresserons de vous l'envoyer. » (Arch. nat., F[7] 7131.)

veaux élus à ne pas disposer du bien des pauvres à leur profit, comme faisaient leurs prédécesseurs. Les destitués, très résignés à être nuls, n'ont pu supporter une atroce et absurde calomnie. Sur leurs réclamations, tendantes seulement à obtenir une autorisation pour attaquer en réparation la municipalité devant les tribunaux, le ministre de l'intérieur a pris un arrêté qui casse comme illégaux les arrêtés de la municipalité et ordonne la réinstallation des membres injustement destitués et accusés. Cet arrêté a été mis à exécution le 2 floréal par le Département de Paris, qui a concouru avec empressement à cet acte de justice. La municipalité du VIe arrondissement vient aussi d'être destituée, d'après les plaintes faites contre quelques patriotes de 89 qui en faisaient partie. Ces actes de justice multipliés sont autant d'hommages à l'opinion publique, qui attestent la détermination qu'a annoncée le gouvernement de revenir sur les mauvais choix qu'il a faits dans les moments orageux où s'est établie la Constitution. Il serait plus avantageux pour la chose publique qu'il n'y eût pas de semblables erreurs; mais le courage de les réparer est une vertu plus rare que la sagesse même qui les évite, et prouve encore mieux la ferme volonté de faire le bien. »

DCXLI

8 FLORÉAL AN IV (27 AVRIL 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 9 FLORÉAL.

Esprit public. — Il est temps que les autorités supérieures prennent les mesures les plus sévères pour arrêter le mépris que la cupidité verse sur les mandats. Il est temps que le gouvernement déploie toute sa fermeté pour faire rentrer dans l'ordre ces hommes que la patrie solde pour la servir et la défendre, et non pour troubler scandaleusement et les fortunes et les propriétés des citoyens. Le mandat n'est que le prétexte des troubles qui agitent Paris; mais, si ce prétexte ne s'évanouit promptement devant la loi, les plus grands malheurs peuvent en résulter. Le commerce disparaîtra, les marchands fermeront leurs magasins, et la misère seule restera. — Les légionnaires de police affichent le mépris des propriétés, et c'est dans l'ivresse la plus honteuse qu'ils se livrent aux excès les plus graves. La classe des ouvriers, si facile à mouvoir, semble n'attendre que le moment pour les imiter; et comment ne chercheraient-ils pas à suivre ces exemples, lorsqu'ils voient le marchand lésé requérir la force publique, et cette force demeurer inactive? — Les cafés des environs du Jardin-Égalité offrent le spectacle de ces soldats se livrant à la débauche, et on les voit, ivres de liqueurs, disputer au marchand le prix de leur dépense, de là se répandre chez les orfèvres, les

bonnetiers et les tailleurs, et changer leurs boutiques en arènes sanglantes. — La cupidité des marchands est, il est vrai, à son comble, mais ce n'est pas à l'audace d'un militaire à la réprimer. C'est à la loi seule, à la force du gouvernement à y mettre un terme. — Écoutez les conversations du rentier, du malheureux propriétaire: il reçoit sans murmurer la monnaie qui lui procure sa subsistance, mais il appelle à son secours le gouvernement pour ne pas voir aller le prix de ses sueurs aux mains des agioteurs avides qui spéculent effrontément sur leur misère et minent le gouvernement lui-même; ils voient avec douleur la voracité déprécier les mandats pour les entasser et acquérir des domaines. Les bons citoyens espèrent que les départements, plus éclairés sur leur intérêt, accueilleront les mandats. Les égoïstes et les agioteurs sourient à l'idée qu'ils n'auront aucune espèce de cours, et ils se fondent sur l'avarice du cultivateur et du fermier. — On craignait un rassemblement de marchands au café de Foy, au Jardin-Égalité, pour, disait-on, réprimer la fureur et le brigandage des militaires, mais heureusement il n'eut pas lieu.

Spectacles. — Le calme y règne, la décence y est observée, mais nous ne pouvons dissimuler la froideur et l'indifférence avec laquelle les chants et airs patriotiques y sont accueillis. — Les conversations étaient animées sur les mandats, et chacun semblait désirer que le gouvernement réunît tous ses efforts pour en empêcher l'avilissement.

Surveillance. — Le nommé Secretier, marchand, prévenu d'avoir refusé des promesses de mandats, a été arrêté en vertu d'un ordre du juge de paix de la section des Thermes.....

Commerce. — Les distributions des boulangers sont toujours très paisibles, mais il n'en est pas de même chez les autres marchands; il s'élève à tout moment des difficultés occasionnées par le refus que font la plupart d'entre eux de recevoir les mandats pour leur valeur nominale; il y en a même qui les refusent, en disant qu'ils ne veulent vendre qu'en assignats.....

Bourse. — Il a été coté et enregistré deux cours d'inscriptions, l'un à 400, et l'autre à 395 pour 100 de bénéfice. — Les agioteurs sont toujours en grand nombre au Jardin-Égalité; ils font les pièces d'or 6,050, 6,075 et 6,100 livres; 24 livres en écus, 6,000 et 6,050. Les rescriptions et promesses de mandats, 86 1/2 et 3/4 en petites parties, et 87 1/2 et 3/4 pour 100 de perte en grosses parties.

LIMODIN.

(Arch. nat., BB [3] 84, et F [1c] III, Seine, 18.)

DCXLII

9 FLORÉAL AN IV (28 AVRIL 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 10 FLORÉAL.

Esprit public. — L'opinion publique était fixée hier sur la Légion de police, sur l'incendie qui s'est manifesté dans les bureaux de la marine. Les conversations roulaient, dans les cafés, sur les mandats et la nécessité d'empêcher leur avilissement. — A l'égard de la Légion de police, des hommes qui sont tout extrêmes avec les meilleures intentions, appelaient une punition exemplaire sur cette Légion, sans distinguer le coupable de l'innocent; d'autres, plus observateurs, plus sages, n'attribuaient le mal occasionné par les légionnaires qu'à ces esprits turbulents qui, depuis le commencement de la Révolution, soit comme gardes nationales des compagnies du centre, soit comme gendarmes, s'étaient imaginés qu'une révolution n'admettait ni ordre, ni subordination, ni obéissance aux lois, mais livrait tout au caprice, à la licence et à la force arbitraire des armes. Les réflexions de ces derniers en imposaient, et le gouvernement était applaudi dans la sagesse de ses mesures. La force, vraiment militaire et obéissante, qui venait ranger à leur devoir les factieux ou plutôt les mutins, rassurait le citoyen paisible et contenait l'ennemi du repos public et de la Constitution qui frémissait. — Dans le faubourg Marceau, c'était un autre langage, une autre manière de voir; on présentait la Légion de police comme un corps entièrement composé de patriotes, et qui, semblable aux Gardes françaises de 1789, dévoué au parti populaire, n'était éloigné de la capitale que parce qu'il le servait bien. Sans doute, ce qu'on entend par parti populaire, c'est l'anarchiste et l'ennemi du gouvernement. Parmi ces exagérés, imbéciles ou furieux, le mot de constitution et de gouvernement se fait rarement entendre. — La sottise et la méchanceté s'exerçaient aussi sur l'incendie du ministère de la marine. Ce n'était pas un accident fortuit, c'était une scélératesse; des papiers importants, des comptes à rendre étaient livrés aux flammes pour servir un parti, pour voler les fonds. Il ne manque plus de dire que c'était Pitt et Cobourg qui étaient venus exprès pour mettre le feu. Une affiche serait peut-être utile pour faire taire ces bruits malveillants, mais demain il n'en sera plus question. — La différence établie entre

l'assignat et le mandat, la collusion de ces deux monnaies est, disait-on, la cause du trouble. On semble désirer que le gouvernement retire tous les assignats, ne laisse en circulation que les mandats et fasse sévèrement exécuter la loi rendue contre ses dépréciateurs. La horde d'agioteurs est l'objet de l'indignation publique, et leur audace à trafiquer au détriment de la société, sur le boulevard des Italiens, excite les murmures. — La tranquillité a régné dans les promenades publiques, et les citoyens n'étaient pas offensés par ces bandes de soldats libertins qui, comme les jours précédents, promenaient partout le désordre, le scandale et le pillage. La sévérité du gouvernement a produit cet instant de calme, et les frémissements de l'anarchie viendront toujours se briser contre la loi et la force qu'elle doit diriger. Le gouvernement, par une contenance ferme et vigoureuse, assurera le bonheur des citoyens.

Spectacles. — Les spectacles ont été tranquilles; le bon ordre et la décence n'y ont pas été troublés.

Commerce. — ... Les inspecteurs chargés de la surveillance de la Halle aux farines rapportent qu'un grand nombre de boulangers y font entrer leurs chiens avec eux et les excitent même à se battre ensemble, ce qui d'abord expose les passants à être mordus, et d'un autre côté les mêmes chiens pissent à la file sur les sacs, et la farine en est tout humectée. — Il s'élève toujours beaucoup de contestations au sujet des mandats. Plusieurs boutiques sont restées fermées, particulièrement rue Honoré, le mardi 9 floréal.

LIMODIN.

(Arch. nat., BB ^{3}, 84, et F ^{1c} III, Seine, 18.)

JOURNAUX.

Messager du Soir du 10 floréal : « *Paris, 9 floréal.* Les mandats continuent d'être l'occasion des scènes scandaleuses et quelquefois sanglantes; des soldats se répandent dans les boutiques, chez les marchands de vin ; ils courent les rues, le sabre à la main; ici, ils pillent une voiture de pain qu'ils paient à raison de 3 sous la livre, quoique la République leur donne une livre et demie de pain par jour. Là, ils forcent un cordonnier de leur livrer dix paires de souliers pour 25 livres en mandats, à raison de 2 livres 10 sols, prix fait en numéraire. Tous les cabarets de Vaugirard ont été remplis; le vin a été bu et payé en mandats. — Il y avait avant-hier plus de trois cents personnes à la porte du commissaire de la Butte-des-Moulins, qui faisaient queue et attendaient leur tour pour être jugées. C'étaient des soldats qui avaient acheté des toiles, des mousselines, des châles, et qui prétendaient les payer en mandats, quoiqu'ils eussent fait leur marché en numéraire. Les acheteurs, les vendeurs se disputaient; les témoins et les compères, apostés exprès, prenaient

parti pour les acheteurs ; on se disputait, on se traitait de chouans, de brigands, etc. Enfin, sans la fermeté du commissaire, le crime triomphait et il y aurait eu du sang répandu.... » — *Ami des Lois* du 9 floréal : « On dirait que Buonaparte a rencontré en Italie le génie de César, et s'en est emparé ; il va avec la rapidité d'un trait, et voilà trois victoires dans une semaine, et encore quelles victoires! On ne peut plus en remporter en Italie, faute d'ennemis. Il est à présumer que la première lettre qu'il adressera au Directoire sera datée de Turin, et la seconde de Milan..... »

DCXLIII

10 FLORÉAL AN IV (29 AVRIL 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 11 FLORÉAL.

Esprit public. — Les rassemblements d'ouvriers étaient hier assez nombreux vers les neuf heures du soir, au bas du Pont-au-Change. La cavalerie les a dissipés, sans trouble et avec tranquillité. — Leurs conversations avaient pour objet la dépréciation des mandats. Leurs plaintes reposaient sur leurs positions, si le gouvernement n'employait pas tous les moyens répressifs contre l'agioteur, dont les spéculations ruinent la fortune publique et les fortunes privées. Le mandat, disait-on, est donné par le gouvernement pour sa valeur fixe et réelle, et cependant le gouvernement reconnaît que le numéraire proprement dit a une valeur bien supérieure et contre laquelle le mandat vient échouer. On ajoutait que la dépréciation du mandat semblait être autorisée; on posait pour preuve de ce raisonnement que la viande était publiquement taxée à 4 livres en mandats. Sur cette taxe on ne s'étendait pas davantage. — Dans les cafés on plaignait le malheur des rentiers et des créanciers de l'État, qui, ne recevant que des assignats discrédités et des mandats que l'agiotage réduit à sept huitièmes, non seulement ne pouvaient vivre, mais encore étaient dans l'impossibilité de faire travailler les divers ouvriers, dont la misère et l'oisiveté pourraient être mis à profit par les ennemis du gouvernement. — En général, on désire que le mandat prenne toute sa force et sa vigueur, que le gouvernement emploie tous les moyens que la loi lui donne pour faire punir sévèrement cette foule peu nombreuse qui rôde au Jardin-Égalité, aux environs et sur le boulevard Italien, et fait métier publiquement d'acheter à vil prix les mandats. — Partout on entend ces mots : « Le gouvernement ne fait rien pour le bonheur du peuple, et la fortune publique tend à sa destruction. »

Des hommes à mine renfrognée rôdent autour de ces groupes et savourent avec quelque plaisir ces longues plaintes, dont ils semblent attendre quelque résultat. — Le commerce paraît languissant; le marchand désire qu'il n'y ait d'autre monnaie que les mandats, et soupire après des lois salutaires et scrupuleusement exécutées pour maintenir leur valeur. — La fermeture du Jardin des Tuileries a beaucoup étonné, et les esprits se sont beaucoup tourmentés pour en deviner la cause. La réduction de la Légion de police ne fait plus qu'une légère sensation; à peine s'en occupe-t-on. — Une chose digne de remarque est l'étalage affecté et en profusion des discours de Barère, prononcés à la tribune et imprimés par ordre de la Convention. On les colporte avec mystère. Ceci n'est que ridicule. A-t-on besoin de lire les discours d'un homme dont le caractère est connu de tous les gens instruits et dont le style entortillé et bouffonnement politique ne peut être compris de la classe inéduquée? — Telle était la situation de l'esprit public, et il n'est pas difficile de croire que, si le gouvernement veut être ferme et inflexible, la fortune publique ne sera pas longtemps encore ballottée par une poignée de misérables que les galères réclament, et que le commerce reprendra sa splendeur et son activité.

Spectacles. — Tranquillité et décence; indifférence soutenue pour les hymnes et chants patriotiques; beaucoup de monde, et surtout de jeunes gens; et rien d'extraordinaire. Voilà ce qu'ont offert les spectacles dans la journée d'hier.

Surveillance. — ... Hier soir, dans différents groupes, on disait que les membres du Corps législatif allaient prendre une résolution pour augmenter leurs honoraires. Cette nouvelle a excité de violents murmures; on a même ajouté qu'ils voulaient donc discréditer les mandats comme ils l'avaient fait des assignats, discrédit qui datait de la première augmentation du traitement des membres de la Convention nationale..... Un caporal de la Légion de police, arrivant de Versailles, est entré chez un marchand de vin, sur le quai de la République en face le pont Marie, où il a dit qu'il devait y avoir un grand coup, et que l'on verrait toujours le gouvernement licencier les bons soldats. Le garçon marchand de vin a dit connaître ce soldat.

Marchés. — L'approvisionnement était assez considérable, sur tous les carreaux; mais on se récrie toujours sur la cherté excessive des denrées; les pommes de terre se sont vendues 55, 60 et 70 francs les blanches, et 80 et 100 francs les rouges, le boisseau. — Le détachement de la Légion de police, qui n'était composé que de vingt-deux hommes, n'a pas suffi pour maintenir la tranquillité sur les différents

marchés. — A la place Maubert et dans les marchés du faubourg Marceau, les promesses de mandats étaient reçues sans difficulté.

BRÉON.

(Arch. nat., BB[3] 84, et F[1c] III, Seine, 18.)

JOURNAUX.

Rédacteur du 12 floréal : « *Paris, le 11 floréal.* La fête des Époux a été célébrée hier dans chacun des douze arrondissements municipaux de cette commune. Pour qu'elle remplit le but que l'on doit chercher dans ces sortes de cérémonies, il n'était pas nécessaire qu'un cortège confus d'individus des deux sexes vînt s'y présenter en spectacle. Elle s'est passée avec beaucoup d'ordre et de décence, en même temps qu'avec toute la solennité convenable. Des discours ont été prononcés, et des épouses modestes, rangées en grand nombre dans l'auditoire, où elles étaient plus convenablement placées qu'elles le seraient en devenant actrices de ces représentations publiques, pouvaient puiser dans des exhortations touchantes des leçons appropriées aux devoirs que l'union conjugale leur impose. Des fêtes de ce genre sont toujours utiles, quand elles peuvent imprimer dans l'esprit du peuple, à l'aide des signes extérieurs qui parlent à son imagination, quelques principes de morale, et qu'elles sont une occasion de le rappeler à l'amour de la patrie. La pompe extérieure d'une fête qui se célèbre dans un jour consacré à la suspension des travaux appelle le citoyen hors de ses foyers; il s'approche du lieu où il trouve ses magistrats rassemblés ; il entend de leurs bouches des discours qui lui retracent des souvenirs chéris, lui peignent des modèles à imiter, ou lui inspirent par des leçons douces et persuasives de nouveaux motifs de chérir la vertu. Tel était l'objet de celle que l'on vient de célébrer. La France peut déjà citer ses Léonidas : la postérité aura à partager ses éloges entre les héros de Fleurus et des Thermopyles. Mais ces triomphes ne rempliraient qu'une partie de ses hautes destinées; elle ne doit pas se borner à offrir à son admiration le généreux dévouement de ses défenseurs : elle doit lui laisser le souvenir de sa félicité intérieure; elle sera le fruit des vertus publiques, qui naissent des vertus privées. C'est en remplissant les devoirs d'époux et de père que l'on apprend à remplir ceux de citoyen. L'amour sacré de la patrie ne peut embraser que des cœurs déjà remplis de ces affections qui font le charme de l'union conjugale. C'est en faisant régner l'union et la paix dans une famille que l'on sent la nécessité d'obéir aux lois qui l'établissent dans un vaste empire. Rome eût continué de gémir sous le sceptre de fer des Tarquins, si Collatin n'eût eu l'honneur d'une épouse à venger; elle n'eût point été arrachée à la tyrannie des décemvirs, si Virginius n'eût été père. La France n'est sans doute pas réservée à de telles épreuves; mais elle ne peut qu'honorer une union sacrée, qui attache, par les liens les plus doux, les citoyens aux pays qu'habitent une épouse chérie et des enfants dans lesquels ils se voient renaître. » — *Gazette française* du 12 floréal : « *Paris, 11 floréal.* La fête des Époux a été célébrée hier à Paris. Il y avait peu de monde. En général, les esprits ne sont guère disposés à célébrer des fêtes, et les mœurs des habitants de cette ville sont bien éloignées de la pureté qu'exigent de

pareilles institutions. Ce n'est pas qu'il n'y ait à Paris beaucoup de mariages heureux ; mais ces époux-là ne montrent pas leur bonheur en public ; ils en jouissent dans le silence.» — *Courrier républicain* du 11 floréal : « *Du 10 floréal.* Le gouvernement, averti par des propos imprudents tenus, a fait entourer par la force armée la Légion de police ; elle a rendu les armes. On accuse quelques patriotes exclusifs de souffler parmi les soldats, qui la composent, l'esprit de révolte. » — « Les Champs-Élysées sont devenus le réceptacle des escrocs, des voleurs et des assassins. Hier au soir, des femmes étaient poursuivies par des hommes armés de sabres. Un corps de garde placé près du passage du Garde-Meuble, qui conduit aux Champs-Élysées, arrêterait ces débordements, et quelques patrouilles dans les allées dissiperaient les voleurs et les filles publiques qui y tiennent leurs assises. » — « La Légion de police n'a pas été désarmée, comme on avait annoncé plus haut. Cette mesure a seulement été prise contre deux bataillons qui, ayant reçu ordre de partir, ont refusé d'obéir. On a fait venir pour cette opération les troupes campées à la plaine de Grenelle, avec tout leur attirail de guerre. Les principaux corps constitués ont été entourés de canons et de gardes, et tout s'est passé sans désordre. Il paraît que le Directoire exécutif sait en imposer ; c'est assurément beaucoup. »

DCXLIV

11 FLORÉAL AN IV (30 AVRIL 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 12 FLORÉAL.

Esprit public. — La hausse du numéraire, la perte combinée sur les mandats, le louis porté à 6,900 livres, le mandat réduit à 12 pour 100 attristent les citoyens. Tant d'audace de la part des agioteurs, qui se disent spéculateurs, la misère qui semble découler sur la masse des citoyens, étrangers à tant d'infamie et qui ont mis toute leur confiance dans le gouvernement, le gouvernement lui-même impunément outragé dans ses opérations financières par des hommes aussi insolents et immoraux que ceux qui assiègent le boulevard Italien et les environs du Perron du Jardin-Égalité exaspèrent et les ouvriers et les hommes honnêtes, qui ne cessent d'appeler à leur secours l'inflexible sévérité du gouvernement et la rigoureuse exécution des lois. Jetons un coup d'œil attentif sur le commerce ; à la vue du mandat, le marchand reste immobile et ne veut plus vendre ; du numéraire ou des assignats, voilà ce qui lui rend son activité. S'il recevait le mandat, il ne le prendrait pas sûrement pour sa valeur fixe, mais la loi qu'il redoute lui fait préférer l'assignat qu'il dédaignait, et qu'il ne prend que pour se hâter de le convertir en or. Ce n'est

pas là de la probité, ou ce n'est que celle d'un esclave qui craint le châtiment. Aussi n'est-ce pas dans un comptoir qu'on doit chercher le véritable esprit public. — Dans les halles, dans les marchés, dans les lieux publics, il y a plus d'esprit public qu'on ne pense. Là, ce peuple grossier, si souvent las des tourmentes d'une longue révolution, offre son obéissance et son respect à ses magistrats ; pour les besoins de son existence, une monnaie respectée, ses dépréciateurs punis, voilà ce qu'il désire. Travail, repos, tranquillité, voilà ce qu'il offre. — On ne parle plus de la Légion de police que pour applaudir au calme dont on jouit. On ne doute pas que les chefs des mutins, tant de Paris que de Versailles, ne soient livrés au jugement d'un tribunal militaire. Les soldats ont besoin d'un grand exemple, et la justice et la loi vont sans doute le leur donner. — On parlait hier d'une nouvelle victoire remportée sur les Piémontais. On s'en entretenait avec plaisir, et cette nouvelle, que rien n'authentique, annonce clairement le désir que l'on a de la paix, que la victoire seule peut procurer à la République.

Spectacles. — Les spectacles ont été tranquilles ; on y a applaudi à tout ce qui était favorable au gouvernement, à la vertu, à la probité; tout ce qui frondait l'intrigue et l'ignorance a été saisi avec transport et plaisir. Rien d'extraordinaire n'y est arrivé ; la décence y a été observée.

Surveillance. — ... On répand sourdement que le mois de prairial prochain fera époque dans la Révolution et que le pouvoir exécutif est près de sa chute. — Hier, à sept heures et demie du soir, le citoyen Le Roux, adjudant de la section des Gravilliers, a fait arrêter un hussard qui distribuait des papiers incendiaires. On a eu beaucoup de peine à le désarmer. Ce papier a pour titre : *La Légion de police à elle-même, et à tous ses frères d'armes et au peuple,* à qui on adresse particulièrement ces mots : « Il est temps de se réveiller. »...

Commerce. — Les boulangers du faubourg du Roule refusent les gros sols, sous le prétexte que les marchands de farine n'en veulent pas. C'est le sujet d'un grand nombre de contestations, provoquées particulièrement par des soldats. En général, le public remarque avec peine qu'il n'y a point de diminution sur le prix du pain et de la viande...

Marchés. — Loin de diminuer, les denrées augmentent encore de prix, mais les différents carreaux sont assez tranquilles ; ils étaient généralement très peu approvisionnés à cause du dimanche (vieux style).

Bourse. — On n'a publié ni coté aucun cours. — Les agioteurs du

Jardin-Égalité ont eu une alerte vers une heure ; ils ont entendu un tambour, et ils ont cru qu'on allait les cerner. Ils sont sortis en foule.

LIMODIN.

(Arch. nat., BB[3] 84, et F[1 c] III, Seine, 18.)

JOURNAUX.

Courrier républicain du 12 floréal : « *Du 11 floréal*... Quand on s'interrogeait sur l'opinion des membres du Directoire, favorables ou non aux terroristes, on cautionnait Reubell, La Revellière ; on hésitait sur Le Tourneur ; on livrait Carnot et Barras. Voici un fait qui prouve pour Carnot. Un homme se présente à lui, demandant une place ; Carnot lit ces mots : « Je suis du nombre des patriotes persécutés au 9 thermidor. » « Ce n'est plus un titre de recommandation », répond vivement Carnot. Il fixe le pétitionnaire : « Je vous ai vu, ce me semble, lui dit-il, chez Robespierre. » Notre homme avoue en hésitant, et, voulant prévenir le refus qu'il lisait sur le visage de Carnot, il lui observe que le Directoire l'a nommé membre d'une des municipalités de Paris. « Voilà une plume et de l'encre : donnez votre démission, je vous y invite », lui dit Carnot. La démission est donnée à l'instant. Si j'apprends sur Barras un fait aussi prononcé, je m'empresserai de vous l'adresser ; car j'ai besoin, comme bon citoyen, de faire respecter les hommes qui gouvernent. »

DCLXV

12 FLORÉAL AN IV (1er MAI 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 13 FLORÉAL.

Esprit public. — La crainte et l'espérance, les plaintes et les désirs sont les éléments de l'esprit public. Il y a deux jours, l'effroi s'emparait de tous les bons esprits en voyant le mandat réduit à la presque dixième de sa valeur et sur le point de se voir réduit à rien. Aujourd'hui il a repris plus de faveur, et l'espoir reste de le voir reprendre sa valeur. Le temps et les mesures de vigueur pourront faire disparaître ce jeu déplorable, qui insulte au gouvernement et porte la ruine et le désespoir au sein de toutes les familles, et, ce qui est plus affreux encore, ôte toute la confiance aux opérations du gouvernement. — Sur quoi reposent toutes les plaintes du peuple rassemblé sur les quais et places publiques, dans les carrefours ? Sur la cherté des denrées et des comestibles. A quoi attribue-t-il cette cherté ? Au dépréciement des mandats, et, dans les accès de son humeur, l'agioteur est l'objet principal de sa haine. Les magistrats du peuple sont accu-

sés de mollesse et d'indifférence. — Les hommes qui depuis sept ans se sont fait un jeu cruel d'exaspérer les esprits, de décrier toutes les autorités, d'empêcher toutes les parties de l'autorité publique de se réunir pour marcher à un but certain, celui d'assolider (*sic*) le gouvernement, sont là, et, sous le masque le plus perfide, profitent de tout pour semer et augmenter le trouble, et l'agiotage est une arme bien tranchante dans leurs mains. Il n'est pas difficile de voir que c'est dans la séditieuse insubordination des légionnaires que le mandat a trouvé son décroissement, et que c'est à la fermeté du gouvernement qu'il doit la faveur qu'il semble devoir reprendre. — On se plaint du vagabondage des militaires, de leur dépense et de leur dissolution; la retraite est battue, et les soldats rôdent de tous côtés longtemps encore après. Leurs chefs ne les surveillent pas; les cabarets, les salles de traiteurs en sont continuellement remplis; et cet état de dissolution, ce relâchement de la discipline militaire, si utile dans une ville comme Paris, excitent les murmures et font taxer le gouvernement d'indifférence et de faiblesse. Entendez le peuple partout, soit rassemblé en foule, soit à la porte de ses ateliers, disent les journaux: il applaudit à toutes les mesures de sévérité, et son bon sens lui fait bien distinguer la différence d'une mesure arbitraire et révolutionnaire d'avec celles dictées par la justice et la raison. Il sent la nécessité d'un gouvernement fort, et il le désire. Voilà son esprit, et il y a véritablement plus d'esprit public dans la classe nombreuse du peuple que dans celle qui se dit très éclairée, qui répugne au plus léger sacrifice pour le maintien du gouvernement, et qui, au moindre effort du gouvernement, crie à la terreur et se renferme dans la plus criminelle apathie et raisonne avec froideur sur les effets de l'agiotage, comme s'ils (*sic*) n'étaient pas eux-mêmes dévorés par cette plaie terrible faite à la fortune publique. — Que faut-il faire? Punir sévèrement le militaire séditieux et désobéissant, porter l'économie dans toutes les dépenses de l'intérieur. Que les chefs du gouvernement, que les législateurs donnent les premiers l'exemple de la confiance dans les mandats : le peuple alors ne dira pas que les législateurs eux-mêmes se prodiguent des mandats comme les assignats; l'économe distribution de cette monnaie lui rendra toute la force, et le peuple, trouvant ses besoins dans ce signe représentatif, sera le plus ferme appui du gouvernement républicain.

Spectacles. — Il ne s'y est rien passé qui soit contraire au bon ordre et à la décence. Celui du Vaudeville semble vouloir reprendre ses derniers errements, et devenir le réceptacle de filles publiques, d'étourdis et de mauvais plaisants. La surveillance la plus sévère

saura le remettre dans les bonnes voies, ou attirer sur lui l'exécution de l'arrêté du Directoire.

Surveillance. — Plusieurs soldats de la Légion de police tenaient hier des propos peu mesurés contre le gouvernement; ils disaient que le Conseil des Cinq-Cents les prenait pour des tonneaux, qu'il les faisait rouler de même et qu'ils espéraient sous peu les faire sauter. Ces propos étaient accompagnés de beaucoup de jurements et imprécations contre les autorités constituées... Partout on voit de la rumeur sur la manière de faire recevoir les mandats; c'est un cri général. Le peuple demande qu'il y ait sur les denrées un tarif proportionnel aux mandats. Les marchands les refusent et ne veulent même pas de la nouvelle monnaie de cuivre. — On disait hier, dans quelques groupes, qu'une partie des militaires avait été gagnée et payée par les royalistes et les ennemis du gouvernement, pour les exciter à la guerre civile et au pillage. En général, l'esprit public est bon, et tous les bons citoyens disent qu'ils seront toujours prêts à s'armer pour soumettre la troupe qui aurait la faiblesse de se laisser gagner, ou la mauvaise intention de nuire au gouvernement..... On remarque une grande affluence aux endroits où se font les échanges d'assignats contre les pièces de monnaie. On s'y met en queue sur les dix heures du soir, et l'on se plaint beaucoup du peu d'ordre qui règne à ces distributions; un enfant a été étouffé dans la foule rue Culture-Catherine.

Bourse. — ... Le Jardin-Égalité est toujours très fréquenté par les agioteurs; ils paraissent avoir abandonné le boulevard. Les pièces d'or étaient à 6,200 et 6,150; les 24 livres en écus à 6,050.

LIMODIN.

(Arch. nat., BB 3 84, et F 1 c III, Seine, 18.)

JOURNAUX.

Ami des Lois du 13 floréal : « Nous prions le membre du Conseil des Cinq-Cents qui nous a adressé des vers en l'honneur de la citoyenne Buonaparte de vouloir bien les signer s'il désire que nous les insérions dans notre feuille; car, quoique nous admirions, comme lui, l'amabilité de Madame Beauharnais et la vertu de la citoyenne Buonaparte, nous ne pensons pas que le héros d'Italie fût jaloux, comme l'auteur, de voir son épouse couronnée par tous les hommes, même par les dieux. »

DCXLVI

13 FLORÉAL AN IV (2 MAI 1796).

Rapport du bureau central du 14 floréal.

Esprit public. — L'agiotage qui s'inquiète, les rassemblements qui diminuent, les mandats qui ont repris un peu de faveur, les légionnaires de police réprimés, quelques soldats encore qui tentent de troubler l'ordre, mais que bientôt la force et l'autorité font rentrer dans le devoir, procurent un calme qui se maintiendra par la fermeté et la vigilance du gouvernement. — Tant que durera la collusion du mandat et de l'assignat, tant que la loi sera muette devant le commerce de l'or et de l'argent, les esprits fermenteront; leur confiance incertaine dans les opérations de commerce retardera l'établissement d'une tranquillité durable. Mais, dans les conversations, on entrevoit avec plaisir l'époque où les assignats seront échangés contre les mandats et disparaîtront absolument. Cette époque semble être celle de la confiance. — L'intention du Corps législatif, de donner par les lois toute la stabilité possible aux mandats, fait aussi renaître l'espérance. Le Directoire, sur les opérations duquel tous les yeux sont ouverts, est entouré de la confiance de tous les bons citoyens. Ses soins à purger les autorités des hommes qui ne pouvaient inspirer de respect, son intention bien prononcée de remédier au mal, son courage au milieu des intrigues dont il est le but, font attendre la fin d'une révolution qui trouvera à sa place des lois sévèrement exécutées et protectrices de l'ordre et des propriétés. — Si quelques légionnaires, ceux qui sont à l'École militaire, taxent le peuple de lâcheté, parce que ce peuple a applaudi à leur punition, on entend aussi l'expression de la crainte que les dépositaires de l'autorité suprême ne soient victimes de leur dévouement à la chose publique et ne succombent sous les coups des factieux. — Les corrupteurs de l'opinion publique, ces hommes désignés sous le titre de Jacobins, de Panthéonistes, qui veulent révolutionner malgré les autorités et la loi, seraient dans d'autres temps suffisamment punis par le mépris; mais la surveillance doit les atteindre partout et les livrer aux tribunaux. Leurs retraites sont cachées, et leurs émissaires semblent échapper à toutes les recherches; ce sont les hommes qui poussent à la sédition les esprits faibles, et le soulèvement de la Légion de police paraît être leur

ouvrage; c'est du moins l'idée presque générale des citoyens, soit habitués des cafés, soit des promeneurs et même de ceux qui se rassemblent au déclin du jour dans les places publiques. — Les prêtres qui professent le culte catholique ne sont pas moins dangereux pour la tranquillité; leurs débats, leur distinction de réfractaires et de constitutionnels, les dégoûts qu'éprouvent ceux qui ont prêté serment, leur empire sur les esprits faibles peuvent altérer la morale publique ; mais on ne prononce encore aucune opinion sur les débats auxquels ils donnent lieu dans le Corps législatif.

Spectacles. — L'esprit public qu'on y remarque n'est que celui des jeunes gens qui y affluent, esprit de libertinage, mauvaises plaisanteries, allusion à tout ce qui peut prêter contre la sévérité du gouvernement, qui les surveille, voilà le résultat des observations; mais cette jeunesse molle et dissipée tremble à l'aspect d'un commissaire de police, et une surveillance bien entendue peut sans de grands efforts ramener à l'ordre ces esprits tout à la fois faibles et mutins.

Surveillance. — ... Une rixe s'est élevée rue Antoine, vis-à-vis les Jésuites, entre des femmes et des marchandes de pain qui ont refusé en payement de la nouvelle monnaie de cuivre et ont arraché le pain à celles qui la leur avaient présentée.

Bourse. — Il n'est toujours coté ni enregistré aucun cours; la difficulté de traiter en numéraire, en assignats ou en mandats, est le prétexte de cette stagnation apparente. Le nombre des agioteurs au Jardin-Égalité augmente chaque jour. Ils faisaient les pièces d'or 7,150 livres et 7,200; les 24 en écus 7,125. On a peine à concevoir ce qui peut occasionner d'un jour à l'autre une hausse de 1,100 livres environ sur les pièces d'or : mais le commun propos des faiseurs est que cela arrive quand le gouvernement a des besoins et fait des demandes.

BRÉON, LIMODIN.

(Arch. nat., BB[3] 84, et F[1c] III, Seine, 18.)

DCXLVII

14 FLORÉAL AN IV (3 MAI 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 15 FLORÉAL.

Esprit public. — Nous annoncions hier que les mandats reprenaient faveur, que le numéraire réel était diminué, et cependant, au moment où nous rendions compte de cette situation, l'avide spéculateur

vendait le louis 7,400 livres. Le mandat est resté hier à la valeur de 15 francs. Quelle est la cause de cette subite variation? Le bruit qui a couru, non sans intention et perfidie, que le Conseil des Cinq-Cents allait se former en Comité général, et que le but de ce Comité était de démonétiser les assignats de 10,000 livres, de rembourser les assignats à cent capitaux. Et le bruit court encore qu'aujourd'hui peut-être il sera difficile de se procurer 24 livres en numéraire à moins de 8,000 livres; les rescriptions de 25 livres se sont vendues 1,200 livres en assignats. — Les mandats, disait-on, vont reprendre une faveur bien déterminée, les soumissionnaires des biens nationaux en ayant besoin pour payer le quart de la valeur présumée de l'objet pour lequel ils feront leur soumission; mais, ajoutait-on, l'agiotage ne continuera pas moins ses ravages sur les assignats, et, si l'intention bien formelle du gouvernement est de retirer les assignats, pour ne plus laisser dans le commerce que les mandats, la même opération détruira la valeur du nouveau papier, si la loi n'est pas sévèrement exécutée contre ces hommes qui, jusqu'à présent, ont ébranlé la confiance et ont continué leur brigandage, même au mépris des lois. — Plus loin, la mesure prise pour la vente des biens nationaux était livrée à la critique, et l'on observait que le mode adopté ne produirait pas les mêmes avantages que si l'on eût vendu à la chaleur des enchères. D'autres assuraient que des représentants du peuple avaient des commissions pour des millions, pour faire des soumissions, et le blâme était versé sur eux. Enfin le résultat était que les biens nationaux ne seraient pas vendus leur véritable valeur et qu'indépendamment de ces abus, on se procurerait des mandats à vil prix pour payer, et qu'ainsi le mandat subirait nécessairement le sort de l'assignat, ce qui ruinerait et la fortune publique et les fortunes privées. — D'autres enfin s'expliquaient nettement, et annonçaient que le gouvernement, instruit par le fait, et ne pouvant voir sans indignation les biens nationaux passer à vil prix aux mains des spéculateurs, reviendrait sur ces ventes, et qu'il était très vraisemblable que le prochain Corps législatif annulerait même toutes ces ventes. — Si de ces rendez-vous de cafés nous passons aux places publiques, c'est un autre genre de conversation. Il n'est pas question des opérations du gouvernement. Le prix des denrées, la misère des propriétaires, les travaux cessés, les murmures et les injures contre le gouvernement, voilà ce qui s'entend et ce que l'on recueille. Las de s'étendre sur le récit de leurs maux et de s'appesantir sur leur misère, les parleurs semblent attendre et même annoncer un mouvement; ici on reconnait l'influence de ceux qui courent de casernes en

casernes, de ces hommes qui échappent sans cesse à la surveillance, de ces habitués du café Chrétien et de celui des Bains-Chinois; de ceux enfin qui ont éprouvé tour à tour et la rigueur et l'indulgence du gouvernement. — Des bruits sourds et semés dans ces groupes annoncent que quelque complot se médite; on trame dans le silence, et les mots de *Constitution de 93* et d'*ancien régime* (celui de l'an II) se font entendre. — Des pamphlets manuscrits, des potences qui servent de vignettes, l'avilissement des autorités, une fureur concentrée doivent éveiller l'attention de l'autorité suprême. Quiconque observera superficiellement la promptitude des groupes à se dissiper, à l'approche d'une patrouille, ne concevra nulle inquiétude; mais, à peine se sont-ils reformés, qu'à leur coup d'œil seul on peut juger les mouvements effrénés et tumultueux de tous ces esprits. — L'indolence de toutes les classes de citoyens est accablante; c'est à l'action soutenue et vigoureuse du gouvernement à leur souffler une âme.

Spectacles. — Ils sont dans la même situation.....

Bourse. — ... Les agioteurs témoignent de l'inquiétude sur le bruit d'un nouveau projet de finances et leurs cours se règlent en conséquence.

LIMODIN.

(Arch. nat., BB[3] 84, et F[1c] III, Seine, 18.)

RAPPORT SUR LES JOURNAUX.

Journal des hommes libres. — Il s'élève avec force contre ce qu'il appelle la faction de vendémiaire : « Et ce n'est pas pour l'étouffer, dit-il par exclamation, qu'elle a embrassé la Constitution ! Et le royalisme ne ramène pas jusque dans Paris des milliers d'émigrés ! Et ce n'est pas leur cause infâme que servent tous ces journaux, redemandant à grands cris le culte abrutissant de leurs pères et la proscription des Jacobins? Et c'est sans malice que cet innocent *Censeur* prêche la soumission, comme du temps du roi, fait crier au peuple d'un faubourg : *Vive Benezech!* comme on criait *Vive le roi!* veut que tout se comporte à la royale en citant toujours *regis ad exemplar!* Et ce n'est pas enfin au profit de ces messieurs que le Directoire, cruellement trompé, suit de fausses mesures contre les personnages les plus marquants par leurs services révolutionnaires et les sacrifie à l'esprit public des salons. Pauvre République ! » — Tous les numéros de ce journal sont rédigés dans ce sens, c'est-à-dire qu'on y trouve chaque jour les censures les plus amères du gouvernement et les diatribes les plus virulentes contre ce que Charles Duval appelle avec dérision « la faction des honnêtes gens » ou « la faction thermidorienne ».

Messager du Soir. — Il avait annoncé que beaucoup de papiers importants avaient été consumés dans l'incendie des bureaux de la marine ; il rectifie aujourd'hui cette erreur d'après la réclamation du citoyen Bourdon, chef du bureau des colonies. — Le *Messager du Soir*, dont l'opinion anti-jacobite se manifeste ordinairement avec la plus grande amertume, est aujourd'hui fort insignifiant, même pour les royalistes, ses affidés lecteurs. Il ne rapporte que des faits connus et dont ses confrères les journalistes ont déjà rempli leurs feuilles.

Le Véridique. — Il rend compte de ce qui s'est passé à Versailles lorsqu'on y a réduit à l'obéissance plusieurs compagnies de la Légion de police. « Quelqu'un, dit ce journaliste, à propos de rouvrir le Panthéon, l'hôtel de Noailles et les autres jacobinières, [a dit que] c'était selon lui le moyen sûr de découvrir les voleurs. » — Cette accolade de l'hôtel de Noailles au Panthéon indique suffisamment l'opinion et l'on peut même dire la mauvaise foi du journaliste.

Censeur des journaux. — Il fait sentir la nécessité d'inspirer au peuple des idées religieuses. « Le système meurtrier de Robespierre, dit-il, m'a fait moins de peine que le système irréligieux d'Hébert et de Chaumette. Je sentais qu'on pouvait poignarder le tyran, mais je n'apercevais pas comment on pourrait arrêter les désordres de l'athéisme. » — Dans un autre article, le *Censeur* improuve la rigueur des mesures proposées contre les prêtres réfractaires. « Gardons-nous dit-il, de proscrire et de persécuter les hommes en masse, parce que nous les avertissons de se réunir pour leur défense. Gardons-nous de punir les hommes pour avoir appartenu à telle ou telle classe, parce que nous ressuscitons ces classes en les circonscrivant. »

Patriote de 89. — Réal écrit de Bruxelles pour exhorter le Directoire à profiter des dernières victoires, c'est-à-dire à dicter des lois aux puissances humiliées. Le gouvernement anglais est nominativement indiqué dans cette exhortation, comme le plus cruel de nos ennemis et comme celui qu'il faut immoler à la juste vengeance des républicains.

Publiciste philanthrope. — En raison de leur rareté, nous croyons devoir rapporter les articles sages de ce journal ; en voici un de ce petit nombre : « Les agioteurs, qui depuis quelque temps paraissaient en observation, reprennent toutes leurs fureurs. Il n'est pas de moyen qu'ils n'emploient pour avilir les mandats ; les louis, qui avaient demeuré stationnaires, ont remonté, et les marchands de bonne foi n'osent point se livrer au désir qu'ils auraient de recevoir un papier nécessaire à leur commerce, quand ils le voient déprécié. Ne cessons

pas de le répéter : les mandats sont le dernier aliment du commerce ; il périrait avec eux. »

Courrier républicain. — Il est aujourd'hui d'une nullité dégoûtante, même pour ses plus chauds partisans.

Postillon des armées. — En annonçant que plusieurs terroristes ont été arrêtés dernièrement, il dit qu'on leur a découvert sur l'épaule un signe de ralliement évidemment royaliste. Cette anecdote n'est probablement qu'une plaisanterie de Crétot, qui se distingue chaque jour par des traits d'esprit plus malins les uns que les autres.

Bréon, Limodin.

(Arch. nat., AF IV, 1473.)

Journaux.

Ami des Lois du 15 floréal : « *Paris, 14 floréal.* Aujourd'hui, les registres de l'administration des domaines sont ouverts pour recevoir les soumissions à faire sur les propriétés nationales; la foule des soumissionnaires est si grande que les cours et corridors de l'Hôtel d'Uzès en sont encombrés. La grande quantité des mandats consignés pour cet objet leur a fait éprouver une amélioration de 10 pour 100. On ne sait à quoi attribuer le refus fait par plusieurs receveurs de prendre des inscriptions au lieu des promesses de mandats, refus qui eût été déshonorant pour le Directoire qui les avait créées, s'il n'y eût promptement remédié; cependant cette erreur a fait éprouver des pertes considérables à plusieurs citoyens qui ont été forcés de changer leurs inscriptions contre des promesses de mandats. »

DCXLVIII

15 FLORÉAL AN IV (4 MAI 1796).

Rapport du bureau central du 16 floréal.

Esprit public. — Si la conduite des habitués du boulevard Italien et de la rue Vivienne servait de règle pour juger l'esprit public, si la moralité ou l'immoralité d'une poignée de spéculateurs était le thermomètre de l'opinion publique, on pourrait juger que rien n'est plus problématique que l'affermissement du gouvernement républicain. Mais, si l'on pense que rien n'est plus ridicule que les efforts de semblables individus, et réunis en si petit nombre, contre un gouvernement fort de sa propre volonté, de l'autorité qui l'environne et de la force mise à sa disposition, on concevra sans peine que ces incon-

vénients momentanés, suite indispensable du passage subit d'un système de finances à un autre, ne peuvent détourner l'attention d'une nation entière du but de ses travaux et de la forme de gouvernement qu'elle s'est donnée, qu'elle a acceptée librement et par le seul effet de sa volonté. — L'agioteur a beau faire, la République *tiendra* (voilà le mot du peuple), malgré les efforts de l'intrigue pour la livrer à des excès et pour lui ôter toute confiance. — Toutes les mesures d'indulgence ont été employées pour contenir les prêtres : ils ont été insensibles ; la sévérité du gouvernement s'appesantit sur eux. On blâme cette rigueur, et cependant tout le monde convient de sa nécessité. L'agioteur éprouvera le même sort, et les lois sévères rendues contre eux seront enfin un jour exécutées : voilà ce qui réconforte l'opinion. — Les révolutionnaires insensés trament dans l'ombre contre le repos public ; ils échappent à la surveillance, qui ne peut les saisir corps à corps. Les lieux désignés de leurs rassemblements seront fermés, voilà ce que l'on attend, et la tranquillité règnera. Voilà l'expression et le vœu des citoyens rassemblés, qui s'entretiennent de la situation des affaires : ils souffrent et ils espèrent. Leurs plaintes sont toujours sur la cherté des denrées, la valeur relative du papier-monnaie, la taxe du pain et de la viande ; c'est là que leur opinion s'arrête. — Les opérations du gouvernement et les spéculations à faire, les domaines à acquérir, le mandat à déprécier, la valeur extravagante à donner au numéraire, c'est l'entretien d'une autre classe. Persifler, faire de méchantes plaisanteries, courir les spectacles et les environs de Paris, affecter une ignorance absolue du gouvernement et de ses lois : c'est le lot d'une jeunesse étourdie et de filles et de femmes dissolues. — Il est une autre classe absolument nulle; faire des nouvelles de démission des membres du Directoire de la guerre, des querelles de soldats, s'assoupir dans le coin d'un café et recommencer le lendemain, telles sont ses occupations. Chercher parmi ces êtres un esprit public bien fort et bien prononcé, c'est la chose la plus difficile à trouver.

Spectacles. — Toujours remplis ; les allusions qui se présentent saisies avec avidité ; les applaudissements donnés avec affectation ; les conversations sur les filles, le luxe et les modes ; d'ailleurs l'ordre et la décence observés.

Surveillance. — Hier, sur les six heures du soir, des militaires du camp sous Paris et des soldats de la Légion de police, au nombre de quatre à cinq cents, ont eu, aux Champs-Élysées, une querelle au sujet de la différence de couleur des collets de leurs habits ; comme ils étaient prêts à se livrer bataille, des citoyens les ont dispersés ;

mais ils se sont quittés avec promesse de se rejoindre, s'il était encore question de leurs collets.....

Marchés. — Les carreaux des halles n'étaient pas très fournis, mais la fête[1] en est peut-être la cause.....

Bourse. — Elle était très nombreuse; il n'y a été publié ni coté aucun cours. On rapporte que les pièces d'or se faisaient au Jardin-Égalité 7,150 et 7,200; les 24 livres en écus, 7,100; les grosses promesses de mandats, 85 3/4 et les petites à 85 pour 100 de perte.

BRÉON.

(Arch. nat., BB[3] 84, et F[1c] III, Seine, 18.)

DCXLIX

16 FLORÉAL AN IV (5 MAI 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 17 FLORÉAL.

Esprit public. — La paix, les administrations et les citoyens qui les composent, les assignats de 10,000 et de 2,000 livres, qui vont enfin disparaître de la circulation, ont été l'argument de toutes les opinions et conversations. Nous allons en présenter fidèlement l'analyse. La paix est le vœu général, non pas une paix honteuse et de circonstance, mais celle qui convient à une grande nation et qui doit la consoler des maux qu'elle a soufferts pour acquérir sa gloire et sa liberté. La Sardaigne, si insolente dans sa prospérité, éblouie par l'éclat et la rapidité de nos victoires, s'humiliant enfin de sa faiblesse et criant merci; les efforts réunis des Français contre l'Empire et l'Angleterre; ces deux puissances rivales et orgueilleuses, forcées bientôt de reconnaître l'impuissance de leurs moyens, font entrevoir une paix générale. Alors le gouvernement, tranquille au dehors, pourra déployer toutes ses forces, s'il est besoin, pour dompter tous ces esprits inquiets et turbulents qui le harcèlent et le fatiguent sans cesse. Alors les dépenses, moins étendues, laisseront un champ libre à l'économie, à l'agriculture, au commerce, aux arts, et la tranquillité publique amènera bientôt la prospérité de la République. — On pense même que l'Empire et l'Angleterre ont des agents ou ministres secrets qui, par l'intermédiaire de l'ambassadeur espagnol, cherchent à déterminer le gouvernement français à la paix. — On applaudit aux

1. Le 4 mai 1796 était un dimanche.

bonnes intentions du Directoire, à ses vues sages, à ses soins pour expulser des administrations ceux que la voix publique accusait. Maintenant ce sont des hommes faibles, suspects de haine contre le gouvernement, des vendémiairistes qui ont remplacé les amis de la Constitution de 93. La vérité ne lui parvient pas; on fait tous ses efforts pour la lui cacher ; le Directoire lui-même est taxé de faiblesse et d'impuissance. D'où procèdent ces plaintes et ces murmures, au moment même où le Corps législatif s'occupe d'une loi salutaire, qui doit anéantir toutes les haines et plonger dans l'oubli tous les crimes, inséparables d'une grande révolution, et régénérer ceux qui ont pu s'en rendre coupables? — La résolution concernant la démonétisation des assignats[1] a été accueillie avec faveur par beaucoup et avec chagrin par une certaine classe qui n'est pas difficile à deviner. Le citoyen étranger à toute spéculation voit dans cette mesure un moyen de retirer une grande quantité d'assignats et d'ôter par là un aliment à l'agiotage. Celui, au contraire, qui s'abandonne à ce commerce honteux et proscrit par les lois, crie à la banqueroute, dénigre le législateur et s'occupe de vendre au plus haut prix le numéraire qu'il a acquis par le plus affreux des moyens; les cris de cette sorte de gens n'excitent que l'indignation, jusqu'à ce que la loi, exerçant son empire, puisse l'atteindre et le punir. — Les groupes et rassemblements diminuent insensiblement; les soldats semblent rentrer dans le devoir, et l'esprit de haine, de discorde et de jalousie qui les animait s'est changé hier en celui d'amitié et de bonne union; les citoyens qui en ont été les témoins en manifestaient leur satisfaction.

Spectacles. — Les spectacles n'offrent rien d'extraordinaire ; ils sont remplis, calmes et décents.

Commerce. — Le pain est augmenté de prix sur les marchés et places publiques. Il se vendait jusqu'à 35 francs la livre sur la place des Droits-de-l'Homme ; la veille il ne passait pas 33 livres.....

Marchés. — Toutes les denrées, quoique assez abondantes aux différents carreaux, sont augmentées d'un tiers.....

Bourse. — ..... Le cours des pièces d'or était 6,700 et de 6,800 livres en petits billets.....

Bréon, Limodin.

(Arch. nat., BB 3 84, et F 1c III, Seine, 18.)

1. Il s'agit de la résolution du Conseil des Cinq-Cents, du 16 floréal, relative aux assignats de 10,000 et de 2,000 livres : elle fut rejetée par un arrêté du Conseil des Anciens du 18 floréal.

Journaux.

Gazette française du 17 floréal : « *Paris, 16 floréal.* Depuis quelques jours, il s'était établi sur les ponts, les quais, les ports et les places publiques des marchands de vin ambulants qui vendaient leur vin à 5 sols la pinte. Autour d'eux se réunissaient un très grand nombre de citoyens, les uns pour boire, les autres pour les regarder. C'est dans ces réunions du plus menu peuple de la capitale que les Jacobins, toujours actifs dans leurs manœuvres, cherchaient à fomenter des troubles et à propager leurs principes atroces et destructeurs de toute sociabilité. Le Bureau central, persuadé que ces sortes d'établissements pouvaient troubler l'ordre public et tendaient à démoraliser le peuple de cette ville, vient de les défendre, sous peine par les contrevenants d'être traduits devant le tribunal de la police correctionnelle. » — « Il paraît que plus on persécute les prêtres, plus la religion qu'ils professent acquiert d'activité. Aujourd'hui, jour de l'Ascension, la très grande majorité des boutiques est fermée. Il y a dix ans que les manœuvres, qui se faisaient gloire de ne pas croire à la religion, parce que ses maximes les incommodaient, travaillaient publiquement les jours de fête. Aujourd'hui qu'ils commencent à s'apercevoir que le plus grand malheur qui puisse arriver à un État est de cesser d'avoir une religion, ils se rappellent avec attendrissement l'ancienne doctrine religieuse de leurs pères, et ils chôment les dimanches. Plût à Dieu que les maximes des Jacobins ne fussent pas plus dangereuses que cette réminiscence de nos vieux usages ! »

DCL

17 FLORÉAL AN IV (6 MAI 1796).

Rapport du bureau central du 18 floréal.

Esprit public. — La résolution prise par le Conseil des Cinq-Cents relativement aux deux premières classes d'assignats excite depuis hier la plus grande fermentation. D'un côté la partie des citoyens peu aisés, et porteurs de quelques assignats de 2,000 livres, se trouve réduite à la gêne la plus inquiétante ; de l'autre, l'agioteur, en approuvant cette mesure, en fait son profit, et donne au malheureux la monnaie de son gros billet, en lui retenant jusqu'à 500 livres pour son droit d'échange. Depuis longtemps, le cri de l'indignation publique s'élève contre la masse des agioteurs qui obstruent les boulevards, et le Perron, et le Jardin-Égalité ; mais qu'on les observe de près, et l'on ne verra dans ces malheureux que les agents des banquiers qui les mettent en avant, et qui, dans l'ombre de leurs bureaux, spéculent contre le gouvernement ; cette tourbe d'agioteurs

ne fait rien pour son compte et tout pour celui de ses commettants. L'inquiétude, le chagrin, ne sont pas sur les visages de ces gens-là, mais le peuple est triste, affecté, et voit tourner contre lui seul une mesure que le législateur sans doute n'a voulu employer que pour le bonheur commun. — L'indigent qui n'a que son billet de 2.000 livres, le rentier, le père de famille honnête, le laborieux artisan, ne trouve dans sa propriété que la misère; le banquier, le commerçant, le marchand y trouve un nouveau genre de spéculation, un nouvel élément à sa cupidité. — Dans les cafés, chez les restaurateurs, dans les groupes du Palais-Égalité, nous n'entendons que ces mots: « J'ai gagné une bonne journée. » « Ah! l'excellente mesure, profitons vite de la circonstance, et ne perdons pas notre temps. » Le peuple dit: « Le Conseil des Anciens ne pourra sanctionner cette résolution. » L'agioteur dit, au contraire: « Le Conseil des Anciens va l'adopter. » Et sa joie éclate sur son visage. En attendant, le louis est à 10,000 livres en gros assignats et 7,500 en petits; les marchandises se règlent sur la même proportion. — Le nombre des agioteurs s'est augmenté; jamais il ne s'en vit autant que dans la journée d'hier, et vendeurs et acheteurs se trouvaient en foule. Les campagnes semblaient avoir vomi tous les fermiers, qui venaient présenter leurs assignats (en petite quantité, il est vrai) à la cupidité des spéculateurs. C'était le spectacle de l'égoïsme et de l'avarice. — Les nouvelles ont été rares; l'intérêt privé occupait seul les esprits. Les groupes ont été peu nombreux: sur le soir la pluie a été la principale cause de la tranquillité publique sous ce rapport.

Spectacles. — Remplis et tranquilles; rien de contraire au bon ordre et à la décence. Les conversations ne roulaient que sur la résolution relative aux assignats; elle était tour à tour applaudie et critiquée; l'intérêt public n'était pour rien dans ces discussions; l'intérêt personnel réglait seul l'opinion. On attend avec impatience la discussion qui aura lieu au Conseil des Anciens sur cette résolution.

Surveillance. — Le commissaire de police de la section de la Butte-des-Moulins, accompagné des inspecteurs de police et préposés de la police, a cerné hier le Jardin-Égalité, à l'effet d'y arrêter les agioteurs qui pourraient s'y rencontrer; cette mesure n'a produit qu'une arrestation momentanée d'une quarantaine d'individus, qui ont été déposés au corps de garde..... Ce matin, des inspecteurs de police ont arrêté sur le pont Michel une femme qui criait: « *Arrêt du Conseil d'État du roi, enregistré au Parlement! Au f..... la nation!* »....

Commerce. — Le pain, quoique très abondant sur tous les marchés et places publiques, reste à un prix assez haut. Plusieurs boulangers

assuraient avoir payé le sac de farine 3,000 francs plus cher que les jours précédents, et l'on attribuait ce renchérissement à la démonétisation prétendue des assignats de 2,000 et 10,000 livres. Ils étaient très mal accueillis à la halle aux farines; pour n'être pas exposés à en recevoir, les marchands forains avaient d'un commun accord fermé leurs sacs, ou faisaient leurs marchandises un prix exorbitant....

Bréon.

(Arch. nat., BB^{3} 84, et F^{1c} III, Seine, 18.)

DCLI

18 FLORÉAL AN IV (7 MAI 1796).

Rapport du bureau central du 19 floréal.

Esprit public. — Le rejet fait par le Conseil des Anciens de la résolution prise par celui des Cinq-Cents sur les assignats[1] a calmé la fermentation qui agitait tous les esprits; chacun s'effrayait sur les suites que pouvait avoir cette opération, qui arrêtait, dans les mains de l'homme peu fortuné, le fruit de son travail et le forçait de recourir par la nécessité à celui qui se fait depuis si longtemps un jeu de spéculer sur la misère des citoyens. — Il n'est que trop vrai que des agioteurs ont fait des bénéfices immenses; hier, jusqu'à deux heures et demie, les assignats de 10 et 2,000 livres étaient échangés à perte. Le gouffre est enfin fermé, mais il n'en résulte pas moins un dommage considérable pour les malheureux, et qui a tourné au profit de la classe la plus vile et la plus méprisable. Les denrées étaient augmentées et presque doublées, les marchands ne vendaient plus qu'au prix de l'or; il n'y avait plus de combinaisons ni de calcul dans les transactions commerciales, plus de confiance dans la monnaie républicaine; le mandat touchait au moment de perdre toute la confiance qu'il doit prendre. La conduite du Conseil des Anciens a fait disparaître tout ce désordre : il était temps. Les émissaires des réunions des Bains-Chinois et de la Madeleine ont cessé leurs insolentes exclamations : « Plus ils feront de sottises, disaient-ils en parlant du Corps législatif, moins nous aurons de peine. » — Notre devoir est de rendre un compte fidèle de tout ce qui peut intéresser la sûreté publique, et à ce titre nous dirons que le rassem-

1. Voir plus haut, p. 170.

blement au café des Bains-Chinois et à celui de la Madeleine paraît avoir des ramifications; une taverne de marchand de vin, faubourg Montmartre, au coin de la rue Grange-Batelière, est affiliée à celle des Bains-Chinois; son entrée est surveillée par ses habitués, et ce n'est qu'avec de grandes précautions et de la ruse que l'on peut s'y introduire. Dévoiler ces repaires n'est pas étranger à l'esprit public; c'est là que les autorités sont conspuées, c'est là que les propos, les menaces et la fureur se déploient contre le gouvernement. — Dans les groupes on en parle, et les mécontents s'en promettent un appui solide. Il est donc de l'intérêt du gouvernement de déployer aussi toute sa vigilance et sa fermeté contre ces rassemblements clandestins. C'est l'espoir, c'est le désir de tous ceux qui aspirent au rétablissement (*sic*) et à l'affermissement de la République. — Dans les cafés, où les opinions sont plus tranquillement émises, où l'on discute sans violence, on est étonné de l'indifférence des autorités sur ces individus qui prêtent leur local à tant de misérables; on en cherche la cause, et, ne la trouvant pas, on s'explique avec humeur sur le Directoire et le ministère. Le boulevard Italien, choisi par les agioteurs, le voisinage de ce terrain (*sic*) et des Bains-Chinois, éveillent l'attention. On espère néanmoins que le Corps législatif et le Directoire réuniront leurs efforts pour ôter tout aliment à l'agiotage, que les assignats seront définitivement retirés de la circulation, mais par des moyens qui ne blesseront pas les intérêts particuliers et n'ébranleront pas la confiance publique.

Spectacles. — Ils offrent toujours le même tableau; tranquillité et décence, affluence, apathie et indifférence pour les airs patriotiques.....

Bourse. — On n'a publié ni enregistré aucun cours; il y a toujours la même affluence au Palais-Égalité, et les pièces d'or s'y font 7,490 et 7,500 livres.....

BRÉON.

(Arch. nat., F[1c] III, Seine, 18.)

JOURNAUX.

Courrier républicain du 21 floréal : « Avant-hier, dans les Champs-Élysées, on travaillait très ouvertement au renversement de cette Constitution qu'on suppose affermie. Les orateurs en plein vent, montés sur des chaises, haranguaient les légionnaires de police. Ils les invitaient surtout à assommer ce qu'ils appelaient les mouchards, c'est-à-dire les hommes qui peuvent prévenir le gouvernement des manœuvres anarchiques. Les légionnaires, excités par leurs discours, dirigeaient leur marche vers les Tuileries; de là ils traversèrent différents quartiers, au nombre de trois à quatre cents, se tenant sous le bras sur dix hommes de front, beuglant les airs chéris des patriotes

de 89, en insultant les citoyens; la plupart étaient ivres. Arrivés au Palais-Royal, ils se sont formés en groupe. Un d'eux a fait la motion d'envoyer une députation de quatre militaires pour demander la sortie de leurs camarades, détenus pour rébellion. Cette proposition a été adoptée. A l'approche de cette troupe ivre et furieuse, le citoyen fuyait, le marchand fermait sa boutique, et les femmes tremblantes cherchaient un asile contre leur gaîté brutale et grossière. On dit que des mesures ont été prises contre le renouvellement de ces courses, qui ont toujours précédé des mouvements plus séditieux. »

DCLII

19 FLORÉAL AN IV (8 MAI 1796)

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 20 FLORÉAL.

Esprit public. — Toutes les idées se portent sur les finances de la République; les domaines nationaux et leur mise en vente excitent l'attention. L'affluence des soumissionnaires, le prix du mandat qui, malgré les lois sévères rendues contre ses dépréciateurs, ne peut atteindre le quart de sa valeur intrinsèque, font naître des inquiétudes. Nous allons rendre un compte précis et fidèle des opinions recueillies sur ces matières. — La précipitation du Conseil des Cinq-Cents à prendre une résolution qui a porté un coup assez désastreux à la confiance publique, fait craindre que le crédit des assignats ne puisse durer encore et attendre même le moment où ils doivent disparaître. La sagesse du Conseil des Anciens, en rejetant cette résolution, a rassuré les esprits, sans rien ajouter à la confiance. La preuve s'en trouve dans le prix de l'or qui, loin de diminuer, augmente; dans le mandat, qui reste fixé par les spéculateurs à 13 fr. 10 cent., sans pouvoir atteindre un cours plus élevé; dans le prix des marchandises, qui suit invariablement et opiniâtrement ces proportions; dans l'inexécution des lois rendues contre tous ceux qui établissent une différence entre le numéraire et le mandat. Les domaines nationaux, qui sont la seule ressource du gouvernement pour subvenir aux dépenses indispensables de la guerre, ne produiront pas les sommes qu'on avait droit d'en attendre; ils vont passer dans les mains des spéculateurs qui, gorgés de mandats acquis à vil prix, les donneront pour leur valeur réelle au gouvernement et revendront ensuite pour du numéraire sous les yeux mêmes des autorités dont ils blâmeront les opérations. Tel est, en effet, le caractère de ces agioteurs; ils blâment tout et profitent de tout; ils ne s'en cachent pas et disent

hautement : « Notre métier est de mettre à profit les erreurs du gouvernement, et, s'il n'entend rien en finances, nous lui donnerons des leçons. » Cette insolence des gens assez vils et la mollesse du gouvernement irritent et indignent la majorité des citoyens, qui sont étrangers, par goût et par principe, à un genre de métier aussi dégoûtant qu'il est méprisable. — D'un autre côté, la classe moins éclairée blâme les opérations du Bureau central ; la fixation du pain, de la viande à un prix différent en assignats et en promesses de mandats lui fait voir une intention bien prononcée d'établir une différence entre le numéraire et les mandats, malgré les lois qui punissent ceux qui établissent cette différence. Son humeur à cet égard se prolonge en voyant la fermeté de cette administration à proscrire les bals et les rassemblements dans les lieux et promenades publics, à empêcher la voie publique d'être encombrée par toutes ces échoppes où l'on vend du vin et des comestibles. — Les nouvelles politiques occupent peu, et la paix seule est le prix que l'on attend des sacrifices faits depuis sept ans pour la liberté publique. Cependant c'est avec joie qu'on se rend compte des succès de nos armées dans le Piémont, et l'on espère que l'armée du Nord ne démentira pas celle d'Italie.

Spectacles. — Il ne s'y est rien passé d'extraordinaire ; on se plaint seulement de les voir finir trop tard. Celui de la rue Favart finit toujours à dix heures passées ; il serait essentiel pour le bon ordre d'ordonner aux artistes de ce théâtre de ne pas s'écarter de la règle ordinaire, et de finir au moins à neuf heures et demie.....

LIMODIN.

(Arch. nat., BB [3] 84, et F [1c] III, Seine, 18.)

DCLIII

20 FLORÉAL AN IV (9 MAI 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 21 FLORÉAL.

Esprit public. — Le calme dont jouit Paris n'est qu'apparent. Une inquiétude sourde n'échappe point à l'œil de l'observateur. On semble être aux approches d'un événement ; l'époque de prairial semble aussi se retracer à tous les esprits. Les plaintes de l'ouvrier, la difficulté de subsister, ses rassemblements et l'irritation qui l'agite font craindre qu'il ne soit déjà l'instrument que l'anarchie épie le moment de mettre en œuvre. Hier, sur les neuf heures et demie du soir, deux

exemplaires de la Constitution de 1793 ont été trouvés sur le Pont-Neuf, à peu de distance l'un de l'autre; est-ce l'effet du hasard? est-ce à dessein? — Dans les cafés, dans les promenades publiques on ne redoute rien : le gouvernement est là, le ministère veille, la force armée est redoutable, et la confiance dans la vigilance, dans l'intérêt même personnel de ceux qui sont placés à la tête, tranquillise les esprits. On ne se dissimule pas que le nombre d'anarchistes qui sont répandus et cachés dans Paris travaille sourdement, qu'ils ont aussi leur police, leur directoire, leurs bureaux, mais on se demande où est leur force armée, où sont leurs soutiens. La Légion de police est supprimée, la classe ignorante leur reste, mais le succès de la journée de prairial est un avertissement pour elle. — Cependant des soldats épars, et quelquefois ivres, se rassemblent et provoquent les citoyens par des injures et les propos les plus indécents; les citoyens cherchent à les rappeler à leur devoir, et ils réussissent. — Les marchands refusent les 5 centimes pour leur valeur; cette dépréciation ne contribue pas peu à irriter le peuple. Les commerçants ne prennent pas le mandat pour sa valeur. Les esprits se lassent et invoquent l'exécution de la loi. — Les drapeaux pris sur les Autrichiens et les Piémontais, leur envoi au Directoire, ces signes de la victoire, présage d'une paix qui peut mettre un terme à la guerre que l'Allemand et l'Anglais s'efforcent de prolonger, la France sur le point d'en dicter les conditions à ses ennemis honteux et vaincus détournent l'attention des citoyens sur la situation de l'intérieur; et chacun semble convenir que ce ne sera qu'à cette époque que le gouvernement pourra s'occuper solidement de la restauration des finances et du commerce. — On s'est peu occupé de la loi rendue sur les parents des émigrés; on ne pense déjà plus à celle concernant les prêtres[1]. Toutes les attentions se sont portées sur les bruits sourds d'insurrection et d'attaque qui semblent dirigées contre le Directoire. A cet égard l'esprit public est bon, et, si l'on excepte les clameurs de la classe inférieure (car on ne rencontre pas dans les groupes les machinateurs et les directeurs d'insurrection), il est peu de citoyens qui ne fassent pas de vœux pour la tranquillité publique, qui ne sollicitent toute la vigueur du gouvernement pour comprimer ses ennemis. — Les laboureurs et les fermiers, dont l'opiniâtreté à refuser les mandats est si condamnable, dont l'ingratitude et l'égoïsme soulèvent

1. Il s'agit peut-être de la loi du 11 messidor an III, accordant aux pères et mères des émigrés des secours provisoires sur le produit net de leurs biens séquestrés, et de la loi du 22 fructidor an III, qui rapportait les lois confisquant les biens des ecclésiastiques déportés ou reclus.

tous les bons esprits, appellent aussi la sévérité du gouvernement à leur égard. Cette classe ne connaît plus d'assignats depuis longtemps; elle a rejeté les mandats du moment où ils ont paru dans la circulation, et, dans leurs granges et sur les marchés, c'est l'or et l'argent seuls qui déterminent la vente. L'or, une fois dans leurs mains, est perdu pour la circulation; ces êtres, autrefois si grossiers, sont devenus les frondeurs les plus impitoyables du gouvernement nouveau, qui pourtant les a tirés du plus rude esclavage; on ne sait quel est l'être le plus méprisable ou du fermier ou de l'agioteur.

Spectacles. — Hier décadi, ils ont été remplis et tranquilles..... Des allusions et des applications au théâtre Feydeau, où l'on jouait le *Barbier de Séville*, ont été applaudies avec affectation. D'ailleurs la tranquillité, l'ordre et la décence n'y ont pas été troublés.....

Bourse. — ... On nous assure que les pièces d'or ont été portées, au Jardin-Égalité, à 7,850 et jusqu'à 7,950 livres; les grosses promesses de mandats à 87 3/4 et les petites à 87 pour 100 de perte. — On assure également que les agioteurs eux-mêmes attribuent cette hausse considérable aux dispositions que l'on a eues de démonétiser les gros assignats, et rien n'est plus ordinaire que d'entendre dire: « Je m'en déferai à quelque prix que ce soit, malgré le rejet de la résolution, et je me garderai bien d'en recevoir. »

Bréon.

(Arch. nat., BB[3] 84, et F[1 c] III, Seine, 18.)

DCLIV

21 FLORÉAL AN IV (10 MAI 1796).

Rapport du bureau central du 22 floréal.

Esprit public. — La vigueur déployée par le gouvernement, les complots catilinaires déjoués, les chefs ou principaux agents réduits à l'impuissance et mis sous la main des lois, relèvent le courage des citoyens[1]. Il y a donc une surveillance active et suprême qui veille au salut de tous! Le gouvernement sait donc déployer et faire reconnaître toute son autorité! La Constitution n'est donc pas un vain mot! Et une bande d'anarchistes, d'hommes sans pudeur, sans mo-

1. Le 21 floréal au matin, le Directoire avait fait arrêter Babeuf, Drouet, Ricord, Laignelot et autres « conjurés ». Voir le message du Directoire à ce sujet et sa proclamation, dans le *Moniteur*, réimpression, t. XXVIII, p. 266 et 268.

rale, sans principes, ne se jouera pas impunément du titre le plus sacré sur lequel reposent la tranquillité et le bonheur publics ! Ce n'est pas ainsi que raisonnent l'anarchiste impudent et le honteux royaliste. « Voilà, disent-ils, encore une de ces conspirations annoncées avec fracas pour amener la terreur et l'accompagner de tout ce qu'un régime militaire a d'effrayant et d'insolemment arbitraire. C'est une contre-révolution ! Ce sont des patriotes bien prononcés en faveur de la liberté républicaine ; c'est un homme qui a servi son pays au péril de sa vie, qui porte les marques de la tyrannie autrichienne [1], qui trouve des fers pour récompense de ses longs travaux ! » Voilà le langage tenu aux portes du ministère de la police. — Le royaliste tient un autre langage ; et Drouet, coupable à ses yeux de l'arrestation du dernier roi, est couvert d'injures et d'opprobre, non pas parce qu'il est prévenu de crime contre la sûreté de son pays, mais parce qu'autrefois il arrêta leur idole. — Ce complot déjoué n'est pas une chimère pour la partie saine, raisonnable et vraiment patriote ; tous les conjurés ne sont pas encore dans les fers, et les sectateurs de la doctrine de Babeuf, tout ce ramas sorti des tribunaux et comités révolutionnaires, ces réfugiés dans les cavernes du Panthéon, ces ennemis de la liberté et de tout ordre social, machineraient encore, si le gouvernement ne s'assurait de tous ces désorganisateurs. Voilà le résultat de l'opinion publique, et elle se formera d'une manière plus prononcée en voyant le Directoire prendre les formes imposantes et sévères que les circonstances exigent impérieusement. — Le procès des hommes accusés des massacres de septembre attire la foule au Palais de Justice ; dans ce rassemblement considérable de curieux et d'intéressés, on ne recueille aucune opinion. Le texte des conversations est que les auteurs principaux ne sont pas parmi les accusés, qu'il n'y a que des machines et des instruments passifs de ces affreuses journées ; on regrette de ne pas voir ensevelis dans l'oubli les causes et les effets de tant d'horreurs. — La taxe du Bureau central sur le pain et la viande, le discrédit des mandats et les manœuvres de l'agiotage excitent et prolongent les plaintes. Cependant le prix de l'or a un peu baissé, et, si nous en croyons nos rapports, le mandat va reprendre un peu plus de faveur ; la contenance ferme du gouvernement n'y contribuera pas pour peu.

Spectacles. — On croirait que tous les amis des conjurés se sont donné le mot pour se rendre au théâtre de la République. L'hymne

1. Drouet.

Veillons au salut de l'Empire a été sifflé et hué. Le royalisme se croyait sans doute triomphant. Les autres spectacles n'ont offert rien d'extraordinaire, si ce n'est celui du Vaudeville, où une rixe s'est élevée, dont le commissaire de police a été saisi.....

Surveillance. — Hier, au théâtre du Vaudeville, plusieurs personnes se trouvaient formalisées de ce que l'acteur chargé de l'hymne patriotique l'avait fait (*sic*) avec trop de vivacité et d'une manière dérisoire; un citoyen monta au théâtre pour témoigner fraternellement aux directeurs le mécontentement que cela avait causé; mais il fut très mal reçu et même maltraité par le citoyen Monier, l'un des directeurs, qui le traita d'ivrogne et le prit au collet, en disant qu'il voulait savoir qui il était et si ce n'était pas un de ces faiseurs de rapports de la police; il l'a entraîné hors du foyer; il l'a conduit lui-même chez le commissaire de police, à qui ce citoyen a exhibé sa carte de sûreté et a dit se nommer Jean Courier, natif de Solon-la-Chapelle, âgé de vingt-huit ans, demeurant rue de la Verrerie, n° 127, et secrétaire au Conseil des Cinq-Cents. — Il y a eu cette nuit un rassemblement considérable au ci-devant hôtel de La Vaupalière, faubourg Honoré. Toutes les personnes qui y sont venues étaient en voiture et sont entrées par une grille de derrière, qui donne sur les Champs-Élysées. Tout y était en draperie d'or, et d'un brillant dont on n'a pas d'exemple. Les rafraîchissements de toute espèce et les fruits les plus rares y étaient avec profusion. Celui qui a donné ce bal est l'ancien limonadier de la Grotte du passage des Feuillants, et les banquettes ont été fournies par le citoyen Bance, tapissier, passage Saint-Roch. — Plusieurs individûs ont été arrêtés hier en vertu d'un ordre du Directoire exécutif. Ils ont été conduits chez le ministre de la Police, et de là envoyés à l'Abbaye.

Bourse... La Bourse du cours du Jardin-Égalité augmente chaque jour, et les agioteurs emploient un nouveau prétexte: ils disent hautement que tous les assignats seront démonétisés incessamment. Les pièces d'or se font de 8,150 à 8,200 livres; les grosses promesses de mandats, de 87 3/4 à 88, et les petites à 87 pour 100 de perte.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB [3] 84, et F [1c] III, Seine, 18.)

JOURNAUX.

Ami des Lois du 21 floréal: « ... On cite dans les salons de Paris, comme un événement remarquable, le changement de coiffure des dames Tallien et Buonaparte. Elles s'étaient longtemps distinguées avec avantage par leur superbe chevelure noire; mais enfin il a fallu céder à la manie des perruques

blondes. Une femme en cheveux noirs serait montrée *au doigt en bonne société,* et les hommes bruns sont à la mode. »

DCLV

22 FLORÉAL AN IV (11 MAI 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 23 FLORÉAL.

Esprit public. — Les faubourgs Saint-Antoine et Marceau jouissent de la plus grande tranquillité; le centre de la ville jouit également du calme. Ce calme est-il l'effet de la confiance? Est-ce celui de la force armée qui rôde et qui en impose? Rien de plus léger, de plus versatif (*sic*) que l'opinion sur le complot découvert et déjoué. Les uns doutent de sa réalité, et, au même instant, ils annoncent que Babeuf, interrogé, a fait des aveux les plus propres à démontrer qu'il existait un projet, un plan même, de renversement de tout ordre; un autre, pour prouver qu'il n'existait pas de complot, s'étend sur la bêtise, l'ignorance et la lâcheté de Babeuf, qui figure comme le principal acteur de cette conjuration. — Dans un café, on dit que le citoyen Barras n'est pas étranger à cette conspiration; dans un autre, que le ministre de l'intérieur a fait un roman, a supposé cette conspiration pour comprimer les patriotes, qu'il n'aime pas. — Ainsi voilà Babeuf qui est une bête et un patriote, un lâche et point un conspirateur, et c'est un membre du Directoire et le ministre de l'intérieur qui conspirent; et en définitif il n'y a point eu de complot, et il n'y a pas de conjuration, et toutes ces arrestations ne sont qu'un jeu. — On parlait cependant de l'arrestation de trente Jacobins dans l'Enclos Saint-Martin, et cette nouvelle excitait la joie et la gaîté. — Les hommes plus éclairés et plus sages, qui se sont répandus dans les cafés et les promenades, n'élèvent aucun doute sur les événements qui viennent de se passer; ils conviennent que le gouvernement a des ennemis cachés, et ils attendent que les pièces qui peuvent constater leurs crimes ou leurs efforts pour renverser la Constitution soient rendues publiques, comme elles le seront sans doute.— Dans les marchés, dans les lieux où la classe du peuple abonde, le langage est toujours le même ; cherté des denrées, agiotage, commerce languissant, travaux suspendus, plaintes contre le gouvernement, indifférence pour la chose publique, tel est son caractère, tel est aussi l'argument de toutes les conversations. — Au Palais de

Justice, c'est une autre classe : hommes et femmes vocifèrent entre eux les mots de *royalistes*, de *règne des honnêtes gens*, avec le ton d'humeur ; un tendre intérêt les attire vers les accusés mis en jugement, et, selon cette foule oisive et paresseuse, il n'y a pas de coupables ; ce sont des hommes égarés et bons patriotes que l'on veut perdre, tandis que les royalistes et les muscadins ont leurs coudées franches. Telles sont les expressions recueillies dans cette foule, où l'ignorance, le malaise et l'oisiveté sont fortement attachés (*sic*). — Les lieux où se fait l'agiotage offrent le spectacle des habitants de campagne qui viennent acheter, non pas avec des assignats, mais avec de l'argent, les mandats réduits à 13 1/2, pour s'en retourner dans leurs départements et soumissionner les domaines nationaux ; ce système de dépréciation effraie, et ce genre de conspiration contre les finances de la République trouvera-t-il un terme ?

Spectacles. — C'est avec la plus profonde indifférence que le chant des hymnes patriotiques y est entendu. Les vrais républicains y sont imperceptibles ; mais les esprits (*sic*) de parti, l'ignorance et l'indocilité n'y sont pas rares.....

LIMODIN.

(Arch. nat., BB[3] 84, et F[1c] III, Seine, 18.)

DCLVI

23 FLORÉAL AN IV (12 MAI 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 24 FLORÉAL.

Esprit public. — On commence enfin à ouvrir les yeux, et la conjuration n'est plus une fable ni un roman. Les hommes qui ont suivi de près cette classe que l'on appelle Jacobins, Montagnards, prôneurs exaltés de la Constitution de 1793, frondeurs nés de tout ce qui tend à rétablir l'ordre, n'ont pas conçu le plus léger doute sur l'existence du projet que la vigilance du Directoire a déjoué, et ils lui rendent hautement le tribut d'éloges qui appartient à un service si important rendu à la nation entière. — Ceux qui sont indolents, et pour qui le mot de patrie n'est qu'un mot, disent flegmatiquement : « Si les faits sont tels que le Directoire les annonce, on doit rendre hommage à sa surveillance et à son énergique activité. » Il est une troisième classe, composée d'individus qui n'ont pas assez de force

ou de scélératesse pour tremper dans un complot et courir les chances orageuses qui l'accompagnent, mais qui ont assez de ruse pour profiter du trouble, renverser les auteurs et se mettre à leur place; ceux-là, avec l'expression d'une douleur ironique, disent: « Voilà un grand coup de manqué, voilà bien des arrestations; cela est-il bien constitutionnel? » Ces gens-là n'aiment pas la Constitution de 1795, et ils sont les premiers à crier à la violation de la Constitution. Laissez-les faire: ils ne la violeront pas, mais ils la tueront; cela est bien plus simple. C'est dans cette classe d'hommes que des émissaires, des flaireurs de l'opinion publique dans les cafés, parlent mystérieusement et laissent échapper le nom de Barras; ils disent tout bas, mais avec l'intention d'être entendus, que Barras est suspect à ses collègues; d'autres, qu'il faut surveiller les royalistes d'une manière particulière, sinon qu'ils profiteront des circonstances. Ils parlent de la journée de prairial et s'étendent sur celle de vendémiaire; à côté d'eux, on s'entretient des journées de septembre, et ils gardent un profond silence. — Cependant on blâme partout l'acquit des accusés mis en jugement; on s'étonne de n'en voir qu'un seul condamné à la peine des fers, et l'on aurait préféré l'amnistie[1]. Cette idée d'amnistie n'est cependant pas générale. — La foule des acheteurs de mandats grossit tous les jours: leur perte est effrayante; elle est de 89 pour 100. Les marchandises et les denrées suivent cette ruineuse proportion, et les plaintes et les murmures se font entendre. Plusieurs ont déjà été arrêtés, livrés au jury d'accusation et relaxés. Il n'est plus étonnant que ces hommes sans pudeur continuent leur métier avec autant d'audace et d'opiniâtreté.

Spectacles. — Ils n'ont rien offert d'extraordinaire; nos rapports nous avertissent que le foyer du théâtre de la Montansier, au Palais-Égalité, se remplit d'agioteurs et de brocanteurs de tout genre. Le directeur de ce théâtre s'en est plaint aux préposés de la police; il est urgent de prendre des mesures nécessaires pour arrêter ce brigandage.

Surveillance. — ... Sur les deux heures après-midi on a arrêté, au Jardin-Égalité, un colporteur qui vendait une brochure ayant pour titre: *Un capucin à une nouvelle convertie*.....

Bourse. — ... Les rapports que nous recevons annoncent que la défiance que l'on a des gros assignats va jusqu'à faire escompter ceux

1. Sur seize personnes accusées d'avoir pris part aux massacres de septembre, à la prison de la Force, le tribunal criminel de la Seine, par jugement du 22 floréal an IV, en acquitta quinze. Le seul Régnier fut condamné à vingt ans de fers. Voir Mortimer-Ternaux, *Histoire de la Terreur*, t. III, p. 631 à 633.

de 10,000 livres à 200 ou 300 livres de perte. Les pièces d'or augmentent en proportion : elles se font de 8,200 à 8,300 livres.

BRÉON.

(Arch. nat., BB[3] 84, et F[1c] III, Seine, 18.)

DCLVII

24 FLORÉAL AN IV (13 MAI 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 25 FLORÉAL.

Esprit public. — Tout est calme et tranquille. L'activité de la surveillance, la fermeté du gouvernement, les nombreuses patrouilles, les bruits qui se répandent que les arrestations continuent, ne contribuent pas peu à ce repos et à cet ordre qui règnent. — Le jardin des Tuileries est fermé. On ne paraît plus douter de la réalité du complot. Des habitués du café de la Madeleine disaient que l'exécution des lois forcerait à abandonner toute espèce de parti. On peut en conclure de là que la crainte du châtiment a plus d'empire sur ces esprits faibles et turbulents que l'amour des lois et de la patrie. — L'esprit du peuple est le même ; toute son attention se porte sur la cherté des denrées. Le jugement rendu à l'égard des septembriseurs étonne les habitants des faubourgs Antoine et Marceau ; cet étonnement prouve qu'ils abhorrent les hommes qui se sont rendus coupables de ces affreux massacres ; mais ils prétendent que les jurés et les juges avaient reçu des instructions particulières dont ils ne pouvaient s'écarter, et qu'il y avait une intention bien prononcée de sauver les grands coupables. Il en est un cependant qui est condamné à une peine bien rigoureuse[1]. — Le bruit se répand que le pain va devenir rare ; ce qui donne lieu à ce bruit, c'est que, dit-on, les boulangers ne donnent plus de pain rassis. Les places publiques et les marchés sont cependant couverts de pain et remplis de marchands, ce qui n'annonce pas de rareté de cette denrée. — Le peuple est mécontent de voir les cabarets garnis de militaires qui s'enivrent après avoir fait des dépenses assez fortes tant en assignats qu'en numéraire. — Dans les cafés, on s'attend à voir promptement en jugement les auteurs de la conjuration ; il faut les juger, et la nation entière veut un grand exemple : voilà le texte des conversations. — On trouve des incon-

1. Voir la note à la page précédente.

vénients dans la loi relative aux étrangers et aux ex-conventionnels, mais elle a l'assentiment général. — On conçoit de grandes espérances pour le crédit public et la destruction de l'agiotage; les étrangers qui sont à Paris sont regardés comme les premiers moteurs de l'agiotage qui s'exerce sur les assignats et les mandats. La loi qui renvoie les étrangers peut, en effet, opérer ce bien. — Le louis est à 8,400 livres ; le mandat à 89 pour 100 de perte, et l'indignation est à son comble. — On s'entretient peu des nouvelles extérieures, on souhaite la paix, et son retour est regardé comme l'époque de la suppression de tous les abus, et de l'exécution de toutes les lois qui pourront ramener le calme, l'abondance, et assurer la confiance dans toutes les opérations du gouvernement.

Spectacles. — Ils offrent toujours le même coup d'œil. Celui de la rue Louvois a oublié de faire chanter les hymnes patriotiques. Cet oubli n'a excité aucune réclamation. Le directeur de ce théâtre est mandé pour rendre compte des causes de cette négligence.

Surveillance. — ... Hier, le juge de paix de la section des Tuileries et des inspecteurs de police se sont transportés au domicile du nommé Morel, aux Écuries-Égalité, où étant arrivés ils ont trouvé un grand ciseau de fer, avec lequel une fenêtre de l'appartement dudit Morel avait été fracturée, et trois paquets très volumineux d'imprimés ayant pour titre *le Tribun du peuple* et *l'Éclaireur du peuple.* Au moment où ils ramassaient lesdits paquets, ils ont aperçu ledit Morel, armé de pistolets, qui se disposait à sortir par la croisée, et, après quelque résistance de sa part, ils l'ont arrêté, désarmé et conduit chez le ministre de la police générale, après avoir, au préalable, fait perquisition chez lui, avoir dressé procès-verbal et apposé les scellés sur les effets dudit Morel.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB[3] 84, et F[1c] III, Seine, 18.)

DCLVIII

25 FLORÉAL AN IV (14 MAI 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 26 FLORÉAL.

Esprit public. — L'authenticité donnée aux pièces ténébreuses des conjurés[1], l'avidité avec laquelle elles sont lues, ne laissent plus de

1. Voir ces pièces dans le *Moniteur*, réimpression, t. XXVIII, p. 270, 272, 276 et 280.

doute sur la réalité du plus noir des complots formés depuis le commencement de la Révolution française. Il existe encore cependant des incrédules, ou plutôt ce sont de très fermes croyants qui prennent ce masque d'incrédulité. Ils ne sont pas difficiles à deviner. Si, dans les groupes d'électeurs, on félicite le gouvernement d'avoir su déjouer ces trames criminelles, l'incrédule supposé dit que les conspirateurs n'avaient pas mal combiné leur plan; un autre paraît être étonné de ce que le Directoire ait pu se soutenir jusqu'à présent; un autre enfin veut que le Directoire emploie toute la rigueur possible : c'est le moyen de triompher de tout. Voilà leur style et leur langage; leur physionomie décèle les mouvements de leurs âmes : figures blêmes, dents serrées, air inquiet et malaisé, la démarche lente et tout à coup précipitée à la vue d'une patrouille de cavalerie. — Si de ces groupes, attentifs à la lecture de ces pièces, on s'enfonce dans ceux du peuple, et surtout ceux où il y a beaucoup de femmes, voici les propos qu'on y recueille : « Qu'on nous annonce la diminution du pain et des denrées, et on les écoutera. Du pain, de l'argent et de l'ouvrage, cela vaut mieux..... Ils s'occupent de leur peau, et ils s'embarrassent peu si nous mourons de faim. » Il n'est pas inutile d'observer que ces femmes pérorantes sont un peu avinées et ne diffèrent pas beaucoup des habituées des tribunes des Jacobins. — On a cru remarquer sur le Pont-Neuf un nommé Vatar, rédacteur du *Journal des hommes libres,* causant avec quatre ou cinq personnes : « Ils ont beau faire, disaient-ils, ils n'en viendront pas à bout; nous irons toujours notre train. » Ce rédacteur [du *Journal*] *des hommes libres* affiche l'incrédulité la plus damnable dans son journal sur la conspiration; la réputation de patriote que lui donne l'*Ami du peuple* et qu'il rend avec usure à l'auteur et rédacteur Le Bois, ces circonstances réunies appellent la plus scrupuleuse surveillance sur ces patriotes exclusifs et brevetés par eux et leurs amis. — Dans les cafés, l'ordre du jour est l'agiotage et les finances; on y prête d'excellentes vues au gouvernement, mais il manque d'hommes consommés dans les finances. Chacun fournit son plan : l'un démontre la nécessité de retirer tous les assignats; l'autre prétend que la République n'a besoin ni de mandats ni d'assignats et peut subvenir à ses dépenses par les seules productions de son sol en nature; il apporte pour preuve les départements, où l'argent seul et les denrées font le service, et où les assignats sont ignorés depuis longtemps et le mandat repoussé. Ici l'on demande le rétablissement de l'impôt indirect, la vente des biens nationaux en assignats au cours de la place. Et, au milieu de tous ces plans donnés, de ces critiques des opérations du gouvernement,

l'agiotage a fait monter le louis à 8,900 livres. La Bourse d'hier s'est fermée, le dernier cours étant à 8,500 livres, le mandat à 88 1/2 pour 100 de perte. On attribue cette hausse de l'or à l'influence des étrangers qui, pressés d'obéir à la loi récemment rendue, se hâtent d'acheter l'or à quelque prix que ce fût, leurs assignats et leurs mandats n'ayant pas de valeur dans les départements voisins. Le bruit a couru que les soumissionnaires des biens nationaux pourraient payer en assignats à trente capitaux pour un, et cette nouvelle a fait revenir le louis à 8,550 livres au lieu de 9,000 où il était monté. — On attend, on espère et l'on pense que le gouvernement ne restera pas froid spectateur de ces calculs ruineux et de ce ramas épouvantable de larrons qui obstruent toutes les avenues du Palais-Égalité.

Spectacles. — Ils sont toujours livrés à l'indifférence et à l'ennui. Le théâtre de la République était bien composé hier. On y a joué *le Lévite d'Éphraïm.* Les applications contre les ambitieux et les hommes de sang y ont été saisies et vivement applaudies. Ces deux vers :

> Contre les grands forfaits quand l'humanité crie,
> Une lâche clémence est une barbarie,

ont été couverts d'applaudissements. On y parlait peu de la conjuration, si ce n'est quelques individus qui croyaient pouvoir persuader qu'elle n'a jamais existé.....

Marchés. — La halle à la viande seule paraissait assez bien garnie; il n'est presque rien arrivé pour l'approvisionnement des autres carreaux.....

Bourse. — Il ne s'y est pas rendu soixante personnes; aucun cours n'a été coté ni enregistré. Le Palais-Égalité était au contraire fréquenté comme à l'ordinaire.....

Bréon.

(Arch. nat., BB[3] 84, et F[1c] III, Seine, 18.)

DCLIX

26 FLORÉAL AN IV (15 MAI 1796).

Rapport du bureau central du 27 floréal.

Esprit public. — Si l'on considère de près la physionomie des individus attachés à la lecture des pièces qui concernent les conjurés, il est impossible de douter de leur conviction sur l'existence du com-

plot. Si on les suit attentivement, et si on prête l'oreille à leurs conversations, vous les entendez raisonner péniblement et faire des efforts pour se persuader à eux-mêmes qu'ils ne sont pas convaincus. On distingue parfaitement deux classes dans ces lecteurs : l'une est saisie d'effroi en parcourant ces pièces tracées par le démon de la discorde, de l'anarchie et du carnage ; l'autre est frappée de terreur et semble craindre de se voir compromise par la découverte de cette conjuration. Un objet qui éveille l'attention est le bruit qui se répand qu'il existe des listes faites dans tous les arrondissements et qui contiennent les noms de ceux qui devaient tomber sous les coups des conjurés ; on dit même que ces listes sont déposées; ce bruit fait sortir une foule d'individus de leur apathie; et ceux-là qui écoutaient avec froideur et en silence le récit de tant de forfaits appellent maintenant la sévérité du gouvernement. Leur intérêt personnel, le doute même où ils sont sur l'existence de ces listes, mais qui les épouvante, les attache au sort de la patrie, ils ne voient qu'eux ; que ce bruit se dissipe, ils vont bientôt retomber dans leur lâche indifférence : tel est l'esprit d'un grand nombre d'individus. — Cependant l'esprit public s'améliore. Quiconque jettera un coup d'œil général sur la masse des habitants de cette commune, sans trop pénétrer les détails, sans trop s'enfoncer dans les partis, sans chercher les personnes particulières qui n'ont cessé d'agir ou de réagir depuis la Révolution, quiconque, disons-nous, observera généralement, trouvera l'esprit public bien différent de ce qu'il était il y a cinq jours. Ce nouvel état doit soutenir le gouvernement dans sa vigilance et dans ses recherches. — Le ministre de la police est comblé d'éloges, le Directoire est admiré, mais cette admiration et ces louanges ne sont pas généralement partagées. Il faut qu'ils soient des terroristes et des royalistes suivant l'Évangile des apôtres de l'anarchie et des amateurs du régime de l'an II. — Les églises étaient hier remplies de dévotes ; mais les oratoires particuliers contenaient plus de fervents ; l'office a été célébré avec pompe et magnificence dans ces oratoires. On a chanté un *Te Deum* à Saint-Sulpice en actions de grâces des victoires remportées par les armées de la République. Le prêtre qui a fait le prône à Bonne-Nouvelle a recommandé aux prières des fidèles le pape comme chef de l'Église, les législateurs, les autorités constituées et les défenseurs de la patrie. — Les promenades publiques, les quais et les Champs-Élysées annonçaient un jour de fête par la quantité des promeneurs et l'élégance des parures. — Sur le soir, on rencontrait beaucoup d'ivrognes; les spectacles étaient remplis; et cependant la patrie n'est pas hors de danger. Les agioteurs continuent leurs spéculations ;

on ne parle que de misère, on se plaint de l'indifférence du gouvernement sur le sort de nos finances; mais, malgré cela, on va à la messe, au spectacle, on se pare, on se promène, on boit, on danse, on doute un peu de la conjuration, on a grand'peur des conjurés. Voilà l'état et la situation d'hier dans Paris.

Spectacles. — Tranquillité, bon ordre et décence observés; impatience dans les conversations de voir les conspirateurs promptement punis; l'application : *Ennemis de la tyrannie,* vivement applaudie à plusieurs théâtres.

Surveillance. — ..... Plusieurs personnes, hommes et femmes, suspectées de complicité dans la conjuration dont les auteurs sont à l'Abbaye, ont été arrêtées ce matin au nombre de dix à douze, par ordre du Bureau central.

Commerce. — Le public témoigne quelque mécontentement au sujet du renchérissement du pain.

Bourse. — Aucun cours n'a été publié. Les agioteurs faisaient les pièces d'or, au Jardin-Égalité, 8,350 livres.....

LIMODIN.

(Arch. nat., BB [3] 84, et F [1c] III, Seine, 18.)

DCLX

27 FLORÉAL AN IV (16 MAI 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 28 FLORÉAL.

Esprit public. — L'esprit public, ou, si l'on veut, l'esprit du jour, se rattache aux vrais principes et à la Constitution. L'ouvrier ne regarde plus la conspiration comme un conte bleu; le pillage qu'on lui promettait lui fait lever les épaules, et il sent bien que des brigands, venus de l'on ne sait où, auraient pillé l'ouvrier lui-même. Leur mot est : « Il vaut mieux rester comme nous sommes et envoyer tous ces coquins à l'échafaud. » Lit-on le projet du massacre, et ces mots : *Il faut prévenir toute réflexion de la part du peuple, il faut qu'il fasse des actes qui l'empêchent de rétrograder* [1]. La colère s'empare des lecteurs; ils voient que les scélérats voulaient les faire les instruments

1. Cette phrase est textuellement extraite d'une des pièces trouvées dans les papiers de Babeuf, et reproduite dans le *Moniteur,* réimpression, t. XXVIII, p. 272.

de crimes épouvantables pour les en rendre bientôt les victimes : *Que le Directoire les fasse tous pendre et que l'enfer les engloutisse,* voilà la réflexion. Quelques soldats lisent-ils ces pièces épouvantables ? Ils disent hautement : « Les soldats de la liberté n'auront jamais pour amis des voleurs, des brigands et des assassins. » — Dans les groupes, on ne s'occupe pas de si grands intérêts ; c'est la presque nullité des assignats et la voracité croissante de l'agiotage qui entretient (*sic*) tous les esprits. « Ce sont les agioteurs, dit-on, qui nous font mourir de faim en réduisant à rien notre papier; et le gouvernement le souffre ! Il faudra donc que nous soyons réduits à la nécessité de les aller exterminer nous-mêmes. » Une patrouille survient et dissipe ce rassemblement; mais les individus dispersés, et pleins de colère, se plaignent de ce que les patrouilles ne rôdent pas au Palais-Égalité, au boulevard Italien, et laissent dans le plus grand calme cette horde de brigands. Voilà l'esprit de ces groupes, et il mérite toute l'attention du gouvernement; nous ne pouvons dissimuler que les esprits sont dans la plus grande fermentation à cet égard. — Dans les cafés, on s'entretenait du jugement des septembriseurs[1], dont l'innocence n'est pas démontrée dans l'opinion publique ; on y croit généralement que ces jugements seront cassés ; on les regarde comme contraires à tous les principes d'équité et non conformes à la loi. — Les bruits se sont répandus d'une pacification générale de la part des chefs des Chouans. On assure même que la nouvelle officielle en était parvenue au Directoire. On attend la prompte traduction en jugement des accusés et complices de la conjuration, mais on ne témoigne pas beaucoup de confiance dans le jury d'accusation ; elle est tout entière dans le Directoire et le ministre de la police générale ; on attend tout de leur fermeté et de leur vigilance.

Spectacles. — Il ne s'y est rien passé d'extraordinaire.....

Marchés. — Les murmures occasionnés par la cherté excessive des denrées se multiplient de toutes parts; cependant tout s'achète et se consomme. Les pommes de terre se vendaient de 140 à 200 livres le boisseau.....

Bourse. — La Bourse est très peu fréquentée, et on ne peut parler des cours que par ouï-dire. On dit que depuis peu il a été fait des

1. On a vu plus haut, p. 183, que, le 22 floréal, les seize personnes accusées d'avoir commis les massacres de la Force avaient été toutes acquittées, sauf une. Le 24, sur neuf personnes accusées relativement aux massacres de l'Abbaye, sept furent acquittées, deux furent condamnées à vingt ans de fers. Le 25, quatorze accusés de faits semblables à l'occasion des massacres de Saint-Firmin, de la Salpêtrière, de Bicêtre et des Carmes furent tous acquittés. Voir Mortimer-Ternaux, *Histoire de la Terreur*, t. III, p. 629, 633, 634.

inscriptions à 450 et 500 pour 100 de bénéfice. — Au Jardin-Égalité, les pièces d'or se faisaient 8,600 livres.

BRÉON.

(Arch. nat., BB[3] 84, et F[1c] III, Seine, 18.)

DCLXI

28 FLORÉAL AN IV (17 MAI 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 29 FLORÉAL.

Esprit public. — La paix faite avec le roi de Sardaigne, les ennemis intérieurs connus sous le nom de Chouans, lassés de leur rébellion, déposant leurs armes et implorant l'oubli de leurs égarements font concevoir les plus douces espérances d'une pacification générale. La joie que partout l'on ressent d'un si heureux avenir n'est troublée que par le spectacle affligeant de nos finances. — Ce n'est pas dans les groupes, dans les places publiques, au milieu de cette classe d'individus, livrée à toutes les passions personnelles, et aux passions des autres, dont le caractère grossier n'est tempéré par aucun principe d'éducation, dont la morale est encore imprégnée de toutes les immoralités révolutionnaires, ce n'est pas dans cette classe qu'il faut chercher du raisonnement et de la patience. Entendez-la converser : c'est le gouvernement qui soutient, qui alimente l'agiotage ; c'est lui qui discrédite son papier ; c'est lui qui vend et qui achète le numéraire ; il est indifférent sur le sort des malheureux ; il ne fait pas exécuter les lois, et, si l'on conspire, c'est qu'il gouverne mal. — Dans les cafés, on convient que la paix seule peut améliorer notre situation, que sans cet état de calme il est difficile de se tracer un plan d'économie, que ce n'est pas au milieu de la guerre et de ses dépenses forcées que l'on peut devenir économe, que l'agiotage est un fléau terrible, mais qu'il est une suite presque nécessaire d'un état de guerre et surtout de révolution. On se reporte sur les nations qui, comme nous, ont été en proie aux agitations orageuses des révolutions et de la guerre, et l'on attend tout du temps et de la prudence. Dans ces conversations calmes, on admire la constance et la fermeté du gouvernement, et nous pouvons assurer qu'il est entouré de l'estime et de la confiance des citoyens amis de l'ordre et de la prospérité de leur pays. — Il paraît constant que les affidés des conjurés ne sont pas tous sous la main de la loi. Les affiches du

Directoire sont déchirées, des patriotes en style de Babeuf forment des conciliabules ; on prétend que leur but est d'arracher de leurs fers ceux qui y sont livrés. Cependant les faubourgs sont tranquilles, la majeure partie des ouvriers sont à leurs travaux, et la garde qui est imposante aux portes de la prison de l'Abbaye, rendra infructueuses toutes les tentatives de la malveillance et de l'anarchie. — La lettre imprimée de Drouet au Corps législatif [1], et qui circule assez profusément, ne fait naître que cette réflexion : c'est que ses idées républicaines ne sont pas puisées dans la Constitution de 1795 (Marat et Robespierre avaient aussi leurs idées républicaines) ; on plaint ce représentant, mais on n'est pas généralement convaincu de son innocence.

Spectacles. — Le théâtre de la rue Feydeau, où l'on représentait le *Philinte de Molière*, était rempli. Le plus grand calme y a régné, et les applaudissements se sont prolongés aux tirades contre l'égoïsme et l'insensibilité. L'esprit qui régnait dans cette nombreuse assemblée était bon. — A l'Opéra-Comique, rue Favart, où l'on donnait *Rose et Colas*, ces mots : « La méchanceté des hommes est si grande que ça va de pis en pis », ont été très applaudis. — Partout les hymnes patriotiques ont été chantés et faiblement applaudis. L'ordre et la décence ont été partout observés.

Surveillance. — Il existait hier un rassemblement considérable dans un oratoire particulier, anciennement dit le couvent de Sainte-Marie, rue Antoine. Les prêtres desservant cet oratoire ont été arrêtés au nombre de huit, par ordre du Bureau central, comme contrevenant à l'article 16 de la loi du 7 vendémiaire [an IV], qui limite à dix le nombre des citoyens qui peuvent être reçus dans un oratoire particulier.....

Bourse... Les agioteurs sont toujours en très grand nombre au Jardin-Égalité ; ils font les pièces de 24, 8.550 à 8.600 livres.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB³ 84, et F¹ c III, Seine, 18.)

1. *Drouet, représentant du peuple, au Corps législatif* (prison de l'Abbaye, 25 floréal), imp. R. Vatar, s. d., in-8. — Bibl. nat., Lb 42/123.

DCLXII

29 FLORÉAL AN IV (18 MAI 1796).

Rapport du bureau central du 30 floréal.

Esprit public. — L'espérance se fortifie tous les jours de voir la paix mettre un terme à la Révolution française. La rapidité des victoires remportées en Italie, la situation critique de l'Empereur, qui voit envahir ses États dans ces contrées, la situation même des finances de l'Angleterre, tout annonce une paix, non seulement prochaine, mais durable. — Il est beau, dit-on, de voir le Directoire s'occuper tout à la fois de déjouer les complots de l'intérieur et de dicter la paix aux puissances qui ont déclaré la guerre à la France. Les cœurs s'épanouissent, et ce n'est plus l'indifférence qui lit et récite les exploits des soldats de la République. — Hier, on disait qu'à l'imprimerie du *Postillon par Calais,* le bruit se répandait que les cordonniers et les savetiers avaient le projet de s'armer de leurs outils tranchants pour un coup prêt à éclater. Ce bruit faisait lever les épaules et n'interrompait pas la lecture des journaux. Cependant rien n'est à dédaigner, car l'anarchie sait profiter de tout. — On a remarqué qu'il se consommait beaucoup de vin au corps de garde de la maison d'arrêt du Plessis ; on témoigne de la méfiance sur la garde, on craint quelques évasions. Ces faits sont à vérifier, et la surveillance des prisons ne doit pas se relâcher, surtout dans les circonstances où nous sommes. — On rapporte encore que l'on a entendu des militaires, buvant au cabaret de la Belle-Image, rue Neuve-des-Petits-Champs, se plaindre de leur solde et dire qu'ils étaient bien bêtes, tandis que les Jacobins leur tendent les bras et leur offrent 30 sols par jour en numéraire. Ces militaires sont ceux qui font le service au Domaine et à la Trésorerie nationale. — Dans les cafés et même dans les groupes, on se plaint du relâchement de la discipline militaire, de la trop grande familiarité de l'officier et du soldat, du vagabondage et des dépenses faites par les soldats ; on n'a pas grande confiance en eux, et l'on désire que le ministre de la guerre ne perde pas de vue la troupe qui est à Paris, surtout au milieu du libertinage qui y règne et qui assiège le soldat de toutes parts. — A l'égard des finances et de ce qu'on appelle la Bourse, les plaintes sont toujours les mêmes ; la sévérité du gouvernement est

appelée à grands cris sur les individus qui y trafiquent. — On a remarqué cependant que le peuple en général n'était pas indifférent au récit de nos victoires, et qu'il n'entrevoyait pas sans plaisir l'époque d'une paix prochaine, et les mots: *Il faut attendre*, terminent ses doléances sur sa situation pénible. — Le représentant Drouet n'excite plus un si vif intérêt. Depuis la publication de sa lettre, tout le monde est d'accord sur la folie de son projet; mais la curiosité est toujours en haleine sur l'issue de cette conjuration et le mode qui sera employé pour instruire le procès de tant de conjurés. On redoute ce jury d'accusation, et l'on semble désirer que la surveillance de cette affaire ne lui soit renvoyée.

Spectacles. — Ils ont été tranquilles et décents. Au théâtre de la République, on n'a pas chanté l'hymne patriotique; à ce sujet plusieurs personnes ont été entendues disant: « Aurait-on défendu de chanter? Ce ne serait pas mal. » Il sera pris des mesures pour que cette omission ne se répète plus.

Surveillance. — Il y a eu beaucoup de groupes, dans lesquels il n'était question que de l'agiotage qui se fait au Palais-Égalité. On se plaint généralement de la cherté excessive de toutes les denrées et surtout du pain. — Les conversations roulent sur la conspiration qui a été sur le point d'éclater et sur ceux qui en sont les auteurs.....

LIMODIN [1].

(Arch. nat., BB [3] 84, et F [1c] III, Seine, 18.)

1. Le jour même dont ce rapport est daté, 30 floréal an IV, le Bureau centra écrivit au ministre de la police générale : « Citoyen ministre, si nous avons demandé au ministre des relations extérieures, la liste des personnes attachées aux ambassadeurs et envoyés près la République française, ainsi que celle des étrangers reconnus par les ambassadeurs et envoyés, c'est pour satisfaire à la demande que vous nous avez faite de ces mêmes listes par votre lettre du 28 germinal dernier, (voir plus haut p. 127), et encore parce que la plupart des ambassadeurs nous avaient refusé cette liste, sous prétexte qu'ils ne devaient correspondre qu'avec le ministre des relations extérieures. Ces listes pourraient nous servir aujourd'hui à faire exécuter exactement la loi du 21 floréal, soit en nous faisant connaître au juste les étrangers attachés au corps diplomatique, qui se trouvent dans le cas de l'exception, soit en nous faisant connaître ceux des étrangers qui seraient logés en maisons particulières et ne se seraient point présentés pour obtenir une carte d'hospitalité. » (Arch. nat., F [7] 7131.)

DCLXIII

30 FLORÉAL AN IV (19 MAI 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 1er PRAIRIAL.

Esprit public. — La nullité presque totale des assignats, le brigandage affreux qui s'exerce sur cette monnaie et qui s'étend avec rapidité sur les mandats, le surenchérissement inconcevable des marchandises, l'opiniâtreté du commerçant, la difficulté de pouvoir se procurer les objets de première nécessité, rendent le peuple presque insensible aux efforts du gouvernement pour rendre sa situation meilleure. — On ne peut concevoir que l'assignat, réduit dans sa masse à plus des deux tiers, tant par la rentrée que par le produit des ventes et de l'emprunt forcé, soit porté à près de 9,000 livres pour une pièce d'or de 24 livres, tandis que, lorsqu'il y en avait deux fois davantage en circulation, il ne fallait que 2 à 4,000 livres pour se la procurer. On conçoit encore moins que le mandat soit avili aussi impunément, tandis qu'une loi sévère prononce des peines contre les dépréciateurs. Les calculs sont à l'infini sur cette matière, les idées se confondent et se perdent, la patience échappe, et le peuple n'a plus qu'un sentiment, celui de sa misère et de son dénuement. Dans ses murmures il provoque la sévérité du gouvernement contre l'agiotage, contre les paysans surtout, qui ont attiré à eux tout le numéraire et qui l'enfouissent. Une remarque bien essentielle, c'est qu'il est notoire que, dans toutes les campagnes qui avoisinent Paris, vous n'y trouvez rien pour des assignats, et, si l'on en croit tous les rapports, il n'en circule pas dans les départements; ce qui en reste est tout entier dans Paris : de là son discrédit total. — On désire ardemment qu'ils soient tous retirés de la circulation, et l'on pense que le 1er messidor prochain sera l'époque où le gouvernement, en les faisant disparaître, ôtera cet aliment à l'agiotage. — Les groupes sont rares et très clairsemés, grâce aux patrouilles et à leur activité. Les cafés n'étaient pas beaucoup remplis ; le beau temps et la saison appellent les citoyens, soit à la campagne, soit aux promenades. A dix heures du soir, presque tous les citoyens sont rentrés chez eux. Le service se fait avec ordre et sévérité dans les camps aux environs de Paris. L'esprit qui anime les soldats est bon ; celui des officiers, tant supérieurs qu'inférieurs, est ferme et décidé à faire exécuter strictement

la loi et respecter l'ordre et la discipline. Quelques soldats, quelquefois ivres, sont cependant rencontrés dans les rues de Paris, longtemps après la retraite ; il pourrait résulter quelques inconvénients de ce vagabondage. — Des bruits ont couru que les prisonniers de l'Abbaye s'étaient évadés ; on ne doit pas s'étonner de ces bruits, et les amis des conjurés croient y trouver leur compte. On s'obstine toujours à regarder Drouet comme fou; mais Babeuf est un fou aussi, si on le juge d'après sa lettre au Directoire. Si leurs amis pensent apitoyer sur leur sort, ils sont dans l'erreur ; car l'opinion générale manifeste la plus vive indignation contre les auteurs du complot et attend tout de la fermeté du gouvernement, malgré les exclamations des patriotes exclusifs, qui prétendent que le Directoire s'est trompé, qu'il n'y a pas eu de flagrant délit, et qu'on ne peut reprocher à Drouet que son trop grand zèle pour la République démocratique, que si les Cinq-Cents font incarcérer les patriotes, ce n'est pas ce qu'ils peuvent faire de mieux. — Nonobstant ces propos recueillis dans les halles, on ne tarit pas sur les louanges données au général de l'armée d'Italie, à la consistance que prend le gouvernement français dans son intérieur et au respect qu'il commence à inspirer chez les nations belligérantes.

Spectacles. — Le défaut d'un chanteur a empêché depuis trois jours le chant de l'hymne patriotique au théâtre de la République. Le directeur s'en est expliqué, et les ordres lui ont été intimés pour que l'arrêté du Directoire soit exécuté exactement. Il ne paraît pas qu'il y ait mauvaise intention de la part de ce directeur. Dans les spectacles, les applaudissements sont prodigués aux sentiments, point aux sottises. L'esprit public est bon sous le rapport des mœurs et paraît s'améliorer en politique. Les royalistes et les anarchistes gardent au moins le silence.

Surveillance. — On a remarqué dans l'esprit public le plus grand mécontentement de ce que les agioteurs continuent leur commerce impunément au Perron du Jardin-Égalité, ce qui fait tenir des propos peu mesurés contre le gouvernement et dire qu'il y a tout à croire qu'il soutient ce commerce infâme. — On se plaint généralement de la cherté excessive et de l'augmentation journalière de toutes les denrées, mais surtout de celle du pain. Des marchands d'habits disaient ce matin, dans un groupe, que l'intention du gouvernement était d'établir un camp au marché des Innocents pour contenir les murmures du peuple au sujet des renchérissements.....

Commerce. — On avait répandu, dans le faubourg Antoine, que le pain des boulangers soumissionnaires devait être augmenté de prix,

et ce bruit y avait excité quelque fermentation ; mais l'affiche du Bureau central a bientôt étouffé les murmures.....

LIMODIN.

(Arch. nat., BB[3] 84, et F[1c] III, Seine, 19.)

JOURNAUX.

Ami des Lois du 30 floréal : « *Lycée des Arts.* Aujourd'hui, 30 floréal, il y aura séance publique, distribution de prix, lecture, concert, célébration de la fête de la Victoire. Le primidi, 1er prairial, la Société de santé ouvrira au Lycée la salle des consultations gratuites d'une heure à huit après-midi. Le public est prévenu que l'on ne distribue aucun billet à la porte pour les séances du Lycée, mais qu'on peut s'y abonner pour trois mois, à raison de 1.200 livres. Il y aura des loges fermées qu'on pourra retenir. »

DCLXIV

1er PRAIRIAL AN IV (20 MAI 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 2 PRAIRIAL.

Esprit public. — Le peuple n'est occupé que de ses moyens de subsistance ; il ne manifeste que des inquiétudes sur le renchérissement des denrées ; il craint tous les jours de manquer de tout. Les marchés, les halles, les boutiques, les étaux des bouchers annoncent l'abondance, et cette abondance même devient illusoire et nulle pour le possesseur d'assignats. Les bouchers ont fait courir le bruit que la viande se vendrait au moins 300 livres la livre avant trois jours, parce qu'ils n'avaient point trouvé de bœufs à Poissy. Les boulangers, de leur côté, crient à l'injustice de ce que le pain n'est taxé qu'à 37 livres ; ils disent qu'ils sauront bien franchir la barrière, et le peuple s'alarme. — Un homme s'est précipité du haut du pont de la Révolution ; les témoins de cet acte de désespoir ont dit que, quand on avait épuisé tous ses moyens d'existence, on était forcé de se donner la mort, préférable à la misère. On ne sait cependant pas si c'est là le motif de ce suicide. Il n'est pas inutile d'observer que plusieurs jeunes gens se sont déshabillés sur le champ pour, avec le batelier, aller à la recherche de cet infortuné, mais leurs efforts ont été infructueux. — Les surveillants du faubourg Antoine annoncent que ses habitants sont calmes et tranquilles, et livrés à leurs travaux ; mais ils observent qu'en général on y soupire après l'émis-

sion des mandats, le retirement des assignats et une pacification générale, que leurs plaintes roulent sur la cherté excessive des denrées, et que l'agiotage et la hausse effrayante du louis les font gémir. — Passons à une classe plus calme et plus instruite, à l'esprit des habitués des cafés. Là, on n'est pas indifférent sur la situation des finances ; on n'y croit pas non plus à l'insouciance du gouvernement sur les efforts de l'agiotage : on est persuadé qu'il s'occupe d'améliorer le sort des citoyens, non seulement de Paris, mais de tous les départements, qu'il est convaincu que la fortune publique souffre des atteintes portées aux fortunes privées, mais que les grands intérêts qui l'occupent retardent seuls ses opérations en finances. — De là on passe au traité de paix conclu entre la République et le roi de Sardaigne[1]. Quelques-uns admirent le ton de fermeté et de dignité qui y règne ; d'autres craignent que les conditions dictées avec tant de sévérité ne poussent au désespoir les ennemis qui nous restent à combattre. Mais ce qui est remarqué avec plaisir, c'est de voir le soin avec lequel on s'occupe d'enrichir la France des dépouilles de nos ennemis, d'arracher de leurs mains ces chefs-d'œuvre des arts que la guerre respecte si peu, et que le vandalisme effrayant dont nous avons éprouvé les ravages n'aurait pas épargné ; aussi ajoute-t-on : « L'armée commandée par Buonaparte n'est pas une armée révolutionnaire, mais républicaine, ce qui n'est pas la même chose. » Tel est le résultat de l'esprit public.

Spectacles. — Le théâtre de la République avait peu de spectateurs, mais composés d'hommes sages. Les traits qui rappellent à la vertu y furent applaudis, témoin ce vers :

Il est riche en vertus, cela vaut un trésor.

Dans les anciennes pièces, où les mots trop crus de *fille, coquine, groin*, etc., se répètent souvent, ces expressions sont sifflées : cela prouve en faveur du goût, et le goût peut ramener aux bonnes mœurs. — Celui de la Montansier n'est composé que d'êtres moins délicats, livrés à leur plaisir et nullement à leur instruction ; mais la multiplicité des petits théâtres en laissera toujours beaucoup livrés au mauvais goût et aux libertinages. En général, ils sont tranquilles, et la décence n'y a pas été troublée.

Surveillance. — On se plaint généralement de ce que les boulangers et les bouchers vendent le pain et la viande au-dessus de la taxe, et on demande que l'on prenne des mesures pour comprimer la cupi-

1. Ce traité, conclu le 26 floréal an IV, avait été ratifié par la loi du 30 floréal.

dité des uns et des autres. — Il existe rue du Jour, maison de Royaumont, derrière Saint-Eustache, un rassemblement d'individus qui exercent le culte catholique, et dont le nombre excède de beaucoup celui déterminé par la loi. — On a arrêté hier, en vertu d'un mandat du Bureau central, chez le citoyen Dringuet, restaurateur au Palais-Égalité, n° 3, plusieurs garçons de cuisine et autres, attachés à son service, comme prévenus d'avoir tenu des propos outrageants contre les membres du gouvernement.....

Bréon.

(Arch. nat., BB [3] 84, et F [1c] III, Seine, 19.)

Journaux.

Courrier républicain du 2 prairial : « *Du 1er prairial.* On assure que beaucoup de Marseillais ont obtenu la permission de rester à Paris et qu'ils insultent, dans les cafés, ceux qui applaudissent à l'énergie du Directoire et à celle de Carnot. Les exclusifs se rassemblent dans des tabagies désignées au ministre de la police; ils y parlent de former une Vendée républicaine contre le gouvernement et les constitutionnels de 95. J'ai coudoyé hier soir le nommé Maillet, ex-président du tribunal révolutionnaire de Marseille, un des plus forcenés brigands du Midi. Pourquoi est-il encore à Paris? »

DCLXV

2 PRAIRIAL AN IV (21 MAI 1796).

Rapport du bureau central du 3 prairial.

Esprit public. — Malgré toutes les divagations de l'opinion publique, elle s'attache essentiellement à la situation actuelle des finances, au sort des assignats et au prix exorbitant du numéraire. — Hier, à dix heures du soir, un groupe de quarante personnes était formé à la porte Martin; après les murmures et les plaintes les plus confuses sur l'excessive cherté des denrées, l'augmentation de l'or, les malédictions contre l'agiotage et le gouvernement, que l'on accusait d'être auteurs du discrédit des assignats et des mandats, plusieurs voix se sont élevées et annonçaient que Babeuf ne périrait pas, qu'il serait soutenu, et que, s'il fallait qu'il pérît, beaucoup de membres des deux Conseils subiraient le même sort, et que, si Babeuf était coupable, d'autres l'étaient autant que lui. — Dans un café, rue Martin, en face du théâtre de Molière, un citoyen a annoncé que le

bruit courait que, dans huit jours, les assignats ne vaudraient plus rien, que le louis était à 10,500 livres, et qu'il était probable qu'il monterait encore à plus forte somme. Cette nouvelle a jeté la consternation ; quelques-uns ont vomi des imprécations contre les agioteurs et la faiblesse du gouvernement ; d'autres ont parlé en faveur du gouvernement, qui ne pouvait pourvoir aux approvisionnements sans l'échange des assignats et des mandats contre le numéraire ; et le résultat des opinions a été l'urgente nécessité de retirer tous les assignats, à quelque prix que ce fût, de mettre en circulation les mandats et de sévir avec rigueur contre les dépréciations de cette monnaie, qui doit rappeler l'équilibre dans toutes les relations commerciales. — Dans les groupes qui se sont formés au jardin des Tuileries, à l'issue de la séance publique du Conseil des Cinq-Cents, on attribuait l'augmentation du prix de l'or et de l'argent à la nécessité où le gouvernement était de s'en procurer pour payer la paix que l'on venait de conclure avec le roi de Sardaigne. On manifestait le désir de voir le peuple faire main basse sur les agioteurs ; on y ajoutait qu'à la Halle et au Palais-Égalité on ne voulait plus vendre que pour de l'argent. Cependant les surveillants rendent compte du contraire ; quelques marchands seulement ne se soucient pas de recevoir de gros assignats. — Au café d'Espagne, rue Jacob, on y disait que les cinq membres du Directoire voulaient donner leur démission. Les auteurs de cette nouvelle n'en donnaient aucun motif. — On se plaint aussi du jugement qui acquitte les hommes connus sous le nom de *septembriseurs*[1] ; on craint que ces absous ne grossissent le nombre des conjurés et surtout ne deviennent les assassins de leurs dénonciateurs. — A l'égard du faubourg Saint-Antoine, il est calme ; on y parle de la misère du temps, mais paisiblement. Les habitants se disent les uns aux autres que cela ne peut durer. Quelques boulangers disent qu'ils seront obligés de vendre leur pain 60 livres la livre, ou obligés de fermer leur boutique. — Les habitués des cafés du Palais-Égalité et environs ne s'entretenaient que de la position actuelle de Paris. Leurs conversations sont affligeantes, mais paisibles ; partout on compte sur un avenir prochain plus doux, et les vœux sont partout adressés à la paix. Tel est le résultat de l'esprit public.

Spectacles. — Les spectacles étaient peu remplis ; il ne s'y est rien passé d'extraordinaire ; l'esprit qui y règne est toujours le même : ennui, désœuvrement, indolence, voilà ce qu'on y a remarqué.

Surveillance. — Plusieurs citoyens, s'entretenant sur la loi des

1. Voir plus haut p. 183 et 190.

mandats, disaient qu'il était impossible qu'ils prissent du crédit, parce qu'il y avait déjà pour plus de 6 milliards de promesses de mandats en circulation, ce qui ne pouvait être que funeste à la chose publique.....

Commerce. — Le mécontentement universel, excité par l'augmentation prodigieuse et subite de toutes les denrées, se manifeste aux portes des boulangers par les murmures les plus violents; les esprits s'échauffent et les cris de l'indignation publique désignent les marchands d'argent pour être les auteurs de cette calamité.....

Bourse. — ... Le bruit court, au Jardin-Égalité, que les assignats au-dessous de 500 livres vont être démonétisés; ce bruit augmente encore leur discrédit. Les pièces d'or se vendaient de 11,600 à 11,900 livres.

BRÉON.

(Arch. nat., BB[3] 84, et F[1c] III, Seine, 19.)

DCLXVI

3 PRAIRIAL AN IV (22 MAI 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 4 PRAIRIAL.

Esprit public. — Au milieu des promenades, qui étaient brillantes, où les femmes déployaient la parure et l'aisance, les hommes conservaient un silence triste et morne. On a entendu quelques-uns se dire douloureusement qu'il n'était pas possible que le gouvernement fût l'auteur des effets de l'affreux agiotage qui ruine tous les honnêtes citoyens, mais qu'il était inconcevable qu'il ne prît pas des mesures pour réprimer cette horrible manie. Cependant, l'on concevait l'espoir de voir le terme de ces spéculations, et, en effet, les agioteurs se sont rassemblés avant six heures au Perron. Ils se consultaient sur ce qu'ils feraient aujourd'hui ; on en a vu qui offraient le louis à 10,500 livres et que l'on refusait à 6,500 livres. Nul n'osait traiter, et ils ont ajourné leur calcul à aujourd'hui midi. — Dans les marchés et les halles, on attribuait cette hausse subite à la crainte de voir démonétiser tous les gros assignats, et le bruit s'y répandait que le but du comité secret du Conseil [des Cinq-Cents] était de faire rembourser, le 25 de ce mois, les assignats à cent capitaux pour un [1]. — Les mar-

1. Il s'agit de la résolution du Conseil des Cinq-Cents du 3 prairial an IV, qui, adoptée par le Conseil des Anciens, devint la loi du 4 prairial, et d'après laquelle

chands de pain établis sur la place du Palais-Égalité ont disparu à quatre heures, craignant un pillage; le pain était monté à 60 francs la livrè. Aujourd'hui, le nombre de marchands de pain est réduit à peine à un huitième. — Les murmures qui se font entendre, la cherté excessive des denrées, les craintes qui se manifestent font craindre le pillage, et le bruit que la malveillance répand, que, malgré l'arrestation de quelques-uns des conjurés, le coup projeté ne frappera pas moins sous peu. Ces bruits, ces plaintes, ces murmures, produisent le plus mauvais effet et découragent tous les citoyens. — Dans le jardin des Tuileries, sur les six heures du soir, on disait dans les groupes que la résolution du Conseil des Cinq-Cents tendait à faire opérer le remboursement des assignats d'ici au 25, et que, ce terme expiré, ils ne seraient remboursés qu'à cent capitaux pour un; on paraissait satisfait. Tous les désirs se portent sur le prompt retirement des assignats, et n'en plus voir est le vœu général. — La proclamation du Directoire est lue avec plaisir et empressement[1]. — Un surveillant a entendu dire qu'il régnait une grande fermentation dans l'armée de l'intérieur, qu'une partie était dévouée au gouvernement, mais l'autre au parti de Babeuf; il a recueilli ce bruit au café Valois, au Palais-Égalité. — Presque toutes les boutiques étaient fermées hier; les cabarets assez remplis, et beaucoup de soldats ont été rencontrés ivres et menaçants. La surveillance la plus active est désirée sur ces militaires, qui inspirent des craintes. — Il ne s'est rien recueilli sur les affaires du gouvernement; il n'a été question que de finances et de l'agiotage; les spectacles n'étaient pas très remplis : à dix heures du soir, tout était calme et tranquille.

Spectacles. — Dans quelques conversations particulières, on lançait de fortes imprécations contre ceux qui parlaient en faveur de Drouet et de Babeuf; on traitait Charles Duval et Réal d'hommes plus dangereux que les conjurés; on témoignait de la surprise de ne pas voir réprimer la plume insurrectionnelle de ces deux journalistes. — Au théâtre de la Cité, on a fait répéter et beaucoup applaudi à un couplet contre l'agiotage. Dans tous, l'hymne patriotique a été chanté, et il ne s'y est rien passé de répréhensible.

il devait être procédé à l'échange des assignats, à trente capitaux pour un, contre des mandats ou promesses de mandats, de manière que cet échange fût terminé le 25 prairial pour le département de la Seine, et le 10 messidor pour les autres départements. Passé lesquelles époques, les assignats au-dessus de 100 livres ne pourraient plus être échangés qu'à raison de cent capitaux pour un.

1. Il s'agit sans doute de la proclamation du Directoire exécutif sur la conspiration de Babeuf, qu'on trouvera dans le *Moniteur* du 5 prairial an IV. (Réimpression, t. XXVIII, p. 289.)

Commerce. — On se plaint généralement de la cherté excessive de toutes les denrées. Le pain se vend 60 livres la livre, ce qui cause un mécontentement universel et fait murmurer contre le gouvernement. — Plusieurs personnes, qui s'entretenaient sur le commerce, disaient que l'on ne voulait plus recevoir les assignats de 2,000 et 10,000 livres, et que cela ne pouvait venir que du gouvernement pour éviter le remboursement...

LIMODIN [1].

(Arch. nat., BB [3] 84, et F [1] c III, Seine, 19.)

JOURNAUX.

Courrier républicain du 4 prairial : « Hier, lors de la levée de la séance du Conseil des Cinq-Cents, des groupes assez nombreux se sont formés dans le jardin des Tuileries. On y a parlé avec beaucoup d'affectation de la cessation des travaux, de la misère des ouvriers; on y a fait des remarques sur la conspiration, qu'on appelle la conspiration des œufs rouges; on y a exalté le patriotisme de Drouet et autres exclusifs; enfin on y a répété les phrases qu'on trouve consignées chaque jour dans le *Journal des hommes libres* et quelques autres qui, depuis qu'ils cessent d'être soldés, se sont complètement jetés dans les linges des exclusifs; qu'on lise les derniers numéros du *Journal des Patriotes de 89*, et on verra ce qu'on peut attendre d'hommes qui n'ont d'opinion que celle qu'on leur achète. Les principaux conjurés sont effectivement au Temple. Certains hommes, qui paraissent attachés à des partis extrêmement opposés, font à ce sujet des commentaires qui n'ont pas besoin d'explications pour être entendus; les gens sages ne voient dans cette translation que la sûreté publique et celle des prisonniers eux-mêmes, jusqu'à la décision de leur affaire. » — *Courrier républicain* du 5 prairial. « *Du 4 prairial.* Les anarchistes ont encore tenté hier de faire une insurrection. On a établi, dans l'église de Sainte-Élisabeth du Temple, un atelier où

1. A cette date du 3 prairial, le Bureau central fit un acte étrange, dont il sera question plus loin. Sous prétexte d'exécuter la loi du 21 floréal précédent, il lança des mandats d'amener contre quelques députés au Corps législatif, et, récidivant le 15 prairial, il prit la même mesure à l'égard d'autres députés, au total vingt-sept. Comme les membres du Bureau central n'étaient pas considérés seulement comme étant des administrateurs, mais aussi comme étant des officiers de police (je n'ai pu retrouver le décret qui leur accordait le droit de lancer des mandats d'amener), le tribunal de cassation s'occupa de cette affaire. Par deux jugements, en date du 29 prairial et du 4 messidor an IV, il cassa ces mandats. (Voir le rapport de Daunou dans la séance des Cinq-Cents du 12 messidor.) Mandés à la barre des Cinq-Cents, les membres du Bureau y comparurent le 17, furent interrogés (nous donnons plus loin leur interrogatoire), et l'Assemblée passa à l'ordre du jour. Le 23 prairial le Directoire avait suspendu Limodin de ses fonctions : cet arrêté fut rapporté le 19 messidor. — Limodin avait rejeté la faute sur les employés du Bureau central. Onze de ceux-ci furent arrêtés. Traduits devant le tribunal criminel du département de la Seine, ils prouvérent qu'ils n'avaient agi que par erreur, et furent acquittés. (*Courrier républicain* du 2 thermidor an IV.)

quelques centaines de femmes travaillent à la confection des sacs. Quarante ou cinquante coquins, armés de pistolets et de sabres, se sont rendus dans cet atelier, ont parlé avec véhémence à ces femmes, leur ont fait une peinture exagérée de leur misère et de celle du peuple, leur ont dit qu'elles étaient bien bonnes de travailler, tandis que, d'après la Constitution de 93, elles devaient trouver, dans le partage des biens des riches, de quoi s'en dispenser. Ces brigands ont, en un mot, volcanisé la tête de ces femmes; elles ont quitté leurs travaux, ont fait un bruit effroyable, ont menacé le chef de l'atelier qui a fait de vains efforts pour les ramener au calme; ses représentations ont été sans effet, et un des hommes qui l'accompagnaient, ayant saisi une des plus furieuses, a eu la main coupée d'un coup de sabre, qui lui a été donné par les moteurs. Les cris ont à la fin attiré dans cet atelier la force armée, qui a été assez considérable pour faire taire les femmes et arrêter huit des principaux auteurs de ce mouvement. On les a conduits sur-le-champ chez le juge de paix de l'arrondissement, qui procédera à l'instruction de cette affaire, qui probablement tenait à quelque nouvelle machination des exclusifs. Ceux qu'on a arrêtés ont été trouvés en outre armés de poignards. » — « Le louis monta hier à 12,000 francs; jamais il n'était monté si haut. C'est la suite du coup porté aux assignats de 10,000 et de 2,000 francs. Toutes les denrées augmentent de jour à autre. Le papier brûle les mains. » — « Dans la nuit du 2 de ce mois, il y eut quelques velléités de mouvement au faubourg Saint-Marceau, que l'apparition d'une patrouille de cavalerie dissipa bien vite. En général, la police de nuit est bien faite. »

DCLXVII

4 PRAIRIAL AN IV (23 MAI 1796).

Rapport du bureau central du 5 prairial.

Esprit public. — La résolution relative à l'échange des assignats, approuvée par le Conseil des Anciens, fait renaître l'espérance de voir l'agiotage resserré dans ses bornes [1]. La diminution du prix du louis confirme ces espérances. On prétend cependant que le délai est court, que le nombre des notaires est insuffisant [2]; d'autres mécontents craignent cette mesure, à raison des faux assignats qui seront saisis à l'échange. — L'augmentation du prix du pain, qui s'est vendu dans beaucoup d'endroits 80 et 100 livres, excite de violents murmures. La prodigieuse quantité de bandits et de voleurs de tout genre, qui obstruent le Perron du Palais-Égalité, soulève tous les esprits. —

1. Voir plus haut, p. 201).
2. En effet, à Paris, l'échange devait avoir lieu chez les notaires. (Art. 3 de la loi du 4 prairial an IV.)

On désire qu'un piquet de cavalerie ne désempare pas de ce coupe-gorge. Il s'y est vendu 1,500,000 livres d'assignats à raison de 3 sols 6 deniers par 100 livres, et c'est le taux auquel ils sont pris, non sans difficulté encore, par tous les marchands. — Une quantité de militaires ne quittent pas ce lieu de scandale, montrent des pièces de 6 et 5 livres, se permettent des propos insultants, ce qui fait dire aux citoyens, témoins courroucés de cet agiotage, que le gouvernement choie beaucoup les militaires et s'occupe peu du bonheur du peuple. D'autres militaires témoignent du mécontentement, dans le Jardin-Égalité, de n'avoir pas reçu leur pain et d'avoir été obligés d'en acheter; leurs murmures étaient accompagnés de propos contre le gouvernement, et notamment de ce qu'il souffrait que l'assignat fût réduit à zéro. — Des militaires encore ont été entendus hier, dans un cabaret, au Petit-Charonne, disant que le dernier coup était manqué, mais que celui qui se préparait ne manquerait pas; ils avaient grand soin de vouloir se familiariser avec les individus qui se trouvaient dans ce cabaret. Ces militaires sont du camp de Vincennes. Dans les groupes qui se sont formés au bas des ponts, il n'était question que de la cherté excessive des denrées, de l'augmentation du pain et de l'agiotage. « Nous nous rassemblons, disaient quelques-uns, pour parler de notre misère, et le gouvernement va dire que nous sommes des royalistes, comme il le dit à Babeuf; leurs marchands sont des gueux : il faut les jeter dans la Seine. » Tel est l'esprit de ces groupes, qui se grossissent depuis que les patrouilles de cavalerie ne sont plus si fréquentes, surtout au Pont-au-Change. — Malgré les bruits que l'on faisait courir, au faubourg Antoine, que celui de Marceau était en rumeur, et faubourg Marceau, que celui Antoine s'échauffait, le calme y a régné, à quelques propos près des femmes sur la cherté du pain. — La proclamation du Directoire est toujours lue avec avidité et sans réflexions ni commentaires de la part des lecteurs. — Dans les cafés, il n'est question que du vagabondage et de l'ivresse des militaires, qui sont rencontrés dans les rues sur les dix heures du soir avec des femmes prostituées et insultant les citoyens paisibles; on y témoigne son mécontentement de ce relâchement de discipline militaire; on est persuadé de la bonté de l'esprit des troupes en général, mais on craint qu'il ne provienne des événements fâcheux, si la discipline militaire n'est pas rigidement maintenue. — On s'y entretenait sur la crise actuelle des assignats, mais on espère que cette crise sera passagère; elle est jugée indispensable dans ces conversations, et le gouvernement y est traité avec égards et confiance. — Les esprits sont toujours portés vers la paix, et l'on ne doute plus de voir l'Europe

pacifiée avant la fin de la campagne ; la haine et le mépris contre le gouvernement anglais s'y manifestent.

Spectacles. — Peu de monde aux spectacles; tranquillité, chant des hymnes sans applaudissements, rien d'intéressant ni d'important dans les conversations.

Surveillance. — Le peuple se plaint de la cherté excessive de toutes les denrées, surtout du pain : 60 et 75 francs la livre; il murmure contre le gouvernement, à qui il en impute la faute. — Les marchands ne veulent plus vendre ni en assignats, ni en mandats, et disent que les uns n'ont pas plus de valeur que les autres; ils ne connaissent plus que le numéraire, et refusent même la nouvelle monnaie au coin de la République. — L'agiotage va toujours son train ; plusieurs de ces sangsues du peuple disaient hier, au Palais-Égalité, que, malgré la baisse apparente du louis, ils sauraient bien le faire monter à un plus haut prix; ils insinuent dans l'esprit public que l'intention du gouvernement était d'absorber totalement le cours de l'assignat, afin de ne pas le rembourser...

LIMODIN.

(Arch. nat., BB [3] 84, et F [1c] III, Seine, 19.)

DCLXVIII

5 PRAIRIAL AN IV (24 MAI 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 6 PRAIRIAL

Esprit public. — Groupes et cafés ne retentissaient hier que de plaintes sur la trop grande rapidité de l'augmentation de toutes les marchandises, sur l'indifférence à l'égard des agioteurs de la plus misérable espèce qui assiègent le Perron, sur la facilité qu'il y aurait avec peu de cavalerie à dissiper ces rassemblements scandaleux de fripons, et sur la négligence qu'on met à employer ces moyens si simples. On espère cependant que l'établissement des bureaux d'échange produira les meilleurs effets, et que le gouvernement tiendra sévèrement la main à la stricte exécution des mesures qu'il a indiquées. — On a remarqué que l'indignation publique était plus portée sur la classe des marchands que sur celle des agioteurs. — Au café Conti, on disait tout bas que les membres du Directoire ne couchaient pas au palais du Directoire, que beaucoup de députés ne restaient pas la nuit dans leur domicile indiqué, et que la crainte leur

dictait cette précaution. — On disait aussi que, sous huit jours, on aurait la nouvelle d'une conclusion de paix avec l'Empereur et l'Empire; on tenait cette nouvelle d'un secrétaire du Directoire. — Les groupes ont été dissipés par des patrouilles non sans murmures de la part des assistants; quelques-uns cherchaient à caresser et flatter la troupe, en lui disant : « Nous sommes soldats et républicains comme vous; laissez-nous parler de notre misère, qui est grande. » Les patrouilles ont fait leur devoir, et les groupes et les parleurs ont été dissipés. — Hier, dans l'après-midi, rapporte un de nos surveillants, on ne pouvait faire dix pas sans rencontrer des militaires ivres; deux dragons, dans cet état d'ivresse, ont tiré le sabre, rue Neuve-Saint-Roch, ce qui a occasionné du trouble dans ce quartier et fait dire que le gouvernement les gorgeait de numéraire aux dépens du peuple. — La malveillance et l'anarchie agitent toujours leurs grelots; c'est de la folie, mais qui ne doit détourner l'attention sévère de la police. Ce matin, à six heures, pont Notre-Dame, l'on distribuait particulièrement aux ouvriers un petit carré de papier écrit à la main et dont voici les propres mots : « Français, reprenez donc votre caractère, chassez les tyrans qui vous oppriment, et votre patrie est sauvée. Qu'un gouvernement sage, choisi et nommé par vous, remplace celui que vous n'avez pas accepté. » Ce billet est très bien écrit, et l'orthographe est correcte, ce qui fait penser combien est perfide et criminel son auteur. C'est un ouvrier qui remit ce billet à l'inspecteur qui l'a joint à son rapport, et qui observe que, suivant la déclaration de l'ouvrier, celui qui le distribuait en faisait tomber beaucoup, et qu'alors cela excitait les passants à les ramasser. La surveillance ne restera pas oisive à cet égard. — Dans quelques conversations particulières, on s'entretenait des conquêtes de Louis XIV; on les comparait à celles de la République, qui obtenaient l'avantage sous tous les rapports. — Ce matin, le marché de la place Égalité se regarnissait de pain, les esprits paraissaient tranquilles, et, malgré la grande cherté, on paraît se soumettre à la patience.

Spectacles. — Tout s'est passé avec ordre et décence dans les spectacles. Dans quelques-uns, les hymnes patriotiques sont chantés avec indolence, et écoutés de même. On a beaucoup applaudi au couplet dont le refrain est :

Chasser les voleurs, les brigands,
C'est le règne de la justice.

Aux applications qui ont été saisies, il n'a pas été difficile de remarquer combien les Jacobins sont en horreur. S'il y avait un spectacle

tout composé de Jacobins, les royalistes n'y seraient pas traités avec plus d'indulgence; c'est au gouvernement à rendre aux uns et aux autres la justice qu'ils méritent.

Surveillance. — ..... Le peuple se plaint toujours de la cherté excessive de toutes les denrées, et surtout du pain. Il murmure contre le gouvernement. On dit dans les groupes qu'il veut donc faire mourir de faim les malheureux. Il y avait hier un groupe sur la place de Grève, où étaient une quinzaine de militaires qui se plaignaient qu'on ne les payait qu'en mandats et qu'ils ne voyaient plus de numéraire.....

Bréon.

(Arch. nat., BB [3] 84, et F [1c] III, Seine, 19.)

Journaux.

Gazette française du 7 prairial : « *Paris, 6 prairial.* Hier, il y avait encore des groupes sur les ponts, et l'on remarquait que les orateurs étaient pour la plupart mis avec la propreté qui annonce l'opulence. Leurs discours n'étaient pas démagogiques, quoique adroitement dirigés contre le gouvernement. La tactique des Jacobins, dans ce moment, est de changer la couleur du mouvement qu'ils préparent et d'échapper à la surveillance de la police en la dirigeant sur les royalistes. Cette tactique est bien ancienne, et conséquemment un peu usée; il faut espérer qu'elle ne réussira pas, malgré les soins que se donnent Louvet, ses anciens et ses nouveaux amis. »

DCLXIX

6 PRAIRIAL AN IV (25 MAI 1796).

Rapport du bureau central du 7 prairial.

Esprit public. — Les finances sont le sujet de toutes les conversations; on applaudit généralement à la mesure prise par le gouvernement pour retirer les assignats, mais les uns trouvent le délai trop long et craignent que, d'ici au 25 de ce mois, il n'y ait une stagnation telle dans le commerce qu'on ne puisse se procurer des marchandises à moins d'employer une masse d'assignats considérable, ce qui ruinerait infailliblement les citoyens qui n'ont pas le temps d'attendre l'échange et qui ne sont porteurs que d'une petite quantité d'assignats. — Vu le prix où se trouve le numéraire, on craint encore que les mandats n'éprouvent le sort des assignats, le louis s'étant vendu hier 12,200 livres et le mandat ayant perdu 92 pour 10[0]. Cependant

la confiance dans les opérations du gouvernement, dans sa fermeté, s'accroît de jour en jour, et le plaisir que l'on a éprouvé en voyant les dragons chasser impitoyablement tous les agioteurs manifeste le désir de voir détruire cet agiotage qui porte les coups les plus sensibles à la fortune publique et aux fortunes privées. — Dans quelques groupes on s'entretenait des moyens présentés pour l'échange; on y trouvait des inconvénients; par exemple, plusieurs citoyens se réunissent pour former une somme de 15,000 francs en assignats; il s'en trouve quelques-uns de faux; il faudra donc que chacun signe ses assignats pour que les sociétaires ne soient pas lésés, et que celui-là seul à qui l'assignat faux appartiendrait en supporte la perte. On leur a démontré qu'ils avaient trouvé le remède à l'inconvénient, et que mettre sa signature sur l'assignat n'était pas un long travail, et qu'il était important pour la chose publique que le gouvernement ne payât pas les assignats faux. On aurait désiré que, dans l'instruction faite par le Directoire, il eût été fait mention des faux assignats qui se pourraient présenter. — Dans les conversations particulières dans les cafés, on est bien convaincu que, dans le passage subit d'un échange de monnaie à un autre, il y aura à souffrir, que les spéculateurs cupides iront leur train ordinaire, mais du moins l'on voit un terme, et la patience est la vertu du moment; on semble s'y résigner. — Dans quelques groupes encore on fait courir le bruit d'un projet de sauver Babeuf et ses complices. On demande quand sera instruit ce procès, si on espère le sauver. On ajoute à ces questions d'autres discours; on assure entre autres qu'il y a un parti pris dans le Conseil des Cinq-Cents de déclarer qu'il n'y a point de flagrant délit, en ce qui concerne Drouet, que la conduite du Directoire à son égard sera désapprouvée, et que le Conseil est bien déterminé à ne pas se laisser entamer. On parle aussi d'une brochure intitulée : *Aux patriotes de 89 qui n'ont pas peur et qui veulent sauver la patrie.* Le but de cet écrit est de sauver Babeuf et de travailler ensuite aux moyens de consommer le projet que la surveillance du gouvernement vient de déjouer. Voilà les propos recueillis dans quelques groupes, et qui viennent échouer contre le désir général de voir justice sévère rendue à ces hommes qui ne respirent que carnage, destruction et anarchie. — Les plaintes sont également générales sur le vagabondage et l'ivresse des soldats que l'on rencontre dans les rues après la retraite; les femmes craignent surtout la brutalité de ces soldats, et les citoyens paisibles témoignent leur étonnement de ce que la discipline militaire est si peu observée.

Spectacles. — Ils ont été tranquilles et peu remplis; les hymnes

patriotiques y ont été chantés et applaudis. Au théâtre de la République, la tragédie de *Brutus* y a été représentée, et les passages qui rappellent aux sentiments d'amour pour la patrie et d'horreur pour la tyrannie y ont été saisis et couverts d'applaudissements.

Surveillance.— La consternation paraît générale, et de toutes parts on entend murmurer et se plaindre de la cherté excessive de toutes les denrées de première nécessité et de la chute presque totale des assignats. — Les marchands font courir le bruit que, sous peu, la capitale va manquer de tout, et que le discrédit du papier-monnaie sera cause que les habitants de la campagne ne voudront plus rien apporter dans les marchés. — Les groupes du Palais-Égalité sont prodigieusement grossis par des militaires qui, dit-on, ne devraient se trouver avec cette horde de brigands, ce qui n'indispose pas peu contre eux le public, qui déjà les regarde d'un très mauvais œil.....

Bourse. — La Bourse du boulevard recommence de plus belle et s'entend avec le Palais-Égalité.....

Bréon.

Arch. nat., BB [3] 84, et F [1c] III, Seine, 19.

DCLXX

7 PRAIRIAL AN IV (26 MAI 1796).

Rapport du bureau central du 8 prairial.

Esprit public. — Les rassemblements sur les ponts et places publiques étaient peu nombreux et rares. Les entretiens avaient pour objet les finances et l'échange des assignats, la dureté des marchands, la difficulté de pouvoir se procurer les objets nécessaires à la vie, à moins de prodiguer les assignats. « Et encore, ajoutait-on, tous les marchands n'en veulent pas ; ils semblent être d'accord avec l'agioteur ; ils sont agioteurs eux-mêmes ; l'argent seul et le mandat au cours les adoucissent, et nous n'avons ni mandats ni argent. » L'indignation se manifestait à l'égard des habitants des campagnes, qui se sont débarrassés à vil prix des assignats qu'ils avaient encombrés, et qui maintenant ne connaissent que l'or et l'argent frappé au coin monarchique. — Cependant, au milieu de ces plaintes et de ces murmures, il ne transpire aucune intention criminelle : *Respect aux propriétés, respect aux personnes*, ces mots se font entendre ; de bons citoyens parlent du gouvernement et de la situation actuelle d'une

manière consolante, et les accents de la raison suspendent ceux de la crainte et adoucissent les douleurs de la misère. — On parle peu de la conspiration de Babeuf, et, si l'on s'entretient de ces ennemis du bonheur public, ce n'est que pour témoigner le désir de les voir promptement mis en jugement et punis. — Mais voici des faits dont la connaissance importe beaucoup au gouvernement. Les citoyens Jourdan, agent du citoyen Turreau, et Lefèvre, général, que l'on croit être destitué, ont dit à deux surveillants attachés à la police que, le 10, on profiterait de la fête pour faire un coup, que les royalistes devaient commencer l'attaque, et, comme ils sont lâches, les anarchistes commenceront, sous prétexte de défendre le Directoire. Le rendez-vous est à dix heures du matin, rue de Tournon, vis-à-vis le Luxembourg. Ce projet fait l'entretien secret des patriotes exclusifs; il y a, dit-on, un mot d'ordre pour point de ralliement. — Il paraît qu'il existe un rassemblement dans les environs de la rue de la Ville-l'Évêque; on nous rapporte qu'il est difficile de découvrir la maison, parce que les rassemblés ont des sentinelles partout et surtout la nuit, et qu'il faudrait de la force pour ne pas rendre la surveillance nulle et illusoire. — Il en existe un autre, rue Caumartin; on ignore l'espèce d'individus qui le compose; la surveillance s'y attache. — Un colporteur, nommé Robin [1], qui demeure rue du Doyenné, et que l'on sait découcher de chez lui depuis quelques jours, disait, dans un groupe à la porte Martin, que les patriotes triompheraient, qu'ils étaient soutenus par un membre du Directoire, qu'il n'a pas nommé. Ce Robin est un colporteur adroit d'écrits incendiaires et un lecteur dans les rassemblements du journal de Babeuf. — Ces faits recueillis, qui appartiennent et ne sont pas étrangers à l'opinion publique, méritent l'attention la plus sévère du gouvernement. Il sera difficile de croire que des hommes qui conspirent dévoilent indiscrètement le plan et l'intrigue de leurs complots; mais il y a tant d'exemples mémorables des plus affreux complots découverts par les moyens les plus simples, et l'aveuglement de l'homme voué au crime est si épais, qu'il n'est plus rare (et heureusement) de les voir se dénoncer eux-mêmes aux surveillants qui les recherchent. D'ailleurs, les bruits qui se répandent sourdement, l'audace des hommes de 1793, les craintes des citoyens paisibles, le style de quelques journalistes, les hommes accusés des massacres de septembre et relancés dans la société, les doutes que l'on a voulu élever sur la conjuration dont les auteurs sont aux fers, le mépris versé par ces hommes de sang sur la Consti-

1. Voir plus haut, p. 103.

tution qui nous gouverne, les regrets sur celle de 1793, les efforts du crime et de l'anarchie pour la rétablir, sont suffisants pour ne rien dédaigner, pour s'entourer de la surveillance la plus active et de la fermeté la plus vigoureuse.

Spectacles. — En général, la tranquillité a régné dans tous les spectacles. Dans celui de la rue de Louvois, les passages suivants : *Plutôt mourir que trahir son pays; la loi doit régner par la vertu et l'humanité*, ont été saisis et applaudis à plusieurs reprises. Dans la salle des Italiens, rue Favart, ces applaudissements ont été outrés et semblaient portés jusqu'à l'ironie.

Surveillance. — La malveillance s'agite de toutes parts pour insurger le peuple. Ce matin, rue de Tournon, plusieurs ouvriers se plaignaient, à la porte d'un boulanger, de l'augmentation subite du pain ; une femme qui passait leur dit que ce n'était pas au boulanger qu'ils devaient s'en prendre, mais bien au gouvernement. On murmure beaucoup de la lenteur que l'on met à instruire le procès des conspirateurs ; on craint que cette lenteur ne soit un prétexte pour ne pas les mettre en jugement. — On se plaint généralement de la cherté excessive de toutes les denrées de première nécessité, auxquelles il est impossible au citoyen peu aisé d'atteindre.....

LIMODIN.

(Arch. nat., BB [3] 84, et F [1 c] III, Seine, 19.)

JOURNAUX.

Gazette française du 8 prairial : « Un étranger qui fût arrivé aujourd'hui à Paris se serait aperçu sans peine de la solennité religieuse du jour[1]. Toutes les boutiques étaient fermées; toutes les promenades publiques étaient plus nombreuses qu'elles n'ont encore été depuis les beaux jours, et les églises étaient également pleines. Depuis plusieurs siècles, la Fête-Dieu a toujours été, après Noël, Pâques, l'Ascension et la Pentecôte, celle que les catholiques solennisaient le plus. Si Chaumette, Hébert et leurs consorts vivaient encore, ils se persuaderaient enfin que l'opinion publique, en matière de religion, ne se maîtrise pas aussi aisément qu'ils l'ont cru ; et les étrangers nous rendront aussi la justice de croire que nous ne sommes pas encore des athées. » — *Courrier républicain* du 8 prairial : « Le fameux cordelier Paré, un des faiseurs du 31 mai, créature du fameux Danton, ex-ministre de l'intérieur, et récemment commissaire du Directoire près le département de Seine, vient d'être destitué et arrêté comme prévenu de complicité avec les conspirateurs. C'était lui qui avait présidé à l'excellente composition des municipalités de Paris, et c'était d'après ses désignations que le Directoire faisait ses choix. Pour parvenir à ce grand œuvre, il avait formé un comité de tout ce qu'il y

1. Le 26 mai 1796 (7 prairial an IV), c'était la Fête-Dieu.

avait d'amnistiés et de membres de comités révolutionnaires dans Paris; c'était parmi eux qu'on choisissait les candidats. Un commissaire d'un des douze arrondissements, homme doux et honnête, avait proposé un citoyen recommandable par sa probité et ses talents; ce lui fut un titre d'exclusion; et le commissaire, pour s'être avisé de vouloir porter des citoyens honnêtes aux fonctions publiques, fut destitué sans être entendu, d'après la dénonciation du comité de Paré. Ses bureaux étaient remplis de Jacobins. Ces messieurs, lorsqu'on se présentait pour faire des réclamations fondées, recevaient avec morgue et insolence les réclamants et leur ricanaient au nez. Il fallait être babouvier (*sic*) pour être accueilli avec courtoisie par M. Rousselin, un des chefs de bureau. Il faut espérer que le citoyen Desmonceaux[1], par qui le Directoire vient de remplacer Paré, fera, comme le ministre de la police, une lessive entière, et qu'il s'entourera d'hommes plus dignes de la confiance publique. Le citoyen Desmonceaux était substitut du procureur de la commune en 1791; on ne pouvait faire un meilleur choix. Il a une réputation établie de fermeté, de douceur, de zèle, de probité et de talents administratifs. »

DCLXXI

8 PRAIRIAL AN IV (27 MAI 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 9 PRAIRIAL.

Esprit public. — Les denrées et marchandises étant montées à un prix exorbitant en assignats et au plus bas prix en numéraire, les plaintes et les murmures s'élèvent en proportion. En observant de près tous les plaignants, on les voit convaincus de la baisse réelle du prix des marchandises de toute espèce, et la plainte repose seulement sur la rareté du numéraire à Paris, et sur la nullité de l'assignat, mis en opposition à l'or et à l'argent. L'époque du 25 prairial[2] est attendue avec impatience; on espère que le gouvernement prendra alors toutes les mesures pour arrêter la cupidité des marchands, des agioteurs et surtout des habitants des campagnes, pour que le mandat ne soit plus repoussé des départements dans Paris seul, où l'encombrement des assignats a réduit leur valeur à zéro. Quelques-uns croient qu'il sera établi un maximum raisonnable sur toutes les marchandises, lorsque les assignats seront généralement retirés; d'autres font sentir les inconvénients de cette mesure et démontrent, par des rai-

1. Il faut lire *Desmousseaux*. Voir sur ce personnage, Étienne Charavay, *Assemblée électorale de 1790*, p. 431.

2. C'est l'époque où l'échange des assignats devait être terminé. Voir plus haut, p. 201 et 202.

sonnements bien intentionnés, mais pas suivis, que l'ancien maximum, qui a produit une abondance passagère, a amené et été seul la cause de notre situation actuelle, et que, sans la paix et la confiance, on ne peut s'attendre à voir l'ancien train des affaires en finances et commerce. Plusieurs sont persuadés que les dépenses que la guerre exige forcent le gouvernement à acheter de l'or, qu'il émet beaucoup de papier, que l'or s'engloutit dans les mains de l'approvisionneur, et que cette classe d'hommes est la ruine de l'État par le défaut de surveillance et de sévérité à leur égard. Cependant l'espérance, au travers de toutes ces conversations, n'est pas diminuée; la patience reste, et, si l'anarchiste conserve l'espoir de soulever le peuple de Paris, son espérance sera trompée. — Les complots se concertent entre eux; des surveillants se sont introduits dans le café de la Madeleine, faubourg Honoré; les amis de la Constitution de 93 s'y rassemblent toujours; mais, à peine voient-ils une figure, ils s'évadent, et le café reste désert. Un particulier s'y est présenté, a demandé s'il y avait quelqu'un en haut; la maîtresse du café lui a donné un coup d'œil en lui disant : « Non, il n'y a pas de chambre. » Les surveillants présument que cette maison est toujours un point de ralliement, et qu'il n'est pas certain qu'il ne s'y tienne pas un comité ou coterie de Jacobins. — Le programme de la fête qui se prépare [1] est lu avec plaisir, et la masse des citoyens n'est pas insensible au récit des victoires de l'armée d'Italie. La cessation de l'armistice, la reprise des hostilités fait espérer de nouveaux succès sur les bords du Rhin, et les idées de paix se confirment de plus en plus. Quelques mauvaises têtes, en lisant ce programme, disent que l'argent et l'abondance vaudraient mieux; on ne les écoute pas, et ces censeurs, dont la religion politique est connue, se hâtent de cesser leurs réflexions. — Les patrouilles ne cessent depuis deux jours de dissiper les rassemblements du Perron, et le public, témoin satisfait de cette police, en désire la continuation, l'exactitude et la sévérité. Quelques citoyens, s'entretenant sur l'agiotage que l'on pourchassait, disaient que les députés, recevant des mandats au cours, étaient les premiers à les faire vendre et à les convertir en numéraire, que leur traitement était exorbitant en numéraire, et qu'il n'était pas étonnant que la plupart fussent soumissionnaires des plus beaux domaines nationaux; que, si le gouvernement voulait donner du crédit aux mandats, il ne fallait pas plus les prodiguer que l'or; ils remontaient alors à l'origine du discrédit des assignats et la trouvaient dans l'augmentation du salaire des députés.

1. La fête de la Reconnaissance et de la Victoire, qui devait avoir lieu le 10 prairial.

Spectacles. — Ils ont été calmes et tranquilles. On a représenté *Macbeth* au théâtre de la République; les passages suivants : *Qu'il règne par la loi, que la justice soit son guide, point de grâce aux assassins, aux méchants, à l'homicide*[1], ont été couverts d'applaudissements répétés, malgré l'opposition d'un certain nombre de spectateurs. Les hymnes patriotiques ont reçu quelques applaudissements dans quelques spectacles.

Surveillance. — Les imprimeurs travaillant à l'imprimerie des lois ont été arrêtés ce matin en exécution d'ordres du Directoire; ils sont prévenus d'avoir voulu exciter un mouvement parmi les ouvriers de cette imprimerie.

Commerce. — Le pain se vend sur la place du Palais-Égalité jusqu'à 80 livres la livre[2].....

BRÉON.

(Arch. nat., BB ^{3} 84, et F ^{1c} III, Seine, 19.)

JOURNAUX.

Rédacteur du 6 prairial : « L'ouverture publique du Salon d'exposition, où l'on a réuni des tableaux choisis dans les trois écoles, se fera le 8 du présent mois de prairial et continuera les deux jours suivants. Elle aura lieu, comme ci-devant, les 8, 9 et 10me jours de chaque décade, dont les sept premiers jours demeurent consacrés à l'étude. Plusieurs tableaux précieux, qui n'ont point été vus en France, feront partie de cette exposition. Elle n'existera que

1. L'auteur du rapport cite de mémoire, assez inexactement. Voici les passages du *Macbeth* de Ducis auxquels il fait sans doute allusion. Acte IV, scène 4, Macbeth dit à Frédégonde :

..... Eh quoi ! n'as-tu pas lu
Écrit en traits de sang : Point de grâce au perfide,
Jamais pour l'assassin, jamais pour l'homicide !

Et Loclin dit à Macbeth :

Jure donc.....
Que tu n'es rien ici qu'un premier citoyen
Qui peut tout par la loi, qui sans la loi n'est rien.

Acte IV, scène 7, Sévar dit à Macbeth, en parlant du fils de Duncan :

..... C'est maintenant à toi
A lui montrer, Macbeth, le livre de la loi.

2. Le 8 prairial an IV, le Bureau central écrivit au ministre de la police générale de la République : « Citoyen ministre, conformément à votre lettre du 28 germinal dernier (voir plus haut, p. 127), nous avons écrit plusieurs fois aux douze municipalités pour les engager à nous faire parvenir l'état des édifices tant publics que particuliers, destinés à l'exercice des cultes, ainsi que le nom des ministres. Nous vous transmettons copie de ces états, dont le dernier ne nous est parvenu qu'avant-hier. Salut et respect. Les commissaires du Bureau central : LIMODIN. » (Arch. nat., F ^{7} 7131.) — Nous n'avons pas ces états.

pendant la durée des travaux qui se font à la galerie du Muséum. Un livret se vendra à la porte du Salon au profit de l'indigence. Afin que cet acte libre de bienfaisance ne soit pas illusoire, le public est prié de ne se pourvoir du livret que dans l'intérieur du Muséum. »

DCLXXII

9 PRAIRIAL AN IV (28 MAI 1796).

Rapport du bureau central du 10 prairial.

Esprit public. — L'opinion publique est toujours la même sous le rapport des subsistances et de leur prix excessif. La nullité des assignats fait désirer le terme de leur circulation. Il est attendu avec la plus vive impatience, et la sévérité du gouvernement à faire respecter le mandat fera disparaître ces plaintes et ces murmures, qui n'ont d'autres sources que l'infraction impunie des lois contre les dépréciateurs de la monnaie républicaine. — Si l'on s'entretient sur les finances, ce n'est que pour développer un projet tendant au bien général. On propose en principe la nécessité d'un impôt qui, reposant sur tous, frappe essentiellement sur les riches propriétaires, et il en existe beaucoup qui ne payent pas à l'État en proportion de leur fortune. On démontre comme une vérité, que, depuis quatre années, les impositions et contributions ont été réduites à zéro, par la nullité du papier avec lequel elles ont été payées jusqu'à ce jour ; ce qui a forcé le gouvernement à en émettre malgré lui et entraîné par la rapidité des circonstances une masse tellement considérable qu'elle a dû s'écrouler au détriment de tous. — Si dans les cafés, dans les spectacles, dans les promenades publiques, dans les conversations, on regarde la fête de la Victoire comme une des plus propres à rattacher les esprits à la gloire de la nation, à donner au caractère français toute l'énergie qui lui est si naturelle, quand il s'agit de sa bravoure et de ses exploits, à manifester toute sa reconnaissance envers les soldats de la patrie, sentiment qui appartient si exclusivement à la nation française, à inspirer le respect aux nations ennemies, on entend aussi des hommes tourmentés par la faim, dévorés par la misère, d'autres livrés au démon de l'envie, à celui de la rage, employer la fureur, le sarcasme, l'ironie, et se laisser emporter au sentiment d'indignation contre cette fête si propre à électriser toutes les âmes. — Les plaintes se font toujours entendre contre le vagabondage et l'indécence de

quelques militaires qui sont rencontrés avec des femmes prostituées et ivres aux heures indues. On se plaint aussi des dépenses excessives en tout genre qu'ils font chez tous les marchands. Rien, dit-on, de plus leste qu'un militaire à acheter tout ce dont il a besoin, et même ce dont il n'a que faire. D'où leur vient tant d'aisance..., l'agiotage ne leur étant pas étranger? — Le bruit se répand que les Français se sont emparés du port de Livourne et de toutes les richesses que les Anglais y ont déposées. On ajoute qu'il ne serait pas étonnant que, sous peu, on reçût la nouvelle d'une paix signée avec l'Empereur. Ces nouvelles répandent la joie et l'espérance.

Spectacles. — Le théâtre du Vaudeville avait attiré une nombreuse compagnie par la représentation d'une nouvelle pièce, intitulée *La Taverne*, parodie des cavernes de voleurs qui ont été jouées sur quelques théâtres. Ces pièces de *cavernes* sont d'un très mauvais goût, et la parodie les a accablées de sarcasmes pleins de sel et d'esprit. Un couplet fort ingénieux, qui fait allusion au Palais-Égalité transformé en caverne de voleurs ou d'agioteurs, a été chanté à plusieurs reprises et fort applaudi. Les jeunes gens étaient en nombre à ce spectacle et rendaient compte de quelques Jacobins qui avaient été fort mal reçus par les troupes qu'ils voulaient débaucher. La fête de la Victoire était le sujet de leur entretien. Ils se proposaient d'y assister et d'être les surveillants des disciples de Babeuf, dont ils paraissent avoir connaissance des intentions anarchiques. Leur esprit, quoique très exalté, n'a pas paru mauvais. Point de trouble, point de scènes scandaleuses. Hymne chanté et faiblement applaudi...

BRÉON.

Arch. nat., BB[3] 84, et F[1c] III, Seine, 19.)

DCLXXIII

10 PRAIRIAL AN IV (29 MAI 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 11 PRAIRIAL.

Esprit public. — Paris a présenté hier le tableau de la plus parfaite tranquillité. Le soir on faisait l'éloge de la fête dans les cafés. Quelques citoyens de service se plaignaient de n'avoir été commandés que pour former le cordon; mais, aux observations qui leur étaient faites que, ne sachant pas manœuvrer comme la troupe de ligne, on ne pouvait pour l'ordre leur assigner d'autres postes, leurs plaintes

ont cessé. On a remarqué la propreté et l'aisance des vêtements des spectateurs, ce qui ne contribue pas peu à l'ornement d'une fête publique; les rapprochements de cette fête à celles qui se célébraient, il y a dix-huit mois, où la malpropreté et la grossièreté assistaient, n'ont pas été oubliés. Le temps, qui s'est éclairci et qui en a relevé l'éclat, a augmenté la joie, non pas de tous les individus, car beaucoup désiraient la pluie et l'orage, tant ils sont ennemis de la prospérité publique. — Dans quelques groupes cependant, on s'entretenait de la misère, de ses effets; on ne voyait que le renchérissement progressif de toutes les denrées, la difficulté d'exister avec des assignats sans valeur et qui ne peuvent procurer la subsistance des familles nombreuses, dont les chefs sont obligés de vendre leurs effets; on déclamait avec aigreur contre les dépenses que la fête a pu occasionner, et les ennemis du repos public savent mettre à profit tous les extrêmes. *On s'occupe des fêtes, et le peuple est malheureux :* c'est le cri de la rage et de la haine, et il se mêle aux accents d'une douleur qui sait ne pouvoir agir sans l'augmenter et l'aigrir, et que des hommes trop connus par leurs principes cherchent à faire fermenter, en ne présentant jamais le terme du mieux que le retirement total des assignats, et très prochain, doit procurer. Dans ce moment, les assignats sont refusés, principalement ceux qui sont au-dessus de 100 livres, et ces derniers, dit un de nos rapports, sont comptés pour 1 sol en numéraire. Le discrédit des mandats augmente en proportion. Telle est l'opiniâtreté des agioteurs qu'hier à midi ils se rassemblaient au Jardin-Égalité pour vendre et acheter; la cupidité et le brigandage, voilà leur fête publique. — On a annoncé au café de Foy que l'armée d'Italie avait pris possession de Livourne; on s'en réjouissait; mais à peine a-t-on su que Saint-Huruge était la source de cette nouvelle qu'elle a perdu tout son crédit. — On compte toujours sur la paix générale; on attend avec patience le 1er messidor pour la disparition des assignats; on espère que cette époque sera celle de la fermeté du gouvernement pour empêcher l'agiotage de s'exercer sur les mandats. D'un autre côté, on emploie les injures contre le gouvernement, on se permet des sarcasmes et des plaisanteries contre la fête, et l'on compare perfidement sa magnificence à la situation actuelle du peuple. Tel est le résultat de l'esprit public d'hier.

Spectacles. — Ils ont commencé plus tard que de coutume; ils ont été tranquilles. Au théâtre de la rue Louvois, où l'on représentait la fête de la Cinquantaine, le vieillard dit « que son intention était de donner une plus grande fête, mais qu'il vient d'apprendre que ses

voisins sont dans l'indigence et qu'il préfère leur distribuer le prix de la fête ».

Surveillance. — Le peuple murmure continuellement, mais particulièrement la classe indigente, qui ne cesse de se plaindre du discrédit des assignats et des mandats, qui ne valent actuellement, dit-on, que 3 livres par mandat de 100 francs. — Dans les marchés, la plupart des marchands de comestibles prétendent ne plus vendre qu'en argent, ne considèrent parmi eux l'assignat de 100 que pour 2 sols, c'est-à-dire qu'ils n'y mettent aucune valeur. — Tous les vrais républicains s'accordent à dire que, si le gouvernement ne déploie pas un caractère énergique pour forcer les habitants de la campagne à prendre les promesses de mandats, la chose publique est perdue....

Bréon.

(Arch. nat., BB[3] 84, et F[1c] III, Seine, 19.)

Journaux.

Gazette française du 12 prairial et *Courrier républicain* du 13 prairial : « La fête de la Victoire s'est passée avec autant d'ordre que de décence. Les spectateurs étaient nombreux, et les Jacobins fort rares. On a remarqué le luxe de l'ambassadeur d'Espagne, la bonne mine de quelques femmes qui jouissaient des places d'honneur, et la beauté des chevaux que montaient la plupart des officiers. Après la cérémonie, les danses ont commencé, et ont duré jusqu'à la nuit. Il n'y a eu aucun des accidents qui suivent ordinairement les grands rassemblements, parce que la police et les distributions de la fête étaient faits avec beaucoup de soins. » — Cf. l'*Éclair* du 11 prairial.

DCLXXIV

11 PRAIRIAL AN IV (30 MAI 1796).

Rapport du bureau central du 12 prairial.

Esprit public. — La cupidité des marchands, l'égoïsme du cultivateur, la voracité des agioteurs, voilà le texte de toutes les conversations. Le 25 de prairial, époque du retirement de tous les assignats jusqu'à ceux de 100 francs exclusivement, la totalité retirée sans doute dans le cours du mois prochain, voilà l'espoir qui ralentit l'explosion que tant de plaintes et de murmures semblaient faire craindre. — L'abattement et le désespoir se manifestent, la dépréciation du mandat fait craindre pour cette monnaie le sort de l'assi-

gnat, à moins que le gouvernement ne déploie toute la rigueur des lois pour sévir contre le brigandage qui s'exerce depuis si longtemps et impunément. — On nous rapporte que, malgré l'apparence du cours du mandat, qui est resté à 17 fr. 15 s., des hommes en ont changé contre de l'or à 95 pour 100 de perte. A ce sujet, on dit que le gouvernement aura d'autant plus de peine à détruire le mal de l'agiotage dans sa source, que les députés, qui sont payés en mandats, vont de suite les agioter et les vendre pour du numéraire. Ce bruit, faux ou fondé, suffit déjà pour porter le coup le plus funeste à la valeur des mandats. — Tel en est déjà l'effet, que l'on craint qu'il ne soit donné à la fabrication des mandats une extension plus considérable que celle ordonnée par les lois. On rapporte à cet égard ce qui a eu lieu pour les assignats. Cette méfiance est injurieuse pour le gouvernement, mais voilà l'esprit recueilli dans les groupes des agioteurs de toute espèce, et qui se communique facilement à la classe souffrante et malheureuse. — Malgré les efforts de la police, malgré les patrouilles qui pourchassent l'agiotage, le Perron est effectivement dégagé de tous les fripons qui l'embarrassaient, mais ils n'en continuent pas moins leurs spéculations en se retirant dans les cabarets des rues adjacentes, et leurs courtiers, ou l'homme pressé par le besoin de changer, connaissent leur retraite, vont les y trouver. Des marchands de Versailles viennent acheter des mandats dans ces endroits, parce que, disent-ils, passé Sèvres, on ne trouverait pas un verre d'eau pour des assignats[1]. — L'impossibilité d'attendre le terme indiqué leur fait donner à trois et quatre cents capitaux des assignats que le gouvernement va rembourser à trente, et l'agioteur profite toujours seul des mesures du gouvernement; aussi dit-on que cette classe aurait dû être chargée de la levée de l'emprunt forcé, et que l'État y aurait mieux trouvé son compte. — Si nous en croyons un de nos rapports, les patriotes de 1789 ne perdent pas tout espoir; ils comptaient sur la fête, et cependant ils n'ont rien osé. On entend parler d'un rassemblement à Clichy, composé, dit-on, de députés; il paraît très certain, ajoute ce rapport, que l'on guette les membres du Directoire depuis la fête; on se plaint de ce qu'ils ne sortent jamais; on assure que, depuis la fête, deux des membres n'ont pas reparu. Si

1. Nous n'avons pas cru devoir relever les nombreuses erreurs de transcription que nous avons rencontrées dans l'édition que M. Schmidt a donnée de ces rapports dans ses *Tableaux de la Révolution* (voir plus haut notre introduction, en tête du tome I[er]). Voici cependant, à titre d'exemple, comment il a transcrit et défiguré la phrase qu'on vient de lire : « Des marchands de volailles viennent des mandats dans ces endroits, parce que, disent-ils, à Passy, on ne trouve acheter pas un verre d'eau pour des assignats. »

ces bruits sont vrais, il n'est pas difficile d'en connaître la source. Ce qui paraît plus certain, c'est que le nommé Baudrais, qui tient les Bains-Chinois, est bien fâché de ne plus voir personne; il disait qu'il y avait plus de huit jours qu'il n'avait pas vu un patriote chez lui. — Dans les cafés, on ne s'occupe que de finances, et l'on ne perd pas de vue l'époque du 1er messidor, qui pourra apporter un soulagement à la situation présente. L'opinion se prononce toujours fortement en faveur de l'impôt indirect.

Spectacles. — Calmes et tranquilles. Les hymnes patriotiques y ont été chantés et applaudis. Quelques querelles particulières et de très peu d'importance.

Surveillance. — Les plus grands murmures se font entendre sur la cherté excessive de toutes les denrées; les ouvriers paraissent perdre patience, et se demander les uns aux autres: « Qu'allons-nous devenir? » — On paraît satisfait en général de la chasse que l'on donne aux agioteurs du Palais-Égalité. — Des individus, qui entendaient annoncer les détails de la fête qui a eu lieu décadi dernier au Champ-de-Mars, disaient que l'on ferait mieux de leur donner du pain, et que le Directoire exécutif devrait plutôt s'occuper de l'exécution de la loi sur les mandats et sur les marchands d'argent.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB3 84, et F 1c III, Seine, 19.)

JOURNAUX.

Courrier républicain du 12 prairial: « *Du 11 prairial.* Le *Journal du Matin* dit qu'on vend depuis quelque temps une incroyable quantité de Petits Paroissiens, d'Heures latines, et d'Imitations de Jésus. Il ajoute que c'est un fort bon article de librairie. »

DCLXXV

12 PRAIRIAL AN IV (31 MAI 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 13 PRAIRIAL.

Esprit public. — Les rassemblements sont rares et peu nombreux; la tranquillité règne et ne parait pas devoir être troublée, malgré les plaintes et les murmures qui continuent sur la situation présente. — Des militaires se plaignaient, sur le pont de la Révolution: ils avaient

un morceau de pain fort noir, ils murmuraient contre leurs supérieurs et le gouvernement, ils respiraient la menace et annonçaient un changement prochain. Un attroupement se formait autour d'eux, applaudissant à leurs déclamations; une patrouille, survenue, a dissipé et les militaires et les citoyens. — Les marchands de comestibles refusent toute espèce de papier; cette conduite excite les propos et les murmures de la multitude. Il résulte de ces faits que les individus qui passeraient tranquillement prêtent l'oreille aux murmures qui se font entendre, et la classe peu éclairée se joint aux gens perfides qui savent profiter de tout pour atténuer la confiance et inspirer le mépris pour les autorités constituées. — Les inquiétudes sur l'émission des mandats, sur leur valeur, sur leur circulation se prolongent. La confiance dans les mesures que le gouvernement prendra, sans doute, pour assurer le nouveau papier est entière, mais les propos des marchands, leur conduite, leurs refus continuels de ce papier, leur préférence pour le numéraire, ébranlent la confiance du consommateur, et le jettent dans un état d'incertitude qui aggrave son infortune. — Il semble qu'un génie malfaisant se plaise à détruire les sensations agréables qu'ont produites les victoires de l'armée d'Italie. — Les bruits se répandent que le Corps législatif doit quitter la commune de Paris, que l'armée du Rhin a essuyé un échec, qu'aucun citoyen ne voudra faire partie de la nouvelle garde nationale qui doit s'organiser d'après l'arrêté du Directoire exécutif. — Dans les cafés, l'on s'occupe toujours de plans de finances, de moyens de détruire l'agiotage, de la nécessité de faire disparaître de la circulation jusqu'au dernier assignat, de n'avoir que les mandats pour faire le service public, et d'exécuter sévèrement les lois contre tous les refusants et dépréciateurs de cette monnaie. On ne perd pas de vue les impositions indirectes qui se perçoivent, sans que le consommateur s'en aperçoive, et qui peuvent faire une branche essentielle du revenu pour l'État, en dégageant cette partie de toutes les entraves de l'ancien régime. On regarde enfin le terme de ce mois comme celui qui doit adoucir le sort de tous. Les espérances sont toujours les mêmes pour la paix, et l'on ne pense pas qu'une nouvelle campagne puisse avoir lieu.

Spectacles. — Les spectacles ont été tranquilles, et les hymnes patriotiques ont été entendus avec calme. — Les petits spectacles ont besoin d'une surveillance bien suivie, à raison du nombre de jeunes gens et de filles publiques qui s'y trouvent.....

Surveillance. — Il y avait hier au soir un rassemblement à la porte Denis; on y parlait beaucoup de la cherté de toutes les denrées, et

l'on disait qu'il fallait faire finir cela, puisque le gouvernement ne voulait pas s'en occuper.....

LIMODIN.

(Arch. nat., BB [3] 84, et F [1] c III, Seine, 19.)

JOURNAUX.

Gazette française du 16 prairial : « *Paris, le 14 prairial.* L'*Ami des Lois*, dont les rédacteurs détestent le règne de Robespierre et ceux qui ont dévasté la France, contenait avant-hier une lettre de Collot d'Herbois, datée de Cayenne. Cette lettre ne parle que d'humanité, de sensibilité, de vertu ; il semble, en vérité, que ces monstres aient résolu de faire haïr les sentiments généreux, comme ils ont, pendant longtemps, déshonoré le titre de républicain [1]. »

DCLXXVI

13 PRAIRIAL AN IV (1er JUIN 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 14 PRAIRIAL.

Esprit public. — C'est toujours le même esprit, le même langage, la même humeur sur la cherté des subsistances, sur le discrédit des assignats ; c'est toujours la même impatience de voir le terme de la circulation des assignats et le crédit des mandats. L'esprit public présente à cet égard le tableau de la crainte et de l'espérance, des murmures, des inquiétudes et de la confiance. — L'esprit du militaire est généralement bon ; on ne peut dissimuler que les troupes ne renferment aussi de très mauvais sujets et partisans du désordre et du pillage. — Un rapport secret nous instruit que, trois militaires se promenant dans le jardin des Tuileries, l'un dit aux deux autres que, s'il croyait pouvoir leur confier quelque chose, il leur ferait part d'un secret ; que, sur les assurances que ces deux hommes donnèrent à leur camarade de ne rien dire, il leur dit que le Directoire n'avait pas vingt-deux nuits dans le ventre, leur remit un papier contenant des détails, en ajoutant : « Heureusement ils ne savent pas nos moyens. » — Les hommes qui ne respirent que trouble et anarchie, et qui

1. Dans l'exemplaire de l'*Ami des Lois* que possède la Bibliothèque nationale (et nous n'en connaissons pas d'autre exemplaire), il y a une lacune, du 30 floréal an IV au 25 messidor an IV ; nous n'avons donc pas pu retrouver cette lettre de Collot d'Herbois.

frémissent à l'aspect des mesures prises pour les comprimer, usent de la ressource des pamphlets et emploient tout leur génie à verser le ridicule sur le Corps législatif et le gouvernement. — On a trouvé au cabinet littéraire établi au Palais-Égalité, dans une gazette, un pamphlet détaché dont le titre est : *Prospectus en 750 volumes in-folio, papier fin, propre à faire des mandats ou assignats.* Cet ouvrage est supposé commencé en 1790; on y passe en revue les quatre Assemblées nationales; on y représente les membres venus avec la besace sur l'épaule, et tout à coup devenus riches et soumissionnaires des biens des émigrés et nationaux; ceux qui ont été envoyés en mission, qui ont été membres des comités, sont dépeints commes gens dévoués aux filles et femmes d'émigrés, aux roués qui sont encore à Paris et aux filles et femmes publiques. L'auteur finit par demander, au nom du peuple, un compte des dépenses et recettes depuis 1790. Que chaque député qui possédera plus du quart en sus de ses revenus, fruit de ses économies présumées, fasse amende honorable, avec un bonnet vert, qu'il soit renvoyé à pied dans son département, traduit devant un jury, le fruit de ses dilapidations versé dans une caisse au profit des rentiers, et déclaré incapable d'occuper une place comme fonctionnaire public. L'auteur de cette gentillesse est inconnu. — On reconnaît dans les groupes l'esprit de ce pamphlet, qui sert de texte à toutes les conversations qui s'y tiennent. — Cependant les vrais amis de la patrie fixent leurs regards sur les succès de l'armée d'Italie, sur les efforts du Directoire pour rendre l'intérieur aussi respectable et formidable aux ennemis que les armées de l'extérieur. On ne désespère pas du courage et de l'esprit de l'armée du Rhin, malgré les nouvelles perfidement répandues d'échecs éprouvés. — Dans quelques cafés et rassemblements paisibles, dans les promenades, on témoigne de l'inquiétude sur ce qui doit se passer présentement sur les bords du Rhin, mais ce mélange de crainte et d'espoir présente des citoyens qui ne sont occupés que de la prospérité publique et de l'aveuglement de nos ennemis. — Babeuf et ses complices sont traités avec le plus profond mépris; l'agiotage excite les plaintes, et l'on n'entend plus les apologistes des conspirateurs et des gens du Perron; la méfiance contre ces sortes de gens est toujours éveillée; la contenance du gouvernement rassure.....

Surveillance. — On a remarqué hier que les agioteurs, malgré les sentinelles qui étaient posées au Perron, continuaient leur infâme commerce; ils se retirent dans les passages qui donnent sur le Palais-Égalité, ainsi que dans le petit café qui est rue des Petits-Champs,

en face de la Trésorerie, lequel a déjà été fermé pendant quinze jours. — Les ouvriers et surtout les indigents se plaignent toujours du discrédit du papier, de la cherté du pain, et de l'impossibilité de changer même un billet de 125 livres chez les marchands, à moins que d'acheter pour la totalité.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB[3] 84, et F[1c] III, Seine, 19.)

DCLXXVII

14 PRAIRIAL AN IV (2 JUIN 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 15 PRAIRIAL.

Esprit public. — La décadence des assignats, la cherté des denrées affectent sensiblement les esprits. Chacun remarque qu'il n'y a presque pas de bois dans les chantiers, que la voie s'y vend au cours de l'or, que le gouvernement ne s'occupe pas de faire approvisionner les chantiers, et la crainte de manquer de bois cet hiver aggrave toutes celles que l'on éprouve dans ce moment-ci. — Deux questions agitent les citoyens de cette commune : les mandats auront-ils cours? acquerront-ils de la valeur, ou ne seront-ils pas reçus? Ils auront cours, ils acquerront de la valeur, si le gouvernement prend des mesures sages et sévères, s'il fait exécuter la loi qui punit les dépréciateurs, s'il ne souffre pas qu'ils soient prodigués aux fonctionnaires publics, comme la nécessité l'a forcé de le faire des assignats, s'il contraint, ou plutôt si, par des proclamations paternelles, il peut parvenir à détruire l'égoïsme affreux des habitants des campagnes et les attacher à ce signe qu'ils méprisent et auquel ils préfèrent l'or et l'argent. — A ces moyens on oppose la cupidité des marchands de Paris, des banquiers, des négociants, des agioteurs, et qui influe si despotiquement sur le sort des finances; on oppose l'esprit des départements, où presque toutes les transactions sont stipulées en numéraire; on s'étend sur le gaspillage des domaines nationaux vendus à vil prix ; on craint et l'on espère tout à la fois que les acquisitions qui en ont été faites ne soient revisées ou passées au creuset de l'enchère. Telles sont les opinions recueillies dans les conversations et dans les cafés. — A l'égard des nouvelles de l'extérieur, on s'occupe de notre situation sur les bords du Rhin. En vain, l'on fait courir les bruits de combats et d'échecs essuyés ; ces bruits ne prennent aucune solidité; on attribue ces bruits aux vendeurs d'argent, et la confiance dans

l'armée du Nord et le général qui la commande ne diminue pas. — La conduite de quelques militaires excite l'indignation et appelle toute la vigilance du gouvernement ; hier, sous les arcades du Palais-Égalité, deux officiers, apercevant les cavaliers de l'ancienne Légion de police, dont il y a un piquet dans cet endroit, dirent : « Voilà des coquins à qui on se fie trop ; ils sont tous Jacobins. » Ce propos fut tenu assez haut pour que deux ou trois cavaliers l'entendissent, et, montrant le poing avec un air de menace, ils répliquèrent : « Oui, nous sommes Jacobins, et nous vous tordrons le cou. » Les officiers, continuant leur chemin, ne les entendirent pas. — Des dragons furent entendus chez un marchand de fil, rue Honoré, près le bâtiment des Feuillants, se permettre des propos et des sarcasmes amers et indécents contre le gouvernement. Ce qui y donna lieu fut l'enveloppe des marchandises roulées dans des papiers imprimés, les uns portant le caractère d'ouvrages républicains, et les autres d'anciens édits et actes de la royauté ; ces derniers avaient l'approbation des dragons ; de là les sarcasmes et les mauvaises plaisanteries. Les plaintes du public se manifestent contre cette insubordination et ce relâchement dans la discipline, et le caractère même du soldat qui est dans la ville. — Les cabarets des environs du Jardin-Égalité et du Perron sont devenus le refuge de tous les agioteurs, et c'est là qu'ils continuent leurs manœuvres ; la surveillauce les y suivra.....

Surveillance. — On fait circuler le bruit que, si les mandats ne prennent pas, le projet des députés est de partir de Paris et d'abandonner leur poste à la merci des intrigants.

Bourse. — Les inspecteurs ne transmettent aucuns détails sur ce qui se passe aux environs du Palais-Égalité. Ils se bornent à dire qu'on y voit toujours beaucoup de monde, et que les pièces d'or ont été faites à 14,200, 14,400 et 15,000 livres.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB[3] 81, et F[1c] III, Seine, 19.)

DCLXXVIII

15 PRAIRIAL AN IV (3 JUIN 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 16 PRAIRIAL.

Esprit public. — Le désespoir et le chagrin sont à leur comble ; il n'est qu'un seul cri : la misère ! L'agiotage a rompu toutes les barrières ; les plus petits détaillants ne connaissent plus que le cours ; et

le mandat et l'assignat sont hautement refusés, car le prix et la quantité qu'ils en exigent équivalent à un refus à l'égard de beaucoup de citoyens qui n'en possédent que très peu, et qui prolongent leurs ressources par la vente journalière de leurs effets. Le marchand, le revendeur, les femmes qui vendent dans les marchés sourient même avec insolence à la misère du pauvre consommateur. L'agioteur a redoublé d'audace et d'effronterie. La tranquillité publique se soutient encore, mais elle paraît être à son terme. — Le bruit est général que, d'ici à deux jours, le mandat ne sera pas à plus de 40 sols; ce bruit, qui ne paraît que trop devoir se réaliser, abat et consterne; et il est temps que le gouvernement déploie toute sa sévérité pour arrêter ce débordement, qui peut causer les plus affreux ravages. Est-ce la méchanceté, est-ce le fruit d'observations justes, qui fait dire que le gouvernement est le soutien de l'agiotage? On parle d'un nommé Treil, demeurant aux colonnades de la place de la Révolution, qui est chargé de mettre sur la place des promesses de mandats pour avoir du numéraire, que cet homme a des agents qui le secondent, et qu'il s'est vanté d'échapper à toutes les mesures de surveillance, parce qu'il travaillait pour le compte du gouvernement. Quel que soit le fondement de ces bruits, ils contribuent à ôter toute confiance et augmenter le malaise général. — Tout semble se réunir pour appeler le désespoir; il ne reste plus de trace de la joie qu'inspirait la contenance de l'armée d'Italie; on représente les départements du Midi livrés au désordre; si l'on cherche à se faire illusion sur les brillants succès de l'armée d'Italie, des hommes sans famille, sans patrie, viennent tourmenter l'imagination par des récits faux et extravagants d'échecs et de combats perdus; leur impudence va jusqu'à annoncer que les départements du Calvados et avoisinants ont abjuré la République, et que le ci-devant comte d'Artois est reconnu par eux comme le vrai prétendant à la royauté. Ces nouvelles venimeuses sont conspuées, il est vrai; elles ne prennent pas de consistance; mais que l'on calcule la situation actuelle, le système des finances, l'excès de l'agiotage, la conjuration qui vient d'être révélée, les efforts pour en ramener les débris, les propos insubordonnés, la conduite relâchée de quelques militaires; et il sera facile de juger que ce n'est pas sans beaucoup de perfidie que l'on jette dans les groupes politiques les nouvelles les plus affligeantes. — Dans les cafés, dans les promenades, dans les groupes, dans les spectacles, il n'est qu'un désir, c'est de voir le gouvernement se prononcer avec vigueur et déjouer toutes les trames criminelles; celle de l'agiotage n'est pas la dernière à suivre de très près.

Spectacles. — ... Les chants patriotiques peu applaudis.

Surveillance. — On tient dans le public les propos les plus insidieux contre le gouvernement, qui ne cherche, dit-on, qu'à faire périr de faim la classe indigente, tandis que les députés insultent à la misère publique par des dépenses exorbitantes qu'ils font journellement chez les restaurateurs; enfin, l'esprit d'insurrection est si fort soufflé par les malveillants parmi la classe des ouvriers qu'il y a à craindre un soulèvement de leur part. — Le surhaussement de toutes les denrées occasionne en ce moment des plaintes générales.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB[3] 84, et F[1 c] III, Seine, 19.)

DCLXXIX

16 PRAIRIAL AN IV (4 JUIN 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 17 PRAIRIAL.

Esprit public. — Tous nos rapports ne nous entretiennent que de plaintes, de gémissements; l'époque du 25[1] n'est plus pour la masse des citoyens celle d'un soulagement attendu depuis si longtemps. L'espoir a disparu; il n'en reste que tristesse et misère. Cependant, malgré cet état déplorable, malgré les progrès ruineux de l'agiotage et le discrédit effrayant des promesses de mandats, il ne paraît aucun signe de révolte, d'insurrection, d'idée de pillage. Le marchand et l'agioteur sont livrés au mépris public, mais aucun mouvement ne se manifeste pour se livrer à des excès à leur égard. C'est au gouvernement seul que l'on s'en prend, que les idées s'attachent, et c'est à sa lenteur à punir, à faire sévèrement exécuter les lois que tous les reproches s'adressent. Voilà le résultat exact des conversations et de l'esprit de la masse des citoyens de cette commune. — Des rapports secrets nous donnent une idée [des] plus désavantageuses de l'esprit de quelques militaires. Des dragons avaient attaché leurs chevaux à de jeunes arbres plantés dans la cour d'une maison, rue Caumartin, où ils allaient rendre visite à un Jacobin qui y demeure; la propriétaire, indignée de voir ses arbres gâtés et broutés par les chevaux, pria les dragons de les attacher ailleurs. Leur refus est accompagné de cette réponse : « Aristocrates, prenez votre belle, vous en avez encore pour quelques jours; mais le 25 arrive, et le 25 nous vous

1. Voir plus haut, p. 201 et 202.

donnerons le tour d'une belle manière. Vous n'aurez point le caquet affilé ce jour-là. » Cette apostrophe était d'un style de dragons; notre correspondant secret ajoute: « Ce fait s'accorde avec les bruits qui se répandent que les conjurés étaient divisés en deux opinions : les uns qui voudraient tenter un coup de main à l'instant même, parce qu'une partie de leurs brigands du Midi, à présent mal payés, s'ennuient, quittent Paris et vont tenter à Toulon ce qu'ils appellent leur Vendée républicaine; les autres veulent attendre l'effet du retrait des assignats et du discrédit des mandats, le dérangement des prix, l'absence de la monnaie, la difficulté des petits approvisionnements et jugent que ces événements doivent avoir lieu le 25, même époque que celle indiquée par les dragons, le 25 où l'échange des assignats à trente pour un sera terminé et où ceux qui en auraient encore ne pourront plus les échanger qu'à cent pour un, le 25 où il y aura naturellement queue aux bureaux d'échange et où il sera facile de faire augmenter les queues par une foule qui n'aurait même pas d'assignats à échanger. » — A l'égard des bureaux d'échange qui ont été ouverts hier, tout s'y est passé dans le plus grand ordre; la surveillance s'y est attachée et continuera ses opérations.— Les groupes étaient rares et peu nombreux. Les bruits d'échecs essuyés par l'armée du Rhin semblent y prendre quelque consistance. Des gens assez mal vêtus y débitaient que sept départements du Midi étaient en insurrection et y demandaient la Constitution de 1793. Ces groupes étaient dissipés sur les dix heures. — Dans les cafés, les entretiens étaient fixés sur les finances, et l'on s'attend toujours que le terme de l'agiotage n'est pas éloigné. C'est, disait-on, en parlant du discrédit des mandats, son dernier feu qu'il jette. Il est impossible que le gouvernement ne prenne pas des mesures répressives.

Spectacles. — Il ne s'y est rien passé contre le bon ordre et la tranquillité, et, malgré l'augmentation du prix des places, ils étaient assez remplis. Les chants patriotiques y sont toujours entendus avec la même indifférence.

Surveillance. — Les plaintes les plus amères se font entendre de toutes parts sur la cherté excessive de toutes les denrées. La pâleur et la peine sont peintes sur tous les visages. Le louis se vend aujourd'hui 19,000 livres. Le mandat de 100 livres ne vaut que 40 sols, et le pain se vend 125 livres. Le reste en proportion. Enfin la misère publique est à sa dernière période, si le gouvernement ne prend des mesures promptes et sévères pour comprimer l'agiotage, punir rigoureusement les agioteurs et rendre le crédit aux mandats, crédit qu'ils n'ont déjà que trop perdu.

Commerce. — Dans tous les arrondissements, soit aux marchés, soit aux portes des boulangers, ce n'est que plaintes et murmures sur l'excessive cherté des denrées, que chaque jour voit augmenter; le cours des pièces d'or paraît être le régulateur de leur prix; cependant, sur la plupart des marchés et sur les places, le pain n'a pas excédé 80 francs la livre.....

Marchés. — L'approvisionnement des différents carreaux n'était pas très considérable; c'est surtout aux halles que le mécontentement du public éclate d'une manière alarmante; les marchands de campagne ne veulent que du numéraire; il n'est pas jusqu'aux porteurs d'eau qui refusent, dit-on, les assignats.....

LIMODIN.

(Arch. nat., BB 3 84, et F 1c III, Seine, 19.)

JOURNAUX.

Messager du Soir du 17 prairial : « *Paris, 16 prairial.* La plaisanterie insérée dans *l'Historien*, contre l'épouse de T....[1], a réveillé le zèle d'une foule de chevaliers qui lui adressent de charmants vers dans la *Sentinelle*, et de jolies lettres dans le *Journal de Paris*, le *Républicain français*, etc. Quelques-uns de ces adorateurs veulent qu'on la nomme Notre-Dame de Thermidor, d'autres Notre-Dame de Bon-Secours. Il serait, selon nous, aussi ridicule de rendre Madame T.... personnellement responsable de la part qu'on accuse son époux d'avoir pris dans les événements de mars, de mai, de septembre, de brumaire, etc., que de se prosterner aux genoux de la veuve d'Alexandre Beauharnais, parce que son nouvel époux est un excellent général. »

DCLXXX

17 PRAIRIAL AN IV (5 JUIN 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 18 PRAIRIAL.

Esprit public. — Chaque journée présente une teinte plus triste et plus douloureuse. Hier, les rassemblements étaient fréquents et tumultueux; on y faisait des comparaisons du régime actuel à l'ancien, de la situation présente à celle de l'an II. Dans ce tumulte d'opinions, il est difficile de voir si c'est un roi ou le régime de la terreur et de l'anarchie que la misère et le désespoir appellent à leur

1. Mme Tallien.

secours. Le sort du gouvernement actuel n'occupe point; les efforts dernièrement tentés pour le renverser sont déjà loin de tous les esprits; toutes les idées sont concentrées sur le système de nos finances. L'homme bien vêtu, celui qui porte les haillons de la pauvreté, les femmes, les soldats eux-mêmes vomissent des imprécations contre le gouvernement (ce qui a été remarqué) ; les soldats sont les provocateurs des sarcasmes les plus sanglants contre le Corps législatif et le Directoire. Ce qui jette l'effroi, c'est moins les cris et les clameurs de la foule rassemblée que le silence farouche de beaucoup d'individus qui forment la lisière des groupes, semblent méditer un coup et calculer l'instant favorable pour l'exécuter. — Le marchand s'est prononcé; le papier, de quelque nature qu'il soit, est refusé; de l'argent, ou point de marchandises ni denrées. Les magasins sont remplis, tout abonde, et tout présente l'aspect de la disette et de la famine. — Cependant les promenades publiques offraient le spectacle du luxe et de l'abondance, mais non celui de la gaîté et de la satisfaction, suite de l'aisance, et la classe souffrante, qui fixait ses regards sur ces riches vêtements et les élégantes voitures, disait assez hautement que ce n'étaient que voleurs et fripons, ou députés, qui pouvaient afficher tant de luxe et insulter à la misère. — La plupart des marchands de vin et de comestibles avaient fermé leurs boutiques pour célébrer le dimanche, ou plutôt pour n'être pas dans la nécessité de vendre (car cette classe n'a de dévotion que pour le numéraire); ces fermetures de boutiques ne contribuaient pas peu à exciter l'indignation contre les détaillants. — Dans les cafés, les plus affligeantes nouvelles circulent : nos lauriers en Italie vont se flétrir, Liège est au pouvoir de l'Empereur, Beaulieu a une armée en bon état, l'armée du Rhin est battue, et les nouvellistes, comparant le silence du gouvernement à l'assurance des évangélistes, ne savent plus ce qu'il faut croire. Le gouvernement semble n'avoir plus d'amis; chacun garde le silence, et le mal fait ses progrès. Tel est l'esprit public. C'est à la vigueur du gouvernement à faire sortir les citoyens de cette léthargie et se prononcer contre le brigandage qui s'exerce, à le réprimer, et rattacher la confiance publique, qui semble ne plus exister.....

Surveillance. — Les denrées de première nécessité augmentent chaque jour. Les marchands de comestibles et autres ne veulent plus vendre qu'en numéraire. Le peuple est dans une situation des plus affligeantes, et les ennemis de la République profitent des circonstances pour corrompre l'opinion publique en attribuant au gouvernement tout le mal que le peuple souffre. — Plusieurs ouvriers assem-

blés à la porte Denis déploraient leur sort et murmuraient fort contre le gouvernement.

Commerce. — Les boutiques des boulangers du faubourg Antoine n'étaient pas aussi bien garnies que ces jours derniers. De violents murmures se faisaient entendre au sujet du prix excessif du pain ; il s'était même formé de petits rassemblements dans la rue de Charenton, mais la tranquillité n'en a pas souffert.....

LIMODIN.

(Arch. nat., BB [3] 84, et F [1] c III, Seine, 19.)

DCLXXXI

18 PRAIRIAL AN IV (6 JUIN 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 19 PRAIRIAL.

Esprit public. — Malgré les fortes patrouilles qui parcouraient les quais et les ponts, qui sont les lieux de rassemblement ordinaires, le désordre et la fermentation étaient portés au dernier excès. Ce n'était plus un groupe, un rassemblement ordinaire, c'était presque un rendez-vous général, dont les mouvements, les cris et les inquiétudes contrastaient d'une manière sinistre avec les cavaliers et les fantassins à hautes armes, qui en rompaient les flux et reflux sans pouvoir parvenir à laisser la circulation libre. Les cris : *Du pain, des aliments, de l'argent, point de mandats !* se faisaient entendre. A ces cris succédaient ceux de *Vive la République !* Ce dernier cri s'exhalait devant la marche pesante et serrée de la cavalerie et de l'infanterie. Etait-ce un sentiment de crainte et d'effroi ? Etait-ce un appât pour engourdir la surveillance de la force armée ? Etait-ce un sentiment pur d'amour de la patrie et de tranquillité qui dictait le cri de *Vive la République !* C'est ce qu'il serait difficile d'apprécier. D'après les observations diverses qui nous sont parvenues, il est aisé de saisir et de concevoir que, si le sentiment patriotique est renfermé dans les cœurs des citoyens de toutes professions et des femmes, qui étaient si tumultueusement rassemblés, il est offusqué par la situation présente et par le prix excessif des denrées et le discrédit de la monnaie nationale. — Un grand mouvement a eu lieu au bas du pont Notre-Dame ; il a été occasionné par la sévérité de l'officier qui commandait la troupe à cheval, et qui a excité les imprécations les plus vives

contre la troupe. Il paraît cependant que, la veille, des ordures avaient été jetées sur les soldats, et que cette insulte punissable avait forcé le commandant à employer toute la rigidité convenable. — Dans les cafés, on n'est pas sans inquiétude sur les bruits qui se répandent que le Corps législatif et le Directoire doivent quitter Paris et se rendre à Fontainebleau. Il est question de s'opposer à cette translation, que l'on regarde comme funeste au repos et à la sûreté de la ville de Paris, de présenter une pétition générale aux deux Conseils pour leur faire entrevoir les dangers de l'exécution d'un semblable projet. — A ces bruits se joignent toujours ceux de défaites sur les bords du Rhin; on va même plus loin, on parle de revers dans le Milanais. — Les conversations s'étendent encore sur l'Hôtel de Noailles. Des soupçons s'attachent fortement sur quelques représentants. Ceux que l'on cite sont Siéyès, Chénier, Tallien et Fréron; on croit que ces représentants ne sont pas étrangers aux mouvements qui semblent se préparer, que le Directoire est l'objet de leur inquiète jalousie, que la Constitution actuelle n'est pas un ouvrage digne de confiance. Les opinions s'étendent à ce sujet, et l'on ne pense pas que le Directoire ait les yeux fermés sur cette maison, si les bruits qui se répandent à cet égard sont fondés.....

Surveillance. — Le prix des denrées augmente chaque jour, ce qui ne contribue pas peu à échauffer les esprits, avec d'autant plus de raison que les marchands refusent presque tous de vendre en assignats ou en mandats, et que le petit nombre de ceux qui les acceptent ne veulent rien rendre sur les assignats au-dessus de 100 francs, et que l'on est forcé de prendre de la marchandise pour l'assignat présenté. — On tient, en général, contre le gouvernement les propos les plus atroces, et on se plaît à faire courir le bruit que les deux Conseils et le Directoire veulent quitter Paris.

Bourse. — Au Palais-Égalité, les promesses de mandats étaient d'abord à 94 1/4, puis à 94 et ensuite à 93 1/2, demandées ensuite avec empressement à ce cours. On ne doute point qu'elles ne soient sur le soir à 92. Les pièces d'or sont offertes à 12,000 livres, et personne n'en veut.

BRÉON.

(Arch. nat., BB [3] 84, et F [1 c] III, Seine, 19.)

DCLXXXII

19 PRAIRIAL AN IV (7 JUIN 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 20 PRAIRIAL.

Esprit public. — Les nombreuses patrouilles, tant des troupes de ligne que de la garde nationale, qui circulent sur les ponts et quais, les cavaliers qui y étaient à poste fixe ont empêché les groupes, mais non la multitude qui s'y rendait et qui ne semblait cependant attirée que par la curiosité et l'appareil militaire que le gouvernement déployait pour la tranquillité publique. Le calme paraît se rétablir ; il n'y avait aucune variation dans le numéraire hier dans la matinée; mais, sur le soir, une nouvelle de succès obtenu sur les Autrichiens a fait baisser le prix du numéraire et a redonné de la valeur aux mandats. — Les ennemis de tout ordre et de la prospérité de leur pays changent de langage ; il y a deux jours, c'était à des nouvelles désastreuses qu'ils attribuaient le discrédit des mandats ; aujourd'hui, c'est au relèvement effectif des assignats qu'ils attribuent la confiance qu'il paraît reprendre, et ils se mettent en mouvement pour détruire la joie qu'inspire la nouvelle des succès de l'armée du Rhin. — D'après quelques observations, nous croyons pouvoir assurer que le retirement des assignats, que les victoires et le courage de nos armées n'influent en rien sur cette foule de brigands, qu'on appelle agioteurs. Ils s'embarrassent peu des assignats qu'ils ont avilis, après s'en être servis pour s'enrichir; ils s'occupent peu des victoires; ils sont indifférents sur la gloire d'une patrie dont ils n'ont pas le plus léger sentiment. Ils ne demandent que désordre et misère, et ils sont bien les hommes dont parle le proverbe : *pêcher en eau trouble.* — Mais la demande faite par le Directoire d'un corps de dix mille hommes, la crainte que les gens de la Bourse éprouvent de voir sévir contre eux l'indignation et l'agitation du peuple dont ils redoutent les effets, voilà les causes du crédit que le mandat semble reprendre. Si le gouvernement ne cesse de déployer la surveillance et la rigueur, il n'est pas difficile de croire que le mandat reprendra plus de confiance encore; s'il ralentit l'effet de ses mesures, l'audace de l'agioteur reprendra son activité. — Les paris se faisaient hier que le mandat avant huit jours sera à 50 livres. — Dans les cafés, dans les promenades on recueillait avec avidité les nouvelles heureuses de l'armée

du Rhin ; si elles se confirment authentiquement, l'époque très prochaine du 25, le retirement des assignats et ces nouvelles victoires donnent l'heureuse assurance d'une meilleure situation et du rétablissement de la tranquillité publique. — Le soi-disant projet du Corps législatif de se transporter à Fontainebleau agite et trouble encore les esprits ; des journaux vendus à la perfidie et au désordre prolongent ce bruit ; les esprits faibles l'accueillent ; l'homme tranquille n'y croit pas, et l'on désire, pour le maintien du calme et pour déjouer tous les ressorts de la perfidie, que le Corps législatif se prononce par une proclamation qui rassure tous les citoyens......

Surveillance. — Les marchands ouvrent à peine leurs boutiques, ce matin, dans les faubourgs Denis et Martin, et ils ne veulent vendre que pour du numéraire, ce qui fait dire généralement que, si le gouvernement n'y met pas ordre, le pillage est indispensable. — Le bruit qui s'est répandu que les deux Conseils et le Directoire exécutif voulaient quitter Paris pour aller à Châlons, ou à Fontainebleau, n'a pas laissé que de causer de l'inquiétude, avec d'autant plus de raison que quelques crieurs de journaux publiaient que le ministre de l'intérieur était déjà parti à l'effet de faire préparer les lieux pour les recevoir. — La baisse des louis et la hausse des mandats ont causé une très grande sensation dans le public.....

LIMODIN.

(Arch. nat., BB [3] 84, et F [1c] III, Seine, 19.)

JOURNAUX.

Rédacteur du 20 prairial. « *Paris, le 19 prairial.* Ces jours derniers, des femmes, n'annonçant pas plus la sobriété que la disette, allaient dans différentes boutiques du quartier Saint-Martin. Un groupe de quatre ou cinq cents personnes s'échauffait beaucoup. D'autres parlaient des tyrans qui voulaient affamer le peuple et qu'il fallait en finir. L'activité de la police, l'emploi modéré de la force publique répriment ces tentatives séditieuses, qui ne prouvent pas moins que les citoyens ont à éviter les nouveaux pièges des factieux. » — *Courrier républicain* du 21 prairial. « *Paris, 20 prairial.* Hier soir encore, les groupes ont été très nombreux et très échauffés au Pont-au-Change. Ce sont toujours les mêmes figures, les mêmes orateurs, les mêmes acteurs, qui représentent le jour à la Porte Saint-Martin, et le soir au Pont-au-Change. Les patrouilles de cavalerie ont encore été insultées par des hommes qui criaient qu'ils voulaient abattre les *cinq tyrans* et sauver le peuple... de Babeuf, qu'ils mouraient de faim depuis quatre jours, et cependant ils avaient la langue très déliée, le son de voix très clair, et, s'ils ne marchaient pas trop droit, ce n'était pas faute de nourriture. Les dévotes de Robespierre cherchaient à circonvenir les soldats ; mais ceux-ci les repoussaient avec brutalité ; ce qui désespérait ces dames. Elles voulaient bien leur persuader qu'ils ne devaient

pas pourchasser les patriotes et renverser le pauvre peuple ; mais les soldats se retranchaient sur leurs devoirs, sur l'obéissance qu'ils devaient aux ordres qu'on leur donnait, à quoi une vieille furie répliquait, d'un ton de voix sépulcral : « Ma foi, si on me demandait queuq'chose qui me déplût, je ne le ferais point. » En général, l'esprit des soldats est excellent, et offre une perspective bien rassurante sur les efforts des agitateurs. Au reste, cela ne devait pas être autrement ; car c'est aujourd'hui que l'affaire de Drouet doit se discuter publiquement. »

DCLXXXIII

20 PRAIRIAL AN IV (8 JUIN 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 21 PRAIRIAL.

Esprit public. — La nouvelle officielle du succès obtenu par l'armée de Sambre-et-Meuse sur les Autrichiens[1], rétablit le calme et fait succéder la joie à la tristesse qui absorbait tous les esprits. Les heureux effets de cette nouvelle se sont fait sentir par la baisse du numéraire, le crédit du mandat et la diminution du prix de quelques denrées, même du pain. Tout portait à croire que les effets de la malveillance deviendraient nuls et impuissants, surtout en voyant les marchands de pain refuser le numéraire et préférer le papier ; mais, depuis hier soir, le numéraire a augmenté, le mandat a diminué, et ce retour est le fruit des craintes semées par ces hommes qui ne vivent que de brigandages et de calomnies. La nouvelle officielle est regardée comme un artifice du gouvernement pour donner au mandat du crédit qu'il n'a pas et qu'il ne peut avoir. Le gouvernement a mis sur la place des millions qu'il avait reçus de Hollande pour leurrer le peuple par une baisse factice du numéraire. Peu de personnes sont dupes de ces insinuations grossières et controuvées. Cependant le numéraire est augmenté, le mandat diminué, et ceux qui souffrent se livrent à la douleur et se permettent des expressions que leur arrache le sentiment de leurs maux. — Dans les cafés et surtout dans les promenades, on voyait la gaieté répandue sur tous les visages ; les conversations se ressentaient de cette satisfaction que l'on ne trouvait pas depuis quelques jours. Nos armées étaient regardées comme ayant fixé partout la victoire ; l'enthousiasme même était tel que l'on parlait de la prise de Mayence. — Dans quelques

1. Voir le rapport de Jourdan dans le *Moniteur*, réimpression, t. XXVIII, p. 311.

groupes qui se formaient paisiblement dans les promenades, on paraissait encore frappé de cette idée de translation du Corps législatif à Fontainebleau ; cette idée affectait douloureusement. Cependant on paraissait convaincu de la fausseté de ce bruit, et il n'était regardé que comme le produit de la malveillance et de la sottise. — On ne s'entretenait pas de Babeuf; ce silence à l'égard de cet homme n'est pas fondé sur l'indifférence, mais il est l'effet de la confiance dans l'activité du Directoire et les principes du Corps législatif. Ce qui donne lieu à cette observation est l'assurance même des citoyens que, malgré les efforts des anarchistes, malgré la cupidité des agioteurs et gens de finance, malgré la dangereuse niaiserie des royalistes et la cupidité mercantile et l'égoïsme campagnard, le sort du gouvernement actuel est jeté, et que le retour de l'ancien régime est impossible. La nation entend trop ses intérêts pour affronter les périls et les dangers d'une contre-révolution, pour servir les projets de quelques intrigants sans talents, sans force et sans vertu. Les agents de Robespierre et les ministres de la royauté perdent encore plus que les effets du gouvernement républicain. — On ne perd pas de vue l'époque du 25. Elle est attendue avec impatience, et ce terme sera celui de nos inquiétudes sur le système de nos finances, si le gouvernement veut s'entourer de toute la force pour comprimer tous les efforts, tant de fois tentés, pour l'inquiéter et le faire quitter.....

Surveillance. — Le peuple marque sa satisfaction de voir le mandat reprendre une certaine valeur, et espère de le voir monter au prix de l'argent, disant que cela dépend du gouvernement, et qu'il faut qu'il fasse exécuter les lois à cet égard.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB [3] 84, et F [1 c] III, Seine, 19.)

JOURNAUX.

Gazette française du 22 prairial. « *Paris, 21 prairial.* Pétion prétendait qu'il n'y avait jamais de révolution, quand le temps était à la pluie ; vous remarquerez que l'on appelait alors révolution ce qu'aujourd'hui on nomme plus raisonnablement révolte. Grâce à la pluie, il n'y a pas eu de groupes hier. C'est dommage pour les orateurs qui s'étaient disposés à haranguer les soldats et à leur démontrer géométriquement que le Directoire, les honnêtes gens et les Chouans ne font qu'un. »

DCLXXXIV

21 PRAIRIAL AN IV (9 JUIN 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 22 PRAIRIAL.

Esprit public. — Des plaintes, des espérances, des cris de désespoir, de la patience, c'est tout ce qui a été remarqué dans les différents endroits de cette grande commune ; aucune idée n'a pu être recueillie, aucune opinion saisie. — Le Jardin-Égalité était rempli d'une foule prodigieuse, attirée sans doute par l'espoir de voir expirer le fatal agiotage ; beaucoup d'individus y étaient pour continuer leur spéculation ; aussi ce n'est pas sans étonnement mêlé d'indignation que l'on a vu le numéraire remonter à un prix d'où il était descendu la veille au grand contentement des citoyens, et le mandat se réduire et perdre de sa confiance. De là des cris, des imprécations contre les autorités, que des individus accusaient d'amuser le peuple, de lui présenter un instant de bonheur pour le replonger dans la misère. Ce qui a semblé augmenter la fermentation, c'est la continuité de la cherté de toutes les denrées, malgré la baisse du prix du pain et celle du numéraire. Cependant malgré cette fermentation, malgré quelques groupes et les rassemblements qui ont voulu se former, rien ne s'est passé d'extraordinaire ; la garde nationale était à son poste ; la surveillance a été sévère et active, et les dispositions et les intentions de la troupe sont rassurantes pour la tranquillité publique. — Dans les cafés, on n'exprimait que l'indignation contre l'agiotage et ses agents, mais les opinions à l'égard du gouvernement étaient calmes et mesurées. « Ce n'est pas aux troupes de l'intérieur, disait-on, qu'est réservée la gloire de détruire les agioteurs : c'est à ceux qui sont en Italie et aux bords du Rhin à nous procurer ce bienfait. Avec du courage et de la patience, nous viendrons à bout de tout, mais laissons faire le gouvernement. » Tel est l'esprit recueilli dans plusieurs cafés. — Dans les places publiques on s'entretenait de la discussion relative aux mandats d'amener [lancés] par le Bureau central[1] ; les

1. Voir plus haut, p. 203. Dans la séance du Conseil des Cinq-Cents du 20 prairial, Froger, Delamarre, Philippe Delleville se plaignirent du Bureau central qui avait lancé des mandats d'amener contre eux. Tallien présenta des observations sur l'espionnage et les mesures de surveillance dont les représentants étaient l'objet. Sur la motion de Dumolard, le Conseil décida de demander compte au

crieurs du journal de l'*Ami du peuple* (Lebois) s'entendaient pour annoncer que les mouchards étaient arrêtés, que le Bureau central allait être puni de mort sur-le-champ pour avoir conjuré. « Ces coquins ne nous arrêteront plus », ajoutaient-ils. Quelques personnes qui, dans la foule, ne trouvaient rien que de naturel dans les réclamations de Tallien, et qui ne voient pas de conspiration dans l'activité du Bureau central, n'étaient pas accueillies favorablement par les amateurs de l'*Ami du peuple*. C'est au gouvernement, ajoutait-on, à juger la conduite des membres du Bureau central : erreur n'est pas un crime.

Spectacles. — La tranquillité la plus parfaite a régné dans tous les spectacles; les airs et chants patriotiques n'y font pas la plus légère sensation.

Surveillance. — Il y avait à la Barrière-Renversée des rassemblements assez considérables; il y avait des hommes en habit bourgeois qui étaient armés de sabres, qu'ils cachaient sous leurs habits; on y a remarqué entre autres un nommé Cazin, très mauvais sujet, contre lequel il y a déjà plusieurs mandats de lancés, et connu pour être intimement lié avec Babeuf. On lisait dans ces groupes des papiers que l'on dit être l'ouvrage de Babeuf et de ses défenseurs. — Le peuple ne cesse de murmurer contre le gouvernement, et de se plaindre de la cherté excessive de toutes les denrées, ainsi que du discrédit du papier-monnaie.

Commerce. — ..... Le grenier à sel de la rue Germain s'est ouvert à neuf heures du matin, mais la plupart de ceux qui s'étaient présentés se sont retirés les mains vides, ayant trouvé le sel porté à un trop haut prix : il était à 35 francs la livre.

Bourse. — Le Jardin-Égalité est plus fréquenté que jamais, non seulement par les agioteurs, mais par les marchands de toute espèce, même ceux de Paris qui vont échanger en numéraire tout ce qu'ils ont reçu de papier. Cet empressement ne contribue pas peu à faire monter l'or.....

LIMODIN.

(Arch. nat., BB [3] 84, et F [1c] III, Seine, 19.)

Directoire des mesures qu'il avait dû prendre pour la punition de ceux de ses agents qui avaient méconnu la représentation nationale. Voir à la page suivante les explications du Bureau central.

LETTRE DU BUREAU CENTRAL DU CANTON DE PARIS
AU DIRECTOIRE EXÉCUTIF.

Paris, le 21 prairial an IV de la République française.

Citoyens directeurs,

La dénonciation faite hier[1] contre nous pourrait se présenter à nos regards d'une manière effrayante, si nous n'avions toute la sécurité de l'innocence.

Un exposé simple expliquera l'erreur commise dans nos bureaux. Mais il faut d'abord nous reporter à notre installation dans l'administration du Bureau central. Entourés de chefs partisans de l'anarchie, le germe de l'insurrection pullulant dans cette vaste cité, la conspiration la plus affreuse se développant par degrés, les ponts, les quais, les rues et les places publiques scandaleusement obstrués par les orgies les plus dégoûtantes, tout a été poursuivi, attaqué et comprimé avec cette ardeur, ce courage qui donnent la mesure de nos intentions. C'est au milieu de ces tourmentes, qui pourraient étonner peut-être des hommes moins animés du bien, que nous avons osé épurer nos bureaux, que nous avons eu assez de vigueur pour repousser loin de nous ces hommes qui, payés par le gouvernement, le voyaient outrager avec tranquillité, et semblaient protéger ou plutôt protégeaient ouvertement les auteurs de ces désordres.

C'est au milieu de ce pénible état, c'est au milieu des poignards dont nous sommes menacés que nous avons appelé près de nous des hommes qui nous ont apporté, outre des talents, l'estime des gens de bien. Des hommes qui ont fait tant de choses, en un mot, auraient-ils voulu avilir la représentation nationale? Est-ce en effet pour l'avilir que, sentinelles vigilantes, nous avons constamment défendu, conservé ses jours menacés?

Mais cependant, dira-t-on, vous avez décerné des mandats d'amener contre des représentants en exercice. On sentira, sans qu'il soit besoin de le dire, que ce ne peut être qu'une erreur, à moins qu'on ne nous suppose en délire. La loi du 21 floréal est rendue[2]; nous n'avons pour toute liste que l'*Almanach national*, fort inexact.

1. Voir plus haut, p. 238, note 1.
2. La loi du 21 floréal an IV, interdisait le séjour de Paris et du département de la Seine à diverses catégories de citoyens, entre autres à « tout citoyen qui, ayant été membre de la Convention nationale, se trouve aujourd'hui dans le département de la Seine, sans y avoir de fonctions publiques, et qui n'y avait pas de domicile établi avant l'époque de sa nomination ».

Le chef du bureau de sûreté, chargé de cette opération, et l'un de ceux que nous avons cru devoir conserver, consulte cet almanach; mais, croyant rendre son opération plus sûre, il prend celui de l'an III et celui de l'an IV; il résulte que ce qu'il avait regardé devoir faciliter son travail fait l'effet tout contraire et se trouve la source de l'erreur commise.

Le Bureau central, à qui ces mandats sont présentés au milieu de plusieurs autres, signe avec sécurité, devant ou croyant devoir quelque confiance à un homme dont on lui a vanté le civisme et la probité.

Ce même Bureau central, au milieu du chaos affreux où il est plongé par l'effet des circonstances, et forcé de surveiller depuis quelque temps, nuit et jour, un nouveau complot, dont la représentation nationale a été instruite par ses inspecteurs, n'a pu apporter au travail qui lui a été présenté une attention aussi sévère qu'il l'aurait désiré.

Le Bureau central invite le Directoire d'observer que ces mandats portent la qualité expresse d'ex-conventionnels, qui ne se donne pas aux membres de la législature actuelle.

On se présente chez le citoyen Delleville, qui déclare être membre de la législature; on se retire, et il reçoit des excuses de l'erreur commise.

Pour le citoyen Froger, qui, par suite de cette erreur, s'est rendu au Bureau central, s'il y a attendu quelques instants, malgré qu'il eût déclaré sa qualité de représentant, c'est que nous avions passé la nuit entière pour veiller nous-mêmes au maintien de la tranquillité publique, et qu'au moment de son arrivée au bureau, nous faisions encore des démarches pour assurer le repos du Corps législatif.

Nous croyons, citoyens directeurs, nous être justifiés, et sur le fait et sur l'intention. Nous attendons avec calme le jugement à prononcer. Nous assurons, au surplus, que nous sommes sincèrement affligés de cette erreur, et que, d'accord avec tous les bons citoyens, nous nous empresserons toujours de prouver notre profond respect pour la représentation nationale.

Salut et respect. Les membres du Bureau central,

BRÉON, LIMODIN.

(*Moniteur* du 29 prairial an IV.)

DCLXXXV

22 PRAIRIAL AN IV (10 JUIN 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 23 PRAIRIAL.

Esprit public. — Les hommes qui révoquaient en doute les succès de nos armées sont enfin contraints de se rendre à l'évidence. En général, il ne se manifeste que de l'allégresse au sujet de ces brillantes conquêtes, et ceux qui semblaient le plus divisés d'opinion se réunissent aujourd'hui pour se féliciter réciproquement. L'agitation des esprits se calme sensiblement ; le peuple commence à ne plus voir dans le mandat une monnaie étrangère et sans valeur ; on espère même que des mesures énergiques vont achever d'en relever le crédit, et l'on fixe l'époque de cet heureux changement à la fin du présent mois, c'est-à-dire aussitôt après le remboursement des assignats. — Les personnalités, que se permettent l'un contre l'autre certains représentants du peuple, affligent tous les amis de la chose publique ; on est bien près de mépriser des hommes qui se respectent eux-mêmes si peu, et du mépris des individus au mépris de leur autorité il n'y a malheureusement pas loin. La plupart des citoyens qui se trouvent aux tribunes des deux Conseils entendent faire, de part et d'autre, des inculpations très graves, au moins en apparence, et, n'ayant pas assez de sagacité pour distinguer la vérité du mensonge, sortent presque toujours avec l'idée que les dénonciateurs et les dénoncés sont également coupables et que tous sont également indignes de la confiance. — L'abondance dans laquelle vivent tous les agioteurs, formant un contraste frappant avec l'excessive misère du peuple, donne encore lieu à beaucoup de murmures ; mais il ne paraît pas que ce mécontentement prenne un caractère séditieux ; les hommes les plus nécessiteux ne sont pas ceux qu'on voit dans les groupes déclamer avec acharnement contre le Directoire et les deux Conseils. — On a remarqué hier que, sur le quai de la Vallée, des marchands forains n'avaient pas voulu vendre en numéraire ; avant-hier, ils ne voulaient pas de papier. Ce changement subit prouve bien évidemment que les mandats sont susceptibles d'un prompt crédit. — Les denrées sont toujours exorbitamment chères ; le pain seul a diminué de prix. — L'esprit des cafés est toujours le même ; on s'y fait un malin plaisir d'exagérer la fortune des députés, pour exciter contre eux l'indignation des assistants.

Spectacles. — Le bon ordre y a été maintenu; on a seulement fait quelques applications au mot *tyran,* dans la tragédie d'*Epicharis et Néron,* au théâtre de la République.....

Bourse. — ..... Selon les rapports, les pièces d'or ont été faites à 8,500 livres, et les promesses de mandats à 91 1/4 et 91 1/2 pour 100 de perte.

BRÉON.

(Arch. nat., BB [3] 84, et F [1c] III, Seine, 19.[1])

JOURNAUX.

Gazette française du 23 prairial. « Jamais les vols n'ont été aussi nombreux à Paris qu'ils le sont aujourd'hui. Au moment où nous écrivons, on instruit, au Tribunal criminel du département, une procédure contre cinq particuliers, accusés d'avoir volé dans la plupart des quartiers de Paris. Les divers effets trouvés chez eux, et qui sont exposés aux regards du public dans le sanctuaire même de la justice qui va prononcer sur leur sort, suffiraient pour former l'établissement d'un fripier. Ce qu'il y a de bien extraordinaire, c'est que jamais la force armée n'a parcouru aussi régulièrement les rues de Paris qu'elle le fait aujourd'hui. On fait rarement deux à trois mille pas, pendant la nuit, sans rencontrer une patrouille de cavalerie chargée de porter du secours

1. Le document qu'on va lire, intitulé *Dénonciation civique*, nous semble offrir quelque intérêt pour l'histoire de l'esprit public : « L'an IV de la République française une et indivisible, ce 23 prairial à onze heures du matin, par-devant nous Jean François Behourt, juge de paix, officier de police judiciaire de la section des Thermes, commune, canton de Paris, XI[e] municipalité, 4[e] division, département de la Seine, rue d'Enfer, n[o] 732, est comparu le citoyen Charles-Marie-François-Xavier Davignon, âgé de vingt-neuf ans, demeurant rue de l'Arbalète, n[o] 28, section de l'Observatoire, lequel nous a déclaré que depuis deux mois et demi qu'il est entré en qualité de commis chez le citoyen Morel, négociant marseillais, rue d'Enfer, n[o] 733, il n'a cessé de voir venir chez ce même particulier une multitude de Marseillais se prétendant tous opprimés, parce qu'ils ont été destitués; il a remarqué entre autres le nommé Geoffroy, ancien aide de camp du ci-devant général Doppet, lequel a pour signalement une tête colossale marquée de petite vérole, la taille de 5 pieds 3 ou 4 pouces, toujours revêtu d'un uniforme ayant collet bleu de ciel, ainsi que le citoyen Maigner, ci-devant maire aux Iles-de-France (*sic*), taille de 5 pieds 7 pouces, âgé à peu près de quarante ans, portant un habit vert, connu des représentants Cadroy et Isnard comme un révolutionnaire du Midi, ne se rappelant point du nom des autres qui [ont] le rendez-vous ordinaire chez le citoyen Morel et sur les neuf heures du matin où ils viennent déjeuner, que leur conversation ordinaire est de parler de la Constitution de quatre-vingt-treize, de dire que la République ne pourra point exister tant qu'on ne créera point des tribunaux comme ceux qui existaient avant le 9 thermidor, qu'il faut, pour que le peuple soit heureux, mettre quatre tyrans à bas, refaire une Convention, chasser les nouveaux députés, et rappeler ceux qui n'ont point été réélus, au préalable treiller (*sic*) cette même Convention afin que tous les thermidoriens, comme Rovère, Cadroy, Isnard et autres en soient expulsés. Non contents de ces propos tenus dans la maison du citoyen Morel et que ce dernier approuve, ils se rendent tous les jours au café du Lycée, Palais-Égalité,

aux citoyens partout où ils en ont besoin. Il y a aussi sur les ponts, sur les quais, et en plusieurs autres lieux, des vedettes qui, au premier ordre, peuvent faire mettre en mouvement les divers corps de troupes distribués dans nos nombreux corps de garde. »

DCLXXXVI

23 PRAIRIAL AN IV (11 JUIN 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 24 PRAIRIAL.

Esprit public. — Point de rassemblements, peu de groupes, des esprits plus calmes; la confiance se raffermit; de l'incrédulité réfléchie sur les mouvements de l'anarchie, des félicitations sur la lutte qui s'est engagée au Conseil des Cinq-Cents [1]. L'espérance des bons citoyens, les grincements de l'agiotage, la rage de quelques journalistes venimeux et qui expire sur (*sic*) les efforts redoublés et la contenance vigoureuse du gouvernement, voilà les résultats des observations faites hier. — Le mandat a 89 pour 100 de perte, et c'est à qui

où ils tiennent leurs conciliabules depuis environ midi jusqu'à trois ou quatre heures, que le citoyen Morel mène dîner avec lui ledit Geoffroy chez un traiteur demeurant presque à côté du Théâtre de la République dans la rue Richelieu à côté d'un passage conduisant au Palais-Égalité, ledit passage ayant un magasin à prix fixe; là se trouvent beaucoup d'autres Marseillais, et ils se servent de leur parler provençal pour continuer la discussion de leurs projets. Ils se rendent ensuite au café susdit, et de là vont aux endroits où ils croient trouver des groupes; ils se vantent de faire beaucoup de prosélytes. Ledit Geoffroy n'a point de carte ni de passeport et est compris dans la loi du 21 floréal contre les fonctionnaires publics destitués; laquelle déclaration il affirme sincère et véritable. Après lecture faite a signé avec nous. *Signé :* DAVIGNON et BEHOURT, juge de paix. — Sur quoi, nous, juge de paix, officier de police judiciaire, attendu la dénonciation du citoyen Davignon contre les nommés Morel, Geoffroy, Maigner et autres prévenus des délits énoncés dans la loi du 27 germinal dernier contre tout provocateur à la dissolution de la représentation nationale ou celle du Directoire exécutif, au rétablissement de la Constitution de quatre-vingt-treize, ou de tout autre gouvernement autre que celui établi par la Constitution de l'an III, acceptée par le peuple français, et vu l'urgence, avons ordonné que nous nous transporterions sur-le-champ près le citoyen ministre de la police pour lui faire la remise de notre procès-verbal minute et recevoir un récépissé, à l'effet d'être statué par lui ce qu'il jugera nécessaire. Fait en mon bureau, le 23 prairial an IV de la République française une et indivisible. *Signé à la minute* : BEHOURT. » — (Arch. nat., F 7, 7152.)

1. Ce mot de *lutte* n'est pas très clair. Dans sa séance du 23 prairial, le Conseil des Cinq-Cents avait décidé, en comité secret, qu'il serait donné suite à la dénonciation contre le Bureau central, et, en séance publique, qu'il entendrait le représentant Drouet, impliqué dans l'affaire de Babeuf.

n'en voudra pas. Ceux qui sont forcés de s'en défaire momentanément s'occupent à l'instant même d'en racheter, parce que l'espérance générale est qu'ils doivent reprendre et qu'ils reprendront effectivement leur crédit. Les agioteurs voient se dissoudre tous leurs calculs et leur science spéculative. Voilà l'esprit de ce qu'on appelle la Bourse. Il paraîtrait que ces gens de Bourse ont encore conservé beaucoup d'assignats, qui doivent être échangés jusqu'au 25 inclusivement, et qui leur ont servi à faire des spéculations; ces hommes prétendent qu'il y aura une prolongation de délai. Les bons citoyens désirent le contraire, et souhaitent qu'en remboursant à cent capitaux pour un, le gouvernement prenne au moins sa revanche sur ces gens que l'on ne désigne que sous le nom d'infâmes. Le pain est diminué; d'autres comestibles le sont aussi, et cette baisse ne contribue pas peu à ramener la confiance. Ce qui irrite les esprits, c'est la différence que les marchands établissent entre la monnaie blanche et celle qu'ils appellent grise; le gouvernement, dit-on à ce sujet, ne souffrira pas cette nouvelle manière de déprécier cette monnaie. A l'égard des mandats, on est convaincu que, si le gouvernement veut rompre l'opiniâtreté des gens de campagne à les refuser, même à les discréditer, il n'y a pas d'impossibilité à leur donner leur véritable valeur. — Au milieu de ces réflexions recueillies parmi la multitude, on la voit sensible au récit des victoires annoncées, et, si quelque imprudent veut et ose élever des doutes sur leur réalité, il est regardé comme un Babeuf; c'est l'épithète dont on l'affuble. Ces imprudents, pour ne pas dire malveillants, quoiqu'ils le soient en effet, usent de tous les moyens pour ralentir l'espérance et étouffer la joie; ils prétendent que, si ces nouvelles étaient vraies, le peuple à coup sûr n'éprouverait pas la misère qui le mine depuis si longtemps. Mais ils ne peuvent réussir, et les heureux succès de nos armes, qui occupent les esprits, leur font entrevoir une paix prochaine, glorieuse et salutaire. — Il circule un bruit qui annonce une insurrection à Toulon, et qu'on y a arboré la cocarde blanche; on n'a recueilli rien de positif ni de précis à cet égard. — Dans les cafés et les promenades, où l'on s'entretient de Tallien et de Thibaudeau[1], on entend ces mots : « Le gant est jeté, tant mieux. » Personne ne prend la défense de Tallien; il est regardé comme un homme très dangereux (expressions textuelles d'un de nos rapports).

Spectacles. — Tous ont été tranquilles; il ne s'y est rien remarqué

1. Tallien avait pris la parole aux Cinq-Cents, le 20 prairial, dans l'affaire du Bureau central (voir plus haut, p. 238, note 1). Dans la même séance, Thibaudeau avait dénoncé la « réaction » tentée par les ex-terroristes.

de contraire à la décence et à la sûreté publique. L'hymne patriotique a été très applaudi au théâtre de la République; ils (*sic*) ont été froidement accueillis sur les autres théâtres.

Surveillance. — Toujours beaucoup de plaintes et de murmures dans le public sur le peu de valeur des mandats et sur le renchérissement de toutes les denrées de première nécessité, ainsi que sur les difficultés de pouvoir s'en procurer chez certains marchands qui ne veulent vendre qu'en numéraire.

Bourse. — ..... Les pièces d'or ont été à 8,500 livres. Les promesses de mandats à 91 1/2 pour 100 de perte.

BRÉON.

(Arch. nat., BB[3] 84, et F[1c] III, Seine, 19.)

DCLXXXVII

24 PRAIRIAL AN IV (12 JUIN 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 25 PRAIRIAL.

Esprit public. — L'espérance qui renaît depuis quelques jours se raffermit; l'esprit public est bon, on n'entend plus d'imprécations, de ces cris de désespoir; on ne dispute pas, on converse, on s'éclaire. L'égoïsme, l'indifférence qui menaçaient si sombrement le caractère des habitants de cette commune, ont fait place à la confiance et à cet intérêt patriotique qui attache fortement aux succès des défenseurs de la patrie. Dans les cafés, en général, les esprits paraissent s'intéresser à la stabilité du gouvernement; ses efforts pour arrêter ceux de l'anarchie et de la sédition donnent de l'énergie; les intentions fortement prononcées du Directoire, l'active surveillance de la troupe, son zèle et son ardeur, son bon esprit, l'horreur généralement exprimée contre ce qu'on appelle Jacobins, l'esprit du Corps législatif, voilà les sources où toutes les âmes se sont retrempées, et les causes de cette révolution subite dans tous les esprits. C'est au gouvernement à la maintenir. — On a déjà oublié ces bruits de translation du Corps législatif à Fontainebleau; celui qui se répandait de l'entrée des Anglais à Toulon ne produit pas la plus légère sensation; mais ce qui en produit une bien vive, c'est la nouvelle qui se répand d'une victoire remportée par l'armée de Sambre-et-Meuse qui a fait mettre bas les armes à 12,000 ennemis. Tel est l'heureux effet du courage des armées républicaines qu'il ne semble plus possible à la nation de

croire à des défaites, et la paix, qui semble être la récompense de tant de succès, fait naître l'espérance de voir le calme se rétablir dans l'intérieur. — Les finances, sujet de tant d'inquiétudes, sont envisagées sous des rapports plus satisfaisants. On ne doute pas que le mandat ne reprenne de la consistance. On dit même qu'il n'y aura pas de mandats et que la promesse seule fera le service. On s'attache fortement à la censure des marchands et des habitants des campagnes, qui sont regardés comme les plus difficiles à ranger sous l'obéissance aux lois. On regarde comme nécessaires les mesures rigoureuses qui sont à déployer contre eux et on ne cherche ces mesures que dans les lois et non pas dans les règlements du gouvernement révolutionnaire. — La paix, et l'abondance qui l'accompagne, le commerce qui est vivifié par elle, sont les seuls moyens de prospérité pour la nation, et c'est aussi le texte des conversations recueillies. — Le calme et le bon ordre ont régné hier; la surveillance, tant civile que militaire, opère les meilleurs effets. La foule aux portes des percepteurs pour l'échange des assignats est sans danger ni inconvénient; on n'y entend pas de mauvais propos. Les murmures de quelques individus récalcitrants contre la sévérité des dragons pour empêcher les attroupements sont sans effet. Les faubourgs sont paisibles. Le silence est profond sur la conjuration et les conjurés; on ne s'en occupe plus. On peut observer, avec vérité, que c'est la confiance des honnêtes gens et la peur qui a saisi les fripons de tout genre et les anarchistes qui procurent ce silence profond.

Spectacles. — Les spectacles n'ont été troublés par aucun événement. Le *Chant du Départ* a été très applaudi au théâtre des Arts, où il y avait beaucoup de spectateurs, surtout ces mots : *Nous jurons d'anéantir tous les oppresseurs.* A l'indifférence près pour les chants patriotiques, l'esprit a paru bon dans tous les spectacles.

Marchés. — Hier, à cause du dimanche, il y a eu moins de provisions aux marchés que les autres jours. Les denrées ont un peu diminué.....

Bourse. — ..... Les pièces d'or sont à 8,000 livres, et les promesses de mandats à 90 1/2 et 90 1/4 pour 100 de perte.

BRÉON[1].

(Arch. nat., BB[3] 84, et F[1] c III, Seine, 19.)

1. Le 24 prairial an IV, à onze heures du soir, le Bureau central écrivit cette lettre au ministre de la police : « Citoyen ministre, je reçois à l'instant un avis que je vous transmets; cette nuit les *anarchistes* veulent tenter un coup. C'est principalement aux postes de la Barrière-des-Sergents et du Palais-Égalité qu'ils doivent se faire arrêter en plus grand nombre. Leur mot de ralliement est *Patrie*

JOURNAUX.

Gazette française du 25 prairial : « Un journaliste observait ce matin que l'on a remarqué au Palais-Royal un buste de Michel Le Peletier de Saint-Fargeau à qui l'on avait passé une corde au cou. Cet écrivain ajoute que les Chouans riaient à gorge déployée de cette caricature. »

DCLXXXVIII

25 PRAIRIAL AN IV (13 JUIN 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 26 PRAIRIAL.

Esprit public. — La plus grande tranquillité subsiste partout : groupes, promenades, tout offrait le spectacle du calme. Quelques plaintes sur l'agiotage, sur la lenteur du crédit des mandats, sur les spéculations qui se portent sur les petits assignats qui restent en circulation. On exprimait son opinion sur l'augmentation des salaires des fonctionnaires publics et des employés; on observait que ce doublement de traitement pouvait contribuer à la perte du crédit du papier; on s'apitoyait sur le sort du rentier; on murmurait contre les marchands qui méprisent opiniâtrement la monnaie républicaine, particulièrement celle de cuivre, que beaucoup refusent, contre les propriétaires de maisons qui ne veulent que du numéraire. L'expres-

et Victoire. J'avais résolu de faire une ronde de police; mais, me souvenant de ma fatale *suspension*, je n'ai plus qu'à gémir sur mon impuissance (voir plus haut, p. 203). Tous les postes sont doublés ; une surveillance active est établie partout; d'après cela, aucune inquiétude. Cependant, si vous croyez nécessaire de me transmettre de nouveaux ordres, vous connaissez mon ardeur que rien ne peut ralentir. Salut et respect. LIMODIN. — Ne pouvant marcher sans caractère, j'ai prié mon collègue de faire la ronde que je voulais faire ; il part à l'instant. » — (Arch. nat., F 7, 7152.) — Dans le même carton, je trouve la lettre suivante du général Hatry : « Armée de l'intérieur. Au quartier général à Paris, 24 prairial an IV. Hatry général en chef de l'armée de l'intérieur au ministre de la police. Citoyen ministre, je viens d'être informé que, journellement, il y a un rassemblement composé de ci-devant membres de Comités révolutionnaires, d'anarchistes et autres brigands, sous la présidence d'un nommé Chevalier, général de brigade. Ils sont au nombre de quarante à cinquante et se tiennent rue des Saussayes, quartier de la Ville-L'Évêque, chez un parfumeur nommé à peu près Sausseur. D'après le rapport qui m'a été fait, ce Chevalier est un mauvais sujet et homme dangereux. J'ignore s'il est employé ou destitué; je m'adresse au bureau de la guerre pour en être instruit. Je vous recommande la surveillance de cette maison désignée et vous ferai part de ce qui parviendra à ma connaissance. Salut et fraternité. HATRY. »

sion de ces opinions n'était accompagnée d'aucun mouvement de violence, et le résultat était qu'avant un mois il pouvait s'opérer de grandes améliorations dans les finances. — On écoutait attentivement un marchand de bœufs à la porte des tribunes du Conseil des Cinq-Cents. Ce marchand venait du côté de Toulouse et disait que, dans les foires qu'il avait parcourues, on avait pour 20 pistoles ce qui coûtait jadis 25 louis, qu'on y vivait presque pour rien en numéraire, qu'à la vérité le papier ne passait pas dans le petit commerce, mais que la promesse de mandat ne s'était pas encore vendue moins de 36 à 40 francs; encore ce commerce ne se faisait-il que secrètement, et non comme à Paris sur les places publiques; qu'à Toulouse et dans les autres chefs-lieux de département, on n'avait pas plutôt reçu les lois qu'on les mettait à exécution bien autrement qu'à Paris, qui devrait donner un meilleur exemple. Les auditeurs, après avoir écouté avec tout l'intérêt possible, ont répondu : « Vous allez voir quelque chose de beau ce mois-ci, et le train dont le gouvernement se dispose à marcher ne fera pas rire les agioteurs et les affameurs du peuple. » On a fini, dans ce groupe, par réclamer la sévérité du gouvernement, qu'elle était nécessaire pour vivre à Paris à bien meilleur marché qu'autrefois; l'on s'est étendu sur les succès de nos armées qui, disait-on, font un acheminement forcé à la paix générale et prochaine. Cet esprit est bon, et ce qui le fortifie encore, c'est la chasse continuelle donnée aux agioteurs, c'est l'avis du Directoire qui a fermé irrévocablement l'échange des assignats à trente capitaux, c'est le désespoir des agioteurs qui se désolent publiquement de ne pouvoir plus faire leur commerce à leur gré, n'ayant plus d'assignats et n'ayant plus l'espoir de les changer à trente capitaux. — L'active surveillance de la troupe mérite des éloges. — Dans la plupart des oratoires, on y officie comme par le passé, et rien ne s'y passe de contraire aux lois. — Les conversations des cafés n'avaient pour objet que le retirement des assignats, le sort des mandats et les probabilités pour une paix générale et prochaine.

Spectacles. — L'esprit public y a paru bon; les allusions en faveur de la liberté et contre la tyrannie y ont été saisies avec enthousiasme, et cependant les hymnes et chants patriotiques y sont écoutés avec froideur et indifférence [1].....

BRÉON.

(Arch. nat., BB [3] 84, et F [1c] III, Seine, 19.)

1. « Hatry, général en chef de l'armée de l'intérieur, au ministre de la police générale. Au quartier général, 25 prairial an IV. Citoyen ministre, on m'a rendu compte qu'il existe deux cafés dans l'arrondissement de la 6[me] municipalité,

DCLXXXIX

26 PRAIRIAL AN IV (14 JUIN 1796).

Rapport du bureau central du 27 prairial.

Esprit public. — Si l'on examine, si l'on observe de près l'esprit public, on reconnaît des Français qui sont amoureux de la gloire, dont l'enthousiasme, au récit des victoires et des nombreux et rapides succès des armées républicaines, atteste un attachement sincère et durable au gouvernement constitutionnel. Un étranger, spectateur de ce mouvement et de cette joie, ne concevrait pas le délire des conspirateurs et celui des puissances voisines, qui pensent détruire un gouvernement, une nation dont les sentiments sont si vivement exprimés; il emporterait même l'idée que rien n'est plus facile, rien n'est plus doux que de gouverner un semblable peuple. — Mais si l'on examine aussi l'esprit public sous le rapport de la situation des finances, les mêmes idées ne subsisteront plus. La misère représentée sous les formes les plus hideuses, le luxe sous les dehors les plus consolants (*sic*), un papier discrédité par la cupidité, des lois méprisées des agioteurs effrontés, des marchands qui repoussent des consommateurs qui ne sont porteurs que de papier, mille voix qui appellent la sévérité du gouvernement, le silence des autorités constituées, la fortune publique et les fortunes privées [livrées] à l'insatiable avarice, alors il concevra que les ennemis du bon ordre et de tout gouvernement peuvent facilement profiter des circonstances pour tout troubler et renverser, que les puissances ennemies se consolent des défaites qu'elles éprouvent au dehors par les succès qu'elles peuvent emporter au dedans, et que, pour maintenir la tranquillité intérieure, il est indispensable d'employer la sévérité, la rigueur même contre les dépréciateurs de la monnaie. — Aussi entend-on dans quelques groupes ces mots : « Et qu'importent des succès à celui qui ne peut vivre? Que le gouvernement fasse respecter les lois et

section des Amis-de-la-Patrie, le premier rue et carré Martin, faisant le coin de celle du Ponceau, et l'autre, même rue, en face de celle du Vertbois, très suspectés d'être le lieu de rendez-vous des malveillants. On y passe très souvent la nuit en petit comité; dans la nuit du 22 au 23, ils y étaient encore assemblés à une heure du matin. On m'a ajouté qu'il existe dans un des dits cafés une cave dans laquelle les malveillants se retirent, quand ils entendent frapper à la porte. J'ai cru devoir vous en prévenir. Salut et fraternité. Hatry. » — (Arch. nat., F^7, 7152.)

punir les réfractaires à ces lois. » C'est là ce qui absorbe toutes les idées, qui alimente toutes les conversations. On s'attendait hier à une proclamation pour rappeler la sévérité des lois contre ceux qui veulent avilir ou refuser les mandats, et cette attente faisait luire la joie sur tous les visages; on espère que cette proclamation aura lieu, et l'on dit hautement que les circonstances la commandent. On ne connaît pas par quels ressorts le mandat perd du crédit qu'il semblait devoir reprendre. On est étonné du langage effronté des agioteurs qui, sous la surveillance la plus active, prétendent défendre leur place, qu'on ne les en tirera qu'à coups de canon, mais qu'auparavant ils extermineront tous les mouchards; cette lutte de ces misérables est scandaleuse, et l'étonnement du public ne peut se rendre. — Tout est calme cependant, et l'esprit qui domine dans les cafés, dans les conversations, ne donne aucune inquiétude sur la tranquillité publique. Un orateur insolent, amateur de l'anarchie et du code de 1793, a été arrêté au café Procope, au grand contentement des spectateurs et des auditeurs.

Spectacles. — Leur intérieur n'a pas été troublé; la foule n'y était pas nombreuse; les places sont fixées en mandats, mais leur prix fait murmurer à raison de l'espèce de discrédit affichée du mandat. A l'occasion des chants patriotiques, voici une réflexion d'un spectateur : « Les artistes chantent avec une telle indolence que le plus chaud patriote souffre et attend la fin avec impatience; ne conviendrait-il pas de laisser, sans le dire, tomber l'arrêté qui force à chanter ce qui lasse, par le seul fait qu'on se lasse de tout, et qu'on se lasserait du spectacle même, si l'on était contraint d'y aller tous les jours? »

Surveillance. — Le peuple est toujours dans une grande inquiétude sur les mesures que prendra le gouvernement pour donner de la valeur aux mandats. Les marchands ne veulent plus vendre qu'en numéraire, et, dans la plupart des départements, on ne veut pas de mandats. — Le public continue à vomir des imprécations contre le gouvernement de ce qu'il ne fait rien pour réprimer la cupidité des agioteurs et de ce qu'il ne taxe pas les denrées à un prix où la classe indigente puisse atteindre[1].....

BRÉON.

(Arch. nat., BB [3] 84.)

1. Le 26 prairial an IV, le général Hatry mande au ministre : « Le général Chevalier, qui m'a été dénoncé comme président d'un rassemblement composé d'anarchistes qui doit avoir journellement lieu chez un parfumeur nommé Sausseur, rue des Saussayes, quartier de la Ville-L'Évêque, n'est point en activité main-

DCXC

27 PRAIRIAL AN IV (15 JUIN 1796).

Rapport du bureau central du 28 prairial.

Esprit public. — L'esprit du jour ne change point; il est toujours fixé sur les finances; victoires au dehors, conspirations à déjouer, conspirateurs à punir, ne sont que des accessoires; le numéraire et le mandat sont les seuls objets qui alimentent les conversations. L'idée d'une proclamation nouvelle des lois rendues contre les refusants et les dépréciateurs se fortifie; on l'invoque partout, et ce qui semble justifier l'attente du public est la faveur du numéraire et la récalcitration (*sic*) des vendeurs. Les marchands de bois, par exemple, sont les plus obstinés; ils ne veulent pas d'assignats au cours; ils ne veulent pas de mandats, pas même au cours; c'est de l'argent; quand on leur en offre, leur chantier est ouvert, et ils livrent la voie de bois à beaucoup meilleur marché qu'il y a cinq ou six ans. Ce refus opiniâtre du marchand, et qui paraît général, irrite celui qui n'a pas de numéraire et qui a très peu de mandats et d'assignats; de là naît le désir d'une nouvelle proclamation qui annonce l'exécution stricte et sévère des lois, et remette les gens de commerce dans les bornes de la probité et dans le vrai chemin du patriotisme. — Un boucher, trouvant à la Halle, dans ses assignats qu'il avait reçus, quelques-uns d'une valeur au-dessus de 100 livres, les jetait éparpillés sur le carreau, disant qu'ils ne méritaient pas la peine qu'il allât passer une journée pour les échanger contre du papier. Cette conduite répréhensible, et qui sera recherchée par la surveillance de police, ne contribue pas peu à exciter le murmure du malheureux qui n'a que du papier, et qui est obligé de donner un assignat de 100 francs pour un litron de haricots secs, tandis que l'on le donne pour 2 sols à celui qui a des sous et ceux, nouvellement fabriqués, sous la désignation de 5 centimes. Cette conduite doit naturellement éveiller l'attention du gouvernement. — On s'occupe un peu plus de l'affaire du représentant Drouet; sa comparution au Conseil des

tenant. Il a été suspendu par le Directoire d'après des plaintes auxquelles sa conduite dans le département du Doubs avait donné lieu. Il est maintenant en instance auprès du Directoire pour solliciter sa réintégration. Salut et fraternité. Hatry. » — (Arch. nat., F^7, 7152.) — Voir plus haut, p. 249.

Cinq-Cents fournit beaucoup aux conjectures. Les citoyens paisibles n'émettent aucune opinion et sont pleins de confiance dans la sagesse du Corps législatif; les partisans de Babeuf risquent peu leurs sentiments et se contentent de dire qu'il n'y a pas de flagrant délit, et qu'il doit sortir d'affaire; ils se taisent sur le compte des autres prévenus. Beaucoup, qui ne connaissent cette affaire que par les journaux, sans aucun examen, et qui paraissent mus par des passions particulières, l'envoient à la Haute Cour de justice et se plaignent des lenteurs que l'on met. Tel est le résultat de l'opinion publique à cet égard. — Les âmes paraissent toujours fortement électrisées au récit des victoires et des progrès de nos armées. On raisonne plus sur la paix que sur la guerre, mais il faut avouer que l'Angleterre n'a pas beaucoup d'amis, car on désire à son égard une guerre d'extermination, celle qui fut proposée par le parlement anglais à l'égard de la République française.....

Surveillance. — Le public attend avec impatience la proclamation relative aux mandats; on se dit dans les groupes que l'on ira chez les marchands faire exécuter la loi, et que l'on espère être soutenu par les autorités constituées. — En général, les marchands ne veulent plus vendre qu'en numéraire et refusent de rendre sur les mandats qu'on leur présente, sous prétexte qu'ils n'ont pas de petits assignats. — Les denrées de première nécessité, et surtout les comestibles, augmentent journellement de prix, au point que la classe indigente ne peut rien se procurer. — On se plaint toujours de l'agiotage qui se fait au Perron du Palais-Égalité.....

BRÉON.

Arch. nat., BB[3] 84, et F[1c] III, Seine, 19.)

DCXCI

28 PRAIRIAL AN IV (16 JUIN 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 29 PRAIRIAL.

Esprit public. — Le transfèrement du représentant Drouet au Conseil des Cinq-Cents[1] n'a pas paru exciter la curiosité de beaucoup de monde; on ne parlait de lui que de la manière la plus indifférente. — La fermeture du Jardin national était désapprouvée par quelques

1. Drouet fut entendu par le Conseil des Cinq-Cents, en comité secret, le 28 prairial an IV.

hommes et surtout des femmes que l'on appelait jadis furies d guillotine (expression textuelle d'un des rapports). Ces individu étaient les seuls qui parussent prendre un vif intérêt au sort de prévenus de la conjuration. Ils rappelaient les temps où tout le mond avait la faculté d'entendre un accusé à la barre de la Conventio et blâmaient la Constitution de 93, qui avait établi des comités secret dans le Corps législatif. — Les plaintes et les murmures vont toujour en croissant contre le refus de la part des marchands des promesse de mandats, leur discrédit qui s'annonce d'une manière si sensibl lorsqu'il y a quelques jours, ils semblaient prendre de la confianc A toute heure, dans les halles, chez les bouchers, chez les boulanger chez tous les marchands d'objets de première nécessité, on enten l'homme le plus patient, le mieux intentionné, laisser échapper des plaintes et des gémissements. — Les succès des armées occupen toujours les esprits, et les cafés ne retentissent que d'exclamation joyeuses; on s'y attend toujours à une paix générale et prochain et, si quelqu'un s'appesantit sur le tableau des besoins renaissant sur la misère dont beaucoup de citoyens souffrent les atteintes, o présente l'avenir de la paix qui seul peut faire oublier les maux inse parables d'un changement de système monétaire et [on insiste] sur l certitude où l'on est que le gouvernement attend l'instant favorab pour faire exécuter rigoureusement les lois qui punissent les réfrac taires et commandent le respect et l'obéissance. — On témoigne d l'indignation contre le spectacle qu'offre la place de Grève : u grand nombre de soldats, qui ne sont pas de service militaire, s tiennent continuellement avec des filles publiques dans les postur les plus indécentes et sans aucune réserve. Ce qu'il y a de tr dangereux, c'est la communication de ces filles avec ces jeun militaires, qui remporteront en campagne des maladies qui l mettront hors de service. C'est à la police militaire qu'il appartient d remédier à cet abus. Les militaires une fois contenus dans leur devoi il serait aisé de faire disparaître ces filles en les mettant dans de hospices pour être soignées et guéries.

Spectacles. — L'esprit public y est bon, la tranquillité n'y est pa troublée. *L'Intérieur d'un Comité revolutionnaire*, pièce connue, q a été jouée hier sur le théâtre de la Cité, a excité des applaudissemen universels; la foule y était grande, et cependant il n'y a pas eu plus léger murmure; les applaudissements n'y étaient pas forcené l'horreur de la tyrannie, voilà le seul sentiment qui a été exprimé.

Surveillance. — Des ouvriers répandus sur les quais se plaignaie amèrement de la misère du temps, et disaient qu'ils étaient las d'êt

bernés et qu'il fallait que cela finisse. — Des malveillants se rassemblent carré et porte Martin, et y font des motions incendiaires.

BRÉON.

(Arch. nat., BB [3] 84.)

DCXCII

29 PRAIRIAL AN IV (17 JUIN 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 30 PRAIRIAL.

Esprit public. — Les nouvelles qui se sont répandues hier, que la paix était faite avec l'Empereur, ou du moins qu'elle était sur le point de se faire, ont remonté l'esprit public. Des militaires gradés répandaient eux-mêmes le bruit que les préliminaires venaient d'être signés au Directoire, et que la ville de Mayence était donnée pour garantie de la pacification que l'Empereur était dans l'intention de négocier avec la République française. Ces nouvelles ont répandu la joie et suspendu les accents contre la misère. — Le bruit qui se répandait, que le Directoire devait faire une proclamation au sujet des mandats, subsiste toujours ; on ajoute même qu'elle doit avoir lieu pour le 1er messidor. Les plaintes se perpétuent sur la dureté des propriétaires de maisons qui ne veulent louer qu'en numéraire et donnent congé à ceux qui sont dans l'impossibilité d'en fournir. — Les denrées augmentent de prix à la Halle ; les marchands ne veulent pas vendre en mandats ; ils se répandent même en injures et propos contre ceux qui leur en offrent. Cette situation nécessite des mesures sévères de la part du gouvernement. Les bruits de paix donnent l'espérance que bientôt les lois seront sévèrement exécutées, et qu'enfin les citoyens se ressentiront des bienfaits que la paix seule peut procurer. Cet espoir seul augmente et ranime la patience. — Dans les cafés, où l'indignation est à son comble contre l'agiotage, qui s'alimente toujours, malgré la surveillance civile et militaire, on semble désirer que le gouvernement retire de la circulation tous les petits assignats qui y restent, et l'on pense que ce sera le seul moyen pour donner de l'existence aux mandats, qui sont nuls pour le consommateur, puisque le vendeur ne veut traiter qu'en numéraire ou assignats au cours. On croit aussi que le Directoire s'occupe de cette mesure ; on va même jusqu'à dire que l'on frappe beaucoup de monnaie pour la jeter dans la consommation ; mais les bons esprits

pensent aussi qu'il ne serait pas prudent d'émettre du numéraire, qui serait bientôt resserré par la cupidité, perdu pour la circulation, et que nous sommes encore trop imprégnés des miasmes de l'agiotage. — En général, l'esprit public est bon ; les plaintes sont tempérées. L'espérance de la paix et la contenance active et surveillante du gouvernement lui donnent la consistance intérieure que les succès des armées lui donnent au dehors. On espère que les agioteurs seront bientôt forcés de faire, comme les Autrichiens, leur paix avec la République.

Spectacles. — Il y avait peu de monde dans les spectacles. La tranquillité n'y a pas été troublée, et l'on y a remarqué beaucoup de joie des nouvelles que l'on recueillait avec avidité.

Surveillance. — Le public murmure fort contre les marchands qui ne veulent plus vendre qu'en numéraire. On se plaint de ce que le Directoire ne fait pas proclamer la loi sur les mandats et assignats qui restent en circulation. — Les agioteurs sont toujours en grand nombre dans l'intérieur du Jardin-Égalité et dans les environs. — Il y avait hier, sur les trottoirs du quai de Gesvres, un rassemblement d'un grand nombre de femmes, qui se répandaient en invectives contre les agioteurs et marchands d'argent, qui, disaient-elles, les faisaient mourir de faim par leur infâme commerce.

BRÉON.

(Arch. nat., BB[3] 84, et F[1c] III, Seine, 19.)

JOURNAUX.

Gazette française du 1er messidor. « *Paris, 30 prairial.* La misère poursuit toujours plusieurs citoyens, tandis que l'agiotage en engraisse un très grand nombre ; et cet état de misère donne souvent lieu à des actes du plus douloureux désespoir. Hier matin, le père de la demoiselle Raucourt, actrice du Théâtre-Français, s'est précipité du cinquième étage d'une maison en bas ; et une lettre qu'il a laissée dans sa poche nous a appris que ce suicide a été occasionné par sa détresse, qu'il supportait depuis plusieurs années. »

DCXCIII

30 PRAIRIAL AN IV (18 JUIN 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 1er MESSIDOR.

Esprit public. — Les bruits de paix n'ont pas produit parmi le peuple une sensation aussi vive et aussi avantageuse qu'on devait

l'imaginer. Il semble que les cœurs soient séchés par la misère et que rien ne puisse désormais les affecter agréablement. On s'accorde à dire que la seule manière de faire aimer le gouvernement est de soulager la classe souffrante, c'est-à-dire les rentiers, les salariés de la République et les ouvriers. L'unique moyen d'opérer ce changement salutaire est, dit-on, de faire exécuter à la rigueur les lois sur les mandats et sur les dépréciateurs de la monnaie républicaine; on s'attend à voir prendre ces mesures sévères au commencement du mois de messidor, et cet espoir suspend encore le découragement général. — On remarque toujours le même contraste entre l'extérieur des nouveaux riches qui affluent dans les promenades, et celui des misérables qui souffrent à l'excès dans des galetas. Il semble que la société soit partagée en deux classes sans intermédiaire : l'une extrêmement riche, l'autre extrêmement pauvre. Cette inégale et injuste répartition des biens de la fortune offre le tableau le plus déchirant et ne contribue pas peu à aigrir la haine, malheureusement trop naturelle, des indigents contre les propriétaires. — On dit que des capitalistes ont offert au gouvernement d'ouvrir une caisse pour rembourser à bureau ouvert les mandats, moyennant caution en biens territoriaux. — On remarque toujours la même affluence d'agioteurs et de brocanteurs au Jardin-Égalité, et le public dit que la force armée paraît être là plutôt pour protéger que pour empêcher l'agiotage. — On dit que la conspiration de Babeuf est soutenue par le parti de l'étranger, et nominativement par l'Angleterre. — L'esprit des cafés n'offre rien d'alarmant. On s'y occupe presque exclusivement de la paix, et l'on y a parié qu'elle serait faite d'ici à un terme désigné. — Les groupes sont plus tranquilles; les faubourgs paraissent moins mécontents du gouvernement; en général, l'esprit public s'améliore graduellement depuis quelques jours.

Spectacles. — Il ne s'y est rien passé qui mérite d'être remarqué; seulement, au théâtre de Feydeau, où il y avait beaucoup de monde, on a témoigné une sorte de mécontentement au sujet de l'hymne patriotique, *Veillons au salut de l'Empire;* mais il a paru que c'était plutôt l'effet de l'ennui que de la malveillance.

Surveillance. — Toujours la même crainte existe dans le public au sujet des mandats. Le peuple dit qu'il est inutile que l'on mette en circulation un papier qui n'a aucun crédit; cependant il espère qu'après la proclamation qui va se faire, les choses changeront de face. Si cela est ainsi, il y a tout lieu de croire que la classe qui paraît en ce moment s'abandonner au désespoir chérira le gouvernement qui l'aura tirée de la misère et de l'esclavage. — L'agiotage est

à son comble dans tous les quartiers de Paris; les marchands ne veulent plus vendre qu'en numéraire; encore refusent-ils les pièces marquées au coin de la République. — On parlait hier de la paix au Jardin-Égalité; cette nouvelle a paru répandre une grande joie dans l'esprit public.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB[3] 84, et F[1c] III, Seine, 19.)

DCXCIV

1er MESSIDOR AN IV (19 JUIN 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 2 MESSIDOR.

Esprit public. — Les victoires remportées par nos armées, l'attente de la paix générale, à l'exception de l'Angleterre, l'intelligence et les talents de nos généraux, la bravoure de nos défenseurs, les finances, l'histoire de la conjuration, tels sont les sujets des conversations. — On ne parle de Babeuf et du représentant Drouet que lorsque des individus indiscrets ou intéressés se permettent d'en prendre la défense. Si ces défenseurs officieux gardaient le silence, il ne serait point question de ces prévenus de conspiration, et il est aisé d'apercevoir, dans la lutte des opinions à laquelle les conversations donnent lieu, que ce n'est pas le sentiment de l'égoïsme et de l'indifférence qui commande le silence à l'égard de ces conjurés, mais la pitié et le mépris qu'inspirent ces hommes qui ne se plaisent que dans les désordres de l'anarchie, et dont la ridicule audace croit renverser un gouvernement qui sait déployer à propos les forces qui lui sont confiées. Les partisans des conjurés sont confondus, et la masse des citoyens redouble sa confiance dans l'activité des autorités. — A l'égard de nos succès et de l'espérance de la paix qui en doit être prochainement le résultat, on ne croit pas inconsidérément à tous les bruits qui se répandent de préliminaires signés avec l'Empereur. On est généralement persuadé que l'Empereur peut être très pressé de demander la paix, mais que la République, dont les armées sont en bon état, et qui a plus d'une injure à venger, de grands droits à défendre, des possessions conquises à conserver, ne peut pas s'arrêter à des préliminaires qui ne donneraient que du repos à ses ennemis, mais dicter fièrement des lois à des rois qui n'ont pris les armes que pour déchirer la France, si elle avait succombé sous le poids des dispensions intérieures et fomentées par l'étranger. En supposant la paix

avec les puissances belligérantes, il n'y a qu'une intention à l'égard de l'Angleterre, celle de la poursuivre à outrance; on va plus loin: des politiques, ou qui croient être très savants, prétendent que, si le gouvernement français voulait prendre sa revanche, ce serait de lancer chez les Anglais tous nos conspirateurs, nos Jacobins, nos amis de la Constitution de 1793, de leur faire un pont d'or, et les engager à déployer dans cette île leurs talents anarchiques et révolutionnaires. Ce serait leur envoyer des boulets rouges, disait un plaisant, et du moins les Jacobins auraient rendu quelques services à la France. Ces réflexions étaient goûtées des auditeurs. — En parcourant les promenades, en observant l'élégance et la propreté des vêtements des promeneurs, l'air de satisfaction et de joie, on ne penserait jamais à la situation misérable où se trouvent un grand nombre de familles par la rapacité de l'agiotage et le mépris que le commerce jette sur les mandats. — Cependant, dans les lieux publics, on est toujours frappé des plaintes et des murmures d'une grande portion souffrante, et à qui il reste la patience et l'espérance. — On a entendu dire, par un marchand de farines, qu'un de ses confrères ayant deux bateaux de farines destinés pour Paris, ils avaient été enlevés par des communes du département de l'Yonne qui se plaignent que l'approvisionnement de Paris leur enlève tout; que, dans les environs de Châlons-sur-Marne, les habitants tiennent la même conduite, ce qui force les voituriers à prendre un détour de 6 lieues. — Le calme et la tranquillité règnent partout; on s'attend à de grands efforts du gouvernement pour le crédit de son système de finances. — Les divers oratoires ont été scrupuleusement surveillés, et rien ne s'y est passé de contraire aux lois et au bon ordre.

Spectacles. — On a donné, au spectacle dit Patriotique, une pièce intitulée *Les Mandats.* Cette pièce est dans les bons principes: l'auteur y fait sentir la nécessité de concourir à leur crédit; les agioteurs y sont livrés au mépris. — Tous ont joui de la plus grande tranquillité; il y avait peu de monde.

Surveillance. — Le discrédit des mandats occasionne dans ce moment une fermentation générale; chacun fait des commentaires à sa façon, et la malveillance profite de cette circonstance pour aggraver le mal et en rejeter la faute sur le gouvernement. On entend partout les propos les plus injurieux contre le Directoire exécutif. Les marchands de comestibles ne veulent plus rien vendre qu'en numéraire, ce qui fait que ceux qui n'ont que des mandats ne peuvent plus rien se procurer, ou au moins qu'avec une grande quantité de papier. La classe indigente surtout en souffre beaucoup et se plaint de ce que le

gouvernement ne fait pas exécuter la loi sur les mandats. — La plus grande partie des ouvriers murmure aussi contre le Directoire, disant que, s'il n'y était pas intéressé, il aurait bientôt trouvé les moyens de faire cesser ce brigandage.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB[3] 84, et F[1c] III, Seine, 19.)

JOURNAUX.

Éclair du 2 messidor : « *Paris, 1er messidor*. Nous avons ici quatre journaux prêchant le jacobinisme et les mesures révolutionnaires, savoir : la *Sentinelle* (de Louvet); l'*Ami des Lois* (de Poultier); le *Journal des hommes libres*, et celui des *Patriotes de 89*. Malgré tous les efforts que l'on a fait pour répandre et accréditer ces quatre feuilles, elles n'ont pas en tout quatre mille abonnés; et, à l'exception du *Journal des hommes libres*, écrit tout à fait dans le sens de Babeuf, les trois autres sont à la veille de tomber entièrement, faute de souscripteurs. Ne peut-on pas tirer de ce fait une conséquence très importante? C'est que les opinions professées par ces journaux et leurs rédacteurs n'ont en France qu'un infiniment petit nombre de partisans, car chacun prend à peu près le journal où il retrouve le plus ses propres sentiments et sa manière de juger. Aussi voyez les journaux modérés et vraiment constitutionnels : ils sont au nombre de dix-huit à vingt, et tous se soutiennent par eux-mêmes, malgré la concurrence ; quelques-uns d'entre eux ont le plus grand succès ; leurs souscripteurs réunis montent à plus de 150,000 citoyens. Entre mille autres signes caractéristiques de la véritable opinion publique et de la majorité nationale, c'en est là un très frappant et peu équivoque. Partout les feuilles jacobines excitent l'indignation plus encore que le dégoût et l'ennui. Si, ainsi que Louvet le prétend, toute la France pense comme lui, pourquoi ne peut-il pas avoir au delà de cinq à six cents abonnés? Et pourquoi, faute de lecteurs, va-t-il se voir réduit à cesser son journal? » — *Sentinelle* du 3 messidor : « *Paris, le 1er messidor*. Vadier est arrivé ici avant-hier, à cinq heures et demie du soir, et a été conduit à la chambre d'arrêt du Bureau central.— Le gouvernement a fait défendre la représentation de la pièce de *L'Intérieur des comités révolutionnaires*. — Un arrêté du Bureau central de bienfaisance a enjoint aux comités des arrondissements de Paris de supprimer, à compter du 1er messidor, les cartes de pain aux marchands tenant boutique et aux citoyens aisés..... »

DCXCV

2 MESSIDOR AN IV (20 JUIN 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 3 MESSIDOR.

Esprit public. — On s'attendait qu'après l'échange des assignats, il y aurait une proclamation pour soutenir le crédit des mandats.

Cette espérance trompée alarme sur la valeur de ce papier ; beaucoup de spéculateurs le recherchaient dans l'espoir que sa valeur augmenterait, et les mesures que le gouvernement prend pour pourvoir aux besoins de l'État, à l'existence des rentiers et des fonctionnaires publics, le font regarder comme de nulle valeur. Les paris se font qu'avant deux jours il ne sera pas à 5 livres. Les marchands se prononcent de plus en plus pour le rejeter, et le plus mince objet ne peut s'acquérir qu'avec du numéraire. On dirait que tous ont fait des soumissions pour des biens nationaux, [et qu'ils veulent] les acquérir à plus vil prix en provoquant par leur conduite le dépréciement de cette monnaie. — Quelques militaires profitent de cette circonstance pour renouveler les scènes tumultueuses qui ont déjà eu lieu, en forçant à les prendre au pair du numéraire ; ils ont été conduits devant le juge de paix de la section des Tuileries, malgré leur résistance. La foule était à la porte du juge de paix, et, en attendant la décision, approuvait la conduite des militaires ; les uns voulaient que tous les salariés de la République contraignissent par la force les marchands à les accepter au même taux que le gouvernement les leur donne ; les autres, que les ouvriers et soldats s'entendissent pour refuser les mandats, et qu'alors on verrait qui y perdrait le plus. La majorité de ce rassemblement opinait que le gouvernement devait se montrer avec sévérité et faire exécuter les lois. Des patrouilles dissipèrent ce rassemblement et annoncèrent que les militaires étaient incarcérés pour avoir excité du trouble. — Les esprits sont très aigris : les bruits de paix démentis, la chute du mandat, l'opiniâtreté mercantile, voilà les seules causes de cette aigreur. — Cependant les crieurs du journal l'*Ami du peuple*, vocifèrant les calomnies barbouillées contre le gouvernement et les fonctionnaires, et insérées dans cette feuille, ont pensé être maltraités sur le Pont-Neuf. Cette conduite, toute blâmable, annonce au moins que le peuple est l'ami du gouvernement. Des personnes sages ont apaisé ce désordre. — La fête de l'Agriculture, annoncée pour le 10 de ce mois, donne lieu à ces propos recueillis « que le gouvernement ne se contente pas d'avoir enrichi les cultivateurs, qu'il leur donne encore des fêtes, et qu'il vaudrait mieux employer le montant de cette dépense à soulager les indigents de cette commune ». Le luxe qui s'étale dans les promenades publiques, les voitures, les cabriolets, les chevaux de luxe, excitent aussi les murmures de la misère et de l'indigence et donnent lieu à beaucoup de propos. Il y a peu de jours, c'était un langage contraire : on applaudissait à cette institution de fêtes nationales ; on invoquait le luxe comme devant tarir les sources de la misère

publique en favorisant l'industrie, les métiers, les arts et le grand nombre des ouvriers qui y sont employés; mais celui qui souffre oublie tout, raisonne peu et n'a qu'un sentiment, celui de ses maux. — Le boulevard du Temple offre le spectacle du plus hideux libertinage; des militaires et des femmes crapuleuses tiennent une conduite dégoûtante; des filles de douze à treize ans y promènent une révoltante prostitution, et les gens honnêtes sont scandalisés, et la police la plus rigoureuse est invoquée. La police générale, le Bureau central et les administrations municipales concourront sans doute à faire disparaître cette honteuse prostitution.

Spectacles. — Les salles se dégarnissent; il y a peu de monde; la belle saison et la cherté des places en sont sûrement la cause. Dans les conversations particulières, on disait que le peuple anglais, las de la guerre, était prêt à se soulever; que les troupes françaises avaient cerné Mayence et que le quartier général était à Andernach. On raisonnait beaucoup sur la paix, on la regardait comme très prochaine, on y témoignait de l'inquiétude de ne plus recevoir des nouvelles d'Italie; d'ailleurs calme et tranquillité.

Surveillance. — Ce que l'on pourrait dire relativement au discrédit des assignats et des mandats ne serait qu'une répétition fastidieuse de tout ce qui a été dit précédemment à ce sujet; on se contentera de dire qu'en général on ne veut plus ni de l'un ni de l'autre de ces deux papiers, et que les marchands ne veulent plus rien vendre qu'en numéraire, ce qui met beaucoup de monde dans l'embarras, attendu sa rareté. — Le public manifeste ses doutes sur la paix que l'on publie dans plusieurs journaux, et qui se trouve démentie dans la feuille rédigée par Lebois.....

Bourse. — Au Palais-Égalité, les agioteurs se tenaient sur leurs gardes; ils paraissaient craindre un cernement, parce que toutes les grilles étaient fermées. — Les promesses de mandats se sont faites à 92 1/4 et 92 1/2.

BRÉON.

(Arch. nat., BB[3] 84, et F[1 c] III, Seine, 19.)

JOURNAUX.

Rédacteur du 2 messidor : « *Paris.* Semblables à ce géant qui promit à Neptune de lui bâtir un temple avec des crânes d'hommes, et qui, trois fois terrassé par Hercule, se releva trois fois en déployant des forces nouvelles, les factieux ne cèdent au gouvernement le champ de bataille que pour y reparaître l'instant d'après. Vainement arrêta-t-on, hier, dix de leurs chefs : ils en ont aujourd'hui vingt prêts à se placer à leur tête. On les retrouve

dans les faubourgs, dans les ateliers et jusque dans les camps qui couvrent Paris. Ils colportent partout leurs libelles, et prêchent partout à haute voix leurs maximes sanguinaires. Le sauvage qui vit au milieu des bêtes féroces, n'est pas plus à plaindre que les amis de la liberté, au milieu de ces anthropophages. On peut même nous comparer à l'homme qui lutte contre les flots : s'il compte, un seul instant, sur l'élément perfide qui l'environne, s'il cesse un seul instant de lutter contre ses efforts, le torrent l'emporte, l'abîme s'ouvre : il est englouti pour toujours. » — *Sentinelle* du 4 messidor : « *Paris, le 3 messidor*. Le lougre *le Saumon*, portant quatorze canons de cuivre, est venu du Havre à Paris : il est à l'ancre près le pont de la Révolution. Il a à son bord deux ingénieurs chargés de faire les observations nécessaires pour perfectionner la navigation de la Seine. La présence de ce bâtiment fait croire au grand nombre de curieux qui vont le visiter que le gouvernement veut réaliser l'ancienne idée de rendre Paris port. Le plan qu'on regarde comme le meilleur comprend deux canaux dont l'un partirait de Dieppe et viendrait se terminer à l'Oise, au-dessus de Saint-Leu, à 12 lieues de Paris; l'autre y amènerait la rivière de l'Oise tout entière, dans les fossés de l'Arsenal. Le trajet de ce double canal n'aurait pas plus de longueur que le chemin de terre qui conduit de Dieppe à Paris. On parle d'en ajouter un troisième, qui amènerait une partie des eaux de la Loire, agrandirait encore le port de Paris, et étendrait beaucoup le commerce de cette ville. » — *Courrier républicain* du 3 messidor : « *Nouvelles de Paris, du 2 messidor*. Les destitutions de patriotes exclusifs continuent à Paris. Trois viennent d'être chassés nouvellement de la municipalité du 2me arrondissement, Ségur, Caron, Collin ; ce dernier, secrétaire intime de Tallien, homme qu'on ne peut accuser de pêcher par ignorance, car il ne manque, dit-on, ni d'adresse, ni de talents. » — « Un nouveau club s'est formé rue de Ville-l'Évêque, faubourg Saint-Honoré, chez Sissot, parfumeur, vis-à-vis la maison Luger. »

DCXCVI

3 MESSIDOR AN IV (21 JUIN 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 4 MESSIDOR.

Esprit public. — Le mandat, qui s'est fait hier à 94 0/0 de perte, augmente les inquiétudes et les murmures. L'impatience et le désir de voir enfin la loi exécutée à ce sujet se manifestent partout. « Par quelle fatalité, s'écriait-on, sommes-nous réduits à porter aux agioteurs les mandats que le gouvernement nous donne pour valeur fixe, pour une somme de 6 livres? Le gouvernement souffrira-t-il longtemps, sans compromettre sa dignité, un pareil brigandage? Car, ajoute-t-on, dans le commerce tout est brigandage, et si les autorités se hâtaient de se prononcer énergiquement, ce brigandage ne tiendrait pas longtemps devant leur sévérité. — La cupidité du mar-

chand croît chaque jour; le mandat est ignoré dans les campagnes: il est refusé dans Paris; on va plus loin, et, quoique le numéraire soit rare encore, les marchands de toute espèce vendent en numéraire plus cher qu'en 1790. — Les scènes se renouvellent; les militaires achètent des marchandises, forcent les marchands à recevoir les mandats pour leur valeur fixe; sur le refus, ils frappent avec leurs armes. L'enfant d'un marchand de vin, rue Saint-Denis, qui refusait le mandat que des militaires lui ont présenté pour valeur réelle, a été frappé et blessé à la tête; ces militaires ont été conduits au corps de garde, et les rassemblements que cet acte avait occasionnés improuvaient et approuvaient tour à tour la conduite des soldats. — D'autres militaires, dans le jardin du Luxembourg, dit un de nos rapports, ont frappé un citoyen à coups de sabre; ce citoyen, blessé et couvert de sang, a été conduit chez lui; les militaires se sont soustraits aux poursuites à la faveur des ténèbres. Rue Martin, même violence de la part des militaires à l'égard d'un orfèvre. — Le public conçoit les plus grandes inquiétudes de ces actes de violence; le discrédit du mandat en est la cause, et le gouvernement est accusé d'insouciance. Les propriétaires et principaux locataires irritent aussi les esprits en exigeant le prix des loyers en numéraire, en donnant congé aux locataires privés d'or et d'argent; les juges de paix sont accablés de pareilles affaires. — Le plus profond silence règne sur la paix et la guerre; dans les cafés, dans les spectacles, il n'est question que de finances, d'agiotage, de mandats et numéraire. On pense généralement que le gouvernement s'occupe de rétablir le calme et l'espérance par un plan qu'il médite pour l'amélioration des mandats et la destruction totale de l'agiotage.

Spectacles. — Peu de monde, tranquillité. On a omis le chant de l'hymne patriotique au théâtre de la Cité; il ne paraît pas qu'il y ait eu de mauvaise intention dans cette omission; il n'y a eu à cet égard aucune réclamation de la part du public.

Surveillance. — ..... Les ouvriers se plaignent toujours de la misère qui règne dans Paris; ils disent qu'on ne les paie qu'en assignats ou en mandats, et qu'à la Halle les marchands ne veulent vendre qu'en numéraire, de sorte qu'eux n'en ayant pas, ils sont obligés de mourir de faim.

Bourse. — Les rapports annoncent que les promesses de mandats, qui se faisaient hier soir à 92 1/2, sont maintenant à 93 1/4 pour 100 de perte.

BRÉON.

(Arch. nat. BB[3] 84, et F[1c], III, Seine, 19.)

JOURNAUX.

Rédacteur du 4 thermidor : « Extrait du registre des délibérations du Bureau central du canton de Paris, du 3 messidor an IV. Le Bureau central, informé que la voie publique est obstruée par des citoyens qui, sous le prétexte d'amuser le public, de chanter, de faire des tours, montrer des curiosités et des animaux étrangers, en gênent la libre circulation ; considérant que, la circulation des voitures n'étant plus libre, il arrive souvent que les citoyens sont dans le cas d'être grièvement blessés ; considérant, enfin, que c'est au mépris des lois et règlements de police que la voie publique se trouve ainsi embarrassée, et que les lois ne doivent jamais être méconnues ; le commissaire du Pouvoir exécutif entendu ; arrête ce qui suit : Art. 1er. Les bateleurs, chanteurs, faiseurs de tours et ceux qui font voir des curiosités et animaux étrangers, ne pourront s'arrêter dans les rues et carrefours, ni sur les ponts et quais de cette commune. — Art. 2. Il leur sera désigné des places où ils pourront s'établir, sans gêner la libre circulation des personnes et des voitures. — Art. 3. Néanmoins, ils ne jouiront de cette faculté qu'après s'être munis d'une permission du Bureau central, laquelle ne leur sera accordée que sur un certificat de bonne conduite à eux délivré par le commissaire de police de la division où ils seront domiciliés, et visé par l'administration municipale de l'arrondissement. Ceux qui vendent des drogues et médicaments ne pourront obtenir de permission pour s'établir momentanément sur les places publiques qui seront désignées, qu'ils n'aient justifié de l'approbation qui leur aura été donnée sur la qualité de leurs médicaments, par les gens de l'art à ce commis. — Art. 4. Ils seront tenus de quitter, au jour tombant, les places publiques qui leur auront été assignées. — Art. 5. Il leur est expressément défendu de rassembler les passants au son de la caisse ou de la trompette, l'une et l'autre étant destinées à réunir les citoyens autour de leur drapeau, ou à les appeler aux assemblées autorisées par la loi. — Art. 6. Les contrevenants aux précédentes dispositions seront privés de leur permission. — Art. 7. Ceux qui seraient trouvés établis ailleurs que dans les places indiquées seront conduits devant le commissaire de police ; il sera statué à leur égard, conformément à l'art. 605 du code des délits et des peines, concernant ceux qui embarrassent la voie publique. — Art. 8. Les commissaires de police, officiers de paix, et tous autres officiers de police sont chargés de l'exécution du présent arrêté, en ce qui les concerne ; les commandants de poste sont requis de leur prêter main-forte, si le cas exige. Les commissaires du Bureau central, *signé :* BRÉON, COUSIN. Le commissaire du Pouvoir exécutif, *signé :* DESMOUSSEAUX. — L'administration du département, lecture faite du règlement ci-dessus, ouï le commissaire du Directoire exécutif, l'approuve en tout son contenu. A Paris, en département, le 6 messidor an IV, *signé :* GUIARD, FAURE, JOUBERT. »

DCXCVII

4 MESSIDOR AN IV (22 JUIN 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 5 MESSIDOR.

Esprit public. — Les groupes des promenades publiques et les cafés s'occupent beaucoup et parlent diversement de la situation actuelle de nos armées. On prétend que nous avons essuyé plusieurs échecs, que Landau ne tardera pas à tomber au pouvoir de l'ennemi, que Mayence est approvisionné pour huit mois et qu'il ne craint rien. On ajoute que les Français ont jeté leur feu et que leur tour est venu de reculer. On interrompt le cours de ces nouvelles pour s'entretenir de Babeuf; on parle de sa prompte mise en jugement, et l'on annonce qu'à ce moment il y aura du nouveau, et que tout est disposé pour se montrer au premier signal. Les mesures sont prises, se dit-on confidentiellement; l'esprit des troupes campées aux environs de Paris est livré à la corruption; le journal de Lebois ou l'*Ami du peuple* leur est prodigué; il est le seul propre à les mettre en mouvement et en état de sédition. — Il se trouve aussi des hommes qui ne voient pas notre situation actuelle du même œil. Ils assurent que le mal n'est pas si grand, qu'en supposant quelques échecs sur le Rhin, l'Empereur n'est pas mieux dans ses affaires, et qu'il y a beaucoup à parier qu'il sera obligé de faire la paix; que l'Angleterre se lassera de soudoyer cet Empereur, et que, livré à ses propres ressources, il sera contraint de demander la paix. A l'égard de Babeuf, on ne s'en occupe pas, mais on est flatté de la conduite du Conseil des Cinq-Cents à l'égard du représentant Drouet, et l'on ne doute pas de l'accusation qui sera prononcée contre lui par celui des Anciens. — On ne doute pas des efforts que l'on tente pour corrompre l'esprit des troupes, mais on ne croit pas à la réussite de ces mêmes efforts. Cependant quelques soldats, un hussard notamment, disaient hier, près le nouveau corps de garde du Jardin-Égalité, que les soldats commençaient à s'ennuyer au camp de Grenelle, que la désertion y était fréquente, que le gouvernement avait beau faire vendre du vin à 4 sous la bouteille en argent et 8 sous en mandats, tout cela ne les contente guère; un factionnaire a interrompu les conversations en dissipant le rassemblement. — Les plaintes sont toujours les mêmes dans les halles et marchés au sujet des mandats; ils étaient hier à 6 livres 10 sous; on répandait le bruit qu'à Melun ils valaient 14 francs, parce qu'ils étaient recherchés par les soumissionnaires des biens nationaux. — Le bruit se répand éga-

lement qu'une proclamation doit avoir lieu demain, au bruit du canon, et que cette mesure est jugée nécessaire pour épouvanter les dépréciateurs du mandat. — Toujours des rixes entre les agioteurs et les marchands pour la valeur des mandats. Les militaires continuent de forcer les marchands par des moyens violents ; les juges de paix sont occupés à prononcer sur ces différends, ainsi que sur ceux qui s'élèvent entre les locataires et les propriétaires. — On nomme dans les douze arrondissements les citoyens qui doivent composer les colonnes mobiles ; ces nominations, dit un de nos rapports, font murmurer : les uns disent qu'ils ne veulent pas ressembler à l'armée révolutionnaire, les autres qu'ils n'ont pas le temps de se livrer à ce service.....

Surveillance. — Hier, une quarantaine d'ouvriers de l'atelier du citoyen Fournier, entrepreneur des bâtiments de la République, se sont transportés chez le juge de paix de la division des Droits-de-l'Homme pour lui représenter que leur paie était insuffisante pour se substanter, et qu'ils le priaient de vouloir bien donner son adhésion à un arrêté qu'ils avaient pris entre eux pour être payés à raison de 500 livres par jour. Le juge de paix a répondu qu'aucune loi ne l'y autorisait; qu'il ne transigeait jamais avec elles, et qu'à compter de ce jour, s'ils se présentaient plus de quatre chez lui, il se verrait forcé d'user de toute son autorité à leur égard. — Il y a toujours beaucoup de rumeurs dans différents quartiers de Paris, occasionnées par les militaires, relativement aux mandats. Plusieurs marchands ont été condamnés par différents juges de paix à les prendre en paiement comme valeur numérique, ce qui occasionne de violents murmures de la part des marchands, qui se plaignent d'être les seuls que la loi ne protège point.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB[3] 84, et F[1c] III, Seine, 19.)

DCXCVIII

5 MESSIDOR AN IV (23 JUIN 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 6 MESSIDOR.

Esprit public. — Il n'est plus question de paix; l'espoir est évanoui; l'esprit public semble perdre de sa force, il s'isole du gouvernement. Les finances et les querelles continuelles que les mandats excitent, que la violence et la conduite des militaires augmentent,

absorbent tous les esprits. Ce n'est pas contre le Directoire que s'élèvent tous les murmures, c'est le Corps législatif qui en est le but. « Il s'entend, dit-on, pour faire des lois injustes et inexécutables; il fait les premières pour lui, les secondes pour le peuple, et se fait adjuger à vil prix les biens nationaux; il reçoit les mandats au cours, et il les donne pour leur valeur fixe. » Voilà les propos recueillis et attestés par nos rapports particuliers. On ne manque pas de comparer à la situation de nos législateurs celle des rentiers qui sont livrés aux angoisses de la faim et de la misère et à la voix plaintive desquels le Corps législatif est sourd; on crie hautement que la mort la plus cruelle est la famine, qu'il faut être lâche pour ne pas préférer la mort d'un coup de feu et de baïonnette; que, sans les troupes dont le gouvernement s'entoure, les choses seraient changées; que la mesure est à son comble, et qu'elle verse. — Au Perron, un agioteur racontait qu'un banquier venait de déposer à la Bourse pour 400,500 francs de promesses de mandats, à raison de 6 francs par 100; au même instant, les agioteurs se sont accordés pour ne les acheter qu'à ce taux. — Aussitôt mille bouches ont répété : « Ce sont les agents du gouvernement qui font mouvoir à leur gré toute la machine. Ils émettent aujourd'hui du papier pour faire tomber le prix au point qu'ils veulent, afin de l'accaparer pour rien, de manière qu'ils auront tout jusqu'à la vie du peuple. » Voilà tous les discours recueillis dans les lieux publics. Ce qui ajoute encore au chagrin qui ronge tous les individus, c'est que la majeure partie des marchands ne veulent plus vendre, ni assignats ni mandats; ils avertissent même leurs pratiques que, passé cette semaine, ils ne prendront que du numéraire, et que, si les soldats veulent employer la force, ils fermeront leurs boutiques. — On est dans l'attente d'une grande fermentation, si le gouvernement ne prend pas les mesures les plus imposantes et les plus sévères.

Spectacles. — Peu de monde; il n'y est question que de finances. Si le mot de *liberté* se trouve dans la pièce représentée, quelques murmures s'élèvent; ils s'apaisent aussitôt, et les mandats font l'objet des conversations particulières.

Surveillance. — ....Toujours des mouvements et rassemblements occasionnés par les militaires en faisant passer pour numéraire les promesses de mandats. Beaucoup de marchands ne vendent plus qu'en numéraire; d'autres disent qu'ils vont fermer boutique, si ce train ne finit pas.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB[3] 84, et F[1c] III, Seine, 19.)

JOURNAUX.

Rédacteur du 7 messidor : « *Bureau central des municipalités du canton de Paris.* C'est à tort que plusieurs journaux ont annoncé que le Bureau central avait pris un arrêté pour retirer les cartes de pain aux citoyens de Paris ; le ministre de l'intérieur a écrit directement aux douze municipalités d'arrondissement de retirer les cartes de ceux qui, par leur fortune ou leur commerce, peuvent se passer de ce secours, pour le conserver plus sûrement à la classe des citoyens à qui il peut être nécessaire. Cette mesure a été prise par le ministre, en suite des informations qui lui ont été données, tant par les municipalités que par le Bureau central, de l'abus scandaleux que faisaient de ce secours une foule de personnes qui peuvent s'en passer. Fait au Bureau central, à Paris, le 5 messidor an IV. Les commissaires du Bureau central : COUSIN, BRÉON. — Les ingénieurs-géographes attachés au dépôt général de la guerre doivent, conformément à un arrêté du ministre de la guerre, s'exercer sur le terrain qui comprend les communes de Montmartre et de Belleville, à la levée des plans. Pour prévenir toute mauvaise interprétation, tant pour les signaux à placer, que sur les opérations que les ingénieurs seront dans le cas d'effectuer, nous vous prions, citoyen, d'insérer cette note dans votre prochain numéro. Salut et fraternité : BRÉON. » — *Journal des patriotes de 89* du 5 messidor : « *Paris....* On a remis en activité l'ancien projet d'établir un cours de navires marchands du Havre jusqu'à Paris. Le succès d'une entreprise aussi grande rendrait bientôt à la capitale son antique splendeur, et répandrait en même temps les richesses du commerce dans tous les départements qui l'avoisinent. C'est pour examiner les difficultés qui peuvent gêner cette navigation, qu'on a vu arriver, il y a quelques jours, ici, par les eaux de la Seine, le lougre *le Saumon*, parti du Havre, et ayant à son bord deux ingénieurs chargés de faire les observations convenables. Ce petit bâtiment porte quatorze petits canons de cuivre, avec un chargement de farine. . . » — *Courrier républicain* du 6 messidor : « *Nouvelles de Paris du 5 messidor.* A Périgueux, les exclusifs, protégés par le maire Peyssard, ex-conventionnel, chantent publiquement dans les rues et les salles de la maison commune une romance sur le sort malheureux de Drouet. Elle a été composée par Brutus Magnier, membre d'une des commissions des bouchers de la Vendée et l'un des insurrecteurs de prairial. En voici le premier couplet :

AIR : *Pauvre Jacques.*

Peuple français, quand ton ardent ami
Gémit dans un triste esclavage,
Prends sa défense et souviens-toi qu'en lui
C'est ta majesté qu'on outrage. »

DCXCIX

6 MESSIDOR AN IV (24 JUIN 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 7 MESSIDOR.

Esprit public. — Les nouvelles de défaites essuyées par nos armées en Italie, et rapportées par la *Gazette de Francfort*, sont disséminées dans les groupes et dans les sociétés avec une complaisance qui donne la nature du patriotisme des narrateurs. Cependant, et malgré la certitude avec laquelle on appuie sur ces nouvelles, la croyance publique ne s'y attache pas. — On parle d'un mouvement qui doit avoir lieu très prochainement; dans ces bruits qui se répandent, on fait entendre que quelques membres du Directoire sont désignés; on ne les nomme cependant pas. — Les plaintes contre le gouvernement et le Corps législatif sont toujours sans bornes; par le Corps législatif, il paraît que les plaignants n'ont en vue que le Conseil des Cinq-Cents; car, s'ils parlent de l'agiotage des députés, des acquisitions des biens nationaux à vil prix, de lois défectueuses, c'est le Conseil des Cinq-Cents qui frappe toutes les oreilles. On ajoute qu'il y a dans ce Conseil une portion très estimable, et qu'on ne peut assez louer, qui veut faire le bien et qui lutte avec une énergie digne d'hommes probes et courageux, mais que cette portion est si faible qu'elle ne peut l'emporter sur une majorité qui agit en sens contraire. — Quelques marchands, nonobstant l'opiniâtreté générale à refuser les mandats, sentent la nécessité de donner du crédit au papier; ils s'entretiennent aussi de l'indifférence du gouvernement à se prononcer pour le faire valoir et circuler. Ils prétendent qu'une mesure qui pourrait être salutaire serait, d'abord, de reprendre tous les biens nationaux qui ont pu être vendus et de les faire adjuger à la chaleur des enchères; que, par ce moyen, le gage des mandats serait assuré; de laisser tout vendre et acheter en mandats au cours et de percevoir les contributions foncières et personnelles en mandats au cours; que, par ce moyen, la confiance se rétablirait, le commerce appuierait ses spéculations sur des mesures stables; de faire disparaître tous les petits assignats et mettre promptement en circulation des petites coupures de mandats, de sorte que les petits marchands et les consommateurs ne fussent plus en peine de trouver de la monnaie. — On présente aussi, pour les mandats et la valeur à leur donner, l'idée d'une caisse semblable à la Caisse d'escompte. Tels sont les résultats

des conversations recueillies hier dans les jardins, les cafés et les promenades. — La conduite des soldats excite les plus violents murmures; ils ne sont tempérés que par l'espérance de voir le gouvernement s'occuper promptement de mettre un frein à ces violences, qui dégénéreraient en assassinats à allumer la guerre civile. — Nonobstant toutes ces plaintes, les esprits sentent la nécessité de se rattacher au gouvernement par tous les moyens possibles. Il y a moins d'apathie et d'engourdissement que ces jours derniers.

Spectacles. — La tranquillité n'y a pas été troublée; le théâtre des Arts était le seul où il y eût beaucoup de spectateurs; les autres étaient faiblement garnis de monde.

Surveillance. — Toujours des plaintes contre les soldats qui ne cessent d'aller chez différents marchands pour acheter des marchandises en mandats comme numéraire; beaucoup ont été conduits chez les juges de paix, où ils ont été approuvés chez les uns et improuvés chez les autres. — Ce matin, à la Halle, les gens de campagne ont occasionné du mouvement en provoquant l'avilissement des mandats.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB[3] 84, et F[1c] III, Seine, 19.)

JOURNAUX.

Rédacteur du 6 messidor : « L'atmosphère politique de Paris est maintenant pure et sereine ; plus de groupes, plus de déclamations anarchiques; le calme a succédé à l'orage, la joie à la tristesse ; et, malgré la cherté toujours existante des denrées de première nécessité, les cœurs s'ouvrent à l'espoir d'un avenir heureux. Hâtons ce fortuné moment, en sacrifiant tous nos douloureux souvenirs, nos haines, nos vengeances. Que toutes nos passions soient désormais dirigées vers le bien général. Qu'on lise enfin sur les portes de nos villes, de nos hameaux, cette inscription qui ornait la porte du temple de Delphes : la liberté, les lois, la paix. » — *Rédacteur* du 9 messidor : « *Directoire exécutif. Arrêté du 6 messidor an IV.* Le Directoire exécutif considérant que, suivant l'art. 3 de la loi du 28 germinal dernier, tout journaliste qui insère dans son journal un extrait de papiers étrangers, en est responsable comme s'il en était l'auteur ; considérant que l'article *France, Paris, 5 messidor,* du n° 249 de la feuille intitulée *Messager du Soir,* renferme une nouvelle fausse ; qu'elle rapporte les détails d'une défaite en Italie qui n'a jamais eu lieu ; et qu'il est évident que cet article n'a été fabriqué que par des conspirateurs de l'intérieur, ou par des ennemis de la République, pour ruiner le crédit public, et porter le découragement dans tous les cœurs ; considérant que la même feuille renferme d'autres faits mensongers et calomnieux contre les défenseurs de la patrie, ce qui ne tend qu'à aigrir les citoyens les uns contre les autres, et les porter à des excès dangereux pour la tranquillité publique ; considérant que les intentions perfides du journaliste se manifestent

encore dans l'article *Espagne*, de la même feuille ; arrête, en vertu de l'article 145 de la Constitution, que les citoyens Théodore Langlois et Lunier, rédacteurs, et Porte, imprimeur, propriétaire de la feuille intitulée *Messager du Soir ou Gazette générale de l'Europe*, prévenus de conspiration contre la sûreté intérieure et extérieure de l'État, seront mis en état d'arrestation. Le scellé sera mis sur leurs papiers, presses, argent et effets ; destruction sera faite de tout ce qui sera trouvé suspect. Ils seront interrogés par le ministre de la police générale, dans le délai fixé par la loi, pour, sur le vu des pièces et interrogatoire, être ultérieurement statué ce qu'au cas appartiendra. Le ministre de la police générale est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera imprimé. CARNOT, président ; LAGARDE, secrétaire général. »

DCC

7 MESSIDOR AN IV (25 JUIN 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 8 MESSIDOR AN IV.

Esprit public. — L'esprit public était hier plus satisfaisant que les jours précédents ; les groupes, quoique nombreux, étaient plus calmes. L'affiche contenant la proclamation de l'administration municipale du canton de Pierrefitte, sur la nécessité d'accréditer les mandats, était lue par toutes les classes de citoyens avec avidité et satisfaction : « Voilà de grandes vérités, voilà des faits ; les cultivateurs doivent rougir, mourir de honte ; ils sont effectivement les auteurs de la misère qui assiège les habitants des villes ; la Révolution les a enrichis, et l'égoïsme est le lâche sentiment qu'ils offrent à la patrie. » Telles étaient les exclamations qui suivaient la lecture de cette proclamation vraiment paternelle et patriotique. « Il faut les contraindre par la vigueur des lois, par la crainte du châtiment. » Telle était l'opinion émise par les nombreux lecteurs. — La terrasse du jardin des Tuileries était couverte de rassemblement, des patriotes exclusifs, dit un de nos rapports. Un groupe composé de douze individus tenait cette conversation, que nous allons rendre littéralement : « Savez-vous le résultat de ce qui s'est passé au Conseil des Deux-Cent-Cinquante ? — Non. — Vous savez que Drouet a été entendu ? — Oui, mais nous ne savons pas ce qui s'est passé. — C'est un bon citoyen de sacrifié. Il suffit qu'il ait arrêté le roi pour qu'il y ait lieu à accusation contre lui ; les royalistes en sont très contents. — Nous sommes sûrs, disait un autre, que les journaux royalistes vont dire demain que nous nous rassemblons ici pour faire une contre-révolution. Il n'est pas encore temps de nous y prendre. — Soyons sages, nous serons pré-

venus quand il sera temps ; surtout prenons garde aux mouchards de ce gouvernement-ci : ils sont en grand nombre. » — Un observateur de police inconnu à ces jaseurs doit les suivre, les examiner. Il présume qu'il y a quelques rapports entre les groupes et les membres du Conseil des Cinq-Cents. — Dans les promenades et cafés, il est toujours question de mandats, de finances, de nécessité de proclamation, de vente de biens nationaux, de l'audace et de la violence des militaires, des mesures fermes à prendre pour rappeler les soldats à la plus exacte discipline et à l'obéissance, de celles qu'il convient de prendre pour faire circuler dans le commerce les promesses de mandats, que la cupidité rejette, et qui ne sortent du portefeuille du consommateur que pour aller grossir l'agiotage et les ruineuses spéculations des habitants du Perron. Cependant on conçoit quelques espérances; le mandat est augmenté de prix, et l'on se flatte qu'il va gagner encore. — Les nouvelles perfidement insérées dans quelques journaux, démenties dans quelques autres, puisées dans la gazette mensongère de Francfort, auront du moins fourni cette observation : c'est qu'elles ont affecté sensiblement la majeure partie des citoyens; il en est résulté cet abattement qui n'est pas le résultat de l'indifférence; c'est qu'on se dit avec intérêt qu'elles sont fausses; c'est que des hommes que l'habitude fera encore longtemps appeler aristocrates ne sont point insensibles à la certitude qu'on leur donne et qu'ils demandent de la fausseté de ces mêmes nouvelles; c'est qu'enfin, soit l'amour vrai du gouvernement républicain, soit la crainte de retomber sous le régime affreux des Jacobins, les esprits se rattachent de plus en plus aux principes constitutionnels et ne soupirent qu'après les efforts du gouvernement pour abattre tout ce qui peut s'opposer au rétablissement de l'ordre, du calme, du commerce et des lois. Tous les rapports nous certifient la situation dont nous traçons les nuances.....

Surveillance. — D'après une déclaration faite devant le commissaire de police de la section des Quinze-Vingts, en date du 5 de ce mois, annonçant des rassemblements qui ont eu lieu dans le faubourg Antoine, entre les ouvriers ébénistes, chapeliers et autres qui disent qu'ils ne veulent plus travailler qu'en (*sic*) numéraire ; ils font des taxes et veulent même forcer les fabricants à signer ces sortes de marchés. On fait surveiller ces rassemblements.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB³ 84, et F¹ᶜ III, Seine, 19.)

Journaux.

Éclair du 8 messidor : « *Paris, 7 messidor.* Quelques militaires, qui semblent essayer de déshonorer le beau nom de soldats français, recommencent dans Paris des excès qu'on ne saurait trop tôt arrêter. Les uns vont dans les boutiques et chez les traiteurs, y présentent des mandats qu'ils prétendent faire accepter au pair de l'argent, emportent les marchandises et donnent des coups de sabre à ceux qui veulent s'opposer à ce brigandage. Avant-hier, dans la rue Mazarine, une marchande de modes a eu le poing coupé d'un coup de sabre, pour n'avoir pas voulu livrer ainsi des cravates. D'autres insultent dans les rues, dans les promenades publiques, ceux dont les costumes, dont les cheveux leur déplaisent. Deux jeunes gens ont été attaqués dans les Tuileries par dix individus portant le costume de ci-devant grenadiers. Ils leur ont coupé les cheveux avec des sabres. Les malveillants applaudissent à ces désordres, dans l'espoir des divisions et des troubles. Le gouvernement serait bientôt sous le joug militaire, s'il le laissait ainsi imposer aux citoyens.... »

DCCI

8 MESSIDOR AN IV (26 JUIN 1796).

Rapport du bureau central du 9 messidor.

Esprit public. — A travers le mécontentement et les plaintes qui se prolongent, les esprits sont plus calmes et moins exaspérés. On murmure contre la prolongation accordée aux départements pour l'échange des assignats [1]. On conclut de cette prolongation que le gouvernement favorise l'agiotage et s'occupe peu de la détresse du peuple ; que, par cette mesure, le mandat ne vaudra que 3 francs, et que les soumissionnaires de biens nationaux, que l'on qualifie de « gros messieurs », pourront les payer avec presque rien. Ces murmures sont recueillis dans les rassemblements qui ont eu lieu tant au Jardin national que sur les quais. — On débitait aussi qu'une tempête horrible avait ravagé toute la récolte dans les environs de Nevers et de la Charité ; on donnait pour preuve de ce ravage l'augmentation subite des eaux de la Seine et une lettre, vraie ou supposée, écrite de Nevers. Les citoyens qui formaient ce rassemblement se plaignaient aussi des ordres de déloger qui leur étaient notifiés par

1. Une résolution des Cinq-Cents, du 8 messidor, qui devint la loi du 9 messidor, prorogeait jusqu'au 30, dans les départements autres que celui de la Seine, le délai fixé par la loi du 4 prairial au 10 messidor pour l'échange des assignats au-dessus de 100 livres à trente capitaux pour un. Voir plus haut, p. 201, note 1

des principaux locataires, ou de payer en numéraire trois mois d'avance; ils murmuraient contre le gouvernement de sa lenteur à faire exécuter les lois concernant la dépréciation des mandats. — Dans les cafés et groupes formés dans les promenades publiques, les conversations y sont plus posées; on s'y entretenait d'une nouvelle venue du Haut-Rhin, annonçant le passage de ce fleuve près de Kehl, d'un grand succès obtenu; on y présumait qu'une affaire majeure devait y avoir lieu, et on en augurait bien. Le texte général des conversations est les finances et les mandats ; ces conversations ne sont point mêlées d'injures contre le gouvernement ; on paraît convaincu que l'argent n'est pas si rare qu'on se l'imagine ; on pense que le mandat ne sera pas longtemps nécessaire, et que le service peut se faire avec les espèces qui sont dans la circulation. On croit que, si l'argent seul faisait le service, il serait peut-être très utile de taxer alors le prix des objets de première nécessité pour réprimer la cupidité des marchands ; mais, en définitif, on a ajourné toutes ces mesures à la paix, qu'on regarde toujours comme prochaine avec toutes les puissances, excepté avec l'Angleterre. — Les promenades étaient hier très fréquentées; l'ordre et la tranquillité y régnaient. Les femmes y étaient brillantes par leur ajustement ; le luxe et l'élégance s'y faisaient remarquer, autant que la simplicité, dans le costume des citoyens. — Les oratoires et les temples du culte catholique n'ont rien présenté de contraire aux lois, à la sûreté et au bon ordre.

Spectacles. — Il y a eu peu de monde, point de troubles ; tout ce qui y était relatif à la justice, à l'amour des lois et à la patrie y a été saisi et vivement applaudi ; mais les chants patriotiques y sont toujours entendus avec froideur, sans dédain. On remarque que ce n'est que cette indifférence que l'on a naturellement pour ce que l'on voit trop souvent.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB[3] 84, et F[1 c] III, Seine, 19.)

JOURNAUX.

Rédacteur du 10 messidor : « *Directoire exécutif. Arrêté du 8 messidor an IV.* Le Directoire exécutif, vu son arrêté du 6 de ce mois, relatif à l'arrestation des citoyens Isidore Langlois et Lunier, rédacteurs, et Porte, imprimeur propriétaire de la feuille intitulée le *Messager du Soir ou Gazette générale de l'Europe*, comme prévenus de conspiration contre la sûreté intérieure et extérieure de la République ; vu aussi le rapport du ministre de la police générale ; ensemble les interrogatoires subis le jour d'hier devant lui, par les citoyens Isidore Langlois et François Porte ; considérant qu'il résulte des réponses du citoyen Langlois qu'il n'est nullement chargé de la rédaction des

nouvelles étrangères ; que, de son aveu et de celui du citoyen Porte, propriétaire du susdit *Messager du Soir*, ces articles sont rédigés par le citoyen Lunier ; considérant, en outre, que le citoyen Langlois, n'est chargé que de la rédaction des articles *Variétés*, *Littérature* et *Politique*, ce qui est constant d'après l'acte de convention passé entre lui et le citoyen Porte, le 28 prairial dernier ; qu'en conséquence il n'a pu participer au délit commis par les citoyens Porte et Lunier ; considérant que le citoyen Porte, propriétaire et imprimeur de la feuille intitulée le *Messager du Soir ou Gazette générale de l'Europe*, a fait imprimer à l'article *France*, 5 messidor présent mois, une fausse nouvelle qui rapporte les détails d'une défaite en Italie qui n'a jamais eu lieu, et qu'il est évident que cet article, d'après les réponses dudit citoyen Porte, a été pris en entier sur le *Journal de Francfort ;* considérant que l'insertion de cette nouvelle dans le n° 249 du *Messager du Soir* a eu l'effet et peut-être même le but d'atténuer le crédit public, et de porter le découragement dans tous les cœurs ; considérant enfin qu'en faisant imprimer et distribuer cette fausse nouvelle, ledit Porte est contrevenu à l'article 3 de la loi du 28 germinal dernier, lequel dit : « S'il est inséré dans quelques journaux un extrait de papiers étrangers, celui qui l'y fait insérer en est responsable, comme s'il en était l'auteur » ; arrête ce qui suit : Art. 1er. Le citoyen Porte, imprimeur et propriétaire de la feuille intitulée : le *Messager du Soir ou Gazette générale de l'Europe*, de présent en arrestation, en dépôt au Bureau central du canton de Paris, sera à l'instant renvoyé devant le directeur du jury d'accusation du département de la Seine, pour y être poursuivi et jugé, conformément à la loi du 27 germinal dernier ; en conséquence, toutes les pièces et procédure commencée seront remises au greffe du tribunal du jury d'accusation. — Art. 2. Le citoyen Isidore Langlois, l'un des rédacteurs de cette feuille, de présent en arrestation au Bureau central du canton de Paris, sera remis en liberté et renvoyé en son domicile ; les scellés qui y sont apposés seront levés, au vu du présent, par le commissaire de police de la section de Bon-Conseil, qui les y a apposés. Les ministres de la justice et de la police générale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, lequel sera imprimé. CARNOT, président ; LAGARDE, secrétaire général. » — La loi du 28 germinal, dont il est question dans cet arrêté, édictait des mesures répressives des délits qui pourraient être commis par la voie de la presse. La loi du 27 germinal portait des peines contre toute espèce de provocation à la dissolution du gouvernement républicain, et tout crime attentatoire à la sûreté publique et individuelle.

DCCII

9 MESSIDOR AN IV (27 JUIN 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 10 MESSIDOR.

Esprit public. — Partout les nouvelles des succès de l'armée commandée par le général Jourdan et par le général Moreau raniment

l'esprit public, excitent la joie, et font oublier les maux auxquels l'agiotage livre les citoyens depuis très longtemps. Cette joie se répand même au Palais-Égalité, mais moins généralement ; on ne peut dissimuler qu'il y a toujours dans cet endroit des hommes disposés à élever des doutes sur tout. Ces sont ces hommes qui croient aux nouvelles de la *Gazette de Francfort*, et qui disent que le gouvernement fabrique des nouvelles des succès pour donner du crédit aux mandats. — La foule était prodigieuse sous les galeries du Palais-Égalité; la vente et l'achat des mandats se faisaient profusément; il y eut trois ou quatre cours; le plus haut n'a pas atteint 9 francs. — Au milieu de ce concours de citoyens, on distingue aisément l'homme honnête, que la nécessité force d'aller porter son papier à celui qui profite de tout pour l'avilir. « Si les lois étaient exécutées, si les marchands qui refusent les mandats étaient punis, je ne viendrais pas vous le vendre. » Voilà les mots proférés par l'homme honnête, qui n'aborde qu'avec mépris l'agioteur, dont la nécessité lui fait un besoin, puisque, sans argent, il ne peut se procurer les aliments les plus simples. — L'agioteur écoute froidement, souvent se fait prier, et c'est parmi ce ramas de brigands que l'on entend les diffamations contre le gouvernement, dont la seule faute est de ne les pas punir. C'est de là que souvent ces diffamations vont se répéter dans tous les groupes et porter atteinte à la tranquillité publique, en inspirant le mépris contre toutes les autorités. — Cependant, dans les cafés et dans les groupes qui s'y forment, on parle du Directoire d'une manière satisfaisante, on dit qu'il se comporte bien depuis qu'il s'est prononcé contre les divers partis qui l'assiégeaient ; on garde le silence sur le Conseil des Anciens, mais celui des Cinq-Cents est en butte à tous les traits de la satire. On dit qu'il est la source des maux qui nous accablent, qu'il n'a pas de règle fixe, qu'il renferme dans son sein des ferments de discorde et de sédition, et que les prévenus de la conjuration, qui sont arrêtés, avaient beaucoup de points d'appui dans le Conseil des Cinq-Cents. — On revient toujours sur les finances, sur les domaines nationaux, et l'on espère que, la paix une fois faite, on s'occupera des acquéreurs des biens nationaux, à qui sans doute on ne laissera pas des biens pour tout au plus un dixième de leur valeur qu'ils auront fourni. — On n'exprime aucune opinion sur la fête de l'Agriculture, que l'on célèbre aujourd'hui...

Surveillance. — ... Les murmures se font entendre; le peuple demande l'exécution de la loi sur les mandats. Aujourd'hui, à la Halle, plusieurs personnes et des soldats se sont fait délivrer du

beurre, des œufs et du fromage pour des assignats, au lieu du numéraire que les marchands veulent absolument avoir.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB [3] 84, et F [1 c] III, Seine, 19.)

DCCIII

10 MESSIDOR AN IV (28 JUIN 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 11 MESSIDOR.

Esprit public. — La journée d'hier était très tranquille ; les esprit n'étaient pas agités ; les boutiques des marchands étaient ouvertes, et, quoiqu'ils ne vendissent qu'en numéraire, leur conduite n'excitait aucun murmure. — La fête qui a été célébrée au Champ de Mars avait attiré peu de monde, et le petit nombre de spectateurs paraissait entraîné plutôt par les mouvements de la curiosité que par les élans d'un patriotisme entendu ; la simplicité de la fête, la dignité du sujet, n'ont pas paru affecter les âmes et électriser les esprits. — Les promenades étaient le soir aussi fréquentées que brillantes, ce qui faisait dire que cette réunion élégante d'individus circulant sans objet offrait un plus beau coup d'œil que la fête du matin. La foule qui s'était rendue chez Ruggieri présentait le tableau de l'opulence, de la joie et de l'abondance, et chacun se disait qu'il était plus agréable de se réunir dans son jardin que d'aller aux fêtes républicaines du Champ de Mars. — Sur le soir, dans les petits groupes qui se formaient au retour des promenades, on n'entendait que des entretiens sur la misère, sur le silence des lois, l'insouciance du gouvernement, des propos injurieux contre le Corps législatif et contre les membres du Conseil des Cinq-Cents, que l'on accuse de s'enrichir par des acquisitions à vil prix de biens nationaux ; on répète dans ces groupes ce que des journalistes ont écrit la veille. — Toutes ces idées de la veille ont fermenté pendant la nuit, et, ce matin, les gens de campagne ont été forcés d'abandonner leurs denrées en assignats à trente capitaux pour un. Cette effervescence condamnable a fait rétrograder beaucoup d'approvisionneurs, qui s'en sont retournés à cette nouvelle, pour ne pas exposer leurs marchandises à la taxe arbitraire de la multitude. La Halle et les marchés sont dégarnis ; les places publiques, où les marchands de fruits se tiennent

ordinairement, étaient désertes; les marchands de pain se sont retirés de la place du Palais-Égalité. Cependant le pain n'a pas été pillé; les marchands de vin et autres ont été respectés; il semblait que la multitude n'en voulait qu'aux gens de campagne. — Dans ce désordre, on ne parlait qu'obéissance aux lois, en soupirant après une proclamation, après l'exécution des lois; on demandait que le mandat fût pris par les marchands et ne fût pas dédaigné par eux, que le gouvernement les fît respecter, et, malgré ces réflexions, la multitude taxait à son gré, enlevait les marchandises et les payait à trente capitaux en assignats. — Tous les bons citoyens blâment la cupidité des marchands, se taisent sur la conduite du peuple, et se contentent d'exprimer leur désir de voir le gouvernement remédier à ces désordres. — Quelques-uns ne voient dans cet acte que le chagrin du peuple, qui souffre; d'autres craignent que des malveillants ne l'aient excité; d'autres enfin disent que c'est le gouvernement qui favorise cette action du peuple pour réprimer la cupidité des gens de campagne. En général, on craint que le désordre n'éloigne de cette capitale tous ceux qui l'approvisionnent. — Le mandat perd encore. — Il n'a été question dans aucun café ni groupe des nouveaux succès de nos armées.

Spectacles. — Il y a eu passablement de monde; la tranquillité n'a pas été troublée; les chants patriotiques n'ont pas été hués au théâtre de la rue Feydeau, mais accompagnés de rires continuels, qui semblaient s'adresser aux chanteurs réunis et à leur costume de ville.

Surveillance. — D'après les rapports du jour, les esprits fermentent; l'intention est de se porter contre les agioteurs; beaucoup de marchands ont donné leurs marchandises à trente capitaux pour un; le public attend avec la plus vive impatience une proclamation du Directoire exécutif ou une loi sévère du Corps législatif.....

Commerce. — Hier et aujourd'hui, les boutiques qui avoisinent les carreaux des halles sont demeurées fermées; les marchands craignent le pillage; en un instant tous les marchés ont été dégarnis, et les enlevages ont été faits avec beaucoup de rumeur. Le commissaire de police n'a pas désemparé; cependant cette fermentation n'a donné lieu à aucun événement fâcheux. Les marchands de campagne, dont un grand nombre a été contraint de recevoir le mandat pour la valeur nominale, se promettent de ne plus rien apporter...

BRÉON.

(Arch. nat., BB[3] 84, et F[1c] III, Seine, 19.)

JOURNAUX.

Rédacteur du 12 messidor : « *Célébration de la fête de l'Agriculture pour Paris*. La fête a été célébrée au Champ de la Réunion, dit Champ de Mars. La figure de la Liberté et celle des Renommées, placées sur le tertre élevé au milieu du champ, étaient couronnées de fleurs, et leurs piédestaux parés de guirlandes. Le tertre était décoré de trophées composés d'instruments d'agriculture, attachés par des guirlandes de fleurs ; et divers amphithéâtres, prenant du tertre au talus en forme demi-circulaire, offraient des places à tous les corps constitués et aux fonctionnaires publics. Une garde, composée de troupes de ligne et de citoyens soldats, formait cordon des deux côtés du Champ de la Réunion, depuis l'École militaire jusqu'au tertre, et la cavalerie entourait le tertre par derrière ; mais, après la marche, pour rapprocher les spectateurs du lieu de la cérémonie, les deux cordons de troupes ne prirent pour alignement que l'espace absolument nécessaire, et les citoyens et citoyennes purent se rapprocher jusqu'à une enceinte désignée, mais qui les laissait à portée de voir et d'entendre de beaucoup plus près. A onze heures le cortège de la fête sortit de l'École militaire, dans l'ordre suivant : détachement de cavalerie ; groupes de tambours, fifres et tambourins ; corps de musique ; groupes d'enfants des deux sexes, vêtus de blanc, couronnés de violettes, avec ceintures tricolores et portant des corbeilles de fleurs ; groupe de jeunes filles vêtues de blanc, couronnées de bluets, avec ceintures tricolores et guirlandes de fleurs en écharpe ; elles portaient sur leur tête des corbeilles de fruits, et à la main des instruments de jardinage. Groupe de mères vêtues de blanc, couronnées de lierre et de raisins. Groupe composé de laboureurs, la tête couronnée de chêne, et portant des gerbes, prémices de leur moisson et des ceps de vigne. Groupe de cultivateurs à récompenser, entourés d'officiers municipaux. Groupe d'enfants vêtus de blanc, couronnés de fleurs, avec ruban tricolore en ceinture et portant sur un trépied d'or les couronnes destinées à récompenser les cultivateurs. Deuxième corps de musique. Trompettes. Char de la Liberté et de l'Agriculture, traîné par huit taureaux, parés de guirlandes de fleurs. La Liberté assise sur un cube, symbole de la nature, avait la tête couronnée d'épis, et tenait d'une main une faucille, et de l'autre une poignée d'épis et de pavots. Elle était entourée d'instruments d'agriculture, de jardinage et de cornes d'abondance, desquelles sortirent des fleurs et des fruits. Sur le devant du char était placé un autel, sur lequel brûlait le feu sacré. Lorsque chacun fut placé, le Conservatoire de musique exécuta une symphonie à grand orchestre. Le président prononça ensuite un discours analogue à la solennité. Après le discours du président, deux trompettes sonnèrent, et les enfants, porteurs du trépied sur lequel étaient posées les couronnes, le placèrent devant le président. Le Conservatoire exécuta une marche religieuse. L'ordonnateur en chef des fêtes et cérémonies publiques fit lecture de l'arrêté du Directoire, qui décerne des couronnes civiques aux différents cultivateurs qui les ont méritées. Après cette lecture, il fit l'appel nominal de ces citoyens, en détaillant leurs nom, prénom, âge, lieu de naissance, lieu de domicile, et le motif qui leur fait obtenir la couronne. On les fit monter successivement à l'autel, et ils reçurent des couronnes des mains du président, qui les leur posa sur la tête. Les trompettes sonnèrent des fanfares. Après ce cérémo-

nial, le Conservatoire de musique exécuta un hymne à l'Agriculture, paroles du citoyen Coupigné, musique du citoyen... (*sic*). Le président de la fête, précédé des maîtres des cérémonies et suivi d'une députation de laboureurs et d'autorités constituées, se rendit ensuite à un endroit du champ où se trouvait une charrue attelée de deux bœufs, parés de guirlandes de fleurs; là, le cortège s'arrêta; les laboureurs s'avancèrent vers les deux détachements de citoyens armés et à un signe donné; ils firent l'échange des ustensiles de labourage contre les fusils, qu'ils se rendirent ensuite après les avoir entrelacés de fleurs et de feuillages. Le président, aidé des laboureurs, traça un sillon autour du char, et on chanta un hymne en l'honneur de l'Agriculture, paroles du citoyen Lachabeaussière, musique du citoyen Hyacinthe Jadin, et des airs de J.-J. Rousseau. Lorsque chacun eut repris sa place, le Conservatoire de musique exécuta un second hymne à l'Agriculture, paroles de la citoyenne Pepelet, musique du citoyen Martini. Pendant cet hymne, les maîtres des cérémonies conduisirent à l'autel les enfants portant des fleurs, les jeunes filles portant des fruits, et les cultivateurs portant des gerbes; chacun d'eux déposèrent leur offrande entre les mains du président, qui plaça le tout sur l'autel. Ensuite le Conservatoire exécuta l'hymne du citoyen Lebrun, musique du citoyen Leberton. La cérémonie terminée, le président, suivi des autorités constituées et des cultivateurs, marchant ensemble, sans ordre, sans préséance et se tenant sous les bras, retournèrent à l'École militaire, précédés des corps de musique exécutant les airs les plus propres à inspirer la joie et la gaîté. Les danses s'ouvrirent ensuite. » — *Rédacteur* du 18 messidor : « On vient de publier les procès-verbaux du couronnement des cultivateurs à la fête de l'Agriculture, célébrée le 10 de ce mois. Le citoyen Cretté-Paluel, domicilié à Pantin, département de la Seine, a été dans le cas de recevoir, en témoignage public de la reconnaissance nationale, la couronne civique destinée aux bienfaiteurs de l'humanité, et d'être offert par le gouvernement à la nation entière comme l'exemple des vertus civiques et des talents agricoles. En l'absence du citoyen Cretté-Paluel, le département a appelé, pour recevoir la couronne, le citoyen qui avait réuni ensuite le plus de titres à la reconnaissance nationale, et il a proclamé le citoyen Georges Leblanc, âgé de cinquante-trois ans, canton d'Issy et natif de Vanves. Le troisième cultivateur qui a été couronné, est le citoyen Claude-Jean-Baptiste Piot, âgé de cinquante-deux ans, natif de Thiers[1] (*sic*), canton de Choisy, département de la Seine et domicilié dans ladite commune de Thiers (*sic*). Aux talents agricoles de ce dernier, on ajoute qu'il a donné son grain en 1791 et 1795 (vieux style), à des prix inférieurs à ceux des marchés, et a mieux aimé subir des pertes que de voir souffrir ses concitoyens. Quelle leçon pour les cultivateurs avides qui déshonorent le premier titre de la société ! » — *Éclair* du 12 messidor : « *Paris, 11 messidor.* Un temps couvert et sans pluie, la pluie de la veille qui avait abattu la poussière, la joie des heureuses nouvelles de nos armées, des dispositions bien prises, la belle saison et le besoin de distraction ont favorisé hier la fête de l'Agriculture et y ont attiré beaucoup de monde. C'est au champ de la Fédération qu'elle s'est célébrée.» — *Journal des patriotes de 89* du 10 messidor : « *Paris.* Si les patriotes n'étaient pas rassurés sur les bonnes intentions du Directoire, ils commenceraient à s'effrayer de la tournure que l'on veut faire prendre à l'esprit

1. Sans doute : Thiais.

public. Les mauvaises nouvelles circulent avec beaucoup plus d'activité que les bonnes; les feuilles aristocratiques sont répandues avec une étonnante profusion ; les calomnies contre les républicains sont saisies avec empressement; les cravates vertes essayent de reparaître, et nos belles du jour n'ont pas le moyen d'acheter une cocarde ; il est vrai que cela leur cause le petit désagrément d'être privées de la superbe promenade du jardin des Tuileries, mais elles s'en consolent sur le boulevard des Italiens, au *petit Coblentz*, où la poussière, se mêlant à leur fard, donne la teinte la plus agréable à leurs charmants visages (Extrait du *Journal des Campagnes*). » — *Courrier républicain* du 11 messidor: « Voici une nouvelle ruse des Jacobins. Depuis que la vigilance active du gouvernement ne leur permet plus d'attrouper le peuple par groupes sur les ponts, sur les quais et sur les places, ils ont recours à un moyen assez adroit pour rallier leurs groupes chéris, car il faut des groupes aux Jacobins. Ce ne sont plus les Euménides, c'est le Dieu de l'harmonie qu'ils invoquent à présent. Dans les belles soirées de la saison, au moment où l'on revient de la promenade, deux joueurs de cor se placent à deux fenêtres des deux côtés d'une rue. Là, ils exécutent des airs, en s'interrompant et se répondant. Le charme du dialogue musical surprend les passants et les arrête ; ils s'attroupent, de moment en moment la foule grossit. Les deux *Orphées* redoublent d'harmonie; tantôt ce sont des accords imposants et fiers, tantôt des accents mous et tendres ; la multitude est suspendue. Alors les agents des Jacobins s'y mêlent, et, dans les intervalles de silence, tâtent le peuple, cherchent à émouvoir la pitié sur le sort de Drouet, et prêchent, avec discrétion, la révolte. Les joueurs recommencent, et semblent dire comme le berger de la fable aux poissons :

Vous serez traités doucement,
On n'en veut point à votre vie :
Un vivier vous attend plus clair que fin cristal.
Et quant à quelques-uns l'appât serait fatal,
Mourir des mains d'Annette est un sort que j'envie.

La même scène se répète dans différentes rues : c'est ainsi qu'ils sont parvenus à former de nouveaux groupes dont les apparences ne sont point suspectes, et qui ressemblent à des compagnies d'amateurs de musique. C'est ainsi que, nouveaux Amphions, ils veulent relever, avec de l'harmonie, le temple de la terreur. *Dictus ob hoc mollire tigres*. La police doit surveiller ces concerts d'une nouvelle espèce ; c'est à elle qu'il faut adresser le dernier vers de la charmante fable que nous avons déjà citée : « Servez-vous de vos rêts, la puissance fait tout. »

DCCIV

11 MESSIDOR AN IV (29 JUIN 1796).

Rapport du bureau central du 12 messidor.

Esprit public. — Hier, dans le courant de la soirée, l'ordre était rétabli ; sur le soir, les groupes se formaient, et ils étaient sur-le-

champ dissipés par la cavalerie. On a recueilli cependant quelques conversations, où l'on disait que le gouvernement ne voulait pas réprimer les abus, qu'il ne voulait pas faire de proclamation pour accréditer les mandats et les maintenir, conformément aux lois, parce qu'il savait bien qu'il y avait dans la circulation infiniment plus de promesses de mandats qu'il n'en avait été décrété; que les députés et les intrigants avaient, avec les mandats, accaparé tous les biens nationaux; que le papier n'a été inventé que pour mieux compléter la banqueroute et favoriser l'agiotage. — Dans d'autres endroits, on se plaignait du peu de zèle de la force armée; on l'accusait même d'avoir prêté plutôt sa force contre les marchands que contre la multitude; on témoignait des craintes de voir les halles et marchés déserts, et les habitants de Paris privés de subsistances. Cependant les marchés sont approvisionnés, mais le marchand ne vend qu'en numéraire ou en mandats, de gré à gré, et chaque citoyen trouve à se pourvoir. Les marchands de pain avaient aussi été inquiétés et taxés; quelques marchands de vin ont été assaillis par des ouvriers et des militaires; ils ont voulu payer en mandats, valeur fixe; mais les marchands ont préféré ne rien recevoir, et ont été l'objet des insultes et des plaisanteries des militaires. La conduite des uns et des autres était blâmée par les spectateurs. — Aujourd'hui, les halles et marchés étaient dans un état tranquille; les marchands et les acheteurs s'arrangent de gré à gré, et si quelqu'un se présente avec des intentions turbulentes, il est contenu par le public. — Les conversations n'ont pour objet que l'événement d'hier; le comité secret du Conseil des Cinq-Cents, fait augurer que des mesures sévères vont être prises pour empêcher de semblables scènes et remonter la confiance publique. — Le mandat, qui semblait éprouver du discrédit, est porté à un taux plus fort; quoique ce soit de peu de chose, l'espérance s'attache toujours un peu.....

Surveillance. — Toujours des plaintes contre le gouvernement, sur la non-exécution de la loi des mandats. Hier beaucoup de personnes allaient chez différents marchands et achetaient des marchandises à raison de 3 livres 6 sols l'assignat de 100 livres. — Les plaintes les plus amères se font entendre contre les militaires: les uns insultent les bourgeois et les femmes honnêtes; les autres vont chez des traitants, font des dépenses considérables et ne payent pas. Enfin l'insubordination est à son comble, et l'on espère du gouvernement des mesures promptes et sages.....

Commerce. — ... Les rapports contiennent encore des détails sur ce qui s'est passé hier à la Halle et sur les autres marchés, où les

militaires se sont fait principalement adjuger les fruits rouges et le pain au prix qu'ils fixaient eux-mêmes. Aujourd'hui, les piquets de cavalerie en station aux différentes places contribuent par leur présence à maintenir l'ordre sur la plupart des marchés; mais, sous les piliers des halles, les militaires se sont de nouveau répandus chez les boulangers et payaient le pain qu'ils emportaient en assignats à trente capitaux pour un. — La foule était considérable chez celui rue des Prêcheurs; on lui prenait son pain à 100 sous la livre en assignats.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB³ 84, et F¹ᶜ III, Seine, 19.)

JOURNAUX.

Sentinelle du 12 messidor : « *Paris le 11 messidor*. Il y a eu ce matin un mouvement séditieux. On s'est porté aux halles et chez quelques marchands de pain. On a taxé le pain, et on se l'est distribué. Ce n'est pas le moyen de faire que Paris soit approvisionné. Au reste, le gouvernement a pris des mesures. » — *Journal des patriotes de 89* du 13 messidor : « *Paris*....... Il y a eu du mouvement dans les marchés de cette ville les 10 et 11 de ce mois; l'on a forcé plusieurs marchands de comestibles à recevoir les assignats au-dessous de 100 livres dans la proportion fixée par la loi pour ceux de plus forte somme, c'est-à-dire à trente capitaux pour un. Il est impossible à l'homme vrai de dire si l'anarchie, ou la misère révoltée de l'atroce égoïsme des vendeurs, ont donné la première impulsion : il est constant, au surplus, que des coquins de plus d'un genre ont cherché à profiter du mouvement, qui a été comprimé par les soins du gouvernement. Aujourd'hui tout est tranquille : la classe nombreuse des malheureux désire et espère que cet événement amènera enfin un ordre de choses qui présentera à l'imagination effrayée une autre perspective que la mort la plus affreuse ; chaque jour elle dévore quelque infortuné, et l'on ne peut, sans frémir, penser aux approches de l'hiver. » — *Courrier républicain* du 12 messidor : « *Nouvelles de Paris du 11 messidor*. Les complices de Babeuf, les exclusifs, les brise-scellés de Paris et de tous les départements sont enfin parvenus à opérer le grand acte préparatoire de l'insurrection qu'ils méditent. Aujourd'hui le peuple, poussé par leurs inspirations, s'est porté chez les marchands de la Halle. On les a forcés de recevoir les assignats en paiement sur le pied de 3 livres 6 sous en numéraire les 100 francs. Tout a été enlevé ; c'est le meilleur moyen de nous affamer ; car les habitants des campagnes n'apporteront plus leurs denrées à Paris. Directoire exécutif ! Rappelez-vous que ce furent des pillages à peu près pareils, en février 1793, qui précédèrent l'insurrection du 10 mars, dont le but était d'égorger les gouvernants d'alors, et préludèrent à l'affreuse journée du 31 mai et aux massacres qui l'ont suivie. Si vous faites attention que ce sont les mêmes agitateurs, les mêmes éléments, les mêmes boute-feux qui renouent les mêmes complots pour sauver Drouet et Babeuf, et ramener la Terreur, vous sentirez l'insuffisance des mesures que vous avez prises jus-

qu'ici. Il ne faut point croire que c'est un sûr moyen de les dissoudre en les faisant galoper par la cavalerie. Soyez terrible à leur égard, puisque c'est le seul moyen qui vous reste de sauver la France et d'arracher de leurs mains les torches avec lesquelles ils s'apprêtent à tout embraser. » — *Messager du Soir* du 11 messidor : « Les mandats ont repris un peu de confiance depuis que le gouvernement a fait traduire devant des commissions militaires les soldats égarés par les doctrines de Babeuf et compagnie, qui voulaient, le sabre à la main, exécuter la loi agraire ; les groupes sont moins nombreux et beaucoup moins animés, mais les réunions des soi-disant patriotes de 89 sont multipliées plus que jamais. Il n'est guère de section où les amis de Babeuf n'aient un repaire où ils se rendent pour renouer les fils de leur conspiration. Cependant le gouvernement, qui se pique d'une grande civilité envers ces messieurs, continue à retirer honnêtement à leurs amis les places qu'ils lui ont momentanément extorquées. Les ex-conventionnels Foussedoire et Venaille, commissaires du Directoire à Blois, viennent d'envoyer leur démission avec une docilité vraiment exemplaire. Le Président de l'administration de Périgueux ne s'est pas fait prier davantage. Le fameux Hésine, qui s'affublait, sous le règne tout humain de la Raison, d'étoles, de chapes, etc., délivrait des absolutions et des bénédictions avec tant de grâce, et faisait mille autres pasquinades qui réjouissaient fort les athées, n'a point été plus récalcitrant. Barbantane-Puget va cesser aussi d'être la terreur de Marseille ; il vient de recevoir une commission pour l'armée d'Italie. Son ami Fréron n'est plus reçu au Directoire. »

DCCV

12 MESSIDOR AN IV (30 JUIN 1796).

Rapport du bureau central du 13 messidor.

Esprit public. — Les marchés sont bien approvisionnés ; l'ordre et la tranquillité y règnent. Les marchés se consomment, de gré à gré, en assignats ou en numéraire ; il n'y a aucune violence ni querelle pour donner et recevoir les promesses de mandats au cours. — Tous les esprits sont occupés de la résolution que va prendre le Conseil des Cinq-Cents. On paraît convaincu de l'impossibilité de donner au mandat sa valeur nominale. On ajoute cependant qu'il serait possible qu'il conservât cette valeur, si le traitement des fonctionnaires publics et des salariés était fait seulement en mandats valeur nominale, et non pas en mandats au cours, comme il paraît certain que les membres du Corps législatif et d'autres fonctionnaires sont payés ; que le Corps législatif peut en donner l'exemple. — On s'occupe aussi des événements qui se sont passés le 11 dans les halles et

marchés; on les désapprouve maintenant; on veut en jeter le blâme sur le gouvernement; mais l'on convient que les circonstances qui nous dominent sont si rapides qu'il se trouve entraîné lui-même. On se repose sur le Corps législatif, qui va s'occuper sérieusement du système monétaire, et on pense que, lorsque des règles fixes seront établies, rien ne s'opposera plus à l'exécution sévère des lois. — Ce qui donne une idée avantageuse de l'esprit du peuple et ce qui paraît faire croire que le mouvement qui a eu lieu appartient tout entier à la malveillance et à un système désorganisateur, c'est la conduite des marchandes de la Halle, qui, instruites que plusieurs d'entre elles avaient profité de ce mouvement pour acheter des bijoux chez les orfèvres et ne les avaient pas payés leur valeur, les ont contraintes d'en faire la restitution. — Dans les groupes des promenades, qui étaient moins nombreux et plus paisibles, on ne s'entretenait que des dépenses de la République ; on y montrait la nécessité de restreindre toutes les dépenses, et l'on concluait que cette mesure économique rendrait le mandat plus rare, lui ajouterait sa valeur que l'agiotage diminue pour favoriser les acquisitions à vil prix des biens nationaux. On s'y entretenait aussi de la paix et de la prochaine extinction de l'agiotage, que le Corps législatif fera disparaître par les mesures qu'il va concerter. — Il y a, en général, plus d'espérance que de découragement.....

Surveillance. — Les groupes et les esprits étaient très échauffés, hier soir, au bas du Pont-au-Change et sur la place de Grève; beaucoup d'ouvriers et de militaires murmuraient contre le gouvernement et différents députés qui accaparent les mandats pour acheter des biens nationaux dont ils sont soumissionnaires, et [disaient] que, dès l'instant que leurs acquisitions seraient totalement payées, ils feront des mandats comme ils ont fait des assignats. On cite Merlin (de Thionville) qui, dit-on, vient d'acheter le Raincy et sa dépendance.....

Commerce. — ... Les marchés ont été beaucoup moins fournis qu'à l'ordinaire..... A la place Maubert, on recevait indistinctement le papier ou le numéraire ; mais il n'en était pas de même au faubourg Germain, où les marchands faisaient leurs denrées à un tel prix en papier qu'on préférait donner de l'argent. — Une femme du marché Antoine, ayant été forcée de donner sa marchandise à vil prix et désespérée de ne pouvoir s'en procurer d'autre avec les mandats qu'elle avait reçus, s'est permis de dire : « Puisque je ne sais qu'en faire, autant m'en torcher le derrière. » Le juge de paix qui a entendu

ces propos en a dressé procès-verbal et a envoyé la marchande aux Madelonnettes.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB^3 84, et F^{1c} III, Seine, 19.)

JOURNAUX.

Messager du Soir du 13 messidor : « *Paris, le 12 messidor*. Les malheureux excès, provoqués hier par les anarchistes, ont porté la disette dans nos marchés. Le peu de denrées que les paysans ont apportées ont été escortées par la troupe, et vendues en numéraire ou en assignats, valeur représentative, plus cher que les jours précédents. Le peuple murmure contre les auteurs de la disette momentanée, que le pillage d'hier a occasionnée, mais la tranquillité publique n'est point troublée; on ne rencontre plus de ces soi-disant grenadiers de la Convention, qui, dignes émules des gendarmes de prairial, insultaient dans les rues et les promenades publiques les citoyens qui ne portaient pas comme eux le collet et le panache rouge, le chapeau ciré et le grand sabre. Quatre de ces coupe-jarrets ont voulu frapper hier, aux Tuileries, des jeunes gens dont les cheveux leur ont paru retroussés, mais ceux-ci ont repoussé avec énergie les attaques des assaillants; une patrouille est venue au secours des prétendus militaires, sur le dos desquels les quatre jeunes gens avaient fait pleuvoir une grêle de coups de bâton; mais deux représentants du Conseil des Cinq-Cents, C... et D..., qui avaient été témoins des provocations, ont attesté au commandant que les jeunes gens n'avaient fait qu'user du droit naturel de se défendre contre ses agresseurs. » — Même anecdote dans le *Courrier républicain* du 14 messidor.

DCCVI

13 MESSIDOR AN IV (1er JUILLET 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 14 MESSIDOR.

Esprit public. — La décision du Conseil des Cinq-Cents sur les mandats, portant qu'il n'y a pas lieu à délibérer sur toute proposition tendant à fixer au mandat un cours au-dessous de sa valeur nominale, excite les plus violents murmures. Le Corps législatif est traité avec les expressions les moins ménagées. « Il entretient, dit-on, l'agiotage; il acquiert tous les biens nationaux; il se gorge de richesses, et s'embarrasse peu si le malheureux meurt de faim ou de désespoir. » Les agioteurs, rassemblés au Palais-Égalité et sur le Perron, déclament hautement contre le gouvernement; ils prétendent qu'il est le seul auteur du discrédit des mandats; ils ajoutent que les assignats

étaient plus salutaires, et que, si on les eût laissés dans la circulation en en diminuant seulement la masse, ils feraient le service au pair avec l'argent. Ils répandent que ce sont les députés eux-mêmes qui alimentent l'agiotage, et qu'ils sont les seuls qui viennent acheter le numéraire. Le peuple les écoute et répète partout que le Corps législatif fait l'agiotage, que le Directoire ne peut faire exécuter les lois contre l'agiotage, parce que les députés seraient trouvés les premiers coupables; que depuis longtemps on demande une proclamation, et qu'elle ne peut avoir lieu, parce que le Directoire a les mains liées..... Dans les cafés les victoires d'Italie font le sujet des principales conversations. On donne des éloges aux généraux, et ceux de l'armée du Rhin, Moreau et Jourdan, ne sont pas moins estimés que Buonaparte. — On s'entretient peu des mandats; l'arrêté du Conseil des Cinq-Cents n'a excité aucune réclamation; on a même entendu dire que le Conseil ne pouvait diminuer la valeur nominale du mandat, que c'eût été impolitique; on attend le rapport que doit faire la Commission des finances, et l'on pense que le gouvernement mettra autant d'ordre que de sévérité dans la perception des contributions foncières. On désire aussi que la rentrée de l'arriéré des sommes dues au gouvernement par les contribuables ait lieu rigoureusement; on regarde ces mesures comme devant accréditer les mandats, diminuer l'agiotage, considéré comme l'ennemi le plus dangereux des opérations du gouvernement. — Il y a toujours des individus qui sont prêts à donner de fausses nouvelles, qui prétendent que nous sommes battus sur le Rhin; ces sortes de gens s'éclipsent après avoir répandu ces nouvelles, qui ne sont pas accueillies par la multitude, qui s'occupe seulement du sort des mandats et de son existence.....

Surveillance. — Les ouvriers du magasin de farine, rue Neuve-Laurent, ont refusé leur paye en mandats, en ajoutant qu'ils quitteraient tous plutôt que d'y consentir; ils ont engagé les ouvriers de la sacherie à en faire autant; ils ont refusé. Depuis deux jours, les ouvriers des carrières, barrière d'Enfer, font refus de travailler pour la même cause.....

Bourse. — ... Les marchands ne consentent à recevoir des mandats qu'en mettant aux denrées un prix qu'on ne peut atteindre sans se ruiner. D'après les réflexions que suggère cet état de choses trop affligeant, l'avis général est que les mandats n'auront jamais cours, si l'on ne laisse entière liberté, et qu'à cet effet la Bourse soit organisée promptement, le cours coté et affiché, et conséquemment les mandats donnés et reçus en payement selon ce cours seulement. Hier un parti-

culier, en présence duquel on ouvrait cet avis, répondit : « On sait bien que ce serait le seul moyen de faire monter considérablement et en peu de temps le cours du papier, mais vous ne le verrez employer que lorsque toutes les soumissions seront acquittées ; il y a trop de personnes intéressées à ce qu'il reste à bas prix, et malheureusement le bien général n'est pas le premier dont elles s'occupent. »

Bréon.

(Arch. nat., BB[3] 84, et F[1c] III, Seine, 19.)

DCCVII

14 MESSIDOR AN IV (2 JUILLET 1796).

Rapport du bureau central du 15 messidor.

Esprit public. — Paris est tranquille et calme; il y a peu de groupes; le même esprit se perpétue. — Les marchés sont abondamment approvisionnés ; on y trouve tout ce qu'il y a de plus beau et de plus rare ; mais il faut du numéraire ; l'abondance est illusoire pour celui qui n'a pas d'argent. L'agiotage est plus effrayant que jamais, et les spéculations se continuent avec fureur. Les promenades sont brillantes, le luxe se montre, et la tristesse est au fond de tous les esprits. Voilà le tableau superficiel que présente Paris. — Voici les conversations et les opinions recueillies dans les groupes des promenades, des cafés et des places publiques. Sur la place de Grève et aux portes des tribunes du Conseil des Cinq-Cents, on y disait que, si le peuple faisait bien, il irait cerner le Palais-Royal, il tomberait à coups de bûches sur les agioteurs qui s'y trouveraient, pour les exterminer tous. — Dans les promenades publiques, le Conseil des Cinq-Cents était traité avec le plus violent mépris ; on regarde ses membres comme intéressés à la dépréciation du mandat pour se libérer des acquisitions des domaines nationaux par eux soumissionnés; on ajoutait que ce n'était pas la peine de se tenir deux jours en comité secret pour passer à l'ordre du jour sur la misère publique. On observait que, chaque fois qu'il y avait un comité secret pour discuter les finances, il n'en résultait qu'une baisse du papier. Les conversations et opinions étaient interrompues par des malédictions. — Dans les cafés on raisonnait différemment, on s'occupait de la situation intérieure, de celle de Paris ; on ne concevait pas comment la tranquillité régnait au milieu des plaintes entendues de toutes parts.

« Pourquoi ? disait-on, c'est que le peuple proprement dit, la classe des ouvriers ne travaille pas ou se fait payer en numéraire, que cette classe ne manque de rien, qu'elle remplit les cabarets et n'a plus envie de se mettre en mouvement au premier signal parce qu'elle est fatiguée. — C'est que la classe souffrante, celle mitoyenne, composée d'individus peu turbulents, qui préfèrent le repos et le calme à tout, qui est effrayée de tous les mouvements révolutionnaires, ne sait que souffrir et se taire, et que le gouvernement sait bien lui-même qu'il n'en a rien à craindre ; les honnêtes gens crient, se plaignent, mais ne troublent jamais l'État. C'est dans l'intérieur des ménages qu'il faut les voir : ils pleurent et ils espèrent. » On concluait de là que le gouvernement seul avait tort, et le Corps législatif était couvert de blâme. Voilà le résultat exact et vrai des opinions et conversations recueillies. — Le plus grand silence sur notre situation extérieure ; les esprits sont abattus, les journaux restent sur les tables ; on les lit peu, on les parcourt, on les rejette, et l'on réfléchit.

Spectacles. — Il n'y avait pas absolument de monde ; tout s'y est passé tranquillement ; on a remarqué que, pendant le chant des hymnes patriotiques, les spectateurs se retiraient dans les corridors ou foyers et que ceux qui restaient avaient l'air fort insouciants, fort ennuyeux (*sic*).

BRÉON.

(Arch. nat., BB [3] 84, et F [1c] III, Seine, 19.)

JOURNAUX.

Courrier républicain du 15 messidor : « *Nouvelles de Paris du 14 messidor.* Les royalistes, qui attachent de l'importance aux choses même les plus frivoles et aux imaginations les plus extravagantes, ont trouvé, en décomposant ces deux mots : Révolution française, qu'ils signifiaient : la France veut son roi. Quelle charmante découverte ! »

DCCVIII

15 MESSIDOR AN IV (3 JUILLET 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 16 MESSIDOR.

Esprit public. — L'esprit public flotte toujours entre l'incertitude et la crainte. Les mandats, qui semblent réduits à la presque nullité,

mais encore plus par les variations qu'ils éprouvent dans leur valeur que par le refus des marchands et vendeurs de toute espèce, tiennent les esprits dans cet état de crainte et de morosité affligeante. — Le Comité général du Conseil des Cinq-Cents tient les esprits en suspens. On semble désirer que le mandat ait un cours libre, tel que l'assignat l'avait. Pour cela, il faudrait des coupures, et, si l'on conçoit bien le résultat des conversations entendues et recueillies, il semble que les citoyens seraient satisfaits de pouvoir se procurer tout ce qui leur serait nécessaire, sans être obligés d'aller vendre aux agioteurs leurs mandats pour avoir du numéraire, qui seul fait le service dans les marchés et dans les halles; on entend dire encore, dans les groupes, que la confiance ne se commande pas, que l'opinion est très prononcée sur les mandats, que les députés ont beau s'entendre pour en forcer le cours, ils n'y parviendront pas plus qu'à forcer l'opinion sur leur compte. Dans tous ces discours, on entrevoit plus d'humeur que de raisonnement. — On s'explique plus clairement dans d'autres rassemblements; on y soutient fortement que les représentants sont les seuls agioteurs, que les agioteurs et les députés s'enrichissent, quand tout le monde se ruine. Quelqu'un observe-t-il que les représentants sont payés en mandats, qu'il faut bien qu'ils les vendent pour vivre comme les autres citoyens, et que, pour vendre des mandats, on n'est pas agioteur, car autrement tout Paris serait composé d'agioteurs? Alors on répond avec humeur, avec aigreur, et l'on finit par ne plus s'entendre. — Dans les cafés, on s'entretient avec plaisir sur les nouvelles des succès de nos armées; on en conçoit les plus grandes espérances; on voit arriver le terme de la guerre, et la paix pronostique un mieux-être, qui doit amener l'ordre et l'économie dans les parties de l'administration générale. — On parle avec confiance du Directoire, qui, au milieu du désordre qui règne par le système incertain des finances, n'abandonne pas les rênes du gouvernement, et on ne perd pas de vue tous les moyens de consolider la Constitution et de faire respecter le gouvernement français par toutes les puissances qui s'y rallient en demandant la paix. — On parle aussi des mouvements qui ont eu lieu le 11 dans les marchés, et l'on les attribue à une foule de membres des tribunaux et comités révolutionnaires et à des administrateurs qui sont encore à Paris, au mépris de la loi qui leur ordonne de se retirer dans leurs cantons respectifs; cependant on n'en cite aucun particulièrement, et il paraît que ce ne sont que des conjectures. En général, l'ordre et la tranquillité n'ont pas été troublés, et il ne paraît pas qu'il y ait de fermentation à craindre. — Il ne s'est rien passé de contraire au bon ordre et aux

lois dans les divers temples destinés à l'exercice du culte catholique.

Spectacles. — Il ne s'y [est] rien passé d'extraordinaire; tout y a été calme et tranquille, quoiqu'il y eût beaucoup de spectateurs.

Surveillance. — ... Le peuple murmure toujours sur la non-exécution de la loi sur les mandats; hier, dans une tabagie, rue Beaubourg, vis-à-vis la rue Geoffroy-Langevin, des militaires, des femmes publiques et ouvriers disaient hautement qu'il fallait renverser le gouvernement actuel pour y substituer celui de 93; alors le peuple sera heureux et les mandats prendront leur valeur.....

BRÉON [1].

DCCIX

16 MESSIDOR AN IV (4 JUILLET 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 17 MESSIDOR.

Esprit public. — Les groupes étaient nombreux au jardin des Tuileries; on y attendait avec impatience le résultat du comité géné-

1. Le jour même où fut écrit ce rapport, 16 messidor an IV, les administrateurs généraux des postes et messageries adressèrent au ministre des finances la lettre suivante, qui n'est pas sans intérêt pour l'histoire de la presse périodique : « Le directeur des postes à Orléans nous consulte pour savoir s'il doit adopter la proposition qui lui est faite par le citoyen Bailly, d'expédier dans différents départements, en acquittant le port, les exemplaires d'un nouveau journal intitulé *l'Avant-Coureur*, qu'il ferait parvenir à Orléans par la voie d'un exprès. Cette mesure étant contraire à l'usage pratiqué jusqu'à ce jour de ne recevoir dans chaque ville que les journaux qui y sont imprimés et déposés par des personnes connues et avouées, nous vous prions de vouloir bien nous marquer si nous devons autoriser le directeur d'Orléans à cette mesure extraordinaire, et nous vous observons que déjà, sans notre participation, elle est employée par l'auteur du journal intitulé *l'Éclair*, qui fait arriver par des voitures particulières les exemplaires de son journal à Lille et à Amiens d'où (*sic*) ils sont apportés à nos directeurs, qui les expédient pour Dunkerque et autres bureaux de leur correspondance. Salut et fraternité. *Signé :* MOUILLESAUX, CABOCHE, LE BARBIER. » — (Arch. nat., F 7, 7164.) — Le ministre des finances répondit, le 26 messidor : « Vous me demandez, citoyens, si votre directeur à Orléans doit admettre la proposition qui lui est faite par le citoyen Bailly, d'expédier, dans différents départements, en payant le port, les exemplaires d'un nouveau journal, intitulé *l'Avant-Coureur*, qu'il lui ferait parvenir par un exprès. Je réponds que *non*, et je vous recommande de donner des ordres en conséquence, non seulement au directeur des postes à Orléans, mais encore à ceux des autres communes, à qui pareille proposition pourrait être faite, et notamment à ceux de Lille et d'Amiens qui, ainsi que vous me l'observiez, reçoivent ainsi et expédient pour les bureaux de leur correspondance le journal intitulé *l'Éclair*. Vous aurez soin de m'informer promptement de ce qui aura été fait à ce sujet. Le ministre des finances : D.-V. RAMEL. » — (Arch. nat., *ibid.*)

ral. A peine fut-il connu[1] que les conversations se montèrent sur divers tons. « C'est un nouvel aliment à l'agiotage, disait-on; les mandats vont prendre un peu de crédit pendant deux ou trois jours, et ils retomberont au plus bas. Les domaines nationaux ne resteront pas moins dans les mains de ceux qui les ont acquis à vil prix. Et le gage de la République et de ses opérations n'en sera pas moins perdu. » Voilà les premiers cris qui se sont fait entendre. — Dans un autre groupe, on faisait le calcul du prix du blé; il se vend sur les marchés 28 livres en numéraire le poids de 250 [livres] par setier; en le mettant à 16 sous la livre, en mandats, c'est 200 francs en mandats par setier, c'est réduire le mandat de 100 francs à 14 francs, valeur fixe, en admettant que tout sera subordonné à la valeur du grain. — Mais, ajoutait-on, le cultivateur et le fermier se sont fait connaître depuis le commencement de la Révolution, et qui répondra qu'ils ne vendront pas leurs grains 30 et 40 sols en mandats la livre, ou même qu'ils ne voudront le vendre qu'en numéraire? Ils auront toujours les moyens d'éluder la loi, à moins qu'on ne prenne des mesures sévères à leur égard. — Ces réflexions, ces calculs, ces craintes de l'avidité du cultivateur se sont communiqués au Palais-Égalité. A peine la décision du Comité général fut-elle connue, le mandat est monté à 8 livres 5 sols et 10 sols; mais, soit perfidie, soit manœuvres, soit résultat des diverses opérations, il est retombé à l'instant à 7 francs. — Le soir, dans les cafés, on approuvait et l'on désapprouvait tour à tour la mesure prise par le Conseil des Cinq-Cents; on ne concevait rien à la hausse et à la baisse subite du mandat; cependant, on concevait de l'espérance. Un seul point semblait arrêter les conversants : c'est la mesure, dont on ne s'occupe pas, pour donner toute la facilité possible à la circulation du mandat, celle de faire des coupures pour aider les petites acquisitions qui se répètent

1. Le 16 messidor an IV, le Conseil des Cinq-Cents prit une résolution qui, approuvée par les Anciens, devint la loi du 19 messidor. Cette loi portait que le troisième quart du prix des biens nationaux soumissionnés, conformément aux lois des 28 ventôse et 6 floréal précédents, serait payé dans les dix jours, pour les départements de la Seine, Seine-et-Oise et Seine-et-Marne, et dans les quinze jours pour les autres départements. Dans la même séance du 16 messidor, le Conseil des Cinq-Cents, par une résolution qui devint la loi du 21 messidor, décida que chaque livre de blé-froment due en mandats, en exécution des lois des 8 et 9 messidor, pour l'acquittement de la contribution foncière et des fermages de l'an IV, serait payée, d'ici au 1er fructidor prochain, par 16 sous en mandats, et que tous contribuables et tous débiteurs de fermages pourraient, pour les termes qui seraient échus au 1er fructidor prochain, acquitter avec des mandats, dans la proportion déterminée par l'article précédent, ce qu'ils doivent payer en valeur représentative.

à chaque heure de la journée. Les conversations se sont terminées dans l'espérance que de nouvelles lumières jailliraient au Conseil des Anciens et donneraient des lois positives sur la valeur déterminée du mandat, pour assurer le sort de toutes les transactions commerciales et tranquilliser les citoyens. — On répand le bruit et l'on se plaint que la poste aux chevaux, les messageries, les coches d'eau refusent le papier et exigent le numéraire ; on craint que cette conduite des entrepreneurs n'occasionne du trouble. — On appelle aussi l'attention du gouvernement sur un bruit qui se répand qu'il rentre beaucoup d'émigrés sur le territoire français. On dit que le gouvernement est mal servi par les commissaires qu'il a dans les départements. — On parle beaucoup des victoires remportées, et l'on soupire après la paix. Il se trouve toujours des individus qui élèvent des doutes sur la bonne contenance de nos armées.

Spectacles. — Il y avait passablement de monde dans les spectacles ; beaucoup de calme et de tranquillité. Tout ce qui tend à mortifier les nouveaux enrichis est applaudi avec transport.....

Surveillance. — ... Il y a eu beaucoup de bruit au Jardin-Égalité ; les agioteurs voulaient renverser la garde ; on a fait venir du renfort de plusieurs postes, et tout a été dissipé à neuf heures du soir. — Arrestation des nommés Slévins et Pépin, prévenus d'entretenir une correspondance avec les principaux ennemis. Ils sont, dans ce moment, déposés au Bureau central.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB [3] 84, et F [1c] III, Seine, 19.)

DCCX

17 MESSIDOR AN IV (5 JUILLET 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 18 MESSIDOR.

Esprit public. — On remarque beaucoup de patience et de résignation dans ceux qui se plaignent. Il paraît que la plupart des citoyens ont l'espérance de voir les promesses de mandats augmenter de valeur ; hier, elles se sont faites à 8 livres, et le bruit se répandait qu'avant peu elles seraient à 12 francs. Cette augmentation, cet espoir ne contribuent pas peu à donner du courage et de la patience. Le citoyen paisible et malheureux souffre dans le silence ; il prête l'oreille à toutes les conversations ; si quelqu'un rappelle la confiance, fait

entrevoir une prochaine et plus heureuse situation, la joie éclate dans ses yeux; si, au contraire, un imprudent, ou peut-être pis encore, vient rembrunir le tableau de la misère commune, il se retire et dévore son chagrin. — Dans les groupes tumultueux, où la malignité s'exerce, où les propos les plus échauffés se tiennent, le Corps législatif est livré au mépris; le texte des conversations se puise dans les journaux les plus infects; c'est la morale la plus perverse, c'est le cri de l'anarchie et du désordre. Vous n'entendez que ces discours : « La Convention a pillé nos finances depuis le 9 thermidor; le Corps législatif prend les biens nationaux pour rien; que restera-t-il à faire à la législature qui lui succédera ? » D'autres portent leurs souvenirs sur les époques sanglantes de la Révolution et rappellent que les assignats avaient un cours égal au numéraire, que le marchand n'aurait osé faire la loi, qu'on ne manquait de rien, qu'enfin ce temps était le règne de la bonne foi et du bonheur. Ces réflexions sont applaudies. Quels sont les auditeurs? Des ouvriers, des femmes qui paraissent être des marchandes en détail sur les carreaux des marchés et des halles, des individus qui sont payés de leurs marchandises et de leurs travaux en numéraire, qui ne font et ne vendent rien sans numéraire, ou pour qui le mandat a une valeur réelle, puisqu'il ne passe dans leurs mains qu'au cours. — Ce n'est pas dans ces groupes où il n'y a qu'un esprit de mutinerie et de sédition, mais sans moyen et sans audace, qu'il faut chercher l'esprit public. Le véritable esprit public se trouve dans ces rassemblements paisibles, où l'on pose en principe que ce sont ceux-là qui ont fait la Révolution, ou qui prétendent l'avoir faite, qui veulent le renversement du gouvernement républicain, et que les plus fermes appuis de la République sont ceux qui ont toujours évité les mouvements révolutionnaires. Examinez-les de près : vous verrez dans ces soi-disant fondateurs de la République des hommes turbulents qui craignent le retour de l'ordre. Examinez les autres : vous ne verrez que des citoyens qui se plaignent des obstacles qu'apportent toutes les factions et tous les intérêts particuliers à l'affermissement de la Constitution. Les uns blâment avec la douleur et la tranquillité du raisonnement; les autres déchirent avec fureur toutes les autorités; ceux-ci veulent tout désorganiser; ceux-là veulent des opérations claires, simples et méthodiquement basées sur les principes de l'intérêt public et général. — Tel est le fond de l'esprit public; tel est celui que l'on remarque dans les discours, dans les opinions de la majorité, et non dans les groupes que la force armée arrête et dissipe sans cesse. — En général, on se plaint de toutes parts; mais la tranquillité règne et ne paraît pas

devoir être troublée. On s'occupe peu des affaires extérieures, ni de celles de la conspiration; tous les esprits sont portés sur notre système de finances, et les affaires du Corps législatif et ceux de l'agiotage. On espère, on attend.

Spectacles. — Tout ce qui tend à désoler les terroristes, les Jacobins, les anarchistes, est accueilli favorablement; il n'y a ni désordre ni indécence; quelques spectacles oublient les chants patriotiques; on ne réclame point contre cet oubli; lorsqu'on les chante, on sort, ou l'on est très froid et très indifférent.....

COUSIN.

(Arch. nat., BB[3] 84, et F[1c] III, Seine, 19.)

LE BUREAU CENTRAL A LA BARRE DE LA CONVENTION [1].

Moniteur universel du 22 messidor : « *Conseil des Cinq-Cents. Séance du 18 messidor*..... — LE PRÉSIDENT. Les membres du Bureau central demandent à paraître à la barre. — L'admission est ordonnée. — LE PRÉSIDENT. Êtes-vous membres du Bureau central du canton de Paris ? Quels sont vos noms ? — LES MEMBRES DE BUREAU CENTRAL. Oui : Charles-Noël Limodin, N. Cousin, N. Bréon. — LE PRÉSIDENT. Avez-vous connaissance des mandats d'amener qui ont été décernés, au nom du Bureau central, contre plusieurs représentants du peuple ? — LIMODIN. Oui, citoyen président. — LE PRÉSIDENT. Quel jour ont été décernés ces mandats, et quel jour ont-il été signifiés ? — LIMODIN. Les premiers ont été décernés le 3 prairial ; une autre portion l'a été le 15 du même mois; il ne m'est pas possible en ce moment de l'indiquer précisément. — LE PRÉSIDENT. Pourquoi les mandats décernés contre les représentants Froger, Delamarre et Philippe-Delleville n'ont-ils été mis à exécution que dix-huit jours après celui où ils ont été signés ? — LIMODIN. Il me serait difficile de répondre à cette question d'une manière satisfaisante, mais ce retard ne peut être attribué qu'aux agents d'exécution ; encore ceux-ci peuvent-ils et doivent-ils trouver une excuse dans l'extrême multiplicité des opérations nécessaires dont ils se sont vus surchargés à cette époque. — LE PRÉSIDENT. Par qui et comment a été dressée la liste de ceux contre lesquels des mandats devaient être décernés ? — LIMODIN. Cette liste a été dressée par les citoyens Henry et Clément, l'un chef du bureau de sûreté, l'autre chef du bureau de surveillance. — LE PRÉSIDENT. Pourquoi les membres du Bureau central n'ont-ils pas délibéré sur chacun des mandats? — LIMODIN. La seule délibération que le Bureau central eut à prendre dans cette circonstance ne pouvait être relative qu'à l'exécution de la loi du 21 floréal, qui ordonnait aux ex-conventionnels et aux ex-fonctionnaires destitués de sortir de Paris dans trois jours. La délibération, dis-je, ne pouvait porter que sur le moyen d'activer l'exécution de cette loi ; et cette délibération a eu lieu. Quant à l'exécution elle-même, ne devions-nous pas la confier aux chefs de nos bureaux ? Ils paraissaient dignes de toute notre confiance, et par leurs connaissances dans leur partie, et par leur zèle, leur

1. Voir plus haut, p. 203, 238, 240.

assiduité, leur moralité reconnus. L'un d'eux, le chef de bureau de sûreté, était recommandable par dix-huit ans de service non interrompu dans l'administration de la police de Paris. Les membres du Bureau central ont dit se reposer sur les chefs de l'exécution de la loi du 21 floréal, d'autant plus que la multiplicité énorme des affaires ne leur permettait nullement de s'occuper de l'application personnelle de cette loi. — LE PRÉSIDENT. Pourquoi les mandats d'amener décernés contre les représentants Froger, Delamarre, Philippe-Delleville ne sont-ils signés que du citoyen Limodin? — LIMODIN. Il me sera facile de répondre, et l'explication de ce fait sera simple. Le maintien de la tranquillité publique exige que le Bureau central soit en permanence jour et nuit; il serait physiquement impossible que les trois membres restassent simultanément en cet état; en conséquence, tour à tour, un de nous reste en permanence une décade entière, et est jour et nuit en pleine activité. Le hasard a voulu que je fusse de service, lorsque ces mandats ont été présentés à la signature. Le Corps législatif ne doit pas ignorer que le nombre de ces signatures est extrêmement considérable, qu'il s'élève par jour à douze et quinze cents; actuellement, que le Conseil porte un moment son attention sur l'état d'un homme accablé de travail et de veilles, auquel une foule de pièces sont présentées à signer; on lui pardonnera facilement une erreur, surtout si on joint encore cette considération qu'il devait avoir pour ses chefs de bureau la plus grande confiance, et que ces mêmes chefs de bureaux étaient ceux qui présentaient les mandats à sa signature. — LE PRÉSIDENT. Comment et quand avez-vous appris qu'il avait été décerné d'autres mandats contre des représentants du peuple? — LIMODIN. Instruit que trois mandats d'amener avaient été décernés contre les représentants Froger, Delamarre et Philippe-Delleville, et qu'ils avaient été mis à exécution, justement effrayé d'une erreur dont les suites pouvaient être si funestes, je me suis empressé de compulser les registres où étaient les mandats d'amener; en les parcourant, je me suis aperçu facilement que d'autres mandats d'amener avaient été décernés contre des représentants; je me suis empressé de les retirer moi-même, et ils n'ont pas été mis à exécution. — LE PRÉSIDENT. A-t-on fait quelques changements à ces mandats depuis qu'ils ont été décernés, et avez-vous connaissance qu'à ceux décernés contre les représentants Froger, Delamarre et Philippe-Delleville, il ait été ajouté ces mots: *ex-conventionnels?* — LIMODIN. — Je ne le soupçonne pas; les mandats portaient tous ces mots : *Loi du 21 floréal. Ex-conventionnels*. Je ne sais si depuis il y a été ajouté quelque chose; je ne l'ai pas vu, je ne puis l'affirmer, mais je puis le présumer. — LE PRÉSIDENT. Avez-vous encore quelques explications à donner au Conseil? — LIMODIN. Oui; je demande à me justifier, si le Conseil veut bien m'entendre. — LE PRÉSIDENT. Vous avez la parole. — LIMODIN. Citoyens législateurs, appelés à votre barre, accusés d'un attentat inouï, nous nous présentons avec le calme de l'innocence. Nous avons voulu, a-t-on dit, avilir le Corps législatif; nous avons voulu attenter à la liberté de quelques-uns de ses membres; nous avons répondu à cette accusation par l'arrestation de Babeuf et de ses complices; nous avons répondu à cette accusation en purgeant cette immense cité (depuis un mois) d'à peu près trois cents brigands qui l'infestaient, et qui compromettaient évidemment la sûreté du Corps législatif et de tous les habitants de Paris. Veuillez, législateurs, vous reporter un instant à notre entrée au Bureau central: vous nous y verrez entourés, pressés, cernés par les conspirations et les cons-

pirateurs ; vous nous y verrez poursuivis, harcelés par une hydre à cent mille têtes, qu'il a fallu braver et combattre. C'est au milieu de cette lutte affreuse du crime et de la vertu, faite pour épouvanter des hommes peut-être moins dévoués, que toujours, de concert avec l'infatigable et vertueux ministre de la police, nous sommes parvenus à rétablir l'ordre et la tranquillité dans cette vaste cité ; c'est au milieu de l'anarchie sans cesse renaissante que, comprimant d'une main ferme et hardie les brigands dans tous leurs repaires, ils ont été réduits à l'impuissance de nuire. S'étonnera-t-on, peut-on même s'étonner si, dans cet état de choses et dans un travail si opiniâtrement forcé, l'administrateur signataire de ces mandats, arraché à un repos nécessaire, ait cru devoir se livrer à une sorte de confiance avec des hommes qui, par leur ancienneté dans l'administration, leur activité au travail et l'aptitude acquise par un long exercice, avaient semblé commander cette même confiance ; que cette confiance qui, nous osons le dire, n'a pu partir que de cœurs droits, soit devenue un crime ? Mais ce crime disparaîtra sans doute aux yeux des législateurs, quand ils se reporteront au moment où les signatures ont pu être surprises et échapper à l'attention de l'administrateur. Le citoyen Froger, votre collègue, a déjà senti cette vérité, et nous lui offrons ici le tribut de notre reconnaissance pour l'intérêt généreux qu'il a bien voulu nous témoigner. Législateurs, nous voyons une erreur dont nous gémissons ; nous voyons dans cette erreur une faute ; nous ne protestons pas cependant de notre innocence ; nous nous bornerons à dire que nous ne sommes pas coupables, et notre conduite prouve cette assertion. Notre dévouement, notre respect pour la représentation nationale sont démontrés par nos actions comme citoyens, par nos actions comme administrateurs ; notre amour pour nos devoirs va jusqu'à l'enthousiasme ; nos âmes brûlantes ont soif du bonheur et de la félicité publics. Est-ce pour attenter à la représentation nationale qu'au jour même où le représentant Froger a été amené au Bureau central, que (*sic*) l'un de nous (celui même qui a signé les mandats) était, sur l'avis du ministre de la police, debout depuis deux heures du matin, seul, à pied et sans armes, au milieu des rues d'un faubourg, pour examiner les mouvements des conspirateurs, ne s'en rapportant qu'à lui pour assurer la tranquillité publique ? Ces mêmes conspirateurs, renfermés dans leur conciliabule, délibèrent s'ils l'assassineront ; mais ils n'osent, tant l'aspect d'un honnête homme en impose aux brigands. Si nous avons veillé constamment à la sûreté de la représentation nationale ; si, nous arrachant au sommeil, les représentants du peuple ont pu dormir avec sécurité ; si, enfin, il est bien démontré que nos veilles aient eu du succès, par une conséquence aussi simple que vraie, nous n'avons pu ni dû vouloir avilir la représentation nationale. Législateurs, nous croyons avoir porté dans vos âmes la conviction ; nous attendons votre jugement ; quel qu'il soit, il ne changera rien à nos sentiments, il ne changera rien à l'attachement respectueux que nous avons et que nous aurons toujours pour le Corps législatif et pour le gouvernement. — LE PRÉSIDENT. Le Conseil a entendu vos moyens de justification et les pèsera dans sa sagesse ; il vous permet de vous retirer. — Les membres du Bureau central se retirent de la barre. — CAMBACÉRÈS. Les réponses des membres du Bureau central aux diverses interpellations qui leur ont été faites par l'organe de notre président, l'exposé simple et justificatif qu'ils viennent de donner de leur conduite, à mon sens, mettent le comble à l'opinion que votre commission s'était formée après l'examen des

pièces que vous lui avez renvoyées. Notre collègue Daunou vous a rendu un compte succinct de cet examen ; il était dans l'ordre de nos devoirs de vous proposer de citer à votre barre des magistrats soupçonnés d'avoir attenté à la sûreté de la représentation nationale ; dépositaires du pouvoir législatif, vous ne pouvez, en effet, sans violer la Constitution, souffrir qu'il lui soit porté la moindre atteinte. Mais aussi vous ne devez pas laisser peser un injuste soupçon sur des hommes qui, pour faire le bien dans le poste important qu'ils occupent, ont besoin d'y être entourés de l'estime et de la confiance publiques. Or, tout annonce qu'ici l'outrage fait à la représentation nationale appartient à une erreur, et que le délit commun ne peut être attribué à une intention coupable. Il n'est pas possible de laisser les magistrats qui en sont prévenus dans une situation incertaine. Une considération ajoute encore à ce que je dis : un de ces fonctionnaires est suspendu de sa place ; il est urgent de prendre une décision. Je demande, attendu les éclaircissements qui viennent d'être donnés, vu qu'il n'en résulte aucun autre motif d'inculpation contre les membres du Bureau central, que le Conseil déclare qu'il n'y a lieu à délibérer sur le décret d'accusation. — *Une foule de membres.* Aux voix ! aux voix ! — Dumolard. La défense des membres du Bureau central a porté dans mon âme la même conviction ; je crois aussi que les mandats d'amener dont il s'agit n'ont été décernés contre nos collègues que par l'effet d'une erreur, et, à cet égard, comme mon collègue Cambacérès, je demande que le Conseil déclare qu'il n'y a lieu à délibérer sur le décret d'accusation. Mais cet arrêté ne peut exister que sur votre procès-verbal ; il n'est pas de nature à être soumis au Conseil des Anciens ; il n'a aucun caractère extérieur. Je demande, vu qu'un des membres du Bureau central a été destitué de ses fonctions, que vous adressiez au Directoire un message par lequel vous lui notifierez votre arrêté. — Cette proposition et celle de Cambacérès sont adoptées... »

Journaux.

Éclair du 20 messidor : « *Paris, 19 messidor.* C'était avant-hier l'anniversaire du jour où les États-Unis d'Amérique ont déclaré leur indépendance. Les citoyens de cette vaste et heureuse République ont voulu célébrer avec éclat cette mémorable époque. Ils avaient choisi pour cette fête la maison Maillebois, rue de Grenelle Saint-Germain. Le jardin était décoré avec beaucoup d'élégance. Un banquet d'environ deux cents couverts disposés en fer à cheval avait été préparé sous un quinconce dont les arbres étaient enlacés de guirlandes, de feuillages, de fleurs et de feux de couleurs diverses. M. Monroe, ministre des États-Unis, M. Skipwith, leur consul général, un grand nombre d'Américains, les présidents et plusieurs membres des deux Conseils, les ministres de la République et les ambassadeurs des puissances étrangères, plusieurs généraux français se trouvaient à cette fête. Tous les convives s'étaient mêlés sans aucune distinction. Cependant une circonstance a été remarquée : entre les places occupées par deux membres du Conseil des Anciens, le général Dumas, qui s'est distingué en Amérique, dans l'armée de Rochambeau, pendant la guerre de l'Indépendance, et Barbé-Marbois, qui était alors ministre de France, il se trouvait un couvert réservé, que personne n'a pris, quoique l'on fût très serré. Sur la serviette était un papier portant le nom du général La Fayette, commandant l'infanterie légère américaine. Cet hommage silencieux et tou-

chant rendu au vainqueur de Cornwallis, à un des premiers soutiens de la Révolution française, périssant aujourd'hui avec sa famille dans un affreux cachot où l'a plongé la vengeance des rois et la haine de nos plus implacables ennemis, a été regardé comme le témoignage d'une reconnaissance aussi généreuse que naturelle. Plusieurs toasts ont été portés sur la fin du repas; en voici quelques-uns : Aux seize États unis; aux puissances amies des États-Unis et de la République française; à la triple garantie d'une République: l'égalité des droits, la liberté des opinions et la soumission à la majorité; à la liberté des mers : puissent ceux qui violent les droits des nations sur cet élément éprouver le châtiment qu'ils méritent par l'union des peuples qu'ils offensent! Aux intrépides armées de la France : puissent-elles avoir assuré, par des victoires sans exemple, une paix honorable et solide, jouir au sein de la République reconnaissante des récompenses qu'elles ont si bien méritées! Aux apôtres et aux victimes de la liberté et aux défenseurs européens de l'Indépendance américaine. Au beau sexe de l'un et l'autre hémisphère. Au général Washington et à ses frères d'armes. Puissent ces vœux retentir dans les deux mondes et y accélérer le retour de la paix et de la concorde! Puissent-ils pénétrer aussi dans les cabinets des rois pour y réveiller quelques sentiments d'humanité, et jusque dans les cachots du despotisme, pour y porter quelques consolations et quelques espérances aux victimes malheureuses qu'une politique atroce y opprime et y retient..... » — *Messager du Soir* du 19 messidor : « *Paris, ce 18 messidor.* Les Américains ont célébré ces jours derniers la mémoire de l'Indépendance américaine. Parmi les convives, qui étaient au nombre de deux cents environ, on remarquait plusieurs ambassadeurs, le ministre Charles Delacroix et quelques-uns de ses principaux commis, une trentaine de députés, tels que Portalis, Barbé-Marbois, Dumolard, Lanjuinais, Louvet et Tallien, qui était plus humble et plus silencieux que dans les orgies qui ont précédé et suivi le 13 vendémiaire. Louvet paie son écot aujourd'hui, en rapportant dans son journal les différents toasts qui ont été portés; mais on ne sait pourquoi il a oublié de parler de la santé portée avec tant d'éclat au président Washington, et de celle qui a été portée à la majorité du Congrès. Il est vrai que Charles Delacroix a refusé de porter ce toast, et a déclaré d'un ton capable et réfléchi qu'il était pour la minorité. Mais Louvet penserait-il comme Charles Delacroix et Robespierre, *que la vertu est en minorité sur la terre?* Les convives ont bu au beau sexe des deux hémisphères. Qu'on vienne encore nous dire que Louvet n'est plus galant et que la jalouse Lodoïska n'en a fait un spectre jaune et décharné que pour le réduire à paraître exclusivement aimable à ses yeux! »

DCCXI

18 MESSIDOR AN IV (6 JUILLET 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 19 MESSIDOR.

Esprit public. — Les plaintes et les murmures sur la situation de nos finances sont suspendues par les nouvelles officielles de nos ar-

mées. Depuis quelques jours, on paraissait insensible à toute espèce de nouvelle. Succès ou défaites, nouvelles vraies ou fausses, rien ne pouvait détruire l'espèce de stupeur et d'engourdissement qui enveloppait tous les esprits. Tout semble prendre une âme, et, d'après les observations qui ont été faites, il n'y a pas même jusqu'à l'individu atteint de royalisme, ou plutôt qui redoute encore les mouvements de l'anarchie et qui n'est pas convaincu de l'affermissement du gouvernement républicain, qui ne s'accoutume à voir nos triomphes par un beau côté, et qui n'approuve par intervalle quelques mesures du gouvernement. La sécurité s'établit, et les cœurs commencent à se rapprocher du gouvernement. — Si ce n'est pas la joie, au moins l'espérance a fait place à l'abattement. Toutes les réunions : cafés, groupes, sociétés particulières, offraient un tableau intéressant, et les avantages de la paix étaient démontrés, comme si elle était proclamée universellement. « C'est alors, disait-on, qu'il sera facile à tous les esprits de se convaincre que la République française n'est pas une chimère, que la France était susceptible de saisir et de s'approprier cette forme de gouvernement, et que le caractère de ses habitants peut, non seulement s'y ployer, mais qu'il était fait pour être libre et indépendant et ne pas courber sa tête sous le joug d'un maître. » La nation anglaise était vouée, dans ces conversations, à toutes les horreurs et à toutes les misères que son gouvernement a depuis quatre années soufflées sur la France. Et cependant on exprimait le désir de voir une paix générale. — Le spectacle hideux de l'agiotage, le concours prodigieux de ses suppôts affaiblissaient les jouissances que l'on se procurait en parcourant les nouvelles de tant de succès. On cherchait les moyens que les autorités pourraient prendre pour adoucir le sort de tant de citoyens qui souffrent du discrédit du papier ; on ne les trouvait que dans la fermeté que le gouvernement pourrait déployer, et l'on se rejetait dans le sein de la paix, qui seule peut tracer aux gouvernants une ligne droite, de laquelle les dépenses multipliées de la guerre et des administrations qu'elles nécessitent les forcent de s'écarter. — Les expressions sont plus mesurées ; le blasphème et l'outrage ne couvrent plus le Corps législatif. Le calme, la tranquillité et la patience sont dans tous les groupes, et les déclamations virulentes de quelques individus, qui cherchent leurs discours dans de mauvais journaux, ne peuvent commander l'opinion générale.

Spectacles. — Le théâtre de la rue Feydeau était le seul qui fût rempli de spectateurs ; l'hymne y a été chanté ; tout y a été calme et tranquille. Les autres n'ont pas été troublés, et l'omission des

chants patriotiques, dans quelques-uns, n'a donné lieu à aucune réclamation.

Surveillance. — ... Au tribunal criminel du département de la Seine, on a fait quelques réflexions sur l'ex-conventionnel Cusset, compris dans la loi du 21 floréal et acquitté. Il paraît, disait-on, que cette loi n'est exécutée dans toute la rigueur envers aucun de ceux qui se sont rendus rebelles, puisqu'on les acquitte tous. Pourquoi ne pas rapporter ce décret ?

Commerce. — Le numéraire, malgré sa rareté, sert à payer tout ce qui paraît sur les marchés, et les gens de campagne, abusant de la facilité des consommateurs à leur en donner, augmentent toutes leurs marchandises en argent. C'est le sujet des plaintes consignées dans les rapports d'aujourd'hui.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB[3] 84, et F[1c] III, Seine, 19.)

JOURNAUX.

Messager du Soir du 19 messidor : « *Paris, ce 18 messidor*.... Le dernier décret sur le port des papiers-nouvelles[1] porterait à 2 et 3 sous en numéraire métallique chaque feuille de journal. Cette taxe exorbitante, qui, dans le régime tyrannique où la presse était enchaînée, n'était portée qu'à trois deniers, produirait évidemment l'effet que Chénier et Louvet se promettaient des entraves qu'ils ont prétendu mettre à la liberté de la presse. Tous les abonnés payants seront contraints de renoncer à la lecture des journaux, et les oies du Capitole auront le privilège exclusif d'inonder gratuitement les départements de leurs sottises officielles. Déjà mille réclamations se sont fait entendre : mais qu'importe à certains députés que leurs commettants soient condamnés à l'ignorance ou à la besace, pourvu que l'on ne touche pas à leurs chers myriagrammes ! » — *Journal des hommes libres* du 19 messidor : « *Paris, 18 messidor*. L'on a haché de coups de sabre l'arbre de la liberté, près le corps de garde à Saint-Germain-en-Laye. La garde ne s'est point aperçue de ce petit divertissement aristocratique. Le Directoire affecte en vain de le dissimuler, le royalisme le serre et s'essaie sous ses yeux, autour de lui. On a commencé dans le midi par abattre les arbres de la liberté avant d'en venir aux têtes. »

1. Il s'agit de la loi du 6 messidor an IV.

DCCXII

19 MESSIDOR AN IV (7 JUILLET 1796).

Rapport du bureau central du 20 messidor.

Esprit public. — L'esprit public est généralement bon ; on n'y remarque point d'effervescence, point de frénésie et de vociférations ; les conversations sont réservées, froides et tranquilles; on dirait même que chaque individu, en s'entretenant du discrédit des mandats, devient étranger à cette monnaie, et qu'elle n'est que celle du gouvernement, dont on calcule et les besoins et les inquiétudes. — Dans les cafés, on craint que tous les employés dans les diverses administrations ne donnent leur démission, vu l'impossibilité où ils se trouvent de pourvoir à leurs premiers besoins par l'insuffisance de leurs appointements, qui ne résulte que du discrédit du papier. On craint que l'ignorance et l'improbité ne soient à l'affût pour se présenter et occuper les places vacantes. On observe cependant que cette crainte est mal fondée, et l'on représente que, quelque profession que ces employés embrassent, ils se trouvent toujours avoir du papier (conversations du café Valois). — On fait courir le bruit que les juges et les administrateurs ont donné leur démission. On va plus loin : on dit que les membres du Directoire, indignés de voir la chose publique compromise, la fortune publique renversée, doivent sous peu donner leur démission ; que, craignant le mauvais esprit des troupes campées aux environs de Paris, ils ont fait afficher un arrêté dans le camp, par lequel ils invitent ceux qui sont disposés à quitter le service à retourner dans leurs foyers. Ces bruits se répandent, affligent, et portent la terreur et l'effroi dans tous les esprits des bons citoyens. C'est au café Corazza que ces nouvelles se débitent et se recueillent. — Le mandat, loin d'augmenter, perd, et cependant l'espoir reste ; on ne peut pas croire que le Corps législatif soit insensible à la situation actuelle. On ne doute pas de l'activité du Directoire ; on dit partout qu'il sollicite sans cesse des mesures, et qu'il ne déguise point aux membres du Conseil des Cinq-Cents tous les rapports qui lui sont faits de tous les départements, que le Corps législatif est instruit que, si on ne remédie promptement aux désordres de l'agiotage, toutes les parties de l'administration générale vont rester dans une stagnation funeste. — Les marchands publient que, quelque effort

que fasse le gouvernement, les mandats n'atteindront jamais 10 francs, et qu'avant de se fixer à ce taux, ils éprouveront beaucoup de variations; on observera qu'il ne s'en vend qu'au fur et à mesure, pour parer aux premiers besoins; ce qui suppose que la confiance en eux n'est pas absolument perdue; car, autrement, les portefeuilles se videraient à la Bourse et notamment au Perron. — Au milieu de ce tableau de misère et d'inquiétude, le libertinage le plus effronté et le plus scandaleux se montre au Palais-Égalité, les filles prostituées ne gardent plus de mesure; leurs propos, leurs actions font rougir la pudeur la moins farouche. C'est en plein jour qu'on les voit se livrer à tous les excès de leur impudence. On attribue cette fougueuse licence aux militaires, qui ne quittent pas ce lieu de débauche, et qui communiquent leur audace à ces malheureuses, qui insultent les citoyens paisibles qui ne répondent pas à leurs provocations. — On dit que le général Moreau vient de remporter une victoire nouvelle; on parle d'une déroute et de mille cinq cents prisonniers autrichiens; on attend la nouvelle officielle. Ces nouvelles suspendent les inquiétudes en ranimant les espérances de la paix.

Spectacles. — ...Dans quelques-uns, les hymnes patriotiques ont été omis, sans réclamation du public.

Surveillance. — ... Hier, à midi, un particulier, ayant les cheveux nattés et retroussés, s'étant présenté à l'une des portes du Jardin national, la sentinelle lui refusa l'entrée et lui dit : « Vous voulez donc faire revenir le 13 vendémiaire? » Le particulier se récria beaucoup, en disant : « La liberté est-elle donc une chimère? » Beaucoup de citoyens prirent le parti de la sentinelle et traitèrent ce citoyen de mauvais sujet. Le rassemblement se dissipa, et le particulier aux cheveux nattés n'entra pas. On surveille cet individu.

Commerce. — ... Les marchés sont toujours assez bien approvisionnés, mais les murmures sont les mêmes sur la cupidité des marchands, auxquels on ose à peine proposer du papier.

BRÉON.

(Arch. nat., BB[3] 84, et F[1c] III, Seine, 19.)

JOURNAUX.

Sentinelle du 19 messidor : « Le Bureau central, informé que les colporteurs de journaux affectent de s'arrêter au bas des différents ponts et dans les places publiques pour les crier, et par ce moyen rassemblent la foule autour d'eux; que les ennemis du bien et de l'ordre public se glissent dans la foule et par de perfides commentaires trompent les bons citoyens, égarent et corrompent l'opinion publique ; considérant que les rassemblements sont défendus par le

lois, notamment par celles des 1er germinal an III et 27 germinal an IV, qui prononcent des peines sévères contre ceux qui portent atteinte à la tranquillité publique, à la sûreté générale et individuelle; le commissaire du pouvoir exécutif entendu, le Bureau central arrête : Art. Ier. Les colporteurs et crieurs de journaux ne pourront crier leurs journaux qu'en circulant dans les rues; ils ne pourront s'arrêter dans aucunes rues ni places, sur aucuns ponts, culées desdits ponts, ni quais de cette commune. — Art. II. Nul ne pourra colporter ni crier de journaux dans l'étendue de cette commune, s'il n'est enregistré à cet effet chez le commissaire de police de la division où est situé son domicile, lequel recevra sa déclaration, lui en délivrera une expédition ou extrait. Ces déclarations seront visées par le Bureau central et portées sur un registre tenu à cet effet. — Art. III. Il est défendu aux colporteurs et crieurs de journaux de rien changer au texte desdits journaux; ceux qui se permettront d'altérer les faits consignés dans leur journal seront arrêtés et traduits devant l'officier de police judiciaire. — Art. IV. Ceux qui seront trouvés s'arrêtant dans les rues seront poursuivis comme provocateurs de rassemblements, aux termes des lois précitées, et traduits devant le jury d'accusation. — Art. V. Les commissaires de police, officiers de paix et tous autres officiers de police sont chargés de l'exécution du présent arrêté, en ce qui les concerne; les commandants de poste seront requis de leur prêter main-forte si le cas l'exige. *Signé* : Bréon, Cousin. Le commissaire du pouvoir exécutif. *Signé* : Desmousseaux. »

DCCXIII

20 MESSIDOR AN IV (8 JUILLET 1796).

Rapport du bureau central du 21 messidor.

Esprit public. — On prétend, dans le public, qu'il existe une compagnie de capitalistes qui veulent former une banque nationale; que, pour réussir dans leur projet, ils jouent contre le gouvernement à la baisse des mandats; que, par ce moyen, ils viendront à leurs fins et se feront donner le brevet exclusif d'une Caisse semblable à celle qui existait sous le titre de Caisse d'escompte. On se rappelle que les billets de caisse n'éprouvèrent jamais de perte, que cette Caisse d'escompte fit face à tous ses engagements, et, sous ce rapport, on envisage l'établissement d'une Banque, confiée à des négociants ou capitalistes, comme devant tarir les sources de l'agiotage. D'un autre côté, on observe que les circonstances ne sont pas les mêmes, et que le sort des finances ne peut pas être confié sans risques à une compagnie qui pourrait être la victime des spéculateurs, n'ayant pas les mêmes ressources que le gouvernement, qui se trouve, malgré ses efforts, le jouet de la cupidité. Telles sont les ré-

flexions que l'on faisait sur ce projet de banque, désigné sous le nom de Banque nationale. — On parle sans passion, sans esprit de parti, de la mise en accusation contre le représentant Drouet ; on ne se permet que cette seule réflexion : c'est qu'il a trouvé plus de défenseurs dans le Conseil des Anciens que dans celui des Cinq-Cents ; on attendait tout le contraire. Dans les petits groupes épars sur les places publiques, [on dit] : « Le Conseil des Anciens est composé de royalistes, et Drouet est une victime. » On n'en dit pas davantage, et on se sépare. — Le public fait des plaisanteries sur les patrouilles qui rôdent au Palais-Égalité ; on prétend qu'elles sont fréquentes, quand le mandat paraît prendre un peu de crédit, et qu'elles disparaissent, quand le mandat perd ; de là les bruits que l'on fait circuler que les patrouilles sont plutôt les soutiens de l'agiotage que les appuis du gouvernement. — Les plaintes se grossissent sur les propriétaires de maisons qui veulent exiger du numéraire ou donnent congé ; on demande toujours l'exécution des lois sur les mandats, et on se plaint de l'insouciance du Corps législatif sur les réclamations réitérées des locataires. — En général, on ne témoigne pas beaucoup de confiance et de respect pour le Conseil des Cinq-Cents. On se tait sur le compte du Conseil des Anciens, et on loue le Directoire, dont la conduite prouve qu'il ne protège aucun parti, qu'il ne connaît que la Constitution, et l'on ajoute que, s'il avait de bonnes lois à faire exécuter nous nous en ressentirions bientôt. Tel est le résultat exact des observations recueillies dans les groupes, cafés et lieux publics...

BRÉON.

(Arch. nat., BB³ 84, et F¹ᶜ III, Seine, 19.)

DCCXIV

21 MESSIDOR AN IV (9 JUILLET 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 22 MESSIDOR.

Esprit public. — Dans tous les rapports particuliers qui nous sont parvenus, il paraît que les esprits sont livrés à une inquiétude désespérante. Dans les cafés, on garde le silence sur les finances, et, si quelqu'un demande des nouvelles, on se contente de montrer avec indignation la foule d'agioteurs qui obstruent les galeries et le Jardin-Égalité. « Attendons le résultat du comité secret du Conseil des Anciens », voilà la seule réponse. — Dans quelques cafés on parle des

boulangers qui prennent le parti de se faire payer en numéraire, même le pain qui se distribue sur les cartes ; on s'occupe des propriétaires de maisons, dont on plaint le sort et dont on blâme tout à la fois la conduite à l'égard de leurs locataires, auxquels ils donnent congé, faute de numéraire. On blâme aussi les locataires qui veulent payer, suivant la loi, leur terme en assignats qui n'ont presque point de valeur, et l'on finit dans ces conversations particulières par ne pas savoir à qui donner tort ou raison. Si l'on s'occupe du gouvernement, tout le monde convient qu'il est fort embarrassé pour faire face aux dépenses que les circonstances nécessitent. On répète, on redit tout ce qui a été dit à cet égard, et l'on reste en proie aux inquiétudes et au chagrin. — On s'alarme aussi sur le sort de la récolte prochaine ; déjà le vin, dit-on, est accaparé par les spéculateurs ; il est augmenté de prix sur les ports, et si, d'ici à cet hiver, un meilleur ordre de choses ne se présente, on redoute l'approche de cette saison rigoureuse. Le présent inquiète, l'avenir désespère. — Dans ces instants de mélancolie, on suspend son indignation contre les agioteurs ; on traite la vertu de chimère, et l'on va jusqu'à envier le sort des sangsues publiques, qui jouissent de tous les plaisirs de l'abondance, au milieu de la misère qui assiège les citoyens et les pères de famille. — On entend des militaires se plaindre d'être mal vus par la plupart des citoyens de Paris : « Dans les commencements de la Révolution, disent-ils, il n'en était pas ainsi. » — Dans les groupes qui se forment sur les places publiques, on faisait courir le bruit que, sous peu de jours, il devait se faire des visites domiciliaires. Les uns prétendaient qu'elles auraient pour but la recherche des étrangers qui se cachent à Paris, et qui, pour éviter toute surveillance, ne louent pas en maisons garnies ; les autres, pour examiner les magasins où sont encombrés toutes sortes de comestibles : « Et surtout le vin », ajoutaient quelques auditeurs. Ces groupes se dissipaient, après avoir vomi beaucoup d'imprécations après les marchands, en général, sans en excepter aucun, quel que fût son commerce. — Les colonnes mobiles faisaient aussi l'entretien de ces groupes ; on se répandait en conjectures sur leurs mouvements, et on se persuadait qu'elles avaient pour but la destruction des agioteurs, la mise à la raison des cultivateurs et le crédit des mandats. Tel est le résultat exact des discours recueillis dans les groupes, cafés et autres lieux.

Spectacles. — ... Dans beaucoup de salles, les hymnes patriotiques n'ont pas été chantés ; le public n'a plus l'air de s'en occuper ; cette omission ne donne lieu à aucune réclamation. Les musiciens

jouent presque tous les airs avant de commencer, et cela se réduit là.

Surveillance. — Le peuple se plaint vivement de ce que les boulangers augmentent leur pain à volonté. Hier, chez l'un d'eux, on a voulu vendre un pain de 4 livres 400 livres en assignats, ce qui fait dire que le gouvernement ne prend pas en considération la misère du peuple, que nulle part il ne peut rien se procurer avec le papier-monnaie... Hier, sur les dix heures du matin, on a trouvé, à la barrière Jacques, une malheureuse femme morte, dit-on, de misère et de faim.....

LIMODIN.

(Arch. nat., BB [3] 84.

JOURNAUX.

Messager du Soir du 22 messidor : « *Paris, le 21 messidor.* Les conciliabules de 89-93 continuent d'avoir lieu presque tous les soirs dans chaque section ; les 89-95 remarquent, non sans quelque effroi, que les exclusifs colportent des listes de candidats à nommer dans les assemblées primaires aux places administratives ; ils parlent de faire jouer des contre-mines. Mais est-il donc, en effet, nécessaire que les gens de bien se réunissent pour déjouer la tactique des révolutionnaires ? La presque totalité des citoyens ne veut-elle pas le règne de la Constitution et des lois ? Est-il besoin de recourir aux petites intrigues des factieux pour élever aux places ceux que leurs principes et leur conduite et la confiance générale appellent aux fonctions publiques ? Les honnêtes gens savent qu'il n'est pour eux ni Constitution, ni liberté, ni propriétés, s'ils ne s'empressent d'accourir aux assemblées primaires pour donner leurs suffrages aux véritables amis de la Constitution, de la liberté et des propriétés. Les dernières lois sur le mode des élections sont tellement sages qu'il est impossible qu'une minorité factieuse élève jamais aux places un citoyen que la majorité repousserait. Qu'importe donc au patriote sincère que les agents de la terreur parcourent les rangs des aboyeurs à 40 sols, qu'ils s'introduisent jusque dans certains ateliers pour obtenir quelques suffrages ? Sans clubs et sans réunions, sans intrigues et sans bruit, l'homme de bien, fort de la masse des honnêtes gens, et de l'excellence des lois constitutionnelles, est assuré de voir triompher le patriotisme et la probité, pourvu qu'il s'impose l'obligation de ne jamais manquer à porter à son assemblée communale son scrutin et son vœu. Nos exclusifs continueront, si tel est leur bon plaisir, à faire, avec un cor de chasse, des appels à la porte de leurs frères affidés [1]. Le musicien qui, le 18, régala de fanfares le propriétaire de la maison où loge le grand Lesage-Senault, et le café dit *patriotique* du coin de la rue de l'Université, peut augmenter son orchestre et l'étendre dans toutes les rues de Paris : les bons citoyens lui prouveront par un *accord parfait* qu'ils connaissent aussi les lois d'*harmonie*. »

1. Voir plus haut, p. 282.

DCCXV

22 MESSIDOR AN IV (10 JUILLET 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 23 MESSIDOR.

Esprit public. — Les conversations n'ont rien fourni d'intéressant ni de remarquable. Les promenades publiques étaient désertes, les spectacles peu garnis de spectateurs; les cafés renfermaient les habitués ordinaires, et les entretiens semblaient fort indifférents. — Drouet occupe peu les esprits; on peut en conclure qu'il a peu de partisans, ou bien qu'ils ne se montrent pas. Dans ce que l'on appelle le beau monde, qui se trouve dans les spectacles, si l'on s'entretient de lui, on dit qu'il ne s'en tirera pas, et, sur-le-champ, on passe à d'autres objets futiles et de peu d'importance. Quelques journalistes prétendent qu'il y a un rassemblement ou plutôt une réunion de Jacobins, de terroristes, qui se proposent d'arracher Drouet à la justice et de lui faciliter les moyens d'évasion; d'autres journalistes avancent que, si Drouet ne se donne pas la mort, il est digne de mépris et mérite le sort qu'on lui destine. Ces complots, ces exhortations, ne paraissent pas faire une grande impression sur les lecteurs; ou bien ces articles ne sont pas lus, car il n'en est pas question dans les cafés, ni dans les conversations, et assez ordinairement les articles des journaux fournissent matière à la plupart des conversations et dirigent les opinions publiques. — Les conversations tarissent un peu sur le sort des mandats; ils sont au-dessous de 7 francs; on met toute son espérance dans le Conseil des Anciens; on applaudit à son zèle et à ses efforts. Ce qui afflige, c'est la réunion indestructible des agioteurs au Palais-Égalité, malgré les soins vigilants des patrouilles de la force armée et de la police. — On a remarqué, dans quelques sociétés de cafés, que l'on ne s'entretenait que de suicides; chacun rapportait le genre de mort que s'était donné tel malheureux ou tel rentier; ces récits jetaient la tristesse dans l'âme des auditeurs, et plusieurs se reprochaient de n'avoir pas le courage d'imiter ces victimes de la misère. — Au Cabinet littéraire, des individus, qui se disaient commerçants de Saint-Pétersbourg et de Pologne, rapportaient avoir entendu dire, dans les États de l'Empereur, que les Allemands voudraient que les Français anéantissent la Constitution germanique, qu'en général les Français étaient bien venus, et que,

partout dans l'Empire, on applaudissait à leurs succès. — On pense généralement que le Directoire, instruit par le message du Conseil des Cinq-Cents des menées sourdes des agioteurs qui y ont été dénoncés, [prend des mesures] pour mettre un frein à tant de cupidité. On s'attend toujours à voir le mandat prendre le cours qui lui est légalement affecté par la fixation de la livre de blé à 16 sous en mandats ; on se plaint en général, mais on ne désespère pas. — Les oratoires destinés à l'exercice du culte catholique étaient remplis de beaucoup de citoyens de l'un et de l'autre sexe ; on y a remarqué beaucoup de ferveur et de dévotion ; il ne s'y est rien passé qui puisse porter atteinte à la tranquillité publique.

Spectacles. — Ils sont calmes et tranquilles. L'affluence n'y a pas été prodigieuse, malgré le mauvais temps ; les hymnes patriotiques ont été chantés dans quelques-uns, oubliés dans quelques autres, ce qui n'a donné lieu à aucune réclamation. — On murmurait, aux portes des spectacles, sur la rigidité de la garde à ne pas laisser entrer les femmes qui n'avaient point de cocarde ; on regardait cette conduite comme ridicule ; mais, malgré les murmures, la force armée a suivi sa consigne.

Surveillance. — Aujourd'hui, sur les huit heures du matin, un pauvre vieux rentier s'est jeté dans la rivière, près le pont ci-devant Royal. — Beaucoup de murmures sur le discrédit des mandats et de ce que les denrées se vendent plus cher en numéraire qu'en 1790.....

Bourse. — On remarque avec étonnement qu'il y a moins de monde au Jardin-Égalité, et l'on présume que c'est parce que la force armée y est en plus grand nombre.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB [3] 81.)

JOURNAUX.

Courrier républicain du 23 messidor : « *Paris, 22 messidor.* Les Jacobins renouent le fil de leurs complots. La sécurité du gouvernement à leur égard les a enhardis. Il recommencent à former des groupes sur les ponts et jusqu'à la porte du Conseil des Cinq-Cents. Ils déclament ouvertement contre la Constitution, le Directoire et les députés chouans, qui, disent-ils, veulent sacrifier le vertueux Drouet. Ils étaient rassemblés hier au jardin des Tuileries par groupes de trente ou quarante. C'étaient tous membres des comités, des tribunaux révolutionnaires, des brise-scellés, des assassins, des voleurs et des mouchards de Robespierre et du Comité de sûreté générale, dont étaient Gauthier (de l'Ain) et Monmayou..... »

DCCXVI

23 MESSIDOR AN IV (11 JUILLET 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 24 MESSIDOR.

Esprit public. — Les bruits les plus fâcheux se répandent dans le public, et alimentent quelques conversations ; on s'occupe, dit-on, de fabriquer des mandats avec lesquels on remboursera les promesses de mandats à trente capitaux pour un ; ensuite les mandats ne serviront qu'à acquérir des biens nationaux. Sur ce texte en tout sens, avec chaleur, on développe tous les maux que l'on souffre ; un mécontentement général s'élève ; on blâme toutes les mesures du gouvernement, et, ce qui n'est pas difficile à remarquer, c'est qu'il ne s'élève pas une voix pour démentir ces faux bruits, et l'on se retire plein d'amertume, d'inquiétude et de désespoir. — Au milieu de ce chaos d'opinions, de discours, de raisonnements, on ne perd pas de vue les membres du Corps législatif ; on persiste toujours à croire que les plus beaux domaines sont soumissionnés par eux, et, malgré le démenti donné par quelques représentants dans les journaux, on les taxe de dilapidations, et les propos les plus échauffés se tiennent sur la totalité du Corps législatif. Si quelqu'un veut raisonner et démontrer la fausseté de ces bruits, il reste seul, et les conférences se tiennent dans un autre coin du café. — Tous les cafés où l'on peut recueillir des observations ne sont pas livrés aux mêmes conversations. Il en est où l'on s'entretient des succès des armées, de la marche du gouvernement, de la nécessité de le respecter, de l'entourer de confiance, de concourir avec lui à anéantir toutes les factions, même de la nécessité de souffrir patiemment pour accélérer le retour de l'ordre et de la paix. A ces intentions pures et qui caractérisent l'homme de bien, se mêlent, il est vrai, des réclamations contre le désordre des finances, contre la faiblesse même du gouvernement, mais ces réclamations sont sans aigreur, sans animosité ; c'est la plainte du vrai citoyen, et ce n'est pas le rugissement du factieux et du cupide agioteur. — Le peuple se plaint aussi de l'instabilité des principes qui dirigent les juges de paix dans les contestations qui se présentent devant eux en matière de congé ; les uns les déclarent valables, les autres les rejettent, et presque tous, quoique fondés sur la volonté du propriétaire, ou du principal locataire, quand

il n'existe pas de bail, ont pour motif réel le désir d'être payés en numéraire. — Les boulangers excitent aussi l'animadversion du peuple, en se faisant payer la livre de pain jusqu'à 4 sols en numéraire. — Les ouvriers en bâtiment paraissent vouloir exiger aussi leur salaire en argent; on cite ceux du Palais-Bourbon. — Cependant, malgré cette inquiétante situation, la confiance s'attache au Corps législatif, au gouvernement, et l'on attend tout de ses efforts pour amener un meilleur ordre de choses. — Il ne paraît pas (malgré les bruits que l'on fait courir, de soustraire Drouet et Babeuf à la justice qui les attend, des efforts que veulent tenter ceux qu'on appelle Jacobins) que la tranquillité publique puisse se troubler. On est convaincu de la vigilance et de la fermeté du gouvernement.

Spectacles. — ... Il paraît que les chants patriotiques sont oubliés définitivement, car on ne les chante pas en général et personne ne les dénonce.

Surveillance. — Les marchands de comestibles refusent de vendre pour du papier-monnaie; plusieurs d'entre eux ont été conduits hier chez différents juges de paix, où ils ont été forcés de recevoir les assignats et les mandats. — Hier, vers le milieu du jour, un particulier bien couvert se promenait près le pont de la Révolution; un indigent lui demanda l'aumône; il tira aussitôt de sa poche un morceau de pain, et le lui donna avec un air de bonté. Il s'approcha de suite du parapet et se jeta dans la Seine; les bateliers ont été à son secours, mais ils n'ont pu le sauver.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB [3] 84.)

DCCXVII

24 MESSIDOR AN IV (12 JUILLET 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 25 MESSIDOR.

Esprit public. — L'entretien général a roulé sur les finances, sur les mandats. On attendait avec impatience le résultat du Comité général; rien n'a transpiré, et l'état d'incertitude qui résulte de cette ignorance de ce qui s'est passé ajoute à la mauvaise humeur du public. Dans les groupes qui s'étaient formés au jardin des Tuileries, on a remarqué que la malveillance, ayant cherché à profiter de la circonstance pour aigrir les esprits et provoquer à la sédition, voici

les propos qui ont été proférés et entendus: « Cela ne peut pas durer; il faut en finir; autant vaut mourir de toute autre manière que de mourir de faim. » Dans un autre groupe, des individus, murmurant contre les autorités, ajoutaient: « Il n'y a rien de décidé; ils ont tout gaspillé; ils ne savent plus de quel bois faire flèche. » — Le fanatisme le plus bête vient encore renforcer ces exclamations, et, se mêlant dans la foule, persuade aisément que le mauvais temps est l'effet de la colère de Dieu. Ces propos fermentent dans toutes les têtes, et les comparaisons du temps de Robespierre à celui-ci, du règne de la terreur à celui des honnêtes gens, et les autorités et les citations tirées du journal l'*Ami du Peuple*, voilà tout ce qui compose l'esprit de ces groupes. — Dans les cafés, on augurait bien de cette indécision du Comité général, ou plutôt de sa lenteur dans l'examen de la question qui l'occupe. On l'examinait sous toutes les faces. Donnera-t-on un cours forcé aux promesses de mandats dans leur valeur nominale? N'auront-ils cours que d'après celui de la Bourse? Qui déterminera le cours? Pourra-t-on assujettir le commerce et les marchands à suivre et à se conformer au cours déterminé par des lois? Faut-il des peines pour ramener la confiance et surtout la bonne foi? Telles étaient les questions que l'on se faisait, que l'on discutait, non sans continuer, comme on le fait depuis quelque temps, à verser le blâme sur le Conseil des Cinq-Cents. — Cependant l'agiotage gagne toujours du terrain. La misère accroît les plaintes et les murmures des citoyens. Le Jardin-Égalité et la promenade des Champs-Élysées offrent le spectacle du plus hideux libertinage. Les soldats et les filles de débauche remplissent les cabarets et les lieux publics, et ce spectacle ajoute encore à l'irritation des esprits.

Spectacles. — La plus grande tranquillité, la plus profonde indifférence. Point de conversations, ni sur les finances, ni sur le gouvernement. Les affaires extérieures occupent peu; on se demande des nouvelles, et la seule réponse est: « Rien de neuf. » — On a chanté des hymnes patriotiques sur très peu de théâtres; excepté celui des Arts, les grands théâtres n'en ont point chanté, et le public n'y fait pas attention. Les femmes murmurent de la nécessité qu'on leur impose de porter la cocarde et du refus de la garde de les laisser entrer, si elles n'en portent pas.

Surveillance. — Toujours des plaintes et des murmures contre le gouvernement, sur la dépréciation des mandats, sur la cherté des denrées de première nécessité; enfin on assure que les employés de plusieurs administrations ont refusé de recevoir leur paiement en mandats, en observant que le gouvernement était trop juste pour ne

pas les récompenser d'une autre manière, attendu l'impossibilité où ils sont de se procurer du numéraire. Beaucoup, hélas ! sont aujourd'hui aux expédients.....

LIMODIN.

(Arch. nat., BB [3], 84, et F [1c] III, Seine, 19.)

DCCXVIII

25 MESSIDOR AN IV (13 JUILLET 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 26 MESSIDOR.

Esprit public. — Deux cafés bien prononcés pour les opinions qui se développent au Palais-Égalité, l'un appelé Corazza et l'autre Valois. Ce dernier voit tout en noir, fait des nouvelles, altère celles qui sont avantageuses, et jette le découragement. Ce café a-t-il aussi le titre d'*Incurable*. L'autre ne débite pas toujours des nouvelles vraies, mais du moins il n'altère pas celles qui ont un caractère de vérité, et les opinions qui s'y émettent ne sont pas contraires aux principes. — Au café Valois, on débitait que les émigrés, se voyant abandonnés de la coalition, étaient résolus de faire un dernier effort pour pénétrer dans l'intérieur et se réunir aux noyaux qu'ils ont dans les diverses grandes communes de la République, afin de renouveler partiellement des Vendées. Cette nouvelle n'était accompagnée d'aucune réflexion, mais on pouvait juger dans quel esprit elle était jetée. On s'y entretenait aussi des troupes de l'armée de l'intérieur, et notamment de celles campées dans la plaine de Grenelle ; on disait qu'elles refusaient les mandats, et que dix-sept hommes d'une compagnie, prévenus d'être les chefs de la sédition, étaient incarcérés.— Les biens nationaux, la manière dont on procède à leur vente, les soumissionnaires de ces biens, les membres du Corps législatif, le cours du mandat, les mesures de l'agiotage sont les sujets des réflexions qui ne sont que des commentaires de celles présentées par les journalistes. On s'étend avec complaisance sur le représentant Delahaye, accusé par un agioteur d'être plus agioteur que les agioteurs eux-mêmes. On regarde cette dénonciation comme une jalousie de métier. — Au café Corazza, on ne s'appesantit pas sur la situation actuelle de nos finances ; on cherche, de la meilleure foi, les moyens que le gouvernement peut prendre pour l'améliorer, et il est vrai de dire que l'on y censure la conduite du Corps législatif ; mais on parle avec satisfaction des succès de nos armées. Et si l'on annonce une

victoire, on attend avec plaisir les détails officiels. Le café Valois ne parle pas dans le même sens; on y annonçait hier que le peuple s'insurgeait en Italie contre les troupes françaises, qu'en Allemagne les Impériaux nous battaient sur les bords du Rhin, et de là se répandent dans les promenades, dans les groupes, tant de nouvelles qui se contrarient, et que ceux qui les écoutent répètent à leurs connaissances, sans en démêler ni indiquer la source, qu'ils ne connaissent pas. — Sur les ponts et quais, on parlait des imprimeurs qui refusaient leurs services, de leur résistance à l'autorité, de leur refus des mandats, et leur conduite était approuvée. « Pourquoi, disait-on, les forcer à prendre pour leur salaire des mandats que les marchands refusent? Et pourquoi ne pas employer la force contre les paysans et les vendeurs de comestibles? » — Tous ces cafés, ces groupes sont composés d'ignorance et de malveillance tout à la fois. En général [il y a] des mécontents; mais, par un contraste heureux, la tranquillité est générale, et aucun symptôme de mouvement et de sédition ne se déclare. La vigilance et la force que l'on peut déployer contiennent les efforts que l'anarchie pourrait tenter.

Spectacles. — Les spectacles ont eu peu de monde en général, et il ne s'y est rien passé de contraire aux mœurs et au bon ordre. — Celui des Arts a donné un concert au profit d'un artiste célèbre, le citoyen Gaviniés[1]. L'affluence était prodigieuse; la recette a donné 105,000 livres en mandats et 1,500 livres en numéraire. La société y était brillante; les voitures, en grand nombre, étaient dans les rues adjacentes; le désordre a eu lieu à la sortie; des voitures ont été endommagées; des citoyens ont couru des risques; le service militaire s'y est mal fait; il n'y avait pas suffisamment de garde. Quand le gouvernement faisait donner des représentations au profit des indigents, les recettes n'étaient pas si considérables, les salles étaient désertes, et l'on peut juger que le ton et la vanité ont fait les frais de cette large aumône.

Surveillance. — ... Beaucoup d'ouvriers imprimeurs se sont réunis hier à l'effet de délibérer sur leur payement, qu'ils ne veulent recevoir qu'en numéraire. Ils ont été arrêtés dans leur assemblée séditieuse et conduits dans différentes maisons d'arrêt....

BRÉON.

(Arch. nat., BB [3] 84.)

1. On lit dans l'original : « ... Au profit d'une artiste célèbre, la citoyenne Gavinei... » Mais c'est un lapsus évident, et il n'est pas douteux qu'il ne soit question ici du célèbre violoniste Pierre Gaviniés. Voir les *Petites Affiches* du 25 messidor an IV (Bibl. nat., Inventaire, V, 28,394). On y trouvera, p. 5211, le programme de cette représentation à bénéfice.

JOURNAUX.

Courrier républicain du 26 messidor : « *Paris, 25 messidor*. On ne chante plus maintenant sur aucun théâtre, par ordre, des chansons dites patriotiques que personne n'écoutait plus par ennui. »

DCCXIX

26 MESSIDOR AN IV (14 JUILLET 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 27 MESSIDOR.

Esprit public. — Les esprits s'occupent toujours des mandats, des moyens de subvenir à leurs dépenses, de faire honneur à leurs engagements, et de se mettre à l'abri de la misère et de l'infortune. Le mandat ne paraît plus pouvoir se soutenir, ni même atteindre le huitième de sa valeur nominale, d'après l'évaluation du prix de la livre de blé ; il perd même tous les jours, et cet état irrite la classe la plus nombreuse et la plus souffrante. « Les législateurs ne savent plus où ils en sont, s'écrie-t-on ; après avoir fait des dépenses énormes, tout va finir par des promesses qui se réduiront à rien. Que ne laissait-on les assignats ? Ils circulaient, et le nouveau papier les rejette de toutes parts. Quel parti prendre ? etc. » — Cependant, malgré cet état d'angoisses et d'inquiétudes, on s'entretient partout des victoires et des succès de nos armées ; on en parle même avec enthousiasme ; on regarde cette campagne comme devant être la dernière, et la paix se présente avec tous ses avantages. — Dans les cafés, les paris se font que la paix sera proclamée avant l'hiver, que le gouvernement s'en occupe et presse vigoureusement les puissances belligérantes pour les amener à ce but si désiré. L'opinion publique se radoucit, et les individus suspendent un instant leurs inquiétudes pour sourire à l'espérance d'une plus heureuse situation. — La nouvelle qui se répandait de l'entrée des Français à Francfort, le tableau que l'on faisait de la situation de nos ennemis, situation que l'on présentait plus affreuse que celle où nous étions, sous les rapports du commerce et des finances, ne contribuait pas peu à réconforter l'opinion et à l'attacher au gouvernement. — On s'entretient aussi de la prochaine convocation des Assemblées primaires pour la nomination des municipalités. On manifestait des craintes qu'elles n'engageassent des troubles; mais il paraît aussi que les mesures les plus sages seront

déployées pour empêcher, non seulement le plus léger mouvement, mais même pour en faire sortir les choix les plus sages et les plus capables d'inspirer de la confiance. En général, si l'on excepte les finances et les mandats, l'esprit public se montre sous les formes les plus rassurantes; chacun, malgré ses inquiétudes, se pénètre de la nécessité de soutenir le gouvernement, et, dans les conversations qui ont été recueillies, il y a été remarqué plus d'humeur et de chagrin que de malveillance.

Spectacles. — Il y avait très peu de monde, et par conséquent beaucoup de calme et de tranquillité. Le théâtre de la Cité, où l'on représentait *L'Intérieur des Comités révolutionnaires*, était rempli de spectateurs, et cette pièce, très applaudie, n'a fait naître ni querelles ni luttes d'opinions; tout s'y est passé avec décence, et l'ordre n'a point été interrompu...

BRÉON [1].

(Arch. nat., BB^3 84, et F^{1c} III, Seine, 19.)

DCCXX

27 MESSIDOR AN IV (15 JUILLET 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 28 MESSIDOR.

Esprit public. — Si nous continuons de rendre compte des conversations qui se tiennent sur les mandats et sur les finances, ce n'est que sous les rapports des réflexions qu'elles font naître, et qui décèlent l'opinion particulière des citoyens sur les autorités et le Corps législatif. Si l'on s'attache aux cris de la multitude qui était rassemblée hier sur les cinq heures à la porte de la salle du Conseil des Cinq-Cents, on pourra juger de la situation de cette partie de l'esprit public. Tels étaient ces cris : « Ah ! les scélérats ! ils ont perdu la confiance ; ils n'ont jamais mérité de l'obtenir. » Les têtes s'échauffaient, lorsque la force armée a dissipé ces groupes et mis fin à ces exclamations. — Dans le jardin, d'autres rassemblements existaient, mais

1. A l'exception d'un court rapport du 18 thermidor, le rapport qu'on vient de lire est le dernier que donne, pour l'an IV, M. Schmidt dans ses *Tableaux de la Révolution française*. On trouvera cependant dans ces *Tableaux*, t. III, p. 276, un rapport sans date que M. Schmidt attribue à la fin de messidor. Mais c'est une erreur : nous avons donné plus haut, p. 250, à la date du 27 prairial, ce rapport qui, non daté dans la série F^{1c} III, est daté dans la série BB^3. Les lacunes du recueil de M. Schmidt proviennent de ce qu'il n'a consulté que la première de ces deux séries.

plus calmes; ils déploraient le sort du mandat et craignaient qu'il ne fût sous peu de jours réduit à presque rien. Il était hier à 4 livres 10 sols, disait-on, et peut-être ne vaudra-t-il pas demain 40 sols. Ce qui tempérait les plaintes était l'espoir d'une loi qui devait paraître, et dont le but était de faire payer un quart en numéraire par les soumissionnaires des biens nationaux. — On s'y entretenait aussi de la situation de Paris; on y prétendait qu'il renfermait dans ce moment beaucoup d'étrangers, dont le but était peut-être d'occasionner du trouble et de rompre les efforts du gouvernement pour maintenir le calme et la tranquillité. — On parlait d'une insurrection arrivée au camp de Grenelle, où deux cents hommes environ avaient forcé la consigne; mais les généraux en avaient arrêté les progrès, et cette insurrection ne paraissait pas jeter de l'inquiétude. — L'entretien général des cafés roule sur les victoires et les succès des armées. Cet entretien est suivi de cette réflexion : « Si les Français dans l'intérieur avaient autant de zèle que les armées aux frontières, la France en imposerait à tous ses voisins, et le bonheur dont elle jouirait ferait envie à tous les autres peuples. » Dans un café, et qui n'est pas renommé pour le patriotisme de ses habitués (Valois), on disait que l'Empereur avait fait un appel à son peuple, lui avait proposé des lois et un régime à la française, mais qu'il avait répondu qu'il se lèverait plutôt en masse pour s'y opposer, et que l'Empereur, pour répondre à ce dévouement, a anéanti les droits féodaux et aboli tout ce qui tient à la féodalité. Nous ne rapportons cette folie que pour donner une idée du caractère et de l'esprit de ces nouvellistes. — Mais ce qui n'est pas indifférent, c'est le bruit qui se répand que la malveillance emploie tous les moyens pour séduire les troupes, et l'on ajoute même qu'elle réussit. Les moyens qu'elle emploie sont de peindre le gouvernement comme protégeant le royalisme et de donner pour preuves l'autorisation qu'il a donnée aux directeurs des spectacles de ne plus faire chanter les airs patriotiques et de ne pas célébrer la fête du 14 juillet; de représenter Drouet comme une victime, et de ne donner d'autres causes à son accusation, que l'arrestation de Louis XVI à Varennes. — Hier, on a compté jusqu'à 1,500 chevaux de luxe sur la route du bois de Boulogne, une grande quantité de voitures et beaucoup de luxe ; cette magnificence a fait dire que c'était un fait exprès pour révolter le peuple de misère et porter les soldats à le seconder pour une insurrection, dont le prétexte sera le discrédit des mandats. Voilà l'esprit d'hier; il annonce une fermentation sourde ; cette fermentation est soufflée par l'anarchie : c'est à la prudence du gouvernement à la confondre; c'est l'espoir des bons citoyens, et il y en a beaucoup....

Surveillance. — Les rentiers et les employés se plaignent du discrédit des mandats; l'indemnité accordée à ces derniers en est la seule cause; ils se trouvent forcés de les vendre aux infâmes agioteurs à un prix modique. Ne pouvant plus vivre avec ce genre de salaire, beaucoup sont à la veille de quitter leur poste pour se livrer à un travail particulier....

Commerce. — Le peu de valeur des mandats est toujours le sujet des plaintes et des murmures du public sur les places et dans les marchés, et l'on accuse le gouvernement de leur discrédit. Le numéraire, emporté chaque jour en grande quantité par les gens de campagne, devient plus rare; chacun s'épuise et ne peut sans de grands sacrifices pourvoir à ses premiers besoins....

BRÉON.

(Arch. nat., BB [3] 84.)

JOURNAUX.

Rédacteur du 30 messidor : « *Paris, 27 messidor.* On est informé que les intrigants de tous les partis s'agitent en ce moment pour porter leurs créatures aux administrations municipales qui vont être formées. Les uns croient parvenir à y introduire les partisans de la royauté et de la Constitution de 1791; les autres veulent les composer de sectateurs de l'anarchie et de la Constitution de 1793. Leur tactique à tous consiste à répandre, comme présentant le vœu anticipé de la généralité des citoyens, des listes où l'on trouve les noms des hommes sur lesquels ils comptent pour éloigner la paix et la tranquillité intérieures, prolonger les maux que nous ont causés l'existence et le choc continuel des diverses factions qui nous ont déchirés, et nous ramener ainsi à l'esclavage, vers lequel ces intrigants nous entraînent également, quoique par des moyens et des routes opposés. Prévenir de ces manœuvres la masse des bons citoyens, c'est fermer le piège qu'on veut leur tendre; c'est leur prouver combien il est nécessaire qu'aucun ne se dispense du devoir important d'aller porter son vœu dans l'assemblée de son arrondissement; c'est les avertir suffisamment qu'on les trompe, lorsqu'on leur présente les listes que l'intrigue fait circuler comme contenant les noms des citoyens sur lesquels la confiance publique se réunit; c'est leur dire combien il importe que, n'écoutant dans leur choix que la voix de leur conscience, ils ne se déterminent qu'en faveur de ceux en qui ils ont pu reconnaître l'amour de l'ordre et des lois, le respect dû aux autorités, la haine de la royauté et de l'anarchie; en deux mots, en faveur de ceux dont ils connaissent la moralité et le républicanisme. » — *Courrier républicain* du 28 messidor : « *Paris, 27 messidor.....* Les Jacobins se rendent en foule dans la cour dite des Vétérans, près l'entrée des Tuileries, pour faire leurs dévotions devant une grande Constitution de 1793, exposée innocemment en dehors et sortie de la fabrique des papiers peints d'Arthur, membre guillotiné de la Commune du 9 thermidor. Ils ont ajouté au haut un morceau où se trouvent ces mots : *Constitution du peuple français régénéré.* L'un d'eux en faisait hier la lecture et répétait avec complaisance : *L'insurrection est le plus saint des devoirs.* Avis à la police. »

DCCXXI

28 MESSIDOR AN IV (16 JUILLET 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 29 MESSIDOR.

Esprit public. — Le Jardin-Égalité offrait hier le spectacle le plus dégoûtant. Un ramas d'hommes et de femmes y agiotaient publiquement; la foule y était prodigieuse; une foule de malheureux fixait tristement ces spéculateurs méprisables, et se plaignait du gouvernement et de leur misère. Un individu disait hautement que les membres du Corps législatif recevaient 6,000 livres en mandats par décade, et qu'il n'était pas étonnant qu'il y eût foule pour agioter, chacun se hâtant de se défaire des mandats à quelque prix que ce soit. — On se plaignait de la rareté du numéraire et du renchérissement des denrées, malgré cette rareté métallique; on raisonnait sur les diverses résolutions prises par le Conseil des Cinq-Cents; on prétendait que, par ces résolutions, le papier était abandonné à son sort, et qu'il n'y avait plus de confiance à avoir en lui. — D'un autre côté, l'on regardait ces résolutions comme propres à rendre au commerce toute son activité en laissant à chacun la faculté de transiger de gré à gré, et l'on entrevoyait le moment où le numéraire ferait seul le service. On supposait au gouvernement des ressources prêtes à parer à tous les inconvénients; on allait même jusqu'à croire qu'il pourrait retirer toutes les promesses de mandats avec peu d'argent, en profitant de la baisse jouée par l'agiotage. — En général, dans ces tumultueuses conversations, on ne pouvait recueillir que cette idée : c'est que tous les individus désirent l'instant où il n'y aura plus de papier, ou bien celui où il n'en existera qu'un seul invariable, comme l'était celui de la Caisse d'escompte; car on est convaincu que les grandes opérations de commerce ne peuvent se faire sans papier, vu l'insuffisance du numéraire, même dans les temps d'abondance. — Dans les cafés, la paix fait le seul objet des entretiens; on parle de demande d'armistice de la part des Autrichiens, et l'on semble ne pas douter d'une paix très prochaine. — Dans quelques-uns, on se plait à répéter les circonstances de l'insurrection des troupes campées à Grenelle et à Vincennes. On donne pour motif de cette insurrection le refus du prêt en mandats. Ce qu'il y a de certain, c'est que plusieurs militaires ont été entendus blâmant les Parisiens [de] les recevoir, et les traiter de lâches, parce qu'ils

pas comme font les départements. — Dans ces cafés, où la sottise et la malveillance appellent des habitués, on y fait courir le bruit que le ci-devant prince de Conti revient à Paris, qu'on meuble magnifiquement une maison pour lui, et l'on en conclut (le fait supposé vrai) qu'il se trame un grand projet, celui de faire nommer ce ci-devant, aux premières élections, membre du Corps législatif ou du Directoire. — On dit aussi que le gouvernement a accaparé tous les vins ; on dit aussi que le général Bonaparte est rappelé, parce qu'il propage des principes insurrectionnels chez les princes d'Italie. Tous ces on-dit, recueillis dans les cafés, donnent la mesure du caractère et de l'espoir de ces habitués, de leur jugement et de leurs intentions patriotiques. Ce que l'on a observé, c'est que la plupart de ces nouvelles naissent et meurent dans les cafés, et que, si elles voyagent un peu en dehors, elles ne font pas grande sensation. — Les finances et l'incertitude du Corps législatif désespèrent, mais les victoires et les succès tempèrent tous les accès d'humeur et retiennent l'espérance. — On ne s'occupe plus de Drouet, ni de la Haute Cour de justice. Le plus profond silence sur la conjuration.

Spectacles. — Il y avait peu de monde ; tout s'y est passé avec calme et tranquillité. On avait annoncé, au théâtre de la Cité, une représentation de *L'Intérieur d'un Comité révolutionnaire* ; l'affiche portait que l'on ne donnait pas cette pièce par indisposition d'un acteur ; le public qui se présenta ne fut pas dupe ; il témoignait son regret et pensait que c'était un ordre ; quelques-uns se permirent de dire que le gouvernement était faible, et qu'il flottait entre deux partis. Cette réflexion ne fut relevée par personne.

Surveillance. — ... Trois prêtres prévenus de vol, assassinat, et de correspondance avec les rois de Vérone et de Mayence, ont été conduits hier à la Force et à Pélagie, de l'ordre du juge de paix de la division des Amis-de-la-Patrie...

LIMODIN.

(Arch. nat., BB [3] 84.)

DCCXXII

29 MESSIDOR AN IV (17 JUILLET 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 30 MESSIDOR.

Esprit public. — Les résultats du comité général du Conseil des Cinq-Cents ne paraissent pas satisfaire les habitants de Paris[1] ; on les

1. Le 28 messidor an IV, après une discussion en comité général (autrement

lit, on les discute, on les commente, et ces résolutions ne paraissent pas claires; on voit deux cours bien distinctement établis, celui qui fixe le mandat au huitième de sa valeur, et le cours de la place, qui est véritable; on conclut de ces résolutions que, si elles sont adoptées par le Conseil des Anciens, il faudra nécessairement une prodigieuse émission de mandats pour payer tous les fonctionnaires salariés, employés et fournisseurs, et qu'alors le mandat subira le sort des assignats; que d'ailleurs le cours de la place l'emportera toujours sur le cours légal, et que la situation des citoyens sera toujours misérable et le gouvernement lésé dans les opérations et marchés qu'il fera, ne trouvant d'autres moyens que de payer au cours de la place et de recevoir au cours légal. — Ces réflexions sont toujours mêlées d'injures contre le Conseil des Cinq-Cents, et ces injures se profèrent hautement et sans précaution, et, si quelqu'un plus sensé fait craindre l'œil observateur de la police, ces injures se changent en provocations et en défis. Les membres du Corps législatif se trouvent quelquefois dans ces cafés, et entendent eux-mêmes, en gardant l'incognito, les expressions du mépris et de la méfiance. — Cependant les esprits s'attachent avec satisfaction au récit des succès des armes françaises, et il n'est pas rare de voir les mêmes individus qui viennent de témoigner de l'humeur, de l'acharnement même contre le gouvernement, admirer et applaudir aux succès de l'extérieur ; d'une part, il (*sic*) ne voit que sa misère et ses souffrances; de l'autre, il envisage la paix comme devant mettre un terme aux maux qu'il souffre, et il la désire. Au milieu de ces plaintes et de ces désirs, on jouissait hier du tableau le plus agréable : le luxe, les chevaux, les vêtements, les promenades publiques, les fêtes, les feux d'artifice, le bois de Boulogne faisaient évanouir toutes les images douloureuses; c'était le spectacle du bonheur, de la paix et de toutes les jouissances.

Spectacles. — Il y avait peu de monde, et l'esprit y était bon, si l'on en juge par les allusions qui ont été faites et les applications qui ont été saisies, et qui témoignaient le désir de voir toutes haines s'étouffer et le gouvernement triompher de tous ses ennemis.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB [3] 84.)

dit en comité secret', le Conseil des Cinq-Cents avait adopté cinq projets de résolution relatifs aux finances, dont le texte est trop long pour que nous le donnions ici : on le trouvera dans le *Moniteur* du 3 thermidor an IV (p. 1210). — L'analyse qu'en donne la *Réimpression du Moniteur* est insuffisante.

JOURNAUX.

Éclair du 30 messidor : « *Paris, 29 messidor. Avis très important à nos abonnés.* Depuis deux jours la plupart des journaux ne sont point partis pour les départements, parce que les administrateurs des postes ont tout à coup réclamé l'exécution de la dernière résolution sur le port des lettres et des feuilles périodiques; ils ont exigé 2 sols en numéraire par chaque journal ; ce qui fait par mois 3 livres en numéraire, et 36 livres par an pour le port seul, quoique notre abonnement ne fût en tout que de 26 livres. C'est là une manière très simple de se débarrasser de l'incommode surveillance de la presse, et d'effacer d'un mot l'article de la Constitution qui la consacre. Il reste à savoir si les bons citoyens, si les amis de la Constitution et de l'ordre consentiront à ne plus voir les événements que comme il plaira au petit nombre de feuilles privilégiées et salariées par le gouvernement de les leur présenter. Il est remarquable que ce coup est porté aux journaux à la veille des élections qui vont avoir lieu, et qu'on demande 2 sols pour le port d'une feuille qui ne coûtait dans l'ancien régime que 4 deniers !... Nos abonnés sentent trop qu'il nous est impossible de ne pas leur demander un supplément, et qu'ils ne peuvent différer de l'envoyer. Nous sommes disposés à tous les sacrifices pour soutenir notre entreprise, et elle se maintiendra ; mais, comme nos déboursements journaliers vont être énormes, nous déclarons à tous nos abonnés que nous ne pourrons continuer l'envoi de cette feuille, passé le 15 thermidor (mois courant), à ceux qui n'auront pas envoyé à cette époque un supplément de numéraire de 2 livres, s'il leur reste un mois d'abonnement, de 4 livres pour deux mois restants, et de 6 livres pour trois mois. Ce n'est là que le remboursement d'une partie de nos nouveaux frais de poste, qui sont à raison de 2 sols par jour. Tous les journaux se trouvent nécessairement portés au même taux. Si le Corps législatif voit les dangers d'une loi qui ne tend à rien moins qu'à livrer l'opinion à la tyrannie d'une faction dominante, ou d'un gouvernement qui voudrait se rendre oppresseur, et si cette résolution vient à être modifiée, nous diminuerons à l'instant le prix de cette feuille, et nous tiendrons compte de l'augmentation que nous aurons reçue. Jusqu'à ce qu'il y ait quelque changement à cet égard, le prix de ce journal sera, irrévocablement, de 15 livres pour trois mois. Toute lettre non affranchie ne sera pas reçue. » — *Messager du Soir* du 30 messidor : « *Paris, le 29 messidor*..... Hier, au moment où les journaux étaient sur le point de partir, les administrateurs de la poste ont signifié aux journalistes qu'il leur fallait 4 sous en numéraire pour le port de chaque paquet. Nous avons en vain observé aux administrateurs que, dans le régime tyrannique, où l'on ne proclamait pas avec emphase la nécessité d'encourager les papeteries, les librairies et la liberté de la presse, la poste, qui partait alors tous les jours, n'exigeait que le sixième de la taxe qu'ils demandaient ; ils ont cité la loi ; on leur a observé que la loi autorisait à payer en mandats, quand la somme excédait 1 franc, et que, puisqu'ils exigeaient que ce fussent les journalistes eux-mêmes qui payassent d'avance les frais de poste, et non leurs abonnés, on ne devait pas leur faire payer chaque journal en particulier, mais tous les journaux en masse. Ils ont répondu que le ministre Ramel avait ainsi interprété la loi ; on leur a répliqué que le ministre devait être le premier l'esclave de la loi, et qu'il n'y avait qu'un ignorant ou qu'un despote qui

pût se permettre des interprétations évidemment ridicules ou tyranniques. On a encore ajouté à ces citoyens que, puisque deux journaux, quoique coupés, ne formaient qu'une feuille de papier adressée au même individu et sous une même adresse, ils ne devaient payer, même d'après l'interprétation ministérielle, que 2 sous au lieu de 4. Ces messieurs ont encore justifié d'une nouvelle interprétation de Ramel : on leur a objecté qu'il était odieux, lorsque certains députés faisaient passer sous leur contre-seing jusqu'à des culottes (faits dont plusieurs de nous ont la preuve), il était ridicule de faire payer à des abonnés, qu'on a ruinés et déculottés, le port des culottes dont chaque montagnard a pris le parti de garnir sa garde-robe. Enfin, faute d'argent pour payer le port de nos journaux, tous les journalistes, excepté ceux que le gouvernement salarie ouvertement ou ministériellement, ont été contraints de remporter leurs journaux, de congédier la plupart de leurs ouvriers, et d'attendre que l'ignorance ou la perfidie des financiers du jour soit démasquée. Jadis la poste rapportait 11 millions de revenu au roi. M. Necker regardait ce revenu comme le plus clair de la couronne. Aujourd'hui, le nombre des journaux est décuplé, et par conséquent celui des lettres que les abonnements ou les réclamations occasionnent nécessairement ; l'argent est plus rare, les frais d'administration sont diminués de moitié, on n'eut jamais plus besoin d'encourager les papeteries et les librairies. L'un des principaux avantages de la Révolution, le seul peut-être dont il soit permis de jouir dans les circonstances actuelles, est la liberté de la presse. On n'eut jamais plus besoin de multiplier les rapports et les produits de la poste, et l'on néglige à la fois toutes ces considérations. Gallais dit aujourd'hui qu'il est ruiné par le fait du gouvernement. Est-il possible que le gouvernement ait lui-même conduit une intrigue aussi révoltante, si, comme l'ont assuré une foule de députés, elle n'est pas simplement le résultat de l'erreur? Le gouvernement et le Corps législatif savent qu'ils ne peuvent régner que par la confiance, et que, loin qu'il soit politique de s'exposer à la circulation de tous les écrits politiques, il faut que les journaux officiels soient lus et inspirent quelque intérêt, qu'on ait la faculté de combattre les faits et les principes qu'ils renferment. Eh quoi! Le Directoire vient de supprimer les abonnements qu'il avait pris à certains journaux exclusifs, et on lui supposerait le projet absurde de réduire au silence tous les écrivains publics, excepté ceux qu'il salarie? Peut-on, sans une injustice manifeste, prétendre que son dessein soit d'empêcher, pendant la tenue des assemblées primaires, toute circulation de journaux, lorsque lui-même, dans une proclamation sage et patriotique, il invite, avec plus de succès que ne le pourrait faire aucun journaliste, les bons citoyens à user des droits qu'on lui attribue l'intention de paralyser? »

DCCXXIII

30 MESSIDOR AN IV (18 JUILLET 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 1er THERMIDOR.

Esprit public. — Les observations se sont portées essentiellement sur les idées exprimées par les citoyens et qui ont rapport aux as-

semblées primaires. Les citoyens qui savent apprécier le bonheur général, pour qui il n'est pas un objet d'indifférence, qui savent que le bonheur individuel lui est essentiellement lié, lisent et répètent, avec une douce satisfaction, la proclamation du Directoire[1]. « Ce n'est pas là, disent-ils, le style fardé et trompeur du régime de la Terreur. Nous sommes convaincus de ces vérités, mais tout le monde n'a pas cette conviction et il y a malheureusement beaucoup d'égoïsme et plus encore que de royalisme ». On rapporte que des listes circulent dans la section des Tuileries pour exciter les suffrages, et que la malveillance a déjà désigné ses personnages favoris. La section des Gardes-Françaises a aussi ses listes tracées par les terroristes ; ils se sont fait un appel pour ne pas manquer de voter pour leurs créatures. Voilà les deux seules sections dont il ait été question dans les lieux où l'on s'entretient des assemblées primaires. On désire que le choix soit bien fait, et l'on craint les effets de l'intrigue et de la méchanceté. — Les bruits se répandent toujours de l'indiscipline des troupes campées aux environs de Paris ; on parle de leur insurrection à l'approche des nouvelles nominations municipales. Cette circonstance des assemblées primaires fait craindre que ce ne soit un coup monté, pour enhardir la scélératesse et arrêter le zèle des bons citoyens, dont la classe, si nombreuse qu'elle soit, est toujours la moins hardie. Ce qui paraît constant, c'est qu'on s'y invite mutuellement, et que, si les dispositions des bons esprits sont fermes et constantes, il y a lieu d'espérer de bons choix. — A l'égard des finances, les conversations sont montées sur le même ton. Les résolutions prises par le Conseil des Cinq-Cents en adoucissent quelques-unes et exaspèrent d'autres. C'est moins un esprit du bien public qui les dicte, qu'un choc d'intérêts particuliers. Lorsqu'elles auront passé à la discussion du Conseil des Anciens, peut-être les opinions publiques se manifesteront d'une manière plus claire. Jusqu'à présent, il n'y a qu'obscurité et surtout peu de bonne foi ; car, après bien des réflexions, on finit par dire qu'on n'entend rien à ces résolutions et qu'elles ne sont pas claires.

Hier, décadi, les promenades étaient brillantes jusqu'au moment où l'orage a dissipé la foule des promeneurs ; les cabarets et ce qu'on appelle les guinguettes étaient remplis. Le numéraire circulait, et, le soir, les gens ivres étaient fort communs. Il eût été difficile de croire à la misère publique, en parcourant les lieux de divertissements et de

1. Voir, dans le *Moniteur* du 1er thermidor an IV, cette proclamation du Directoire exécutif aux habitants de Paris, sur le choix de leurs administrateurs municipaux.

débauche. Beaucoup de mauvaises plaisanteries sur la République et la représentation nationale de la part des buveurs, voilà ce qu'on a remarqué ; mais aucune disposition malfaisante et perturbatrice de l'ordre public ne s'est manifestée.

Spectacles. — Les théâtres avaient peu de monde, si on en excepte celui des Arts et celui d'Émulation sur le boulevard ; tout s'y est passé avec ordre, décence et tranquillité.....

Surveillance. — Il n'est plus possible de se procurer aucuns comestibles pour du papier-monnaie. Les rentiers et les salariés par la République sont dans une détresse qu'il n'est pas possible d'exprimer. Malgré la rareté du numéraire, les boulangers ne veulent plus vendre qu'en argent, et tous les autres marchands vendent beaucoup plus cher qu'en 1790. L'opinion publique est analogue aux circonstances; toujours des plaintes au sujet du délabrement des finances, ce qui met tout le monde dans la misère, excepté, dit-on, les députés.

Commerce. — Il a été vendu à la Halle, suivant le rapport d'un inspecteur, du pain à 10 sols les 4 livres. Certains boulangers en boutique le vendent depuis 12, jusque 16 sols, ou 600 livres en papier. Les carreaux de la Halle étaient assez garnis, surtout en beurre et fromages. Les enlevages ont été faits avec quelque précipitation ; mais la tranquillité n'en a point souffert. On a arrêté et conduit au bureau du commissaire de police un marchand de campagne, qui, ayant vendu 4 boisseaux de pommes de terre, ne voulait pas rendre le surplus de la somme qu'on lui avait donnée en payement, laquelle excédait ce qu'il avait demandé ; il a été écrit au commissaire de police de la division des Marchés pour connaître la suite qu'il a donnée à cette affaire. Le marché Le Noir se trouvait tellement approvisionné que les marchands forains ont été obligés de relever pour le lendemain, et d'autres ont donné certaines denrées à meilleur compte, telles que les pois et les fèves de marais, qui ont été vendus, les premiers 1 sol 6 deniers, les autres 1 sol le litron.

Bourse. — Il n'a été coté ni publié aucun cours ; les promesses de mandats étaient le matin à 5 livres 4 sols et 5 livres 5 sols ; elles ne sont maintenant qu'à 5 livres 2 sols 6 deniers.

BRÉON.

(Arch. nat., BB [3] 84.)

JOURNAUX.

Messager du Soir du 1er thermidor : « *Paris, le 30 messidor*... Les rassemblements des anarchistes continuent toujours sur la terrasse des Tuileries. Legendre s'y promène assez habituellement, mais s'arrête peu dans les

groupes. Hier, le mot d'ordre était de déclamer contre Hoche, qui est beaucoup plus chouan que tous ceux qu'il a mis à la raison ; ils l'accusaient d'avoir protégé les fanatiques et persécuté les plus chauds révolutionnaires, et d'avoir obtenu qu'on substituât le gouvernement constitutionnel au gouvernement militaire. Ils annoncent que ce général, qui n'a pu corriger la disgrâce du Chouan Pichegru, n'est à Paris que pour servir les honnêtes gens contre les patriotes, comme le fit Pichegru en germinal. On prétend même que leur fureur contre ce guerrier est si forte que des soldats qui ont servi sous lui ont cru, par attachement pour sa personne, devoir le prévenir qu'il n'était pas prudent pour lui de rester à Paris, parce qu'il serait le premier victime du mouvement qui s'organise. » — « Le gouvernement vient d'ordonner que la statue de Voltaire, qui est sous le vestibule du ci-devant Théâtre-Français, serait transportée dans la salle des séances publiques de l'Institut national. C'est un des meilleurs ouvrages de Houdon. On pense que Voltaire sera mieux placé dans l'Institut qu'à la porte de la Comédie. » — *Courrier républicain* du 1er thermidor : « *Paris, 30 messidor.* M. Benjamin Constant, cet aventurier venu tout exprès de Suisse pour apprendre au gouvernement le secret de se servir des terroristes pour assassiner les honnêtes gens, a été scandalisé de quelques plaisanteries que le rédacteur de la *Feuille du Jour* s'est permises sur son compte. M. Benjamin a surtout trouvé mauvais que ce rédacteur se soit égayé aux dépens de sa morgue pédantesque. Il a provoqué celui-ci en duel. Jour pris, les combattants se sont rendus au bois de Boulogne, le rédacteur de la *Feuille du Jour*, avec un seul de ses amis, et M. Benjamin avec une demi-douzaine d'orateurs, entre autres l'aide de camp de Fréron, Julian. Les armes ont à peine été chargées, que M. Constant, qui a pris des leçons de bravoure à l'école de Louvet (qui, comme on sait, n'en manque pas, témoins les coups de bâton qu'il a reçus maintes et maintes fois sans se défendre) s'est mis à trembler de tous ses membres. Les jambes lui flageolaient au point que ses amis, qui se sont aperçus de la gêne dans laquelle il était, ont proposé un accommodement, et cette affaire s'est terminée sans effusion de sang. Honneur et gloire au Constant Benjamin de Mme de Staël ! Que cette petite leçon puisse le rendre plus sage à l'avenir et lui apprenne à se défier davantage de sa vaillance. » — *Gazette française* du 1er thermidor : « *Paris, 30 messidor.* Beaumarchais vient d'être rayé de la liste des émigrés, parce qu'il a été reconnu qu'il n'était sorti de France qu'avec une mission spéciale du gouvernement. Tout le monde sait que la maladresse n'est pas le caractère distinctif de Beaumarchais, et il n'est effectivement pas maladroit de sa part d'avoir échappé aux fureurs des révolutionnaires, sans avoir fléchi devant leur système. »

DCCXXIV

1er THERMIDOR AN IV (19 JUILLET 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 2 THERMIDOR.

Esprit public. — Les finances occupent beaucoup les esprits. On ne croit plus que les avantages et les succès des armées puissent influer

sur le crédit des mandats; et, si l'on s'entretient avec le plus vif intérêt des victoires, c'est qu'elles deviennent le gage d'une paix prochaine, qui seule peut donner au gouvernement les moyens de retirer, sinon tous les papiers que les circonstances l'ont forcé d'émettre, au moins une grande partie, et stabiliser toutes les opérations du commerce et les transactions particulières.

Il n'y a plus de groupes ni de rassemblements; du moins, hier, ils étaient extrêmement rares, et peu nombreux; et la valeur du mandat, la cherté de toutes les denrées occupaient bien les individus, mais c'était d'une manière fort indifférente, et qui indiquait plutôt la fatigue d'en toujours parler, que l'indifférence (*sic*) et le contentement.

Ce qui est remarqué par tous les observateurs, c'est que l'on ne voit plus les murs de Paris couverts de ces affiches qui appelaient la sédition, la révolte, le mépris des autorités et le renversement du gouvernement. Est-ce le résultat d'un accord parfait? Est-ce le fruit de la vigilance de la police? Est-ce la crainte du châtiment? Ou bien la cherté du papier ou la rareté du numéraire? Voilà les questions que l'on se fait. Peut-on compter sur l'esprit public? Y en a-t-il un? Le gouvernement peut-il s'appuyer sur la bonne volonté des citoyens de Paris? Sont encore (*sic*) les questions que l'on se fait sur les assemblées primaires: chacun se plaint de l'indolence et de l'apathie des citoyens; à peine, dans des assemblées, a-t-on pu trouver des citoyens en nombre suffisant pour organiser le bureau. Dans des assemblées susceptibles de contenir cinq cents votants, il n'y avait hier soir que trente-neuf bulletins. Les citoyens se gourmandent mutuellement sur cette indifférence; mais vous ne les entendez qu'exprimer la crainte des Jacobins: « Ils auront beau jeu », se disent-ils. Ainsi c'est un sentiment de crainte qui les stimule, et non pas celui du devoir, et encore ce sentiment servile de crainte ne produit-il que très peu d'effet. Voilà les remarques qui ont été faites.

Les habitués des cafés s'épuisent en raisonnements sur la prise de Francfort; on se rappelle les atrocités commises par les habitants de cette ville sur les défenseurs de la République, et on espère que de fortes contributions pécuniaires seront la réparation de leurs forfaits et de leur félonie. Ce qui fait naître la joie et l'espérance, c'est la paix avec l'Empereur, qui, dit-on, va se hâter de la conclure, pour ne pas ruiner entièrement ses affaires.

Dans les cafés voués à la sottise et au royalisme, on y fait des paris que nous n'aurons pas la paix cette année (et l'année de ces messieurs finit au 21 décembre), que Pitt a encore assez de ressources

pour engager la Russie à envoyer ving-cinq mille hommes au secours de l'Empereur, et autant à l'Angleterre; du moins ces parieurs pensent que l'Empereur a besoin de secours. L'esprit de ces raisonneurs est très mauvais, et ressemble beaucoup à leurs raisonnements politiques.

Les cabarets sont plus fréquentés que jamais ; l'ivrognerie se remontre dans toute sa laideur, et ce qu'il y a de plus dangereux, c'est que beaucoup de militaires s'y adonnent, ce qui excite de violents murmures, et fait naître des craintes pour la sûreté publique.

Le prix des ports de lettres en numéraire donne lieu à des propos virulents contre le gouvernement. La conduite des boulangers, qui exigent des porteurs de cartes le prix du pain en numéraire, et qui refusent et mandats et assignats, porte le peuple à l'indignation et pourra occasionner des scènes désagréables, si l'on n'y met ordre.

Spectacles. — La tranquillité n'a été troublée dans aucun spectacle ; les airs patriotiques ne sont plus chantés dans aucun, et le public en général n'a plus l'air de s'en apercevoir.

Surveillance. — Toujours mêmes plaintes sur le peu de valeur des mandats, qui journellement perdent leur crédit et font tomber entièrement le commerce, d'où il s'ensuit que les ouvriers craignent de se voir totalement sans ouvrage. Les marchands de comestibles persistent à ne plus recevoir de papier-monnaie et à ne vouloir vendre qu'en numéraire. — L'opinion publique est on ne peut pas plus mauvaise ; on n'entend partout que plaintes et murmures contre le gouvernement. Le discrédit du papier-monnaie est, dit-on, protégé par le gouvernement. Voit-on une femme mise élégamment ? C'est, dit-on, la femme ou la maîtresse d'un député. Voit-on une voiture élégante, traînée par de beaux chevaux ? C'est, dit-on, la voiture d'un député.

Commerce. — Le pain et la viande se soutiennent toujours au même prix. D'après les rapports qui nous viennent de la Halle, la farine est un peu diminuée ; elle se vendait au plus 61 francs le sac ; il n'en est pas arrivé une très grande quantité pour le marché. Les carreaux de la Halle étaient fort approvisionnés, surtout celui de la viande ; mais les marchés particuliers paraissaient moins fournis qu'à l'ordinaire, parce que les gens de campagne, qui ne veulent toujours vendre qu'en numéraire, pour n'être pas obligés de resserrer de leurs denrées, en apportent moins. On avait entendu les ouvriers du port Bernard se promettre réciproquement de *faire chanter* les marchands, c'est-à-dire d'exiger de l'augmentation ; mais un renfort de troupe, appelé

pour s'opposer au mouvement qu'ils auraient pu exciter pour parvenir à leur but, les aura sans doute contenus, car ils travaillent très paisiblement. La vente du bois est toujours peu considérable dans les chantiers, et forte dans l'île.

Bourse. — Les promesses de mandats se faisaient hier, au Jardin-Égalité, à 4 liv. 14 sols et 4 liv. 15 sols. Aujourd'hui, à midi, on ne prenait à 4 liv. 10 sols, ensuite elles se sont faites à 4 liv. 12 sols, 14 sols, 16 et 14 liv. 17 sols; elles sont maintenant à 4 liv. 13 sols.

BRÉON.

(Arch. nat., BB [3] 84.)

JOURNAUX.

Gazette française du 2 thermidor : « *De Paris, 1er thermidor.* Le ci-devant Théâtre-Français, situé près le Luxembourg, va se rouvrir. Le gouvernement l'a cédé pour trente années à une compagnie de capitalistes qui s'oblige : 1° à remettre l'intérieur de la salle dans son premier état; on sait qu'avant les changements de mauvais goût qu'on y avait faits, c'était la salle de spectacle de Paris dont la forme était la meilleure, sans être pourtant parfaite ; 2° à y réunir les meilleurs acteurs dans tous les genres; 3° à former une espèce d'école ou institut dramatique, où les meilleurs maîtres enseigneront l'art de la déclamation et du chant; 4° à laisser la salle à la disposition du gouvernement toutes les fois qu'il voudra y donner des fêtes nationales, ou décerner des prix aux hommes à talents; 5° à remettre entre les mains d'un caissier du gouvernement la rétribution des auteurs morts dont on jouera les pièces. Cette rétribution formera un fonds pour les pensions à accorder aux vieux auteurs et acteurs distingués. Nous ne citons là qu'une partie des conditions de l'acte de cession du théâtre. Ce nouvel établissement dramatique a pris le nom d'Odéon, sans doute à cause des concerts qu'on exécutera de temps en temps dans la salle, et surtout à cause de l'espèce d'école de chant et de déclamation qu'on se propose de créer. Comme il paraît que nous voulons tout prendre chez les Grecs et les Romains, leur religion, leur langage et leur folie, il est bon d'observer que le mot Odéon est grec. On sait qu'il y avait à Athènes un magnifique théâtre de ce nom, où, à la fête des Panathénées, on distribuait des prix aux musiciens qui s'étaient le plus distingués dans leur art ; mais il faut avouer que ce nom ne convient point à un théâtre où l'on déclamera encore plus qu'on ne chante. » — *Courrier républicain* du 2 thermidor : « *Paris, 1er thermidor.* Les onze employés du Bureau central, mis en état d'arrestation pour avoir pris part aux mandats d'arrêt lancés contre des députés en activité, qu'ils croyaient des ex-conventionnels non réélus, viennent d'être acquittés par le tribunal criminel du département de la Seine. Ils ont prouvé qu'ils n'avaient agi que par erreur [1]. »

1. Voir plus haut, p. 203, 238, 240, 296.

DCCXXV

2 THERMIDOR AN IV (20 JUILLET 1796).

Rapport du bureau central du 3 thermidor.

Esprit public. — D'après nos rapports particuliers, il ne s'est recueilli aucune opinion nouvelle. Il n'est plus question de groupes, de rassemblements; les cafés sont déserts, les promenades sont fréquentées, et ce n'est que là, dans quelques petits groupes, que l'on peut saisir l'opinion publique sur la situation des affaires. La baisse du mandat affecte vivement les citoyens; leur chute est plus rapide que celle des assignats. Du moins, dit-on, avec les assignats on faisait ses affaires, on n'était pas obligé de les vendre pour avoir du numéraire, et personne ne veut des mandats. Chacun est obligé de se procurer du numéraire, première cause de leur discrédit. Les soumissionnaires qui sont appuyés sur des gros capitalistes ont le plus grand intérêt de les tenir à un prix médiocre pour se libérer au plus vil prix; seconde cause; il faut donc s'attendre à les voir discréditer de jour en jour. On attribue aussi leur dépréciation à l'augmentation accordée aux fonctionnaires et employés publics, et l'on ajoute que ces derniers n'en seront pas plus riches, et que le gouvernement s'appauvrit.

On espère, dans d'autres conversations, que, lorsque les acquéreurs auront payé les biens nationaux, les mandats reprendront peut-être de la confiance. On pense généralement que le gouvernement n'a d'autre but que de temporiser, d'atteindre l'époque prochaine de la paix, pour mettre au jour un projet définitif sur le système de recettes et dépenses générales, sans qu'il soit besoin de papier, et qu'alors le remboursement des mandats se fera comme s'est opéré celui des assignats, à trente capitaux contre du numéraire. On pense encore que c'est pour forcer le numéraire à circuler que l'on ne se presse pas d'émettre de coupures de mandats. Cette idée trouve beaucoup de partisans; mais quelques gens moins confiants prétendent aussi que, par ce moyen, le gouvernement peut bien être la cause du discrédit de son papier pour le racheter à vil prix. On objecte à cela qu'il vaudrait mieux que cela fût; mais ce qui prouve que ce sont des agioteurs particuliers qui jouent seuls, c'est l'innombrable quantité de parvenus et d'enrichis qui affichent un luxe inso-

lent et qui à coup sûr ne rendrait rien à l'État. — On rencontre dans la classe des ouvriers quelques individus qui prennent chaudement la défense de Babeuf; mais cela ne produit pas beaucoup de sensation. Ce qui marque davantage, ce sont des plaintes contre des boulangers qui exigent du numéraire, et ne veulent pas recevoir des assignats. — Dans beaucoup d'arrondissements, peu de citoyens ont été à leurs assemblées; cette indifférence afflige. On a remarqué que telle assemblée n'avait réuni que soixante votants, lorsqu'il devait s'en trouver cinq cents. On dit que, dans quelques-unes, des citoyens dont les principes ne sont pas ceux de l'anarchie et du terrorisme, mais ne sont pas non plus trop prononcés en faveur de la République, ont réuni la majorité des suffrages dans leurs assemblées. — On s'entretient aussi des étrangers qui sont à Paris; leur nombre et leur luxe semblent donner des inquiétudes; on fait cette réflexion : « Les événements de la Révolution ont presque tous été marqués par l'affluence des étrangers. » Ce qui rassure, c'est que les circonstances ne sont plus les mêmes. Tel est le résultat des remarques et des observations qui ont été faites hier et recueillies.

Spectacles. — Quelques spectacles ont été assez remplis, tels que ceux des Arts, et de la rue Favart; les autres n'ont pas eu grand nombre de spectateurs; la tranquillité a régné partout. Celui des Arts a beaucoup augmenté le prix de ses places en mandats, ce qui n'a pas empêché le nombre des spectateurs.....

Surveillance. — Le discrédit énorme du papier-monnaie occasionne en ce moment des propos injurieux contre le gouvernement. Aucun marchand ne veut vendre qu'en numéraire; jusqu'aux boulangers, qui distribuent du pain sur les cartes, ne veulent plus recevoir aucun papier. — Quantité de soldats du camp se répandent dans les rues de Paris, s'enivrent et troublent la tranquillité publique.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB [3] 84.)

JOURNAUX.

Messager du Soir du 3 thermidor : « *Paris, le 2 thermidor.* La plus parfaite harmonie a régné jusqu'à présent dans les assemblées primaires; chaque citoyen, convaincu de la nécessité de ne confier les places publiques qu'aux véritables amis de la Constitution, va porter en silence son suffrage et son vœu. Les exclusifs restent, chuchotent, forment de petits conciliabules, se communiquent leurs listes, mais les gens de bien rient de ces petites intrigues, qui, vu l'excellence des lois sur les élections, qu'ils ont grand soin de faire lire et exécuter, ne sont pas dangereuses. Dans quelques arrondissements, les

bons citoyens, pour connaître d'avance les candidats choisis dans les tabagies de 89-93, ont conseillé à quelques amis moins connus, ou plus grossièrement habillés, de feindre l'embarras et de demander des conseils aux *permanents;* ceux-ci ont de suite communiqué leur liste. Mais l'excellente composition des bureaux annonce que les petites conspirations d'une minorité factieuse et turbulente seront sans succès. Il faut rendre aux terroristes cette justice, que, plus politiques que les conseillers qui ont dirigé en brumaire les choix du Directoire, ou qui depuis ont dicté ceux de Merlin, ils ne font tomber leurs suffrages que sur des Jacobins de la seconde classe, sur ceux contre lesquels l'exécration générale est moins fortement prononcée. »

DCCXXVI

3 THERMIDOR AN IV (21 JUILLET 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 4 THERMIDOR.

Esprit public. — Les idées se confondent et se perdent sur le sort des finances; le discrédit absolu des mandats ne donne même plus lieu à des conversations; des réflexions isolées et sans suite, de la consternation, du dépit, voilà ce que l'on remarque. Dans quelques sociétés, on pense que, si le dernier quart des biens nationaux doit être payé en mandats au cours, ils pourront reprendre de la faveur, et que, si on exige le paiement en numéraire, ils auront le sort des assignats qui existent encore, c'est-à-dire que personne n'en voudra. Cette situation jette le découragement dans tous les esprits.

Ce qu'il est aisé de remarquer, c'est que cet état de malaise, cette situation de nos finances à l'égard des citoyens paraît être la seule cause de l'inertie des citoyens et de la désertion des assemblées primaires. On ne distingue plus que deux classes, celle des gens qui ne se ressentent pas de l'infortune par leurs richesses ou leurs ressources et qui ne s'occupent que de leurs plaisirs, et celle qui, n'ayant qu'un revenu borné et subordonné aux chances de tous les systèmes financiers, ne s'occupe que de ses moyens présents de subsistance, et ne voit qu'un avenir malheureux. Ce qui augmente encore le découragement, c'est l'indifférence des agioteurs eux-mêmes; ils ne paraissent pas se soucier d'acheter les mandats, et ils se font suivre et prier pour acheter au plus bas prix; ils annoncent qu'ils vont se réduire à rien, et que bientôt on n'en achètera plus, et que l'on en vendra seulement à ceux qui en ont besoin pour payer les biens nationaux. — Un grand nombre de détachements de cavalerie, que l'on dit avoir vu arriver, fait penser que ces troupes doivent servir à

l'exécution d'un maximum que le gouvernement doit établir; cette idée est inspirée par la conduite des marchands qui, non contents de vendre en numéraire, augmentent le prix de leurs marchandises. — Dans les cafés on conçoit des inquiétudes sur la prise de Francfort, dont rien d'officiel n'annonce la confirmation de cette nouvelle. Les conversations roulent d'ailleurs sur les diverses époques de la Révolution, sur la nécessité où se trouvent les puissances belligérantes de demander bientôt la paix, et dont, ajoute-t-on, la France a grand besoin pour mettre un ordre invariable dans ses finances. On ne se permet plus d'autres réflexions sur les mandats que celle-ci, c'est que le gouvernement ne se soucie pas beaucoup d'en relever le crédit, et que, sans doute, il a des ressources prêtes pour parer à leur discrédit total. — Des journaux parlent d'une affiche qui se placarde clandestinement et dont le but est d'exciter un mouvement en faveur de Drouet; il n'en est question dans aucun lieu public, ni dans les conversations. On ne s'entretient pas non plus des ouvrages très royalistes qui circulent dans la librairie, tel que celui de Calonne, intitulé *Le Tableau de l'Europe en novembre 1795* [1], et celui de Mallet du Pan sur la République française [2]. Ces ouvrages renferment les principes les plus monarchiques. Mais, dans les cafés, on ne parle que de paix; dans les promenades publiques que de plaisirs; dans les spectacles, on s'ennuie, et dans les places publiques on murmure contre les mandats, le gouvernement et les soumissionnaires de biens nationaux. A travers ce chaos d'incertitudes, Paris offre le spectacle de la plus grande tranquillité, les cabarets même celui de l'abondance.

Spectacles. — Tranquillité, calme, bon ordre; quelques-uns assez remplis, d'autres déserts; plus de luttes d'opinions; on dirait que tous les esprits sont d'accord, et que tous les partis n'existent plus. On semble même ne plus chercher les allusions.

Surveillance. — Le mécontentement continue à s'aggraver par rapport à l'avilissement des mandats, qui bientôt vont être réduits à zéro. La malveillance, adroite à profiter des circonstances qui ne lui sont que trop favorables, tâche d'insinuer au vulgaire aveugle qui veut bien l'entendre qu'il n'est pas possible que le gouvernement actuel tienne longtemps, vu le délabrement affreux des finances. De toutes

1. *Tableau de l'Europe en novembre 1795, et pensées sur ce qu'on a fait et qu'on n'aurait pas dû faire, sur ce qu'on aurait dû faire et qu'on n'a pas fait, sur ce qu'on devrait faire et que peut-être on ne fera pas.* Londres, 1795, in-8. (Sans nom d'auteur.) Bibl. nat., Lb 42,34.

2. *Correspondance politique pour servir à l'histoire du républicanisme français*, par Mallet du Pan. Hambourg, 1796, in-8. Bibl. nat., La 32/44.

parts on entend murmurer et se plaindre de ce que les marchands augmentent journellement le prix de leurs denrées, même en numéraire. Les propos les plus injurieux ont été entendus hier de toutes parts contre les représentants du peuple au sujet des mandats que l'on dit n'avoir été établis que pour qu'ils s'arrogeassent plus facilement les propriétés nationales. Les inquiétudes se manifestent de même sur le refus que viennent de faire les soldats des deux camps de recevoir des mandats; le mécontentement se propage dans l'esprit du peuple; hier, dans le faubourg Marceau, on se prononça hautement sur le peu d'ordre que l'on dit être dans les finances.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB[3] 84.)

JOURNAUX.

Journal des hommes libres du 3 thermidor : « *Paris, 3 thermidor*... Le Directoire, qui a exposé sa ferme volonté de faire disparaître les messieurs des bureaux, n'a pas abaissé ses regards sur ses écuries, où les messieurs vont assidûment faire leur cour. Tous les jours, une nuée d'écuyers charmants, de palefreniers anglais, à cadenettes, à oreilles de chien, montent délicieusement les chevaux que la République fournit, pour son service, au Directoire, et vont renforcer la troupe dorée de brillants chevaliers qui se réunit exactement au bois de Boulogne, pour soupirer, à Bagatelle, après le retour de son auguste maître, et lui en préparer les moyens... » — *Courrier républicain* du 4 thermidor : « *Paris, le 3 thermidor*... Les terroristes continuent de s'agiter avec plus d'activité que jamais. Ils se rassemblent tous les jours sur la terrasse des Tuileries. On a remarqué parmi eux l'ex-conventionnel Albitte, les membres du Comité révolutionnaire de Rennes, et le grand prêtre Siéyès. Legendre s'y trouve aussi quelquefois. Leur audace et leur insolence croissent en raison de l'inertie de la police. On les laisse maintenant tranquilles, et on ne songe pas plus à exécuter la loi du 21 floréal qui les chasse de Paris, qu'à dissiper leurs rassemblements publics et cachés. Encore une fois, et nous ne saurions trop le répéter, que le gouvernement veille. Des hommes qui connaissent parfaitement les symptômes des agitations, et qui voient tout par eux-mêmes, en redoutent de très prochaines. » — *Courrier républicain* du 5 thermidor : « *Paris, le 4 thermidor*..... L'insolence des terroristes en est actuellement au point d'insulter les citoyens paisibles et de les menacer de les assommer. Hier, Isidore Langlois, rédacteur du *Messager du Soir*, se promenait avec un de ses amis sur la terrasse des Tuileries, opposée à celle des Feuillants. Il fut reconnu par une foule de septembriseurs, du nombre desquels était Mamin, qui éventra Mme de Lamballe au 2 septembre, Soulès, administrateur de police au 31 mai, dénonciateur, incarcérateur et guillotineur sous Robespierre, et plusieurs autres bandits. Ils vomirent des torrents d'injures contre Langlois, qui crut devoir mépriser leurs provocations, ne tourna même pas la tête et continua son chemin avec son ami. Ce mépris mit en fureur les coquins, qui le poursuivirent, l'atteignirent au bord de la terrasse, le

saisirent par le bras, et l'un d'eux, levant son bâton, menaçait de l'en frapper, lorsque quelques militaires vinrent à passer, s'informèrent du sujet de la querelle, et, sur ce que l'ami de Langlois leur dit que, se promenant tranquillement tous les deux, ils avaient été menacés et insultés par les hommes qui se trouvaient là, les militaires dirent à ceux-ci de s'éloigner, ce qu'ils firent. Un moment après, ils recommencèrent à poursuivre Langlois, qui, pour éviter une querelle qui eût entraîné quelque éclat, resta à se promener dans le jardin. Alors Soulès s'approcha de lui et lui dit : « Je suis toujours bien aise de te connaître ; si je te trouve quelque part, je t'assomme. » Il faut observer que ces individus étaient tous armés de gros bâtons, que Soulès est connu pour un assassin, et qu'il est fait pour effectuer ses menaces. Il n'y a pas encore très longtemps qu'il rencontra, dans une rue écartée, un de ses ennemis, auquel il asséna deux coups de bâton sur la tête. Il s'enfuit après à toutes jambes. Il faut observer encore que cette terrasse est maintenant le rendez-vous de tous les bandits de la France, de tous les voleurs, les assassins, membres de comités et tribunaux révolutionnaires qui affluent à Paris pour exécuter le coup qu'on médite depuis longtemps. La loi du 21 floréal reste sans exécution. Aussi ces honnêtes patriotes profitent-ils du sommeil de la police à leur égard, pour s'agiter très activement. Pourquoi, lorsqu'ils sont tous connus, ne les arrête-t-on pas, et ne leur inflige-t-on pas les peines qu'encourent ceux qui contreviennent à la loi du 21 floréal ? Pourquoi Soulès, voleur et assassin amnistié, se promène-t-il tranquillement dans Paris et insulte-t-il les citoyens paisibles ? C'est qu'il est sûr de l'impunité. Quel génie malfaisant protège donc ces hommes horribles ? Et quels sont les hommes puissants qui les couvrent de leur égide, lorsque les lois les proscrivent et doivent les frapper ? » — « *Note*. Cette note sur Soulès a provoqué une rectification d'un nommé Soulès, habitant à Boulogne-sur-Mer, auteur d'une *Histoire des troubles dans l'Amérique anglaise*, qui prétend que le vrai nom de l'ex-administrateur de police est Soulet. D'autre part Soulet a cité le rédacteur du *Courrier républicain* devant le juge de paix de la division du Théâtre-Français, pour calomnie. (On ne sait comment l'affaire s'est terminée.) »

DCCXXVII

4 THERMIDOR AN IV (22 JUILLET 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 5 THERMIDOR.

Esprit public. — On a remarqué plus d'agitation dans les esprits que les jours précédents. On semble craindre que les fêtes des 9 et 10 thermidor ne soient troublées par quelques scènes désagréables et affligeantes ; on se répète dans les promenades que le gouvernement et la police semblent s'endormir sur les menées sourdes des terroristes, que tous les Jacobins ne se regardent pas comme battus, et que l'on

ne se prononce pas d'une manière ferme et sévère à leur égard. Ces craintes paraissent prendre leur source dans quelques journaux, qui rendent compte des billets qui circulent et qui annoncent que quelques complots se méditent encore, de scènes qui se passent dans le jardin des Tuileries, où la terrasse au bord de l'eau est, dit-on, le rendez-vous des anarchistes, et qui, armés de gros bâtons, insultent et provoquent les citoyens qui les ont démasqués. Ce qui paraît jeter l'effroi dans les esprits, ce sont les récits des attaques violentes que des dragons à *revers jaunes* se sont permises envers des hommes et des femmes qu'ils ont frappés et dépouillés, et dont on s'entretient avec inquiétude. Ce qui y ajoute encore, ce sont les propos menaçants de quelques individus qui se qualifient de patriotes et veulent assommer tous les *Chouans*. Si l'on voulait s'écarter des mesures que dicte la prudence, et si l'on oubliait un instant le mépris que ces patriotes inspirent, des scènes sanglantes auraient lieu. Voilà les causes de l'agitation que l'on a remarquée. — Le mécontentement a pour causes la vente à vil prix des domaines nationaux et la lenteur du Corps législatif à prendre un parti pour remédier à la ruine des finances et des ressources de la République. A ce sujet, on s'entretenait des triomphes de nos armées; on disait qu'elles méritaient bien de la patrie, et, comparant les généraux aux députés, on ajoutait que les premiers étaient guidés par l'amour de la patrie et de la gloire, et les autres par l'égoïsme et la cupidité. Dans les groupes, on s'occupait de la proposition faite sur le rétablissement des patentes, et elle avait l'assentiment général; on paraissait désirer le rétablissement des impôts indirects; on convenait qu'il était impossible de rétablir de l'ordre dans les finances, si le gouvernement continuait, comme par le passé, de toujours payer sans rien recevoir, et que c'était cette conduite qui avait amené le désordre et fait naître la méfiance dans toutes les opérations des finances de l'État. On paraît insister sur la nécessité de faire payer les soumissionnaires de biens nationaux en mandats au cours; l'opinion publique est que c'est la seule mesure propre à rendre aux mandats le crédit qu'ils perdent opiniâtrement. — Sous le rapport de la tranquillité publique, on a remarqué plus de gaîté qu'à l'ordinaire sur les visages des Jacobins ou ceux reconnus pour tels. On a dit même que la femme de Babeuf avait été vue au milieu des partisans de son mari; on n'a précisé ni le lieu, ni le temps de cette apparition. L'affluence des étrangers donne aussi de l'inquiétude, et l'on croit généralement qu'il y a beaucoup d'émigrés et de membres de ci-devant comités révolutionnaires à Paris, et qui ont quitté le lieu de leur domicile pour *monter un coup*. Cependant, malgré ces craintes,

on espère beaucoup dans la surveillance de la police, et il paraît que chacun se dispose à prendre part aux fêtes qui vont avoir lieu...

BRÉON.

(Arch. nat., BB³ 84.)

DCCXXVIII

5 THERMIDOR AN IV (23 JUILLET 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 6 THERMIDOR.

Esprit public. — Quelques groupes se sont formés aux portes Denis et Martin ; ils étaient composés de femmes et d'ouvriers ; des plaintes se sont fait entendre sur le manque d'ouvrage, sur la nullité des mandats, qui ne produisent presque rien aux citoyens, suspendent tous les travaux et laissent les ouvriers les bras croisés. Les femmes s'y plaignent de ce qu'on ne voulait plus de petits assignats, [disant] qu'elles ne savaient qu'en faire, et que, si on les remboursait en mandats, c'était ne leur rien donner et les réduire à la misère. — Les élections municipales occupaient ces groupes ; on y disait que les choix étaient tombés sur les gens *du grand ton*, que les patriotes en étaient écartés, et que, par ce moyen, le peuple allait rentrer sous le joug du despotisme. Dans quelques pelotons on voyait moins d'âcreté dans les réflexions, et on se félicitait de voir reposer les élections sur *les honnêtes gens*. C'est l'expression propre qui a été recueillie dans ce groupe. Dans les places et marchés, les plaintes se prolongent sur la cherté même en numéraire de tous les objets de première nécessité. [illegible] A la place Maubert, deux voitures chargées de pain de munition y ont [illegible] été déposées, et, malgré qu'on l'offrît à un sol la livre, il parut d'une [illegible] si mauvaise qualité que personne n'en voulut acheter. Il s'en suivi[illegible] de violents murmures ; entre autres on disait que l'on voulait fair[illegible] périr les défenseurs de la patrie, et l'on justifiait leur mutineri[illegible]. D'autres n'attribuaient cette mauvaise qualité de pain qu'à l'infidélit[illegible] et à la cupidité des fournisseurs, et cependant ils accusaient le gou[illegible]vernement de faiblesse, en ne provoquant pas contre eux des pein[illegible] ou l'exécution des lois. — Le jardin des Tuileries paraît être le lieu [illegible] rassemblement de tous les ennemis de l'ordre ; là, les vociférations [illegible] font entendre contre le gouvernement ; les discours les plus viole[illegible] s'y tiennent ; les menaces se profèrent ; on dénature tout ; on [illegible] craindre pour les subsistances ; on dit que les blés s'exportent ; [illegible]

met tout en œuvre pour semer la défiance et les inquiétudes ; on va même jusqu'à dire qu'on ne peut sortir d'affaire que par *un grand coup*. — Dans les cafés, les conversations roulent toujours sur les biens nationaux, sur la nécessité de mettre un terme à leur vente, ou de les mettre à l'enchère. On récapitule tous les biens ; on fait des états de leur valeur réelle ; on lui compare celle qu'ils ont au prix du mandat valeur nominale ; on se convainc de la sûreté du gage des mandats et de leur discrédit forcé par les mesures prises, et on finit par croire que le Corps législatif s'occupera de mesures pour raviver les ressources de la République, et ne pas les laisser aux mains des *infidèles*. — On ne s'occupe pas bien sérieusement des bruits de complots, de conspirations, de réunions de terroristes, de billets circulaires ; cette sécurité paraît décidément provenir de la confiance dans le gouvernement, et non de l'indifférence. On s'occupe toujours de la paix, et les paris se font qu'elle ne tardera pas à se conclure. Il est quelques cafés où l'esprit n'est pas le même, où les conversations sont ténébreuses et basées sur la plus grande méfiance, quelquefois même sur le mépris des autorités. On y remarque beaucoup de rentiers, qui exhalent leurs plaintes et leurs murmures.

Surveillance. — Le public continue toujours de vomir mille imprécations contre le gouvernement au sujet du discrédit des mandats, qui, dit-on, ne sont faits que pour achever de ruiner les honnêtes gens, enrichir les agioteurs, anéantir le commerce par le trafic infâme, et faire mourir de faim les ouvriers et la classe indigente. Toujours mêmes plaintes contre l'augmentation excessive du prix de toutes les denrées, quoique l'abondance en tout genre règne dans les marchés. Différents militaires tenaient hier des propos séditieux, tant contre leurs chefs que contre le gouvernement. Quelques-uns disaient qu'ils allaient se rendre au camp de Pomponne ; que, si on les payait toujours en mandats, ils ne donneraient pas leurs services à si bon marché, et que, si on ne voulait pas faire la paix, ils sauraient bien la faire en expulsant ceux qui s'y opposeraient...

LIMODIN.

(Arch. nat., BB^3 84.)

JOURNAUX.

Gazette française du 6 thermidor : « *De Paris, 5 thermidor*. On recommence le *Tribun du peuple* de Babeuf, sous le titre de *Décius français*. Les précautions avec lesquelles on distribue ce journal n'ont d'autre but que d'exalter les têtes, en présentant sans cesse les patriotes persécutés avec autant d'acharnement que l'étaient les premiers chrétiens sous le règne des empe-

reurs. Les entrepreneurs de révolutions se plaignent de l'apathie de leurs élèves; ils regrettent de s'être compromis maladroitement et jurent qu'ils ne se mettront en évidence que pour en finir. » — *Messager du Soir* du 6 thermidor : « On distribue sous main, et à des adresses certaines, un papier de quatre pages in-8°, intitulé : *le Décius français*, de l'imprimerie du citoyen V, et compagnie. Cette feuille est ployée en quatre, sous une enveloppe portant une suscription dont voici la copie figurée :

« Frère et ami,

« Dans le plus profond secret, lis ce papier, et fais-le lire, sous la même « condition, à tous ceux que tu connais pour démocrates.

« Souviens-toi des citoyens qui en auront éprouvé les principes.

« Trouve-toi aujourd'hui, à huit heures précises du soir, aux Tuileries, ter- « rasse le long de la rivière; je t'en dirai davantage.

« *Ce .. thermidor, an IV de la République*, n° 460. S. » (Ce numéro est en très gros caractères.)

« Voici la substance de l'imprimé :

« Nous, républicains français, démocrates..., considérant qu'il existe un « projet de faire assassiner une certaine portion du peuple..., avons formé le « projet de nous opposer en masse et de toutes nos forces à ce projet « d'égorgement. Nous croyons, en conséquence, indispensable de communi- « quer par une feuille périodique, dite *le Décius français*, avec nos frères... »

« Viennent ensuite les principes des rédacteurs. Ils sont très édifiants. Respect aux personnes et aux propriétés : mais surveiller les grandes fortunes, etc. Vient ensuite le plan de conduite à tenir par les Décius français et leurs affidés. Il y aura des relations journalières à l'aide de ces affidés. Il y aura des relations journalières à l'aide de ces sociétés particulières ou coteries, qui se forment tout naturellement entre des citoyens qui se promènent ou s'amusent ensemble. On se servira pour les communications, tantôt d'une écriture anonyme et inconnue, tantôt d'un caractère mystérieux, dont les fidèles auront seuls la clef. Si quelqu'un des associés est traduit devant un tribunal, il répondra sans compromettre les autres. Un certain nombre de sous-chefs sont prêts à se dévouer aux premiers coups de poignards, s'ils se voient appuyés. Il y a dans la Société des gens riches, qui partagent avec les autres. On ne portera aucune arme ; les associés n'en saisiront qu'au moment « où ils se sentiront attaqués ». On désire qu'à la mise simple qui doit caractériser le vrai républicain, le patriote ne joigne d'autre distinction « qu'un léger ruban tricolore ». — *Courrier républicain* du 6 thermidor : « *Paris, le 5 thermidor*. ...Le Directoire a fait arrêter les principaux auteurs de la sédition qui a eu lieu au camp de la plaine de Grenelle. Un d'eux, se voyant conduire en prison, s'est précipité dans la Seine. On n'a pu le retrouver. Cent quatre-vingts ont été licenciés ; on les conduisait de brigade en brigade à leur destination ; mais ils se sont tous échappés à Versailles, à l'exception de treize, et sont rentrés dans Paris. »

DCCXXIX

6 THERMIDOR AN IV (24 JUILLET 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 7 THERMIDOR.

Esprit public. — Il existe une fermentation sourde ; la cherté de tous les objets de première nécessité paraît en être le prétexte, mais l'esprit du désordre, de l'anarchie, la haine de tout gouvernement paraissent être la vraie cause de cette fermentation. Non seulement on verse le mépris sur toutes les autorités, le Corps législatif et les principaux magistrats, mais on cherche à ternir la réputation des généraux ; ici, c'est le général Buonaparte qui ne travaille que pour lui, et non pour la République, qui ne rend pas compte des contributions qu'il a retirées de l'Italie, et qui ne cherche qu'à se faire des créatures et à s'enrichir ; là, les derniers succès de l'armée du Nord ont coûté plus de républicains que les dernières *batailles rangées* que nous avons gagnées. Les généraux s'entendent avec le Directoire pour écarter la paix et prolonger la guerre, pour tenir le peuple dans la servitude. D'un [autre] côté les membres du Corps législatif et des autorités s'enrichissent des biens nationaux, et n'ont pour but que de s'enrichir sans s'occuper du sort des citoyens. A ce sujet on dit que cela va finir, et que le moment pour exécuter un grand coup sera celui du changement et du remplacement des troupes ; qu'à coup sûr ni les uns ni les autres ne seraient pas disposés à ménager le Corps législatif, qui n'est composé *que d'acquéreurs* de biens nationaux, et qui préparent une banqueroute générale pour le discrédit total des mandats, dont ils ont fait une émission plus considérable que celle ordonnée par le décret. — Dans les cafés, chez les restaurateurs où se rendent les jeunes gens qu'on appelle élégants, on entend des menaces de tomber sur les scélérats et les terroristes ; dans les cafés où les moins aisés se réunissent, il est question de tomber sur les *Chouans*, et des deux parts on dit que l'on ne sera pas tranquille, tant qu'il en existera un seul. Cet esprit de discorde et de fermentation éveille l'attention des citoyens, excite leurs inquiétudes, et eux seuls sentent la nécessité d'un gouvernement fort et solide qui, déployant toute son autorité et son pouvoir, éteigne ces ferments de discorde et peut-être de guerre civile. — Le mandat a semblé vouloir reprendre un peu de crédit. On l'attribue au Comité général qui

s'est formé pour délibérer sur les finances, à la résolution pour payer le dernier quart des biens soumissionnés en mandats au cours, à l'établissement des patentes payables en mandats. — Dans quelques conversations particulières, [dans] quelques cafés, on y raisonne dans de bons principes; on ne conçoit pas d'inquiétudes sur les ressources de la République; on censure les opérations financières sans aigreur et sans afficher un mépris séditieux, et l'on attend tout du temps, pour réparer le désordre des finances, comme on espère la paix, forcée par la nécessité où doivent se trouver toutes les puissances, dont on regarde les moyens pécuniaires comme plus faibles encore que ceux de la République.

Surveillance. — On dit que les militaires du camp de Grenelle ont refusé de tirer sur leurs camarades condamnés à être fusillés par jugement d'une Commission militaire pour avoir refusé leur solde en mandats; ils motivent leur refus sur ce que ce n'est pas un crime de ne pas accepter un papier qui n'a pas un cours forcé. — Toujours mêmes murmures de la part du public contre le gouvernement, qui, dit-on, ne fait que favoriser l'agiotage, et par ce moyen fait mourir de faim les trois quarts du peuple, en accaparant lui-même toutes les espèces de denrées.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB [3] 84.)

JOURNAUX.

Messager du Soir du 8 thermidor : « *Paris, 7 thermidor.* Ce n'est pas seulement aux Tuileries, sur la terrasse du bord de l'eau, que se rassemblent les hordes jacobites. Il ne sera plus bientôt possible aux anti-Jacobins de traverser les Champs-Élysées du côté de la rivière sans être exposés aux insultes et aux mauvais traitements de ces assassins. Tous les ennemis de cette vermine n'ont pas, comme Merlin de Thionville, la force et le courage d'en mettre en fuite une trentaine à coups de bâton ; aussi l'audace des groupes anarchistes va-t-elle tous les jours croissant. Hier, à la porte Martin, les exclusifs agglomérés blasphémaient contre le Directoire, qui les abandonne, et les marchands, qui ne pensent qu'à leurs spéculations. Ils se promettaient de faire danser tous ces Chouans avant peu. Ce qui augmentait encore leur insolence, c'était la présence d'une douzaine de prétendus militaires, qui appuyaient avec fureur toutes leurs provocations anarchiques. Si ces prétendus soldats ne sont pas quelques mitrailleurs des armées de Rossignol, Ronsin, Turreau, Collot d'Herbois ou Dubois-Crancé, la police devrait s'assurer s'ils ne faisaient point partie des légionnaires de Poultier, qui, après avoir été désarmés en prairial et licenciés, il y a quelques mois, pour leurs liaisons avec les babouvistes, auraient fomenté l'insubordination dans le camp, et s'ils ne seraient pas enfin du nombre des déserteurs qui ont échappé à leurs gardes, lorsqu'on les conduisait à Versailles. » —

Gazette française du 7 thermidor : « *De Paris, 6 thermidor.* Les Jacobins actifs se rassemblent régulièrement tous les jours sur la terrasse des Tuileries du côté du bord de l'eau. Les ennemis de ces coquins, qui ne savent que jouer (malgré la réaction royaliste), vont les regarder, les compter, jusqu'à ce que la gente assassine, armée de bâtons, se mette à courir après les curieux qui s'enfuient. Plusieurs de nos jeunes journalistes constitutionnels s'amusent à ce jeu d'enfant. Pour moi je n'irai pas dans cette forêt, ou j'irai bien armé, car je n'aime pas à courir. Ce qui me paraît le plus extraordinaire dans tout ceci est de voir le gouvernement laisser doucement s'organiser un nouveau 12 germinal. En a-t-on besoin ? » — *Courrier républicain* du 7 thermidor : « *Paris, 6 thermidor.* ...On nous annonce dans ce moment que les soldats du camp de Grenelle se sont refusés à fusiller dix de leurs camarades, condamnés à mort pour cause de rébellion et d'insubordination, et qu'ils ont menacé de fusiller tous ceux qui se présenteraient pour le leur ordonner. On assure que la fermentation y est extrême. »

DCCXXX

7 THERMIDOR AN IV (25 JUILLET 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 8 THERMIDOR.

Esprit public. — Une fermentation sourde agite tous les esprits; c'est dans les cafés et dans les places publiques qu'elle agit avec plus de force. La cause est toujours la même : c'est la cherté, le malaise, la difficulté de se procurer des espèces métalliques ; c'est aussi le produit des efforts de ces hommes qui se glissent dans ces rassemblements et profitent des circonstances pour souffler tous les poisons de la discorde. Mais ce qu'on remarque à travers ces expressions d'humeur chagrine et d'inquiétude, c'est qu'il n'est pas aisé de mettre en mouvement cette multitude que la crainte de la police et de sa surveillance tient en respect. — Les groupes qui se forment à l'issue de la séance du Conseil des Cinq-Cents s'entretiennent des mandats et des résolutions prises par le Conseil sur les paiements à faire par les soumissionnaires des biens nationaux. Ils profitent de ces circonstances pour outrager, non seulement la représentation nationale, mais encore ils manifestent le désir d'en voir la dissolution. Telle est la différence que l'on remarque dans les esprits et dans les opinions. Les gens tranquilles, et qui ne soupirent qu'après le bon ordre et l'affermissement du gouvernement, se plaignent des lenteurs de la discussion sur l'organisation de la Haute Cour, et s'en plaignent sans aigreur, attendant la décision du Conseil des Anciens sur les réso-

lutions qui concernent les finances. Les autres, au contraire, frondent les résolutions, versent le mépris sur le Conseil et ne disent pas un mot sur la Haute Cour. Ils gardent le plus profond silence sur les accusés qui y seront traduits. Ils semblent se ménager un instant au désordre pour tenter un mouvement. Les autres tremblent à l'idée du moindre mouvement séditieux, et, sans manifester aucune opinion sur les accusés, désirent une prompte mise en jugement, et, sans vouloir en prévoir l'issue, font des vœux pour que ces individus ne soient plus, dans Paris, un sujet de trouble et d'inquiétude. — Dans les conversations, on paraît satisfait de la résolution qui porte le paiement du dernier quart en mandats en cours. On espère que cette mesure donnera de la valeur aux mandats. On désire assez généralement que le mandat puisse circuler dans le commerce, aller du portefeuille du consommateur dans celui du marchand, et qu'on ne soit pas forcé d'aller le vendre au Perron pour se procurer des espèces. Pour cela il faudrait, dit-on, que le cours fût déterminé et affiché, — et que le marchand ne le refuse que parce que, son cours variant plusieurs fois dans la journée, il ne peut en apprécier la valeur. On désire que le Corps législatif s'occupe de cet objet, et il semble que c'est cette indifférence sur le sort de cette monnaie qui diminue la confiance que le Corps législatif doit inspirer. — L'espérance de la paix s'accroît tous les jours, et beaucoup de sociétés sont persuadées qu'elle ne peut tarder à se conclure. Dans les opinions qui s'émettent à ce sujet, on distingue l'Angleterre, avec laquelle on ne la désire pas; la haine que l'on porte à cette nation, ou plutôt à son gouvernement, est portée dans tous les cœurs. On s'occupe peu des nouvelles extérieures, et cependant on lit beaucoup les journaux. Chacun paraît à cet égard garder ses réflexions. D'ailleurs, le luxe des chevaux, des voitures, et leur multiplicité, qui éveillent la jalousie et dictent les propos outrageants des affidés à une secte trop fameuse, font concevoir des espérances au reste des citoyens, et semblent procurer toutes les jouissances de la paix et de l'abondance.

Surveillance. — On s'entretenait hier, rue Antoine, sur la conjuration de Babeuf et complices; on y disait que l'on cherchait à ensevelir cette affaire dans l'oubli, parce qu'il avait beaucoup d'amis et de complices au Conseil des Cinq-Cents, et qu'ils étaient tous des larrons qui s'entendaient ensemble pour faire mourir le peuple de faim et gouverner en despotes. — On murmure de plus en plus contre les marchands qui vendent leurs marchandises beaucoup au-dessus du taux de 1790. On ajoute que, si le gouvernement n'était pas composé de gros marchands qui ne cessent d'agioter, il prendrait des mesures

pour fixer le prix des denrées de première nécessité, afin de mettre la classe indigente dans le cas de pouvoir y atteindre. Les marchands disent hautement qu'il faut qu'ils se dédommagent de l'emprunt forcé. Les militaires continuent toujours leurs exactions envers le public, par des querelles et des provocations, et tiennent des propos infâmes contre le gouvernement.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB [3] 84.)

JOURNAUX.

Éclair du 8 thermidor : « *Paris, 7 thermidor.* ...Les élections municipales sont à peu près achevées. La plupart des choix paraissent bons. Plusieurs des citoyens nommés par le Directoire, depuis la découverte de la conspiration de Babeuf et de Drouet, sont confirmés. Les assemblées ont été très peu nombreuses, mais bien composées. Il n'y a pas eu le plus léger trouble. Ce calme est une réponse accablante pour les Chénier, les Louvet, Le Cointre et tant d'autres qui feignaient de voir dans la réunion des assemblées primaires le germe de toutes les dissensions et de la guerre civile. C'est de ces prétextes injurieux qu'ils se sont servis, dans les jours de leur tyrannique influence, pour priver le peuple de l'exercice de ses droits constitutionnels, lui enlever la nomination de ses magistrats. On essayera peut-être encore d'imaginer les mêmes dangers et de créer les mêmes fantômes, pour empêcher le renouvellement d'un des tiers conventionnels, au mois de germinal. Mais les faits ont parlé ; les calomniateurs du peuple français, les ambitieux qui ne cherchent que des sophismes pour garder le pouvoir, sont connus et démasqués. La Constitution règne, elle est la loi de tous ; et si quelqu'un désormais voulait retarder ou gêner les élections qu'elle commande, il serait un usurpateur, un tyran digne de tous les supplices... » — *Journal des patriotes de 89* du 7 thermidor : « *Paris.* Les assemblées convoquées pour la nomination des administrateurs municipaux ne peuvent atteindre le but de leur convocation. L'apathie en éloigne une partie des votants ; l'autre s'en abstient par prudence. L'on n'a au surplus vu se réaliser aucune des prédictions de certains écrivains sur les cabales des prétendus terroristes. Une seule s'est manifestée dans les assemblées du .. arrondissement en faveur du dominicain Gallais. Un citoyen s'est contenté de répondre aux prôneurs du saint homme : « Une administration municipale est une grande famille dans laquelle les chefs doivent entretenir la paix ; l'esprit monacal n'y est nullement convenable ; il faut d'ailleurs que le peuple se rappelle ce que lui a coûté et ce que lui coûte encore l'immoralité d'aucuns de ses élus. » Puisse cette considération se graver dans l'âme de tous les votants, et nous pourrons cicatriser nos plaies, nous pourrons revoir le bonheur. » — *Journal des hommes libres* du 16 thermidor : « *Paris, 15 thermidor.* ... Il existe, en haut de la rue du Bac, au coin de celle de Babylone, enclos des ci-devant Missions étrangères, un repaire souterrain, servant de temple à des prêtres catholiques insermentés. Ils font la petite guerre aux assermentés et placent des embuscades pour leur enlever leurs pratiques. Le 7 thermidor, un de leurs agents s'est adressé à un brave Inva-

lide qui n'y entend pas malice, et qui servait de parrain au fils nouveau-né d'un de ses amis. L'hypocrite le menaçait de la damnation éternelle, s'il allait livrer cet enfant aux faux prophètes qui avaient obéi à la loi. Le militaire, peu curieux de théologie, mais ami de l'ordre, réfuta les arguments du prêtre par cette déclaration : « Monsieur, je suis soumis aux lois, je res« pecte ceux qui s'y soumettent; si vous voulez que je vous croie, faites-en « autant. » Puissent les fanatiques toujours rencontrer de semblables prosélytes! »

DCCXXXI

8 THERMIDOR AN IV (26 JUILLET 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 9 THERMIDOR.

Esprit public. — La fête de la Liberté fait le sujet de quelques entretiens ; chacun donne son opinion suivant son caractère et la situation de son âme ; ce n'est point une opinion générale, ce sont des opinions personnelles et particulières que l'on recueille, et qui ne peuvent pas donner aisément la mesure d'un esprit public. Les uns envisagent ces fêtes sous le rapport du plaisir et de la dissipation ; les autres les regardent comme déplacées et comme ne pouvant produire d'effet sur un peuple tourmenté par un malaise opiniâtre. Quelques-uns, qui ont dû leur salut à l'époque que l'on célèbre, celle du 9 thermidor, se réjouissent de cette heureuse commémoration ; mais les deux époques non moins célèbres, celle du 14 juillet, celle du 10 août, ne présentent pas généralement les mêmes idées de plaisir et de jouissances. — Les conversations se sont étendues sur le paiement du dernier quart en mandats au cours. La résolution éprouve la censure et l'éloge. On présente le soumissionnaire qui a payé les trois quarts, et qui, comptant payer le dernier quart en mandats, valeur nominale, le tient dans son portefeuille prêt à le livrer; s'il est forcé de payer en mandats au cours, il ne peut plus effectuer le paiement, il faudra donc lui restituer les trois premiers quarts ; alors il est ruiné ; car, lors de la restitution, les mandats ne vaudront pas ce qu'ils valaient lorsqu'il les a payés, et alors les biens nationaux resteront à la nation, et celle-ci ne pourra plus se libérer. On répond à cela que la plupart des soumissionnaires ont fait de ces acquisitions un objet de spéculations, qu'ils ont seuls opéré le discrédit du mandat pour se libérer au plus vil prix, et que le gouvernement fait bien de prendre sa revanche, et qu'on ne manquera pas d'acquéreurs à l'enchère. Un autre observe que celui qui

ne pourra pas payer le dernier quart en mandats au cours pourra vendre le quart de sa propriété, ou bien que la nation reprendra ce quart de propriété et le fera revendre. C'est ainsi que chacun donne son opinion, mais on ne voit de mécontents que les soumissionnaires, ce qui ne déplaît pas au beaucoup plus grand nombre de citoyens qui n'ont pas pu soumissionner. — On ne sait plus de nouvelles sur le général Buonaparte; on garde le silence sur son compte; mais il en paraît une qui annonce qu'il y a une insurrection en Angleterre, et que le peuple demande un gouvernement semblable à celui des Français. Dans quelques cafés, on conserve toujours l'espérance d'une paix prochaine; dans d'autres, on en perd l'espérance. Cette espérance et ce désespoir ne paraissent pas fondés sur des connaissances acquises de la force, des moyens ou des ressources des puissances, mais sur l'opinion des jaseurs. Celui qui désire l'affermissement de la République ne repousse pas les idées de la paix prochaine, parce qu'il ne voit dans elle que le retour du commerce, des arts, qui seuls font fleurir tous les gouvernements et les stabilisent. Celui qui au contraire redoute l'établissement de la République ne rêve que guerre, parce que ce fléau les (*sic*) ébranle ou les détruit, et qu'il espère voir la monarchie sortir de la cendre. Aussi la dernière réflexion de ces derniers se réduit toujours à ceci : *Vous aurez bien de la peine à établir votre République.* — A l'égard des petits groupes où les ouvriers et les femmes vont porter leurs réflexions, il n'y est question que de la cherté de tout, même en numéraire, et leurs plaintes se portent sur l'exiguité de leurs bénéfices et la difficulté de vendre leurs marchandises ou denrées, parce qu'il ne se présente pas d'acheteurs. Voilà la seule cause de leur mécontentement. De là, leur humeur contre le gouvernement et les fêtes. Il n'est pas question de Babeuf, de Drouet, ni de conspiration, ni de mouvements à faire, et, malgré cette situation, la tranquillité ne paraît pas devoir être troublée.

Spectacles. — Il y avait beaucoup de monde dans la plupart des spectacles, notamment à celui des Arts. Il n'y a eu ni trouble, ni désordre. On y parlait d'un grand festin qui devait avoir lieu aujourd'hui ou demain chez Ruggieri, maison Boutin, où cent cinquante couverts seront dressés, et des cuisiniers travaillent depuis quatre jours. On ne dit pas quelle est la société qui fait les frais de ce repas, et quelle est la cause et le sujet de cette réunion. Si le fait est vrai, la police en sera instruite par sa surveillance....

BRÉON.

(Arch. nat., BB [3] 84.)

JOURNAUX.

Messager du Soir du 9 thermidor : « *Paris, le 8 thermidor*. ...Il n'est pas de jour qu'il n'arrive des événements qui prouvent au gouvernement la nécessité de ne confier la garde de Paris qu'à ses habitants. Ces jours derniers, un dragon ivre galopait au milieu de la rue de Sèvres, le sabre nu, insultant et frappant tous ceux qu'il rencontrait sur son passage. Cette étrange violence ayant provoqué un attroupement et de justes réclamations, le colonel de dragons, que le hasard conduisait dans cet endroit, s'avança dans la foule et voulut arrêter ce furieux, qui, loin d'obéir, répliqua par des coups de sabre. Le colonel, qui n'avait point d'armes, fut obligé de reculer, et le dragon n'en revint que plus violent et se mit à frapper à tort et à travers tous ceux qui se trouvaient auprès de lui ; on assure que deux personnes sont mortes de blessures qu'il leur a faites. Cependant le colonel, faute d'armes, se saisit d'une bûche et se met à la tête du peuple, que les coups de sabre avaient fait fuir, frappe à son tour et sur l'homme et sur le cheval, à l'aide duquel il échappait à ceux qui voulaient le saisir, et vient à bout de culbuter le cavalier, qui a été enfin désarmé et conduit en prison. Il est rare, à la vérité, que les scènes occasionnées par les militaires soient aussi horribles que celle qu'on vient de citer ; mais il y a peu de citoyens qui n'aient été les témoins ou les victimes des provocations que des individus revêtus de cet habit se permettent journellement. »

DCCXXXII

9 THERMIDOR AN IV (27 JUILLET 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 10 THERMIDOR.

Esprit public. — La surveillance qui s'est exercée hier a remarqué partout bon ordre et tranquillité ; mais il n'y avait pas une union serrée de sentiments, pas une allégresse universelle ; [c'était] une curiosité vide, un regard froid et sans enthousiasme. Parmi les spectateurs, les uns exerçaient leur critique ; les autres se contentaient d'observer que ce n'était que par les douceurs de la paix et les fruits de l'abondance que les fêtes s'embellissaient, que la gaîté seule en devait faire le cortège, et que les circonstances où nous étions n'étaient pas favorables, qu'elles se trouveraient sans doute, et qu'alors on pourrait vraiment jouir des fêtes. L'ordonnance a été jugée mal conçue, mal exécutée, et le mauvais temps a pu aussi déranger beaucoup d'accessoires. Nous ne répétons pas les quolibets, les mauvaises plaisanteries qui ont été entendus ; ils donnent la mesure de l'esprit de quelques individus, sans indiquer un véritable esprit public. —

Dans les réunions de citoyens, on se proposait plus de plaisir. Aujourd'hui, les courses à cheval et à pied du champ de la Réunion, les illuminations, les danses et les feux d'artifice des Champs-Élysées promettent plus de dissipation, et la joie s'y dissipera sans doute. — Dans les promenades peu fréquentées du soir, à cause de la pluie, on s'entretenait de repas, de bals qui, dit-on, doivent avoir lieu chez quelques membres du Directoire et le représentant Tallien. La causticité s'exerçait ; mais en général on ne trouvait pas d'inconvenance, ni même d'inconvénients, dans ces réunions. De bons esprits ne paraissaient pas fâchés de voir ces fêtes particulières, qui tendent à réunir les esprits, et à dissiper ces esprits de parti qui tournent toujours au détriment de la chose publique. — Les finances, la guerre, la paix, les généraux n'ont pas occupé les conversations, et rien ne s'est recueilli à ce sujet.

Spectacles. — Malgré la fête du jour, il y eut passablement de spectateurs dans les divers théâtres. Celui de la rue Favart a donné une représentation de la *Pauvre femme*. La salle était assez remplie ; il n'y eut pas de trouble ; tous les esprits étaient d'accord ; les tableaux de vertus, de probité, de générosité et d'humanité qu'offre cet ouvrage furent généralement applaudis ; les sarcasmes contre les factieux et les anarchistes furent saisis et applaudis sans aigreur ; l'époque du 9 thermidor excitait des applaudissements plus prolongés ; la décence et la tranquillité ne furent pas troublées...

LIMODIN.

(Arch. nat., BB [3] 84.)

DCCXXXIII

10 THERMIDOR AN IV (28 JUILLET 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 11 THERMIDOR.

Esprit public. — Les fêtes du Champ de Mars, celles des Champs-Élysées ont attiré une foule prodigieuse de spectateurs. Le coup d'œil de ces fêtes offrait parfaitement le spectacle d'une fête nationale. Ce n'était pas une portion des habitants du canton de Paris, ce n'était pas telle ou telle classe de son immense population : c'était la réunion de la totalité. Ce qui rendait le spectacle plus agréable, c'étaient l'ordre, le calme et la tranquillité. Le service militaire y fut

très bien fait, et, malgré l'affluence, malgré la quantité des chevaux et des voitures, nul accident n'a troublé la joie qui s'y est manifestée. Les plaintes, les murmures, les nouvelles affligeantes que ces mauvais esprits se plaisent à répandre, étaient suspendus. La malveillance et l'anarchie semblaient s'être abstenues de ces fêtes. Quelques murmures échappés sur quelques préférences données pour entrer dans l'intérieur du Champ de Mars n'ont pas fait la moindre sensation. — Les physionomies s'attristaient le soir à la lecture des journaux qui rendaient compte des événements malheureux arrivés à Marseille [1]; aucunes réflexions n'accompagnaient ces récits désastreux. Chaque citoyen semblait craindre de troubler la joie à laquelle on se livrait. — L'époque du 9 thermidor était rappelée avec satisfaction. Les détails auxquels se livraient des causeurs sur le supplice de Robespierre et de la Commune de Paris étaient rapides; ils étaient suivis de cette réflexion, que semblables catastrophes n'auraient plus lieu. On se rappelait aussi la fête donnée aux Champs-Élysées en juillet 1790, première époque de la Fédération. On parcourait l'intervalle qui se trouve entre cette année et l'an IV, les malheurs essuyés, les pertes éprouvées, et ces idées douloureuses allaient se perdre dans le sein de l'espérance d'une paix prochaine. — La fête de la veille ne produisit pas un effet semblable, et l'on peut en juger la cause par les réflexions qui ont été faites et recueillies. Des autorités qui se promènent, des discours qu'on n'entend pas et que le peuple lit peu, des statues colossales et gigantesques, la foule qui regarde et qui souvent critique pour se désennuyer, le beau monde qui s'en éloigne, tout cela rend une fête monotone; il faut au peuple du mouvement, du bruit, de la musique, des illuminations, des feux d'artifice. C'est un enfant que l'on n'amuse qu'avec beaucoup de fracas, et qui s'ennuie au milieu du calme et de la symétrie. Ces réflexions paraissaient approuvées et n'ont été interrompues que par le coup d'œil des illuminations.

Spectacles. — Ils avaient très peu de monde; les promenades et les cafés étaient déserts; tout était réuni au Champ de Mars et aux Champs-Élysées.

Surveillance. — Plusieurs citoyennes murmurent de ce que le gouvernement n'oblige pas les boulangers à recevoir les assignats en payement, surtout des personnes munies de cartes, et disent qu'il s'en suit de là que beaucoup de malheureux qui ne possèdent que

1. Des troubles sanglants avaient eu lieu à Marseille, à l'occasion des élections municipales. Voir la séance du Conseil des Cinq-Cents du 10 thermidor an IV, dans le *Moniteur*, réimpression, t. XXVIII, p. 373.

cette monnaie se trouvent fort embarrassés pour se procurer du pain...

BRÉON.

(Arch. nat., BB [3] 84.)

JOURNAUX.

Rédacteur du 11 thermidor : « *Paris, le 10 thermidor.* La fête d'hier a été célébrée avec tout l'ordre et l'éclat que permettaient un temps pluvieux et la nécessité où l'on s'est trouvé, par l'avidité des entrepreneurs et des ouvriers, de renoncer à une partie des décorations qui devaient l'embellir. Un cortège nombreux s'est rendu sur la place de la Bastille, sur laquelle on a élevé les couleurs nationales ; il s'est transporté de là sur la place du Carrousel, où l'on a brûlé les attributs de la royauté, et ensuite au Champ de Mars, où les attributs de l'anarchie ont été voués au même genre de destruction. La marche du cortège avait été ralentie par celle du char ; il ne fut point traîné jusqu'au lieu de la cérémonie. Au moment du serment, les détachements de l'armée de l'intérieur, de cette brave armée qu'il ne faut point confondre avec quelques soldats égarés, joignirent leurs acclamations à celles des citoyens. C'est aujourd'hui qu'aux cérémonies légales, destinées à solenniser la commémoration des trois principales époques de la Révolution, ont succédé les expressions variées de la joie et du bonheur, que ces époques doivent inspirer. La journée entière a été consacrée aux spectacles et aux jeux ; ils ont été brillants ; le plus grand ordre y régnait, et aucun événement malheureux n'a troublé la satisfaction publique. Les courses se sont exécutées dans le Champ de Mars. Elles ont commencé à cinq heures de l'après-midi. Une grande tente était dressée entre les deux termes situés à l'entrée du Champ de Mars, du côté de l'École militaire. Sous cette tente étaient placés les membres du Bureau central, établis juges des jeux, les trompettes et la musique militaire. Les concurrents à pied et à cheval étaient tous en pantalon et gilet, avec une ceinture aux trois couleurs, et portaient sur la tête une toque légère, garnie d'une longue plume ; chaque plume était de couleur différente. Il y avait deux prix pour la course à pied, et deux prix pour la course à cheval. Le premier prix de la course à pied était un beau sabre ; le second, une paire de pistolets de la fabrique de Versailles. Le premier prix de la course à cheval était un cheval avec son équipage ; le second, une paire de pistolets d'arçon. La course à pied s'est faite en droite ligne, de la tente des juges au tertre. Au signal donné par les ordonnateurs, la barrière s'est ouverte, les concurrents sont partis, ont été obligés de toucher la borne plantée exprès, et sont revenus à la tente. Le prix ne s'est adjugé qu'à celui qui a touché le but deux fois le premier. La course à cheval s'est faite autour du Champ de Mars, entre les talus et les arbres. Les concurrents, étant partis du côté droit, ont été obligés de passer derrière le tertre, entre ce tertre et une borne plantée exprès, et de revenir le long des talus à gauche jusqu'à la barrière. Le public était placé sur le talus tout autour du champ, de manière à ne pas embarrasser la voie des courses. Les vainqueurs ont été couronnés au bruit des fanfares ; leurs noms ont été proclamés et inscrits. Après les courses, ils ont été conduits aux Champs-Élysées, pour assister au concert. On avait élevé un

grand orchestre dans les Champs-Élysées ; les musiciens y étaient placés. Au bas de cet orchestre et en avant, était formée une enceinte destinée aux vainqueurs dans les jeux et aux autorités constituées. A neuf heures du soir, le Conservatoire de musique a exécuté un concert composé de morceaux choisis. Après le concert, on a tiré, dans les Champs-Élysées, un feu d'artifice de la composition du citoyen Ruggieri. Après le feu d'artifice, il y a eu une illumination qui éclairait la grande partie carrée des Champs-Élysées, du côté de la rivière ; et les musiciens, placés dans différents orchestres, ont fait danser jusqu'à minuit. » — *Journal des patriotes de 89* du 11 thermidor : « *Paris.* La fête a été tout ce qu'elle pouvait être dans un pays où la misère a tué l'esprit public, où l'esprit de parti empêche cet ensemble sans lequel on ne célébrera jamais dignement les fêtes nationales. L'un veut des prêtres pour consacrer le feu allumé en faveur de la liberté, qu'il accuse d'insensibilité, lorsqu'elle est en plâtre, et qui choque ses regards pudibonds, si elle est figurée par quelque femme de théâtre. L'autre improuve les costumes ou critique ceux qui en sont revêtus. Celui-là s'offusque du tapis cramoisi qui décore le balcon de l'École militaire, et des privilégiés qui le garnissent ; celui-ci gémit sur la dissipation de sommes qu'il emploierait peut-être d'une manière plus nuisible. En général, le moment est peu favorable aux fêtes, et celle de la paix sera celle qui obtiendra l'assentiment de la majorité : elle s'approche, grâce à nos infatigables soldats ; ils nous ramèneront avec elle ce républicanisme prononcé qui comprimera par sa seule présence et le royalisme et l'anarchie. Après avoir porté la terreur chez l'ennemi, ils ramèneront le calme au sein de la patrie, et alors nous aurons des fêtes vraiment républicaines. Le temps auquel on ne commande ni par décrets, ni par arrêtés, a contrarié les ordonnateurs, mais il était en leur pouvoir d'effectuer le programme ; ils pouvaient opérer la réunion avec le Directoire à l'heure indiquée, et l'on n'aurait pas eu à imputer à leur négligence le désordre tumultueux que l'orage a causé dans le moment le plus intéressant. » — *Messager du Soir* du 12 thermidor : « *Paris, le 11 thermidor.* Depuis la mémorable fédération du 14 juillet, aucune fête publique n'a réuni une multitude plus nombreuse de citoyens de tout âge, de toute profession et de tout sexe que celle du 10 thermidor. Une foule immense assistait au Champ de Mars aux courses à pied et à cheval qui ont eu lieu. Celui qui a été proclamé le vainqueur à la course à pied est le fils d'un riche banquier de cette ville nommé Tourton[1]. Franconi n'a obtenu que le second prix de la course à cheval ; c'est un jeune homme de quinze ans, nommé Villate, qui a remporté le premier. Les vainqueurs, après avoir été couronnés, ont été conduits en triomphe jusqu'aux Champs-Élysées. Une musique majestueuse s'est fait entendre assez distinctement jusqu'aux extrémités des co-Elysées. Un peuple immense remplissait, outre l'enceinte, toutes les allées adjacentes, la grande route, les co-Elysées, les Tuileries et tous les jardins voisins. On ne lisait point sur les visages ce généreux enthousiasme dont tout Français était transporté à la fédération du 14 juillet ; mais partout on voyait la douce impression du plaisir. Le concert, quoique admirable, a paru un peu long à ceux qui attendaient depuis sept heures, sur leurs jambes, les illuminations qui n'ont eu lieu qu'à neuf heures et demie. Le feu d'artifice, qu'avait dirigé Ruggieri, a produit le plus bel effet. Chacun s'en est retourné enthou-

1. De la banque Tourton et Ravel, rue Neuve-Saint-Georges, n° 12.

siasmé de cette fête brillante. On a remarqué que, dans la foule innombrable de spectateurs que la curiosité avait attirés, il y en avait très peu dont l'extérieur n'annonçât l'aisance et la propreté. Le luxe même n'a pas dédaigné d'y venir étaler sa richesse et ses modes. Le peuple n'était point dans l'ivresse, mais il ne murmurait point et paraissait charmé qu'on s'occupât de ses plaisirs. Barras donnait bal au Luxembourg ; mais on ne dit pas que Dusaulx, Boissy d'Anglas et une foule d'autres députés que l'*Ami des Lois* ne met pas au nombre des « représentants restés fidèles à la cause du peuple », puisqu'ils n'ont pas dîné chez Tallien, aient assisté à cette fête... Cependant, on assure que Boissy d'Anglas, qui a dîné avec Dusaulx, Thibaudeau, Lanjuinais, etc., chez Carnot, avait été invité à passer la soirée chez Barras, par un billet où l'on avait mis par apostille : « ...Il y aura des violons. » Boissy avait-il craint que Barras ne le régalât de la petite contredanse qu'il voulut lui faire danser en vendémiaire? » — *Courrier républicain* du 13 thermidor : « Parmi les réunions qui ont été célébrées le 9 thermidor, on distingue celle de Clichy. Trois cents députés y étaient rassemblés. La fraternité qui y a régné est d'un heureux augure. C'est cette société de Clichy que le *Journal des hommes libres* dénonçait au moment de la découverte de la conspiration de Babeuf. »

DCCXXXIV

11 THERMIDOR AN IV (29 JUILLET 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 12 THERMIDOR.

Esprit public. — Le rejet des résolutions concernant le payement des loyers, celui des rentes et l'échelle des remboursements fait la matière des conversations; la décision du Conseil des Anciens est approuvée; chacun cherche les moyens que le Conseil des Cinq-Cents pourra employer pour adopter un mode de paiement qui puisse conserver les intérêts de tous, ceux du débiteur et ceux du créancier, ceux du locataire et du propriétaire. On ne voit de possibilité d'accommoder tant d'intérêts, puisque chacun veut du numéraire, ou des mandats au cours, puisque le mandat est refusé partout, vu l'incertitude et la variation de la valeur fixe, et que la grande partie des habitants de Paris est composée de pensionnaires et de rentiers et de fonctionnaires, dont le sort est subordonné aux opérations financières du gouvernement et aux spéculations du commerce, pour ne pas dire de l'agiotage. Dans cette situation, on attend une nouvelle résolution; on se plaint et l'on murmure; le mandat perd beaucoup; les vivres augmentent même en numéraire, et, ce qui ajoute aux inquiétudes, c'est la menace des bouchers d'augmenter encore le prix de la viande ; on les taxe de cupidité, et les municipalités d'indolence dans

l'exercice de l'administration qui leur est confiée. Dans les groupes, on ne s'occupe plus des fêtes qui ont eu lieu; on s'entretient tristement des événements malheureux arrivés à Marseille [1]. On croit même qu'il y a eu plus de victimes de la fureur anarchique que les rapports ne l'annoncent, et, au milieu de ces tristes événements, le bruit court que la ville de Toulon est en insurrection, et que le royalisme y triomphe; on parle même de la proclamation d'un roi.

Les nouvelles de la défection du général Buonaparte circulent et se propagent; des gens assurent que cette nouvelle est vraie, et que le Directoire a déjà pris des mesures pour son remplacement, des crieurs de journaux viennent donner de la force et de l'activité à ces nouvelles, en annonçant la trahison du général Buonaparte. — Dans les promenades publiques et dans les cafés, du moins dans quelques-uns, les nouvellistes n'y trouvent pas beaucoup de crédulité ; on ne croit pas à la trahison du jeune commandant de l'armée d'Italie; on se méfie de ces porteurs de nouvelles; on les attribue à des fanatiques qui le regardent comme le désolateur de la Terre-Sainte. On compare ses succès à ceux des généraux de l'armée de Sambre-et-Meuse et du Rhin, et si, dit-on, Jourdan et Moreau faisaient la guerre au pape, on crierait contre eux à la trahison. — On passe sur-le-champ aux détails des victoires remportées sur le Rhin, et l'on s'attend à recevoir des nouvelles positives sur la déroute complète des Autrichiens, déroute attribuée aux talents et à l'activité du général Moreau. — On s'entretient peu de la situation des finances; on juge de l'embarras où se trouve le gouvernement par la gêne qu'éprouvent tous les citoyens. On sait que, si l'État pouvait recevoir tout l'arriéré des contributions, impositions, emprunt forcé, qui lui est dû depuis deux ans, en numéraire, il serait au-dessus de ses affaires. Mais comment y parvenir? C'est là que les réflexions s'arrêtent, pour se fixer sur la paix, qui seule ramènera la confiance, et, détruisant l'égoïsme, rattachera tous les esprits au seul sentiment du bonheur commun et à l'affermissement du gouvernement. — On est surpris de la lenteur du dépouillement des scrutins pour le choix des officiers municipaux. On pense communément que les secondes assemblées qui auront lieu seront plus nombreuses. Les événements arrivés à Marseille semblent donner de l'énergie, et l'horreur se manifeste plus que jamais contre tous les partisans de la terreur et de l'anarchie.

Surveillance. — On disait ce matin que le général Buonaparte avait déserté avec son armée, qu'il avait suivi l'exemple de Dumou-

1. Voir plus haut, p. 350.

riez, et que tous ceux qui se trouvent à la tête du gouvernement suivraient la même marche, lorsqu'ils auraient les mains pleines. — Toujours des plaintes et des murmures contre le gouvernement; toujours des inquiétudes très vives sur les subsistances et sur le discrédit du papier-monnaie, qui réduit la majeure partie des citoyens à une extrême indigence. — On se plaint aussi que le gouvernement ne remédie point aux maux que font journellement des militaires toujours dans l'ivresse, en continuant leurs mauvais traitements et leurs provocations envers les citoyens.

Commerce. — Tous les marchés se trouvaient bien approvisionnés, mais la cupidité des marchands est telle que l'abondance des denrées ne procure aucun avantage aux consommateurs; ils ont l'ambition d'attirer à eux le peu de numéraire que l'on ne se procure que par les plus grands sacrifices, et, pour y parvenir, ils augmentent chaque jour leurs prix.....

LIMODIN.

(Arch. nat., BB [3] 84.)

JOURNAUX.

Journal des patriotes de 89 du 11 thermidor : « *Variétés*... La gloire du général Buonaparte importune. Déjà quelques journalistes, excellents thermomètres de l'opinion du plus fort, annoncent qu'il retient les contributions élevées en Italie, et bâtissent sur cette hypothèse un roman effrayant pour la liberté et pour les personnes qui tiennent les rênes de l'État. Si j'étais le ministre d'un roi ou le valet à gages d'une tête couronnée, je travaillerais sans relâche à faire rappeler un général qui joint à des talents, aussi extraordinaires par leur précocité que par leur étendue, une âme franche et républicaine. Effrayé de l'empire que lui donnent ses victoires, son armée et ses principes, je craindrais trop la propagation des derniers, pour ne pas le faire disgrâcier. Le rappel du vainqueur de l'Italie peut sauver les propriétés de la maison d'Autriche, celles de tous les princes, qu'il força de traiter avec la République, et sa conduite en vendémiaire est un péché que sa gloire aggrave. Le Directoire est trop sage pour écouter les conseils d'hommes que leur versatilité a marqués au front du sceau de la corruption ou de la lâcheté ; il sait à quelle responsabilité le soumet la Constitution, et le prétexte de craintes insultantes, et dictées par les plus vils motifs, ne balancera point ce qu'il doit à la gloire du nom français et à la sûreté de la brave armée que commande Buonaparte. Cette armée nue, sans fourrages, sans vivres, sans autres moyens que son courage, et dirigée par son général, a été chercher chez l'ennemi tout ce qui était nécessaire à ses premiers besoins. Elle jouit maintenant d'une aisance qu'elle doit à sa valeur. Essayer de faire sentir la disparité qui existe entre nos généraux et ceux des armées de Rome, ce serait avouer la crainte que pourrait inspirer le général français, et il mérite trop de reconnaissance pour avoir besoin de défenseurs. C'est par ses victoires, par l'amour de ses com-

pagnons d'armes, qu'il répondra aux calomnies hypothétiques imaginées depuis longtemps dans certains salons, à la porte desquels le rédacteur du *Journal de Paris* semble avoir écouté. — PUBLICOLA. »

DCCXXXV

12 THERMIDOR AN IV (30 JUILLET 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 13 THERMIDOR.

Esprit public. — L'esprit public est très agité ; les murmures se font entendre de toutes parts ; le mandat, généralement méprisé, paraît être la cause de ce désordre dans toutes les idées. Les propos les plus outrageants se font entendre contre le Conseil des Cinq-Cents, et, dans ce concert général d'injures et d'apostrophes menaçantes, le Conseil des Anciens et le Directoire sont exceptés de l'anathème. Les rentiers, les pensionnaires, les fonctionnaires et les employés jettent leurs cris et leur désespoir sur les membres du Conseil des Cinq-Cents. « Nous ne sommes plus en état de faire des sacrifices ; il n'est plus possible de vivre ; l'agiotage dédaigne les mandats ; les marchands de tout genre et ceux de comestibles augmentent tout en numéraire. Quelle situation ! Et les députés regorgent de mandats qu'ils se hâtent de convertir en or. Ils prennent des résolutions que le Conseil des Cinq-Cents ne peut sanctionner. La majeure partie abandonne à un petit nombre le soin de faire des lois, et chacun s'occupe des acquisitions qu'il a faites, sans s'embarrasser du bonheur général et des moyens de parer aux dépenses du gouvernement par un ordre bien établi dans ses recettes. » A ces clameurs se joint l'énumération de tels ou tels députés dont on calcule la fortune et les moyens d'existence avant leur nomination au Corps législatif et à la Convention. On compare leur situation passée à celle qu'ils présentent aujourd'hui. Les chevaux, les femmes, les parties de plaisir, les promenades du bois de Boulogne, tout cela est, dit-on, pour les députés, et la mine féconde pour eux est dans les biens nationaux; et cette ressource immense, le gage de tous les citoyens et de la fortune publique, va se perdre sans retour. Tel est le langage tenu dans toutes les réunions, dans les cafés et dans les promenades publiques. L'homme sage gémit en entendant toutes les déclamations, et craint de ne plus voir une autorité dans celle qui est foulée sous le poids du mépris, et qui est le point d'appui dans les

circonstances les plus difficiles. — Les bruits se répandent et se maintiennent toujours sur le compte du général Buonaparte. A ces bruits s'attachent de nouvelles variantes. On dit que le général est Corse d'origine, que son but est de se retirer dans cet île *et d'y former une république*, où il sera suivi de tous les patriotes exclusifs. On dit que les Anglais le serviront dans cette entreprise pour le faire *roi de Corse;* on ajoute que Barras doit se retirer avec lui, que l'épouse de Buonaparte est partie pour rejoindre son époux avec des instructions de Barras, dont elle est *l'amie intime*. Cet amalgame de république et de royauté, cette femme qui part avec des instructions, ces patriotes exclusifs qui suivront Buonaparte, ces nouvelles dictées par la bêtise trouvent des sots qui les écoutent, mais font hausser les épaules au grand nombre. Ce que l'on recueille de plus clair sur le compte de ce général, c'est qu'il est vif, ardent, amoureux de la gloire, et qu'il peut se laisser aller à des conseils perfides; mais on le regarde comme un homme éclairé, et non dépourvu de talent et capable de juger la situation de Dumouriez qui, par sa défection, a montré à tous les peuples la trahison dans toute sa laideur, et qui n'en recueille que des mépris. — La situation de nos finances, la baisse effrayante du mandat occupent les habitants des cafés; on cherche partout quel sera le remède à tant de maux, et l'on pense que la discussion qui aura lieu dans les deux Conseils, surtout dans celui des Anciens, pourra l'indiquer.

Surveillance. — On dit qu'il y a tous les jours ou tous les deux jours, à Longchamps et à Bagatelle, un rassemblement de royalistes. — Les mandats n'ont absolument plus de valeur, ce qui augmente singulièrement les inquiétudes et les craintes de la majeure partie du peuple sur les prix excessifs de toutes les denrées et sur l'impossibilité de se procurer les premiers besoins de la vie.

Commerce. — Les murmures augmentent en proportion de la baisse des mandats, dont on est obligé de se défaire à vil prix pour se procurer le plus strict nécessaire. — Il arrive beaucoup de farine à la Halle; elle se vend 54 à 58 livres le sac.

LIMODIN.

(Arch. nat., BB[3] 84.)

JOURNAUX.

Messager du Soir du 13 thermidor : « *Paris, 12 thermidor*. Les patriotes de 89 ont abjuré ce titre pour celui de patriotes *du cul-de-sac Dauphin*; (c'est le lieu d'où sont parties les premières mitraillades de vendémiaire). Un de ces patriotes du cul-de-sac, le fameux Vachotte, qui, de perruquier au ré-

giment de Vintimille, devint commis dans les bureaux de Pache et de son gendre Audouin, le vicaire de Saint-Thomas-du-Louvre, et fut nommé par eux commandant des héros de 500 livres, vient de se rendre célèbre par un nouvel exploit. Furieux de ne pouvoir traverser les rues sans entendre tous les chiens aboyer après lui, il s'est déterminé à faire un exemple de ces conspirateurs. Au milieu d'une cérémonie militaire, il quitte son état-major dans la rue neuve Saint-Eustache, et, suivi d'un hussard d'ordonnance, il poursuit, le sabre à la main, un malheureux chien qui, ayant peut-être plus d'instinct que les autres, hurlait après le général avec plus de violence. Le chien a pris la fuite, et Vachotte, digne émule d'Hanriot, couvert de sueur et de poussière, a regagné, au milieu des applaudissements d'un peuple émerveillé, son état-major d'un air triomphant... » — *Censeur des journaux* du 12 thermidor : « *Paris.* Depuis quelque temps les journaux et les salles à manger retentissent de toasts. On ne fait plus de réunion (ce mot veut dire en langue nouvelle : grand repas), sans porter des santés à la justice, à l'humanité, à toutes les républiques, au beau sexe des deux hémisphères, etc. Cet usage, servilement copié des Anglais, dont nous avons l'orgueil de mépriser la Constitution, qui vaut mieux cependant que leurs usages, est également adopté par les exclusifs et les royalistes. Ils boivent tous également et avec une égale sincérité à la Constitution de 95 et à la République française, et de toutes ces rasades je n'ai jamais vu résulter d'autre ivresse que celle du vin.... »

DCCXXXVI

13 THERMIDOR AN IV (31 JUILLET 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 14 THERMIDOR.

Esprit public. — Les esprits sont en suspens ; les murmures et les plaintes paraissaient suspendus devant la baisse prodigieuse du mandat et la loi qui ordonne le paiement du dernier quart en mandats au cours[1] ; la crainte et l'espérance sont les deux sentiments qui dirigent les idées et les entretiens. On craint que la loi sur le paiement du quart ne soit le dernier coup porté aux mandats ; on pense, d'un autre côté, que les soumissionnaires auront le plus grand intérêt d'en relever le cours pour opérer le paiement. Les spéculateurs, les gens de la Bourse et du Perron, consultés tour à tour par la foule, repondent avec le plus grand sang-froid qu'avant deux jours, et malgré toutes les lois, le mandat ne sera pas à 20 sols. Les gens qui font les politiques, et qui se disent très initiés dans les secrets du gouvernement, disent que cette loi est concertée avec le

1. Il s'agit de la loi du 13 thermidor an IV, qui déterminait le mode de paiement du dernier quart des domaines nationaux soumissionnés.

Directoire, qu'il est aisé de voir que le gouvernement ne veut plus de mandats, qu'il ne veut que du numéraire, que, le mandat revenant au cours de 12 livres 10 sols, il n'en aurait pas en quantité suffisante pour satisfaire à ses besoins, et que son intérêt est de le faire tomber, et de le réduire à rien. — La foule ne sait que penser, que dire; elle désire que tous les papiers disparaissent, mais elle souffre, et ses douleurs augmentent à raison de l'éloignement ou de l'ignorance où elle est du terme de sa misère. Le peuple raisonnant finances se divise en deux classes, celle qui voit sa ruine dans l'agiotage, et celle qui ne voit qu'une opération politique dans cette variation du cours du mandat. A l'égard de la classe ouvrière, le sort du papier l'intéresse peu; elle ne donne son temps et son travail qu'à celui qui paye en numéraire, et ses plaintes ne roulent que sur le défaut d'ouvrage, parce que le propriétaire ménage ses espèces, et attend de plus heureuses circonstances pour reprendre ses travaux et les faire continuer. En attendant le sort définitif des mandats, les nouvellistes des cafés s'entretiennent toujours de paix, et suivent la marche de nos armées; ils comptent sur la prise prochaine de Mantoue, et font voyager immédiatement après le général Buonaparte et le général Jourdan à Vienne pour y terminer la guerre; c'est là, disent-ils, que les préliminaires de la paix générale se signeront. Les bruits de la trahison du général Buonaparte se ralentissent. Les événements du Midi occupent les esprits; on ne s'entretient que de ce qu'on lit dans les journaux à ce sujet, et l'on est très curieux d'apprendre la vérité par le rapport que l'on attend de la commission à laquelle tous les renseignements ont été envoyés. Au milieu de ces incertitudes sur le sort des finances, de ces inquiétudes sur le terme de la guerre, les cabarets sont remplis, le peuple s'enivre, se querelle, et les femmes vont dans les églises. Dans ces lieux assez fréquentés, il n'y est question ni de conspirations, ni de nouvelles, ni de finances : c'est une portion d'individus qui paraissent étrangers à toutes les affaires générales.

Spectacles. — Le théâtre du Marais est le seul où il y ait eu beaucoup de spectateurs. Les artistes du théâtre de la rue Favart s'y étaient réunis pour donner une représentation au profit d'une artiste. L'ex-général Santerre, y ayant été aperçu, fut hué, ce qui occasionna un peu de trouble, qui fut apaisé par les officiers de police. Il y avait beaucoup de monde chez Ruggieri, et tout s'est passé avec calme et tranquillité.

Surveillance. — Hier, sur le boulevard du Temple, trois particuliers s'entretenaient ensemble; l'un d'eux disait : « Depuis que nous

avons des législateurs, ils nous ont décrété des milliers de lois, dont aucune n'a été exécutée ; ils ont été les premiers à les enfreindre, et, tant que ces mêmes hommes seront en place, nous tomberons de plus en plus dans l'abîme. » — Les plaintes et les murmures sont toujours les mêmes sur le discrédit du papier-monnaie, surtout de la part de la classe indigente et de ceux payés en assignats et mandats par le gouvernement, qui sont au désespoir, et dont la plupart ont vendu jusqu'à leurs derniers effets pour subsister.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB [3] 84.)

JOURNAUX.

Journal des patriotes de 89 du 14 thermidor : « On a vu depuis quelques jours des fanatiques courir les rues en habit sacerdotal. Hier matin, un homme accoutré de la sorte a risqué son essai dans la rue Honoré ; et, malgré tout l'affaissement de l'esprit républicain, l'homme de Dieu n'a pas fait fortune. Cet attirail contre-révolutionnaire, ces signes révoltants d'abrutissement, de fanatisme et d'esclavage ont révolté le peuple ; et la foule indignée et menaçante a longtemps entouré le spectre noir, comme on voit les oiseaux siffler et poursuivre un sinistre hibou. Il faut ajouter que le saint homme n'avait point de cocarde nationale et disait qu'il portait celle de Dieu dans son cœur. Enfin, cette lutte scandaleuse du sacerdotisme contre le bon sens du peuple, excitée peut-être par une manœuvre machiavélique, qui lance ainsi quelques échappés de la Vendée, quelques fanatiques imbéciles, pour quêter un martyr de coups de bâton, afin d'avoir occasion de planter la Vendée dans Paris, a fini par la prudence de plusieurs citoyens, qui ont paru se charger de conduire le perturbateur au corps de garde, et qui leur a échappé en entrant dans l'allée qui conduit chez Vénua. »

DCCXXXVII

14 THERMIDOR AN IV (1er AOUT 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 15 THERMIDOR.

Esprit public. — Les nouvelles fabriquées par la sottise et la perfidie allaient toujours en croissant sur le compte du général Buonaparte : trois commissaires du gouvernement envoyés pour s'assurer de sa personne avaient été fusillés par ses ordres. Ces nouvelles allaient sans doute s'accroître à l'aide des commentaires et de toutes les passions et de tous les esprits de parti, lorsque le démenti le plus

formel, la lettre du Directoire [1], les ont étouffées. La joie avec laquelle ce démenti a été accueilli démontre que déjà ces annonces perfides avaient pris racine, et qu'il était temps de faire taire tous ces bruits perturbateurs et destructeurs de la confiance publique. — On s'occupe de la lettre du Directoire, et on la considère comme une espèce d'appel à Buonaparte, comme un moyen terme employé par le gouvernement pour demander au général un compte de sa conduite. Des hommes qui se disent forts en politique et très versés dans la science du gouvernement la trouvent faible. Ces opinions, qui ne paraissent pas généralement goûtées, ne trouvent cependant pas de contradictions; on se contente de lire cette lettre dans les journaux, de suivre les réflexions des journalistes, et l'opinion publique ne se mêle pas à ces réflexions. Le bruit du congrès qui doit se tenir à Bâle, la médiation de la Prusse pour décider la paix, occupent tous les politiques; les vœux sont portés vers la paix; elle devient l'espoir de tous les partis, et les opinions sont unes à cet égard. On s'évertue pour trouver les conditions auxquelles cette paix sera conclue, et les politiques sont fort embarrassés. Les finances font aussi le sujet des entretiens. Quant aux mandats, on les abandonne à leur sort malheureux. On cherche vainement la cause de leur chute. On ne peut imaginer quels ressorts invisibles les font tendre à leur nullité, et l'espérance du retour de la confiance paraît perdue. On calcule encore les intérêts des soumissionnaires, et la nécessité où la loi les met de payer en mandats au cours fait espérer qu'ils reprendront de la faveur. Quelques-uns regardent cette baisse du mandat comme une opération du gouvernement, qui, par là, veut mettre les soumissionnaires dans la nécessité de payer en numéraire, et, ayant ainsi des espèces, rembourser tous les mandats au cours qu'il désignera, lorsque les fonds provenant de la vente des biens nationaux seront rentrés dans les coffres de la Trésorerie nationale. — Les événements du Midi, le mémoire de Fréron [2] et les autres mémoires qui ont paru sur la situation de ces contrées ne font point la matière des réflexions. Le plus grand silence à cet égard; toutes les opinions se partagent entre les finances et la paix. — Les murmures et les plaintes

1. Le 13 thermidor an IV, le Directoire exécutif écrivit au général Bonaparte une lettre dans laquelle il rendit hommage à sa « loyauté », à la « constante fidélité de ses services », et donna un « démenti formel » aux « absurdes calomnies » répandues par des « folliculaires coalisés ». Cette lettre fut publiée par beaucoup de journaux. On la trouvera dans le *Moniteur*, réimpression, t. XXVIII, p. 371.

2. *Memoire historique sur la réaction royale*, par le citoyen Fréron. Paris, an IV, in-8. — Bibl. nat., Lb 42/168 A.

continuent toujours sur la difficulté de vivre et de se procurer du numéraire ; mais ce que l'on remarque, c'est que les injures et les propos diffamants contre le Corps législatif ne se sont pas entendus, comme les jours précédents, dans les petits groupes qui se forment et se dissipent promptement. On a remarqué plus d'abattement que d'irritation.

Surveillance. — Sur le boulevard du Temple des rentiers s'entretenaient du discrédit des mandats et disaient que ceux qui gouvernent sont des scélérats, qui font mourir de faim des gens qui ont placé leur fortune sur l'État en bon numéraire, et qu'aujourd'hui on leur donnait du papier qui n'a aucune valeur.....

Bréon.

(Arch. nat., BB 3 84.)

Journaux.

Censeur des journaux du 15 thermidor : « *14 thermidor*... La circulation de l'argent a répandu la gaité dans les classes ouvrières du peuple, et les classes ouvrières du peuple remplissaient hier dimanche les cabarets et les guinguettes de Paris et des environs. Les dimanches sont chômés de manière à faire croire que la décade n'est plus qu'un accident du calendrier. Le philosophe élevé dans les nues, qui ne prend que peu ou point d'intérêt à ce qui se passe ici-bas, peut bien sourire de pitié à ces misérables querelles élevées sur le dimanche ou la décade. Mais l'homme de bon sens, le législateur qui, pour mieux servir les hommes, étudie leurs mœurs et leurs habitudes, examinera si les décades, qui ne sont qu'une fête d'obligation locale et civile, et un jour de repos de plus sur dix, peuvent rester en concurrence avec le dimanche d'obligation religieuse et universellement célébré... Les facteurs et commis de la poste sont fort mal payés, quoique nous payons fort cher nos lettres et nos journaux, d'où provient nécessairement une grande incurie dans le service, malgré le zèle des administrateurs, quand il n'en résulte pas des friponneries. Combien de fois faudra-t-il donc répéter que le véritable et le seul garant aujourd'hui de la fidélité, comme de la probité des hommes, c'est leur intérêt? Payez donc pour être servis. — *Quatrième année républicaine* ne rend pas à mon esprit; cette expression-ci est plus noble et plus juste : l'an IVe de la fondation de la République. Si l'expression parait longue, abrégez-la, en disant : l'an IV de la fon de la R. F. — Il serait digne du bon esprit du ministre de l'intérieur de faire disparaître cette foule de fautes d'orthographe dont fourmillent les enseignes de Paris. Cette idée m'est venue en lisant l'autre jour : *marchand de let, magasin de cuire*. L'étranger instruit qui parcourt Paris doit nous trouver bien ignorants. — Puisque le jardin des Tuileries s'embellit tous les jours, on devrait arroser la route qui longe la promenade des Champs-Élysées. Comme le retour du Bois de Boulogne serait brillant! Si vous voulez que les talus du champ de la Réunion soient tranquilles, fermez-les et soutenez-les par une bonne palissade, qui serve de barrière. Alors vous n'aurez pas besoin de multiplier l'appareil des baïonnettes, trop guerrier pour des fêtes. »

DCCXXXVIII

15 THERMIDOR AN IV (2 AOUT 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 16 THERMIDOR.

Esprit public. — L'esprit public n'offre rien de piquant, rien de remarquable. La masse générale se plaint, murmure, blâme le Conseil des Cinq-Cents, fait l'éloge de celui des Anciens, ne témoigne aucun sentiment d'humeur contre le gouvernement, voit avec douleur les mandats se soulever avec peine vers un accroissement de 4 ou 5 sols, les maudit, parle de Banque, désire les voir totalement supprimer, et convient ensuite qu'il faut du papier, et finit par espérer que l'intérêt du soumissionnaire lui donnera une valeur convenable à l'intérêt de tous. L'esprit public n'offre qu'un mélange confus de ces deux sentiments : l'inquiétude et l'espérance. — Ce qui n'échappe pas aux yeux plus fins et plus observateurs, c'est la diminution du nombre des agioteurs. Il n'est pas possible, en effet, observe-t-on, que, dans ce jeu effroyable de hausse et de baisse, le plus grand nombre n'ait vu périr le fruit de toutes ses spéculations, et que l'agioteur décidé n'ait été la première dupe de sa manie. La tristesse des soumissionnaires fait naître encore des réflexions, et toutes celles qui sont recueillies attestent que la loi rendue à leur égard est fondée en raisons et principes. *On ne peut pas donner quelque chose pour rien* est l'axiome que l'on présente aux désapprobateurs de cette loi. On craint que le Directoire ne prête une oreille faible à toutes les réclamations qui seront présentées par les soumissionnaires, et que l'exécution de cette loi ne soit pas aussi rapide et aussi sévère qu'elle doit l'être pour l'intérêt national. — L'imagination des politiques des cafés se promène dans les camps des généraux des armées du Nord et d'Italie. Elle veut toujours pénétrer dans les secrets des cabinets et assigne à chaque puissance les limites de son territoire. Les nouvellistes s'entretiennent de la mort de l'Empereur et du prétendant, et pronostiquent la paix. — Les connaisseurs en finances, ou qui se croient tels, déroulent leurs plans; ils veulent que le gouvernement perçoive tout ce qui lui est dû d'arriéré en mandats au cours ou en numéraire, qu'il rétablisse les impôts indirects; [ils disent] que, pour faire la Révolution, il a fallu les détruire, et que, pour faire marcher la Constitution, il faut

les rétablir; qu'il faut les percevoir en numéraire; que la paix sera la seule autorité qui sanctionnera invariablement tous les plans de finance. Ces plans qui présentent tant d'avantages ne sont pas critiqués par les auditeurs, et les conversations finissent par se demander quel est le cours du mandat. — Les bruits qui s'étaient répandus sur le général Buonaparte sont anéantis; la lettre du Directoire[1] fait le sujet de quelques entretiens, et les idées qu'on y attache ne ressemblent pas aux réflexions des journalistes de toutes les couleurs qui l'ont blâmée et applaudie tour à tour. Cette lettre est vue avec plaisir, et les nouvellistes, colporteurs complaisants de ces bruits fatigants, sont réduits au silence. — Parmi les ouvriers et les femmes, l'abattement subsiste, mais il ne paraît aucune irritation. Le calme et la tranquillité ne paraissent pas devoir être troublés.

Surveillance. — Les mesures sur les subsistances de première nécessité augmentent journellement; il n'y a absolument que la classe aisée qui puisse jouir de la vie en ce moment, et la plus laborieuse est dans la dernière misère. On se plaint fort de la lenteur du gouvernement à rétablir le crédit des mandats et obliger les marchands à les recevoir dans le commerce. Enfin, partout on entend dire qu'il est bientôt temps que le gouvernement mette fin à tant de maux, qui affligent singulièrement les bons citoyens.

BRÉON.

(Arch. nat., BB [3] 84.)

JOURNAUX.

Censeur des journaux du 16 thermidor: « Je reçus hier la lettre suivante: « Vous êtes invité, citoyen, à vous rendre demain sur les midi au Bureau « central, pour objet qui vous concerne. Salut et fraternité. *Signé :* BRÉON. » Encore des tracasseries! m'écriai-je, et je partis. Le citoyen Bréon, que je demandai, me renvoya au bureau d'esprit public. Ne riez pas, vous autres malins, car c'est là que vos plaisanteries, vos opinions et tout votre esprit est mis à l'alambic, pour être représenté sous une forme plus subtile et plus sommaire aux chefs de la République, qui n'ont pas le temps de vous détailler. J'arrivai donc et ne fus pas peu surpris de trouver un homme infiniment honnête et très instruit, qui commença par me demander pardon de la chicane qu'il allait me faire au nom d'autrui. — De quoi s'agit-il? — D'un article relatif au général Buonaparte, inséré dans votre numéro 331, ainsi conçu: « D'un autre côté des nouvelles, qui ne sortent pas du Palais-Royal, annoncent que Buonaparte est en insurrection, que l'ordre est parti de l'arrêter, et que c'est le général Hoche qui lui succède. *Cui fides?* » On a trouvé cet article mauvais. — Ce n'est pas ma faute. — Moi je dis et je dirai dans mon rapport que vous

1. Voir plus haut, p. 361.

en avez fait la réponse dans l'article de votre numéro d'aujourd'hui, 335, qui commence par ces mots : « Qu'ils sont donc lâches et bêtes, etc. » — Et vous pourriez ajouter, citoyen, que c'est trop à la fois de dire des injures aux gens, et de leur faire signifier des mandats d'amener. — Des injures ! — Oui, le Directoire, en traitant tous les journalistes qui ont recueilli ce bruit, qu'ils n'ont pas inventé, en les traitant, dis-je, de vils folliculaires, de royalistes et de contre-révolutionnaires, était quitte avec eux et les avait mis fort à l'aise. Comment ne voit-il pas qu'en se servant, après cela, des armes de l'autorité, il a deux contre un, et que, pour vouloir jouer un jeu trop avantageux pour lui et trop dispendieux pour nous, il s'expose à jouer bientôt tout seul, etc.? — Je dois répéter que le citoyen Le Roi, chef du bureau de l'esprit public, m'a paru avoir un fort bon esprit particulier, et, si ce n'était l'interruption de mes affaires et la longueur de la course, je serais presque tenté de remercier ceux qui, en m'expédiant l'invitation d'aller au Bureau central, pour donner l'explication de deux mots latins, m'ont fourni l'occasion de connaître un homme aimable. »

DCCXXXIX

16 THERMIDOR AN IV (3 AOUT 1796).

Rapport du bureau central du 17 thermidor.

Esprit public. — Il y a beaucoup d'humeur et de chagrin dans toutes les conversations. Le Corps législatif, les autorités et même les journalistes sont en butte à tous les sarcasmes. Si ces derniers pensent diriger l'esprit public, ou le tourner à leur gré, ils sont dans l'erreur; non seulement on les lit peu, mais on n'écoute pas les crieurs, et quelquefois on se moque d'eux. Ils languissent épars sur les tables des cafés, et les cabinets de lecture sont peu fréquentés. Si l'on s'entretient des nouvelles, on puise peu ses autorités dans les journaux, et, si quelque croyant rapporte que tel ou tel journaliste rend compte d'une victoire ou d'un siège, l'assemblée crie au mensonge. — C'est depuis les nouvelles fabriquées, les bruits répandus sur le général Buonaparte, le démenti qui leur a été donné, que cette insouciance s'est manifestée. Les bruits qui circulent, mais péniblement, de la mort de l'Empereur, de l'assassinat du prétendant, viennent encore augmenter l'incrédulité des amateurs connus de nouvelles. Mais, si l'on veut fixer l'attention, on vient avec une lettre écrite de telle ou telle armée, on dit que l'on tient sa nouvelle de gens qui vivent familièrement avec les membres du Directoire ou les ministres. Ainsi, dans le café Virginie, un individu lisait une lettre qui annon-

çait que l'armée de Sambre-et-Meuse était sur le point de se mettre en possession de Mayence; que, depuis trois mois, cette armée n'avait reçu de solde en numéraire; que, dans cette armée, on pensait que cette campagne serait la dernière, et que la paix allait suivre cette conquête. Ainsi un autre disait qu'il tenait d'un membre du Directoire que la paix serait conclue avant le commencement de l'an V. Et ils étaient écoutés favorablement. — A l'égard des finances, l'esprit est toujours le même. On parait convaincu que les mandats, arrivés à 3 francs, reprendraient beaucoup de faveur. Depuis quelques jours, les marchands d'argent, ou plutôt les vendeurs d'espèces, n'abordaient pas les vendeurs de mandats; ils se laissaient chercher. Hier, ils allaient au-devant des citoyens, et l'on concluait de là qu'il y aurait sous peu une hausse; chacun se proposait d'en profiter pour ne pas tout perdre. — Les récits des événements arrivés dans le Midi, le rapport de la Commission [1] étaient écoutés avec une profonde attention. Si, disait-on, le Directoire n'avait pas été trompé, si on lui avait indiqué de bons citoyens pour composer les autorités, ces désordres ne seraient pas arrivés, et l'on ajoutait que semblables horreurs seraient arrivées à Paris, si le Directoire avait résidé seulement à 30 lieues de cette ville. On parcourait les diverses municipalités de Paris, et l'on se rappelait les destitutions qu'il avait faites des divers individus qui les composaient et des remplacements qui en avaient été la suite. — Les ouvriers continuent leurs plaintes sur la cherté des vivres et la rareté des travaux. Ils murmurent contre le Corps législatif et les mandats; mais les femmes sont rares dans leurs petits rassemblements, et c'est peut-être une raison de leur tranquillité. Il ne se manifeste dans leurs entretiens aucune intention, aucun désir de troubler la tranquillité publique.

Surveillance. — La perte qu'éprouve journellement le papier-monnaie enfante de grands malheurs et cause de fréquents suicides. — La majeure partie des employés des différentes administrations se plaignent de l'insuffisance de leurs appointements; ils disent qu'il leur est impossible de subsister, attendu le prix excessif de toutes les denrées de première nécessité, et ils demandent à grands cris que le gouvernement veuille bien venir à leur secours. Hier soir, un groupe nombreux s'était formé à la place de Grève; on y parlait du discrédit des mandats, et un individu, que l'on n'a pu reconnaitre, disait que,

1. Il s'agit du rapport fait par Thibaudeau au Conseil des Cinq-Cents, le 16 thermidor an IV, au nom de la Commission chargée d'examiner les opérations des assemblées primaires de Marseille. Ce rapport fut imprimé à l'imprimerie nationale. — Bibl. nat., Le 43/378, in-8.

si tous les salariés de la République faisaient comme les employés de la poste, les mandats n'existeraient pas deux fois vingt-quatre heures, qu'il était sûr de la troupe composant le camp de Vincennes, et que, s'il était à la tête des affaires, le gouvernement actuel serait bientôt renversé et ses membres pendus; enfin, que les Parisiens étaient trop doux et se laissaient trop facilement endormir, et que le gouvernement n'était composé que de gens qui font mourir le peuple de faim.....

Bréon.

(Arch. nat., BB[3] 84.)

DCCXL

17 THERMIDOR AN IV (4 AOUT 1796).

Rapport du bureau central du 18 thermidor.

Esprit public. — L'habitude des victoires, le récit continuel des succès des armées semblent appeler l'indifférence. Dans les conversations, dans les cafés, on n'entend que ces mots : « Toujours des victoires, et point de paix. Quand viendra-t-elle? » La lecture des pièces produites par le rapporteur des événements arrivés dans le Midi[1] attache la curiosité, excite les alarmes, et surtout la consternation. On ne conçoit pas que ces événements n'aient pas été prévus; on inculpe le ministère, et les habitués des cafés ne savent auquel des ministres attribuer la négligence. On s'attend à une punition exemplaire des auteurs de ces atrocités. La haine et l'horreur se réveillent contre les partisans de l'anarchie et de la terreur; mais on compte sur la fermeté du Directoire, et la promptitude des recherches des scélérats qui ont versé le sang, et des autorités qui n'ont pas opposé le frein de la loi pour faire respecter la sûreté individuelle et la tranquillité publique. — Quelques conversations roulaient sur la quantité de jeunes gens qui avaient quitté les armées après avoir obtenu des congés du Directoire à prix d'argent, et au moyen de présents faits aux employés, dans les bureaux. On faisait cette réflexion : « Voilà comme recommencent les abus que l'on a voulu détruire; l'or et la protection feront toujours fléchir les lois. » — La situation des finances et le peu de valeur des mandats donnent lieu à

1. Voir plus haut, p. 366.

une foule de réflexions ; on parait généralement persuadé que le gouvernement soutient la baisse. Cette conviction parait même n'affecter personne, car on désire qu'ils soient réduits à rien. A ce sujet, on disait que l'intention du gouvernement était de retirer toutes les promesses, et de les rembourser à trente capitaux, de laisser les mandats seuls en circulation, et d'attendre le cours qui leur sera donné sur la place : « Si la confiance s'y attache, disait-on, le gouvernement les laissera le plus qu'il pourra ; s'ils sont traités comme les promesses, alors il les remboursera en numéraire au taux du cours qu'ils auront, mais il allongera le plus qu'il pourra pour gagner les circonstances qui auront amené le retour de la paix. » Ces réflexions, ces plans paraissent prendre la confiance des auditeurs. Mais que faire en attendant ? « Placez vos promesses de mandats en marchandises, attendez l'événement ; il n'y aura que ceux qui les auront gardées qui seront dupes, à moins qu'ils n'aient des paiements à faire à l'État, soit pour des biens nationaux, soit pour des contributions. » Telles sont les réflexions recueillies sur les finances et les mandats. — Les nouvelles sur la paix, sur la situation des armées, sur la mort de l'Empereur et l'assassinat du prétendant, sont reléguées dans les journaux ; il n'en est plus question dans les conversations. — Dans les bals, les spectacles, chez Ruggieri, il n'est question que de fêtes, de parties de plaisir et de numéraire. Les affaires politiques, la situation et les embarras du gouvernement n'occupent personne. C'est dans ces endroits que l'on semble être en pleine paix, et au sein de l'abondance. Ce n'est pas là qu'il faut sonder l'esprit public : l'on n'y trouverait que celui de l'égoïsme et de la plus grande insouciance. — Le nombre des voleurs est étonnant ; beaucoup ont été arrêtés hier et conduits dans différentes maisons d'arrêt.....

Surveillance. — L'on ne cesse de se plaindre de l'impudence des journalistes, qui se plaisent à mentir tous les jours, et l'on s'étonne de ce que le gouvernement tolère une telle impertinence de leur part. Toujours les mêmes plaintes sur la dépréciation des mandats, contre le gouvernement, et l'on s'accorde à dire qu'il vaudrait mieux que ces mandats n'eussent plus cours du tout, plutôt que d'être dans une aussi affreuse dépréciation.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB [3] 84.)

JOURNAUX.

Éclair du 18 thermidor : « *Paris, le 17 thermidor.* Sur l'état des esprits à Paris. Les républicains sont assez contents. Ils voient les chefs des Jacobins en fuite ou en retraite volontaire; les bons esprits influer puissamment sur les décisions et les lois des deux Conseils; l'intention de la justice, le vœu de l'ordre se manifester dans les lois; nos armées partout victorieuses; et ils se flattent que les Jacobins achèvent de se perdre aux yeux du gouvernement par les nouveaux crimes qu'ils commettent à Marseille, à Aix, à Arles. De leur côté, les Jacobins ne dissimulent point leur joie. Ils espèrent beaucoup de l'embarras des finances; ils annoncent les assassinats du Midi comme des victoires, et donnent à entendre que dans peu cet exemple sera suivi à Paris. Ils indiquent, avec un rire de cannibales, le 23 thermidor. Enfin, les contre-révolutionnaires ne sont point fâchés; ils disent : « Les Jacobins seront les plus forts « ils renverseront le gouvernement, ils extermineront les bons citoyens. Mais ils « sont si fous et si féroces, qu'ils pilleront et détruiront tout ce qui reste de « richesses et de subsistances. Après quoi ils se tueront les uns les autres, et « nous laisserons l'autorité sur un désert. » Chacun parle, dans sa coterie, d'intrigues très actives, de grands événements prochains, sans que personne en ait l'air fort inquiet. Moi, je dis avec Basile : « Mais qui est-ce donc que l'on « trompe ici ? Tout le monde est dans le secret. » — *Éclair* du 19 thermidor : « *Paris, le 18 thermidor.* Il circule dans Paris, sous le nom de Madame de Genlis, gouvernante des enfants d'Orléans, une lettre datée d'Holstein, en date du 18 février 1796, et adressée à M. de Chartres, le même qui, sous le nom d'Égalité, a servi dans l'armée de Dumouriez. Madame de Genlis assure son élève qu'il y a en France un parti qui veut le porter sur le trône, et elle l'invite à repousser toutes les propositions qui pourraient lui être faites à ce sujet. Elle lui prodigue les plus pompeux éloges, mais elle lui refuse les talents et les qualités nécessaires à un roi, et surtout à un usurpateur. Elle vante ses goûts pour la vie privée. Elle lui parle de son amour pour la République et de l'impuissance où il serait de rendre jamais à la France..... Le *Censeur* trouve cette lettre très perfide et n'y voit qu'un appât de plus, présenté à la faction d'Orléans, pour la grossir parmi nous. Le *Journal de Paris,* qui n'est pas signé de Rœderer, exprime une opinion bien différente : il ne trouve dans cette lettre qu'un sens très conforme aux principes de M. de Chartres, et paraît n'y voir que de la sincérité. Il va jusqu'à nier l'existence de la faction d'Orléans, qu'il appelle une chimère. Pour nous, nous croyons cette faction très réelle, et d'autant plus dangereuse que ses chefs marchent aujourd'hui comme ils le faisaient au 2 septembre, de concert avec les anarchistes et les Jacobins. A qui persuadera-t-on que Danton et ses amis, dont plusieurs existent encore aujourd'hui et nous fatiguent de leurs intrigues, aient sans dessein fait nommer à la Convention un prince aussi vil et aussi crapuleux que l'était d'Orléans ? On ne saurait donc être trop en garde contre cette faction. Nous n'en sommes pas moins persuadés aussi que ses projets sont insensés, et qu'ils ne réussiront pas, aujourd'hui que la France est organisée, aujourd'hui qu'aucun pouvoir ne peut rien à lui seul ; que chaque gouvernement est à la fois surveillant et collègue des autres ; aujourd'hui que nos armées victorieuses ont balayé les rois à de grandes distances de la France, et que l'expérience a prouvé ce que la théorie niait : la possibilité d'une grande République. »

DCCXLI

18 THERMIDOR AN IV (5 AOUT 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 19 THERMIDOR.

Esprit public. — L'esprit public était hier dans le plus grand calme, les conversations étaient tranquilles et pesées ; il n'y avait pas de groupes, et quelques réunions, où l'on s'arrêtait passagèrement, n'offraient que le coup d'œil le plus paisible. On s'entretient de la loi rendue sur le traitement des fonctionnaires publics [1], du projet de retirer les cartes de pain, et ce dernier projet ne paraît pas exciter la moindre fermentation. Quelques-uns parlaient aussi du retirement des mandats, et l'on paraissait convenir qu'il était impossible que le gouvernement pût retirer son papier dans les circonstances. Ces réflexions, recueillies parmi la classe la moins éclairée, donnent la mesure de l'opinion populaire, et, ce qui est digne de remarque, c'est qu'il n'est pas question dans ces conversations des dégoûtantes litanies du journal de l'*Ami du peuple*, journal qui ne paraît fait que pour corrompre l'opinion vulgaire et la détacher des vrais principes. Il a été observé encore que, là, l'opinion paraissait fortement prononcée contre le terrorisme et en général tout esprit de parti. Cette abjuration paraît être le résultat de la nécessité, de la lassitude et du besoin reconnu du calme et de la tranquillité. Les injures n'ont pas été proférées ; le Conseil des Anciens et le Directoire jouissent de l'estime. On était sûr du Conseil des Cinq-Cents. — Dans les cafés, où l'entretien général roule sur la paix et la nécessité de sa conclusion, la haine se prononce fortement contre l'Angleterre. On désire que la nouvelle qui se répand des mesures que le Directoire prend pour détacher le Portugal de l'Angleterre soit suivie d'un prompt succès. On se persuade difficilement que les hostilités puissent continuer encore deux mois ; partout on fait l'éloge des généraux qui conduisent nos armées à la victoire. — On ne parle que très peu des mandats, mais on s'attache toujours aux moyens qui restent au gouvernement pour améliorer ses finances. On parle des patentes, des contributions indirectes, du rétablissement des droits qui se perce-

1. D'après cette loi, en date du 18 thermidor an IV, « à compter du 1er messidor dernier, et provisoirement, la moitié du traitement des fonctionnaires publics qui n'ont pas participé à l'indemnité accordée par la loi du 23 messidor sera payée en blé, calculé à 10 francs le quintal, ou en valeurs équivalentes... »

vaient aux barrières, du recouvrement des sommes dues à l'État, des diminutions à faire dans les dépenses, d'un impôt particulier, appelé taxe de guerre, d'un impôt sur les objets de luxe, de la nécessité de percevoir ces contributions en numéraire, et de là on s'étend sur les marchands en général, qui, ne percevant qu'en numéraire, sont dans le cas de satisfaire aux besoins de l'État. — On lit avec satisfaction la lettre du Directoire sur les événements du Midi [1] ; cette joie trouve sa cause dans l'intention bien manifestée du gouvernement de poursuivre à outrance tous les partis, jacobins et royalistes. On voit dans les principes qui dirigent cette lettre que le Directoire n'est nullement le soutien des Jacobins et des terroristes et de leurs antagonistes, qui ne sont que des royalistes ; on y voit une intention ferme de faire marcher le gouvernement, et de faire enfin respecter ses lois ; tel est le résultat des opinions recueillies dans les lieux publics, où le calme et la tranquillité ne paraissent pas devoir être troublés...

Surveillance. — Le public est très impatient de voir le gouvernement s'occuper des moyens de le délivrer des mandats, qui ne circulent plus dans le commerce, puisqu'il est vrai que sans numéraire on ne peut rien se procurer. L'égoïsme est à son comble ; les marchandises en tout genre sont montées à un prix exorbitant. Il semble que les marchands s'appliquent à insulter plus que jamais à la misère publique. — Des propos séditieux se tiennent partout contre le gouvernement ; des malveillants osent répandre que, quoique nous soyons en pleine moisson et au sein de l'abondance, Paris manquera bientôt de pain, et que ce qui le prouve, c'est qu'à la fin du mois on va retirer toutes les cartes de pain. Ces propos augmentent singulièrement les inquiétudes de la classe indi gente sur les subsistances, et occasionnent quelques murmures.

BRÉON.

(Arch. nat., BB [3] 84.)

DCCXLII

19 THERMIDOR AN IV (6 AOUT 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 20 THERMIDOR.

Esprit public. — On applaudit aux efforts du Conseil des Cinq-

1. Il s'agit de la lettre du Directoire au ministre de la justice, en date du 17 thermidor an IV, qu'on trouvera dans le *Moniteur*, réimpression, t. XXVIII p. 378.

Cents pour rétablir l'ordre dans les finances. Le payement des contributions, à compter du 1er fructidor, en numéraire ou mandats au cours[1], fait espérer que le mandat, non seulement prendra un cours favorable, mais pourra circuler dans le commerce. Cependant, il a baissé hier soir, et l'on ne connaît rien à ces spéculations. Tout le monde pense qu'il est de l'intérêt des possesseurs de mandats de les faire tenir au plus haut cours pour payer ce qu'ils doivent à l'État, et la conduite des habitués de la Bourse paraît en opposition avec l'intérêt privé. Dans ce labyrinthe inextricable, les réflexions se perdent, et les sentiments qui restent sont ceux de l'inquiétude et de l'espérance. — On s'occupe beaucoup, dans les conversations, de chambre ardente, de revision de fortunes; on semble las de voir une foule d'individus, de fournisseurs, afficher un luxe insolent et moqueur, lorsque le gouvernement et les citoyens peuvent à peine suffire à leurs besoins. Les soumissionnaires des biens nationaux se plaignent aussi, et, si on les croit, ils rendront les biens qu'ils ont acquis et se feront restituer les sommes qu'ils ont payées; le gouvernement, disait-on, sera bien embarrassé; mais l'humeur et le chagrin qu'ils ne peuvent dissimuler font douter de la sincérité de leurs intentions. On leur observe que, s'ils rendent les biens par eux soumissionnés, on leur rendra des inscriptions sur le Grand-Livre; alors ils ne paraissent pas du tout satisfaits. — Nonobstant ces différences d'opinions, le calme règne dans tous les lieux publics. Dans les places où les ouvriers se rejoignent et politiquent à leur manière, ils ne s'occupent que d'argent et de travaux et de la cherté des vivres; ils voudraient que le gouvernement taxât toutes les denrées de première nécessité, et encore toutes les marchandises; mais ils ne parlent pas de diminuer le prix de leurs journées, et il est notoire qu'ils se font payer presque un quart au-dessus du prix de 1790, et en numéraire; l'égoïsme est un sentiment qui leur est commun. Les femmes sont plus récalcitrantes et se permettent de dire des injures aux patrouilles de cavalerie, qui n'y font pas attention. — Les nouvelles de l'extérieur sont toujours à l'ordre du jour, et l'espoir de la paix se fortifie; on ne la croit pas fort éloignée. On parle peu de Jacobins, de conspirations et des événements arrivés à Marseille. La confiance dans le Directoire et le ministère ne s'altère point, et le besoin d'un gouvernement fort et solide est fortement senti.

1. Une résolution du Conseil des Cinq-Cents, en date du 19 thermidor an IV, portait qu'à compter du 1er fructidor prochain, chaque franc de contribution directe ou indirecte, payable en valeur représentative de 10 livres de blé-froment serait payé en numéraire ou en mandats, valeur au cours. Adoptée par le Conseil des Anciens, cette résolution devint la loi du 22 thermidor an IV.

Spectacles. — Les spectacles sont généralement tranquilles et décents, et réunissent peu de spectateurs. Ceux du Vaudeville et surtout ceux de la Montansier réunissent beaucoup de jeunes gens et de filles publiques, qui attirent l'attention de la police. Le Vaux-Hall d'été a donné hier une fête brillante, où se sont trouvés les ambassadeurs et les ministres de la République. Il s'y est trouvé bon nombre de filous, qui ont été suivis d'assez près par des officiers de paix pour les déjouer. Il s'y est cependant volé une montre. Il n'y eut point de désordre.

BRÉON.

(Arch. nat., BB[3] 84.)

JOURNAUX.

Rédacteur du 5 fructidor : « *Extrait des registres du Directoire exécutif du 19 thermidor an IV.* Le Directoire exécutif, considérant que, dans un moment où le commerce ne pouvait alimenter qu'une faible partie des habitants de la commune de Paris, le gouvernement s'est vu forcé à accorder des secours en nature aux citoyens indigents; que, depuis que le commerce a repris son cours, l'abondance des denrées de première nécessité a permis de diminuer la distribution de ces secours; que l'activité des relations commerciales, le retour de l'industrie et des travaux offrent aux hommes laborieux des moyens d'existence assurés; considérant que, les secours en nature devenant superflus aux citoyens que le travail et l'industrie mettent au-dessus du besoin, il est du devoir du gouvernement de jeter un regard économique sur la distribution de ces secours, et les dépenses qu'ils occasionnent; considérant enfin que les secours doivent être réservés pour le véritable indigent; sur le rapport du ministre de l'intérieur; arrête : 1° Toute distribution de pain et de viande, à d'autres personnes qu'aux vrais indigents, est supprimée à compter du 15 fructidor prochain. 2° Les indigents continueront de recevoir chaque jour, gratuitement et par tête, 3 quarterons de pain. 3° Les indigents, vieillards, infirmes, malades et les femmes en couche recevront en outre gratuitement, par décade et par tête, une livre de viande. 4° Est réputé indigent tout citoyen qui, par son revenu et le produit de son travail, ne peut se procurer 20 sous par jour, valeur métallique, s'il n'a pas d'enfants à sa charge; 25 sols, s'il en a un au-dessous de dix ans; 30 sols, s'il en a deux; et en augmentant de 5 sols par tête d'enfant au-dessous de dix ans. 5° Toute famille composée du mari et de la femme est réputée indigente, si, par son revenu et le produit de son travail, elle ne peut se procurer 30 sous par our, lorsqu'elle n'a pas d'enfants; 35 sous, si elle a un enfant au-dessous de l'âge de dix ans, en augmentant de 5 sous par tête d'enfant au-dessous de l'âge de dix ans. Le ministre de l'intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera imprimé. » — *Censeur des journaux* du 19 thermidor : « *De Paris....* Madame Tallien, que des barbares ou des ingrats ont tant calomniée, répond aux calomnies par la bienfaisance; elle est malade depuis quelques jours par suite des soins qu'elle donne aux malheureux.

Cet hommage est désintéressé, car nous ne la connaissons pas ; mais il est senti, car nous sommes convaincus depuis longtemps que la méchanceté ne peut s'allier avec la beauté. »

DCCXLIII

20 THERMIDOR AN IV (7 AOUT 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 21 THERMIDOR.

Esprit public. — La journée d'hier, la beauté du temps appelaient tous les citoyens dans les promenades publiques, dans les lieux où les fêtes se donnent. Ce jour, qui réunissait le décadi et le dimanche, offrait le spectacle de la réunion des familles qui jouissaient des plaisirs de la promenade et laissait peu de facilité pour recueillir l'opinion publique. Les mères de famille, entourées de leurs enfants (beaucoup les allaitaient dans les promenades), les pères, promenant dans de petites voitures ceux de leurs enfants qui n'étaient plus à la mamelle, attiraient les regards et faisaient naître ces réflexions : « Ce n'est que depuis deux ou trois ans que les mères ont senti la nécessité de devenir nourrices; les écrivains philosophes rappelaient en vain les femmes à l'exercice de leurs devoirs: ils criaient dans le désert. Le luxe, les richesses et les plaisirs bruyants les arrachaient aux doux soins de la nature; il leur a fallu sentir le besoin pour s'imprimer le vrai caractère de mère. La cherté des denrées, la mauvaise nourriture, la rareté du numéraire, les angoisses du besoin, voilà les causes qui ont été plus fortes que les sentiments de la nature et les discours les plus éloquents. L'expérience du malheur et la nécessité ont plus de vertu que les lois et les remontrances. Les femmes seront plus attachées à leurs devoirs, et le libertinage aura moins d'accès auprès d'elles. Il faut, d'ailleurs, que les mœurs changent avec le gouvernement. » Ces réflexions recueillies sont d'autant plus satisfaisantes qu'elles étaient faites par des hommes jeunes encore, et il est vrai de dire que les mœurs sont moins corrompues parmi la jeunesse que parmi les hommes qui avancent en âge. — Il ne s'est rien recueilli de relatif aux affaires extérieures ni intérieures. La suppression des cartes de pain, dont on parlait, ne paraissait pas faire la plus légère sensation. Ce qui a paru fixer l'attention, c'est la lutte établie entre Fréron et Isnard, représentants du peuple. L'ouvrage de ce représentant, écrit avec force et énergie, a électrisé[1]. On se répète

1. *Isnard à Fréron*, Paris, an IV, in-8. — Bibl. nat., Lb 42/1000.

les passages de cet écrit où Fréron est dépeint sous les couleurs les plus noires; on en admire le style, et l'on frémit au récit des horreurs attribuées à Fréron. On suspend tout jugement; on se répète les morceaux les plus frappants, et jusqu'à présent l'opinion n'a paru se porter que [sur] le genre et la manière de l'écrivain. On parle peu du mémoire de Fréron [1], ce qui fait supposer qu'il n'a pas beaucoup d'admirateurs. — Les mandats sont, pour ainsi dire, livrés à l'oubli, et du moins l'on ne s'en occupe guère. Les cabarets, les promenades extérieures étaient remplis; la joie et l'ivresse accompagnaient la classe la plus grossière. Les voitures élégantes, les chevaux et le luxe promenaient l'ennui et l'insouciance au bois de Boulogne. Le calme et la tranquillité régnaient partout. On se propose de jouir des fêtes que la commémoration du 10 août dispose, et l'on compte sur plus d'ordre et un meilleur arrangement que lors des fêtes dernières.

Surveillance. — Les craintes augmentent en raison de la dépréciation du papier-monnaie. Les murmures et les vociférations du public contre le gouvernement se font toujours entendre de toutes parts. Beaucoup d'ouvriers disent qu'ils aiment mieux brûler leurs mandats que de les échanger à vil prix. La rareté du numéraire, ainsi que la suppression des cartes de pain, augmentent encore l'inquiétude des citoyens, en ce qu'ils craignent de ne pouvoir se procurer du pain en recevant de numéraire. — Quelques particuliers s'entretenaient hier, aux Tuileries, des grenadiers du Corps législatif; l'un d'eux disait qu'ils finiraient comme les Suisses, parce qu'ils imitaient les représentants du peuple, qu'ils insultaient aussi à la misère du peuple par le luxe et les débauches qu'ils font tous les jours avec des femmes publiques au bois de Boulogne.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB [3] 84.)

JOURNAUX.

Journal des patriotes de 89 du 20 thermidor : « Anecdote concernant le général Hoche. Je dînais avec le général Hoche après le 6 (*sic*) thermidor an II, deux jours avant son départ pour les départements de l'Ouest, où il allait servir en qualité de général de division sous les ordres d'Aubert-Dubayet; je lui dis : « Général, il me semble qu'un homme qui a commandé deux grandes armées réunies, et qui a battu MM. de Wurmser et de Brunswick, ne doit pas être envoyé en sous-ordre sur un théâtre obscur comme celui de la Vendée. » Il me répondit : « J'y aurais été, m'y eût-on envoyé comme caporal, parce que j'ai dans la tête que c'est moi qui finirai cette guerre; ce sera

1. Voir plus haut, p. 361.

ma gloire. Je regarde la guerre de la Vendée comme la colique de la République; personne n'a connu jusqu'ici le traitement qui lui convient; moi, je la guérirai. » Vous voyez qu'il a tenu parole. » — *Courrier républicain* du 23 thermidor : « *Paris, 22 thermidor*. Avant-hier, dimanche, on assaillit à coups de pierre le prêtre catholique qui célébrait l'office à Saint-Thomas d'Aquin; les perturbateurs se sont sauvés. »

DCCXLIV

21 THERMIDOR AN IV (8 AOUT 1796).

Rapport du bureau central du 22 thermidor.

Esprit public. — On se promet beaucoup de plaisir aux fêtes qui se préparent pour demain; on dit que l'on jugera demain l'opinion générale, en comparant l'affluence des spectateurs aux fêtes dernières à l'absence des gens du bon ton qui s'en vont à la campagne pour ne pas célébrer une fête qui leur rappelle des souvenirs fâcheux. On crie contre ces fêtes données dans un temps où tout le monde souffre et peut à peine pourvoir à ses premiers besoins. On craint que quelques événements fâcheux ne viennent troubler les fêtes des Champs de Mars et Élysées, et des bruits circulent que les Jacobins vont tenter un dernier effort pour reprendre leur puissance. On dit aussi que la célébration de la fête du 10 août sera remarquable par des nouvelles officielles qui annonceront une paix, sinon prochaine, au moins des préliminaires rassurants, et qui calmeront tous les esprits en leur faisant entrevoir un plus doux avenir. — Telles sont les réflexions recueillies dans les groupes formés au bas du pont... [1] et dans les cafés du voisinage. Le bois de Boulogne était très fréquenté hier; des jeunes gens qui s'exercent à la course à pied paraissent attirer la foule; les citoyens y sont vêtus très simplement; les femmes sont costumées avec beaucoup de luxe et d'élégance; les voitures et les chevaux de prix y sont en grand nombre. Chaque femme est exposée à la censure des curieux. Ce rassemblement n'offre rien à l'observateur que le goût du plaisir et de la futilité; il n'y a pas une seule opinion à recueillir; des plaisanteries fades et des niaiseries, de la fatuité et des minauderies, voilà tout le spectacle. Des parvenus, des nouveaux enrichis se laissent deviner à leur air gauche et à leur langage. — Les politiques du Palais-Égalité s'exercent sur l'arrêté du Directoire concer-

1. Ici un mot illisible.

nant le chargé d'affaires de la Suède[1]. Les uns nous font déclarer la guerre par la Suède ; les autres pensent que le Directoire a combiné tous les intérêts, et qu'il n'a rien à redouter ; l'ambassadeur de Suède[2] est exposé à la censure ; il est regardé comme un ennemi de la République française, et quelques-uns pensent qu'il pourrait bien être sous peu méconnu par le gouvernement français, et forcé de s'en retourner en Suède. On dit aussi qu'après la paix, qui ne peut tarder, toutes les forces françaises, combinées avec celles de l'Espagne et de la Hollande, se porteront sur l'Angleterre. — Le mandat, qui tire à sa fin, et dont la chute fait des progrès rapides, porte la consternation dans les esprits de ceux qui en sont porteurs ; on se déchaîne hautement contre le gouvernement, qui reste froid spectateur de cette calamité ; on désire qu'ils soient remboursés, et qu'il ne soit plus question de papier. C'est la classe mitoyenne qui souffre le plus et qui fait entendre ses murmures. Les gens de commerce, les ouvriers ne s'occupent pas des mandats, qui leur sont étrangers ; mais ces derniers se plaignent de la rareté des travaux, et l'attribuent au discrédit des mandats ; leurs plaintes se prolongent sur le renchérissement des vivres.

Surveillance. — Un inspecteur de police a trouvé ce matin un papier sur lequel sont écrits ces mots : *Adresse aux honnêtes gens. — Feux dans Paris pour le 10 août : brûler les coquins de députés; ils font mourir le peuple de faim. Guerre civile; c'est indispensable.* — Le public murmure contre la fête qui doit avoir lieu demain ; on dit qu'il semble que l'on multiplie les fêtes pour occasionner des dépenses frivoles, que les représentants et les membres du Directoire s'y font traîner dans leurs chars pour insulter aux malheureux qui meurent de faim. — Les plaintes se font entendre de plus en plus sur l'extinction totale du papier-monnaie, qui bientôt va être réduit à rien, et sur l'augmentation journalière de toutes les denrées de première nécessité.

Commerce. — Le retrait fait de leurs cartes aux personnes qui paient le pain le quart de la taxe n'a excité aucune fermentation. Quelques personnes cependant disaient qu'elles souffraient beaucoup de la privation de ce secours, parce qu'elles étaient chargées de famille.....

LIMODIN.

(Arch. nat., BB[3] 84.)

1. Le Directoire avait refusé d'admettre le chargé d'affaires du roi de Suède, M. de Rehausen, et rappelé notre chargé d'affaires. Voir le *Moniteur* du 25 thermidor an IV.

2. M. de Staël.

DCCXLV

22 THERMIDOR AN IV (9 AOUT 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 23 MESSIDOR [1].

Esprit public. — Beaucoup de sarcasmes contre les fêtes qui se préparent, non pas contre le sujet des fêtes, mais [contre] les fêtes elles-mêmes : « De l'abondance des espèces, point de papier, des travaux, payez le rentier, mettez de l'ordre et de l'économie dans vos dépenses, faites en sorte que la fortune ne soit pas le partage d'un certain nombre d'individus et la misère l'unique apanage des créanciers de l'État. » Voilà les exclamations qui se répètent. On ajoute : « Peut-on se réjouir au milieu des tourments du besoin? Le gouvernement peut-il faire des fêtes, lorsqu'il atteste son impuissance de secourir tant de malheureux qui bientôt n'auront plus la force de se plaindre? » Et cependant on se dispose à jouir du spectacle de ces fêtes, et les gens même du bon ton, en dédaignant le motif, se disposent à s'y rendre. Dans quelques groupes, on blâme le privilège accordé aux représentants de pénétrer dans l'enceinte avec leurs cartes. Au milieu de ces plaintes et de ces murmures, le Conseil des Cinq-Cents est traité avec des termes les plus irrespectueux ; l'on garde le silence sur celui des Anciens, et le Directoire est traité avec beaucoup de ménagements. — Le sort des rentiers et le discrédit du papier sont toujours à l'ordre du jour dans les cafés ; ce n'est que l'espérance d'une paix très prochaine qui ralentit les plaintes des premiers. A l'égard des mandats, leur baisse excessive ne paraît pas faire la plus légère sensation ; on témoigne très hautement le désir de les voir réduits à zéro ; on voit peu d'individus en porter sur la place, et la vente et l'achat de ce papier ne se font qu'entre les agioteurs eux-mêmes. On paraît généralement convaincu que cette baisse est une opération du gouvernement ; on va même jusqu'à dire que la fabrication des mandats se continue avec vigueur, et que le gouvernement les fera mettre sur la place pour arrêter leur hausse et forcer par ce moyen les soumissionnaires ou à payer en numéraire ou à les acheter tous, et les faire rentrer par ce moyen ; on paraît disposé à tous les sacrifices pour voir disparaître ce papier ; à cet égard, l'impa-

1. Ce rapport, qui est sans date dans l'original, a été placé par erreur, aux Archives, dans la série des rapports de messidor an V.

tience est extrême. — On ne s'apitoie pas sur le sort des soumissionnaires. — On prend un grand intérêt au général Jourdan, et la nouvelle de sa maladie fait craindre que la paix ne soit encore différée. — On se plaint toujours, non seulement de la cupidité des marchands, mais de celle de la classe ouvrière. On ne les blâme pas de ne pas recevoir de mandats, mais d'augmenter en argent le prix de leurs marchandises et de leurs salaires; on craint encore que, les cartes de pain une fois supprimées, ces ouvriers ne se fassent inscrire sur les listes d'indigents, pour obtenir le pain du gouvernement ; mais on espère que les vérifications les plus sévères obvieront à tous les abus. — Malgré les bruits qui s'étaient répandus que la fête du 10 août serait troublée par les anarchistes, terroristes, etc., la tranquillité, le calme et la plus grande sécurité règnent dans les promenades et dans les lieux publics ; la confiance ne diminue pas, et elle est tout entière dans le gouvernement et les autorités.

Spectacles. — Il y a peu de monde ; la chaleur n'invite pas à se renfermer dans un spectacle, et ce qui peut contribuer à la rareté des spectateurs, c'est la cherté des places. L'affiche extérieure porte le prix à 6 livres, 5 livres, 4 livres, 3 livres en numéraire, ou 600, 500, 400 et 300 livres en mandats, ce qui fait dire que les directeurs des spectacles sont plus cupides que les agioteurs, puisque, de leur autorité, ils fixent le cours à 1 pour 100, lorsque les gens du Perron le tiennent à un cours plus élevé.

Surveillance. — Le public paraît avoir beaucoup d'inquiétude sur une distribution de trois cartouches à chaque cavalier ; on craint qu'il n'arrive quelque accident dans un moment où tous les bons citoyens se livreront au plaisir que peut inspirer une fête. On pense que le gouvernement n'est pas prévenu de cette distribution. — Plusieurs boulangers ont menacé de ne plus fournir de pain, attendu que le gouvernement ne les paie pas. — Plusieurs particuliers, qui s'entretenaient de la fête, disaient que le camp de Grenelle devait se porter au Champ de Mars et qu'il y avait à présumer qu'il y aurait quelque soulèvement.....

LIMODIN.

(Arch. nat., BB [3] 86.)

JOURNAUX.

Courrier républicain du 23 thermidor : « *Paris, 22 thermidor.* Dans la session de messidor, cent quatre-vingt-six accusés ont été présentés au tribunal criminel de la Seine. Cinquante-six ont été acquittés; cinquante-six ont été condamnés aux fers, dix-sept à la réclusion, quatre à la détention, neuf à la

prison; les actes de trente-deux ont été annulés; neuf renvoyés à la session de ce mois; deux aux conseils militaires; un à la police correctionnelle. » — *Courrier républicain* du 28 thermidor : « Le juge de la section de l'Unité est actuellement occupé à interroger les prisonniers de l'Abbaye qui se sont réellement insurgés dans la soirée du 9 août ou 22 thermidor. Voici ce qui s'est passé. On observa d'abord une quarantaine d'exclusifs, se tenant sous le bras par bandes de trois ou quatre, en chantant la *Marseillaise*. Au même instant, on vit les prisonniers casser les vitres de leurs chambres, en s'écriant: « A nous! patriotes! On veut nous septembriser. » Ce tapage, ces cris, eurent bientôt attiré une foule considérable, et, sans la présence d'esprit du commandant de la garde, il pouvait arriver un événement quelconque, n'importe dans quel sens, toujours extrêmement fâcheux; mais, conservant toute sa présence d'esprit, il déclara aux prisonniers que, s'ils n'entraient dans leurs chambres, et n'y restaient tranquilles, il allait faire tirer sur eux; qu'au surplus il n'y avait qu'eux et les leurs capables du forfait qu'ils paraissaient redouter. Le public fut de l'avis du commandant, les chanteurs eux-mêmes se dispersèrent, et la garde, introduite dans l'intérieur de l'Abbaye, força les prisonniers à l'obéissance. »

DCCXLVI

23 THERMIDOR AN IV (10 AOUT 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 24 THERMIDOR.

Esprit public. — Les ennemis de tout ordre et de la tranquillité publique ont eu hier le démenti le plus formel. Malgré les bruits, malgré les craintes semées dans le public que cette fête serait troublée, le plus grand calme et la tranquillité ont régné partout. Le Champ de Mars et les Champs-Élysées offraient une multitude prodigieuse. En vain l'on disait que les royalistes iraient porter leurs regrets à la campagne, que la fête serait déserte, que les patriotes seuls iraient faire retentir les cris de *Vive la République!* Les habitants de Paris, sans aucune distinction, ont été jouir du spectacle de la fête, et de l'ordre et du calme qui sont dus aux soins vigilants des autorités, et à l'activité intelligente des commandants de la force armée. Nul désordre, point d'embarras, de l'union, de la satisfaction, voilà ce qui s'est généralement remarqué, et la fête eût été parfaite sans l'accident qui a eu lieu, et qu'il était difficile peut-être de prévoir. Nos rapports ne s'accordent pas sur le nombre des citoyens qui ont été frappés par l'éclat du mortier qui a crevé; les uns citent deux morts et six blessés; les autres quatre tués et quinze ou vingt blessés. Ce qui est malheureusement certain, c'est que le commissaire de police

de la section du Mont-Blanc, qui était dans l'enceinte, non comme simple citoyen, mais comme fonctionnaire, et pour exercer sa surveillance, a été blessé dangereusement à la tête. Ce citoyen estimé et intelligent excite des regrets; sa vie n'est pas en danger, mais ses blessures sont vives et profondes; il mérite sous tous les rapports les soins et la sollicitude du gouvernement. — Les illuminations et la pompe de la fête faisaient naître une seule idée, celle de la paix: « Vous verrez une autre ivresse, disait-on, lorsque la paix sera proclamée; ce sera la fête *universelle;* il y aura plus d'abondance, moins de dépenses à faire, et le gouvernement pourra donner des fêtes qui n'exciteront pas les comparaisons que l'on peut faire de celles qui avaient lieu du temps des rois. » A ce sujet, des récits étaient entendus des beaux feux d'artifices et des distributions de vin et de pain lors de quelque mariage ou autre cérémonie. Quelque malin aurait pris les narrateurs pour des royalistes. En général, on paraissait plus satisfait de l'ordre et des précautions prises pour que le peuple pût jouir des fêtes, que de l'ordonnance de celles du 9 thermidor, et ce n'a pas été sans plaisir qu'il a vu que l'on s'était occupé de lui. — Quelques réflexions ont été recueillies sur le retirement des cartes de pain, et il paraît que cette opération, à laquelle on est préparé, se fera sans trouble ni effervescence. — Pour toute politique, on ne s'occupait, dans quelques groupes très paisibles, que de l'arrêté du Directoire concernant le chargé d'affaires de Suède. On trouvait la fermeté du Directoire imposante, et l'on n'en concluait pas que cet acte du gouvernement français dût nous amener la guerre avec la Suède, comme paraissent le penser quelques braves de café. — Les cafés et promenades étaient abandonnés, excepté celles qui conduisaient aux Champs-Élysées. Les spectacles ont fermé.

Surveillance. — On se plaint beaucoup de la conduite que tiennent les dragons à revers jaunes contre le public. Plusieurs se sont permis, dans leur moment d'ivresse, de tirer leur sabre et d'en frapper plusieurs citoyens paisibles. On demande que le gouvernement veuille bien réprimer de semblables provocations.

Commerce. — Quoique le retirement des cartes n'ait occasionné, comme on l'a dit, aucun trouble, les mêmes murmures se font toujours entendre, sur ce que des citoyens, auxquels leur famille et leur peu d'aisance les rendaient nécessaires, en ont été privés, tandis qu'on les a laissées à d'autres qui n'en ont pas besoin; on cite particulièrement un marchand de bas, rue Traversière, n° 771. Il a été écrit à ce sujet à l'administration municipale de l'arrondissement. — Les marchés ont été bien fournis, et les denrées apportées de bonne qualité.

Quant au prix, on remarque que les marchands de campagne augmentent peu à peu les choses les plus abondantes, telles que les légumes, les fruits, et beaucoup de regrattières négligent de s'approvisionner, de peur de ne pas retirer leurs avances, ce qu'elles ont déjà éprouvé. — Les inspecteurs ont fait exécuter l'arrêté qui suspendait les travaux. Plusieurs dérouleurs de vin ont été récalcitrants. Le commissaire de police de la division de la Fraternité a été requis d'en dresser procès-verbal. Au mépris du même arrêté, deux voitures avaient été chargées de bois de charpente dans un chantier, au-dessus de la rivière des Gobelins; elles ont été arrêtées à leur sortie, réintégrées dans le chantier, et consignées aux ports voisins; le propriétaire s'est répandu en injures contre les inspecteurs, et même les autorités constituées. Le commissaire de police de l'arrondissement est chargé de prendre des renseignements à ce sujet.

BRÉON.

(Arch. nat., BB[3] 84.)

JOURNAUX.

Rédacteur du 25 thermidor : « *Procès-verbal de la fête célébrée au Champ de Mars, pour l'anniversaire du 10 août.* Aujourd'hui, 23 thermidor an IV de la République française une et indivisible, le Bureau central du canton de Paris, établi juge des jeux destinés à célébrer l'anniversaire du 10 août, s'est rendu au Champ de Mars ou de la Réunion. Une prodigieuse quantité de citoyens assemblés autour du Champ, le Directoire exécutif occupant le tertre, et entouré des membres du corps diplomatique et des autorités constituées, l'ordre observé dans l'enceinte réservée aux exercices, un air de satisfaction générale, et la joie peinte sur tous les visages, tout donnait à la fête un caractère auguste et intéressant, qui excitait l'enthousiasme dans le cœur de tous les amis de la liberté. Le président du Directoire exécutif prononce un discours analogue aux circonstances, dans lequel il rappelle les principaux faits de la Révolution, la victoire du 10 août, remportée par le peuple français sur le despotisme, et le rétablissement de la liberté. A trois heures de l'après-midi, les concurrents dans les courses sortent en pompe de l'École militaire, précédés de plusieurs corps de musique; ils font le tour du Champ de Mars, et arrivent aux bornes du départ. Le Bureau central, placé en avant du tertre avec les corps de musique, annonce que les jeux vont commencer. A quatre heures la barrière est ouverte; un corps de musique et de trompettes en annonce l'ouverture, et le signal est donné. Les coureurs à pied, vêtus en pantalon et gilet, avec une ceinture aux trois couleurs, et portant sur la tête une toque légère garnie d'une longue plume, s'élancent dans la carrière et dirigent leur course par le milieu de l'arène, jusqu'au but planté devant le tertre. Les citoyens d'Hervilly, Bernard, François Laurent, Deschamps, Villemereux, Cosme et Duc, écartent les autres concurrents et suspendent la victoire; une dernière lutte s'engage entre eux, et le but est successivement touché par les citoyens Villemereux et Cosme. Le Bureau central

déclare que le citoyen Villemereux a gagné le premier prix, et que le citoyen Cosme a gagné le second : il les proclame solennellement vainqueurs dans la course à pied, et leur donne, au nom de la nation française un sabre et une paire de pistolets de poche. Des fanfares célèbrent leur victoire, et leurs noms sont répétés par tous les spectateurs, qui manifestent leur joie par des acclamations universelles. Le corps de musique annonce l'ouverture de la barrière pour la course à cheval, et le Bureau central déclare que, conformément aux vœux du Directoire, les chevaux nés en France sont seuls admis à la course. Au signal donné, les concurrents s'élancent dans l'arène : habiles dans l'art de conduire les coursiers, ils la parcourent avec rapidité; mais les citoyens Turieux et Franconi l'aîné fixent sur eux la victoire en arrivant les premiers. Le citoyen Turieux montait un cheval normand, dit *le Coursier*; et le citoyen Franconi l'aîné montait le cheval normand nommé *le Général*. Le Bureau central déclare que le citoyen Turieux a gagné le premier prix, et que le citoyen Franconi l'aîné a gagné le second; il les proclame solennellement vainqueurs dans la course à cheval, et leur donne, au nom de la nation française, une belle carabine et une paire de pistolets d'arçon de la manufacture nationale de Versailles. Des fanfares célèbrent leur victoire; leurs noms proclamés sont transmis aux spectateurs et volent de bouche en bouche au milieu des applaudissements. Une arène circulaire, formée dans la première moitié du Champ de Mars, appelle les concurrents pour la course de bagues. Le corps de musique en annonce l'ouverture, et le signal est donné. Six fois l'arène est parcourue. Le triomphe flotte entre les citoyens Bauce, Aumont, Thierry, Girard, Roger et Jeannin, mais ces deux derniers redoublent d'ardeur et terminent le combat. Le Bureau central déclare que le citoyen Roger a gagné le premier prix, et que le citoyen Jeannin a gagné le second. Il les proclame vainqueurs de la course de bagues et leur donne une carabine et une paire de pistolets de poche. Des fanfares célèbrent leur victoire et leurs noms volent dans tous les rangs. Un char de forme antique, traîné par quatre chevaux de front, précédé de différents corps de musique et suivi d'un nombreux cortège, expose les six vainqueurs aux regards des citoyens satisfaits; ils font le tour du Champ de Mars et se rendent aux Champs-Élysées par le chemin qui borde la rivière, pour assister au concert. Fait au Champ de Mars les jour et an que dessus. Les commissaires du Bureau central, juges des jeux : BRÉON, COUSIN. » — *Journal des patriotes de 89* du 25 thermidor : « *Paris*. J'ai vu la fête du 10 août; elle rappelait de si grands souvenirs que mon imagination demandait un spectacle où le grand joint au terrible me rendît les sensations que j'avais éprouvées le 10 août 1792, lorsque je me trouvais sur la place du Carrousel, au milieu du feu. J'avoue que cette course à pied, que le moment surtout où, la barrière s'ouvrant, je vis s'élancer cette troupe de coureurs me causa une émotion nouvelle, mais elle fut plutôt de surprise que d'admiration. La course à cheval fut plus brillante; en un clin d'œil tout le Champ de Mars fut en mouvement; des milliers d'amateurs tentèrent en vain de suivre les coureurs; bientôt deux coursiers, laissant entre eux et cette troupe qui les suit un intervalle immense, les amateurs tournent bride, traversent, dans le plus beau désordre, le champ qu'ils ne peuvent tourner, vont au-devant des coureurs, qui, plus rapides que le vent, ayant franchi le cercle tracé autour du Champ de Mars, étaient déjà arrivés au but, au milieu des applaudissements du peuple nombreux qui chargeait cette vaste

[illegible] Le soir une illumination superbe, de grands effets d'artifice terminèrent cette belle journée. Des flots de spectateurs inondaient le Champ de Mars et les Champs-Élysées, et cependant le plus grand ordre régna, sans contrainte, sans efforts. Mais cette course à pied, cette course à cheval, cette inutile et ridicule course de bagues, sont-elles les véritables éléments de la fête du 10 août? Ces amusements conviennent à toutes les fêtes; et la journée mémorable du 10 août ne comportait-elle donc pas quelques traits qui en rappelassent le terrible, le grand résultat? Où sont les événements, les combats, les mouvements qui devaient me rappeler ce despote renversé, ce trône réduit en poudre, cette colère d'un grand peuple? Où sont les emblèmes qui devaient me rappeler cette nuit terrible, cette dernière nuit de la longue patience des amis de la liberté? Variez vos fêtes, et ne faites pas comme les catholiques, qui ne savaient jamais donner que des messes et des *Te Deum*, et toujours des messes et des *Te Deum*. Rial. — ***Messager du Soir*** du 25 thermidor: « ***Paris, le 24 thermidor.*** La fête du 10 août a été célébrée, comme nous l'avons annoncé, par des courses à pied et à cheval, par des jeux, des illuminations, un concert et un feu d'artifice. Tout, jusqu'au feu d'artifice, a été exécuté tranquillement et en présence du peuple ni très nombreux, ni très gai; mais un accident terrible, et dont les royalistes ne manqueront pas de tirer un présage défavorable pour la République, a jeté la douleur et la consternation dans tous les esprits: une bombe, qui contenait un artifice appelé « pluie de feu », a été allumée avant le temps, et a éclaté au milieu d'une foule d'ouvriers et de curieux qui avaient pénétré dans l'enceinte. Cinq ou six personnes ont été tuées par l'explosion, et les éclats en ont blessé quinze ou seize, dont plusieurs sont mortes depuis..... » — ***Courrier républicain*** du 24 thermidor: « ***Paris, le 23 thermidor.*** Comme les petits assignats n'ont plus cours, pas même pour le pain délivré au compte du gouvernement, la classe indigente, dans les mains de laquelle ils sont restés, se plaint amèrement, et ne cesse de demander l'échange qui lui a été promis. Un particulier, ne sachant que faire d'une assez grande quantité de billets de 100 livres, se rendit avant hier au Palais-Royal, pour les vendre: on ne lui en offrit qu'un sou par chaque billet de 100 francs. C'est le cours. Sa fureur fut au comble; on devine quel en fut le sujet, et on rendrait mal l'énergie de ses expressions. Au bout de quelque temps il s'approche du comptoir d'une marchande de meubles, sur lequel était un carnet avec une plume: il écrit quelques mots et revient près des piliers, sous les arcades; il détache plusieurs de ses billets, qu'il placarde sur le mur, et au bas desquels on lisait: *Banqueroute frauduleuse*, et il se retire. « Vous n'y pensez pas, lui ont dit quelques spectateurs, ce sont des billets de 100 livres que vous laissez là. — Non, dit-il, c'est un sou, et il m'est permis de m'amuser pour mon sou. » En effet, ce rapprochement de 100 francs et d'un sou a quelque chose de bien étrange; on ne se fait point à ces idées là, et on est forcé de convenir que le manque de confiance a été plus loin que l'imagination ne peut aller. » — ***Courrier républicain*** du 26 thermidor: « ***Paris, le 25 thermidor.*** A cinq heures, au Champ de Mars, les talus gémissaient sous la foule agglomérée. Le Directoire, les ministres et les ambassadeurs étrangers, entourés des autorités constituées, occupaient le tertre élevé au milieu du Champ de Mars. Les juges des jeux étaient placés au pied, et attendaient les concurrents. Ceux-ci sortirent de l'École militaire avec le costume exigé. Beaucoup trop nombreux pour courir tous ensemble,

les champions de la course à pied furent divisés en sept brigades de cinquante concurrents chacune. Chaque brigade partit successivement du point de départ, et celui qui le premier toucha le but fut secerné (*sic*) de la foule et placé près le tribunal des juges. Les sept brigades ayant couru, les sept vainqueurs furent réunis, reconduits au point du départ, et partirent. Ils volaient; mais bientôt deux champions laissent loin derrière eux leurs cinq concurrents. Eux seuls attirent tous les regards et les applaudissements. Ils se surpassent à plusieurs reprises; mais déjà ils vont toucher le but; l'un saisit le cordon (il servait de but), le soulève triomphant; l'autre s'élance et passe dessous: tous deux à la fois sont embrassés par les juges et déclarés vainqueurs. Le premier prix est décerné à celui qui a saisi le cordeau, et l'autre à son digne rival. Leurs noms sont proclamés. L'un est grenadier du Corps législatif et se nomme Villemereux; l'autre est le citoyen Cosme, étudiant du collège d'Harcourt, élève en chirurgie. La course à cheval commence, le signal est donné: l'écuyer du citoyen Conseil devance bientôt ses concurrents. L'aîné des fils de Franconi le suit, mais à un long intervalle. Ils se soutiennent à la tête et toujours à la même distance; ils arrivent couverts d'applaudissements, et sont proclamés vainqueurs. La course de bagues s'exécute ensuite; mais, moins bien vue par les spectateurs, elle offre peu d'intérêt. Les vainqueurs montent sur un char antique et sont conduits aux Champs-Élysées. L'exercice des aérostiers n'a point eu lieu. Aux Champs-Élysées, une très belle illumination, un concert peu entendu, un très beau feu d'artifice, un peuple immense: tel fut le spectacle du soir. Un bal, prolongé jusqu'au jour, termine la fête. On a à gémir sur un événement malheureux dont nous avons déjà parlé, et qui a causé la mort de plusieurs individus. — *P.-S.* Au Champ de Mars, des exclusifs chantaient à tue-tête la *Marseillaise* et montraient du doigt le Directoire exécutif; au couplet commençant par ces mots: « Tremblez tyrans et vous... », un officier veut leur imposer silence. « La fête est pour le peuple, répondent les exclusifs! A bas les tyrans et leurs satellites! »..... L'officier fait avancer la garde, et emmène nos exclusifs. — AUVRAY. »

DCCXLVII

24 THERMIDOR AN IV (11 AOUT 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 25 THERMIDOR.

Esprit public. — Malgré les efforts de la malveillance, l'esprit public se raffermit; les opinions sont calmes, et on ne remarque aucune effervescence, quoiqu'il paraisse beaucoup de mécontentement. Les habitués du café Valois, Maison-Égalité, semblent se plaire à grossir le nombre des victimes de l'événement arrivé aux Champs-Élysées. On porte en général les morts au nombre de six, et encore sans aucune indication positive, et le nombre des blessés à vingt-cinq, dont douze pompiers. Les journalistes sont très sages dans le compte qu'ils

rendent de cet accident fâcheux, et ne prêtent rien à tous ces faux bruits qui alimentent la curiosité, et plaisent à tous les amateurs et prôneurs de sinistres nouvelles. Malgré cette prudence et le silence dans lequel on se renferme, plutôt que d'imprimer des erreurs, des gens se font un cruel plaisir, non seulement d'augmenter le nombre, mais encore d'annoncer que beaucoup de personnes ont été trouvées assassinées dans les fossés des Champs-Élysées. Quelles que soient les intentions de ces funèbres nouvellistes, il est vrai de dire que l'on témoigne partout beaucoup de peine de cet événement, que l'on n'accuse que le sort, que l'on ne fait aucun rapprochement, que l'on élève des doutes sur le nombre des blessés, et que l'on s'entretient avec satisfaction du bon ordre qui a régné, de la vigilance de la police et de l'honnêteté des militaires en général. On pense aussi que le gouvernement se fera un plaisir de venir au secours des blessés qui peuvent être dans l'indigence. — Quelques murmures se sont fait entendre sur le retirement prochain des cartes de pain ; cependant on convient que cette distribution de pain presque pour rien ne procurait pas un grand soulagement aux individus et grèverait considérablement les dépenses du gouvernement ; il a paru aussi que ces mesures provenaient du peu de confiance qu'inspiraient les boulangers, dont la cupidité est un peu dévoilée, et l'on se console de cette privation en pensant que le pain sera taxé, et que les boulangers ne pourront, sans encourir des peines, vendre à faux poids. — La nouvelle des nouveaux succès obtenus par l'armée d'Italie a porté la consolation dans tous les esprits ; elle a fait diversion aux idées tristes dont on s'occupait. Elle laisse entrevoir la paix, la paix que l'on désire, et qui seule soutient l'espérance et fait oublier les besoins auxquels la plupart des rentiers est en proie.

Surveillance. — Les plaintes les plus amères sont générales contre le gouvernement sur les difficultés de se procurer les denrées nécessaires à la vie, et de ce qu'il souffre que les marchands ne cessent de faire la loi au peuple dans les variations journalières, sans avoir plus d'égard au numéraire qu'au papier. On demande à ce sujet une taxe générale de toutes les denrées de première nécessité.

Commerce. — Abondance, cherté et murmures de la part des consommateurs sont les éléments dont se composent les rapports qui concernent les marchés ; déjà l'on commence à dire que le numéraire devient rare, et que l'on ne voit que de la monnaie de cuivre, qui est fort embarrassante par la pesanteur. Si cette monnaie se retrouve toujours en si grande quantité, cela vient de ce que les habitants des campagnes, qui en reçoivent une grande quantité, ont toujours grand

soin de s'en défaire avant de s'en retourner, et les sacrifices auxquels ils sont obligés pour l'échanger contre des espèces d'or ou d'argent contribuent beaucoup à la cherté dont on se plaint.

Spectacles. — ... Les conversations particulières ne roulaient que sur l'armée d'Italie et la nouvelle victoire, dont on attend les détails et les suites ; il n'est plus question des mandats, et l'on ne s'occupe pas de leur valeur, ni de l'espoir même de les voir reprendre faveur...

BRÉON.

(Arch. nat., BB [3] 84.)

DCCXLVIII

25 THERMIDOR AN IV (12 AOUT 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 26 THERMIDOR.

Esprit public. — Trois objets occupent l'attention publique d'une manière particulière : les succès des armées, les mandats, et les événements des Champs-Élysées. Ces derniers événements, si l'on en croit le cri public ou plutôt les conversations particulières, ont causé la mort à beaucoup d'individus. Le nombre en est plus grand que l'on ne l'avait pensé. Cet accident est le résultat de la malveillance, disent quelques individus. Cependant il paraît, d'après nos rapports et les recherches qui ont été recommandées, qu'il n'y a pas plus de vingt blessés, et un seul mort est connu, le citoyen Vaultat, marchand de vin, rue Montorgueil, n° 13, mort le 24 thermidor, entre six et sept heures du soir. Il est bon d'observer que ces nouvelles ne circulent que parmi les oisifs du Palais-Égalité, que l'on se tient en garde contre ces nouvelles, et qu'il n'en est question dans les lieux publics, quais et places de cette commune. — Les mandats sont l'objet de la critique générale; leur lenteur à saisir un cours convenable fait désespérer ; cependant on ne peut pas se persuader que l'arrêté du Directoire [1] sera sans effet, et l'on attend le terme prochain du payement du sixième du dernier quart des biens soumissionnés. En attendant, on fait courir le bruit que les promesses seront remboursées en

1. Le 22 thermidor an IV, le Directoire avait arrêté que le dernier quart des domaines nationaux soumissionnés serait acquitté en mandats valeur, au cours, conformément à la loi du 13 thermidor courant, en la forme, dans les délais et sous les peines y portés.

mandats d'après le cours. Quelques promesses ont été affichées, avec cette inscription : *Banqueroute frauduleuse du gouvernement ;* elles ont été aussitôt enlevées sans connaître les auteurs. — Les succès de l'armée d'Italie, la position de nos armées de Sambre-et-Meuse et de la Moselle occupent sérieusement tous les politiques. Les conversations ne sont pas sans enthousiasme ; la paix doit être le résultat de tant de victoires, et les paris recommencent pour sa très prochaine conclusion. On parle même d'envoi de commissaires du gouvernement à Bâle pour en traiter. — Le café Valois tient toujours à ses principes ; on ne dit mot de la victoire, mais on renchérit beaucoup sur les défaites essuyées par le général Buonaparte. Une acrimonieuse et sotte aristocratie s'est reléguée dans le café. — Si l'on parle de Babeuf et autres prévenus de conspiration, de Fréron et de sa défense des événements de Marseille, la conversation est courte : « Il faut faire mourir tous ces gens-là sans plus d'examen. Les atrocités commises dans le Midi ne seront pas punies, le gouvernement fermera les yeux. » Tel est l'esprit des habitués de ces cafés. — On tient toujours pour constant qu'il est nécessaire au gouvernement de rétablir beaucoup d'impositions qui ont été supprimées, telles que celles indirectes, une de guerre qui remplacerait les vingtièmes que l'on établissait autrefois pour réparer (*sic*) aux dépenses extraordinaires. — On sent toujours la nécessité que le gouvernement reçoive des valeurs réelles, pour payer réellement ses dépenses et les rentiers. La nécessité s'en fait sentir d'autant plus que partout on exige du numéraire, même les propriétaires et les principaux locataires, et qu'il en est difficile à la plus grande partie des locataires de les satisfaire. Les groupes qui se forment, et qui ne durent pas longtemps, conservent leur même esprit : plaintes sur la cherté de tous les objets de première nécessité, quoiqu'il y ait abondance ; des murmures sur le discrédit des mandats et le retirement des cartes de pain ; silence profond sur Babeuf et consorts ; désir de voir la paix et l'abondance du numéraire...

Surveillance. — Les circonstances critiques et malheureuses où se trouvent les citoyens de la classe indigente, relativement au prix excessif des subsistances, excitent de toutes part des plaintes et des murmures contre le gouvernement, qui devient, dit-on, sourd aux cris de l'humanité souffrante, et semble affecter d'autoriser l'agioteur, qui continue plus que jamais à s'abreuver du sang des malheureux...

BRÉON.

(Arch. nat., BB [3] 84.)

DCCXLIX

26 THERMIDOR AN IV (13 AOUT 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 27 THERMIDOR.

Esprit public. — Les murmures se font entendre sur le discrédit des mandats. Depuis quelque temps on s'en occupait peu. On comptait trop sur les effets rapides que devait produire l'arrêté du Directoire, et cette espérance trompée irrite les esprits. Ce qui paraît dicter les murmures, c'est l'intention bien manifestée des principaux locataires de maisons d'exiger, pour le prochain terme, du numéraire, ou de donner congé. Cette situation effraie les rentiers et autres citoyens qui ne peuvent se procurer d'argent qu'avec des mandats, et dont ils n'ont pas grande quantité. Le sort des rentiers fait l'objet de beaucoup d'entretiens, excite de longs murmures contre le Corps législatif, appelle la critique sur la dépense des fêtes, dont, dit-on, on aurait pu employer le montant à soulager les infortunés. Ces bruits, ces murmures ont été recueillis dans des groupes qui se sont formés au bas du Pont-au-Change, où il n'y avait pas de poste de cavalerie pour les dissiper. — Le bruit du rétablissement des barrières et des droits d'entrée se fait partout entendre. On ne s'occupe que des moyens qui peuvent restaurer les finances du gouvernement; on sent la nécessité de contribuer à ses dépenses pour obtenir une meilleure situation. — On parle beaucoup de l'établissement d'un nouveau papier-monnaie, qui serait hypothéqué sur toutes les propriétés, tant nationales qu'individuelles; mais on doute de la possibilité de cet établissement. On cite, à ce sujet, les mandats qui, malgré la sûreté de leur hypothèque, n'ont pas pu devenir papier-monnaie, et ne sont regardés que comme effets de commerce. On préfère un papier de banque, mais on renvoie toutes les tentatives après la paix. — Les conversations sur le succès des armées sont usées; le même plaisir à les raconter subsiste; mais les besoins de la paix se font sentir. On assure que des commissaires sont déjà réunis pour en traiter à Bâle, qu'un envoyé d'Angleterre est à Paris pour faire des propositions. On ne s'étend pas davantage sur l'objet de la mission de cet envoyé, et l'on croit généralement que la fin de cette année n'arrivera pas sans les plus heureuses nouvelles. — Un canonnier, que l'on dit du camp de Grenelle, disait, dans une tribune du Conseil des Anciens, que deux mille hommes de l'armée de l'intérieur ve-

naient de partir pour Marseille, qu'ils étaient joyeux de quitter Paris. Il ajoutait qu'ils avaient ordre d'être rendus sous vingt-huit jours à Marseille, où les troubles continuent et augmentent depuis la convocation des assemblées primaires. Cette nouvelle fut écoutée attentivement et ne fut suivie d'aucune réflexion. — Malgré tous les bruits semés avec mauvaise intention sur l'esprit des troupes, on parait convaincu de l'ordre et de la discipline qui s'observent, et on ne conçoit aucune inquiétude.

Spectacles. — Celui des Arts a réuni beaucoup de spectateurs; les autres étaient peu remplis. Le calme et la tranquillité n'ont été troublés dans aucun.....

Surveillance. — Le public se plaint amèrement de la mauvaise qualité du pain que les boulangers fournissent dans ce moment: ces derniers, sur les reproches qui leur ont été faits, en rejettent la faute sur le gouvernement, qui, disent-ils, leur donne des farines de si mauvaise qualité qu'ils ne peuvent fournir de meilleur pain. Toujours mêmes inquiétudes de la part de la classe indigente sur les difficultés de se procurer les denrées de première nécessité, vu le prix exorbitant où elles sont, et l'impossibilité de s'en procurer autrement qu'en numéraire.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB [3] 84.)

DCCL

27 THERMIDOR AN IV (14 AOUT 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 28 THERMIDOR.

Esprit public. — La résolution présentée hier au Conseil des Cinq-Cents pour le paiement de parties de rentes en numéraire[1] a ramené le calme dans les esprits. Le mandat a repris un peu de faveur, et laisse l'espoir de le voir remonter encore. Les victoires et les succès des armées, dont on s'entretient avec plus de chaleur et d'activité, ne contribuent pas peu à laisser reposer les plaintes et les murmures. Toutes ces circonstances réunies, les assurances de paix qui se donnent de toutes parts dans les conversations, la persuasion où l'on est que l'on ne peut tarder à jouir de ses bienfaits rattachent les esprits au gouvernement. On a remarqué que ce n'est pas sans plaisir

1. Ce projet fut présenté par Camus au Conseil des Cinq-Cents, non pas le 27 thermidor, mais le 28. Voir le *Moniteur*, réimpression, t. XXVIII, p. 396.

que l'on avait appris les nouvelles victoires d'Italie avec les échecs qu'avait éprouvés le général Buonaparte. On savait gré au gouvernement de les avoir tus, et l'on s'amusait un peu aux dépens des nouvellistes fâcheux qui ne les avaient pas devinés, et qui profitent encore de l'assurance de ces échecs pour élever des doutes sur les victoires annoncées. On les abandonne à leurs bilieux regrets et à leurs doutes innocents. — Les propos qui se faisaient entendre sur le Corps législatif ne sont plus les mêmes ; les expressions sont plus flatteuses, et, s'il n'a pas mieux fait jusqu'à cette heure, dit-on, c'est qu'il n'a pas pu faire autrement, et les circonstances sont bien difficiles. — Les promenades offraient le tableau du luxe et de l'aisance, et chacun paraissait en jouir, et semblait se promettre d'en partager les jouissances et l'usage. Ce n'était pas le sentiment de la misanthropie et de l'envie qui suit la détresse, c'était celui de l'espérance et de la joie. — Dans les cafés, on a oublié et les prévenus de conspiration et les anarchistes et la Haute-Cour de justice ; les conversations n'ont pour objet que la paix et les finances. On ne doute pas plus de l'une que du rétablissement des autres. La nécessité où se trouveront les soumissionnaires de payer en mandats, ce moyen qui paraît infaillible pour les retirer tous des mains des agioteurs, l'intention du gouvernement de payer en numéraire, et qui indique celle de percevoir ses revenus en même nature, sont des objets auxquels on se rattache. Le rétablissement des patentes a l'assentiment général, et l'on tient toujours à la nécessité où le gouvernement sera de rétablir les impôts indirects et les barrières. Les marchands, artisans, se plaignent du prix excessif exigé par leurs ouvriers ; ils espèrent que le gouvernement mettra un frein à leur cupidité par une taxe que la circulation du numéraire et le retirement progressif du papier commanderont. On ne dit rien de la suppression des cartes de pain. — Les groupes ne se sont pas formés ; les postes de cavalerie étaient établis. — Les oratoires étaient suivis dans la matinée ; les cabarets étaient remplis dans la journée et le soir ; rien n'est survenu qui soit contraire au bon ordre.....

Commerce. — Les marchés ont été, comme à l'ordinaire, fort approvisionnés, ce qui cependant est rare le dimanche (vieux style) ; mais, comme ils se trouvaient aujourd'hui très dégarnis, on peut croire que les marchands forains ne se sont empressés de se rendre à Paris le premier jour que pour célébrer avec plus de solennité la fête de la Notre-Dame d'Août.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB [3] 84.)

JOURNAUX.

Courrier républicain du 28 thermidor : « Le Bureau central du canton de Paris au rédacteur du *Courrier*. Plusieurs journaux, citoyen, rapportent avec une sorte d'improbation le fait suivant : « Le geôlier de l'Abbaye a reçu, ces jours derniers, un ordre, signé Limodin, d'ôter à Drouet et à ses coaccusés leurs couteaux et autres instruments tranchants. » Est-ce par crainte qu'ils ne se révoltent? s'écrient le rédacteur du *Patriote de 89*, celui du *Journal des hommes libres* et autres. — Oui, sans doute, pourrait répondre le Bureau central, et la preuve que cette crainte était fondée, c'est que les prisonniers de l'Abbaye viennent d'assassiner leur infortuné gardien. Ce malheureux est maintenant au lit, très malade de sa blessure. D'autres journalistes ont avancé, sans doute sans malveillance, un autre fait qu'il n'est pas moins utile de démentir. Ils ont dit que, dimanche dernier, un prêtre, officiant dans l'église Saint-Thomas d'Aquin, avait été assailli à coups de pierres par une multitude séditieuse [1]. Veuillez bien publier, citoyen, qu'il n'y a point eu de trouble dans cette église; seulement une pierre, qu'on a présumé venir d'une croisée un peu dégradée, est tombée d'elle-même pendant qu'on disait la messe. Je puis vous certifier l'exactitude de cette dernière version. Salut et fraternité : LEROY, chef du bureau des mœurs. »

DCCLI

28 THERMIDOR AN IV (15 AOUT 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 29 THERMIDOR.

Esprit public. — Le mandat augmente avec rapidité. La joie que l'on en ressent n'est troublée que par la crainte de le voir baisser après le payement des contributions foncières. Cependant le payement du sixième du dernier quart des biens soumissionnés les soutiendra dans leur progrès. On l'espère, on raisonne beaucoup sur l'arrêté qui annonce les cours du mandat de 12 livres 17 sous 10 deniers [2] et sur l'article de la loi qui veut que chaque payement soit réglé par les receveurs sur le dernier cours qui aura été proclamé. La différence qui existe aujourd'hui entre le cours proclamé et celui de la place, celle qui pourra exister à l'avenir entre ces deux cours

1. Voir plus haut, p. 376.

2. Voici cet arrêté, en date du 26 thermidor an IV : « Le Directoire exécutif, vu l'article 2 de la loi du 13, l'article 2 de la loi du 22, son arrêté du 25 thermidor, et les cours déclarés tous les jours par la Trésorerie nationale, proclame, pour terme moyen du cours des mandats des cinq jours précédents, la proportion suivante : pour 100 livres en mandats, douze livres dix-sept sous dix deniers, ci 12 l. 17 s. 10 d. »

éveille l'attention et fait faire beaucoup de réflexions qui se développeront à l'approche de chaque terme de payement. Les rentiers paraissent satisfaits de la résolution qui fixe le terme où ils recevront du numéraire. Leurs plaintes ne se font pas entendre, leurs murmures ont cessé; mais il est à craindre qu'ils ne se laissent entraîner aux déclamations de la malveillance. Des journaux ont déjà dit et l'on répète, d'après eux, que c'est une banqueroute que fait le gouvernement qui réduit les rentes à un cinquième et que, la paix arrivée, il ne payera pas ce qu'il promet. Les ennemis de toute tranquillité affectent une plainte hypocrite, annoncent que le Conseil des Anciens ne sanctionnera pas cette résolution banqueroutière [1], et l'on s'aperçoit que les rentiers flottent entre l'inquiétude, la perplexité et l'espérance. — On crie beaucoup contre les marchands de tout genre en gros et en détail, qui ne reçoivent les pièces de 2 sols marquées que pour 6 liards et diminuent le prix de la monnaie au sein même de la rareté. Des lois existent qui condamnent à 100 livres d'amende ceux qui osent déprécier la monnaie métallique; on en réclame l'exécution. On pense dans le public que c'est un genre de spéculation et qu'il y a des départements où on les vend 2 sols. Ainsi l'on observe que c'est par la faiblesse du gouvernement que les anciennes caisses appelées des Blancs, et qui valaient 2 sols 6 deniers, ont été réduites à 18 deniers, et que c'est par l'usage que le denier a passé pour un liard, et le double, qui ne valait que 2 deniers également, a passé pour 3. Ainsi l'opinion et l'intérêt particulier ont excédé la valeur donnée à une pièce de monnaie et diminué celle donnée à une autre. Si le gouvernement n'y met promptement ordre, il verra les sols de cloche et les sols de cuivre et la monnaie de cuivre républicaine éprouver toutes ces variations, et au détriment de l'intérêt général et privé, pour satisfaire les banquiers et les spéculateurs. On observe que, le papier une fois retiré, l'agiotage, conservant sa manie, l'exerce sur la monnaie métallique et frappée aux divers coins et de la monarchie et de la République. — La foule se porte aux bureaux des receveurs de contributions, et les individus se plaignent de payer beaucoup plus que dans l'ancien régime; il ne s'y recueille pas d'autres réflexions. — Dans les cafés, il n'est question que de paix, et l'esprit qui y règne est toujours le même. Les paris sont toujours pour la paix avant un mois; on est flatté d'apprendre par les journaux que le général Jourdan a repris le commandement de l'armée, et que sa maladie n'ait pas eu de suite. — Les groupes n'ont pas eu

1. En effet, le Conseil des Anciens rejeta cette résolution, le 3 fructidor.

lieu, grâce à la bonne contenance des patrouilles de cavalerie. Les promenades étaient très fréquentées; c'était un jour de fête; l'on y remarquait plus de joie et d'aisance qu'il n'y a quelque temps.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB [3] 84.)

JOURNAUX.

Messager du Soir du 29 thermidor : « *Paris, le 28 thermidor*... Le Directoire a fait afficher dans toutes les administrations son sublime arrêté contre les employés qui proféreraient le mot homicide de Monsieur [1]. Encore si ces commis étaient payés par ceux qui les traitent si durement! Mais le Directoire ne ressemble-t-il pas à ce maître injuste qui bat ses gens et ne les paie pas? Les employés qui travaillent plus immédiatement sous ses ordres ont, il est vrai, reçu depuis plusieurs mois des indemnités de 48 et 96 livres; mais les autres ont eu beaucoup de mal à obtenir ce mois-ci 18 ou 20 francs en numéraire.... »

DCCLII

29 THERMIDOR AN IV (16 AOUT 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 30 THERMIDOR.

Esprit public. — Les mandats ont éprouvé, hier, plusieurs cours; l'affluence des vendeurs et acheteurs était prodigieuse. Il paraît qu'il est descendu à 50 sols et qu'il a fini par rester à 4 livres. On rapporte que quelques agioteurs ont essuyé des pertes considérables, et que beaucoup d'autres ont fait des bénéfices énormes. Voilà des faits particuliers qui ont excité des murmures contre les gagnants et de la satisfaction à l'égard des perdants. Mais l'opinion générale trouvait dans ces bénéfices énormes la cause du renchérissement des denrées, qui, malgré la rareté du numéraire et attendu l'intérêt excessif de l'argent, doivent sortir de leur valeur ordinaire. Elle voyait des fonds occupés à l'agiotage et l'alimenter, au lieu de les voir livrer à l'agriculture, aux fabriques, au véritable commerce et aux arts. Mais on ne trouvait aucun moyen pour arrêter ces spéculations, qui font le malheur de tous et font naître l'indigence. — La foule s'est portée chez les receveurs des contributions; la très grande majorité des

1. J'ai cherché vainement le texte de cet arrêté dans le *Rédacteur* et dans le registre du Directoire.

citoyens n'a pu effectuer son payement, s'est livrée à des propos, a fait entendre des murmures, et elle compte que le gouvernement accordera une prorogation de délai. On se plaignait beaucoup d'être obligé de payer huit fois la valeur de l'an III en mandats, et, malgré ces plaintes, on paraît très disposé et très empressé de payer. — On ne goûte pas dans le public la proposition faite au Conseil des Cinq-Cents de changer les questions intentionnelles, et d'y substituer cette question : *Est-il excusable?* On prétend que c'est donner le droit de faire grâce, droit que personne que la loi ne peut conférer, et que c'est porter atteinte à la plus sage de nos institutions. On doute que cette proposition soit adoptée par le Conseil des Cinq-Cents, et on est persuadé qu'elle sera rejetée par le Conseil des Anciens. — Les politiques des cafés reprennent leurs opinions sur les succès des armées; ils conduisent nos soldats victorieux à Vienne; ils voient déjà le général de l'armée d'Italie en route pour cette capitale et assurent son prochain retour et la paix avant un mois. Suivant ces politiques, le roi de Prusse a déjà mis la main sur la couronne impériale, et la maison d'Autriche va déchoir du trône impérial. On s'égaie beaucoup sur cette idée, et, en définitif, on n'est pas plus surpris de voir le marquis de Brandebourg empereur que de voir la France devenue République et l'Angleterre gouvernée par un grand vizir; c'est ainsi qu'on appelle le ministre Pitt. — Les promenades étaient très fréquentées et paisibles. Les groupes ont disparu sur les ponts et quais, mais il s'en forme aux portes Denis et Martin, où des orateurs ouvriers ne sont pas dans les meilleurs principes ni très calmes. Les patrouilles de cavalerie n'y seraient pas inutiles; c'est dans ces groupes que les propos les plus échauffés se sont fait entendre. Partout ailleurs, le calme, l'espérance et la tranquillité se faisaient apercevoir.....

LIMODIN.

(Arch. nat., BB [3] 84.)

DCCLIII

30 THERMIDOR AN IV (17 AOUT 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 1er FRUCTIDOR.

Esprit public. — Les efforts du gouvernement pour adoucir le sort des rentiers, pour opérer une grande partie des paiements en numéraire, maintiennent le calme et la tranquillité. On s'aperçoit d'une

amélioration sensible dans les opinions publiques. C'est en vain que quelques journaux consacrent quelques-uns de leurs articles aux sarcasmes et aux insultes contre la suspension proposée d'une portion du paiement des rentes, et leur retard jusqu'à la paix ; on les lit et n'en parle pas dans les conversations. L'empressement des citoyens à se présenter chez les receveurs pour payer leurs contributions fait désirer plus d'ordre et une prorogation. Beaucoup désirent que ce délai soit accordé jusqu'au dernier jour de ce mois. On sent la nécessité que les rentrées s'opèrent, non seulement pour l'année qui touche à son terme, mais pour que l'arriéré soit payé et que les paresseux et les égoïstes soient punis par leur intérêt même. On convient généralement que, pour que le gouvernement paye, il faut qu'il soit payé. — Les congés donnés par les principaux locataires à ceux qui ne peuvent les payer en numéraire font une grande partie des plaintes qui s'exhalent. On sent que les propriétaires des maisons sont à plaindre ; mais ils ne peuvent pas ignorer qu'ils ne sont pas les seuls, et l'on demande un mode de paiement qui accorde les intérêts de tous. — Les assignats qui restent, non pas dans la circulation, mais dans les mains des citoyens, car on les refuse même chez les receveurs des contributions, occupent les conversations. On désire les voir retirer par le gouvernement à quelque prix que ce soit ; mais on s'attend à leur échange contre du numéraire. — On s'occupe peu du mandat, et, quoiqu'il soit dans ce moment à peu près à 3 livres, on espère qu'il arrivera à une valeur plus forte ; le paiement des biens nationaux ajoute à cette espérance. — Le silence le plus profond sur Babeuf se fait remarquer ; on ignore l'évasion de Drouet ; un seul journal (*l'Éclair*) en rend compte sans réflexions, en ajoutant qu'il s'est évadé avec trois de ses complices. Cette nouvelle va donner lieu à beaucoup de commentaires et de réflexions, qui donneront une nouvelle mesure de l'opinion publique. On s'attend à voir beaucoup de réformes dans toutes les parties de l'administration; le retirement du papier, la circulation du numéraire en indiquera la nécessité, et surtout l'abondance qui suivra la paix, que l'on s'accorde à regarder comme très prochaine. Il n'a pas été question de groupes ; les promenades ont été très fréquentées, brillantes et paisibles. On n'a recueilli aucuns propos, aucunes diffamations contre le gouvernement. L'espérance d'un meilleur ordre de choses et d'une situation plus douce se fait entrevoir...

Surveillance. — ... On rapporte que le représentant du peuple Drouet s'est évadé hier, entre six et sept heures du soir, de l'abbaye Saint-Germain, à l'aide d'une corde et d'un barreau de fer scié.

Commerce. — La manière dont les cartes de pain ont été réparties récemment a donné lieu, disent certains rapports, à des plaintes et des murmures contre les Comités de bienfaisance. Mais les reproches qu'on leur fait sont vagues et indéterminés...

BRÉON.

(Arch. nat., BB [3] 84.)

JOURNAUX.

Gazette française du 1er fructidor : « *Paris, 30 thermidor*... J'ai vu Chénier, le lendemain de la mort de son frère ; il était plus calme que Brutus livrant ses fils aux bourreaux. J'ai vu Chénier après la première représentation de *Timoléon ;* il m'a rappelé les fureurs d'Oreste ; il accusait le ciel, les acteurs, Ducis et le public ; il comptait les vers qui n'avaient pas été applaudis et qui devaient l'être, ce qui composait la pièce entière ; il injuriait, marchait, étouffait ; en un mot, il eût fait pitié à Boudin, qui n'est pas pitoyable. J'ai vu Chénier, le soir où son discours sur feux d'artifice fut sifflé au Conseil des Cinq : il se mourait. Encore une scène de ce genre, et nous n'aurons plus que son épitaphe à faire. Des méchants prétendent que Dieu s'en chargea le jour où il dit au premier patriote de 89 : « Caïn, Caïn, qu'as-tu fait de ton frère ?» N'allez pas mettre cela dans votre gazette : on crierait trop contre les journalistes... » — *Courrier républicain* du 1er fructidor : « *Paris, 30 thermidor.* Pendant que Buonaparte bat les Autrichiens, et subjugue l'Italie, les Italiens s'amusent à faire sur son nom des calembours. Ce nom est composé de deux mots, que l'on peut traduire par ceux-ci : *En bonne partie*, ou : *Pour le plus grand nombre.* Au pied de la statue de Marforio, on a affiché cette question : *Si dice che i Francesi sono tutti ladroni ?* Ne dis-tu pas que tous les Français sont des larrons? Sur la statue de Pasquin se trouve la réponse suivante : *No, ma buona parte.* Non, mais, etc. » — *Courrier républicain* du 2 fructidor : « *Paris, 1er fructidor.* Drouet s'est évadé hier, 30 thermidor, à dix heures, en sciant les barreaux de sa fenêtre. Des personnes qui ont passé devant l'Abbaye, quelques moments auparavant, ont remarqué qu'une foule de Jacobins à cheveux noirs, à figures sinistres, circonvenaient les militaires de garde et les amusaient par des historiettes ; le brigand en a profité pour descendre par la fenêtre, à l'aide d'une échelle de corde. »

DCCLIV

1er FRUCTIDOR AN IV (18 AOUT 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 2 FRUCTIDOR.

Esprit public. — L'évasion du représentant Drouet occupe toutes les conversations, donne lieu à des sarcasmes, fait sourire beaucoup d'individus qui ne parlent pas, et donne des inquiétudes au plus grand

nombre. Cette évasion est l'effet de la négligence et de la corruption, alors que la police est accusée d'inattention. Si c'est de la corruption, l'on doit instruire contre ceux qui se sont laissés corrompre. Voilà les premières réflexions qui ont été jetées en avant. Le Directoire a annoncé que la force armée n'était pas coupable. Alors les conjectures ont changé, et les interlocuteurs se démontraient qu'il était difficile que des gardiens pussent tromper la garde qui surveille les entrées et les sorties d'une prison, surtout d'une prison qui renferme des prévenus de conspiration. Les auditeurs de ces opinions riaient, comme on dit, sous cape et semblaient, du moins en partie, aller furetant partout l'effet que produirait cette évasion. Chez Velloni, au Palais-Égalité, où se rassemblent, pour le déjeuner, les jeunes gens, les agréables et les filles, le sarcasme volait de bouche en bouche. « Voulez-vous savoir où est Drouet? allez chez Barras. C'est une affaire convenue, et Drouet n'a pas eu de grands efforts à faire pour s'évader. » Là, l'opinion de cette société est que le gouvernement est le complice, ou plutôt le seul auteur de cette évasion. Cette opinion paraît être assez répandue. L'instruction que l'on prépare juridiquement, pour connaître les moyens de l'évasion, fera connaître la vérité, et pourra redresser l'opinion. On ne pense pas pour cela que la Haute-Cour ne doive pas se rassembler; Drouet n'en est pas moins accusé, et la rupture de sa chaîne n'a pas détruit l'acte d'accusation. Si les recherches de sa personne sont infructueuses, il doit être jugé par ce tribunal comme contumace, et les autres prévenus en personne. Cette idée est générale. Elle est accueillie et a fait cesser le bruit qui se répandait que la Haute-Cour ne serait pas tenue de se rendre à Vendôme. Elle opère ce bien, en atténuant l'idée qui se propageait que, pour obvier aux frais que cette procédure occasionnerait, on avait facilité cette évasion pour juger les autres à Paris. D'un autre côté, on regarde le parti des Jacobins comme fort bien appuyé, et dont l'opiniâtreté est difficile à détruire. Ceux qui ne voient et ne redoutent que les Jacobins ne prêtent pas au gouvernement des intentions criminelles, ne cherchent pas Drouet au Directoire; ils manifestent beaucoup d'inquiétudes et se consolent par l'espoir de voir ce fugitif repris. Ils ne se persuadent pas qu'il ait quitté Paris; mais ils jugent sa recherche difficile, le temps des visites domiciliaires étant passé. Ces diverses opinions sont interrompues par les plaintes contre la précipitation dans le recouvrement des impositions, par le désir de voir une prorogation juste et nécessaire. Les succès dont on s'entretient, les changements dans le ministère de l'Empire, les propositions que l'on dit être faites par le Directoire à l'Empereur, et dont on ne connaît pas

les dispositions, entretiennent l'espérance de la paix. — La fureur de l'agiotage, l'augmentation du prix des marchandises, que l'on attribue toujours à l'accroissement de l'intérêt de l'argent, appellent l'attention du gouvernement. La spéculation que l'on se permet publiquement sur la monnaie de cuivre, la perte qu'on lui fait éprouver font naître des inquiétudes qui n'existent plus sur les mandats, que l'on ne regarde que comme un papier-monnaie. — Il n'y a pas d'irritation dans les esprits; on n'y remarque que l'inquiétude que fait naître l'évasion de l'Abbaye...

Surveillance. — Les nommés Carrion et Louis-Joseph Patte, tous deux porte-clefs de la maison d'arrêt de l'Abbaye, ont été arrêtés en vertu d'un mandat du juge de paix de la division de la Fontaine-de-Grenelle, où ils ont été conduits pour y subir interrogatoire sur l'évasion du représentant du peuple Drouet, dont ils sont prévenus de complicité.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB [3] 84.)

JOURNAUX.

Miroir du 1[er] fructidor : « *Fiacres.* L'institution des fiacres est belle, et tient moins aux avantages du luxe qu'à l'utilité indispensable dont ils sont pour une grande ville. Lorsqu'il fait mauvais temps, ou lorsqu'il fait chaud, ou lorsqu'on est pressé enfin, il est commode, il est utile de se faire transporter du faubourg Saint-Antoine au faubourg Saint-Honoré et de ne point être obligé de perdre sa journée en chemin; mais cette institution qui, sous l'ancien ordre des choses, était avantageuse au peuple est devenue réellement et devient de plus en plus un objet de luxe, dont il n'appartient plus à la médiocrité d'user. Autrefois, pour la commodité générale, on faisait faire une course à un cocher de fiacre pour 24 sols: c'était le tarif; si on lui en donnait 25, il vous comblait d'honnêtetés; aujourd'hui, il exige 4 livres, 5 livres, et vous dit des sottises. Nous demandons si la police d'aujourd'hui ne pourrait pas, pour l'intérêt public, s'occuper d'un objet aussi intéressant, et si elle ne devrait pas, comme l'ancienne, borner l'insatiable avidité des cochers de fiacre? »

DCCLV

2 FRUCTIDOR AN IV (19 AOUT 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 3 FRUCTIDOR.

Esprit public. — Si l'on croit les diverses opinions qui s'émettent sur la fuite de Drouet, cette évasion est concertée. On s'attache à

cette idée ; elle a pris racine ; mais on cherche les motifs de ce concert, et les voici tels qu'ils ont été recueillis : « C'est un avantage que cette fuite ; cet homme eût été probablement condamné, et l'on aurait donné pour motif de cette condamnation l'arrestation du roi fugitif à Varennes ; de là on aurait tiré la conséquence que le gouvernement et le Corps législatif n'étaient composés que de royalistes. » Voici l'autre opinion : « Cette évasion est le résultat de la constante opiniâtreté des Jacobins. Leur intérêt était de produire (*sic*) à l'accusé tous les moyens d'évasion. Le procès à faire aurait dévoilé leurs sombres mystères, et ils sacrifieront tout pour réussir dans leurs projets. La faction d'Orléans a légué aux Jacobins tous ses plans, tous ses moyens, et Drouet n'était pas étranger à cette faction à l'époque du mois de juin 1791. » On va plus loin ; on dit que, depuis deux jours, les Jacobins lèvent la tête, qu'ils se flattent de réussir dans leurs projets, qu'ils préparent un coup, qu'un nommé Michel et une femme d'émigré (on ne donne pas d'autres indications) avaient dit que bientôt Barras remplacerait Drouet, et que Limodin ne serait pas longtemps en place. Cette dernière version ôte donc toute idée de connivence entre les autorités et Drouet. Voilà ce qui a été recueilli de plus positif à l'égard de cet événement. On criait hier l'arrestation de Drouet ; mais, loin de croire, on disait qu'un membre du Bureau central était parti pour aller à sa recherche. On paraît cependant assez généralement persuadé que Drouet n'est pas sorti de Paris. — Malgré l'intérêt général qu'inspire cet événement, on ne perd pas de vue les progrès des armées ; on s'attache à les suivre, et l'on se confirme dans l'espoir d'une paix glorieuse prochaine. Les politiques sont cependant très embarrassés sur les conditions auxquelles cette paix sera conclue, et ils ne produisent plus de projets de traités. Quel sera le sort de la Belgique, de la Hollande, de la maison d'Autriche, de ses États d'Italie, de la Pologne ? Fera-t-on la paix avec l'Angleterre ? Que deviendront les émigrés ? On pèse toutes ces questions. On n'arrive à aucune solution, et les discussions entrecoupées ne présentent aucune idée claire. — Ce qui attache beaucoup et bien sérieusement, c'est le trafic et les spéculations dangereuses pour la fortune publique, qui se font publiquement et avec assurance sur la monnaie de cuivre. Ce sont les prêts à usure et sur nantissement. C'est l'intérêt effrayant que l'on tire de l'argent. Il se fait maintenant un autre commerce. On se prête des mandats pour trois ou quatre jours à raison de 6 deniers d'intérêt par jour par mandat de 100 livres. Pourquoi souffre-t-on ces infamies ? Voilà la seule réflexion : on voudrait voir le Palais-Égalité fermé, et la Bourse bien épurée. —

On s'entretient aussi du rétablissement des barrières et des impôts indirects. Les avis sont bien partagés ; mais, en définitif, on sent la nécessité que le gouvernement trouve de quoi subvenir à ses dépenses. L'esprit public n'est pas aigri, et rien n'annonce que la tranquillité doive être troublée.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB [3] 84.)

DCCLVI

3 FRUCTIDOR AN IV (20 AOUT 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 4 FRUCTIDOR.

Esprit public. — Les esprits sont livrés à toutes sortes d'inquiétudes. L'évasion de Drouet, son audace à écrire le détail de sa soustraction à la justice, la complaisance de quelques journalistes à rapporter cette narration, le ton de persiflage et d'insolence qui insulte même aux premières autorités, ces circonstances réunies jettent le découragement. Il semble que les anarchistes aient repris toute leur vigueur et leur ascendant, que les lois soient impuissantes à leur égard. On parle de réaction ; on les redoute. L'arrêté du Bureau central de Lyon [1] vient augmenter les alarmes ; toutes les idées roulent sur cette situation. On comptait sur la fermeté de la vigilance du gouvernement, et il semble qu'il ait renoncé à toute action vigoureuse et hardie pour comprimer toutes les factions et réduire au silence tous les prôneurs des principes anarchiques. Voilà le résultat des opinions recueillies dans les lieux publics. — Les rentiers se livrent de nouveau à leurs plaintes et à leurs murmures. La résolution est rejetée [2] ; on n'examine pas les motifs de rejet. La plus affreuse situation se présente à leur imagination tourmentée par les besoins. Le bruit se répand que la Trésorerie est sans espèces métal-

1. Le 24 thermidor an IV, le Bureau central du canton de Lyon avait pris un arrêté où on lisait : « Considérant que nos frères d'armes en garnison dans notre ville viennent de la Vendée, et que les Chouans qu'ils y ont combattus se distinguent par une couleur de ganses, cravates et collets, une coupe et arrangement de cheveux, etc., qu'on remarque dans divers individus de ce canton ; pour éviter des méprises fâcheuses et leurs suites funestes, fait défense formelle de porter des oreilles de chien et autres signes distinctifs, etc., etc. » (Gonon, *Bibliographie historique de la ville de Lyon*, n° 2289.)

2. Voir plus haut, p. 393.

liques, que les ressources du gouvernement sont au plus bas. — L'obstination de l'Empereur à continuer une guerre désastreuse pour lui, les renvois des envoyés du pape et de Sardaigne détruisent l'espérance de la paix. On s'entretenait dernièrement des avantages de la paix ; maintenant, si l'on parle des succès de nos armées, c'est pour exagérer les pertes que ces victoires ont fait essuyer en hommes et chevaux. On se consolait par l'idée d'une récolte abondante ; maintenant on parle de la difficulté de faire la moisson par la disette et la rareté des ouvriers des campagnes. — Le tableau est très rembruni : on n'entend que plaintes, on ne voit que malheurs ; l'évasion d'un homme a semblé déranger toutes les idées. C'est de cette époque que les esprits se sont aigris et sont tombés dans un état d'estupeur (*sic*). — On voit dans les promenades, dans les spectacles, des nouvelles figures. Des voitures nombreuses et brillantes rappelaient dernièrement l'abondance et l'espoir d'une meilleure situation ; maintenant ce sont les émigrés qui sont rentrés, et c'est le gouvernement qui les favorise. Les injures et les insultes versées sur le Corps législatif n'étaient plus entendues ; il est maintenant en butte à tous les traits ; l'intérêt public, [dit-on], ne l'anime pas ; il ne sait pas prendre de mesures sages et prudentes ; son intérêt est le seul qui le guide. — Depuis trois jours, des malfaiteurs ont été en grand nombre exposés sur un échafaud ; ils avaient l'air insensibles à leur humiliation, à leur supplice ; les instruments de mort étaient réclamés par la multitude spectatrice ; on accusait la douceur et l'humanité de la loi ; on ne parlait que de roue et gibet. Cependant, au milieu de ces tristes et affligeantes idées, les promenades étaient fréquentées par l'aisance et la luxure ; les voitures circulaient au milieu des tourbillons de poussière, et le goût du plaisir semblait être le seul dominant. Dans ces promenades, il est peu question d'intérêts majeurs ; tous les esprits sont livrés au plaisir et à l'indifférence sur le reste....

BRÉON.

(Arch. nat., BB [3] 84.)

JOURNAUX.

Messager du Soir du 4 fructidor : « *Paris, 3 fructidor*... On commence à voir sortir des ruines de l'instruction publique une maison d'éducation qui sera longtemps célèbre par les grands hommes qu'elle a produits, et les avantages qu'y trouvaient les jeunes gens qui joignaient aux talents l'amour de l'étude. C'est encore au ministre de l'intérieur qu'on doit ce bienfait. Il y a rétabli les anciennes bourses. On remarque parmi ces jeunes élèves les fils de Valazé, de Philippeaux, de Miaczynski et de plusieurs autres honorables

victimes de la Montagne. Le jeune Richard, dont la mère a été si horriblement assassinée à son poste, a aussi obtenu une place au milieu de ces orphelins. Il est à désirer que les administrations départementales qui auront des nominations à faire imitent la conduite de Bénézech, et ne se laissent point entraîner par d'autres considérations que celles du talent et du malheur. » — *Courrier républicain* du 4 fructidor. « *Paris, le 3 fructidor*. La police est très active, et cependant les vols de nuit, de jour, se multiplient d'une manière effrayante. C'est entièrement la faute de notre législation criminelle. Quand on refuse de se servir du secours de la morale et de la religion, il faudrait au moins avoir recours à la sévérité des lois.... »

DCCLVII

4 FRUCTIDOR AN IV (21 AOUT 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 5 FRUCTIDOR.

Esprit public. — Dans les groupes des promenades, dans les cafés, l'entretien roule sur les rentiers; on plaint leur position, et l'on ne pense pas que le gouvernement soit plus longtemps indifférent sur leur misère. Le Conseil des Cinq-Cents, dit-on, en prenant la résolution pour leur payement en numéraire, a dû consulter les ressources et les moyens de la nation; comment se fait-il qu'il ait pris inconsidérément cette résolution, puisque le Conseil des Anciens vient de la rejeter sur l'impossibilité où le gouvernement se trouve de les satisfaire? N'est-ce pas, dit-on, un moyen pour jeter de la défaveur dans le Conseil des Anciens? Le Conseil des Cinq-Cents n'a-t-il pas cherché à diminuer l'estime dont jouit cette portion du Corps législatif et à vouloir se donner une réputation de popularité? Telles sont les réflexions recueillies sur cette matière. Cependant les rentiers, en continuant leurs plaintes, ne paraissent pas perdre l'espérance, et comptent sur une amélioration de leur sort; ils espèrent beaucoup sur la sollicitude du gouvernement. Le bruit, qui s'était répandu, il y a quelque temps, que le gouvernement allait mettre en circulation un nouveau papier-monnaie, se renouvelle. Il ne fait pas de grande sensation; mais il donne occasion de s'entretenir des effets de banque qui sont comme chez les peuples qui nous avoisinent, et l'on désire l'établissement d'une banque particulière et indépendante du gouvernement, et qui, modelée sur la Caisse d'escompte, payerait les effets à bureau ouvert. — On nous rapporte que les assignats à face royale sont recherchés et se payent 24 à 28; ce n'est pas là une spéculation

d'argent, car on sait que le gouvernement n'en rembourse aucun, mais cette prédilection paraît tenir à d'autres considérations, qui méritent la surveillance de la police, si toutefois le fait est vrai. — Les murmures se prolongent sur la brièveté donnée pour payer les impositions de l'an IV. — On raisonne beaucoup sur la situation de nos armées, sur la jonction des armées du Nord et d'Italie dans le Tyrol. On ne désespère pas de la conclusion d'une paix prochaine, malgré le renvoi des envoyés du pape et de la Sardaigne. — Ces idées sont interrompues par les nouvelles élections des municipalités de Paris. Ce n'est pas sans intérêt que l'on voit les élus parmi des hommes bien famés et dont la plupart avaient fixé l'attention du Directoire dans la première organisation. — L'évasion de Drouet n'inspire plus le même intérêt; la lettre adressée au Corps législatif[1], et insérée dans quelques journaux, a produit un effet peut-être inattendu. On attribuait cette évasion au gouvernement et aux autorités; mais, en lisant cette lettre et comparant son style à celui de certains journalistes, on commence à voir que cette évasion est le résultat de l'adresse des jacobins. Cette idée dissipe beaucoup d'inquiétudes et fait tomber beaucoup de propos inconsidérés. — Les boutiques étaient fermées; les promenades intérieures et extérieures et les guinguettes étaient très fréquentées. Aucun désordre n'est parvenu à la connaissance de la police. On y parlait du camp de Grenelle; on y disait que, la veille, ce camp avait été levé à minuit, et que la cause était la crainte que l'on avait qu'il ne voulût se réunir aux Parisiens mécontents, qui sont en grand nombre. — Les oratoires ont été très fréquentés; ceux de Saint-Leu et des Minimes, ouverts récemment, ont donné lieu à la surveillance. Les prédicateurs ont beaucoup recommandé la piété et la propagation de leur religion. Ils se sont étendus sur les profanations exercées pendant la Révolution et notamment sur les images de la Vierge, dans les oratoires du faubourg Marceau. Les dévotes parlaient avec beaucoup de vénération du citoyen Grégoire; elles désiraient qu'il fût élu chef des églises catholiques, comme étant un très digne homme et prêtre par excellence. On avait fait courir le bruit que l'église de Saint-Roch allait être ouverte ; on a eu hier la preuve du contraire.....

LIMODIN.

(Arch. nat., BB [3] 84.)

1. Cette lettre fut reçue par le Conseil des Cinq-Cents dans sa séance du 3 fructidor an IV. Voir le *Moniteur*, réimpression, t. XXVIII, p. 398.

DCCLVIII

5 FRUCTIDOR AN IV (22 AOUT 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 6 FRUCTIDOR.

Esprit public. — Une sourde inquiétude agite les esprits; les plaintes sur le sort des rentiers sont l'aliment de beaucoup de conversations. Les nouvelles les plus fâcheuses se glissent dans toutes les réunions des cafés. « Le Trésor national est fermé; il n'y a ni espèces métalliques, ni papier. Le numéraire, déjà rare dans la circulation, va se cacher de nouveau. La paix s'éloigne de plus en plus. Les préparatifs de l'Empire, de la Russie, de l'Angleterre, sont formidables. Il y a scission parmi les membres du Directoire; le Corps législatif a épuisé les ressources de la Trésorerie pour se payer en numéraire; il se fait payer au double de la fixation de son traitement. » Voilà le texte de la plupart des conversations. Si l'on s'entretient de l'évasion de Drouet, c'est le directeur Barras qui l'a favorisée. On va plus loin: il a été mis en arrestation pendant vingt-quatre heures par ses collègues pour qu'il ne fît pas échouer les mesures prises par le Directoire pour retrouver Drouet. A ces propos, les propos les plus injurieux se joignent contre le Corps législatif; les imprécations sont vomies contre les nouveaux enrichis et l'indolence du Corps législatif à rendre des lois pour faire regorger ces sangsues. On a presque oublié les succès de nos armées; on parle peu des victoires, et les idées de paix sont perdues. On s'entretient de finances. On garde le silence sur le projet du rétablissement des barrières et des impôts indirects, mais on fait des plans pour restaurer les finances, tant du gouvernement que des particuliers. On propose une estimation des biens nationaux qui ont été vendus depuis deux ans, et qui ont été payés en assignats, quand ils ne valaient presque rien, et d'en faire payer la vraie valeur par les propriétaires actuels de ces biens, de réduire les inscriptions sur le Grand-Livre en examinant la date et l'époque de l'acquisition ou du transfert. On cite des individus qui sont portés sur le Grand-Livre; et qui sont porteurs d'inscriptions de 100,000 livres qui produisent 5,000 livres, et qui n'ont pas fourni un capital réel de 3,000 livres. Ces deux mesures remonteraient les finances de l'État, et personne ne pourrait se plaindre de ces lois, justes dans leur principe. On examine aussi la conduite des fermiers et des débiteurs qui ont acquitté depuis deux ans leurs fermages et

leurs dettes en ruinant leurs propriétaires et créanciers. On est étonné que le Corps législatif n'ait encore rien statué à cet égard. La nomination de la nouvelle Commission des finances fait espérer qu'elle s'occupera de ces grands intérêts et parviendra à détruire ces fortunes honteuses, dans toutes les immoralités qui suivent une révolution (*sic*). — On n'entend pas sans indignation les invectives proférées par des militaires ; hier, au coin de la rue des Pères, des dragons à revers roses ont été entendus, dit un de nos rapports particuliers, disant qu'il faudrait *que tous les députés fussent dans un bois et qu'on y mît le feu pour purger le sol de la République*. Cette conduite des militaires donne les plus vives inquiétudes, et leur insubordination, leur insolence, leurs dépenses mêmes, excitent les craintes et l'indignation. Les costumes des jeunes gens semblent devoir être, si l'on n'y met ordre, un sujet de trouble. Des inquiétudes se manifestent à cet égard et appellent l'attention vigilante de la police et sa sévérité....

BRÉON.

(Arch. nat., BB [3] 84.)

JOURNAUX.

Éclair du 6 fructidor : « *Paris, 5 fructidor*. Les babouvistes avaient établi l'État-Major de leur armée révolutionnaire dans un château des environs de Paris. Ces messieurs, à l'aide de faux brevets d'officiers généraux, de chefs de brigade et de chefs de bataillon, recrutaient pour une expédition secrète : ils donnaient un jour fixe pour le rendez-vous et l'armement, et, pour augmenter la confiance des dupes, ils avaient l'impudence de dire que le général Hoche (qui n'est point à Paris) devait être à la tête de l'entreprise. Les imposteurs ont été surpris et arrêtés au nombre de cinquante; parmi eux on remarque le fameux Jourdan, tambour-major de l'armée révolutionnaire établie par Robespierre. Ce Jourdan était déjà frappé d'un mandat d'arrêt, pour complicité dans l'affaire de Drouet. »

DCCLIX

6 FRUCTIDOR AN IV (23 AOUT 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 7 FRUCTIDOR.

Esprit public. — L'évasion de Drouet donne toujours lieu à des conjectures ; chacun se laisse emporter par son parti. Ainsi celui que l'on désigne sous le nom de jacobin, de babouviste et d'anarchiste

n'hésite pas à dire que Drouet n'a dû sa fuite qu'à sa persévérance et à son adresse. Ceux que l'on appelle Chouans et royalistes attribuent cette évasion aux partisans de Babeuf. Ceux qui ne tiennent à aucun parti, et qui ne veulent que la tranquillité et de l'argent, un bon ordre de choses et la paix, ne croient ni les autorités coupables de cette évasion, ni les Jacobins capables de l'avoir tentée ou favorisée ; mais ils accusent la surveillance de la police et sont fâchés de la trouver en défaut. Ce qu'il y a de plus certain, c'est que l'on voit beaucoup d'individus très chagrinés de cette évasion, et que ceux qui sont connus par leur exagération et leurs principes démocratiques peuvent difficilement contenir leur joie, au récit de cet événement. — On révoque en doute les nouvelles du renvoi des envoyés du pape et du Piémont. Ce renvoi, dit-on, compromettrait la dignité du Directoire. Il n'y a rien, ajoute-t-on, d'officiel à cet égard et les journalistes sont les inventeurs de cette nouvelle. On élève aussi des doutes sur les victoires de l'armée d'Italie et les progrès des armées, et, si ces succès étaient tels qu'on les raconte, la paix serait déjà faite ; voilà les seules opinions recueillies. — Le rétablissement des patentes ne paraît pas goûté par les marchands. Ils se répandent en murmures contre le Corps législatif, mais leurs plaintes ne sont pas partagées par la multitude, qui les écoute assez froidement. Il n'en est pas de même des déclamations qui se font entendre aux portes des receveurs des contributions, et qui ont pour objet la précipitation que le gouvernement met à ordonner cette perception et le refus des receveurs de prendre des assignats à trente capitaux, tandis qu'ils en rendent. Ces déclamations ont aussi pour but l'espèce d'oubli du sort des assignats, qui restent dans les mains des citoyeus et que le gouvernement devrait se hâter de retirer. La plupart des contribuables se disent rentiers et protestent qu'ils seront longtemps encore dans l'impossibilité de payer en numéraire, malgré la nécessité qu'ils sentent que le gouvernement en (*sic*) perçoive pour pouvoir satisfaire à ses engagements. — On s'entretient beaucoup de banqueroute et l'on croit généralement que, si un nouveau système de finances n'est pas adopté, la plupart des commerçants, qui ne se sont pas prêtés et laissés entraîner par le torrent de l'agiotage, ne pourront faire face à leurs obligations ; ce nombre n'est pas considérable. Dans les cafés et promenades publiques, l'opinion commence à rendre justice à tous les journalistes ; on récapitule leur nombre effrayant ; on examine les qualités qui constituent un bon journaliste ; on passe en revue les faiseurs de journaux, et l'on n'en voit pas un seul qui travaille réellement pour le bonheur de son pays, et pour éclairer le gouver-

nement et les citoyens. On ne voit que des écrivains qui se disent mutuellement des injures, qui font des nouvelles extravagantes, qui jettent de la défaveur sur toutes les opérations du gouvernement, ou qui l'accablent de sarcasmes et d'injures, s'il a commis une erreur. « Ce sont, dit-on, des bateleurs qui montent sur des tréteaux, amusent la populace pour prendre son argent. » On croit même qu'ils s'entendent, et que ce ne sont que des compères. On regrette du papier si mal employé, et l'on finit par désirer la paix, qui seule peut mettre un terme à ce débordement d'extravagances, car alors ils n'auront plus de mal à dire du ministère et des généraux.

Spectacles. — La tranquillité y a régné ; les conversations y roulaient sur le peu de surveillance, sur la conduite des soldats, sur le désordre qu'ils occasionnent au Palais-Égalité et aux Champs-Élysées, où ils se livrent à la débauche, sur la nécessité de réprimer leur incontinence. On y parlait de finances, et des comédiens, dont on approuvait la conduite en exigeant du numéraire, qu'ils ne dérobent pas à la circulation, car leurs mœurs et leur goût pour les plaisirs et la dépense sont toujours les mêmes. . . . .

Limodin.

(Arch. nat., BB [3] 84.)

Journaux.

Messager du Soir du 7 fructidor : « *Paris, le 6 fructidor.* Buonaparte remercie, en quatre lignes, le Directoire, de la longue et respectueuse adresse qu'il en a reçue. Il consent à lui laisser désormais la gloire *d'écraser messieurs les journalistes;* quant à lui, il se charge de battre les Autrichiens. Le général déclare, avec l'ingénuité d'un Italien, qu'il ne sait pas ce que certains journalistes veulent de lui. Probablement la Trésorerie nationale s'est déjà chargée de traduire au général corse les réclamations des Français. Au reste, permis à lui de ne rien comprendre aux articles de certains journalistes, quand ils l'invitent à faire passer au gouvernement les millions qu'il doit avoir reçus, puisque ceux-ci, à leur tour, ne comprennent rien à sa tactique, lorsqu'il fait battre son armée par ruse de guerre [1]. » — *Gazette française* du 7 fructidor : « *Paris. 6 fructidor.* La nouvelle monnaie de cuivre devient beaucoup trop abondante. Un homme qui allait à la Trésorerie, il y a quatre mois, toucher 100,000 francs qu'il emportait dans le creux de sa main est maintenant obligé de louer un cheval et une voiture, s'il a 10,000 livres à recevoir. Nous sommes passés de l'extrêmement léger à l'extrêmement lourd. La difficulté des transports et la méfiance des campagnards concourront également à fixer cette monnaie dans Paris. »

1. C'est une allusion au post-scriptum de la lettre de Bonaparte, datée de Brescia, le 27 thermidor an IV, et reproduite dans l'*Ami des Lois* du 6 fructidor.

DCCLX

7 FRUCTIDOR AN IV (24 AOUT 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 8 FRUCTIDOR.

Esprit public. — Les discussions qui ont eu lieu au Conseil des Cinq-Cents sur les listes des émigrés [attirent] l'attention des citoyens [1]; l'opinion générale est que beaucoup d'individus ont été légèrement inscrits sur les listes, qu'un grand nombre se sont trouvés inscrits par la méchanceté et la vengeance, mais qu'il en est aussi beaucoup qui y sont à juste titre. Les réflexions se prolongent sur les mesures à prendre pour mettre d'accord la sévérité et la justice. On dit à ce sujet que l'on a mis jusqu'à ce jour beaucoup de lenteur à rayer des hommes notoirement connus par une résidence continuelle, et qui, sans quitter leur pays, se sont trouvés dans la triste nécessité de se cacher pour se dérober à la proscription, et que l'on a vu au contraire des hommes qui avaient émigré pour satisfaire leur orgueil et leur amour-propre rayés sans difficulté ; on citait l'évêque d'Autun [2], Montesquiou, des financiers. Le débat se prolongeait, et les conversations finissaient par la persuasion où l'on était que le gouvernement était intéressé à prononcer avec justice pour éviter des restitutions impossibles par la vente consommée d'une grande partie de biens émigrés et prévenir des secousses que pourrait éprouver le gouvernement, par des haines et des vengeances des émigrés rentrés sur les acquéreurs. — Les esprits s'occupent de chercher les causes du renchérissement des denrées et des marchandises. L'intérêt excessif de l'argent semble être la principale. On démontre que ce n'est pas la grande quantité de numéraire ou sa rareté qui influe sur le prix des mains-d'œuvre et marchandises. On se reporte à deux siècles, et l'on voit qu'il n'y avait pas plus de numéraire en circulation alors qu'à présent, mais que l'intérêt de l'argent était borné, et que, comme on ne vit pas avec ses capitaux, mais avec leur produit, c'était la rareté du produit qui mettait un prix modéré à tous les objets nécessaires à la vie. On trouve encore une autre cause dans la monnaie de cuivre, à laquelle les marchands ont l'air de donner la valeur que lui attribue la volonté du gouvernement,

1. Voir la séance du Conseil des Cinq-Cents du 7 fructidor.
2. Talleyrand.

mais qu'ils lui refusent en effet, puisqu'ils vendent à meilleur marché à celui qui paye en or ou en argent qu'à celui qui paye en monnaie de cuivre. — Ces réflexions sont suivies du désir de la paix, car c'est elle seule qui peut laisser le temps au gouvernement de réparer tous les maux qui suivent une révolution et ses orages, une guerre longue et ses calamités. — Le rétablissement des droits d'entrée, dont on s'entretient, ne donne lieu à aucune discussion; on attend. —La situation du Midi n'occupe plus les habitués des cafés. Vendôme fixe leurs regards. On dit à ce sujet que les étrangers s'y portent en foule, que les logements et les vivres sont à peine suffisants pour ceux qui s'y rendent. On ajoute que les prosélytes de Babeuf et Drouet méditent quelque coup, qui ne tardera pas à éclater. On va plus loin ; on assurait hier, à dix heures du soir, au Palais-Égalité, qu'une pétition signée de vingt mille citoyens doit être présentée au Conseil des Anciens en faveur de Drouet; c'est le cas de dire : il faut l'attendre. Plusieurs sérénades, disent nos rapports, ont été entendues cette nuit dans divers quartiers; elles étaient vivement applaudies. La fête de St Louis a donné lieu à ces sérénades. Quelle était l'intention? — La surveillance exercée sur les oratoires a fait remarquer, dans celui de Saint-Sulpice', une affiche ayant pour titre : *Lettre pastorale envoyée aux évêques des départements par les six résidant à Paris, signée :* GRÉGOIRE, *législateur, évêque de Loir-et-Cher;* ROYER, *évêque de l'Ain;* DESBOIS, *évêque d'Amiens;* SAURINE, *évêque des Landes;* PRIMAT, *évêque de Cambrai.* Cette affiche ne peut fournir qu'une seule réflexion : c'est que le catholicisme ne se montre avec vanité que pour chercher à conserver sa prématie (*sic*), que le gouvernement doit détruire, toute religion étant égale dans un régime tolérant et où toutes les religions se professent sous la surveillance et la protection de ses lois.....

LIMODIN.

(Arch. nat., BB 3 84.)

JOURNAUX.

Éclair du 12 fructidor : « *Paris, le 11 fructidor...* Si j'étais lieutenant de police, disait l'insouciant Louis XV, je défendrais les cabriolets. Le Bureau central vient de faire ce que dédaignait Louis XV, et ce que son lieutenant de police n'aurait pu entreprendre sous peine d'être chassé. Il a défendu, par son arrêté du 7 fructidor, à toutes personnes de faire galoper ni courir au grand trot, dans les rues de Paris, aucuns chevaux de selle ou de trait attelés ou non attelés... » — *Messager du Soir* du 8 fructidor : « *Paris, le 7 fructidor.* La guerre contre les cadenettes et les habits carrés recommence aussi à

Paris. Hier une patrouille, dont l'officier s'est montré fort insolent, a voulu traîner au corps de garde un citoyen dont les cheveux étaient en désordre et retroussés ; les soldats se sont permis les propos les plus atroces; ils ont prétendu qu'ils avaient la consigne de faire la chasse aux Chouans qui avaient tel ou tel costume.. Faudra-t-il que les Parisiens, pour faire rire ces messieurs, prennent, comme les Lyonnais, les perruques et les larges bourses? » Même article dans le *Courrier républicain* du 9 fructidor.

DCCLXI

8 FRUCTIDOR AN IV (25 AOUT 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 9 FRUCTIDOR.

Esprit public. — On s'entretient beaucoup des camps qui sont aux environs de Paris. On dit qu'il y règne une fermentation sourde, que les soldats se plaignent de la rigidité de la discipline, qu'ils sont plus maltraités que dans l'ancien régime. On assure que la désertion est fréquente; on prétend que les troupes sont harcelées par les partisans de Babeuf, et qu'un grand nombre de soldats s'est laissé gagner. Ces on-dit n'ont pas l'air de faire une grande sensation. On ne croit pas même à la vérité de ces plaintes sur la rigidité de la discipline; l'opinion générale est que la discipline est trop relâchée, et [que] la licence, la débauche des soldats, leur violence appellent l'attention du gouvernement; l'on désire voir réprimer la fougue et les excès que la plupart commettent dans les guinguettes établies au bout des Champs-Élysées. — On ne sait à quoi attribuer le bruit que l'on fait courir d'une prochaine réquisition des jeunes gens de dix-sept ans. Si peu fondé que paraisse ce bruit, il occupe les oisifs sans distinction d'opinions. — Les craintes de ne pas voir les préliminaires de la paix se manifestaient ces jours derniers. Les esprits se portent maintenant sur d'autres conjectures. L'attention se dirige sur les opérations du cabinet espagnol, et l'on donne pour constante une rupture entre la cour d'Espagne et l'Angleterre. Les uns voient dans cette nouvelle situation des affaires politiques une prochaine paix entre l'Empereur, l'Empire, l'Angleterre et la République française. Ils se fondent sur la pénurie des finances de l'Empereur, qui ne pourra compter sur les subsides de l'Angleterre, et sur le patelinage du cabinet britannique, qui, pour soutenir la guerre contre l'Espagne, cherche à faire la paix avec la République pour la détacher de son alliance avec les Espagnols. L'opinion contraire voit une prolongation de guerre, parce que

les intérêts de la République et ceux de l'Espagne sont de se réunir contre les prétentions ambitieuses et arrogantes de l'Angleterre. Ces politiques se fâchent beaucoup de ne rien voir d'officiel à cet égard, se dépitent contre le silence du Directoire, et pensent que, dans une République, tout doit être publié et su de tout le monde. Le silence et la prudence ne conviennent guère à des habitués de cafés. — Dans un café du Palais-Égalité, où il n'y a de sombre que l'opinion de ses habitués (le café Valois), on se disait confidentiellement que nous avions essuyé un échec en Italie, et qu'un de nos généraux y avait été égorgé. Ce qui mérite quelque attention, c'est que cette nouvelle se débitait dans un groupe en veste à la porte Martin. Des journalistes rapportaient dans leurs journaux, il y a trois jours, les nouvelles des échecs essuyés par l'armée d'Italie avant les derniers succès; on peut juger de leurs intentions. — L'esprit des ouvriers est toujours le même : plaintes sur la cherté des denrées, rareté de l'ouvrage, regret des assignats qui circulaient dans le commerce, et nullité des mandats; quelques propos sur le Corps législatif et le Directoire, dont ils accusent l'indolence. Les rentiers font toujours entendre leurs plaintes, mais ils ne perdent pas toute espérance. — On remarque de la tristesse et de l'abattement, mais point de rumeur, beaucoup de luxe et de la tranquillité.....

Commerce. — Les inconvénients de la rareté du numéraire excitent les murmures des marchands et des consommateurs; les premiers se plaignent du peu de débit qu'ils trouvent, et les autres voient avec douleur que chaque jour on leur demande un peu plus de la monnaie qu'ils ont tant de peine à se procurer.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB [3] 84.)

JOURNAUX.

Courrier républicain du 9 fructidor : « *Paris, le 8 fructidor*... Le Directoire fait cesser enfin la distribution de pain et de viande gratuite pour tous autres que les vrais indigents qui, à compter du 15 de ce mois, continueront seuls de recevoir chaque jour 3 quarterons de pain, et en cas de vieillesse, infirmité, maladie, accouchement, recevront en outre, par décade, une livre de viande. Est reputé indigent celui qui n'a pas 20 sous par jour de rente, revenu ou salaire, s'il est seul; 25, s'il a un enfant au dessous de dix ans; 30, s'il en a deux, et 5 sous par tête au-dessous de dix ans. Est réputée famille indigente, celle dont le mari et la femme ont moins de 30 sous à dépenser par jour [1]. »

1. Voir plus haut, p. 373.

DCCLXII

9 FRUCTIDOR AN IV (26 AOUT 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 10 FRUCTIDOR.

Esprit public. — Nonobstant la perfidie des journalistes qui ont rapporté les échecs essuyés par l'armée d'Italie avant les succès qu'elle a depuis obtenus, malgré la complaisance avec laquelle quelques esprits donnaient ces nouvelles récentes, l'opinion générale n'en est pas dupe; elle repousse même le bruit que l'on a fait répandre que l'armée de Condé avait battu l'armée de Jourdan. On accueille avec joie la nouvelle de la rupture entre l'Espagne et l'Angleterre; on cherche à deviner la politique des rois, et on en trouve le fil dans leurs intérêts personnels. Ce monarque espagnol, qui déclara la guerre à la France pour venger la mort de son parent, se réunit à la République pour combattre un ennemi commun. Cette idée exprimée contraste avec celle que l'on se fait des soi-disant patriotes et fondateurs de la République, qui font leurs efforts pour détruire leur ouvrage. C'est, dit-on, que ces derniers, en détruisant le gouvernement, ne .....[1] plus, et la preuve est dans leur point de ralliement : la Constitution de 1793, et que les rois sont jaloux de conserver leur puissance. — La rentrée des émigrés, ou la supposition de leur rentrée, fait naître des inquiétudes; on s'entretient beaucoup sur cette matière, sans donner ni renseignements ni indications, mais on conçoit ces craintes. — La pétition des artistes ayant pour objet l'enlèvement des chefs-d'œuvre d'Italie paraît avoir beaucoup de partisans, mais elle a beaucoup d'antagonistes. Ces derniers paraissent plus forts et attirent davantage l'attention « Pourquoi, disent-ils, ces chefs-d'œuvre ne seraient-ils pas en France? Nos artistes cherchent à les imiter et les surpassent quelquefois. Les Italiens ne les regardaient pas. Cherchez les nouveaux artistes italiens : vous chercherez en vain, et la France en produit beaucoup et en produira davantage, possédant d'excellents modèles. L'étranger apportera son or en venant visiter ces chefs-d'œuvre, et la République deviendra la métropole des arts. » Ces discussions sur les arts présagent la fin d'une révolution, les douceurs de la paix, et ce n'est pas le langage de l'an II, qui ne connaissait que la destruction et le vandalisme. —

1. Deux mots illisibles.

La résolution prise par le Conseil des Cinq-Cents relativement au payement du dernier quart excite l'attention[1]; on réfléchit beaucoup; on n'émet encore aucune opinion; on semble douter qu'elle ait une heureuse influence sur les mandats; on murmure seulement sur les mots de *banqueroute* et de *ruses*. — Des fournisseurs pour la République font entendre leurs plaintes de ce qu'ils ne sont pas payés ; ils menacent de cesser toutes les fournitures; cette qualité de fournisseurs de la République ne leur donne pas beaucoup de considération; on sait les apprécier dans le public. — L'espérance de la paix, malgré toutes les fausses nouvelles, semble renaître, et les paris se font, excepté néanmoins [pour] l'Angleterre. — Les ouvriers continuent leurs déclamations contre la rareté du numéraire et la suppression des travaux, qui en est la suite; ils demandent, dans leurs réunions, ce qu'on fait des sommes annoncées par les journaux recueillies en Italie et en Allemagne, et continuent leurs propos contre le Corps législatif et le Directoire.

LIMODIN.

(Arch. nat., BB [3] 81.)

JOURNAUX.

Rédacteur du 23 fructidor : « *Arrêté du Bureau central du canton de Paris, du 9 fructidor an IV.* Le Bureau central, informé que le Perron du Jardin-Égalité et lieux environnants sont continuellement obstrués par des rassemblements; que ces rassemblements se composent non seulement de voleurs et de filous, qui compromettent à chaque instant la sûreté publique et individuelle, mais encore de malveillants qui y tiennent des propos séditieux; le commissaire du pouvoir exécutif entendu; arrête ce qui suit : 1° Les rassemblements qui se formeront habituellement au Perron-Égalité et lieux environnants seront dissipés. — 2° Les individus qui feront résistance seront arrêtés, poursuivis comme provocateurs de rassemblements et traduits devant le jury d'accusation, conformément aux lois des 1er germinal an III et 27 germinal an IV. — 3° Les commissaires de police de la division de la Butte-des-Moulins, et de celles environnantes, sont spécialement chargés de l'exécution du présent, sous leur responsabilité. — 4° Le commandant temporaire de la place de Paris est requis de mettre à leur disposition une force armée suffisante. — 5° Le présent arrêté sera imprimé, affiché et proclamé au son de la caisse, pendant trois jours de suite, le matin et l'après-midi, sur le Perron-Égalité. — Les membres du Bureau central, *signé :* LIMODIN, BRÉON et COUSIN. »

1. Cette résolution devint la loi du 20 fructidor an IV, qui accorda quinze jours aux acquéreurs et soumissionnaires des biens nationaux pour se libérer du montant total ou partiel du quart du prix desdits biens, conformément à la loi du 13 thermidor précédent.

DCCLXIII

10 FRUCTIDOR AN IV (27 AOUT 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 11 FRUCTIDOR.

Esprit public. — On s'entretient du départ de Babeuf et de ses coaccusés pour Vendôme; on témoigne le regret de ne pas voir Drouet les accompagner, et, à ce sujet, on pense que cet évadé a choisi sa retraite dans un des camps qui sont autour de Paris. Ce qui paraît donner lieu à cette présomption, ce sont les critiques contre l'acte d'accusation dirigé contre Drouet, qui échappent de la bouche de beaucoup de militaires. La classe des marchands, des artisans et ouvriers continue ses murmures contre le droit des patentes [1]. Les citoyens paisibles s'entretiennent de la résolution concernant les prêtres et qui a été rejetée par le Conseil des Anciens [2]. Dans ces entretiens, où le citoyen Portalis est comblé d'éloges [3], on ne se permet aucune réflexion sur les motifs qui ont déterminé à rendre cette résolution; on examine la question en elle-même, et les raisons employées par l'orateur du Conseil des Anciens réunissent tous les suffrages. « Il ne faut s'occuper des prêtres, dit-on, que sous les rapports du gouvernement et de la société, et point sous ceux de la religion. S'ils troublent la société par une doctrine séditieuse, il faut leur appliquer les lois communes à tous les citoyens et les renvoyer aux tribunaux; il faut punir les délits, jamais les opinions; et le siècle de l'ignorance, du fanatisme est trop loin de nous pour laisser prendre de l'ascendant à la classe sacerdotale. » Telles sont les opinions recueillies et énoncées sans aigreur et sans esprit de parti. — Les conversations étaient nulles sur les affaires extérieures; on ne parlait ni de guerre ni de paix. A l'égard des finances, on parlait d'un envoi de 12 millions en numéraire, provenant des contribu-

1. Voir la loi du 6 fructidor an IV, portant établissement d'un droit de patente pour l'an V.

2. Le 9 fructidor an IV, le Conseil des Anciens avait rejeté une résolution des Cinq-Cents, tendant à l'exécution immédiate des lois relatives à la déportation des prêtres.

3. Portalis, dans la séance des Anciens du 9 fructidor, avait vivement combattu la résolution des Cinq-Cents contre les prêtres. « Voulons-nous, avait-il dit, tuer le fanatisme? Maintenons la liberté de conscience. Il n'est plus question de détruire : il est temps de gouverner. » (*Moniteur*, réimpression, t. XXVIII, p. 413, 414.)

tions sur les pays ennemis. « Cette somme, disait-on, fera face aux dépenses de l'intérieur et fera attendre la rentrée des contributions et du quart des biens soumissionnés. » L'esprit des rentiers et pensionnaires paraît plus calme. Ces nouvelles raniment leurs espérances et les exhortent à la patience. — Les factieux nouvellistes n'attirent pas beaucoup l'attention et ne font pas une grande sensation, surtout lorsqu'ils se battent les flancs pour persuader qu'il y a une intelligence entre les deux Conseils et le Directoire. Ces propos insidieux sont méprisés par le plus grand nombre, ainsi que l'intention perfide des journalistes, lorsqu'ils barbouillent leurs journaux des récits de défaites de l'armée d'Italie, qui, disait un plaisant, ne peuvent pas plus nous inquiéter que s'ils nous rapportaient les détails de la bataille de Malplaquet. — On aperçoit beaucoup d'agitation dans l'esprit du peuple, encore grossier dans ses expressions et ses mœurs; mais du calme et du raisonnement dans la classe éduquée et instruite, mais elle n'est pas la plus nombreuse.

Spectacles. — La présence des vieillards couronnés a excité l'attendrissement et le respect[1]; les spectateurs qui s'étaient rendus au théâtre des Arts y étaient nombreux, et leurs applaudissements ont paru aussi vifs que sincères. Etait-ce dédain, était-ce honte? les loges ne montraient pas ces femmes éhontées et avilies dont la parure et le ridicule attestent les vices. Des mères de famille, des femmes décentes et honnêtes, des hommes raisonnables ajoutaient au spectacle et à la fête, qui étaient consacrés au respect dû au vieil âge. Le libertinage et la frivolité semblaient s'en être bannis; la décence y a présidé. — Les autres spectacles n'ont rien présenté digne de remarque.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB[3] 84.)

DCCLXIV

11 FRUCTIDOR AN IV (28 AOUT 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 12 FRUCTIDOR.

Esprit public. — La journée d'hier a été très calme; les promenades étaient très fréquentées; les citoyens étaient paisibles, et les opinions

1. A l'occasion de la fête de la vieillesse (10 fructidor an IV), dont on trouvera un compte rendu dans le journal l'*Historien*, reproduit par le *Moniteur* du 15 fructidor. (Réimpression, t. XXVIII, p. 412.)

ne manifestaient ni aigreur ni inquiétude. Les groupes ne présentaient pas la même tranquillité; on parlait avec peu de ménagement du Conseil des Cinq-Cents. Les rentiers, ou gens qui se disent tels, accusaient la déloyauté du Corps législatif et du gouvernement; on y traçait avec un sourire amer le tableau le plus effrayant de la misère publique pour parvenir à une conséquence, qui est que nous sommes sous le pire de tous les gouvernements. Dans ces longues diatribes, il est à remarquer qu'il n'était pas question des prévenus envoyés devant la Haute-Cour de justice, et peu de ces conversations se terminent ordinairement sans donner quelques regrets au sort des accusés et sans les regarder comme des victimes de la faction royaliste. Sur le Pont-Neuf, après des murmures sur le droit rétabli des patentes, on s'expliquait assez librement; on disait que les Jacobins allaient avoir le dessus, qu'ils avaient un nouveau papier tout prêt à émettre, que celui-là prendrait, parce qu'ils sauraient faire guillotiner les premiers qui le refuseraient; on retraçait le temps de leur splendeur : « Dans ce temps, disait-on, l'on gagnait, on vivait, le commerce allait, tout le monde payait, on avait des vivres; mais, sous peu, l'on rendra le pas aux sans-culottes. » Dans les cafés, on s'entretenait de faux bruits disséminés de nouvelles défaites, des progrès de l'armée d'Italie, des succès militaires en général, de l'opiniâtreté des puissances belligérantes à refuser la paix; et il en résultait cette observation, qu'il fallait que les puissances ennemies eussent quelque espoir et quelques intelligences dans l'intérieur de la République pour continuer la guerre avec tant de désavantage, que cette opiniâtreté ne pouvait avoir d'autre cause. — Le jour a annoncé de nouveaux efforts, de nouvelles tentatives du royalisme, ou de l'anarchie, peut-être de l'une et l'autre réunis. Il faut raconter les faits. Des coups de canon ou de fusil ou des boites d'artifices se sont fait entendre cette nuit, la cocarde blanche a été arborée, des drapeaux blancs ornés de fleurs de lis, sur l'un desquels on lisait : *Mort aux républicains! Vive le Roi!* ont flotté, l'un dans le quartier des halles, l'autre sur une maison, rue Antoine, près le couvent de Sainte-Marie. Ce drapeau est déposé au Bureau central; les boites à pétard y sont aussi; quelques individus porteurs du drapeau, porteurs des boites à pétard, dont un, nommé Arnould, est, dit-on, membre d'un ci-devant Comité révolutionnaire, sont arrêtés. La vérité sur ces tentatives de contre-révolution percera sans doute, et indiquera aux autorités les vrais ennemis du gouvernement, sous quelque masque qu'ils se cachent. Au sujet de cet événement, les propos les plus séditieux se font entendre; des hommes se mêlent dans la foule, et, par leurs exagérations, troublent

les citoyens déjà aigris par leur situation. On semble chercher l'occasion d'exécuter les plus sinistres projets. On dit déjà que ce sont les royalistes ; on répète que ce sont les anarchistes qui sont coupables de ces délits et qu'ils les prêtent aux royalistes pour détourner l'attention de la Haute-Cour, tromper le gouvernement et le forcer à se jeter dans les bras des Jacobins pour exterminer des royalistes qui arborent le drapeau blanc et la cocarde blanche. Royalistes et Jacobins sont des lâches ; ces derniers sont plus opiniâtres, et le gouvernement saura découvrir le crime et ses vrais auteurs, et même ceux de l'artifice que l'on prête aux Jacobins ne seront pas ignorés ; voilà l'opinion mitoyenne. — Dans l'église Saint-Paul, ouverte pour la première fois, un évêque, membre du Conseil des Cinq-Cents, a officié en habits pontificaux. Le sermon était dans les bons principes et conforme aux circonstances ; il appelait les esprits à la patience, au respect des lois, et les détournait de la corruption des mœurs. Dans les autres oratoires, et le nombre se porte à soixante-seize, tant publics que particuliers, rien ne s'est produit qui puisse attirer les réprimandes ou la sévérité des lois.

Surveillance. — Hier, le nommé Arnould, horloger, s'est avisé de tirer une espèce de boîte remplie de poudre et de balles, artistement arrangée, au coin de la rue de la Licorne, division de la Cité. Ce particulier est dangereusement blessé. Il a été conduit à l'hospice d'Humanité, et procès-verbal en a été dressé par le juge de paix de la division. Il est mort de sa blessure... — Dans différents quartiers de Paris on a trouvé des drapeaux blancs et des cocardes blanches à la porte des maisons et d'une église rue Antoine ; lesdits drapeaux portaient pour légende : *Vive le Roi! Mort aux républicains!* Les procès-verbaux en ont été dressés pour être envoyés au Bureau central avec lesdits drapeaux. La surveillance la plus active ne cesse d'être exercée pour découvrir les auteurs de ces délits. Le nommé Brûlé a été arrêté avec un de ces drapeaux blancs.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB [3] 84.)

JOURNAUX.

Sentinelle du 13 fructidor : « *Paris, le 12 fructidor...* La nuit dernière des drapeaux blancs ont été placés dans différents quartiers de Paris, sur différents points, au marché d'Aguesseau ; à l'un des coins du carrefour de la Butte-des-Moulins, chez un marchand de vin, qui est arrêté et qui soutient que ce drapeau a dû être placé à l'entrée de la nuit, par des inconnus qui ont bu chez lui. Dans les grilles de l'hôtel Beauveau, faubourg du Roule, on a vu

dès le grand matin un drapeau blanc, avec des fleurs de lis; il portait ces mots écrits en lettres d'or : *Vive le Roi! Mort aux républicains!* Au bas étaient beaucoup de cocardes blanches. Plusieurs boîtes ont été tirées. Un des tireurs de boîtes s'est blessé. Il s'est trouvé que c'était un horloger nommé Arnould, qui avait été président du Comité révolutionnaire de la section des Arcis. Un autre a été arrêté section du faubourg du Temple, comme il plantait un drapeau. Il s'appelle Brulé; il est jardinier. On assure qu'à la première question il a répondu : « Je déclarerai quels sont les honnêtes gens qui m'ont payé. » On parle aussi d'une affiche qui contenait des provocations aussi ridicules que celles des manifestes de Babeuf. Nous verrons maintenant comment les journaux chouans s'y prendront pour établir que les terroristes et les royalistes, toujours d'accord sur le but, ne sont jamais d'accord sur les moyens; que ce président de 93, qui aurait marché contre le gouvernement, il y a un mois, avec le bonnet rouge, et aujourd'hui avec le drapeau blanc, n'était pas royaliste; qu'il n'y a de royalistes ni sous un costume ni sous l'autre, et surtout qu'entre les royalistes de 93 et les royalistes de vendémiaire il n'existe pas un tiers parti, celui qui n'a cessé de combattre les deux autres, et qui a été constamment leur victime, LE PARTI RÉPUBLICAIN. » — On trouvera un autre récit de ces incidents dans le *Moniteur*, réimpression, t. XXVIII, p. 410. Voir aussi la proclamation du Directoire du 12 fructidor (*ibid.*, p. 412).

DCCLXV

12 FRUCTIDOR AN IV (29 AOUT 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 13 FRUCTIDOR.

Esprit public. — Les nouvelles politiques et les succès des armées, ou leurs défaites à la façon de quelques journalistes, sont suspendus. Les événements du 12 occupent toutes les conversations et tiennent tous les esprits en haleine. L'opinion très générale accuse les anarchistes jacobins de la tentative, très heureusement maladroite, qui a été essayée pour contre-révolutionner. Les porteurs et poseurs de drapeaux blancs sont, dit-on, connus, et ce sont des terroristes amnistiés et reconnus; les tireurs de pétards sont des affidés et membres de Comités révolutionnaires; la couleur du drapeau, les inscriptions qui s'y faisaient remarquer attestent le goût du royalisme, et ce sont des royalistes qui se sont entendus avec les porteurs de pétards et qui ont assassiné l'un d'eux. Voilà ce que l'on avance dans les groupes des Tuileries. Ainsi, anarchistes et Chouans s'attribuent les dispositions de cette journée. Les premiers, ou supposés tels, se défendent avec colère et en frémissant; les seconds examinent avec assez de sang-froid les circonstances, l'heure même du départ des prisonniers

du Temple. Au surplus, ce qui paraissait donner de l'inquiétude, c'était la manière dont le Directoire verrait cet événement, et sa proclamation [1], dont la concision, la fermeté, la dignité et l'impartialité ne laissent aucun doute sur la conviction, rassure les citoyens. On n'a pas vu avec indifférence qu'il était en garde contre les factions de toutes les couleurs, et que le royaliste et l'anarchiste lui étaient également odieux, qu'il était disposé à les frapper également et à prévenir les citoyens contre toutes les menées de ces partis. Celle du Département n'a pas produit le même effet; on l'a trouvée indécise, insignifiante, et on a cru remarquer qu'il semblait incertain sur les auteurs véritables du coup qui se préparait, ou qu'il n'osait, moins ferme que le Directoire ou moins instruit, mettre le doigt sur la cause et les véritables auteurs. Chouans et anarchistes ne dépouillent point leur caractère; les derniers frémissent et prétendent que l'événement dont est question est un coup d'essai du gouvernement pour *tâter l'opinion publique*, et ajoutent que le Corps législatif et le Directoire veulent se tirer d'embarras par le rétablissement de la royauté. Les propos les plus grossiers et les plus avilissants continueraient sans la vigilance des patrouilles qui ont dissipé les groupes; les premiers font des plaisanteries et ont remarqué que le jour d'hier portait le nom d'*Ovide* et que l'anarchiste avait encore *marché à vide*. Au milieu de ces frémissements et des mauvaises plaisanteries, les citoyens sensés, qui ne voient de salut et de repos que dans l'affermissement du gouvernement, se rassurent, en voyant les effets heureux de sa vigilance et de ses soins pour maintenir la tranquillité publique et faire marcher la Constitution vers son but. — Dans quelques réunions on ne perdait pas de vue la situation de l'intérieur et le message du Directoire sur la situation des finances [2]. « Il contient, dit-on, d'affreuses vérités; nous sentons notre pénurie; mais ce message, destiné à être lu en comité secret, devrait-il être rendu public? Nos ennemis ne redoubleront-ils pas d'opiniâtreté en voyant cet état affligeant de notre situation? Cela est-il politique? » Ce sont les expressions textuelles et recueillies. — On attend du gouvernement une surveillance active et régulière pour réprimer tous les mouvements séditieux; on pourrait craindre quelques nouveaux efforts, et l'opiniâtreté des ennemis de la tranquillité publique doublerait les craintes, sans la confiance que l'on a dans le ministre de la police et les autorités, que leurs soins redoublés justifient.

1. Voir page précédente.
2. Il s'agit sans doute du message du Directoire au Conseil des Cinq-Cents du 8 fructidor an IV. On le trouvera dans le *Rédacteur* du 14 fructidor.

Spectacles. — Il y a eu beaucoup de spectateurs dans presque tous les spectacles. Était-ce l'effet du mauvais temps, ou le désir de sonder l'opinion publique sur les événements du jour? Tout s'y passa avec calme et tranquillité; on a remarqué des applaudissements au théâtre de la rue Feydeau, où l'on représentait la tragédie de *Mahomet*, à ces vers dont le sens est *que le peuple grossier est fait pour être trompé et qu'il a besoin d'un maître*[1], et des applaudissements plus affectés à ce vers : *Ce monde est fait pour les tyrans*[2].

Surveillance. — En vertu d'un mandat du juge de paix de la division Fontaine-de-Grenelle, on a arrêté le nommé Bourgeois, commissaire de police de la division de l'Unité, prévenu d'avoir voulu troubler l'assemblée primaire de la division en prêtant son cachet aux citoyens Pilon, Massuet et Cornille pour poser les scellés sur les boites des scrutins. Ils ont été aussi arrêtés et conduits chez le juge de paix.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB [3] 84.)

JOURNAUX.

Messager du Soir du 14 fructidor : « *Paris, 13 fructidor*... La tranquillité continue à régner dans cette commune. Hier matin, les groupes étaient très nombreux et très multipliés, surtout aux Tuileries; les Jacobins et leurs mégères conjuraient les militaires, au nom de la République, de ne pas laisser égorger les patriotes par les royalistes. Dans l'après-midi, ils se sont portés au faubourg Antoine, et, pour prouver qu'ils n'étaient pas entrés dans cette conspiration royaliste, ils ont voulu prendre un drapeau tricolore pour le porter chez le ministre de la police en échange d'un drapeau blanc qu'ils auraient brûlé dans sa cour, en criant : *Mort aux royalistes et aux Chouans!* et en hurlant des chansons montagnardes; mais des patrouilles ont dissipé le rassemblement et ont épargné au ministre la visite dont il était menacé. Une foule de citoyens nous ont communiqué des renseignements sur les conciliabules tenus par les Jacobins de leur section : nous les invitons à les porter à leurs municipalités respectives... »

1. C'est une allusion à ces deux vers, que Voltaire place dans la bouche d'Omar (acte I, scène IV) :

> Le peuple aveugle et faible, est né pour les grands hommes,
> Pour admirer, pour croire et pour nous obéir.

2. Acte V, scène IV, Palmire dit à Mahomet :

> Tu dois régner : le monde est fait pour les tyrans.

DCCLXVI

13 FRUCTIDOR AN IV (30 AOUT 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 14 FRUCTIDOR.

Esprit public. — Les événements de la nuit du 12 au 13 [1] sont la matière des conversations, non pas relativement aux suites que pouvaient avoir ces événements, car il n'est pas un seul individu qui soit persuadé que les tentatives de contre-révolution aient pu réussir, mais relativement à l'opinion que le Directoire pouvait en concevoir. Il ne reste pas le plus léger doute sur les auteurs de ces efforts, qu'on ne regarde que comme ridicules, et dont cependant on désire voir en jugement ceux qui en sont présumés coupables et qui sont arrêtés. La proclamation du Directoire, le rapport du ministre de la police [2] ne contribueraient pas peu à ramener le calme et la tranquillité, s'ils avaient pu être sérieusement troublés un seul instant; les efforts même de certains journalistes pour attribuer aux royalistes toute la honte de ces menées excitent la pitié, et qu'ils en parlent encore demain dans leurs feuilles, ce sera un moyen sûr pour qu'il n'en soit plus question dans le public. On rapporte un trait qui peut donner une idée de l'opinion même de la classe la plus aisée à séduire et à entraîner dans le désordre. Lorsque, dans la rue Saint-Antoine, on vit flotter le drapeau blanc, les ouvriers allant à leurs travaux crurent que c'était le signal de la paix et qu'elle allait être proclamée; détrompés sur le signal et l'intention criminelle qui l'avait développé, ils haussèrent les épaules, et allèrent rejoindre tranquillement leurs ateliers. — On criait la mort du général Buonaparte; les commentaires ajoutaient à ce bruit; on disait qu'il était la victime de la trahison des Italiens, que vingt-cinq mille [hommes] avaient partagé son sort, qu'enfin les Italiens avaient empoisonné les puits, et que le reste de l'armée courait de grands dangers. Il est vrai d'ajouter que ces bruits ne font pas grande sensation, et même que l'on n'y croit pas du tout. — L'armée de l'Intérieur, dit-on, est très inculpée; le Conseil des Cinq-Cents n'est pas étranger à ces événements du 12; on a prodigué de l'or aux chefs de l'état-major, de l'eau-de-vie aux soldats,

1. C'est évidemment un lapsus : il s'agit des événements de la nuit du 11 au 12. Voir plus haut, p. 417.
2. On trouvera ce rapport dans le *Moniteur* du 16 fructidor an IV.

et on leur a promis le pillage de Paris. *Voilà les menées du royalisme et les effets de leur haine pour le gouvernement républicain* (réflexions et narrations recueillies dans les groupes des Tuileries). Ces bruits qui se répandent, la haine ou plutôt le mépris dont sont généralement couverts tous les ennemis de l'ordre public, font reprocher au gouvernement la condescendance que l'on a eue pour tous les agents de la Terreur; on récapitule les délits dont ils se sont rendus coupables, les spoliations des églises, les dilapidations; on se prononce contre l'amnistie qui est proposée; on espère que le gouvernement, bien instruit, revisera toutes les nominations qui lui ont été arrachées, et que les ennemis de la République, sous quelque masque qu'ils soient cachés, et qui remplissent des fonctions publiques, n'échapperont pas aux recherches que les circonstances commandent. On s'occupe des finances dans quelques cafés, et l'on cherche les moyens que pourra prendre le gouvernement pour réparer le désordre qu'il a annoncé dans son message. On compte sur la rentrée des produits de la vente des biens nationaux et des contributions, tant arriérées que courantes. Ces rentrées paraissent longues, surtout si on veut les percevoir en numéraire; on parle beaucoup de rétablissement de *Chambres ardentes* pour la revision de fortunes acquises depuis trois ans. Cette mesure, jugée très sévère, paraît le seul moyen pour faire rentrer dans la Trésorerie nationale des sommes immenses. Mais voudra-t-on l'employer? C'est là que se réduit l'opinion publique. La surveillance et les patrouilles produisent un bon effet, et les esprits ne montrent ni agitation, ni inquiétude.

Spectacles. — Tous les spectacles ont été tranquilles; on a donné au théâtre de la Cité *L'Intérieur des Comités révolutionnaires;* lorsque Scévola, personnage de la pièce, dit : « Il faut faire des arrestations », il ajoute : « Tirer des pétards ». Cette allusion fut vivement applaudie, et généralement il n'y eut ni trouble, ni désordre.....

Bourse et agiotage. — .....Hier, à l'issue de la Bourse, on reçut au Jardin-Égalité la nouvelle du rejet de la résolution qui tendait à autoriser les receveurs des départements à fournir des mandats aux soumissionnaires des biens nationaux ; à l'instant les promesses, dont le cours était à 2 livres 14 sols, furent portées à 2 livres 17 sols, 2 livres 18 sols, et, le soir, le cours monta jusqu'à 3 livres 2 sols.....

Bréon.

(Arch. nat., BB [3] 84.)

JOURNAUX.

Ami des Lois du 15 fructidor : « *Paris, le 14 fructidor.* Cette ville est parfaitement tranquille, malgré les efforts des malveillants. On s'accorde à considérer comme une mauvaise farce l'histoire des drapeaux blancs, et nous croyons sincèrement que ce sont les partisans de Babeuf qui ont tenté de l'enlever par ces sottes manœuvres. » « Des journaux qui inventent chaque jour des nouvelles plus extraordinaires les unes que les autres pour piquer la curiosité des passants, annoncent aujourd'hui la mort du brave Bonaparte; mais nous croyons ce bruit absolument dénué de fondement, et nous n'avons point à pleurer la perte du héros d'Italie, que la gloire a rendu désormais immortel .... »

DCCLXVII

14 FRUCTIDOR AN IV (31 AOUT 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 15 FRUCTIDOR.

Esprit public. — Malgré la proclamation du Directoire, malgré le rapport du ministre de la police, malgré la conviction générale que ce sont les partisans des prévenus envoyés à la Haute-Cour de justice qui sont les auteurs des événements qui viennent de se passer, on cherche à démontrer, à prouver même, que c'est le gouvernement qui a fait placer les drapeaux blancs, distribuer les cocardes blanches et fourni les pétards pour démontrer que ce sont les royalistes qui ne veulent pas de constitution. On tente la crédulité jusqu'à lui persuader que les Jacobins reprendront leur pouvoir, que le Directoire est bien convaincu que cette secte peut seule le soutenir contre les efforts du royalisme, que, sans les Jacobins, il n'y aurait jamais eu de République en France, et que ce sont les Jacobins qui seuls peuvent lui donner la stabilité et la splendeur. C'est dans les faubourgs, c'est dans les lieux où logent les ouvriers et la classe la plus aisée à séduire que se débitent ces réflexions et que l'on répand ces propos; mais, il faut le dire, ces ouvriers, ces citoyens, que l'on voudrait entraîner au désordre, ne paraissent pas convaincus, et ils ne s'occupent qu'à leurs travaux; leurs plaintes n'ont d'autre objet que la rareté du numéraire et la cherté qui empêchent les citoyens de les employer; ils craignent de se voir dans l'oisiveté et la misère pendant la saison qui approche. Les affaires du gouvernement les occupent peu; leur intérêt personnel seul les attache. — Les bruits répandus de la mort du

général Buonaparte sont déjà oubliés ; on ne fait pas la plus légère attention à ceux que l'on fait courir d'une nouvelle réquisition de jeunes gens depuis l'âge de douze ans jusqu'à vingt-sept, tant pour la marine que pour les armées ; mais l'on n'est pas indifférent sur les nouvelles qui circulent dans les cafés, que l'armée commandée par Jourdan marche sur Vienne, sur la jonction ou la communication établie entre son armée et celle d'Italie. Ces nouvelles, recueillies avec avidité, soutiennent l'espérance de la paix, et l'on remarque qu'elle n'a jamais été invoquée avec plus d'impatience. — On s'attend à voir rétablir les impôts indirects ; on calcule même les produits qui en résulteront, si, dit-on, on veut en dégager la perception de cette foule de commis qui étaient employés sous l'ancien régime, et qui en dérobaient une partie. Cet établissement trouve des contradicteurs, mais l'opinion générale paraît frappée de la nécessité de réaliser ce projet. On attend la discussion qui aura lieu au Conseil des Cinq-Cents, lorsque ce projet lui sera soumis. — Il n'est plus question des plaintes des rentiers ; ceux qui sont entendus s'entretenant sur leur situation ne pensent pas que le gouvernement ne fasse pas quelques efforts pour améliorer leur état, surtout aux approches de l'hiver.

Spectacles. — Il y avait beaucoup de monde au théâtre de la rue Feydeau, où l'on représentait *Paméla;* on a remarqué de faibles applaudissements aux déclamations contre la noblesse et les dignités de cour ; mais, aux applications sur le règne de la Terreur et des bourreaux, les applaudissements ont été vifs, et se sont prolongés. La tranquillité n'a été troublée dans aucun [des spectacles], où les spectateurs étaient en assez grand nombre.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB 3 84.)

DCCLXVIII

15 FRUCTIDOR AN IV (1er SEPTEMBRE 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 16 FRUCTIDOR.

Esprit public. — On ne parle presque plus des événements du 12, et si, dans les entretiens particuliers, il en est question, ce n'est que pour rejeter tout le ridicule et l'absurdité de ces tentatives sur les royalistes, et, dans un autre sens, les rejeter sur les Jacobins. Les

deux partis se prononcent très franchement et ne s'épargnent pas; mais tel est l'effet produit par la lecture des journaux qui, dirigés par leurs passions ou le parti qu'ils affectionnent et qu'ils servent. détournent l'attention publique sur tous les partis, pour attribuer tant d'absurdité au gouvernement lui-même; et qu'il (*sic*) est des gens qui ne tiennent à aucun parti, semblent croire que le gouvernement est effectivement l'auteur de ces menées, et se laissent persuader par les réflexions ambiguës des faiseurs de journaux. — Le traité d'alliance entre l'Espagne et la République[1] donne lieu à beaucoup de conjectures. Si l'on en croit les politiques des cafés, il est question de ménager une descente en Angleterre. On dit que soixante mille hommes sont déjà répandus sur les côtes, et que l'Espagne doit fournir les vaisseaux de transport; on dit que des missions secrètes en Angleterre ont eu lieu, et que des hommes adroits sont partis pour préparer les esprits. A ces récits, les imaginations s'enflamment et l'on voit déjà Rome, Vienne et Londres entourées par les armées françaises, et la paix dictée au milieu de ces capitales humiliées. — Dans les places publiques et dans les marchés, l'esprit du peuple n'est pas occupé par les conspirations, par les succès des armées ou les projets d'hostilité contre l'Angleterre; ce qui l'occupe essentiellement, c'est la cherté des denrées, c'est la rareté de ses travaux, c'est l'approche de l'hiver; il se plaint, il murmure, mais il ne voit que sa situation. « Si tout le monde était content, si l'argent circulait davantage, on nous ferait travailler. » Voilà tout son esprit, toute son opinion. Il ne regrette pas la royauté, et s'il crie contre le gouvernement, contre les députés, ce n'est pas haine de la République, c'est le sentiment de ses privations et de sa crainte inquiète de ne pouvoir satisfaire à ses besoins. — On s'attend à des mesures de police pour réprimer, pendant les longues soirées de l'hiver, le libertinage effronté au Palais-Égalité; on ne voit pas sans murmurer des jeunes filles de dix et onze ans livrées à la corruption et attaquer les hommes, et surtout les militaires, avec la licence la plus effrénée. — Les bruits de mort de Buonaparte, de sédition de troupes campées à Grenelle ne subsistent plus; la tranquillité publique assurée, aucun symptôme de mouvement ou de trouble ne se fait voir.....

Commerce. — Plusieurs rapports s'accordent à dire que la suppression des cartes de pain donne beaucoup d'inquiétude et excite du mécontentement. Ce n'est pas qu'on regrette de ne plus le recevoir gratis : mais on trouve cependant fort dur d'être obligé de le

1. Ce traité avait été signé le 2 fructidor an IV.

payer 3 sols 6 deniers la livre en numéraire, surtout lorsque les autres denrées augmentent chaque jour.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB [3] 84.)

DCCLXIX

16 FRUCTIDOR AN IV (2 SEPTEMBRE 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 17 FRUCTIDOR.

Esprit public. — Si l'on s'entretient des succès des armées et de leurs progrès dans les pays ennemis, c'est pour témoigner son désir de voir la paix consommer bientôt tant de travaux. Si, d'un autre côté, quelques esprits s'affligent au récit de tant de succès, c'est, disent-ils, que cette manie de conquêtes ne peut qu'éloigner la paix après laquelle ils ont l'air de soupirer. « Pourquoi, disent-ils, agrandir le territoire de la République? Pourquoi diminuer, affaiblir nos forces en les étendant sur tant de points? Veut-on établir une république universelle? Sans la manie de conquérir, la paix serait déjà faite. » Voilà les réflexions que l'on se permet, avec l'air de la meilleure foi. Il est bon d'observer que, si le bruit de quelques défaites se propage ou s'annonce, ces pacifiques penseurs se renferment dans le silence et ne font plus ni questions ni réflexions communiquées; ils réfléchissent tout seuls. — Le renvoi des ouvriers qui travaillaient à la fabrication des mandats, le terme qui avance pour le payement du dernier quart, la proposition faite de déterminer le payement des loyers au 1er vendémiaire prochain en numéraire ou mandats au cours, l'augmentation qu'éprouve le mandat, ces circonstances font naître l'espérance de voir ce papier prendre une faveur dont on désespérait; s'il augmente, le gouvernement ne pouvant satisfaire ses créanciers avec du numéraire, du moins ils trouveront quelques ressources dans ce papier. Cependant, on ne paraît pas goûter la proposition faite de faire payer les loyers en numéraire; les rentiers surtout s'élèvent contre cette disposition, vu leur dénuement absolu. Les propriétaires de maisons ne partagent pas les observations des rentiers. La loi qui interviendra peut rapprocher tous les intérêts. C'est à cela que se réduisent tous les débats qui ont été recueillis. — Les railleries les plus sanglantes sont adressées aux anarchistes, sur leurs pétards et leurs drapeaux blancs; dans les rues Mazarine et

Buci, où des boîtes ont été tirées, des membres du Comité révolutionnaire de cet arrondissement sont hués et montrés au doigt; on dit même qu'un herboriste, nommé Madrasc, qui passe pour le meneur secret des anarchistes de la section de l'Unité, et ci-devant membre du Comité révolutionnaire, n'était pas chez lui à deux heures du matin, lors de la position des drapeaux blancs. A ce fait qui nous est rapporté, d'autres observateurs ajoutent qu'ils ont entendu dire que les auteurs de ces menées n'avaient pas renoncé à leurs projets, qu'ils continuent de faire passer des écrits dans les camps pour ébranler la fidélité des soldats. Dans les groupes, on a entendu dire que le militaire voulait être bien vêtu et payé en numéraire; que les anarchistes voulaient travailler les soldats de toute manière, mais que, malgré toutes les tentatives, l'esprit militaire était décidément porté vers le gouvernement et pour lui. — Les groupes disséminés dans l'intérieur, et peu nombreux, continuent leurs plaintes sur le prix excessif des denrées, sur l'avidité et le luxe des marchands, sur la différence que les détaillants mettent dans le prix de leurs marchandises, si on leur présente de la monnaie de cuivre ou de la monnaie d'argent. Il est certain que les pièces d'or et d'argent se vendent pour de la monnaie de cuivre avec bénéfice, et c'est là probablement la cause de la différence du prix des marchandises.

Spectacles. — Quelque trouble au spectacle Feydeau et à celui de la Montansier, occasionné par l'absence de quelques artistes qui devaient jouer dans les pièces annoncées. A celui de Feydeau, le public a insisté pour qu'on jouât la pièce affichée, et l'artiste dont on avait annoncé l'absence fut obligé de jouer. Dans les entretiens particuliers, il n'était question que de terroristes, des sarcasmes lancés contre eux par des jeunes gens, qui sont aussi l'objet des plaisanteries plus sérieuses des Jacobins. Du reste, point d'autre opinion que celle du plaisir et des jouissances.

Surveillance. — ... Hier soir, un jeune homme, qui demeurait à la Montagne-Geneviève, est descendu au pont de l'Hôtel-Dieu, s'est précipité dans la rivière et s'est noyé; on attribue ce désespoir à ce que son propriétaire voulait exiger son logement en numéraire.

Commerce. — Le mécontentement devient de jour en jour plus violent au sujet du retrait des cartes de pain; on s'excite mutuellement à se refuser, sous ce prétexte, au service militaire. Les soldats, se dit-on, sont payés et nourris pour le faire, et ce n'est point à ceux dont le commerce languit, ou dont les travaux ont cessé, à les remplacer.....

LIMODIN.

(Arch. nat., BB [3] 84.)

JOURNAUX.

Gazette française du 19 fructidor : « *Paris, 18 fructidor.* On a arrêté avant-hier plusieurs individus qui attendaient les passants aux Champs-Élysées avec des fusils à vent, et qui ont assassiné deux personnes. On parle souvent d'hommes arrêtés, mais on ne parle guère d'hommes punis. Si on pouvait faire croire au ministre de la justice que les assassins, les voleurs, les Jacobins sont des prêtres ou des émigrés inscrits, nous en serions bientôt débarrassés; mais on ne voit en eux que des patriotes opprimés, et cela porte à l'indulgence. »

DCCLXX

17 FRUCTIDOR AN IV (3 SEPTEMBRE 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 18 FRUCTIDOR.

Esprit public. — On prétend que des complots se trament encore dans l'ombre, et que, si le gouvernement n'y prend garde, une conspiration ne tardera pas à éclater, *que cette conspiration sera la bonne.* — Des bruits sourdement répandus annoncent que le 25 verra encore quelques nouvelles tentatives. On ajoute qu'il faut que les choses changent de face, que les mesures ne manqueront pas toujours, et que celles qui se préparent produiront leur effet. — Ces bruits, ces menaces ou ces annonces de mouvement sont recueillis dans les groupes des Tuileries, dans les environs des salles des deux Conseils du Corps législatif. La situation des finances paraît être la cause ou le prétexte de tous ces bruits; on peut en juger par cette réflexion qui a été recueillie : « Le mauvais état de nos finances a amené la Révolution; leur état actuel doit produire un grand changement. » Ajoutez à cela les propos que l'on se permet contre les députés et les autorités supérieures, dilapidations, biens nationaux vendus à vil prix, droits de patentes, contributions exigées en numéraire, prix des loyers payable en numéraire à compter du mois prochain; tout cela n'est que pour satisfaire la cupidité des députés et du gouvernement. Voilà les raisonnements et la manière de raisonner des orateurs des groupes. Plus loin, ils veulent que le gouvernement paye tout en numéraire, et ils blâment les mesures proposées pour faire entrer le numéraire dans les caisses. — On prétend que les assignats de 100 livres et au-dessous vont avoir un cours préférable aux mandats; déjà, dit-on, l'assignat de 100 livres, qui ne se vendait que 1 sol, se

vend 4 sols. On dit aussi que l'on va réduire la valeur de la monnaie de cuivre à moitié. Ces *dit-on* sont du Palais-Égalité; là, on ne conspire qu'en faveur de l'agiotage, et l'on s'occupe peu du reste. Dans les cafés, on demande quel est le cours du mandat; ensuite on jase sur les armées et leurs succès; d'autres s'entretiennent des dispositions des divers cabinets. Tous s'accordent à désirer la paix. Dans les spectacles, on ne cherche que les applications qui livrent à l'horreur la tyrannie et ses agents. On s'occupe de sarcasmes et de plaisanteries contre les Jacobins et quelques députés journalistes. On rappelle les événements qui ont signalé le mois de septembre; on croit que les anarchistes pourraient réussir dans leurs projets; ces scènes sanguinaires se renouvelleraient. A la manière dont on raisonne, on pourrait penser que, s'il était possible que ces scènes affreuses se renouvelassent, la lâcheté serait la même et laisserait le champ libre à la férocité et à l'outrage envers les lois. — Le tableau de Paris offre ce coup d'œil : dans les groupes des Tuileries, on conspire ou l'on annonce des complots qui doivent éclore; au Perron, on ne s'occupe que de spéculer sur les opérations de finances. Dans les cafés, on politique à tort et à travers, et l'on soupire après la paix. Dans les spectacles et les réunions élégantes, on grassaie des injures contre l'anarchie et de froides plaisanteries contre le gouvernement. On veut jouir, s'amuser, être tranquille, sans faire le plus léger sacrifice. Tel est l'esprit public. La classe ouvrière et peu éduquée continue ses plaintes contre la cherté des denrées, mais ne paraît pas épouser les querelles des Jacobins et des Chouans; elle ne désire que du travail et de l'argent.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB[3] 84.)

DCCLXXI

18 FRUCTIDOR AN IV (4 SEPTEMBRE 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 19 FRUCTIDOR.

Esprit public. — Les esprits fermentent; les inquiétudes se manifestent; il n'est question que de deux partis, qui se désignent sous le titre de Jacobins anarchistes et de thermidoriens royalistes; ces deux partis sont très divisés et en présence. L'incendie de la salle du spectacle de Nantes est attribué par les royalistes aux Jacobins, et

par ceux-ci aux premiers. On craint que les salles des spectacles de Paris ne deviennent aussi l'objet de la vengeance des anarchistes ; les théâtres surtout où ils ont été livrés au mépris et à l'horreur de leurs concitoyens sont, dit-on, menacés. Ces inquiétudes font porter les regards et l'attention sur l'époque encore éloignée de germinal, époque où un tiers du Corps législatif doit faire place aux nouveaux élus. Les réflexions suivantes ont été recueillies : « Le reste des Conventionnels aura tant de peine à sortir du Corps législatif, que quelques ruses seront mises en avant pour perpétuer la session ; nous désirons que ces changements s'opèrent sans trouble, mais on ne peut espérer un meilleur ordre de choses que lorsque les deux Conseils seront entièrement renouvelés. » — La guerre qui ne peut se perpétuer, la paix dont toute l'Europe a besoin, ajoute-t-on, viendra rouvrir toutes les sources de prospérité ; mais que de maux à parer, que de gouffres à combler, pour jouir d'un peu de repos et de tranquillité ! — La discipline est bien observée dans le camp de Grenelle ; on s'en applaudit ; mais on dit que quelques soldats vendent des cartouches à des personnages turbulents ; ces *on-dit* ajoutent aux inquiétudes. — Le projet de rétablissement des droits d'entrée donne lieu à ces réflexions : les unes, que cela opérera un bien et produira de grandes ressources au gouvernement sans fouler les individus ; les autres, que c'est une surcharge et un impôt inique qui peut tuer le commerce, et enfin que les objets de consommation sont déjà assez chers sans les augmenter. — On paraît généralement satisfait du choix des officiers municipaux ; mais, au dire de quelques mécontents, ces officiers municipaux sont tous royalistes et vendémiairistes. — On s'attend à voir sous peu une amélioration dans les finances ; le mandat devient plus rare et est recherché, quoiqu'il ne monte que lentement à un prix raisonnable ; on pense que, sous peu, il prendra une valeur qui surprendra les plus incrédules. Les spéculations se font toujours avec impunité sur les monnaies d'or, d'argent et de cuivre. On parle de l'établissement d'une caisse à l'instar de celle d'escompte. On dit que la nouvelle Commission des finances a des plans qui ramèneront la confiance, et que le gouvernement a proposé des mesures pour réparer insensiblement les torts faits à la fortune publique dans la vente d'une grande partie des biens nationaux. — A l'égard de la paix, on paraît persuadé que les préliminaires sont déjà arrêtés, et cette persuasion diminue toutes les inquiétudes que le choc de tous les partis fait naître. — D'après la surveillance exercée hier dans les divers temples et oratoires consacrés à l'exercice du culte catholique, tout paru conforme aux principes. Les prières publiques ont été

faites pour la prospérité des armes de la République, pour l'oubli de toutes les haines, pour les autorités constituées. — Les promenades étaient très fréquentées; le luxe et l'aisance y brillaient; les conversations étaient paisibles et ne roulaient que sur des objets étrangers aux affaires publiques.

Spectacles. — Les spectacles étaient remplis; l'ordre n'y a pas été troublé; des fêtes se sont données au jardin de Monceau; ce lieu fut ouvert pour la première fois au public hier. Nos rapports portent à cinq mille personnes le nombre des spectateurs, et beaucoup de vols s'y sont commis. Ruggieri a cessé ses fêtes; on attribue cette cessation au procès qu'il eut avec le propriétaire du jardin Boutin, qu'on dit être le citoyen Rivière, député[1].....

BRÉON.

(Arch. nat., BB [3] 84.)

JOURNAUX.

Ami des Lois du 19 fructidor : « *Paris, le 18 fructidor...* Le Pape chante la palinodie; il vient d'adresser « à tous les fidèles catholiques résidants en France » une bulle qui ôte aux prêtres réfractaires tout prétexte de résister aux lois, en leur prêchant la soumission aux autorités légitimes[2]. Quelques ignorants admirent cette conduite de la part de Pie VI, et croient qu'elle doit être d'une grande influence en France; pour nous, qui connaissons la prêtraille, nous apprécions à sa juste valeur cette cagoterie du Saint-Siège, et nous ne cesserons de répéter au gouvernement qu'il faut se défier des prêtres... »

DCCLXXII

19 FRUCTIDOR AN IV (5 SEPTEMBRE 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 20 FRUCTIDOR.

Esprit public. — Les groupes des Tuileries ont presque disparu. Ceux qui se formaient sur les quais, ponts et places publiques sont rares, et leur permanence n'est pas de longue durée. Dans les cafés,

1. Il s'agit sans doute de Gérard Desrivières (de l'Orne).

2. Il s'agit du bref du pape Pie VI aux catholiques français, en date du 5 juillet 1796, où il les invitait à se soumettre aux lois de la République. « Nous vous exhortons, au nom de Notre Seigneur, à vous appliquer de tout votre cœur, de toutes vos forces, à prouver votre soumission à ceux qui vous commandent, etc. » Cf. mes *Études et leçons*, t. II, p. 178.

seul objet d'entretien était le mouvement rétrograde de l'armée ›mmandée par le général Jourdan. Il faut l'avouer, c'est peut-être promptitude des journalistes à insérer cette nouvelle dans leurs uilles qui fait douter de la réalité de cette nouvelle. Beaucoup ›utent de ce mouvement; d'autres ne le considèrent que comme ıe ruse de guerre; d'autres enfin, et ce n'est pas le plus petit ›mbre, pensent que c'est une retraite de convention, et que les ·opositions de paix ont nécessitée; de tous ces entretiens il ne sulte que doute et espérance de la paix. On est persuadé que, d'ici quinze jours, les nouvelles officielles seront consolantes. On parle :aucoup de la liberté de la presse; on convient qu'il ne peut être ›rté atteinte à cette liberté; mais, en lisant la foule de journaux ıi empoisonnent l'esprit public, qui avilissent les autorités, qui se nt un plaisir de publier les plus fausses et les plus sinistres nouvelles, ı dit qu'il aurait fallu ajourner cette liberté à la paix. Ce qui donnait :u à ces réflexions, c'était de voir de ces journaux, écrits par la ıttise et la fureur, entre les mains des militaires, qui n'y puisent pas :s principes de bon ordre et de subordination. — Les réflexions ites sur les finances se sont réduites à des plaintes sur les efforts : l'agiotage pour dérober à la circulation la monnaie d'argent, sur s spéculations faites publiquement, sur la monnaie de cuivre et la ıpidité des marchands de tout genre, sur la nécessité d'avoir des is de commerce qui mettent des bornes à l'intérêt de l'argent, dont :xcès appelle le renchérissement de toutes les denrées. Les réflexions portent aussi sur la résolution qui ordonne le paiement des loyers ı numéraire[1]; les rentiers la voient d'un mauvais œil; ils ne çoivent pas de numéraire: peuvent-ils en donner? Telle est la ıestion qu'ils posent. On ne pense pas que la résolution concernant .mnistie soit adoptée par le Conseil des Anciens. Cependant il ne se it aucune réflexion sur le texte même et les dispositions de cette solution.

Spectacles. — On a donné au théâtre de la Cité une pièce intitulée: *:s Boîtes ou le Réveil-Matin.* Cette pièce en vaudeville n'est qu'une lusion maligne aux événements du 12. Les terroristes y sont ·rés au mépris et au ridicule. Elle est courte et se ressent de la écipitation avec laquelle elle a été composée. Elle a été vue avec

. Cette résolution des Cinq-Cents, du 17 fructidor, devint la loi du 21 fructi-r an IV, dont l'article 1er portait que « les loyers de maison d'habitation sti-lés par baux ou conventions antérieurs au 1er nivôse an III, seront payés en ıméraire, en mandats au cours, pour le temps qui s'écoulera à compter du · vendémiaire prochain ».

assez de calme, pour ne pas dire d'indifférence. Les autres spectacles ne nous fournissent aucune observation.....

LIMODIN.

(Arch. nat., BB [3] 84.)

JOURNAUX.

Gazette française du 21 fructidor : « *Paris, 20 fructidor.* On a donné hier au théâtre du Palais, la première représentation des *Boîtes;* le sujet est la dernière conspiration des Jacobins sous couleur royaliste. Le public a beaucoup ri, beaucoup applaudi, surtout en voyant bâtonner les exclusifs. Cette pièce peut produire un fort bel effet, surtout dans ce spectacle, où se porte particulièrement la foule de ceux qui sont le plus faciles à égarer. »

DCCLXXIII

20 FRUCTIDOR AN IV (6 SEPTEMBRE 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 21 FRUCTIDOR.

Esprit public. — Au sein de la plus parfaite tranquillité et des promenades fréquentées et paisibles, on a entendu beaucoup de murmures, non pas contre le luxe en lui-même, mais contre les individus qui l'affichaient. Ce sont, disait-on, des fournisseurs de la République, des agioteurs, car il ne reste à l'homme honnête qu'une honorable indigence, et seul il est resté pur et misérable au milieu des brigandages que la Révolution a vus se consommer. — Les rentiers s'exhalent en longs murmures ; l'approche de l'hiver leur fait sentir plus vivement leurs besoins. Ils se plaignent, mais les imprécations ne sortent pas de leur bouche, et ils comptent sur les secours et la sollicitude du gouvernement. Les opinions se fixent continuellement sur les projets de rétablissement des droits d'entrée. Quelques-unes semblent s'appuyer sur la Constitution, qui, suivant elles, a défendu le rétablissement des barrières aux portes des villes, mais ne les commande qu'aux frontières seulement. Cette opinion est rejetée par la Constitution même, qui, suivant d'autres, laisse au Corps législatif le droit de déterminer annuellement les contributions nécessaires pour satisfaire aux dépenses du gouvernement. De ces opinions il résulte, en général, que le projet aura et doit avoir lieu, que cet impôt très productif ne pèse pas sur la masse générale des citoyens, et qu'il est peu sensible pour le consommateur. — Les récits

divers des mouvements de l'armée du général Jourdan ne font naître que le doute; ils servent au surplus à donner une idée générale de l'opinion publique, et il est très peu d'individus qui ne conviennent qu'il serait très malheureux que les revers vinssent arrêter les progrès de nos armées, et reculer l'instant si désiré de la paix. Ce qui console et maintient l'espérance, c'est le silence du Directoire, et l'on est accoutumé à voir démentir les bruits de revers et d'échecs par les messages du Directoire au Corps législatif; on attend. Quelques groupes, formés à la porte Martin, faisaient entendre des discussions de pure opinion; ces discussions avaient pour objet de savoir si c'étaient les royalistes ou les Jacobins qui avaient arboré le drapeau blanc. Il serait difficile de donner au juste la décision de cette question; car, dans ces groupes, on parle beaucoup sans jamais rien décider. Dans quelques conversations tenues sur les boulevards, on s'entretenait du Grand-Livre, et l'on paraissait étonné que l'on ne travaillât pas à examiner les titres qui y sont portés. On concluait que, de ce travail à faire, il en résultait une grande économie pour le gouvernement, et que beaucoup de réductions étaient à faire dans les capitaux des inscriptions, qui avaient été acquises à vil prix lors du dépréciement des assignats. On compte beaucoup sur ce travail, et sur les grands avantages qui en résulteront et qui tourneront au profit des vrais rentiers.

Spectacles. — Il s'est passé une scène au Vaudeville, qui mérite attention. On donnait *Le Scellé*, pièce où les abus du gouvernement révolutionnaire sont tracés; un spectateur, indigné et reconnu pour une des victimes de ce régime, a lancé son bâton à l'acteur qui jouait le rôle de Jacobin. Arrêté, il fit des excuses, et n'attribua sa vivacité qu'aux souvenirs amers qui occupaient sa pensée; reconnu par des citoyens, il fut relevé par l'officier de police. Cette scène désagréable fait sentir la nécessité de mettre un terme à toutes les représentations qui réchauffent les haines, et à rappeler les théâtres à leur véritable institution, celle d'instruire et d'amuser, d'adoucir et corriger les mœurs. Les autres théâtres ont été tranquilles.....

LIMODIN.

(Arch. nat., BB [3] 84.)

JOURNAUX.

Courrier républicain du 21 fructidor : « *Paris, le 20 fructidor.* Quand je vais à l'audience du Directoire et que j'y vois ces huissiers en manteau noir, la rosette sur le pied et une toque rouge sur la tête, je me crois transporté

loin de France, dans un pays étranger, dont les mœurs et les costumes sont nouveaux à mes yeux; dans le premier mouvement, je suis presque tenté de m'écrier : « Comment peut-on être huissier du Directoire ? » A peu près comme cette femme qui, en voyant un homme avec des moustaches et un turban, s'écria : « Comment peut-on être Persan ? » Les habits, les costumes ont un rapport immédiat avec les climats; mais quels sont les rapports naturels qu'une vaine émulation, qu'un désir insensé d'imiter les anciens, et même les modernes, ne nous ait pas fait oublier et violer ? On invite ceux qui veulent disputer le prix *de la course des chars*, le 21 septembre, à se procurer des chars approchant, autant que possible, de la forme antique. Un journaliste a déjà observé que cette idée est aussi ridicule que si, pour une joute sur l'eau, on construisait des nacelles d'après les modèles du navire Argo et l'arche de Noé... »

DCCLXXIV

21 FRUCTIDOR AN IV (7 SEPTEMBRE 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 22 FRUCTIDOR.

Esprit public. — L'opinion publique varie peu ; le rentier se plaint, murmure, et espère ; l'ouvrier crie après le gouvernement, la rareté du numéraire et celle des travaux ; les marchands sont livrés au mépris public par leur cupidité ; on blâme et l'on approuve tour à tour la résolution qui fixe en argent le paiement du prix des loyers. Si l'on s'entretient de la pénurie des espèces métalliques, on se demande l'emploi du produit de la dépouille des églises et du mobilier des émigrés ; on se demande quand finira la guerre, quand viendra la paix. — Dans les cafés où l'on raisonne politique, on dit que le roi de Prusse a déclaré la guerre à l'Empereur, l'Espagne à l'Angleterre ; on ajoute que Pitt a donné sa démission et qu'enfin la paix va se réfugier en France. — Dans des sociétés et réunions particulières on parle aussi de paix ; on assure que bientôt elle nous sera prononcée par le Directoire, mais voici à quelles conditions : « Le traité d'alliance avec l'Espagne n'est qu'un prétexte pour remettre un Bourbon sur le trône de France. On est convenu par des articles secrets de relever le trône ; tout cela est arrangé et aura son exécution si les patriotes ne se réunissent pas pour déjouer ces conventions secrètes. » Cette opinion très royaliste se prononce à bas bruit dans quelques cafés du Palais-Égalité, et, pour lui donner quelque poids, on ajoute que le Corps législatif, du moins le dernier tiers, n'est pas pour le gouvernement républicain. On avance que le roi

d'Espagne ne perd pas l'espérance de voir sa race remonter sur le trône de France ; qu'il se prête à toutes les vues du gouvernement actuel dans cette intention, que les Français sont très bien traités et bien accueillis dans ses États, et que la maison régnante d'Espagne a beaucoup de partisans en France. Voilà les opinions recueillies, et, comme elles ont pour fondement les articles soi-disant secrets du traité d'alliance entre la République et l'Espagne, le gouvernement, qui doit être dans le secret, pourra les apprécier; elles lui serviront à le confirmer dans l'idée que le parti royaliste n'est pas éteint, et qu'il existe des hommes qui suivent et s'attachent à cette ombre qu'ils regrettent. On est généralement persuadé que l'on travaille à la réduction des capitaux de la majeure partie des inscriptions portées sur le Grand-Livre; on tient beaucoup à cette opération, qui est d'un intérêt majeur. On témoigne beaucoup d'indifférence sur la hausse ou la baisse des mandats ; on ne soupire qu'après du numéraire, et les esprits ne s'occupent plus des variations des promesses des mandats.

Spectacles. — On est calme, on est tranquille dans les spectacles ; on fait des allusions ; on applaudit vivement à tout ce qui est applicable au régime passé de la Terreur ; mais ce n'est pas là de l'esprit public : c'est au plus un esprit très commun et très particulier ; c'est s'occuper de soi, et non de la chose publique.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB [3] 84.)

DCCLXXV

22 FRUCTIDOR AN IV (8 SEPTEMBRE 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 23 FRUCTIDOR.

Esprit public. — Les projets de réforme dans les diverses parties de l'administration générale de la République, l'intention bien prononcée du Directoire d'y porter l'économie, suspendent les clameurs des rentiers. Aux murmures qui suivent la loi concernant le prix de loyer succèdent les réflexions les plus sages, et l'on convient que, si le gouvernement ne donne pas aux propriétaires les moyens de payer leurs contributions en numéraire, il lui sera impossible de payer les arrérages de la dette publique en valeur réelle. La loi concernant les patentes excite également les murmures ; on la lit avec beaucoup d'at-

tention; et, si l'intention n'était pas de s'y soumettre, on la dédaignerait, on ne la lirait pas. Cette loi est d'ailleurs soutenue par la nécessité de l'opinion publique, qui n'est pas en faveur des marchands de toute espèce ; ces messieurs, dit-on, voudraient toujours gagner beaucoup d'argent, et ne rien payer : voilà la réponse générale à tous leurs murmures. Si l'on s'occupe de la hausse des mandats, c'est moins pour le mandat en lui-même que pour se convaincre effectivement que les opérations du gouvernement commencent à prendre de la consistance. On s'entretient avec un malin plaisir des écoles qui ont été faites par beaucoup d'agioteurs, qui ont spéculé sur les mandats, et qui se sont ruinés ; mais on n'est pas indifférent sur le nouvel agiotage qui s'exerce sur la monnaie d'or et d'argent. L'écu de 6 livres se vend publiquement 7 livres 10, monnaie de cuivre ; ne serait-ce pas le cas, dit-on à ce sujet, de mettre en vigueur les lois rendues contre les dépréciateurs de la monnaie nationale? — La position de nos armées occupe les politiques. On jase beaucoup sur les trois sièges dont elles sont occupées ; malgré les raisonnements des gazetiers et de ceux qui aiment à répandre de fâcheuses nouvelles, on ne conçoit pas d'inquiétudes sur la retraite du général Jourdan ; on paraît même assez convaincu que le mouvement de ce général n'est que le produit de ses réflexions et ses connaissances militaires, et l'on n'est pas éloigné de croire qu'une bataille rangée très prochaine mettra un terme à l'opiniâtreté de l'Empereur, et amènera la paix. Les projets de réforme occupent plus les conversations que tous les faits militaires. La discussion qui a eu lieu dans le Conseil des Cinq-Cents sur la loi du 3 brumaire n'a donné lieu, à ce qu'il paraît, à aucune opinion publique ni particulière ; du moins les rapports particuliers n'en font aucune mention. — On disait hier que plusieurs marchands avaient reçu une lettre de leur municipalité respective, qui les invitait à se réunir pour composer la garde nationale sédentaire. On convenait, à ce sujet, que les colonnes mobiles devaient être composées d'hommes intéressés à la conservation des propriétés et au maintien de la tranquillité publique. On s'étendait sur la nécessité de la prompte organisation de cette force armée citoyenne ; on convenait qu'elle seule, bien dirigée par le gouvernement, pouvait tout à la fois épouvanter les factieux et éloigner les inconvénients d'une garde purement militaire. Mais on élevait des doutes sur l'empressement des citoyens, et on ne voyait que l'égoïsme et l'apathie des marchands en général. — Nos rapports nous annoncent que, dans les oratoires où on a célébré la fête de Notre-Dame, il y avait beaucoup de fidèles, que rien ne s'y est passé contraire aux lois de la République, mais ils nous observent qu'il ne

s'y est pas fait *la plus petite prière* pour l'affermissement de la République et la prospérité de ses armes.....

Commerce. — Il se fait encore entendre des plaintes sur l'inégale répartition des cartes de pain, dont se trouvent privés des citoyens dans le besoin, tandis que d'autres, plus aisés, en jouissent toujours.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB [3] 84.)

DCCLXXVI

23 FRUCTIDOR AN IV (9 SEPTEMBRE 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 24 FRUCTIDOR.

Esprit public. — Nous avons dit, dans notre rapport du 18 de ce mois : « On prétend que des complots se trament encore dans l'ombre, et que, si le gouvernement ne prend garde, une conspiration ne tardera pas à éclater, et que cette conspiration sera la bonne. » Nous avons répété, dans ce même rapport, que dans les groupes des Tuileries on conspire, et que l'on annonce des complots qui devaient éclore. La soirée d'hier présageait les événements qui ont eu lieu la nuit. Les groupes des Tuileries étaient plus échauffés que de coutume. De vives disputes d'opinion s'élevaient. Le projet d'amnistie était le sujet de ces opinions. — Les groupes de la porte Martin étaient livrés à des orateurs qui tâchaient de les soulever par le tableau de la misère, par celui du royalisme qui prévalait et qui annonçait qu'il était arrêté dans les comités secrets du Conseil des Cinq-Cents qu'*un roi était une chose évidemment indispensable*. Les tentatives de cette nuit occasionnent des rassemblements ; on raisonne sur ces événements; on sait déjà dans le public que grand nombre des assaillants sont arrêtés. On rapproche les événements du 12 de ceux-ci. On les attribue encore aux royalistes, et on feint de croire au terrorisme. On dit, dans quelques rassemblements, que les individus arrêtés sont tous anciens agents de la terreur. On manifeste des inquiétudes sur Vendôme. On désire que cette ville soit cernée par des troupes, et [on dit] qu'on aura la preuve en la fouillant qu'elle est devenue le rendez-vous d'un grand nombre de partisans de Babeuf. — Le bruit s'était répandu que le camp de Grenelle était en insurrection. Ces bruits sont dissipés, et il reste la certitude que les troupes se

sont conduites en braves gens. On parle de faire fusiller les conspirateurs qui ont été arrêtés dans cette attaque ; on craint les lenteurs de la justice ordinaire. On accuse le gouvernement d'un excès de mollesse et d'indulgence qui appelle l'excès de l'audace. Dans d'autres endroits on attribue ce coup aux émigrés, *à tous ces muscadins qui vont méditer leurs complots au bois de Boulogne.* Dans ces groupes on ne dit pas un mot de Babeuf, ni des Jacobins, ni des terroristes. On dit vaguement que, s'ils se montrent enfin, il sera d'autant plus funeste aux gouvernants qu'ils sont en *exécration*, et l'on ajoute, avec une espèce de retenue, qu'ils sont en exécration parce qu'ils ne font pas exécuter les lois avec vigueur, et que le crime reste impuni. En général, l'on n'est pas dupe des opinions particulières. On attribue ces événements à la férocité et à l'amour du désordre et du brigandage [1]. On pense généralement que le gouvernement, fatigué par tant d'efforts, va se prononcer avec sévérité. Je me doute que le Corps législatif ne s'occupera plus de l'amnistie, et l'on est dans l'attente d'un rapport qui éclairera les citoyens sur les causes de cette nouvelle conjuration et en fera connaître les auteurs et les motifs. — Les finances et les nouvelles extérieures ont peu occupé les cafés. On s'entretenait seulement de courrier extraordinaire, arrivé, dit-on, au Directoire de l'armée de Jourdan, mais rien ne transpire dans le public.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB [3] 84.)

JOURNAUX.

Courrier républicain du 25 fructidor : « *Paris, le 24 fructidor.* Un nouveau mouvement a éclaté cette nuit. C'est le pendant de la « conspiration des mouchoirs ». Les acteurs, c'est-à-dire les Jacobins, sont les mêmes. Tout annonçait depuis plusieurs jours cette commotion. L'audace des terroristes, la morgue et l'insolence de leurs journaux, tels que la *Sentinelle*, l'*Ami du peuple*, l'*Ami des Lois* et le *Journal des tigres*, qui semblaient braver l'autorité et l'appeler à un nouveau combat, montraient que la crise devait être prochaine. Les conspirateurs, formant partout des conciliabules, et partout dépistés, s'assemblaient enfin chez un nommé Niquille, rue du Coq-Saint-Honoré, et au café Bournon, sur le boulevard de la Madeleine, au coin du marché d'Agnesseau. Des journaux remplaçant le *Tribun* et l'*Éclaireur du peuple* se criaient dans les rues et se déclamaient sur les ponts, et dans les lieux où il se trouve un plus grand nombre d'ouvriers. On les commentait

1. Sur cette affaire du camp de Grenelle, outre les articles de journaux reproduits plus loin, voir le rapport du ministre de la police au Directoire, les rapports du général Foissac-Latour, et le message du Directoire lu dans la séance des Cinq-Cents du 24 fructidor. On trouvera ces pièces dans le *Moniteur*, réimpression, t. XXVIII, p. 422, 423, 424, 430.

perfidement. J'ai vu plusieurs de ces journaux, entre autres le *Courrier national,* le *Vrai républicain ou le Défenseur des droits du peuple*, et un autre qui s'imprime chez un nommé Lerouge. Ils en sont tous trois au douzième numéro, ce qui prouve qu'ils ont pris naissance dans le même moment On y trouve, ainsi que dans Babeuf, Lebois et l'*Éclaireur du peuple,* des déclamations sanguinolentes contre l'autorité; on y proclame la loi agraire; on y traite les membres du Directoire « d'oppresseurs du peuple »; on s'y répand en imprécations contre le Corps législatif et la Constitution de 95; en un mot on y prêche ouvertement la révolte, le pillage et la destruction. La suppression de l'état-major avait encore grossi le nombre des mécontents de cette foule de généraux de taverne, qui ne savent que boire et assassiner, des Vachot, des Fiot et des Sans-Souci; ces républicains enrôlaient les militaires en leur promettant une plus forte paye que celle qu'ils ont. Un soldat l'a déclaré à un commandant du poste de la Madeleine. Un général, dont il ne connaît pas le nom, lui offrit de lui faire avoir 4 francs par jour, s'il voulait servir les patriotes. Il s'y refusa. C'est hier, à onze heures du soir, qu'une foule de brigands, qui avaient passé à boire dans les cabarets de Vaugirard, s'avancèrent vers le camp de la plaine de Grenelle pour s'en emparer et faire participer les soldats à leur révolte. Dans le même moment, Sans-Souci, général destitué, se rendait à la caserne des Invalides, lisait aux grenadiers des ordres supposés pour les mettre sous les armes, les faisait manœuvrer, et se préparait à marcher avec eux contre le Directoire. Un sergent, plus prévoyant que les autres, s'est aperçu de la trahison, et il a fait arrêter le faux général. Au camp de Grenelle, on fait avancer à l'ordre les conjurés. Ils s'approchent et tirent un coup de pistolet sur le commandant d'une patrouille. Alors l'alarme se met dans le camp; les dragons, en chemise, saisissent leurs chevaux aux crins, fondent à coups de sabre sur les Jacobins, en tuent plusieurs, et mettent en déroute le reste. On bat la générale; toutes les troupes sont sur pied; on se met à la poursuite des assaillants et on en arrête cent trente-deux, qui sont conduits à l'École militaire, et du nombre desquels sont Javogues et Huguet, tous deux ex-conventionnels. C'est ainsi que s'est encore heureusement terminée cette grande insurrection. Dès le matin, il s'est formé dans les rues des groupes, où des orateurs plébéiens attribuaient, comme de raison, le mouvement aux royalistes et aux Chouans; mais la saine partie du peuple, le peuple laborieux n'a point été dupe de leurs mensonges. Quelques-uns même ont été assez rudement repoussés par des ouvriers qui semaient le contrepoison. Qu'on vienne encore après cela prêcher l'oubli des crimes, et demander l'amnistie pour des brigands qui ne cessent de conspirer! Nous ne voulons point prescrire au Directoire la conduite qu'il doit tenir à leur égard. Il nous suffit de lui observer que le venin dure autant que la bête, et que, pour éviter le poison, il faut écraser le reptile. Nous espérons qu'il ne prendra plus le change sur le compte des assassins et qu'il les mettra enfin dans l'impuissance de commettre de nouveaux forfaits. — *P.-S.* Tous les individus arrêtés viennent de défiler à l'instant sur le Pont-Neuf. On les a conduits à la mairie. Ce sont des membres de Comités et tribunaux révolutionnaires, ou des assassins de septembre. Ce qui fait plaisir, et prouve que le peuple n'est pas jacobin, c'est qu'il les a couverts de huées et d'injures. Un fait intéressant vient de nous être raconté à l'instant. Méhée, l'assassin de septembre, dit hier soir à sa portière de ne pas l'attendre, s'il

n'était pas rentré à onze heures. La nuit s'est passée sans qu'il soit revenu. Ce matin, deux individus, à collet rouge et à cheveux noirs et crépus, pleins de sueur et de poussière, sont venus le demander à sept heures du matin; un autre à dix heures. On désirerait que Méhée voulût bien expliquer la cause de son absence et de ces visites. » — *Ami du peuple* du 25 fructidor : « *Paris, le 24 fructidor.* La nuit dernière, une conjuration nouvelle contre le gouvernement républicain a éclaté; le camp de Grenelle a été surpris, plusieurs volontaires ont été égorgés, et les conjurés voulaient s'emparer de leurs armes pour marcher sur le Directoire et tuer tous ses membres. Ce complot, profondément ourdi et pour l'exécution duquel cinq ou six cents scélérats, soldés par l'or de l'étranger, ont marché sur le camp à onze heures du soir environ, a été, sinon déjoué complètement, du moins arrêté dans ses terribles effets; les conjurés, qui espéraient trouver dans le camp un parti nombreux, n'ont point été secondés par les militaires qui le composent; la résistance a été générale, et plusieurs des assaillants ont été tués sur la place; la plupart des autres sont cernés dans Vaugirard; un général, qu'on dit avoir commandé dans la Vendée, est arrêté. Nous pensons que les détails officiels de cette affaire seront envoyés aujourd'hui au Corps législatif, et nous attendrons leur publication avant de hasarder aucunes réflexions prématurées. Tous les journaux des puissances coalisées s'empresseront sans doute à rejeter sur les terroristes cette conspiration, afin qu'on ne soupçonne pas leurs maîtres et leurs agents; ils ne manqueront pas de proscrire, par suite de cette opinion, tous les patriotes, qu'ils confondent avec cette classe méprisable et méprisée d'anarchistes incorrigibles, dont les vrais républicains ne partageront jamais les crimes et les rapines. D'autre part les feuilles de l'opposition attribueront aux royalistes exclusivement ces mouvements contre-révolutionnaires; ils s'épuiseront en raisonnements inutiles pour établir leur assertion, et peut-être que l'esprit de parti qui animera les uns et les autres ne laissera percer que difficilement la vérité au milieu des nuages. Pour nous, qui, toujours amis des lois, sommes étrangers à toutes les factions, nous dirons que, quoiqu'on ne puisse pas présumer qu'aucun patriote ait trempé dans cette attaque contre le gouvernement, quel que soit l'instrument dont se sont servis les ennemis de la République pour faire couler le sang français et ramener les temps affreux de l'anarchie ou tenter une contre-révolution royale, c'est l'or de l'Angleterre qui a soldé les conjurés, et, qu'ils soient émigrés ou membres de comités révolutionnaires, ils doivent être punis. Point de grâce aux scélérats ! Ni royalistes, ni anarchistes. Voilà le cri de ralliement des bons citoyens. Vive la Constitution de l'an IIIe ! »

DCCLXXVII

24 FRUCTIDOR AN IV (10 SEPTEMBRE 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 25 FRUCTIDOR.

Esprit public. — Les mesures prises pour punir les séditieux, l'accord des deux Conseils et du Directoire pour en accélérer l'effet,

soulagent les citoyens lassés et fatigués par les efforts tant de fois répétés des factieux de tous les genres et tant de fois impunis. La certitude acquise que les brigands arrêtés ne sont qu'un ramas épouvantable de tous les affidés et de tous les agents des horreurs commises pendant dix-huit mois de terreur et de despotisme, ne permet plus d'agiter la question insidieuse et perfide de savoir si ce sont des terroristes ou des royalistes qui sont dans les fers. On ne voit que des scélérats consommés dans l'habitude et dans l'exercice du crime. On compte en frémissant les instants qui retardent la formation de la Commission militaire pour prononcer sur leur sort. On applaudit aux visites domiciliaires qui sont ordonnées : cette mesure qui rappelle tant de souvenirs fâcheux, ces mots qu'on ne prononçait pas sans frémir, appellent aujourd'hui la sécurité, et chacun semble voir son salut dans l'exécution de ces visites ; on ne redoute que la négligence qui pourra les accompagner. Les esprits sont montés au plus haut ton de sévérité, et, si l'opinion générale, mais souvent effervescente, était la règle de la conduite des autorités supérieures, les prisons seraient maintenant chargées de tous les membres des anciens Comités révolutionnaires et de leurs partisans. C'est là que l'on voit la source de tant de désordres et celle des inquiétudes dont on ne cesse d'entourer ces premières autorités. Si cette mesure n'est pas prise, on s'attend encore à de nouveaux mouvements. Il n'est pas un individu qui ne dénonce publiquement toutes les menées des terroristes de sa section, et qui ne peigne leur audace et leur insolence, depuis surtout deux mois. On attribue aussi cette sédition aux officiers de l'état-major de l'armée de l'Intérieur, qui, dit-on, fâchés de perdre le moyen de soutenir *leur train*, et d'être privés des honneurs dont ils jouissent, se sont réunis aux terroristes. — On dit aussi que la majeure partie du camp de Grenelle, mécontente de sa paie et de sa nourriture, était d'accord avec les séditieux. Enfin l'on dit que ce ne sont pas des terroristes, que ce ne sont pas des Jacobins, mais bien des émigrés, des royalistes, des muscadins, des Chouans enfin, qui sont les auteurs de cette attaque du camp. Les noms, les professions, les fonctions qui ont été remplies par la majeure partie des individus arrêtés, une fois connus du public, dissuaderont, excepté ceux qui ont le plus grand intérêt à persister dans leur incrédulité. Dans toutes les opinions émises, et qui ont été recueillies, il est à remarquer que l'on n'attribue pas ce mouvement au gouvernement, comme on a essayé de le persuader lors des drapeaux blancs, que la plaisanterie a appelés *la conspiration des torchons*. On espère que le gouvernement, bien instruit et ne pouvant ignorer la source de tant

de factions, sans s'occuper ni de royalistes ni d'anarchie, mais s'occupant tout entier de l'affermissement de la Constitution, ne voyant qu'elle et le salut de l'État, frappera désormais sans pitié les factieux partout où ils se trouveront. On désire que des mesures, commandées par les circonstances, soient prises à l'égard de tous ces journalistes, soit incendiaires, soit même équivoques, et dont la publicité des journaux corrompant la morale publique, atténuant les crimes, insultant au gouvernement même, entretiennent (*sic*) l'esprit de la faction et de désordre. On récapitule dans les conversations les mille et une tentatives de l'anarchie depuis deux ans ; on cherche les mesures prises pour en punir les auteurs, et l'on ne voit que faiblesse et dangereuse indulgence. Tous ces mouvements absorbent les pensées et les opinions ; tous les regards sont fixés sur l'intérieur, et surtout sur la ville où siège la Haute-Cour de justice. On est effrayé, on appelle la vengeance des lois, on invoque la rigueur, et toutes les espérances se reposent sur le Corps législatif et le Directoire.

Spectacles. — Les spectacles n'ont pas eu beaucoup de monde. Les conversations, très calmes, n'avaient pour objet que l'événement du camp de Grenelle, et l'opinion paraissait bien formée : indignation contre les Jacobins, murmures contre la faiblesse du gouvernement, espoir qu'il allait déployer toute la sévérité des lois. Au théâtre de la République, où l'on représentait *Les Femmes savantes*, ces deux vers :

Je viens d'apprendre une heureuse nouvelle,
Vous et moi, cette nuit, l'avons échappé belle [1].

ont été saisis et applaudis à plusieurs reprises.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB [3] 84.)

JOURNAUX.

Courrier républicain du 25 fructidor : « *Paris, le 24 fructidor*. ...Dans la session de thermidor, le tribunal criminel de la Seine avait à juger cent soixante-seize accusés. De ce nombre, trois ont été condamnés à la peine de mort ; trente-neuf à celle des fers ; neuf à la réclusion ; trois à la détention ; trois jeunes personnes, âgées de moins de seize ans, ont été acquittées sur la question du discernement ; une a été rendue à ses parents, qui l'ont réclamée, et les deux autres condamnées à rester dans une maison de correction jusqu'à

1. L'auteur du rapport estropie ces vers des *Femmes savantes*, acte IV, scène III. Il faut les rétablir ainsi :

Je viens vous annoncer une grande nouvelle :
Nous l'avons, en dormant, madame, échappé belle.

vingt ans; cinquante-sept ont été acquittés; trente-deux renvoyés à la session de ce mois, et les actes d'accusation de trente ont été annulés. » — *Journal des défenseurs de la patrie* du 25 fructidor : « Lettre d'un militaire du camp de Grenelle, au rédacteur. Au camp de Grenelle, le 24 fructidor an IV, à trois heures du matin. Éveillés dans notre camp par les chansons séditieuses des factieux, notre premier mouvement nous dirigea sur nos armes. Un nombreux rassemblement d'hommes saouls et armés en assassins sont venus, sur les onze heures du soir, par la droite du camp, du côté de Vaugirard, pour s'y introduire dans les vues les plus perfides. Après avoir forcé une garde, ils ont cru, sans doute, avoir déjà captivé et le courage et l'esprit des républicains; mais le redoublement (*sic*) de ces lâches cessa bientôt aux coups de sabres réitérés du 21ᵉ régiment de dragons. Le groupe, qui avait dirigé son entrée près de l'emplacement de ce corps, mis en déroute, un autre rassemblement de ces anarchistes s'introduisit au milieu et au centre des deux lignes du camp; et là, chantant à gorge déployée, ils attendaient, pour commencer leurs prouesses, le succès des lâches, qui se courbaient en demandant grâce aux braves qui punissaient leur audace. Nôtre troupe, rangée en bataille, fut bientôt distribuée pour les arrêter. La 7ᵉ demi-brigade, brûlant de contribuer à l'anéantissement de cette cohorte de brigands, arrêta ceux qui ne trouvaient de salut que dans la fuite et dans le pardon. Les courageux soldats de cette brigade, n'ayant pas de quoi exercer leur valeur, gémissaient de ne combattre que des hommes aussi plats et aussi vils que les complots qu'ils trament contre ceux qui aiment les lois et le gouvernement. Parmi le nombre de ceux que l'on a arrêtés se trouve un ex-adjudant général de l'armée de l'Ouest, nommé Sans-Souci, qui avait eu l'audace de prendre par ruse le cheval de la vedette placée à l'entrée de la barrière de l'École militaire, et qui marchait à leur tête. On en a pris au moins une centaine, dont une partie est blessée : les uns avaient des pistolets, les autres des cannes à dard, des sabres et des couteaux de 10 à 12 pouces. La nuit est cause qu'il a pu s'en échapper quelques-uns.... Mais, bons Français, nos amis, vous pour lesquels nous verserons notre sang, soyez tranquilles : le complot des amis de la Terreur est encore déjoué. Chaque fois que leur impuissante audace les mettra de front avec nous, leur défaite est assurée; notre amour pour le bon ordre et pour le repos de nos concitoyens est un sûr garant de notre succès. Cet adjudant général nous a menacés pour aujourd'hui. Puisse-t-il dire vrai ! Fasse le ciel que les scélérats, qui ne veulent que l'anarchie, viennent chercher, en luttant avec nous, la mort de l'ignominie ! Tous les passeports dont sont munis ces brigands sont de l'an II. On a trouvé, dans le portefeuille de plusieurs, des cachets sur lesquels sont empreintes deux mains, *à la bonne foi*. Quel que soit leur ralliement, qu'ils apprennent que le nôtre est : Mort aux factieux, Jacobins ou royalistes ! Vive la République française et le gouvernement ! »

DCCLXXVIII

25 FRUCTIDOR AN IV (11 SEPTEMBRE 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 26 FRUCTIDOR.

Esprit public. — Hier dimanche, les cabarets étaient remplis d'ouvriers. Les opinions et les conversations avaient pour objet l'attaque du camp. Voici ce qui a été recueilli de plus clair et de plus positif. Rue de Charenton, près la barrière, dans un cabaret, on disait (ce sont des ouvriers qui parlent) : « Cela n'est pas une affaire finie. Sous un mois, il y aura un coup mieux combiné et absolument décisif ; on connaîtra alors ceux qui sont à la tête et qui dirigent tout. » On a parlé gouvernement. Voici l'opinion : « Il faut un gouvernement militaire, sans quoi on est perdu sans ressource ; tous les émigrés rentrent, et l'on veut nous donner pour roi un fils du roi d'Espagne ou d'Angleterre. » On a politiqué : « Tant que le gouvernement actuel existera, on sera malheureux, parce que tous veulent s'enrichir. » Voilà les opinions recueillies dans ces rendez-vous d'ouvriers ; pas un mot de Babeuf, de Drouet et des autres accusés. Dans les groupes, on veut donner un but à cette conspiration, et l'on n'est pas d'accord. Veut-on la République ou la royauté ? Ce sont les questions que l'on se fait. Et l'on blâme les dragons d'avoir sabré ; on dit qu'ils auraient dû arrêter *et ne tuer personne*. Voici une réflexion qui a été accueillie : si l'on avait mis plus de célérité dans l'affaire de Babeuf, celle-ci ne serait pas arrivée. On veut, dans les groupes, se persuader encore que le gouvernement est pour quelque chose dans cette nouvelle trame. — On indique comme un repaire de terroristes et d'anarchistes les imprimeries de l'*Ami du peuple*, rue de Sorbonne, et du *Journal des hommes libres*, rue de l'Université. On désire que tous les domiciles des citoyens, sans exception, soient assujettis à la visite domiciliaire. On parle de beaucoup d'arrestations déjà faites, et l'on s'en applaudit. On murmure de ce que la Commission militaire n'est pas encore organisée pour juger promptement les individus arrêtés. Dans les cafés et dans les promenades publiques, on est convaincu, par les rapports affichés, que ce n'est pas une faction royaliste, mais bien le dernier effort de l'anarchie, qui a tenté de plonger Paris dans le sang. On raisonne avec effroi sur les suites affreuses qu'auraient eues les succès des brigands, sans le courage et la présence d'esprit des commandants et des soldats de Grenelle. —

On témoigne des inquiétudes sur Vendôme; on dit qu'il serait important de renouveler la troupe qui veille à la sûreté de cette ville et à la garde des accusés. On ajoute que l'on commence à s'apitoyer sur leur sort, que ce sentiment peut ébranler les troupes, et qu'il est essentiel de veiller sur la situation de cette ville. — Un militaire, qui repoussait les propos injurieux que l'on se permettait contre l'infanterie du camp de Grenelle, disait que, sans les dragons, ils auraient (les fantassins) mis en pièces tous les brigands. Il annonça ensuite que douze des conspirateurs évadés avaient été pris, la nuit dernière, escaladant les murs du jardin du Luxembourg, dans l'intention de surprendre la garde du Directoire et d'égorger les directeurs. Ce récit affectait les auditeurs, et l'on se retirait en disant : « Si l'on ne les tue pas, ces terroristes, ils nous tueront ; quand tout cela finira-t-il ? » — En général, voici le coup d'œil qu'offre Paris. On frémit en pensant à la quantité de révolutionnaires qui sont dans Paris. On tremble d'être un jour la victime des vengeances de ces hommes qui n'ont ni l'habitude du travail ni ressources, et qui ne respirent que le vol et le brigandage ; on accuse la faiblesse du gouvernement, et si l'on parle de monter la garde en personne et de prévenir, par une active surveillance, toutes les tentatives des brigands, on répond froidement qu'on n'a qu'à payer des soldats. Parle-t-on d'impôts ? On se plaint, on veut la liberté et le repos, et on ne veut rien sacrifier pour les obtenir. Parle-t-on des autorités et des soins qu'elles se donnent pour le maintien du bon ordre ? On les tourne en ridicule, et cependant on invoque à grands cris la sévérité des lois, au maintien desquelles on ne veut pas concourir par la plus légère privation.

Spectacles. — Peu de monde, beaucoup de calme et d'indifférence, excepté au théâtre de la rue Feydeau, où l'on a donné *Le Club des Bonnes gens*, et où la belle compagnie s'est rendue et n'a pas manqué d'applaudir et de saisir toutes les applications que cet ouvrage présente.....

Commerce. — Tous les marchés se trouvaient peu approvisionnés, sans doute à cause du dimanche (v. s.), et, par la même raison, tous les travaux étaient suspendus sur les ports.

BRÉON.

(Arch. nat., BB [3] 84.)

JOURNAUX.

Rédacteur du 26 fructidor : « *Paris, le 25 fructidor.* La plus parfaite tranquillité règne ici; les citoyens dans leurs discours, dans leur attitude ne témoignent qu'un seul sentiment, qu'une volonté, l'attachement le plus parfait

au gouvernement républicain, la haine contre les factieux de tous les partis, le vœu de leur prompt châtiment. Le caractère des conjurés n'est pas douteux. Les agents connus du régime de la Terreur, les partisans de la Constitution de 93, les membres des Comités révolutionnaires et les apôtres de Marat étaient les instruments de ce complot. Quelques-uns d'entre eux ont crié : *Vive le roi!* lorsqu'ils ont vu que leurs tentatives anarchiques étaient infructueuses; mais qui ne sait que, si les royalistes ont intérêt à propager l'anarchie, il est aussi un parti qui en a besoin pour sa propre ambition, pour son avidité, pour l'impunité et la continuité de ses crimes? Les conjurés avaient tenté, dès l'après-midi du 23, de gagner quelques troupes du camp, par des boissons. Ces braves soldats burent avec eux à la santé de la République; ils furent fidèles à leurs serments : ils avertirent les chefs du camp, et, payant bientôt après leurs écots à coup de sabre, ils apprirent aux anarchistes que leurs ruses, pas plus que la force, ne peuvent les gagner. »

DCCLXXIX

26 FRUCTIDOR AN IV (12 SEPTEMBRE 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 27 FRUCTIDOR.

Esprit public. — Lors du transfèrement au Temple des séditieux, les cris de l'indignation se faisaient entendre de toutes parts; partout on dénonçait tous les membres des anciens Comités révolutionnaires, et on les regardait comme complices des individus que l'on traduisait devant leurs juges. Mais, sur les trois heures, dans les groupes qui s'étaient formés après leur passage, ce n'était plus le cri de l'indignation : c'était un sentiment de pitié perfide. « Ce ne sont, disait-on, que des victimes de la scélératesse des royalistes, de malheureux ouvriers qui ont été abusés. Comment, ajoutait-on, peut-on persuader que des malheureux sans ressources, sans armes, sans argent, aient pu concevoir le projet d'aller attaquer un camp bien armé? » Il est utile d'observer que les parleurs de ces groupes avaient un accent provençal, l'air exalté qui semblait ne chercher que l'occasion de jeter le trouble et peut-être d'exciter un mouvement. — Au café du Caveau, quelques individus parlaient avec mystère; voici ce qui a été entendu : « Nous ne perdrons pas courage ; il faut que cela pète d'une manière ou d'une autre; si on ne se fût pas précipité, on aurait réussi; la plupart des individus arrêtés ne sont pas initiés dans le projet; ceux qui le connaissent sauront se taire. » Dans les autres cafés, on n'attribuait ces mouvements qu'à la faiblesse du gouvernement, et on ne parlait que de fusiller tous ces conspirateurs. — Les marchands et

rieurs de listes des noms des séditieux ne pouvaient suffire à la ente de ces listes; on les parcourt; on les étudie, et l'on y voit tous s restes de l'agence du terrorisme. — On criait la mort de Drouet : Est-ce une ruse, disait-on, pour supprimer la Haute-Cour de justice t renvoyer à Paris les accusés qui y sont traduits? » Dans beaucoup e conversations particulières, on s'occupe moins des misérables, qui ont sous la main de la justice, que des chefs, qui se sont tenus derière le rideau. « Quelqu'un a fourni des fonds; ces ex-conventionnels nunis d'une écharpe, ces généraux peuvent donner de grands reneignements. Si l'on ne peut découvrir les meneurs de cette conspiation, on n'a rien fait, et il faut s'attendre encore à des mouvenents. » Voilà le résultat de ces conversations, interrompues par la ouvelle de la démission que demande le général Jourdan, par son emplacement par le général Kléber; on blâme la conduite de Jourlan, on fait l'éloge de Kléber, on craint la fougue impétueuse de Beurnonville, et enfin on ne croit pas à cette démission. — On n'a as reçu la nouvelle de la victoire remportée en Italie avec la satisaction ordinaire; cette froideur paraît dériver des mouvements qui nt eu lieu au camp de Grenelle, et dont on craint de nouvelles tentaives; elle paraît dériver aussi des nouvelles peu satisfaisantes arriées de l'armée de Sambre-et-Meuse, et c'est des succès de cette rmée que paraît dépendre essentiellement la certitude de la paix; 'est là du moins l'opinion que l'on a dans le public.

Quelques conversations entendues dans les spectacles, dans les oyers, peuvent donner une idée plus générale de ce qu'on appelle sprit public. « On conspire, disait-on; il faut comprimer les sédiieux; il faut appeler des troupes; mais ces troupes ne peuvent-elles pas sentir toute leur force, et, d'après ce sentiment, les tourner contre le gouvernement même? Ne serait-il pas plus avantageux de n'employer qu'une garde, qu'une force purement citoyenne? Et s'il y avait réellement un esprit public fortement attaché au gouvernement, une garde citoyenne ne serait-elle pas promptement organisée, et, par sa force et son sentiment, n'aurait-elle pas écrasé les factieux, et n'aurait-elle pas imprimé la crainte et le respect aux troupes militaires, dont un caractère hardi et entreprenant pourrait se servir pour étouffer le gouvernement lui-même et nous mettre sous le joug d'un régime militaire? » On rappelait les premiers temps de la Révolution, où la garde nationale parisienne faisait seule le service et rivalisait en force et en courage les troupes de ligne. « Mais, disait-on, l'esprit public est perdu; on va au jour le jour, et, depuis l'époque fameuse de prairial, la jeunesse de Paris ne se montre plus que dans les pro-

menades et aux spectacles, et le gouvernement ne peut plus compter sur elle. L'époque de vendémiaire a tué l'esprit public, et l'on n'a rien fait pour le faire renaître. » Des jeunes gens écoutaient ces réflexions, parlaient des Jacobins dans leur style accoutumé : « Si des royalistes avaient fait cette équipée, il y aurait trente commissions militaires établies, et tous seraient guillotinés; mais ce sont des Jacobins, des terroristes, et il n'en sera pas plus que de la conspiration des *Boîtes*[1]. » Ils ont tourné les talons, ont été faire leur cour aux belles dames dans les corridors, et voilà l'esprit public.

Commerce. — L'avidité des marchands est toujours l'objet des plaintes et des murmures de la plupart des citoyens; c'est tous les jours un nouveau prix sur les marchandises, et les denrées qui s'étaient soutenues pendant un assez long temps à un taux modéré, telles que la viande et les pommes de terre, sont de beaucoup augmentées, malgré la quantité qu'il s'en trouve sur les marchés.....

LIMODIN[2].

(Arch. nat., BB[3] 84.)

DCCLXXX

27 FRUCTIDOR AN IV (13 SEPTEMBRE 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 28 FRUCTIDOR.

Esprit public. — Si l'on en croit l'esprit public, un poste de garde nationale, barrière du Roule, a été égorgé; les prisonniers du Temple se sont soulevés, et l'on a été obligé de faire feu, tant sur eux que sur leurs affidés qui assiégeaient les postes du Temple pour les délivrer; soixante ont été tués et deux cents faits prisonniers; un coup de fusil a été tiré dans les environs du Temple sur un dragon d'ordonnance. Le ministre de la police est destitué pour cause d'incapacité; Fréron et Méhée sont cachés ou enfuis; le nommé Chrétien, limonadier, est arrêté; les représentants Siéyès, Tallien, Louvet et le directeur Barras sont les chefs de la conspiration, qui n'est pas

1. Allusion aux événements de la nuit du 11 au 12 et à la comédie des *Boîtes*, relative à ces événements. Voir plus haut, p. 433, 434.

2. Le jour même où ce rapport fut écrit, 27 fructidor, le Bureau central prit un arrêté pour défendre « à toutes personnes quelconques de tirer dans les rues, promenades, places publiques, cours, jardins, ou par les fenêtres des maisons de la commune de Paris, aucuns pétards, fusées, boîtes, pistolets et autres armes à feu, ou pièces d'artifice. » (*Rédacteur* du 1er vendémiaire an V.)

abattue, et qui va reprendre de nouvelles forces. Beaucoup de membres du Conseil des Cinq-Cents ont vendu des mandats pour fournir des fonds aux chefs de cette conspiration. Enfin, le véritable but de cette trame est de soutenir la faction des Orléanistes et de mettre sur le trône un membre de cette famille. Dans les faits qui sont la base des conversations, quelques-uns sont faux, d'autres sont dénaturés, et l'on ne donne aucune preuve des autres. Il n'y a pas eu de poste forcé; il n'est pas arrivé de trouble au Temple; il paraît que le coup de fusil tiré est l'effet de l'imprudence d'un enfant de douze ans, et que le malheûreux hasard a dirigé le coup sur un dragon d'ordonnance. Les gens qui redoutent la vigilance, et qui ont intérêt de dénigrer le ministre de la police, vont chercher leurs nouvelles dans des journaux dont l'esprit est trop connu pour s'abuser. Ceux à qui l'on attribue les mouvements qui viennent de s'opérer, et que l'on désigne sous le nom de royalistes, désirent l'arrestation des individus qui se sont rendus fameux dans le cours des orages révolutionnaires, et les autorités supérieures sont surtout, dans les moments de trouble, exposées à tous les propos et à toutes les calomnies; tel a toujours été le guide et telle est la règle de l'opinion publique. — Depuis longtemps, les regards sont fixés sur le représentant Siéyès, et son silence même est l'objet des entretiens publics. La faction d'Orléans n'est plus regardée comme une chimère, et l'on s'est habitué à regarder ce représentant comme le soutien et le directeur de ce parti; c'est le fond de l'opinion publique de cette partie (*sic*). — Ce qui est certain, et ce qui mérite une sérieuse attention, c'est que les groupes se forment et se grossissent; c'est qu'il s'y trouve beaucoup d'ouvriers et de citoyens peu aisés et mal vêtus, dont les propos sont menaçants, qui annoncent hautement que les malheureux qui sont arrêtés sont des victimes, et que, si elles périssent, elles seront vengées; c'est qu'on murmure hautement contre les visites domiciliaires et contre l'établissement de la Commission militaire. — Dans les réunions plus paisibles, dans les cafés et promenades, tantôt on blâme la lenteur du jugement des traduits à la Commission militaire, tantôt on craint sa précipitation, et l'on pense que, si l'on mettait plus de formes que n'en comporte un tribunal militaire, il serait possible de connaître les chefs de cette conjuration, et surtout les trésoriers de cette armée révolutionnaire. On ne paraît pas, depuis vingt-quatre heures, si impatient de ce jugement. On ne redoute que les meneurs qui, sans doute, sont encore inconnus et qui se seront soustraits à toute recherche. — On blâme les mesures d'exécution de visites domiciliaires annoncées depuis trois jours. « Les grands coupables, dit-on,

auront trouvé (et ils ont eu le temps) les moyens de sortir de Paris. » On parle toujours de conciliabules qui se tiennent dans les environs de Paris, et l'on n'indique aucuns lieux. — On parle des détenus de Vendôme. On répète que quelques-uns, dans leur transfèrement, avaient annoncé qu'ils auraient à Paris des vengeurs et une *longue queue*. On espère que le débat qui s'établira devant la Haute-Cour pourra procurer de grands renseignements. On se flatte enfin que le gouvernement, bien instruit par tant de tentatives pour le détruire, saura enfin dans quelle partie sont les vrais ennemis de la chose publique. — Tous les esprits sont tendus sur la situation de l'intérieur; on craint que les départements méridionaux n'offrent le même spectacle du désordre, du brigandage et de l'anarchie; et les affaires de l'extérieur et notre situation sur les finances et les opérations du gouvernement occupent faiblement.

Spectacles. — Au milieu des inquiétudes et des craintes, les spectacles ont donné à l'ordinaire. Il y a eu passablement de monde, et quelques applications y ont été faites. Les Jacobins y sont en horreur, et l'on rit des efforts de quelques journalistes pour prouver que ce sont les royalistes qui ont été attaquer le camp de Grenelle. Telles sont les conversations qui s'y tiennent.....

Bourse. — Il se fait de fréquentes patrouilles au Jardin-Égalité et dans les environs. L'affluence des agioteurs est moins considérable; il se fait, en général, beaucoup moins d'affaires; le coup de fouet vigoureux qu'ont reçu les joueurs à la baisse les rend plus circonspects, et tous les témoins de leurs manœuvres odieuses sont convaincus qu'une seconde crise les mettrait tous à l'agonie. On entend dire que le projet du gouvernement paraît être de diminuer insensiblement la masse des mandats, avant d'émettre un autre papier; cette opinion fait concevoir l'espérance d'une hausse prochaine et considérable.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB 3 84.)

DCCLXXXI

28 FRUCTIDOR AN IV (14 SEPTEMBRE 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 29 FRUCTIDOR.

Esprit public. — L'opinion publique est fixée sur la situation actuelle de Paris et sur l'effet que les mouvements et les mesures

auxquels ils ont donné lieu peuvent produire sur les départements. Des personnages, dit-on, qu'il eût été bien important de saisir, et qui ne sont pas étrangers aux mouvements, ont eu le temps de s'évader pour diriger, peut-être, d'autres séditions et détourner l'attention du gouvernement de Paris, où l'on craint toujours de nouvelles tentatives. On approuve et l'on blâme tour à tour les visites domiciliaires en elles-mêmes, et les mesures prises pour leur exécution. On témoigne une surprise mêlée de beaucoup d'inquiétude de ce que Méhée, Fréron et le nommé Chrétien n'ont pas été arrêtés. On croit que beaucoup de membres des anciens Comités révolutionnaires, et qui par goût et par habitude seront longtemps les perturbateurs de la tranquillité publique et des obstacles à la paix intérieure, ont été arrêtés. « S'ils ne le sont pas, ajoute-t-on, il serait important de le faire et les soumettre à un examen qui aurait pour but de connaître leurs moyens d'existence depuis deux ans, et surtout leurs liaisons habituelles. » On prétend dans le public que les traduits à la Commission militaire appuient leur récusation de cette Commission sur les motifs qu'ils allaient pour voler, et non pour révolutionner, et qu'ils sont justiciables des tribunaux ordinaires. Au surplus, on ne croit pas que ces individus, pris presque tous armés la nuit aux environs du camp, puissent se sauver, même par l'intention, et les soldats eux-mêmes disent hautement que, s'ils échappaient à la justice, et s'ils recommençaient une semblable attaque, il ne serait pas besoin de Commission militaire, et qu'ils les assommeraient tous. Cet esprit du soldat doit ôter les inquiétudes, et démontre qu'il n'est pas le partisan de l'anarchie et l'ennemi du gouvernement. — Il est toujours question de la démission du général Jourdan. On prétend que ce général ne l'a donnée que parce qu'on lui avait envoyé des plans à suivre et qui étaient inexécutables. On prétend encore que, porté dans un pays dont la connaissance ne lui est pas familière, et craignant de compromettre les intérêts de la République par des opérations mal combinées, il a préféré donner sa démission. Il paraît enfin que ce général laisse beaucoup de regrets, et qu'il est généralement estimé. On s'entretient aussi des efforts de l'Empereur pour continuer la guerre, et l'on ne voit plus de terme aux hostilités. — Les finances, la discussion sur l'amnistie, celle sur le rapport de la loi du 3 Brumaire sont ajournées dans toutes les conversations. Les soupçons vont toujours en croissant sur quelques membres du Corps législatif et un membre du Directoire que l'on s'acharne à regarder comme fauteur des troubles qui viennent de naître. La fermentation augmente l'irritation et les menaces d'une part, la crainte et les inquiétudes de

l'autre. Les esprits s'alarment et le peuple se lasse : « Cet état est trop violent, dit-on; il ne peut durer longtemps. Nous sommes dans un bois au milieu des assassins, dans un volcan au milieu du feu, du soufre, de la poudre et de tous les éléments de mort et de combustion. » Et cependant il n'y avait ni moins de femmes aux Champs-Élysées, ni [moins] de cabriolets au bois de Boulogne, de spéculateurs au Perron et sur le boulevard Coblentz, de buveurs au cabaret, que s'il n'y avait pas de conspirateurs par les champs, pas le plus petit danger à craindre autour de nous. Chacun se livre à ses plaisirs et vaque à ses affaires, comme en pleine paix.

Spectacles. — Peu de monde; des applications sur la moindre phrase, et tendant à inspirer l'horreur de l'anarchie. Quelques réflexions sur la nécessité que le Directoire s'entoure d'une force imposante pour prévenir les attaques des brigands et des scélérats qui pourraient s'y porter pour achever de tout désorganiser. D'ailleurs calme et tranquillité.....

Bourse. — Hier soir, les patrouilles ne purent parvenir à dissiper les rassemblements du Perron. Les agioteurs y sont toujours, ainsi que les marchands de sols, en plus grand nombre que dans le jardin, et au mépris du Bureau central, qui leur défend de se réunir en cet endroit.....

LIMODIN.

(Arch. nat., BB 3 84.)

JOURNAUX.

Rédacteur du 1er jour complémentaire an IV : « *Paris, le 30 fructidor.* On a fait avant-hier, dans tout Paris, les visites domiciliaires annoncées depuis quelques jours. Cette mesure, légitimée par les circonstances, n'a nullement alarmé les citoyens, parce que, pour cette fois, ils ne pouvaient douter qu'elle ne fût employée pour leur sûreté ; elle ne leur a imposé que la gêne momentanée de montrer leur carte civique aux postes qui barraient la rue. Elle a eu plusieurs effets salutaires. Outre qu'elle a mis quelques scélérats au pouvoir de la justice, elle les a tous glacés d'effroi. Leurs rapports, leurs correspondances, leurs comités ont momentanément été suspendus ; on les a réduits à trembler, eux qui menaçaient toujours, et ce triomphe moral est quelque chose. Enfin, elle a procuré à la police des indices précieux. » — *Censeur des journaux* du 29 fructidor : « Paris était fort tranquille hier. Il n'y avait ni plus ni moins de femmes aux Champs-Élysées, de cabriolets au bois de Boulogne, de spéculateurs à Coblentz et de buveurs au cabaret, que s'il n'y avait aucun conspirateur par les champs, et pas le plus petit danger à craindre autour de nous. Chacun vaquait à ses plaisirs ou à ses affaires comme en pleine paix....[1] »

1. On remarquera que le *Censeur des journaux* reproduit ici, presque textuellement, un passage du rapport du Bureau central du 29 fructidor.

DCCLXXXII

29 FRUCTIDOR AN IV (15 SEPTEMBRE 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 30 FRUCTIDOR.

Esprit public. — Parmi la foule qui se rassemble aux portes et dans les environs du Temple, beaucoup d'individus s'expriment très librement : « Les Chouans ont le dessus maintenant ; mais la chance ne sera pas toujours pour eux. » Personne ne contredit ces propos, et cependant il est vrai de dire que la majorité de ceux qui les entendent ne sont pas de cet avis. — Malgré l'impatience avec laquelle on attend les jugements de la Commission militaire, on exprime la satisfaction de voir qu'on leur (*sic*) donne tous les moyens de défense que la justice et l'humanité commandent. Leur détention et les précautions prises pour qu'ils ne puissent se soustraire, les mesures fermes que le gouvernement paraît prendre, les arrestations faites et l'examen sévère de tous les citoyens et de leurs papiers ne contribuent pas peu à ramener le calme et la confiance et surtout la sécurité ; on paraît certain, dans le public, de l'arrestation de Fréron et de Chrétien ; on regarde ces deux hommes comme très dangereux pour la tranquillité publique, et le désir que l'on a de les voir sous les mains de la justice fait répéter, d'après quelques journaux, que ces deux hommes sont désormais dans l'impuissance de mal faire. On s'entretient des bruits qui se répandent que beaucoup d'anciens membres des comités révolutionnaires se sont donné la mort. Ces bruits, vrais ou faux, sont accueillis avec complaisance à la suite de l'idée que l'on a encore que la totalité de ces bas valets de l'anarchie était prête à profiter du succès que les conjurés s'étaient promis de l'attaque ou de la séduction du camp de Grenelle. On revient toujours, en effet, dans les conversations, à cette mesure : que tous ces individus devraient être en arrestation jusqu'après l'événement du procès pendant à la Commission militaire et de celui qui est soumis au jugement de la Haute-Cour de justice. On blâme beaucoup, on répète avec horreur les atrocités et les injustices commises pendant le gouvernement révolutionnaire, et l'on invoque au même instant les mêmes mesures et les mêmes moyens. « Il faut faire, dit-on, pour assurer la liberté publique et la Constitution, tout ce que ces gens-là ont essayé pour établir l'anarchie et le despotisme le plus dégoû-

tant. » Et l'on ajoute : « En fait de gouvernement, il faut prendre conseil des pervers eux-mêmes ; ils nous apprennent ce qu'il faut faire pour arriver au but que l'on se propose. » Si ces principes satisfont la vengeance, ils ne sont pas d'accord à la raison et à la justice. — La connaissance du message du Directoire exécutif a lancé dans le public des inquiétudes sur la situation de Vendôme. L'ordre du jour pur et simple, demandé et adopté par le Conseil des Cinq-Cents, ne les détruit pas. Cependant on pense que la promptitude et la justice peuvent marcher ensemble et la sorte de défenseurs qui viendra prêter ses talents oratoires aux détenus au Temple rassure beaucoup ; l'intérêt fait agir ces sortes d'orateurs et leurs clients ne pourront les satisfaire. — Une affiche intitulée : *Aux soldats du camp de Grenelle,* dont le but est de rendre justice au courage et à la fidélité des troupes et de les prévenir contre les séductions du brigandage et de l'anarchie a été lue avec plaisir, et les sentiments du rédacteur inconnu de ce placard étaient partagés par le plus grand nombre. — Le silence le plus profond sur toutes les nouvelles de guerre et de finances, même de l'intérieur ; Paris et Vendôme alimentent seuls toutes les conversations et font naître les réflexions et les opinions.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB [3] 84.)

DCCLXXXIII

30 FRUCTIDOR AN IV (16 SEPTEMBRE 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 1er JOUR COMPLÉMENTAIRE.

Esprit public. — Les crieurs et colporteurs de journaux ont été suivis de près ; ils n'ont rien crié de contraire à l'ordre public, et qui pût échauffer les esprits. Les petits groupes qui se rassemblent au pont au Change, à la Grève, dans les cabarets, et qui sont composés de beaucoup d'ouvriers, ont été surveillés. Leurs conversations ne roulaient que sur la cherté des denrées et sur les moyens de pouvoir subsister en hiver et la faiblesse de leurs bénéfices. Les marchands, et surtout les gens de campagne, étaient l'objet de leurs plaintes, et leur cupidité celui de leur animosité. — Les guinguettes du faubourg du Temple et de la Courtille ont été examinées ; là, on se disait que les prévenus détenus au Temple avaient pour eux une loi qui, s'ils

étaient condamnés par la Commission militaire, leur laissait la faculté d'en *appeler au tribunal criminel,* que ces hommes arrêtés au camp de Grenelle avaient protégé la Convention, le 13 vendémiaire dernier ; qu'à cette époque, ceux qui avaient été condamnés par ces commissions militaires avaient été acquittés par le tribunal criminel, *et que la loi devait être égale pour tous.* « D'ailleurs, ajoutait-on, ceux-ci ne sont accusés que *de délits imaginaires,* et ce sont leurs ennemis vendémiairistes, tous royalistes, qui ont imaginé l'affaire du camp de Grenelle, pour se venger. Ils lèvent la tête, et le gouvernement se laisse *flagorner par ses plus cruels ennemis.* » — Au Temple, l'affluence est considérable, beaucoup d'individus ne soufflent mot, et ne répondent pas aux réflexions que l'on fait, et aux paroles qu'on leur adresse : à la seconde cour, des hommes et des femmes font des signaux aux prisonniers qui se montrent derrière les grilles des tours. Le plus grand nombre des curieux paraît mû par de bonnes intentions, et, sans trop désirer la mort des accusés, redoute la peine des fers, par la crainte qu'ils ne rompent leurs chaînes, et ne viennent de nouveau troubler la tranquillité publique. — A la porte Martin, un citoyen a été invectivé pour avoir voulu prouver que, dans les anciens comités révolutionnaires, il y avait d'honnêtes gens. Ce citoyen prenait mal son temps, et la saillie des auditeurs prouve le cas qu'ils font des agents de l'anarchie, et de leurs prôneurs. — Au Palais-Égalité, chez un restaurateur, des particuliers se sont mis aux fenêtres et ont chanté la *Marseillaise* et le *Réveil du peuple ;* ils ont été dissipés par la force armée. On a observé que le temps des chansons était passé, et on s'est souvenu que les séditieux chantaient ces hymnes au camp de Grenelle, et que, s'ils avaient réussi, ils auraient égorgé et pillé en chantant. — On remarque dans les rues des hommes, dont l'œil est étincelant, le visage pâle et blême, inquiets, gesticulant, précipitant le pas, s'arrêtant et allant comme des égarés, leur chapeau mis sur leur tête, la corne de côté en avant. Ces hommes éveillent le soupçon et excitent les inquiétudes. — Dans les promenades publiques, qui ont été hier très brillantes, si l'on s'entretient des conspirateurs, ce n'est que pour demander qu'on les livre aux coups de fusil ; ensuite, on parle de la fête qui aura lieu le 1er vendémiaire ; on craint qu'elle ne soit troublée par des tentatives séditieuses. Les femmes disent qu'elles n'iront pas, et qu'elles craignent les *feux d'artifices républicains.* Elles veulent cependant voir les *cabriolets antiques.* Toutes ces conversations, marquées au coin de la sottise et de l'ironie, soutenues par des étourdis et de jeunes personnages bien ridicules, ne fournissent pas beaucoup à l'observateur. — On exagère beaucoup les

mouvements rétrogrades du général Jourdan. On exagère l'appareil militaire de l'Empereur; on parle assez indifféremment des succès d'Italie; mais l'on s'entretient du bois de Boulogne, du beau temps, des fêtes qui se donnent à Monceaux, et l'on se fait remplacer, malgré la nécessité bien sentie de se garder soi-même. — Dans quelques cafés on parle finances; on calcule les ressources du produit des droits de patentes; on reprend les discussions sur le Grand-Livre et la nécessité de réformer les nouvelles acquisitions d'inscriptions; on espère enfin que le sort des rentiers et des pensionnaires ne peut tarder à s'améliorer, et que le gouvernement pourra les payer, au moins un tiers en numéraire.

Spectacles. — Les spectateurs ont été peu nombreux; la seule remarque qui ait été faite est celle des éventails des femmes, chargés de croix *d'ordre*, en paillettes d'argent. D'ailleurs, calme et tranquillité.....

Surveillance. — D'après le bruit qui courait et l'avertissement donné au citoyen Charvin, officier municipal, et au commissaire de police de la division Poissonnière, que plusieurs maisons étaient marquées d'un chiffre *9*, et d'autres d'un *œuf*, des inspecteurs, avec le commissaire de police de ladite division, ont fait une tournée dans l'arrondissement; ils y ont trouvé une douzaine de maisons marquées de ces deux signes, et surtout celles des autorités constituées.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB³ 84.)

JOURNAUX.

Messager du Soir du 2e jour complémentaire : « *Paris, 1er jour complémentaire.* Hier matin, au Jardin-Égalité, deux jeunes gens se promenaient paisiblement sous les arcades de pierre; deux grenadiers de la Convention. qui les suivaient, s'aperçoivent que l'un d'eux a ses cheveux retroussés; aussitôt ils courent sur ce jeune homme, jettent à terre son chapeau et lui arrachent, avec une poignée de cheveux, son peigne *contre-révolutionnaire*. Les deux jeunes gens, quoique surpris par derrière et sans armes, se précipitent sur les grenadiers; mais le public, indigné de la conduite des provocateurs, s'oppose à un combat trop inégal et les sépare. Les grenadiers s'obstinent à vouloir garder le peigne qu'ils ont dérobé; une nouvelle lutte s'engage; une patrouille accourt et met fin à la rixe, en conduisant au corps de garde de la rue Coquillière les gendarmes, aux applaudissements d'un peuple immense, qui demandait que l'on fit justice de ces éternels provocateurs. La police ne devrait-elle pas garantir à chaque citoyen la liberté de s'habiller comme il l'entend? Faudra-t-il qu'un citoyen soit sans cesse exposé à être assassiné, sous prétexte de son costume? Voilà le triste fruit des décla-

mations éternelles de Louvet contre la mise de ces jeunes gens, dont le courage ferma l'antre des Jacobins, et rappela dans le sanctuaire des lois les représentants proscrits par cette Montagne qu'il sert et qu'il dirige aujourd'hui. »

DCCLXXXIV

1er JOUR COMPLÉMENTAIRE AN IV (17 SEPTEMBRE 1796).

[Nous n'avons pas retrouvé le rapport du Bureau central du 2e jour complémentaire, relatif à la journée du 17 septembre, et il n'y a rien de notable dans les journaux sur l'esprit public pendant cette journée.]

DCCLXXXV

2e JOUR COMPLÉMENTAIRE AN IV (18 SEPTEMBRE 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 3e JOUR COMPLÉMENTAIRE.

Esprit public. — Les promenades publiques étaient très brillantes et très fréquentées ; les conversations y étaient très indifférentes. Il n'en était pas de même dans quelques groupes, dans les cafés et dans quelques sociétés particulières ; là, on attribuait la lenteur du jugement des séditieux aux conseils qu'on leur avait accordés ; la défense de ces avocats de *tels clients* n'était considérée que comme une invective contre les autorités tant civiles que militaires ; l'audace du crime respirait dans toutes ces défenses, presque apologistes de la sédition dont on tient les instruments. Dans les opinions recueillies, on a entendu dire que plusieurs députés étaient à la tête de ce complot, qu'un nouveau coup se tramait encore, que les rassemblements étaient au bois de Boulogne et au *petit Vaugirard*, où, dit-on, le citoyen Barras a caché Drouet, et l'on assure affirmativement qu'il y est ; il paraît que, par cette désignation de *petit Vaugirard,* on entend le petit Luxembourg. On dit que la nuit de l'affaire du camp, Barras et Drouet étaient sur l'eau (*sic*) ; mais, voyant que le coup était manqué, ils se sont sauvés de l'autre côté avec leurs chevaux qui les attendaient. — L'évasion d'un nommé Vaultier, traduit devant le Conseil militaire, donne lieu à toutes les conjectures possibles. C'est un fait exprès, si l'on en croit ceux qui désirent que tous ces individus soient livrés à la mort. C'est l'effet des défenseurs qu'on leur a

accordés, si l'on en croit d'autres ; et enfin tous doivent s'échapper, pour peu que l'on prête son attention au parti contraire aux terroristes. Leurs partisans tiennent un autre langage ; ils prétendent que l'on a foulé aux pieds la Constitution en les livrant à un Conseil militaire ; ils invoquent la loi sur les attroupements, et ils concluent enfin à ce qu'ayant été repoussés par la force, cette affaire a dû se terminer là. — On s'entretenait paisiblement de l'armée de Sambre-et-Meuse, lorsqu'une nouvelle est venue faire une diversion favorable : on annonçait que l'armée d'Italie venait de remporter une victoire éclatante, dix-huit mille prisonniers, soixante-dix pièces d'artillerie, beaucoup de munitions, et l'armée autrichienne bloquée. Malgré cette victoire, on craint de nouvelles réquisitions ; un bruit court qu'elles sont nécessaires pour réparer le délabrement de nos armées ; ce bruit fait naître de tristes réflexions, et l'espérance de paix se perd au milieu de toutes ces nouvelles. — Malgré la résolution du Conseil des Cinq-Cents, qui détermine le paiement du quart en numéraire des rentes, on doute de la possibilité de ce payement. Cependant, malgré ces doutes, les intentions du Corps législatif soutiennent l'espoir des rentiers, et cette résolution calme beaucoup d'inquiétudes.

Spectacles. — Les spectacles ont été peu remplis, excepté celui de la rue Feydeau, où l'on représentait *Paméla* et où les applaudissements ont été nombreux et redoublés ; on sait combien cet ouvrage fournit d'allusions. Le jardin de Monceaux [1] a réuni nombreuse et brillante compagnie : tout s'y est passé sans désordre.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB [3] 81.)

DCCLXXXVI

3e JOUR COMPLÉMENTAIRE AN IV (19 SEPTEMBRE 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 4e JOUR COMPLÉMENTAIRE.

Esprit public. — Le concours des curieux est toujours prodigieux, tant dans l'intérieur qu'aux environs du Temple. Les uns s'apitoient sur le sort des séditieux et cherchent à communiquer leurs sentiments tendres et sensibles ; mais le plus grand nombre n'aspire

1. Dans l'original, ce nom est écrit *Mousseaux*, comme dans la plupart des manuscrits et des imprimés de ce temps-là.

qu'au moment de les voir livrer au supplice. Beaucoup de soldats semblent se ranger du parti des détenus. « S'ils avaient su, disent quelques-uns, que c'étaient des patriotes, ils ne les auraient pas si mal traités. » Leurs propos ont l'air de menacer la tranquillité publique. Cependant, on voit avec plaisir les mesures de sûreté prises par le gouvernement pour l'exécution des condamnés, et si, dans les endroits publics, on ne voit aucun rassemblement, c'est à l'activité des troupes que ce calme est dû. — Parmi les gens sensés, et qui voient froidement et sans passions, on ne se récrie pas contre le jugement rendu par la Commission militaire; on est avare de sang, même des coupables, et la gradation des peines infligées indique des juges guidés par une bonne conscience, et non pas des bourreaux révolutionnaires. Ces réflexions, faites publiquement, n'empêchent pas que ceux qui ne voient que des Jacobins et des royalistes, et qui ne respirent que le sang, ne déclament contre ce jugement et ne répètent que cette indolence et cette mollesse vont enhardir le crime et l'audace, et que les anarchistes se disposent déjà même à exécuter de nouveaux complots. On disait, au Palais-Égalité, que Barras et Drouet ne se quittaient pas, et que, si la police était bien faite, si l'on voulait atteindre tous les coupables, déjouer tous les complots, Drouet serait arrêté dans deux heures; mais qu'on ne voulait pas le trouver. De ces propos, il faudrait tirer l'absurde conséquence que les chefs du gouvernement se plaisent à faire conspirer contre eux-mêmes. — Si l'on en croit les bruits publics, les rentiers ne paraissent plus satisfaits de la résolution qui leur accorde le quart de leurs rentes en numéraire; ils n'auront pas, disent-ils, de quoi payer leurs loyers. Ces bruits ne sont qu'une suite de tous les efforts faits et continués pour dénigrer toutes les opérations du gouvernement. — C'est une suite de ce calme perfide qui fait détourner l'attention sur les succès des armées d'Italie, sur les traités avantageux faits avec des puissances germaniques, pour faire repasser le Rhin aux armées françaises, détruire toutes les espérances de la paix et présenter toutes les ressources de l'Empereur comme capables de prolonger deux ans encore les horreurs de la guerre. — Tel est l'esprit public. C'est après des efforts incroyables, et au moment même où l'on touche au port, que l'on cherche à jeter les méfiances et le découragement parmi ceux que le besoin, la nécessité, la raison attachent au gouvernement, comme si la lassitude de tant de travaux et de fatigues pouvait s'effacer, se détruire et se dissiper devant les propos de la haine unie à la déraison la plus absurde. — Nous ne rapportons pas une foule d'absurdités répandues sur le compte des chefs du gouver-

nement. Ces absurdités ne forment pas l'opinion publique, et les grossiers habitués de quelques cafés et du Perron du Palais-Égalité ne composent pas plus l'opinion publique, que les propos des filles prostituées qui courent les rues et les cabarets.

Spectacles. — Au théâtre de la République, où l'on donnait *Le Souper imprévu*, un personnage de la pièce, en faisant allusion aux succès de l'armée d'Italie, renvoie un militaire prendre des villes, dix-huit mille prisonniers, beaucoup d'artillerie et des munitions sans nombre, et le prie de lui laisser son souper; cette saillie fut vivement applaudie, tant il est vrai que l'on ne peut être insensible au bruit des victoires remportées par les soldats de son pays. Dans les autres théâtres, les mêmes applications sont également saisies. Voilà bien un esprit public, et jamais les spectacles [ne] sont restés froids dans ces circonstances. La fermeté du gouvernement, du calme dans l'intérieur et un peu d'aisance peuvent seuls le réchauffer et le maintenir.

Commerce. — L'on se plaint que toutes les marchandises et toutes les denrées augmentent encore de plus en plus, et le gouvernement est accusé d'indifférence sur cet objet.....

LIMODIN.

(Arch. nat., BB [3] 84.)

JOURNAUX.

Éclair du 5e jour complémentaire : « *Paris, 4e jour complémentaire*.... Le conseil militaire du Temple a hier soir, vers les neuf heures, prononcé la peine de mort contre quatorze des assaillants du camp de Grenelle; quatorze autres ont été condamnés à la déportation, et quelques-uns à plusieurs années de fers. Trois ou quatre des accusés ont été acquittés. Les condamnés ont entendu leur jugement avec calme. Ils ont aussitôt demandé le recours en cassation, mais il n'y a pas d'appel des jugements militaires. Les condamnés à mort seront livrés au général de l'armée de l'intérieur qui les fera fusiller. Lorsque ceux des accusés qui n'ont pas encore été mis en cause ont appris le jugement de leurs camarades, ils se sont mis à hurler plus fort que jamais des cris de vengeance : leur chant continuel est : *Aux armes! Qu'un sang impur abreuve nos sillons!* On remarque que Vaultier, qui s'est échappé avec la même facilité que Drouet, était un de ceux dont les révélations étaient le plus à craindre : c'est lui qui était entré dans le camp avec le mot d'ordre. Il eût été curieux de savoir comment il se l'était procuré... »

DCCLXXXVII

4e JOUR COMPLÉMENTAIRE AN IV (20 SEPTEMBRE 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 5e JOUR COMPLÉMENTAIRE.

Esprit public. — L'exécution des condamnés par le Conseil militaire a eu lieu sans exciter le moindre mouvement ; l'appareil de la force armée en a imposé. La foule était considérable sur la route qui les conduisait au lieu du supplice, et, à quelques plaintes près, exhalées sur le sort de ces victimes (c'était l'expression des plaignants et qui leur ont valu quelques moments d'arrestation dans les corps de garde voisins), le plus grand silence les a accompagnés ; nul n'affectait de les plaindre, nul n'insultait à leur sort, et le jugement rendu n'était ni l'objet du blâme ni de la critique. Le soir, au jardin des Tuileries, le mot général était que l'on s'était bien pressé de faire mourir des pères de famille et des gens induits en erreur. Quelque inquiétude, même de la crainte, se mêlait à ces réflexions pitoyables et faites à voix basse. Aux Champs-Élysées, chez le marchand de vin du Galant-Jardinier, on s'entretenait des condamnés, et l'on disait que c'était la Constitution de 1793 qui combattait avec celle de 1795, mais que celle de 1791 était là, prête à se mettre en activité. Cette prétendue mise en activité était [fondée] sur la rentrée de presque tous les émigrés en France, et cette presque totalité des émigrés rentrés en France semblait se réduire au ci-devant marquis de Nesle, dont on citait la radiation et la rentrée. — Les groupes qui se forment devant la porte du Temple et dans les environs sont peu considérables, et on y a remarqué beaucoup plus de satisfaction de voir les coupables punis, que de regret de leur punition.

Les bruits de nouveaux complots, de nouvelles trames qui s'ourdissent dans l'ombre ont cessé ; les conversations n'en sont plus alimentées. Les inquiétudes retournent vers la cherté des denrées, les finances et notre situation politique. Les rentiers exposent leur nudité, leur état de dénuement et les faibles ressources qu'ils trouveront dans le payement de leur quart en numéraire. « Cette mesure est bonne, disent-ils, pour ceux qui ont des fortes parties, mais elle devient presque nulle pour le pauvre rentier dont le revenu est de 1,200 à 3,000 francs. » Ces plaintes vont se refondre dans les espérances qui se maintiennent de la paix et dans les démarches du

cabinet britannique, qui, dit-on, va envoyer un agent accrédité pour détourner l'orage qui est prêt à fondre sur lui. On parle beaucoup de Cormatin, qui vient d'être acquitté par le tribunal de Coutances et de sa résolution de se pourvoir contre le jugement de la Commission militaire qui l'a condamné à la déportation ; il paraît, d'après les entretiens divers, que cet homme fameux a beaucoup de partisans. Les femmes qui, dit-on, se sont transportées au domicile du représentant du peuple Du Pont (de Nemours); les militaires qui insultent et attaquent des citoyens désarmés et paisibles; la dépravation des mœurs que la plupart affichent, excitent les inquiétudes, les exagèrent même, surtout aux approches de l'hiver. On invoque de toutes parts la fermeté et la vigilance du gouvernement; on craint que cet état de dissolution de la force armée n'amène les plus grands troubles pendant les longues nuits que nous allons passer. Les esprits sont tourmentés par une sourde et sombre inquiétude, et cependant le calme et la tranquillité paraissent rétablis, et ne semblent pas devoir être troublés.

Spectacles. — Des pièces nouvelles sur quelques théâtres, *René Descartes*, à celui de la République, *La Veuve américaine*, à Louvois, et *Les Enfants de la Lune*, à celui de Molière, ont attiré les curieux. Ces pièces, qui ne contiennent rien qui puisse exciter la vigilance, dont le but est de ramener à l'étude des sciences, à l'amour de la liberté, à l'horreur de la tyrannie, à honorer les savants qui ont travaillé pour leur pays et les défenseurs qui se sont dévoués pour son salut et sa gloire, ont quelque succès, excepté celle du théâtre de Molière, où les représentations sont mesquines. D'ailleurs, point de désordre; du calme et de la décence.

Surveillance. — Un individu pris de vin, ayant vu passer les condamnés, dit que leur jugement était bien injuste et que celui d'entre eux qu'il a reconnu dans la voiture était un honnête homme; un hussard de l'escorte l'entend et lui a fendu la tête d'un coup de sabre[1].....

LIMODIN.

(Arch. nat., BB[3], 84.)

JOURNAUX.

Messager du Soir du 1[er] vendémiaire an V : « *Paris, 5[e] jour complémentaire.* Les individus qui ont été fusillés hier, au camp de Grenelle, pour

1. « Il a été pansé par un officier de santé, qui a déclaré que la blessure n'était pas mortelle. » (*Note de l'original.*)

e concilier les sans-culottes avaient eu la précaution de se couvrir de haillons. .a plupart même étaient en chemise, et avaient laissé leur habit au Temple ; ussi les Jacobins et ces harpies, qui se portaient sur leur passage, faisaient-s observer à leurs voisins que c'étaient des gens du peuple, de malheureux uvriers, etc., et qu'on laissait bien tranquilles les chefs qui les avaient garés. « Vous verrez, disaient-ils, si l'on sacrifiera de même les ex-députés ui ont été pris avec eux ! » Il est vrai qu'ils ne faisaient guère de prosélytes, t que chacun leur répondait qu'en livrant à la justice les généraux qui com-ıandaient les révoltés, le gouvernement manifestait assez l'intention de ne pas aire plus de grâce aux ex-députés qui dirigeaient le mouvement et devaient n profiter. Jacob et Cailleux sont les seuls qui, sur la route, aient montré juelque fermeté; les autres sont allés au supplice comme de vils Jacobins, ils taient à moitié morts avant d'arriver au camp de Grenelle. Le peuple n'a pas nanqué d'observer la différence qu'il y avait entre la contenance de ces »rigands et celle des victimes qu'ils envoyaient par centaines à l'échafaud. .es condamnés étaient dans deux voitures, six dans chacune d'elles ; ils étaient :ouchés sur de la paille, les mains liées derrière le dos; ils sont arrivés sur es deux heures au camp, où tous les militaires qui le composaient étaient ›ous les armes; on les a fait mettre à genoux sur une même ligne; derrière :ux était la compagnie de grenadiers qui les ont fusillés au signal donné ; ous sont tombés à la première décharge sans mouvement et sans vie, à 'exception d'un seul qui leur a survécu trois ou quatre secondes, et a été ıchevé à coups de fusil. Puisse ce terrible exemple comprimer l'audace de eurs complices, et dégoûter pour jamais ces éternels agitateurs de renouveler eurs horribles complots! »

DCCLXXXVIII

5e JOUR COMPLÉMENTAIRE AN IV (21 SEPTEMBRE 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 1er VENDÉMIAIRE AN V.

Esprit public. — Malgré les bruits qui circulent de nouvelles entatives de sédition, on est assez généralement convaincu que 'anarchie ne réussira jamais. On s'entretient toujours de la dernière :onspiration ; on applaudit à la punition des coupables, et l'on pense ue la sévérité qu'on emploie dégoûtera, sinon les chefs, au moins les nstruments ; et, les faibles une fois intimidés, les meneurs resteront »robablement tranquilles. Tel est le fond des conversations et de 'opinion publique sur tous les mouvements passés et sur ceux même ue l'on voudrait tenter encore. — On porte cependant ses regards sur la stagnation du commerce de détail, la rareté des travaux et la stagnation forcée de beaucoup d'ouvriers. On craint que le désœu-vrement de ces derniers ne les porte à se réunir à la foule des

mécontents, et que cette classe de citoyens, n'ayant plus de ressources, n'aille grossir les restes éparpillés de tous les factieux et de toutes les factions. — L'on a entendu beaucoup de murmures contre la fête de ce jour[1]. Chaque célébration nationale amène les mêmes propos : « Le gouvernement ferait mieux d'aviser aux moyens de payer les rentiers que de faire de folles dépenses; il faut ajourner toutes ces fêtes à la paix et se hâter de la conclure. » C'est là le texte ordinaire, et pourtant on témoignait beaucoup d'humeur contre le mauvais temps. L'expérience a déjà démontré que si l'on témoignait beaucoup d'humeur, que si les boutiques étaient ouvertes pendant la matinée, la foule n'en était pas moindre l'après-dîner, aux lieux où se célèbrent les fêtes. — Un de nos rapports particuliers nous apprend que la plus grande partie des marchands déclarent qu'ils ne prendront point de patentes; il y a tout lieu de croire, ajoute-t-il, qu'il se prépare une coalition entre eux pour désobéir à la loi. Le même entêtement avait lieu, lorsqu'il s'agit de l'emprunt forcé, et cependant ils y ont satisfait. — Les bruits avaient couru que les Autrichiens avaient pris Francfort, que le siège de Mayence avait été levé ; maintenant ce sont les Français qui sont entrés dans Francfort, et cette nouvelle, qui était accueillie avec plaisir dans les cafés, était suivie de l'annonce très prochaine de la paix. On s'entretient beaucoup en effet de négociations de paix, de traité d'alliance avec la Prusse, de reddition de Mantoue sous quinze jours, et de l'entière défection de l'armée de Wurmser.— Le système des finances va, dit-on, se renouveler avec cette année. Les rentrées dans le trésor public en numéraire, la disparition totale des papiers, un nouvel ordre à établir dans les moyens de recettes et dans les dépenses, l'économie qui suit, lorsqu'on est obligé de payer avec des valeurs réelles et déterminées : tout nous annonce un nouvel ordre de choses. On attend la discussion du Conseil des Anciens sur la résolution concernant le paiement des rentes. Les avis sont partagés sur cette résolution, et beaucoup pensent que cette résolution sera approuvée. — Les murmures et les propos ne se font plus entendre contre les premières autorités, ni les membres qui en font partie ; les esprits paraissent plus calmes, et Paris offre le spectacle de la tranquillité.

Spectacles. — Ils ont été généralement très paisibles ; les applaudissements sont nombreux, lorsque quelques passages tracent les douceurs de la paix et les privations que la guerre entraîne après

1. La fête de la fondation de la République.

elle; si l'opinion publique, si l'esprit public peuvent se recueillir dans les spectacles, il n'est là qu'un seul sentiment à saisir : c'est celui du besoin de la paix......

LIMODIN.

(Arch. nat., BB [3] 85.)

JOURNAUX.

Messager du Soir du 3 vendémiaire : « *Paris, le 2 vendémiaire*... Une centaine de Montagnards et de Jacobins se sont réunis avant-hier chez un traiteur des Champs-Élysées pour célébrer l'anniversaire de l'apothéose de Marat et aviser aux moyens de maintenir révolutionnairement la loi révolutionnaire du 3 brumaire. Il est inutile de dire qu'ils ont hurlé les chants de mort avec lesquels leurs valets poursuivaient en 93 les bons citoyens jusqu'à l'échafaud, et que vociféraient les fraterniseurs de Grenelle. » — *Miroir* du 1er vendémiaire an V : « *Paris*.... Il est incroyable que des hommes se permettent encore d'afficher ouvertement des principes sanguinaires en laissant exister sur les enseignes de leurs boutiques, ces mots : *Fraternité ou la mort*. Le nommé Bourrel, horloger au Palais-Égalité, n° 229, a toujours refusé de l'ôter; on assure même qu'il a menacé de brûler la cervelle à celui qui voudrait l'effacer malgré lui. »

DCCLXXXIX

1er VENDÉMIAIRE AN V (22 SEPTEMBRE 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 2 VENDÉMIAIRE.

Esprit public. — Malgré le mauvais temps et nonobstant tous les propos des jours précédents, un nombreux concours de spectateurs se rendit à la fête [1]. Point de murmures : du calme, de la décence et de la satisfaction. Les seules plaintes entendues avaient pour objet l'imperfection des décorations, qui contrastait tristement avec la magnificence du spectacle. On a remarqué que, dans presque toutes les fêtes nationales, soit la négligence des ordonnateurs, soit la lenteur des ouvriers occasionnaient cette imperfection. On a remarqué aussi que la troupe placée pour le maintien du bon ordre s'était conduite avec peu de douceur et d'honnêteté. Quelques citoyens se plaignaient d'avoir reçu quelques [coups de] plats de sabre sans avoir donné lieu à cette brutalité, répréhensible sous tous les rapports. Ce qui est digne de remarque, c'est que, malgré le voisinage du camp de Gre-

1. Il s'agit de la fête de la fondation de la République.

nelle, et l'exécution toute récente des séditieux, il ne s'est fait aucune réflexion, aucune observation sur ces circonstances et ces événements malheureux. Aucun cri de *Vive la République!* ne s'est fait entendre. Les ennemis du gouvernement et de toutes prospérités en concluraient sans doute que tous les esprits regrettaient l'ancien régime; mais l'on sait que les ennemis de la République ne sont pas ceux qui crient le moins *Vive la République!* et au moment même où ils machinent son renversement et sa destruction. — Dans les lieux publics et dans les cafés, l'esprit public paraît s'améliorer. Les entretiens n'ont plus pour objet les individus livrés au jugement du Conseil militaire; ils sont totalement abandonnés à la justice des lois, et les lenteurs que l'humanité commande ne sont plus livrées à l'examen de l'impatience et de la critique. Ce n'est pas non plus avec acharnement que l'on demande la paix. On sait les succès obtenus par nos armées. On s'entretient des efforts faits par le gouvernement français pour contraindre l'Empereur à demander la paix. On applaudit à sa conduite, et l'on se demande s'il est possible de conclure cette paix si désirée aux conditions que semblent tracer les puissances qui nous font la guerre. « Faut-il, dit-on, par une paix précipitée, perdre le fruit de tant de travaux et recevoir la loi de ceux à qui on veut la donner? » Les écrits de quelques publicistes, notamment ceux d'Adrien Lezay [1], prennent l'attention des citoyens qui réfléchissent; cet écrivain, en cherchant les causes qui influent en ce moment sur les résolutions publiques, celles de l'inquiétude présente, semble les trouver dans les élections prochaines; il craint la résistance de ceux qui tiennent la puissance publique, lorsqu'il faudra qu'ils s'en dessaisissent; il craint que l'opprimé ne prenne la place de l'oppresseur, et il fait pressentir les effets à craindre d'une réaction. Il présente l'esprit de la prochaine législature, où le législateur et les lois ne seront plus révolutionnaires. Cet écrit appelle les méditations et les réflexions, et il en paraît résulter que les craintes de l'auteur ne sont pas partagées par ses lecteurs; cette sécurité manifeste sensiblement que la plus grande confiance est donnée au gouvernement,

1. Lezay-Marnésia venait de publier, entre autres brochures, celle-ci : *De la faiblesse d'un gouvernement qui commence et de la nécessité où il est de se rallier à la majorité nationale*, Paris, Mathey, an IV, in-8 (Bibl. nat., Lb 42/84), en réponse à l'opuscule de Benjamin Constant : *De la force du gouvernement actuel de la France et de la nécessité de s'y rallier* (Bibl. nat., Lb 42/83, in-8). Mais il est plus probable qu'il s'agit d'un autre ouvrage de Lezay, intitulé : *De l'organisation constitutionnelle et de l'organisation actuelle du pouvoir exécutif de la République*, dont il sera question plus loin, p. 476, dans le rapport du 5 vendémiaire, et qui n'est mentionné ni dans la *France littéraire* de Quérard, ni dans le catalogue de l'histoire de France à la Bibliothèque nationale.

et que les changements ordonnés par la Constitution auront lieu sans troubles ni secousses. — Dans les groupes formés dans les places publiques, l'esprit public est occupé seulement des subsistances, du prix des denrées, de leur cherté; de longs murmures se font entendre, mais la force armée dissipe promptement ces réunions et met un terme à ces plaintes.....

LIMODIN.

(Arch. nat., BB[3] 85.)

JOURNAUX.

Le *Rédacteur* du 3 vendémiaire rend compte de la fête de la fondation de la République, célébrée avec éclat malgré le temps pluvieux. — *Éclair* du 3 vendémiaire : « *Paris, 2 vendémiaire.* La fête d'hier ne pouvait manquer d'être triste; il a plu presque toute la journée. Le soleil a fait le tour du Champ de Mars au milieu d'une ondée. Le temps n'a pas permis à beaucoup de monde de se rendre au Champ de Mars; on a pu s'en dispenser sans crime, puisque Chénier lui-même a mieux aimé passer l'après-midi auprès de sa douce amie, Mme Labouchardерie, que de s'exposer à être mouillé. L'illumination du soir a été brillante, ainsi que le feu d'artifice, parce que la pluie avait cessé. Les détails de la fête ont été exécutés tels que nous les avons donnés hier. » — *Ami des Lois* du 3 vendémiaire : « *Paris.* Trois cents membres du Corps législatif se sont réunis aux Champs-Élysées, pour fêter l'anniversaire de la fondation de la République. On a bu à la Constitution, à la République, à la victoire, aux armées et à la paix. La politique de la faction clichienne est d'isoler les députés patriotes, de manière que, ne pouvant se compter et se défiant de leur nombre et de leurs forces, ils abandonnent à leurs adversaires le sort des résolutions les plus importantes. Ce secret est découvert. Les députés patriotes ont été surpris de se voir en si grand nombre, professant les mêmes principes, aimant également la Constitution et voulant les mêmes moyens pour la consolider : ils semblaient des amis qui se revoyaient après une longue absence. Cette réunion, où se trouvaient beaucoup du nouveau tiers et plusieurs des soixante-treize, est le présage du salut public, et détruit entièrement l'espoir de ceux qui, d'après les instructions du *Prétendant*, voulaient faire rapporter la loi du 3 brumaire[1]. Cette loi restera, j'en réponds actuellement. Le mois de vendémiaire est notre mois sauveur. Les députés réunis ont passé la journée dans les plus doux témoignages de l'amitié et de la confiance. On a chanté des couplets républicains, tels que le *Chant du départ*, la *Marseillaise* et autres chansons proscrites au Palais-Royal et aux théâtres à la mode, mais toujours écoutées et répétées avec enthousiasme par les amis de la liberté. — Un temps humide et pluvieux a nui à l'exécution de la fête qui avait été préparée pour le 1er vendémiaire; cependant un peuple immense s'était rendu au Champ de Mars, où les courses à pied, à cheval et en chars

1. Il s'agit de la loi du 3 brumaire an IV qui déclarait inéligibles au Corps législatif et excluait des fonctions publiques les parents d'émigrés, et les provocateurs ou signataires de mesures séditieuses et contraires aux lois.

ont été faites conformément au programme qui a été publié. Franconi a fait ses exercices connus autour du cirque. Le char du Soleil, qui devait passer sous le zodiaque, figuré par un segment de cercle au milieu du Champ de Mars, a été arrêté dans sa marche par des encombrements de sable dans lesquels il a été embarrassé ; de nouveaux chevaux ont été attelés pour le tirer de ces ornières, mais inutilement ; cette masse énorme a résisté par sa lourdeur à tous les efforts des chevaux et de leurs conducteurs : il a fallu le laisser à l'entrée du champ, et ce n'est qu'à la fin de la fête que le peuple, s'étant porté en foule vers ce char, l'a remis en mouvement et fait marcher à sa destination. L'illumination de l'École militaire et du Champ de Mars a produit un effet merveilleux ainsi que le feu d'artifice, qui, quoique un peu contrarié par l'humidité de l'air, a fait le plus grand plaisir. Il est impossible de trouver un local plus agréable et plus commode pour ces sortes de fêtes ; le coteau de Passy et de Chaillot, qui se trouve vis-à-vis, offre les sites les plus avantageux aux spectateurs et les met à l'abri de tout accident. » — *Sentinelle* du 3 vendémiaire : « *Paris, 2 vendémiaire*..... Hier, premier jour de la V[me] année républicaine, une grande portion du peuple qui habite Paris s'est rendue au Champ de Mars pour célébrer la fête de la fondation de la République. A trois heures après-midi, une salve d'artillerie a annoncé l'arrivée du Directoire à l'École militaire ; bientôt après, le cortège s'est mis en marche ; on a vu s'avancer, de l'extrémité du Champ de Mars où sont placés les thermes, le char du Soleil, accompagné de quatre chars décorés des emblèmes des quatre saisons, et entouré de jeunes filles et de jeunes garçons vêtus à l'antique. Sur chaque char étaient des musiciens qui faisaient entendre les vers chéris de la liberté. Pendant que ce cortège, en suivant les talus, faisait le tour du Champ de Mars, le Directoire, accompagné des ministres et du corps diplomatique, se rendait à la place qui lui était préparée sur le tertre : le Directoire placé, le président a prononcé un discours plein de ce sentiment fort que l'on trouve dans les âmes républicaines ; il a été suivi des acclamations de *Vive la République !* Après quoi le Conservatoire de musique a exécuté plusieurs morceaux analogues à la fête. Le Directoire étant rentré à l'École militaire, on a donné le signal des courses et des jeux d'équitation. La course des chars et l'adresse de la famille Franconi ont beaucoup intéressé. Les courses finies, le peuple s'est répandu dans le cirque et a commencé des danses ; enfin, le jour ayant disparu, on a vu le bâtiment de l'École militaire illuminé dans toute sa surface par des lustres et des pots de feu, et le Champs de Mars par un cercle de grandes étoiles de feu, qui en faisaient le pourtour ; les étoiles surtout étaient d'un très bel effet. Cette fête a été terminée par un feu d'artifice qui a paru faire beaucoup de plaisir. Nous avons oublié de dire que la fête, suivant le programme, était divisée en deux parties, dont une entièrement céleste ; celle-là n'a pas pu procurer aux ordonnateurs autant de succès que celle qui pouvait être exécutée par des hommes. La représentation de l'arrivée du Soleil au signe de la Balance dans le Champ de Mars n'a présenté (comme on devait s'y attendre) qu'un spectacle ridicule, qu'un misérable jeu d'enfants, dont tout le monde aurait ri, si on n'avait pas à regretter la dépense... »

DCCXC

2 VENDÉMIAIRE AN V (23 SEPTEMBRE 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 3 VENDÉMIAIRE.

Esprit public. — Le pain qui est augmenté de 2 sols par 4 livres, les souliers qui se payent de 7 à 8 livres, et les autres marchandises qui suivent ces proportions, la rareté des travaux et celle du numéraire: voilà les sujets qui alimentent les conversations et excitent les plaintes et les murmures. Plusieurs individus des deux sexes, qui étaient rassemblés, exprimaient leur douleur d'avoir reçu en payement de leur travail de la monnaie de cuivre, que les boulangers et autres marchands ne veulent recevoir qu'à un taux bien inférieur. Ces plaintes donnèrent lieu à plusieurs propos; quelques assistants jurèrent qu'ils iraient prendre d'autorité ce dont ils avaient besoin avec leurs gros sous, et, puisque le gouvernement, ajoutèrent-ils, souffre que l'on avilisse sa monnaie, chacun fera bien d'en agir ainsi. — Cette incertitude donne lieu à diverses déclamations contre les marchands et les cultivateurs, dont la conduite ne tend qu'à irriter le peuple. — A ces propos vient se mêler un bruit, que cet hiver on manquera de pain dans Paris, que les farines destinées pour cette commune sont arrêtées en route et cachées; on ajoute que c'est un coup que l'on prépare, et qu'il arrivera sous peu. Il est inutile d'observer que c'est dans le moment où la Halle est très approvisionnée, où les arrivages se succèdent avec abondance, que ces bruits se répandent, et que ces craintes de pénurie ne sont qu'un prétexte pour irriter la masse des citoyens la moins éclairée. — On se plaint beaucoup de voir dans les rues une quantité de mendiants invalides, dont les plaies hideuses, qu'ils découvrent pour exciter la compassion, font détourner les regards. Cependant on rend justice au Directoire, qui a adressé un message au Corps législatif à ce sujet, et dont on attend le résultat. Au milieu de ces plaintes et de ces propos, des repas dits fraternels se donnent chez les traiteurs; un, entre autres choses (*sic*), eut lieu aux Champs-Élysées, où se trouvaient, dit-on, des députés désignés sous le nom de Montagnards; des chansons patriotiques ont été chantées sur la fin du repas et ont attiré beaucoup de monde; des morceaux de viande et de volailles ont été donnés à des indigents qui étaient à la porte. Cette générosité affectée

faisait dire que, si les députés n'étaient pas si bien payés, ils ne feraient pas si grande chère. Nous ne rapportons ces faits que pour donner une idée de l'esprit du peuple, qui saisit les moindres circonstances pour lancer les sarcasmes contre le Corps législatif, ou ses membres, et [ces faits] indiquent l'inquiétude qui l'agite et le tourmente. — La situation de nos armées, celle de Sambre-et-Meuse, que l'on dit très délabrée, celle du général Moreau, que l'on présente sur le point d'être attaqué par des forces supérieures, ne portent point le découragement, malgré les inquiétudes que l'on peut concevoir. — La demande faite d'envoyer un message au Directoire pour prendre les mesures les plus promptes pour conclure la paix a produit ce bien dans l'opinion publique ; c'est la manifestation du désir de sortir de cet état de guerre qui est le seul obstacle à la prospérité publique. Le *passé à l'ordre du jour* n'a donné lieu à aucune mauvaise interprétation, et il était simple, observait-on, de laisser au Directoire toute la latitude dans l'emploi des mesures pour parvenir à cet état si désiré. D'ailleurs, ajoutait-on, la Constitution, en lui laissant tous les moyens, a mis à côté sa responsabilité.

Spectacles. — Quelques plaintes ont été entendues contre l'administration du théâtre des Arts ; l'affluence y était considérable ; plus de billets ont été distribués qu'il n'y avait de place ; on y a beaucoup remarqué de gens de campagne qui, ne pouvant se placer, fumaient dans les corridors en témoignant leur mécontentement. — Celui de la rue Feydeau avait peu de spectateurs ; les conversations y roulaient sur l'existence de complots, leur explosion prochaine, et sur la nécessité de comprimer et détruire jusqu'au dernier Jacobin. Ce spectacle est en partie celui des jeunes élégants, dont le fond du caractère est la nullité et la poltronnerie, et qui n'ont d'autre esprit, d'autre sentiment que celui de la peur. Les autres spectacles n'ont rien offert d'extraordinaire.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB [3] 85.

JOURNAUX.

Courrier républicain du 4 vendémiaire : « *Paris, le 3 vendémiaire*... M. de Talleyrand-Périgord, ci-devant évêque d'Autun, émigré privilégié, est arrivé à Paris, depuis quatre jours..... »

DCCXCI

3 VENDÉMIAIRE AN V (24 SEPTEMBRE 1796).

Rapport du bureau central du 4 vendémiaire.

Esprit public. — Les patentes[1], la loi du 3 brumaire, les biens soumissionnés, les succès de l'armée d'Italie, l'incertitude de la situation des armées commandées par Jourdan et Moreau, les moyens employés pour parvenir à la paix : voilà le texte des conversations. Les opinions se pressent, se divisent, et l'intérêt particulier des passions personnelles dirige la plus grande partie des opinions, dont nous allons rapporter avec fidélité la substance. — *Les patentes.* Après avoir démontré la nécessité de faire subvenir aux dépenses du gouvernement ceux qui se livrent au commerce et aux métiers qui fournissent des ressources pécuniaires aux artisans et aux commerçants, on plaint le sort de ces individus, et on démontre que le commerce est ruiné. On cherche la preuve de cette démonstration dans les magasins qui, dit-on, sont donnés (*sic*) ou vides. On représente les ouvriers de tout genre sans occupation, parce que, la plupart des fortunes étant diminuées, chacun se prive ou se restreint au plus strict nécessaire. On répète toutes les déclamations des marchands et des artisans, et cependant chacun convient qu'il ne peut rien se procurer sans numéraire, et que les gens occupés de commerce sont les plus aisés et les plus en état de venir au secours du gouvernement, qui a besoin de contributions. — *La loi du 3 brumaire*[2]. On s'attache aux principes seuls de l'injustice de cette loi; on répète tout ce qui a été dit dans les journaux, mais on la regarde comme œuvre des Jacobinistes. C'est là le seul point auquel on s'attache, et, comme on est persuadé que cette secte ne veut pas de Constitution, on regarde cette loi comme le ver rongeur de la Constitution, qui, plus solide que celles qui l'ont précédé, effraye l'anarchie par une année de consistance, malgré tous les efforts pour la renverser. — *Les biens soumissionnés.* Si, dit-on, dans le principe, on avait vendu ces biens à la chaleur de l'enchère; si, au lieu de compter sur la valeur nominale

1. Le 3 vendémiaire an V, le Directoire avait décidé de faire afficher les articles 17 et 18 de la loi du 6 fructidor précédent, qui ordonnaient des poursuites contre les commerçants qui ne se seraient pas pourvus de patente à dater du 1er vendémiaire.

2. Voir plus haut, p. 469.

des mandats, on eût effrayé l'agioteur, en ne prenant ce papier que pour la valeur qu'il y a mise lui-même, dès qu'il a paru, les ressources du gouvernement ne se trouveraient pas épuisées, et, en conservant les fortunes particulières (celles légitimes), le gouvernement n'aurait pas donné des valeurs chimériques et n'en aurait pas reçu lui-même. Ces idées se prolongent, et l'on repasse en revue la conduite de tous ceux qui, membres de la Convention, ont été envoyés en mission et ont soumissionné la majeure partie des domaines nationaux. Voilà, dit-on, les premières causes du dépérissement de nos ressources et de la situation où nous nous trouvons. — *Armées*. Les succès de l'armée d'Italie, la situation de l'armée autrichienne, le voisinage de l'armée commandée par Moreau, la guerre qui ne peut durer longtemps en Italie, les forces réunies de Moreau et de Buonaparte, Beurnonville étaient des premiers (*sic*), la Saxe, la Bavière et le prince de Cassel détachés de l'Empereur, l'archiduc livré à lui-même : voilà l'objet des entretiens; celui (*sic*) de l'espérance d'une paix prochaine; l'Angleterre seule, aidée, dit-on, de la Russie, fera ses efforts pour empêcher la conclusion de la paix; mais, si la France, devenue républicaine, malgré tous les moyens employés contre elle, a su réduire au silence tant de puissances coalisées, que fera l'Angleterre, contre les intérêts réunis de la France et de l'Espagne? Cependant, on ne révoque pas en doute l'envoi d'un plénipotentiaire anglais pour concerter avec le Directoire les mesures d'un accommodement. — De ces réflexions recueillies, il en résulte que l'on ne pense pas que la guerre se prolonge, et la motion faite au Conseil des Cinq-Cents relative à la fête[1] vient d'en confirmer l'idée, malgré la décision prudente du Conseil en passant à l'ordre du jour. — Dans les rassemblements (peu nombreux, il est vrai) des ouvriers, il n'est question que de cherté des denrées et de rareté de travaux. [On y parle] toujours de conspirations et de celle du camp de Grenelle, mais on y remarque plus de lassitude et d'abattement que d'agitation.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB [3] 85.)

1. C'est sans doute par lapsus qu'on a écrit *fête* au lieu de *paix*. Dans la séance du Conseil des Cinq-Cents du 2 vendémiaire an V, Pelet (de la Lozère) avait demandé qu'on fît un message au Directoire pour l'inviter à saisir les occasions qui lui seraient offertes de faire une paix honorable. Le Conseil avait passé à l'ordre du jour.

DCCXCII

4 VENDÉMIAIRE AN V (25 SEPTEMBRE 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 5 VENDÉMIAIRE.

Esprit public. — Les observations et réflexions recueillies hier dans le public n'embrassent que trois objets : les menaces de l'anarchie et les complots qu'elle médite, les réclamations contre les droits des patentes, et les augmentations rapides du prix des marchandises et objets de première nécessité; enfin notre situation sous les rapports de la guerre. — Si l'on ajoute foi à l'opinion de la multitude, toujours soumise à une étrange fluctuation, un coup foudroyant doit éclater sous [peu]. Il y a un point de rassemblement aux Champs-Élysées; on y remarque des pelotons d'hommes qui se communiquent régulièrement. Des écrits menaçants sont jetés dans le camp de Grenelle; on veut intimider les soldats, en leur annonçant leur destruction sous huit jours; enfin les soldats aperçoivent des fusées pendant la nuit, qu'ils croient être des signaux, et les chefs du camp, déjà saisis par la peur sans doute, donnent leur démission. Voilà la première opinion publique. — A l'égard des patentes, c'est, dit-on, un cri général contre ce droit, et les marchands sont décidés à n'en pas prendre; rien ne peut les y contraindre, disent-ils. Cependant ils se résignent en définitive à en prendre, si on leur rembourse le montant de leurs petits assignats. — Quant aux ouvriers qui se plaignent et de l'augmentation du prix des denrées et de la cessation des travaux, l'opinion publique ne s'en affecte pas beaucoup; on sait que la plupart des ouvriers et hommes de peine se sont réfugiés dans les grandes villes, et surtout à Paris, pour y avoir du pain gratis, et les travaux de la campagne, qu'ils ont abandonnés par paresse, les réclament. Si, dit-on, les manufactures, les arts et métiers sont paralysés dans ce moment, si les campagnes sont un vaste atelier qui ne laisse aucun moment de repos et de vacances à l'homme laborieux, c'est au gouvernement et à la police à renvoyer du sein des villes dans les campagnes celui qui, sous le prétexte de manquement de travaux, crie sans cesse dans les carrefours et dans les places contre les autorités. — L'intérêt public et le besoin de la paix ramènent toutes les attentions sur nos armées. On regarde le général Wurmser comme prisonnier, depuis qu'il s'est jeté dans Mantoue avec les débris de son armée. On n'ajoute aucune foi au récit des revers

essuyés par le général Jourdan. On recommence à croire que l'Empereur, beaucoup plus mal que ne le font [croire] quelques journalistes, ne peut tarder à consentir forcément à la paix. On ne regarde pas d'un bon œil ceux qui ne parlent que de revers et de défaites de nos armées, et ces alarmistes sont très mal accueillis. Un de ces propagateurs de mauvaises nouvelles fut battu hier dans le Jardin national. Les nouvellistes des cafés chargent le général Hoche d'une expédition pour le Portugal ou les côtes d'Angleterre. Au milieu de toutes ces nouvelles et de toutes ces opinions, nos observateurs nous assurent que la tranquillité règne, et qu'il ne se passe rien de contraire à l'ordre public. — Dans quelques conversations particulières, on s'occupe beaucoup d'un ouvrage du publiciste Adrien Lezay, intitulé : *De l'organisation constitutionnelle et de l'organisation actuelle du pouvoir exécutif de la République*[1]. Les gouvernants, selon cet auteur, par la distribution qu'ils se sont faite du travail, se sont transformés en administrateurs, ils se sont chargés de l'action du gouvernement, tellement que le gouvernement lui-même est resté sans pensée. La conclusion de l'auteur est que c'est aux ministres à agir, au Directoire à penser. « Tout en lui, dit-il, doit être préparation ou expression de volonté, et en eux (les ministres) toute l'exécution. » Dans le cours de cet ouvrage, après avoir parlé de la division du travail du Directoire, l'auteur dit : « Ce qui devait rester indivis a été divisé, et l'unité du gouvernement s'est trouvée rompue. Chaque chose se fait par un seul, et tout ce qu'on a allégué contre le roi peut s'alléguer ici contre cinq; enfin la France n'est plus un Empire : c'est une grande municipalité, petitement administrée au lieu d'être magnifiquement gouvernée. » Cet ouvrage est beaucoup lu; il est dans les mains de presque tous les gens qui étudient le gouvernement, et ses opinions paraissent goûtées. Cet aperçu que nous donnons n'est point étranger à l'esprit public.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB [3] 85.)

JOURNAUX.

Rédacteur du 4 vendémiaire (en tête de la partie non officielle) : « Vers à l'occasion des victoires de Bonaparte :

Toujours victorieux, Bonaparte m'enchante :
De ce vainqueur du Milanais
Daignez me nombrer les exploits.
Dans ce moment il est à Trente.

1. Voir plus haut, p. 468.

Par le citoyen Lethuillier, greffier en chef du tribunal de l'arrondissement de Nevers. » — *Courrier républicain* du 11 vendémiaire : « Le bureau de l'enseignement des défenseurs de la patrie, les militaires invalides, au rédacteur du *Courrier*. Je vous prie, citoyen, de faire connaître au public que le bureau d'enseignement établi par le gouvernement dans la maison nationale des Invalides en faveur des défenseurs de la patrie, auxquels les hasards de la guerre ont laissé les moyens d'être encore utiles à leur pays, a fait, le 4 courant, une distribution de prix. Cette distribution, qui avait pour but de récompenser les efforts de ceux des élèves qui suivent les cours variés et multipliés d'instruction donnés par le bureau d'enseignement, a fourni aux citoyens Brard, chef de ce bureau, Montigny, commandant en chef, et Dumesnil, adjudant général de la maison des Invalides, l'occasion de proclamer les effets du gouvernement, acquitter sa reconnaissance envers les défenseurs de la patrie. Les discours de ces concitoyens ont excité la sensibilité de tous les spectateurs; de vifs applaudissements ont suivi la proclamation des noms de ceux qui s'étaient le plus distingués. Les spectateurs ont été pénétrés d'attendrissement et d'admiration en voyant passer les lauriers d'Apollon sur les têtes déjà couronnées par la gloire. Salut et fraternité, le chef du bureau de l'enseignement; signé : Brard. »

DCCXCIII

5 VENDÉMIAIRE AN V (26 SEPTEMBRE 1796).

Rapport du bureau central du 6 vendémiaire.

Esprit public. — Retranchez les nouvelles des armées, les droits que le gouvernement s'occupe de percevoir, les querelles d'opinions sur le jacobinisme et le royalisme, et il ne reste rien qui puisse donner une idée de l'opinion publique. Il est démontré que ce qu'on appelle l'opinion n'est, chez la plupart des gens, superficiels qu'une tradition de mots qui, poussés comme les sons entre les corps qui font écho, passent de bouche en bouche sans affecter l'âme de la moindre conviction et circulent au gré de quelques passions ou selon le souffle de la mode. Alors, combien faut-il d'échos pour constituer une opinion générale ? — On dit dans un café que la situation des armées en Allemagne est fâcheuse. La consternation est extrême parmi ceux qui, croyant sur parole, voient s'évanouir toutes les espérances de la paix. Ils vous répètent que nous sommes accablés de revers, et que l'archiduc obtient les plus grands succès. Dans un autre café, on présente une position différente, et l'on attend un mouvement offensif des armées républicaines, qui leur fera recueillir le fruit de leurs premières conquêtes. Ces deux nouvelles, tout opposées, se rencontrent, et il n'en ré-

sulte que le doute et une attente incertaine. Chaque individu saisit ces rapports suivant sa passion, et l'âme n'est affectée d'aucune conviction. Enfin, on dit que Mantoue est prise, et que Wurmser est prisonnier, et tout à la fois on trouve des gens qui révoquent en doute les succès d'Italie. Voilà bien des échos, qui ne constituent pas une opinion générale, mais voilà les opinions particulières recueillies à ce sujet. — On se plaint de la rareté du numéraire, de ce qu'on va ne recevoir que la moitié des rentes en argent[1]; on est bien convaincu que le gouvernement ne peut subvenir à ses dépenses qu'avec ses recettes, on est bien pénétré de ces principes, et l'on n'entend que plaintes et murmures contre le droit de patente, que l'on trouve trop considérable. Malgré ces plaintes, ceux qui sont assujettis au droit des patentes font leurs diligences pour se procurer des mandats et payer ce droit. Le cours légal du mandat étant de 5 livres, on se hâte d'en acheter à 3 livres 12 sols où ils sont de fait, pour payer moins. On s'aperçoit de cet empressement, et ceux-là mêmes qui applaudissent, qui approuvent les plaintes sur le droit des patentes, disent que le gouvernement aurait dû ne percevoir le droit qu'en numéraire, et que l'on eût trouvé plus de ressources. Voilà encore l'opinion à ce sujet. — On dit que les Jacobins se disposent pour le 15 de ce mois, et l'on dit aussi que les royalistes ne perdent pas de vue le mois de vendémiaire pour prendre leur revanche. On prétend même que ceux-ci font faire des petites cannes avec des lanières à ressorts, et que la fabrique de ces armes est la maison Boutin, où Ruggieri donnait des fêtes, et qui est louée par un député. D'un autre côté, on prétend que les Jacobins font tous leurs efforts pour séduire les habitants des faubourgs et les exciter à seconder leur rage contre le gouvernement. Ces bruits, enfantés par la crainte et par la passion qui anime les deux partis, tiennent l'attention ouverte sur tous ceux qui ne cherchent qu'à porter le trouble. Les Jacobins sont couverts de crimes, sont poursuivis par l'exécration universelle. Les royalistes ne sont pas regardés comme dangereux, ni par leur nombre ni par leur audace. Mais les uns et les autres prennent également le titre de républicains, et c'est au gouvernement à ne pas s'y méprendre. On sait que les premiers veulent perpétuer la guerre et la Révolution, mais on doute qu'ils puissent réussir. L'argent et les moyens leur manquent, et le Directoire s'est prononcé. Tel est le résultat des opinions. Le calme subsiste néanmoins, et la tranquillité ne paraît pas devoir être troublée.

1. Ce n'est pas la moitié, mais le quart en numéraire qui allait être payé sur les arrérages de rentes du dernier semestre de l'an IV. Voir la loi du 5e jour complémentaire an IV.

Spectacles. — Les allusions et les applications contre la tyrannie et le régime de la Terreur sont toujours suivies avec enthousiasme et applaudies vivement. — Décence et tranquillité.....

LIMODIN.

(Arch. nat., BB [3] 85.

JOURNAUX.

Rédacteur du 6 vendémiaire : « *Paris, le 5 vendémiaire.* La procédure contre les prisonniers du camp de Grenelle, non encore jugés, se continue avec activité par la Commission militaire. Leurs complices n'en sont pas moins imperturbables dans leurs manœuvres séditieuses. On les voit se répandre de nouveau dans les faubourgs, pour en séduire les habitants ; on les remarque par leurs déclamations contre le gouvernement, contre la Constitution, contre toutes les lois qui ont servi de barrière à leurs brigandages ; ils se signalent encore par les profusions qu'ils mettent en usage pour obtenir des auditeurs. Ils oublient apparemment que les hommes paisibles et laborieux, auxquels ils s'adressent, amis fidèles de la patrie et des lois, n'ont répondu à leurs dernières tentatives que par le plus profond mépris ou l'indignation la plus vive. C'est principalement envers les ouvriers du faubourg Antoine qu'ils déploient chaque jour, mais vainement, tous les moyens de séduction ; ce sont les lieux destinés au délassement de leurs travaux qu'ils choisissent pour les circonvenir de leurs intrigues ; ils les saisissent au sortir de leurs ateliers, s'efforcent de les attirer dans les cabarets sous différents prétextes : là, en faisant couler abondamment le jus rouge de la treille, ils croient sans doute voir le sang qu'ils répandaient jadis ; on le dirait à l'audace et à la joie féroce de ces valets d'anthropophages (*sic*). Plusieurs de leurs conversations, rapportées par de bons citoyens qui en ont été les témoins, prouvent également et leur acharnement au crime et la louable bonne foi des hommes auxquels la longue expérience de nos agitations révolutionnaires a appris à se méfier de leurs perfides suggestions. C'est toujours au nom du patriotisme qu'ils cherchent à les entraîner dans leurs pièges. « Nous sommes de bons citoyens, nous sommes de vos amis, leur disent-ils avec le patelinage qui les distingue depuis qu'ils ne dominent plus ; buvons ensemble, buvons à la gloire de la République. » A une telle invitation les autres ne peuvent ordinairement que répondre : « Nous le voulons bien » ; et là-dessus le vin se verse, les cœurs s'épanchent, ceux des séducteurs se dévoilent. « Ah ça, dit un anarchiste, vous sentez bien de quoi il s'agit ici ? — Oh que oui ; il s'agit d'boire, n'est-ce pas ? et vous voyez que j'n'allons pas mal. — Oui, mais ce n'est point assez ; il faut vous engager à marcher avec nous à la première occasion ; vous voyez bien que, malgré le mauvais succès de l'affaire des boites et de celle du camp, on n'en restera pas là... ; et sans doute vous serez prêts, si quelque chose arrive. — Si nous serons prêts ! ah, très certainement, nous le serons (et sur ce, nouvelles rasades) ; oui, oui, nous serons prêts, et nous frotterons vigoureusement royalistes... et anarchistes, s'ils viennent de nos côtés... En attendant, buvons le vin des uns et des autres, quand ils nous en offrent : c'est le meilleur emploi que nous pouvons leur faire faire de leur argent. » — Ainsi finit ordinairement la conversation : et nos braves compatriotes des faubourgs prouvent assez, par

le calme et la fermeté de leur contenance, qu'ils ne subiront jamais la honte de se laisser séduire par de tels moyens; que si leurs bras se lèvent, ce ne sera que contre les coupables auteurs de ces intrigues, et non contre les lois qui nous ont coûté tant de peine à établir, et qui nous promettent une paix prochaine et prospère. » — *Ami des Lois* du 6 vendémiaire : « On assure que Langlois, l'un des rédacteurs du *Censeur*, a été aujourd'hui victime d'un quiproquo, qui lui a valu une correction « fraternelle » dans les corridors du Conseil des Cinq-Cents. Le représentant Bellegarde, qu'on a accablé d'injures dans les journaux chouans pendant son absence, s'étant aperçu qu'un de ses collègues était aux prises avec Langlois, a cru que c'était Isidore Langlois, rédacteur du *Messager du Soir*, par lequel il a été le plus maltraité; et, en lui reprochant ses infamies, il a appliqué sur le visage de Langlois *le Censeur* un soufflet qui a fait retentir les voûtes de la salle... « Au secours, à la garde! » s'écrie le pauvre homme... Mais, pour comble de maux, les patriotes lui rient au nez, et les Chouans, sentant leur faiblesse, n'osent pas même prendre part à son accident. Nous n'approuvons pas la conduite de Bellegarde, mais nous blâmons aussi l'acharnement avec lequel on calomnie les députés patriotes. » — *Courrier républicain* du 6 vendémiaire : « *Paris, le 5 vendémiaire.* L'ancien évêque d'Autun, M. de Talleyrand-Périgord, vient d'être nommé l'un des secrétaires du Lycée des Arts. On sait qu'il a été rayé de la liste des émigrés; mais ce que tout le monde ne sait pas, c'est que cet ami de l'abbé Siéyès avait été chargé par le Conseil exécutif provisoire d'une mission particulière à Londres. Il y est resté jusqu'au moment où, d'après le bill contre les étrangers, il fut contraint de passer dans les États-Unis d'Amérique, où il s'est embarqué pour revenir en France. » — *Courrier républicain* du 8 vendémiaire : « *Paris, le 7 vendémiaire.* Plusieurs de nos journaux ont rendu compte d'une aventure qui s'est passée avant-hier dans le corridor de la salle des Cinq-Cents, et qui mérite d'être recueillie. Voici le fait : Langlois, des Gravilliers, père de sept enfants, connu par son extrême probité, sa franchise et un amour trop chaud pour la Révolution, qui l'a ruiné, Langlois, disons-nous, passait avant-hier à deux heures dans le corridor des Cinq-Cents et causait avec quelques députés qui en général ont l'habitude de causer comme s'ils se querellaient, lorsqu'un nommé Bellegarde, ci-devant porteur d'une croix de Saint-Louis qu'il avait gagnée, dit-on, à recruter sur le quai de la Ferraille, et aujourd'hui revêtu du titre de député, qu'il a payé par de longs services rendus à la maison d'Orléans, cet homme passe et entend nommer Langlois, le prend pour Isidore Langlois du *Messager*, s'approche, et, sans autre préambule, applique de toute sa force un soufflet à poing fermé sur la tête découverte de mon collaborateur. A cette attaque aussi brutale qu'inattendue, Langlois, vif comme la poudre, saute sur ses pistolets, est arrêté, et se trouve entre les bras puissants de Perrin (des Vosges); on l'entraîne hors de là, et la querelle continue entre les députés. On assure que cette affaire aura des suites; et, en effet, il ne paraît pas que, dans leurs pouvoirs, les députés aient reçu le droit de battre leurs commettants... »

DCCXCIV

6 VENDÉMIAIRE AN V (27 SEPTEMBRE 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 7 VENDÉMIAIRE.

Esprit public. — Les opinions particulières se portent sur les finances et les armées et la situation intérieure. Les voici, telles qu'elles ont été recueillies dans les cafés, hier, et dans les groupes des promenades. On disait tenir d'officiers généraux qu'il n'y avait pas à la Monnaie et au Trésor public de quoi faire la paie de ce mois-ci, que le gouvernement comptait sur plusieurs millions que le général Jourdan devait faire passer, mais que, dans sa retraite, l'ennemi avait tout envahi. — On se plaint moins du droit de patente en lui-même que de l'inégale répartition qui en est faite. Les marchands d'une même classe ne font pas un commerce également étendu, n'ont pas les mêmes moyens et les mêmes ressources, et le droit à payer est égal pour tous. Si, dit-on, dans chaque classe de commerce et de métier, il y avait comme autrefois des syndics ou jurés, la répartition serait plus juste, chacun serait taxé suivant ses facultés, et l'État n'y perdrait rien. Telles sont les réflexions recueillies à ce sujet des patentes, qui, suivant les plaignants, doivent porter atteinte au commerce, le resserrer au lieu de l'étendre et de le faire fleurir. — A l'égard des armées, on se rappelle qu'il n'y a rien d'officiel depuis dix jours; on s'inquiète sur la situation de l'armée du général Moreau. L'imagination attristée voit le général Jourdan et son armée perdus et sans ressources, et l'archiduc triomphant. L'enthousiasme des victoires s'éteint, et l'on frémit de la situation où nous nous trouverions, si des défaites venaient fortifier le parti des anarchistes, auquel l'éclat de nos succès en imposait. Au milieu de ces incertitudes, le bruit vient se répandre que la guerre civile se rallume dans la Vendée, et que déjà les hussards ont ordre de se porter dans ces contrées. Ces bruits affectent douloureusement les citoyens pour qui le titre d'honnêtes gens n'est pas une injure. On ajoute encore à ces bruits qu'il existe une fermentation dans le camp de Grenelle; les propos se font entendre dans les groupes, et un de nos rapports nous observe qu'un militaire a été entendu disant que le citoyen Barras se promenait souvent dans les environs du camp avec un particulier que l'on croit être Drouet. Cependant on entend aussi des plaintes contre les jour-

nalistes qui pervertissent l'esprit public au lieu de le rattacher au gouvernement. La plupart s'écrient qu'il ne doit pas avoir de faiblesse, et ils font tous leurs efforts pour lui dérober l'opinion publique, qui seule fait sa force. Ils font la comparaison de la France en 1788 à ce qu'elle est aujourd'hui, et ces libelles se colportent dans la seule intention d'avilir le gouvernement actuel. — Les groupes d'ouvriers et de femmes s'occupent de cet hiver, du moyen de se procurer toutes leurs nécessités et semblent craindre la disette pendant cette saison ; enfin, à les entendre, il n'y aura pas même de pain ; car, à les en croire, on enlève les blés. On reconnait le résultat de toutes les suggestions perfides, et le doigt de l'anarchie se fait reconnaître dans ces craintes et dans ces murmures.

Spectacles. — Le même esprit s'y fait connaître ; on court après toutes les allusions ; on les saisit. Ainsi, dans la pièce de *Descartes*[1], jouée au théâtre de la République, Descartes se plaint de ses persécuteurs ; on lui répond : « Ce sont des méchants, et on n'en manque pas dans ce pays-ci. » Les applaudissements sont universels et redoublés. Au théâtre de la rue Feydeau, dans *L'Homme à bonne fortune*, on voit beaucoup de gens en carrosse qui ont longtemps couru après ; on applaudit vivement. Ce sont sans doute ceux-là qui peuvent s'appliquer le trait, qui applaudissent plus fort. — Ils (les spectacles) étaient remplis et la tranquillité n'y a point été troublée.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB [3] 85.)

JOURNAUX.

Éclair du 8 vendémiaire : « *Paris, 7 vendémiaire.* Nous sommes à la veille d'une nouvelle crise. Depuis que les terroristes se croient soutenus, ils reprennent une audace qui ne tardera pas à effrayer leurs protecteurs mêmes. Ils parcourent les faubourgs, disent les journaux officiels eux-mêmes, prêchant partout la révolte et le code décemviral de 1793. Ils demandent vengeance de la mort des brigands de Grenelle, qu'ils peignent comme des patriotes assassinés par le Directoire, Carnot et Cochon. Ils répètent l'acte d'accusation dressé par Louvet contre le nouveau tiers. Enfin, ils ne cachent pas l'espoir d'être plus heureux que dans leurs six dernières attaques, parce qu'ils comptent sur des auxiliaires plus puissants. Hier soir, la fermentation était assez vive ; les groupes étaient nombreux dans plusieurs quartiers, et surtout vers le Pont-Neuf. Pendant que nous serons sans garde nationale, on ne peut pas répondre de la tranquillité de Paris pour deux nuits. »

1. Cette pièce de Bouilly, intitulée : *René Descartes, fait historique en deux actes*, fut représentée pour la première fois le 30 fructidor an IV. Voir Étienne et Martainville, *Histoire du Théâtre-Français*, t. IV, p. 8, 9 et 10.

DCCXCV

7 VENDÉMIAIRE AN V (28 SEPTEMBRE 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 8 VENDÉMIAIRE.

Esprit public. — On a remarqué hier de l'abattement, même de la consternation dans les esprits ; les réflexions étaient tristes et alarmantes ; point de nouvelles satisfaisantes des armées commandées par Jourdan et Moreau ; on ne s'entretenait que de revers, et, dans la fluctuation de toutes les idées, les bruits les plus désastreux se répandaient ; entre autres le fort de Kehl était de toutes parts assiégé par les Autrichiens ; l'armée du général Moreau, après une retraite forcée, était en pleine déroute, et enfin nous avions perdu tous les avantages de la plus brillante campagne. On se demandait avec empressement et une inquiétude chagrine si l'on avait quelques nouvelles officielles, et l'on n'avait pas la plus légère espérance d'en apprendre de consolantes. — Notre situation en Italie fait quelque diversion à cet état d'inquiétude. Les affaires intérieures [ne] le calment point. Quel est le résultat du Comité général ? C'est un mystère pour tout le monde. On dit cependant que le citoyen Carnot, l'un des directeurs, est dénoncé au Corps législatif comme chef d'un parti dont les complots doivent éclater sous peu ; ailleurs on dit que ses plans militaires sont regardés comme la cause de nos revers, et qu'il est dénoncé par des généraux ; d'un autre côté on dit que c'est le citoyen Barras qui est dénoncé, et cette incertitude augmente encore toutes les anxiétés. — Parmi la foule qui s'est portée au Temple et sur les boulevards pour voir les condamnés par le Conseil militaire [1], on a

1. On trouvera à la Bibliothèque nationale le texte imprimé des jugements rendus par le Conseil militaire séant au Temple, dans l'affaire du camp de Grenelle : 1° Jugement du 3° jour complémentaire an IV. 32 accusés, 13 condamnés à mort (dont un par contumace), 10 à la déportation, 10 à la réclusion. Les autres acquittés (Lb 42/1131, in-8) ; 2° Jugement du 6 vendémiaire an V. 25 accusés, 4 condamnés à mort, 6 à la déportation, 3 à la réclusion. L'ex-général Fyon est renvoyé devant la Haute-Cour, comme complice de Babeuf. Les autres, acquittés (Lb 42/1141, in-4) ; 3° Jugement du 18 vendémiaire an V. 20 accusés, 9 condamnés à mort (dont les ex-conventionnels Cusset, Javogues et Huguet), 4 à la réclusion, les autres acquittés (Lb 42/1159, in-4) ; 4° Jugement du 6 brumaire an V. 19 accusés : aucun n'est condamné à mort ; 9 acquittés ; les autres, condamnés à la déportation ou à la détention (Lb 42/1163, in-4). Voir aussi, aux Archives nationales, série W, les papiers de ce Conseil militaire.

remarqué beaucoup d'impatience ; le jugement n'a pas été exécuté, et l'on attribuait ce retard à la demande des condamnés de se pourvoir en cassation. On disait aussi que le Conseil de revision n'avait pas confirmé le jugement ; on n'en donnait pas les motifs ; enfin l'on ajoutait que c'est sur les observations du ministre de la justice que l'ordre d'un sursis était arrivé au Conseil militaire du Temple ; on motivait ce sursis sur ce que les condamnés avaient déclaré, au moment extrême, qu'ils avaient de grandes révélations à faire. — A ces réflexions venaient se mêler celles sur notre position actuelle ; l'abondance de la monnaie de cuivre, la cherté des denrées qu'on lui attribuait, le refus de cette monnaie par les percepteurs des droits de patente et les contributions étaient les sujets des entretiens ; on prétendait que le gouvernement était dans l'intention, pour diminuer cette abondance de monnaie de cuivre, d'en diminuer la valeur, dont l'excès était la seule cause de l'augmentation du prix des denrées. Mais, ajoutait-on, il lui faut la paix et des rentrées solides et régulières, et, sans la paix, elles sont difficiles à obtenir. — On parlait aussi de taxe sur les marchandises de première nécessité, mais avec une modération rare, car on se rappelait que les taxes, loin d'opérer un bien, amenaient souvent la rareté des denrées. Tel est le fond des opinions recueillies hier dans les divers rassemblements, groupes et lieux publics.

Spectacles. — Dans les différents spectacles, il y avait grand nombre de spectateurs, surtout à celui de la rue Feydeau, où l'on donnait *Le Club des Bonnes gens*, et où les applications ont été faites et vivement applaudies. D'ailleurs, nul trouble dans aucune salle.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB [3] 85.)

DCCXCVI

8 VENDÉMIAIRE AN V (29 SEPTEMBRE 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 9 VENDÉMIAIRE.

Esprit public. — La malignité cherchait des causes très graves dans la dénonciation faite au Conseil des Cinq-Cents contre le citoyen Carnot. On est instruit maintenant des motifs de cette dénonciation et de son absurdité, et la méchanceté prétend que le retard de l'exécution des condamnés par le Conseil militaire a été causé par des

dénonciations contre le même directeur et les ministres de l'intérieur et de la police. Ces suppositions, ces bruits calomnieux durent un jour, et la vérité vient confondre ces nouvellistes venimeux sans les corriger et sans mettre la crédulité en garde contre toutes les calomnies. Beaucoup de curieux se sont portés sur les boulevards et la place de la Révolution, pour voir passer les condamnés. Leur audace, que l'on appelait fermeté, leurs chansons et leurs mots répétés : *Plutôt la mort que l'esclavage!* étonnaient la foule; les opinions étaient les mêmes à leur égard que celles émises lors de la première réquisition (*sic*). « Ce ne sont pas les chefs, disait-on, mais ils ne sont pas moins coupables, et ceux que l'on a mis en liberté sont des partisans de la Terreur et du code anarchique de 1793, qui bientôt vont occasionner de nouveaux mouvements. » On ne désirait pas la mort de ces gens-là, mais on témoignait le désir de les voir tous déportés. Ceux qui prenaient le parti des condamnés et de ceux qui sont encore à juger, qui voulaient les faire regarder comme les victimes de leur opinion, étaient mal accueillis et couraient les risques d'être battus. Voilà les seules remarques faites dans la foule qui s'était portée sur leur passage. — Les opinions sur nos armées, opposées à celles commandées par l'archiduc, sont extrêmes dans un parti que l'on peut désigner sous le titre de royaliste. A en croire les tenants du royalisme, nous n'avons plus qu'à nous soumettre aux conditions que l'archiduc voudra bien nous dicter. Nos armées sont dissoutes, et dans l'impossibilité de faire face à l'ennemi; les causes de nos revers sont dans l'incapacité de nos généraux, dans la lassitude et l'indiscipline de nos soldats. A les entendre, les succès que nous avons remportés sont moins dus à la connaissance de la tactique et de l'art militaire qu'aux combinaisons du cabinet autrichien, qui nous a fait un pont d'or pour mieux nous réduire et nous faire sentir notre imprudente faiblesse. On taxe de folie notre manie de vouloir tout envahir en nous répandant comme un torrent; on s'attend à de semblables revers en Italie, et la complaisance avec laquelle on raisonne sur notre position cessera d'étonner, lorsqu'on saura que ces réflexions sont faites dans un café (le café Valois) où d'anciens militaires du vieux régime, des capitalistes d'autrefois et des praticiens et des chevaliers (*sic*) se rendent pour se communiquer leurs revers anarchiques. Dans un sens opposé, on remarque beaucoup d'inquiétude; mais on ne s'effraie pas de la levée du siège de Mayence; on ne croit pas au délabrement de l'armée qui était commandée par Jourdan, et l'on parle de la réunion de Buonaparte et de Moreau, qui, de concert avec Beurnonville, seront en état de re-

prendre l'offensive. Cette manière de raisonner, si elle offre des erreurs, indique au moins des sentiments plus patriotiques. — On ne croit pas au royalisme ni aux efforts pour le rétablir, parce que Beurnonville commande une armée et qu'il a été le compagnon d'armes d'un traître, et les raisonnements des improbateurs de la nomination de ce général ne produisent pas beaucoup de sensation. — Point de groupes ni de rassemblements dans les places publiques.

Spectacles. — La tragédie d'*Abufar*, donnée au théâtre de la République, et de *Paméla*, à la rue Feydeau, ont attiré les spectateurs. Dans *Abufar*, ce vers :

La liberté n'est point où la vertu n'est pas,

a été vivement applaudi; les allusions relatives à la fureur des factions, et que présente la comédie de *Paméla*, ont été suivies et longtemps applaudies.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB[3] 85.)

DCCXCVII

9 VENDÉMIAIRE AN V (30 SEPTEMBRE 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 10 VENDÉMIAIRE.

Esprit public. — C'est dans les journaux que l'on va puiser toutes les nouvelles. Sont-elles affligeantes? Sans examiner si les narrateurs puisent dans de bonnes sources, si ce qu'ils annoncent est marqué au coin de la vérité ou du mensonge, si leur esprit ou leur mensonge n'est pas le créateur de leur nouvelle, les lecteurs qui composent ce que l'on appelle le public s'attristent ou se réjouissent, espèrent ou s'alarment. — Hier on était généralement alarmé. Le Directoire va, disait-on, demander 100 millions pour subvenir aux dépenses des armées du Rhin et réparer leurs pertes. Une réquisition de tous les jeunes gens, depuis l'âge de dix-huit ans jusqu'à trente ans, va s'effectuer. Les Autrichiens font le siège de Strasbourg; ils sont à Cologne; le général Jourdan est blessé à mort; enfin l'armée de Sambre-et-Meuse est dans la plus grande insubordination. Les propagateurs de ces nouvelles y ajoutent encore des détails: ainsi le général Jourdan a perdu trente mille hommes dans sa retraite, et ils

évaluent à plus de 200 millions la prise du trésor de son armée, des équipages et des munitions. Ce n'est pas tout : l'armée du général Moreau est battue; il bat en retraite, mais ils ne connaissent pas encore toutes ses pertes. La Russie envoie soixante mille hommes à l'Empereur, et ce renfort doit être opposé à l'armée d'Italie. Ces nouvelles doivent sans doute alarmer la crédulité; mais, d'un autre côté, sans entrer dans aucun détail, on ne croit pas le mal si grand qu'on le suppose; on désirerait voir et l'on attend les nouvelles officielles, dont on a grand besoin. On s'entretient d'un traité d'alliance offensive et défensive passé entre la République et le roi de Prusse, et l'on paraît sentir que la Prusse a le plus grand intérêt de jouer notre jeu. Cet ennemi de la maison d'Autriche rassure par sa conduite ceux qui ne se laissent pas entraîner au torrent des nouvelles et de tous les partis. — Les plaintes des marchands ont toujours pour objet le droit des patentes et celui du dixième de leur loyer; si on les en croit, ils vont fermer leurs boutiques, faute de moyens pour acquérir ce droit. Les boulangers se plaignent aussi de ce que les cultivateurs ne veulent pas recevoir de monnaie de cuivre en paiement des farines qu'ils leur vendent; [ils disent] que, si le gouvernement ne met ordre, ils se trouveront dans la nécessité d'augmenter le prix du pain. La classe indigente se plaint depuis quelques jours de la mauvaise qualité du pain qu'on lui distribue; elle murmure, et cependant, sur les bruits qui se répandent que ces distributions gratuites vont cesser, ces plaintes redoublent; elle n'envisage la saison d'hiver qu'au milieu des transes de la misère, du dénuement et de l'inquiétude. — On s'affecte de l'agiotage qui s'exerce sur les monnaies, de la grande différence que l'on établit entre la monnaie d'or ou d'argent et celle de cuivre; on craint que la valeur forcée donnée à celle de cuivre ne fasse passer chez l'étranger notre monnaie d'argent, qui, à peu de frais, nous donnera du cuivre en échange. On blâme l'opération du gouvernement sur cette monnaie, et on pense généralement que le gouvernement, consultant l'intérêt général, s'occupe des moyens de réduire cette monnaie à une valeur exacte, et opérer par là la diminution des denrées dont le prix s'accroît énormément. — Dans quelques conversations, on s'entretient du Corps législatif, du rapport de Riou sur la loi du 3 brumaire [1], et que l'on censure, de la motion de Bailleul pour juger les factieux [2] et qu'on traite de motion contre-révolutionnaire, enfin du résultat du Comité secret et des journaux qui en ont été la cause première. Ces travaux du Corps législatif

1. Séance du Conseil des Cinq-Cents du 3 vendémiaire an V.
2. Séances du Conseil des Cinq-Cents des 5 et 6 vendémiaire an V.

paraissent faire craindre, sinon une révolution nouvelle et fâcheuse, au moins une crise inquiétante.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB [3] 85.)

JOURNAUX.

Courrier républicain du 10 vendémiaire : « *Paris, le 9 vendémiaire.* Le citoyen Michaud, rédacteur de la *Feuille du jour*, accusé d'avoir provoqué la dissolution du gouvernement, a été acquitté aujourd'hui à l'unanimité et aux applaudissements d'un nombreux auditoire. Il serait difficile de peindre les sentiments d'allégresse qu'a reçus cet estimable écrivain, lorsque la sentence a été prononcée. Ses bons amis l'ont reçu dans leurs bras, et il a été mis sur-le-champ en liberté. L'accusateur public, persuadé que la prétendue sentence de la Commission révolutionnaire de vendémiaire, qui l'a condamné à mort, est nulle, s'est bien donné de garde de le recrouer pour cet objet. Le tribunal a fait ensuite comparaître le jeune Lebois, sous le nom duquel paraît l'*Ami du peuple*. On a fait lecture de plusieurs articles de son journal; mais, comme on ne connaît aucune loi prohibitive de la liberté de la presse, il a été également acquitté. Le citoyen Cayneret, vice-président d'une section en vendémiaire, et, comme tel, condamné à mort par l'une des quatre Commissions révolutionnaires, a été aussi acquitté hier, et mis en liberté. On ne comprend pas trop pourquoi tous ces hommes de bien vont ainsi se concentrer dans le réduit d'une prison, pour purger une contumace qui n'existe pas, et qui, dans aucune circonstance, ne peut produire aucun effet dans la personne de celui qui a été honoré d'un brevet de proscription en vendémiaire..... »

DCCXCVIII

10 VENDÉMIAIRE AN V (1er OCTOBRE 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 11 VENDÉMIAIRE.

Esprit public. — L'opiniâtreté des journalistes à retracer les échecs essuyés par nos armées, la complaisance avec laquelle ils s'étendent sur le récit, mêlé d'un peu de perfidie, ne contribuent pas peu à consterner et à désespérer les esprits. Les bruits d'une nouvelle réquisition, pour laquelle, dit-on, il faudra employer la force et la terreur, ajoutent à leur inquiétude. — On parle d'une espèce d'emprunt forcé sous le titre de contribution. On dit que le gouvernement est dans l'intention de faire payer à une seule époque les contributions, tant foncières que personnelles et somptuaires, de trois années, qu'il n'a que ce moyen pour trouver du numéraire et faire payer aux ren-

tiers et pensionnaires le quart qui leur a été promis, que les fonds qui peuvent être à sa disposition sont destinés à réparer les pertes que nos armées ont essuyées. Ce bruit fait naître les réflexions qui suivent, et dont voici la substance : « Si chacun est obligé de faire ce payement, dans l'impossibilité, vendra-t-on ses meubles ? Il faudra donc des acheteurs, et, s'il s'en trouve, ce sera à celui qui aura des fonds pour acheter à venir au secours du gouvernement, et non à celui qui se trouverait dépouillé, faute de moyens pour satisfaire. » Les réflexions se portent ensuite sur les acquéreurs des biens nationaux, et ce sont ceux-là, dit-on, qu'il faut pressurer, c'est sur eux que le gouvernement peut faire des levées de contributions en argent et faire contribuer aux charges du gouvernement, dont ils ont emporté les bénéfices, et qui, depuis si longtemps, fait tous les frais pour la conservation de leurs propriétés. — On s'arrête sur les bruits du renvoi du ministre de la police, on lui donne pour successeur le citoyen Voidel; à ce bruit, les idées se réveillent sur ce citoyen Voidel ; on se rappelle les liaisons de cet ex-président du Comité des recherches avec d'Orléans; on réveille la faction d'Orléans, qui n'est qu'une avec le système d'Orléans, qui n'est qu'un avec le système des Jacobins. On fait le rapprochement de ce bruit avec celui que l'on fait circuler du retour en France du fils d'Orléans, que l'on suppose à Rennes. Malgré les nouvelles qui circulent que le fils d'Orléans est dans les États-Unis de l'Amérique ou ceux (*sic*) du Danemark, [malgré] le retour du citoyen Voidel dans son département, après avoir donné sa démission de juge du tribunal civil du canton de Paris, on cherche à donner une importance à cet ex-constituant, chargé depuis des affaires d'Orléans, et qui fut son conseil et son défenseur au Tribunal révolutionnaire, et à nourrir la crédulité de tous les hommes si faciles à tromper et égarer. Nous ne parlons pas de quelques journalistes, qui ont mis cette nouvelle en avant pour avoir occasion de déchirer dans leurs feuilles un ministre dont la surveillance est gênante pour les factieux et leurs projets. — Un grand concours de curieux s'est rendu à Versailles pour la fête qui s'est célébrée. On savait que cette fête était consacrée par le département de Seine-et-Oise à la fondation de la République. La malignité a cherché à persuader que cette fête était donnée par le Directoire aux ambassadeurs et aux ministres étrangers. Les dépenses, le choix du lieu fournissaient à la méchanceté des diatribes contre la prodigalité et l'intention de rétablir la monarchie. « En voilà, disait-on, les préparatifs. » Cette fête, selon nos rapports, a été brillante; les voitures y étaient élégantes et très nombreuses; mais la plupart des conver-

sations qui y ont été recueillies ne respiraient que des regrets de l'ancien régime et les désirs de la monarchie.

Spectacles. — Le changement du spectacle annoncé par le théâtre des Arts a excité du bruit. Les spectateurs, en petit nombre, voulaient qu'on leur rendît leur argent. Cependant tout s'est calmé. Le spectacle, quoique changé, a eu lieu sans trouble. Une nouvelle pièce donnée au théâtre de Molière, et dont le sujet était la conspiration du camp de Grenelle, a attiré la foule et a été très applaudie...

LIMODIN.

(Arch. nat., BB [3] 85.)

DCCXCIX

11 VENDÉMIAIRE AN V (2 OCTOBRE 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 12 VENDÉMIAIRE.

Esprit public. — On parle beaucoup de misère. Les rentiers et les indigents font entendre de violents murmures. Les ouvriers même, malgré le prix excessif qu'ils mettent à leurs travaux ou main-d'œuvre, se plaignent avec plus de violence. Les militaires de différents grades déclament aussi contre le gouvernement. Cependant, hier dimanche, les guinguettes étaient remplies : ouvriers, artisans, femmes de débauche ; et c'est dans ces lieux, au milieu de la dépense, des danses et de joueurs d'instruments, que la licence, les propos et les déclamations et les plaintes se manifestent tour à tour. Le soir, vers les onze heures, ils étaient ivres, et cet état contraste beaucoup avec les plaintes qu'ils faisaient entendre pendant leurs orgies. — Dans les promenades et les lieux publics et chez les restaurateurs, les nouvelles des armées, notre situation politique étaient le sujet des conversations. Le découragement s'affaiblit un peu; on parlait de renforts envoyés aux armées, et l'on comptait aussi apprendre des nouvelles plus satisfaisantes; on prétendait que l'intention du gouvernement était de composer un corps de troupes de tous les officiers qui ont été réformés; on en faisait monter le nombre à trente-cinq mille. « Si un pareil corps, disait-on, était bien commandé, avait des chefs guidés par le bon esprit, on pourrait s'attendre à en tirer le plus grand parti. » Les colporteurs, annonçant encore des dénonciations contre le Directoire, ont été fort mal accueillis par ceux qui les écoutaient. Cette conduite prouve au moins que la confiance dans

cette première autorité ne s'atténue pas. — Les bruits couraient aussi que la fête qui avait lieu à Versailles ne s'était pas passée sans trouble et sans événement malheureux; ces bruits n'ont pas pris consistance. On s'entretient aussi de la mort du général Marceau, on parle de sa bravoure et de ses sentiments républicains. Les regrets que l'on donne à ce général, sa conduite dans la Vendée et sur les bords du Rhin se retracent à la mémoire, et les éloges qu'on lui donne prouvent qu'il est des hommes qui savent honorer les défenseurs de la République et qui sont attachés au nouveau régime. — Mais il en est aussi qui cherchent à troubler l'ordre public; ceux-là disent que le gouvernement se dispose à faire partir la troupe qui compose le camp de Grenelle, mais ils ajoutent qu'elle n'est disposée à obéir qu'autant que les grenadiers qui composent la garde législative leur en donneraient l'exemple. On voit l'intention de semer la discorde entre les troupes et d'appeler les corps armés à l'insubordination et peut-être à la rébellion. — Dans les conversations qui ont été suivies, il n'est plus question des individus qui sont en jugement au Temple. On ne croit pas à cette réquisition, qui semblait échauffer les esprits; on s'occupe peu de finances, et les menaces de ne pas payer les droits de patente ne se font plus entendre. — Au sujet des revers que nous avons essuyés, on blâme nos progrès dans les pays ennemis; mais on pense que, si nous nous tenons sur une défensive redoutable, les Autrichiens, encore étourdis de nos rapides succès, et lassés d'une guerre qui leur fait essuyer des pertes considérables, seront plus près de consentir à la paix que lorsque nous étions au sein même de leur empire. Encore quelques préparatifs formidables, et la paix en sera le résultat. Tel est le fond de l'opinion publique...

BRÉON.

(Arch. nat.. BB [3] 85.)

DCCC

12 VENDÉMIAIRE AN V (3 OCTOBRE 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 13 VENDÉMIAIRE.

Esprit public. — On répétait, avec une satisfaction [visible], les nouvelles annoncées par les journaux, le démenti donné par le Directoire à tous les faux bruits que l'on avait répandus; celui de la réquisition d'hommes semblait jeté à dessein, et les têtes fermentaient

au point que l'on disait hautement que l'on ne partirait pas, qu'il y avait assez de troupes dans les départements de l'intérieur, où il n'y avait pas de troubles, pour qu'il fût nécessaire (*sic*) de faire des réquisitions. Ces bruits ont cessé, et la défaite est entière pour ceux qui, par ce moyen, semblaient vouloir exciter les haines contre le gouvernement. L'opinion publique est entièrement changée. Depuis quelques jours, on frémissait; maintenant, on sourit aux idées de paix, et l'on espère en goûter bientôt les douceurs, pour la conclure entre la France, l'Espagne et l'Angleterre; [on] fait espérer qu'elle ne peut tarder avec l'Empereur; les hommages rendus à la cendre du général Marceau par les ennemis eux-mêmes semblent être un degré pour parvenir à la paix entre l'Empire et la République. Cependant, au milieu de sensations agréables causées par ces heureuses nouvelles, beaucoup doutent de la sincérité de l'Angleterre; on craint une paix *plâtrée*, et si, dit-on, cette paix générale se conclut, les effets [en] sont encore éloignés par les efforts des ennemis de l'intérieur, et l'on se rappelle que c'est toujours au moment où le gouvernement vient de conclure ou un traité de paix ou de consommer une opération qui tend non seulement au bien général ou (*sic*) à l'affermissement de la Constitution, que l'anarchie se montre avec audace et fureur pour renverser un gouvernement dont l'esprit d'ordre et de sévérité est effrayant pour les amis du code de 93. Enfin, dans ces circonstances, il est des gens qui feignent de craindre que les Jacobins ne reprennent leur ancienne autorité et qui peut-être au fond de l'âme désirent les mouvements qu'ils semblent redouter. Après avoir éprouvé (*sic*) tout ce qui a trait à la paix, aux mouvements de l'anarchie, on a considéré notre état sous le rapport des finances; on est revenu sur la nécessité du rétablissement des impôts indirects, sur celle de la revision du Grand-Livre sur les fortunes qui se sont faites depuis la Révolution avec tant d'insolence et de rapidité au détriment de la fortune publique, et l'on est fortement convaincu que le gouvernement, après s'être épuisé, ira pressurer fortement ceux qui se sont ainsi impunément enrichis. — Les accusés devant le Conseil militaire ont occupé quelques conversations. Des chasseurs ont essayé de persuader que les derniers condamnés n'avaient pas été exécutés ; ils étaient huit, disaient-ils. Le peuple qui suivait pour satisfaire sa curiosité ne put aller plus avant que l'Hôtel des Invalides; ceux qui étaient près du lieu de l'exécution.furent repoussés, et l'on n'entendit à peine que deux ou trois coups de fusil, tirés à distance, et ne partant pas d'un seul trait ; donc ils n'ont pas été fusillés. Ce renseignement donné semblait appeler la curiosité, et l'on finissait par cette réflexion que ces sortes

d'exécutions devaient se faire de jour pour éloigner tous les soupçons. — On se plaignait aussi de quelques prêtres de Saint-Sulpice qui exigeaient des billets de confession pour conférer le sacrement de mariage à ceux qui venaient le requérir ; ces plaintes prêtaient à beaucoup de plaisanteries. « Pourquoi, disait-on, ne vous contentez-vous pas du mariage civil ? Un prêtre fait son métier. » Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il est une foule de gens qui ne se croiraient pas mariés légitimement, si le prêtre catholique n'avait béni leur union ; le nombre de ces fidèles est considérable, et leur esprit public est bien enfoncé sous les préjugés religieux et sacerdotaux.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB[3] 85.)

JOURNAUX.

Rédacteur du 3 brumaire : « Le ministre de la justice au commissaire du pouvoir exécutif près le Bureau central du canton de Paris. Vous demandez, citoyen, par votre lettre du 21 fructidor, quelles mesures le Bureau central doit prendre relativement aux nombreux délits de police non prévus par les lois nouvelles, et devant quels juges ceux qui en sont prévenus doivent être traduits. Chez un peuple libre, c'est la loi seule qui règne : en matière de délits, c'est elle qui condamne, et le juge prononce. Il ne doit rien y avoir d'arbitraire dans les jugements ; tous les délits, par conséquent, doivent être classés dans le livre de la loi, avec des peines proportionnées au genre de trouble qu'ils apportent à l'ordre social. Pour remplir cet objet important, il faut que la sagesse fasse des méditations profondes sur la perversité. Ce n'est pas dans les premières années d'un gouvernement nouveau que le législateur peut se flatter de ne rien laisser à désirer sur cette matière ; et, dans la nécessité de punir tous les genres de délits, même ceux non prévus par la législation nouvelle, il faut recourir aux règlements ou ordonnances anciennes, dans tout ce qui ne contrarie pas les principes et les bases posées par les lois nouvelles. Ainsi, quand un délit de police ne se trouve point énoncé dans l'article 605 du Code du 3 brumaire, dans les lois des 19 juillet et 28 septembre 1791, dans celles du 20 messidor an III et quelques autres, il faut recourir aux anciennes ordonnances qui statuent sur ces délits. C'est d'après la nécessité d'une pareille mesure que la loi du 19 juillet 1791 ordonne l'exécution d'anciens règlements dans certaines parties de police dont elle ne contient pas les détails et que le Code du 3 brumaire renvoie à l'ordonnance de 1669 pour les peines encourues par les délits forestiers. Il existe d'ailleurs sur cette matière une disposition plus générale dans le deuxième des décrets rendus le 21 septembre 1792. Il porte que, *jusqu'à ce qu'il en ait été autrement ordonné, les lois non abrogées seront provisoirement exécutées*. Mais il faut, dans la poursuite des délits non prévus par les lois nouvelles, se conformer aux règles établies pour l'ordre judiciaire actuel. Or, une de ces règles, qui est infiniment sage, est de déterminer la compétence du tribunal par la nature de la peine, d'attribuer aux tribunaux de simple police la connaissance des délits dont la

peine n'excède pas une amende de la valeur de trois journées de travail ou trois jours d'emprisonnement; et aux tribunaux correctionnels celle des délits qui excèdent cette peine, sans être néanmoins afflictive ou infamante. Il résulte de là que, si le délit non prévu par la loi nouvelle est puni, par un ancien règlement, d'une peine qui n'excède pas la valeur de trois journées de travail ou un emprisonnement de trois jours, il suffit qu'il soit constaté par le procès-verbal d'un commissaire de police. Le commissaire de police remettra son procès-verbal entre les mains du commissaire du pouvoir exécutif, qui fera citer le délinquant devant le tribunal de police et poursuivra contre lui la peine portée par l'ancien règlement. Mais, si le délit dont il s'agit est puni, par cet ancien règlement, d'une peine qui soit de la compétence du tribunal correctionnel, comme l'objet a plus de gravité, c'est au juge de paix du lieu du délit qu'il appartient de faire l'instruction préparatoire et de procéder d'après la voie tracée par le nouveau Code. » — *Courrier républicain* du 13 vendémiaire : « *Situation de Paris.* La faction orléaniste acquiert dans cet instant, et à Paris et dans quelques départements, de nouvelles forces. Elles lui donnent une telle confiance qu'elle se croit assurée d'un prochain succès. Nous avons personnellement des motifs de penser que son espoir n'a jamais été mieux fondé; nous osons de plus prophétiser que, si ce que nous révélons ici n'est pas pris en considération, la face des affaires va bientôt changer de nouveau. La faction se propose de faire proclamer un chef suprême sous le nom de dictateur ou tout autre nom. On citera l'exemple de Rome, qui, dans les temps difficiles, recourait à cette ressource. L'autorité de ce chef suprême ne sera que provisoire; il est inutile de dire quel est l'homme qu'on en investira, parce qu'il est superflu de révéler ce que chacun sait. Cette dictature provisoire ouvrira le chemin du trône au fils de l'exécrable Égalité. L'homme qui consentira à s'en laisser revêtir aura promis d'avance de ne la conserver qu'aussi longtemps qu'il sera nécessaire pour préparer toute chose à ce dénouement de notre révolution. Voilà la honte, voilà le fléau dont la France est menacée dans ce moment. Pour arriver à cette fin, on intrigue avec une nouvelle ardeur parmi les membres du Conseil des Cinq-Cents. Ceux composant la portion de l'Assemblée qui a reçu l'ignoble dénomination de *ventre* sont circonvenus; on cherche à les égarer par les raisonnements les plus spécieux, par les promesses les plus séduisantes. D'un autre côté, on flatte la Montagne; on paraît entrer dans toutes ses vues. Le mouvement que la faction doit opérer dans les deux Conseils aurait peut-être déjà eu lieu, s'il ne lui fallait auparavant lever un obstacle qui s'oppose à cette partie de ses projets. La force armée qui compose la garde de l'un et l'autre Conseil est à la disposition des inspecteurs de la salle, dont les principes connus font désespérer de les attirer ni parmi les orléanistes, ni parmi les anarchistes. Ces deux factions, qui dans ce moment font cause commune, se proposent, lorsqu'elles croiront avoir gagné la majorité, de faire demander, par une motion expresse, le renouvellement des inspecteurs de la salle, qu'on remplacera par des hommes dont on se croira assuré. Bientôt après, les orléanistes exciteront un mouvement pour approcher de leur but, pour se défaire, dans le sein même de l'Assemblée, de leurs ennemis, et établir par toute la ville le régime dictatorial. En attendant, les anarchistes, gagnés au parti d'Orléans, se renforceront des bandits qui leur arrivent de Marseille, de Toulon, de Rochefort, de Brest et même de la Belgique. L'affluence de tous ces malheureux à Paris frappe les yeux les moins

clairvoyants. La portion de l'Assemblée qui ne tient ni à l'anarchie, ni à l'orléanisme, parfaitement instruite de l'une et l'autre faction, se raidit contre les efforts que font les agents du jeune Égalité pour nous donner encore une révolution. Cette portion de l'Assemblée est décidée à tout pour épargner à la France l'opprobre de se courber sous le sceptre du fils du plus vil des scélérats qui aient paru sur ce globe ; mais il lui faut gagner la majorité, et nous ne savons point encore les mesures qu'elle a prises pour y parvenir. Un fait particulier et bien important vient à l'appui des révélations que nous venons de faire : il a été trouvé, parmi les papiers de la femme d'un des conspirateurs du camp de Grenelle, une lettre où on lit : « Ne t'inquiète point, sois tranquille ; les affaires du duc vont bien ; il a déjà pour lui un département. » En voilà bien assez pour exciter la vigilance de tous les bons citoyens, et engager chacun de nous à repousser, par tous les moyens qui sont en son pouvoir, l'usurpateur dont on nous menace..... »

DCCCI

13 VENDÉMIAIRE AN V (4 OCTOBRE 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 14 VENDÉMIAIRE[1].

Esprit public. — Le calme et l'espoir ont remplacé ces conversations bruyantes et orageuses qui se faisaient entendre. On ne paraît pas bien convaincu que les pertes essuyées dans la retraite de notre armée ne se montent qu'à six mille hommes ; mais on ne croit pas non plus à ces pertes exagérées que l'on calculait peu de jours auparavant avec effroi, et quelquefois avec une odieuse satisfaction. — Telle est maintenant la situation des esprits, qu'ils s'attendent à apprendre sous peu de temps des nouvelles avantageuses, non seulement sous le rapport de la guerre, mais même sur les propositions de paix que l'on croit entamées. Ces nouvelles, que l'on attend, sont déjà devancées par l'impatience, et, dans quelques réunions et cafés, il est question d'une victoire remportée par l'armée de Sambre-et-Meuse, où les généraux Jourdan, Kléber et Beurnonville réunis ont attaqué, culbuté et poursuivi l'ennemi ; c'est là que s'arrête cette nouvelle favorable. Quelle en est la suite ? On écoute avec plaisir, mais on attend les nouvelles officielles que beaucoup de journalistes appellent officieuses. A cette nouvelle s'en joint une autre : c'est le contre-amiral Richery qui, sur les côtes de Terre-Neuve, a pris et coulé bas les barques anglaises et huit mille matelots anglais. —

1. L'original de ce rapport, aux Archives nationales, a été placé par erreur parmi les rapports de messidor an V.

Les plaintes et les murmures ne diminuent pas, dans les groupes qui ont lieu dans les places publiques et marchés, sur la cherté des denrées, la cupidité des marchands, les droits de patente et autres, sur la mollesse du gouvernement, qui ne taxe pas les marchandises, et qui laisse le champ libre à toutes les spéculations ruineuses. — Les discussions qui ont eu lieu au Conseil des Cinq-Cents pour le payement des obligations contractées entre particuliers ont donné lieu dans le public à une foule d'observations. Les débiteurs de mauvaise foi, les exemples de la conduite de ces débiteurs cités à la tribune, fournissaient une ample matière. De ces observations, il n'en est résulté que cette réflexion assez générale, que les gens de bonne foi seraient toujours la dupe des fripons, et que d'ailleurs, dans une révolution, les intérêts publics se trouvant étroitement liés aux intérêts particuliers, il était difficile de rendre des lois qui ne froissassent pas quelques intérêts pour sauver l'intérêt général. On est assez résigné sur cet objet, mais l'on tient compte au Corps législatif des efforts qu'il fait et des bonnes intentions qu'il montre pour la conservation des citoyens et de leurs propriétés. — L'éducation publique, les jeunes gens éloignés de toute espèce de cours d'études, appellent l'attention. On craint les suites de cette négligence; on sent bien que c'est la paix seule qui peut nous procurer des établissements solides pour cette partie importante; mais, en attendant, la jeunesse est abandonnée à elle-même, sans frein, sans règles, sans éducation, sans écoles organisées, et sans la surveillance du gouvernement. Cette situation inspire des craintes, surtout dans cette ville, où la corruption fait les plus terribles ravages, lorsque le frein de l'éducation est rompu. — L'insubordination des militaires, leurs voies de fait, les excès auxquels ils se portent, leur impunité excitent des inquiétudes; il est peu de jours où quelques citoyens ne soient grièvement blessés, et où le soldat, armé de son sabre, n'échappe à l'indignation publique, grâce à la vitesse de son cheval; la sévérité du gouvernement est vivement sollicitée à cet égard.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB [3] 86.)

JOURNAUX.

Le *Rédacteur* du 10 brumaire reproduit un long arrêté du Bureau central du canton de Paris, du 13 vendémiaire, réglementant les échaudoirs ou tueries et les étaux de Paris, leur recensement, leur position sur la rue, les conditions hygiéniques dans lesquels ils sont installés, etc. Défense d'ouvrir de nouveaux échaudoirs sans autorisation du Bureau central; défense d'abattre ailleurs

que dans les échaudoirs non ouverts sur rues. Conditions de propreté à observer par les bouchers, tripiers ou particuliers : lavage de la rue, enlèvement des rognures, graisses, peaux. Les charcutiers, pâtissiers, restaurateurs, traiteurs, aubergistes sont soumis aux mêmes obligations. Peines aux contrevenants. — *Gazette nationale de France* du 14 vendémiaire : « *Paris*..... Convenons-en cependant, un abus monstrueux dévore en ce moment les postes, et dessèche la source féconde des bénéfices, c'est la prostitution du contreseing. La liste de ceux à qui il est accordé effraie même l'imagination ; et c'est peu de chose néanmoins, si l'on vient à considérer l'abus particulier que fait de cette faveur chacun de ceux qui en jouissent. On pourra s'en former une idée approximative, quand on saura que le commerce de la librairie en feuilles se fait tout entier sous contre-seing. On n'ignore point toutes ces choses, mais on a cru devoir jeter sur elles le voile officieux de l'indulgence..... »

DCCCII

14 VENDÉMIAIRE AN V (5 OCTOBRE 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 13 VENDÉMIAIRE.

Esprit public. — L'opinion publique ne s'attache guère à toutes les redites continuelles sur la paix et la guerre, sur les défaites, les revers et les succès ; elle paraît satisfaite des dernières nouvelles, et, comme l'on s'attend assez généralement à des résultats satisfaisants des prochains efforts que vont faire nos armées pour reprendre tous leurs avantages, on porte tranquillement son attention sur les moyens qu'il est possible de prendre pour accélérer la paix. Les esprits s'appliquent à l'examen de cette question, s'il convient de faire des paix séparées ou une paix générale. Si l'on fait une paix séparée avec l'Autriche, il reste l'Angleterre, puissance avec laquelle il ne sera pas facile d'entrer en propositions d'accommodement, vu sa puissance maritime et sa domination tyrannique. L'envoi d'un plénipotentiaire ou d'un agent déroute les idées, et le traité conclu avec l'Espagne semble être un obstacle pour la France à traiter de la paix avec l'Angleterre. Telle est la situation des esprits : on désire la paix, la paix générale, et mille circonstances réunies semblent l'éloigner. — On examine ensuite notre situation intérieure; on parle beaucoup de royalistes ; on distingue trois classes : celle qui veut le retour de l'ancien régime, celle qui tient à la Constitution de 1793 et enfin celle désignée sous le titre d'Orléanistes. Cette dernière est la seule qui inspire des craintes : elle se compose de tous les éléments du Jacobinisme et de l'anarchie, et ne fait qu'un avec les partisans de la

Constitution de 1793, c'est-à-dire ceux qui ne veulent pas de Constitution. On redoute leurs liaisons avec tout ce qu'il y a de bandits répandus principalement dans les contrées du Midi. — Le gouvernement actuel, pressé, dit-on, au milieu de toutes les opinions, de toutes les factions, ne peut sortir d'embarras, s'il n'est secondé par le Corps législatif, et si les législateurs ne sont pas décidés fortement à se raidir contre les efforts des partisans de l'orléanisme, qui ne veulent qu'une nouvelle révolution pour parvenir à leurs fins. Comment le Directoire peut-il sortir d'embarras? L'opinion publique cherche les moyens, les mesures que le gouvernement peut prendre pour s'opposer, soit au retour de la monarchie, soit aux ravages de l'anarchie. — Au milieu de ces inquiétudes, on apprend avec plaisir que le général Jourdan est toujours à la tête de nos armées. — On dédaigne les murmures qui se font entendre sur la lenteur du jugement des rebelles du camp de Grenelle. — On compte sur la fermeté du gouvernement pour faire payer les contributions et les droits établis, pour améliorer nos finances, et, si des moyens d'exécution sont nécessaires pour forcer le marchand à satisfaire à ce que la loi ordonne, cette force d'exécution sera doublée par l'opinion publique, dont elle sera entourée. En général, on a remarqué hier beaucoup de calme dans les esprits, et les prôneurs de mauvaises et funestes nouvelles sont réduits au silence.

Spectacles. — Ils ont généralement offert celui (*sic*) de la plus parfaite tranquillité ; quelques conversations sur les divers signes de notre monnaie et sur la cherté des denrées, attribuée à la monnaie de cuivre, qui devient une ressource pour l'agiotage, comme les assignats autrefois.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB [3] 85.)

JOURNAUX.

Gazette française du 15 vendémiaire : « *De Paris*..... La nature, plus puissante que les lois, vient de venger la France. Collot d'Herbois est mort à Cayenne. Il a été emporté par une maladie violente, assez naturelle à ceux qui n'éprouvent aucune indisposition en arrivant dans ces climats, et contre laquelle les secours de l'art sont impuissants. Cette mort jette du froid parmi les factieux, qui se rappellent que la déportation de Collot d'Herbois fut l'ouvrage d'un parti auquel ils ne pardonneront jamais le 9 thermidor, quoiqu'il ait tout tenté pour le faire oublier..... »

DCCCIII

15 VENDÉMIAIRE AN V (6 OCTOBRE 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 16 VENDÉMIAIRE.

Esprit public. — L'esprit public est toujours assez calme, malgré les efforts, tantôt réunis, tantôt divisés, du royalisme et de l'anarchie, pour le corrompre et le porter au désespoir. On écoute avec patience tous les raisonnements dictés par l'esprit de parti ou par la passion qui guide toutes les fortunes (*sic*). Ainsi tout semble tendre au royalisme. « Voyez, dit-on, les émigrés rentrer en foule malgré la sévérité des lois. Le gouvernement les protège. » La seule réponse à cette perfide déclamation est la vigilance de la police. Sont-ce des émigrés ou des anarchistes qui troublent la paix des départements méridionaux ? La correspondance des autorités, tant civiles que militaires, éclaircit la question. — On pense aux nouvelles des armées ; on annonçait une nouvelle victoire remportée par l'armée de Sambre-et-Meuse ; le Directoire n'a rien annoncé à ce sujet ; on en conclut que Moreau est battu, et que nos affaires sont dans une fâcheuse position. Buonaparte devait, sous peu de jours, terminer la guerre d'Italie, s'emparer de Mantoue, et transporter sur les bords du Rhin son armée accoutumée à vaincre. Quel est le résultat de ses promesses ? La rapide correspondance interrompue n'annonce-t-elle pas que nos affaires en Italie sont en aussi mauvais état que sur les bords du Rhin ? Ainsi, par ces interprétations, on cherche à affliger, et on excite les murmures. Aussi l'on donne comme certain que les chargés d'affaires de la République en Suède ont reçu ordre de cette cour de se retirer ; malgré ces tristes nouvelles, les esprits sont assez calmes. — Les amis de la paix ont aussi leurs nouvelles. On assurait que les dispositions étaient prises pour nous amener à une prochaine conclusion de la paix, que le roi de Prusse pressait vigoureusement l'Empereur pour accéder aux propositions du Directoire, et que son intention était de s'attacher aux intérêts de la République française. — Les discussions reprennent avec beaucoup de suite sur les recherches des causes du renchérissement de toutes les marchandises. On trouve ces causes dans les fortunes immenses de quelques capitalistes, qui redoutent les examens que l'on pourrait faire, et ne placent pas leurs capitaux en acquisitions de terres, et font valoir au mois

le numéraire dont ils sont possesseurs ; on va même jusqu'à prouver qu'il est beaucoup de ces individus qui ne rougissent pas de prêter à 100 pour 100. — La monnaie de cuivre est aussi l'objet de murmures, tant à cause de sa quantité que de l'excès de sa valeur et du refus que les percepteurs de contributions et droits en font. — La licence des militaires, leur conduite libertine et brutale exaspèrent les esprits. — Le bruit de la suppression totale des cartes de pain gratuites ne produit pas une violente sensation ; le peuple paraît assez résigné, et cette résignation paraît tenir à la mauvaise qualité de ce pain, qui a fait l'objet de ses plaintes tant contre le gouvernement que contre les boulangers.

Spectacles. — Un bal qui se donne au cirque du Palais-Égalité, et où l'on joue et l'on fait de la musique, a ouvert hier pour la première fois ; la société a paru assez bien composée ; on a remarqué les femmes sans cocardes et le ruban blanc dont elles étaient parées, les jeunes gens à tresses. Cette réunion sera surveillée avec exactitude. — Les spectacles ont été tranquilles. Celui de la rue Favart, où l'on joue une pièce intitulée *Bélisaire,* a donné lieu de remarquer cette phrase : « Quand les lois parlent en faveur des méchants, il faut les abjurer. » Cette maxime a été très applaudie ; quel que soit l'esprit ou l'intention de ces applaudissements, elle a paru choquer beaucoup de bons esprits, qui pensent que l'anarchie seule peut abjurer les lois. Cette phrase est tout entière de l'auteur du roman de *Bélisaire,* de Marmontel, et la morale est un peu trop large pour un théâtre.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB [3] 85.)

JOURNAUX.

Journal de Paris du 20 vendémiaire : « INSTITUT NATIONAL DE FRANCE. L'Institut national a tenu, le 15 vendémiaire, sa troisième séance publique. Les secrétaires ont rendu compte des travaux des trois classes, depuis le 15 messidor dernier. On a lu ensuite les ouvrages suivants : *Mémoire sur les moutons et les laines d'Espagne,* par Bourgoing; *Mémoire sur la nature et les propriétés du diamant,* par Guyton ; *Mémoire sur la peinture et la sculpture chez les Anciens,* par Levesque ; *Notice sur les grandes tables trigonométriques et logarithmiques, calculées au bureau du cadastre,* par Prossy. *Réflexions sur les avantages et les désavantages des Sociétés populaires,* par Baudin ; *Deux Fables,* par Monvel ; *Mémoire sur les maladies des arbres,* par Vauquelin ; *Observations sur la politique d'Aristote,* par Bitaubé ; *Poème sur les honneurs à rendre aux morts,* par Legouvé ; *Mémoire sur l'acide phosphorique retiré des os,* par Fourcroy ; *Épître en vers contre le célibat,* par Ducis. L'assemblée était nombreuse ; la séance a été bien remplie. Plu-

sieurs morceaux ont paru faire une vive impression sur le public. Dans le compte rendu par Lacépède des travaux de la première classe, on a applaudi avec transports les regrets qu'il exprime sur la perte de Malesherbes, à l'occasion d'un grand travail de Tessier sur l'agriculture, travail que l'illustre et malheureux proscrit avait indiqué, recommandé et protégé. Quelques personnes ont tâché de sourire à plusieurs traits plaisants, lancés par Baudin sur la Société des Jacobins. Mais le plus grand nombre a trouvé que le monstre qui a dévoré des millions d'hommes, et qui aujourd'hui n'est plus qu'un cadavre, n'était nullement un sujet de plaisanterie. On a regretté que Ducis n'eût pas lu lui-même son épître contre le célibat, plutôt que de la faire lire par Monvel, déjà épuisé par deux autres lectures. L'expression du poète, de l'époux, du père de famille, ne peuvent se suppléer. La voix d'un homme révéré, quelle qu'elle soit, pourvu qu'on puisse l'entendre, porte aussi avec elle un intérêt particulier ; comme on aimerait mieux lire Voltaire mal écrit, mais écrit de la main, que magnifiquement imprimé par Barkerville, de même on aimerait mieux entendre la voix de Ducis, récitant ses vers, que le bel organe d'emprunt. D'ailleurs il est fort douteux que la déclamation dramatique convienne à des lectures académiques, qu'elle ne sorte pas des proportions du local, et ne soit pas très discordante, soit avec le caractère de l'académicien, soit avec les autres parties d'une séance académique. Le morceau qui a fait le plaisir le plus vif et le plus général est celui de Legouvé, qu'il a lu, pas trop bien, mais lui-même. Nous allons rapporter quelques vers que nous ont permis de recueillir les applaudissements dont ils ont été suivis. L'auteur commence par contempler tous ces tombeaux violés, ou détruits par les monstres qui

> Ont commis, à la voix d'un lâche tribunat,
> Sur des cadavres même un autre assassinat.

Il s'indigne de ces mutilations. Cependant, dans son enthousiasme pour les grands hommes, il adresse à leurs mânes les paroles suivantes :

> Vous tous que pleure encore la patrie éperdue,
> Consolez-vous pourtant si vos corps mutilés
> Loin de leurs monuments languissent exilés.
> Bannis de vos cercueils, et non de votre gloire,
> Vous restez dans nos cœurs et dans notre mémoire.
> Là se sont retranchés vos débris immortels ;
> Là se sont relevés vos tombeaux, vos autels.....

L'impiété de nos inhumations journalières n'offense pas moins l'auteur que la violation des tombeaux. Il voit avec horreur :

> Par des bras soudoyés, un cadavre porté
> Sans cortège, sans deuil, s'avancer solitaire....
> . . . .
> On dirait qu'il n'eut pas un parent, un ami.
> . . . .
> Sommes-nous dans ces jours de crime et d'esclavage
> Où, de l'humanité proscrivant le langage,
> Des tyrans dans nos yeux faisaient rentrer nos pleurs,
> Où tous les sentiments se cachaient dans les cœurs ?
> Le frère fuyait alors les obsèques d'un frère ;
> Le fils suivait de loin le cercueil de son père ;
> On n'osait escorter que le char des bourreaux.

. . . .

Barbares, qui des morts bravez la majesté,
Éloignez, j'y consens, ces flambeaux et ces prêtres.
Dont le faste à la tombe escortait nos ancêtres.
Mais appelez du moins, autour de nos débris,
Et la douleur d'un frère et les larmes d'un fils.

. . . .

Les bornes de ce journal ne nous permettent pas un extrait plus étendu de ce morceau intéressant. Notre objet est moins de le faire connaître que d'en donner une juste idée. »

DCCCIV

16 VENDÉMIAIRE AN V (7 OCTOBRE 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 17 VENDÉMIAIRE.

Esprit public. — On ne remarque que beaucoup d'impatience de ne pas recevoir de nouvelles officielles de nos armées, surtout de celle d'Italie et du général Moreau. On se tient en garde contre toutes les nouvelles fâcheuses qu'on se plait à répandre, mais le concert des journaux et de la malveillance (quoique ce mot soit banal, il n'en conserve pas moins sa force et sa réalité) fait du progrès. — Les discussions polémiques de quelques journalistes sur le Corps législatif et quelques-uns de ses membres et sur la grande question de la Constitution de l'an III, sur les efforts que l'on prétend faire pour en garantir l'action et la solidité, alimentent les conversations. Où veut-on en venir? C'est la question que l'on se fait. Quand sortira-t-on du chaos révolutionnaire? Quand les lois prendront-elles sérieusement leur empire? Quand les volontés particulières et les passions s'abaisseront-elles devant la volonté générale et la Constitution? Ces questions seront-elles longtemps insolues (*sic*)? — Il est toujours question de complots, de conjuration; on ne parle que de royalisme et de gouvernement révolutionnaire. On se place toujours aux deux extrémités, et la Constitution paraîtrait entièrement oubliée, si elle n'était invoquée par les amis de l'ordre et de la paix, qui, loin du tourbillon des actions, voient les orages se former et la tranquillité publique s'éloigner du terme que la Constitution semblait lui assigner. — On attend avec impatience l'arrivée de l'envoyé de l'Angleterre; on semble se promettre une heureuse issue des conférences qui auront lieu entre le Directoire et cet envoyé, mais déjà l'on prétend que la

mission de ce chargé de pouvoirs d'affaires (*sic*) n'a pour but que l'échange des prisonniers ; on rejette loin cette idée ; pour cette opération il n'était pas besoin d'un commissaire auprès du Directoire, et les esprits sont convaincus qu'il est question effectivement de la paix. — Si l'on en croit les bruits publics, malgré la fermeté du gouvernement et les avertissements donnés pour le paiement du droit de patentes, les marchands, ceux surtout qui sont connus notoirement pour être [le] plus en état de payer, déclarent qu'ils ne payeront pas, qu'ils [aiment] mieux quitter leur commerce ; et ces déclamations, qui se briseront contre l'intérêt personnel des déclamants, sont accompagnées d'injures grossières contre les autorités constituées, et leur motif apparent est le refus des percepteurs de la monnaie de cuivre et leur opiniâtreté à ne recevoir que des écus. — Un bruit assez général est celui de la rentrée des émigrés ; on semble y croire ; ce qui certifie ce bruit, c'est, dit-on, la mauvaise composition des départements qui avoisinent les pays étrangers, que l'on accuse de favoriser leur rentrée. On prétend encore que les soldats, chargés de butin et d'or, sont las de faire la guerre ; on se communique des lettres venant des armées d'Allemagne, où cette lassitude de la guerre est exprimée et où les soldats ne soupirent qu'après la paix. Ces lettres, vraies ou supposées, font beaucoup de sensation, et jamais l'on n'a tant témoigné le désir de voir un terme aux calamités de la guerre. — La décision du Conseil des Cinq-Cents sur la réclamation de la citoyenne d'Espagne contre la conduite du représentant du peuple qui s'est rendu adjudicataire de son bien patrimonial[1] a paru faire murmurer contre cette décision et le Corps législatif. On s'attend dans le public à beaucoup de diatribes de la part des journalistes, qui, depuis quelque temps, deviennent les régulateurs de l'opinion publique. — Au milieu de toutes les inquiétudes, les groupes ne se forment plus, et la masse du peuple paraît tranquille.....

LIMODIN.

(Arch. nat., BB [3] 85.)

JOURNAUX.

Messager du Soir du 17 vendémiaire : « Le citoyen Charlemagne, auteur de l'agréable comédie intitulée : *Le Souper des Jacobins*, continue avec succès

1. Sur cette réclamation de Louise d'Espagne contre le représentant Abolin, voir la séance du Conseil des Cinq-Cents du 16 vendémiaire an V, dans le *Moniteur* du 20 vendémiaire. Le Conseil passa à l'ordre du jour. Mais, quelque temps après, Abolin restitua son bien à M[lle] d'Espagne.

de [illegible] révolutionnaires : il vient de donner au théâtre de [illegible] une petite pièce intitulée : *Le [illegible] de Vaugirard*, qui est fort applaudie. Au dénouement, l'un des chefs de la conspiration, qui sait comment, pendant l'orage,

> Des tonnerres électriques on tient le conducteur,
> On dirige la foudre, comme on fait dans sa chambre
> Des trente et un de mai, des deux et trois septembre,

se trouve surpris sous une table. Voici les paroles qu'on lui adresse :

> Les voilà, ces héros révolutionnaires,
> Intrépides guerriers.... dans leurs clubs populaires,
> Ces fiers tribuns du peuple, hardis.... à le prêcher,
> Qui disent : *Levons-nous*.... et qui vont se coucher,
> Leur apôtre Marat était tout aussi brave :
> Il disait : *Battez-vous*..... et restait dans sa cave.
> . . . .
> C'est ainsi qu'au 10 août s'est conduit Robespierre :
> On combattait : mon homme était cent pieds sous terre.
> La bataille gagnée, il cria : « Me voilà :
> J'ai tout fait, tout conduit. » Puis on le proclama.
> Cette tactique est simple : on n'en fait plus mystère :
> Et voilà l'a, b, c, révolutionnaire. »

— *Ami du peuple* du 25 vendémiaire : « *Observation au Bureau central.* Nous sommes plus que certains, maintenant, que les membres du Bureau central, particulièrement Limodin, ont tout à fait oublié que le peuple français est gouverné constitutionnellement, et que, sous aucun prétexte, des magistrats subalternes ne peuvent faire revivre le régime révolutionnaire. Les citoyens chargés de colporter nos journaux éprouvent tous les jours de nouvelles vexations. Le Bureau central a envoyé à tous les officiers civils et militaires une circulaire, en date du 16 vendémiaire, par laquelle il invite ces citoyens à arrêter et traduire par-devant le jury d'accusation ceux qui liraient au peuple (avec trop d'affectation) le sommaire des journaux et particulièrement celui de Lebois, l'*Ami du peuple*. On demande maintenant au Bureau central, en vertu de quelle loi constitutionnelle de l'État, il s'est permis d'écrire une lettre aussi ridiculement bête, et qui nous paraît manifestement outrepasser l'étendue de ses pouvoirs. Cette infraction ou addition aux lois de la République nous étonne singulièrement dans la personne du citoyen Limodin, lui qui se prosterne soir et matin devant la Constitution de 1795, comme M. le prieur Poncelin devant son crucifix. Encore si, dans sa circulaire aux officiers civils et militaires, le Bureau central avait indiqué quels gestes les colporteurs pouvaient faire, quel pas ils étaient obligés de marcher, quel sommaire devait être lu en majeur ou en mineur, par une haute-contre ou une basse-taille, et jusqu'à quel degré de latitude et de longitude ils pouvaient étendre, baisser ou hausser la voix, nous ne serions pas en droit de réclamer. Mais enfin, puisqu'il faut céder à la force, et que la force fait droit en ce moment, nous invitons le Bureau central à vouloir bien nous adresser une instruction particulière sur cet objet, promettant bien sincèrement d'ordonner et enjoindre aux colporteurs de notre juridiction de se conformer aux décrets rendus et à rendre par les membres du Bureau central sur cette matière... Et sur ce, mes très chers

frères, je prie charitablement le Seigneur, notre Dieu, qu'il vous ait en sa sainte garde. — *P.-S.* Comme il est du devoir de tous bons citoyens de prévenir les magistrats du peuple, quand ils commettent des erreurs, ou qu'ils oublient quelque chose, nous les invitons, pour la conservation des mœurs et de la morale républicaine, d'envoyer un supplément à leur circulaire, afin que le même ordre s'étende aux colporteurs qui crient (avec la plus indécente affectation) : « Voilà le grand jugement rendu par le Tribunal révolutionnaire, qui juge et condamne à la peine de mort douze, quatre, ou neuf particuliers très connus, pour s'être rendus sans armes au camp de Grenelle, dans l'intention d'en égorger tous les soldats. »

DCCCV

17 VENDÉMIAIRE AN V (8 OCTOBRE 1796).

Rapport du bureau central du 18 vendémiaire.

Esprit public. — Deux objets fixent l'attention publique, la conduite du général Beurnonville et l'arrivée du négociateur anglais[1]. Les opinions sont très partagées ; le général a beaucoup de partisans ; on prône ses talents militaires et ses sentiments républicains ; on lui attribue déjà des mouvements qui ont changé la face de nos affaires, tant sous les rapports des avantages remportés que [sous les rapports] des réformes économiques et salutaires dans l'armée dont il a pris le commandement. On rejette les causes de nos derniers revers sur le général Jourdan, qui ne savait pas unir à quelques talents qui font un bon général cette fermeté et cet esprit d'ordre qui maintiennent tout à la fois et la discipline et la cupidité des agents militaires chargés des fournitures. D'un autre côté, on prétend que Jourdan, plus froid et plus calme, étant toujours employé, saura contenir la fougue impétueuse de son collègue, et que ces deux généraux, unis par d'heureuses combinaisons, accéléreront la réussite des démarches du cabinet britannique. — A l'égard de l'envoyé anglais, on pense assez généralement qu'il a des instructions secrètes, et qu'il sera très circonspect avec le Directoire, et qu'il doit prendre pour règle de sa conduite le résultat de nos avantages, si nous en obtenons sur l'Empereur ; qu'il sera facile, si nous sommes victorieux, et très serré, si la fortune est contre nous, si même elle est douteuse. — Tel est, à cet égard, le fond de l'opinion publique. Dans les conversations

1. Lord Malmesbury n'arriva à Paris que quelques jours plus tard. Voir le *Moniteur* du 3 brumaire an V.

particulières, on s'est beaucoup entretenu de la discussion qui a eu lieu au Conseil des Cinq-Cents, relativement aux biens soumissionnés par un représentant du peuple[1]. Cette discussion a donné lieu à de violents murmures ; il en est résulté cette réflexion, que cette affaire ne devrait pas se traiter devant le Corps législatif, et qu'elle était du ressort des administrations départementales et du Directoire, que cette discussion était scandaleuse et ôtait la confiance du public dans le Corps législatif, et qu'enfin le *passé à l'ordre du jour* réservait toujours à la réclamante le droit de demander justice au Directoire. — Dans les diverses opinions qui ont été recueillies, il était beaucoup question du général Ernouf, qu'on dit arrêté et amené à Paris, et qu'on accuse d'être cause, en partie, des malheurs de l'armée de Sambre-et-Meuse. — Le représentant Louvet devient le sujet des entretiens ; les opinions émises à son égard ne sont que les opinions de ses confrères, les journalistes. Il est en butte dans le public à la critique la plus amère ; il est même traité de contre-révolutionnaire. — Les plaintes du peuple sont toujours les mêmes ; elles ont pour objet la cherté du pain, que les boulangers augmentent d'un sixième par 4 livres, et qu'ils annoncent devoir augmenter encore ; on se plaint aussi de l'inexécution de l'arrêté du Directoire qui a ordonné que les pièces de billon fussent reçues pour leur valeur de 2 sols, quand elles portent le moindre vestige de l'empreinte de leur valeur, et que l'opiniâtreté mercantile continue de ne prendre que pour 18 deniers. — Il ne s'est manifesté aucune opinion sur le jugement rendu par le Conseil militaire qui condamne à la peine de mort neuf prévenus, du nombre desquels se trouvent trois ex-conventionnels[2]. — Les groupes n'ont pas eu lieu ; le mauvais temps et la force armée sont un obstacle difficile à surmonter.

Spectacles. — Les spectacles ont été très paisibles ; les journaux ont été le sujet de quelques conversations, et les opinions y ont été très modérées. On a cru y remarquer quelques femmes habillées en homme : il pourrait y avoir erreur dans cette remarque, presque tous les jeunes gens ayant l'air efféminé par leur air, coiffure et costume. Il faudra y regarder de très près pour s'assurer du fait.....

LIMODIN.

(Arch. nat., BB [3] 85.)

1. Voir plus haut, p. 503.
2. Javogues, Cusset et Huguet. Voir plus haut, p. 483.

DCCCVI

18 VENDÉMIAIRE AN V (9 OCTOBRE 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 19 VENDÉMIAIRE.

Esprit public. — Les nouvelles données par le général Moreau et le général Bonaparte maintiennent l'opinion dans une situation calme. Ces nouvelles n'empêchent cependant pas que l'opinion ne soit ébranlée par les bruits que l'on répand que la Suède et la Russie sont décidément armées contre nous, que déjà même l'une de ces deux puissances a mis en mouvement une forte armée pour secourir et aider l'Empereur. A l'appui de ces bruits fâcheux, la réunion du café Valois, dont l'esprit antirépublicain est parfaitement connu, révoque en doute les avantages annoncés. Là, on dit et on répète que l'ennemi est prêt à passer le Rhin sur différents points, qu'il viendra même à Paris pour rétablir l'ancien régime. Ces aveugles ennemis de la chose publique semblent attendre avec impatience la réussite de tous ces projets. Tout leur esprit s'épuise dans des brochures clandestines, où le gouvernement et le ministère sont livrés aux sarcasmes. Leur bibliothèque se compose des *Actes des apôtres*, nouveau journal qui paraît et est (*sic*) des rapsodies calquées sur des ouvrages anciens, intitulés *Actes des apôtres* [1], et dont le style et l'esprit sont parfaitement connus. Leurs calculs ne se portent pas sur les avantages déjà rapportés, sur les ressources du gouvernement, mais sur les pertes essuyées et sur la pénurie du numéraire, et leurs calculs sont tous extrêmes. Ces raisonnements ne sont dangereux qu'autant que ceux qui ouvrent leur âme aux heureuses nouvelles semblent aussi ajouter foi aux nouvelles du café Valois, et que le découragement vient prendre la place de l'espérance. — On s'attend toujours qu'il transpire quelque chose des conférences du Directoire avec l'envoyé d'Angleterre. L'impatience est extrême. — On semble craindre que l'augmentation du pain et la rareté des travaux ne portent les ouvriers à quelques mouvements. Les propos qui se tiennent sur les condamnés par le Conseil militaire, et que leurs partisans regardent comme victimes de l'arbitraire et de la vengeance, font craindre que ces parti-

1. En effet, Barruel-Beauvert publia, du 2 octobre 1796 au 27 août 1797, un journal intitulé les *Actes des Apôtres*, à l'imitation de la célèbre gazette de Peltier. Bibl. nat., Lc 2/921 et 922, in-8. A partir du 25 décembre 1796, ce journal prit le titre d'*Actes des apôtres et des martyrs*. Cf. Maurice Tourneux, n° 11061 et 11062.

sans de la Terreur n'aillent recruter parmi les ouvriers oisifs et mécontents. L'affectation des crieurs des journaux à lire le long intitulé du sommaire de leurs journaux, et à crier des faits faux, et qui ne sont pas même relatés dans le corps du journal, fait désirer que les imprimeurs soient astreints à ne pas mettre de sommaire, et l'on pense que cette mesure ne pourrait être considérée comme un attentat à la liberté de la presse ; on voudrait même que nul ne pût colporter un journal qui ne sût lire. — Le message du Directoire concernant les exécuteurs des jugements criminels fournit quelques réflexions auxquelles il a donné lieu. Voici les principales. On est étonné que cette disette ait lieu dans un temps où l'anarchie, le brigandage et la rébellion sont les crimes qui appellent la sévérité et le châtiment, lorsqu'il y en avait tant disposés (*sic*) à immoler les victimes désignées et choisies par les agences de la Terreur. On conclut de là que les exécuteurs sont des terroristes, qui ne veulent pas manquer de reconnaissance envers leurs patrons. — Les murmures se prolongent contre la cherté des denrées ; on en attribue la cause à l'opulence des cultivateurs et des gens de campagne, qui, n'ayant besoin de rien, aiment mieux garder leurs denrées que de les vendre à un prix modéré. On l'attribue aussi à la grande quantité de monnaie de cuivre qui ne circule que dans Paris et ne s'écoule pas dans les départements ; on s'attend, à cet égard, à une réforme dans la valeur donnée à cette monnaie, et, en résultat, on convient que la paix seule pourra remédier à tant d'abus, et que le gouvernement ne peut prendre de précautions que dans un temps calme.....

Bréon.

(Arch. nat., BB [3] 85.)

Journaux.

Sentinelle du 20 vendémiaire : « *Paris*. Commission militaire. Après sept heures d'opinions, le jugement suivant est rendu en ces termes : Attendu qu'il est constant que, dans la nuit du 23 au 24, on a entendu des cris séditieux dans le camp de Grenelle ; qu'un rassemblement d'hommes armés s'y est transporté à dessein d'égorger la troupe, le Directoire, le Corps législatif, afin de rétablir la Constitution de 1793 ; que plusieurs des révoltés ont été pris sur le champ de bataille ; le tribunal condamne à la peine de mort Huguet, Javogues et Cusset, tous trois ex-conventionnels, Bertrand, ex-maire de Lyon, Gagnant, Bonbon, Baby, Lafond et Pitois, tous convaincus d'être les chefs de l'infâme complot ci-dessus cité, et renvoie ces conspirateurs devant le général en chef, qui indiquera le lieu où les susnommés doivent subir la peine due à leurs forfaits. Attendu que les individus ci-après dénommés n'ont pas pris une part si active à l'exécution de cette contre-révolution, le tribunal condamne à la

déportation les nommés Houdaille et Douzelle. Condamne en outre à la réclusion jusqu'à la paix Hennequin, Romainville et Poirson, et à la détention pendant six mois Pierre Bacoult, convaincus de s'être trouvés dans ce rassemblement armé, lesquels sont mis à la disposition des ministres. Et à l'égard des nommés Petit, Boudier, Perré, Luzeau et Chaine, le Conseil ordonne sur-le-champ leur mise en liberté, attendu qu'ils n'ont trempé en aucune manière dans cette conspiration. Le présent jugement, qui ne pourra avoir son exécution qu'après la revision du Conseil, a été prononcé en séance publique du Temple, le 18 vendémiaire an V, par Liesnard, président. » — *Journal des hommes libres* du 19 vendémiaire : « Détails particuliers sur ce qui s'est passé au Conseil militaire. La séance, qui avait été remise à quatre heures pour entendre les conclusions du rapporteur, n'a été ouverte qu'à six heures et demie, parce que, sans doute, le rapporteur n'était pas encore arrivé. Pour la première fois, les défenseurs se livraient à la douce espérance de serrer bientôt dans leurs bras les malheureux citoyens qu'ils avaient défendus. Tout flattait leur espoir ; des alibis matériellement et mathématiquement prouvés, des témoignages les plus honorables sur la moralité des accusés, des « suffisamment instruit » prononcés par le Conseil dans le cours des débats, la contenance ferme des accusés, tout nourrissait cet espoir. Le rapporteur, après avoir lu un préambule, tracé par une main aussi exercée au moins et aussi perfide que celle de Fouquier, sans citer le moindre fait contre aucun des prévenus, disant expressément que, « malgré que l'on eût prouvé que plusieurs des accusés n'avaient point été pris au camp, il n'en était pas moins vrai que ses présomptions et sa conscience le convainquaient qu'ils étaient les fauteurs de l'attentat commis, et qu'il était temps enfin de sacrifier au repos du gouvernement des hommes inquiets et remuants qui tendaient à entraver sa marche », a conclu à la peine de mort contre les accusés Javogues, Gagnant, Baby, Cusset et Bonbon ; à la déportation contre Huguet, Houdaille, Douzelle, Pitois ; à la détention jusqu'à la paix contre Bertrand, et à la liberté en faveur des autres. Après le prononcé, le défenseur de Cusset ne peut pas s'empêcher de marquer sa douloureuse surprise de le voir condamner lui, en faveur duquel l'alibi était mathématiquement prouvé. Il écrivit au Conseil : « Nous flottions entre l'espérance et la crainte ; nous ne pouvions croire que des militaires pussent être aussi aveuglément des instruments passifs de vengeances et de haines. Cependant nos craintes à cet égard avaient souvent été manifestées pendant le cours des débats ; plusieurs fois on avait interpellé les juges sur des pièces qui tendaient à former leur conviction, en les priant de mettre sous nos yeux toutes celles à charge afin que nous pussions les combattre. » Enfin, à une heure et demie, le Conseil est rentré dans la salle des délibérations sous la tente ; et là, sans témoigner le moindre intérêt sur le sort des malheureuses victimes, il a prononcé la peine de mort contre Huguet, Bertrand, Gagnant, Cusset, Baby, Javogues, Pitois, Lafond et Bonbon. Les condamnés ont reçu leur arrêt de mort avec la fermeté la plus héroïque. « Nous en appelons au tribunal de la raison », ont été les seuls mots qu'ils aient prononcés. Après le jugement, deux défenseurs ont obtenu avec peine la permission de communiquer avec les condamnés, pour recevoir leur déclaration et demande en cassation. Ils les ont trouvés étendus sur des matelas, et plusieurs livrés à un sommeil paisible. Dans ce cachot, dernière habitation de ces infortunés sur la terre, les défenseurs ont reçu d'eux les paroles de consolation si touchantes qu'ils croyaient

devoir leur porter. — *N.-B.* Le procès, [avec] les pièces et les témoignages à charge et à décharge de ce procès, paraîtra incessamment. Le public pourra les analyser et juger lui-même les juges et l'équité de leur jugement. *Par un des défenseurs.* — Eon, rédacteur. »

DCCCVII

19 VENDÉMIAIRE AN V (10 OCTOBRE 1796).

Rapport du bureau central du 20 vendémiaire.

Esprit public. — L'exécution des condamnés, la tentative d'évasion de l'un d'eux, et la mort que s'est donnée volontairement un autre ont fait le sujet de quelques entretiens. Celui qui s'est précipité du haut de la tour, connu par ses férocités révolutionnaires, n'a excité aucun sentiment de pitié. L'autre excitait l'indignation, et l'on pensait que sa tentative était peut-être concertée avec des partisans qu'il croyait apostés sur le passage pour faciliter sa retraite. Mais aucun n'a paru, et la prestesse des dragons et quelques coups de sabre ont ramené ce condamné sur la fatale voiture. Ils étaient généralement exécrés par la multitude des spectateurs, qui se racontaient les crimes commis par eux, et surtout ceux de Javogues. Il ne faut pas dissimuler non plus qu'ils avaient dans la foule quelques affidés qui accusaient « la partialité » des juges et plaignaient le sort de ces misérables, mais, il est vrai, avec quelque circonspection, effet de la peur. — Les menaces des marchands de ne pas prendre de patentes se réduisent maintenant au désir d'une prolongation ; il paraît que l'amende du quadruple les effraie, et qu'ils sont très disposés à payer. On compte sur cette prolongation de délai. — Il est question aussi de [la] rentrée [des] émigrés. On a entendu deux citoyens s'entretenir d'un de leurs amis émigré, qu'ils avaient rencontré non sans surprise, et lequel leur fit confidence qu'avec 100 louis il avait eu tous les papiers nécessaires pour paraître en règle. Depuis quelque temps, on dit assez hautement que l'on trafique dans les bureaux de ces rentrées, et que le gouvernement, qui en tire un grand produit, ferme les yeux sur ces prévarications. — Les nouvelles des armées ont fait place aux conjectures auxquelles le Comité secret donne lieu ; on parle d'un traité de paix avec le roi de Naples ; on dit que c'est là le sujet du Comité secret ; on le désire, et l'on conclut que, de ces traités de paix particuliers, il faut qu'il en résulte promptement un traité de paix générale. On assure que les intentions du Directoire sont toutes

vers la paix. On n'a pas la même idée de beaucoup de membres du Corps législatif, qui ne paraît pas avoir une aussi grande part dans la confiance publique que le Directoire. — On s'entretient, dans quelques conversations, de l'époque de germinal prochain; on craint quelques troubles aux nouvelles élections; à ce sujet, on fait ce rapprochement : « L'Assemblée nationale vit précéder sa fin par les massacres de septembre; la Convention, enfin, par les troubles de vendémiaire. Cette Assemblée législative sortira-t-elle pure de semblables catastrophes? » Un gouvernement organisé, un ministère bien composé, des autorités fidèles à la Constitution, sont les seuls garants qui peuvent tranquilliser les esprits et dissiper de semblables inquiétudes. — On a remarqué dans l'esprit du peuple quelque levain de trouble et de mouvement; la cause en paraît être le renchérissement des denrées et la rareté des travaux; mais on craint les efforts de la malveillance et du Jacobinisme.

Spectacles. — Ils ont été très fréquentés et sans troubles; une pièce nouvelle, donnée rue Feydeau, intitulée *La Gasconnade,* a fourni quelques couplets dont le refrain est : « Je voudrais bien que les bruits de paix ne soient pas une gasconnade. » Ce refrain, répété aux instances des spectateurs, a été très applaudi. Il ne s'est d'ailleurs rien passé de remarquable.....

LIMODIN.

(Arch. nat., BB [3] 85.)

JOURNAUX.

Ami des Lois du 19 vendémiaire : «..... Le ministre de la police est malade, et très malade; nous ne demandons pas sa mort, mais sa conversion. Il est à remarquer combien depuis son ministère le royalisme a fait de progrès, et combien il a perdu toute pudeur. Aujourd'hui les jeunes gens et les femmes portent, sans déguisement, des croix de Saint-Louis en épingles avec le portrait de M. Capet. C'est un signe de reconnaissance d'opinion et de ralliement : bientôt, grâce à la tolérance de Cochon et à l'anti-républicanisme de ses agents, on portera à son chapeau : *Je suis royaliste;* il faudra même cette enseigne pour être admis au nombre des honnêtes gens..... » — *Gazette française* du 20 vendémiaire : « *Paris, 19 vendémiaire.* Les neuf brigands condamnés à mort par la commission militaire ont été fusillés aujourd'hui dans le camp de Grenelle. L'un d'eux, le fameux Gagnant, a failli se sauver des mains de l'exécuteur. Il s'est échappé de la charrette, et déjà il parcourait la rue Caumartin, lorsque des soldats à cheval ont couru sur lui à bride abattue et l'ont arrêté à force de coups de sabre. Le cordonnier Bonbon s'était précipité, pendant la nuit, du haut d'une croisée en bas. Son cadavre a été conduit au camp et il a été exempté de la fusillade. Le peuple, qui se laisse aisément séduire par les scélérats, mais qui les déteste très cordialement, quand on les lui fait connaître,

n'a pas paru s'attendrir beaucoup au sort de ces conspirateurs. Le menuisier Pitois avait présenté au Directoire, on ignore sur quel fondement, une pétition pour obtenir un sursis; mais cette tentative n'a eu aucun succès. Tous sont morts en lâches; Javogues seul chantait sur la route. Comme la première décharge en avait laissé plusieurs vivants, on a lâché sur eux plus de soixante coups de fusil, qui les ont abattus..... » — *Courrier républicain* du 20 vendémiaire : « *Paris, le 19 vendémiaire.* Plusieurs de nos journaux observent que les dragons, courant à bride abattue dans nos rues et remplaçant nos petits maîtres de l'ancien régime, donnent lieu à des plaintes continuelles de la part des citoyens. On parle d'un enfant écrasé auprès du Palais-Royal, d'un charretier qui, ne se rangeant pas assez vite au gré du coureur, a eu par lui la figure coupée à coups de sabre, et de plusieurs autres événements semblables. Peut-être serait-il séant que le général de l'intérieur, instruit de ces divers actes de fanfaronnade un peu brutale, donne sur ce sujet un avis fraternel à ses compagnons d'armes..... »

DCCCVIII

20 VENDÉMIAIRE AN V (11 OCTOBRE 1796).

Rapport du bureau central du 21 vendémiaire.

Esprit public. — Lorsque de toutes parts on entend dire que l'ordre et la discipline renaissent dans l'armée de Sambre-et-Meuse, que l'archiduc ne tardera pas à ressentir les effets de la présence de l'armée du Nord, que les généraux Beurnonville et Moreau d'un côté, et l'armée commandée par Buonaparte de l'autre, vont tracer par des coups d'éclats la conduite qu'aura à tenir l'envoyé de l'Angleterre; lorsque les esprits s'ouvrent à l'espérance d'une paix si désirée, l'esprit de désordre vient crier que le roi de Prusse fait cause commune avec l'Autriche, qu'il demande hautement le rétablissement du stathoudérat, et qu'il menace la République de joindre une armée nombreuse aux armées ennemies. Cet esprit de malveillance ajoute que nos armées sont dans un état de désorganisation complète, que le soldat est découragé, que l'armée d'Italie est partout en butte à la trahison italienne, et que nos soldats ont ameuté, par leur indiscipline et leurs brigandages, les paysans et les habitants d'Italie. On révoque en doute l'envoi d'un agent de l'Angleterre, et l'on cherche à mettre la crédulité et la faiblesse aux prises avec le désespoir et toutes les calamités. On représente le peuple accablé de toutes parts et froissé par des impôts lourds et fatigants et la cupidité des marchands; on représente le commerce anéanti; on élève des cris contre

le gouvernement, qui ne paie personne et qui sacrifie toutes ses ressources à perpétuer la guerre ; et ce sont ceux-là mêmes qui se plaisent à repousser toutes les nouvelles satisfaisantes, à répandre celles de guerre et de désordre, qui accusent le gouvernement. — Tel est le fond de l'esprit public ; il serait désespérant, si l'on ne savait que ce que l'on appelle esprit public n'est qu'une surface trompeuse, que l'on colore à volonté, et qui n'indique presque jamais l'intérieur qu'elle couvre. On n'écoute que ceux qui parlent le plus fort, et on ne regarde que ceux qui se montrent, et on sait que, pour un qui parle, mille se taisent. Encore quelques succès, que la paix en soit la suite, que le gouvernement, après avoir comprimé toutes les factions, puisse porter l'ordre et l'économie dans toutes les parties de l'administration, il sera possible alors de juger du véritable esprit public, de connaître les vœux formés dans l'intérieur des ménages, et les moyens par lesquels il espère de se satisfaire. — L'esprit des cafés est toujours le même ; on craint et l'on espère; on attend des résultats favorables de la démarche de l'Angleterre ; on craint aussi que sa démarche ne soit astucieuse. On crie beaucoup contre les Jacobins, et on semble les redouter. On taxe tour à tour le gouvernement de faiblesse et de sévérité. — Le peuple se plaint toujours, mais il paraît las de tous les mouvements, et sa situation morale ne laisse rien à redouter, si l'on en juge par les apparences. Malgré quelques menaces, qui ne sont qu'isolées, il redoute la sévérité et la surveillance des autorités et des lois.

Spectacles. — Ils ont été très fréquentés et très paisibles. Dans quelques-uns, on a donné des pièces qui ne sont que des satires amères du terrorisme, et dont l'effet semble s'user, malgré les applaudissements qu'elles provoquent, mais qui ne se prolongent plus.....

Bourse. — ... Des chasseurs ont arrêté plusieurs marchands de sols, et l'on assure qu'ils les ont mis en liberté, après les avoir fait contribuer.....

LIMODIN.

(Arch. nat., BB [3] 85.)

JOURNAUX.

Journal des hommes libres du 20 vendémiaire : « Il peut être utile que le gouvernement sache comment les bons prêtres (c'est ainsi que l'on appelle partout ceux qui n'ont pas prêté de serment) cherchent à prouver leur reconnaissance depuis la décision juste et bienfaisante prise à leur égard par le Conseil des Anciens [1]. Je viens de parcourir trois départements, où j'ai vu l'in-

1. Il s'agit sans doute de la loi du 19 fructidor an IV, qui autorisait les ecclé-

tolérance religieuse aiguiser les poignards dans les mains de l'ignorance et de la superstition. A Sens, le ci-devant évêque de Cidonie, Taboureau, occupe le siège archiépiscopal ; ce moderne prélat prend, dans tous les actes qu'il signe, les titres d'archevêque de Sens, de primat de Gaule et de Germanie ; il donne les dispenses pareilles à celles de la Cour de Rome, pour les mariages entre parents ; il relève de tous les serments que l'on a pu faire pour se conformer aux lois de la République ; il délègue ses pouvoirs aux prêtres insermentés, et semble vouloir s'arroger jusqu'à la toute-puissance du chef suprême de l'église en attendant que Buonaparte ait débloqué le Vatican. Toutes les relations diocésaines sont rétablies, et dans les communes qui, comme paroisses, relevaient de Sens, le fanatique Taboureau a des agents, des grands vicaires, des nonces, qui y fomentent l'esprit d'intolérance et de division. Parmi cette prêtraille, qui correspond avec le primat des Gaules, il y a quelques sous-ordres dont la conduite ne respire que sang et vengeance. Dans la commune d'Amilly, auprès de Montargis, le curé a fait chasser de l'église tous les habitants qui ont exercé des places révolutionnaires ou acheté des biens nationaux. Grâce à ce prêtre vindicatif, cette malheureuse commune et toutes celles qui l'entourent renferment tous les ferments d'une nouvelle Vendée. On accourt en foule de 20 lieues à la ronde pour se prosterner aux pieds de ce nouveau Lama, qui remet tous les péchés, à tant.... la pièce, pourvu que l'on jure entre ses mains haine à la République, mort et proscription à tous les républicains. Ne serait-il pas nécessaire que tous ces fripons dangereux fussent surveillés de plus près ? Laissons-les rebaptiser, remarier et même réenterrer: indulgence pour les esprits faibles qui ne peuvent se passer d'eux ; mais qu'on les rende responsables, dans chaque commune, de la sûreté et de la tranquillité des citoyens qui ont pris une part plus ou moins active aux événements marquants de la Révolution. » — *Courrier républicain* du 21 vendémiaire : « *Paris, le 20 vendémiaire.* Les amis des arts éprouvent un sentiment pénible, toutes les fois qu'ils passent devant le Palais-Bourbon. Comment, en effet, ne pas s'affliger de la mutilation de ce superbe édifice ? Une énorme masse de pierre remplace son couronnement, où étaient déployées toutes les richesses de l'architecture. L'œil n'aperçoit plus qu'à peine ces élégantes colonnes d'ordre corinthien qui faisaient son plus bel ornement. Pourquoi ces beaux changements ? Pour faire un gîte au Conseil des Cinq-Cents, comme s'il n'était pas assez bien au Manège.....

DCCCIX

21 VENDÉMIAIRE AN V (12 OCTOBRE 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 22 VENDÉMIAIRE[1].

Esprit public. — Nonobstant toutes les nouvelles qui se croisent,

siastiques dont la réclusion avait été ordonnée par la loi du 3 brumaire précédent à reprendre la jouissance de leurs biens.

1. Aux Archives nationales, ce rapport a été placé par erreur parmi les rapports de messidor an V.

l'esprit qui les dicte et celui qui les accueille, malgré les bruits qui circulent que le Directoire a dit dans son message que les armées manquaient de tout et qu'elles avaient un grand besoin de fonds, on paraît assez généralement convaincu que ce besoin d'argent n'a pas pour objet un dénuement absolu, mais des dépenses nécessaires et progressives, et dont un retard quelconque ne peut entraîner de dommages graves; on ajoute même, dans le public qui ne se laisse pas entraîner au torrent de toutes ces espèces de nouvelles, que le Directoire n'a pas dissimulé dans son message qu'il avait des espérances de paix. C'est donc le cas, dit-on, de se préparer à pousser vivement la guerre pour maintenir les apparences de paix et donner une direction rapide et pacifique aux négociations que l'Angleterre veut entamer. Les réflexions les plus importantes qui ont été recueillies sur notre situation présente sont celles-ci. On prétend, d'une part, que M. Pitt a maintenant dans ses coffres de quoi faire la campagne prochaine et payer à l'Empereur le subside convenu ; ces ressources de M. Pitt viennent de ce qu'il fait tout pour les propriétaires, et que les propriétaires font tout pour lui. D'autre part, on est persuadé que M. Pitt veut franchement la paix à des conditions modérées et raisonnables, parce que c'est son intérêt, comme celui de la nation anglaise, et, si l'on espère quelque réussite des négociations qui vont s'ouvrir entre le Directoire et l'agent anglais, c'est que la continuation de la guerre n'offre plus aucune chance avantageuse à personne. — On s'entrenait aussi d'une nouvelle victoire remportée par Moreau; si cette nouvelle est vraie, le gouvernement ne la laissera pas ignorer. — Les rentiers semblent craindre que le paiement de leurs rentes ne soit encore suspendu par l'insuffisance des rentrées à la Trésorerie. Cependant leurs plaintes sont modérées par l'espoir que le gouvernement ne les comprendra pas dans les dépenses qui peuvent être retardées. — Après avoir, dans les conversations publiques, recherché les causes de l'augmentation des marchandises, causes que l'on attribue à la monnaie de cuivre, dont la valeur intrinsèque est inférieure à la valeur nominale, dont elle est le signe, on paraît en attribuer aussi la cause au prix des loyers et des patentes, et aux impositions qui sont tombées sur les propriétaires et les marchands ; et, s'ils n'étaient pas les plus cruels ennemis d'eux-mêmes, ils tendraient les bras à l'autorité, s'uniraient à elle par leurs vœux, leurs travaux, leurs sacrifices, et ils reconnaîtraient en elle appui et protection. — Mais ce n'est point là l'esprit public ; tout est égoïsme et amour de l'or.

Spectacles. — On a beaucoup applaudi à la reprise de *Robert*, *chef*

des brigands. Dans *Le Club des bonnes gens*, à la rue Feydeau, les mots de : *Liberté ou la mort*, ont été saisis vivement; ceux de *vertu* et d'*obéissance aux lois* l'ont été également. Il n'y a eu ni trouble ni désordre.....

LIMODIN.

(Arch. nat., BB [3] 86.)

JOURNAUX.

Gazette française du 22 vendémiaire : « *De Paris, le 21 vendémiaire.* Pourquoi la police ne porte-t-elle pas un coup d'œil attentif sur l'établissement qu'on appelle Gymnase de bienfaisance [1] ? On y promet 2,400 livres de rente à ceux qui porteront 800 livres une fois payées. Si le directeur de cet établissement peut tenir parole, il faut fermer sa maison ; s'il ne peut pas remplir ses engagements, il faut encore fermer sa maison. Quand le gouvernement, dans la détresse, n'a pu faire passer le projet de rétablir les loteries, à cause de l'immoralité, de la paresse et des suites qu'elles entraînent, doit-il permettre que des associations particulières produisent autant de mal, sans aucun profit apparent ou momentané pour l'État ? Nous ne connaissons pas le secret du Gymnase de bienfaisance ; mais nous pouvons répondre que celui qui songe à placer de l'argent à 300 p. 100 par an est une dupe, dont il est ensuite très facile de faire un fripon..... »

DCCCX

22 VENDÉMIAIRE AN V (13 OCTOBRE 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 23 VENDÉMIAIRE.

Esprit public. — Les esprits se calment de nouveau et se reportent avec confiance sur les nouvelles des armées du Rhin et d'Italie. A ces nouvelles satisfaisantes vient se joindre celle d'une paix conclue avec le Portugal, ou du moins prête à l'être, puisqu'un ambassadeur de cette puissance est attendu à Paris. La paix conclue avec l'Espagne, avec Naples ; l'Italie sur le point de la demander pour écarter le fléau qui l'accable depuis longtemps ; le Portugal, dont les dispositions pacifiques s'annoncent ; les tentatives de l'Angleterre ; les nouveaux succès du général Moreau : tel est le tableau que l'on se

1. Sur le « Gymnase de bienfaisance, de comptoir de ressource de caisse, de remboursement et autres » et sur les poursuites exercées contre les directeurs de cette banque, voir, dans le *Rédacteur* du 10 frimaire an V, le rapport adressé au ministre de la police, le 6 frimaire, par Desmousseaux, commissaire du Directoire exécutif près le Bureau central du canton de Paris.

représente, et qui donne l'espérance d'une paix que l'on désire, et qui doit seule mettre un terme à tous les mouvements de l'intérieur dont le but est d'écarter le terme du bonheur commun et l'affermissement du gouvernement constitutionnel. — Cependant, au milieu de ces espérances, la malveillance et l'anarchie viennent souffler leur mauvais génie. Notre situation politique, nos exploits militaires sont traités avec ironie : « Les Français ne sont pas nés pour la République; l'inconstance et la faiblesse de leur caractère leur feront recevoir toute espèce de gouvernement, et ils sont faits pour subir le joug du plus fort. » — Ces réflexions sont suivies des nouvelles dont le but est de représenter le Midi en insurrection, la terreur y exerçant ses ravages, les lois méconnues, et les assassinats juridiques commis à Lyon et à Marseille, où le fatal instrument de mort est en activité. Pour déconforter encore, on attaque la réputation du ministre de la justice; les bruits de sa destitution se répètent tous les jours, et l'on finit par craindre que tous ces bruits ne se réalisent. Le Conseil militaire du Temple est comparé au Tribunal révolutionnaire de Fouquier, et les condamnés par le Conseil à des victimes. Les réflexions qui se font à ce sujet sont toutes puisées dans des journaux accoutumés à vomir des invectives contre le gouvernement et les autorités constituées, et il n'est pas nécessaire d'indiquer ces journaux dont les coryphées sont le *Batave*, les *Hommes libres*, et Lebois, dit l'*Ami du peuple*. — Si les sarcasmes et les mauvaises plaisanteries peuvent donner une idée de quelques esprits, on peut en juger par ceux qui sont appliqués au portrait du représentant Boissy, exposé au Salon des arts. La conduite de ce citoyen dans un moment de trouble et de calamité, et où sa fermeté imposait à des factieux, a dû exciter les railleries de ceux qui ne voient pas sans inquiétude l'ordre succéder à l'anarchie. — L'esprit du peuple ne paraît tourmenté que par la crainte de voir augmenter le pain et la viande; cette crainte lui est inspirée par les menées des boulangers, qui annoncent le pain à 16 sols la livre sous peu, et disette dans trois mois, par les bouchers, qui se rejettent sur la malice et la cupidité des nourrisseurs de bestiaux, et veulent ainsi masquer les leurs. Les nouvelles de paix et de guerre, de conspirations ou de mouvements paraissent peu l'occuper: il ne voit que sa situation et les difficultés d'assurer son existence.

Spectacles. — Les spectacles ont été assez tranquilles. Les allusions toujours saisies et courues au théâtre de Feydeau, où l'on donnait les *Fausses Confidences ;* on a applaudi à trois reprises cette phrase : « Les gens de bien sont sans fortune, et elle a passé aux gens de

rien. » — Au [théâtre] de la République, dans *Macbeth*, [on applaudit] ces deux vers :

> Point de grâce aux méchants, point de grâce aux perfides,
> Jamais aux assassins, jamais aux parricides.

— Au Vaudeville, [on applaudit] un couplet, dont l'idée est celle-ci : « Les anarchistes et les tyrans triomphent quelquefois, mais tôt ou tard la justice et les lois gagnent leur cause. »....

BRÉON.

(Arch. nat., BB [3] 85.)

JOURNAUX.

Gazette française du 23 vendémiaire : *De Paris, le 22 vendémiaire*..... Nos lecteurs nous pardonneront de ne pas leur parler du Salon de peinture, ouvert depuis quelques jours. On pourrait d'un seul mot le juger, en disant qu'on y trouve de tout, excepté du bon. Des portraits, des portraits, et puis encore des portraits. Depuis que nous sommes devenus tous frères, on a fait du Salon une galerie de tableaux de famille. Encore deux expositions et l'on reviendra à l'ancien usage ; on ne permettra plus à tous les barbouilleurs de montrer à la nation qu'ils savent peindre à la brosse. Alors les véritables artistes exposeront leurs tableaux, dont les amateurs vont jouir dans leurs ateliers, et ces productions du génie prouveront à l'Europe que, si la Révolution n'a pas été favorable aux arts, elle ne les a pas du moins entièrement anéantis..... »

DCCCXI

23 VENDÉMIAIRE AN V (14 OCTOBRE 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 24 VENDÉMIAIRE.

Esprit public. — La mauvaise saison forçant les citoyens à se réunir dans les cafés, c'est là seulement qu'on peut observer la situation de l'esprit public, suivre les conversations qui se tiennent et les réflexions qui suivent ordinairement la lecture des journaux ou le débit des nouvelles, et pénétrer les intentions de ceux qui les répandent. Dans la plus grande partie des cafés, les esprits paraissent tranquilles sur le sort de nos armées ; il n'est question d'autre nouvelle que celle qui annonce que le général Moreau a battu les Autrichiens, leur a pris cinq mille hommes et beaucoup de bagages. On ne dit rien sur l'armée d'Italie. On parle beaucoup du discours du roi d'Angleterre, prononcé à la rentrée du Parlement. On croit aux efforts qui se pré-

parent pour amener la paix. Quelques doutes s'élèvent sur la sincérité des intentions britanniques; quelques politiques prétendent que, si le Directoire exécutif veut sérieusement la paix, les puissances étrangères sont disposées à acquiescer à toutes les propositions, et, dans ces diverses conjectures, on pense assez généralement que de tous côtés on veut mettre un terme à la guerre, et qu'il n'est plus question que de s'entendre. — On ne pense pas ainsi dans quelques autres cafés; il en est un (le café Valois), où l'on ne sait si ce sont des royalistes ou des anarchistes. Là les nouvelles les plus satisfaisantes, si elles ne sont pas mal accueillies, sont reçues avec indifférence, et, à entendre les habitués de ce café, le gouvernement français ne veut pas la paix, et l'on fait l'éloge de Pitt, et ils paraissent désirer la paix en faisant l'éloge du ministre anglais. Ils vomissent des horreurs contre les Jacobins, et, s'ils parlent des autorités, leur style, leur langage est celui de l'anarchie; ils retracent les malheurs qui ont accompagné la Révolution française, et ils parlent avec quelque complaisance des efforts que l'on fait pour renverser le gouvernement actuel; ils veulent la paix, et ils prétendent que l'Empereur et même le Pape doivent venir ici (avec leurs armées sans doute) pour nous la donner et nous rendre heureux; ils veulent la paix, et ils représentent à chaque instant nos généraux battus et notre Trésor public sans ressources. Ces gens, indifférents sur tout et ne suivant que leur passion, rage et lâcheté, ont l'air de s'apitoyer sur le sort des rentiers pour s'emporter avec violence contre le gouvernement et le Corps législatif, dont ils représentent les membres, pauvres il y a trois ans, et maintenant gorgés de richesses. Voilà l'esprit de ce café, mis en opposition à celui de la plupart des autres. — Dans les marchés, on ne parle que de misère : les approches de l'hiver font redouter des suites fâcheuses; on se lamente sur l'augmentation [du prix] des objets de première nécessité, et notamment de la viande et du bois; on lance quelques sarcasmes contre le Conseil militaire du Temple, que l'on taxe de juger arbitrairement, et définitivement on paraît las et fatigué de la Révolution. — La monnaie de cuivre existe, mais les murmures [continuent], et, sur un bruit qui prend de la consistance, que le gouvernement est dans l'intention d'en réduire la valeur à moitié, les gens de campagne et les revendeurs ne prennent les pièces de cette monnaie que pour la moitié de sa valeur désignée. On prétend encore que les routes sont tellement dégradées que la plupart des marchandises destinées pour Paris n'y arrivent pas, et que cet empêchement est une [des] causes du renchérissement de toutes les denrées et marchandises.....

Bourse. — ..... Dans la Bourse, le citoyen Lefebvre, syndic des agents de change, disait qu'il n'osait plus sortir, quand on le demandait, qu'il venait de se présenter à la porte, qu'il n'y était pas resté plus de deux secondes pour parler à une personne qui avait quelque chose à lui remettre, et qu'un chasseur était venu sur lui, le traitant de f.... b...., et qu'il avait même fait monter son cheval sur les degrés en le poursuivant. « J'étais sur la porte, dit le commissaire de la Bourse, où j'examinais une vitre qui n'était point en règle; plusieurs vétérans ont voulu me contraindre à sortir. » Il est d'autant plus important d'écrire au général, que le public criait : « On n'était pas traité ainsi du temps du roi. »

LIMODIN.

(Arch. nat., BB [3] 85.)

JOURNAUX.

Journal des hommes libres du 24 vendémiaire : « *Paris, 23 vendémiaire.* L'indiscipline des dragons et chasseurs se signale tous les jours par de nouveaux excès; depuis qu'on les a abreuvés de sang, ils ne respirent que sang et que pillage. Hier au soir, sept de ces brigands, indignes d'être comptés au rang des défenseurs de la patrie, se sont amusés à dépouiller toutes les filles des environs de la Halle qu'ils pouvaient attraper. Bonnets, fichus, boucles d'oreilles, tout ce qui avait l'air de quelque valeur était à leur convenance. S'ils peuvent aujourd'hui violer les filles, il n'y a pas de raison pour qu'ils n'aillent pas demain dans les boutiques. Grâce aux talents du ministre de la police, Paris aura bientôt l'air d'une ville prise d'assaut. »

DCCCXII

24 VENDÉMIAIRE AN V (15 OCTOBRE 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 25 VENDÉMIAIRE.

Esprit public. — L'esprit public était hier très stérile, et, si les bons citoyens ne perdent pas de vue les avantages que les troupes commandées par le général Moreau ont remportés sur les Autrichiens, les bruits se répandent que les puissances belligérantes vont se rapprocher du gouvernement français pour entamer des négociations de paix. Il en est beaucoup d'autres qui, soit par haine du gouvernement, soit par misanthropie, ne parlent que de Landau cerné par les Autrichiens, que de défaites, et qui loin de voir des dispositions à la paix dans les discours d'ouverture du Parlement d'Angleterre, n'y

voient que l'orgueil britannique et les mépris de ces insulaires pour notre gouvernement. — On s'entretient faiblement des réformes économiques faites sur l'état des dépenses présenté par les diverses parties du ministère. — Les politiques croient que la Turquie, pressée par les ennemis de la République française, est détachée du gouvernement français et attachent une grande [importance à l'] influence de cet Empire sur les affaires actuelles. Ils prétendent même que c'est là un coup de politique du ministère anglais, qui, d'une part, nous présente la paix, et, de l'autre, nous enlève nos alliés pour nous rendre plus disposés à subir les conditions au prix desquelles il nous offre ou semble rechercher la paix. — On s'attend aux discussions les plus vives sur le rapport de la loi du 3 brumaire[1]; les opinions semblent très partagées, non pas sur la nécessité de l'existence de cette loi, mais sur la résolution qui va déterminer si cette loi restera, ou si elle restera abrogée, ou si seulement quelques dispositions seront rapportées. — Beaucoup de colporteurs de journaux criaient hier des pamphlets : le *Confiteor du Directoire*, son *Mea culpa* et enfin son *Acte d'accusation*. De ces vociférations, il n'en résultait que l'étonnement de beaucoup de promeneurs de voir l'indifférence du gouvernement à laisser crier ces productions de la sottise et de l'anarchie. — L'esprit du peuple est toujours occupé des mêmes objets : plaintes contre les percepteurs des contributions, qui refusent la monnaie de cuivre; plaintes contre les boulangers, chez lesquels, passé midi, on ne trouve plus de pain; bruits qui semblent s'accréditer que, cet hiver, on manquera de pain, si l'on n'a pas d'argent blanc; murmures violents contre les cultivateurs, qui, dit-on, regardent la monnaie de cuivre comme autrefois les assignats, et qui refusent de vendre leurs denrées ou les portent à un prix excessif. — La licence de quelques journalistes affamés, qui invoquent la liberté de la presse en proférant des invectives contre les autorités constituées, fait sourire de pitié les honnêtes gens et aigrit l'esprit du peuple ignorant contre le gouvernement. — Tel est le résultat des observations recueillies.

Spectacles. — Les spectacles ont été généralement tranquilles quoique quelques-uns d'entre eux eussent changé de spectacles annoncés. Le *Glorieux*, représenté au théâtre de la République, a fourni quelques allusions : lorsque le valet dit que l'orgueil des nouveaux parvenus est insupportable, la salle retentit de plus vifs applaudissements. — On a remarqué, au Vaudeville, deux femmes habillées

1. Voir plus haut, p. 469.

en hommes : il ne paraît pas qu'elles se soient mal comportées sous ce travestissement.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB³ 85.)

DCCCXIII

25 VENDÉMIAIRE AN V (16 OCTOBRE 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 26 VENDÉMIAIRE.

Esprit public. — Toutes les idées, toutes les opinions particulières sont tournées vers la paix. Ce ne sont plus des généraux qui occupent les conversations, on cherche des négociateurs aussi habiles et sages pour combiner avec sûreté les intérêts de la nation française. Jourdan et Pichegru ne fixent plus l'attention ; il n'est pas même question de ces généraux, et à peine s'est-on occupé du dernier, que la reconnaissance nationale a été trouver dans son indigente retraite. — On ne reçoit pas non plus avec indifférence les nouvelles des manœuvres savantes et des avantages du général Moreau : on les regarde comme les préliminaires de la paix, et un général habile en présence de l'ennemi ne gâte rien du travail des négociations. — L'ambassadeur Barthélemy, que l'opinion publique appelle le ministre de la paix, et dont les lumières et les connaissances diplomatiques ont déjà servi la République avec avantage, semble être désigné comme le seul capable d'être opposé aux négociateurs anglais et autrichiens. — On cherche à deviner quelle sera la destination de l'escadre de Brest, dont le commandement est confié à l'amiral Villaret-Joyeuse. Veut-on faire une descente en Angleterre ? Veut-on se joindre aux Espagnols ? Telles sont les questions que l'on fait. Ces préparatifs maritimes viennent troubler les idées des amis de la paix beaucoup plus que les cris des colporteurs de journaux qui vocifèrent la prise du général Buonaparte, et qui ne paraissent pas faire une grande sensation. Les esprits paraissent un peu disposés à croire que les travaux du blocus de Mantoue sont très avancés, et qu'il n'est peut-être pas éloigné, le moment où cette ville, au pouvoir des Français, ramènera enfin les déterminations décisives sur la paix. — Les débats qui ont eu lieu sur la loi du 3 brumaire n'ont donné lieu à aucune réflexion ; on paraît attendre la résolution qui sera prise à cet égard, et l'on compte beaucoup sur la sagesse du Conseil des Anciens, dont les discussions plus calmes et plus réfléchies rejetteront ou adopteront

la résolution des Cinq-Cents, dont ils sauront distinguer les motifs et les passions pour ne voir que l'intérêt général et celui de la tranquillité publique. — Depuis quelques jours, nous annonçons les bruits qui se répandent sur la monnaie de cuivre, le désir que l'on manifeste de voir cette monnaie réduite à sa véritable valeur, en maintenant, sur les bruits qui se répandent et paraissent prendre consistance, que cette monnaie va être réduite, et que c'est l'intention du gouvernement. Ces bruits paraissent exciter du mécontentement et des menaces. Cependant les ouvriers, observés de près sur les places où ils se rassemblent pour attendre de l'ouvrage, ont paru très tranquilles et s'occuper plus de trouver de l'occupation que des affaires publiques, sous quelque rapport que ce puisse être.

Spectacles. — Les spectacles ont été tranquilles, même ceux des boulevards, nonobstant quelques rixes particulières, promptement apaisées. Celui du théâtre des Arts a donné un concert, où l'assemblée a été très paisible et très brillante. Quelques femmes se sont montrées richement ornées de diamants ; quelques spectateurs s'égayaient sur leur compte, et attribuaient ces parures à la générosité de quelques fournisseurs de la République. La citoyenne Lange s'est montrée avec tout son luxe, fruit des largesses du fils d'un bourrelier de Bruxelles, nommé Simon, qui l'entretient et qui l'accompagnait. Il ne paraît pas que l'on se soit occupé dans cette assemblée d'affaires politiques.....

LIMODIN.

(Arch. nat., BB ³ 85.)

JOURNAUX.

Gazette française du 28 vendémiaire : « *De Paris, le 27 vendémiaire :* « Il y avait avant-hier concert extraordinaire à l'Opéra ; le concert était extraordinairement faible ; mais, comme chacun sait qu'il y a toujours beaucoup de monde aux concerts extraordinaires, la foule s'y porte extraordinairement. J'ai vu beaucoup d'honnêtes gens qui dormaient du sommeil le plus profond, tandis que les femmes du bon ton actuel faisaient des efforts pour s'empêcher de bâiller. Je regardais avec étonnement le luxe des Aspasies du jour, toutes resplendissantes d'or, d'argent et de diamants. Un de mes voisins, à qui je demandais quel métier faisaient les maris des dames aussi richement mises, m'en nomma dix à douze, parmi lesquels on comptait un fournisseur de vivres, un inspecteur de fourrages, un entrepreneur d'habits militaires, un marchand de chemises et de guêtres pour les soldats, un boulanger des hôpitaux, un fondeur de canons, un ancien commis au ministère de la guerre ; en un mot, il m'instruisit si bien que je fus effrayé du nombre d'ennemis que doit avoir la paix, dans un pays où tant de fripons jouissent publiquement de ce qu'ils ont dérobé pendant la guerre..... »

DCCCXIV

26 VENDÉMIAIRE AN V (17 OCTOBRE 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 27 VENDÉMIAIRE.

Esprit public. — On s'entretient avec satisfaction des nouvelles de paix ; on dit déjà que celle proposée entre la République et le Portugal doit être conclue et signée sous trois jours. Quelques doutes s'élèvent sur la possibilité d'en conclure une avec l'Angleterre. Au milieu de ces entretiens, on voit beaucoup d'humeur contre la licence de quelques journalistes, qui ne cessent d'annoncer des nouvelles alarmantes, et dont le but paraît être de corrompre l'esprit de la classe du peuple la moins instruite, et de l'exaspérer contre le gouvernement. Lorsqu'en effet tous les esprits soupirent après la paix, lorsque le peuple lui-même la regarde comme le terme des maux et l'espoir d'un avenir plus heureux et d'un meilleur sort, on voit des groupes aux Tuileries et l'on suit leurs conversations; là on se réjouit de la licence effrénée des journalistes qui tiennent à un parti ennemi de tout ordre; là, on appelle les actes de fermeté et de sévérité du gouvernement *tyrannie, despotisme;* on ne parle que de défaites, que de revers, et on débite avec quelque assurance de vieilles nouvelles déjà oubliées, celle entre autres des prétendus efforts de la Russie pour appuyer et seconder l'Empereur dans la guerre qu'il prolonge à l'aide des subsides de l'Angleterre. — Cependant l'opinion la plus générale est celle de la paix, et, si quelques coteries de café présentent le Directoire comme cherchant tous les moyens d'allonger la guerre, il est vrai de dire que cette opinion ne séduit pas la grande majorité. — La plupart des ennemis de la Révolution sont des gens corrompus, paresseux et incapables de prendre un parti; et ceux qui ont voulu montrer quelque énergie, que l'habitude du crime leur a donnée, sont à peu près enchaînés, autant par les lois et le gouvernement, qui leur en impose, que par le succès de nos armées. — On observe, dans quelques conversations, assez judicieusement, que le Conseil militaire du Temple, par les jugements qu'il vient de rendre, a ôté aux anarchistes une très grande partie de l'influence qu'ils avaient sur l'opinion publique ; c'est donc, ajoute-t-on, au gouvernement à faire le reste, et il parviendra à ses fins en ne séparant jamais la liberté de la justice et du repos. — On appelle toujours l'attention du gouver-

nement sur les manœuvres de l'agiotage; on craint que le trafic qui se fait impunément des écus et du cuivre ne fasse disparaître notre argent, et qu'il ne devienne la proie des étrangers et de leurs calculs. — L'esprit du peuple paraît d'ailleurs assez calme, et la tranquillité publique ne semble pas devoir être troublée.

Spectacles. — Les spectacles n'ont pas été troublés; l'ordre et la tranquillité y ont été maintenus; ceux du boulevard, objet d'une surveillance très active, ont été paisibles, et rien ne paraît justifier la dénonciation faite d'un rassemblement de mutins et de militaires qui voulaient demander d'autorité le chant de la *Marseillaise* pour occasionner du trouble.....

Bréon.

(Arch. nat., BB 3 85.)

DCCCXV

27 VENDÉMIAIRE AN V (18 OCTOBRE 1796).

Rapport du bureau central du 28 vendémiaire.

Esprit public. — On a remarqué hier, dans toutes les conversations et dans toutes les opinions qui ont été émises, beaucoup de malaise, d'agitation et d'inquiétude. Le résultat de toutes ces opinions était le présage d'un mouvement très prochain. Les causes de ce mouvement, qui, suivant le bruit public, doit avoir lieu, sont : 1° la persécution des patriotes : cette persécution n'est autre chose que les jugements rendus par le Conseil militaire du Temple et ceux qu'il a encore à rendre; 2° l'impunité des prêtres réfractaires; depuis longtemps on n'en parlait plus dans le public : la discussion qui a lieu dans le Conseil des Cinq-Cents, et dont la suite est ajournée à primidi prochain, a fait rebondir cette question dans les cafés; 3° l'insolence des royalistes; la discussion sur la loi du 3 brumaire et les efforts faits des deux côtés pour maintenir et rapporter cette loi; 4° enfin l'augmentation des denrées, le défaut d'ouvrage dans les ateliers et le discrédit de la monnaie de cuivre. Tels sont les motifs mis en avant, et auxquels on attribue les mouvements dont on menace. Il n'est pas inutile d'observer que c'est au moment où toutes les vues du gouvernement sont tournées vers la paix, où l'opinion générale semble la voir s'avancer, que l'on jette en avant tous ces bruits, pour détourner les puissances de la conclusion de cette paix et leur présenter l'intérieur

agité de nouveaux troubles. On s'apitoie à cet effet sur le sort des patriotes, et, si l'on continue de les persécuter, ajoute-t-on, ils vont se réunir pour former une Vendée républicaine. — Dans les cafés, on prend à tâche d'avilir quelques membres du Corps législatif, dont les principes bien prononcés annoncent l'amour de l'ordre et l'affermissement de la Constitution; on livre au mépris le ministre de la police et aux sarcasmes les plus amers; on parle du Directoire d'une manière assez équivoque, et la majorité de ses membres est indiquée comme protectrice des Chouans et du royalisme. — L'esprit du café de Valois, toujours le même, présente nos armées dans un état de délabrement affreux, et semble appeler, des bords du Rhin aux murs de Mantoue, nos ennemis à la victoire. Le général Pichegru, objet de la reconnaissance nationale, est peint comme un général qui n'a recueilli des lauriers qu'arrosés d'un sang inutile et ne savait que sacrifier des hommes pour le stérile honneur de gagner des batailles. — Cependant les murmures continuent contre la licence effrénée des journalistes, qui ne cessent de pervertir l'esprit public en prêchant une morale royaliste. Ces murmures se suspendent à la lecture de quelques nouvelles particulières, qui annoncent que le peuple anglais demande la paix, et qu'il est las de la misère. La viande vaut à Londres, disent ces nouvelles, 1 schilling la livre, 25 sols de notre monnaie; le pain, à proportion; mais la viande est pour ce peuple ce que le pain est pour un Parisien.—Le bruit continue de se répandre sur la réduction de la monnaie de cuivre; ce bruit augmente le mécontentement. La classe des ouvriers ne s'occupe que de cet objet, et ses réflexions ne s'étendent pas sur notre situation tant extérieure qu'intérieure. Elle parle de paix et se contente de la désirer, sans entrer dans de plus grands détails.....

LIMODIN.

(Arch. nat., BB³ 85.)

DCCCXVI

28 VENDÉMIAIRE AN V (19 OCTOBRE 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 29 VENDÉMIAIRE.

Esprit public. — Les nouvelles mesures prises, relatives à la monnaie de cuivre, ont excité beaucoup de fermentation, de rumeur et d'agitation. Des propos violents se sont fait entendre, surtout dans

les marchés, dans les places publiques et dans les environs du Jardin-Égalité. On a dû s'y attendre. Depuis quelques jours, le peuple criait beaucoup contre la valeur de la monnaie de cuivre, lui attribuait l'augmentation des denrées, en demandait la réduction : cette nécessité vient d'être sentie, et ses clameurs couvrent la résolution rendue [1]. Le seul trouble qui soit à craindre, c'est que la malveillance et l'anarchie, toujours aux aguets, ne profitent de ce moment de fermentation pour troubler sérieusement la tranquillité publique. — Dans les cafés et dans les conversations particulières [règne] l'esprit le plus calme et le plus tranquille. On ne doute pas que le Conseil des Anciens n'adopte promptement cette mesure, qui, procurant quelques mouvements passagers, procurera aussi des avantages réels. Cependant on critique cette résolution, et l'on aurait désiré que cette monnaie de cuivre fût à l'instant même réduite à moitié, en laissant la faculté de payer les contributions avec cette monnaie dans sa valeur indiquée. Le gouvernement ne percevra, dit-on, que la moitié de ses revenus, et il eût mieux valu que la perte fût supportée par les particuliers que par le gouvernement, qui en a grand besoin. On partait du principe que le peuple n'en a pas beaucoup, mais que les marchands, les spéculateurs et les agents de l'étranger, les banquiers, en avaient des quantités énormes, et qu'ils allaient continuer leur trafic avec les contribuables qui achèteront le cuivre pour payer leurs contributions. — On dit assez haut qu'il était temps de prendre cette mesure et que l'Angleterre avait déjà des millions de cette monnaie de cuivre pour s'emparer de notre argent blanc. Les Suisses ne sont pas étrangers à cet agiotage, si l'on en croit les politiques des cafés, et l'opinion publique adopte ce bruit très vraisemblable.—On examine de près la situation de nos finances; nos ressources étaient dans le recouvrement de l'arriéré des contributions, et le gouvernement, en prenant des mandats, valeur nominale, et les assignats à trente capitaux, fait un acte de justice, mais n'améliore pas la situation. Tel est le fond des opinions qui ont été recueillies. — On ne voit pas avec chagrin le projet du rétablissement des impôts indirects ; on en sent la nécessité, et probablement, lorsqu'ils seront arrêtés et établis, les agitations recommenceront encore, non pas par humeur du peuple, mais par l'instigation de ceux qui le font agir. On est convaincu qu'il est sourdement travaillé, et c'est à la vigilance du gouvernement et à sa fermeté à en imposer à tous les partisans du trouble et d'anar-

1. Le 28 vendémiaire, le Conseil des Cinq-Cents avait adopté une résolution sur la fabrication de la monnaie de cuivre, des pièces de 5 centimes, 1 et 2 décimes. Cette résolution fut rejetée par les Anciens le lendemain 29.

chie. — Les nouvelles sont suspendues sur les armées et les bruits de paix; toutes les idées, toutes les conversations étaient sur le système des finances.

Spectacles. — Le peuple n'a pas vu sans plaisir et avec indifférence, à un des théâtres des boulevards, une pièce intitulée *La Mort du général Marceau.* Des applications ont eu lieu à la rue Feydeau, dans la pièce intitulée *L'Optimiste,* où le principal personnage dit, en parlant de la guerre : « On ne la fera plus à présent. » On a vivement applaudi. — On a donné, chez la Montansier, *Théodore à Venise;* les mots *roi* et *royauté* sont fréquemment répétés; ces mots n'ont reçu aucun applaudissement. — Les spectacles ont en général été très paisibles.....

Bourse. — ..... L'usage que les joueurs avaient adopté de former à la Bourse un cercle, dans lequel le cours s'établissait à haute voix, a été aboli aujourd'hui, et les affaires se font comme par le passé; les uns se promènent, et les autres forment de petits groupes.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB[3] 85.)

JOURNAUX.

Gazette nationale de France du 29 vendémiaire : « *Paris.....* Nous avons dénoncé l'abus des contre-seings[1] : on vient d'y en ajouter un nouveau. Sous prétexte de la liberté du commerce, on tolère, on protège des compagnies particulières qui font, pour la librairie, les journaux et les particuliers, le service des postes et des messageries, de sorte que les postes n'ont plus que la charge des contre-seings. Ce qu'il y a de vraiment scandaleux, c'est que la voix publique indique le ministre de l'intérieur Bénézech, le donneur de fêtes, comme intéressé dans la plupart de ces entreprises, qui, en consommant la ruine des postes et des messageries, vont incessamment ramener la France aux temps barbares où le commerce se faisait par facteurs et les lettres s'envoyaient par exprès, faute de communications régulières et légales, pour ainsi dire. Nous ne joignons pas notre voix à celle du public pour accuser Bénézech, que nous connaissons d'ailleurs pour un homme à entreprises; mais nous l'engageons à donner un démenti formel à ses dépréciateurs, en remédiant promptement aux abus qui engloutissent les revenus des postes et messageries. »

1. Voir plus haut, p. 197.

DCCCXVII

29 VENDÉMIAIRE AN V (20 OCTOBRE 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 30 VENDÉMIAIRE.

Esprit public. — D'après les conversations entendues dans différents groupes et rassemblements, il paraît que, malgré le rejet de la résolution concernant la monnaie de cuivre[1], les premières impressions contre la valeur de cette monnaie ne sont pas détruites. Les diatribes les plus violentes s'adressaient à tous les marchands, qui suivent toujours leur système, et qui, malgré le résultat de la résolution, n'osent pas refuser la pièce de cuivre dans sa valeur désignée, mais vendent leur marchandise en conséquence. Le peuple n'est pas dupe de cette fraude, et, s'il ne crie pas contre le gouvernement, il s'en dédommage bien contre les marchands. Dans les sociétés où l'on paraît raisonner avec plus de calme et de réflexion, on taxe d'immoralité la résolution, on approuve la conduite des Anciens, mais on finit par convenir, sous le rapport de l'intérêt général, qu'il fallait et qu'il est instant que cette monnaie excède sa valeur, et que les denrées doivent par contre-coup excéder leur prix; que si l'on veut maintenir la tranquillité publique, il faut procurer au peuple un peu d'aisance et lui ôter la facilité de se livrer aux premiers factieux qui voudraient s'en emparer. — Les envoyés de Londres sont, dit-on, arrivés ou sur le point d'arriver; on cite Grenville et Malmesbury parmi ces envoyés; on compte sur la réussite des propositions qui se feront de toutes parts. Cependant, il est des politiques qui prétendent que la paix ne paraît pas si voisine de sa conclusion; ils disent que, [si] l'Angleterre voulait sérieusement la paix, cette ambassade ne serait pas si fastueusement annoncée, que les agents seraient secrets, que ce n'est qu'un piège de Pitt pour manifester à l'Europe un désir qu'il n'a pas; ils prétendent que l'Autriche lève la tête plus que jamais, et que, si l'Angleterre était de bonne foi, l'Empereur ferait aussi ses propositions. Ces raisonnements ne paraissent rien diminuer de l'opinion publique; elle est toujours dirigée vers la paix, et les désirs de la voir rétablir prennent chaque jour plus de force. — Le général Moreau, que l'on dit à Strasbourg, épiant les mouvements de l'archiduc et les opérations qu'il médite, fait aussi l'objet de quelques entretiens; ce

1. Voir plus haut, p. 527.

général paraît avoir l'estime générale; ceux-là mêmes qui se sont fait une habitude de dénigrer nos généraux semblent respecter la réputation de cet officier général et ne se permettent aucune satire à son égard. — L'esprit du peuple paraît plus calme ; la fermentation est cessée ; son sentiment général paraît être depuis longtemps son intérêt personnel ; il n'y a point là d'esprit public : il y a absence absolue d'opinion publique. — L'exécution des condamnés par le Conseil militaire, qui a eu lieu hier, n'a pas paru faire la plus légère sensation.

Spectacles. — Au théâtre de la Cité, il y a eu beaucoup d'applaudissements donnés à la pièce des *Comités révolutionnaires ;* point de troubles, point de querelles. Les autres spectacles ont été très paisibles.....

LIMODIN.

(Arch. nat., BB[3] 85.)

DCCCXVIII

30 VENDÉMIAIRE AN V (21 OCTOBRE 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 1er BRUMAIRE.

Esprit public. — Le coup est porté, et la lutte s'établit d'une manière très fâcheuse entre le consommateur et les marchands. La conviction est générale sur la valeur des pièces de monnaie de cuivre. Le marchand la repousse ; son calcul est fixé ; il prend ces pièces pour la moitié de leur valeur ou vend sa marchandise au double. Cette augmentation subite du pain, de la viande, du bois, du charbon et de la chandelle amène des querelles et des voies de fait, qui font craindre un soulèvement. Le rejet de la résolution ne produit aucun effet salutaire. Dans les groupes, qui étaient hier très nombreux, les opinions étaient violentes, et les menaces contre le gouvernement et le Corps législatif leur succédaient ; les gens les plus calmes blâmaient le Conseil des Cinq-Cents d'avoir pris sa résolution sans s'être concerté avec le Conseil des Anciens et le Directoire pour préparer sans agitation le public à cette réduction, que l'opinion publique jugeait nécessaire et forcée depuis quelque temps. Ce qui paraît affecter plus douloureusement, c'est que, dans cet état d'incertitude, l'agiotage s'exerce déjà d'une manière effrayante sur cette monnaie; la pièce d'or s'achète jusqu'à 10 et 12 francs en cuivre, et l'on craint de voir les

marchandises portées à un prix exorbitant. C'est un nouvel aliment donné à l'agiotage, au moment où il tombait, et où il allait cesser par les mesures du gouvernement, qui ne faisait plus émettre du papier. Telles sont les observations qui ont été recueillies. — On suit de près, on médite sur les discours prononcés, tant en faveur que contre la loi du 3 brumaire, on les lit tous, et tel est le résultat de cette importante discussion que ceux-là mêmes qui ne parlaient qu'avec mépris de la Constitution semblent se rapprocher d'elle. Si les envoyés de l'Angleterre pour traiter de la paix, dans l'intention d'éprouver le degré de l'esprit public, assistaient à ces conversations de cafés, ils seraient bien surpris sans doute de trouver tant de défenseurs de la Constitution. On ne sait pas encore si les efforts de ceux qui attaquent cette loi en décideront le rapport ; les opinions sont à cet égard en suspens ; le désir seul de la voir rapportée se manifeste publiquement, et les auteurs de cette loi sont exposés aux déclamations les plus virulentes. — Malgré l'arrivée des commissaires anglais pour traiter de la paix, on s'attache beaucoup aux bruits qui se répandent de bonnes intentions des sujets de l'Empereur pour le seconder de tous leurs moyens pour continuer la guerre contre la France. Les armements maritimes de l'Espagne rassurent cependant, et la déclaration de guerre de cette puissance à l'Angleterre, les avantages remportés par l'amiral français Richery font une puissante diversion et laissent croire que, dans cette situation, l'Angleterre ne sera pas difficile à mener au but du gouvernement français. Alors que deviendra l'Empereur, abandonné à ses propres moyens ? Il sera donc forcé de suivre l'exemple des autres États, qui ont déjà fait leur paix séparée. Tel est le fond de l'opinion publique.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB [3] 85.)

DCCCXIX

1er BRUMAIRE AN V (22 OCTOBRE 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 2 BRUMAIRE.

Esprit public. — Dans la journée d'hier, les ouvriers des faubourgs Denis et Martin ont pensé se livrer aux derniers excès ; un marchand de vin et un boulanger, refusant les sols, n'en voulant pour aucune espèce de valeur, ont failli être les victimes ou de leur cupidité ou de

leur imprudence, et les menaces et les vociférations ont été la suite de leur fermentation; le sang n'a pas été répandu. — Au Palais-Égalité les murmures étaient violents, mais l'agiotage, plus raffermi, continuait paisiblement ses opérations, et la pièce d'or s'est vendue 49 livres en gros sols. Les marchands du Palais-Égalité ont bien profité des circonstances; leurs marchandises sont augmentées même pour de l'argent blanc, et ce sont ces hommes-là qui ne veulent pas payer le droit de patentes. — A l'égard de la nouvelle résolution prise pour l'échange et la refonte des gros sols, on pense publiquement qu'il serait plus avantageux de mettre en circulation des pièces de même métal que les pièces connues autrefois sous la dénomination de 18 deniers et 2 sols; mais on s'arrête sur cette idée, en pensant que ce changement occasionnerait des frais considérables, auxquels le gouvernement ne pourrait suffire. Cependant on paraît persister à croire que, quelques efforts que fasse le gouvernement, il sera difficile de rétablir la confiance sur cette monnaie; les principaux obstacles sont la cupidité des marchands et l'opiniâtreté égoïste des habitants des campagnes, qui, depuis le commencement de la Révolution, seuls ont contrarié ses opérations. — Les nouvelles pièces envoyées au Corps législatif concernant les prêtres font présager des mesures rigoureuses à leur égard; ces nouvelles circonstances donnent de l'inquiétude et font craindre des persécutions qui peuvent éloigner la tranquillité intérieure plutôt que de la procurer. On dit à ce sujet que les prêtres insermentés sont moins dangereux que ceux qui ont prêté le serment, et que les plus intolérants sont ces derniers; que le gouvernement se trouve poussé par l'orgueil et la vanité des assermentés, qui tendent toujours à reprendre leur domination, et qui n'ont prêté le serment que pour se livrer à l'intrigue. On cite ceux qui ont figuré dans la Révolution, et qui ont été les plus ardents persécuteurs de leurs confrères. On prétend que le Directoire est l'âme du maintien de la loi du 3 brumaire; cette prétention paraît appuyée sur l'envoi des pièces qu'il a fait concernant les prêtres (ceci est du café Valois). — Les bruits se répandent d'une nouvelle prise considérable d'un convoi venant du Canada, appartenant aux Anglais; cette nouvelle est accueillie avec joie; si elle est vraie, dit-on, les ambassadeurs anglais seront peut-être plus doux, et le Directoire les amènera plus facilement à son but. Les esprits s'évertuent pour deviner les propositions qu'ils ont à faire et les conditions qui seront établies. Le Portugal détaché des intérêts de l'Angleterre, l'Espagne en guerre avec cette puissance et devenue neutre, semblent rendre la République maîtresse des conditions, et cette situation donne les plus

grandes espérances. — Malgré le désordre de notre système monétaire, l'esprit public ne paraît pas tout à fait mort, quoi qu'en disent certains journalistes, et, malgré l'immoralité qui nous afflige, la paix remettra tout à sa place, et le gouvernement pourra prendre la direction qui lui convient.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB [3] 85.)

JOURNAUX.

Courrier républicain du 7 brumaire : « *Paris, le 6 brumaire*..... Samedi dernier, une femme, qui croyait n'être pas aperçue, colla contre la porte d'un juge de paix un placard, au haut duquel était dessinée une fleur de lis ; au-dessous, on lisait ces mots : *Ces coq...-là veulent nous arracher jusqu'à notre dernier écu, et nous faire mourir de faim ; nous étions mieux sous un roi : il nous faut un roi ; il faut tuer les cinq ; les sept cent cinquante ne sont bons qu'à traîner dans la boue. Vive le roi !* Cette femme a été arrêtée, et il a été bien reconnu qu'elle appartenait à la faction jacobite..... »

DCCCXX

2 BRUMAIRE AN V (23 OCTOBRE 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 3 BRUMAIRE.

Esprit public. — Le refus des pièces de cuivre continue. En vain une nouvelle résolution est adoptée pour accélérer l'échange à bureau ouvert de cette monnaie contre une nouvelle, et dont les rapports seront plus exacts : cette résolution ne paraît pas réveiller la confiance ; on se rappelle publiquement que le gouvernement promit de rembourser les petits assignats, et que cette promesse fut sans effet. Malgré le calme apparent, la cessation des menaces et des voies de fait, les murmures continuent contre le Corps législatif et le gouvernement. Si d'un côté on regarde comme certain le rapport de la loi du 3 brumaire, si le raisonnement des orateurs qui ont parlé contre cette loi paraît convaincant, il est aussi beaucoup d'individus dont la réputation n'est pas entachée ni d'anarchie ni de Jacobinisme, qui pensent, de la meilleure foi du monde, que le maintien de cette loi est nécessaire à l'affermissement de la Constitution et au repos public. Il en est d'autres qui, sans avoir lu les opinions des orateurs, sans avoir même lu [la] loi dont il s'agit, regardent les agresseurs de cette loi

comme les amis des émigrés et les ennemis du gouvernement. Les discussions qui ont eu lieu à cet égard, dans l'un ou l'autre sens, sont paisibles et n'engagent aucune querelle. — On a entendu des plaintes de quelques femmes, qui se sont dites mères de défenseurs de la patrie, sur la négligence des distributions des secours à elles accordés par la loi ; ces plaintes ont donné lieu à beaucoup de propos contre le Corps législatif. A ces plaintes viennent se joindre celles du retirement des cartes de pain. — Les ouvriers font aussi entendre des murmures sur la rareté des travaux, qu'ils attribuent maintenant aux gros sous. Les rentiers, quoique plus modérés, se récrient aussi. Cependant les guinguettes et les cabarets ne furent pas moins fréquentés hier, et il ne nous est parvenu aucun rapport qui annonce du trouble ou des querelles relatives à la monnaie de cuivre. — Les bruits les plus défavorables se répandaient hier : le siège de Mantoue était levé, l'armée d'Italie était dans le plus déplorable état, celle de Sambre-et-Meuse était dispersée ; ces bruits ont semblé à de bons esprits répandus à dessein, et le moment où les envoyés d'Angleterre sont arrivés pour traiter de la paix choisi exprès pour ôter toute confiance ; ces bruits sont cependant détruits en partie par d'autres, qui présentent le roi de Prusse offrant sa médiation à l'Empereur et à l'Angleterre pour terminer leur querelle avec la République française. Mais la méfiance s'attache toujours à la démarche de l'Angleterre, et l'on craint de ne trouver, dans ces pacifiques envoyés, que des espions et des agitateurs de trouble et de discorde. L'intrigue et la mauvaise foi sont, dit-on, les bataillons sacrés de Pitt. Voilà, en résultat, les opinions particulières ; mais, en général, le peuple de Paris paraît plus occupé de ses besoins, de ses affaires, de ses plaisirs et de sa fortune, que de la chose publique. Las d'agitations, accablé par tant d'incertitudes, il est enfoncé dans l'apathie et dans l'insouciance, et ne semble être qu'un témoin inactif des événements.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB³ 85.)

JOURNAUX.

Gazette française du 3 brumaire : « *De Paris, le 2 brumaire*..... Le vandalisme avait respecté les belles allées des Tuileries, qui firent longtemps l'admiration des étrangers. Elles vont être presque entièrement abattues. Le 28 du mois dernier, les inspecteurs de la salle des Anciens ont pris un arrêté portant que les arbres qui forment l'allée des Feuillants, et ceux qui seraient désignés par un coup de cognée, seraient vendus, et la vente est indiquée au 9 de ce mois. Cette opération paraît avoir été nécessitée par les

dégâts qu'a faits dans ce beau jardin la troupe militaire de vendémiaire, qui, sans égard pour les plus majestueux monuments de l'Europe, allumait de grands feux aux pieds des arbres qui en faisaient l'ornement..... »

DCCCXXI

3 BRUMAIRE AN V (24 OCTOBRE 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 4 BRUMAIRE[1].

Esprit public. — La mort du roi de Sardaigne, l'avènement de son fils au trône, donnent lieu dans le public à beaucoup de conjectures favorables au gouvernement français. Les sentiments du fils, portés vers l'intérêt de la France, paraissent plus durables que ceux du père, qui n'avait fait que céder à la force; cet événement doit, dit-on, faire faire de nouvelles réflexions à l'Empereur, et déjà l'on pense qu'ébranlé par les dispositions de l'Angleterre pour la paix, pouvant craindre pour ses possessions dans l'Italie, il ne tardera pas à se mettre en mesure pour obtenir la paix aux meilleures conditions. — La reddition de la Corse à la France fait croire aussi que les envoyés d'Angleterre, instruits de cet événement, ne chercheront pas à louvoyer et iront franchement au but. Ces nouvelles circonstances rendent le Directoire un peu plus maître du champ de bataille et répandent beaucoup d'espérance et de satisfaction dans les esprits. — Au milieu de ces heureuses nouvelles, il est à craindre que les efforts de l'anarchie ne tentent de faire diversion par de nouveaux troubles. On parle d'un rassemblement que l'on dit très nombreux du côté de Vaugirard. On dit que les dispositions sont faites pour frapper un nouveau coup, que l'on attend une grande quantité d'armes, que l'on fabrique dans divers ateliers, tant à Paris que dans les départements; on dit que ce nouveau complot qui se trame a ses ramifications jusque dans les départements, et que les coups se frapperont en même temps. — On ne se dissimule pas, dans le public, que tant de gens ont intérêt à perpétuer le désordre, à redouter un temps de calme et de paix qui seul peut ramener les jours de la justice la plus sévère, que l'on prête une oreille attentive à tous ces bruits de complots et de désordre, et qu'on ne les dédaigne pas. — A ces bruits s'en joignent d'autres : on dit que le gouvernement va établir un

1. Aux Archives nationales, ce rapport est placé par erreur parmi les rapports de messidor an V.

nouvel emprunt forcé en numéraire, que son intention est de démonétiser toutes les pièces à face royale ; on cherche partout ces moyens à exaspérer les esprits, auxquels même on veut faire entendre que le Directoire n'est nullement disposé à entendre les dispositions de paix de l'Angleterre, et, pour donner quelque couleur à ces bruits insidieux, sans s'embarrasser des contradictions, on ajoute que les élections de germinal n'auront pas lieu, qu'à cette époque il y aura un roi, et que tout est arrangé pour porter sur le trône de France un fils du roi d'Espagne, que le Directoire ne trouve pas d'autres moyens pour se mettre en sûreté et régénérer les finances. — Voilà les absurdités que l'on débite, et qui ne paraissent être que le manteau de nouvelles machinations pour tout brouiller et tout désorganiser. On reconnaît dans tous ces bruits la sottise du royalisme unie à la voracité et à la férocité de l'anarchie. — Les mandats, que l'opiniâtreté a repoussés, ont fait reparaître l'argent sans efforts et presque sans que le gouvernement s'en mêlât. Les pièces de décime et de centime, que la méfiance repousse également, font reparaître une très grande quantité de pièces de 18 deniers ; il ne se reçoit presque pas de pièces de cuivre dans les halles et marchés, excepté celles dites de cloches. Les murmures à cet égard sont les mêmes, mais la fermentation et l'agitation ont cessé. On désire que le gouvernement se hâte de les retirer de la circulation ; on voudrait aussi qu'il retirât tous les assignats restants, ainsi que les mandats. On croit que ce retirement ferait paraître dans la circulation une plus grande quantité de numéraire, qui est encore caché et enfoui.

Spectacles. — Les spectacles ont été paisibles, à quelques querelles particulières près. — A celui de la rue Feydeau, un acteur s'est permis d'ajouter à ces mots de son rôle : « Travailler comme un cheval, traité de même », ceux-ci : « C'est aussi pire qu'un rentier. » Cette mauvaise plaisanterie fut très applaudie. L'acteur est demandé au Bureau central pour juger ses intentions.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB 7 86, et F 7, 3005.)

JOURNAUX.

Le *Rédacteur* du 13 brumaire reproduit un arrêté du Bureau central, sur la Bourse, qui annule, à partir du 15 du présent, les permis précédemment délivrés donnant entrée à la Bourse ; de pareils permis ne seront délivrés à l'avenir qu'à ceux qui justifieront de leur patente pour l'an V. — *Gazette française* du 4 brumaire : « *De Paris, le 3 brumaire*. Les *Annales de la religion* dénoncent le fait suivant : L'administration municipale du 9me arron-

dissement exige 20 livres en numéraire pour une inhumation ; et, si les parents veulent présenter le corps à l'église, on double la somme. C'est bien là le cas de citer les deux vers des *Étourdis :*

> Il en coûte bien cher pour mourir à Paris,
> Et les enterrements, Monsieur, sont hors de prix.

Sous l'ancien régime, pour 40 livres on pouvait se faire décemment enterrer cinq fois. Que ne sommes-nous morts alors ! Quelle économie nous eussions faite !.... » — *Ami des Lois* du 3 brumaire : « *Paris.* La saison froide et pluvieuse a totalement changé l'aspect de cette ville, sans diminuer de l'agrément qu'elle présente aux individus favorisés par la fortune ; les promenades brillantes des Champs-Élysées, les rendez-vous à Bagatelle, les courses à Boulogne, les jeux de barre, les fêtes de Ruggieri, etc., ont fait place aux concerts, aux bals, aux réunions dans les lycées, les cabinets littéraires et académies de jeux, ainsi qu'aux soirées agréables que présentent une foule de sociétés particulières ; si la loueuse de chaises du boulevard de Coblentz gémit de la perte du revenu que lui avait créé le caprice des femmes à la mode, les entrepreneurs de spectacles voient avec plaisir leurs salles toujours pleines, et l'étranger, qui est étonné du luxe étalé aux bals d'Aligre ou de Richelieu, aux concerts de l'Opéra ou au théâtre de la rue Feydeau, comme il était ravi dans la belle saison des fêtes du jardin Boutin, du Champ-de-Mars et des Champs-Élysées, ne peut s'empêcher de convenir que Paris est toujours la première ville de l'Europe. On s'apercevait à l'Opéra de l'absence momentanée de Vestris, quoique son émule, le jeune Deshayes, fît aux amateurs le plus grand plaisir; on annonce le retour de cet artiste sans pareil, et chacun se fait une fête de son arrivée. M[me] Maillard est remplacée par M[lle] Latour; cependant, on se rappelle avec satisfaction que l'époque de l'expiration du congé de la première approche. Le dieu du chant, l'incomparable Lays, commande toujours à l'admiration du public ; et ses ennemis (car il en a beaucoup, parce qu'il ose se dire républicain), qui plus d'une fois sont allés au théâtre des Arts dans l'intention de lui faire éprouver quelques désagréments, restent bouche béante en l'entendant chanter : *Présent des dieux.....* ou tout autre morceau dans lequel il pense donner à sa voix ravissante le développement dont elle est susceptible. La nouvelle administration de ce théâtre ne néglige rien pour lui rendre son antique splendeur ; elle vient de remettre en scène quelques pièces intéressantes ; elle en a préparé d'autres qui promettent beaucoup, et, pour allier l'intérêt du gouvernement avec l'émulation due aux arts et les plaisirs du public, elle donne des concerts qui offrent d'un côté la réunion des artistes les plus distingués de l'Europe, et de l'autre le cercle le plus brillant qu'il soit possible de voir. Les artistes connus sous le nom de comédiens français sont toujours les délices du théâtre de la rue Feydeau : on se plaignait depuis longtemps de la trop grande absence de Molé ; on était instruit qu'il manquait sans raison valable à ses engagements, et déjà la férule du blâme allait l'atteindre ; mais il a reparu, et bientôt ses torts ont été oubliés. A propos de son absence et de sa rentrée un mauvais journal, intitulé le *Miroir*, a dit mille et une satires sur le compte de l'administration du théâtre Feydeau ; mais les personnes qui connaissent la conduite loyale et généreuse des citoyens qui la composent leur ont su gré du mépris qu'ils ont manifesté pour ce journal tombé ; ils ont pensé avec raison que les

diatribes qui y sont imprimées n'étaient nullement du fait du citoyen Molé, et ils ont évité, par leur silence, une discussion dans laquelle le public aurait eu à blâmer d'une part un amour-propre déplacé, car rien ne sied mieux au grand talent que la modestie, des prétentions exagérées, peut-être même ridicules, et de l'autre un défaut de ménagement qui eût amené une scission parmi des artistes dont l'ensemble rappelle les beaux jours de la Comédie française. La partie de l'opéra du même théâtre n'est pas moins précieuse par la bonté de l'orchestre, le chant et le jeu des acteurs ; on remarque surtout la partie des costumes, qui est traitée beaucoup mieux que partout ailleurs. Les femmes en général voient avec douleur que Michu, de l'Opéra-Comique de la rue Favart, vieillit sensiblement ; la grande quantité de rouge et de blanc dont il se couvre pour faire illusion au beau sexe, qui l'a longtemps admiré, comme l'un des plus jolis hommes de son siècle, ne sert au contraire qu'à le défigurer davantage, lorsque la sueur couvre son visage ; Joseph remplit ses rôles avec avantage, mais il n'a pas comme lui l'usage du théâtre ; Gavaudan, qui vient de reparaître, est vu avec plaisir ; Martin attire tous les amateurs du chant dans le genre italien ; Mme Dugazon est toujours elle-même, et on ne saurait en faire un plus bel éloge ; elle ne joue plus Nina, ni la Belle Arsène ; mais, dans *Le Secret*, dans *Le Comte d'Albert*, dans *Marianne*, dans *La Pauvre femme*, etc., elle est à ravir. Mmes Cretu et Saint-Aubin ont un autre genre de talent qui n'est pas moins agréable ; Carline, Jenny et Serigny n'en manquent pas ; en général ce théâtre est très bien composé. Celui de la République est le théâtre favori des amis de la liberté : on y donne plus souvent des pièces dont les principes et la morale sont propres à réchauffer l'esprit public : dans *René Descartes*[1], le fanatisme est combattu avec les armes de la raison et de la vérité ; dans *Robert chef des brigands*, les mots de liberté, d'humanité, de haine contre la tyrannie, rappellent les premiers jours de la Révolution, la destruction de la royauté et l'établissement de la République ; dans plusieurs autres pièces, les préjugés et les abus de l'ancien régime sont combattus ou tournés en ridicule, les acteurs jouent avec une vérité qui tient à leurs propres principes, et les patriotes vont au théâtre de la République ; il est surtout renommé pour la bonne tragédie. Les vieillards, les femmes galantes, les malades, les mécontents, les personnes mélancoliques et les petits poètes de l'ancien régime préfèrent le Vaudeville de la rue de Chartres, et de petites pièces presque toutes intéressantes, des saillies heureuses, des couplets un peu gaillards, mais souvent pleins de finesse, d'esprit et de gaité, y attirent toujours un grand nombre de spectateurs : on pourrait peut-être reprocher aux auteurs et entrepreneurs de suivre un peu trop dans les pièces l'esprit du moment, ce qui les expose souvent à donner dans les excès qu'on impute avec juste raison aux partis qui se sont détruits et succédé depuis la Révolution : mais cependant on doit convenir qu'ils n'ont jamais favorisé le fanatisme, ni le royalisme. Nous reviendrons de temps en temps sur les théâtres, et nous parlerons des nouvelles pièces qui y paraîtront.

1. Voir plus haut, p. 482

DCCCXXII

4 BRUMAIRE AN V (25 OCTOBRE 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 5 BRUMAIRE.

Esprit public. — Dans les groupes qui se sont formés hier à la porte Martin, le peuple s'entretenait paisiblement de la paix, et il [y] croit, et ne pense pas que le gouvernement s'y oppose. C'était dans cet esprit qu'il raisonnait, lorsque des Babouviens sans doute, mêlés à dessein dans ce groupe, sont venus répandre de mauvaises nouvelles. D'abord, ils ont attribué au gouvernement la hausse des denrées et marchandises, et l'agiotage sur la monnaie; ensuite, ils ont assuré que les Autrichiens étaient en force, que l'Italie se soulevait, que nos armées dans cette contrée étaient en mauvais état, que la Suisse allait donner passage aux Autrichiens. Ces conteurs ont été mal reçus et assez brutalement évincés du groupe. On rit, dans les conversations et dans les cafés, en lisant le bref du Pape[1]; mais les malheureux qui ne désirent que le désordre, et qui voient les apprêts de la paix comme un coupable voit ceux de son supplice, encore tout chargés des dépouilles des églises, se prononcent en faveur de ce Bref, et voient déjà la brave armée d'Italie [accablée ?] sous les efforts des soldats... du Pape. — On s'entretient aussi du rétablissement des barrières; quelques murmures s'élèvent à ce sujet; on s'occupe moins de la nécessité du rétablissement des impôts indirects que de la crainte de voir par ce moyen le renchérissement des denrées. Dans les plaintes sur l'agiotage, qui se continue sur les pièces de cuivre, on assure que les spéculations vont se tourner sur les pièces de 15 et 30 sols, auxquelles on refuse la valeur qu'elles représentaient. On a les yeux très ouverts sur les arrivés d'Angleterre et leur suite. Si, d'un côté, on augure bien des intentions de ces étrangers, on craint aussi qu'ils soufflent parmi nous l'esprit de la discorde; on dit déjà que les gens de leur suite font des dépenses considérables, qu'ils ont de grands moyens de corruption, et les Jacobins sont aux aguets; on ne se cache pas dans le public pour répéter ce que disent quelques journalistes, que les ennemis de la chose publique pourraient bien vouloir donner à ces ambassadeurs une seconde représentation du

1. Il s'agit sans doute du manifeste du pape à toutes les cours catholiques. Voir le *Moniteur* du 6 brumaire an V.

camp de Grenelle et exciter tant de troubles qu'il fût difficile au gouvernement de s'occuper de traiter de la paix. — Malgré les efforts et les visions du royalisme, on ne croit pas à une nouvelle qui circule d'une retraite de l'armée commandée par le général Moreau après une perte considérable. — Telle est la situation de l'esprit public; mais, en général, on désire la paix et on ne doute pas des efforts du Directoire pour y parvenir et pour assurer à la République et son affermissement et sa prospérité.

Spectacles. — Les théâtres de la rue Favart et de la rue Feydeau ont fini à dix et onze heures du soir; le public, impatient, a beaucoup murmuré; quelques allusions ont été saisies à ce dernier théâtre, où l'on donnait *Les Glorieux*. Ce qui a donné lieu à cette application, c'est cette pensée : « Quoique la noblesse soit une chimère, elle ne peut qu'ajouter beaucoup au mérite. » Les applaudissements ont suivi. D'ailleurs il n'y eut ni trouble ni désordre.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB [3] 85.)

DCCCXXIII

5 BRUMAIRE AN V (26 OCTOBRE 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 6 BRUMAIRE.

Esprit public. — On ne s'occupe plus de conjurations, de Chouans, de faits militaires et de victoires; l'ambassade anglaise est le seul objet des entretiens[1]. On cherche à connaître le moral, les habitudes, les sentiments de chaque individu qui compose cette légation; on voit qu'elle est mêlée et composée de gens qui tiennent en Angleterre

1. A ce propos le journal officiel du Directoire, le *Rédacteur*, publia dans sa partie non officielle (n° du 4 brumaire an V), la note suivante : « *Paris, le 3 brumaire.* Le lord Malmesbury, envoyé d'Angleterre, est arrivé à Paris, et s'est présenté chez le ministre des relations extérieures. Il est à croire qu'il ne tardera pas à faire remettre ses lettres de créance, afin d'ouvrir les négociations. Si la sincérité des vœux pacifiques que manifeste le gouvernement anglais dans cette circonstance répond aux conjectures qu'on peut tirer de l'éclat de cette ambassade, on peut assurer que rien ne s'opposera à une paix prochaine. Le vœu du gouvernement français est connu; il n'a jamais négligé l'occasion de traiter de la paix avec toutes les puissances qui s'y sont montrées disposées; il n'a rejeté aucune des propositions qui lui ont été faites, lorsqu'elles s'accordaient avec les droits et la dignité de la République; et le dernier traité conclu avec le roi de Naples ne doit laisser aucun doute sur ses principes de justice et de modération.»

au parti ministériel et quelques-uns à celui de l'opposition. Lord Malmesbury est dans l'intérêt du roi de Prusse, c'est-à-dire qu'il favorise ceux du Stathouder; Grower est du parti de l'opposition; Rosso est l'individu qui excite le plus de méfiance; cet Anglais, homme très fin et très délié, est le frère du secrétaire intime de Pitt, et n'est, dit-on, nullement porté pour les intérêts de la République française. C'est l'homme qui a les instructions secrètes de Pitt; il est chargé d'examiner et de suivre de près les démarches de l'ambassadeur et de rendre un compte exact à Pitt; il est, en un mot, l'inspecteur de l'ambassade. Voilà ce que nous avons recueilli de plus positif. Un homme qui entend l'anglais, et qui, disait-il, a suivi au Salon de peinture quelques-uns de ces Anglais, a rapporté qu'il a entendu dire à l'un d'eux que notre Sénat ne signifiait rien, que ce n'était pas là le point embarrassant. Ce rapport a fait naître ces réflexions : le gouvernement doit se tenir sur ses gardes; ces ambassadeurs pourraient bien n'être que des espions, et il sera difficile de connaître l'arrière-pensée de Pitt. Corrompre est le seul but qu'il s'est proposé. — On lit les journaux avec avidité; on cherche à deviner quelles sont les propositions qui seront faites, comment elles seront reçues. — On dit, d'après des nouvelles, que le Directoire ne veut pas recevoir ces ambassadeurs que les négociations ne soient achevées; on approuve le choix annoncé de Talleyrand pour les suivre, et l'on ne fait pas l'éloge du ministre des relations extérieures. Les esprits sont en général bien inquiets; on désire, on sent le besoin de la paix, et l'on craint qu'elle n'éprouve bien des difficultés. — On se récrie contre les vexations des marchands de bois; ils augmentent le prix chaque jour; leurs ouvriers les imitent et rançonnent le public; on appelle à grands cris la police pour mettre un frein à cette cupidité. — Le café Valois déraisonne toujours à plaisir. Ses habitués désirent aussi la paix; ils se déclarent contre la guerre, contre les Jacobins, contre la faction d'Orléans; mais voilà leur mot : c'est la royauté qui doit nous procurer le bonheur et le repos, et, si le Directoire veut sincèrement la paix, il faut qu'il nous donne un roi : c'est le seul moyen qu'il a de se sauver et en même temps la France. Au milieu de toutes ces discussions, l'agiotage ne perd pas de vue ses spéculations, et, non content d'agioter sur les pièces de cuivre, quelques refus se manifestent déjà des pièces d'argent de 30 et 15 sous. Les denrées augmentent, les marchandises de même, et cette situation excite les murmures contre le gouvernement. Cependant les esprits sont sans fermentation, et la tranquillité est apparente... BRÉON.

(Arch. nat., BB[3] 85.)

JOURNAUX.

Gazette française du 6 brumaire : « *De Paris, le 5 brumaire.* Les vols sont beaucoup plus nombreux aujourd'hui ici qu'ils ne l'ont jamais été. Il y a quelques jours qu'on a volé une boutique de bijoutier sur le Pont-Neuf, tout auprès du corps de garde. Cette nuit on en a volé une de mercier dans la rue Mouffetard ; et ce qu'il y a de plus douloureux, c'est que ce mercier est un jeune homme nouvellement établi et qui avait besoin d'un tout autre encouragement. Depuis trois jours, le carreau de la Grève est continuellement garni de douze à quinze voleurs hommes ou femmes. C'est à la rareté de l'argent, aux mauvaises opérations de finances, et à l'excessive cherté des marchandises que la classe ouvrière du peuple doit le désœuvrement qui le porte à exercer ainsi le métier de voleur pour subsister..... » — *Courrier républicain* du 6 brumaire : « *Paris, le 5 brumaire.* Les Jacobins ont été scandalisés de la magnificence que lord Malmesbury a mise dans son entrée. Les dames de la Halle ont été lui présenter leurs hommages. Elles ont été bien étonnées de lui voir, ainsi qu'à sa suite, des figures humaines. On leur avait dit souvent que les Anglais étaient des monstres..... »

DCCCXXIV

6 BRUMAIRE AN V (27 OCTOBRE 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 7 BRUMAIRE.

Esprit public. — On est satisfait de la conduite du Directoire à l'égard des commissaires anglais ; on rejette cette idée que le Directoire ne veut pas la paix ; mais l'on tient toujours à celle que l'Angleterre n'est pas sincère, malgré ses démarches. Toutes les opinions sont occupées par les dispositions qui paraissent toutes tendre à la paix. Cependant beaucoup de paris se font que la paix générale sera conclue sous trois mois. Il y a aussi des paris contraires, et qui sont fondés sur la méfiance que l'on a des envoyés de Londres, que l'on appelle les émissaires de Pitt. Au milieu de cette fluctuation d'opinions, on remarque que la plus grande confiance est attachée au Directoire. Le bruit que Talleyrand-Périgord est l'homme que le gouvernement oppose à la finesse de Malmesbury prend plus de consistance de jour en jour et expose le ministre des relations extérieures à beaucoup de sarcasmes ; on dit même qu'il va céder sa place au premier. — On rit beaucoup dans le public de la qualification que le roi d'Angleterre se donne de roi de France. On dit, à cette occasion, que le roi de la Grande-Bretagne veut faire sa cour aux partisans de

la monarchie française. — On réveille de temps en temps la faction, la puissance des Jacobins. Ce fantôme vint inquiéter et effrayer; on suppose que le Directoire est toujours l'appui de cette faction; la peur fait oublier que les rebelles, qui ont été fusillés au camp de Grenelle, sont la meilleure preuve qu'il n'y a et qu'il ne peut y avoir aucune confédération entre l'autorité suprême et les fauteurs de l'anarchie, ennemis nés de toute autorité gouvernante. Dans les places publiques et les marchés, les plaintes se prolongent sur le renchérissement des denrées et marchandises; on s'alarme sur la situation malheureuse dans laquelle se trouveront les rentiers dans la saison de l'hiver; on ne se cache pas la pénurie de la Trésorerie nationale, et, au milieu de toutes les réformes dont le gouvernement s'occupe, on voit avec peine qu'il [ne] puisse adoucir la misère, tant des rentiers que des pensionnaires, dont le nombre est prodigieux. — Les marchands et les approvisionneurs des marchés, qui se sont enrichis et qui s'enrichissent encore, sont ceux dont les déclamations sont les plus violentes contre le gouvernement, et la patience de ceux qui souffrent réellement contraste avec l'égoïsme et la cupidité des gens de campagne; les premiers craignent le trouble et le désordre : ils espèrent, et les autres paraissent avoir des sentiments bien opposés. On s'effraie de l'augmentation du bois, du blé et du vin, et l'on désire que le gouvernement puisse mettre un terme aux spéculations des marchands, qui ne tendent qu'à la ruine générale et au malaise des affaires publiques.

Spectacles. — Beaucoup de calme et de tranquillité; conversations particulières sur la paix; beaucoup d'espérance de la voir conclure, et par-dessus tout beaucoup de frivolité.....

BRÉON [1].

(Arch. nat., BB [3] 85.)

JOURNAUX.

Gazette nationale de France du 7 brumaire : « *Paris.* On n'a jamais vu, dans aucune monarchie, les femmes occuper autant le public, influencer les affaires d'une manière aussi désastreuse, irriter les hommes sévères par plus de prétentions aux honneurs, et promener au milieu de la misère universelle, le scandale du luxe avec plus d'effronterie. Où sommes-nous? Est-ce Louis XV qui tient de sa main dissolue les rênes de l'Empire, ou bien le Directoire? Des Pompadour, des Du Barry nouvelles, décideront-elles encore longtemps du

1. Une partie de ce rapport et de celui du lendemain, ainsi que des rapports des 10 et 11 brumaire, a été reproduite dans le *Rédacteur* des 21, 22 et 25 brumaire an V.

choix de nos généraux, de leurs succès, de leurs revers, et même de leur réputation ? Les recommandations écrites des épouses de nos premiers magistrats seront-elles toujours des brevets d'impunité ou des titres de préférence ? Une soumission, un marché onéreux à la République, continueront-ils d'être acceptés sur de semblables ordres ? Ah ! si nous voulons nous maintenir dans la carrière de la liberté avec les habitudes et les vices qui en chassèrent les deux premiers peuples du monde, les Romains et les Grecs, redoutons des maux plus grands que les leurs, des tyrans plus cruels, une barbarie plus soudaine et plus profonde..... » — *Courrier républicain* du 7 brumaire : « *Paris, le 6 brumaire*..... Les événements les plus affligeants se succèdent ici presque sans intervalle. Avant-hier au soir, dans la rue Grenelle Saint-Honoré, un grenadier près le Corps législatif, homme vigoureux, haut de 5 pieds 8 pouces, assaillit de plusieurs coups de pieds dans l'estomac un chasseur petit de taille et faible de corps. Celui-ci, par ses invectives et ses injures, força son adversaire à tirer son arme ; tous les deux se précipitèrent alors comme des animaux furieux qui n'écoutent que leur instinct de férocité l'un sur l'autre, à grands coups de sabre, et se mirent pour ainsi dire en pièces. Le peuple, que cette hideuse scène avait fait accourir, et qui savait que le grenadier était l'agresseur, se saisit de ce dernier, l'arracha du lieu de combat, et le traîna chez un juge de paix, à travers une foule immense, qui accablait ce malheureux grenadier d'insultes et d'imprécations, et qui même, comme c'est l'ordinaire dans ces sortes d'occasions, portait ses murmures encore plus haut, s'en prenant au gouvernement de ces excès de férocité auxquels se livrent quelques hommes de sa garde. Dimanche dernier, une scène infiniment plus déplorable encore se passa sur le Pont-Royal. Un soldat d'un détachement qui passait sur ce pont sortit de son rang, s'approcha d'une pauvre femme qui vendait des fruits, lui en acheta et voulut les payer en pièces de 4 sous. La marchande ayant refusé de les prendre pour leur valeur nominale, le monstre lui plongea sa baïonnette dans le corps et la laissa sans vie sur le pavé. Il fut arrêté sur-le-champ, sans que ses camarades fissent aucun mouvement, ni pour le protéger, ni pour l'arrêter eux-mêmes. On en entendit qui disaient : « Comment veut-on donc que nous fassions, puisqu'on nous paye notre solde en pièces de 4 sous ? » Et comme quelqu'un soutint que c'était là un mensonge, les mêmes soldats assurèrent que la veille les deux compagnies de grenadiers, formant la garde du gouvernement, avaient été payées avec ces mêmes pièces, et pour leur valeur nominale..... »

DCCCXXV

7 BRUMAIRE AN V (28 OCTOBRE 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 8 BRUMAIRE.

Esprit public. — L'espoir de la paix, malgré les diverses opinions qui s'émettent, malgré les diverses conjectures, se confirme et prend de la consistance ; les nouveaux succès remportés par les armées de

Sambre-et-Meuse détruisent toutes les idées défavorables que l'on s'était faites de la situation de cette armée. Les bruits qui s'étaient répandus sur l'armée d'Italie et sur son général viennent de perdre tout leur crédit. — Deux opinions, que nous ne donnerons pas comme générales, quoique recueillies dans des cafés très fréquentés, divisent les partis. La première détruit l'espérance de la conclusion de la paix, en regardant la conduite des commissaires plénipotentiaires anglais comme tortueuse et dilatoire ; la seconde, pour démontrer des intentions pures et franches, fait remarquer que l'envoyé et sa suite ne s'occuperaient pas de fixer sa (*sic*) demeure, s'il n'était chargé d'employer tous les moyens pour arriver au but de la paix. Ces opinions sont très superficielles et n'occupent pas moins tous les profonds penseurs des cafés. — Ce qui doit occuper plus directement le gouvernement, c'est qu'il semble que, dans ce moment où tout conspire pour la paix, on cherche à jeter les idées les plus défavorables sur la conduite du Directoire ; on s'entretient (*sic*), on pense encore que toute notre Révolution finira par celle du rétablissement de la monarchie ; on parlait de la faction d'Orléans, de celle d'York, de celle enfin de tous les royalistes qui voulaient le rétablissement du trône et de toute la famille Bourbon, et maintenant on parle de mettre sur le trône français un fils du roi d'Espagne ; on disait mystérieusement que ce point avait été arrêté, et qu'il était un des articles secrets du traité conclu entre la République et l'Espagne. On ne dit plus cela en secret ; on le dit tout haut, et des journalistes l'impriment d'après un article inséré dans les feuilles anglaises, dont ils donnent le texte anglais, et ils font précéder leur traduction de quelques réflexions qui tendent à repousser cette calomnie, mais qui déclarent avec malignité tout le crédit qu'ils donnent à cette œuvre de malveillance. — Quelques bons esprits, qui ne pensent pas que la Révolution française, quoique gâtée par tant de factions et de partis, puisse avoir une issue semblable à celle de la Ligue ou de la Fronde, s'emportent contre ces journalistes, colporteurs de calomnies contre les autorités et distributeurs de nouvelles alarmantes et fausses ; ils appellent l'attention et la sévérité du gouvernement. — On continue de se plaindre du renchérissement du bois et de la mauvaise foi des marchands ; on redoute les rigueurs de l'hiver, et l'on ne conserve pas beaucoup d'espoir d'avoir les moyens de les adoucir, à moins que la paix ne survienne. C'est dans cette idée que va se perdre la foule des murmures et des déclamations qui se répètent et continuent journellement. — On parle beaucoup de la quantité d'étrangers qui se rendent à Paris, et qui y prennent résidence ; on craint qu'il ne s'y

glisse des émigrés, et que cette réunion d'étrangers et d'émigrés ne trouble la tranquillité.

Spectacles. — Les spectacles ont été paisibles; *La Chaste Suzanne*, donnée au Vaudeville, a donné lieu à beaucoup d'allusions qui ont été saisies et beaucoup applaudies. Les diverses conversations ont été nulles.

LIMODIN.

(Arch. nat., BB [3] 85.)

JOURNAUX.

Courrier républicain du 8 brumaire: « *Paris, le 7 brumaire* ...Des gobe-mouches de ce pays-ci, qui ne sont sans s'en douter que des échos de la faction trop réelle d'Orléans, ont créé ces jours derniers, ou renouvelé de leur pleine science, deux autres factions usurpatrices, celle du duc d'York et celle de l'archiduc Charles. Il faut une bonne fois prémunir le public trop crédule contre le change qu'on lui voudrait donner, pour qu'il ferme les yeux sur les actives menées des royalistes. Quant au duc d'York, l'opposition la plus forte qu'il trouverait au projet extravagant de jouer ici le rôle d'Édouard III viendrait de l'Angleterre, qui verrait dans le succès d'une telle entreprise le renversement de sa Constitution dont elle est idolâtre. En France, l'expédition de Dunkerque n'a pas servi à populariser le duc d'York. L'archiduc Charles jette en ce moment un grand éclat.

On le voit, il est vrai, parcourir les combats,
En traînant après lui tous les cœurs des soldats,
Et goûter tout sanglant le plaisir et la gloire
Que donne aux jeunes cœurs la première victoire.

Mais, tout amoureux que sont les Français de la gloire, celle de l'archiduc ne saurait les réduire au point de placer à leur tête un prince dont leurs malheurs font encore toute la renommée. Il aurait contre lui les républicains, les royalistes et même les orléanistes; il aurait contre lui la France entière, et, dans le reste de l'Europe, la famille des Bourbons, soit qu'elle conserve ou ne conserve pas de prétentions et d'espérance, n'aurait aucun intérêt à soutenir les siens. La Russie, la Prusse et l'Angleterre, qui sont dans le Nord les puissances prépondérantes, ne voudraient sûrement pas voir la France et tous les États de la maison d'Autriche dans la même famille. Enfin, cette maison exceptée, l'Europe entière serait intéressée à empêcher cette réunion. Ce projet ne pourrait donc avoir été conçu qu'aux Petites-Maisons, et ce serait lui faire trop d'honneur que d'employer plus de temps à le réfuter... »

DCCCXXVI

8 BRUMAIRE AN V (29 OCTOBRE 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 9 BRUMAIRE.

Esprit public. — Les méfiances que l'on avait conçues de l'ambassade anglaise diminuent insensiblement. On ne manifeste que de l'humeur contre ceux qui prétendent que le but de ces étrangers est l'intrigue et la corruption, et nullement l'intention de conclure la paix; on dédaigne les journalistes qui consacrent leurs feuilles à ces principes destructeurs de l'espérance. On ne lit pas sans indignation les mauvaises plaisanteries que se permet un représentant du peuple dans un journal intitulé l'*Ami des Lois*, plaisanteries du plus mauvais style et du plus mauvais goût, et qui déshonorent le caractère dont il est revêtu [1]. — Les habitués royalistes du café Valois critiquent avec amertume le gouvernement espagnol de ce qu'il paraît concourir si puissamment, avec la République française, à contenir leurs ennemis communs, et, pour justifier en apparence cette critique, ils ajoutent que, si l'Espagne prend un si grand intérêt, c'est que son but est de rétablir la royauté en France et de placer un des fils du roi d'Espagne sur le trône. Telle est la substance des conversations de ce café, où les plus absurdes opinions sont émises. — Quelques murmures se font toujours entendre contre le gouvernement, que l'on accuse de ne pas vouloir faire la paix, mais ces murmures sont étouffés par une opinion toute contraire, et qui est plus générale. Dans quelques conversations, on assurait que le Corps législatif avait le projet de créer un nouveau papier-monnaie, qui serait hypothéqué sur le cinquième de tous les biens territoriaux de la République. Cette nouvelle n'était pas accueillie, et l'on rejetait cette idée comme contraire même aux intérêts du gouvernement, et le seul est de détruire tous ces papiers qui alimentent l'agiotage et ruinent l'État lui-même en lui procurant quelques bénéfices modiques et passagers. — Le peuple se plaint toujours de l'augmentation de toutes les marchandises, et semble craindre une disette prochaine. Ce qui paraît donner lieu à ces craintes, ce sont les plaintes, dit-on, des boulangers, qui annoncent que des enlèvements de grains se font, et que, si l'on n'y met ordre, il est diffi-

1. L'exemplaire de l'*Ami des Lois* à la Bibliothèque nationale est fort incomplet, et nous n'avons pu retrouver le numéro qui contient cet article.

cile qu'il n'y ait pas disette. Le peuple, assez disposé à tout croire, répète ces bruits, et de là les murmures. — Dans les places publiques et les marchés, on s'occupe peu des affaires publiques; mais, si quelqu'un parle de la paix et l'annonce, il est écouté avec plaisir. Dans ces rassemblements, on n'élève aucun doute sur la sincérité et les bonnes intentions du Directoire; on ne se permet point de diatribes; mais il n'en est pas de même, lorsqu'il est question des subsistances et des moyens de s'en procurer. Tel est l'esprit du peuple, tout entier occupé de ses besoins personnels.

Spectacles. — On y voit reparaître beaucoup de jeunes gens à tresses retroussées, des femmes habillées en hommes; les agents de police traduisent les femmes ainsi travesties devant les officiers de police et le Bureau central. — Des turbulents ont été arrêtés au Vaudeville. — On a beaucoup applaudi au théâtre Feydeau à cette pensée de la *Surprise de l'amour* que l'on y jouait : « En vérité il n'y a que les honnêtes gens de tourmentés. » — Les autres spectacles ont été très paisibles.....

Bourse. — La cavalerie disperse les rassemblements du Perron, qui ont été assez considérables hier et aujourd'hui pendant la matinée.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB [3] 85.)

DCCCXXVII

9 BRUMAIRE AN V (30 OCTOBRE 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 10 BRUMAIRE.

Esprit public. — Les négociations de paix avec l'Angleterre sont toujours l'objet des entretiens publics. La classe ignorante du peuple, qui s'en occupe, prend pour base de ses réflexions ce qu'elle a recueilli dans quelques journaux, dont elle entend la lecture. Les régulateurs de son opinion sont des journalistes, qui ne sont connus que par leur mauvais style et leurs calomnies accoutumées, tels que cet *Ami du peuple*, le *Batave* et quelquefois le *Courrier du peuple*. Ainsi, à entendre la plupart de ces raisonneurs, l'Espagne n'a fait qu'un simulacre de paix, l'Angleterre n'a évacué (*sic*) la paix que pour réunir ses forces maritimes et empêcher l'escadre espagnole de faire sa jonction avec les escadres de la République française. Toutes les

réflexions qu'on a recueillies reposent sur des contradictions sans nombre. Il est résulté de cette observation que le peuple en général désire la paix, et la crainte de ne pas la voir conclure occasionne son malaise et son état d'inquiétude. — On disait hier dans un café, rue Jacob, appelé le café Anglais, qu'il devait y avoir un congrès en Allemagne pour aviser aux moyens de rétablir la royauté en France. Plusieurs individus, prenant leur café, se livraient à l'enthousiasme à l'annonce de cette nouvelle, et ne déguisaient pas leurs sentiments pour la monarchie. — Sur la terrasse des Feuillants, devenant le point de réunion des calomniateurs du gouvernement, on n'entend que des déclamations violentes et diatribes contre le Directoire. Le texte de la conversation générale est que le Directoire ne veut pas la paix ; on n'y dit pas que l'Angleterre soit de bonne foi; ainsi on prend à tâche d'inspirer beaucoup de méfiance contre les intentions des membres du Directoire. — Dans les cafés du Palais-Égalité, on parle toujours d'une nouvelle victoire remportée par le général Moreau : huit cents prisonniers, beaucoup de bagages, des positions avantageuses étaient les résultats de cette victoire. Cette nouvelle était reçue avec plaisir. Là on fait des vœux avec plaisir pour le terme de la guerre, pour l'accélération de la paix, mais d'une paix glorieuse et solide, et l'on est plein de confiance dans le gouvernement, le café Valois excepté ; dans cet endroit on révoque tout en doute, et le royaliste s'en donne à cœur joie. — Dans un groupe, au bas du pont Notre-Dame, les plus violents murmures se faisaient entendre; ils avaient pour objet la cessation des travaux, l'augmentation des denrées et l'avilissement de la monnaie de cuivre; on paraissait repousser encore cette monnaie, quoique réduite à moitié, et présentant une valeur réelle; les conversations qui y ont été entendues semblaient faire craindre pour la tranquillité publique.

Spectacles. — Ils ont été très fréquentés, et cependant paisibles; dans ceux du boulevard, qui ont joui de la plus grande tranquillité, on y a remarqué beaucoup d'ouvriers.

Surveillance. — ... En vertu d'un mandat d'amener du Bureau central, on a arrêté ce matin Louis Albane, ex-avocat au ci-devant parlement de Paris.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB³ 85.)

JOURNAUX.

Courrier républicain du 10 brumaire : « *Paris, le 9 brumaire.* Les efforts de l'administration de l'Odéon prouvent au public les intentions qu'elle a de

rallier des talents précieux, dont l'inactivité fait regretter nos chefs-d'œuvre tragiques. Nous connaissons ceux qu'elle fait pour engager les talents les plus chéris. Déjà la citoyenne Raucourt a cédé à l'empressement des administrateurs ; son engagement à l'Odéon rend aux amateurs de la tragédie l'espoir de voir rentrer Melpomène sur le beau théâtre du faubourg Saint-Germain, et ceux des artistes comédiens français qu'encouragera l'exemple de cette célèbre actrice. Déjà des travaux très soutenus rendent à ce monument son ancien éclat. Au terme prochain de son entière restauration, et en attendant la réunion des différents acteurs des départements qui doivent arriver à Pâques, l'Odéon donnera des concerts et des bals. Le faubourg Saint-Germain voit avec plaisir que le rétablissement de ce théâtre contribuera à faire cesser une inactivité préjudiciable aux propriétaires et à l'industrie... »

DCCCXXVIII

10 BRUMAIRE AN V (31 OCTOBRE 1796).

Rapport du bureau central du 11 brumaire.

Esprit public. — Les opinions sur les négociations de paix sont plus calmes et plus réfléchies ; on ne parle plus des intentions perfides du ministre anglais, et l'embarras de nos finances est considéré comme la loi de nécessité pour accélérer la paix. L'Angleterre, dont la situation financière n'est pas plus brillante que la nôtre, a également besoin de la paix, et ce sera moins à ce désir que les deux nations devront le repos, qu'à l'impossibilité de continuer la guerre sans courir les risques de longues années de misère. Le dernier traité de paix avec la cour de Naples, et dont les articles portent le caractère de la modération, ne laisse aucun doute sur l'empressement du Directoire pour traiter avec les puissances de bonne foi, et cette circonstance est celle qui frappe le plus généralement les esprits qui ne se laissent pas entraîner au torrent de toutes les opinions passionnées, et qui observent et visent tout autre chose que des journaux pamphlétaires, qui mettent le délire à la place de la raison et la licence à la place de la liberté. — La discussion qui a eu lieu sur le message du Directoire, relatif à la répression de la licence des journalistes[1], a

1. Le 9 brumaire an V, le Directoire adressa au Conseil des Cinq-Cents un long message où il demandait une loi qui restreignît la liberté de la presse. (On trouvera le texte de ce message dans le *Moniteur*, réimpression, t. XXVIII, p. 469.) Après un vif débat, le Conseil des Cinq-Cents renvoya ce message a une commission spéciale.

retenti dans les conversations particulières. D'après les observations qui ont été faites, nous pouvons assurer que l'opinion publique est très prononcée et que la nécessité est sentie de mettre un frein, non pas à la liberté de la presse, mais à la licence. C'est en lisant la foule des journaux qui paraissent que l'on convient de cette nécessité ; c'est en parcourant l'opinion, non pas de l'écrivain, mais les faits qu'il annonce et qu'il altère ; c'est en prônant ses créatures qu'il va chercher dans son parti et dans les efforts qu'il fait pour égarer l'opinion publique que la licence doit être réprimée et punie [1]. Le *Courrier républicain* criait encore ce matin des dénonciations contre les membres du Directoire et du Corps législatif, « qui ont des maisons et des terres comme le ci-devant roi », et le peuple le déclamer (*sic*). — On applaudissait aux opinions de quelques législateurs, qui proclamaient le principe sacré de la liberté de la presse, mais on remarquait qu'ils n'en faisaient pas sentir les écarts et le despotisme que des journalistes peuvent exercer sur la pensée et l'opinion. Marat et le Père Duchesne usaient-ils de la liberté de la presse? Lebois et le *Batave* et l'*Ami de la patrie* usent-ils de la liberté de la presse? Tel est le résultat des conversations qui ont été entendues. — On répand dans le public des bruits alarmants sur la situation actuelle de nos armées ; on assure que les Autrichiens font le siège de Landau ; on dit que la désertion et l'indiscipline sont à leur comble. En même temps, on annonce une victoire nouvelle remportée par l'armée de Sambre-et-Meuse. — La classe ignorante du peuple ne s'occupe pas de si grands intérêts : elle s'occupe des assignats et de la monnaie de cuivre et du prix des denrées ; elle murmure dans ses pelotons (*sic*). — On parle beaucoup de voleurs et de leur audace ; on murmure contre la douceur des peines, et l'on invoque les anciens supplices. On crie aussi contre les propriétaires de maisons, qui augmentent le prix des loyers ; mais on ne crie pas contre les ouvriers qui augmentent aussi le prix de leur salaire journalier. L'intérêt personnel est le guide de toutes les opinions.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB [3] 85.)

1. Cette phrase incorrecte est textuelle.

DCCCXXIX

11 BRUMAIRE AN V (1er NOVEMBRE 1796).

Rapport du bureau central du 12 brumaire.

Esprit public. — Les conversations et les opinions ont été hier de la plus grande stérilité. Le principal objet des entretiens était la loi du 3 brumaire; on ne fait plus de doute sur le maintien de cette loi. La priorité accordée au projet de la Commission fait pressentir le maintien de cette loi. Si les deux Conseils rapportent cette loi, disait-on, la guerre civile s'établirait dans la République, les ennemis du gouvernement s'empareraient de toutes les places, et déjà elles sont occupées par un grand nombre de royalistes et de parents d'émigrés. Telle est la seule réflexion recueillie en faveur de cette loi. Ceux qui en désirent le rapport pensent que le Conseil des Anciens rejettera la résolution, à cet égard, du Conseil des Cinq-Cents. — On parlait d'un nouvel impôt à établir dont le produit serait employé à solder une garde destinée à faire le service intérieur de sûreté de Paris ; dans quelques groupes on paraissait satisfait de cette mesure, en témoignant beaucoup de dégoût pour le service militaire, fait d'ailleurs avec beaucoup de négligence par les citoyens; dans d'autres réunions on ne croyait pas à ce bruit, et on blâmait la tiédeur des citoyens et le retard de l'organisation des colonnes mobiles. — On envisageait sous d'autres rapports la proposition faite de recevoir un impôt sur les billets de comédie. On trouvait le droit trop faible pour soulager le grand nombre d'indigents, et l'on disait que le rétablissement du droit du quart, destiné aux dépenses des hôpitaux et des établissements consacrés à l'indigence, ne pouvait être blâmé par qui que ce soit; d'ailleurs un impôt mis sur les plaisirs n'est à charge à personne, et le paie qui veut. — La loi sur les marchandises anglaises[1] excite des murmures de beaucoup de marchands et de magasiniers. Cette loi, disait-on, n'est que de circonstance, et il y a mille moyens de l'éluder; on n'en vendra pas moins celles (*sic*) que l'on a ; on les vendra comme marchandises françaises, et la fraude les fera vendre plus cher, quand on pourra s'en procurer. Tel est l'esprit du marchand, qui ajoute à ces observations que le gouvernement n'entend

1. Il s'agit de la loi du 10 brumaire an V, qui prohibait l'importation et la vente des marchandises anglaises.

pas ses intérêts. — Dans quelques cafés l'on s'entretient de la paix, et, malgré les conjectures des journalistes, malgré la défiance jetée sur [les] commissaires anglais, on croit que nous touchons au terme de la guerre. Quelques esprits se plaisent à raconter de désastreuses nouvelles, et, si on les en croit, le général Moreau vient d'être battu complètement par l'armée de Condé aux ordres de l'archiduc. Ces nouvelles ne sont pas écoutées avec plaisir, et, en général, la majeure partie n'y croit pas. — Les églises ont été très fréquentées hier par les catholiques ; on y a remarqué beaucoup plus de femmes que d'hommes ; et rien n'a paru aux observateurs se passer qui puisse contrarier le bon ordre et la tranquillité publique.

Spectacles. — Les spectacles ont été très fréquentés et paisibles ; quelques-uns ont fini très tard, et, dans ceux du boulevard, on y a remarqué beaucoup d'ouvriers qui s'occupaient plus de leurs plaisirs que des affaires publiques.....

Surveillance. — ..... Hier, à six heures et demie du soir, dans l'église Germain-l'Auxerrois, au moment de l'office des morts, une femme s'est présentée à une autre en l'invitant de laisser allumer une longue fusée, dite chandelle romaine, recouverte de cire. La bougie étant allumée, cette femme l'a jetée par terre et a disparu ; au bout d'une ou deux secondes, ladite bougie a fait son effet ; le mantelet d'une citoyenne a été brûlé ; les hommes, les femmes et les prêtres ont tous pris la fuite.....

Bourse. — La force armée à pied et à cheval continue de dissiper le moindre attroupement du Jardin-Égalité et du Perron ...

BRÉON.

(Arch. nat., BB [3] 85.)

JOURNAUX.

Gazette française du 12 brumaire : « *De Paris, le 11 brumaire.* Depuis qu'il a plu au philosophisme de décrier la religion chrétienne, dont les dogmes et la morale repoussent ses odieuses maximes, aucune fête catholique n'a été chômée ici avec autant d'uniformité que l'a été aujourd'hui celle de la Toussaint. Toutes les boutiques étaient fermées, et les églises pleines jusqu'aux portiques. Il sera difficile de substituer à cette tendance universelle des Français, aux opinions religieuses de leurs ancêtres, les rêveries des Grecs et des Romains, dont les fables étaient d'ailleurs entées sur des faits qui avaient accompagné leurs établissements et les progrès de leur civilisation. La croyance religieuse d'un peuple est comme son idiome : elle est le fruit des siècles, et les siècles seuls peuvent la changer, la modifier, ou la détruire. Mais pourquoi chercher à la détruire, quand elle console ceux qui la professent ?»..... — *Courrier républicain* du 18 brumaire : « *Paris, le*

17 brumaire ...Il s'est passé, mardi dernier, jour de la Toussaint, dans l'église paroissiale de Saint-Germain-l'Auxerrois, desservie par des prêtres assermentés, un événement fort indécent, et qui pouvait donner lieu à des accidents funestes. Une femme lisait à la lueur d'une petite bougie qu'elle tenait à la main. Cette bougie lui avait été donnée par son mari, très mauvais chrétien, et qui, pour la punir de ne pas adopter ses opinions antireligieuses, avait imaginé une fort sotte plaisanterie. La bougie n'était autre chose qu'une fusée enduite de cire, de sorte que, lorsque la mèche a communiqué le feu à la poudre, la fusée s'est échappée des mains de cette femme. Le cri d'effroi qu'elle a poussé, le bruit de l'explosion, l'odeur de la poudre, tout, comme on pense bien, a répandu la plus grande frayeur parmi les assistants comme parmi les prêtres. Le service divin a été interrompu ; on s'est cru environné d'une horde d'assassins ; et, certes, nous avons vu de nos jours nos temples souillés de tant de profanations que cette crainte était assez fondée. Heureusement, on a été quitte, dans cette occasion, pour la peur ; il n'est arrivé d'autre accident, sinon qu'une femme, placée devant celle qui tenait la bougie, a eu son fichu brûlé. Il n'en est pas moins déplorable qu'on se permette impunément parmi nous ces jeux sacrilèges.... »

DCCCXXX

12 BRUMAIRE AN V (2 NOVEMBRE 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 13 BRUMAIRE.

Esprit public. — Le maintien de la loi du 3 brumaire faisait hier le sujet des conversations. Voilà, disait-on, un triomphe pour les Jacobins, et on va les voir s'agiter pour mettre en place leurs partisans et diriger les prochaines élections. Il paraît cependant que le maintien de cette loi, avec les amendements qui ont été adoptés, est vu assez indifféremment par le plus grand nombre et applaudi par beaucoup d'autres. — On dit que l'armée du Rhin a repassé ce fleuve ; cette nouvelle fait beaucoup de plaisir et fait tomber ces bruits de défaites qui alarmaient les bons esprits. — On s'entretient sérieusement du projet d'une descente en Angleterre, quoique cela ne s'accorde pas avec les propositions de paix qui paraissent devoir s'effectuer et dont on a le désir. Au café Corazza on assurait qu'elle devait s'effectuer sous peu, et que la France et l'Espagne joignaient leurs forces pour cette expédition ; il faut cependant l'avouer, ce projet de descente était vivement combattu, et, après en avoir démontré les difficultés, l'opinion générale s'est convaincue de la futilité de cette nouvelle, ainsi que celle d'une descente en Irlande, que l'on disait déjà exécutée. Ces conversations et opinions de café paraissent recueillies par quelques oisifs dans les

journaux, qui vont les répéter à d'autres oisifs qui s'en entretiennent en attendant les nouvelles du lendemain. — Ce qui paraît affecter plus vivement, c'est, dit-on, la diminution sensible dans quelques denrées de première nécessité, et notamment de la viande ; quelques inquiétudes semblent se manifester à cet égard. — Les murmures se répandent sur la cupidité de certaines gens, qui ne font d'autre métier que de prêter de l'argent sur gages, et à très gros intérêts. On voit aussi des citoyens offrir sur la place une inscription de rente de 1,200 livres, pour pareille somme une fois payée ; on n'a pu savoir si le marché était consommé, mais il en résulte des réflexions affligeantes et qui tendaient à démontrer qu'il n'y avait ni confiance ni crédit dans les opérations du gouvernement. — On s'occupe peu du message du Directoire[1] et des discussions qui en ont été la suite au Conseil des Cinq-Cents sur la licence des journalistes. Lorsque l'on en parle, on convient que la plupart des journalistes excèdent les bornes de la liberté de la presse, mais on convient aussi qu'il y aurait de grands inconvénients à en trop resserrer les effets. Cette matière est d'ailleurs traitée très lestement dans le public, qui semble ne voir à ce sujet qu'une querelle à laquelle on met trop d'importance, et qui ne convient pas à la dignité du gouvernement français. Les lois déjà existantes sont, dit-on, suffisantes, et le tribunal de police correctionnelle est là pour rendre justice à qui elle est due. Tel est le résultat des opinions recueillies à ce sujet. — On se demandait hier, dans quelques sociétés, s'il était vrai que les commissaires anglais eussent reçu ordre du Directoire de se retirer à Fontainebleau, jusqu'à ce qu'ils eussent reçu de nouveaux pouvoirs de leurs gouvernements. — Les esprits paraissent en général inquiets, mais non disposés au moindre mouvement.

Spectacles. — Les spectacles n'ont point été troublés ; on s'occupait du nouvel impôt avec assez d'indifférence ; on se demandait seulement si cela augmenterait le prix des places ou s'il se prélèverait sur la recette générale de divers spectacles.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB[3] 85.)

1. Voir plus haut, p. 550.

DCCCXXXI

13 BRUMAIRE AN V (3 NOVEMBRE 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 14 BRUMAIRE.

Esprit public. — C'est toujours la paix qui est l'objet principal des conversations. Toutes les nouvelles qui paraissent contrarier ces désirs sont très mal accueillies. On se dépite contre tous ces bruits de descente en Angleterre et en Irlande ; on les regarde comme pouvant donner des méfiances aux envoyés pacificateurs. Cependant il y a beaucoup de citoyens qui sourient à ces nouvelles, et qui ne craignent pas de dire que ces bruits ne sont pas désavantageux ; il faut effrayer son ennemi, le menacer et l'amener à la paix par tous les moyens ; si l'Angleterre ne croit pas à la possibilité de cette descente, cela ne peut rien déranger à ses intentions pacifiques ; mais, si elle en a peur, elle prendra les mesures de la paix, ou elle sera forcée de faire des dépenses considérables, qu'elle est hors d'état de faire. Ces réflexions sont assez goûtées, et l'on finit par croire que ces nouvelles de descente, rapportées par la presque totalité des journaux, sont commandées pour effrayer l'ennemi et dérouter la lenteur des commissaires anglais. — On disait hier, dans un groupe, que, depuis quelques jours, on avait placardé des affiches manuscrites en gros caractères autour de Notre-Dame, où on lisait : *Vive Louis XVII!* La police fera surveiller ces environs. — Dans la plupart des cafés, on entendait proférer des plaintes contre le gouvernement ; la lenteur des paiements, le dénuement des rentiers en étaient les principales causes. Des ouvriers sans ouvrage fourmillent sur le pavé ; les déserteurs, que l'on dit en grand nombre, se joignent à eux. On redoute l'hiver, et l'on craint que les vols et les assassinats ne soient très fréquents. Le résultat de ces entretiens est le désir de l'organisation et de la formation d'une gendarmerie solide et du déploiement d'une grande fermeté pour assurer les personnes et les propriétés. Les rapports nous apprennent que, dans les faubourgs Saint-Denis et Poissonnière, on a déjà fait des difficultés de recevoir les pièces de 15 et de 30 sols, et que l'on ne les acceptait que sur le pied de 12 et 24 sols. — Malgré toutes les inquiétudes des esprits, le peuple paraît assez calme et assez tranquille et nullement disposé aux plus légers mouvements.

Spectacles. — On a beaucoup applaudi, à la rue Feydeau, à un passage de la pièce intitulée *La Famille indigente*, qui dit : « Faut-il que des honnêtes gens soient si malheureux, lorsque tant de fripons regorgent de richesses? » — Au Vaudeville, une pièce nouvelle, *Margot la résolue*, a été sifflée impitoyablement. Il ne nous est rien parvenu qui annonce du trouble ou du désordre.....

Navigation. — ...Un charbonnier ayant usé de voies de fait contre un particulier qui voulait porter du charbon, le commissaire de police de la division du Muséum s'est rendu sur le port, et, avec la fermeté qui convient à un fonctionnaire public, a emmené à son bureau ce charbonnier, malgré les cris de ses camarades, qui prétendaient qu'il n'y avait que les anciens plumets, ayant conservé le numéro de leur médaille, qui eussent le droit de porter le charbon sur les ports. Le Bureau central a lancé un mandat d'amener contre ce charbonnier. Cela suffira pour intimider les ouvriers qui auraient la prétention de former des corporations.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB [3] 85.)

JOURNAUX.

Journal des hommes libres du 14 brumaire : « *Paris, 13 brumaire*.... On vend au *Palais-Royal*, et à tous prix, selon la badauderie des amateurs, depuis 18 sols jusqu'à 6 francs, une tragédie sur la mort de Louis XVI. Depuis qu'on parle de comprimer la presse, cette œuvre royale se sent déjà du mérite de la proscription, se vend plus cher et se colporte plus clandestinement. Le mystère est à tout un excellent ragoût. Comprimez la presse, et la brochure ne s'en vendra pas moins ; elle fera plus de mal, et vous n'aurez peut-être même personne pour vous le dénoncer. »

DCCCXXXII

14 BRUMAIRE AN V (4 NOVEMBRE 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 15 BRUMAIRE.

Esprit public. — On s'entretenait beaucoup de l'arrestation des chefs de l'établissement du Gymnase de bienfaisance[1] ; l'opinion publique n'est pas en leur faveur. Ils sont traités de fripons, et l'on approuve la conduite de la police à leur égard. Ils sont accusés par

1. Voir plus haut, p. 516.

la voix publique d'avoir fait un grand nombre de dupes ; cet exemple, dit-on, ne diminue pas le nombre des imbéciles, mais effraie peut-être celui des fripons. On s'occupe aussi des vols considérables qui se commettent ; celui commis chez un artiste de la rue Feydeau fait faire des réflexions affligeantes. On attribue la quantité de voleurs aux malheurs du temps, à la difficulté de pouvoir subsister, à la négligence du service de la garde nationale, à la douceur des châtiments, à l'insouciance des autorités ; on se plaignait avec amertume de ce que souvent on ne trouvait ni juge de paix ni commissaire de police pour constater un délit, que les preuves périssaient, et que les jurés étaient souvent obligés de ne pas consacrer l'acte d'accusation qu'on leur présentait, ou d'absoudre en jugement faute de preuves, malgré la conviction morale. — Au café Valois, où les réunions sont nombreuses, on rapportait que l'armée du général Moreau venait d'être battue par le prince de Condé ; on ajoutait que l'armée de Buonaparte était réduite à trente mille hommes, que le général, aux abois, avait demandé, par un courrier dépêché à Vienne, un armistice, qui serait refusé, suivant les désirs des habitués de ce café ; de là les plaintes contre le gouvernement actuel, et l'expression bien franche du désir de la royauté, qui seule pourrait mettre un terme à tous les maux que nous souffrons. Voilà toutes les idées et toute la politique patriotique de ces raisonneurs, faiseurs de nouvelles. — Dans les autres [cafés], on attend avec impatience le résultat de la demande faite par lord Malmesbury à sa cour. On voudrait voir le commencement des négociations ; on se flatte toujours que l'Angleterre est dans les meilleures dispositions ; on rapproche sa situation de la nôtre, et l'on conserve les espérances d'une paix nécessaire aux deux nations, malgré les nouvelles répandues dans les journaux des projets de descente, soit en Angleterre, soit en Irlande. — Dans les marchés et dans les places publiques, on aperçoit beaucoup de mécontentement ; on craint que les mécontents ne s'attachent à profiter des inquiétudes du peuple pour troubler la tranquillité publique.

Spectacles. — Tous les spectacles ont joui hier de la plus parfaite tranquillité. On a donné, à celui de la rue Favart, la reprise du *Droit du seigneur*, pièce ancienne et qui a été fort applaudie ; on monseigneurise beaucoup dans cette pièce, mais on a remarqué que les applaudissements s'adressaient plus à la musique peut-être qu'au faste seigneurial ; d'ailleurs tout [a été] fort calme.

BRÉON.

(Arch. nat., BB [3] 85.)

JOURNAUX.

Éclair du 15 brumaire : « *Paris, 14 brumaire.* Il y a actuellement à l'Hôtel-Dieu deux cent cinquante lits vides, et chaque malade est seul dans un lit. La mortalité ordinaire était de treize individus par jour dans ce grand hospice ; elle n'est pas, en ce moment, de deux individus en six jours. » — *Sentinelle* du 16 brumaire : « Bureau central du canton de Paris. Paris 14 brumaire an V. En suite d'un rapport et d'une réquisition du commissaire du pouvoir exécutif près le Bureau central, cette administration a dénoncé au juge de paix de l'arrondissement du Luxembourg, l'établissement connu sous le nom de Gymnase. Les scellés ont été apposés hier 13 ; les citoyens Gaston Rosnay, Coulon-Thevenot, L'Aubespine et plusieurs autres de ses coopérateurs ont été mis en état d'amener. On les interroge présentement. »

DCCCXXXIII

15 BRUMAIRE AN V (5 NOVEMBRE 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 16 BRUMAIRE.

Esprit public. — On remarque la plus grande impatience de connaître le résultat des dépêches de l'ambassadeur anglais auprès de sa cour. Il y a peu de doute sur la réalité de la paix et beaucoup d'espérance ; l'espoir est fondé sur la situation de nos finances, qui nous met, si l'on en croit la voix publique, dans l'impossibilité de faire encore une campagne. Cependant on a remarqué une satisfaction générale, lorsqu'on apprit la nouvelle des nouveaux avantages remportés par l'armée de Sambre-et-Meuse. On dit dans le public que la majorité des membres du Directoire est entièrement décidée pour la paix, et que les mesures sont prises pour faire les derniers et les plus vifs efforts pour déterminer l'Empire et l'Angleterre à souscrire à cette paix générale, dont l'Europe entière a besoin. On ne fait pas une grande attention à des bruits qui se répandent que le gouvernement anglais a fait distribuer plus de 15 millions pour faire rapporter la loi du 3 brumaire, ou pour faire demander la paix. Ce bruit, aussi absurde qu'insignifiant, n'occupe que ceux qui le débitent, et sans succès. — La plupart des conversations ont pour objet le besoin d'une police exacte et sévère pour réprimer tous les vols et les attaques qui se commettent ; on exagère dans ces récits ces malheureux événements ; la crainte s'empare des esprits, et la quantité d'ouvriers sans ouvrage, d'employés sans emploi, éveille les

inquiétudes. On sait que c'est à force de dépense que l'on peut organiser une force suffisante pour veiller à la sûreté des personnes et des propriétés, et l'on juge l'embarras du gouvernement, dont les rentrées des sommes dues sont lentes et laissent souvent la Trésorerie dans l'impossibilité de satisfaire aux dépenses les plus essentielles. — On calcule aussi [que] le terme donné aux citoyens pour prendre leurs patentes est expiré, et que celui de rigueur est arrivé ; on déclame contre ceux dont la cupidité et l'égoïsme ont laissé couler le terme de faveur. On craint que le gouvernement ne fasse remise de la peine qui est imposée à ceux qui sont en retard. L'opinion générale n'est pas en faveur des gros marchands et habitués de la Bourse, qui ne se sont fait d'autre spéculation que celle de la misère publique. — Les rassemblements des marchés et places publiques sont assez calmes, nonobstant leurs plaintes et murmures contre la cherté de tous les objets de première nécessité. Les cris des colporteurs de journaux et leurs annonces de nouvelles conspirations ne paraissent pas produire un grand effet sur l'esprit de la multitude.

Spectacles. — On a redonné au théâtre du Vaudeville une seconde représentation de *Margot la résolue.* Cet ouvrage grotesque a été complètement sifflé de nouveau. La tranquillité a régné dans tous les spectacles... .

LIMODIN.

(Arch. nat., BB[3] 85.)

JOURNAUX.

Courrier républicain du 26 brumaire : « *Paris, le 25 brumaire....* Toujours des vols, toujours des pillages, toujours des excès et de nouveaux actes de brigandage. On a pillé cette nuit une boutique de marchand de draps dans l'un des quartiers les plus fréquentés de Paris, dans la rue Saint-Séverin. On a tout uniment partagé la porte en deux, et les voleurs se sont introduits sans obstacle dans la maison. Le Bureau central de ce département fait, dit-on, tout ce qu'il peut pour prévenir les désordres ; mais comment parvenir à faire entendre raison à une classe d'hommes à laquelle on a ôté sa morale, sa religion, tous ses principes? La maxime du jour est que, pourvu qu'on parvienne à ne pas se laisser apercevoir de qui que ce soit, on peut piller voler, assassiner, violer et commettre tous les crimes de Sodome et de Gomorrhe. Quoi qu'il en soit, l'administration centrale du département de la Seine, considérant, dit-elle, que des brigands armés parcourent les campagnes, s'introduisent avec audace jusque dans l'asile des citoyens et y commettent journellement d'horribles assassinats, a cru devoir devoir prendre des mesures, qui, si elles ne sont pas efficaces, prouvent au moins qu'elle connaît toute l'étendue du mal. Voici l'arrêté qu'elle vient de prendre à la suite d'une instruction fort étendue adressée à ses concitoyens des cantons ruraux. Art. 1. Depuis cinq heures du soir jusqu'à cinq heures du matin, il

sera fait des patrouilles dans les campagnes, par les habitants de toutes les communes rurales du département de la Seine, en se concertant avec la gendarmerie nationale. — Art. 2. Les administrations municipales du canton régleront le nombre des citoyens pris dans la garde nationale qui devront être commandés tous les jours pour le service de nuit, dans chaque commune de leur arrondissement. — Art. 3. La liste des citoyens commandés pour ce service sera remise à l'agent municipal de chaque commune par l'officier commandant la garde nationale. — Art. 4. Les citoyens commandés de garde qui ne se rendront pas au poste à l'heure indiquée, et qui ne fourniront pas volontairement leur remplacement, seront remplacés sur-le-champ, à la diligence de l'officier commandant, par d'autres citoyens également pris dans la garde nationale. — Art. 5. La liste de ceux qui n'auront pas fait le service, et qui n'auront pas fourni volontairement leur remplacement, sera remise, tous les matins, par le commandant du poste de garde de nuit, à l'agent municipal, qui en fera son rapport à la première séance de l'administration municipale. — Art. 6. L'administration municipale taxera les citoyens mentionnés à l'article ci-dessus à une somme égale à deux journées de travail, conformément à l'art. 15, section I, de la loi du 29 septembre 1791, et, à l'égard de ceux qui, ayant encouru trois fois ladite taxe, perdront l'honneur de servir en personne, l'administration municipale leur appliquera les dispositions de l'art. 14 de la même loi. — Art. 7. Lorsque des rassemblements de brigands auront commis un délit dans une commune où les gardes de nuit ne seront pas établis et en activité, ladite commune, n'ayant pas pris toutes les mesures qui étaient en son pouvoir à l'effet de prévenir le délit, en sera responsable conformément aux titres 4 et 5 de la loi du 10 vendémiaire an IV ; et si, par l'effet du délit, un individu, domicilié ou non dans ladite commune, y a été pillé, maltraité ou homicidé, tous les habitants seront tenus de lui payer, ou en cas de mort à sa veuve et à ses enfants, des dommages-intérêts. — Art. 8. Les titres 4 et 5 de la loi du 10 vendémiaire seront réimprimés et affichés. — Art. 9. La proclamation de ce jour aux habitants des campagnes, le présent arrêté, les titres 4 et 5 de la loi du 10 vendémiaire, seront publiés trois jours de suite, au son de la caisse, par les agents municipaux ou leurs adjoints, et affichés dans les communes rurales du département de la Seine. — Art. 10. Les administrations municipales rendront compte, chaque décade, à l'administration centrale, de l'exécution du présent arrêté, qui sera adressé au ministre de la police générale. A Paris, en département, le 15 brumaire an V. Signé : Nicoleau, Joubert, Faure, administrateurs. »

DCCCXXXIV

16 BRUMAIRE AN V (6 NOVEMBRE 1796).

Rapport du bureau central du 17 brumaire.

Esprit public. — La journée d'hier présentait, dans toutes les promenades, le tableau de la plus parfaite tranquillité et celui du délas-

sement; c'était dimanche; les boutiques étaient fermées, et les habitants de Paris consacrent ce jour à leurs loisirs, tant est grande la force de l'habitude. Il n'y avait pas de groupes. Quelques conversations avaient pour objet l'insuffisance des lois pour réprimer les vols et autres délits. On désirait que les condamnés fussent occupés à des travaux durs et pénibles dans les grandes villes, au lieu d'être envoyés aux galères, d'où ils s'évadent avec facilité. On réclamait la peine de mort, et l'on s'indignait contre l'audace et l'effronterie de ces hommes sur lesquels la honte et les remords n'ont plus d'empire. — On s'entretient aussi beaucoup de la paix; quelques journaux annonçaient (ou du moins les crieurs) la prise et la réduction de Mantoue: l'attention était fixée sur cette annonce; elle produisait une grande sensation; mais, rien n'étant officiel, on ne se livrait pas à la joie que devait inspirer une semblable nouvelle. — Dans les cafés, on s'occupait à répandre que l'on était certain que le Directoire avait engagé chez les différentes puissances tous les diamants de la couronne, que les propriétés actuelles, restantes à la République, étaient réduites à rien. Des journaux, il est vrai, ont annoncé que le diamant connu sous le nom de Régent était en gage chez un banquier prussien, et, sur ce bruit de journaux, les oisifs n'ont pas manqué de dire que le Directoire avait mis tous les diamants en gage. Ces exagérations alimentent l'oisiveté. — Ce qui occupait plus sérieusement, c'était la quantité considérable de mendiants que l'on rencontrait hier dans les promenades, aux environs des cafés, dans les églises et à la sortie des spectacles. La plupart des mendiants, hommes et femmes, dont les vêtements rappellent une ancienne aisance, faisaient faire des réflexions tristes et amères sur la situation présente; beaucoup demandent, disait-on, et peu sont en état de donner. De là, des diatribes lancées contre le Directoire, le Corps législatif et le ministère. Nos observateurs ont remarqué que beaucoup d'individus portaient à leur chapeau une large ganse d'argent, qui couvrait une très petite cocarde, et que beaucoup de jeunes gens portaient des nattes retroussées. Est-ce un signe de ralliement? Est-ce une mode? C'est ce que des observations suivies apprendront aux autorités.

Spectacles. — Les premiers spectacles ont été très suivis et très fréquentés. Il n'y a eu de trouble dans aucun. Le Vaudeville du boulevard est fermé; les directeurs de ce spectacle sont accablés de dettes et ne peuvent plus se soutenir; ce n'est pas un grand malheur pour les arts, la morale et le bon goût.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB[3] 85.

DCCCXXXV

17 BRUMAIRE AN V (7 NOVEMBRE 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 18 BRUMAIRE.

Esprit public. — Il est beaucoup question, dans les entretiens publics, de l'insurrection qui, dit-on, a eu lieu en Irlande. On croit même à la vérité de cette nouvelle, que l'on dit annoncée au Directoire avec beaucoup de détails. Quel que soit le vrai ou le faux de ce bruit, il produit les plus heureux effets, et l'on conçoit les plus grandes espérances de la paix avec l'Angleterre. — On lit avec attention les détails des opérations militaires de l'armée d'Italie, et, en les lisant, on s'amuse aux dépens des fabricateurs et prôneurs de mauvaises nouvelles. Depuis quelques jours, il est vrai, on se tient en garde sur tous les *on-dit* de cafés, et les entretiens se passent en conjectures sur la paix et à démêler les intentions du cabinet d'Angleterre. — Dans quelques sociétés, on parle d'une réunion qui, dit-on, a eu lieu à Paris, et très secrètement, d'un envoyé de chaque département. Ces envoyés sont présumés être des Jacobins ; on assure qu'ils s'en sont retournés dans leurs départements respectifs avec des instructions. Sans doute que le but de cette fédération anarchiste est de mettre tout en mouvement pour s'opposer à la paix. Ces *on-dit* ne sont pas généraux, mais ils se répètent, et on en conclut que la paix est très certaine, qu'elle aura lieu, et l'on s'attend à des mouvements intérieurs pour en suspendre les heureux effets, si l'autorité ne prend en même temps toutes les mesures pour comprimer par la force toutes les tentatives de désordre. — Les réflexions sont plus générales sur la quantité de vols, d'assassinats, d'attaques de courriers sur les grandes routes. Il n'est pas un journal qui ne rende compte chaque jour d'un événement de ce genre. Souvent même un journal répète ce qu'un autre a dit la veille, et l'imagination effrayée croit que ce sont de nouveaux événements ; de là les récits chagrins dans les lieux publics et l'effroi qui en est la suite. — Les esprits se raniment en lisant dans les papiers que le Corps législatif s'occupe sérieusement de l'organisation d'une gendarmerie solide et formidable pour réprimer tous ces excès. On dit même qu'une garde spéciale pour Paris et ses environs va être créée et composée de tous militaires honnêtes et aguerris. Quelques plaintes se font aussi entendre sur le

discrédit que commencent à éprouver les pièces de 30 et de 15 sols. On l'attribue à l'affiche que le directeur de la Monnaie a fait placarder par un bon motif sur la fausseté de quelques-unes de ces pièces, et on n'entend personne se plaindre d'en avoir reçu. On s'entretient peu de finances. On ne s'occupe point des affaires des accusés qui sont à Vendôme. Le peuple s'écrie sur l'augmentation du prix du bois, et toutes les idées sont en général absorbées par le désir de la paix.

Spectacles. — Le concours des spectateurs n'a pas été prodigieux hier au concert de l'Opéra, comme on s'y attendait. Les autres spectacles n'étaient pas remplis. Il y a peu de nouveautés ; ils finissent très tard. On craint de s'attarder dans cette saison, et ces causes sont peut-être les suites de cette désertion. Car les habitués des spectacles en général ne sont pas ceux qui souffrent le plus de la misère du temps. Tout a été parfaitement tranquille....

LIMODIN.

(Arch. nat., BB [3] 85.)

JOURNAUX.

Ami des Lois du 17 brumaire : « ...Un patriote entre dernièrement chez Garchi ; il avait les oreilles de chien et le costume complet ; il demande des nouvelles des armées ; un jeune homme charmant lui répond : « Elles sont « bonnes, nous avons battu les républicains sur le Rhin ». ...Le patriote, surpris, reprend : « Ai-je donc l'honneur de parler à un Autrichien ? »... Cette repartie inattendue donna de l'humeur aux habitués du café, qui dirent tous : « Ah ! sûrement c'est un traître, il faut le chasser.... » (Même article dans l'*Ami du peuple* du 24 brumaire.)

DCCCXXXVI

18 BRUMAIRE AN V (8 NOVEMBRE 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 19 BRUMAIRE.

Esprit public. — Le soulèvement qui a eu lieu en Irlande, que l'on ne considère que comme un simple mouvement, que d'autres regardent comme une insurrection générale, qui peut sous ce dernier rapport amener l'Angleterre à traiter promptement de la paix, fait l'objet de tous les entretiens. Dans les cafés, on parle d'une lettre du ministère de Londres, adressée aux négociateurs anglais qui sont à Paris ;

on ne dit rien du contenu de cette lettre, qui intrigue beaucoup les nouvellistes; on suppose qu'elle donne des détails sur la situation des affaires en Irlande; on croit aussi que le but est de détruire les bruits sur l'insurrection qui peut chagriner le cabinet de Saint-James. Ceux qui n'aiment pas les nouvelles qui annoncent l'affaiblissement de nos ennemis les traitent de fabuleuses, d'invraisemblables, et, pour s'en consoler, ils parlent de défaites, et des avantages remportés par les Autrichiens. Condé est leur héros. Ainsi, à les en croire, notre infanterie a été taillée en pièces sur les bords du Rhin; la cavalerie autrichienne en a fait une boucherie, et il a fallu que le corps des émigrés se jetât entre cette cavalerie et notre infanterie pour arrêter un carnage horrible. C'est là le sujet des conversations de la plupart des oisifs des cafés. — Dans lès couloirs des spectacles, la conversation n'est pas si martiale. Ce sont des érudits en histoire qui passent en revue tous les rois qui ont régné avec gloire sur la France. On disserte beaucoup sur le passé, on n'est pas content du présent, et cependant on conclut que le meilleur parti à prendre est de s'attacher au gouvernement actuel, tel qu'il soit, et de laisser faire au temps. — Quelques réunions de royalistes s'occupent toujours de la royauté, ressassent cette nouvelle de mettre sur le trône un fils du roi d'Espagne, répètent que cela est convenu avec le Directoire. La Commission des inspecteurs du Conseil des Anciens a jugé très sagement que tous ces Poinsinets étaient justiciables de la médecine; cette anecdote a fait la matière des conversations et a jeté beaucoup de ridicule sur tous ces rêves-creux de royauté. La portion qui s'occupe des affaires de l'intérieur voit des émigrés et des déportés rentrés en France, se plaint du Directoire. Il en est cependant qui avouent que le gouvernement, sur des renseignements positifs, se hâte d'expulser des places tout ce qui tient à l'anarchie et au royalisme, et qu'il a le plus grand intérêt à faire exécuter les lois sur les émigrés. — Parmi le peuple, il n'est point question de ces discussions, et le calme est très apparent.

Spectacles. — Les spectacles ont été peu fréquentés et paisibles. Beaucoup d'applaudissements donnés au théâtre Feydeau, dans *L'Homme à bonnes fortunes* que l'on jouait, et qu'on appliquait aux réflexions du valet sur les gens qui, de valets, étaient devenus gens à carrosses.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB [3] 85.)

DCCCXXXVII

19 BRUMAIRE AN V (9 NOVEMBRE 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 20 BRUMAIRE.

Esprit public. — Les conversations publiques n'avaient pour objet que l'insurrection d'Irlande; on paraissait fort empressé de savoir si elle était réelle; on y prend un vif intérêt. Cependant la nouvelle que l'on fait courir, que l'amiral Richery avait effectué un débarquement en Irlande, fait regarder cette insurrection comme une fable; si elle est vraie, on attend des détails officiels. Les bruits de cette insurrection ne diminuent pas l'attention sur lord Malmesbury et les instructions qu'il peut avoir pour commencer les négociations de la paix. On prétend, dans le public, que la Hollande, l'Autriche et les Électeurs ecclésiastiques auront des sacrifices à faire. On ne sait rien à l'égard de l'Angleterre; quelques-uns prétendent que l'Angleterre et l'Autriche seront amplement dédommagées. Voilà à quoi se réduisent toutes les conversations sur la paix et les moyens d'y parvenir. Ces conversations sont coupées par beaucoup d'injures et de grossièretés contre le ministre des relations extérieures, que l'on accuse de vouloir la continuation de la guerre. Ces entretiens paraissent une traduction fidèle de la plupart des articles insérés dans les journaux. — On s'occupe peu, et avec moins d'intérêt, des armées; toutes les réflexions se terminent par ces mots : *Faisons la paix.* — Un grand objet d'inquiétude, c'est la police; les récits continuels de vols, d'assassinats sont dans toutes les bouches. On ne parle pas d'agiotage, de cherté de denrées, de finances; ces objets, qui occupaient tous les oisifs, sont oubliés, il n'est plus question que de brigands; on réclame à grands cris tous les efforts du gouvernement pour réprimer ces atrocités, et, quand on pense que c'est à force d'argent que l'on peut parvenir à organiser une gendarmerie suffisante, et que l'on jette les yeux sur les ressources lentes et pénibles du gouvernement, on craint d'être en proie tout l'hiver à la fureur des brigands. On se représente le commerce dans l'état le plus languissant, personne ne voulant risquer des envois de peur d'être assailli sur les grandes routes. — Le peuple paraît aussi avoir oublié tout, ne s'occuper que de vols et de brigandages, et montrer une indifférence la plus absolue pour tout ce qui est affaires publiques. C'est un moment de tourmente qui absorbe toutes les idées.

Spectacles. — Une nouvelle pièce du citoyen Collin d'Harleville, intitulée *Les Artistes*, a attiré la foule au théâtre de la République. Cette pièce, fort longue, et qui respire dans tous ses détails tout ce que l'honnêteté et la moralité ont de plus pur et de plus touchant, a été désapprouvée comme pièce dramatique. — Un accident arrivé au théâtre Feydeau, par la chute d'un cheval assez inutile dans la pièce appelée *Le Mont-Bernard*, a troublé un instant; il n'est résulté aucun danger. — La tranquillité a été parfaite dans tous les spectacles.....

Bréon.

(Arch. nat., BB [3] 85.)

DCCCXXXVIII

20 BRUMAIRE AN V (10 NOVEMBRE 1796).

Rapport du bureau central du 21 brumaire.

Esprit public. — C'est toujours en désirant la paix que l'on s'occupe des Autrichiens [et] de la situation de nos armées. Si l'on en croyait les bruits publics, les Autrichiens s'étaient emparés du fort de Kehl et maintenant ils bombardaient Huningue. Ces bruits, il est vrai, ne font pas une grande sensation. Les conversations générales roulaient sur l'état de défense de nos armées; on se demandait si nous aurions la guerre pendant l'hiver, et enfin si nous aurions encore la guerre. Au milieu de ces questions, il était aisé de voir que le seul désir, le désir général, était la paix, et on a remarqué que ceux qui en doutaient le plus étaient aussi ceux qui la désiraient davantage. On s'entretenait des bonnes intentions de l'Espagne, dont les flottes parcourent les mers et donnent la chasse aux Anglais. — Dans ces conversations, on n'a rien entendu de ces propos grossiers et injurieux que l'on se permettait contre le Directoire, le Corps législatif et les autorités en général; la seule réflexion qui fut faite, ce fut en parlant de la lenteur à payer aux rentiers le quart de leur revenu : On demande sans cesse au peuple de nouveaux sacrifices, mais on ne s'aperçoit d'aucuns de la part des premières autorités. — Les entretiens ont toujours pour objet les vols fréquents et les assassinats. Cependant le démenti donné par quelques journaux sur l'arrestation de la diligence de Rouen par des assassins et des voleurs fait croire à l'exagération de tous ces bruits désastreux. Quoique ce fût hier décadi, les boutiques étaient ouvertes, les marchands et les ouvriers

étaient occupés de leurs travaux ; les ports seuls et les chantiers étaient fermés. Le peuple et les ouvriers recommencent, ou plutôt continuent leurs plaintes sur le renchérissement des denrées, sur les petits assignats que l'on ne rembourse pas, et qui restent dans leurs mains sans pouvoir en faire usage. Ils s'emportent surtout contre les gens de campagne et les marchands de bois, qui augmentent les objets qui sont de première nécessité. — Sur la terrasse des Feuillants, quelques groupes ne s'occupaient que des prêtres, et l'on déclamait contre les prêtres réfractaires qui fanatisaient les têtes faibles. On se plaignait de la vicieuse répartition des patentes ou parlant de beaucoup de mises[1], et en général ces groupes étaient composés d'oisifs qui tuaient le temps.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB [3] 85.)

JOURNAUX.

Ami du peuple du 21 brumaire : « ..... La jeunesse réquisitionnaire veut aussi mettre le bon ordre ; ces messieurs de la police à bâtons noueux ont fait leur première visite au Carrousel ; hier ils ont forcé la citoyenne Leblanc à cacher son enseigne, parce qu'elle représentait un canonnier avec le bonnet de la liberté ; ils doivent se rendre à la représentation des *Comités révolutionnaires*, jouée, dit-on, par ordre et qui a des effets charmants à Troyes, Bordeaux, Lille, Amiens, etc., pour de là se distribuer dans les lieux où ils doivent opérer leurs actes réactionnaires. Comme depuis longtemps l'esprit s'est formé en sens inverse de l'amour de la patrie, ils auront moins de surveillance à faire, moins de terroristes à maltraiter ; déjà la peur de leurs visites assommantes a fait disparaître du café du Carrousel l'enseigne de la victoire du 10 août, qu'il portait si indécemment. » — *Journal de Paris* du 25 brumaire : « *Mélanges*. La rentrée du Collège de France, qui s'est faite le 20, a attiré un grand concours d'auditeurs. Lalande, inspecteur du Collège, a ouvert la séance en disant : « C'est après deux cent soixante-six ans de travaux et de succès dans les « sciences et la littérature, que le Collège de France reprend ses exercices accou- « tumés. La destruction des établissements littéraires ne s'était point étendue « jusqu'à lui, et toutes les révolutions qui ont pesé successivement sur les corps « dépositaires de l'instruction publique ont respecté celui-ci. Le citoyen Bé- « nézech, dont le ministère s'est signalé envers les gens de lettres, a surtout « encouragé le Collège de France ; par lui nous avons reçu les secours qui « pouvaient être utiles à nos travaux ; il devait aujourd'hui même nous té- « moigner par sa présence l'intérêt qu'il y prend ; il l'a fait par écrit, et c'est « remplir un de nos devoirs les plus chers que d'associer le public à notre « reconnaissance. » Il a invité le citoyen Ginguené, directeur de l'instruction publique, à être l'organe de ces remerciements, comme il l'est des bonnes intentions du ministre en faveur des gens de lettres. Perreau, qui remplace pour ce moment Bouchaud, comme professeur de droit public, a lu un mémoire de

1. Textuel.

celui-ci, qui contient l'exposé de son cours politique, l'idée qu'il convient de se faire de la politique, la nécessité de s'en occuper, la certitude des maximes générales applicables à tous les gouvernements, et dans toutes les circonstances, malgré les différences de circonstances, et sa liaison intime avec la morale. Portal a lu un mémoire sur le rachitisme des enfants et les courbures de la taille et des extrémités supérieures, maladie qu'il a eu occasion de traiter avec succès, pour laquelle il s'est fait une méthode particulière, par les remèdes qui conviennent au vice vénérien ou scrofuleux. Ce cours, qu'il a fait au Collège de France, sur les causes et les sièges des maladies, et qui attire un nombre immense d'auditeurs, lui fournit des occasions de mettre successivement par écrit les résultats d'une longue et heureuse pratique, guidée par la plus grande connaissance de l'anatomie. Cette partie paraîtra incessamment. Le troisième discours a été celui de Cournand sur les fabulistes français, il les a caractérisés en peu de mots en assignant le mérite de chacun ; il a lu une pièce de lui, où il a introduit La Fontaine, rendant justice aux fabulistes qui l'ont suivi ; et il a fini par une fable dont la moralité a pour objet d'encourager les jeunes gens à l'amour du travail par la distribution des emplois. On a lu un discours de Levesque sur l'étude de l'histoire, dans laquelle il considère son importance et la manière dont elle doit être dirigée dans les pays où tous les citoyens peuvent avoir part au gouvernement de l'État. Caussin a donné l'idée d'une traduction, qu'il va publier, du poème grec d'Apollonius de Rhodes sur l'expédition des Argonautes, remarquable par les éloges qu'en ont faits Quintilien et Longin, par les imitations de Virgile, surtout dans l'épisode de Didon, et qui n'avait jamais été traduit en français. Lalande a lu la relation de son voyage au Mont-Blanc, l'histoire des voyageurs qui ont été jusqu'au sommet, tels que M. de Saussure, la difficulté et les dangers de cette expédition, les observations qui en ont résulté pour la physique du monde, les mesures des hauteurs de toutes les montagnes environnantes. Il a cherché à réduire dans un quart d'heure de lecture tous les résultats importants que M. de Saussure a consignés dans les cinq volumes de ses voyages. Cet extrait paraîtra dans le *Magasin encyclopédique*. Gail, dans un discours bien écrit et rempli d'érudition, a passé en revue les divers ouvrages de Xénophon, cet écrivain plein de sensibilité, qui a tant d'affinités avec notre Fénelon. La traduction complète qu'il nous promet de cet excellent auteur ne peut qu'intéresser ceux qui aiment l'histoire, la morale, la politique, c'est-à-dire presque toutes les classes de lecteurs. Il a fini par expliquer les idées du citoyen Quatremère Disjonval sur l'écriture grecque, considérée comme représentation des objets. »

DCCCXXXIX

21 BRUMAIRE AN V (11 NOVEMBRE 1796).

Rapport du bureau central du 22 brumaire.

Esprit public. — On manifeste quelques inquiétudes sur la situation de nos armées; on paraît s'inquiéter particulièrement de celle du

Rhin. Ces inquiétudes prennent leur source dans cet amas énorme de journaux qui disent et contredisent journellement. Une conversation, qui était fort suivie dans un des cafés du Palais-Égalité, avait pour objet toutes les mesures à prendre pour terminer la guerre avec succès; se disait-on (*sic*), on ne voulait pas voir l'ennemi sur notre territoire avant peu. Ces mesures consistaient à faire un appel à tous les bons citoyens pour les faire sortir de leur léthargie, de faire un appel également aux acquéreurs de biens nationaux, et de faire un emprunt patriotique pour faciliter au gouvernement les moyens de subvenir aux besoins les plus pressants de nos armées. Cet esprit est bon sans doute; mais n'est-ce pas la voix qui crie dans le désert? Les plus riches sont tous les êtres les plus insouciants, ou les plus grands ennemis du gouvernement actuel; le pauvre, c'est le plus grand nombre, ne peut offrir que des vœux impuissants. — Ces vœux d'un patriotisme pur sont interrompus par les plaintes du rentier, qui succombe sous le poids de la misère; par les mouvements de l'agioteur scandaleux, qui s'agite sans cesse pour satisfaire sa cupidité sans s'embarrasser de la fortune et des besoins publics; par les murmures de l'ouvrier, qui voit le renchérissement continuel des denrées nécessaires à sa subsistance; enfin par les récits fabuleux et tout à fait désespérants de ces hommes qui ne calculent que les pertes que la guerre nous a fait éprouver, et qui désirent ne trouver que l'occasion de présenter les tableaux les plus sinistres. — Cependant beaucoup d'individus se trouvent qui se reposent avec satisfaction sur les nouvelles qui font revivre l'espérance de la paix, qui voient avec plaisir la rentrée de l'amiral Richery, et dont les succès, remportés sur l'ennemi dans des parages lointains, promettent de nouveaux succès encore sur cet ennemi qui semble menacer nos ports. — On prête l'oreille à un bruit qui se répand, que, dans les environs de Paris, on arrête les voyageurs en plein jour, que les brigands s'habillent en gardes nationaux pour exercer leurs atrocités; ces bruits font désirer la plus prompte organisation d'une gendarmerie, et la sévérité du gouvernement pour réprimer ces excès et assurer la sûreté des citoyens.

Spectacles. — Les spectacles ont été paisibles. Celui du Vaudeville a attiré un grand nombre de spectateurs par une pièce nouvelle qui ne porte atteinte ni aux mœurs, ni au gouvernement. Il ne s'y est tenu nulle conversation sur les affaires du temps.....

LIMODIN.

(Arch. nat., BB [3] 85.)

JOURNAUX.

Rédacteur du 22 brumaire : « Bureau central du canton de Paris. La taxe suivante est établie pour les fiacres à dater du 1er frimaire prochain. Pour une course dans l'intérieur de l'ancienne enceinte de Paris, pendant le jour, 30 sous ; pendant la nuit, 35 sous ; pour aller aux barrières nouvelles, le jour 40 sous ; la nuit 45 sous ; pour la course à l'heure : première heure, le jour 35 sous ; la nuit 45 sous ; les heures suivantes, 30 sous pendant le jour ; 40 sous pendant la nuit. Pour les cabriolets, un tiers de moins. » — *Éclair* du 22 brumaire : « *Paris, 21 brumaire*. .... Le Bureau central du canton de Paris a pris un arrêté pour épargner aux citoyens l'aspect hideux qu'offrent les boucheries de cette grande ville. Mais, hélas ! tous les arrêtés du Bureau central du canton de Paris restent sans exécution. » — « C'est une honte pour notre siècle que la singulière vogue qu'ont dans ce moment tous les discurs de bonne aventure. Paris est rempli de sorcières, de sibylles à tous les prix, qui font distribuer leurs adresses dans les promenades et dans les journaux ; pour les consulter il faut se mettre à la queue. Le seul livre qui ait du débit est le *Véritable almanach de Liège*. Puis consacrez vos veilles à préparer des ouvrages utiles aux hommes et propres à les rendre meilleurs ! » — « Les chariots venant d'Italie, portant des tableaux et effets précieux, sont arrivés hier à Paris ; les chariots sont encore sur la place du Muséum. »

DCCCXL

22 BRUMAIRE AN V (12 NOVEMBRE 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 23 BRUMAIRE.

Esprit public. — L'esprit des cafés était hier assez calme. Celui de Valois, où les têtes sont toutes renversées vers la monarchie, ne voit qu'un roi pour amener la paix ; dans les autres, où l'impatience est la même pour voir la paix, où les vœux sont unanimes, on compte sur la prochaine reddition de la place de Mantoue. On pense que c'est du sort de cette ville que doit dépendre la paix générale par l'accession forcée de l'Empereur. — On se réjouissait des succès de l'amiral Richery, lorsque la nouvelle, trop confirmée, de la prise de l'escadre hollandaise est venue affliger les vrais amis de la paix. On craint que ces succès ne redoublent l'arrogance de l'Angleterre et n'apportent de nouveaux obstacles à la paix. On est à cet égard dans l'attente, et les esprits sont inquiets. — On parle de beaucoup d'étrangers américains, et qui, seuls ici, exercent l'agiotage le plus marqué ; on remarque aussi que beaucoup de marchands s'empressent d'acheter

des assignats, et les gens qui cherchent à profiter de tous les moyens font courir le bruit que l'on va rétablir cette monnaie. — Des mécontentements s'élèvent de toutes parts sur la négligence à donner des secours pécuniaires aux indigents. Beaucoup se plaignent même de ce qu'on les a retirés à des malheureux qui sont dans le dénuement le plus absolu. — On parle aussi d'un mouvement qui doit avoir lieu le 25; c'est presque toujours à la fin de chaque mois que le public manifeste des craintes, malgré l'expérience qui fait voir la fatalité de ces craintes et leur inutilité. — Dans toutes les conversations qui ont été entendues, on n'a point remarqué de ces déclamations contre les autorités; le ton était plus calme et plus réservé. — On s'occupe peu des affaires en général; on se tait sur la nomination de Fréron, sur les accusés qui sont à Vendôme, sur la liberté de la presse. Le seul et unique objet est la paix. On la désire, on craint de ne pas l'obtenir, et on la regarde comme le seul moyen de rétablir le calme dans l'intérieur et d'anéantir toutes les factions, qui ne tendent qu'à prolonger tous nos maux.

Spectacles. — On donnait, à la rue Favart, *La pauvre Femme*, et il y avait peu de monde, malgré toutes les déclamations de cette pièce contre les Jacobins. — Le théâtre de la rue Feydeau, où l'on donnait *Paméla*, recueillait un grand nombre de spectateurs. Les traits de cet ouvrage, qui sont lancés contre les persécutions d'un règne de terreur, ont été saisis et applaudis longtemps. La tranquillité n'a été troublée dans aucun.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB³ 85.)

JOURNAUX.

Ami des Lois du 26 brumaire : « En vertu de la lettre du Bureau central au commandant de la place, en date du 22 de ce mois, il est donné à tous les postes de Paris et aux gardes de tous les spectacles la consigne suivante : « Il est ordonné à toutes les sentinelles d'arrêter indistinctement, et de faire « entrer au corps de garde, pour être conduits au Bureau central, tous ceux qui « se présenteront, en quelque lieu que ce soit, dépourvus de la cocarde na- « tionale ou coiffés d'une natte retroussée. Les chefs de bataillons, adjudants « et chefs de poste tiendront sévèrement la main à l'exécution de cette con- « signe, dont ils seront responsables en cas d'oubli ou de négligence à cet « égard. »

DCCCXLI

23 BRUMAIRE AN V (13 NOVEMBRE 1796).

Rapport du bureau central du 24 brumaire.

Esprit public. — Les opinions s'arrêtent entre la note remise par l'ambassadeur d'Angleterre au ministre des relations extérieures et la réponse du Directoire transmise par le ministre. Le ton que l'on remarque dans la note de l'envoyé fait concevoir peu d'espérance de la paix ; la réponse à cette note presse le négociateur anglais dans ses derniers retranchements et exige une réponse franche et catégorique. Quel en sera le résultat ? C'est là que s'arrêtent toutes les réflexions. Il n'est qu'un moyen, dit-on, de presser l'Angleterre à conclure : ce sont des préparatifs de guerre imposants. Mais aussitôt l'on jette un coup d'œil sur nos armées, et le découragement et la désertion deviennent le sujet des entretiens. On parle de sacrifices, mais ceux que l'ennemi voudrait exiger ne sont pas de nature à être faits. De nos alliés, on parle de la perte de l'escadre hollandaise et de la prise de quelques vaisseaux espagnols, et c'est d'après ces tableaux affligeants que l'inquiétude s'empare des esprits, et que l'on voit la continuation de la guerre sans en apercevoir le terme. Aux inquiétudes que l'on témoigne sur la situation de notre armée du Rhin se joint le bruit que le roi de Prusse (que l'on considérait comme le médiateur de la paix entre toutes les puissances) est sur le point de faire entrer une armée en Hollande pour rétablir le Stathouder. — Le succès de l'Archiduc, la politique de Pitt, la supériorité de la nation anglaise sur les mers, le mauvais état de notre marine, les factions qui se heurtent encore dans notre intérieur, sont les sujets de beaucoup d'entretiens, et très peu s'entretiennent de nos ressources. Tout est exagération dans ces entretiens. Les oisifs de cafés s'occupent du mariage de l'Archiduc avec la fille de Louis XVI, de l'insuffisance de la police pour réprimer les voleurs, des arrestations des jeunes gens à tresses. Cette dernière mesure est blâmée par les uns et approuvée par d'autres. D'un côté on la regarde comme despotique, d'un autre on blâme aussi la manière d'un tas d'étourdis, dont la fatuité et l'insolente oisiveté peut occasionner des troubles et mérite l'attention sévère de la police. Tel est le résultat exact des observations qui ont été faites et recueillies.....

Bréon.

(Arch. nat., BB [3] 85.)

DCCCXLII

24 BRUMAIRE AN V (14 NOVEMBRE 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 25 BRUMAIRE.

Esprit public. — Les conversations publiques ont toujours le même objet : la paix et les notes respectives du ministre et du commissaire anglais. On les discute, et l'on n'en augure ni une prompte conclusion, ni la paix elle-même. — On se plaint de ce que les mesures du Bureau central[1] n'ont pas été connues par la voie de l'affiche, avant d'être mises à exécution. Si la police était astreinte à indiquer ce qu'elle va faire, elle cesserait bientôt d'être police. On prend le change sur l'objet de cette surveillance, et les critiques eux-mêmes savent très bien que la police d'aujourd'hui recherche plus les malfaisants que les ridicules. Ceux qui sont de bonne foi n'ignorent pas que, sous ces élégants costumes, beaucoup de voleurs essayent d'échapper aux regards de la police ; mais le plaisir de médire d'une autorité qui doit être sévère et intrépide nuit toujours à la vérité. C'est au moment même où la police lève tous les masques pour délivrer la société des brigands qui l'infestent, que l'on se plaint de la négligence de la force armée à faire des patrouilles, que l'on se plaint des vols faits dans les lieux même les plus fréquentés. Dans le foyer d'un théâtre, on disait qu'une fausse patrouille de six hommes avait arrêté différents citoyens en leur demandant la bourse ou la vie ; on murmurait contre l'insouciance de la force armée et l'inactivité de la police. Si la police avait fait désarmer et arrêter cette fausse patrouille (en supposant le fait vrai), la malveillance ne dirait-elle pas que la police fait désarmer les citoyens pour laisser le champ libre aux voleurs ? C'est bien là l'esprit de la plupart des oisifs des cafés. — Un colon de Saint-Domingue a annoncé à un de nos inspecteurs qu'il tenait de bonne part que le ci-devant comte d'Artois venait de traverser les ci-devant provinces de Bretagne et de Normandie pour se concerter avec les royalistes de ces départements, et qu'à ce moment il était à l'île de Guernesey. — On s'occupe beaucoup de la lecture des journaux, et la plus grande partie des lecteurs n'est occupée qu'à retourner et commenter toutes les nouvelles et tous les *on-dit* qui y sont insérés et qui se multiplient sous toutes les formes.

1. Voir plus haut, p. 572.

Spectacles. — Il ne s'est rien passé dans les divers spectacles. A celui du théâtre des Arts seulement, on y a jeté un billet et une couronne contenant un quatrain pour le citoyen Gardelle : ce billet a été lu, à la demande des spectateurs, sans avoir été préalablement examiné par l'officier de paix....

LIMODIN.

(Arch. nat., BB [3] 85.)

JOURNAUX.

Censeur des Journaux du 15 brumaire : « .....Bréon, membre du Bureau central, est accusé d'avoir fait arrêter Barré, un des administrateurs du Vaudeville, parce qu'à la représentation d'une pièce nouvelle, la salle étant pleine, le public n'avait pas plus voulu reconnaître le privilège de ses fonctions que faire place à sa personne..... »

DCCCXLIII

25 BRUMAIRE AN V (15 NOVEMBRE 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 26 BRUMAIRE.

Esprit public. — Un air morne et abattu se remarquait hier; on ne parlait des armées que pour se les représenter dans une situation affligeante, manquant de vivres, de vêtements et sans discipline. Parlait-on de la paix? On perdait tout espoir, et, d'après les négociations entamées entre le plénipotentiaire anglais et le gouvernement français, on s'attend à une rupture prochaine. — Cependant, au milieu de ces doutes et de ces inquiétudes, on repoussait comme fictive la nouvelle de la prise de l'escadre hollandaise. En vain on objectait qu'elle était annoncée de manière à ne pas élever des doutes sur la réalité: on persistait à la regarder comme une ruse du gouvernement anglais. Telle est la situation de l'esprit public à l'égard des nouvelles étrangères. On s'entretenait du bruit, qui court depuis quelques jours, de l'arrestation du courrier de Lyon; on disait hier que les fonds qui ont été volés appartenaient tant au gouvernement qu'à diverses maisons de commerce; on déplorait la malheureuse situation de l'intérieur, qui semble faire de la France une vaste caverne de voleurs. — Plusieurs crieurs de journaux, disait-on, criaient l'arrestation de Tallien; chacun se demandait avec une curiosité empressée les motifs, et personne n'en donnait. L'humeur qui domine

les esprits les ramenait sur le gouvernement et sur l'administration des finances; on blâmait les deux Conseils de recevoir un traitement double de celui de l'Assemblée constituante, tandis que les rentiers ne reçoivent pas même le quart qui leur est assigné. On disait que les Comités de bienfaisance ne recevaient pas même le tiers de la somme qui leur était affectée pour le soulagement des indigents de chaque arrondissement; enfin on attribuait au gouvernement la baisse des mandats, qui vont être réduits au sort des petits assignats. On disait que le gouvernement, n'ayant plus de mandats, les faisait baisser pour les retirer à peu de frais, et se jouait de la crédulité de ceux qui avaient confiance dans ses opérations, et, dans l'excès de l'humeur, on faisait l'éloge des agioteurs. Ces circonstances affligeantes prennent leur source dans le désir de la paix, dans la crainte de la voir échapper. — Le peuple s'occupe seulement de ses besoins, n'étant fourvoyé par les journaux, dont il s'occupe peu. Il s'informe du prix des denrées, et leur valeur détermine ou ses cris ou son silence. S'il parle de paix, il se contente de dire qu'on y travaille, et que l'ambassadeur anglais est ici pour la faire. Voilà tout son esprit, et jusque-là il vaut bien celui des journaux.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB³ 85.)

JOURNAUX.

Rédacteur du 26 brumaire : « *Paris, le 25 brumaire.* Il n'y a rien, dit-on, qui ressemble mieux à un honnête homme qu'un voleur : c'est que le crime emprunte toujours les formes de la probité pour se soustraire au châtiment; et comme il y a des voleurs depuis que le droit de propriété est établi, les ruses du crime sont déjà fort anciennes. Parmi celles qu'emploient aujourd'hui les brigands qui fourmillent dans Paris, malgré l'activité de la police, il en est une qui leur est extrêmement favorable. Depuis quelque temps les jeunes gens laissent tomber leurs cheveux sur le front et le long de leurs oreilles; ceux de derrière sont tressés et relevés. Cette coiffure entre comme partie essentielle dans la toilette des voleurs, parce que, ainsi affublés comme sous une perruque de nouvelle forme, il est difficile de les reconnaître. Le Bureau central les poursuit sous ce déguisement; et si, parmi les citoyens arrêtés par l'effet de cette mesure nécessaire, il en est dont la probité a été injustement soupçonnée, ces citoyens sentiront que, dans une cité immense où le crime se replie en tous sens, chacun est quelquefois exposé, pour sa propre sûreté, à faire quelques sacrifices à la sûreté publique. Ces observations sont essentielles pour désabuser le public sur les intentions que l'on prête au Bureau central, et dont il est bien éloigné. » — *Gazette française* du 26 brumaire. *De Paris, le 25 brumaire.* Les assassins et les voleurs occupent peu la police de Paris : encore cette nuit un marchand de la rue de la Harpe a été volé; il a fallu des efforts multipliés et le secours d'une voiture pour enlever tous les

effets qui ont été dérobés. On assure qu'il y a dans cette ville quinze compagnies de brigands organisées, qu'ils ont des chefs, des mots d'ordre, des dépôts et des correspondances ; voilà, certes, bien de quoi occuper la surveillance du Bureau central. Est-ce pour comprimer les brigands qu'il vient d'adresser au commandant de Paris, une lettre en vertu de laquelle la consigne suivante a été donnée à tous les postes[1]....? Il y a des décrets sur les cocardes : nous n'en connaissons pas sur les cheveux ; et si l'on prétend que des nattes servent de ralliement aux royalistes, tout le monde sait que les cheveux plats sont l'uniforme des Jacobins ; alors le Bureau central aurait dû proscrire les cheveux plats et les nattes, sous peine de rompre le système de la balance politique. Ceux qui ne verront qu'un abus du pouvoir dans cet arrêté se tromperont ; nous les prions de se rappeler que, quatre mois avant les assemblées primaires, il faut aigrir les esprits, et que les petites contrariétés en France aigrissent plus que les coups d'autorité. Nous en verrons bien d'autres. »
— *Messager du Soir* du 26 brumaire : « L'arrêté de M. Bréon-central contre les nattes, les tresses, les peignes courbes, les cheveux retroussés, les oreilles de chien, etc., est affiché dans tous les corps de garde, et devient, à chaque instant du jour, le prétexte de vexations, de rixes et de troubles. De prétendus directeurs de l'esprit public, portant le grand sabre, le collet rouge, le chapeau ciré et le bâton à la Drouet, arrêtent en plein jour tous les jeunes gens dont la physionomie leur déplaît, quoiqu'ils ne soient ni dépourvus d'une cocarde, ni coiffés d'une tresse ; ils les contraignent de les suivre au corps de garde, leur font exhiber leur carte, et, sous le moindre prétexte, les envoient à M. Bréon. Hier, sur les onze heures, un homme d'affaires âgé de plus de quarante ans sortait de la Trésorerie ; comme il n'avait pu, ainsi que tous les créanciers de la République, obtenir le moindre acompte sur les sommes qu'il réclamait, il était d'aussi mauvaise humeur que monseigneur Bréon, lorsqu'il ne trouve plus de place au Vaudeville. Une sentinelle l'arrête, lui jette son chapeau dans la boue, et, le prenant par ses cheveux qui, retroussés sans peigne, tombent sur ses épaules, lui prodigue les noms de Chouan, de muscadin, de royaliste. Mais le citoyen décharge sur le visage du soldat un si violent coup de canne que le sang jaillit à l'instant ; celui-ci court après lui, mais les commissionnaires du coin de la rue protègent la fuite du citoyen insulté, arrêtent la sentinelle et s'indignent de sa violence. C'est ainsi que ceux qui devraient faire aimer le gouvernement le rendent odieux et méprisable aux yeux mêmes de ce qu'ils appellent leurs sans-culottes. Il faut croire qu'un beau soir, après avoir bien dîné, la ridicule arrogance de monseigneur Bréon lui aura attiré au théâtre de mademoiselle Montansier des brocards semblables à ceux qu'il se plaint d'avoir reçus au théâtre du Vaudeville, car les sbires de son bureau des mœurs et d'esprit public empêchent avec la même insolence les citoyens qui arrivent les pieds humides d'approcher du foyer pendant qu'on joue sur le théâtre. Que le Bureau central, réprimant l'impudence et la cupidité des cochers de fiacre, taxe les voitures de place, qu'il renouvelle et fasse surtout exécuter les ordonnances de police qui défendent aux habitants de Paris d'élever, soit dans l'intérieur, soit à la porte de leurs maisons, des porcs ou lapins, chacun applaudira à la sagesse de ses arrêtés ; mais qu'il renouvelle les proscriptions de Chaumette, Louvet et Reverchon, c'est une vexation qui

1. Suit le texte de cette lettre, que nous avons donné plus haut, p. 572.

ne peut tendre qu'à lui faire perdre la considération sans laquelle il ne peut opérer le moindre bien. » — *Messager du Soir* du 28 brumaire : « Impromptu fait par un citoyen arrêté en vertu des ordres de MONSEIGNEUR Bréon :

Savez-vous bien pourquoi Bréon chicane
Tout porteur d'oreilles de chien?
C'est qu'il voudrait que chaque citoyen
Fût, comme lui, porteur d'oreilles d'âne. »

— *Courrier républicain* du 26 brumaire : « *Paris, le 25 brumaire*. Il paraît que Madame Buonaparte joue un bien autre rôle comme femme du général de ce nom, que lorsqu'elle n'était que Madame de Beauharnais. Jamais princesse n'a fait autant de bruit qu'elle en fait en Italie. On écrit de Gênes qu'elle se rend dans cette ville, et que, pour lui tenir compagnie, le gouvernement a nommé quatre dames génoises, chargées de l'accompagner partout. Jamais la fierté génoise ne fit un si grand sacrifice..... »

DCCCXLIV

26 BRUMAIRE AN V (16 NOVEMBRE 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 27 BRUMAIRE.

Esprit public. — On assure dans le public, au milieu de l'impatience la plus vive de connaître le résultat des négociations entamées entre le gouvernement français et l'ambassadeur anglais, que ce dernier vient d'envoyer des courriers particuliers à Londres qui font présumer l'importance de ces nouvelles dépêches. — On ne cesse d'entendre dire, et l'on répète dans tous les endroits fréquentés, que le gouvernement ne paie personne, que la recette ne peut suffire aux dépenses, et cependant l'on se plaint de la multiplicité des impôts. On assure que l'on cherche les moyens de mettre un nouveau papier-monnaie en circulation ; ce papier sera, dit-on, sur les biens des riches propriétaires ; il aura pour titre *cédule*. C'est la dixième fois que le public s'entretient de cette nouvelle ressource, et dont il n'est question que dans les conversations oisives des cafés. Au surplus, si beaucoup ont l'air d'approuver ce projet, la multitude le rejette et n'attache aucune importance à ces projets de finances, dont on croit le gouvernement très éloigné. — Les entretiens des cafés roulent aussi sur la paix ; de jeunes étourdis font aussi de la politique ; il faut, disent-ils, qu'elle se fasse à quelque prix que ce soit, et [ils disent] qu'ils sont sûrs que le peuple la demandera impérieusement et de manière à ne pas être refusé ; enfin, ces étourdis font, dans

leur plan, la leçon au Directoire et lui tracent une manière de se conduire. Ces propos ne font que pitié. — Mais, dans d'autres cafés, on se dit à voix basse : « Ils sont perdus; ils n'ont plus d'argent. » Et l'on termine ces conversations par des injures grossières contre le gouvernement et les deux Conseils, que l'on accuse toujours de se faire payer aux dépens des pauvres rentiers, que l'on laisse mourir dans les angoisses de la douleur et de la misère. — Le peuple se plaint particulièrement de la cherté du pain, lorsque la farine est à si bon marché. Il fait quelquefois des rapprochements de l'ancien régime à celui d'aujourd'hui, et il en conclut qu'il était beaucoup plus heureux qu'il ne l'est maintenant. C'est là que se bornent toutes les réflexions, mêlées de beaucoup d'humeur, mais sans effervescence. — Dans un cabaret, un observateur a entendu dire que l'on allait mettre dans des hôpitaux toutes les personnes qui reçoivent du pain gratis du gouvernement, et que beaucoup renonçaient à ces secours gratuits pour ne pas être obligés d'aller dans ces hôpitaux. Telle est la situation de l'esprit public.....

LIMODIN.

(Arch. nat., BB 3 85.)

DCCCXLV

27 BRUMAIRE AN V (17 NOVEMBRE 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 28 BRUMAIRE.

Esprit public. — Les esprits paraissent beaucoup plus tranquilles ; les négociations de paix et la situation de nos armées font le sujet des entretiens. On conçoit d'heureuses espérances, et l'on n'élève plus de doutes sur les intentions pacifiques du Directoire ; on croit même que l'Empereur accédera sans difficulté aux propositions qui lui sont faites. C'est d'après ces idées que l'on s'élève avec indignation contre quelques journalistes, qui prennent à tâche de jeter l'alarme en élevant des doutes sur le gouvernement, et en ne parlant que d'événements désastreux, en présentant des tableaux exagérés de défaites et de pertes considérables d'hommes, en ajoutant à ces récits perfides des sarcasmes dégoûtants et cherchant à ôter toute confiance. — C'est d'après ces journaux, observe-t-on, que la manie des royalistes s'épuise à prouver que le gouvernement ne veut pas la paix, et qu'en supposant qu'il la voulût, les puissances belligérantes ne ra-

battront rien de leurs projets et tiendront au rétablissement de la monarchie en France. — Dans plusieurs cafés, des habitués, dont la plupart sont des rentiers, blâmaient les opérations du gouvernement; ils s'attachaient singulièrement à la loi et aux arrêtés pris en conséquence pour le paiement en numéraire du prix des loyers. « Comment veut-on, disaient-ils, que le grand nombre des rentiers, qui ne reçoivent que difficilement un quart en argent de leurs rentes, puissent payer leur loyer en numéraire? Cette mesure est injuste, et nous sommes hors d'état de pouvoir y satisfaire. » — On s'entretenait d'un arrêté du Directoire exécutif, qui, disait-on, ordonne un recensement de tous les jeunes gens depuis l'âge de seize ans jusqu'à vingt-cinq; on semblait craindre que ce recensement ne fût l'avant-coureur d'une nouvelle réquisition. — On approuvait les arrêtés du Bureau central relatif aux bouchers et aux animaux que l'on élevait dans l'intérieur de Paris, et dont la quantité était nuisible à la salubrité. — Les annonces des rassemblements répétées dans tous les journaux, les projets d'attaquer le gouvernement et la représentation nationale, ne paraissent pas beaucoup occuper l'attention publique; on ne s'en entretient pas. — L'esprit du peuple est assez calme, malgré les murmures contre la cherté des denrées et le défaut d'ouvrage dont il se plaint.

Spectacles. — Ils ont en général été calmes et tranquilles. Quelques querelles particulières à l'Opéra-Comique n'ont pas causé de trouble. Des applications, saisies au Vaudeville contre les enrichis, ont été très applaudies et avec affectation.....

Bourse. —..... On attend la décision du Conseil des Anciens relativement à la résolution qui tend à faire payer le reste des soumissions en numéraire ou en mandats au cours, et l'on dit que, si elle est adoptée, les mandats deviendront de nulle valeur.

BRÉON.

(Arch. nat., BB [3] 85.)

DCCCXLVI

28 BRUMAIRE AN V (18 NOVEMBRE 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 29 BRUMAIRE.

Esprit public. — .....L'opinion publique conçoit beaucoup d'espérance d'un nouvel envoyé auprès de l'Empereur pour faire la paix avec

lui. Les lenteurs de l'ambassadeur anglais, les difficultés qu'il fait naître font un devoir au Directoire d'employer tous les moyens pour laisser l'Angleterre livrée à elle-même et déjà inquiète par la guerre que lui a déclarée l'Espagne. Quelques individus prétendent que, si nous n'avons pas la paix avec l'Angleterre, c'est la faute du gouvernement français ; mais le plus grand nombre convient qu'il est impossible de traiter franchement avec le cabinet anglais. C'est à ces réflexions que se réduit l'opinion générale. — Les transactions particulières, les projets présentés au Corps législatif pour faire rendre une loi qui fixe enfin un mode de paiement qui ne blesse ni les intérêts du débiteur, ni ceux des créanciers [occupent l'attention]. Dans les conversations, on témoigne à cet égard beaucoup d'impatience. — La rentrée des contributions arriérées fournit aussi matière aux entretiens. On sent la nécessité de fournir au gouvernement les moyens de se soutenir en payant les charges et les impôts ; on connaît ses besoins, et l'on jette un coup d'œil douloureux sur la détresse des finances ; mais on ne peut se dissimuler que les fortunes sont écrasées, que les nouveaux enrichis les ont presque toutes absorbées et que le plus grand nombre se trouve, par toutes les spéculations de l'agiotage, réduit non seulement à l'impossibilité de payer, mais même à celle de pourvoir à sa subsistance. On parcourt la classe des rentiers, des petits propriétaires : partout on ne voit que misère. — L'imagination est fatiguée par les récits continuels des journaux, par des projets de conspirations celui d'établir le trône et d'y placer un fils d'Orléans, des rassemblements qui ont lieu au faubourg Antoine et à Saint-Maur, des mouvements qui doivent éclater ce mois-ci, et qui sont remis au mois prochain.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB [3] 85.)

JOURNAUX.

Courrier républicain du 3 frimaire : « *Paris, le 2 frimaire.* On dit que les Français ont une mémoire implacable ; voici la preuve du contraire : Au dernier bal de l'hôtel de Richelieu, 29 brumaire, le fils d'un homme qui a été massacré lors des horreurs de septembre a dansé avec la femme d'un homme accusé par l'opinion publique d'avoir ordonné ces massacres. Le plaisir et la beauté sont plus puissants en France que la raison ou la pudeur.... »

DCCCXLVII

29 BRUMAIRE AN V (19 NOVEMBRE 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 30 BRUMAIRE.

Esprit public. — On s'occupe, dans les conversations, de la suspension d'armes et d'hostilités entre la République française et les armées autrichiennes, et on la regarde comme certaine. Cette nouvelle, qui éveille l'attention, fait présumer que la paix générale en sera la suite. Les opinions sont plus douces et plus calmes, et l'on applaudit aux efforts du gouvernement pour la procurer. Ces idées, quoique générales, sont cependant interrompues et contrariées par ceux qui, toujours subjugués par la haine du gouvernement actuel ou par leur crédulité, répètent que nous subirons le joug que les puissances belligérantes voudront nous imposer; que nos finances nous mettent dans l'impossibilité de continuer; que notre faiblesse fait la force de nos ennemis, et que ce n'est pas au moment où l'Empereur retrouve des avantages et des succès dans l'Italie, où l'armée de Buonaparte vient d'essuyer une perte considérable, qu'il recevra ou consentira à recevoir des conditions de paix qui consacreraient ses pertes. On répond à ces observations que les avantages de l'Empereur ne sont pas si certains, et que d'ailleurs il vient d'essuyer encore un échec devant Kehl, que ses troupes sont plus fatiguées de la guerre que celles de la République, et qu'il a le plus grand intérêt à ne pas différer sa paix. — Telle est la situation des esprits, dont l'impatience se ralentit, et qui sentent que ce n'est point par une précipitation mal entendue que l'on peut parvenir à dresser des articles de paix qui doivent assurer pour longtemps le bonheur des deux tiers de l'Europe. — On s'entretient des vues présentées au Corps législatif sur le mode de renouvellement du tiers des législateurs; on attend les discussions qui auront lieu sur ce travail. — On ne croit pas aux intrigues de la malveillance et de l'anarchie, et l'on dit que les Jacobins n'oseront pas plus se montrer dans les prochaines assemblées, qu'ils n'ont osé le faire lors de la convocation de celles qui ont choisi les membres des municipalités. Telle est, à cet égard, la disposition des esprits, et tout déjà paraît tendre au calme. — Au café Procope, on s'entretient d'une fermentation dangereuse qui, disait-on, agitait la ville de Lyon. On s'entretient moins de vols

et de brigandages, et l'on croit assez généralement qu'il y a eu beaucoup d'exagération dans les récits. — L'esprit du peuple est toujours calme, et ne donne lieu à croire qu'il soit disposé à troubler l'ordre public.

Spectacles. — Beaucoup de monde au théâtre des Arts et beaucoup d'ordre et de tranquillité. — Les autres spectacles paisibles et peu fréquentés. Rien d'extraordinaire.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB [3] 85.)

DCCCXLVIII

30 BRUMAIRE AN V (20 NOVEMBRE 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 1er FRIMAIRE.

Esprit public. — Parmi tous les politiques habitués des cafés, les espérances de paix acquièrent plus de force et de consistance de jour en jour, et l'on croit que la paix sera plus tôt conclue avec l'Empereur qu'avec l'Angleterre. Cependant, on concluait que les négociations entamées avec le commissaire anglais et le gouvernement français allaient prendre une direction plus rapide, parce que, disait-on, lord Malmesbury devait dîner avec les membres du Directoire, et que probablement les confidences seraient plus franches et plus rapides. C'est là que se bornaient hier toutes les réflexions sur les projets de paix. — On s'entretenait avec plaisir des prises faites par l'escadre de l'amiral Richery, et qui étaient heureusement entrées dans les ports de France, et l'on raisonnait beaucoup sur la situation des armées sur les bords du Rhin, sur les dispositions faites pour la défense de Kehl et les probabilités que la campagne allait finir, et que de part et d'autre on attendait l'effet des négociations avec l'Empereur; on pensait même que l'Autriche pourrait bien faire une paix séparée de l'Angleterre. — Les plaintes se perpétuent sur la lenteur du Corps législatif à rendre une loi positive pour les transactions particulières. Les plaintes sont également générales sur les impôts, qui pèsent inégalement sur les imposables, et dont la classe la moins fortunée supporte une plus forte contribution que ceux qui ont le plus de moyens et de ressources. Les murmures sont les mêmes contre le gouvernement à l'égard des retards du payement des rentiers. Les représentants passent à la censure publique; ce qui y

[donne] lieu, c'est l'assurance que l'on donne, et dont on s'entretient avec humeur, que le Comité des inspecteurs du Corps législatif a écrit à la Trésorerie nationale de tenir prêts les fonds destinés au payement des députés, le 25 de chaque mois, pour qu'il n'éprouve pas le même retard que le mois précédent. « Ils ne peuvent donc pas, s'écrie-t-on, faire le plus léger sacrifice pour la chose publique! » Et cette exclamation est accompagnée de signes de douleur et de mécontentement. — Hier, décadi et dimanche tout à la fois, les cabarets et guinguettes étaient très fréquentées. Le peuple s'y occupait plus de ses plaisirs que des affaires publiques, et son esprit n'annonçait ni trouble ni intention malveillante.

Spectacles. — Les spectacles ont été très fréquentés; aucun événement contre le bon ordre et la tranquillité publique n'a eu lieu. On s'entretenait, dans quelques conversations, de l'arrestation d'Ossonville, à laquelle on applaudissait; on y disait aussi avec satisfaction que Fréron allait être traduit à la Haute-Cour de justice, et l'on ajoutait qu'il était temps que la société fût purgée d'un homme faux, qui avait trahi et fait du mal à tous les partis en les voulant servir.....

Bréon.

(Arch. nat., BB [3] 85.)

Journaux.

Éclair du 3 frimaire : « *Paris, 2 frimaire*... Les cochers de fiacre se sont réunis avant-hier dans une guinguette pour délibérer sur l'arrêté du Bureau central qui fixe le prix de leurs courses[1]; on a résolu à l'unanimité de passer à l'ordre du jour motivé sur les Droits de l'homme. Un orateur, par motion d'ordre, a proposé à ses énergiques confrères d'appliquer cent bons coups de fouet à tous les députés qui s'aviseront de réclamer leur ministère, pour les punir d'avoir provoqué l'arrêté du Bureau central. On ignore si la motion a été adoptée.... »

DCCCXLIX

1er FRIMAIRE AN V (21 NOVEMBRE 1796).

Rapport du bureau central du 2 frimaire.

Esprit public. — On s'occupait très peu des affaires de l'intérieur, et l'on s'abandonnait entièrement aux conjectures qui semblent présager la paix. L'esprit public est toujours fixé sur ce seul et même

1. Voir plus haut, p. 571.

point. L'envoi d'un commissaire à Vienne (le général Clarke) ajoute beaucoup aux espérances et satisfait les esprits, qui ne voient pas avec indifférence que le but du Directoire est d'arriver à la paix la plus solide et la plus prompte. On s'entretient également de l'ambassadeur turc qui doit résider à Paris, et déjà l'on assure que deux plénipotentiaires de l'Empire doivent se rendre auprès du Directoire pour concerter les moyens de négocier utilement la paix. Dans cette situation, on revient sur les succès de l'amiral Richery, on conçoit d'heureux résultats de la réunion des forces espagnoles aux forces de la République à Toulon, et l'on jette un coup d'œil d'espérance sur la situation de nos armées sur le Rhin. D'un autre côté, l'habitude de recevoir des nouvelles fréquentes de l'armée d'Italie, le temps qui s'est écoulé depuis les dernières nouvelles reçues, font concevoir de l'inquiétude sur la situation de nos armées. Les nouvelles données par les journaux sur l'extrémité où se trouve la ville de Mantoue diminuent ces inquiétudes, mais ces nouvelles ne sont pas officielles et méritent confirmation. — Il est toujours quelques cafés où l'habitude se conserve de répandre les nouvelles les plus alarmantes, et, pour démontrer que nos armées sont battues, que les propositions de paix n'ont pas de réussite, que les négociations sont rompues, on s'étend sur les factions de l'intérieur, sur la pénurie et la mauvaise administration des finances. On va plus loin encore : on cherche à démontrer que le gouvernement ne veut pas la paix et qu'il cherche à se maintenir pour la continuation de la guerre. Ces discoureurs ne font pas grand nombre de partisans et ne sont que des échos des mille et une sottises débitées dans quelques salons et répétées par des journaux de parti. — Si l'on s'entretient de la misère, on fait aussi le rapprochement du luxe le plus scandaleux, que l'effronterie et le brigandage étalent dans les spectacles et dans quelques bals. Ce contraste de la misère des rentiers et des gens qui se sont conservés purs au milieu du chaos de la Révolution avec les individus qui ont profité des moindres circonstances pour piller la République et vexer les citoyens, excite les déclamations les plus violentes et les plus amères. On s'entretient moins de voleurs et d'assassins; mais on se rend compte des rentiers honteux qui le soir mendient à chaudes larmes le pain qui doit les sustenter; et les réflexions les plus cruelles finissent ces récits. — Dans les divers arrondissements de Paris, les conversations n'ont pour objet que la rareté du numéraire, la stagnation du commerce et le désœuvrement des ouvriers. Ces entretiens ne finissent que par des vœux pour la paix, la tranquillité et le bonheur public.

Spectacles. — Tout s'y est bien passé, rien n'y a troublé le bon ordre. Au théâtre de la rue de Louvois, on a donné une nouvelle pièce intitulée *Les Faux mendiants;* quelques allusions ont été faites sur les circonstances actuelles, où l'on rencontre tant de malheureux et si peu faits pour l'être.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB [3] 85.)

JOURNAUX.

Gazette française du 2 frimaire : « *De Paris, le 1er frimaire.* Toujours, toujours des vols nouveaux ; on accuse la police ; nous accuserons les lois trop faibles dans le moment où nous sommes. Les voleurs se moquent de la prison, parce qu'ils y sont bien nourris par les associés qui travaillent en liberté au dehors ; ils se moquent de l'exposition, parce que la honte ne peut rien dans un pays où la morale est méconnue ; ils braveraient la mort, parce que la Révolution a sanctifié le supplice en usage maintenant, et qu'aller à l'échafaud avec courage est un préjugé de nos jours. Que leur opposera-t-on ? Si nous nous permettions de le dire, les philosophistes jetteraient les hauts cris. Qu'ils gouvernent donc, s'ils le peuvent, avec les principes de leur philosophisme. La nuit du 28 au 29, des voleurs ont fait une expédition générale contre les petites boutiques de bois adossées au parapet du quai de l'Ecole. C'est la cupidité dévalisant la pauvreté. Il y a cependant plusieurs corps de garde dans ce quartier... » — *Courrier républicain* du 2 frimaire : « *Paris, le 1er frimaire...* Le citoyen La Harpe était depuis treize mois dans les liens d'un mandat d'arrêt ; il vient d'être acquitté par le jury d'accusation. Les amis des lettres apprendront avec plaisir qu'il va reprendre au Lycée son cours de littérature... »

DCCCL

2 FRIMAIRE AN V (22 NOVEMBRE 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 3 FRIMAIRE.

Esprit public. — Aux questions que l'on se fait les réponses sont d'une rapidité difficile à suivre. Que dit-on des cédules hypothécaires ? C'est un mauvais système, qui ne tend qu'à faire disparaître le numéraire, déjà très rare dans la circulation, à porter atteinte aux mandats, et à faire monter les marchandises à un prix fou. A-t-on des nouvelles de l'armée d'Italie ? On parle d'une nouvelle victoire, on dit que Bonaparte vient de prendre aux Autrichiens plusieurs pièces de canon et leur a fait quinze cents prisonniers. On prétend que le

général Beurnonville a reçu des ordres d'attaquer l'ennemi sur tous les points. Oui, on le dit; mais on dit aussi que Beurnonville a répondu que son armée manquait de vivres et des objets les plus essentiels. Que dit-on de la paix? On espère toujours, mais rien ne transpire; on assure que le Directoire va renvoyer l'ambassadeur de Portugal. Tel est le canevas des conversations recueillies hier sur les affaires tant extérieures qu'intérieures. — Dans les entretiens généraux, la situation des finances est examinée; on s'afflige du délabrement dans lequel elles se trouvent, et ils se terminent toujours par des déclamations contre le Corps législatif, par des plaintes sur le sort des rentiers, qui ne peuvent espérer de longtemps toucher le quart en numéraire qui leur est tant promis. On se récrie aussi sur la baisse des mandats, dont on ne s'occupait plus, par l'espérance sans doute de les voir reprendre un peu de faveur, espérance qui se perd, et que l'on assure ne pouvoir plus se relever par l'intérêt même du gouvernement à les réduire au sort des assignats; et cependant, dit-on, beaucoup de citoyens honnêtes en ont gardé, comptant sur eux comme sur leur dernière ressource. — On se plaint aussi que les bureaux qui devaient s'ouvrir le 1er de ce mois pour échanger les pièces de cuivre ne sont pas encore établis, et que la nécessité force un grand nombre à les donner à moitié de leur valeur. — Au milieu de ces plaintes, on crie contre la police sur les vols qui se commettent et sur l'impossibilité d'arrêter les nombreux brigands qui infectent Paris, et on se fait le tableau le plus affligeant des risques que l'on aura à courir cet hiver. On ne compte pas beaucoup sur le service de la garde nationale, service qui est livré par l'indolent à des remplaçants sans force, sans activité et sans énergie. On n'a pas vu sans plaisir l'arrêté du Bureau central qui taxe le pain et la viande et met un frein à la cupidité des boulangers et bouchers; on remarquait le désir de voir le bois soumis également à un taux régulier.

Spectacles. — Une pièce nouvelle [1], qui n'a pas eu grand succès, a attiré une foule considérable au théâtre de la rue Feydeau; cette pièce de Collin d'Harleville ne présentait rien de contraire aux mœurs et au gouvernement. Le théâtre des Arts réunit aussi beaucoup de spectateurs; tout fut tranquille et paisible, ainsi que dans les autres spectacles.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB [3] 85.)

1. Elle était intitulée : *Les deux voisins ou Être et paraître*, comédie en cinq actes et en vers. Voir les *Petites Affiches* du 2 frimaire an V.

DCCCLI

3 FRIMAIRE AN V (23 NOVEMBRE 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 4 FRIMAIRE.

Esprit public. — Toujours la paix fait l'entretien général. Rien ne transpire de ce qui se peut agiter entre les négociateurs, et l'inquiétude et la curiosité se tourmentent en vain pour savoir si les partis se rapprochent et si enfin des propositions décidées sont mises en avant. Dans cette incertitude, ou plutôt dans cette lassitude, on dit qu'il faudra beaucoup de sacrifices pour continuer la guerre, et qu'il en faudra beaucoup moins pour conclure la paix. On revient sur ce qui s'est déjà fait, sur la correspondance qui a été annoncée par tous les journaux. La critique s'exerce sur cette correspondance, et finit par cette réflexion : « Le plus juste des deux partis est sans doute la République; elle n'a pas déclaré la guerre; elle a commencé par se défendre contre les attaques des puissances, et ses succès l'ont mise dans le cas d'attaquer. Mais le plus juste des partis, après avoir accablé son ennemi par les armes, doit l'accabler aussi par ses demandes, et ne doit s'en tenir à des préliminaires qui semblent écarter le fond des prétentions réciproques. On dirait que les vues de part et d'autres sont si honteuses que, de nulle part, on n'ose en faire l'aveu. » Il suit de ces raisonnements recueillis que l'on ne sait, dans le public, sur quelle base peuvent reposer les propositions à faire, et qu'on cherche en vain le terme de la guerre et de l'effusion de sang, et quelle sera l'époque de la prospérité publique. — Le traité de paix avec l'Espagne et les autres puissances a été conclu avec sagesse et plus rapidement; on dit à cet égard que l'Espagne prête à la France 200 millions, que le roi de Prusse avait également promis des fonds, mais qu'il avait profité des circonstances pour ne pas tenir sa parole; voilà ce qui a été recueilli dans les conversations publiques. — L'augmentation des marchandises et la rareté du numéraire font la matière de quelques entretiens; on trouve la cause de l'augmentation dans la difficulté de les reproduire par le dépérissement des manufactures et le défaut de bras, dans la dégradation des routes, qui rend les arrivages coûteux et difficiles, dans le défaut d'une police régulière à l'égard des rouliers et des mariniers, qui exercent leur cupidité et rançonnent ceux qui ont besoin de leurs services, et enfin

la cause de la rareté du numéraire dans les émigrations et dans l'incertitude de ses (*sic*) revenus; et, comme on ne prête que lorsqu'on a du surplus, le numéraire destiné aux emprunts a disparu presque en entier, et l'intérêt de l'argent a dû être réellement exorbitant, sans pour cela devenir plus commun. Les réflexions se portent aussi sur les suicides que la misère et le désespoir font commettre, sur les vols, qui sont aussi une suite de la misère et du défaut de moyens pour occuper les ouvriers; mais ces réflexions vont se perdre dans l'espoir de la paix. — Le peuple est toujours fixé sur les mêmes idées; il ne voit que les difficultés de pourvoir à ses moyens de subsistance, et, d'ailleurs, il est calme, et ne semble pas devoir s'agiter et porter atteinte à la tranquillité publique.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB [3] 83.)

DCCCLII

4 FRIMAIRE AN V (24 NOVEMBRE 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 5 FRIMAIRE.

Esprit public. — Une nouvelle qui circulait hier affligeait les bons citoyens; il n'était question que du renvoi de l'ambassadeur anglais. Les négociations étaient rompues, et la guerre allait recommencer avec plus de vigueur que jamais. Cette nouvelle, probablement fabriquée à dessein, affectait sensiblement et laissait les esprits dans une situation pénible et inquiétante. A ce bruit s'en joignait un autre qui ne produisait pas une grande sensation. Des journaux ont annoncé que, lors de l'installation du lord-maire à Londres, Pitt avait été insulté et Fox reconduit aux acclamations du peuple; sur-le-champ on a commenté cette nouvelle, et il est question maintenant que Pitt a été assassiné; quelques-uns sont portés à croire ces bruits, et ils en tirent la conséquence que nos affaires ne peuvent que devenir avantageuses par la mort de ce ministre. — On s'entretient aussi du renvoi des mêmes commissaires français dans nos colonies indiennes, et l'on désirait que ces commissaires employassent toutes les voies de douceur et de conciliation pour ramener tous ces insulaires à l'exercice de leurs devoirs et à l'obéissance aux lois; on disait que la plupart des commissaires envoyés dans nos îles avaient trop brusqué ces colons, et que nos pertes, dans nos colonies, étaient le résultat des

mesures trop sévères et trop mal entendues. — On attend toujours avec impatience le mode qui doit servir de base pour régler les intérêts des créanciers et des débiteurs. On craint que le Corps législatif, occupé de tant de travaux, ne laisse dans l'oubli toutes les propositions qui ont été faites et déjà tant discutées avec tant d'incertitude. — On conçoit les meilleures espérances de la réunion qui doit avoir lieu, chez le ministre des finances, des banquiers et négociants des premières villes de commerce pour coopérer à sa restauration et à celle des finances; déjà l'on parle d'un nouveau papier de banque qui viendrait suppléer à la rareté du numéraire, et qui serait assuré par une compagnie créée sous les auspices et la protection du gouvernement, et qui en serait cependant indépendante; et l'on ne paraît pas douter du bon effet que pourrait produire, dans les circonstances où nous sommes, un semblable établissement, dirigé par des négociants probes et éclairés. — L'exécution d'un émigré, nommé Cussy, a été l'objet de quelques réflexions; on paraissait plaindre le sort de ce condamné, et l'on disait qu'il avait inspiré un intérêt qui tendait au blâme de son exécution. On rapportait aussi que le président du tribunal qui avait appliqué la loi avait répondu au condamné, qui représentait qu'il était rentré avec des pièces bien en règle et qui le justifiaient, que ce n'était pas le tribunal qui le condamnait, mais le Directoire. Il est difficile de croire que le président du tribunal se soit ainsi exprimé; mais il n'est pas difficile de voir que l'intention des narrateurs de ce propos déplacé était de faire regarder cet émigré comme une victime innocente et de déclamer contre le Directoire. On dit encore qu'à l'instant où cet émigré sortit de la prison, pour aller au supplice, quelques voix crièrent *Vive le roi!* — Quelques violents murmures parmi le peuple sur l'extrême cherté du bois et du charbon, et le désir de voir cette marchandise soumise à la taxe. — Très peu d'entretiens sur les vols et assassinats, mais beaucoup sur les suicides, que l'on exagère, et auxquels on donne pour motifs la misère et le désespoir.

Spectacles. — Il ne s'y est rien passé d'extraordinaire. *Le Barbier de Séville*, donné à la rue Feydeau, a fourni, comme de coutume, quelques allusions qui ont été saisies, surtout dans les endroits où il est question de la *pauvre jeunesse*. D'ailleurs bon ordre et tranquillité.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB 3 85.)

JOURNAUX.

Messager du Soir du 5 frimaire : « *Paris, le 4 frimaire*... Le prix du beau blé, pris à la Halle, est de 24 livres ; la viande, prise sur pied, ne coûte pas 4 sous la livre ; le Bureau central vient de taxer le pain à 3 sols et la viande à 8. Le *Journal des hommes libres* rappelle à Bréon qu'il n'aurait pas dû attendre pour taxer ces objets que leur abondance et la concurrence les eussent fait descendre plus bas que la taxe ; il lui demande aussi pourquoi il ne taxe pas le bois, dont le prix augmente chaque jour. La conduite de Bréon ne ressemblerait-elle pas en effet à celle de ces prêtres ultramontains, qui ne descendent la châsse miraculeuse de Saint-Janvier que lorsque le baromètre leur garantit le changement de temps que sollicitent les pieux fidèles ?... »

DCCCLIII

5 FRIMAIRE AN V (25 NOVEMBRE 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 6 FRIMAIRE.

Esprit public. — Les conversations publiques n'étaient hier rien moins que rassurantes. La ville de Mantoue était ravitaillée par les Autrichiens ; notre armée d'Italie était complètement battue. Dans un autre endroit, on annonçait que la flotte hollandaise était entièrement détruite par les Anglais, que les pêcheurs même n'osaient sortir des ports. Au café Valois, on exagérait encore les revers prétendus de l'armée d'Italie, et l'on se promettait l'espérance de voir bientôt de grands changements dans le gouvernement. Au café de Foy, on faisait l'historique de la Révolution, on parlait beaucoup de la faction d'Orléans, et on présentait les soutiens de cette faction comme les auteurs des maux que nous avions éprouvés pendant le cours de la Révolution : « Elle existe encore, disait-on, et elle est d'autant plus à craindre qu'elle a pris de nouvelles forces. » On ajoutait que Carnot, Barras, les ministres de l'intérieur et de la police, en étaient les plus ardents soutiens, que beaucoup de membres du Corps législatif dînaient souvent chez la duchesse d'Orléans, et qu'enfin le projet était décidé de mettre sur le trône le fils aîné de d'Orléans. Plus loin, dans ce café, on attribuait aux menées de cette faction les revers de nos armées et [on disait] que, si nos généraux avaient suivi leurs ordres exactement, nos armées seraient totalement perdues. Ces propos, qui ne forment pas une opinion publique, étaient écoutés par un

grand nombre d'oisifs. — Dans d'autres cafés, on parlait du terme qui approchait des nouvelles élections, on s'attendait à de grands changements dans le gouvernement même, et l'on se demandait si l'on croyait que les troubles de vendémiaire pussent renaître; on paraît à cet égard dans une grande attente. — A ces questions se joignaient des récits des actes de désespoir auxquels se portent des malheureux. L'air de tristesse et d'abattement les accompagnait; on s'effrayait du présent; on s'épouvantait de l'avenir; on murmurait contre les premières autorités, et un cri général s'élevait en faveur de la paix. On disait hautement que, ces jours derniers, on avait suspendu le payement des rentiers pour payer les députés, que ceux-ci recevaient exactement leur traitement en entier avant la fin du mois, qu'ils ne faisaient aucun sacrifice pour la chose publique, mais qu'ils savaient bien en faire faire à tout le monde; on s'égayait ensuite avec des calembours sur le projet d'abattre les arbres des Tuileries, et l'on répétait ces mots injurieux par leur application : « Qui veut acheter cinq cents bûches pour un louis? » Tel est le résultat exact des observations recueillies hier dans les cafés et lieux publics.

Spectacles. — Le théâtre des Variétés-Amusantes était hier paré et préparé pour recevoir les ambassadeurs des puissances alliées. Ils ont occupé les secondes galeries. Dans les entr'actes, les spectateurs avaient les yeux fixés sur eux et les regardaient avec plaisir et un air de respect. — Les artistes du théâtre de la République ont donné, sur celui de l'Ambigu-Comique, une représentation au profit d'un de leurs camarades. Cet acte de bienfaisance a attiré beaucoup de monde. — La tragédie d'*Eponine et Sabinus* et la comédie des *Faux mendiants*, données au théâtre Louvois, ont fourni quelques allusions. Le bon ordre et la tranquillité publique n'ont été troublés dans aucun des spectacles.....

Bréon.

(Arch. nat., BB [3] 85.)

Journaux.

Rédacteur du 5 frimaire : « Bureau central du canton de Paris. En conformité de l'article 4 de l'arrêté du Directoire exécutif, en date du 12 pluviôse dernier, portant que la taxe du pain et de la viande sera faite le primidi de chaque décade, par le Bureau central; le Bureau central, ouï le commissaire du pouvoir exécutif, arrête que le prix du pain de belle qualité ne pourra excéder 12 sols les 4 livres, pendant la première décade de frimaire, et que celui de la viande ne pourra excéder 8 sols la livre. ».

DCCCLIV

6 FRIMAIRE AN V (26 NOVEMBRE 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 7 FRIMAIRE.

Esprit public. — Les nouvelles que l'on fait circuler sur la situation de l'armée d'Italie sont reçues avec affliction et inquiétude. Si l'on s'attache à ces bruits, l'armée d'Italie vient de perdre vingt-cinq mille hommes, et elle est à plus de 30 lieues de Mantoue. Ces mêmes nouvelles parlent d'une nouvelle descente en Angleterre, des préparatifs qui sont faits pour l'effectuer; ce bruit était déjà répandu; il était oublié dans son principe; on désirait l'exécution de ce projet, et maintenant on n'en parle que pour le blâmer. — Suivant les bruits publics, un courrier est arrivé hier de Milan; l'envoyé de ce pays en a fait part au Directoire, et, de ce que rien ne transpire des dépêches dont ce courrier était porteur, on en conclut déjà que les nouvelles qu'il apporte ne sont pas avantageuses pour la République. De la collection de tous ces bruits qui alimentent l'oisiveté et le désœuvrement, ressort le tableau que chacun se fait de ce qu'il souffre; alors on accuse le gouvernement de ne pas vouloir la paix, et l'on ajoute cependant : « Qu'il la fasse, car nous n'avons plus d'argent, et bientôt plus d'hommes. » — Un de ces observateurs nous rapporte les *on-dit* suivants, savoir : que plusieurs représentants sollicitent leur démission sous différents prétextes, mais qu'ils avouent dans le particulier leur véritable motif, [qui] est l'impossibilité de sauver la chose publique, la crainte d'être victimes de la scélératesse de leurs collègues; que, dans le calme, on dispose une subversion totale des choses, qui ne s'opèrera que par une effusion de sang plus forte que celle qui a déjà arrosé le territoire français. — La discussion qui a eu lieu au Conseil des Anciens sur la loi du 3 brumaire donne lieu à beaucoup de réflexions; la résolution du Conseil des Cinq-Cents sera-t-elle maintenue, sera-t-elle rejetée? Telles sont les questions que l'on se pose[1]. Y aura-t-il de l'avantage à la maintenir? Les opinions sont

1. Le 16 brumaire an V, le Conseil des Cinq-Cents avait adopté une résolution tendant à modifier plusieurs articles de la loi du 3 brumaire an IV, qui excluait des fonctions publiques diverses catégories de citoyens. Adoptée par le Conseil des Anciens, cette résolution devint la loi du 14 frimaire an V. La loi du 3 brumaire fut abrogée définitivement ar la loi du 9 messidor an V (résolution du 22 prairial).

extrêmement incertaines. Si elle est rejetée, la loi restera dans son entier, et de là on craint que les prochaines élections ne soient troublées ; on redoute cette époque, et l'on n'en conçoit pas des idées favorables. — Quelques citoyens se plaignaient du monopole (c'est leur expression) qu'exercent les percepteurs du droit de patente et des contributions sur les fonds qui en sont le produit. « Ils sont, disaient-ils, de connivence avec des banquiers pour faire valoir à leur profit ces fonds. » Cependant on observe que les commissaires de la Trésorerie étaient exacts à surveiller la recette de ces sommes pour en faire opérer le versement dans les caisses de la Trésorerie. — Dans les marchés et places publiques, le peuple continue de demander la taxe du bois et du charbon ; il se plaint de la cherté de ces deux objets de première nécessité ; il se plaint aussi de ce que les travaux ne vont pas et de la difficulté d'être payé ; c'est là que se bornent toutes ses plaintes ; d'ailleurs il est calme et tranquille.....

Surveillance. — ..... Arrestation du nommé Jacques Igonet et de la nommée Durand, vendeurs de papiers et journaux incendiaires...

BRÉON.

(Arch. nat., BB [3], 85.)

DCCCLV

7 FRIMAIRE AN V (27 NOVEMBRE 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 8 FRIMAIRE.

Esprit public. — Depuis quelque temps on se plaît à répandre de fausses nouvelles, des bruits défavorables sur nos armées. Ces bruits sont-ils vrais ? Sont-ils faux ? C'est la seule question que l'on se fait et, comme il est difficile de la résoudre pertinemment, chacun reste dans un état d'inquiétude que des nouvelles officielles peuvent détruire. « Les troupes, dit-on, sont dans le plus grand dénuement ; elles manquent d'habits, de souliers et souvent de vivres. Les Autrichiens sont maîtres d'Huningue, et ils bloquent Belfort, disent les habitués du café Valois. » — Une heureuse nouvelle vient de se répandre ; elle fait déjà l'objet de l'attention publique : l'armée d'Italie vient de remporter un avantage considérable ; on dit dix mille Autrichiens prisonniers et un nombre à peu près égal resté sur le champ de bataille. La propagation de cette nouvelle va détruire les tristes impressions de tant de nouvelles alarmantes et donner un nouvel

essor à l'opinion publique, qu'un souffle abat et remonte presque au même instant. — On s'entretient beaucoup de l'adresse de Washington[1]; on doute que cet homme célèbre quitte le timon des affaires de sa nation, que son génie et son courage ont affranchie; il en est cependant beaucoup qui regardent sa démission comme certaine et qui s'occupent de son successeur. Déjà on regarde ce dernier comme un homme vendu aux Anglais et mêlant les affaires qui nous concernent à celles d'Amérique. On assure que l'ambassadeur anglais, qui est à Paris, va être rappelé par sa cour, attendu qu'il est reconnu pour être partisan des gouvernements républicains. — Les murmures des créanciers du gouvernement et des rentiers se font entendre plus que jamais, et partout, disent nos observateurs; on se récrie contre l'insouciance de nos législateurs et du Directoire. A ces murmures se joignent les récits de la misère à laquelle on est en proie. Si nous avions la paix, les choses changeraient de face, et le gouvernement trouverait alors les moyens de satisfaire à ses engagements. C'est toujours la dernière réflexion qui vient terminer les entretiens publics. Déjà l'on parle que les négociations vont se reprendre entre le commissaire anglais et le Directoire; on est, à cet égard, dans la plus vive impatience.

Spectacles. — Il y avait beaucoup de spectateurs au théâtre des Arts; les autres spectacles ont été passablement remplis. Celui du Vaudeville a donné deux pièces, qui ont fourni quelques applications relativement à la sûreté des propriétés et [au] régime révolutionnaire. Les entretiens roulaient sur les vols et assassinats, mais on avouait qu'ils se commettaient hors de Paris et plus dans les environs que dans l'intérieur.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB[3] 85.)

DCCCLVI

8 FRIMAIRE AN V (28 NOVEMBRE 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 9 FRIMAIRE.

Esprit public. — Les esprits sont occupés des nouvelles satisfaisantes venues de l'armée d'Italie; on ne les révoque pas en doute, et l'on n'attend

1. On trouvera, dans le *Moniteur* des 6, 7, 8 et 9 frimaire an V, cette adresse de Washington, où il manifestait sa résolution de ne pas être compté parmi les candidats à la présidence.

pas pour se convaincre de leur réalité les nouvelles officielles. En vain la malveillance a redoublé ses efforts pour augmenter les inquiétudes sur le sort des armées, tant du Rhin que d'Italie, pour les présenter dans la situation la plus difficile et annoncer des défaites infaillibles; on conçoit maintenant les plus grandes espérances pour la paix. Ceux qui ne partagent pas l'allégresse publique, ne pouvant pas la détruire, disent que Buonaparte a fait effectivement une trouée pour se retirer d'embarras, mais qu'il n'a sauvé que peu d'hommes, et qu'après avoir perdu bagages, munitions de guerre et de bouche, les débris de son armée victorieuse restent très exposés et sont hors d'état maintenant de résister à la plus légère attaque. Il est résulté de cette manière de raisonner du tapage au café du Caveau, où ces narrateurs n'ont pas trouvé beaucoup de gens disposés à les croire sur parole. Dans les cafés où l'on n'aime pas à apprendre d'heureuses nouvelles, on ricane en lisant les journaux; on tourne en ridicule les succès dont on lit les récits, et l'on va se perdre dans les idées chimériques de royauté et de Constitution de 1791. Mais, en général, après avoir écouté les journaux, dont la lecture est suivie avec attention, on entend ces réflexions : « Il faut espérer que cette victoire et la bonne contenance de l'armée du général Moreau forceront sérieusement nos ennemis à parler de paix. » Tel est l'effet qu'a produit cette nouvelle, qu'on ne s'occupait que de ses avantages, et qu'il n'a été question ni de finances, ni de journalistes, ni des discussions du Corps législatif. Le vœu pour la paix se prononçait avec la même chaleur que les jours précédents; on désirait que les nouvelles négociations, reprises entre le ministre et l'ambassadeur anglais, allassent droit au but; on est dans cette attente, et l'on ne croit pas qu'elle sera trompée.

Spectacles. — Les spectacles ont été très fréquentés; les entretiens y roulaient sur l'armée d'Italie et ses nouveaux succès, sur les probabilités de la prochaine conclusion de la paix. Tout y fut calme et tranquille. Au théâtre de la République, une nouvelle pièce y fut jouée sans succès, malgré quelques tirades assez bien faites sur les nouveaux enrichis, les parvenus et les agioteurs.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB [3] 85.)

JOURNAUX.

Ami des Lois du 8 frimaire : « L'argent est le Dieu de la plupart des journalistes; tant que le *Rédacteur* a été vendu au gouvernement, il se tenait dans une certaine réserve et attendait respectueusement la voix des maîtres

Aujourd'hui il se met sur la ligne des journaux chouans, afin de partager leurs nombreux abonnements; il fait un pompeux éloge du *Réveil du peuple*, des pièces intitulées *Les Comités révolutionnaires*, *Les Suspects* et autres ouvrages, pièces si puissantes pour relever l'esprit public et qui font courir en foule notre jeunesse aux armées. Demandez à nos généraux avec quel enthousiasme les réquisitionnaires viennent rejoindre leur poste depuis qu'on joue *Les Comités révolutionnaires*. Demandez à Bonaparte à quoi se montent les renforts qu'il a reçus : sur quinze mille hommes qu'on lui a envoyés, quinze cents sont arrivés, et les autres ont cédé aux instances des *réveilleurs ;* ils ont mieux aimé rester dans leurs foyers que d'aller se battre, pour ensuite être traités de terroristes par la jeunesse tressée et stationnaire... » — *Courrier républicain* du 9 frimaire : « *Paris, le 8 frimaire* .. Il paraît un portrait représentant Marie-Thérèse-Charlotte, fille de Louis XVI, dans le costume qu'elle portait étant dans la prison du Temple ; on y reconnaît la beauté de ses traits et cet air de grandeur que ses malheurs n'ont pu altérer. L'artiste a joint à la correction du dessin la touche et l'effet moëlleux qui caractérisent les ouvrages du citoyen... Il se trouve chez le citoyen Macret, graveur, rue de Thionville, nº 1744. Prix 3 livres, franc de port pour les départements, non compris l'emballage... »

DCCCLVII

9 FRIMAIRE AN V (29 NOVEMBRE 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 10 FRIMAIRE.

Esprit public. — Les conversations publiques ne cessent d'avoir pour objet principal les succès obtenus par les armées du Rhin et d'Italie. Quelques journaux semblent jeter des doutes sur l'authenticité des nouvelles ; mais, nonobstant ces doutes, l'opinion publique paraît fortement persuadée que le Directoire exécutif est instruit que Buonaparte est à la poursuite de l'ennemi, qu'il lui a déjà tué six mille hommes et fait douze mille prisonniers. Le bruit qui courait hier portait le nombre des tués à dix mille hommes et fait (*sic*) douze mille prisonniers ; c'est là la seule différence que l'on remarque dans les narrations qui ont lieu On attend avec impatience que le Directoire confirme ces nouvelles, et l'on présume qu'il attend des nouvelles plus récentes et plus détaillées avant de rien annoncer au Corps législatif. — L'arrêté du Directoire exécutif concernant les étrangers [1] fait la matière de quelques entretiens, et il est vrai de dire qu'il

1. Il s'agit de l'arrêté du Directoire exécutif du 7 frimaire an V, par lequel il révoquait les permissions de rester à Paris accordées à des étrangers qui se trouvaient dans le cas prévu par la loi du 21 floréal précédent, et qui leur en-

n'excite les réclamations de personne : cette mesure est jugée sage et salutaire. — On ne se permet aucune réflexion sur le renvoi du genevois Reybaz[1]; on laisse aux journaux leur censure, qui se fonde sur ce que l'arrêté du Directoire, qui ordonne l'emploi de la force en cas de refus, ne porte aucun motif; au surplus cet envoyé genevois n'excite ni la curiosité ni l'intérêt des citoyens. — On s'occupe davantage de l'émigré Cussy, rentré en France sur la foi d'un passeport qui lui avait été délivré par l'ambassadeur de France à Bâle, et la seule réflexion qui suive ces entretiens est que la connaissance des faits d'émigration devait être accordée aux tribunaux plutôt qu'au Directoire exécutif. Quelques politiques prétendent que, malgré les efforts qui se font de toutes parts pour négocier la paix générale, le roi de Prusse, qui d'abord paraissait si bien intentionné pour les affaires de France, n'avait maintenant d'autre but que de rétablir le Stathouder et de contrarier les opérations de la nation hollandaise, amie et alliée de la République. — Beaucoup prétendent aussi que, malgré le calme dont on jouit, il se trame dans l'ombre quelques complots des Jacobins et des anarchistes. La lenteur des opérations de la Haute-Cour de justice, les succès des armées, les préparatifs de paix : voilà les causes que l'on donne aux mouvements que l'on dit se préparer, et un état de paix et de bon ordre n'est pas du goût de la paresse et de la scélératesse réunies. La situation des finances, l'embarras du gouvernement sur cette partie essentielle, peuvent donner des craintes; et c'est là le seul motif des inquiétudes, qui ne sont tempérées que par l'espoir d'une paix prochaine, et les ressources que la France bien administrée offre et a toujours offertes depuis longtemps. — Les vols et les assassinats sont aussi l'objet des entretiens, et à cet égard le seul remède que l'on trouve, c'est de prononcer des peines plus sévères, les lois actuelles étant trop douces, et les brigands étant sans pudeur et sans honte, au moment même où ils sont exposés sur un échafaud qui ne peut les humilier.

Spectacles. — Le concert Feydeau a réuni hier la plus brillante société; les autres spectacles n'ont rien offert d'extraordinaire. *La Pauvre femme*, donnée aux Italiens, n'excite plus ces vifs applaudissements que provoquaient les satires et les tirades contre les Jacobins; cette pièce est usée. Tout fut tranquille et calme.

joignait de présenter à cet effet de nouvelles pétitions. Voir le *Rédacteur* du 9 frimaire an V.

1. Le Directoire avait pris un arrêté chargeant le ministre de la police d'intimer au citoyen Reybaz, ci-devant ministre plénipotentiaire de Genève, l'ordre de sortir de Paris sous vingt-quatre heures, et d'employer la force armée en cas de refus. Voir le *Moniteur* du 10 frimaire an V.

Surveillance. — ..... On a arrêté hier le nommé Louis Crépot, vendant des brochures contre le gouvernement.....

LIMODIN.

(Arch. nat., BB [3] 85.)

DCCCLVIII

10 FRIMAIRE AN V (30 NOVEMBRE 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 11 FRIMAIRE.

Esprit public. — Les nouvelles officielles de la victoire remportée par le général Buonaparte et l'armée d'Italie font la plus agréable sensation [1]. Dans le public on parle de cette brave armée avec le plus vif enthousiasme. On ne doute pas que la reddition de Mantoue ne soit le prix de cette victoire, et l'on espère alors que les ennemis de la France ne tarderont pas à aplanir toutes les difficultés qui semblent mettre obstacle à la conclusion de la paix, pour laquelle on fait toujours les vœux les plus ardents. On s'entretient aussi des avantages obtenus par l'armée commandée par le général Moreau. Ce qui se remarque, c'est qu'on ne voit pas sans plaisir combien les habitués du café Valois et autres, que l'on désigne sous le nom de royalistes bien décidés, sont déconcertés. Ils révoquent en doute ces nouvelles et se retranchent sur les premiers bruits, qui avaient porté le nombre des tués à douze mille et celui des prisonniers à un nombre égal. Les colloques s'établissent entre ceux qui se félicitent de nos avantages et ceux-là qui comptaient sur des revers. Les conversations sont vives, sans cependant engager des rixes et des injures. Au milieu de ces récits et de ces discussions d'opinions, on remarque quelques inquiétudes; on parle de conspirations, de complots qui s'ourdissent dans l'ombre; on cite les royalistes et les anarchistes qui semblent chercher de concert le même but, et, si l'on en croit quelques bruits, ce complot surpassera ceux qui ont été tentés depuis le commencement de la Révolution; on ajoute aussi, en se rassurant, que le ministre de la police en est instruit. — Les déclamations des indigents, des rentiers sont toujours vives contre le Corps législatif et le Directoire. « On ne paie personne, dit-on, et c'est que ces deux autorités ne ressentent pas les inquiétudes du besoin. » Les mal intentionnés profitent de ces

1. Il s'agit de la victoire d'Arcole. Voir, dans le *Moniteur* du 12 frimaire an V, la lettre de Bonaparte au Directoire, datée de Vérone le 29 brumaire.

plaintes et pronostiquent la chute du gouvernement républicain et la formation d'une seconde Vendée, qui, disent-ils, écrasera tout ce qui a été patriote. Ces prédictions de la fureur et de l'anarchie échoueront contre un changement dans la situation des infortunés, si le gouvernement parvenait par une paix générale à rétablir l'ordre dans l'administration des finances, que les dépenses d'une longue guerre empêchent de se rétablir. C'est l'opinion assez générale. — Le peuple était livré à ses travaux accoutumés, quoique ce fût hier décadi. Il est calme et tranquille.

Spectacles. — Ils continuent à jouir de la plus parfaite tranquillité; on donnait à la rue Feydeau *Le Misanthrope*, et la chanson : *Si le roi m'avait donné sa grand'ville*, fut applaudie pendant un quart d'heure. Il y avait beaucoup de spectateurs, ainsi qu'au théâtre des Arts. Les autres spectacles, moins garnis, ne furent point troublés; tout se passa dans l'ordre et avec décence.....

LIMODIN.

(Arch. nat., BB [3] 85.)

JOURNAUX.

Ami du peuple du 16 frimaire : « Danse royale de messieurs les zeunes-zonnêtes zens. Nous sommes informés que, dans les bals actuels, dans ceux où les merveilleuses du jour dansent sans chemise, comme dans ceux où de fort jolies citoyennes dansent avec les leurs, on affecte depuis quelques jours de danser continuellement la contredanse dite « la Royale », et que, le jour de la décade dernière, 10 du courant, dans celui tenu rue des Boucheries, faubourg Germain, par le citoyen Cirier, plusieurs messieurs demandèrent avec beaucoup d'affectation cette contredanse, que le citoyen Cirier, patriote estimable, leur dit qu'étant républicain, il ne souffrirait qu'on jouât et qu'on dansât une contredanse royale dans sa salle ; que ces honnêtes messieurs ayant insisté vivement, ainsi que beaucoup de militaires qui s'y trouvaient, pour la faire jouer et la danser, en observant à la vérité, par quelques-uns des militaires, qu'on pouvait être républicain et danser cette contredanse royale (ce que nous nions très positivement), le citoyen Cirier fut forcé, et eut la douleur, pour éviter de plus grands inconvénients, de laisser jouer et danser cette royale contredanse. Voilà le fruit de la sublime politique de certains hommes, et de la malveillance de certains autres, qui ont tellement laissé corrompre et détruire l'esprit public, qu'il n'est plus en leur pouvoir d'arrêter les maux qui nous accablent, et ceux plus funestes encore qui nous menacent, dont, comme nous, ils seront indubitablement les victimes. Aussi nous ne parlons plus qu'avec la triste conviction que nos efforts pour rappeler l'opinion et l'amour de la République sont inutiles et sans succès; conséquemment nous nous bornons, dans la circonstance actuelle, à observer à ces militaires, qui prétendent qu'on peut être républicain et danser des contredanses royales, qu'un homme sincèrement et fortement

attaché aux principes de la liberté ne danse pas plus la danse royale qu'il ne chante l'air homicide, dit *le Réveil du peuple*, aux accents duquel les féroces royalistes, les honnêtes gens ont si longtemps et si souvent fait assassiner les amis les plus purs et les plus ardents de la Révolution ; ils ne connaissent et n'aiment que les airs chéris consacrés à la liberté, qui conduisirent tant de fois nos braves frères d'armes à la victoire, et qui viennent encore de la fixer sous les drapeaux de l'armée d'Italie, cette armée que messieurs les honnêtes zens disent n'être composée que de terroristes... Vivent ces terroristes et ceux qui leur ressemblent ! »

DCCCLIX

11 FRIMAIRE AN V (1er DÉCEMBRE 1796).

Rapport du bureau central du 12 frimaire.

Esprit public. — Les vrais amis du gouvernement ne lisent pas sans enthousiasme le récit des succès brillants de l'armée d'Italie; la lecture des journaux n'est interrompue que par les éloges donnés aux talents du général en chef de cette armée; on le place au rang des plus illustres conquérants, et on se fortifie dans l'espoir de le voir bientôt maître de la ville de Mantoue, et par ce moyen de toute l'Italie. Ceux qui comptaient sur des revers cherchent maintenant à persuader que ces derniers succès ne sont pas aussi brillants qu'ils sont annoncés; ils réunissent leurs efforts pour les atténuer ; ils répètent que nous avons perdu beaucoup de monde, et enfin, ne pouvant amener la persuasion, ils regardaient le général Bonaparte comme un ambitieux ennemi de la République qu'il sert, et devant un jour suivre l'exemple de Dumouriez; c'est la dernière ressource de la malveillance ; la calomnie est l'arme du lâche impuissant. Quelques-uns font des mauvaises plaisanteries sur ce que d'abord on avait annoncé douze mille prisonniers, et qu'il n'est pas question d'un aussi grand nombre dans la dépêche du général; on dit que ce qu'il en manque a été volé en route. Les gens sages sourient à ces propos, et, calculant l'effet de ces succès, nos ressources, et la situation de toutes les puissances belligérantes, propagent l'espoir heureux d'une paix prochaine. — On pense aussi que le dernier courrier envoyé par lord Malmesbury n'a d'autre but que d'annoncer officiellement à sa cour ces heureux événements et que l'Angleterre enfin ne devienne moins difficile pour conclure la paix proposée; cependant la méfiance s'attache toujours au plénipotentiaire anglais, et l'on semble redouter

ses connaissances politiques. — Les colons qui sont en cette ville font entendre des plaintes amères contre le gouvernement; ils accusent son indifférence pour les colonies; quelques-uns livrent à l'exécration publique le commissaire Sonthonax; d'autres l'appliquent à cette contrariété d'opinions (*sic*). Les bruits de vols et d'assassinats occupent l'attention; l'exagération semble être à l'ordre du jour; décadi dernier, si l'on en croit ce qui se débite, cinquante maisons ont été volées dans la Vieille rue du Temple. Ensuite on fait les réflexions suivantes : « De cent voleurs que l'on a arrêtés, les juges de paix en reçoivent soixante, le tribunal en acquitte trente, et enfin, des dix restants, qui sont convaincus et condamnés, il en est à peine un qui subisse complètement son jugement. » Et de là les plaintes, les murmures contre la police, sa faiblesse et la douceur de nos lois. Dans ces entretiens on dit que le gouvernement et le Corps législatif s'occupent plus des moyens de charger le peuple d'impôts que de réprimer les délits qui se commettent. On s'occupe aussi de mise de luxe (*sic*), de la lenteur dans les paiements, des embarras du gouvernement même, et l'on craint que l'hiver, s'il devient rigoureux, n'augmente la misère des infortunés; l'espérance de la paix vient seule adoucir l'amertume de ces plaintes. — L'esprit du peuple paraît très calme et loin du trouble et du désordre.

Spectacles. — Il y avait passablement de monde dans les divers spectacles; la tranquillité n'a pas été troublée. A celui des Variétés-Amusantes, sur les boulevards, l'on représentait une pièce intitulée: *D'Équivoque en Équivoque;* les spectateurs ont applaudi à ce passage: *Les vols sont à l'ordre du jour.....*

BRÉON.

(Arch. nat., BB [3] 85.)

DCCCLX

12 FRIMAIRE AN V (2 DÉCEMBRE 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 13 FRIMAIRE.

Esprit public. — Si les conversations sont les mêmes sur les succès de l'armée d'Italie, si l'on s'en promet une paix prochaine et la prompte reddition de la ville de Mantoue, qui doit déterminer l'Empereur à se joindre avec ardeur aux puissances qui déjà ont fait la paix, d'un autre côté la haine et l'animosité se réveillent. Depuis ces

heureuses nouvelles, qu'un mauvais génie n'a pu étouffer, une foule d'individus dans les cafés, dans les lieux publics, ne cessent de parler de vengeance. « Il viendra, disent-ils, un moment où les événements changeront, où ce gouvernement (le gouvernement républicain) ne subsistera pas longtemps encore, et il doit trouver sa ruine dans le mauvais état de ses finances. » Ils ajoutent qu'ils savent que les Autrichiens sont campés à peu de distance de Mantoue, et que probablement cette ville est débloquée dans ce moment. C'est avec cette rage et cette ineptie que les ennemis du gouvernement cherchent à mettre le désespoir à la place du calme, de la tranquillité et de la confiance. — Les journalistes[1] s'entretiennent, d'après des journaux (*sic*), des changements qui doivent s'opérer dans le ministère; ils citent notamment ceux de la police et des relations extérieures. Les journalistes indiquent ceux de la justice et de la marine. On parlait aussi de la continuation des troubles dans la ville de Lyon et dans les départements méridionaux; on se contentait de raconter sans réflexion. Dans un autre café, celui de Corazza, on parlait fort avantageusement des discours du président du Directoire aux ambassadeurs de Naples et de Sardaigne. On en concluait l'assurance du désir du Directoire pour la paix et de ses efforts pour l'obtenir. L'esprit des habitués de ce café est généralement sage et toujours dans le sens du gouvernement. Il est aussi en garde contre les mauvaises nouvelles et ne se laisse pas aisément entraîner au torrent. — La pénurie des finances occupe toutes les conversations. Les plaintes et les murmures se répètent de toutes parts de la part des rentiers, et un bruit qui se répand que les inspecteurs de la salle des deux Conseils ont reçu ordre de faire suspendre tous les paiements à la Trésorerie, jusqu'à ce que les députés soient entièrement payés de leur traitement, donne encore plus de force à tous les cris qui s'élèvent. On ne parle à ce sujet que de privations de toutes ressources, des sacrifices que l'on a faits depuis le commencement de la Révolution, de l'impossibilité de toucher ses modiques revenus, et de l'embarras où l'honnête indigent se trouve pour suffire aux premiers besoins de sa subsistance. Les récits de vols et d'assassinats volent de bouche en bouche : tantôt on les exagère, tantôt on jette des doutes sur ces récits ; la vérité ou le mensonge semblent tenir à la disposition des esprits ; mais, à la suite de ces récits, on déclame beaucoup contre l'insuffisance de nos lois, et la voix publique semble redemander les anciens supplices. L'audace et l'insensibilité des malfai-

1. Il faut sans doute lire : *les nouvellistes*.

teurs exposés à la vue du public semblent motiver ces réclamations. On demande aussi une garde spéciale et bien payée, qui serait chargée uniquement de veiller à la sécurité de cette ville. On s'attend à trouver la garde citoyenne insuffisante et de toute nullité. — L'esprit du peuple, dans les marchés et places publiques, est toujours le même : il se plaint de la dureté du temps, s'occupe peu des affaires publiques, demande la paix, et ne paraît pas disposé au désordre et au moindre mouvement.

Spectacles. — Rien d'extraordinaire n'est survenu dans les spectacles ; il y avait très peu de monde, et l'on a remarqué, dans quelques-uns, que les spectateurs avaient ce que l'on appelle des billets donnés. Il n'y avait pas vingt billets payants tant au théâtre de la République qu'à celui de la Montansier.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB [3] 85.)

DCCCLXI

13 FRIMAIRE AN V (3 DÉCEMBRE 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 14 FRIMAIRE.

Esprit public. — Si l'on juge de la situation des esprits sur les conversations qui se tiennent, on les trouve douloureusement affectés. Une espèce de terreur s'en est emparée. Ce n'est que récits multipliés de vols, d'assassinats, de suicides. Les vols se commettent, dit-on, avec effronterie dans l'intérieur des maisons pendant le jour ; la nuit, c'est dans les rues et dans les grands chemins ; le désespoir provoque également les suicides ; et c'est la misère commune qui produit ces ravages affreux. Il n'y a sûreté nulle part ; on dirait que tous les liens de la société sont relâchés, qu'il n'y a point d'autorité, point de lois, point de force légitime, capable de mettre un frein à tant d'excès. Telle est la situation des esprits, telles sont les conversations, résultat de la crainte, de l'inquiétude et surtout de l'exagération perfide. Ce qui tempère l'amertume de ces plaintes et de ces réflexions, c'est la seule espérance de la paix avec l'Empereur, paix que présagent les dernières victoires remportées par l'armée d'Italie ; on ne s'occupe pas de l'Angleterre ; on garde le silence sur le ministre anglais, et la curiosité inquiète ne se porte plus sur les négociations déjà entamées avec la cour de Londres. Il semble même, d'après la

disposition des esprits, que l'on attache plus d'importance à la conclusion de la paix avec l'Empereur ; on croit même que l'Allemagne est disposée plus franchement à traiter que l'Angleterre, qui est en butte aux armes de l'Espagne devenue l'alliée de la République. — Au milieu des plaintes sur la cherté du bois et sur le désir que l'on a de voir taxer cette marchandise, que la rigueur du froid rend d'une nécessité urgente, sans examiner s'il est au pouvoir du Bureau central de déterminer une taxe, on la demande cependant. — On revient aussi sur les finances, et l'on ne cesse de répéter que les députés sont à chaque instant à la Trésorerie, et qu'ils font enlever les fonds à mesure qu'ils arrivent pour se remplir de leur traitement ; on ajoute que nul ne sera payé jusqu'à ce qu'ils le soient entièrement. — On répand aussi que plusieurs tribunaux ont écrit qu'ils cesseraient leurs fonctions, faute de payement. Ces bruits, ces *on-dit*, dont on ne fournit aucune preuve, donnent matière à plusieurs propos contre le Corps législatif et inspirent les plus vives inquiétudes. On s'entretient aussi des prochaines élections ; tantôt on conçoit des craintes de troubles ; l'autre dit qu'elles n'auront pas lieu ; enfin, et c'est l'idée la plus générale, on [dit] qu'elles auront lieu sans troubles. A cet égard le mot général est : « Il faut attendre et ne pas s'effrayer d'avance. »

Spectacles. — Quelques scènes particulières ont eu lieu au Vaudeville au sujet d'une carte d'entrée. On attend le rapport des officiers de police pour connaître le motif. Une [scène] eut lieu à l'Ambigu-Comique, où un citoyen a insulté le contrôleur de ce spectacle. Le juge de paix en a pris connaissance.....

BRÉON

(Arch. nat., BB [3] 85.)

JOURNAUX.

Courrier républicain du 16 frimaire ; « *Paris, le 15 frimaire*. Le tribunal de police correctionnelle a jugé avant-hier cinq élèves en chirurgie, qui, pour se venger d'une citoyenne qu'ils accusaient de leur avoir donné le mal antisocial, l'avaient dépouillée nue, attachée sur un lit, et avec la pierre infernale avaient gravé sur le corps de cette malheureuse les lettres initiales du vice qu'ils lui reprochaient. Chacun d'eux a été condamné à plusieurs mois de détention, et à payer à la plaignante 100 livres en numéraire, outre 200 livres qu'on avait exigées d'eux, lorsqu'ils sont entrés en prison. Le jugement sera imprimé au nombre de cinq cents exemplaires et à leurs frais ... »

DCCCLXII

14 FRIMAIRE AN V (4 DÉCEMBRE 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 15 FRIMAIRE.

Esprit public. — On murmurait encore hier sur la longueur de la discussion à laquelle donne lieu la résolution sur la loi du 3 brumaire. On convient de l'importance de la matière. L'esprit public paraît à cet égard désirer que la résolution soit approuvée. Ce n'est que ce matin que les journaux rendent compte de l'approbation [1]. — On se plaignait des Comités de bienfaisance qui, disait-on, laissent souffrir les familles les plus indigentes, et qui, en général, reçoivent fort mal les pauvres, tandis qu'ils ne manquent de rien. Ces plaintes, ces propos que la malignité répand, que la malignité accueille, font bientôt place à d'autres plus étranges encore. Ainsi parle-t-on finances? On dit, moitié plaisamment, moitié sérieusement, que c'est le Saint-Père qui doit restaurer les finances, mais que ces sommes qu'il donnera, ou seront destinées aux députés, ou serviront à soudoyer un parti pour entraver les opérations des prochaines élections. — On s'entretient ensuite des cédules hypothécaires, et, dans les raisonnements qui ont été recueillis, il était aisé de voir que ceux qui en parlaient ne savaient pas ce que c'était qu'une cédule hypothécaire. Il paraitrait qu'ils n'attacheraient pas à cet objet d'autres idées que celles d'un papier-monnaie semblable à l'assignat ou aux mandats, et leur ignorance regardait déjà cette opération comme rejetée par l'opinion publique. Chaque réunion, chaque société regarde son opinion, ou les travers de son imagination, comme l'opinion de tout le monde. — On cherchait aussi la cause de la réunion de tant de voleurs et de brigands dans Paris et dans les environs; on la trouvait dans le peu d'attention avec laquelle on délivrait des passeports, dans les départements, la facilité avec laquelle on passait les barrières de Paris en montrant un papier quelconque que l'on regardait à peine, et le peu de soin des administrations municipales de l'intérieur. Pour se rassurer cependant sur les vols nombreux dont on s'entretient, on dit que le code criminel va être changé, que le convaincu de vol subira

1. Il s'agit de la loi du 14 frimaire (résolution des Cinq-Cents du 16 brumaire précédent), qui modifiait ou rapportait différentes dispositions de celles des 3 et 4 brumaire an IV, relatives à la suspension de l'exercice des fonctions publiques et à l'amnistie. Voir plus haut, p. 593.

la peine de mort, et les assassins le supplice de la roue. L'exagération que l'on met dans ces récits de vols et d'attaque appelle la cruauté, et l'on ne parle à cet égard que de roue et de gibet. — Les plaintes sont générales sur la misère qu'éprouvent les rentiers, sur la modicité des acomptes et la lenteur que l'on y met; on s'attend toujours que le gouvernement va prendre en considération le sort des indigents, que la rigueur de la saison rend plus insupportable. — Les victoires d'Italie font la matière des entretiens. L'espérance se soutient pour la paix, et la malveillance, de son côté, élève des doutes sur la réalité de ses succès.—Tous nos rapports particuliers nous annoncent que les divers arrondissements de Paris sont tranquilles.

Spectacles. — Il y avait assez de monde dans les divers spectacles; quelques différends particuliers ont eu lieu, mais sans suite. Au théâtre Feydeau, où l'on jouait le *Tartufe,* un murmure s'est fait entendre, lorsque l'exempt fait l'éloge du gouvernement; mais ces murmures ont été couverts par les invitations publiques à la tranquillité. — On a remarqué qu'au Vaudeville les acteurs chargent leur rôle, et que leurs charges avaient une tendance à jeter la défaveur sur le gouvernement.....

LIMODIN.

(Arch. nat., BB[3] 85.)

JOURNAUX.

Sentinelle du 16 frimaire : « Au rédacteur de la *Sentinelle.* Citoyen, M. de La Harpe ouvrit hier, au coin de la rue Honoré, un cours de théologie et d'imprécations contre la Révolution française. Il nomme cela, je crois, un cours de littérature, autant que j'ai pu le comprendre par le très long et très virulent prospectus qu'il a lu lui-même avec beaucoup d'emphase et en suant à grosses gouttes. C'est là qu'on l'a entendu rappeler au souvenir et à l'attention de ses auditeurs Saint-Basile, Saint-Grégoire, Saint-Jean Chrysostôme, etc.; vanter les services qu'ils ont rendus à la religion, les désigner à la piété des catholiques comme des modèles qu'ils ne doivent jamais perdre de vue ; c'est là qu'on l'a entendu exalter par dessein toute l'excellence de l'ancien ordre de choses et s'indigner contre tout ce qui en a pris la place ; pleurer amèrement le fanatisme, la superstition, leurs autels renversés et ce qui attire à jamais l'amour des fidèles, le respect et la soumission des esclaves titrés ou indigents; jeter des fleurs et des regrets non équivoques sur ces superbes monuments de la plus délirante flatterie et de l'orgueil le plus insolent, sur ces heureux temps où l'excellente organisation des écoles publiques permettait d'enseigner aux enfants à ne jamais essayer de sortir de l'asservissement, de l'ignorance et de l'oppression où les prêtres, les rois et les nobles retinrent leurs pères..... « Tout cela n'est plus ! s'écrie La Harpe, en levant les yeux au ciel ; mais j'aperçois le point d'où viendra la lumière qui fera luire un nouveau jour sur la France.... » Quelle est cette lumière ? Quel est ce nouveau jour ? Ceux qui

connaissent le dictionnaire de La Harpe le devinent aisément. Et le point, quel est-il ? On ne le devine pas aussi bien. Vous pensez bien, citoyens, que tout cela n'a pu se dire sans allusion, sans parallèle, sans comparaison : La Harpe n'en a point été avare ; il n'y a épargné ni le fiel, ni l'amertume, ni la mauvaise foi, ni le désir le moins voilé de la vengeance et de ce qu'il appelle retour à l'ordre. Vous vous doutez bien qu'auprès des rois, des nobles et des prêtres qui gouvernaient jadis, les fondateurs de la liberté, les législateurs et les gouvernants de la République et tous ceux qui y ont coopéré ne sont que des barbares, des ignorants, des hommes de boue, des déprédateurs, des novateurs stupides, « qui passeront, ainsi que leur système, malgré leur puissance précaire ». C'est là surtout l'espoir, le grand espoir, et dont il m'a paru que les initiés croyaient la réalité très prochaine. Vous présumez bien aussi que la juste et naturelle indignation qu'inspirent les émigrés à tout homme qui ne hait pas sa patrie qu'ils ont déchirée n'est, dans le système de La Harpe, que cet atroce esprit révolutionnaire qui a bouleversé tout ce qu'il aimait ; que l'indispensable confiscation de leurs biens, pour les frais de la guerre qu'ils ont suscitée et faite eux-mêmes à la République, n'est qu'une spoliation et un vol, que les lois qui l'ont ordonnée ne sont qu'une grande injustice, et l'exécution de ces lois un crime prolongé ; que nos victoires en Italie ne sont qu'un brigandage, et l'envoi des tableaux un vandalisme abominable. Je ne finirais pas, citoyen, si je voulais ou si je pouvais analyser en entier cette longue diatribe contre la Révolution française ; car je vous assure qu'il n'a rien omis de ce qu'ont écrit de plus virulent jusqu'ici tous ceux qui ne l'aiment pas. J'ai voulu seulement vous donner un aperçu des efforts de La Harpe pour mériter du moins le pardon que lui ont si généreusement offert les ennemis de la raison et de la philosophie qu'il cultiva, dit-on, jadis avec succès. Certes il n'aura pas vainement invoqué tous les saints ; et puisqu'il prend aujourd'hui la cocarde blanche, le pauvre homme ! Dieu lui pardonnera d'avoir en 93 porté le bonnet rouge. Une seule observation maintenant, citoyen : que La Harpe en démence, ou assez vil pour vendre son opinion et se livrer au parti des prêtres et des nobles de l'ancien régime, déclame contre la Révolution et le gouvernement ; qu'il prêche la religion chrétienne comme un apôtre ou un missionnaire de la Chine ; que des hypocrites s'écrient que son éloquence a renversé l'auditoire (*Nouvelles politiques*), et qu'ils applaudissent à ses sottises avec une sorte de fureur, rien de plus naturel assurément ; mais qu'une société qui se dit républicaine, et qui devrait l'être, attire, recherche et paie La Harpe, pour débiter des absurdités contre-révolutionnaires, je ne le conçois pas. Et ce que j'aurais eu peine à concevoir, il y a quelques mois, c'est qu'un ministre de la police laisse s'établir tous les jours de véritables clubs, des clubs royalistes dans Paris où il ne tolérerait pas un club républicain. » — *Journal de Paris* du 15 frimaire : « De l'encombrement des quais et des ponts de Paris. Comme la rivière coule pour tout le monde, vous accueillerez les plaintes d'un citoyen qui réclame le droit de voir les eaux de la Seine, depuis le pont Marie jusqu'aux Tuileries. Ce Béarnais, le quatrième de son nom et le seul de son espèce, avait conçu le projet de faire abattre les maisons des ponts et former des quais tout autour de la Seine ; mais les gens vaillants en crédit s'émouvaient pour conserver leurs bâtisses, et le projet fut garotté dans les liasses poudreuses de la Chambre des comptes. Breteuil, homme d'une espèce singulière, brava les antiques possesseurs des échafaudages qui couvraient nos ponts ; et l'œil mesure

ces prolongements pittoresques et majestueux qui traversent la plus belle ville de l'Europe. Par quel sort des baraques informes se sont-elles élevées des décombres des maisons abattues? J'avais vu sur la place de Grève le parapet entamé pour établir, en porte-à-faux, sur la rivière, un réduit chancelant. Je croyais que le trottoir du quai Pelletier me laissait la faculté d'apercevoir une machine destinée à fournir de l'eau à Paris, qui n'a pas besoin de machines pour en avoir. Espoir inutile! Ce trottoir n'était pas praticable. Les étrangers croiront difficilement que, sur la largeur de 4 pieds, le plus maigre piéton s'efforce pour passer de profil entre des bancs garnis de boucles d'étain et de passe-lacets qui bordent les deux côtés. Le génie du commerce a noué la queue et pommadé les cheveux des Savoyards qui habitaient ce quai passager. Nous marchions alors à travers une forêt de mains armées de brosses toujours prêtes à frotter. Ces gens-là font valoir actuellement leurs fonds; et les marchands y ont établi des garçons avec leurs rebuts. J'avais franchi les boutiques à 4 sols; le pont au Change, malgré sa belle largeur, avait ses trottoirs également occupés. Un vieux confessionnal, les débris d'une alcôve démolie, et des armoires sans devanture y forment les établissements de plusieurs commerçants qui se demandent plaintivement et fréquemment: « Avez-vous étrenné, mon voisin? » Sur les côtés extérieurs, des feux démontés, des ratières de hasard et des casseroles de fer blanc rouillé ont envahi une grande portion de l'espace; c'est par pure générosité que l'on permet au passant de traverser cette masse dégoûtante de choses qui n'ont pas de nom. Des baraques plus étoffées et peintes aux trois couleurs ont aussi échancré le parapet en cet endroit. Ce sont, dit-on, des établissements publics; mais ces établissements doivent respecter plus qu'aucun autre la commodité du public. Ils sont, dit-on, provisoires. Les baraques élevées pour la construction du pont de la Révolution l'étaient aussi; et je crois que la génération actuelle ne verra pas la fin de cette provision. Je ne vous parlerai pas du quai de la Ferraille; les embarras qui s'y trouvent sont passés en proverbe; on y étale du fer en barres; et les pots de fleurs opposent courageusement leur faible résistance au passage destructeur des cabriolets et des grosses charrettes. Que deviendront, me dit-on, tous ces gens-là, si vous supprimez les baraques? Ce qu'ils étaient auparavant; et je vous demande ce que deviendra le public si vous adoptez le principe en vertu duquel elles se sont établies. Des baraques ne s'élèveront-elles pas le long des boulevards et même du ruisseau de la rue Saint-Honoré, dont les gens de la Halle aux culottes avaient déjà pris possession?.... *Un abonné.* »

DCCCLXIII

15 FRIMAIRE AN V (5 DÉCEMBRE 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 16 FRIMAIRE.

Esprit public. — Au bruit qui paraissait vouloir s'accréditer hier de la prise de Mantoue, il était aisé de voir que l'on regardait, sinon comme certaine, du moins comme inévitable, une sortie de la garnison

de cette ville, et le mauvais succès qu'elle avait eu faisait présumer que la nouvelle officielle de cette conquête allait incessamment arriver. La contenance redoutable qu'a prise notre armée d'Italie et ses nouveaux avantages sont, dans l'opinion publique, attribués en partie à la suspension du général Vaubois, que l'on soupçonne de trahison ; quelques personnes pensent même que la conduite de ce général tenait à un plan qu'il est important de connaître ; c'est au surplus sur la prise de Mantoue que l'on fonde le plus généralement les espérances pour la paix. — Les inquiétudes qui commençaient à s'accroître sur les prochaines élections semblent perdre de leur force, et la régularité ainsi que le calme avec lesquels il y sera procédé, d'après la majorité des opinions, sont regardés comme un effet certain des changements apportés à la loi du 3 brumaire, et les sentiments paraissent réunis avec plaisir sur les dispositions additionnelles à cette loi. — Ces deux sujets, les plus habituels des entretiens des cafés, adoucissent un peu les couleurs dont les malveillants d'une part, et de l'autre nombre de gens faciles à effrayer, chargeaient le tableau des vols et des assassinats qui se commettent ici et dans les départements ; mais, en se tenant davantage en garde contre l'exagération, grand nombre de citoyens négligent les précautions même les plus simples, ou s'abstiennent de sortir le soir ; peu de monde alors dans les rues, peu de communications dans les sociétés. — Les esprits s'arrêtent chaque jour avec plus de douleur sur la situation de nos finances ; on dit que le gouvernement laisse, faute de payement, nombre de familles sans existence ; les rentiers n'ont pas même l'espoir d'un secours. C'est même à la misère extrême que l'on doit attribuer la quantité de voleurs qui excitent les plaintes journalières ; on ajoute que nombre d'employés réformés et de créanciers du gouvernement sont réduits par le besoin à cet état criminel ; on grossit encore ce nombre par des ouvriers sans ouvrage ; on va même jusqu'à dire qu'il s'y joint encore des agents de la police, qui, dit-on, ne sont pas payés. On impute encore au besoin la partialité et l'arbitraire avec lesquels les commissaires de bienfaisance répartissent les objets destinés à la seule indigence, et dans la distribution desquels on assure qu'ils ne s'oublient pas eux-mêmes. A cette peinture affligeante on fait enfin contraster le luxe des femmes et de quelques fournisseurs de la République, et la tranquillité, qui paraît cependant être assez générale dans cette commune, semble être un effet des espérances que l'on conçoit pour une meilleure situation, d'après les victoires que l'on présage et la paix que l'on regarde comme une suite assurée.

Spectacles. — Peu de monde aux différents théâtres. La première représentation d'*Azeline*[1], au théâtre de la rue Favart, a parue goûtée. Dans l'opéra de *Roméo et Juliette*, on a beaucoup applaudi à ces mots : *Plus de vengeance, plus de sang, plus de haine !* On soupçonnait l'administration du théâtre d'Émulation d'être intéressée à l'agiotage des billets d'entrée qui se faisait à la porte. La tranquillité du reste a régné partout.....

LIMODIN.

(Arch, nat., BB [3] 85.)

JOURNAUX.

Ami des Lois du 15 frimaire : « ...Cochon se réveille enfin de sa léthargie. Nous savons que plusieurs voleurs et un grand nombre d'émigrés ont été arrêtés ; il commence à se détromper sur les ronrons que tous les jours on lui fait sur les Jacobins. On cherche à le distraire par cette ruse de manœuvres infernales des émigrés et des prêtres réfractaires. Le *Censeur* peut tant qu'il voudra nous accuser de férocité ; c'est parce que nous aimons notre pays que nous désirons la destruction légale de ceux qui veulent l'ensanglanter par le massacre des patriotes. » — *Messager du Soir* du 16 frimaire : « *Paris, le 15 frimaire*... Les sociétés de francs-maçons se reproduisent et se multiplient même de manière à inquiéter de bons citoyens qui, las de révolutions, en redoutent tous les instruments... »

DCCCLXIV

16 FRIMAIRE AN V (6 DÉCEMBRE 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 17 FRIMAIRE.

Esprit public. — L'attention du public demeure suspendue et partagée entre les mouvements qui se font tant sur le Rhin que sur l'Adige ; mais les succès paraissent plus certains en Italie ; la perte que l'ennemi vient de faire dans la dernière sortie de la garnison de Mantoue rend, dans l'opinion générale, la position du général Wurmser plus critique, celle du général Buonaparte plus avantageuse, et l'arrivée d'un corps considérable de troupes, actuellement en marche, ne semble pas rigoureusement nécessaire pour la prise de cette place. Les personnes qui fréquentent habituellement les cafés tirent de ces avantages, de la bonne disposition du jeune prince

1. Comédie en trois actes et en prose, paroles d'Hoffman, musique de Solié.

régnant en Suède, et de l'accueil favorable fait par la Porte au citoyen Aubert-Dubayet, des conséquences flatteuses pour la paix. Ils avancent, à l'appui de ce sentiment, que le nouveau roi de Suède est très éloigné de recevoir la main d'une fille de l'impératrice de Russie. — Cependant les intérêts généraux du gouvernement semblent moins sensibles que l'état de détresse où se trouve la plus grande partie des citoyens, mais surtout le rentier, le fonctionnaire et le salarié public ; ces derniers murmurent hautement de n'être point payés ; quelques malintentionnés les aigrissent encore en aggravant le poids de leur position affligeante à leurs propres yeux. De là naissent des plaintes continuelles contre les marchands de combustibles, qui renchérissent journellement leur bois et leur charbon, contre les boulangers, qui laissent le pain à un taux au-dessus des moyens du plus grand nombre, et qui même, ajoute-t-on, ne donnent pas le poids, contre le Bureau central, auquel on suppose le droit de taxer ces différentes denrées. L'inquiétude de ceux qui se plaignent se porte jusque sur leur famille, que bientôt ils n'auront plus aucun moyen de faire subsister. Cet état devient une source de propos contre le Corps législatif. Si ces murmures, dictés quelquefois par le désespoir, semblaient hier perdre un peu de leur amertume, il était aisé de voir que cet adoucissement était l'effet des mesures demandées par le Directoire même pour le maintien de l'ordre et de la sûreté publique. Quelques conversations ont donné lieu de croire qu'on en devait aussi attribuer la cause à la résolution approuvée sur la loi du 3 brumaire ; on parlait avec satisfaction de l'expulsion faite de trois cents parents d'émigrés des places publiques qu'ils occupaient, et dont cette nouvelle loi les exclut. Tous annonçaient d'ailleurs que, malgré la misère générale, l'espoir d'un temps moins difficile contenait et devait toujours contenir les esprits dans cet état de tranquillité qui peut seul protéger le retour de l'abondance.

Spectacles. — Les spectacles ont été peu fréquentés, à l'exception de celui de l'Ambigu-Comique, où des artistes des théâtres Feydeau et de la rue Favart ont joué au profit d'un ancien artiste. La tranquillité [est] générale.. ..

BRÉON.

(Arch. nat., BB [3] 85.)

DCCCLXV

17 FRIMAIRE AN V (7 DÉCEMBRE 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 18 FRIMAIRE.

Esprit public. — L'attente de quelques grands événements avant la fin de cette campagne d'hiver paraît planer sur tous les esprits; les conjectures s'arrêtent, et l'attention se partage. La prise de Mantoue est toujours regardée comme certaine, mais on pense qu'il faut un renfort considérable de troupes pour forcer cette place à se rendre. Il y en a qui gémissent sur la longueur de cette expédition, qu'ils regardent comme ne devant nullement influer sur les négociations entamées pour la paix, dans le cas même où elle serait suivie de succès. Il se débitait même, dans un café, que le siège de Mantoue avait déjà coûté plus de cinquante mille hommes à la République, et ce propos était prêté à quelqu'un que l'on disait arrivé des environs de Mantoue. Le même esprit d'inquiétude se tournait vers l'armée du Rhin, et l'on disait que les Autrichiens avaient sommé Huningue de se rendre. Si l'on ajoute foi à quelques conversations, la flotte de Brest, chargée de cent mille fusils et de dix-huit mille hommes, à la tête desquels est le général Hoche, vient de mettre à la voile; elle se dirige vers la Jamaïque, dont elle doit faire la conquête pour avoir des objets de compensation à offrir à nos ennemis. On compte surtout sur cette expédition pour accélérer l'effet des négociations ouvertes avec l'Angleterre, et ces dernières paraissent prendre une tournure favorable. — Toujours les mêmes plaintes et les mêmes transes sur la multiplicité des vols; mais le désespoir de voir renaître l'entière garantie de la sûreté publique perd peu à peu de sa force, et l'on commence à se persuader que les récits des accidents de cette nature sont quelquefois exagérés et souvent mensongers. — Il n'est survenu aucun changement à la tristesse que répand de tous côtés la pénurie du numéraire ; la cherté des denrées, surtout des combustibles, la stagnation du commerce, l'inactivité de l'industrie frappent et affligent la plus grande partie des citoyens. Tous ces maux sont attribués d'abord à la Convention nationale, ensuite à la Législature actuelle. « Les députés seuls sont payés, dit-on, et vivent dans l'abondance, tandis que le peuple manque de tout. » Ces réflexions conduisent à désirer la paix, que l'on regarde comme le seul moyen

de rétablir l'équilibre; on paraissait aussi désirer, quoique avec beaucoup moins d'ardeur, une banque dont on prêtait le projet à plusieurs négociants accrédités; mais c'était surtout la paix que l'on regardait comme l'unique remède à la misère publique. — Il s'élevait aussi quelques opinions sur la situation de nos colonies orientales, mais on se borne à des présomptions, et, en approuvant le gouvernement de prendre à ce sujet des mesures de prudence, on prépare beaucoup d'intérêt au rapport que doit faire la commission nommée pour l'examen des pièces qui concernent cette mission. — Il était aisé de voir qu'en général des succès de nos armées et des mesures de sûreté publique dans l'intérieur étaient présagés presque autant que désirés, et que cette expectative allégeait beaucoup les esprits abattus sous le poids de la détresse commune.

Spectacles. — Il s'y est rendu assez de monde et la tranquillité y a été observée; quatre individus seulement, au théâtre du Vaudeville, ont voulu forcer le directeur à leur rendre leur argent, parce qu'on avait changé une pièce à la représentation; pour que cette altercation ne troublât pas l'ordre public, ils ont été conduits chez le commissaire de police. — Le concert a hier attiré beaucoup de monde au théâtre Feydeau; le citoyen Garat y a été fort applaudi; il y a été l'objet de toutes les conversations. Les femmes, au lieu d'un luxe effréné, n'y ont offert qu'une mise exempte de ce caractère ridicule, quoique brillante; cette circonstance a sans doute contribué au maintien du bon ordre.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB [3] 85.)

JOURNAUX.

Courrier républicain du 20 frimaire : « *Paris, le 19 frimaire.* Avant-hier, à huit heures du soir, on a saisi au Pont-National, devant l'entrée des Tuileries, une batelée de voleurs; leur tactique est de descendre en force la nuit, par la rivière, évitant par ce moyen la vérification des cartes de sûreté; s'apercevant qu'ils étaient découverts, ils évitaient l'abordage; on fit feu sur eux, et des témoins oculaires disent avoir vu un grenadier de la Convention s'élancer sur le batelet et en arracher un de ces coquins, d'une forte structure... »

DCCCLXVI

18 FRIMAIRE AN V (8 DÉCEMBRE 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 19 FRIMAIRE.

Esprit public. — Les armées de la République, suivies avec soin dans leur marche, laissent concevoir de nouvelles espérances pour de prochaines victoires. La manière vigoureuse avec laquelle le général Bonaparte a repoussé la garnison de Mantoue, le courage des troupes françaises à la défense des forts de Kehl et de Huningue, sont l'objet de toutes les conversations et la source des éloges flatteurs que l'on donne aux généraux Bonaparte et Moreau. On disait avec mécontentement que les Autrichiens, à cette dernière affaire, avaient violé la neutralité convenue avec la Suisse, en poussant leur retraite jusque sur le territoire de cette République. L'inquiétude que les bons citoyens commençaient à manifester sur la situation de notre armée de Rhin-et-Moselle paraît bien dissipée. — La rareté du numéraire et l'anéantissement de toutes les ressources nécessaires à la vie continuent à exciter de vives plaintes, et quelques gens aigris par le besoin, d'autres poussés par la malveillance, ne cessent d'établir un contraste entre la manière dont sont payés les membres du Corps législatif d'un côté, les rentiers et les pensionnaires de l'autre. Ce défaut de payement, disent ces derniers, autorise l'honnête homme à devenir fripon. Ces murmures l'emportent sur ceux que faisaient naître les vols et les assassinats dont on aime à grossir le nombre, et que l'on commence en effet à croire beaucoup moins fréquents; on attribue en grande partie les accidents qui ont lieu sur les routes et dans la campagne à la négligence qu'apportent les départements dans la vérification des passeports. On assure même que deux domestiques, émigrés depuis cinq ans, sont rentrés à Paris sans avoir eu besoin d'exhiber leurs passeports dans les départements de leur passage. — Mais deux plans d'utilité publique occupaient la plupart des esprits alarmés de la situation actuelle de nos finances. Les cultivateurs, répandus dans les cafés, soupiraient après l'établissement d'une banque, qui rouvrirait, suivant leur sentiment, tous les canaux de l'industrie et ramènerait la confiance publique; on paraît les écouter avec intérêt, et l'on manifeste, indépendamment de ce projet, un désir très prononcé de voir reviser toutes les fortunes

acquises illégalement. Ce vœu est général : tout le monde paraît fondé à croire que, sans des mesures efficaces pour atteindre à ce but, jamais on ne verra reparaître l'équilibre des ressources et des charges publiques, si nécessaire au maintien de l'ordre social.

Spectacles. — Les spectacles ont été tranquilles et assez fréquentés. Un peu d'impatience s'est manifestée au théâtre du Vaudeville, qui n'a commencé qu'à sept heures moins un quart : cependant tout y a été, ainsi qu'aux autres théâtres, marqué au coin du bon ordre.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB [3] 85.)

JOURNAUX.

Censeur des Journaux du 18 frimaire : « ..... Un coup d'œil sur les journaux. Le *Gardien de la Constitution* a interrompu ses fonctions. Le *Journal des Tigres* n'est plus qu'un nécrologue. La *Gazette française* a perdu sa gaîté, *aliquando bonus dormitat*..... et le *Messager du Soir* sa piquante originalité. L'*Éclair*, pour mériter son nom, devrait donner plus souvent des morceaux semblables à l'analyse du dernier ouvrage d'Edmond Burke. L'*Historien* poursuit sa carrière avec tout le courage de son rôle. Les *Nouvelles politiques* sont quelquefois et par trop pusillanimes. Prudence ! Le *Journal de Paris* est bon trois fois par semaine. Le *Grondeur*, nouveau journal, annonce beaucoup d'esprit, mais doit se défier de son esprit. Tous les *Courriers*, universels et particuliers, esclaves ou républicains, de Paris et des départements, ne sont que des fripiers de journaux. Je ne parle ni de celui de Louvet, ni de celui de Poultier : on ne les connaît que par leurs sottises ; on n'en parle plus que pour rire. Le *Miroir* nous présente trop souvent le revers de sa glace. La *Quotidienne* est devenue constitutionnelle : *Stupete!* Le *Véridique* et le *Journal général*, l' « Ordo » des capucins ; L'*Ami du peuple*, thermomètre des Jacobins. »

DCCCLXVII

19 FRIMAIRE AN V (9 DECEMBRE 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 20 FRIMAIRE.

Esprit public. — Les éloges des troupes qui viennent de se couvrir de gloire à la défense d'Huningue forment l'âme de tous les entretiens, comme les nouvelles dispositions de cette armée en forment le sujet. On compte d'autant plus sur des avantages de cette importance que l'on connaît le mérite des généraux et qu'on leur rend justice

d'un commun accord ; la perte de l'un d'eux, mort au champ d'honneur, le général Abbatucci, est suivie du regret le plus marqué. On ne perd pas de vue le siège de Mantoue ; il y a même des paris ouverts, dans quelques cafés, sur le sort de cette place, que la malveillance s'obstine à croire imprenable ; quelques-uns de ces hommes, toujours avides du malheur public, ne répandaient-ils pas tout à la fois que le siège de Mantoue était levé, le général Buonaparte assassiné, son armée dans le plus mauvais état, et le fort de Kehl pris par les Autrichiens ! — On prêtait aussi beaucoup d'attention au bruit d'un congrès qui, dit-on, doit être convoqué à Paris pour traiter de la paix et des intérêts généraux des diverses puissances de l'Europe. Ce bruit s'accrédite et satisfait ceux-là mêmes qui sont le moins partisans de la paix, en ce qu'il doit en résulter une affluence d'étrangers qui répandront de l'argent dans Paris. Enfin on compte beaucoup voir incessamment une profonde intelligence s'établir entre la République et le Pape ; d'autres ajoutent : la reine de Portugal. — Le gouvernement, à en croire les royalistes, est le principal auteur de la misère publique ; c'est lui qui éteint l'industrie, qui empêche le numéraire de paraître, qui anéantit le commerce et détruit toutes les espérances d'un meilleur état de choses. Le tableau des maux qui ont si malheureusement signalé le gouvernement révolutionnaire servait, dans la bouche des citoyens paisibles, de réplique victorieuse à ces déclamations. Celles qu'on ne cessait de faire contre les voleurs, dont on continue cependant à parler, perdent néanmoins de leur force. On dit même qu'il va y avoir quinze mille hommes de troupes de ligne, choisis et destinés à la garde extérieure des barrières de Paris, et mille deux cents hommes de gendarmerie pour la garde intérieure. De vifs désirs se réunissent pour la prompte organisation et le choix de ce corps. Alors, dit-on ensuite, on ne sera plus effrayé par le bruit des vols et des assassinats. Un sentiment assez général suit cette réflexion sur la nécessité de rétablir toute la sévérité des anciennes lois contre les voleurs ; les hardiesses de ces derniers, leur impudence jusque sur l'échafaud où ils sont exposés, lorsqu'ils ont été condamnés aux fers, excitent partout la plus grande indignation. On va même jusqu'à dire qu'ils ne sont si effrontés que parce qu'ils sont sûrs d'être relâchés immédiatement après leur exposition ; on veut enfin que la mort soit la peine à infliger à tout voleur pris en flagrant délit ; on ajoute que quelques scélérats se servent déjà d'armes à vent. — Ces mesures répressives et la restauration de nos finances dont l'ordre peut seul, suivant l'avis du plus grand nombre, terminer la Révolution, occupaient la plupart des esprits.

Spectacles. — Ils ont eu peu d'affluence, et tout s'y est passé dans la plus parfaite tranquillité. La première représentation d'une pièce intitulée *La Petite Nanette*[1], opéra-comique en deux actes, a eu lieu au théâtre Feydeau ; elle a été bien accueillie. Elle offre une critique modérée de la Révolution ; le terrorisme, les abus du pouvoir y ont été l'objet de quelques applications très applaudies ; la morale en a paru excellente ; on y a surtout admiré des éloges délicats donnés aux généraux et aux militaires dont les travaux généreux doivent amener la paix ; et deux couplets, qui sont une prière à la divinité pour la prier de veiller à la destinée de notre Empire, ont été redemandés et recommencés ; le grand nombre de spectateurs n'a nui aucunement à la tranquillité du spectacle.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB [3] 85.)

JOURNAUX.

Messager du Soir du 22 frimaire : « *Paris, le 21 frimaire...* La pièce intitulée *La Petite Nanette*, qu'on a jouée avant-hier au théâtre de la rue Feydeau, est une bluette du Cousin Jacques. Elle offre le tableau d'une mère et d'une fille obligées par la Révolution de travailler de leurs mains et de servir ; on remarque avec peine que tous les morceaux qui rappelaient des souvenirs déchirants, ou des sentiments de haine et d'indignation contre les brigands révolutionnaires, excitaient un enthousiasme universel, mais que ceux où l'auteur prêche, avec cette grâce et cette sensibilité qu'on lui connait, la résignation, l'oubli du passé et la modération, n'étaient que faiblement applaudis. Cette pièce vaut beaucoup par les applications que le public fait aux circonstances et à la famille Lesage ; on y reconnait le cœur, mais non les talents, de l'auteur du *Club des bonnes gens...* » — *Gazette nationale de France* du 20 frimaire : « Jusqu'à présent on n'a découvert et dénoncé que des filous, des voleurs des assassins. Bagatelle ! Il vient de s'organiser une compagnie de *Vengeurs*. Pour y être reçu, il faut être, au moins par l'usage du monde, si ce n'est par la naissance, façonné aux airs à la mode, posséder le ton et le langage du jour, et avoir tué deux ou trois hommes en combat singulier. On est extrêmement rigoureux sur ce dernier article ; non pas, il est vrai, quant aux moyens d'exécution, que la compagnie laisse absolument au choix du récipiendaire, mais seulement quant à l'évidence des preuves, le courage étant beaucoup moins nécessaire dans cette association que l'habitude du meurtre. Cette compagnie brillante et masquée est soumise à plusieurs chefs qui dirigent le travail, et le pouvoir de ceux-ci est déterminé par un

1. Cette pièce a été imprimée sous ce titre : *La Petite Nanette, opéra-comique en deux actes, représenté pour la première fois, au théâtre Feydeau, le 19 frimaire an V (vendredi 9 décembre 1796). Paroles et musique du Cousin Jacques. Dédié par la reconnaissance à mon ami Gaveaux.* Paris, Moutardier, an V, in-8 de 62 pages. Bibl. nat., Yth, 13,978.

règlement ou institut, écrit en langue sacrée, c'est-à-dire en *argot*. Quant au besoin des services de la compagnie, on paie d'avance le prix convenu, qui est toujours proportionné à l'importance de la victime, de sa richesse, son courage et les difficultés de l'exécution. Aussitôt que le paiement est effectué, l'ordre d'agir est expédié, et, sous huitaine, hors le cas de voyage, l'affaire est terminée. Il faut qu'on ait comme pressenti à la police les avantages de cette société pour la laisser jouir de la tranquillité nécessaire à ses opérations, que dérangerait à coup sûr la moindre surveillance. En effet, un émigré rentré qui veut exproprier l'acquéreur de son bien, un royaliste qui veut se défaire d'un républicain qui éclaire ses complots, un prêtre dont les prétentions au patriarcat sont déjouées par la philosophie, un suppôt de terreur dont la rage n'est point éteinte, un gentillâtre qui veut se venger, un poltron qui veut se battre sauraient-ils à qui s'adresser, sans cette heureuse institution? Et comme en général les gouvernements doivent se plier au besoin des peuples, la police aura senti sans doute que c'était particulièrement à son ministère qu'il appartenait d'accorder aux passions une plus grande mesure de tolérance, surtout après huit années de révolution et de haines. Nous pensons que c'est d'après ces considérations politiques et philosophiques qu'il n'est fait aucune recherche, aucune enquête même sur les assassinats qui épouvantent les pères de famille, les propriétaires, les marchands, tous gens ignares qui ne savent pas comme on gouverne les passions par l'indulgence philosophique. Pour donner une idée des opérations de la compagnie des *Vengeurs*, nous allons, entre mille plus horribles, choisir un fait digne de figurer dans cette exécrable époque de nos mœurs. Un jeune homme avait une maîtresse; il l'adorait: c'est ainsi qu'on aime au jeune âge. Mais qu'est-ce que le bonheur sans avoir à qui le confier? Où est l'amant qui ne brûle de montrer son idole? Il n'en est pas: le cœur est indiscret. Il parla donc de sa maîtresse, il en parla comme un amant et la peignit comme il la voyait: elle était belle, et son pinceau la rendit plus belle encore. Imprudent! Il porta dans l'âme d'un ami perfide le feu qui s'échappait de sa bouche enflammée. Pour justifier ses éloges, peut-être aussi pour confondre à la fois les charmes de l'amour et les douceurs de l'amitié, il conduit cet ami auprès de sa déesse. Ils dînèrent ensemble. Vous qui avez aimé, jugez de son ivresse; vous qui aimez encore, redoutez son malheur! Le plaisir si doux de voir admirer ce qu'on aime avait fasciné ses yeux: il ne vit point, il ne put voir un traître dans son ami. Quelques jours s'écoulent, le chevalier de... (c'était un chevalier que cet ami perfide) en avait habilement profité. Il était riche; quelle femme aujourd'hui résiste à la richesse? Belles du jour qui insultez à la misère publique par votre luxe; aux mœurs, par vos bacchanales effrénées; à la pudeur par vos vêtements et votre nudité; belles du jour qui bravez tout, reconnaissez un maître: l'or. Le chevalier de... l'emporta; l'amour fut sacrifié à la fortune. Le jeune homme, celui qui vous intéresse tous, lecteurs honnêtes, court demander raison à l'infâme qu'il avait cru son ami; il ne peut l'obtenir; il le rencontre le lendemain, le provoque et n'est pas plus heureux; il persiste longtemps encore, et trouve constamment la lâcheté unie à la trahison. Deux mois étaient passés; il jouissait au Salon du spectacle intéressant des efforts et du succès de nos artistes, lorsqu'il se sent heurté par un homme bien vêtu, d'une figure assez honnête, mais dont l'œil était menaçant. Il attribue à un accident naturel ce qui était une attaque et continue à examiner les

tableaux. Il est heurté de nouveau et reconnait le même homme, qui marche aussitôt vers la porte. Il le suit : il est enfin provoqué au combat ; il en demande la cause à l'agresseur ; nulle cause, nulle raison : « Vous me déplaisez, il faut vous battre », répond-il. Il accepte, va chercher son épée, prend un témoin ; il arrive à Montmartre. A peine en garde, il est blessé. Le spadassin, sûr de sa victoire, lui dit alors : « Tu ne te plaindras plus qu'on t'enlève tes maîtresses. » Il redouble aussitôt ses coups assassins, blesse encore l'infortuné jeune homme, qui, sans perdre courage, riposte par une revanche heureuse. Le monstre blessé devient plus furieux ; il se jette sur sa proie, qui chancelait épuisée par la perte de son sang ; il l'égorge, malgré les efforts du témoin, dont la brave, mais ignorante épée fut brisée. Voilà donc nos mœurs aujourd'hui ! »

DCCCLXVIII

20 FRIMAIRE AN V (10 DÉCEMBRE 1796).

Rapport du bureau central du 21 frimaire.

Esprit public. — L'intérêt que les véritables amis de la patrie ne cessent de prendre aux succès de nos armées l'emporte beaucoup sur les efforts de la malveillance, qui ne rougirait pas de voir aux soldats français les sentiments de découragement et de perfidie qu'elle leur suppose. Tantôt les troupes sont mal nourries, mal vêtues ; le dénuement dans lequel on les laisse les force à passer chez les Autrichiens ; au moins ils seront nourris et bien vêtus. Tantôt le général Bonaparte va subir le sort de Pichegru ; il va être destitué sous deux mois, et il ne reste plus que vingt mille hommes pour opérer, par le Tyrol, une jonction avec les armées sur le Rhin. Des sentiments bien opposés prévalaient dans l'esprit d'un grand nombre de personnes, qui assuraient la prise de Mantoue, et qu'on en aurait sous deux jours la nouvelle officielle ; mais on paraissait un peu inquiet sur le sort de Kehl ; le pont est, dit-on, rompu. Les opinions se partagent sur l'armistice, que les uns regardent comme nécessaire, et les autres préjudiciable aux intérêts de la France, comme devant donner à nos ennemis le temps de se préparer à une nouvelle campagne. — La rigueur de la saison paraît rendre plus sensible le renchérissement du bois et du charbon ; on voudrait que ces objets fussent taxés. Ces plaintes amenaient presque toujours sur la rareté du numéraire. « Si le gouvernement, disait-on, ne s'occupe des moyens de le faire reparaître, et si l'époque de la paix est encore éloignée, c'en est fait du commerce. » Au milieu de ces sentiments se manifestait surtout

celui d'une extrême compassion sur l'indigence des rentiers et des employés sans ressources au sein de l'hiver, et on blâme hautement la mesure qui arrête la distribution des secours que les Comités de bienfaisance étaient chargés de répartir. — Le bruit se répand que, pressé sans doute par le cri du besoin général, le Corps législatif va mettre incessamment en circulation un nouveau papier-monnaie. — On s'écrie sur l'effronterie des criminels condamnés aux fers pour vol, et qui, du haut même du théâtre de l'infamie, vomissaient, disait-on, mille injures au peuple témoin de leur exposition et se montraient en [quelque] sorte convaincus de leur prochaine impunité. Le Corps législatif, dans l'opinion commune, avait causé le scandale et encouragé les délits en supprimant la peine de mort pour vol. Ce chapitre conduisait à dire qu'il s'organisait des bataillons d'émigrés, de déserteurs et de forcenés royalistes, qui devaient voler et assassiner de tous côtés, et on est dans l'attente des plus promptes mesures pour arrêter le fléau conjuré contre le repos public.

Spectacles. — Ils ont été généralement tranquilles; quelques rixes particulières se sont élevées au parterre du théâtre de la Cité, mais ont été promptement apaisées. On a paru voir d'un mauvais œil, au théâtre des Variétés sur le boulevard, les attributs de la religion figurés sur la scène, dans *Le Festin de Pierre.* — Au spectacle du Vaudeville, un citoyen comptait avec complaisance, parmi ses bijoux, une tabatière au portrait du roi. Partout de l'ordre et de la tranquillité.

Surveillance. — ... On a arrêté hier, au Palais-Égalité, le nommé Parfait, surpris vendant des brochures intitulées : *La Mort de Louis XVI, tragédie en trois actes.....*

BRÉON.

(Arch. nat., BB [3] 85.)

JOURNAUX.

Rédacteur du 21 frimaire : « Sur la police de Paris. C'est ici le lieu de dire un mot de la police de Paris ; elle s'est soutenue, malgré toutes les sortes de difficultés, avec une activité que ne démentira point l'exagération des récits lugubres de quelques feuilles journalières. Ses registres constatent que, presque tous les jours, ses agents parviennent à prévenir des vols et à suivre les malfaiteurs à la piste, pour les saisir en flagrant délit ; le nombre des arrestations qu'elle fait chaque jour est de dix ou douze ; celui des vols constatés par les déclarations n'est guère plus considérable ; elle a produit pendant le mois dernier, devant le tribunal de la Seine, cent cinquante prévenus, outre ceux qui n'ont pu être jugés. Les postes et les patrouilles viennent récemment d'être doublés, et seront encore aug-

mentés, et, si l'on ne peut quelquefois prévenir un guet-apens dans une rue écartée, au moins toutes les mesures sont-elles prises pour arrêter les coupables. On fait des recherches, avec le plus grand soin, sur les personnes qui arrivent dans les hôtels garnis, et dont le nombre est de cent vingt à cent trente par jour; on examine leurs papiers; on suit les démarches des hommes suspects; les déserteurs de la première réquisition sont poursuivis par l'agent militaire. On arrête tous les jours deux ou trois banquiers de jeux frauduleux, mais les lois ne sont pas encore assez précises à cet égard. On vient d'entreprendre également des recherches sévères pour les femmes publiques, dont les logements servent de réceptacle à beaucoup de malfaiteurs; des agents viennent d'être chargés spécialement de les poursuivre, de faire, à cet effet, des réquisitions dans les postes, et de les arrêter, après avoir pris les moyens nécessaires pour constater la prostitution; mais il faut encore des lois à ce sujet. En un mot, on peut espérer qu'à l'aide de tous ces moyens et de ceux que le gouvernement s'occupe d'y ajouter, les alarmes qui s'élèvent au commencement de cet hiver, sur la sûreté intérieure de Paris, ne se trouveront pas mieux fondées que celles qui précédèrent l'hiver dernier, et que l'exemple de quelques événements malheureux, dont on a gémi, ne servira qu'à réveiller le zèle des citoyens pour le service de la garde nationale, qui, sans corporation et sans pompons, suffira, si on cesse de la confier à l'insouciance de la vénalité, pour dissiper tous les brigands. Mais, il faut le dire, les terreurs qu'on s'efforce de répandre dans cette ville, et par lesquelles on est parvenu à interrompre, dès le déclin du jour, les relations des citoyens, et à faire déserter par les hommes honnêtes les voies publiques pour les livrer aux bandits, sont le principal obstacle qui reste à vaincre. »

DCCCLXIX

21 FRIMAIRE AN V (11 DÉCEMBRE 1796).

Rapport du bureau central du 22 frimaire.

Esprit public. — La diversité des opinions paraissait également prononcée sur l'armistice négocié actuellement à Neuwied, et il aurait été difficile de dire s'il était plus désiré que combattu. Cependant ceux qui s'en montrent partisans pensent qu'il serait un sûr présage de la paix. — L'attention de ceux qui suivent le cours des événements politiques ne s'est pas bornée hier à notre continent : elle se portait aussi sur la colonie de Saint-Domingue; le bruit d'une insurrection qui s'y était manifestée alarmait beaucoup de monde, et l'on disait que les révoltés, après avoir fait schisme avec la métropole, et s'être déclarés indépendants, avaient tué les commissaires envoyés dans cette île par le gouvernement; cette nouvelle faisait beaucoup de sensation parmi les habitués des cafés. — Mais

les esprits ont paru exclusivement occupés de la disparition du numéraire et de la situation des finances de l'État. La nullité des rentes et des pensions du gouvernement, la modicité de tous les salaires publics sont l'objet continuel des plaintes et des murmures, et c'est sans doute à cette extrême détresse qu'il faut attribuer l'opinion de quelques personnes, qui disaient que tous les employés étaient contre le gouvernement. C'est toujours le gouvernement que l'on accuse du dur état des choses, comme la cause de la stagnation absolue du commerce et de l'inactivité de beaucoup d'ouvriers. — Les récits mensongers, qui se trouvent souvent dans les feuilles du jour, commencent à exciter la pitié des esprits sensés, [qui] se plaignent même partout de la licence des journalistes, qui spéculent sur les mensonges pour le débit de leurs feuilles et vont jusqu'à forger des conspirations. *Grand projet* (criait hier, disait-on, un colporteur à forte voix), *grand projet découvert d'assassiner les ministres de la police, de l'intérieur, de la guerre et huit cents députés!* — On se récriait aussi contre la collusion que l'on disait exister dans la délivrance des congés, qui se donnaient à prix d'argent. Cependant le sentiment de ces maux, soit réels, soit imaginaires, n'a menacé nulle part le bon ordre.

Spectacles. — Il s'y est élevé quelques rixes particulières, notamment avec les contrôleurs, mais elles n'ont eu aucune suite. Un nommé Vacher, porteur d'une commission d'inspecteur général du service de l'intérieur, méconnut un instant l'autorité du commissaire de police et a été conduit au corps de garde. — On a fait au théâtre Feydeau quelques applications dans *Toberne*[1], lorsqu'il y est dit qu'on ne doit accepter de place que celle que l'on peut remplir, et ce passage a été applaudi; les allusions au retour de la paix ont aussi occasionné des applaudissements. La tranquillité est générale.....

LIMODIN.

(Arch. nat., BB [3] 85.)

JOURNAUX.

Messager du Soir du 23 frimaire: « Au rédacteur. On vous a trompé, citoyen, en vous engageant à insérer, dans votre feuille du 16 du courant[2], que

1. Cette pièce a été imprimée sous ce titre : *Toberne, ou le Pêcheur suédois, comédie en deux actes, mêlée de morceaux de musique, paroles du citoyen Patrat, musique du citoyen Bruni, représentée sur le théâtre de la rue Feydeau en vendémiaire 4e année de la République.* Paris, Huet, an VI, in-8 de 68 pages. Bibl. nat., Yth, 17,337.

2. Voir plus haut, p. 611.

les sociétés des francs-maçons se multipliaient de manière à inquiéter les bons citoyens, etc. D'abord, sur plus de quatre-vingts loges régulières qui existaient à Paris avant la Révolution, il n'y en a que deux en activité, et nous en comptons fort peu dans les provinces. Secondement, ces sortes de réunions ne peuvent, par l'essence même de leur institution, être de nature à inquiéter personne. Sous l'ancien régime, la majorité absolue de la noblesse et de ce qu'on appelait la bonne bourgeoisie composait les sociétés maçonniques; ces deux classes de citoyens les composent également aujourd'hui chez les puissances étrangères, telles que la Russie, la Prusse, l'Allemagne, la Suisse et l'Angleterre, où le même esprit les anime sans se connaître et souvent sans se correspondre, je veux dire le respect le plus profond pour les lois, pour les cultes religieux et la bienfaisante fraternité. Si en France, à l'époque de la Révolution, quelques intrigants se sont ligués avec le duc d'Orléans pour bouleverser l'ordre établi, un esprit sain n'attribuera pas plus au corps des maçons, surtout tel qu'il existait alors, les écarts de quelques-uns de ses membres, qu'il n'aurait droit d'imputer à tous les Français les forfaits révolutionnaires qui ont souillé notre malheureux pays. Je prends ici l'engagement, citoyen, de développer la justesse de ce principe, en réponse à une foule d'impertinences qu'ont débitées sur les francs-maçons quelques folliculaires. En attendant, rassurez les bons citoyens sur l'esprit de la maçonnerie, dont les autorités constituées sont pour la plupart membres; soyez même convaincu que la reproduction des loges est un des pronostics des plus certains du retour, peut-être plus prochain qu'on ne pense, de la paix, l'aisance et la gaîté dans notre patrie, et, si la force de mes raisonnements échoue contre vos préjugés, le seul moyen que je connaisse pour les détruire totalement, c'est de demander à être admis. Depuis le sage Plutarque, qui fut initié au mystère d'Isis, le prototype de toutes les institutions maçonniques, bien des curieux ont pris le même parti, et aucun n'a eu lieu de s'en repentir. Votre dévoué concitoyen : FUSTIER, secrétaire de l'une des deux loges en activité. — *Note du rédacteur*. Si j'acceptais la proposition du citoyen Fustier, on pourrait croire que les alarmes dont je me suis rendu l'organe étaient chimériques et intéressées; Poultier a déjà prétendu que les journalistes ne parlaient contre les députés que parce qu'ils ne l'étaient pas et qu'ils désiraient l'être; que dirait-il, s'il apprenait que le *Messager*, qui a craint de voir dans les sociétés des francs-maçons une nouvelle affiliation jacobite, est lui-même franc-maçon? Qui sait s'il ne m'offrirait pas à son tour de me recevoir membre et frère du club de Noailles? Qui sait si dans l'espoir que le droit canon lui donnera encore cette année le droit d'élire les représentants du peuple, il n'essayerait pas...? Mais je m'arrête; je sais à la vérité qu'il est plus difficile et plus rare de rencontrer un honnête député qu'un bon maçon, mais je me connais trop bien pour prétendre à aucun des deux titres. »

DCCCLXX

22 FRIMAIRE AN V (12 DÉCEMBRE 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 23 FRIMAIRE.

Esprit public. — Tous les regards sont constamment ouverts sur l'armée française devant Mantoue, et la nouvelle de la prise de cette ville est désirée avec impatience; mais un grand armement occupait hier la plupart des habitués des cafés, et l'on mettait sur le compte d'une lettre, écrite hier de Pétersbourg même, le bruit, déjà très répandu, qu'une flotte montée par quarante mille hommes allait, par les ordres de l'Impératrice, se joindre dans la Méditerranée à une autre flotte, composée de vingt navires suédois, tenter des descentes sur divers points qu'on ne désigne pas, et ce, sous le commandement de M. de Saint-Priest, ancien ministre, qui aura sous ses ordres beaucoup d'officiers de la ci-devant maison de France. — Avec des conjectures moins vagues, tous les citoyens, raisonnant sur nos finances, témoignaient un grand empressement de connaître le résultat du Comité secret du Conseil des Cinq-Cents, et s'accordaient à dire qu'il s'occupait de l'émission d'un nouveau papier-monnaie, mais qui n'aura pas de cours forcé; ce projet ne paraît pas goûté, et l'opinion la plus reçue est que personne n'aura confiance à ce papier, surtout s'il est garanti par le gouvernement. Un papier semblable à celui de la Caisse d'escompte paraissait devoir mieux convenir, dans le cas où le gouvernement n'y aurait aucune influence. La pénurie constante du numéraire, qui paraissait motiver ces réflexions, amenait encore un grand nombre de personnes à se plaindre et à gémir, non seulement sur le sort des rentiers, des pensionnaires et des employés, mais sur le leur propre. — La cherté du bois est une source continuelle de murmures, et l'on ne conçoit pas que cet objet de première nécessité, non plus que tous les autres, ne diminue pas de valeur en raison de la rareté du signe qui le représente. Ce vice d'équilibre est attribué en grande partie à la loi rendue sur la liberté indéfinie du commerce, loi que l'on regarde comme favorable à l'égoïsme. Quelques personnes en désireraient le rapport, en le regardant néanmoins comme d'autant plus difficile que presque tous les membres du Corps législatif étaient, disaient-ils, intéressés dans les plus fortes maisons de commerce de la République. — Du rapport

de cette loi, considérée comme désastreuse, on passait à la nécessité d'une autre loi pour arrêter dans ses progrès le brigandage, qui frappe encore les oreilles de ses exploits désastreux. L'organisation d'une nombreuse gendarmerie pour le service des routes et d'un guet, tant à cheval qu'à pied, pour la police de Paris, étaient les mesures auxquelles on s'arrêtait le plus volontiers, et le vœu du public était fortement prononcé pour ce double établissement.

Spectacles. — Il ne s'y est rendu que très peu de monde, excepté au théâtre du Vaudeville, où l'on donnait une nouvelle pièce, intitulée *Les Deux Veuves*. L'auteur est le citoyen Ségur; elle a été très bien accueillie; quelques traits de satire contre des envoyés en mission, qui avant pouvaient fort bien n'être que commissionnaires, mais en général rien de contraire aux bonnes mœurs et au bon ordre.

Surveillance. — ... Des inspecteurs de police ont arrêté hier rue Française, le nommé Tartier, demeurant rue Trousse-Vache, n° 15, prévenu d'avoir vomi les injures les plus grossières contre le gouvernement et le Corps législatif.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB [3] 85.)

DCCCLXXI

23 FRIMAIRE AN V (13 DÉCEMBRE 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 24 FRIMAIRE.

Esprit public. — La situation de nos colonies aux Indes occidentales est aujourd'hui l'objet de presque toutes les conversations, qui portent à cet égard le caractère de l'inquiétude. On n'avance rien de positif sur les îles de France et de la Réunion; les nouvelles avancées sur Saint-Domingue sont plus affirmatives : le bruit d'une insurrection des noirs, auxquels se sont réunis plusieurs habitants français, prend de la consistance et répand beaucoup d'alarmes; cependant un colon disait quelque part avoir reçu des nouvelles récentes de ces contrées, dont le résultat était un combat livré entre Desfourneaux, agent fidèle du gouvernement français, et Livrole, commandant, traître à sa patrie, dans lequel ce dernier a perdu la vie; on ajoute qu'il a été trouvé sur lui un plan, d'après lequel les blancs et les noirs devaient tous être massacrés alternativement. — Écoutez la malveillance : nos armées sont réduites aux dernières extrémités; les

soldats sont sans chaussures, sans vêtements, sans nourriture; la désertion est à son comble; ce qui reste sous les drapeaux se débande et se livre au plus horrible pillage; rien ne peut plus garantir Kehl; ce fort et plusieurs autres vont tomber au pouvoir de l'ennemi; l'armée devant Mantoue a été complètement battue; cette place, à la suite de cette affaire, a été ravitaillée. Il est vrai que les vrais amis de la chose publique sont dans l'attente la plus vive de la reddition de cette place et paraissent affligés de ne recevoir aucune nouvelle officielle des opérations de l'armée d'Italie; on dit même que, dans ce moment, des troupes levées dans le Midi sont parties en poste pour aller renforcer cette armée; cependant on espère toujours recevoir sous peu la nouvelle certaine de la prise de Mantoue. — On avançait qu'il se trouvait à Paris des prêtres envoyés par le Pape pour remarier, rebaptiser et resacrementer tous ceux qui avaient reçu [les sacrements] par le ministère des prêtres assermentés, à l'exception de ceux qui avaient divorcé. Ces envoyés, ajoutait-on, avaient aussi le pouvoir de relever les prêtres de leurs serments civiques et constitutionnels, et trouvaient dans leurs principes religieux beaucoup de prosélytes. — La rigueur de la saison amène continuellement à se plaindre de la misère commune; point de ressource pour les ouvriers dans leurs travaux, pour les fonctionnaires dans l'exercice de leurs places, pour les rentiers dans l'attente de quelque paiement; toutes les espérances d'un meilleur sort s'évanouissent devant le sentiment des maux que l'on endure. Paris fourmille de bals; le luxe y est excessif; quelques individus ont seuls réuni toutes les fortunes; l'aisance est circonscrite, la gêne n'a point de bornes; encore, point de moyens d'en venir même aux derniers expédients. Les usuriers forment un nouveau fléau, et l'on ne devait pas supprimer l'établissement du Mont-de-Piété; les vœux se prononçaient assez généralement pour qu'il fût remis en activité. Le gouvernement, le Corps législatif, les ministres sont englobés dans les mêmes murmures; il faut qu'ils s'occupent de faire reparaître le numéraire. On parlait aussi de l'impôt sur les billets des spectacles; cette mesure, dit-on, en fera fermer plusieurs, dont la recette est beaucoup au-dessous de la dépense. — On ne perd pas de vue non plus les projets, actuellement en évidence, d'établir une banque nationale, qui peut, selon les uns, rétablir la circulation du numéraire et ranimer la confiance, mais qui, selon d'autres, est impraticable et doit avorter dans sa naissance, faute de crédit. Les avis sont également partagés sur la création des cédules hypothécaires, et le résultat des opinions est à peu près nul sur ces deux objets.

Spectacles. — Quelques légers différends, apaisés dans leur naissance par l'intervention des inspecteurs, n'ont nullement influé sur la tranquillité des spectacles; elle n'a été troublée nulle part. La représentation du *Club des Bonnes gens*[1], au théâtre Feydeau, a donné lieu à quelques applications, mais peu essentielles. On y a demandé la nouvelle pièce, intitulée *La Petite Nanette.*

BRÉON.

(Arch. nat., BB [3] 85.)

DCCCLXXII

24 FRIMAIRE AN V (14 DÉCEMBRE 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 25 FRIMAIRE.

Esprit public. — L'état d'incertitude où se trouvent depuis quelques jours, sur la situation de nos armées et la diplomatie des différents cabinets de l'Europe, ceux qui prennent le plus constamment intérêt aux événements politiques, subsiste encore au même degré; seulement les nouvelles affligeantes prônées par la malveillance, qui avait annoncé la levée du blocus de Mantoue par l'armée française, paraissaient bien démenties; on dit, au contraire, que le général Buonaparte a obtenu de nouveaux succès, et que, sous peu, il doit parvenir des détails intéressants. Cependant, s'il faut en croire un nouveau bruit, les Anglais se sont emparés de Livourne. — C'est surtout sur des vues d'ordre et d'économie dans l'intérieur de la République que s'arrêtaient la plupart des conversations; chacun d'abord jette les yeux sur sa propre situation, et les murmures, toujours croissants, prennent davantage dans la bouche des rentiers et des ouvriers sans occupation le caractère de l'aigreur et du désespoir; on dit que le nombre de ces derniers, au faubourg Saint-Antoine, se porte à plus de quarante mille, et qu'ils manquent d'ouvrage depuis trois jours; peut-être n'est-ce pas sans malignité que certaines gens rapprochent de ce tableau celui du faste et du luxe et

1. *Le Club des Bonnes gens, ou la Réconciliation, comédie en vers et en deux actes, mêlée de vaudevilles et d'airs nouveaux, représentée pour la première fois à Paris au théâtre de Monsieur, aujourd'hui de la rue Feydeau, les 24, 25 et 26 septembre 1791, interrompue en mars 1792 après quarante-six représentations, reprise au même théâtre le quintidi 25 messidor an III (lundi 13 juillet 1795) avec des corrections et additions à la fin, et pour la huitième fois le 17 thermidor, paroles et air du Cousin Jacques.* Paris, Moutardier, an III, in-8 de 16 et 62 pages. Bibl. nat., Yth, 3555. — La première édition est de 1791. Bibl. nat., Yth, 3556.

de l'abondance et des plaisirs au sein desquels ils représentent les directeurs et les ministres, qu'ils chargent de la misère publique. Les citoyens plus réservés dans leur manière de voir généralisaient entre eux les moyens d'assurer la prospérité de la République. Tantôt l'on disait que l'on allait rétablir les Sociétés populaires, et on les regardait comme un œil sûr, à la surveillance duquel il n'échapperait aucun malveillant; l'accès de ces Sociétés ne serait donné qu'à des honnêtes gens. Tantôt l'on agitait l'utilité d'une banque nationale, qui serait établie sur les données qu'avait pour base l'ancienne Caisse d'escompte. L'une ou l'autre de ces mesures paraissait urgente, suivant les sentiments respectifs, pour sauver la chose publique. — La résolution prise pour fixer la taxe des ports de lettres semble généralement approuvée[1]; il était aussi question d'affermer les postes et messageries; ce plan est même goûté : une compagnie offre, dit-on, de prendre cette ferme pour une somme annuelle de 20 millions. — L'extrême nécessité à laquelle se trouvent réduites les personnes les plus gênées les conduit à se plaindre de la suppression du Mont-de-Piété; l'exaction des commissaires de cet ancien établissement excite des plaintes continuelles; on calcule les énormes intérêts qu'ils exigent; on mesure l'espace infiniment court du temps qu'il leur faut pour absorber par ces mêmes intérêts les capitaux qu'on leur porte ou les objets qui représentent ces capitaux; on range sur la même ligne les prêteurs sur gages, qui abondent en raison des progrès du besoin. — Le mauvais état des routes dans les départements excite, dit-on, de nombreuses réclamations, et on craint de voir intercepter un grand nombre de communications importantes.

Spectacles. — Le bon ordre et la tranquillité y ont également régné; il s'y est fait quelques allusions peu sensibles; au théâtre de la rue Favart, la méprise d'un acteur a été dans le public le sujet de plusieurs applaudissements donnés avec une affectation marquée; l'artiste, au lieu de dire : *Guillaume vous fait chevalier*, avait dit : *Le roi de France vous fait chevalier*. Les applaudissements renouvelés ont couvert sa voix, lorsqu'il a voulu se reprendre, et il n'a pas été entendu. Rien au surplus n'a troublé le calme dont a joui ce théâtre.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB [3] 83.)

1. Le 24 frimaire an V, le Conseil des Cinq-Cents prit une résolution qui fixait en numéraire le prix du transport des lettres et journaux. Cette résolution fut rejetée par le Conseil des Anciens le 2 nivôse suivant. (*Moniteur*, réimpression, t. XXVIII, p. 509, 514.)

JOURNAUX.

Ami des Lois du 27 frimaire : « *Variétés*. On a retiré aux étrangers la permission de rester à Paris, pour avoir occasion de lever sur eux une petite contribution révolutionnaire ; on leur restitue cette permission moyennant un louis ou deux ; ceux qui n'ont pas d'argent sont obligés de partir. — Au théâtre de l'Opéra-Comique, on donnait, le 24, *Sargine* ; l'acteur dit : « Mon pays est là où est mon roi. » La salle fut ébranlée des applaudissements et des trépignements de tous les spectateurs ; il ne se trouva pas un seul terroriste qui osât troubler cette royale ivresse, pas même le magistrat chargé de la police ; cette petite récréation des honnêtes gens s'est passée dans le meilleur ordre, grâce à l'influence de l'esprit public, si heureusement encouragé par le gouvernement. — Le lendemain on criait avec une grande sécurité, une brochure avidement achetée, intitulée : *Le Directoire traité comme il le mérite par le peuple malheureux*. On ne croit pas que lord Malmesbury soit fâché de ces marques d'amour données au Directoire ; il travaille sourdement à les rendre plus marquées et plus fréquentes, et il espère ainsi arriver au terme de ses grands projets, qui doivent éclater à l'époque des assemblées primaires. On se repentira peut-être, trop tard, de n'avoir pas suivi le conseil du ministre Delacroix ; on a craint de déplaire aux journalistes anglo-français ; encore quelques décades, et l'on verra le fruit de cette lâche complaisance. On conduit le Directoire à sa perte ; on l'a amené au point de n'avoir autour de lui que d'infâmes Vitellius, qui, par leurs basses flagorneries, couvrent d'un voile trompeur le précipice ouvert sous ses pas ; ils lui ont aliéné tous les cœurs, les royalistes l'abandonnent ; qu'il lise le *Gardien de la Constitution* : il a abreuvé d'amertume les patriotes, il les a plongés dans la misère et le désespoir ; tous les Français souffrent par les suites de son ineptie et de ses erreurs politiques. Quelle horrible perspective ! » — *Gazette française* du 26 frimaire : « *De Paris, le 25 frimaire*... Il s'est passé, dit-on, hier, un fait au théâtre des Italiens qui prouve combien l'espèce humaine tient à ses vieilles habitudes. On y représentait *Sargine*, dans laquelle Philippe-Auguste, roi de France, joue un très grand rôle. L'auteur, M. Monvel, pour accommoder sa pièce à nos nouvelles mœurs, a supprimé le nom de Philippe-Auguste pour y substituer celui du général Desbars. Malheureusement, l'acteur, suivant l'ancien rôle, a prononcé les mots : *roi de France*. Alors, des applaudissements se sont fait entendre dans toutes les parties de la salle, et ils n'ont cessé qu'à la voix de quelques personnes, qui ont fait de sages représentations à leurs concitoyens sur cette manière indélicate d'interrompre le spectacle... » — *Gazette nationale de France* du 26 frimaire : « *Paris*... Le citoyen Rondonneau, imprimeur-libraire, qui tient le dépôt des lois, vient de faire connaître au public le nombre des lois rendues depuis 1789 jusqu'à la fin de l'an IV : le seul répertoire de ces lois forme six volumes in-4° :

Assemblée constituante	2.557
Assemblée législative	1.712
Convention.	11.220
Corps législatif et Directoire	1.193
	16.682

On porte à quatre mille environ le nombre des arrêtés pris par les Comités de gouvernements et par les représentants en mission, et qui s'exécutaient comme lois. Ainsi il faut compter plus de vingt mille actes législatifs depuis 1789 jusqu'à ce jour... »

DCCCLXXIII

25 FRIMAIRE AN V (15 DÉCEMBRE 1796).

Rapport du bureau central du 26 frimaire.

Esprit public. — Incertains s'ils doivent craindre ou espérer, ceux qui ne cessent de considérer dans sa marche l'armée d'Italie témoignent un vif désir d'avoir de ce côté des nouvelles officielles; les conjectures se taisent un moment devant l'attente. On témoigne néanmoins de l'inquiétude sur le sort de Mantoue. L'avidité avec laquelle des hommes prompts à s'alarmer alarment ensuite les autres se déployait sensiblement au sujet du message du Directoire sur la situation actuelle des finances. La conduite du gouvernement en général, et des gouvernants en particulier, est alors interprétée, expliquée avec si peu de ménagements qu'il serait difficile de ne pas attribuer à la malveillance la plupart des jugements portés sur ce message. Cependant, ce qui semblait inquiéter le plus était le tableau que l'on y voit du dénuement des troupes et du peu de ressources offertes pour parer aux dépenses urgentes de l'intérieur. Cet aspect a peut-être influé sur l'esprit de la classe la plus malaisée des citoyens; tous les souvenirs, toutes les idées roulent sur les progrès de la misère publique. On réunit en un seul point le passé, le présent et l'avenir, et, dans ce mélange de mécontentement et de désespoir, les imprécations, les menaces même se dirigent contre ceux qui, dans un degré éminent, tiennent le timon des affaires publiques; on va jusqu'à les rendre responsables des revers anciennement éprouvés par les armées françaises, si glorieusement effacés depuis par une suite de victoires. Quelques malintentionnés affectaient de rapprocher du tableau de la situation actuelle de nos finances celui de l'état où ils se plaisaient à voir notre marine, et leurs couleurs n'étaient point flatteuses. — Les plaintes varient suivant leur sujet; un habitant des colonies disait que, dans les bureaux du ministère de la marine, on l'avait accueilli avec ironie, lorsqu'il s'est dit patriote persécuté pour n'avoir point voulu prêter serment de fidélité aux Anglais, posses-

seurs de l'île et des biens qu'il y avait. — Le système des cédules hypothécaires suscite des opinions entièrement opposées; elles sont indispensables, suivant un grand nombre de personnes; l'émission est impraticable, suivant un nombre presque égal; mais les sentiments se réunissent pour la réprobation de toute espèce de papier-monnaie. — On criait hier un écrit intitulé : *Le Directoire traité comme il le mérite par le peuple malheureux*. Cet écrit a été saisi sur-le-champ et dénoncé à l'accusateur public : il est signé Lebois. — Le costume de quelques jeunes gens, qui, au lieu de tresses, portent maintenant leurs cheveux *à la Brutus*, frappe quelquefois l'attention, et l'on s'interroge si cette mode peut devenir un signe de reconnaissance entre eux. — Enfin, la mort de l'impératrice de Russie et le départ du ministre de la marine pour Brest sont les nouvelles les plus répandues aujourd'hui.

Spectacles. — Ils ont été très tranquilles. La représentation de *La Petite Nanette* a attiré hier beaucoup de monde à la rue Feydeau.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB [3] 85.)

DCCCLXXIV

26 FRIMAIRE AN V (16 DÉCEMBRE 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 27 FRIMAIRE.

Esprit public. — Depuis la nouvelle officielle de la mort de l'impératrice de Russie, nouvelle qui a causé dans le public une sensation agréable, on semble persuadé que la diplomatie des différents cabinets du Nord, et particulièrement de celui de Pétersbourg, va se composer d'éléments plus favorables que jamais à notre gouvernement; on rapproche le caractère ambitieux de Catherine avec l'esprit conciliant et juste de Paul Petrovitch, son fils, appelé à lui succéder au trône, on le suppose. On se rappelle le voyage que ce dernier fit en France sous le nom du comte du Nord; on se plaît à le voir dans les meilleures dispositions envers la République et à croire qu'il pourra jeter beaucoup d'influence dans les négociations communes de la paix avec l'Empereur. — Les sentiments sur l'armée d'Italie et le siège de Mantoue[1]... d'y faire sans se fixer; le bruit court cependant qu'il

1. Il y a ici une lacune dans l'original.

est venu de ce côté des nouvelles rassurantes, qui seront incessamment rendues officielles. Ce n'est pas dans ce sens que raisonnent les ennemis du gouvernement : ils disent que l'on verra bientôt du changement; la paix, à les entendre, est impossible, parce que nos ennemis ont plus de moyens que nous pour continuer la guerre, que nos armées manquent de tout et sont très dégoûtées, que d'ailleurs les mécontentements se manifestent de tous côtés dans l'intérieur, et qu'au surplus il est temps que cela finisse; enfin ils font demander par Buonaparte un renfort de cinquante mille hommes. C'est avec moins de prévention et de partialité que plusieurs personnes parlaient d'une sortie de la garnison de Kehl, qui avait coûté quinze cents hommes à l'ennemi. — Le départ du ministre de la marine pour Brest a jeté quelque inquiétude dans les esprits, et il est question d'une mésintelligence parmi les généraux et d'une insurrection parmi les soldats et matelots, qui ont exigé la présence du ministre. — Il se dit aussi qu'il est arrivé des détails satisfaisants de la situation de Saint-Domingue. — Les plaintes des rentiers, pensionnaires, salariés de l'État et fonctionnaires publics ne perdent rien de leur force et de leur amertume; les ressources s'atténuent, et le gouvernement devient le plastron de tous les traits dirigés par l'humeur. Parmi tant de voix élevées contre lui, on entend celle de beaucoup de jeunes gens, pour la plupart employés de la République. — L'impunité des voleurs excite l'indignation du peuple, qui est persuadé qu'on les rend à la liberté presque aussitôt qu'ils ont été pris; il attribue à cette faiblesse leur nombre prodigieux et l'insouciance qu'ils témoignent jusque sur l'échafaud; cependant on s'accorde à dire que la police est plus sévère et mieux tenue depuis quelques jours, et qu'en effet les vols sont moins fréquents. — Les dissertations des cafés sur les cédules hypothécaires ne présentent aucune solution, et en général ceux qui sont d'avis qu'elles aient lieu et ceux qui pensent différemment ne paraissent pas tenir avec beaucoup d'acharnement à leurs opinions respectives.

Spectacles. — Les spectacles ont réuni beaucoup de monde, et il ne s'y est rien passé qui ait commandé l'attention; on y saisissait avec assez d'activité les satires lancées contre la prospérité des méchants et les regrets donnés aux malheurs des hommes vertueux. Rien n'a troublé le bon ordre.

Surveillance. — ...Un inspecteur de police a arrêté hier le nommé Pierre-Joseph Noblet, vendant des papiers contre le gouvernement.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB[3] 85.)

JOURNAUX.

Gazette nationale de France du 27 frimaire : « *Variétés.* Depuis longtemps on ne parle que de madame Angot, on ne voit que madame Angot, on ne rit qu'à madame Angot, on ne rencontre le pacifique Malmesbury qu'à madame Angot, enfin notre bienheureux Directoire ne se montre familièrement à son peuple qu'à l'occasion de madame Angot. Qu'est-ce donc que madame Angot? Vous ne le croirez jamais, tranquilles et laborieux citoyens de nos départements : ce qui fait parler et rire tout Paris, voire même les directeurs et le profond diplomate de la Grande-Bretagne, c'est une farce jouée sur les tréteaux de Nicolet. L'héroïne de cette turlupinade insignifiante et ridicule est une madame Angot, marchande de marée enrichie, qui veut se donner des airs et prendre un ton analogue à sa fortune. Elle prétend qu'on la serve avec respect, qu'on annonce les visites, et qu'on lui porte la queue. Un valet peu usagé s'acquitte mal de ce dernier office et la tire en arrière, quand elle veut marcher en avant. Nous observons que ce burlesque jeu de théâtre est un des endroits les plus comiques de la pièce, et nous ajouterons, avec une sorte de satisfaction, que notre avis a paru être celui des hautes puissances qui assistaient, ainsi que nous, à cette représentation ; car, longtemps encore après cette scène, elles se tenaient assez fortement les côtes, pour contenir ou étouffer un rire trop populaire. Nous publions cette remarque avec d'autant plus de plaisir qu'elle annonce un estimable fond de bonhomie. On se doute bien que madame Angot doit essayer tous les ridicules des femmes du bel air ; aussi se trouve-t-elle mal comme nos petites maîtresses ; on veut la faire revenir, et l'on emploie inutilement les remèdes ordinaires ; elle demande tout simplement un poisson (*sic*) d'eau-de-vie. Madame Angot a une fille, et, comme de raison, elle prétend la marier à un homme comme il faut. Un commis de barrière qui a fait fortune se présente et est accueilli sous l'heureux titre de chevalier. La supercherie se découvre, et cette découverte fait le dénouement. Tout cela est, comme on le pense bien, amené, entassé, sans raison, sans ordre, sans choix et débité en style plat et ordurier. Du reste, force charges grotesques, propos et proverbes des halles, et nulle espèce de moralité. Voilà ce qui fait déserter le *Tartufe* et *Le Bourgeois gentilhomme*. — L'administration de l'Opéra a fait annoncer un bal paré pour le 29. Il y a six ans qu'il n'y a eu de bal paré, et c'est à l'époque de la plus grande misère, quand toutes les familles ont enfin ressenti les attaques du mauvais génie qui dirige nos finances, quand l'État est sans ressources et les citoyens sans fortune qu'on ose rétablir un divertissement que le luxe de la monarchie française pouvait à peine supporter. Est-ce une dérision ? Est-ce un piège ? »

DCCCLXXV

27 FRIMAIRE AN V (17 DÉCEMBRE 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 28 FRIMAIRE.

Esprit public. — La teinte sombre et perfide que certaines gens se plaisaient à répandre sur la situation actuelle de nos armées s'est infiniment éclaircie. En revanche, ils exhalent davantage leur haine pour la chose publique, en traitant de fable tout ce que le représentant du peuple Camus a dit, il y a deux jours, sur l'état de nos finances et de nos ressources pour continuer la guerre, et leur autorité décide que nous sommes dans l'impossibilité de continuer une nouvelle campagne. La masse des citoyens accueillait au contraire avec plaisir la nouvelle, généralement répandue, de trois attaques consécutives tentées par les Autrichiens sur le fort de Kehl avec aussi peu de succès. Dans l'une de ces attaques, on porte à trois mille hommes la perte de l'ennemi, et il semble plus certain que jamais qu'il échouera devant ce fort hérissé de canons et dans les meilleures dispositions de défense. A ces nouvelles satisfaisantes on joint l'espoir d'une prochaine reddition de la ville de Mantoue, et cette conjecture favorable est fondée sur des détails qu'on dit arrivés récemment d'Italie. On ajoutait que des changements heureux survenus de ce côté étaient dus aux renforts envoyés à Buonaparte, et que l'arrivée de ces troupes fraîches avait produit le meilleur effet sur l'armée et parmi le peuple même. Cet état de choses souriait encore plus à nombre de personnes, qui parlaient d'une prise de soixante-six vaisseaux anglais dans les environs de la Guadeloupe. — Les diplomanes (*sic*), habitués des cafés, ne regardent que comme ralenties les négociations ouvertes pour traiter de la paix générale. Ils disent au contraire que l'Empereur a fait passer des pouvoirs au lord Malmesbury, afin qu'il pût agir au nom des deux cours auprès de la République française; mais ils pensent que les négociations ne seront pas rendues publiques à l'avenir, parce que ce qui a transpiré des premières n'a pas été approuvé par beaucoup de monde. — Le voyage du ministre de la marine paraît encore à bien des personnes avoir pour objet de rétablir l'ordre dans une partie des équipages, disposée, sinon à la révolte, du moins à l'insubordination; mais d'autres pensent, avec plus de vraisemblance, que le ministre ne s'était vu

dans l'obligation d'aller lui-même à Brest que pour rétablir par sa présence les dépêches importantes de son département, interceptées et soustraites au courrier qui les portait et qui a été attaqué dans sa route par des malfaiteurs. — Le paiement des impositions exigées des rentiers et des pensionnaires de l'État aigrit encore davantage cette classe de la société, qui fait entendre de nouveaux murmures contre le gouvernement. Ils l'accusent tour à tour de barbarie et de tyrannie, et leurs imprécations tombent particulièrement sur le Corps législatif, qui, disent-ils, a juré leur mort et l'amène peu à peu par les angoisses du besoin. A ces cris ils joignent les réflexions les plus décourageantes sur les progrès de la misère publique, à laquelle ils participent. — Un nouvel agiotage excite aussi le mécontentement de ceux qui dans plusieurs endroits s'en disaient les témoins. Il s'agissait du commerce qui se fait dans plusieurs cafés des bons ordonnancés par le gouvernement et donnés en paiement aux fournisseurs et autres intéressés. Ces effets, disait-on, se trafiquent à 45 et 50 pour 100 de perte, et des représentants prêtent le flanc à la plus cruelle calomnie, en se livrant à ce négoce scandaleux. — Les nouvelles mesures qu'on dit prises par la police pour la sûreté de Paris sont vues de bon œil; mais on dit qu'il faudrait une troupe soldée, et que les bourgeois, qui d'ailleurs n'ont pas d'armes, et sont peu au fait du service qu'il faut opposer aux tentatives des brigands, trouvent dans cette mesure un sujet de sécurité.

Spectacles. — Ils ont été peu fréquentés, et il ne s'y est rien passé qui ait pu compromettre l'ordre public.

Surveillance. — ... Un inspecteur de police a arrêté hier rue du Four-Honoré, le nommé Dominique Baudier, âgé d'environ quinze ans, garçon tailleur, prévenu d'avoir crié des intitulés de journaux dont il n'était point porteur et d'avoir vomi des injures contre le Corps législatif.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB [3] 85.)

DCCCLXXVI

28 FRIMAIRE AN V (18 DÉCEMBRE 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 29 FRIMAIRE.

Esprit public. — Les armées de la République, suivies avec intérêt dans leurs travaux, sont l'objet de l'admiration du plus grand

nombre, mais ne sont vues par des gens perfides que comme un reste de soldats découragés, privés de tout, de chaussures, de vêtements, de nourriture, et portés en quelque sorte à la désertion plutôt qu'à la victoire. Ces propos inciviques sont étouffés par le récit des nouveaux avantages de la garnison de Kehl, qui, dit-on, a repoussé l'ennemi trois fois de suite avec perte de plus de trois mille hommes. La position de nos armées paraît rassurante ; seulement on s'étonne que le Directoire n'ait pas rendu officiel le détail de cette dernière victoire. — Quelle sera l'issue des négociations ouvertes pour la paix? Voilà la question qu'élèvent entre eux les citoyens dont la curiosité se porte de préférence sur les opérations actuelles de la diplomatie ; mais, sans rien résoudre, ils témoignent quelque surprise du silence que l'on garde à ce sujet. — On ne remarque pas davantage de certitude dans les conjecturés que fait naître l'armement de la flotte de Brest : les uns la destinent à une expédition sur les côtes du Portugal, les autres à une descente en Irlande. — Dans plusieurs endroits, les rentiers et les pensionnaires de l'État se retracent les uns aux autres la situation malheureuse où ils se trouvent, disant avec beaucoup d'amertume qu'une pétition présentée au Conseil des Cinq-Cents n'avait produit qu'un ordre du jour et changeait ainsi leur douleur en désespoir ; l'énumération de leurs besoins privés, qu'ils étaient dans l'impossibilité de satisfaire à cause du renchérissement de tous les objets de consommation, les conduisait à se répandre en invectives contre le Conseil des Cinq-Cents. A cet égard, on a remarqué que, dans le public, il était beaucoup question de la mésintelligence qui, disait-on, a déjà éclaté plusieurs fois entre cette partie du Corps législatif et le Directoire, et ce n'était pas contre ce dernier pouvoir que l'animadversion se manifestait le plus. La défaveur du Conseil était sensible dans tous les esprits, et les ennemis du nouvel ordre de choses ne laissent pas échapper cette occasion de redoubler leurs calomnies contre tous les pouvoirs sous l'expression insidieusement vague de gouvernement. — Le service militaire paraît répugner à beaucoup de citoyens effrayés des coups de feu qui ont été tirés par des voleurs sur des patrouilles, la nuit du 27 au 28. On craint d'être la victime de quelque circonstance semblable, et les vœux, assez répandus, pour l'établissement d'une garde soldée prennent d'autant plus de consistance. On désire qu'elle soit organisée promptement, et que le choix des sujets à y incorporer réponde à l'utilité de leur destination. La classe, toujours active, des malveillants ne voit pas ce projet d'un œil tranquille, et cherche à suggérer aux citoyens faibles qu'on ne veut mettre sur pied cette troupe que

pour la rendre maîtresse des prochaines assemblées primaires, qu'elle sera même composée d'anciens militaires de l'armée révolutionnaire, pour qu'elle puisse mieux influencer les élections. Ces vues sont différemment considérées par les citoyens paisibles indignés du grand nombre et de l'audace des brigands. Ils parlaient de l'impudence avec laquelle deux bandes de voleurs avaient comparu au tribunal criminel du département de la Seine, et désiraient avec ardeur le rétablissement de la peine de mort pour réprimer le brigandage.....

LIMODIN.

(Arch. nat., BB [3] 85.)

JOURNAUX.

Rédacteur du 29 frimaire : « *Paris, le 28 frimaire*. Un des usages les plus dignes d'estime que puisse faire d'une fonction importante et délicate l'homme qui veut produire un bien durable, c'est de ne jamais négliger de publier toutes les notions utiles qu'il est à même de recueillir en l'exerçant; de ne craindre, ni d'aplanir la route à ses successeurs, ni de rendre les citoyens juges de ses opérations en leur dévoilant et ce qu'il a fait de bien, et les obstacles qui l'ont empêché de faire mieux; alors la calomnie cesse de lui envier le pouvoir pour laisser aux hommes justes le désir d'alléger son fardeau; et les moyens d'administration se perfectionnent rapidement par le concours de toutes les lumières C'est aussi le plus bel hommage que puissent rendre au peuple les légataires de l'autorité, que de consulter l'opinion sur les institutions qu'ils se proposent d'établir; c'est à cet art d'appeler au secours de sa force les vœux et les pensées, au lieu de les contraindre par elle, de diriger invinciblement les actions des hommes par leur propre volonté, et d'attacher en quelque sorte l'amour-propre de chaque citoyen au succès d'une institution, qu'on reconnaît le magistrat vraiment populaire et sage. C'est ce double but que paraît avoir voulu atteindre un membre du Bureau central, dans les observations qu'il vient de publier sur l'état actuel de la police[1]. Dans cet écrit, le citoyen Limodin commence par parler des difficultés qu'éprouve cette administration, tant sous les rapports de législation que sous celui du défaut des moyens suffisants de force et de finance. « Depuis longtemps, dit-il, on semble se plaindre, avec une sorte de raison, du défaut de moyens de la police; les vols se multiplient avec une impudence faite sans doute pour alarmer tout ce qu'il y a d'honnête; voyons si c'est le tort de la police ou seulement des circonstances. Ceux qui sont chargés, depuis huit mois, de ce pénible fardeau n'ont cessé de déployer la plus grande activité, le jour et la nuit; les agents subalternes ont semblé, pendant quelques instants, vouloir imiter les chefs chargés de diriger leurs mouvements, et l'activité a été telle que, sans compter les diverses arrestations qu'ils ont faites et conduites chez les juges de paix, la seule chambre d'arrêt du Bureau central a vu, dans

1. *Réflexions générales sur la police*, par le cit. Limodin, s. l., frimaire an V, in-8. Bibl. nat., Lf 152/2.

l'espace de sept mois, tant en voleurs que conspirateurs, émigrés et filles publiques, deux mille quarante-sept personnes, sans y comprendre les visites domiciliaires, qui y ont fait passer deux mille individus; mais l'insuffisance de quelques lois, qui laissent au crime des moyens de se soustraire au châtiment, l'impudence des voleurs en raison de cette impunité, et, plus que tout cela encore, les calculs de la corruption, née de la pénurie des employés, particulièrement des gardiens des prisons, qui, même nés honnêtes, mais accablés par le besoin, se sont la plupart pervertis, en contractant la funeste habitude de vivre avec ceux qu'ils devraient arrêter. A peine sortis des grandes secousses révolutionnaires, nous sommes dans un monde nouveau, au milieu d'un peuple à qui l'abus dès mots a fourni de fausses idées de sa vraie puissance, et qui n'a pas encore toutes les mœurs et les habitudes de liberté. C'est au milieu des désordres, suite de la plus cruelle anarchie, c'est avec cette lutte monstrueuse du crime et de la vertu, que les magistrats courageux ont osé se charger d'un fardeau qui pouvait les épouvanter, espérant il est vrai que des temps plus heureux les mettraient à même de faire tout le bien qu'ils brûlent de faire. Malgré des efforts inouïs, ils ont la douleur d'être forcés d'avouer encore leur impuissance. Les filles publiques inondent cette cité, dont elles font la honte et le scandale ; les magistrats chargés de la police ne peuvent les atteindre, parce que les lois sont muettes. Point de garde suffisante pour arrêter les voleurs, par la funeste insouciance des habitants de Paris pour le service. Les maisons de jeux de hasard sont difficilement atteintes, quoique proscrites par tous les anciens règlements non abrogés, par le défaut d'interprétation à cet égard de l'article 359 de la Constitution, qui déclare la maison d'un citoyen un asile inviolable et sacré pendant la nuit, et qui empêche de prendre les délinquants en flagrant délit. Il en est de même des teneurs des maisons garnies, qui font, on le sait, de fausses déclarations sur les personnes qu'ils recèlent pendant la nuit, mais qui se refusent aux visites des agents de la police, en se targuant du même article, que ridiculement ils veulent s'appliquer. Les cafés ou cabarets, en contravention aux ordonnances de police, passent les heures indiquées; traduits près le tribunal de police municipale aux termes de la loi du 3 brumaire, on les condamne à une amende de trois journées de travail, dont ils se moquent, attendu sa modicité : les anciens règlements les condamnaient à une amende de 100 livres. Les journaux, abusant criminellement de la liberté de la presse, insultent, outragent avec audace le gouvernement et les gouvernés; et le magistrat sévère, mais juste, remplissant ses devoirs avec vigueur et probité, reçoit, au lieu d'une juste indemnité, pour prix de ses privations et de ses sacrifices, les injures les plus révoltantes et les plus propres à lasser son courage; on l'assassine enfin moralement en déversant sur sa tête tous les poisons de la calomnie. Les passeports: Paris est la seule ville où on les exige sévèrement; on circule impunément dans toute la République, et, en vertu de la loi du 10 vendémiaire sur les passeports, nous nous sommes trouvés forcés d'abroger une mesure infiniment utile pour la poursuite des fripons; cette mesure tendait à prescrire la route à suivre par ceux à qui l'on accordait des passeports, en les astreignant à ne pas s'en écarter, et cela faisait que la police suivait de l'œil tous ceux qui partaient. » Après avoir détaillé ces difficultés, le citoyen Limodin, passe à l'examen des remèdes: 1° La centralisation de la police de sûreté entre les mains des commissaires de police, comme l'a demandé le Directoire. Le

citoyen Limodin regrette que ce message ait éprouvé des difficultés, sur le motif que ce serait mettre une trop grande puissance dans la main d'hommes qui sont les agents du gouvernement, et d'après l'abus de l'ancienne puissance de la commune de Paris. « C'est précisément, dit-il, parce que nous sommes les agents du gouvernement, que la force qu'il nous remettra n'est point à craindre, parce qu'il peut à chaque instant la briser. L'ancienne municipalité de Paris, au contraire, était une puissance populaire, formidable au gouvernement, parce qu'elle agissait sans lui, et ne pouvait être révoquée par lui. Nulle crainte ne peut tenir devant l'avantage inappréciable que doit produire cette centralisation nécessaire dans une commune si étendue, par la force et l'unité d'action qui en résulteront. 2° Le rétablissement d'un guet à cheval et à pied pour la garde spéciale de Paris, laquelle sera sous les ordres immédiats du Bureau central, et devra marcher à sa réquisition 3° Une disposition de fonds plus étendue, et nous devons dire à cet égard, ajoute le citoyen Limodin, que c'est à tort que l'on considère les dépenses de la police de Paris comme dépenses absolument locales ; car on ne peut se dissimuler que la police de Paris ne tienne essentiellement à la police générale de la République, et que Paris ne soit, si nous pouvons nous exprimer ainsi, le grand magasin des voleurs, filous et escrocs de tous genres. « D'après les calculs et les données reconnues, il existe à Paris, divisés en quarante-huit sections, cent cinquante mille hommes montant la garde, dont le tour de service arrive au moins douze fois par an ; s'ils font le service, le temps perdu leur coûte, ainsi que lorsqu'ils se font remplacer. » Le citoyen Limodin propose, en conséquence, d'établir sur les citoyens de Paris, pour l'établissement d'un guet et quelques autres frais de police, une taxe additionnelle aux contributions ordinaires, afin de soulager, au moins provisoirement, le gouvernement de cette dépense. Cette mesure peut être, en effet, aussi utile que juste, en ce qu'elle ferait payer aux gens riches, aux gens d'affaires qui recherchent l'habitation de cette grande cité, un droit proportionné aux avantages qu'ils y trouvent, et aux frais qu'exige le maintien de leur sûreté. Cependant nous ne croyons pas que la pensée de l'auteur de ce plan ait été d'exiger cette légère taxe additionnelle, comme le prix d'une dispense générale pour tous les citoyens de Paris de faire le service de la garde nationale. Ceux-ci rejetteraient sans doute eux-mêmes un marché honteux, qui les déshériterait de l'exercice d'un droit et d'un devoir constitutionnels. Il suffira pour l'intérêt public, de leur associer une garde soldée, chargée de la partie la plus pénible du service, et leur intérêt particulier se trouvera assez fortement déterminé à concourir aux frais de celle-ci, par l'allègement qu'ils éprouveront dans les fatigues et les fréquences du service. Le citoyen Limodin termine par quelques idées sur la nécessité de donner plus de latitude aux pouvoirs de la police, de la rendre plus administrative, en la dégageant un peu plus des formes judiciaires, et de lui donner les moyens de prévenir, par son action, les délits que la seule terreur du châtiment ne prévient pas ; ce qu'il dit à ce sujet rappelle l'expression d'un grand homme, qui prétendait que la meilleure police devait être quelquefois *hors des lois*, pourvu qu'elle n'y fût jamais contraire. « Dans l'état actuel des choses, dit-il, on ne peut arrêter un homme que lorsqu'il a commis un délit contraire à l'ordre et aux intérêts de la société. Mais n'est-ce pas un délit social, un crime de lèse-société, par exemple, que de n'exercer aucune

profession, si l'on ne peut justifier d'un revenu capable de fournir aux besoins de la vie ? Cet homme doit être nécessairement ou un voleur ou un escroc. N'est-ce pas un délit social que de vivre aux dépens d'une malheureuse qui, par la dégradation la plus honteuse, se livre à la débauche la plus dégoûtante, faisant de ses charmes un trafic révoltant, et s'abandonnant au premier venu aussi méprisable qu'elle ? N'est-ce pas un attentat aux mœurs et à la morale publique qui doit être réprimé par une bonne police ? N'est-ce pas un délit social, enfin, que de vivre du jeu et de toutes autres ressources semblables ? Et la police ne doit-elle pas atteindre et frapper l'homme qui n'a d'autre existence que celle qu'il se procure en calculant la ruine d'un père de famille, que l'ivresse ou un instant d'égarement conduit dans ces repaires du crime ? Cependant la police ne peut atteindre ces hommes, dont Paris est empoisonné, les lois étant restées muettes. C'est là ce que j'entends et appelle *friser l'arbitraire*. Que l'on nous fournisse tous ces moyens, et que l'on rétablisse la peine du bannissement pour éloigner des grandes cités les malfaiteurs, et nous assurons la tranquillité de Paris. »

DCCCLXXVII

29 FRIMAIRE AN V (19 DÉCEMBRE 1796).

Rapport du bureau central du 30 frimaire.

Esprit public. — Une alternative d'inquiétude et d'espérance tient en suspens le jugement que l'on cherche à porter sur les opérations de cette campagne d'hiver; mais l'espérance l'emporte de beaucoup sur l'inquiétude. On est certain que le siège de Mantoue ne tardera point à être terminé, et que l'archiduc Charles sera forcé d'abandonner Kehl. — Quelques entretiens roulent sur la situation de nos colonies; l'exportation (*sic*) de Sonthonax par les révoltés de Saint-Domingue est partout révoquée en doute. Il est question dans plusieurs endroits d'un arrêté que l'on dit rendu par le Directoire enjoignant à tous les colons de retourner dans leurs propriétés. — Les plaintes sont intarissables sur la rareté du numéraire et l'éloignement du terme d'une situation aussi critique. Ce langage, ou plutôt ce cri, est celui de tous les rentiers, mais le langage de quelques militaires, moins ménagé, disent (*sic*) qu'on leur refuse asile et l'existence. Les autres se plaignent d'être volés, et le murmure de tous est plus qu'énergique. — Il a paru [à] beaucoup d'habitués de cafés que les tribunaux ne mettaient pas dans l'exercice de leur ministère la régularité, surtout la célérité convenables. Le tribunal de cassation était particulièrement désigné comme engorgé d'affaires. La négli-

gence n'était pas le seul reproche qu'on faisait à ces [juges] : on les accusait encore d'accorder des prédilections, et les soupçons s'étendaient jusque sur leur intégrité. Car on paraissait convaincu que plusieurs recevaient même ouvertement des rétributions de la part de telle ou telle partie intéressée. — Le bruit que faisaient courir beaucoup de personnes, que le Corps législatif venait de rendre une loi portant peine de mort contre tous les voleurs pris en flagrant délit [1]... ; on pensait que [la] sévérité était indispensable pour tenir en respect les malfaiteurs, et ce sentiment était si profond que ce n'était plus la peine, mais la manière de l'infliger, qui faisait le sujet des différentes opinions, et l'on voulait que la peine de mort fût appliquée dans les vingt-quatre heures par forme prévôtale. — Le moment paraît être celui des écrits, dont le seul titre serait au moins indécent, s'il n'était pas séditieux : *Rendez-nous nos myriagrammes et f.....-nous le camp, si vous ne faites le bonheur du peuple*, se permettent de crier quelques colporteurs. Cette scène n'est pas aussi goûtée que l'espéraient quelques malveillants.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB [3] 85.)

JOURNAUX.

Censeur des Journaux du 2 nivôse : « *De Paris*..... Le bal du 29, n'a trouvé grâce devant personne. Le plaisir y était de mauvaise humeur, dit le *Miroir*. C'était une vrai cohue, selon la *Quotidienne*. Quelques jeunes gens ont été réduits à danser seuls, observe l'*Ami des Lois*. Ennuyés de se promener et de bâiller devant les glaces, d'autres jeunes gens ont improvisé un colin-maillard, au milieu duquel la compagnie s'est écoulée, et le triste bal dissous. On ne croit pas que ce malheureux essai donne envie d'en tenter un grand. Le *Messager du Soir* nous apprend que les dames ont fait une quête abondante pour les pauvres. Cela vaut mieux, sans doute, que les succès d'une contre-danse. Mais ne peut-on soulager les pauvres qu'au milieu d'un bal ennuyeux ? » — *Ami des Lois* du 1er nivôse : « *Variétés*..... Le bal paré de l'Opéra a été très brillant, quoique nos dames à la mode, c'est-à-dire les sangsues du gouvernement, ne l'aient pas honoré de leur présence. La salle était disposée de manière que le parterre se trouvait de niveau avec le théâtre; elle était très bien illuminée; le foyer, décoré de tentures en étoffes d'or et d'argent, rempli de femmes mises fort élégamment, offrait le plus beau coup d'œil imaginable; la grande quantité de glaces qui s'y trouvent répétaient à l'infini cette perspective, et, depuis minuit jusqu'à une heure, le bal a été aussi beau que ceux qu'on donnait il y a six ans. Les femmes du bon ton n'ont pas dansé ; les musiciens, placés à une extrémité de la salle, n'étaient point entendus de l'autre côté, et quelques jeunes gens, réduits à danser seuls, ont fini

1. Phrase inachevée.

la fête à deux heures. On a remarqué que le concert de la rue Feydeau du même jour avait aussi été privé de cette poignée de femmes que tout le monde connaît par leur luxe scandaleux, par leurs prétentions ridicules et par leur mise affectée; madame Raguet est la seule qui ait figuré. En revanche, toute la famille Bénézech a passé la nuit au bal; le cher ministre promenait encore, à deux heures, sa rotondité dans le foyer; la baronne de Boyle, son épouse (qui a deux fils émigrés), le suivait nonchalamment avec ses demoiselles. Il faut convenir que ce ministre unique suffit à tout, et que, s'il avait la goutte à la fête du 14 juillet, sa santé s'est bien rétablie, puisqu'il passe les nuits au bal et les jours dans son cabinet..... »

DCCCLXXVIII

30 FRIMAIRE AN V (20 DÉCEMBRE 1796).

Rapport du bureau central du 1er nivose.

Esprit public. — C'est du côté des négociations que l'œil des politiques se tourne constamment, et leur curiosité est sans cesse nourrie par des espérances de paix. Cependant ils ne font plus que hasarder des jugements incertains, d'après le bruit, qui prend de plus en plus de la consistance, que toute correspondance entre lord Malmesbury et le gouvernement est interrompue, et que, sur les propositions outrées que ce ministre faisait, il a reçu ordre de sortir du territoire de la République. Il demandait, disait-on, que la Hollande fût rendue à son chef, que les pays conquis par nous fussent remis entre les mains de leurs souverains respectifs, et qu'enfin les émigrés rentrassent dans leurs biens. L'absurdité de ces demandes fait présumer à bien des personnes que ces nouvelles sont faites à plaisir. Au surplus, ce bruit de rupture causait évidemment de la joie aux partisans des royalistes, qui annonçaient, sans plus d'explications, que, dans peu, on verrait du changement. Cependant, au-dessus de ces probabilités et de ces prédictions, on sentait le sentiment de l'homme impartial et réfléchi, qui, indigné du système de temporisation adopté par la cour de Saint-James, lui trouvait un caractère évident de mauvaise foi, et à son envoyé celui d'un esprit dangereux. On le dit reparti pour l'Angleterre. — Il faut attribuer aux dernières discussions sur le message du Directoire l'idée de quelques personnes persuadées (jusqu'à en consigner des gages) qu'avant un mois il doit s'élever une rixe considérable entre le Directoire et les deux Conseils; des propos pour et contre résultaient de ces différentes assertions,

mais tous également insultants pour les pouvoirs exécutif et législatif. Les membres entre les mains desquels réside ce dernier, rentrés dans leurs fonctions au nombre de soixante et onze, après avoir été proscrits, étaient particulièrement le sujet de ces calomnies de la secte jacobite, qui les chargeait seuls de tous les malheurs de la Révolution. — Pénétrés de leur situation pénible, les rentiers et les pensionnaires de l'État se plaignent sur tous les points d'être plongés dans l'oubli; le chagrin auquel ils sont en proie se répand sur toutes les opérations, qu'ils rejettent sur tous les hommes en place qu'ils chargent d'imprécations. Ils établissent entre eux et les gouvernants un parallèle continuel: ces derniers n'ont rien fait que pour le malheur du peuple, tandis que la classe des rentiers a tout fait pour le soutenir et le faire prospérer.....

LIMODIN.

(Arch. nat., BB [3] 85.)

JOURNAUX.

Gazette nationale de France du 1er nivôse : « *Variétés.* Hier on s'occupait de madame Angot (voir plus haut, p. 634); aujourd'hui c'est pis encore, et le scandaleux procès qu'ose soutenir une fille publique contre le malheureux qu'elle a ruiné est devenu l'unique sujet d'entretien de nos cercles les plus brillants. Il est douloureux pour nous d'être en quelque sorte obligés de souiller notre plume du récit de pareilles ordures; mais nous devons aux vertueux habitants des départements de les mettre en état de juger de l'état des mœurs dans cette ville célèbre, où leur imprudence envoie trop souvent la jeunesse échanger sa candeur et ses vertus contre des vices et des manières. Voici les faits. Une nommée Lange, comédienne et courtisane, attire dans ses filets un riche étranger, le citoyen Hopps. Les courtisanes sont ordinairement peu fécondes; on dirait que la nature semble craindre une reproduction criminelle: cependant Hopps devint père. On se peint aisément sa joie; la sirène employa tout son art pour l'augmenter encore : elle y réussit. Son amant, qui déjà l'avait comblée de biens, se détermine à fixer à jamais son sort; il exige seulement qu'elle quitte le théâtre, profession qui facilite et provoque la prostitution : elle y consent. Un acte passé devant notaire établit aussitôt la renonciation de la nommée Lange et assure à l'enfant qui naîtra d'elle 200.000 livres, qui sont à l'instant déposées. Pendant la grossesse et durant la première ivresse du père après la naissance de l'enfant, l'habile courtisane usa de tout son ascendant pour dépouiller sa dupe. Cela lui fut facile, et parce qu'elle était aimée, et parce qu'elle avait entouré sa proie de ces honnêtes gens, toujours prompts à Paris à se déclarer les conducteurs et les amis des riches étrangers. En peu de temps, meubles, argenterie, diamants, bijoux, argent, maison, elle sut tout envahir, et son insatiabilité croissait encore avec ses richesses. Enfin, Hopps osa refuser : il fut congédié. Son infâme maîtresse, au mépris de ses engagements, rentra sur-le-champ au théâtre, moins pour satisfaire les connaisseurs révoltés de son organe na-

sillard autant qu'ennuyés par un débit prétentieux et des façons minaudières, que pour y tendre de nouveau ses filets et y exercer, sous le titre de comédienne, sa véritable profession. Aujourd'hui le citoyen Hopps réclame sa fille, se fondant sur l'inexécution du contrat. Elle ose la lui refuser; elle prétend élever son enfant, et cet enfant, c'est une fille!... Les juges ont paru indécis; ils ont hésité entre le droit évident et constaté, et des prétentions dérisoires; ils ont hésité entre un citoyen et une fille publique! L'affaire a été ajournée à huitaine. Les gens du bon ton, les aimables, l'ont alors appelée à leur tribunal; et, comme on le devine, ils ont donné gain de cause à la prostitution; des journalistes qui se piquent de moralité ont suivi le torrent, et caressé la comédienne, et accablé l'étranger malheureux, assez estimable au moins dans ses égarements pour ne pas souffrir que le libertinage ait une élève de plus. Les gens honnêtes, et non pas les honnêtes gens, ont entendu avec indignation le défenseur de la nommée Lange, le citoyen Duveyrier, se livrer à des invectives contre le citoyen Hopps, lui reprocher jusqu'à ses faiblesses, et insulter à sa ruine, qu'il sait être l'ouvrage de la malheureuse qu'il défend à prix d'or; mais il n'a pu effacer les impressions profondes qu'avaient laissées dans les esprits et dans les cœurs le discours éloquent du citoyen Bonnet, qui, toujours scrupuleux dans le choix de ses causes, défendait ici le bon droit, la nature et les mœurs. » (Voir aussi le *Messager du Soir* du 29 frimaire; le *Journal de Paris* du 30 frimaire; le *Courrier républicain* du même jour.) — *Courrier républicain* du 30 frimaire : « *Annonce.* Le citoyen Tache, prêtre de l'Oratoire des Minimes, demeurant place Royale, n° 277, tient une maison d'éducation, où il reçoit des élèves pensionnaires et externes. Il y enseigne l'étude de la religion et des sciences. Le prix du pensionnat est fixé à 500 livres. L'instruction classique comprend la lecture, l'écriture, les langues française et latine, la géographie et l'arithmétique. Les autres maîtres se paient séparément, ainsi qu'il suit : anglaise (*sic*) par mois : 12 livres; allemande, 12 livres; de mathématiques, 9 livres; de dessin, 9; de musique, 9. »

DCCCLXXIX

1er NIVOSE AN V (21 DÉCEMBRE 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 2 NIVOSE.

Esprit public. — Un événement a fait hier le principal objet de toutes les conversations : il s'agit du départ de l'envoyé d'Angleterre, d'après l'ordre qu'il a reçu, dit-on, du Directoire de quitter Paris sous vingt-quatre heures[1]. Les versions varient beaucoup sur la cause de ce changement et sur les demandes que faisait lord

1. On trouvera dans le *Moniteur* du 4 nivôse an V les pièces relatives à cette rupture des négociations.

Malmesbury au nom du cabinet de Saint-James. Les uns croient que les négociations ont été rompues sur la proposition que faisait l'Angleterre de garder les colonies et les comptoirs pris sur les Hollandais dans les Grandes-Indes; ceux-ci pensent qu'elle se bornait à demander la restitution de la Belgique et la levée du séquestre mis sur les biens des émigrés; d'autres, et c'est le plus grand nombre, sont convaincus que toutes les propositions se réduisent à une seule, qui était la circonscription pure et simple de la France dans ses anciennes limites. Au surplus, si une infinité de personnes voient avec douleur s'éloigner le terme désiré de la paix, la presque totalité des citoyens paraît satisfaite du départ de l'ambassadeur anglais, qu'elle ne considère plus que comme un observateur dangereux, envoyé en France pour faciliter la levée des subsides en Angleterre par des bruits de paix. Ce départ est vu différemment par les ennemis décidés de la prospérité nationale. L'Angleterre, disent-ils, qui connaît le délabrement de nos finances, se dispose à nous faire la loi et doit immanquablement y parvenir; elle est d'ailleurs informée du découragement de tous les citoyens. — Ceux qui possèdent un caractère plus énergique tournent leurs regards vers la campagne prochaine, et conviennent qu'on ne peut sortir de la crise où nous sommes qu'avec des mesures vigoureuses. — L'inactivité de beaucoup de travaux, suite inévitable de la saison, laisse à beaucoup d'ouvriers sans occupation le loisir de renouveler leurs plaintes sur la difficulté des ressources et la rareté de l'argent; quelques-uns disaient cependant, animés par l'espérance d'un avenir plus doux que le présent, que la Trésorerie nationale était bien garnie de fonds, et que bientôt les fonctionnaires publics, les rentiers et pensionnaires, les salariés et eux-mêmes seront payés plus exactement. Ce tableau agréable leur promet les moyens de porter plus de secours à leurs familles, et ils en supportent avec plus de résignation la détresse du moment. — Une nouvelle satisfaisante circulait hier dans la plupart des endroits où les citoyens se rassemblent en plus grand nombre. Le bruit courait que la garnison de Kehl avait fait néanmoins une sortie vigoureuse, à la suite de laquelle on comptait quatre mille morts parmi les Autrichiens, qui avaient en outre perdu quelques vingt pièces de canon. L'attention de ces nouvellistes remontait le Rhin, et ils parlaient d'un armistice conclu entre les Autrichiens, campés devant Neuwied, et l'armée de Sambre-et-Meuse. — Il paraissait aussi constant que les Anglo-Américains, séjournant à Paris, allaient recevoir l'ordre de retourner dans leur patrie, et on ajoutait que ces étrangers s'attendent pour la plupart à cette mesure. — Quelques personnes, qui s'entretenaient de vols,

désignaient plus particulièrement certain café du Palais-Égalité comme le repaire habituel d'une foule d'escrocs, qui ne pouvaient trop attirer sur eux l'œil vigilant de la surveillance.

Spectacles. — Les mutations de plusieurs artistes d'un théâtre à l'autre ont attiré aux spectacles passablement de monde ; on saisissait avec avidité les passages de la pièce intitulée *L'Intérieur des Comités révolutionnaires* qui inspiraient le plus d'horreur pour les hommes de sang, et les applaudissements continuels annonçaient le triomphe de l'humanité sur le crime. Mais à cette représentation, comme ailleurs, les règles de la décence et du bon ordre ont été scrupuleusement observées.

Surveillance. — ... Arrestation du nommé Legay, imprimeur du *Batave*, demeurant rue du Cloître-Benoit. — En vertu d'un mandat du juge de paix de la division des Thermes, on a arrêté le citoyen Dusaulchoy, rédacteur du *Batave* et auteur d'un imprimé contre le Corps législatif.....

(Arch. nat., BB [3] 85.)

JOURNAUX.

Rédacteur du 2 nivôse : « *Paris, 1er nivôse*..... L'examen des jeunes gens qui se sont présentés pour entrer cette année à l'Ecole polytechnique est terminé. En voici le résultat. Trois cents quatre candidats ont été examinés dans les principales villes de la République. Un jury, composé des citoyens Bossut, Laplace, Cousin, Legendre et Lacroix, chargés de réunir et de comparer les notes fournies sur chaque candidat par les examinateurs particuliers, a déclaré que, sur ce nombre, cent treize étaient admissibles à l'Ecole polytechnique. Les connaissances exigées dans cet examen sont : l'arithmétique, l'algèbre, comprenant la résolution des équations des quatre premiers degrés et la théorie des suites, et la géométrie, comprenant la trigonométrie, l'application de l'algèbre à la géométrie et les sections coniques. Sur les cent treize élèves reçus, le jury a reconnu qu'il s'en trouvait beaucoup d'une grande force. Le nombre de ces jeunes gens, le degré de leur instruction, ne prouvent-ils pas que l'éducation a été moins négligée en France, dans ces dernières années, qu'on ne le croit généralement? » — *Journal de Paris* du 3 nivôse : « Sur la nouvelle édition des *Œuvres* d'Helvétius, publiée par Laroche, légataire de ses manuscrits, imprimée par Didot l'aîné, en 12 vol. in-18. Les amis des lettres et de la philosophie éprouvent toujours un mouvement de joie et de reconnaissance, lorsqu'on leur présente une nouvelle édition d'un livre utile ; on se plaît à voir multiplier, et à voir reproduire sous différentes formes, l'ouvrage dont on a fait une étude. Il semble que les éditeurs rendent un hommage non seulement à l'auteur qu'on aime, mais encore à ceux qui l'ont affectionné, qui ont la tête remplie de ses idées, le cœur échauffé de ses sentiments. Nous avons éprouvé ces impressions, en voyant cette nouvelle édition des œuvres d'Helvétius, complétée par un ami de

ce philosophe et imprimée par un des premiers artistes de la typographie. Helvétius n'est pas l'écrivain de ce siècle qui ait le plus étonné les esprits éclairés; il est peut-être celui qui a éclairé le plus grand nombre d'esprits, étendu le plus d'esprits bornés. Ce n'est pas lui qui a donné la plus forte commotion à l'opinion, mais c'est lui, peut-être, qui en a le plus étendu et assuré le mouvement. Il a moins fait que Voltaire et Rousseau contre certaines erreurs et certains abus: il a plus fait qu'eux pour tous les principes, pour toutes les vérités. Il a moins accablé les ennemis de la philosophie, mais il a initié toute la jeunesse à ses préceptes, et lui a gagné plus d'amis. S'il n'a rien ajouté aux découvertes de Pascal, de La Rochefoucauld, sur le cœur humain, ni à celles de Locke sur l'entendement, il a eu le talent de les démontrer, de les répandre, de donner à leur étude un grand intérêt, et de les faire servir à la morale et à la politique. Répandre une science, ce n'est pas l'avancer sans doute! mais c'est mettre un plus grand nombre d'esprits en état de l'avancer; et l'appliquer à un usage nouveau, c'est fonder une science nouvelle, c'est créer, et, si cet usage est important, c'est mériter la double couronne réservée au génie et aux bienfaiteurs de l'humanité. Ombre d'Helvétius, salut. »

DCCCLXXX

2 NIVOSE AN V (22 DÉCEMBRE 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 3 NIVOSE.

Esprit public. — Le départ de l'ambassadeur d'Angleterre paraît devoir servir encore longtemps de fond aux conjectures générales. Il occupait hier tous les esprits. On cherche à pénétrer la politique du cabinet britannique et le but qu'il se proposait en chargeant de négocier un ambassadeur qui, à chaque note, croyait devoir attendre de l'Angleterre de nouveaux pouvoirs pour répondre. Cet envoyé n'emporte avec lui aucuns regrets; ils sont tous pour la paix, que cette rupture éloigne nécessairement, mais qu'on est loin d'acheter à des conditions aussi révoltantes que celles proposées par le ministre anglais. Cependant il reste quelques inquiétudes sur les moyens difficilement aperçus de continuer la guerre. Quelques royalistes nous la font déclarer par le roi de Prusse, fort mécontent, disent-ils, de voir que le Directoire ait rejeté loin de lui la proposition de rétablir le Stathouder dans ses droits. — Un ouvrage, ou plutôt une satire politique sortie de la plume d'Edmond Burke [1], entièrement opposé au

1. *Lettres à un membre de la Chambre des communes sur les négociations de paix ouvertes avec le Directoire*, traduit de l'anglais par J. Peltier. Londres et Paris, 1797, in-8.

système actuel de notre gouvernement, circule parmi cette classe de citoyens, que ses lumières et ses habitudes familiarisent davantage avec ces sortes d'écrits. Ce fameux orateur anglais, ennemi de la France, trouve faveur auprès de ceux qui ne désirent d'autre abri que celui du trône; mais ses opinions, dictées par l'antipathie naturelle et les suggestions d'un parti, paraissent erronées ou suspectes au juge froid ou impartial. — Le silence du Directoire sur la situation de nos armées devant Kehl et sur celle de cette place même étonne beaucoup de monde. Un intérêt sensible appelle et devance les détails officiels qui peuvent venir de ce côté. Ce n'est pas avec moins d'impatience que l'on attend des nouvelles certaines de l'armée d'Italie; on dit que l'Autriche fait partir en poste les troupes destinées à se joindre au corps d'armée qu'elle fait agir en Lombardie; ce bruit donne un peu d'inquiétude. — Il est encore question de la publicité donnée au message du Directoire sur les finances [1]; elle est constamment désapprouvée; on regarde comme au-dessous de la réalité le tableau présenté dans ce message; l'exagération enchérit sur cette idée, et des hommes que le meilleur ordre de choses ne satisferaient pas dans une République, ajoutent qu'il n'existe aucuns fonds à la Trésorerie, qu'elle sera fermée quelque temps. Les ouvriers se plaignent-ils de cette détresse? Ils saisissent cette occasion d'exaspérer leur langage et profitent des murmures du rentier et du pensionnaire de l'État pour insinuer que le peuple n'obtiendra de bonheur qu'en rétablissant la royauté, que les gouvernants actuels sont ineptes et incapables de rendre le sort meilleur; enfin ils vont jusqu'à dire que, sous deux mois, il y aura une secousse terrible, et que le peuple sera forcé de demander le rétablissement de la monarchie. Un bruit plus agréable frappe les oreilles du public et le console d'une si affligeante perspective : il se dit et il se répète que, le 10 de ce mois, tout l'arriéré du traitement des fonctionnaires publics sera payé, et qu'ensuite on payera les rentiers. — Chacun assigne à son gré une destination à l'armée navale sortie de Brest; les opinions, toutes divergentes, offrent les unes un caractère de crainte, les autres celui de la confiance; la rencontre de l'escadre anglaise est ce qui nourrit la crainte; le succès d'un combat naval est ce qui entretient l'espérance. — La licence de quelques folliculaires, qui avilissent les hommes vêtus de l'autorité, la nécessité de rétablir la peine capitale pour réprimer le vol, et l'utilité d'une garde à pied et à cheval pour le service de la police de Paris, sont les toiles sur lesquelles chacun

1. On trouvera ce message, relatif à la situation financière à la fin de l'an IV, dans le *Moniteur* du 5 nivôse an V.

porte encore ses couleurs; les esprits penchent et se rapprochent pour ces deux objets.....

Bourse. — Depuis hier, l'affluence est considérable dans tous les endroits fréquentés par les marchands de mandats, et les joueurs à la baisse de ce papier paraissaient redoubler d'efforts. Le cours s'est soutenu cependant à 2 livres 6 et 7 sous, jusqu'au moment de l'ouverture de la Bourse, dont le premier cours a été 2 l. 6 s. 3 d., et le dernier 2 l. 4 s. 6 d.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB[3] 85.)

JOURNAUX.

Courrier républicain du 4 nivôse : « *Paris, le 3 nivôse*. On a donné hier à l'Opéra le ballet de *Psyché*. L'effet de quelques décorations a été manqué par le dérangement des machines; mais les artistes de l'un et de l'autre sexe ont dansé avec une perfection en quelque sorte nouvelle; Mlle Miller, actuellement Mme Gardel, a enchanté les amateurs de la danse par la souplesse, l'élégance et le brillant de ses pas. Dire qu'elle a porté l'art à son plus haut degré de perfection, et qu'elle s'est fait un genre qui ne sera jamais surpassé ni imité par personne, c'est en faire un éloge mérité. Une autre artiste, qui joint à l'art de danser avec beaucoup de grâce et de précision un talent marqué pour la pantomime, Mlle Clotilde, a rempli le rôle de Vénus; on peut dire qu'elle est la seule de l'Opéra qui joue ce rôle avec entente. Elle exprime parfaitement toutes les passions douces, tumultueuses et violentes; elle a de la grâce, de la mollesse, de la vigueur et de l'énergie; elle fait jouir les yeux de tous les développements de la beauté de ses formes, qu'elle présente sous mille attitudes ingénieusement variées. Combien elle attache, elle remue, elle entraîne, lorsqu'elle s'abandonne au plus violent courroux contre l'audacieuse mortelle qui a osé rivaliser de beauté avec elle! C'est une déesse :

On le sent au plaisir que lui fait la vengeance.

Il faut qu'elle repaisse ses yeux de l'horrible spectacle des tourments qu'endure sa victime. Elle calcule ses angoisses, elle veut qu'elle se sente mourir.

C'est Vénus tout entière à sa proie attachée.

Nous saisissons avec empressement cette occasion d'être les interprètes du public, qui voit toujours avec un nouveau plaisir Mlle Clotilde. Elle et Mme Gardel, et M. Vestris, et M. Dehaye, et Mlle Mauroy, et M. Huard, qui dans le rôle d'Hercule a exécuté des pas très difficiles avec une agilité, un aplomb et une force surprenants, et quelques autres encore, voilà les artistes qui soutiennent la gloire des ballets, parties essentielles de la scène lyrique et spectacles pompeux et variés,

Où les beaux vers, la danse, la musique,
L'art de tromper les yeux par les couleurs,
L'art plus heureux de séduire les cœurs,
De cent plaisirs font un plaisir unique.

Nous devons aussi des éloges à l'administration du théâtre des Arts pour son zèle et ses efforts constants à faire jouir le public de plaisirs dignes de la nation la plus policée et la plus passionnée de l'Europe pour la gloire des arts. Cette administration a rendu à l'Opéra son ancienne splendeur. Décorations magnifiques et pompeuses, riantes et pittoresques comme les sujets et les sites qu'elles représentent, sombres et lugubres, tout y éblouit, y étonne les yeux et l'imagination. Dans les concerts qu'elle donne de temps en temps, elle a réuni, afin de n'y laisser rien à désirer, les talents les plus rares et les plus précieux dans la musique et le chant. On peut dire aussi que ses intentions sont merveilleusement secondées par le ministre de l'intérieur, que ses grandes occupations n'empêchent pas d'être le protecteur le plus déclaré des arts et des talents. » — *Miroir* du 3 nivôse : « Il en est des modes comme des heures : elles se succèdent avec la rapidité de la pensée pour se perdre au sein de l'oubli sur les ailes du temps. Déjà depuis des siècles les chapeaux à la Paméla, remplacés par des chapeaux de circonstance, sont disparus devant la coiffure grecque, créole, asiatique, etc. Les robes à taille courte ont été exclues par les tuniques flottantes des Athéniennes ; les bas à points roses et jaunes sont tout à fait disgraciés. Un pantalon de soie couleur de chair presse de son léger tissu la cuisse et la jambe de nos aimables nymphes. En vain les souliers pointus ont rappelé la faveur constante et universelle dont ils jouissaient depuis quatre ans ; en vain ont-ils promis de nouveaux efforts pour acquérir un degré de perfection de plus encore s'il est possible : la mode impitoyable n'a eu aucun égard à leurs pressantes réclamations ; le superbe brodequin l'a emporté, et enlace amoureusement les pieds mignons et les jambes délicates de nos Eucharis modernes. L'éventail même n'a pu obtenir grâce, l'éventail dont le moindre mérite était d'avoir le zéphyr à ses ordres, et de rafraîchir de son souffle les ailes brûlantes et le sein humide d'une belle prête à s'évanouir de chaleur dans une loge ou à étouffer dans les flots de poussière du petit Coblentz. On ne lui sait plus aucun gré d'avoir si souvent servi de maintien dans les intervalles embarrassants d'une conversation languissante. Rien ne lui sert d'avoir mille fois favorisé les coups d'œil furtifs et les petites médisances mystérieuses, d'avoir dérobé à la critique d'un cercle curieux un sourire involontaire arraché à des lèvres rougissantes par un mot équivoque ou par une plaisanterie demi-libertine ; rien ne lui sert enfin d'avoir, si souvent, par une chute adroite et préméditée, fourni à une coquette l'occasion d'obtenir une politesse, et à un galant celle de faire éclater son empressement ; le voilà désormais relégué au fond d'un tiroir obscur ; ce ne sont plus que les traits de l'amour qui reposent dans les mains de la beauté. Tout change, tout se renouvelle, excepté toi, trop heureuse perruque blonde ; toi seule survis à l'incertitude de la mode. Que tu dois t'enorgueillir de tes succès ! Ce qui avant-hier faisait les délices de toutes nos aimables Françaises n'a plus aujourd'hui d'attraits pour aucune d'elles ; toi seule fais toujours le charme de leur être ; tes tresses légères flottent toujours sur le col d'albâtre de nos jeunes et vieilles amazones. Que dis-je ? Tu vas jouir et tu jouis déjà du plus beau des triomphes ; il ne manque plus rien à ton ambition, à ta gloire. Tes boucles errantes ne caressent plus une mousseline incommode et inanimée. O destinée adorable ! elles roulent amoureusement sur l'ivoire d'un sein presque nu et jouent repoussées par les palpitations voluptueuses du désir. O perruque blonde, que ton sort est digne d'envie ! »

DCCCLXXXI

3 NIVOSE AN V (23 DÉCEMBRE 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 4 NIVOSE.

Esprit public. — La mauvaise foi du cabinet de Londres dans la marche des dernières négociations paraît à découvert aux yeux de la généralité des citoyens, qui reconnaissent qu'à tort ils ont été, dans les premiers moments de la rupture, indisposés contre le Directoire; l'intention qu'il avait de faire la paix, mais une paix honorable et sûre, n'est plus douteuse; sa conduite loyale et ferme, opposée à la conduite irrégulière du ministre anglais, donne le contraste de la loyauté commise avec la perfidie, d'une justice rigoureuse aux prises avec une ambition démesurée. Il ne peut résulter enfin de cet événement, dans la diplomatie, qu'un surcroît de haine pour nos ennemis, qui peut tourner à l'avantage de la chose publique. Nul partage sur ces opinions. Les voies de pacification échappent absolument à des personnes qui déclarent hautement l'impossibilité où se verra la France de se concilier les puissances belligérantes, [elle] qui a réuni imprudemment la Belgique à son territoire. Si cette contrée n'entre pas dans la liste des compensations, à quel accord espère-t-on jamais parvenir? Si elle n'est le gage de la paix, elle sera la cause perpétuelle d'une guerre dont les frais seuls excéderont sa valeur; les Français y sont, d'ailleurs, mal vus; la conservation de ce pays est-elle donc d'une bonne politique? — Mais les discours auxquels on prêtait une attention toute particulière roulaient sur les prochaines assemblées primaires et, rendus avec une assurance qui tenait de la garantie[1], contenaient en substance que ces assemblées n'auraient pas lieu dans la majorité des départements, qui s'y refuseraient, que l'on comptait bien que la nomination des membres destinés à former le Corps législatif se ferait plus légalement que la précédente; que les canons sans doute étaient préparés pour cette époque, mais qu'on ferait en sorte d'en parer les coups avec les armes de la raison et de l'équité; qu'on avait lieu d'attendre du gouvernement qu'il prendrait de longue main des mesures infaillibles pour prévenir les malheurs qui ont signalé de pareilles circonstances. On pouvait, par l'attention prêtée à ces sentiments, juger à coup sûr de leur importance. — D'autres discours et

1. Textuel.

des faits non moins importants ont percé par le canal de plusieurs individus témoins de ce qu'ils avançaient. A Rouen, disaient-ils, il s'imprime et se distribue des journaux exécrables contre le gouvernement et la représentation nationale. Il découle de ces écrits licencieux le fiel le plus amer; l'aristocratie, en honneur et en force dans cette commune, ouvre une oreille avide aux exagérations qu'ils renferment et en partage le sens; à ses côtés marche sans cesse la malveillance, qui a entravé le commerce, fait disparaître le numéraire, et réduit au comble de la misère une ville, autrefois le berceau, mais aujourd'hui le tombeau de l'industrie. — Si l'on en croit un bruit répandu dans quelques cafés, les royalistes désignent le 21 janvier, jour de la mort du dernier roi, comme l'époque d'un mouvement qui leur facilitera les moyens de venger la chute du trône. — Il ne se débite encore rien de certain sur la destination de la flotte de Brest. On craint seulement qu'elle ne soit mal secondée par la marine espagnole, qui a sur ses bords (*sic*) beaucoup d'émigrés. — Les déclamations des rentiers et pensionnés de l'État se sont apaisées sensiblement à la publication de la résolution qui les soulage dans leur détresse[1]. Cet acte de justice est approuvé généralement et l'exécution en est vivement attendue. — On ne cesse de réclamer également celle de la loi qui enjoint aux colporteurs de ne crier que le titre de leurs journaux[2]; parmi les mensonges qu'ils débitent, on citait une déroute des Français en Italie et des blessures données aussi facilement au général Bonaparte.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB[3] 85.)

JOURNAUX.

Miroir du 5 nivôse : « *Paris, ce 3 nivôse an V.* Bureau central du canton de Paris. Au citoyen rédacteur du *Miroir*. Nous vous invitons, citoyen, à vouloir bien faire savoir aux habitants de Paris, par la voie de votre journal, que déjà le Bureau central vient de retirer les permissions et numéros de voitures à plusieurs cochers des carrosses de place, convaincus d'avoir exigé pour leurs courses ou salaire un prix au-dessus de celui fixé par son arrêté du 7 brumaire dernier[3], mais qu'il est indispensable, pour le maintien de cet arrêté, que les citoyens concourent de toute leur énergie à son exécution;

1. Cette résolution des Cinq-Cents, en date du 28 frimaire, approuvée par les Anciens le 2 nivôse an V, portait qu'à compter du 1er nivôse la totalité du traitement des fonctionnaires publics et employés leur serait payée en numéraire métallique.

2. Le 29 frimaire, les Cinq-Cents avaient pris une résolution dans ce sens. Elle fut approuvée par les Anciens le 5 nivôse.

3. Voir plus haut, p. 571.

qu'ils ne souffrent et ne gardent point le silence sur les exactions ou vexations des cochers de place, et qu'il est nécessaire enfin, pour l'intérêt de tous, que chaque citoyen qui aura à se plaindre d'un cocher, et qui n'aura pu s'en faire accompagner pour se rendre chez le commissaire de police, en fasse la déclaration au Bureau central, division de salubrité et voie publique, depuis dix heures du matin jusqu'à trois de relevée, ou devant un commissaire de police en indiquant exactement le numéro du carrosse ou cabriolet. Les administrateurs du Bureau central. » — *Gazette française* du 5 nivôse [1] : « *De Paris, le 23 décembre*..... La liberté de la presse, si cruellement outragée dans ces derniers temps, vient d'être solennellement consacrée par le tribunal de police correctionnelle. Le citoyen Lebois, sous le nom duquel se publie l'*Ami du peuple*, ayant été cité à ce tribunal, pour y répondre sur quelques faits que l'on disait controuvés, il a fourni des preuves de ce qu'il avait avancé, et, sur les conclusions du commissaire du pouvoir exécutif, il a été mis hors de cause et de procès [2]. »

DCCCLXXXII

4 NIVOSE AN V (24 DÉCEMBRE 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 5 NIVOSE.

Esprit public. — Malgré la différence des conjectures auxquelles a donné lieu le départ de lord Malmesbury, la mauvaise foi du gouvernement anglais acquiert un nouveau caractère de réalité, quand on réfléchit à la conduite du ministre Pitt dans ces dernières circonstances ; l'ambassadeur n'est plus considéré que comme un manteau à l'abri duquel on voulait obtenir des subsides en Angleterre en faisant croire à cette nation qu'il était besoin d'un dernier effort de sa part pour accélérer le retour de la paix. Le nombre de ceux qui approuvent le Directoire d'avoir rompu les négociations l'emporte beaucoup sur le nombre de ceux qui l'accusent d'imprudence. — Plusieurs personnes, en réfléchissant au discrédit que le gouvernement anglais avait tenté de jeter sur notre papier en en tolérant ou facilitant la contrefaçon, disaient que le Directoire avait eu la plus belle

1. Nous ne continuerons pas à donner d'extraits de la *Gazette française*. Ce n'est pas que ce journal manque d'intérêt ; tout au contraire. Mais l'exemplaire qu'en possède la Bibliothèque nationale est constitué, pour l'année 1796, d'une manière étrange. Des numéros datés de 1795 s'y mêlent à des numéros datés de 1796, et, ce qui est plus étonnant, la plupart des numéros datés de 1796 se rapportent en réalité à l'année 1795. Est-ce une réimpression mal faite ? Nous n'en savons rien. En tous cas, il ne nous était guère possible, dans ces conditions, d'utiliser la suite de ce journal.

2. Voir plus haut, p. 488.

occasion de lui rendre le change, l'Anglais étant venu lui apporter deux billets de banque, l'un vrai et l'autre si bien falsifié qu'il était impossible de désigner lequel des deux était bon, qu'en se servant de cet homme le Directoire aurait pu ruiner toutes les finances de l'Angleterre, mais qu'au contraire, loin d'avoir accueilli un pareil moyen, il avait fait conduire cet étranger en prison. — La flotte sortie de Brest paraît à la plupart des habitués des cafés faire voile pour l'île d'Irlande; quelques-uns cependant la croient destinée pour nos colonies occidentales. Les sentiments se partagent sur le succès de cette expédition; on parlait du dommage qu'avaient essuyé deux navires de cette escadre en débouchant de la rade, et on disait qu'ils avaient été aussitôt réparés. — Les élections prochaines occupent presque tous les esprits. Chacun soupire après cette époque, les uns en la désirant, les autres en la redoutant, tous en la considérant comme devant avoir la plus haute influence sur les destinées de la République. La nouvelle voie par laquelle on procède au renvoi du tiers amène quelques murmures. Le mode proposé paraît à ceux qui se plaignent une usurpation sur les droits du peuple. Les Jacobins annoncent du dégoût à se présenter aux assemblées et citent les persécutions qu'ils ont éprouvées de la part des royalistes. Ces derniers, pour la plupart, s'emparent déjà des tribunes, et leurs discours respirent d'avance un air de triomphe. — Le défaut d'ouvrage porte beaucoup d'ouvriers à gémir sur les rigueurs de la saison, qui influe sur leur sort. Ils font des vœux ardents pour que l'activité entièrement anéantie du commerce renaisse promptement et ramène à sa suite celle de leurs ateliers. Il paraît que, parmi les objets qu'ils citent comme renchéris hors de toute proportion, c'est le bois qui s'offre d'abord. Il est cependant aussi question de l'augmentation de plusieurs natures d'épiceries, dont la malveillance ne craint pas d'attribuer le renchérissement au départ du ministre anglais, mais que d'autres, plus sages, rejettent sur la cupidité du négociant, habile à tirer parti des moindres circonstances pour augmenter ses intérêts.

Spectacles. — De légères contestations, élevées entre un particulier et l'un des contrôleurs du théâtre des Arts, n'ont eu aucune suite grave, et n'ont pas troublé la tranquillité dont a joui ce spectacle et qui lui a été commune avec les autres.

Surveillance. — ... En vertu d'un mandat d'amener du Bureau central, on a arrêté ce matin le nommé Félix, ci-devant officier municipal de la commune de Paris, comme étant prévenu d'accusation (*sic*) dans l'affaire de Babeuf..... LIMODIN.

(Arch. nat., BB [3] 85.)

DCCCLXXXIII

5 NIVOSE AN V (25 DÉCEMBRE 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 6 NIVOSE.

Esprit public. — La destination véritable de la flotte française est encore un problème ; on dit que deux vaisseaux de cette escadre ont été coulés bas après s'etre heurtés avec violence. Point de nouvelles des armées, particulièrement de celle d'Italie ; dans cette idée, l'esprit du plus grand nombre est morne et abattu, et des personnes qui, prises dans tous les états de la société, ne soupirent qu'après le rétablissement de la monarchie, sont évidemment satisfaites de l'absence de toutes nouvelles officielles de ce côté. Elles croient que cet ancien ordre de choses sera le fruit de la défaite de nos troupes ; elles l'espèrent et redisent comme principe consacré que l'Italie est le tombeau des Français. Mais c'est de la gêne de toutes les fortunes privées, dans tous les étages du corps social, que dérivent surtout cette apathie universelle, ce mécontentement général. Il n'y a plus de confiance ; il n'y a plus de commerce ; il n'y a que très peu de numéraire ; certaines denrées viennent de subir une augmentation sensible, que l'on dit, dans la plupart des cafés, occasionnée par le départ de lord Malmesbury. Cette différence du prix des choses, surtout des épiceries, se supporte avec plus de peine par cette classe nombreuse d'artisans et d'ouvriers, qui voient encore moins qu'avant d'équilibre entre le fruit de leur industrie et leur consommation journalière. Ils lèvent les yeux sur des égoïstes toujours approvisionnés à l'avance et sur les nouveaux riches, dont les ressources croissantes leur semblent une insulte publique à leur misère. Ils cherchent la cause de la stagnation du commerce ; ils la voient dans la loi rendue en faveur de la liberté indéfinie du commerce, loi qu'ils considèrent comme meurtrière, comme de nature à être rapportée, loi qu'ils opposent à celle du maximum, et qu'ils comparent quant aux dommages qu'ils croient recevoir de l'une et aux avantages de l'autre[1]. A ce parallèle succèdent nombre de propos contre le Corps législatif et le Directoire. Des hommes, affidés continuels des cafés de second ordre et des cabarets, gens qui ne tiennent à aucun ordre de choses, aigrissent davantage les plaignants contre le gouvernement et les

1. Textuel.

préparent à se prononcer, en cas d'événements, soit contre les législateurs, soit contre les Directeurs. — Le grand nombre de prêteurs sur gages et leur cupidité usuraire font murmurer de tous côtés; il en résulte des regrets sur l'établissement du Mont-de-Piété. — Il était question, dans quelques endroits, de la différence avec laquelle des ministres du culte baptisent. On préfère les prêtres non assermentés; ceux-ci ont deux registres, l'un sur lequel ils inscrivent les enfants baptisés suivant la loi, c'est-à-dire d'après la tolérance qu'elle établit; l'autre, pour recevoir le nom des baptisés suivant les anciennes formes, indépendante du vœu de toutes les lois.

Spectacles. — Tous ont été fréquentés, mais il y a eu affluence extraordinaire au Théâtre-Français. La grande quantité de billets donnés a beaucoup gêné les principales entrées et même causé des engorgements dans les corridors. Dans l'intérieur, [il y a eu] quelque bruit, occasionné par plusieurs personnes que la curiosité a portées à s'emparer d'une loge louée; un billet jeté sur la scène n'a pas été lu; il contenait quelques rimes à la louange de la citoyenne Raucourt. La tragédie a été écoutée sans applications saillantes. La pièce d'inauguration, composée par le citoyen Laya, en a fait naître quelques-unes contre les nouveaux enrichis et les fournisseurs. A la sortie, quelques embarras de voitures, mais sans accident. Le bon ordre n'a reçu à ce théâtre que de légères atteintes.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB [3] 85.)

JOURNAUX.

Courrier républicain du 6 nivôse : « *Paris, le 5 nivôse.* Les honoraires des députés payés en myriagrammes ne se sont élevés, pour le mois dernier, qu'à 467 livres numéraire ; est-il étonnant que les Montagnards vomissent tant d'injures contre Bénézech, dont la sage administration a fait diminuer le prix de leurs myriagrammes? » — *Courrier républicain* du 7 nivôse : « *Paris, le 6 nivôse*..... L'ouverture du Théâtre-Français, depuis si longtemps désirée et attendue avec impatience depuis huit jours, s'est faite hier, à la grande satisfaction des amateurs, dont la foule prodigieuse a rempli la salle en un instant. L'on y a joué *Iphigénie* de Racine avec une perfection digne des plus beaux jours de la scène française ; aussi nous ne nous rappelons pas avoir jamais vu une pièce jouée avec un plus bel ensemble et une plus rare collection de talents précieux. M[lle] Raucourt et Larive se sont pour ainsi dire surpassés dans les rôles si difficiles de Clytemnestre et d'Achille. Il nous paraît impossible de rendre mieux la superbe scène d'Achille et d'Agamemnon. Avec quelle véhémence, quelle noblesse, quels traits de feu, Larive a exprimé le caractère bouillant de ce héros, si bien chanté par le divin Homère! Son organe n'a rien perdu de sa force et de sa beauté. Sa santé, longtemps altérée par les

persécutions dont, comme tous ses camarades, il fut victime, nous a paru parfaitement rétablie. Mlle Raucourt a montré dans son rôle tout ce que l'intelligence et une connaissance approfondie de son art peuvent fournir de ressources pour combattre heureusement les plus grandes difficultés. On a donné les applaudissements les plus vifs, les plus unanimes à la manière noble, énergique et sensible dont elle a rendu sa scène de désespoir avec Agamemnon. On a donné pour seconde pièce *Les Deux Sœurs*, petite comédie en un acte et en vers libres que le citoyen Laya vient de faire à la hâte pour l'inauguration de la salle. Ces sortes d'ouvrages, qui ne sont que de circonstance, n'exigent pas le développement et la régularité nécessaires dans une comédie ordinaire. Un style facile, des scènes à tiroir, ingénieuses et fréquentes, ont eu et nous ont paru mériter l'approbation générale. Nous croyons cependant que l'auteur ferait bien de retrancher une scène d'ivrogne et quelques traits de satire trop mordants que le public n'a pas entendus avec plaisir. Les citoyens Saint-Phal, Naudet, Dupont et Picard, les citoyennes Raucourt, Joly, Mezeray, en ont rempli les principaux rôles. Nommer ces artistes, c'est annoncer la perfection avec laquelle cette pièce a été jouée. Des applaudissements unanimes et poussés jusqu'à l'enthousiasme, à l'entrée de Mlle Joly sur la scène, ont prouvé combien le public voit avec plaisir la réunion des talents de cette célèbre actrice à ceux de ses anciens camarades. »

DCCCLXXXIV

6 NIVOSE AN V (26 DÉCEMBRE 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 7 NIVOSE.

Esprit public. — Les localités paraissent avoir une influence sur les opinions, ou les opinions tenir aux localités. Dans presque tous les cafés du Palais-Égalité, il était question du départ de l'escadre française. On se réunissait à dire qu'effectivement, suivant que l'avait annoncé la proclamation du général Hoche, elle avait débarqué sur les côtes d'Irlande toutes les troupes montées à son bord, que cette armée avait été aussitôt grossie d'un grand nombre de troupes irlandaises. On n'osait affirmer ce fait positivement, mais le plaisir avec lequel on en parlait faisait croire que cette opération était approuvée. — La curiosité ou l'intérêt s'impatientent de ne recevoir aucun aliment de l'Italie; mais plusieurs personnes, récemment arrivées de Strasbourg, donnaient une idée de la situation des armées sous le fort de Kehl. Il résultait de ces narrés que l'attaque et la défense de cette place étaient continuées avec une vigueur constante de part et d'autre, qu'elle était en état de soutenir le siège encore très longtemps, qu'à la vérité notre cavalerie manquait de fourrages

et que même le défaut de nourriture enlevait une grande quantité de chevaux, mais que les Autrichiens étaient dans un état bien plus déplorable, et que les soldats étaient réduits à vivres de pommes de terre. — La classe la plus aisée du peuple, notamment ceux qui se donnent pour former le bon ton, n'épargne aucun propos violent contre le gouvernement, qui n'a cherché, se dit-il, à éloigner la paix que pour mieux pêcher en eau trouble. — Dans la classe intermédiaire suivant l'ordre ou l'apparence des fortunes, les femmes des Directeurs sont considérées, non sans un peu de satire, comme les dispensatrices des protections et les fidèles copistes du ton de l'ancienne cour. — Dans la classe tout à fait opposée à la première, les Directeurs trouvent à leur tour leur contingent de censure, et ils sont accusés d'être un peu trop accessibles aux gens de haut parage, vis-à-vis desquels ils oublient même le mot de *citoyen*, pour n'employer que celui de *monsieur*. Assez de personnes, qui semblent ne désirer que la subversion du gouvernement, se mêlent parmi les petits rentiers et les ouvriers inoccupés, pour souffler dans leur esprit, déjà aigri par le besoin, le feu du mécontentement; ils annoncent des pertes dans l'armée d'Italie; ils prophétisent une convulsion prochaine dans l'intérieur.

Spectacles. — Un ancien artiste, qui a reparu au théâtre des Arts, y a augmenté la foule des spectateurs; ce qui a fait naître beaucoup de contestations, c'est que beaucoup de billets ne pouvaient se placer. — Il y a eu assez de monde au théâtre de la République, où l'on donnait une nouvelle pièce, intitulée : *Le Lovelace français*, tableau critique des vie et mœurs du maréchal de Richelieu et de sa suite. Le public en a paru assez content.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB[3] 85.)

JOURNAUX.

Courrier républicain du 9 nivôse : « *Paris, le 8 nivôse*..... Avant-hier, au parterre de l'Opéra, Masson, ancien membre du tribunal de Fouquier-Tinville, a été reconnu par plusieurs apôtres de l'humanité qui tue en réactionnant; ses voisins l'ont prié de vouloir bien aller s'asseoir ailleurs qu'à leurs côtés. Louvet ne dira pas maintenant qu'ils ont été souillés par le sang innocent..... » — *Éclair* du 12 nivôse : « *Paris, 11 nivôse*. Le 6 de ce mois, une femme s'est présentée au bureau des secours, maison de Monaco; il était quatre heures, et les bureaux étaient fermés. Cette malheureuse avait apporté une corde avec elle, et, le désespoir achevant d'égarer sa raison, elle a été trouvée pendue à la rampe de l'escalier, presque sans vie. Elle est maintenant à l'hospice de la Charité, où tous les soins nécessaires lui sont

donnés. Cette femme paraît avoir quarante ans ; elle est étrangère d'origine et tout annonce qu'elle a connu l'aisance et une situation plus heureuse..... »

DCCCLXXXV

7 NIVOSE AN V (27 DÉCEMBRE 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 8 NIVOSE.

Esprit public. — A la joie que l'on témoignait de tous côtés en apprenant que la flotte française avait opéré son débarquement en Irlande, cette nouvelle ne paraissait pas dénuée de fondement; on calcule déjà tout le bien qui peut résulter de cette diversion : c'est le meilleur moyen de terrasser un ennemi que de le frapper au cœur. Rien au surplus ne se donne encore comme officiel. — La situation de nos armées paraît de plus en plus très inquiétante; les nouvellistes sont mécontents de ne recevoir depuis longtemps aucun détail sur les sièges de Kehl et de Mantoue. Ils attachent une importance très grande à la proclamation dans laquelle le roi de Prusse promet l'assistance de toutes ses forces aux États de l'Allemagne qui pourraient être inquiétés pour avoir conclu des traités de paix avec la France. On présume que cette démarche peut engager encore d'autres souverains de l'Empire à se retirer de la coalition. — Une sensation considérable a résulté hier, parmi les rentiers en général, de la proposition faite au Conseil des Cinq-Cents de ne payer provisoirement que les rentiers âgés de soixante-cinq ans et au-dessus[1]. L'injustice, la mauvaise foi, la barbarie n'étaient qu'une partie des qualités odieuses que, dans leur indignation, ils reconnaissent au Corps législatif. Plusieurs faisaient éclater la haine par des personnalités contre la plupart des représentants actuels, et tous désirent avec impatience le renouvellement d'une partie du Corps législatif. Ils ne sont pas les seuls qui tournent leurs regards vers les postes (*sic*) des nouvelles élections : des hommes que l'on y désignait comme attachés à la faction des Jacobins fondaient tout haut leurs espérances sur ce moment pour le retour d'un régime qui leur était avantageux. — Ils ne cachent pas combien ils sont indisposés contre la forme actuelle de notre gouvernement ; ils causent entre eux des moyens de le changer et comptent à cet effet sur le retour à temps utile des

1. Le Conseil des Cinq-Cents, dans la séance du 7 nivôse, ajourna ce projet, qui avait été présenté par Camus au nom de la Commission des finances.

armées de la République, mais principalement de celle du général Buonaparte, qu'ils désignent comme leur soutien et leur rédempteur. — Les intérêts de la France occupent peu les esprits. Dans les quartiers éloignés du centre des affaires ou des amusements, il n'est presque question que de misère; dans ceux qui avoisinent ou bordent la partie de la Seine (haute), les propos outrageants contre le gouvernement, et contre le Directoire en particulier, n'y sont pas épargnés; il se dit que le Directoire et d'autres veulent achever de ruiner la République; on les accuse d'insouciance sur la détresse qu'éprouve le peuple. — Dans le public en général, on se plaint de l'imprudence des conducteurs de cabriolets, qui fréquemment blessent le monde. — Une mode récente gagne chaque jour : celle des cheveux crépus et des collets noirs.

Spectacles. — Le prélèvement au profit des pauvres sur les billets fait naître quelques explications avec les distributeurs, mais on paye, et peu de personnes rétrogradent. La représentation de *Phèdre* au Théâtre-Français a donné lieu à quelques allusions en faveur de la royauté dans le débit de ces deux vers :

> Mettons le sceptre aux mains dignes de le porter[1]...
> Et la fuite est permise à qui fuit les tyrans[2].

Ce dernier surtout a été vivement applaudi. Quelques individus vociféraient à cette occasion des imprécations contre la représentation nationale, les chefs de la force armée et presque toutes les autorités; leurs propos annonçaient le désir de voir renaître une monarchie en France. Le bon ordre n'a reçu que cette atteinte, qui n'a entraîné aucun accident. Les autres spectacles ont joui d'une parfaite tranquillité....

BRÉON.

(Arch. nat., BB[3] 85.)

DCCCLXXXVI

8 NIVOSE AN V (28 DÉCEMBRE 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 9 NIVOSE.

Esprit public. — Pour asseoir avec plus de certitude aucune opinion sur la situation respective des armées, les citoyens qui étudient

1. *Phèdre*, acte II, scène VI.
2. Acte V, scène I.

plus habituellement leur marche sont déterminés à attendre les premières nouvelles officielles. Ils pensent que, sans être interrompus, les travaux de cette campagne sont néanmoins suspendus nécessairement à cause des obstacles apportés par la saison. Rien de certain non plus sur la destination de l'armée navale, que les uns dirigent sur les côtes du Portugal, les autres sur celles de la Jamaïque, mais davantage sur l'Irlande. — Un nouvel aliment se présente aux calculateurs, aux économistes et même aux spéculateurs; et la surprise dans laquelle restent beaucoup de personnes, de ce qu'on ne s'occupe pas plus particulièrement de finances, se dissipe aujourd'hui. Bientôt, dit-on, il va paraître un nouveau plan de restauration, rédigé par un citoyen nommé Ferrières [1], et approuvé par plusieurs savants en cette partie, parmi lesquels on distingue surtout Talleyrand-Périgord; ce nouvel ouvrage est attendu avec un extrême impatience par un nombre considérable de personnes convaincues que la France a besoin d'une prompte organisation dans cette partie intéressante, et que les choses, considérées sous ce rapport, ne peuvent plus s'y soutenir, si l'on ne se fixe enfin à un système convenable. Il est peu question d'un papier de banque, et on est moins occupé à s'entretenir de ses avantages ou de ses inconvénients qu'à le décrier d'avance. Le gouvernement, dit-on, saura bien trouver prétexte pour s'emparer de cette ressource. Les banquiers et négociants qui doivent composer la nouvelle compagnie passent pour infectés d'une affreuse aristocratie; on assure que tous affichent la plus invicible aversion pour le nouvel ordre de choses, et cette remarque est donnée comme digne de foi. — La dénonciation d'un abus singulier se trouve dans une infinité de bouches : il consiste dans la facilité avec laquelle des individus condamnés aux fers parviennent à se faire représenter à l'exposition qu'ils devraient subir en personne. Ils achètent un homme pour les remplacer, non seulement au tabouret, mais aux fers même; ces spéculateurs d'un nouveau genre se vendent jusqu'à 3,000 livres, et, avec cette somme, ils achètent leur liberté des gardiens qui les conduisent; ces manœuvres incroyables se pratiquent, assure-t-on, dans les prisons de la Force, mais plus et plus souvent à la Conciergerie, et les guichetiers séduits sont de complicité. Les voleurs de haute volée peuvent seuls se procurer cette faveur. Ces dernières remarques étaient faites avec beaucoup d'assurance.

1. Il s'agit sans doute du *Plan de la banque territoriale*, par Ferrières (5 ventôse), imp. de la rue Le Peletier, s. d., in-8 (Bibl. nat., Lb 42/2082), et du *Plan pour rétablir solidement les finances*, par le même, imp. de Marchant, s. d., in-8. (Bibl. nat., Lb 42/2083.)

Spectacles. — Les spectacles en général n'ont rien offert qui choque l'œil de la surveillance. A celui de la rue Feydeau, on a entendu quelques murmures contre l'impôt qui se prélève au profit des pauvres sur les billets d'entrée ; mais ils n'étaient pas sensibles, quoiqu'on ait dit quelque part que cette augmentation n'était qu'un prétexte employé par le gouvernement pour avoir de l'argent. On s'est maintenu partout dans les bornes de la décence et de la tranquillité.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB [3] 85.)

DCCCLXXXVII

9 NIVOSE AN V (29 DÉCEMBRE 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 10 NIVOSE.

Esprit public. — On a vu dissiper une partie des inquiétudes que donnait la situation de nos armées, tant sur le Rhin que sur l'Adige. Le fort de Kehl se présente dans un état de défense d'autant plus redoutable qu'il est question du mauvais succès d'une attaque tentée récemment par l'armée ennemie, dont les soldats, surpris par le dégel, étaient obligés pour la plupart d'abandonner leurs travaux, emportant leurs bagages sur leurs épaules. D'un autre côté, la ville de Mantoue éprouve de plus en plus les fureurs de la famine ; mais il circulait dans les cafés bien des personnes qui prenaient à tâche de faire la contre-partie de ces nouvelles, à leur gré trop satisfaisantes, et leur manière de voir n'a rien d'affligeant, si elle n'est pas plus vraie que vraisemblable. Ils disaient en effet que l'armée française à Kehl était dans le dernier découragement, que rien ne les rassurait sur le sort de l'armée de l'Italie, que la maladie du général Buonaparte était la suite du dîner qu'il avait fait avec les généraux ennemis, qui l'avaient empoisonné, ou bien qu'il ne gardait le lit que parce qu'il avait été blessé dans un duel; qu'enfin le Directoire exécutif serait bien embarrassé de dire la destination de la flotte de Brest, parce que lui-même ne savait ce qu'elle était devenue, et que peut-être elle reposait tranquillement dans un port d'Angleterre, dont les escadres avaient fait cette capture. — Tous les entretiens qui roulaient sur les finances étaient caractérisés par le mécontentement et l'humeur. La paix évanouie, une misère générale, un gouvernement sourd aux

réclamations de la classe souffrante, et qui, ajoute-t-on, ne souffre pas autant ; des mesures détestables pour améliorer les finances ; une loi, à la vérité, rendue par le Corps législatif pour le payement de la totalité du traitement des fonctionnaires employés de la République à compter du 1er nivôse, mais qui sera tout aussi inexécutable que les autres lois de comptabilité ; des rentiers, des pensionnaires en quelque sorte oubliés : tel est le sommaire des idées de la multitude. On ne se borne pas alors aux murmures : les invectives, les propos outrageants pleuvent sur toutes les divisions du pouvoir, et il était parfaitement sensible que les intérêts privés étaient le premier mobile de toutes les passions. L'intérêt de la chose publique est leur mobile secondaire, infiniment subordonné à l'autre. — Une remarque heureuse, et qui, faite par le public entier, doit rassurer les citoyens qu'effrayait un peu l'exagération, c'est que les patrouilles faites de nuit par la police de Paris sont plus fréquentes et plus nombreuses, et que l'on s'accorde pour attribuer à leur exactitude la rareté des vols nocturnes. On parle de la rentrée en France de beaucoup de ci-devant nobles, qui avaient fui par crainte sous le règne de la Terreur. On ajoute qu'aucun des partis n'en est choqué, parce que le gouvernement sait trop combien la Terreur a fait fuir de bons citoyens de toutes les classes.

Spectacles. — Quelques-uns ont attiré beaucoup de monde ; l'affluence était plus grande au concert de la rue Feydeau ; le luxe a régné dans la parure brillante des femmes, mais sans profusion marquée. Un peu de bruit au parterre, qui voulait que les femmes occupassent toutes le premier rang de la galerie. A ce nuage près, qui s'est bientôt dissipé, de l'ordre, de la décence, et de la tranquillité. Il ne s'est rien passé d'extraordinaire dans les autres théâtres.....

LIMODIN.

(Arch. nat., BB 3 85.)

JOURNAUX.

Courrier universel du 10 nivôse : « *Paris, le 9 nivôse*..... Mme Balp, célèbre dans les annales de la Révolution, comme dans les coulisses de la galanterie, vient de se poignarder pour rire, en l'honneur d'un représentant qui a eu la dureté de l'abandonner pour une autre..... » « Le César moderne, le général Buonaparte, va être forcé de suspendre pour quelques jours sa glorieuse carrière. On écrit de Gênes, 12 décembre, qu'il est resté malade à Milan. Les journaux étrangers confirment cette nouvelle et ajoutent que cette maladie-là est un érésipèle à la jambe..... »

DCCCLXXXVIII

10 NIVOSE AN V (30 DÉCEMBRE 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 11 NIVOSE.

Esprit public. — Si l'on était fondé à prononcer avec autant d'assurance sur le sort de l'expédition maritime confiée au général Hoche qu'on le fait sur les armées de terre, la malveillance n'aurait aucune prise, car ce n'est plus que faiblement que l'on reproduit les bruits du dénuement et du découragement des troupes, et ce qui dément davantage ces bruits, c'est ce qui se répand assez qu'une partie de l'armée de Sambre-et-Meuse, qui n'a cessé d'être en activité, va se joindre à celle du général Bonaparte. La destination de la flotte donne lieu à beaucoup de raisonnements, qui tous se fondent dans le doute; on paraît cependant plus persuadé qu'elle est destinée à débarquer en Irlande des troupes qui ne seront que des auxiliaires de celles qui doivent opérer une grande diversion dans ce pays. — Il y a des gens qui déjà sont surpris de voir régner la tranquillité à Paris, à l'approche du renouvellement qui va s'opérer par le fait des élections; à leur avis, ce calme est l'effet de l'insouciance. Quelques efforts secrets cependant conjurent contre cette tranquillité; on l'attaque par des écrits qui circulent en assez grand nombre, et dans lesquels on cherche à persuader au peuple que son bonheur dépend du rétablissement de la royauté; dans plusieurs cafés ils courait un libelle, en forme de prospectus, intitulé *les Actes des apôtres et des martyrs*[1]. Cet ouvrage, sans nom d'auteur ni d'imprimerie, contenait un tableau de la France, comparée à ce qu'elle était en 1788 et 1796 (*sic*), mais on présume que cette diatribe ne devait être considérée d'un bon œil, parce que, dans plusieurs endroits, elle était aussitôt déchirée que lue, en sorte qu'il n'a pas été possible d'en recueillir les débris dispersés. — Une affiche apposée dans tous les quartiers de Paris annonce que les appréciateurs du Mont-de-Piété ont ouvert leurs bureaux rue du Temple, maison Serilly, près la rue de Vendôme, que cet établissement assure des ressources à un intérêt modéré porté au plus haut à 10 pour 100 par an. Ce procédé a été vu avec beaucoup de plaisir, et l'on comparait la différence de l'intérêt demandé à celui de 25 et 30 pour 100 par mois qu'exigeaient nombre

1. Voir plus haut, p. 507.

de vampires, peu honteux de s'enrichir aux dépens de la partie la plus malheureuse, la plus nécessiteuse du peuple. — Tous les projets de finances qui tendent à mettre en circulation un papier-monnaie de quelque nature qu'il soit, sont défavorisés ; on en combat d'avance l'hypothèque ; on en conteste la garantie ; les marchands paraissent principalement conjurés contre l'émission de tout effet national représentatif du numéraire, dont la rareté cependant excite leurs plaintes continuelles. Tous leurs entretiens roulent sur la langueur du commerce, et ils prétendent que les choses ne peuvent pas rester encore longtemps dans cet état.

Spectacles. — Au théâtre des Arts, un changement, nécessité par l'indisposition d'un artiste, a été pendant quelque temps un sujet de rumeur ; on avait été obligé de substituer le ballet de *La Chercheuse d'esprit* à celui du *Premier navigateur ;* l'éloignement d'un citoyen, dont le mécontentement passait les bornes de la décence, a rétabli le calme. Là, comme ailleurs, il a été soigneusement observé.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB [3] 85.)

JOURNAUX.

Miroir du 11 nivôse : « Concert de Feydeau. Tout ce que les arts peuvent offrir de plus flatteur, tout ce qui fait l'ornement et le charme de nos aimables Françaises, se trouvait réuni hier à Feydeau pour séduire les yeux et enchanter les oreilles. Le concert a généralement fait plaisir à tout le monde ; le choix, la variété des morceaux et l'exécution parfaite des artistes ont admirablement concouru à son brillant succès. Les Vandales et les Midas seuls auront souffert d'un spectacle aussi enchanteur. Cette société charmante nous rappelle les temps heureux où, frivoles, si l'on veut, mais doux, sensibles et humains, les Français n'avaient d'autre passion que celle des arts et de la galanterie. Tous les yeux et toutes les oreilles ne s'ouvraient que pour contempler la beauté et pour respirer les charmes de la mélodie. Parmi tous les morceaux qui ont entraîné les suffrages universels, nous citerons le duo d'Armide, chanté par Mlles Scio et Garat ; il est impossible de rien désirer de plus parfait. Mme Molinos a fait également les délices et l'admiration du concert par ses talents et par les grâces de sa personne. Avant-hier, c'était le jour de Thalie, hier celui d'Euterpe, aujourd'hui de Melpomène. Que de jouissances pour les amis des arts ! O divinités bienfaisantes et tutélaires ! continuez à répandre votre douce influence sur les cœurs des Français ; ils ont besoin de sacrifier désormais à vos autels ; ils n'ont que trop longtemps sacrifié aux Furies. »

DCCCLXXXIX

11 NIVOSE AN V (31 DÉCEMBRE 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 12 NIVOSE.

Esprit public. — Les sentiments se raniment chaque jour davantage sur la bonne disposition des armées de la République. Il est fort peu question de celle d'Italie ; on continue seulement à dire que le général Bonaparte est malade à Milan, mais que le blocus de Mantoue n'est pas moins continué. Le secret gardé sur le but de l'expédition confiée au général Hoche subsiste dans son intégrité. Est-ce pour l'Irlande ou pour le Portugal? Est-ce pour la Jamaïque que la flotte est armée? On présume, mais on ne décide pas. Un événement qui peut avoir un grand poids dans la machine politique, et dont on s'entretenait hier avec une sorte de persuasion, est la disposition favorable de la Porte Ottomane envers la République; il faut se ranger à l'opinion commune : cette puissance s'occupe de contraindre l'Empereur à faire la paix ; elle appuie même cette prétention par l'appareil d'une force imposante, et, à cet effet, cent mille Turcs ont ordre de se rendre sur les bords du Danube pour entrer en campagne au premier moment. Cette diversion paraît à beaucoup de personnes capable d'accélérer la paix. — La défense courageuse qu'oppose la garnison de Kehl aux efforts multipliés des Autrichiens pour s'emparer de cette place pénètre tout le monde d'admiration ; le nombre des ennemis qui ont péri dans une nouvelle attaque, tout aussi infructueuse que les précédentes, est porté à trois mille. Aux yeux des hommes qui raisonnent paisiblement et sans prévention, les divers événements de la campagne les victoires, paraissent contredire ce qui se débite depuis quelques jours sur la désertion de nos troupes. Ces bruits ne sont-ils pas enfantés par la malveillance? A cette occasion, l'œil observateur découvre, dans différents quartiers, d'assez grands rassemblements, dans lesquels il n'est presque traité que de la position de nos armées. Elles y sont présentées dans l'état le plus affreux, notamment celle de Sambre-et-Meuse; tous les corps de troupe s'atténuent par la désertion ; le soldat y est on ne peut plus maltraité. — Bientôt..... [1] présente à l'œil un nouveau sujet tout aussi décourageant, aussi triste que le premier. On saisit l'atten-

1. Un mot illisible.

tion de ces groupes susceptibles de toutes les impressions par la peinture de l'indigence qui voit Paris fourmiller tous les jours de ces nouvelles victimes [1]. C'est le gouvernement qui en augmente le nombre. Il n'accorde aucun des secours sur lesquels la classe la plus indigente des citoyens, longtemps abusée, fondait toutes ses espérances pour une juste amélioration dans son sort. Mais on voit bien que toutes ces promesses n'étaient que spécieuses et pour mieux tromper le peuple. Cette conduite du gouvernement est bien faite pour grossir la foule des mécontents et le nombre des malveillants, dont la nécessité augmente déjà beaucoup le nombre. Ce langage se tenait le même dans différents quartiers, à ce qu'il paraît, quelque éloignés qu'ils fussent les uns des autres. — Il est une opinion qui prend une nouvelle consistance parmi tous les états de la société, c'est que la prompte organisation d'une force armée devient chaque jour plus nécessaire pour arrêter les progrès du vol et de l'assassinat.

Spectacles. — *Céliane*, nouvelle pièce donnée hier au théâtre de la rue Feydeau, n'a eu aucun succès. Cette circonstance n'a aucunement [troublé] la tranquillité de ce spectacle. Il ne s'est rien passé dans les autres théâtres d'extraordinaire ni de contraire au bon ordre.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB [3] 85.)

JOURNAUX.

Censeur des Journaux du 12 nivôse : « *De Paris*... A la guerre des chansons succéda celle des cadenettes ; celle-ci est remplacée par la guerre des actrices et des spectacles. Trois théâtres rivaux se disputent aujourd'hui les déplorables restes de la Comédie-Française. Le théâtre de la République, prétendant aux honneurs de la tragédie, vante Talma, Mme Vestris, Dumas, Baptiste et Desrozières. Le théâtre de la rue Feydeau, réclamant la comédie, s'honore de Molé, de Fleury, de Dazincourt, de Contat et de Lange. Le théâtre de Louvois, voulant réunir aux plaisirs de la riante Thalie la pompe de Melpomène, a fait, par l'organe de Mlle Raucourt, un appel aux uns et aux autres, et n'a pu réussir encore qu'à réunir Larive, Saint-Prix, Saint-Phal, Thénard et Mézeray. Quoi qu'il en soit, et sans prendre aucun parti dans les ridicules querelles que ces arrangements domestiques ont entraînées, nous joignons nos vœux à ceux de tous les bons Français pour voir dans une de ces trois salles réunir en effet tous les acteurs et actrices de l'ancienne Comédie-Française, parce que nous sommes bien convaincus que la renaissance des arts en général, et de la belle et bonne comédie en particulier, peut non seulement adou-

1. Textuel.

cir nos maux, mais en empêcher le retour. » — « Le concert Feydeau continue d'être brillant, et Garat ne cesse pas d'en être la principale figure. Un de nos journaux cite, parmi les jolies femmes qui ornaient la salle, Mme Raguet, dont la parure annonçait 100,000 livres de rente, et Mme Récamier, dont la modeste simplicité relevait la plus jolie figure de l'assemblée. » — « Les redingotes de satin sans manches, bordées de martre, commencent à percer, dit la *Quotidienne*. Les fichus sont proscrits ; les épaules et les bras nus, le sein demi-découvert, un chapeau de velours noir, relevé en paillettes, voilà le costume obligé des femmes à la mode..... » — *Ami des Lois* du 13 nivôse : « *Variétés*..... Les Incroyables, indignés de ce que Vernet, dans une estampe très plaisante, ait tourné leur toilette en ridicule, ont unanimement pris la résolution de prendre le costume de la Cour, les habits brodés, les dentelles, l'épée, la bourse et le chapeau sous le bras. Quelqu'un d'eux avait proposé le plumet et les talons rouges, mais cela a été ajourné pour les assemblées primaires. En attendant, ils se réunissent au Salon des Princes avec l'uniforme dont nous venons de parler..... » — *Ami des Lois* du 14 nivôse : « Dire que le petit opéra de *Céliane*, joué pour la première fois au théâtre de la rue Feydeau, le 11 nivôse, est du citoyen Souriguères, co-rédacteur du *Miroir*, c'est annoncer qu'elle n'a ni mérité ni obtenu aucun succès ; la musique, qui est du citoyen Martin, n'est pas sans agrément ; elle est surtout remarquable par son originalité. Les citoyens Ducroisy et Quesnel, qui ont joué le même jour au Théâtre-Raucourt dans *Heureusement*, n'ont point été « heureux » dans leur début ; au contraire, tout annonce qu'en général la comédie de ce triste théâtre ne sera rien moins que comique. Les propriétaires et artistes de Louvois poursuivent juridiquement Mlle Raucourt comme ayant manqué à ses engagements ; cette femme, plus connue encore par son immoralité que par ses talents, est bien digne de diriger l'esprit public des royaux Jacobins..... »

DCCCXC

12 NIVOSE AN V (1er JANVIER 1797).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 13 NIVOSE.

Esprit public. — Les nouvelles politiques n'étaient pas hier le sujet dominant des conversations du jour ; on parle cependant, mais avec peu de certitude, d'une nouvelle victoire remportée en Italie. Une circonstance sur laquelle les amateurs de la diplomatie s'arrêtent avec plus d'attention est la déclaration de guerre faite, s'il faut en croire un bruit assez général, par la Porte Ottomane à l'Empereur et le mouvement des troupes qui se disposent à marcher sur Bellegarde. Cette diversion contre l'Autriche donne lieu à beaucoup de probabilités pour la paix avec cette puissance. — Tous les esprits ont paru hier tournés au mécontentement, et la misère commune en était

la cause évidente. Ce sentiment désagréable avait autant de nuances qu'il existe en quelque façon de caractères : sourd chez les uns, prononcé, même hardi chez les autres, tantôt encore accru par le désespoir. Les fonctionnaires publics, les salariés, les employés dans tous les bureaux envisagent avec beaucoup d'aigreur leur impuissante nécessité de subvenir aux besoins de leur famille, surtout l'échéance du terme de leurs loyers, qu'ils doivent à la rigueur en dix-neuf mois, dont ils ne peuvent se libérer faute de payement de leurs appointements [1]. Ce n'est pas avec des expressions plus modérées que les rentiers et les pensionnaires de l'État renouvelaient hier leurs plaintes, d'autant plus ardentes qu'ils disaient n'entrevoir aucun terme à leurs maux ; ils accusent de mauvaise foi le Corps législatif; ils s'emportent directement contre le Conseil des Cinq-Cents ; ils les couvrent d'invectives, de malédictions et même de menaces ; on a même entendu des propos dictés par le désespoir : « Ils veulent nous faire mourir de faim, mais je ne mourrai pas sans en avoir tué du moins quelques-uns. » En général, on a remarqué, dans la classe la moins aisée des citoyens, les mêmes murmures, mais accompagnés davantage encore d'outrages contre le gouvernement qu'il (*sic*) avilit sans cesse ; partout on entend dire que le luxe des Directeurs et Directrices, des ministres, des députés et de leurs femmes est exorbitant ; que chaque Directeur, que chaque ministre insulte effrontément à la misère du peuple en tenant chaque jour une table de vingt-cinq à trente couverts, qu'ils ont l'impudence de se faire payer avec une parfaite exactitude des sommes considérables, tandis que les rentiers et salariés sont dans la plus grande détresse. Ce rapprochement amenait toujours des sorties plus ou moins violentes, plus ou moins calomnieuses contre le gouvernement, pour lequel on ne témoigne aucune affection. — Il n'a échappé hier à aucun observateur que le jour de l'an avait joui de toutes ses anciennes prérogatives ; les boutiques de nouveautés étaient toutes ouvertes, quelques-unes assez brillantes ; on disait que les beaux jours ne tarderont pas à revenir ; peut-être toutes ces personnes ne prophétisaient-elles pas dans le même esprit.

Spectacles. — L'affluence des spectateurs a été très grande. Une pièce intitulée : *La Journée du Rentier ou la Restitution*, a eu du succès au théâtre des Jeunes-Artistes. L'ordre y a été très grand et la tranquillité a régné partout.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB [3] 85.)

1. Cette phrase obscure est textuelle.

JOURNAUX.

Courrier républicain du 14 nivôse : « *Paris, le 13 nivôse*. Tout s'est passé hier ici comme sous notre vieux régime. Se rencontrait-on dans les rues ? On s'embrassait. On s'est visité ; on s'est souhaité de longues années comme autrefois ; on s'est prodigué comme autrefois des étrennes ; et vous eussiez dit que nous avons déjà oublié le calendrier de MM. Romme et Fabre d'Églantine. Ah ! messieurs les novateurs, que vous ne connaissez guère l'espèce humaine !... » — *Miroir* du 13 nivôse : « *Paris*. Les compliments du jour de l'an sont beaucoup plus multipliés que l'année précédente ; on s'aborde, on s'embrasse avec plus de liberté ; on se rappelle réciproquement toutes les horreurs dont on a été accablé, et on se souhaite un avenir plus fortuné... »

DCCCXCI

13 NIVOSE AN V (2 JANVIER 1797).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 14 NIVOSE.

Esprit public. — Un découragement assez manifeste paraît s'être emparé de la plus grande partie des citoyens sur l'objet important des élections. Le dégoût à se faire inscrire sur le registre civique des assemblées primaires est presque général. « Qu'en devra-t-il résulter ? dit-on. Les listes sont déjà faites, les choses ne peuvent devenir pires qu'elles ne sont aujourd'hui ; nous avons d'ailleurs été trop souvent le jouet des factions ; le mal est fait : ce n'est pas nous qui pourrons l'empêcher. » A ces discours, dictés par l'insouciance, plusieurs individus en joignent d'autres plus ouvertement contraires au système actuel de gouvernement ; l'ancien ordre de choses est l'objet constant de leurs regrets et même de leurs désirs ; ils ne voient la Révolution que sous un jour défavorable et n'étouffent aucun de leurs vœux pour le régime qui la précédait. Partout où il se trouvait un peu de monde rassemblé, on se répandait en critiques contre le gouvernement. A entendre les orateurs accrédités de ces petits groupes, la négociation commencée pour la paix vis-à-vis de l'Empire et de l'Angleterre n'était qu'une feinte pour endormir le peuple ; on ne voulait qu'encourager le soldat, déjà bien dégoûté du service ; on a senti d'ailleurs que cette paix eût été trop dangereuse, si l'on calcule le nombre infini des mécontents qui existent tant dans le civil que dans le militaire. Il semble même qu'en laissant les lois sans force et sans exécution, le gouvernement veuille alimenter lui-même

ce mécontentement. Enfin tout équilibre est rompu; le peuple est misérable; une seule classe de citoyens jouit des bienfaits de la Révolution : c'est celle des commerçants, dont l'égoïsme et la cupidité asservissent toutes les autres classes de la société. — La situation politique de Saint-Domingue occupe tous les habitués des cafés; on se récrie contre les nouveaux crimes dont cette colonie est devenue la proie; suivant l'opinion la plus répandue, on en accuse les commissaires que le gouvernement y a envoyés et qui passent pour avoir accordé aux hommes de couleur une protection marquée, tandis qu'ils ont déployé contre les blancs tous les ressorts du despotisme. Ce tableau est affligeant aux yeux du plus grand nombre, qui regarde cette colonie comme perdue pour la France. — Il ne se débite encore rien de certain sur la destination de la flotte sortie de Brest; en approuvant le silence du gouvernement sur une expédition de cette importance, on en conçoit cependant quelque inquiétude, mais on présume que la descente est effectuée en Irlande. — La lecture du discours qui a été prononcé au ministre des États-Unis d'Amérique, sur son rappel, a valu des éloges universels au Directoire [1].

Spectacles. — Si l'on excepte le théâtre du Vaudeville, où le calme a été troublé un instant par le mécontentement qu'a fait naître une pièce nouvelle qui n'a pas réussi, tous ont joui d'une parfaite tranquillité.....

Commerce. Farine. — Il est arrivé hier 469 sacs de farine qui, avec ceux restants de la veille, formaient un total de 9,410, dont il a été vendu 446 aux prix de 25 à 50 livres le sac de 325 livres.

Marée. — Il est arrivé 9 voitures de marée, dont 7 de raies, merlans, etc., et 2 chargées d'huîtres; ces dernières ont été vendues 10 livres le panier de 48 douzaines, celui de merlans 7 à 11, et celui de harengs 3 livres.

Légumes. — Ce carreau a été assez bien approvisionné de fruits et de gros légumes et d'environ 800 boisseaux de pommes de terre, vendues 7 à 16 sols le boisseau des rouges en gros, et de 10 à 18 sols en détail; les blanches, 5 à 7 sols en gros, et de 8 à 10 sols en détail.

Viande. — Ce carreau a été peu fourni de viande de boucherie; le prix du bœuf et du mouton a été de 5 à 7 sols en gros, et de 7 à 9 sols en détail; le veau de 9 à 10 sols en gros, et de 10 à 15 sols en détail.

Marché de la Vallée. — Il y a eu 199 paniers de gibier et volaille

1. Voir le *Moniteur* du 13 nivôse an V.

et 7 cochons de lait. Le gros d'Inde a été vendu de 4 livres 10 sols à 8 livres ; le chapon et la poularde, 3 à 5 livres.

Marchés. — Les autres marchés ont été assez bien approvisionnés et plus particulièrement de pain et de viande de boucherie. Le tout a été vendu aux mêmes prix que sur les carreaux des halles.

Fourrages. — Le foin, aux portes d'Enfer et Saint-Martin, a été vendu de 33 à 42 livres ; la paille, de 15 à 18.

Halle aux draps. — Il est entré 78 pièces de draperie, 166 de toile, 20 pièces nankinet. Il est sorti 20 pièces de draperie, 73 de toile et 1 nankinet.

Halle aux cuirs. — Il a été amené 20 cuirs forts, 60 vaches, et il a été vendu 113 cuirs forts, 235 vaches, 114 douzaines de veaux.

Arrivages par eau. Chantiers. — Il est entré dans les chantiers 4,111 voies de bois ; il en a été vendu 1,661.

Ports. — Il est arrivé sur les ports quelques bateaux de bois neuf, dont on peut évaluer le chargement à plus de 2,500 voies et en outre 5,000 falourdes et 17,000 fagots.

Bourse. — Le cours des promesses de mandats s'est contenu au Jardin-Égalité et au Perron jusqu'à l'heure de la Bourse au cours de 1 livre 18 sols et 19 sols. — La plus grande tranquillité a régné à la Bourse ; le cours des promesses de mandats s'est ouvert par 1 livre 16 sols 9 deniers et s'est fermé de même. L'intermédiaire le plus bas a été 1 livre 15 sols 6 deniers.

BRÉON.

(Arch. nat., BB [3] 85.)

DCCCXCII

14 NIVOSE AN V (3 JANVIER 1797).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 15 NIVOSE.

Esprit public. — Il a paru hier que l'attention publique parcourait exclusivement deux cercles, et avec un égal intérêt. L'un embrasse les nouveaux plans de finances, l'autre roule sur toutes sortes de conjectures relatives à la situation de nos colonies en Amérique. De tous les projets mis en avant pour parvenir à la meilleure et à la plus prompte restauration des finances de la République, celui qui a pour base le système hypothécaire semble le moins goûté. Ce n'est pas que les autres moyens proposés réunissent l'unanimité des suffrages ;

en combattant les vues mises en évidence sur une matière aussi profonde, peu de personnes proposent les leurs à la place. Un sentiment isolé termine assez souvent toutes les conversations que fait naître l'économie politique : c'est que le gouvernement ne pourra se soutenir longtemps, attendu que les finances sont dans le plus mauvais état. — Les données sur lesquelles une classe nombreuse de citoyens appuie son opinion relativement à la situation politique de Saint-Domingue ont plusieurs sources, dont la principale est l'intérêt personnel; la plupart de ceux qui, dans les cafés surtout, raisonnent sur ce chapitre, ou avaient des propriétés dans la colonie ou y tenaient par des relations commerciales. Ils se répandent en plaintes très amères contre le Directoire, qui, disent-ils, a envoyé dans nos îles des tyrans plutôt que des conciliateurs. En résumé du portrait peu flatteur qu'ils font de ces commissaires, ils en viennent à blâmer le choix que l'on a fait d'hommes qui ne pouvaient manquer d'échouer dans leur mission, par cela même qu'ils en avaient déjà rempli une précédemment, dans laquelle ils avaient été peu goûtés de tous les cultivateurs. Ceux des colons dont la fortune a le plus souffert se plaignent encore de l'abandon auquel on semble les avoir voués en ne donnant aucune exécution à leur égard à la loi qui leur accorde des secours, quoiqu'ils aient fait nombre de démarches pour y parvenir. — Dans un café du Palais-Égalité, des hommes qui s'entretenaient, et se disaient arrivant de quelques départements éloignés, observaient que, dans des auberges où ils s'étaient arrêtés, le mot de *citoyen* était en quelque sorte hors d'usage, qu'on ne s'y servait que du mot *monsieur*. — Deux nouvelles marchent de front aujourd'hui : l'une tend à faire croire que le fort de Kehl est pris par l'armée autrichienne ; l'autre, que la flotte française a débarqué en Irlande.

Spectacles. — Un seul fait extraordinaire s'y est fait remarquer, et il a eu lieu au théâtre des Arts, où un particulier, un peu avant le lever de la toile, monté sur une banquette au parquet, a dit à peu près ce qui suit : « Citoyens, une voix intérieure et secrète m'apprend qu'une grande révolution est prête à éclater dans Paris ; elle doit éclater à minuit ; il est très instant que tous les citoyens se rendent à leur section ; pour moi, je vais à la mienne. » Ce particulier, qui a dit se nommer de Launay, être consul de la République française à Philadelphie et demeurer rue du Bac, a été conduit au Bureau central, et il a été reconnu fou et retenu.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB 3 85.)

JOURNAUX.

Ami des Lois du 15 nivôse : « *Variétés*..... Les nouveaux administrateurs du théâtre des Arts ont 60,000 livres de traitement pour ne rien faire, ou plutôt pour asservir les talents et les humilier : ils perdront l'Opéra par le despotisme qu'ils exercent sur des artistes trop fiers pour plier sous le joug de l'ignorance et de la présomption. L'Opéra était administré autrefois par ses membres avec économie ; mais il fallait doter des favoris, et Lachabeaussière a tout bouleversé avec une tyrannie qui n'étonne pas ceux qui le connaissent. »

DCCCXCIII

15 NIVOSE AN V (4 JANVIER 1797).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 16 NIVOSE.

Esprit public. — Quoique les finances soient un des principaux objets de l'attention du public, le champ cependant est si vaste, et les manières de voir si variées, qu'aucune des idées qu'elles font naître n'offrent entre elles le moindre accord. Hier, dans plusieurs endroits publics, des calculateurs raisonnaient sur les moyens les plus propres à faire ressortir et circuler le numéraire et semblaient frappés du bruit, encore peu répandu, qu'une compagnie de négociants n'attendait pour émettre un papier de banque que l'agrément et la protection du gouvernement ; d'autres considéraient ce projet comme dénué de sens, parce que, disent-ils, il faut avant l'émission même autant de fonds en caisse que de valeurs numismates lancées dans le commerce. En résultat, il ne s'annonce que peu de faveur pour le papier-monnaie qui viendrait à être créé, quelle qu'en soit la source. — Il est rare que de ces raisonnements on ne descende à se plaindre du gouvernement, sans aucune distinction hiérarchique des pouvoirs qui le constituent ; on l'accuse de tous les maux qui se font sentir ; on le blâme dans une grande partie de ses démarches, et, plus on est gêné, plus on lui reproche d'excessives dépenses. Cette objurgation se trouvait hier dans la bouche de beaucoup de personnes, qui regardaient comme trop fort de beaucoup le traitement de 36 livres par jour des députés, qui, disaient-elles, ne font que faire et défaire ; elles semblaient ignorer que les membres du Corps législatif ne touchaient que la moitié de cette somme ; mais [c'est] toujours le parallèle du sort des hommes en place avec celui des rentiers et des pensionnaires

de l'État, dont les déclamations ne discontinuent pas. — Les citoyens dont les opinions sont à l'abri de toute influence trouvent à la fois bonne et prudente la méthode avec laquelle on va procéder à la nomination du nouveau tiers. Les mesures prescrites par la Constitution, et rappelées par les autorités constituées, sont regardées comme une précieuse garantie des droits du peuple. Le sentiment des hommes à parti est bien différent et repose sur des intentions bien moins pacifiques ; à les entendre, jamais les droits du peuple n'ont été plus ouvertement violés, et ils ajoutent à l'idée assez généralement reçue que l'insouciance éloignera beaucoup de citoyens des élections. — L'absence de toute nouvelle officielle sur les actions de nos armées porte bien des gens à dire que les troupes ne peuvent agir à cause du dénuement où elles se trouvent, et que leur inaction est l'effet du dégoût et de la désertion. Les politiques d'habitude disaient hier, dans plusieurs endroits, que le débarquement de la flotte de Brest s'était fait en Irlande avec le plus grand succès; l'intérêt du public sur cette expédition importante est porté à son comble.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB [3] 85.)

DCCCXCIV

16 NIVOSE AN V (5 JANVIER 1797).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 17 NIVOSE.

Esprit public. — Les dernières nouvelles de l'armée d'Italie, données par le général Bonaparte lui-même, étaient un sujet visible de satisfaction parmi tous ceux qui s'occupaient des opérations de nos armées ; il a paru que les positions de celle d'Italie étaient bonnes, et que Mantoue, cerné plus que jamais, devait céder enfin à la constance et au courage des troupes françaises. Dans ces éloges donnés au général, se glisse parfois le reproche d'avoir annoncé trop tôt la reddition de cette place. La nomination du général Moreau au commandement des armées du Rhin a aussi reçu une approbation universelle. — Il court un bruit qui paraît acquérir de la force en passant par la bouche des nouvellistes, c'est que les négociations sont ouvertes à Vienne pour parvenir à la paix avec l'Empereur, et la réalité de cette présomption est ardemment désirée. Il est aussi

question d'un accord nouvellement décidé entre les cours de Madrid et de Lisbonne, qui doit donner à l'Espagne les moyens de presser le siège de Gibraltar avec la plus grande activité. — La destination de la flotte sortie de Brest est encore un problème; ce n'est plus qu'aux yeux de très peu de personnes qu'elle paraît devoir s'arrêter en Irlande ; toutes les probabilités se réunissent pour la jonction de cette escadre avec celle que l'Espagne tient en mer dans le parage des colonies occidentales pour parvenir à chasser les Anglais de celle dont ils se sont emparés et pour faire une diversion vigoureuse sur la Jamaïque; mais, dans l'incertitude du véritable plan de campagne maritime, on est toujours inquiet sur le sort de la flotte française. — On répand dans le public que les départements méridionaux sont en insurrection, et l'on ajoute que la Belgique est dans un état de fermentation qui fait craindre pour cette contrée. Un autre objet d'inquiétude agitait hier un grand nombre de citoyens, et il était peu de cafés où le sort des prochaines élections n'inspirât de sérieuses alarmes ; on présume que les terroristes fomentaient sourdement de nouvelles fermentations; on croit apercevoir que, plus l'époque des assemblées primaires approche, [plus] ils renouent leurs coupables intelligences pour justifier ce qu'ils peuvent faire. — Une autre opinion prévaut dans l'esprit de quelques personnes; elle n'est point à l'avantage du gouvernement; elle distille le fiel de la haine : « Quelle confiance, les entendait-on dire, a un gouvernement qui protège les émigrés et les jeunes gens de la première réquisition envoyés ici en affluence de tous côtés, et qui accorde, pour un peu d'argent, aux uns des certificats de résidence, aux autres des réquisitions particulières ? » — Le caractère apparent de la multitude était hier celui du mécontentement que donne la modicité des premières ressources, de l'aigreur contre les premières autorités, que l'on accuse de tout, du désespoir et de la lassitude, qui font dire, sur les places publiques et partout où les citoyens se trouvent réunis, que cela ne peut durer longtemps.

Spectacles. — Ils ont joui tous hier d'une égale tranquillité, et il ne s'y est passé aucun fait qui commande l'attention. L'affluence a été plus grande au théâtre des Arts, qui n'a fini qu'à dix heures et demie.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB [3] 85.)

JOURNAUX.

Courrier républicain du 17 nivôse : « *Paris, 16 nivôse*..... Le danger de se ruiner n'empêche pas que des entrepreneurs fassent paraître de temps à autre de nouveaux journaux. On en comptait déjà au moins une centaine. On peut ajouter à ce nombre des *Grondeurs*, des *Menteurs*, des *Déjeuneurs*, des *Journaux de Pitt et Cobourg*, des *Modérateurs*, des *Journaux des bons et des mauvais*, des *Tribunes publiques*, des *Prompts avertisseurs*, etc., tous nouveau-nés qui veulent aussi courir la carrière de la fortune. Mais, ma foi, ils s'y prennent trop tard. Les uns s'efforcent d'être plaisants, les autres de paraître profonds; ceux-ci promettent l'impartialité, ceux-là la variété. Fiez-vous-y : les choses que vous y cherchez sont précisément celles qui ne s'y trouvent point..... »

DCCCXCV

17 NIVOSE AN V (6 JANVIER 1797).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 18 NIVOSE.

Esprit public. — Dans l'opinion commune, le général Buonaparte passe pour avoir beaucoup perdu depuis sa lettre insérée dans les journaux du 16 de ce mois[1]; il se disait qu'à partir de ce moment, l'estime que l'on avait conçue pour lui était sensiblement diminuée, et que son langage, à peu près celui d'un homme qui fait sa cour au Directoire, ressemblait beaucoup à celui de La Fayette et de Dumouriez. — On a remarqué que, dans beaucoup d'endroits, hier, la fête de l'ancien calendrier[2] a eu lieu avec toutes les cérémonies qui se pratiquaient autrefois : les repas de société, les gâteaux, la gaieté de circonstance, rien n'a été oublié. Les uns s'y livraient par manie ou par préjugé, les autres par caractère déterminé. « J'aime mieux faire les rois que le 10 août», disaient ceux-ci. « Jadis nous avions un chef, aujourd'hui nous avons des milliers de sangsues », disaient ceux-là. — Les nouvelles de nos armées se produisaient hier sous des couleurs alarmantes; c'était avec une apparence de mystère qu'il se débitait que le fort de Kehl avait été pris par l'armée de l'Archiduc. Les premiers bruits répandus dans les cafés n'avaient rien que de satisfaisant; il était question d'une descente de douze mille hommes sur les côtes d'Irlande, et le débarquement avait été

1. Lettre datée de Milan, le 8 nivôse an V (*Moniteur*, réimpression, t. XXVIII, p. 519).
2. La fête des rois.

suivi des plus heureux succès ; dix-huit mille Irlandais s'étaient joints aux troupes françaises, et ces deux corps partageaient les meilleures dispositions ; on ajoutait qu'une division de trois mille hommes, qui n'avait pu opérer son débarquement dans des parages où dominaient les vents contraires, était rentrée à Brest; cette dernière nouvelle a ensuite présenté le caractère d'un véritable désastre, et la rentrée d'une division de l'armée navale dans le port de Brest a été considérée comme la suite d'une tempête furieuse qui avait dispersé la flotte. Le récit de cet événement a fait dans les esprits une sensation douloureuse et profonde ; cependant on assure que cette division a dû se mettre en mer d'après les ordres célères (*sic*) du ministre de la marine. Cette expédition, au surplus, essuie des censures assez graves, qui rejettent beaucoup de blâme sur le Directoire exécutif. — Les rentiers ont redoublé leurs plaintes, et leurs vœux sont plus ardents que jamais pour être tirés de la misère à laquelle ils se disent voués par le gouvernement. — Il s'est rendu (*sic*) dans les voitures d'eau, qui descendaient la Seine, des propos plus ou moins séditieux, plus ou moins anarchiques, et, s'il en faut croire certains voyageurs qui venaient des départements de la Nièvre, de la Côte-d'Or et de l'Yonne, plus particulièrement à Dijon, les habitants professent le royalisme le plus prononcé ; là, il se chante des hymnes dont le sens demande un roi, dont le refrain annonce qu'il ne faut qu'un roi, et rien qu'un roi ; là il se dit que les Parisiens ne sont que des sots, et qu'ils n'ont d'autre chose à faire dans leurs assemblées primaires que de ne pas accepter les deux tiers; qu'il faut que ces deux tiers sautent le pas; que ses habitants sont trop lâches pour exécuter ce plan; que ceux des départements qui les environnent sauront bien au surplus l'exécuter eux-mêmes, et qu'ils donneront le tour à Paris et au Corps législatif.....

LIMODIN.

(Arch. nat., BB [3] 85.)

DCCCXCVI

18 NIVOSE AN V (7 JANVIER 1797).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 19 NIVOSE.

Esprit public. — Toutes les fois que l'attention est fixée sur les principaux effets de l'expédition maritime confiée à la flotte, l'in-

quiétude s'accroît en même temps que les reproches abondent contre le gouvernement. On voudrait même que les deux divisions écartées rejoignissent dans le port celle qui vient d'y rentrer, afin de reprendre la mer pour l'exécution d'un nouveau plan. Il y a des personnes qui doutent, malgré l'opinion générale, que le débarquement ait eu lieu en Irlande, qui croient que la division rentrée n'a pas été jugée nécessaire pour l'entreprise confiée aux deux autres, et que celle-ci doit avoir une destination particulière. — On paraît convaincu que les ..... [1] et les partisans de l'anarchie tentent dans le mystère les moyens les plus sûrs de se rendre maîtres des assemblées primaires ; leur silence même est regardé comme un défi secret porté aux formes constitutionnelles, qui établissent le mode des élections. Déjà, se dit-on, leurs listes sont prêtes et circulent entre eux ; ils fondent de grandes espérances sur la mésintelligence des amis de l'ordre et sur l'enthousiasme que semblent annoncer un grand nombre de personnes à se rendre aux prochaines assemblées. Les hommes d'une opinion contraire s'élèvent contre ces terreurs, qu'ils traitent d'imaginaires ; ils s'encouragent à ne pas répondre au délire d'hommes exagérés qui voudraient les entraîner à ces mesures ultralégales et comptent que la réunion de tous les citoyens qui ont le droit de voter sera complète à l'époque de germinal. — Le tableau des derniers troubles qui ont éclaté à Saint-Domingue est présent à l'esprit de tous les nouvellistes ; dans les cafés où se rassemblent le plus de colons et de négociants qui ont des relations de commerce avec cette île, les imprécations abondent contre la commission et plus directement contre Sonthonax ; ils le regardent comme vendu aux noirs, afin de les mettre seuls en possession de toutes les propriétés françaises dans la colonie, à l'exclusion des blancs. — Le dernier message du Directoire, au sujet de l'aliénation d'un domaine national dont on veut annuler la soumission pour le réunir au Muséum d'histoire naturelle, était considéré hier comme une lutte dont il n'était pas certain que le Conseil des Cinq-Cents doit succomber [2]. « Lequel des deux a commencé, se demandait-on, ou du Directoire à empiéter sur les droits du Corps législatif, ou du Corps législatif à s'opposer à la marche exécutive tracée au Directoire par la Constitution ? » Mais, quel que soit le résultat de cet incident, on ne présume pas qu'il soit jamais un sujet de mésintelligence entre les pouvoirs exécutif et législatif, dont le juste équilibre et l'accord deviennent plus nécessaires à mesure qu'on approche du terme des

1. Un mot illisible.
2. Textuel.

élections. — Il a été aussi question de la députation nommée par l'Assemblée coloniale de la Nouvelle-France[1] pour siéger au Corps législatif; et un sentiment pressant suit à cet égard (*sic*), c'est que cette représentation, à cause des vices de sa création, ne peut occuper les fonctions qui lui ont été illégalement assignées; on est persuadé que le Conseil des Cinq-Cents ne peut pas décider autrement, et qu'au surplus, le Conseil des Anciens ne confirmerait jamais ces sortes d'élections. On ajoute que les ex-conventionnels ont eux-mêmes un intérêt sensible à ce que ces nominations soient rejetées, en ce que ce rejet augmentera les chances qu'ils auront à courir pour entrer à la prochaine législature.

Spectacles. — L'affluence y a été assez grande; on ne murmure plus contre le renchérissement du billet destiné au soulagement de l'indigence. La tranquillité a régné partout.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB [3], 85.)

DCCCXCVII

19 NIVOSE AN V (8 JANVIER 1797).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 20 NIVOSE.

Esprit public. — Les yeux sont ouverts sur l'une des plus importantes entreprises du gouvernement, l'armement opéré à Brest. Les habitués des cafés, les nouvellistes de vocation, les citoyens qui ont quelque connaissance de la marine, tous raisonnent en sens différent sur cette expédition. C'est dans la classe la plus instruite qu'elle trouve le moins d'approbateurs; leur nombre cependant le cède à celui des personnes qui, regardant comme officielle la nouvelle du débarquement de dix-huit mille hommes en Irlande, présagent avec joie les succès qui doivent résulter de cette opération. Le doute et l'incertitude sont les deux sentiments qu'elle inspire aux citoyens qui sont le moins au courant des événements politiques; mais, parmi tous, on distingue des hommes hardis, qui assurent que la flotte a essuyé tous les revers possibles, qu'elle a été dispersée autant par la rencontre des Anglais que par la violence de la tempête, qu'une partie a été conduite dans les ports de l'Angleterre, et que la descente des

1. On veut sans doute parler de l'île de France.

troupes et l'accueil favorable qui leur a été fait ne sont que des fables. « Quelle folie, disent d'autres, au gouvernement, d'employer de si belles forces contre l'Irlande, dans un temps aussi contraire, tandis qu'on pouvait à coup sûr ressaisir nos colonies usurpées par les Anglais ! » L'inquiétude est générale sur le sort du navire commandé par le général Hoche, et l'on est persuadé qu'une flotte anglaise croise sur nos parages. — Il est fort question des mouvements que l'on dit avoir été sur le point d'éclater l'avant-dernière nuit et des précautions prises, celle-ci même (*sic*) pour les empêcher de naître. Il s'est dit, en plus d'un endroit, que les canons avaient été braqués au Luxembourg, etc., etc. — On assurait, dans le faubourg Saint-Honoré particulièrement, que les grenadiers du Corps législatif avaient été consignés pour avoir crié : *Vive le roi !* — Les prochaines élections ont été peu le sujet des entretiens; cependant, s'il faut en croire une idée reçue dans les spectacles et autres endroits fréquentés, les représentants emploient le vert et le sec pour se faire réélire, et ils sont déterminés, en cas de non réussite, à renouveler les journées de vendémiaire. Les auditeurs timorés de ces conjectures en conçoivent des craintes qui étouffent en eux les dispositions à se rendre aux prochaines élections. — Un rayon d'espérance pour la paix luit aux regards de quelques personnes sur la nouvelle, peu avérée à la vérité, qu'ils donnent de l'arrivée à Paris d'un envoyé de l'Empereur, chargé de négocier cet article important avec le Directoire. — L'esprit public est peu sensible parmi les rentiers et pensionnaires de l'État. Trop abattus sous le poids de leur détresse pour s'occuper de rien en politique, que de ce qui peut avoir trait à leur déplorable situation, mais sans s'arrêter aux projets mis au jour pour l'amélioration de leur sort, ils fulminent contre le gouvernement, qu'ils accusent de compromettre chaque jour leur existence par des délais qui équivalent à un oubli absolu. — Les vœux se prononcent plus que jamais pour l'organisation d'une bonne gendarmerie.

Spectacles. — Une nouvelle pièce a eu lieu hier au théâtre de Molière. Le fond en est entièrement disposé contre les nouveaux parvenus en faveur des fortunes honnêtes que la Révolution a totalement anéanties, et ne présente (non plus que des accessoires) rien de contraire aux mœurs et aux principes actuels du gouvernement. La tranquillité a régné dans tous les spectacles.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB³ 85.)

JOURNAUX.

Censeur des Journaux du 20 nivôse : « *De Paris*..... Depuis que les femmes se sont avisées de mettre leur tête dans une lucarne, il est impossible aux hommes de rien voir sur la scène, lorsqu'ils sont placés au parquet ou à l'amphithéâtre. Pourquoi n'adopterait-on pas à Paris la méthode adoptée à Londres, de mettre sur l'affiche que les femmes n'entreront en chapeau ni au parquet ni à l'amphithéâtre? Celles qui n'auraient pas lu l'affiche, ou qui, après l'avoir lue, négligeraient l'avis, seraient obligées de laisser leur chapeau à l'ouvreuse, qui leur donnerait un numéro de reconnaissance. Personne ne serait lésé dans cet arrangement, et les hommes jouiraient du spectacle. »

DCCCXCVIII

20 NIVOSE AN V (9 JANVIER 1797).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 21 NIVOSE.

Esprit public. — Il existe la plus grande contradiction dans les sentiments portés (*sic*) sur les opérations, soit diplomatiques, soit administratives du gouvernement. A la lueur jaillissante du choc de tant d'idées opposées, on aperçoit le mécontentement de tout, et le blâme surtout, comme le caractère le plus apparent de l'esprit public. Est-il question de l'armement de mer et de la rentrée de la division sous les ordres du contre-amiral Bouvet ? On dit que cette division est tout ce qui a pu échapper aux flottes combinées de l'Angleterre, à la fureur des vents, que l'innocence ou la culpabilité du contre-amiral dépendra du plus ou moins de succès de l'expédition, qu'au surplus une partie de l'escadre est déjà dans les ports de l'Angleterre, et que le Directoire, responsable du mauvais hasard d'une expédition de cette importance, aura fait passer en un coup de vent la République française sous le joug de l'Angleterre. S'agit-il du siège de Kehl ? Cette place est déjà au pouvoir des Autrichiens. S'agit-il de celui de Mantoue ? Cette ville est approvisionnée pour cinq mois, et tout ce que le général Buonaparte écrit de cette armée n'est qu'une suite de fanfaronnades auxquelles personne ne croit plus. — Agite-t-on les moyens de continuer la guerre, dans le cas où il ne s'ouvrirait aucune nouvelle négociation pour parvenir à la paix ? Le gouvernement est dans l'impossibilité d'ouvrir la campagne prochaine, faute de numéraire, et tel impôt qu'il établisse pour subvenir aux frais nécessaires, il sera impossible aux citoyens de le supporter ; ils ont d'avance

épuisé toutes leurs facultés. — Des personnes qui paraissent exemptes d'exagération étaient convaincues du débarquement de dix-huit mille hommes en Irlande, de l'état de détresse où était réduite la place de Mantoue, et, à travers toutes les réflexions, on voyait dominer le vif désir d'une paix à la fois prompte et générale. — L'exaspération des rentiers et de tous les créanciers de l'État contre le gouvernement est plus forte que jamais; ils ne baissent nullement la voix pour dire qu'il n'est qu'un composé de voleurs; mais c'est plus particulièrement aux membres du Corps législatif qu'ils appliquent cette qualification. Des soupçons de royalisme planent sur une classe d'agioteurs, que l'on accusait hier, dans plusieurs cafés, de rechercher de préférence les assignats à face royale, qu'ils paient, disait-on, beaucoup [plus] cher que les autres. — Ce n'est pas sur un seul point que l'on a recueilli les bruits suivants et les conséquences que l'on en conjecturait. « Le gouvernement fait venir des troupes à Paris; il en cantonne aussi dans les environs; leur nombre est porté à quinze mille hommes; il est porté à dix-huit mille. C'est pour comprimer le royalisme qui commence à lever la tête. Cette force est un appareil déployé par la tyrannie qui veut prendre la place de la liberté, et les troupes sont appelées à cet effet pour le royalisme. Elle est au contraire destinée à protéger la tenue libre des assemblées primaires et à maintenir le calme dont elles doivent jouir. » Mais chacun était si peu ferme sur son opinion qu'il a été impossible d'apercevoir encore laquelle prévalait. Rien ne paraissait au surplus disposé à franchir les bornes du bon ordre et du respect que les lois commandent.

Spectacles. — Ils ont joui sans exception du plus grand calme, malgré l'affluence assez considérable du public.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB³ 85.)

DCCCXCIX

21 NIVOSE AN V (10 JANVIER 1797).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 22 NIVOSE.

Esprit public. — Les alarmes se maintiennent sur le sort de la flotte de Brest; des personnes prennent à tâche de blâmer ouvertement cette entreprise et tournent en ridicule l'assertion donnée d'un débarquement en Irlande et d'un accueil amical fait à nos troupes

pour les défendre (*sic*); elles tombent avec ironie sur le journaliste qui avait annoncé ces nouvelles, et disent au contraire que les Irlandais ont tiré à boulets rouges sur les navires en mer le long de leurs côtes, aussitôt qu'ils se sont aperçus qu'ils étaient français. Tous les mauvais succès de l'expédition, dans le cas où il en surviendrait de semblables, rejaillissent d'avance sur le Directoire, dont on désapprouve beaucoup le silence; il est soupçonné de ne l'observer que dans la crainte d'alarmer par des nouvelles désastreuses. — Les regrets sont plus grands pour la paix, à mesure que l'incertitude augmente sur le résultat de l'expédition maritime. Le Directoire, dit-on, devait la faire lorsque tant de couronnes la demandaient, et celles-ci la rejetteront, lorsque nous serons forcés de la demander. On ne devait pas tenir à la restitution de la Belgique. Comment continuer la guerre? Les derniers sacrifices ont été faits, la pénurie du numéraire est à son comble. — Deux nouvelles marchent de front parmi le public éclairé : la prise du fort de Kehl et celle de la tête du pont d'Huningue; à ce débit affecté on ajoute celui de la prise de la presque totalité de la flotte. — Une autre nouvelle court dans les cafés, c'est que le général Buonaparte marche sur Rome, mais que le roi de Naples se dispose à lui opposer une armée formidable. On est fondé à dire que cette circonstance paraît au plus grand nombre aussi peu vraie que vraisemblable. — Le blâme a pénétré jusque dans les bureaux du ministre de la marine; les nominations qui s'y font paraissent dangereuses pour le salut public. — Les rentiers voient avec désespoir que ces divers mécontentements, en occupant les premiers pouvoirs, vont distraire l'attention qu'ils promettaient de donner à leur déplorable situation. — C'était avec l'apparence d'une entière persuasion que plusieurs particuliers assuraient l'ouverture faite à Paris d'un emprunt pour les émigrés et discutaient assez gravement entre eux les probabilités ou le but de cette opération financière. — Il est question encore, en différents endroits, de plusieurs conciliabules qui se tiennent dans ce moment par les royalistes d'une part et les révolutionnaires de l'autre. Suivant ce qu'on a pu conjecturer, les élections sont l'unique objet de ces rassemblements; les royalistes veulent y avoir l'influence; les autres s'occupent des moyens de profiter de la licence des premiers, afin d'opérer un changement à leur gré. Un pressentiment est commun à toutes les classes de la société : c'est qu'il se forme quelque projet dans l'ombre du mystère, et l'on appréhende qu'il n'en résulte des maux incalculables. La tranquillité, qui est générale, présente le caractère de l'expectative. — Il paraît une feuille imprimée sous le titre équivoque des *Voleurs au*

Luxembourg. Le titre a semblé seul surprendre l'attention du public, et l'ouvrage en lui-même est aussi peu recherché qu'important.

Spectacles. — La nouvelle pièce donnée hier au théâtre de la rue Favart a obtenu à la fois un grand concours de spectateurs et un succès complet. Il n'y a rien été saisi de contraire aux bonnes mœurs et aux lois du gouvernement.....

Bourse. — Le 21, vers les six heures du soir, on ferma le café de Chartres, dont les habitués, entrés en grand nombre, refluèrent dans les galeries du jardin, qui étaient déjà remplies de marchands de toute espèce. Les bons de la loterie sont une des nouvelles branches de commerce de ces endroits.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB [3] 85.)

JOURNAUX.

Journal des hommes libres du 22 nivôse : « *Paris, 21 nivôse*. Nous sommes en Irlande. Le général Hoche, après avoir éteint le volcan de la Vendée et les incendies épars de la chouannerie, va faire jaillir les étincelles de la liberté sur un bûcher préparé, pour ainsi dire, contre les murs de Londres et de Westminster. — Vous croyez que les citoyens de Paris s'embrassent et dansent à l'occasion de cette grande nouvelle. — Non, on s'embrasse pour le premier janvier, on dîne ensemble pour fêter les rois, on danse partout pour corrompre l'esprit républicain. — Le Salon des Princes est rouvert et le bal Richelieu va son train. Au rez-de-chaussée est le pantalonnage de la danse, et au-dessus se tiennent les comités secrets. Les spectacles sont brillants de luxe et rouges d'effronterie. A Feydeau, le bataillon de royalistes applaudit, jusqu'à la démence, le Figaro qui insulte à des soldats qui se battent sans savoir pourquoi. — On vole, on tue, on massacre dans la cité et dans les départements : on applaudit encore. Voltaire écrivait : « La vie à « Paris éparpille toutes les idées ; il y a des hommes ignorés dans Paris, où « l'on ne s'occupe que de frivolités, de mensonges, de calomnies, de tracas- « series et d'opéras-comiques. » Aujourd'hui on n'ignore pas les horreurs qui se commettent, mais tout s'y éparpille, même la contre-révolution, sauf le ban du rappel en germinal prochain. »

CM

22 NIVOSE AN V (11 JANVIER 1797).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 23 NIVOSE.

Esprit public. — Il ne se manifeste encore que très peu d'opinions rassurantes sur le sort de la flotte sortie de Brest. Cette importante

opération occupe presque toutes les conjectures. Le premier mouvement est de s'en prendre au Directoire, auquel on ne pardonne pas d'avoir mis en mer, dans une saison douteuse, un armement aussi considérable. Les généraux et commandants de la flotte sont blâmés universellement de s'être séparés du gros de l'escadre, et, dans l'incertitude, tout le monde est mécontent de l'expédition. — Deux nouvelles assez consolantes perçaient cependant à travers tant de murmures : l'une annonçait que les deux divisions non rentrées avaient effectivement opéré leur débarquement et même pris des mesures pour faciliter l'arrivée de toute espèce de renfort; on assurait tenir ces détails de plusieurs députés; l'autre portait qu'un courrier de Brest, arrivé hier au Directoire, présentait les choses sous un point de vue satisfaisant. — A l'air animé, persuasif et mordant d'une infinité de discoureurs de cafés, à leurs sarcasmes virulents contre la République et leur indulgence pour les principes d'une monarchie, il a été impossible de ne pas sceller du sceau de la malveillance les idées qu'ils jetaient en avant sur la situation de nos armées. La prise de Kehl par les Autrichiens est d'abord leur première bordée ; ensuite, la description du dénuement, de la misère, de la lassitude des troupes, des traitements rigoureux à l'aide desquels on les conduit, on les force à l'indiscipline. Le tableau de la mésintelligence qui existe, à n'en pas douter, entre les officiers et les soldats de l'armée d'Italie, dont le général Bonaparte est détesté, des défaites considérables que nous éprouvons tous les jours, de notre expulsion certaine et prochaine de ces contrées, enfin de mille propos semblables, qui indignent les militaires que le hasard en saisit et les conduisent à trouver inconcevable l'inaction du gouvernement. [Tous ces propos] sont autant de manœuvres perfides. — Depuis que les papiers publics ont fait connaître un rapport de lord Malmesbury à Londres sur les négociations dernières[1], les détracteurs du gouvernement actuel attribuent la prolongation de la guerre au Directoire et au ministre des relations extérieures; on épilogue les derniers entretiens; on interprète toutes les intentions de la manière la plus défavorable; tous deux sont couverts de sarcasmes très amers. Le Corps législatif a son lot dans les traits exaspérés qui jaillissent des conversations du jour : la pénurie des finances, la détresse toujours croissante des rentiers, la stagnation du commerce, leur (*sic*) inaction au milieu des excès auxquels se porte le brigandage, une insensibilité absolue à la voix des malheureux : voilà ses crimes; on applique aux membres

1. Voir le *Moniteur* des 24 et 25 nivôse an V.

qui le composent ce mot du poète hébreux : « Ils ont des oreilles et n'entendent point. » Il faudrait, ajoute-t-on ironiquement, que ce passage pût être ainsi parodié : « Ils ont des mains et ne touchent point..... »

LIMODIN.

(Arch. nat., BB [3] 85.)

CMI

23 NIVOSE AN V (12 JANVIER 1797).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 24 NIVOSE [1].

Esprit public. — Aucune des manœuvres qui peuvent faire naître ou prolonger les inquiétudes des citoyens crédules ne sont oubliées. Si l'on ajoute à ce fait les facilités qu'une foule de gens indifférents sur toutes les parties de l'administration témoignent à regarder comme réels des revers que rien ne constate, on ne sera plus surpris d'entendre dire de tous côtés que la flotte de Brest est en quelque sorte perdue pour la République, que les troupes de l'armée d'Italie sont en insurrection contre leur général, que le fort de Kehl est pris par les Autrichiens, que la fin de cette campagne a détruit les belles espérances offertes dans son commencement, que le gouvernement est la seule cause de tous nos malheurs. Ces discours décourageants couraient hier la plupart des cafés; toutes les classes du public les recueillent de la bouche des colporteurs de journaux, qui, dit-on, s'avisent de crier des sommaires de cette nature et sont vraisemblablement payés pour annoncer tant de hardiesse et tant de mépris de la loi qui leur interdit tant de licence. — De la même source découlaient sans doute toutes les réflexions que l'on a faites hier sur la dernière lettre de Buonaparte au Directoire, et sur les expressions de ce général : « Plus de révolution. » Beaucoup d'hommes lui prêtaient les mêmes sentiments qu'à La Fayette, lorsqu'il se plaignait à l'Assemblée législative des dangers qu'il y avait de laisser subsister plus longtemps la domination des Jacobins. — La même teinte de mécontentement couvre tous les propos vifs que la gêne et le désespoir

1. Aux Archives nationales, ce rapport a été placé par erreur parmi les rapports de messidor an V. L'original n'est pas daté. Mais la date du 24 nivôse résulte du texte même, en particulier de l'article *Spectacles*, où il est question d'une représentation du drame lyrique *Lisbeth*, qui eut lieu en effet le 23 nivôse. (Voir les *Petites Affiches*.)

arrachent aux rentiers et aux pensionnaires de l'État; ils regardent comme une insulte à leur situation douloureuse les efforts, sincères en apparence, mais, à leur sens, perfides du gouvernement pour venir à leur secours; [ils se plaignent] de ce qu'il n'acquitte pas une dette aussi sacrée; ils en concluent qu'il est sans ressources pour continuer la guerre; ils entrevoient que les projets d'établir de nouveaux impôts pour subvenir aux frais d'une nouvelle campagne révolteront tous les citoyens, qui ne peuvent déjà payer les contributions établies; ils voient du mécontentement dans l'armée et dans les départements, qui, pour la plupart, disent-ils, finiront cela aux prochaines assemblées primaires. — On se répand beaucoup en murmures contre la Haute-Cour nationale; la lenteur de ce tribunal, qui a peine à entamer une procédure aussi importante que celle de Babeuf, le dispendieux de cette constitution (*sic*) et de son établissement, la ressemblance, non seulement qu'elle présente, mais encore qu'elle promet avec celle qui avait eu lieu à Orléans, ouvrent un champ vaste aux conjectures, dont la principale de toutes est qu'on eût mieux fait d'appliquer à l'indigence, au payement des rentiers et pensionnaires, l'argent qu'absorbe ce tribunal, et qu'aussi bien que lui les tribunaux eussent jugé ces grands coupables, qui en province espèrent mieux améniser (*sic*) leurs crimes et rentrer, [pour] en commettre de plus grands encore, dans le sein de la société. — Un accident a fait naître hier une réflexion parmi beaucoup d'autres : le feu prit à trois heures du matin chez un boulanger de la rue de Jouy; la flamme et sa lueur étaient considérables, le danger imminent; on a crié au secours; les pompiers sont venus; les militaires du prochain corps de garde se sont joints à eux; le feu a été très promptement éteint; mais des citoyens de la rue, mais des voisins mêmes, pas un n'a paru; à peine s'en est-il mis quelques-uns à la croisée; ceux de la maison même ne se sont pas dérangés; notez que la générale avait été battue. Voilà le fait. Mais, quant à la réflexion, la voici : dans un moment d'alarme sur des intérêts publics, doit-on compter sur le zèle des citoyens que leur intérêt personnel et même celui de leur propre conservation trouvent aussi insouciants au milieu du danger? — On se plaignait hier de la manière arrogante dont les militaires, notamment les cavaliers de la ci-devant Légion de police, en usent envers les citoyens.

Spectacles. — Il y a eu beaucoup de monde au théâtre de la rue Favart. A la suite de la représentation de *Lisbeth* [1], on a demandé l'auteur, le citoyen Favières, qui, sur la scène, a été couronné de

1. *Lisbeth*, drame lyrique en trois actes et en prose, par de Favières, ancien conseiller au parlement de Paris.

lauriers par la main d'une artiste. Cette circonstance n'a produit que ce bruit innocent, et tout a joui du plus grand calme......

BRÉON.

(Arch. nat., BB [3] 86.)

JOURNAUX.

Rédacteur du 25 nivôse : « *Paris, le 23 nivôse an V.* L'administration de l'École polytechnique au *Rédacteur* : « Comme dans ce moment quelques personnes prennent à tâche de répandre des bruits désavantageux à certains établissements d'instruction, le Conseil de l'École polytechnique me charge de vous faire connaître, citoyen, que, par un règlement qui est exécuté avec la plus grande exactitude, les élèves de cette école y sont retenus depuis huit heures du matin jusqu'à deux, et depuis cinq heures jusqu'à huit heures du soir, et que les appels et la clôture des portes assurent leur présence à leur poste. Salut et fraternité : GARDEUR-LEBRUN. »

CMII

24 NIVOSE AN V (13 JANVIER 1797).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 25 NIVOSE.

Esprit public. — Rien de certain encore sur les armées de terre et de mer. A ce mot, qui servait hier communément de demande et de réponse, on n'a joint que de légères conjectures. La garantie ne suivait aucun fait. Une lettre, citée dans plusieurs cafés, donnait à croire que le général Hoche avait pris terre en Irlande, et que la division rentrée à Brest allait l'y rejoindre, renforcée de plusieurs navires que le gouvernement fait appareiller; une autre [lettre] autorisée vient aussitôt démentir la nouvelle de tout débarquement. Il ne tient pas au surplus aux exagérés en tous sens que les armées françaises n'éprouvent les plus grands revers. Royalistes et Jacobins tiennent à peu près aujourd'hui le même langage. Les premiers ont la bonhomie de fonder les espérances sur la notification, censée faite à *Monsieur* par le nouvel Empereur de Russie, de son avènement; les autres sentent l'apocryphe de ce beau procédé, mais ont aussi leurs vœux particuliers bien prononcés pour un autre ordre de choses. Le gouvernement [est] l'objet continuel de leurs plaintes; ils professent si haut leurs principes d'intolérance, de subversion et d'anarchie, qu'ils se font remarquer par ce qu'ils sont (*sic*). Mais les hommes

connus sous ces caractères en apparence aussi opposés semblaient d'accord pour disséminer des bruits alarmants : Kehl doit être pris; l'Archiduc doit se jeter ensuite sur Huningue, enlever cette place, et, après s'être assuré du cours du Rhin, voler au secours de Wurmser, reconquérir l'Italie; la flotte est à moitié perdue, et le Directoire ne doit pas résister au soulèvement que cette nouvelle perte occasionne Mais, entre ces extrêmes, on découvre dans les esprits calmes une véritable inquiétude sur le sort de Kehl, dans la crainte où ils sont qu'il ne puisse tenir. — On a remarqué que le nombre croissait des écrits sur les assemblées primaires, et l'on est fâché qu'à travers des raisonnements sérieux, quel qu'en soit le sens, il perce sans cesse des calomnies souvent excessives contre les autorités actuellement en exercice. — Un sentiment qui s'est un peu accrédité, c'est qu'il existe à Paris des prêtres envoyés de Rome pour faire abjurer aux prêtres constitutionnels les serments qu'ils ont prêtés et leur donner les pouvoirs de remettre les cas réservés. Il a été affirmé que les prêtres insermentés se sont emparés de l'église de Bonne-Nouvelle, après en avoir chassé les constitutionnels, et qu'ils doivent demain en faire la bénédiction. — Le renouvellement du Corps législatif occupait hier les têtes dans les cafés que présente le public témoin éclairé [1], et chez les marchands de vin; jamais, s'y disait-il, on ne pardonnera au gouvernement la réduction des 2 onces de pain, à laquelle le peuple a été restreint. Les auteurs de cette disette sont connus et déjà bien désignés au public : ils n'échapperont point à la juste punition qui les attend. Et ces discours se tenaient à tête reposée.....

LIMODIN.

(Arch. nat., BB [3] 85.)

JOURNAUX.

Véridique ou Courrier universel du 27 nivôse : « *Paris, 26 nivôse*..... On vend, chez certain parfumeur de la rue de la Loi, un colifichet qui n'a pas besoin d'explication. C'est un éventail sur lequel on voit cinq bougies allumées, dont une placée au milieu, et qui surmonte les quatre autres par sa grandeur. On lit d'un côté ces mots : *Supprimez-en quatre;* et de l'autre : *Il faut de l'économie*..... »

1. Textuel.

CMIII

25 NIVOSE AN V (14 JANVIER 1797).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 26 NIVOSE.

Esprit public. — Le silence du Directoire sur les opérations, soit de guerre, soit de diplomatie, trouve dans le plus grand nombre de citoyens d'ardents contradicteurs sur le sort de la flotte de Brest, dont il a certainement reçu des nouvelles secrètes. On se demande pourquoi, dès que le gouvernement britannique a publié le résultat des négociations ouvertes en France par le canal de lord Malmesbury, il ne tient pas de son côté une conduite semblable, qui ferait taire la calomnie. — Les récits mensongers qui avaient tant de cours sur le dénuement dans lequel on représentait les troupes françaises le long du Rhin, et sur le découragement extrême qu'on leur prêtait, ont infiniment perdu de leur crédit; on parle, à la vérité, de la prise de Kehl, mais on tire de cette nouvelle une occasion de rendre justice à la valeur constante des troupes qui l'ont défendu si longtemps contre une armée formidable. — Il est certain que les esprits se montent davantage, suivant leur système, à l'approche des assemblées primaires; des hommes font évidemment tout ce qu'ils peuvent pour opérer quelque mouvement, et, tout en présageant une catastrophe, ont l'air de la désirer et de la préparer. Ils disent que le parti royaliste conspire avec acharnement; ils ajoutent que ce parti parait appuyer dans ses desseins celui des Jacobins, pour lui laisser faire d'abord les avances et s'emparer ensuite des postes qu'il aurait établis, des batteries qu'il aurait dressées. Aux yeux des hommes plus à l'abri des préventions, et dont les opinions modestes se bornent à embrasser la défense des institutions constitutionnelles et de leurs formes, cette judaïque réconciliation des Jacobins et des Royalistes n'est qu'une fable insidieuse, sous laquelle chaque parti veut donner le change, ou simplement le fruit de quelques imaginations effrayées; cependant ils ne sont pas éloignés d'ajouter foi au bruit qui se répand que les uns et les autres ont des assemblées secrètes; mais il leur parait inconcevable, au surplus, qu'elles soient composées de gens tellement affidés que rien ne transpire de ce qui s'y passe. — Dans tel café du Jardin-Égalité, les têtes fermentaient davantage; tout s'y voyait en noir, tous y étaient mécontents, à un degré très sensible, de toutes les opérations du gouvernement. Le caractère individuel de

ses membres y passait à une censure sévère; l'esprit de leur ensemble n'obtenait pas plus de faveur, et, en dernière analyse, nos armées, tant de terre que de mer, y étaient vues dans un état fort déplorable.

Spectacles. — Au théâtre de la rue Favart, où la nouvelle pièce avait attiré beaucoup de monde, un artiste, qui a paru ne pas se souvenir des autorités défendant la lecture de tout écrit jeté sur la scène, a lu de mauvais vers à la louange de la citoyenne Saint-Aubin. Cet incident ridicule n'a nui aucunement à la tranquillité du spectacle. Les autres ont joui du même calme.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB 3 85.)

CMIV

26 NIVOSE AN V (15 JANVIER 1797).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 27 NIVOSE.

Esprit public. — Une nouvelle affectait vivement les esprits hier. C'était celle de la capitulation du fort de Kehl; cet événement paraissait de nature à décourager les troupes. Les Autrichiens, se disaient-ils, n'en resteront pas là. Venait ensuite un tableau affligeant de la désertion dans les armées sur le Rhin. — Les plaintes abondaient contre le gouvernement de ce qu'il garde un silence opiniâtre sur le sort de la flotte et les résultats de cette expédition. Les citoyens ne pouvant prendre trop d'intérêt à ce qui concerne notre marine et le succès de nos armées, tant sur mer que sur terre, il y en a qui assurent que la flotte, loin d'être perdue, ainsi que la malveillance le voudrait faire croire, doit au contraire procurer une grande surprise par des succès aussi grands qu'inattendus. — Un point particulier d'administration excitait des murmures parmi les négociants et marchands : c'est la loi relative aux patentes ; beaucoup se plaignent de la rigueur de cette loi, de celle avec laquelle on exige les paiements. Ils conviennent que le gouvernement a le plus grand besoin de toutes ses ressources, mais ils disent qu'il devrait bien sentir que la pénurie du numéraire est telle, que tous [les] citoyens, de toute industrie, sont dans l'impossibilité, les trois quarts du temps, de satisfaire à la loi; ils comptent sur une justice et une impartialité complètes de la part des préposés aux informations sur les facultés individuelles de ceux qui se livrent au commerce. — Quelles pourront être les ressources du gouvernement à l'approche d'une nouvelle campagne?

[Ce] sont des questions qui se trouvent dans la bouche de tout le monde. Les préparatifs des ennemis effrayent d'avance. D'un côté, il (*sic*) sait que les troupes françaises sont fatiguées, découragées; de l'autre que les troupes de l'Empereur sont grossies par un corps de troupes considérable de la Russie. Des craintes de voir cette puissance se déclarer contre la République germent dans les esprits. La France doit succomber, si elle n'emploie des mesures rigoureuses dans la partie des finances et dans celle de la guerre. Nous nous sommes épuisés d'hommes et d'argent dans la dernière campagne. D'après ces inquiétudes, de prétendus initiés aux secrets du gouvernement disent qu'il y aura une nouvelle réquisition, et qu'attendu que la rentrée des contributions ne suffirait pas à la moitié des dépenses militaires, on va faire la revision de toutes les fortunes acquises depuis la Révolution, et que cette mesure produira suffisamment de fonds. Ces sortes de discours ne sont pas perdus par les ennemis jurés du gouvernement, qui en tirent un profit sensible. Déjà il se dit assez hautement : « Il n'y a qu'un mot à dire, et la France est sauvée. » Le mot de République est pour beaucoup de gens un mot de réprobation ; ensuite le Directoire veut aller à Fontainebleau, vingt-cinq mille hommes viennent à Paris pour faire nommer un souverain, qui à la vérité n'aura pas celui (*sic*) de roi, mais celui de président perpétuel; ce plan est résolu par les Jacobins, qui parcourent les départements pour cet effet. Tant d'idées, la plupart du temps si incohérentes, passeraient pour enfantées par le délire, s'il n'était évident qu'elles sont connues par une foule de gens qui ne traitent politique qu'après s'être récriés sur leur misère; mais tant de vœux pour un changement prompt dans leur fortune en forment ensuite un seul pour le retour d'un roi. — Beaucoup de rentiers regardent comme certaine la résolution qui n'accorde le quart des rentes ou pensions qu'aux sexagénaires; l'alarme règne déjà dans cette classe infortunée, que confirment dans cette idée des méchants, des véritables perturbateurs. Cette engeance répand déjà le bruit que la Vendée vient de renaître. Enfin on est étonné que le gouvernement ne prenne pas des mesures pour faire rejoindre plus de cent mille déserteurs, qu'un plus long séjour dans l'intérieur peut rendre très dangereux.

Spectacles. — On a vivement applaudi, au théâtre de la rue Feydeau, le passage des *Aveux difficiles* : « Tout ne va pas ici comme on voudrait. » La tranquillité a été générale.....

LIMODIN.

(Arch. nat., BB [3] 85.)

CMV

27 NIVOSE AN V (16 JANVIER 1797).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 28 NIVOSE.

Esprit public. — La capitulation du fort de Kehl [1], tout honorable qu'elle est jugée, a cependant donné quelque crédit aux propos que la malveillance répand sur le sort des soldats, qu'on dit dénués de tout et contraints à la désertion. Elle a aussi jeté de la méfiance sur les intentions et le caractère de quelques généraux, notamment du général Beurnonville, qui, dit-on, était intime avec Dumouriez, et avait facilité la prise de plusieurs députés par les Autrichiens. — On impute à négligence au Directoire le grand nombre de déserteurs que l'on croit remarquer dans Paris et qu'il faudrait faire rejoindre. — Des plaintes d'une autre nature sortent de la bouche des citoyens peu fortunés, de l'un et l'autre sexe : tantôt ils se récrient contre la surimposition à laquelle ils sont portés pour leurs patentes, tantôt ils murmurent de la suppression des secours que l'on accordait aux indigents.— La situation de nos finances n'est appréciée que sous un point de vue désespérant; on lie à leur état les événements militaires sur le Rhin et l'issue incertaine de l'expédition maritime; on ne prévoit pas que la guerre puisse être continuée sans des mesures désastreuses et par cela même très dangereuses, parce qu'elles doivent augmenter le nombre des mécontents et plonger le peuple dans la plus effroyable misère ; tel est le sentiment qui émane de l'inquiétude, et celle-ci s'accroît encore de l'impossibilité, éprouvée, dit-on, par les banquiers de tirer aucune ressource de l'autorisation d'une banque ; on ne trouve pas non plus que le gouvernement s'occupe assez de cette partie de l'administration, et on accuse d'ineptie le ministre des finances. — L'approche des Assemblées primaires échauffe chaque jour les opinions. Chaque parti (car les hommes extrêmes nomment tout haut leur parti, [tandis que] la foule des citoyens [est] attachée paisiblement aux principes), chaque parti redoute l'autre. C'est avec une frayeur mêlée de satisfaction que les Jacobins voient arriver l'époque des renouvellements; ils disent que

1. La place de Kehl capitula le 21 nivôse an V, et les Autrichiens y entrèrent le 22. Voir le *Moniteur* du 27 nivôse.

les royalistes vont amener la contre-révolution et tiennent déjà des conciliabules. Ceux-ci remarquent plus de licence que jamais dans les Jacobins et redoutent leurs mouvements anarchiques, et c'est avec une satisfaction mêlée de frayeur que les bons citoyens voient venir l'époque des élections, qui doivent frustrer les espérances de tous les exagérés, quels partis qu'ils se fassent (*sic*). On remarquait cependant, avec beaucoup de douleur, beaucoup d'insouciance de la part des citoyens à se faire inscrire sur le registre civique; quelques-uns incitent (*sic*) que les choses iront comme elles voudront, attendu qu'on ne peut être plus malheureux. — La perfidie tend de nouveaux pièges à la tranquillité publique en vomissant des libelles dont le seul cri provoque le peuple à l'insurrection. *Rendez-nous nos armes pour que nous nous sauvions nous-mêmes!* criaient les colporteurs, connus pour appartenir au rédacteur de l'*Ami du peuple*. *Sauvez-vous, sauvez-nous, ou vous êtes f....s*, criaient d'autres colporteurs, et ce dernier imprimé sort des presses qui prêtent leurs caractères au journal *Le Batave*. L'indignation de tous les bons citoyens, et en général de tous ceux qui sont frappés de cet appel aux séditieux, est à son comble. « Est-il possible, dit-on partout, que de pareilles provocations ne soient pas aussitôt réprimées, que les auteurs ne soient pas punis? Que fait donc le gouvernement? Que fait la police? » On a fait aussitôt ces observations : tout ce qui tend à détruire l'harmonie du corps social, à briser le frein salutaire des lois, à plonger les citoyens dans le deuil de l'anarchie ou les horreurs de la guerre civile (ce qui est une même chose) appelle l'œil sévère de la surveillance et la main répressive de la justice. Les coupables sont-ils conduits aux pieds des tribunaux? Ils subissent une enquête, à la vérité redoutable pour eux, celle de la conscience d'un jury. Mais les jurés ne peuvent qu'appliquer au délit les lois qui lui sont relatives; or, il n'en existe qu'une contre les provocateurs à la sédition, celle du 27 germinal, et cette loi porte peine de mort. Il répugne aux jurés d'appliquer cette peine à un délit qu'ils n'osent considérer comme crime que parce qu'il peut en faire commettre, mais l'effet, qui serait horrible, n'existe pas, quelque horrible que soit la cause. — De ces idées, ou plutôt de cet état de choses, il résulte que toutes les classes de la société, pour leur tranquillité respective, pour le maintien même de la Constitution, sapée chaque jour dans ses fondements par les partisans de l'anarchie, désirent avec ardeur un changement ou une addition au code pénal, qui, par un terme moyen (celui, par exemple, d'une amende pécuniaire, de la réclusion, des fers, de la déportation, suivant la gravité des circonstances) arrêterait efficacement le mal dans

sa source même et arracherait aux incendiaires la torche funeste qu'ils agitent et secouent impunément.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB[3] 85.)

JOURNAUX.

Courrier républicain du 29 nivôse : « *Paris, 28 nivôse*... Puisque nous en sommes sur le chapitre des athées, il est bon qu'on sache que l'église Notre-Dame a été choisie pour célébrer la fête du 21 janvier. C'est le Directoire lui-même qui nous l'apprend dans l'arrêté qu'on va lire. « Le Directoire exécutif, en exécution de la loi du 18 nivôse de l'an V, portant que l'anniversaire de la juste punition du dernier roi des Français sera célébrée chaque année au jour du nouveau calendrier correspondant au 21 janvier (v. s.), arrête ce qui suit : 1° Le 2 pluviôse prochain, toutes les autorités constituées et tous les fonctionnaires publics du canton de Paris se rassembleront, avant onze heures du matin, dans la ci-devant église Notre-Dame. 2° La force armée y sera sous les armes, et disposée de manière à maintenir l'ordre. 3° Le Directoire exécutif s'y rendra à la même heure, accompagné des ministres et escorté de sa garde. 4° Le président du Directoire exécutif fera un discours, à la suite duquel il prononcera le serment prescrit par la loi du 24 de ce mois[1]. Ce serment sera répété à l'instant par les autres membres du Directoire, par les autorités constituées, par les fonctionnaires publics et par la force armée. 5° Le Conservatoire de musique y exécutera des symphonies et des chants patriotiques. 6° Les ministres de l'intérieur, de la police générale et de la guerre sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera imprimé. *Signé :* BARRAS, président; LAGARDE, secrétaire général. » — « Un ancien écrivain a dit que rarement le crime échappe au châtiment qu'il mérite. Cette maxime, à laquelle nos philosophailleurs ne croient guère, vient de se réaliser à l'égard d'un membre de la Convention nationale. On se rappelle encore avec effroi l'impudence avec laquelle Jacob Dupont se présenta, il y a deux ans, à la tribune de la Convention, pour y prêcher solennellement l'athéisme[2]. Ce même homme, que les Comités furent alors forcés d'expulser du sein du Corps législatif, dans l'intention de nous persuader qu'ils croyaient en Dieu, vient d'être conduit dans la maison d'arrêt de Versailles, chargé d'une accusation qui, en donnant une idée extraordinaire de ses passions, en fait naître une plus étonnante encore de ses mœurs. Par un délire inconcevable, il est devenu tout à coup épris d'une habitante de Montlhéry, âgée de cinquante-quatre ans, et privée de la vue, chez laquelle il était entré pour se rafraîchir; la présence d'une sœur de cette femme, et même d'une voisine appelée à leur secours, n'a pu comprimer ses désirs; dans son brutal emportement, il les a écartées comme deux obstacles importuns, et s'est enfermé avec l'objet de sa passion effrénée. Émule en système de Diogène, il s'est débarrassé de ses vêtements. Si la pudeur aveugle ne fut

1. Le serment de haine à la royauté et à l'anarchie.

2. Sur le conventionnel Jacob Dupont, voir la revue *La Révolution française*, t. VIII, p. 580, 701, 703.

point blessée de ce dépouillement honteux, elle dut l'être des violences qui le suivirent. Sans égard pour l'âge et l'infirmité, il se saisit de cette femme qui, plongée dans les ténèbres, ignorait encore le projet de son agresseur, et déjà allait être flétrie de ses odieuses caresses, lorsque les deux femmes expulsées arrivèrent avec un nombre d'hommes suffisant pour enfoncer la porte, et soustraire la victime aux derniers efforts d'un amour farouche. Le coupable, traduit devant le juge de paix, n'a pu pallier cette violation de l'hospitalité et cet outrage aux mœurs; il a été sur le champ frappé d'un mandat d'arrêt, qui le retient en ce moment sous l'empire de la loi. Peut-être échappera-t-il à la sévérité, à la faveur des vertiges dont il est, dit-on, habituellement affecté. Cet événement bizarre va sans doute donner lieu à une procédure. »

CMVI

28 NIVOSE AN V (17 JANVIER 1797).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 29 NIVOSE.

Esprit public. — On ne cesse de traiter avec la plus grande défaveur l'expédition tentée contre l'Irlande; les pertes essuyées par la flotte française, d'après ce qu'en ont annoncé les papiers étrangers, sont scrupuleusement comptées; peu de confiance s'attache au bruit récent du débarquement des troupes de deux divisions dans ces parages du Nord; il se dit, au contraire, que le général Hoche et Morard de Galle sont pris par les Anglais; enfin il pleut une grêle de reproches sur le Directoire, jugé impardonnable d'avoir exposé aux dangers de la grosse saison le reste de la marine française. — La conduite du gouvernement envers l'envoyé de la cour de Suède, qu'il a refusé de reconnaitre, trouve encore dans les cafés beaucoup de censeurs. « Quel est donc, se demandaient-ils, ce système de diplomatie qui tend à nous aliéner toutes les cours, sous prétexte d'un manque de formule ou d'étiquette, dont nous obtiendrions facilement la réparation, lorsque nous aurions acquis plus de force? » Une réflexion a tranché quelquefois sur ce mécontentement : c'est qu'il était du devoir du gouvernement de faire respecter, par une conduite ferme, la dignité du peuple français. — Les plaintes des rentiers sont plus amères que jamais contre le Corps législatif, qu'ils accusent de nager dans le luxe et l'aisance, tandis qu'eux, infortunés, manquent de tout, même d'espérance. — Nos armées sont [dans] le plus grand dénuement; la désertion est à sa dernière période; le général Bonaparte est très embarrassé; on ne pourra jamais soutenir une nouvelle

campagne, les finances sont dans le dernier délabrement : [tels] sont des discours qui, dans la bouche de beaucoup de citoyens, n'ont que le caractère du doute et de l'inquiétude, mais deviennent des assertions formelles dans celle d'une foule d'individus d'une égale mobilité de corps et d'esprit. — L'indignation et même le mépris paraissent généralement d'accord pour venger la société des pamphlets à l'aide desquels des folliculaires attaquent son repos en cherchant à satisfaire leur criminelle cupidité. Tout leur charlatanisme se renferme dans le titre séditieux de leurs ouvrages, qui souvent n'y répondent point, mais qui n'en tendent pas moins à rébellionner le peuple contre le gouvernement et les premiers magistrats, aux clameurs du tocsin, du canon d'alarme; ils désirent d'abuser d'une part de la crédulité, de la curiosité d'une classe nombreuse, avide et combustible de la société, mais de l'autre la conduire aux plus grands excès par le chemin des frayeurs; de là les bruits de rassemblements séditieux au faubourg Antoine, de conciliabules royalistes dans la division Le Peletier, d'insurrections provoquées dans les départements par la misère et par la malveillance. Ces bruits, heureusement éphémères, occupaient hier une partie du public.

Spectacles. — La représentation du nouvel opéra et son succès pressenti avaient attiré beaucoup de monde au théâtre des Arts, où tout, ainsi que dans les autres théâtres, s'est passé dans le calme, la décence et le bon ordre convenables. Ce fut sans bruit et sans difficulté que les spectateurs du théâtre de la République obtinrent que l'acteur chargé du rôle de valet dans le *Légataire universel* ôtât une espèce de calotte rouge, cette couleur ayant offusqué tous les regards.....

LIMODIN.

(Arch. nat., BB [3] 85.)

JOURNAUX.

Véridique ou Courrier universel du 29 nivôse : « *Paris, 28 nivôse*..... Les officiers de la garde nationale de Paris viennent d'être nommés, et un très petit nombre de citoyens a pris part à ce renouvellement. On en conclut que les Parisiens, si apathiques par caractère, montreront la même indifférence aux prochaines élections ; mais on assure que le nombre des inscrits sur les registres civiques est déjà considérable, et que toutes les difficultés élevées dans le premier moment se sont dissipées sans efforts, ce qui semble devoir nous rassurer. Nous ne saurions trop engager ceux qui ne se sont pas fait inscrire encore à le faire sans délai, et à ne pas livrer une seconde fois la patrie aux factieux, aux intrigants qui la convoitent comme leur proie ; ils s'agitent, non seulement à Paris, mais dans les départements, pour

s'emparer de toutes les places législatives, administratives, et ramener le règne exécrable de la terreur, du brigandage et de l'anarchie, leur unique élément..... »

CMVII

29 NIVOSE AN V (18 JANVIER 1797).

Rapport du bureau central du 30 nivose.

Esprit public. — Le sujet politique qui a le plus d'influence sur les opinions du moment est toujours l'expédition maritime; vue différemment suivant les systèmes, elle trouve des approbateurs dans ceux qui sont persuadés qu'une partie de la flotte a opéré son débarquement, mais de plus nombreux improbateurs dans ceux qui s'alarment de ne voir rentrer dans les ports qu'une partie des vaisseaux, et, qui, incertains sur le sort des autres, tournent leurs continuels reproches contre le Directoire. — Les diplomanes (*sic*) d'habitude ont témoigné de la satisfaction en apprenant la nomination du président du Congrès des États-Unis d'Amérique [1], et ils augurent favorablement des dispositions que l'on présume de ce nouveau membre (*sic*) en faveur de la République française. — C'est à un extrême degré que se porte le mécontentement contre le Corps législatif, de ce qu'il ne s'occupe point plus sérieusement du sort des rentiers et des pensionnaires de l'État. — L'horizon politique a paru se rembrunir hier: toutes les fois qu'il a été question des prochaines Assemblées primaires, il semblait que l'on faisait plus que craindre qu'il ne survînt quelque fâcheuse commotion avant l'époque de germinal, qui, suivant beaucoup de gens, sera celle du triomphe sur la probité. On prête aux royalistes l'intention de faire tourner à leur profit tel mouvement qui se fasse; mais les plaintes les plus graves tombent de tous côtés sur les partisans de l'anarchie et de la Constitution de 1793, qui, disait-on dans tous les cafés, profitent de l'insouciance des amis de l'ordre et du gouvernement à lever leurs inscriptions (*sic*), pour intriguer à leur tour sourdement et porter aux élections les affidés de leur système; on leur reproche tous les écrits séditieux qui sont lancés dans le public pour y embraser les esprits du feu de la révolte; on compare

1. On savait seulement, à cette date, d'après le vote de plusieurs États, que l'élection de John Adams à la présidence était très probable. Cette élection ne fut annoncée en France, comme définitive, que par les journaux du 2 floréal.

et on rapproche le style et les principes de ces libelles, dont le titre seul est considéré comme un attentat au repos des citoyens et au maintien de la Constitution, du style, des principes et du caractère de ceux qui ont couvert la République de deuil en 1792 et 1793; l'indignation contre ces sortes d'ouvrages est générale. On crie encore *Les Adieux de la République, par lord Malmesbury*, et le ton de licence qui règne dans cette production révolte tout le monde. Enfin, il circule une lettre de Drouet, qui est regardée comme le signe d'une grande insurrection ; cette lettre, que le plus grand nombre d'hommes paisibles croient supposée, est encore regardée comme un nouveau trait aiguisé par les anarchistes contre l'ordre actuel des choses.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB[3] 85.)

JOURNAUX.

Véridique ou Courrier universel du 30 nivôse : « *Paris, 29 nivôse*..... On ne peut traverser le Palais-Royal sans être assourdi par l'annonce des nouveaux pamphlets que chaque jour voit éclore. *Sauvez-vous ou sauvez-nous, il en est temps, car vous êtes f..... !* est le titre d'un de ces libelles, sorti depuis hier de l'antre de l'anarchie. Le second est intitulé : *Le Cri universel des Parisiens : Rendez-nous nos armes, ou sauvez nos jours !* Mais nos modernes Stentors ont beau s'enrouer, s'époumoner, leur voix se perd dans le vague des airs ; on les écoute à peine, et les manipulateurs de ces sublimes libelles ont tous l'air d'y être pour l'encre et le papier. Néanmoins les Jacobins conspirent, s'il faut s'en rapporter au *Gardien de la Constitution ;* les Montagnards recommencent à repayer leur tricoteuses de tribunes ; on y remarque déjà les mêmes figures ; les meneurs, en un mot, n'attendent que l'instant favorable pour faire étouffer la voix des députes fidèles, par les hurlements des furies de guillotine, et pour dicter au Corps législatif des lois de sang, aussi atroces que celles qu'ils portèrent pendant le règne conventionnel. Le *Gardien de la Constitution* ajoute que les complices de Babeuf et de Drouet continuent à se rassembler dans la rue Verte et autres adjacentes ; c'est là qu'ils préparent les coups qu'ils veulent porter et dont ils menacent hautement les amis de l'ordre. Nous ne doutons pas des éternels complots des anarchistes ; mais nous osons prédire qu'ils auront le même sort que ceux de Grenelle, s'ils osent tenter encore quelque mouvement. » — *Courrier républicain* du 30 nivôse : « *Paris, 29 nivôse.* On s'agite actuellement dans tous les départements pour faire nommer des hommes plus ou moins flétris par l'opinion publique ; et les brigands comptent d'autant plus sur leurs efforts, qu'ils sont persuadés que les hommes de bien, découragés par ce qui s'est passé en vendémiaire, n'oseront élever la voix en germinal. C'est aux bons citoyens à prévenir l'effet de ces odieuses machinations, en opposant une phalange redoutable à cette horde de mercenaires qui n'ont de courage que sur les sièges des tribunaux révolutionnaires. Les listes que l'on fait courir dans les départements décèlent assez leurs odieux projets, et si nous devons,

par exemple, en croire plusieurs lettres qu'on nous a adressées de Versailles, on voit sur les listes des noms si détestés, qu'un semblable tableau doit suffire seul pour nous prémunir contre les nouveaux conspirateurs. »

CMVIII

30 NIVOSE AN V (19 JANVIER 1797).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 1er PLUVIOSE.

Esprit public. — Quel est donc, se disaient dans un café des politiques humoristes, le génie infernal qui dirige les opérations du gouvernement? Et nombre de propos de cette nature, mais moins ménagés, venaient à la suite de quelques réflexions sur la reddition du fort de Kehl et sur la rentrée de plusieurs navires qui formaient l'escadre sortie de Brest. Ces deux événements affligent visiblement tout le monde, quoique l'un ne soit déjà plus récent et que rien d'officiel n'ait été publié sur l'autre. En résultat, il passait pour certain, dans l'esprit de bien des gens, que nous aurons bien de la peine à nous tirer avec honneur de la position critique où nous nous trouvons. Le bruit se répand que Hoche et d'autres généraux arrivent aujourd'hui au Directoire pour rendre compte de leurs opérations; l'impatience la plus grande devance déjà les détails qui doivent résulter de leurs rapports. — Viennent ensuite, sans aucune coïncidence entre elles, deux autres nouvelles : l'une porte que le ministre de l'intérieur est parti pour aller organiser les autorités constituées dans la Belgique; l'autre, que Pichegru va commander à Marseille; ce choix fait plaisir, et il paraît que ce général sera précédé dans cette commune par l'affection qu'il inspire. — Le gouvernement a encore essuyé un reproche : on s'accorde à regarder sa prudence en défaut vis-à-vis des rois, nos alliés, qui, disait-on, nous jouent et nous perdent; d'un autre côté, on trouve qu'il devrait user de plus de circonspection à l'égard du roi de Prusse, sur le territoire duquel il s'est commis quelque excès, soit par les armées, soit par les administrations. — Parmi l peuple qui habite de la Chaussée-d'Antin à la rive haute de la Seine, les opinions offrent un résumé assez particulier : c'est que le gouvernement, qui s'attend à un nouveau vendémiaire, accapare le vin et les eaux-de-vie pour les troupes qui arrivent à Paris; d'ici à huit jours, se disait-on dans les avenues des quartiers les plus mouvants, il y aura un roi, et c'est pour établir un nouvel ordre de choses que

des troupes sont appelées à Paris. On ne paraît nulle part se persuader qu'il doive se manifester quelque crise, soit à l'approche, soit dans le cours des prochaines Assemblées primaires. — Sur différents points on remarquait, à l'avantage de la police, que le service de nuit était plus régulier et plus scrupuleux, et qu'un de ses effets était d'avoir rendu plus rares les scènes désastreuses qui, amplifiées dans les feuilles du jour, augmentaient les alarmes du citoyen sur sa propre conservation et celle de son patrimoine. — Il a été sensible également que l'œil de la surveillance avait fait disparaître un grand nombre de ces colporteurs, agents de la malveillance, qui se chargeaient de répandre dans le public des germes de discussion par les canaux impurs de mille pamphlets liberticides. — Des vœux raisonnés ont été saisis dans plusieurs endroits publics sur l'avantage qui résultait pour le bon ordre de la publicité autrefois donnée aux exécutions, soit par le cri public des jugements, soit par l'appareil du supplice à l'heure plus ou moins intempestive à laquelle il avait lieu, en sorte qu'il s'y rendait un plus grand concours, ce qui tournait au profit de l'exemple et conséquemment des mœurs sociales.

Spectacles. — Un accident, qui heureusement n'a pas eu de suite funeste, a eu lieu au théâtre des Arts, où un châssis, détaché des coulisses, a blessé dans sa chute le citoyen Tronçon-Ducoudray et une artiste des chœurs. L'administration de police a écrit à ce sujet à celle du théâtre des Arts, qui doit s'empresser de justifier des soins dont elle s'est chargée et qu'à la vérité elle a toujours pris pour prévenir les moindres accidents de telle nature. — Le calme et le bon ordre ont régné dans tous les spectacles.....

LIMODIN.

(Arch. nat., BB[3] 85.)

JOURNAUX.

Censeur des Journaux du 19 pluviôse : « ...Par le relevé exact des délits commis dans le canton de Paris, pendant les mois de vendémiaire, brumaire, frimaire, nivôse an V, on voit qu'il s'est commis, pendant ces quatre mois, dans Paris et ses alentours : six assassinats pour vol ; trente-cinq meurtres de toute espèce, y compris les suicides assez nombreux ; cinquante-neuf vols avec effraction ; deux cent quarante vols simples, parmi lesquels sont compris des vols de portefeuilles, effets de poche et larcins dans les spectacles... »

CMIX

1er PLUVIOSE AN V (20 JANVIER 1797).

Rapport du bureau central du 2 pluviose.

Esprit public. — La circonstance du jour (l'anniversaire du 21 janvier) a donné presque seule tous les aliments à l'opinion publique et a éprouvé, comme tout le reste, des contradictions. Tantôt le choix de la ci-devant église Notre-Dame pour la cérémonie paraissait le comble du ridicule, tandis que le Panthéon, destiné, disait-on, à grands frais pour les fêtes nationales, devenait un monument inutile. Le mécontentement des royalistes sur cet anniversaire s'exhalait en sarcasmes; ils le regardaient comme un service solennel en honneur du ci-devant roi; ils assuraient qu'ils y seraient représentés, ou bien ils nommaient ce jour la fête des bourgeois de la Forêt-Noire. Dans un quartier populeux, ces regrets à la royauté étaient tournés en ridicule; mais une idée dominante dans beaucoup de groupes, et qui était reproduite dans les cafés, c'est qu'il en coûterait trop à retourner vers le régime de la monarchie, et que cette solennité a un but plus politique et plus sage qu'on ne le pense. — Beaucoup de rentiers, assemblés devant l'édifice, murmuraient contre les préparatifs et disaient que le gouvernement devrait moins s'occuper de fêtes que des moyens d'assurer aux rentiers leur existence, aux ouvriers de l'ouvrage : « Qu'on nous donne du pain et de l'ouvrage, nous serons contents. » — L'arrivée du général Hoche à Paris a paru certaine; il y en a même qui ont assuré qu'il avait rendu au Directoire un compte exact de sa conduite, que son retour précipité d'une telle expédition avait été blâmé par le Directoire, qui n'a pas trouvé assez puissants les motifs allégués en défense par le général; que celui-ci avait reproché au gouvernement son imprudence d'avoir fait partir une flotte par un temps aussi contraire et d'avoir ainsi encouru la responsabilité de la perte de trois vaisseaux et de trois frégates. A ce colloque, d'autres ajoutaient que le ministre Truguet allait être destitué pour avoir mal dirigé cette opération, qu'il était en grande partie cause de son peu de succès, qu'il était dévoué au parti jacobin, et qu'à son dernier voyage à Brest, il avait porté aux principales places de la marine beaucoup d'hommes de ce parti, que l'on connaissait ses liaisons intimes avec Santerre, qu'il voyait fréquemment. —

Les reproches les plus vifs sont distribués de toutes parts au Corps législatif pour ne pas s'occuper assez des moyens de faire payer les rentiers. — Ce que l'on a pu recueillir de relatif aux ressources nécessaires à l'État prouverait qu'en général les impôts indirects seraient plus facilement supportés que les impôts directs, et des calculateurs, sur différents points assez éloignés, se trouvaient d'accord à dire que, si le gouvernement, pour continuer la guerre, devait employer une mesure de plus, la moins dure et la plus efficace serait certainement celle des impôts indirects. — Le duel de deux législateurs est couvert d'une improbation manifeste; ils sont presque partout traités de polissons, et on les blâme d'avoir cédé à une animosité particulière plutôt qu'à leur devoir, qui leur interdisait une démarche scandaleuse.

Spectacles. — Ils ont été tous également paisibles, sans excepter le théâtre de la Cité, où la chute d'une mauvaise pièce n'a causé aucune sensation capable d'alarmer le bon ordre.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB [3] 85.)

JOURNAUX.

Courrier républicain du 2 pluviôse : « *Paris, le 1er pluviôse.* C'est donc demain que l'on célèbre ici la grande solennité du 21 janvier. Un journaliste observe que l'on craint que les auteurs de cette fête, enorgueillis du succès qu'ils ont remporté à ce sujet sur l'opinion publique, ne proposent aussi de fêter le 2 septembre. Cette dernière solennité serait, en effet, fort digne du siècle où nous vivons. L'on pourrait la mettre au nombre des règlements oubliés par la Convention... »

CMX

2 PLUVIOSE AN V (21 JANVIER 1797).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 3 PLUVIOSE.

Esprit public. — L'anniversaire du 21 janvier a fait jaillir hier les principales opinions, qui, pour la plupart, dégénéraient en mouvements d'humeur, de mécontentement, en sarcasme ou tout au moins en satire. On a remarqué que presque tous les propos ridicules se trouvaient dans la bouche de ceux qui n'avaient point été présents à cette cérémonie et qui se donnaient pour témoins oculaires de ce dont ils parlaient. On a entendu des sifflets dans le vaisseau [de Notre-Dame], lorsque le Directoire avait prononcé le serment de haine à la

royauté. On avait répandu à dessein des immondices. On n'avait témoigné aucune satisfaction au moment où le Directoire s'était écrié: *Vive la République!* Les troupes elles-mêmes n'avaient témoigné aucune approbation susceptible, et [on a recueilli] mille bruits aussi peu fondés. — Avec plus de malveillance, on a cherché ce jour à soulever le peuple par des écrits séditieux, parmi lesquels il a été remarqué un dont le titre était : *Le 21 janvier des honnêtes gens*. L'effet de cet écrit n'a pas répondu aux vœux de son auteur; car, au lieu d'une dangereuse attention, il n'a eu que du mépris. — Un sentiment d'animadversion plus raisonnée sur la cérémonie du jour partait de plusieurs affidés aux cafés de la Maison-Égalité; ils ne concevaient pas que des ambassadeurs de têtes couronnées aient pu assister à un serment de haine à la royauté, et n'écoutaient qu'à peine l'observation faite que ce serment était relatif à ceux-là seuls qui le prêtaient et n'excluait pas celui de fidélité à nos alliés, qu'ils soient constitués ou non en république. — On y critiquait le passage du discours fait à cette occasion par le président du Conseil des Cinq-Cents, où il est fait mention des trésors qu'a dépensés Louis XIV et des hommes que la France perdit sous son règne, parce que, ajoutait-on, ce calcul le céderait à celui des pertes en hommes et en argent éprouvées depuis quatre ans par la France, qui ne s'en trouvait pas plus heureuse aujourd'hui. Cette idée triomphante donnait à son auteur une grande satisfaction de lui-même, d'autant plus que personne ne lui répondit. — L'éloge du ministre de l'intérieur était bien les matériaux (*sic*) principaux des entretiens particuliers ; on se plaisait à rendre hommage autant à ses talents qu'à sa probité, et déjà on le désigne pour remplacer au Directoire celui que le sort doit faire sortir. — Il a aussi été regardé comme très malheureux que les sommes employées à monter l'escadre n'aient pas été appliquées à une augmentation de troupes en Italie, parce que cette disposition eût accéléré la prise de Mantoue et décidé de la campagne, peut-être de la guerre. — Il circule encore un pamphlet créé par les colporteurs du journal *l'Ami du peuple* redigé par Lebois; il a pour titre : *La Résurrection du père Duchesne, qui est en colère de voir tous les royalistes se remuer*. — Beaucoup de colons se proposent de retourner en Amérique, c'est-à-dire aux États-Unis, pour obtenir du consul anglais des passeports à la faveur desquels ils puissent retourner dans leurs possessions des colonies, seul moyen, disent-ils, de sortir de la misère qui les accable. — On a aussi saisi quelques plaintes sur le prix du pain que l'on dit n'être pas le même chez tous les boulangers; le pain de 4 livres, dit-on, ne leur revient qu'à 6 sous.

Spectacles. — Deux particuliers qui, au théâtre du Vaudeville, s'écartaient des bornes de la décence et s'étaient permis à dessein, sur la scène, une caricature de costumes et des couplets y adaptés ont été d'abord rappelés à ce qu'ils doivent au public, ensuite conduits chez le commissaire de police, de là au Bureau central. Le bon ordre du reste n'a point été troublé; les autres théâtres ont été également paisibles.....

LIMODIN.

(Arch. nat., BB [3] 85.)

JOURNAUX.

Journal des hommes libres du 3 pluviôse : « *Paris, 2 pluviôse.* Le Directoire s'est rendu ce matin, vers midi, à l'édifice connu sous le nom d'église Notre-Dame, où il a prêté, sur un autel portant le livre de la loi, serment de haine à la royauté. La cérémonie n'a eu rien d'extraordinaire ; c'était en effet, comme dit le *Rédacteur*, « une commémoration lugubre », destinée, non à faire danser sur un tombeau, mais à rappeler aux Français l'exemple redoutable de la fragilité des vanités humaines. Quoique cet aperçu soit juste en lui-même, nous croyons cependant que le sombre et le terrible de ce serment n'auraient pas dû en exclure une certaine majesté populaire, qui aurait effrayé le royalisme du concours de toutes les volontés, jurant spontanément et nationalement haine à la royauté ; mais nous l'avons dit, les pièges que le royalisme avait tissés ont forcé le peuple à s'écarter : aussi le concours a-t-il été très paisible ; il est inutile de dire qu'on n'y voyait ni Merveilleuses ni Incroyables. Les Directeurs sont venus dans différentes voitures avec les ministres ; Barras conduisait Charles Delacroix, et Carnot Bénézech. Plusieurs officiers étaient aussi en méchant cabriolet, ce qui ne rendait pas le cortège très brillant, mais s'accordait au contraire assez bien avec le sombre de la fête. On a remarqué qu'il est tombé sur les Directeurs, par les trous de la voûte, quelques ordures, et plusieurs personnes assurent avoir senti, à peu près dans le même moment, une odeur forte et insupportable. Les dévots et les honnêtes gens auraient-ils eu la petite malice de vouloir essayer un miracle? Ce serait bien digne d'eux. Au reste, ces deux circonstances n'ont peut-être été sensibles qu'à cause du moment et du lieu. Les choses les plus simples deviennent souvent prodiges pour les sots et les méchants, selon l'intérêt des circonstances. » — *Véridique ou Courrier universel* du 3 pluviôse : « Sans doute nos lecteurs n'attendent pas de nous les détails de la fête qui se célèbre aujourd'hui. Ils se doutent bien que nous n'y avons pas assisté. Nous ne pouvons en parler que par conjectures. Nous soupçonnons que le concours n'a pas été nombreux ; qu'une grande partie de ceux qui n'ont pas cru devoir se dispenser de s'y rendre étaient tristes et mornes ; qu'on lisait sur le visage de beaucoup de ceux qui étaient obligés au serment la répugnance de le prêter, combattue par le désir de conserver leur place ; que les Jacobins juraient tout haut haine à la royauté et tout bas haine au Directoire ; que le Directoire lui-même, malgré toute la pompe de son cortège, trouvait qu'il manquait à la fête une pompe encore plus belle, celle d'un public empressé et

content. Au moment où nous finissions cet article, nous avons reçu d'un de nos amis le billet suivant : « Je viens de rencontrer le cortège ; rien n'est plus mesquin ; cinq ou six voitures se suivent à la file, précédées de quelques détachements de cavalerie et d'infanterie, et suivies de deux ou trois cabriolets grotesques. Dans les premiers carrosses se pavanaient les huissiers et les messagers d'État, avec leur costume de Scapin ; dans les autres, j'ai cru apercevoir nos Directeurs avec leurs broderies d'or, et leur manteaux ou grecs, ou italiens, ou espagnols. Dans les cabriolets était, je pense, la cuisine du gouvernement. Adieu, je vais à la campagne ; à mesure que je compterai les pierres numéraires qui marquent par demi-lieues la distance de Notre-Dame, je dirai : je m'éloigne d'autant des prêteurs de serment. » — *Courrier républicain* du 3 pluviôse : « *Paris, le 2 pluviôse.* Nous ne pouvons rien dire de la fête du 21 janvier : nous n'y étions pas. Nous observerons seulement que le temps était beau, plus chaud même qu'il n'eût dû l'être dans la saison où nous sommes ; qu'il y avait beaucoup de curieux dans les rues ; que le canon s'est fait entendre en divers lieux de Paris, et que tout ce fracas n'a pas ajouté un seul iota à l'opinion publique, qui est bonne ici comme ailleurs. » — *Journal de Paris* du 7 pluviôse : « Gilbert, concierge de Notre-Dame, aux rédacteurs du *Journal*. Plusieurs journalistes, en rendant compte des détails de la fête qui a eu lieu le 2 de ce mois, dans l'édifice de Notre-Dame, ont été, citoyens, induits en erreur, sur les causes, tant de l'odeur infecte qu'on a sentie dans un des bas-côtés de la nef que de la poussière qui a tombé sur la place qu'occupaient les membres du Directoire. La mauvaise odeur qui s'est répandue provient simplement des bois de sapin, enduits de poix, résine, ou autres matières bitumineuses que des ouvriers avaient brûlées dans quelques chapelles, pour préparer leurs peintures ; cette odeur n'a pu donc provenir des caveaux, comme quelques feuilles l'ont avancé, ni des fosses de vidanges, puisqu'il n'en existe pas, et que d'ailleurs toutes les précautions avaient été prises pour faire évaporer cette odeur en ouvrant les vitraux nombreux de l'édifice et en visitant les caveaux, qui sont en bon état et qui ne renferment que très peu de sépultures. La curiosité seule, et le procès-verbal du commissaire de police de la division du Pont-Neuf en fait foi, a fait naître l'inconvénient de la poussière qui a incommodé un instant les membres du Directoire ; des citoyens s'étaient introduits sur les voûtes et ont voulu regarder par les trous des cordes des cloches du petit clocher qui existait autrefois ; en débouchant ces trous sans précaution, l'amas de poussière qui se forme dans un endroit aussi élevé, et où l'on ne va jamais, a pu nécessairement tomber sans effort et sans que la malveillance y ait aucune part. Ayant été à portée, par la place que j'occupe, de connaître particulièrement les détails de ces légers événements, je dois ce témoignage à la vérité, afin de désabuser les citoyens trompés par des récits faux et souvent exagérés par la malignité et par l'esprit de parti. J'espère, citoyens, de votre justice et de votre impartialité, que vous voudrez bien insérer cette lettre dans votre plus prochain numéro. »— *Courrier républicain* du 6 pluviôse ; « *Paris, le 5 pluviôse*... Pendant que nos Directeurs représentaient de leur mieux à Notre-Dame, la majesté nationale, il tombait sur eux, d'un des trous de la voûte, des cailloux, de la poussière, des saletés, ce qui les obligea souvent de prendre l'attitude de Jupiter, secouant les immondices de l'*escarbot*. Il se répandit aussi dans tout l'édifice une odeur qui n'était point équivoque. Il

paraît que les auteurs de cette insolence avaient employé tous les raffinements de la chimie pour rendre le méphitisme plus insupportable. On a fait pour les découvrir des recherches inutiles. Enfin, les Directeurs ont été forcés de sortir, le teint jauni et le mouchoir aux narines... » — *Miroir* du 3 pluviôse : « *Paris*... Le *Miroir* a passé à midi devant le lieu où se célèbre la grande cérémonie ; il y a vu très peu de monde, des curieux qui ne faisaient qu'aller et venir, et quelques sottes et vilaines figures qui semblaient attendre la curée ; mais une force imposante n'a pas tardé à y arriver, et, avec le peu de goût qu'ont maintenant les Parisiens pour tout ce qui est mouvement, rébellion, insurrection, révolution, on peut être parfaitement tranquille; malgré toute la bonne volonté, ces Messieurs n'auront pas de tuerie, de pillage, et ne pourront pas mourir d'une injection de sang humain... »

CMXI

3 PLUVIOSE AN V (22 JANVIER 1797).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 4 PLUVIOSE.

Esprit public. — Les murmures ont paru plus fréquents parmi les journaliers et menus débitants sur la difficulté des ressources, la rareté du numéraire, le ralentissement du commerce et l'inactivité des travaux. Ces malheurs, effets inséparables des circonstances d'une révolution, sont considérés quelquefois comme des armes terribles entre les mains des ennemis du gouvernement, qui s'en servent de tout leur pouvoir pour soulever le peuple, et qui étayent ce projet de tous les propos et de tous les écrits anarchiques. On a remarqué que c'était toujours de loin que les malveillants tiraient leurs motifs; si ce n'est pas le Midi de la République qui leur fournit des preuves d'une prochaine contre-révolution, c'est l'armée. A les entendre, elle manque de tout, et le soldat ne veut plus se battre; c'est le refus qu'il a fait de continuer le service qui a forcé le général Moreau d'évacuer le fort de Kehl; la Vendée renaît de ses cendres, et les principaux moteurs de l'insurrection qui s'y développe sont à Paris, parmi les négociants et les hommes de finance. — Les raisonnements que les mêmes individus font sur la paix sont inconcevables : la paix est impossible; jamais on ne pourra recommencer une nouvelle campagne (et cependant il la faut); si le gouvernement ne la fait pas sous très peu de temps, il est perdu ; aussi dans le silence y travaille-t-il en s'occupant de la rentrée des émigrés; toutes dispositions sans lesquelles la France l'année prochaine serait envahie par les Russes et les Impériaux. — A ces idées succèdent celles-ci, tout aussi malin-

tentionnées : il doit y avoir un grand soulèvement, soit par les Jacobins, soit par les Royalistes. Les uns ou les autres, pour l'opérer, choisiront l'époque, le temps même de la durée des assemblées primaires; le mécontentement universel du peuple, surtout du peuple le moins fortuné, annonce cette crise. — Ailleurs tout mouvement ne paraît devoir venir que du parti des Jacobins, seuls intéressés, et par cela même est jugé peu probable, leur système destructeur étant rejeté des amis du gouvernement, qui sont en grand nombre. Quelques humoristes allaient jusqu'à accuser le Directoire de vénalité. Ils répandaient hautement que par lui toutes les places étaient vendues suivant leur importance. Carnot était désigné comme directeur despotique de toutes les opérations militaires; La Revellière, comme un être purement passif, et Barras, comme d'intelligence avec Lagarde pour accorder des congés moyennant vingt-cinq louis.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB [3] 85.)

JOURNAUX.

Miroir du 4 pluviôse : « *Modes.* Il serait difficile d'expliquer les phases rapides de la mode ; mais l'œil observateur aperçoit dans la parure de nos belles des nuances délicates et presque insensibles d'un jour à l'autre. On assure que les petits corsets coupés n'iront pas loin. Le feu des paillettes commence à s'éteindre ; on murmure tout bas la disgrâce prochaine de la perruque blonde. Les cheveux retroussés à la grecque, à double et triple chignon, sont en faveur. Les robes de linon, de guinée, de mousseline, à quart de manche, laissent toujours à un beau bras la faculté de se montrer dans tout son naturel. Il n'est point encore question du rappel des fichus ; on ne s'occupe plus, on ne rêve plus en ce moment que d'aigrettes dites *esprits*, et la coiffure délicieuse est un bonnet à jour, surmonté de plumes légères, symbole de la mode. » — « *Police.* A l'initiative des Anglais, que nous haïssons ou que nous croyons haïr, il s'est établi, dans beaucoup des rues neuves de Paris, des trottoirs de chaque côté. Cette précaution a pour objet d'offrir contre la boue et les voitures un asile au piéton. Malheureusement beaucoup de gens se plaisent à trahir cette intention salutaire. Les marchands dont les boutiques avoisinent les trottoirs les couvrent tout entiers de gros meubles, de caisses, de futailles vides, de matelas, d'armoires, etc. ; en sorte que le piéton, arrêté sur les trottoirs par ces fréquentes obstructions, est obligé de descendre dans le milieu de la rue, avec la certitude d'enfoncer dans une boue fétide jusqu'à mi-jambe. S'il se plaint, le marchand sort de sa boutique avec le regard menaçant et l'injure à la bouche, et, fort sur son fumier, il insulte encore le passant qu'il a mis dans l'embarras. On invite le Bureau central, qui a demandé aux bons citoyens tous les renseignements propres à améliorer la police, à prononcer un règlement qui défende à qui que ce soit,

et aux marchands surtout, d'obstruer les rues et les trottoirs en exposant à leurs portes des effets ou des marchandises. »

CMXII

4 PLUVIOSE AN V (23 JANVIER 1797).

Rapport du bureau central du 5 pluviose.

Esprit public. — Toutes les incertitudes sur le sort de la flotte sont en quelque sorte évanouies ; elle est, dit-on, entièrement rentrée, à l'exception de deux vaisseaux de haut bord que l'on sait perdus sur des écueils au sud des côtes, de deux frégates sur lesquelles on espère avoir incessamment des nouvelles, et quelques bâtiments de transport, dont la plupart des équipages ont été sauvés. On attend avec beaucoup d'impatience la publicité du rapport qui doit être fait par le général Hoche. — Dans certains cafés, de légers individus paraissaient radieux à la nouvelle, suivant eux avérée, que le nouvel Empereur de Russie avait envoyé un ambassadeur au prétendant à la couronne de France pour l'informer, par étiquette sans doute, de son avènement à l'Empire ; les intentions de ce nouveau tsar, disent-ils, sont de rétablir en France l'ancienne monarchie telle qu'elle était en 1788. Il y a [un] peu de concordance entre cette opinion et celles d'autres nouvellistes qui assurent que le nouvel Empereur de Russie vient de signaler sa fidélité à la coalition en envoyant soixante mille auxiliaires combattre les armées françaises sur les bords du Rhin. L'un ou l'autre de ces faits, suivant leur tendance, s'accrédite dans les esprits crédules par la lecture de mille écrits dégoûtants, que des presses licencieuses ne cessent de lancer dans le public, dans la vue de porter à la révolte. Beaucoup de ces écrits ont un titre grossièrement anarchique, mais n'offrent à chaque page, à chaque ligne, que la frénésie du royalisme, et *vice versa.* — Il est fort question du voyage du ministre de l'intérieur dans les départements réunis du Nord ; on cherche à pénétrer le véritable but de sa mission, et, quel qu'il soit, il ne s'élève aucun doute que ce ministre ne soit devancé dans ces contrées par l'estime générale. Le ministre de la police passe pour être appelé à réunir par intérim, à son portefeuille, celui de l'intérieur, et ce choix est goûté de tout le monde. — Deux nouvelles ont paru satisfaire également : l'une donnait à croire que l'armée d'Italie venait de remporter un avantage considérable ; l'autre portait que le

Congrès américain envoyait auprès de la République un ambassadeur animé des meilleurs principes. — S'il faut ajouter foi à quelques bruits, sur lesquels l'attention a paru ne se porter que légèrement, il devait éclater un mouvement la nuit dernière; la force armée fut sur le qui-vive, et les patrouilles se sont succédé pour prévenir toute espèce de tentative; on devait, disait-on, pour signal, tirer des boîtes depuis minuit jusqu'à deux heures. — Aux murmures que ne cessent de faire entendre les rentiers de l'État, chacun est persuadé qu'ils ne mettront de bornes à leurs plaintes que quand une nouvelle disposition en finance adoucira leur sort.

Spectacles. — La tranquillité n'a pu s'y comparer qu'à l'affluence des spectateurs qui, surtout au théâtre des Arts, a été assez considérable. — Un officier public fut averti qu'une femme, au bal de la citoyenne Montansier, portait pour coiffure un mouchoir offrant l'empreinte des fleurs de lis; le fait fut vérifié sans aucune difficulté dans le foyer où se rendit la personne désignée, qui se trouva n'avoir qu'un dessin de feuilles de vigne mal brodées. L'officier public a été à même de juger l'esprit du bon ordre qui régnait dans ce lieu, où chacun, uniquement occupé de son plaisir, blâmait cette citoyenne d'avoir par son inattention prêté un instant à l'équivoque.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB [3] 85.)

CMXIII

5 PLUVIOSE AN V (24 JANVIER 1797).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 6 PLUVIOSE.

Esprit public. — C'est avec une sorte de satisfaction que l'on voit rentrer dans nos ports toute l'escadre, à l'exception des bâtiments qu'une force majeure a fait échouer sur des écueils ou contre des côtes et d'une frégate prise [par l'ennemi], mais le blâme subsiste dans son intégrité sur une opération tellement hardie dans une saison difficile, ajoute-t-on, qu'elle ne pouvait être justifiée que par des succès. — Parmi les nouvellistes des cafés, il passait pour certain que les Autrichiens avaient renoncé au projet de s'emparer de la forteresse d'Huningue, actuellement tout à fait dégagée. Cependant il se manifeste beaucoup d'inquiétude sur le sort de nos armées, et particulièrement de celle d'Italie, parce que, dit-on, le prince Charles a

quitté secrètement les bords du Rhin pour se rendre avec des forces recommandables auprès de l'armée autrichienne, qui doit tenter un nouvel effort pour délivrer Mantoue. Le gouvernement aura-t-il pris les mesures nécessaires pour parer aux événements? C'est ce que l'on ne semble pas révoquer en doute. — Toutes les opinions, tous les entretiens du jour sur la situation intérieure de la République ont présenté les couleurs du pessimisme. Tout y paraît dans un état désespéré; le présent est détesté, l'avenir épouvante, et ce n'est qu'avec peine que l'on s'imagine qu'il puisse exister une position pire encore. Le délabrement des finances ne laisse pas l'espoir de voir le mal se réparer de sitôt. La confiance, tant de fois surprise, autant de fois trompée, est perdue sans ressource; le dégoût est porté à son comble parmi les militaires et ne fait pas entrevoir que la désertion, qui est considérable, trouve enfin un terme. L'impossibilité de réparer les vides que la dernière campagne a faits à nos armées n'assure pas le succès de celle qui va s'ouvrir, tandis que nos ennemis se montrent avec de nouvelles forces; aussi cette circonstance, cette conjecture qui fait le sujet des alarmes du gouvernement, fait-elle l'espoir de nos ennemis intérieurs, dont les mouvements continuels et ténébreux prouvent les coupables espérances. — Après cette énumération, dont chacun exagère les portées (*sic*), on passe la revue des moyens qu'emploient les agitateurs de tous les sens pour former à leur gré les autorités aux prochaines assemblées primaires. On remarque que le royalisme a plus de jactance et le terrorisme plus d'audace; on cite les propos des uns, les cris de sédition, les pamphlets à titres obscènes, les menées actives des autres. Les colporteurs de l'*Ami du peuple* crient dans différents quartiers le second numéro de *la Résurrection du père Duchesne, bougrement en colère.* Ce prêche public d'indécence et d'immoralité révolte toutes les classes du peuple, ceux qui se disent emphatiquement ses amis, et fait murmurer contre la faiblesse des lois, qui ne répriment point un scandale avilissant pour la nation française. — Un autre bruit, semé dans les faubourgs, y a causé une inquiétude sensible. Il entre, disait-on, dans les projets des Jacobins de faire brûler le Livre rouge. On ne paraissait pas douter que les Jacobins eux-mêmes n'eussent répandu ces nouvelles semences de divisions. — Aux yeux de bien des personnes, nombre de bals passent pour des assemblées dangereuses, où les différents partis concertent les vues analogues à leurs opinions.

Spectacles. — Ils ont joui de la plus parfaite tranquillité. Quelques-uns de ces êtres qui ne respirent que troubles et désordre avaient dessiné des fleurs de lis sur le socle du foyer du Théâtre-Français.

Ce dessin n'a pas produit l'effet que s'en était promis la malveillance, et par les soins des régisseurs il a été aussitôt effacé.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB [3] 85.)

CMXIV

6 PLUVIOSE AN V (25 JANVIER 1797).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 7 PLUVIOSE.

Esprit public. — Une victoire qui paraît devoir faire époque dans les annales de cette guerre, la victoire éclatante remportée sur les Autrichiens par l'armée d'Italie et annoncée officiellement par le Directoire [1], occupe tous les copistes (*sic*), et répand une joie réelle dans tous les cœurs. Les véritables amis du gouvernement surtout la considéraient comme une réponse péremptoire à toutes les calomnies dont les immodérés et les anarchistes de tous les bords ne cessent de le couvrir depuis quelque temps. L'armée et son général n'étaient..... [2] qu'avec enthousiasme ; on remarque partout que ce hasard, qui contribue quelquefois au gain ou à la perte d'une bataille, n'a eu aucune part dans ces derniers événements, dont les succès ne sont dus qu'aux savantes combinaisons des chefs et au courage et à l'intrépidité des troupes. Les cafés, les groupes, les spectacles retentissent du récit de ces avantages signalés et des mouvements de satisfaction qu'ils occasionnent ; nul doute que Mantoue, cette place considérée comme un rempart inexpugnable, ne subisse bientôt la loi du vainqueur. Les royalistes seulement, qui, à cette nouvelle, n'ont manifesté qu'une joie empruntée, ou qui n'en témoignaient aucune, avaient l'air de regarder comme exagérés, même comme incertains, les détails de la victoire et comme indépendante de ses suites la prise de Mantoue ; ils ont même déposé dans ce sens un assez grand nombre de paris. — C'est à un homme connu pour partager ces dernières opinions que l'on a entendu dire que si, dans ce moment, le général Moreau entrait dans le Brisgau à la tête de son armée, il ferait avorter

1. Il s'agit des victoires remportées par Bonaparte, du 23 au 26 nivôse an V, sur l'armée autrichienne qui voulait débloquer Mantoue. Voir le message du Directoire du 6 pluviôse et la lettre de Bonaparte du 28 nivôse dans le *Moniteur*, réimpression, t. XXVIII, p. 534.

2. Un mot illisible.

les succès du prince Charles, attendu que trente mille hommes de son armée étaient allés renforcer celle de l'Empire en Italie. — La nomination du général Hoche au commandement de l'armée de Rhin-et-Moselle a paru satisfaire le public. — Il était question, dans les cafés où se lit périodiquement le journal intitulé *Courrier républicain,* d'un article inséré contre Barras dans un des derniers numéros de cette feuille; on parlait beaucoup de l'imputation qui s'y trouvait faite à ce Directeur, d'avoir tenu autrefois une conduite susceptible de bien des reproches, notamment de celui d'avoir fait de fausses traites de lettres de change, par suite desquelles il avait été mis à Bicêtre. Cette accusation faisait tenir des propos les plus ridicules, et l'opinion néanmoins se prononçait évidemment pour que l'éditeur fût tenu de prouver ce qu'il avait avancé, et fût puni, dans le cas où il aurait été reconnu pour un calomniateur. Tout le monde s'accordait à dire que Barras ne devait point garder le silence dans cette circonstance. On remarquait qu'un moyen employé par les mécontents pour attaquer le Directoire était de chercher à ternir par des personnalités la conduite privée de tel ou tel Directeur.

Spectacles. — Le concours y a été général; trois nouvelles pièces : l'une au Vaudeville, l'autre au théâtre Montansier, et la reprise des *Deux Pages* au théâtre de la rue Feydeau ont attiré beaucoup de monde. Au théâtre de la Montansier, le public s'est dédommagé d'un mauvais ou non succès (*sic*) de la pièce intitulée *Les Incroyables,* qui y étaient représentés [comme] trop bienfaisants pour des égoïstes et des voluptueux, par la nouvelle des succès de l'armée d'Italie[1]. — Au Vaudeville, la pièce intitulée *Persico ou le Souper interrompu* n'est qu'une intrigue un peu triviale, filée sous un style mi-licencieux, où l'on fronde un moment les escrocs ou dilapidateurs enrichis, et dans laquelle un couplet, qui recommande la nécessité de se rendre aux assemblées pour y faire de bons choix, a excité les murmures de quelques élégants, aussitôt étouffés. — La pièce intitulée *Les deux Pages* est connue. Frédéric, roi de Prusse avant celui actuellement régnant, y joue un rôle avantageux. Elle a été avidement écoutée. Un moment où les applaudissements ont été le plus sensibles est celui où Frédéric répond à l'un des personnages donnant des regrets à son père qui n'est plus : « Un bon roi est toujours le père de ses sujets. » Le calme, quel qu'ait été l'esprit des spectateurs, n'a cessé de régner pendant toute la durée du spectacle; ailleurs, il ne s'est rien passé d'extraordinaire.

1. Cette phrase obscure est textuelle.

Surveillance. — ..... On a arrêté deux femmes qui causaient des rassemblements sur le pont Notre-Dame, en criant et débitant le journal intitulé *des Incroyables*.....

Commerce. Viande. — La viande de boucherie a été très abondante ; le bœuf et le mouton ont été vendus en détail 4 à 9 sous la livre ; le veau, de 6 à 13 sous ; le porc frais, 9 à 11 sous, et le salé, 10 à 16 sous.

Pain. — Le pain blanc sur les marchés a été vendu de 9 à 10 sous les 4 livres. Cette dernière marchandise, ainsi que la viande, se vend tous les jours, malgré que le dernier arrêté ait désigné les jours de vente.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB [3] 85.)

JOURNAUX.

Courrier républicain du 7 pluviôse : « *Paris, le 6 pluviôse*... Tout Paris est inondé de caricatures sur les *Incroyables*, les *Merveilleuses*, les *Grecques*, etc. Il n'est peut-être pas un de ceux qui envisagent son (*sic*) portrait à tous les coins de rues qui ne soit lui-même tenté de rire. Mais on devait s'attendre qu'au moment où nous sommes, ce qui n'était d'abord qu'une arme fort innocente contre des ridicules deviendrait bientôt une arme dangereuse entre les mains des ennemis éternels de l'ordre social. Les Jacobins se sont aussi emparés des caricatures, et il n'est personne qui ne frémisse d'indignation, en voyant étaler partout avec profusion celles où sont représentés deux jeunes gens en cabriolet, prêts à écraser un homme vêtu en artisan, et excitant un chien contre lui ; et deux élégantes poursuivant également une femme du peuple. On reconnaît à ce tableau l'envie prononcée de renouveler les dissensions entre les riches et les pauvres, et d'exciter encore de funestes rivalités entre celui qui a plus et celui qui a moins. On sait bien que les trois quarts des riches d'aujourd'hui ne sont que d'insolents parvenus, ornés des dépouilles des riches d'autrefois ; mais l'intention de l'auteur de la caricature que nous dénonçons à la police est évidente. Il veut soulever les différentes classes de la société l'une contre l'autre, par des peintures fausses et atroces, et le moyen qu'il emploie n'est point à dédaigner, surtout au moment où des factieux adroits mettent tout en œuvre pour opérer des mouvements. Au surplus, nous ne serions pas étonnés que l'auteur de ces caricatures ne fût un sans-culotte riche de millions volés, un Tallien, un Félix Le Peletier et autres... »

CMXV

7 PLUVIOSE AN V (26 JANVIER 1797).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 8 PLUVIOSE.

Esprit public. — La victoire remportée par l'armée d'Italie était trop éclatante pour qu'il n'en fût parlé qu'un jour; elle était hier et paraît devoir être encore quelque temps l'objet principal de l'attention publique, le sujet de toutes les conversations. Elle produit aussi un effet qui n'échappe point à l'œil observateur. C'est de faire ressortir davantage les différentes opinions. Ces dernières ont deux caractères très distincts : ou elles tiennent à un système et aux choses seulement, ou elles sont produites par la haine, l'animosité ou l'esprit de parti et attaquent le plus souvent les acteurs produits sur la scène politique. Les avantages de l'armée d'Italie ont rendu sensible cette distinction. Les hommes de tous les systèmes, les véritables amis de la République et du gouvernement qui lui donne l'action, se réjouissaient d'un événement aussi glorieux, qu'il dût ou non accélérer le retour de la paix; à ceux-là se joignaient encore les hommes qui attendent leur proie de l'anarchie, et qui, regardant Buonaparte comme leur héros, fondent sur lui toutes leurs espérances pour la réactivité (*sic*) de la Constitution de 93. Leur admiration se tourne plus sur le général que sur l'armée, plutôt sur l'événement que sur les savantes combinaisons qui le préparèrent; leur sollicitude va même jusqu'à craindre qu'une main dénaturée n'attente aux jours de Buonaparte. D'autres annoncent une telle insouciance sur la prospérité de la République, qu'une victoire aussi grande leur paraît un malheur pour eux, parce qu'elle ajoute encore à la gloire d'un homme qu'ils ont en aversion. La jalousie, la haine et toutes les petites passions remplacent dans leur cœur le véritable patriotisme. Les royalistes et les ennemis de la Constitution de 93 sont de ce nombre, et encore ceux qui, partisans de cette Constitution, se prononcent dans leurs propos peu modérés contre les hommes qui l'activent. — La démission de plusieurs généraux de l'armée de Sambre-et-Meuse paraît certaine dans le public et y produit une sensation d'autant plus désagréable qu'on est persuadé que le mauvais état de l'armée les a contraints à cette démarche; il en résulte beaucoup de conjectures fâcheuses sur la position de nos troupes, et conséquemment un aliment de plus à la malveillance, qui désapprouve tout et ne trouve

rien de bien et voudrait répandre partout le mécontentement qui l'agite ou qui l'affecte. — Dans la plupart des lieux de réunion, il se dit que les Jacobins, sous prétexte de repas de famille ou de carnaval, formaient des rassemblements dans le faubourg Saint-Antoine, et que, sous prétexte de parenté ou d'affinité, plusieurs députés participent à ces conciliabules. — Une manœuvre anti-républicaine se pratique également dans les cafés. On cherche à faire des ennemis à la chose publique en répandant le bruit qu'il va y avoir une réquisition d'hommes de dix-huit à quarante-cinq ans et un nouvel emprunt forcé. — Le grand nombre de bals éveille la censure de personnes qui les regardent comme autant de maisons de jeux défendus, où se ruinent beaucoup de pères de famille, comme un foyer de tant de crimes soutenus par la police, a-t-on soin d'ajouter.

Spectacles. — Une nouvelle pièce, ayant pour titre *Le Major Palmer* [1], a obtenu un succès complet au théâtre de la rue Feydeau; il ne s'y voit rien de contraire aux mœurs, ni d'allégorique à l'état actuel des choses. A ce théâtre, comme à tous les autres, la tranquillité a été parfaite.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB [3] 85.

JOURNAUX.

Courrier républicain du 8 pluviôse. « *Paris, le 7 pluviôse*... Un patriote de Versailles a été dans l'église Notre-Dame, au moment où les catholiques entendaient la messe. Il leur a dit mille injures, ainsi qu'au pasteur qui célébrait l'office divin. On lui a fait des remontrances qui ont été vaines; et comme il continuait son train, renversait les chaises, etc., on a été chercher le commandant de la garde nationale, qui a arrêté le patriote susdit et l'a fait conduire en prison, où il est encore. »

CMXVI

8 PLUVIOSE AN V (27 JANVIER 1797).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 9 PLUVIOSE.

Esprit public. — La tranquillité n'est pas aujourd'hui, grâce aux victoires remportées par l'armée d'Italie, le seul apanage de cette grande commune. La joie n'y est pas moins grande sur des avantages

1. Drame en trois actes en prose par Pigault-Lebrun, musique de Bruni.

aussi considérables ; l'opinion, un peu rabattue depuis quelque temps, reprend de l'énergie en reprenant des espérances de paix ; car beaucoup de personnes ne se réjouissent de ces événements glorieux que parce qu'elles sont persuadées que l'Empereur, dans une impossibilité presque démontrée de former une nouvelle armée dans la Lombardie, ne pourra recouvrer ces superbes contrées qu'en échange de la paix à des conditions honorables pour la République française. Il paraît au plus grand nombre que Mantoue ne peut encore longtemps tenir ; que cette place ressent déjà les horreurs de la disette, et qu'une fois enlevée, l'Empereur, perdant toute espérance d'un autre côté de recouvrer jamais la Belgique, sera obligé de se circonscrire dans ses États héréditaires. — On disait, dans plusieurs endroits, que le prince Charles, renonçant entièrement à la conquête d'Huningue, faisait route vers l'Italie à la tête d'une armée de trente mille hommes, avec laquelle il se promettait de débloquer Mantoue ; mais on observait que cette place n'était pas en état de résister assez longtemps pour donner à ce renfort le temps d'opérer ou du moins de tenter une diversion. Dans quelques cafés, et même dans les rues, on annonce déjà la prise de Mantoue, mais sans que rien confirme un bruit aussi agréable. Cependant il se trouve encore dans le public des êtres assez peu doués d'honneur pour témoigner un véritable mécontentement de cette nouvelle victoire, et l'on ne sait s'il faut imputer plutôt à la méchanceté qu'à la sottise le sentiment qu'ils prononcent que le Directoire a pu fort bien gagner le général autrichien pour que celui-ci se laisse battre. — Il est question des préparatifs qui se font à Brest, se dit-il, pour mettre la marine française en état de recommencer une nouvelle expédition contre l'Irlande. Quelques politiques goûtent fort ce plan, mais ils trouvent un plus grand nombre de personnes ardentes à le combattre, et leurs raisonnements paraissent victorieux à tous ceux qui gémissent sur le mauvais succès des premières tentatives. — La paix, au milieu de tant d'opinions opposées, était le vœu dominant, et l'on ne considérait avec plaisir les heureux événements du jour qu'autant qu'ils rapprochaient le terme de cette époque constamment désirée. — Beaucoup d'ouvriers se plaignent d'être sans ouvrage ; les petits débitants craignent de voir le numéraire disparaître encore davantage et croient s'apercevoir de sa rareté progressive. Les succès de la campagne en Lombardie relèvent un peu leurs espérances pour la renaissance du crédit et de la confiance.....

LIMODIN.

(Arch. nat., BB [3] 85.)

CMXVII

9 PLUVIOSE AN V (28 JANVIER 1797).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 10 PLUVIOSE.

Esprit public. — Les succès de l'armée d'Italie sont une source intarissable de conjectures et un sujet continuel de satisfaction ; il y a moins d'incrédules à mesure que l'on approfondit les détails de cette victoire; nombre de vœux se manifestent pour que des événements aussi signalés conduisent à la paix; il est même beaucoup de citoyens qui ne se réjouissent des uns qu'autant qu'ils seraient suivis de l'autre. Cependant la classe inépuisable des frondeurs, loin de partager la joie qu'inspirent ces avantages et les espérances qu'ils font naître, s'occupe sans cesse à révoquer en doute le récit qu'on en fait, et, se sentant trop faible pour soutenir que l'armée d'Italie n'a point remporté de victoire, se restreint à traiter d'exagération les détails qui forment le fond de presque tous les entretiens; elle dit ensuite que la guerre est inévitable, non seulement pour cette année, mais encore pour l'année prochaine, et que l'Empereur ne manquera ni de ressources ni de moyens pour se dédommager aisément de ses revers. — Le génie de la malveillance ne prend aucun repos; il sème des idées défavorables sur le compte de l'armée de Sambre-et-Meuse et de Rhin-et-Moselle. Il semble, à les en croire, qu'elles sont dans l'état le plus déplorable, qu'elles manquent même des objets de première nécessité, que cet état de détresse les plonge dans le découragement et les conduit à l'indiscipline, en sorte que la voix des chefs est impuissante pour arrêter la désertion, qui fait tous les jours de nouveaux progrès. La dissémination de ces bruits alarmants se colporte de café en café. Ensuite viennent les plaintes du peu d'égards que l'on a pour l'officier, du peu d'attention que l'on porte au soldat, surtout au soldat blessé en défendant la cause commune. — On parle d'une cérémonie qui doit avoir lieu aujourd'hui au Directoire. Les uns pensaient que c'était pour la réception de l'ambassadeur turc, les autres assuraient qu'il s'agissait de celle de l'ambassadeur de Naples. — Le traitement essuyé par le rédacteur du *Courrier républicain* a produit hier différentes sensations [1]. Dans le public, et il en était

1. L'ex-abbé Poncelin, rédacteur du *Courrier républicain*, attiré, sous le faux prétexte d'un mandat d'amener, dans la partie du Luxembourg habitée par

question dans tous les endroits qu'il fréquente; plusieurs personnes en parlaient avec plaisanterie et traitaient d'algarade ou de correction la mesure rigoureuse employée envers un journaliste qui, disaient-elles, apprendra ce qu'il en coûte à répandre des idées qui pouvaient nuire à la réputation d'un Directeur et jeter de la défaveur sur le Directoire; mais la majorité des citoyens ne trouvait dans cette circonstance qu'une violation des lois qui garantissent la sûreté individuelle, qu'un abus dangereux des formes que la justice emploie pour s'assurer du véritable criminel. On faisait aussi, en plusieurs endroits, rejaillir l'odieux de cette action et (pour rapporter l'expression) de cette impudeur sur le Directoire et particulièrement sur le citoyen Barras, que l'on dit intéressé à détruire l'impression d'un fait [qui s'est] passé dans l'intérieur du palais directorial et dans la partie du palais qu'il occupe. D'autres se récriaient contre ce qu'ils appelaient une barbarie, sur laquelle, ajoutent-ils, le gouvernement semble fermer les yeux, et qui est dans le cas d'autoriser l'arbitraire par l'impunité.....

LIMODIN.

Arch. nat., BB [3] 85.)

CMXVIII

10 PLUVIOSE AN V (29 JANVIER 1797).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 11 PLUVIOSE.

Esprit public. — La publicité des détails officiels des victoires remportées par l'armée d'Italie affaiblit infiniment le langage d'incrédulité que tenaient, que tiennent encore les ennemis de tout gouvernement républicain. Cependant ils se rejettent toujours sur l'exagération dont, à leur avis, on pare les moindres avantages; leur sentiment, du reste, n'excite que la pitié. — C'est avec beaucoup de peine que les amis sincères du bon ordre et du gouvernement voient, par leur exaspération, les partisans de la monarchie et les anarchistes, quoique opposés d'opinion et de vœux, tendre néanmoins vers le but : la subversion de l'ordre actuel des choses. Si nous en croyons quelques-uns de nos rapports, ceux qui demandent un roi ne perdent pas

Barras, y avait été l'objet de voies de fait de la part d'une quinzaine d'individus qui lui reprochaient d'avoir écrit contre Barras. On trouvera des articles sur cet incident dans presque tous les journaux d'alors, par exemple dans le *Moniteur* du 12 pluviôse an V.

espérance d'en établir un d'ici à peu de temps et cherchent à égarer l'opinion publique en disant que c'est le vœu de plusieurs départements; tandis que la classe du peuple, tout en se plaignant de misère, se dit rassasiée de révolutions et attachée au système actuel, que tout changement amènerait l'effusion de sang et qu'il faut en être avare. Il paraît toutefois que, dans cette classe comme dans les autres, le Directoire et le Corps législatif sont couverts d'opprobre. Il semble généralement scandaleux que le Conseil des Cinq-Cents se soit livré à une entière division dans l'une de ses dernières séances. Cette mésintelligence se ravale (*sic*) dans tous les esprits; on se répète que peu s'en est fallu que ses membres n'en soient venus aux mains, en sorte que toujours le titre de législateur est accompagné d'une épithète humiliante, et l'on regarde le trouble qui règne dans le sein de cette assemblée comme l'avant-coureur des plus sinistres événements, dont on est tenté de les rendre responsables. — Quelques personnes ont dit que beaucoup de gens du haut parage se rendaient dans leurs départements pour intriguer dans les assemblées. Mais on parle avec plus de chaleur des efforts que font les anarchistes pour agiter Lyon, Marseille et Toulouse, dans la crainte qu'ils ont de ne point tourner en leur faveur le choix des prochaines assemblées. — Dans l'un des cafés adjacents à la Maison-Égalité, on portait plus particulièrement les regards sur les prêtres insermentés, auxquels on faisait le reproche de se rétablir dans les environs de Paris et d'y constater les naissances, les mariages et les décès avec les cérémonies et l'authenticité dont usait autrefois, en semblables conjectures, le catholicisme; il paraît à bien des personnes que le gouvernement devrait fixer ses regards sur ces rénovations. — Le fond principal des conversations du jour est l'événement survenu au rédacteur du *Courrier républicain* [1]; ce fait produit dans le public la plus grande sensation; il était rare qu'on approuvât les voies de fait exercées sur ce journaliste; la presque totalité des citoyens en parlait même avec la plus grande indignation, et le vœu général est fortement prononcé pour que les auteurs des traitements rigoureux infligés à un homme, à la faveur des formes légales dont on a insidieusement abusé, soient poursuivis sans relâche. Nombre de soupçons tombent sur le citoyen Barras, dont le nom et le caractère public se trouvent compromis dans cette affaire. — L'existence d'un grand nombre de maisons de jeu éveille la sollicitude des citoyens, qui les considèrent comme autant de repaires du crime; l'on accuse la surveillance de ne pas se

1. Voir plus haut, p. 720.

porter tout entière sur des établissements qui affligent les mœurs et ruinent beaucoup de familles....

BRÉON.

(Arch. nat., BB[3] 85.)

JOURNAUX.

Courrier républicain du 24 pluviôse : « Bureau central du canton de Paris. Avis aux citoyens du canton de Paris. Du 10 pluviôse an V. Le Bureau central, dont le soin principal est de veiller à la sûreté et à la tranquillité des citoyens, [est] instruit que beaucoup d'entre eux ont été arrêtés dans les départements environnants, faute d'être munis de passeports, persuadés qu'étant porteurs de leurs cartes de sûreté, ils ne peuvent être inquiétés dans leurs voyages. Le Bureau central croit donc devoir faire observer aux citoyens que leurs affaires appellent hors de Paris, que cette négligence est non seulement une violation de la loi du 10 vendémiaire an IV[1], mais qu'elle peut encore leur devenir funeste, en les confondant avec les brigands qui circulent dans les communes voisines, et qui n'ont d'autre dessein, en s'introduisant à Paris, que d'y porter atteinte aux personnes et aux propriétés, et qu'enfin, par les mesures prises pour y atteindre, beaucoup de citoyens pourraient d'un moment à l'autre se trouver victimes de leur négligence, et être mis en état d'arrestation, ainsi que le veut la loi. Il les invite en conséquence, et pour leur propre tranquillité, à ne pas perdre de vue cet avis fraternel, et à se conformer aux dispositions de la loi du 10 vendémiaire, ci-dessus citée. Les administrateurs du Bureau central : BRÉON, LIMODIN, COUSIN. »

CMXIX

11 PLUVIOSE AN V (30 JANVIER 1797).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 12 PLUVIOSE.

Esprit public. — Un nouveau raisonnement se trouve dans la bouche de quelques individus acharnés à dire que les dernières victoires remportées par l'armée d'Italie sont non seulement exagérées, mais même impossibles. Le général Bonaparte, disent-ils, demande un renfort de trente mille hommes ; donc il n'a pu vaincre, puisqu'il déclare ainsi que les forces qu'il peut opposer à l'ennemi sont insuffisantes ; ces derniers ont très peu de prosélytes. Deux nouvelles tranchent sur la précédente, qui a d'ailleurs produit tout son effet dans les esprits animés du désir de voir prospérer la République : l'une est qu'un courrier d'Angleterre est parvenu au Directoire, et

1. C'est la loi sur la police intérieure des communes.

qu'il est probable que les dépêches dont il est chargé sont relatives à la paix, dont les négociations pourraient être reprises de part et d'autre ; l'autre donnait à présumer que l'Empereur de Russie avait reconnu la République française ; ce bruit était accueilli avec une grande faveur, parce qu'il laissait espérer de voir enfin l'Autriche obligée de terminer une guerre sanglante ; cependant on sentit que ces nouvelles avaient besoin de confirmation. — On criait hier la capitulation et la prise de Mantoue, et l'audace des colporteurs indignait la multitude prévenue contre la véracité de ces cris et l'avidité de ces hommes, auxquels d'ailleurs la loi défend d'annoncer aucun sommaire des journaux. — L'aventure malheureuse survenue au citoyen Poncelin occupe encore une grande partie de la société, qui blâme, presque à la majorité, la rigueur et l'arbitraire de ce traitement, tout en reconnaissant que ce journaliste est sorti fort souvent des bornes de la modération. Néanmoins le nom de Barras figure désagréablement dans cette affaire, au point qu'on la regardait quelquefois comme ayant été dirigée par les ennemis de ce Directeur, dont au surplus le silence sur un fait de cette nature étonne beaucoup de monde. — Il sort de la conception des bons citoyens que le gouvernement laisse journellement crier, vendre et distribuer des libelles incendiaires, dans lesquels lui-même et la représentation nationale sont couverts d'injures, et l'on sollicite des mesures répressives contre ces fléaux de la chose publique, considérés comme précurseurs de plus grands encore. — On ne se plaint pas moins de la multiplicité des bals, qui passent pour des occasions dangereuses de rassembler des hommes de parti ; on ajoute qu'il se tient des assemblées secrètes à Clichy. — L'attention publique s'appesantissait davantage sur les événements désastreux qui se sont manifestés à Toulouse et dans quelques autres contrées méridionales, et il paraissait prudent à bien des personnes que la police empêchât les représentations des pièces de théâtre qui, par leur nature, pourraient donner lieu à des allusions aux circonstances. — Mais un fait nouveau commandait particulièrement l'intérêt et la curiosité : il était question de tous les côtés de la découverte d'une conspiration qui devait amener la dissolution du Directoire et l'exécution de ses membres, ainsi que celle de tous les membres du Corps législatif ; et c'est au milieu de ces massacres que les conjurés devaient relever le trône et y placer Monsieur, sous le nom de Louis XVIII. On se félicite de l'arrestation de trois principaux chefs de cette trame criminelle qui, dit-on, ont été saisis avec les plans détaillés de la conspiration..... BRÉON.

(Arch. nat., BB [3] 85.)

CMXX

12 PLUVIOSE AN V (31 JANVIER 1797).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 13 PLUVIOSE.

Esprit public. — Un événement majeur s'empare en ce moment de toute l'attention et ne sert pas peu à faire prévaloir l'esprit public. L'évidence d'une conspiration[1] heureusement déjouée, mais qui ne cède nullement en atrocité à celle tramée antérieurement, venge et satisfait à la fois les amis du gouvernement qui marchent entre deux écueils : le royaliste et l'anarchiste. Cette circonstance a produit l'effet ordinaire de toutes celles marquées au coin d'une importance égale ; elle a mieux fait ressortir les opinions. La satisfaction est générale. Des êtres légers, qui ne sont rien dans l'ordre politique et peu de chose dans l'ordre social, révoquent encore en doute l'existence de cette conspiration. « Encore une de plus à joindre aux autres », disent-ils, et ils tournent bassement en ridicule la vigilance du ministre, qui, malgré eux, en quelque sorte, veille à leur sûreté, en disant qu'il n'a fait là qu'une *cochonnerie*. Ce ministre réunit, dans cette affaire, les éloges de tous les citoyens, quel que soit leur sentiment; il passe pour ne voir que les principes et poursuivre les conspirateurs, quel que soit leur but. D'autres prétendent que cette conspiration est injustement attribuée au royalisme, tandis qu'elle appartient aux Jacobins. Il en est qui remarquent au contraire que, depuis plusieurs mois, les royalistes semblent plus audacieux, et qu'ils ont cherché tous les moyens de profiter de la misère publique pour se faire un parti. On parle de l'influence que peut avoir sur les affaires publiques le grand nombre des émigrés rentrés ; il se manifeste des craintes qu'ils ne se joignent aux prêtres pour opérer un changement, si le gouvernement n'arrête ces projets. — Des personnes ont pensé qu'à la découverte précieuse faite par la police n'étaient pas absolument étrangers les bruits et propos suivants, dont quelques-uns semblent avoir été jetés en avant dans les plus mauvaises intentions. Les grenadiers du Corps législatif crient beaucoup contre le gouvernement et leurs plaintes donneraient à croire

1. Sur cette conspiration royaliste de Brottier, La Villeheurnois, Dunan, Poly et autres, voir dans le *Moniteur*, réimpression, t. XXVIII, p. 544, le rapport de Cochon, ministre de la police générale, lu dans la séance du Conseil des Cinq-Cents du 12 pluviôse an V.

que ce n'est pas une garde bien sûre. Ensuite vingt-cinq hommes de cette troupe ont été mis en prison pour avoir refusé, au nom de tous leurs camarades, une haute paie de 4 sous qui leur était affectée. De plus, le ci-devant régiment de Champagne, formant aujourd'hui le 104e d'infanterie, est dans l'intention de suivre l'exemple des Gardes françaises. Enfin il arrive deux mille pièces de vin qui doivent servir à être distribuées aux troupes cantonnées autour de Paris. — Une autre nouvelle avait hier un cours assez accrédité : c'est que deux mille hommes de l'armée de Sambre-et-Meuse, qui étaient en marche pour aller renforcer l'armée d'Italie, ont reçu contre-ordre et doivent stationner dans les environs de Lyon, et que l'état-major de cette colonne doit retourner à l'armée de Sambre-et-Meuse. Partagés sur la cause de ce changement, les uns croient qu'il est une suite naturelle des victoires remportées par le général Buonaparte ; d'autres supposent au gouvernement le dessein d'arrêter cette division dans le département de Rhône-et-Loire [1], où elle doit servir à contenir les Lyonnais, qui, disait-on, commencent à armer. — On publiait encore que le Directoire se proposait de faire évacuer les prisons pour opérer un nouveau 13 vendémiaire, et, le souvenir se rabattant sur le citoyen Barras seul, on le peignait sous les couleurs les plus injurieuses. Il passait pour avoir donné un très beau dîner aux principaux acteurs des théâtres de la République et Feydeau, pour les engager à se réunir, et avoir menacé ces derniers de faire fermer leur théâtre par ordre du Directoire, dans le cas où ils s'opposeraient à cette réunion. — Une dernière opinion a été saisie sur la conspiration qui vient d'être déjouée : c'est que le gouvernement ne mettait pas assez de sévérité et de promptitude à punir les conspirateurs de toute espèce, qu'il était incroyable qu'après plusieurs mois, la Haute-Cour fût encore à se former pour s'occuper de la conspiration de Babeuf, qu'elle semble ainsi avoir intention de l'acquitter, tandis qu'une information rigoureuse et une prompte punition de cet homme et de ses complices eussent certainement dégoûté tous les autres de suivre leurs exemples homicides, qu'en dernière analyse il était bien malheureux de vivre dans un pays qui, victorieux en dehors, n'offrait aucune sûreté dans l'intérieur, continuellement la proie d'ennemis [occupés] à le déchirer. On parle aussi avec inquiétude de l'arrivée récente de beaucoup de Marseillais à Paris.

Spectacles. — Ils ont joui d'une parfaite tranquillité.

1. A cette époque, il y avait longtemps que le département de Rhône-et-Loire n'existait plus ; il avait été partagé en deux départements, celui du Rhône et celui de la Loire (décret du 29 brumaire an II).

Commerce. — ..... Le pain n'a pas été étalé avec beaucoup d'abondance ; il a été vendu : le blanc de 9 à 10 s. 6 deniers, le mi-blanc de 7 à 7 s. 6 d. les 4 livres. — La viande de boucherie a été très abondante : le bœuf et le mouton vendus de 4 à 8 sous la livre ; le veau, de 5 à 11 ; porc frais, 9 à 10 ; salé, de 10 à 16. — Peu de fruits et de légumes, point de pommes de terre.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB [3] 85.)

JOURNAUX.

Journal des hommes libres du 13 pluviôse : « ...Le Bureau central fixe le marché dit du Saint-Esprit de sept jours en sept jours. Pourquoi ne pas dire franchement toutes les semaines, puisque les honnêtes gens ne connaissent plus que cela ? » — *Miroir* du 13 pluviôse : « *Police de Paris.* Paris n'est pas une patrie, disait Rivarol ; ce n'est que la guinguette de l'Europe. Une grande ville qui n'a ni ports, ni commerce, ni manufactures, qui n'existe que par le luxe qu'elle étale, les plaisirs qu'elle présente, les nombreux spectacles qu'elle ouvre tous les soirs, n'offre que des attraits sans affecter le sentiment. L'on sort de Paris comme l'on sort d'un bal, épuisé d'argent et de fatigue ; et les plaisirs qu'on y a rencontrés, sont les seuls points qui le rappellent au souvenir. A travers les traces multipliées de dégradation actuelle, cette ville offre encore quelques débris de son ancienne existence : les étrangers en sont proscrits, les fortunes y sont renversées la grossièreté et la sottise y remplacent presque partout l'esprit et l'urbanité ; cependant les spectacles et les bals y font vivre les trois quarts de ses habitants. Ce n'est plus le gouvernement qui alimente sa capitale : réduit lui-même à l'indigence, ses commis, ses agents nombreux, dont les appointements ne se paient pas, offrent chaque jour leurs démissions, qu'on se garde bien d'accepter. Si les bals et les spectacles font vivre les pauvres Parisiens, au moins faudrait-il que le gouvernement n'eût pas la maladresse d'entraver cette déplorable, mais unique branche d'industrie. Onze heures du soir une fois sonnées, les corps de garde et les patrouilles font une guerre affreuse aux passants : à pied ou en voiture, seuls ou avec des femmes, il faut sur chaque *qui-vive ?* se présenter au corps de garde, y traverser péniblement une atmosphère de fumée de tabac, y faire lire sa carte ou son passeport. Quarante pas plus loin, vous êtes forcé d'en faire autant ; en sorte que, si vous sortez à minuit du faubourg Honoré, où vous avez soupé, pour vous rendre à votre logis dans le fond du faubourg Germain, les comparutions devant une trentaine de corps de garde, disséminés le long de votre route, vous permettent d'arriver chez vous au plus tôt à trois ou quatre heures du matin.... »

CMXXI

13 PLUVIOSE AN V (1er FÉVRIER 1797).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 14 PLUVIOSE.

Esprit public. — Il était naturel que chacun s'occupât hier personnellement d'un fait qui intéresse autant la sûreté du gouvernement que la sûreté individuelle des citoyens. Un complot, quels qu'en soient les auteurs, a excité l'indignation générale, et les individus prêts à prendre chaleur pour un parti n'étaient plus attachés qu'à connaître si c'était aux royalistes ou aux Jacobins qu'appartenait cette nouvelle perfidie. Un nombre infini de personnes, au seul bruit du dessein qu'avaient les traîtres de remettre sur le trône le prétendant et de signaler son avènement par un massacre presque général, doutaient de l'existence même de la conspiration, dont les éléments leur ont semblé le comble de la folie. Mais beaucoup, indécis au sein même de l'incrédulité, désiraient, pour émettre une opinion certaine, la publicité des pouvoirs à l'ombre desquels conspiraient ces agents de Louis XVIII et des dépositions qu'ils ont dû faire. Plusieurs ont dit que ce n'était qu'un stratagème inventé à plaisir pour rendre odieux les honnêtes gens. D'autres enchérissaient en disant que cette conspiration, purement imaginaire, n'avait pour objet que de mieux cacher une conspiration plus réelle tramée dans l'ombre par les Jacobins. L'idée dominante est qu'il existait certainement un complot assis sur des calculs et des combinaisons très raisonnés. Ce que l'on désire, c'est que cette affaire reçoive le plus tôt possible, dans tous ses détails, le jour de la publicité, et que les auteurs du crime soient aussitôt punis. Ce que l'on craint, c'est que la procédure qui va s'ouvrir sur leurs projets ne traîne tellement en longueur que les prévenus puissent ensuite concevoir l'espérance de se soustraire à la justice, à la faveur de quelques mouvements que susciterait la malveillance pour les sauver. — Alors on porte ses regards sur la lenteur de la Haute-Cour nationale ; on murmure contre l'inactivité de ce corps, saisi depuis plusieurs mois d'une affaire aussi importante ; on calcule les dépenses qu'il a faites jusqu'à ce jour. — Il est encore question dans le public des poursuites que le citoyen Poncelin fait exercer pour obtenir réparation des voies de fait exercées contre lui [1] ; les

1. Voir plus haut, p. 720.

détails de cette affaire sont attendus avee une avide curiosité, et il parait étonnant à bien du monde que le Directoire ne lave pas le citoyen Barras de l'inculpation qui lui est faite. On crie publiquement la justification de ce Directeur; les citoyens prévenus contre lui n'y croient aucunement, et par quelques autres cette défense est tenue pour apocryphe. — Les détails parvenus sur les victoires de l'armée d'Italie[1] continuent d'être le sujet de beaucoup d'entretiens; on ne perd pas de vue que ces succès doivent amener la reddition de Mantoue, dont la prise couronnerait une campagne aussi glorieuse et déciderait peut-être de la paix. — Une remarque, ou plutôt une réminiscence, frappait (*sic*) hier dans plusieurs cafés sur ce que le 21 janvier (v. s.), lors de la prestation du serment, les troupes avaient gardé le silence; quelques personnes craignaient que ce ne fût l'effet d'un refroidissement parmi les militaires, et des amis de la monarchie en tiraient des conjectures assez favorables à leurs désirs. — Des inquiétudes se manifestent sur les troubles du Midi, qui, à raison de ce que les véritables causes échappent encore ici à l'œil de l'impartialité, ne paraissent que comme dans un brouillard aussi épais qu'éloigné.

Spectacles. — Ils ont été généralement tranquilles, et même, dans quelques-uns, les applications n'ont été saisies et les applaudissements donnés que dans le meilleur esprit pour la chose publique.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB[3] 85.)

CMXXII

14 PLUVIOSE AN V (2 FÉVRIER 1797).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 15 PLUVIOSE.

Esprit public. — Une partie du public hésite encore à croire à la réalité de la conspiration qui vient d'être découverte. Cependant l'importance des aveux que l'on dit faits par l'un des chefs, la suite active donnée à cette affaire pour atteindre tous les fils et la majorité des vœux formés pour que les coupables subissent la peine due à leur crime, lorsqu'il aura été mis en évidence au moyen de la

1. C'est sans doute une allusion au rapport du général Berthier, chef de l'état-major général de l'armée d'Italie, publié dans le *Moniteur* du 12 pluviôse.

publicité des pièces, atténuent infiniment l'incrédulité, dont le caractère se prononce davantage parmi les partisans de la monarchie. Les amis de l'ordre au surplus, qui sont en très grand nombre, espèrent que cette procédure n'essuiera aucune entrave, n'éprouvera aucun délai. Leur haine se découvre tout entière pour toute espèce de conspirateurs dans le désir qu'ils témoignent de voir ceux-ci jugés militairement, le fait d'embauchage comportant cette forme; ils sont en peine de savoir à quel tribunal cette affaire sera portée. — Il était naturel que des intérêts aussi majeurs le cédassent à celui qu'a semblé inspirer le rédacteur du *Courrier républicain* à raison du traitement dont il a eu à se plaindre[1]. Ce fait n'est rangé qu'en seconde ligne parmi ceux qui occupent la multitude. Quelques personnes parlaient de l'état de ce journaliste comme de la suite d'une intrigue de galanterie; mais le plus grand nombre en doute, fondé sur l'instruction publique de l'affaire entre les mains du juge de paix, et blâme un attentat qui menaçait la sûreté, même la vie d'un citoyen. — Les opérations diplomatiques se présentaient hier sous un jour favorable. Le bruit, déjà répandu, que le nouveau tsar avait reconnu la République française, pour laquelle il était dans les meilleures dispositions, s'accréditait encore, et il se débitait dans plusieurs cafés que le roi de Prusse allait déclarer la guerre à l'Empereur, afin, présumait-on, de soutenir les traités d'alliance conclus avec la République par différents souverains de l'Empire. — Avec moins d'assurance et plus de mystère, la nouvelle a couru dans plusieurs cafés que, sous quatre jours, le gouvernement proclamerait la liberté des Lombards et leur indépendance. — On ne témoignait pas la même satisfaction en parlant de la résolution du Conseil des Cinq-Cents relative à la démonétisation des mandats[2]; il a paru même que cette mesure était universellement désapprouvée; elle était le motif de beaucoup de propos désavantageux au Corps législatif; tantôt on l'appelait une banqueroute nouvelle; tantôt on disait que les hommes à la tête du gouvernement, maîtres absolus au moyen de la force dont ils disposaient sans bornes, feraient passer tout ce qui leur plairait. Un grand nombre de voix se réunissaient hautement pour qu'il ne restât plus dans le sein du Corps législatif aucun membre de l'Assemblée conventionnelle, attendu qu'ils n'étaient bons qu'à entretenir les factions et

1. Poncelin. Voir plus haut, p. 720.

2. Le 13 pluviôse, le Conseil des Cinq-Cents avait pris une résolution portant que les mandats cesseraient dès lors d'avoir cours forcé de monnaie entre particuliers. Approuvée par les Anciens, cette résolution devint la loi du 16 pluviôse an V.

ruiner toutes les classes des citoyens. — Un citoyen qui avait traversé plusieurs départements donnait une idée succincte de leurs opinions en disant que tous les gens de bon sens aimaient et voulaient sincèrement la Constitution, mais détestaient la plupart des hommes en place.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB[3] 85.)

CMXXIII

15 PLUVIOSE AN V (3 FÉVRIER 1797).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 16 PLUVIOSE.

Esprit public. — A départager les avis qui s'élèvent à l'occasion d'un bruit répandu qu'incessamment le gouvernement allait proclamer l'indépendance de la Lombardie, on jugeait avec facilité que le nombre de ceux qui approuvent cette politique est beaucoup inférieur au nombre de ceux qui la rejettent. Ces derniers s'aident avec avantage des principes de la plupart des publicistes et ne cachent pas d'ailleurs qu'ils verraient avec peine sortir de la ligne des compensations à établir un jour des conquêtes devenues autant de gages de la paix pour la République. Mais, à défaut d'événements qui puissent alimenter les conjectures, le public s'occupait beaucoup de celui qui doit quelque temps sans doute fixer toute son attention. Les idées n'ont pas beaucoup changé sur la conspiration qui vient d'être découverte ; on en dit les chefs sur le point d'être traduits à une commission militaire, et cette forme de procéder trouve, comme toutes espèces de mesures, ses contradicteurs. Il n'est pas rare non plus de rencontrer des personnes, ou qui doutent de l'existence de cette conspiration, ou qui affectent d'en douter, ou enfin qui attendent pour y croire la publicité des pièces qui doivent en administrer les preuves irrécusables. Ce que l'on en connaît jusqu'à ce moment a produit déjà une vive sensation parmi les patriotes des cafés ; la plupart en conçoivent des espérances d'en voir remonter d'autant dans la confiance du gouvernement, sinon eux-mêmes, du moins ceux plus éminents dans l'opinion publique dont ils adoptent ou professent les principes et se promettent en conséquence d'humilier les royalistes, lors des assemblées primaires. D'autres opposent à cette manière de voir la conviction où ils sont que les auteurs de cette conspiration ne

sont que des Jacobins déguisés en royalistes. — Il est assez vaguement question, d'un côté, de descentes fréquentes que l'on disait faites sur nos côtes par les Anglais; de l'autre, des mouvements plus sensibles qui se renouvelaient dans la Vendée, et on attachait même un peu de concordance à ces faits. — Une singularité occupait hier tous les esprits et faisait naître même assez de réflexions : une affiche ou plutôt une liste sur laquelle se trouvaient désignés plusieurs citoyens comme capables de remplacer le Directeur devant sortir aux termes de la Constitution; la surprise n'a pas été médiocre, lorsque, parmi les noms de généraux, d'hommes publics ou d'hommes de lettres, on a vu celui du ci-devant prince de Conti, et l'on se demandait ce qu'avait de commun en fait de rapprochement ce citoyen avec ceux qui ont servi la Révolution d'une manière aussi courageuse que distinguée. Cette affiche, interprétée en plus d'un sens, a été regardée comme une pomme de discorde jetée parmi les citoyens; beaucoup de personnes l'ont improuvée.

Spectacles. — Un artiste, remplaçant le rôle de vieillard dans une petite pièce de théâtre de la rue Feydeau, n'a parlé que de quatre-vingt-trois départements dans la République, ce qui a été remarqué du public. Rien au surplus à ce théâtre, comme aux autres, n'a dépassé les bornes de la décence et de la tranquillité.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB [3] 85.)

JOURNAUX.

Ami des Lois du 16 pluviôse : « *Variétés*... Dans la plupart des écoles primaires de Paris, surtout celles de filles, on a mis de côté les livres élémentaires; un commissaire de police, qui a dénoncé ces faits, a manqué d'être assassiné.... »

CMXXIV

16 PLUVIOSE AN V (4 FÉVRIER 1797).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 17 PLUVIOSE.

Esprit public. — Si l'on en croit quelques habitués de cafés, des négociations de paix sont entamées avec le gouvernement anglais, et il serait même, à leur avis, du devoir du gouvernement français de rendre compte dans un mémoire circonstancié et de montrer [le plan]

qu'il a suivi dans cette circonstance. — Peu de probabilité suivait la nouvelle assez répandue que, depuis sa dernière victoire à Anguari, le général Bonaparte venait d'obtenir encore un très grand avantage, dont le principal résultat était la prise de six mille hommes de cavalerie; on le disait d'après plusieurs lettres particulières reçues de l'armée d'Italie. — La nouvelle loi sur les transactions entre particuliers[1] faisait hier le sujet de beaucoup de conversations, et les dispositions en ont paru bonnes; car l'attention publique n'est jamais formée sur tout ce qui a trait aux finances; on attend avec beaucoup d'impatience que la dernière main soit mise à cette partie de la législation. — Comment se fait-il que le citoyen Barras garde le silence sur un fait qui a obtenu une aussi rapide publicité et qui le compromet vis-à-vis d'un journaliste maltraité? Telle est la question que beaucoup d'oisifs se faisaient au sujet de l'affaire poursuivie par le citoyen Poncelin. Quelques voix s'élevaient avec modestie pour faire sentir que cette circonstance le cédait en intérêt à d'autres d'une importance majeure et devenait d'ailleurs le fait personnel de celui qui avait à se plaindre et s'était pourvu par les voies juridiques. — Le but de la conspiration découverte, les moyens médités pour la faire réussir, la nature, le caractère, l'espoir des conspirateurs, le nombre et les qualités de leurs complices : tels sont les objets qui occupent au premier degré les conjectures de tous les citoyens. Déjà l'incrédulité, qui attaquait l'existence de cette trame, ne pèse plus que sur quelques-uns de ses fils; le fond n'est plus douteux; aussi chacun, suivant ses opinions politiques, se rejette-t-il sur les accessoires; tout au plus entend-on balbutier que cette conspiration a été imaginée par le Directoire, d'accord avec les deux Conseils, pour avoir un prétexte de suspendre ou retarder les assemblées primaires. Cette découverte paraît aux autres avoir été faite assez à temps pour en imposer aux factieux, qui se promettaient bien de s'emparer des tribunes aux prochaines assemblées primaires, et, en résumé, les hommes de toute espèce de systèmes désirent avec assez d'impartialité que le Directoire et les autorités de police poursuivent et fassent arrêter tous les conjurés, afin que leurs déclarations et leur châtiment répandent le plus grand jour dans cette affaire. — Mais la malveillance va beaucoup plus loin : non seulement le gouvernement ne veut point les assemblées primaires, mais, pour les paralyser ou les empêcher, il va faciliter aux Autrichiens la rentrée, l'invasion sur le territoire de la République, afin d'en tirer occasion de déclarer de nouveau que la patrie

1. Voir plus haut, p. 730.

est en danger et, par forme d'urgence, de faire de nouvelles réquisitions et d'obliger tous les citoyens à porter leur vaisselle d'or et d'argent aux hôtels des monnaies, en sorte qu'il en doit résulter, au dire des partisans ou proclamateurs de ce système curieux, que le gouvernement ne fera, ne voudra jamais faire la paix, et que la guerre ne finira que lorsqu'il n'y aura plus, de part et d'autre, ni d'hommes, ni d'argent. Est-ce sans mauvaise intention que ces sortes de conversations se terminent toujours par des regrets sur la misère publique ?.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB [3] 85.)

CMXXV

17 PLUVIOSE AN V (5 FÉVRIER 1797).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 18 PLUVIOSE.

Esprit public. — L'odieux de la conspiration dont les chefs sont arrêtés est tel que c'est à qui en purgera ses opinions respectives. Le royalisme, selon les uns, a seul ourdi la trame du complot ; l'anarchie, suivant les autres, seule conspiratrice, n'a fait que prendre en cette circonstance les couleurs du royalisme. Si les avis se réunissent, c'est pour la prompte punition des coupables, quels qu'ils soient ; mais ils se divisent sur la compétence des tribunaux qui doivent être saisis de cette affaire importante. Il paraît que la création d'une Commission militaire, qui, disait-on, est déjà formée et doit siéger à la Maison commune, trouve des censeurs. On va jusqu'à dire que, les tribunaux ordinaires ayant seuls à prononcer en pareil cas, une Commission militaire prenait le caractère d'un tribunal de sang. A bien des personnes les jugements militaires paraissent seuls applicables à des hommes dont le premier degré de perfidie était la corruption des troupes qui garantissaient l'inviolabilité des premières autorités. Les timorés de la classe la moins éclairée du peuple ne regardent pas cette conspiration comme entièrement terminée ; elle a des racines profondes, des ramifications très étendues ; on n'en a saisi qu'une branche ; elle va renaître incessamment plus vigoureuse ; le mécontentement est trop grand, trop rapide. — Ailleurs on jette avec une malignité ouverte des soupçons sur les ministres que les conspirateurs avaient exceptés du massacre général, mais ce qu'on

a recueilli d'avis judicieux sur ce fait important, et ils étaient presque partout sans réplique, c'est que le gouvernement, dépositaire impassible de la charte constitutionnelle, n'a tenu qu'une conduite louable en l'arrachant aux mains sacrilèges des hommes de l'un et de l'autre système également ...[1], qui voulaient la faire disparaître sous les pas d'un roi ou la noyer dans les flots de l'anarchie. — Le fantôme de la crainte au surplus poursuit quelques esprits ; tantôt le véritable patriotisme n'est pas à Paris ce qu'il est dans les départements ; tantôt ceux-ci sont remplis d'étrangers qui achètent avec presse les blés et les bestiaux, ou bien il rentre à Paris un grand nombre de déserteurs cachés dans des voitures de paille et de foin et appelés à opérer ici la contre-révolution, ou bien le nouvel Empereur de Russie envoie contre les armées françaises une armée de quatre-vingt mille Russes. — Ferme dans bien des circonstances, disait-on dans la plupart des cafés, le gouvernement annonce cependant de la mollesse et de la crainte à l'égard des libellistes dont les productions malintentionnées pervertissent tous les jours l'opinion publique, et qui, comme perturbateurs, devraient être scrupuleusement recherchés et livrés à toute la rigueur des lois. — Enfin, la tolérance consacrée par la liberté de la presse portant à donner facétieusement des protecteurs dans le Directoire à tous les journalistes, suivant la nature de leurs opinions, les journaux jacobins s'avançaient sous les drapeaux de Barras, les journaux royalistes sous l'égide de Reubell, et ceux qui tiennent le milieu sous la bannière de Carnot.

Spectacles. — Ils ont tous attiré un grand concours de spectateurs, sans que la tranquillité publique en ait un seul instant à souffrir.....

LIMODIN.

(Arch. nat., BB[3] 85.)

CMXXVI

18 PLUVIOSE AN V (6 FÉVRIER 1797).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 19 PLUVIOSE.

Esprit public. — Les conjectures sont plus abondantes, mais plus vagues que jamais sur la conspiration. La surveillance et la conduite du gouvernement dans cette circonstance paraissent également faire

1. Un mot illisible.

plaisir; le seul mécontentement qui se manifeste est de ne pouvoir saisir tous les détails de ce complot et connaître au juste tous ses auteurs, auxquels on voue d'avance une haine très décidée. Dans cette incertitude le soupçon plane sur plus d'une personne en place, mais plus particulièrement sur le représentant du peuple Tallien, qui passe, dans une partie de l'opinion publique, pour l'un des chefs les plus redoutables de la conspiration. Lorsqu'il est question de la Commission militaire chargée de juger les coupables, les avis se divisent : les uns refusent aux prévenus le caractère principal d'embaucheurs ; les autres traitent d'établissement inconstitutionnel toute espèce de Commission judiciaire, et préfèrent pour ces sortes de délits les tribunaux établis par la loi, dont les formes, pour être plus lentes, n'en sont pas moins sûres. On se plaint ensuite beaucoup des lenteurs qu'éprouve la procédure commencée contre Babeuf et ses complices, et l'on omet rarement de comparer la marche de la Haute-Cour nationale avec celle, beaucoup plus rapide, des Commissions militaires. — Les nouvelles politiques n'offraient rien que de satisfaisant, à l'exception de quelques inquiétudes que l'on manifestait sur la situation de nos armées qui bordent le Bas-Rhin. Elles sont, disait-on, dans le plus mauvais état ; les habillements, les équipements, tout y manque ; les vivres y sont mal administrés ; ce dénuement amène l'indiscipline, le découragement, la désertion, et il serait à craindre que ce sentiment de leur détresse ne nuise beaucoup au succès des actions dans lesquelles elles auraient à s'engager ; mais du reste on parle avec beaucoup de satisfaction de la victoire qui vient d'être remportée par l'armée d'Italie depuis le dernier combat près Rivoli et la Favorite. — Les dispositions des Belges envers la République étaient le sujet de quelques entretiens, et on les croyait disposés à reprendre la domination de l'Empereur, à cause des mesures peu conformes à leurs intérêts prises par le gouvernement français. — Il se disait encore que beaucoup de colons quittaient la France tous les jours pour retourner en possession de leurs biens, dans lesquels ils trouvaient le moyen de rentrer avec des passeports qu'ils obtenaient du consul anglais résidant aux États-Unis d'Amérique. — On est porté à ne ranger que dans la classe des fables ou des fantômes le rapport que se plaisaient à répandre quelques individus de promenades publiquement faites par des masques dans le faubourg Saint-Antoine et autres endroits, disposé que l'on est à croire que pas un citoyen n'eût pu sans se compromettre transgresser ainsi les règlements salutaires de la police à ce sujet.....

Commerce. Pain. — La Halle a été bien fournie de pain : le blanc a

été vendu de 9 à 10 sous les 4 livres, de 6 sous 6 deniers à 7 sous les 4 livres le pain mi-blanc, et 5 à 6 sous les 4 livres de pain bis.

Viande et légumes. — Il y a eu beaucoup de viande de boucherie : le bœuf et le mouton ont été vendus de 4 à 8 sous la livre en détail, le veau 5 à 12 sous, le porc frais de 9 à 10 sous, le salé de 10 à 16 sous. — Les pommes de terre rouges en détail, de 12 à 14 sous le boisseau, et les blanches, de 5 à 6 sous.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB [3] 85.)

CMXXVII

19 PLUVIOSE AN V (7 FÉVRIER 1797).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 20 PLUVIOSE.

Esprit public. — La teinte des esprits est celle d'une assez vive inquiétude, et il semble que l'on entrevoit au fond de l'horizon quelques nuages gros d'événements malheureux, dont les dissensions qui croissent au Corps législatif sont regardées comme les sinistres précurseurs. Peu de personnes émettent une opinion décidée sur la conspiration qui vient d'être découverte, les unes parce qu'elles ne peuvent en analyser les véritables éléments, parce qu'une sorte de crainte comprime leur pensée. Ceux qui en nient l'existence paraissent peu tenir à leurs idées en faveur de la monarchie, et redoutent une nouvelle réprobation dans le cas où ils s'exprimeraient librement. Un peu de terreur pèse sur les opinions et les comprime, tandis que des hommes, désignés, sous le nom de Jacobins, pour appartenir à un parti, élèvent la voix, manifestent leur joie de voir leurs ennemis pris au piège, et leur fureur contre les membres du Corps législatif, qu'ils déclarent partager les sentiments des révoltés. Dans le nombre des traîtres ils impliquent des membres du Directoire et des ministres; ils prophétisent la découverte prochaine d'une trame encore cachée; enfin il a été sensible que les citoyens de ce caractère s'empareraient à peu près de l'opinion publique et que les citoyens d'un sentiment plus paisible, exempts d'esprit de parti, craignaient, pour la sûreté même du gouvernement, l'audace d'une secte féroce, dont les excès et les attentats passés sont encore présents, et dont encore aujourd'hui on aperçoit les mouvements licencieux. Ces alarmes s'aggravaient encore, quand on ouvrait les yeux sur le schisme qui se prononce

parmi les membres du Conseil des Cinq-Cents, dont les secousses orageuses depuis quelque temps nourrissent les passions, les exaltent en préparant des crises funestes à la chose publique, qui attend toute sa prospérité des travaux et de l'union de ses législateurs. — Les avis dans le public ont paru en majorité contre la traduction à un conseil de guerre des prévenus de la dernière conspiration. — On ne doute point que Mantoue ne soit incessamment réduite à capituler; cet événement, glorieux pour les armes françaises, devient encore plus probable d'après les victoires que l'armée d'Italie vient d'ajouter à celles remportées à La Favorite et à Anguari; ces dernières font monter à deux mille le nombre des prisonniers autrichiens. — La résolution prise hier au Conseil des Cinq-Cents pour le remboursement des assignats en billon dans une proportion indiquée était commentée avec ironie par des personnes qui observaient que le projet du gouvernement était de remettre ce papier en circulation, mais qu'au surplus bien des gens préféreraient le brûler à s'astreindre aux formes prescrites pour en avoir l'échange.

Spectacles. — Un acteur du théâtre du Vaudeville, dans un moment de scène où il donne pour prix un ruban, ordinairement aux trois couleurs, a donné un ruban blanc. Le Bureau central l'a appelé à donner des raisons de ce changement, qui a été remarqué. La tranquillité a été générale.....

LIMODIN.

(Arch. nat., BB[3] 85.)

CMXXVIII

20 PLUVIOSE AN V (8 FÉVRIER 1797).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 21 PLUVIOSE.

Esprit public. — Il y a dans le public deux manières d'envisager la conspiration, qui répand aujourd'hui un nouveau jour sur toutes les opinions : ou l'on trouve que les conspirateurs avaient pu fonder des espérances sur le mécontentement qui se manifeste, dit-on, dans beaucoup de départements, contre le régime républicain, ou l'on imagine que, vu le caractère des conspirateurs et les pouvoirs dont ils étaient munis, les terroristes, les Jacobins, vont faire tous leurs efforts pour tirer parti de cette découverte, en semant des divisions dont ils puissent profiter. D'une part, on attribue tout le complot

à la faction de d'Orléans, sur le compte de laquelle on met les principaux événements de la Révolution, et, quant au personnel des prévenus, on trouve mauvais qu'ils soient jugés militairement. Plus d'audace que jamais a paru marquer au contraire le ton de ces individus, réformateurs de toutes les parties de l'administration, de toutes les formes du gouvernement, de ces hommes qui, en assez grand nombre, soufflent le feu de la novation et proclament, avec un ton despotique, qu'il faut une explosion, un coup décisif, ou tout est perdu pour la liberté ; ils ajoutent que la moitié du Corps législatif est de connivence avec les derniers conspirateurs, en sorte qu'à force de soupçons, ils voudraient détendre tous les ressorts de la machine politique et briser les rouages de la Constitution. — Une classe d'hommes à part, dont le rôle est de respecter et de suivre les lois de l'État, observe en silence, du sein de ses habitudes, le spectacle de ces passions, et, si elle pâlit en songeant au danger que des royalistes font courir à la tranquillité publique, elle tremble à la vue des gens hardis qui menacent d'entraîner la foule du peuple dans son parti liberticide et qui publiquement déjà répandent le feu de la discorde. En général, une minorité de citoyens a paru s'exalter, et la majorité se tenir en silence dans une perplexité sensible. Telle a semblé s'étendre hier l'atmosphère politique. — Quant à ce qui a pu occuper du détail de l'administration civile, on a considéré comme une affaire terminée à l'amiable celle dont le citoyen Poncelin avait eu à se plaindre [1], et il passe pour assez probable, aux yeux de bien des personnes, que le citoyen Poncelin a été, comme on dit, payé pour se taire. Cette circonstance paraît sortir du rang des nouveautés qui servent quelquefois d'aliment à l'esprit de parti. — Les plaintes se renouvellent contre l'insolence des voleurs et autres criminels traduits aux pieds de leur juge, qu'ils injurient au grand scandale d'un nombreux auditoire ; on se demande s'il n'y aurait pas moyen de resserrer dans les bornes de la décence et du respect ces individus qui compromettent par tant de licence la dignité des magistrats.

Spectacles. — Il y circulait le bruit de la capitulation de la tête du pont d'Huningue et de la mauvaise situation dans laquelle se trouvait, disait-on, l'armée de Sambre-et-Meuse ; rien au surplus n'a empêché les différents théâtres de jouir de la plus grande tranquillité. On a saisi par beaucoup d'applaudissements, au Théâtre-Français, le passage de *Tancrède*, dont le sens est qu'autrefois les Français étaient bons et généreux envers les peuples qu'ils avaient conquis, mais

1. Voir plus haut, p. 720.

qu'ils sont à présent dirigés par un Sénat ombrageux qui se craint lui-même.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB [3] 85.)

CMXXIX

21 PLUVIOSE AN V (9 FÉVRIER 1797).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 22 PLUVIOSE.

Esprit public. — Le sentiment dominateur en France, celui de l'attachement à son pays, a paru hier au premier bruit de la prise de Mantoue [1], et le rayon de la joie a eu bientôt éclairé toutes les physionomies, lorsque cette importante nouvelle s'est confirmée par le rapprochement des divers récits qui en donnaient les détails. Quoique cet événement n'ait pas encore été annoncé officiellement, il n'en est pas moins regardé comme certain et appuyé d'autorités irrévocables. Aussi l'impression qu'il a produite a-t-elle été aussi profonde qu'agréable; on a cru même remarquer de la bonne foi dans la satisfaction qu'en témoignaient les hommes auxquels les succès du général Bonaparte paraissaient autant de désagréments pour eux, animés qu'ils étaient contre lui. Il est rare et peu considéré, d'ailleurs, le nombre de ceux qui, silencieux dans cette circonstance, se contentent de dire qu'il faut attendre les nouvelles officielles. — Les individus qui, avant l'arrestation des conspirateurs, se flattaient de voir un roi relever un trône en France sont atterrés depuis que la découverte de la conspiration a frustré leur attente; ils paraissent cependant étouffer plutôt qu'abandonner leurs espérances; on remarque toutefois que, sans offrir un nombre sensible, ils laissent supposer en quelque sorte le désir qu'ils ont de se multiplier en reparaissant d'un moment à l'autre dans plusieurs endroits publics à la fois. — On prétend que le parti de l'anarchie n'est pas, de son côté, livré à l'inaction, que les haines ne sont pas éteintes, que le système de la terreur cherche à se rétablir. Des individus assez hardis d'élocution affirmaient qu'avant quinze jours il y aurait du neuf. D'autres, d'un caractère qui a paru opposé, craignaient qu'un mouvement anarchique n'éclatât avant les élections et prêtaient à des membres

1. La capitulation de Mantoue avait été signée le 14 pluviôse an V. On en trouvera le texte dans le *Moniteur*, réimpression, t. XXVIII, p. 580.

même du Conseil des Cinq-Cents des dispositions à seconder l'irruption redoutée dans la vue d'empêcher les opérations des prochaines assemblées primaires. Point de doute, au surplus, pour l'observateur que les désunions qui se manifestent davantage depuis quelques jours entre les membres du Corps législatif ne donnent lieu à des présomptions de cette nature et à d'autres plus défavorables encore. C'est le plus souvent avec l'accent du mépris que l'on parle dans le public du Conseil des Cinq-Cents; on le compare, pour ainsi dire, à un champ où les ennemis sont en présence, et le 5 du mois prochain est, dans l'opinion la plus répandue, l'époque fixe du triomphe de l'un ou l'autre parti. — Une satisfaction universelle [se montre] à la nouvelle de la prise de Mantoue. Les vœux prononcés en majorité pour le maintien de la Constitution de l'an III, du mépris et des opinions sévères sur les audacieux qui voudraient relever le trône, d'assez vives inquiétudes sur le ton de confiance et les menaces des anarchistes, tel est le résultat rapide des observations sur la situation présente des esprits.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB [3] 85.)

CMXXX

22 PLUVIOSE AN V (10 FÉVRIER 1797).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 23 PLUVIOSE.

Esprit public. — Quoiqu'il n'ait paru rien d'officiel sur la prise de Mantoue, dont on parlait comme d'un fait certain, on n'en demeure pas moins persuadé que cette place est actuellement au pouvoir des Français, et que des raisons essentielles, qui tiennent peut-être au plan de la campagne, ont empêché le Directoire de publier encore cette nouvelle victoire. On blâme en même temps sur (*sic*) les détails des événements du siège, parce qu'ils paraissent de nature à répandre la joie parmi le peuple en lui laissant concevoir des espérances de paix. La plupart des entretiens sur cette partie se passent au surplus en conjectures et renferment l'éloge complet du général et des soldats de l'armée d'Italie. — L'attention des habitués de l'un des cafés du Palais-Égalité se portait tout entière sur les opinions émises par le citoyen Rœderer sur la conspiration. On trouvait mauvais qu'il eût cru faire insulte aux royalistes que de les supposer capables de cons-

pirer; à ce sujet, on le traitait d'hypocrite; on l'accusait surtout de vouloir capter ainsi la bienveillance du haut public, afin de se faire nommer à quelque place importante. — Dans un autre café du même lieu, connu par les opinions de ceux qui le fréquentent d'habitude, un individu qui était écouté a paru prendre à tâche de dénaturer les opérations de l'armée sous Mantoue; son intention surtout était de persuader que le général Wurmser, en rendant la place, n'avait fait qu'user d'une ruse de guerre, qu'effectivement les généraux de la République y étaient entrés avec une forte garnison, mais que les Autrichiens avaient aussitôt profité de l'enthousiasme des prétendus vainqueurs en les bloquant à leur tour dans une ville dépourvue de vivres et de munitions, dont, par conséquent, la reprise était certaine. — Lorsqu'il est question de la conspiration, les sentiments se partagent toujours sur les hommes ou les opinions qui peuvent y avoir donné lieu. On avoue que les conspirateurs sont royalistes, mais on soutient qu'ils n'auraient pu réussir qu'avec les terroristes, et cette dernière thèse est combattue avec beaucoup d'animosité. Ce qui a paru résulter en différents endroits du choc des passions, c'est la haine de tous ceux qui ont joué un rôle sanglant sous le régime de la terreur et des principes qui dominaient alors. Quelquefois on craint de les voir professer de nouveau par les Jacobins, auxquels on suppose de grands projets. — Le renvoi du ministre des États-Unis d'Amérique fait appréhender que la République n'entre en guerre avec cette puissance; on la croit même déclarée. — Il a percé quelques plaintes sur la difficulté avec laquelle les réclamations parvenaient, soit au Directoire, soit aux ministres.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB [3] 85.)

JOURNAUX.

Véridique ou Courrier universel du 24 pluviôse: « *Paris, 23 pluviôse.* Le citoyen Cabanis, médecin, âgé de soixante-huit ans, demeurant rue des Fossés-Montmartre, s'est brûlé la cervelle hier matin, à sept heures. Cet honnête et infortuné citoyen, avant de se tuer, a écrit les motifs qui le déterminaient à se donner la mort. Avant la Révolution il jouissait de 25,000 livres de rentes sur l'État; il avait 80,000 livres en numéraire du temps de la Terreur, et la crainte qui tyrannisait alors tous les citoyens lui avait fait convertir cette somme en assignats; réduit depuis quelque temps à la plus affreuse misère, il s'est porté à cet acte de désespoir... Infortunés rentiers!... ».

CMXXXI

23 PLUVIOSE AN V (11 FÉVRIER 1797).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 24 PLUVIOSE.

Esprit public. — La nouvelle officielle de la prise de Mantoue a répandu hier une joie générale. Les détails s'en communiquaient avec enthousiasme dans tous les lieux publics; on observait que Mantoue était la dernière principauté qu'eût conservée jusqu'alors en Lombardie la maison d'Autriche, et que cette puissance, privée de tous les riches domaines qu'elle possédait au Sud et à l'Ouest, ne pouvait manquer d'entrer tôt ou tard d'elle-même en négociations pour la paix. Car, en considérant avec un œil satisfait le nombre et l'étendue de nos conquêtes, et en se félicitant de celle de Mantoue, on formait d'ardents désirs pour la paix, et l'on ne souhaitait de nouveaux avantages que parce qu'ils devaient conduire à ce terme. — Les citoyens qui réfléchissaient sur la conduite, toujours incertaine, de la cour de Rome envers la République française, s'applaudissaient beaucoup de la défaite d'une partie de ses troupes à cette dernière affaire et disaient que le Pape allait se trouver très embarrassé, parce qu'en le réduisant à son autorité purement spirituelle, on refuserait de traiter avec lui comme souverain. — Si l'on en croit un bruit assez accrédité, beaucoup d'émigrés continuent à rentrer en France, et on citait à cette occasion plusieurs personnes, tant maîtres que domestiques, rentrées récemment dans leurs départements. L'opinion la plus généralement reçue, c'est que la Suisse est le débouché ordinaire de ces transfuges. L'intégrité de l'ambassadeur Barthélemy était attaquée par quelques citoyens, qui le soupçonnaient favorable aux intentions des émigrés et d'en recevoir même de fortes rétributions. — Parmi des entretiens plus vagues, plusieurs portaient que des masques avaient paru publiquement, mais ce bruit était aussitôt reconnu dénué de fondement, et des personnes plus judicieuses observaient que des jeux de quelques enfants pouvaient y avoir donné naissance. — L'esprit du peuple de tous les États s'est prononcé de la manière la plus satisfaisante; la joie a brillé sur tous les visages, à la confirmation de la nouvelle du jour, et, dans cette circonstance du moins, il a été impossible d'opérer une diversité d'opinions.

Spectacles. — Les regards de la surveillance n'ont pas été moins

flattés à l'un des théâtres des boulevards : un entr'acte a été agréablement rempli pour les spectateurs par l'annonce de la nouvelle victoire. Les applaudissements ont été très prolongés à ce sujet. — *La Famille Suisse*[1], pièce nouvelle donnée hier au théâtre de la rue Feydeau, ne contient rien de contraire aux lois et aux bonnes mœurs; le trait est purement moral et a été accueilli avec succès. — Au Théâtre-Français, à la représentation de *Rodogune*, on a remarqué que les acteurs et spectateurs, loin d'annoncer aucune intention, les uns de faire naître, les autres de saisir des applications toujours nuisibles à l'intérêt de la scène, et quelquefois affligeantes pour les amis de l'ordre, n'ont offert qu'un combat d'émulation et d'enthousiasme. Le bon ordre a régné de tous côtés.....

Bourse. — Suivant le rapport du commissaire de la Bourse, on assure que plusieurs agioteurs des environs du Palais-Égalité recherchent les assignats à face et les paient 6 sols pour 100.....

Bréon.

(Arch. nat., BB [3] 85.)

Journaux.

Rédacteur du 27 pluviôse : « Arrêté concernant les bals masqués, en date du 23 pluviôse an V, approuvé par l'administration centrale du département de la Seine. Le Bureau central, considérant qu'il importe à la tranquillité et à la sûreté publique, de ne pas souffrir de bals masqués, de déguisements et de travestissements ; que, si cet abus avait lieu, les malveillants et les ennemis du bon ordre pourraient, sous leurs déguisements, servir les projets des factieux et porter atteinte au gouvernement ; le commissaire du pouvoir exécutif entendu, le Bureau central arrête : I. Les bals ne pourront se tenir la nuit; ils seront fermés à dix heures et demie au plus tard. — II. Nul ne pourra s'y rendre travesti, déguisé ou masqué. — III. Les citoyens qui tiennent des bals publics, qui souffriront ces déguisements et masques, seront traduits devant les Tribunaux de police, conformément aux lois. — IV. Ceux qui seront trouvés dans les rues et lieux publics déguisés, travestis et masqués, seront également arrêtés et traduits devant les officiers de police. — V. Les commissaires de police et officiers de paix sont chargés de veiller sévèrement à l'exécution du présent arrêté, et à cet effet ils se feront accompagner, dans leur ronde, d'une force armée suffisante pour arrêter les contrevenants. *Les administrateurs du Bureau central* : Bréon, Limodin, Cousin. Pour extrait conforme : le *secrétaire en chef*, Bauve[2]. » — *Rédacteur* du 29 pluviôse :

1. Opéra en un acte, paroles de Saint-Just, musique de Boieldieu.

2. Le *Courrier républicain* du 28 pluviôse, en reproduisant cet arrêté, le fait précéder de la réflexion suivante : « Tandis qu'en France un tiers des habitants pleure, que le second tiers a bien envie d'imiter le premier, et que l'autre tiers jure, vole, conspire, un singulier arrêté du gouvernement nous défend de rire et de nous amuser. En vérité c'est bien la précaution inutile...

« Extrait du registre des délibérations du département de la Seine, du 23 pluviôse. L'administration centrale du département de la Seine, vu la pétition que lui ont présentée les loueurs et cochers des voitures de places, tendant à l'abrogation de l'arrêté du Bureau central du canton de Paris du 7 brumaire dernier, qui taxe le prix des courses de ces voitures; considérant que par cet arrêté l'industrie des loueurs de carrosses n'est gênée qu'autant qu'ils font stationner leurs voitures sur la place publique, c'est-à-dire sur un terrain appartenant, non à eux, mais à la commune; que la taxation des fiacres n'est pas tant un règlement de police qu'un acte d'administration par lequel les administrateurs accordent aux propriétaires et conducteurs des voitures la jouissance d'un certain espace de la place publique, à la charge par eux de subir les conditions que l'administration voudra mettre à cette concession, puisque la commune pourrait interdire aux fiacres la faculté de stationner sur les places et les consacrer à tout autre usage; qu'il est juste, en effet, que la concession faite à quelques-uns de l'usage d'une chose qui appartient à tous n'ait pas lieu sans que ceux qui sont privés de l'usage y trouvent un dédommagement; que ces principes ont évidemment dirigé le Bureau central dans la rédaction de son arrêté, puisqu'au lieu de relater aucune pénalité, il annonce seulement, par l'article 23, que ceux qui ne voudraient pas se conformer aux taxations retireront leurs voitures de la place publique; qu'ils sont d'ailleurs confirmés par les motifs énoncés dans le règlement du 23 juillet 1793, fait par le corps municipal de Paris, sous l'empire des principes constitutionnels, et sur le renvoi par la Convention nationale d'une pétition pareille à celle qu'on renouvelle aujourd'hui; que ce que le corps municipal a pu faire légalement alors peut être fait légalement aujourd'hui par le Bureau central, et que ses droits ne sont pas prescrits parce que, tant qu'a duré le papier-monnaie, la continuelle variation de sa valeur lui a paru un motif pour ne pas rappeler aux loueurs et conducteurs de voitures de place leurs clauses de la concession de la permission; ouï le commissaire du Directoire exécutif, maintient l'arrêté du Bureau central du canton de Paris du 7 brumaire dernier, et persiste dans l'approbation qu'elle lui a donnée le 13 dudit mois de brumaire an V. Pour extrait conforme: DUPIN, *secrétaire en chef;* pour copie conforme, *le secrétaire en chef*, BAUVE. » — *Miroir* du 25 pluviôse: « *Paris.* Hier au soir le bruit du canon annonçait officiellement la prise de Mantoue, tandis que les autorités civiles, accompagnées des officiers de l'état-major et de plusieurs détachements de cavalerie, la proclamaient dans les divers quartiers de Paris. Les bons et simples habitants de cette ville, sans cesse froissés, sans cesse accablés sous le faix des conspirations, étaient persuadés que c'était la bombe de quelques-unes de ces conspirations qui venait d'éclater avec un si grand fracas. — Est-ce celle de Babeuf ou de Louis XVIII, citoyen, dit une bonne femme au *Miroir* qui passait sur le Pont-Neuf? — Non, citoyenne, c'est celle de Buonaparte contre Mantoue et notre Saint-Père le Pape. — Le pauvre cher homme, dit la bonne femme en faisant un signe de croix, Dieu veuille l'avoir en sa sainte garde! — Ainsi soit-il. — Que faut-il crier, citoyen? — Vive la République! ma bonne. Vive la République! — Vive la République! citoyen, vive la République! Dieu la bénisse ainsi que vous, mon bon citoyen, Dieu la bénisse! »

CMXXXII

24 PLUVIOSE AN V (12 FÉVRIER 1797).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 25 PLUVIOSE.

Esprit public. — On sent de plus en plus, dans le public, l'importance de la conquête de Mantoue, qui, dit-on, réduira toujours à l'impuissance les tentatives que ferait l'Autriche pour reprendre la Lombardie. Les éloges abondent sur le général et sur son armée ; la conduite généreuse qu'il a tenue envers le général Wurmser, sa proclamation aux communes de la Romagne, devant lesquelles se présentent les troupes de la République, lui concilient tous les suffrages et le vengent des propos de quelques détracteurs, qui lui supposent l'intention de se faire reconnaître roi d'Italie. D'autres personnes l'ont blâmé de s'être contenté de garder des otages pour la garnison qui doit être échangée, et disent qu'il aurait dû la retenir jusqu'au moment de l'échange. Quant à la direction qu'il va donner à l'armée, les uns disent qu'elle aura lieu sur Rome, les autres sur Venise, et le bruit court que le Pape est déjà parti pour Malte. — Au surplus, il a été sensible que l'esprit public a gagné infiniment à ces dernières victoires. La prise de Mantoue contribue évidemment à son amélioration. On remarque quelques rapprochements dans les opinions politiques, et les véritables amis du gouvernement, dont le nombre s'accroît, disaient que le Directoire ramènerait à lui tous les esprits, marchant toujours à son but, sans écouter les ennemis qui veulent l'entraver dans sa marche. — Les partisans de l'ancien régime et les ennemis ardents de l'ordre actuel des choses gardent presque partout le silence sur ces derniers événements, et n'ouvrent la bouche que pour parler du délabrement des finances et prédire le renversement de la République ; ils regardent comme étant dans un état désespéré cette partie de l'administration qui est le nerf de la guerre. Ils croient également impraticables tous les moyens de pacification avec le gouvernement actuel, en sorte qu'à les entendre on ne peut ni continuer la guerre ni faire la paix. On a aussi entendu dire que la prise de Mantoue n'était pas un si grand avantage, parce que la prise de Kehl et de la tête du pont d'Huningue en était l'équivalent. On doit dire, à la satisfaction de tous les bons citoyens, que le nombre des malveillants occupés à présenter les choses d'une manière aussi perfide a beaucoup

diminué et diminue encore chaque jour ; dans cette classe sont rangés quelques individus qui disaient que le ministre de l'intérieur avait destitué dans la Belgique les meilleurs patriotes, pour leur substituer des royalistes, qu'en un mot le voyage qu'il a fait dans ces contrées a produit un effet digne de lui. — Des réflexions sur le luxe affiché par quelques hommes en place ont donné occasion de dire qu'un des plus sûrs moyens d'amener la restauration dans les finances était de faire rendre compte à ceux qui ont acquis une fortune rapide depuis la Révolution, et de les obliger à restituer au Trésor national les sommes qu'ils en ont tirées ; que cette mesure parerait efficacement aux besoins les plus urgents de la République. — Une joie unanime sur la prise de Mantoue, le triomphe progressif des principes, le mépris le plus marqué de toute espèce d'anarchie et un vœu général pour la paix, tel est le tableau des opinions du jour.

Spectacles. — Une petite pièce à l'Ambigu-Comique, ayant pour titre *L'École de Cartouche*, a paru d'un style et d'une composition peu dignes au (*sic*) profit des mœurs. Le directeur du spectacle a été chargé par le Bureau central de venir lui donner des éclaircissements à ce sujet. — Le bon ordre n'a été compromis dans aucun théâtre.

Surveillance. — ...On a conduit chez le juge de paix de la division de la Fontaine-de-Grenelle la nommée Mongin, demeurant rue de Lille, n° 503, prévenue de voies de fait envers le citoyen Balmain, représentant du peuple, et son épouse.....

Commerce. Pain. — Il a été exposé fort peu de pain ; le blanc a été vendu 9 à 10 sous, le mi-blanc 7 à 7 1/2, et le bis 6 sous les 4 livres.

Viande. — La viande de boucherie a été très abondante ; elle a été vendue de 4 à 10 sous la livre, le bœuf et le mouton ; le veau 6 à 13 sous ; le porc frais, 9 à 10 sous ; le salé, 10 à 15 sous la livre.

Beurre et œufs. — Le beurre a été vendu 15 sous la livre, et les œufs 48 à 52 fr. le mille.

Légumes. — Il y a eu très peu de fruits et de légumes, et environ 200 boisseaux de pommes de terre vendues de 5 à 14 sous le boisseau.....

LIMODIN.

(Arch. nat., BB [3] 85.)

CMXXXIII

25 PLUVIOSE AN V (13 FÉVRIER 1797).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 26 PLUVIOSE.

Esprit public. — Le changement de l'esprit public n'a pas été sensible, mais [il] a paru disposé à s'améliorer encore; l'attachement à la Constitution fait de nouveaux progrès, et on a observé qu'ils étaient dus en partie à nos dernières conquêtes. Elles sont le sujet de toutes nos conversations, et le public applaudit d'avance à la direction des armées sur Rome. La conquête des États de l'Église est regardée comme certaine par tous ceux qui passent pour connaître ces contrées et qui pensent que, d'après la proclamation du général Bonaparte, les Français seront bien accueillis de la plupart des villes de la Romagne. Il a été question hier d'un message du Directoire relatif aux prêtres; on blâmait beaucoup la disposition du gouvernement à fixer sur eux l'attention publique et on faisait le tableau des maux qu'avait causés l'intolérantisme, et on voulait qu'il ne fût question d'eux en aucune manière. D'autres, au contraire, témoignaient de grandes inquiétudes sur l'influence qu'ils avaient, sur les dangers de leur ascendant. « Les prêtres, disait-on, sont des êtres dangereux, et l'on devrait abolir la confession, sacrement dont ils abusent et à la faveur duquel ils perdront l'esprit public. » On doit dire que les sentiments contraires sont en majorité. — Lorsque l'attention s'est portée sur la conspiration découverte, on a dit qu'elle avait beaucoup de continuateurs, et l'on a murmuré sur la lenteur de la procédure qui doit être instruite contre les coupables. Le dernier ajournement des débats de la Haute-Cour a été aussi blâmé. — Toutes les nouvelles, toutes les conjectures et les moindres sujets d'entretien ont fait naître les vœux les plus ardents pour la paix. Il a paru quelques groupes sur la terrasse des Tuileries; on y parlait de nos succès militaires avec plaisir, de la paix avec espoir, de la misère avec modération, des élections assez vaguement, et du Corps législatif avec peu de ménagements. Il a été entendu aussi quelques propos contre nos derniers succès en Italie, mais [tenus] par des gens que la gêne paraissait aigrir sur tout en général : « Que nous importent les victoires et la prise de Mantoue? disaient-ils; les rentiers, les fonctionnaires publics et les ouvriers y gagnent-ils? » — On a remarqué en outre plus

de gens ivres qu'à l'ordinaire, et toujours vêtus misérablement. Cela portait à dire que le journalier mangeait à mesure qu'il gagnait, et trouvait encore les moyens de jouir, tout en se plaignant de la dureté des circonstances. — Quelques personnes du sexe ont été vues demandant l'aumône à des heures indues. Nombre de vœux pour la paix; plus de personnes occupées à plaider la cause des lois et des principes d'une saine morale; aucune disposition à troubler l'ordre : telle a paru la situation des esprits.

Spectacles. — Un seul passage de la nouvelle pièce intitulée *Saint-Elmond et Verseuil*, drame en vers[1] donné hier au Théâtre-Français, a été saisi par allusion. Il porte en substance que le fripon arrêté aujourd'hui est demain remis en liberté. Ce drame, accueilli d'ailleurs, mais sans enthousiasme, est un ouvrage de sentiment étranger aux opinions politiques. Le calme a régné dans ce théâtre comme dans tous les autres.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB[3] 85.)

CMXXXIV

26 PLUVIOSE AN V (14 FÉVRIER 1797).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 27 PLUVIOSE.

Esprit public. — L'admiration publique s'attache toujours au nom du général Buonaparte ; sa conduite envers Wurmser et les mesures qu'il a prises pour empêcher l'effusion du sang dans les États de l'Église lui attirent une foule d'éloges, et le Directoire est fort approuvé dans les lettres de félicitation qu'il a fait tenir aux généraux de l'armée l'Italie. La paix est attendue à la suite de tant de victoires, et on la regarde comme certaine, si le gouvernement envoie à Buonaparte des renforts assez considérables pour contraindre l'Empereur. — Le bruit se répandait dans quelques cafés qu'une foule de déserteurs étaient rentrés dans l'intérieur, et qu'il n'était presque pas de commune qui n'en renfermât dans son sein ; il se disait que, réunis à des émigrés rentrés et à des prêtres, ils pouvaient fomenter des troubles et devenir très dangereux ; qu'il fallait s'occuper promptement de les faire rejoindre ; que leur absence de leurs corps compromettait le succès de la prochaine campagne. — Dans les endroits où

1. Par Ségur jeune.

il se réunit le plus de négociants, on a dit que tous les Anglo-Américains allaient recevoir l'ordre de sortir du territoire de la République ; déjà même, ajoute-t-on, les mesures sont prises pour mettre l'embargo sur tous les vaisseaux des États-Unis qui se trouvent dans nos ports. — Parmi les hommes de haut étage se débite avec beaucoup de circonspection la nouvelle d'une expédition à la Jamaïque. — Parmi les citoyens désignés le plus souvent sous le nom de classe du peuple, le sens paraît bon ; la royauté, l'anarchie y sont également détestées ; les vœux se tournent vers la paix au dehors et se manifestent pour le maintien de l'ordre au dedans et au dehors ; on s'y méfie des ennemis du gouvernement ; on les reconnaît aux espérances qu'ils fondent avec menaces sur les assemblées primaires, aux tableaux qu'ils ne cessent de faire sur l'état des finances. — On a parlé aussi des tentatives faites pour soustraire les prisonniers du Temple, et l'on indiquait comme un moyen qui devait les rendre toutes infructueuses d'intimer à tous concierges des maisons d'arrêt l'ordre précis de ne délivrer aucun prisonnier sans la présence d'un officier de police ou de paix. — Quelques murmures ont été entendus sur la lenteur de la procédure de ces détenus ; on n'a pas pris, disait-on, tant de précautions pour les séditieux du camp de Grenelle. — Le public, sans exception, applaudit au discours prononcé hier au Conseil des Cinq-Cents par Pastoret pour introduire dans le code pénal des changements salutaires [1] ; les vues proposées par ce représentant ont fait naître l'espérance de voir bientôt réformer les abus qui résultent de l'insuffisance des lois pénales telles qu'elles ont existé jusqu'à ce jour. — Malgré les plaintes innombrables que la misère arrache à tous les états, les esprits sont dans la meilleure disposition, l'opinion acquiert [des forces ?], et la tranquillité domine.

Spectacles. — Il ne s'y est pas rendu beaucoup de monde ; la reprise d'*Arvire et Évelina* [2] a fait plaisir, sans donner lieu à aucune application ; celles qui ont été faites au théâtre de la rue Feydeau avaient trait plutôt à la morale qu'à la politique, et nulle part le bon ordre n'a été troublé.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB [3] 85.)

1. Il s'agit du rapport fait par Pastoret, dans la séance du 25 pluviôse an V, au nom de la Commission de la classification et de la revision des lois. Bibl. nat., Le 43/739.

2. Tragédie lyrique en trois actes, paroles de Guillard, musique de Sacchini (1788), reprise au Théâtre des Arts, le 26 pluviôse an V.

JOURNAUX.

Journal de Paris du 27 pluviôse : « Les employés des bureaux du Directoire exécutif ont découvert que le citoyen Augereau, marchand fruitier, rue Mouffetard, est père du général Augereau, digne compagnon de Bonaparte. Aussitôt l'arrivée du courrier porteur de la nouvelle officielle de la reddition de Mantoue, ils ont invité à dîner ce vénérable citoyen, âgé de soixante-quinze ans. Un fauteuil l'attendait au haut de la table, et un bouquet de lauriers lui est présenté au nom de la société. Des couplets analogues à la fête, et inspirés par l'enthousiasme, sont chantés pendant le repas fraternel. Après le dîner une nombreuse députation le reconduisit chez lui. Il était dix heures, et tout le voisinage commençait à s'inquiéter, quand on le voit reparaître gai et dispos, décoré de son bouquet de laurier; chacun se dispute le plaisir de l'embrasser, et on ne se sépare qu'après avoir porté un nouveau toast à la brave armée d'Italie et à la République.» — *Miroir* du 27 pluviôse : « *Modes*. Nous n'avions pas eu tort d'annoncer la disgrâce prochaine de la perruque blonde : déjà les cheveux reparaissent en tresse et en plis ondoyants sur la tête et sur les épaules de nos belles. Nous ne savons point contrarier la mode, mais nous désirons sincèrement que celle des cheveux naturels ait son tour. Les jeunes personnes surtout semblent revenir à une parure simple : elles ont tant d'avantages ! Les grâces de leur âge sont la plus belle parure qu'elles puissent étaler à nos yeux. On distingue des bonnets à plumes blanches, armés de coquelicots en guirlande. Les robes du moment garnissent les bras jusqu'au coude et croisent sur l'estomac ; elles sont peut-être plus décentes que les robes à la grecque ; mais surtout elles sont très favorables à beaucoup de bras, qui n'ont rien de séduisant pour l'œil : aussi appelle-t-on ces robes : les robes à l'hypocrite. La mousseline, le linon, le taffetas brodé sur les coutures, jouissent toujours de la plus grande vogue. »

CMXXXV

27 PLUVIOSE AN V (15 FÉVRIER 1797).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 28 PLUVIOSE.

Esprit public. — Des conjectures politiques ou diplomatiques bien plutôt que des opinions ont occupé la masse des citoyens. Les regards sont principalement tournés vers l'Italie ; on espère le plus heureux effet de la proclamation faite par Buonaparte au sujet du Pape, et l'on approuve beaucoup qu'il ait fait précéder dans ce pays ses opérations militaires d'un manifeste contenant les griefs à reprocher à la cour de Rome. — Il est question d'une insurrection qui a éclaté à Turin et qui devait entraîner la perte de toute la famille royale; des malveillants ont répandu de tous côtés que cette révolte avait été

suscitée par le gouvernement français ; à ce bruit ils ont ajouté celui d'une coalition très prochaine qu'allaient former entre elles toutes les puissances du Nord pour détruire un gouvernement dont les suggestions sont à craindre. On plaçait toujours l'Empereur à la tête de ce projet. — Une nouvelle un peu contradictoire circulait dans quelques cafés du Palais-Égalité ; il s'y disait que l'Angleterre avait notifié à l'Empereur un refus de lui continuer les subsides à l'avenir. — Le reste des entretiens particuliers a roulé exclusivement sur les débats du Corps législatif. Il paraît approuvé dans les mesures que renferme le projet de résolution qui doit rendre responsables devant les tribunaux les rédacteurs et imprimeurs des journaux où se trouveront insérées des calomnies, non seulement contre les individus, mais contre les autorités constituées et le gouvernement[1], attendu qu'en abusant de la liberté de la presse on parvenait à désunir les bons citoyens. — On ne passait pas non plus sous silence les personnalités que des membres du Conseil des Cinq-Cents se sont permises entre eux à la tribune, et cette circonstance attirait sur le Corps entier des expressions de mépris. — Un seul fait d'administration publique était agité parmi quelques citoyens, qui ont paru en parler avec connaissance de cause : c'est l'infidélité des préposés à la fourniture des fourrages dans leur manutention ; on affirmait que les bottes de foin et de paille, qui devaient être livrées au compte du gouvernement du poids de 10 livres n'en comportaient jamais que de 6 à 7, en sorte que le bénéfice des préposés ou de leurs agents secondaires devait être considérable. — Les plaintes causées par la misère, par la difficulté des ressources, par la rareté du numéraire, le mécontentement des rentiers surtout, sont portés à leur comble ; ces derniers excitent la plus grande compassion. Cependant les esprits n'ont pas paru disposés à sortir du calme dont ils jouissent.

Spectacles. — Une pièce intitulée *Les Bons Apôtres*[2], qui avait été défendue il y a un an, a été donnée hier à l'Ambigu-Comique ; les dangers du fanatisme sont le mobile de l'intrigue et le tout moral de l'ouvrage, qui néanmoins dans tous ses détails donne lieu à des allusions capables de troubler l'ordre. Le directeur du théâtre a été mandé au Bureau central. — Une nouvelle pièce au théâtre de Molière[3] a offert quelques traits contre le nouveau riche et contre les

1. Voir la séance du Conseil des Cinq-Cents du 26 pluviôse an V, dans le *Moniteur* du 2 ventôse.

2. *Les Bons apôtres ou les dangers de la superstition*, par Garnier.

3. Il s'agit sans doute de la comédie des *Croyables*. Voir le *Courrier des spectacles* du 27 pluviôse an V.

Jacobins, mais le mérite de l'ouvrage est si médiocre qu'il n'a fait que très peu d'impression, non plus que le jeu des acteurs.....

Commerce. — Le pain blanc a été vendu de 9 à 10 sous la livre ; le mi-blanc 7 sous, le bis 6 et 7 sous les 4 livres. — Le bœuf et le mouton ont été vendus 6 et 4 sous ; le veau, de 15 à 18 sous....

LIMODIN.

(Arch. nat., BB[3] 85.)

JOURNAUX.

Rédacteur du 30 pluviôse : « *Paris, le 29 pluviôse*..... Avant-hier, dans un banquet civique, les employés au ministère des relations extérieures ont célébré la prise de Mantoue et les prodigieux succès du général Bonaparte. La brave armée qu'il commande était représentée par le citoyen Bessières, chef des guides, qui, par ses actions militaires, a mérité l'honneur d'apporter au Directoire les drapeaux enlevés à l'ennemi dans les dernières batailles. Des branches de lauriers lui ont été offertes en échange de ce trophée. Beaucoup de couplets ont été chantés. Ils étaient le fruit de l'inspiration du moment ; on n'a pas dû y rechercher beaucoup de correction. Il en est plusieurs néanmoins dont le mérite littéraire a été justement apprécié. Les défaites réitérées du vieux général Wurmser avaient fourni l'idée d'un joli couplet qui finissait ainsi :

La victoire un peu coquette,
Semble fuir ses cheveux blancs,
Et préfère la conquête
D'un héros dans son printemps.

Le ministre est venu passer quelques moments au milieu de ses coopérateurs. Parmi les toasts on a remarqué ceux que ce ministre a portés aux puissances alliées de la République et à la paix générale, que nos guerriers dictent à la pointe de leur épée. »

CMXXXVI

28 PLUVIOSE AN V (16 FÉVRIER 1797).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 29 PLUVIOSE.

Esprit public. — On ne s'en tient pas, dans les conversations, aux seules victoires qui ont amené la prise de Mantoue : le bruit a couru que tout récemment l'armée d'Italie venait d'avoir une dernière affaire avec l'armée de l'Empereur et quelques troupes du Pape, qui avait coûté à l'un et à l'autre près de six mille hommes, tant tués que blessés. La proclamation du général Buonaparte éprouve de légères

censures, mais l'esprit et le but en sont généralement approuvés. Les dépréciateurs de profession osent révoquer en doute la prise de Mantoue, et ils s'autorisent de ce que le Directoire n'a pas rendu officiellement publique la capitulation de cette place. — On parle d'assassinats commis dans le Midi, et l'on en rejette la cause sur les émigrés et les prêtres réfractaires. — Il passe pour constant, parmi la classe la moins tranquille des ouvriers, qu'il doit y avoir bientôt du changement dans le gouvernement, que les assemblées primaires y donneront lieu, et plutôt encore dans les départements qu'à Paris ; il s'y dit encore que les troubles renaissent dans la Vendée. — Les discours qui se tiennent sur les membres du Corps législatif ne leur sont rien moins que favorables ; on les dépeint la plupart comme attachés à un parti, soit comme royalistes, soit comme Jacobins ; on les rend d'avance responsables des mouvements qui pourraient menacer la tranquillité publique ; si elle court des dangers, ce sont leurs dissensions qui en seront cause ; ils donnent par leur désunion le plus funeste exemple au peuple, qui attend tout de leur parfait accord. — Il circule dans les cafés une feuille intitulée *l'Orateur des Assemblées primaires*[1] ; elle est également très répandue dans le public, qui goûte les principes y renfermés. — On a considéré comme une mesure fort sage celle contenue dans l'arrêté du Bureau central prohibitif de toute espèce de bals masqués ou de travestissement, d'autant plus que, depuis quelques jours, on avait remarqué avec inquiétude des enfants ou des femmes dans les marchés renouveler des jeux autorisés sous l'ancien régime, au temps dit Carnaval, et que la sagesse des lois fait disparaître aujourd'hui. — L'augmentation de la viande et de la farine donne lieu à de vives inquiétudes, et l'on regarde comme une cause sensible de ce renchérissement la vente en quelque sorte publique de la monnaie de cuivre, ce qui déprécie sa valeur et réagit sur celle des denrées. — Un incendie assez violent, qui a eu lieu dans la rue Honoré, près celle Saint-Roch, et qui s'est manifesté dans une fonderie de suif, a fait désirer qu'aucune manufacture de cette nature ne subsistât dans l'enceinte de Paris, non plus que celles de matières combustibles ; le dommage a été considérable, mais s'est borné à une seule maison ; on croit que tous les individus ont été soustraits au danger.

Spectacles. — La pièce intitulée *Les vieux Incroyables*[2], donnée pour la première fois au théâtre du Vaudeville, frappe sur les ridicules

1. *L'Orateur des Assemblées primaires*, par A. Lemaire, du 5 pluviôse au 30 ventôse an V, 12 numéros in-8. Bibl. nat., Lc 2/938.
2. Comédie en un acte par Léger et Cailhava.

d'une jeunesse excessive quelquefois dans ses goûts, mais le plus souvent pure dans ses principes. Malgré ces dehors, des hommages aux sentiments d'humanité et de justice et plusieurs passages contre l'abus de l'autorité ont persuadé que cette pièce, d'ailleurs écoutée dans le calme, à de nombreux applaudissements près, ne frondait que l'extravagance. — A la seconde représentation des *Bons Apôtres*, au théâtre de l'Ambigu-Comique, on a été convaincu que cette pièce ne renfermait rien de contraire aux mœurs ni aux lois. Le bon ordre a régné partout.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB[3] 85.)

CMXXXVII

29 PLUVIOSE AN V (17 FÉVRIER 1797).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 30 PLUVIOSE.

Esprit public. — Rien n'a paru susceptible de troubler le calme dont ont joui toutes les classes de la société; les plaintes les plus apparentes étaient celles des rentiers et des salariés publics; et l'attention du public a presque toujours été fixée sur des objets de politique. Les principes de tolérance du général Buonaparte et ses premiers avantages sur les troupes du Pape sont autant de sources d'éloges. Le chef de l'Église est tourné en ridicule, surtout dans les cafés de troisième ordre et dans les cabarets. On affirme qu'il a été chercher un asile à Malte, où il a fait porter la plus grande partie des trésors que renfermaient les principales églises. On ajoute qu'avant sa retraite il a envoyé un plénipotentiaire vers Bonaparte pour traiter de la paix. Un bruit non moins accrédité est celui de la prise de six mille hommes faite dans le port même de Civita-Vecchia par une division de l'escadre de Toulon. Il paraît que les opérations de cette escadre sont suivies dans le public avec un intérêt particulier. — Des gens acharnés à travestir en pertes des succès, même annoncés officiellement, s'autorisent du silence du Directoire sur les articles de la capitulation de Mantoue, pour révoquer en doute la prise de cette place. — La conspiration découverte à Turin passe pour avoir été tramée par des partisans du duc d'Aoste, qui voulaient mettre ce prince sur le trône de Sardaigne, à cause de son dévouement à la maison d'Autriche, et il passe pour aussi certain que beaucoup de ci-

devant seigneurs français étaient du complot. — Dans un café du Jardin-Égalité, la municipalité d'Autun a été accusée de faiblesse pour avoir accordé aux Chouans tout ce qu'ils demandaient, et notamment la séparation des canons d'avec leurs affûts. Les sentiments émis dans ces expressions mêmes étaient dirigés avec chaleur contre les royalistes, et il était fait également des reproches au Directoire qui, disait-on, devait être sourd à toute espèce d'instigation. — Il n'a pas paru que l'on ait ajouté foi au bruit que répandaient quelques individus, qu'une peste considérable s'était manifestée à Kehl et que déjà les Autrichiens avaient vu dix-huit cents des leurs en être la victime. — On s'entretient de tous côtés de l'incendie qui a eu lieu près la ci-devant église Saint-Roch, et, comme dans tous les malheurs, on exagère le nombre de personnes qui ont souffert de cet accident ou qui y ont succombé; en même temps on fait le plus grand éloge de la générosité des grenadiers du Corps législatif, qui se sont jetés dans les flammes pour sauver plusieurs personnes, et des pompiers, qui ont déployé dans cette circonstance autant d'intrépidité que d'activité.

Spectacles. — Il y a eu beaucoup de monde au concert de la rue Feydeau ; tout s'y est passé dans le meilleur ordre possible, ainsi que dans tous les autres théâtres.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB [3] 85.)

JOURNAUX.

Courrier républicain du 30 pluviôse : « *Paris, le 29 pluviôse*..... Le Bureau central, par son arrêté du 7 brumaire, taxa le prix des courses des voitures de place. Les loueurs et les cochers ont constamment refusé de se conformer à cet arrêté. « Ma voiture est ma propriété, je la loue ce que je « veux. « Voilà le grand argument des cochers de fiacre. Une foule de plaintes contre eux ont été portées à la police ; ils ont répondu, et le Bureau central a prononcé et maintenu la taxe..... »

CMXXXVIII

30 PLUVIOSE AN V (18 FÉVRIER 1797).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 1er VENTOSE.

Esprit public. — La nature des opinions a peu varié ; elles sont à peu près faites sur les différents événements qui se sont succédé dans

le cours du mois dernier. Même tribut d'éloges à l'armée d'Italie et à son général; mêmes alarmes sur la situation actuelle des finances de l'État; mêmes vœux pour la paix : celle-ci surtout est regardée comme le fruit de la victoire. On gémit sur la nécessité d'une nouvelle campagne, mais on s'accorde à reconnaître cette nécessité. Au dire de plusieurs nouvellistes, Buonaparte n'est plus qu'à 30 lieues de Rome, et le Pape a déjà éprouvé une perte de huit mille hommes. Telle a été à peu près la base des conversations qui ont eu lieu hier dans les promenades publiques, où il s'est rendu beaucoup de monde, notamment sur la terrasse des Tuileries, où il s'est formé plusieurs groupes, tous paisibles. On y a le plus souvent entendu l'éloge du Directoire dans la conduite qu'il a tenue pendant la durée de son administration. — Les journaux à la main, beaucoup de particuliers, dans l'un des cafés du Palais-Égalité, se récriaient sur l'influence que les prêtres avaient dans les départements méridionaux et contre la rentrée des émigrés. On craignait que les désordres qui se manifestent dans ces contrées ne se communiquassent à toutes les parties de la République, lors des assemblées primaires. — L'époque des élections paraît à un assez grand nombre de citoyens devoir être celle d'une crise, et ils comptent sur la prudence du gouvernement et sur son énergie pour observer et faire punir alors tous ceux qui, dans un sens quelconque, s'éloigneraient de la ligne constitutionnelle, royalistes ou anarchistes. — On s'étonne de la lenteur de la procédure des derniers conspirateurs, et une foule de citoyens aspire avec impatience après l'ouverture des débats, plusieurs par intérêt pour la chose publique, beaucoup plus par curiosité. — La lenteur du procès de Babeuf et autres prévenus excite une inquiétude sensible, en ce que les débats sur cette affaire importante s'ouvrent en un temps fort près de celui des assemblées primaires. — Il paraît aussi que l'on appréhende quelque chose de l'augmentation subite des farines, et on regardait comme cause principale le paiement en monnaie de cuivre du pain chez les boulangers qui achetaient leur farine en monnaie d'argent, l'une perdant sur l'autre. — Quelques colporteurs ont annoncé dans leurs journaux l'obligation pour les étrangers de quitter Paris sous vingt-quatre heures. — D'un autre côté, on a regardé comme inutile de faire battre la retraite à sept heures, puisque beaucoup de militaires étaient surpris dans les rues à neuf et à dix heures, quelquefois pris de vin et insultant des citoyens paisibles et des femmes, particulièrement dans les environs du Luxembourg.....

Commerce. — Il a été exposé beaucoup de pain sous les halles; le

blanc a été vendu de 9 à 10 sous les 4 livres, le mi-blanc 7 sous, et 6 sous le pain bis. — Il y a eu beaucoup de viande de boucherie; le bœuf et le mouton ont été vendus de 5 à 9 sous la livre; le veau de 6 à 14 sous, le porc frais, de 10 à 12 sous, et de 10 à 15 sous le porc salé.

Légumes. — Ce marché a été bien fourni de fruits et de légumes. Il a été vendu environ 400 boisseaux de pommes de terre au prix : les rouges au détail, de 8 à 12 sous le boisseau, et 4 à 6 sous les blanches.....

LIMODIN.

(Arch. nat., BB [3] 85.)

CMXXXIX

1er VENTOSE AN V (19 FÉVRIER 1797).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 2 VENTOSE.

Esprit public. — Un calme parfait règne dans les esprits; on a cru apercevoir moins d'aigreur dans les entretiens, moins de réserve et d'humeur dans les opinions. Les promenades publiques ont été fréquentées; on n'y vit que peu de groupes, et les seuls qu'on ait remarqués étaient composés de rentiers et de personnes âgées, qui gémissaient entre elles de leur propre sort, et appelaient à grands cris la paix comme un remède à leurs maux. — Les conjectures se reproduisent en foule sur le plan de campagne en Italie. On regarde comme assurée la conquête des États de l'Église, et on fait beaucoup d'éloges de toute la disposition de nos armées et du choix des généraux qui les commandent. — Il est question, dans les cafés, d'une nouvelle expédition contre l'Irlande, et ce projet éprouve plus d'improbation que d'assentiment. — La démission que plusieurs députés ont déjà donnée, dit-on, au Conseil des Cinq-Cents, est interprétée le plus souvent à leur désavantage; quelques personnes remarquaient que cette démarche tenait du désintéressement, mais beaucoup d'autres n'y voyaient qu'un' simulacre de modestie, qu'une voie astucieuse employée par les démissionnaires pour se faire réélire; un troisième sentiment à ce sujet était que cette intention, bonne ou mauvaise, qui couvrait cette démarche, était un exemple dangereux, en ce qu'elle trahissait le vœu des commettants et attaquait l'intégralité de la représentation nationale. — Dans l'esprit de quelques individus,

qui ont paru peu susceptibles de faire sensation, le gouvernement passait pour tirer parti des demandes faites par les étrangers d'une prolongation de séjour à Paris et pour exiger de chacun d'eux une forte rétribution. — Mais une opinion que l'on cherche à propager dans le public, c'est que les réquisitionnaires se refuseront à exécuter le nouvel arrêté du Directoire qui leur enjoint de retourner sous leurs drapeaux dans un bref délai ; cette mesure trouve des contradicteurs ; elle produit de l'agitation dans les esprits, et l'on cite des propos de jeunes gens déterminés à tout faire plutôt qu'à rejoindre. — Tel est le résultat des principales observations faites dans toutes les classes de la société également disposées au bon ordre et à l'exécution des lois. En dernière analyse, l'esprit public offre un nouveau degré d'amélioration.

Spectacles. — Ils ont obtenu un grand concours de spectateurs, et le bon ordre a régné dans tous, malgré de légers incidents qui, au théâtre de la rue Feydeau et à celui du Marais, ont occasionné un peu de rumeur. Le premier fut obligé de changer une pièce à cause de l'absence d'une artiste. L'actrice qui l'a remplacée ne fut pas accueillie. Au second, on annonça des ordres qui empêchaient la représentation du *Souper des Jacobins;* le directeur n'a point dit d'où partaient les ordres ; le calme s'est rétabli à la fin de la pièce.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB [3] 85.)

CMXL

2 VENTOSE AN V (20 FÉVRIER 1797).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 3 VENTOSE.

Esprit public. — Le nombre des véritables amis du gouvernement s'accroît dans une proportion sensible. Ils motivent avec plus de liberté leur attachement à la Constitution. La haine contre les royalistes et les anarchistes est également prononcée; le récit des victoires de l'armée d'Italie occupe des personnes qui n'avaient pas paru d'abord y prendre un intérêt très vif, et on cite de nouveaux avantages. Nous sommes maîtres d'Ancône, au dire de la plupart des habitués des cafés, et cette prise a entraîné celle de douze cents hommes et de cent vingt pièces de canon. — On est cependant étonné de ne point voir paraître le texte officiel de la capitulation de Man-

toue ; des malveillants profitent du silence du gouvernement à ce sujet pour lui supposer des intentions ridicules et pour répandre le bruit que la ville de Mantoue n'est pas au pouvoir des Français. Ils se contrarient ensuite en disant que cette place est effectivement prise, mais que, lors de sa reddition, on a fait grâce à cinq mille émigrés, et que le Directoire, mécontent de cette manière d'agir, est en pleine mésintelligence avec les généraux de l'armée d'Italie. — Le public paraît persuadé que l'armée sur le bord du Rhin a repassé ce fleuve ; on présage toutes sortes de succès de ce côté ; la paix semble devoir être le couronnement de cette sixième campagne, et la masse entière du peuple soupire après ce moment. — Le roi de Prusse va, dit-on, contracter une nouvelle alliance avec la République française et manifeste peu de dispositions en faveur de la maison d'Autriche. — Enfin, les seules inquiétudes que l'on ait témoignées, lorsqu'il s'est agi de matières politiques, frappaient sur ce que les Anglais, en croisière dans la Manche, tentaient fréquemment des incursions dans les départements qui confinent à ce canal. — On s'est peu occupé de l administration intérieure de la République. Les rentiers et les pensionnaires de l'État appellent plus que jamais la commisération par leurs plaintes, qui redoublent. Leurs propos contre le gouvernement, qu'ils accusent d'injustice et d'inhumanité, n'ont point de bornes ; un grand nombre d'entre eux traitent de dérisoire la loi qui leur accorde la faculté des bons à la Trésorerie en payement du quart de leurs rentes, et prétendent que ces bons auraient le même sort que le papier-monnaie. — Ce qui a paru produire le plus de sensation, c'est le renchérissement du pain et de la viande ; on paraît craindre que ces objets n'augmentent encore ; il se dit même dans le publio que le projet du gouvernement est de permettre l'exportation des grains chez l'étranger, afin de se procurer de l'argent ; des personnes observaient que ce bruit seul était propre à augmenter le renchérissement des denrées. Ce dernier accident néanmoins n'a pas encore influé sur la tranquillité publique, qui a paru hors d'atteinte.

Spectacles. — Le bon ordre a régné dans tous les théâtres ; celui du Vaudeville, où quelques citoyens ont jeté sur la scène des bonbons et des oranges à des enfants qui avaient figuré dans *Le Dîner au Pré Saint-Gervais,* a par conséquent été fort bruyant, mais sans qu'il en soit résulté aucun inconvénient.

Surveillance. — On a arrêté hier trois colporteurs de journaux qui criaient un pamphlet contre le gouvernement, ayant pour titre : *Vos cinq cochons sont trop gras ; changez-les pour le Carnaval.....*

Pain. — Le pain a été peu abondant sous les piliers. Le blanc a

été vendu de 9 à 10 sols les 4 livres; le mi-blanc, 7; et le bis 6 sols les 4 livres.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB[3] 85.)

JOURNAUX.

Journal des hommes libres du 3 ventôse : « *Paris, 2 ventôse*..... Le gouvernement veut la République, à ce qu'on assure, et pourtant une pente rapide, contre laquelle je ne vois pas de moyen de lutter de sa part, nous rentraîne à pas effrayants vers l'ancien régime. Sur tous les théâtres, ce sont les allusions à la royauté qu'on applaudit; partout, ce sont les usages, les formes, les institutions de l'ancien régime qu'on reproduit. Le Bureau central et les administrations remettent les marchés aux anciens jours de la semaine. Les affaires chassent le comput républicain; le plaisir même, qui, de sa nature, est de tous les partis et de toutes les religions, a renoncé à la décade. Décadi dernier, plusieurs bals ont été fermés. C'est, en effet, une horreur que des honnêtes gens puissent se réjouir d'une fête républicaine. Quelques malheureux décadéens, allant chercher le repos à la promenade au Jardin du roi, l'ont trouvé fermé. Ainsi, on exile la décade des bals et des promenades pour qu'il n'en reste pas même le souvenir. Je ne sais pas si tout cela est une bien grande preuve et un bien grand moyen d'attachement à la République ; mais je sais bien que la royauté fut renversée, quand la considération pour le trône et ceux qui le remplissaient eut disparu ; ce fut le premier pas fait vers la République, d'avoir changé le roi des Français en M. *Veto*. Je ne vois pas pourquoi ce ne serait pas tôt ou tard, pour quelqu'un, le premier pas fait vers ce trône de France, d'avoir honni et renvoyé aux valets et aux marchands de pommes le titre de citoyen, d'avoir fait couvrir d'opprobre tous les fondateurs de la République, d'avoir commencé le procès de toutes les époques de la Révolution, même du 21 janvier et du 10 août. Le gouvernement voit toutes ces choses, et il dort : s'il ne sent pas le pouvoir des institutions, les dangers d'une opinion continuellement rétrograde, il est au-dessous de sa besogne; s'il les sent et qu'il s'y résigne, c'est autre chose ; mais alors il devrait franchement nous avertir. » — *Courrier républicain* du 3 ventôse : « *Paris, le 2 ventôse*..... A Paris, l'on fait des caricatures de plus d'une espèce; à Lyon, on se bat pour des collets rouges et des collets noirs ou verts; à Toulouse, on se dénonce pour des ganses jaunes et des ganses noires ; à Toulon, on se chicane pour des chapeaux cirés; à Marseille, on fait la guerre aux bonnets à poils; à Bruxelles, on emploie toute la journée à faire ses préparatifs pour être en état, le soir, de faire jouer ou d'empêcher de jouer une mauvaise comédie..... C'est incroyable. » — « Nouvelle caricature sur nos quais. Un rentier, moitié nu, l'estomac creux, le ventre sanglé, vrai squelette ambulant, avec cette inscription : L'Impayable. Le nez de cet impayé est d'un pied de long; il y porte la main, et s'écrie douloureusement : Hélas ! que ne suis-je Camus ! » — « Le retour prématuré et inattendu du beau temps amène beaucoup de monde dans nos promenades publiques et surtout aux Tuileries. Un assez bon nombre d'Incroyables et de Merveilleuses, beaucoup trop de Croyables, et surtout beaucoup trop d'Incroyables, viennent là, les uns promener leur tranquille indolence,

les autres exercer leur excellent métier, les derniers remplir leur estomac creux d'un air pur et salubre et se consoler réciproquement de leur pénible situation. » — « Le terme moyen du cours du mandat, pour les cinq derniers jours de pluviôse, est de 20 s. pour 100 francs. »

CMXLI

3 VENTOSE AN V (21 FÉVRIER 1797).

Rapport du bureau central du 4 ventose.

Esprit public. — La satisfaction publique se soutient, s'accroît même, à la lecture des nouvelles officielles de l'armée d'Italie; l'admiration est à son comble sur les dernières victoires; on dit le général Buonaparte sur les terres du duché d'Urbin, et l'on donne des éloges autant à ses principes qu'à ses succès. Cependant les habitués d'un café du Jardin-Égalité frondent inconsidérément la conduite du général, dont ils font un despote dangereux qui conduit le Directoire à sa volonté, et qui va sans pitié porter le fer et le feu dans les plus belles contrées de l'Italie. Il se fait beaucoup de réflexions sur la capitulation de Mantoue; elle a été connue avec le plus vif intérêt, mais, à résumer toutes les opinions, trop avantageuse à l'ennemi et peu honorable aux Français. Eu égard à leur brillante position dans ces contrées, on est persuadé que les deux ou trois cents hommes que l'on a promis à Wurmser d'amener avec lui hors de la place sont autant d'émigrés, et on blâme beaucoup cet article, dont on fait un très grand reproche au général en chef. — Un vol fait par un commissaire des guerres d'une somme considérable qui lui avait été confiée par le Directoire pour l'armée d'Italie a été hier le sujet de tous les entretiens : comment ne punit-on point les voleurs et les dilapidateurs? S'il existe des lois pour les punir, comment n'en reconnait-on point l'impuissance ou l'insuffisance? Et pourquoi ne réforme-t-on pas le code des délits et des peines, lorsque le cri général du peuple le déclare trop faible pour arrêter le brigandage et le crime? Quelle est donc l'insouciance du gouvernement sur un objet de cette importance? — Telles sont, en aperçu, les réflexions du jour sur cette matière; elles se reproduisaient sous un autre aspect encore, lorsqu'on s'entretenait d'un jugement que vient de rendre le tribunal criminel du département de la Seine, condamnant à mort deux femmes et deux hommes pour un assassinat commis il y a deux ans;

cette justice a été trouvée tardive et [a paru] perdre ainsi une grande partie de son effet. On observait que les individus ne subiraient leur peine que dans deux mois peut-être, qu'alors le public aurait perdu de vue le jugement et ses motifs, qu'ainsi le châtiment serait en pure perte pour l'exemple, quoique l'exemple soit le premier but de la peine et la base même du code pénal ; qu'un autre vice essentiel était de ne point faire crier les jugements, cette mesure d'État ayant souvent servi de frein au crime. — Les rebelles des ci-devant provinces de Bretagne et de Normandie se montrent de nouveau, dit-on; ils reçoivent les contributions au nom de Louis XVIII, et ils exercent les plus grandes rigueurs envers les hommes qui ont servi la Révolution. Ceux qui tenaient ces discours accusaient le ministre de la police d'insouciance à ce sujet. — Suivant des mesures (*sic*) qui ont été quelquefois entendues, il existe à Paris un assez grand nombre de déserteurs, et ils s'y réfugient de tous les départements. — Les Comités de bienfaisance, disait-on encore, ont refusé du pain aux pauvres, en alléguant que la distribution de farine n'avait pas eu lieu; nombre de plaintes ont circulé parmi les indigents, et les ennemis du gouvernement n'ont pas laissé échapper cette occasion de déclamer contre lui. — On remarque enfin que le Conseil des Cinq-Cents avait beaucoup perdu de l'estime générale, et que les sarcasmes fournissaient (*sic*) à la fois contre le Corps législatif et contre le Directoire.....

Commerce. Pain. — Le pain a éprouvé une légère augmentation ; le blanc a été vendu de 9 à 11 sous les 4 livres, le mi-blanc de 7 à 8, et le bis 6 à 8 sous.

Viande. — La viande de boucherie a été vendue de 5 à 9 sous ; le veau, de 6 à 14; le mouton, de 6 à 10; le porc frais, de 9 à 10; le salé, de 10 à 15.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB [3] 85.)

JOURNAUX.

Rédacteur du 4 ventôse : « *Paris, le 3 ventôse*..... Quoique certains politiques s'évertuent chaque matin à nous prouver qu'il n'y a point d'esprit public, sans doute pour en conclure que rien n'est plus facile que de nous ramener au régime sous lequel il était aussi indifférent qu'impossible qu'il y en eût, il n'est pas moins facile de remarquer, dans les dispositions actuelles des citoyens, dans leurs discours, dans leur manière d'être, tous les caractères de cette opinion nationale qui est l'interprète et le lien social des peuples libres et qui se forme de la réunion des volontés et des sentiments vers quelque grand objet d'intérêt public. Si elle ne se manifeste pas dans chacune de nos

cités par les éclats bruyants d'enthousiasme, par l'ardeur impétueuse qu'exciterait l'approche d'un danger public, elle est dans l'attachement chaque jour mieux prononcé au gouvernement constitutionnel ; elle s'est montrée dans l'indignation et le mépris qu'ont provoqués les conspirations qui, sous des apparences différentes, tentaient de le détruire ; elle est dans la sécurité publique, le plus bel hommage qu'un gouvernement puisse recevoir, et dont nous ne voulons d'autres preuves que l'activité des travaux et l'abondance en tous genres qui renaissent, malgré tous les embarras d'une longue guerre, et cette multiplication de divertissements publics dont s'embellissent nos cités, comme revenant d'un long deuil, dont retentissent nos journaux, et dont s'étonne l'étranger. Mais un spectacle plus imposant est celui des deux principales factions qui nous menaçaient, traduites en même temps devant les tribunaux, et leurs chefs prêts à être frappés du même coup ; présage assuré de la stabilité du gouvernement qui a su les comprimer, et témoignage éclatant de la confiance que lui doivent les citoyens ! Quant à la police et à la sûreté publique, Paris présente toujours le même aspect. Le coucher du soleil n'est plus un signal de crainte pour les citoyens. La police nocturne se fait avec exactitude et succès : solitude dans les rues, tranquillité dans les maisons, circulation d'un assez grand nombre de patrouilles, illumination généralement assez régulière, et la malfaisance se cachant à tous les regards : voilà le spectacle qu'offre Paris pendant la nuit. »

CMXLII

4 VENTOSE AN V (22 FÉVRIER 1797).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 5 VENTOSE.

Esprit public. — On n'a vu de tous côtés que les indices du calme le plus parfait, et l'affluence, depuis quelques jours, dans les promenades publiques, n'occasionne que rarement des groupes où l'on traite les affaires politiques; ils sont d'ailleurs généralement paisibles. La disposition des esprits n'est pas différente dans les lieux de réunions publiques, on y a remarqué les progrès du véritable patriotisme, dont on se fait une idée juste à la joie que chacun manifeste au récit des victoires de l'armée d'Italie. Les gazettes italiennes, qui se lisent au café Corazza, ont confirmé tous les succès et ont mis à même de juger du bon esprit qui anime les habitants de ces contrées. — La situation des colonies françaises a été hier le sujet de beaucoup d'entretiens; le rapport de la commission chargée de recueillir les renseignements relatifs aux îles est désiré avec beaucoup d'intérêt, et on paraît l'attendre pour asseoir une juste opinion sur la conduite des commissaires du Directoire exécutif, Sonthonax et autres, contre lesquels le plus grand nombre et principalement les colons sont très

prononcés. Cependant on a parlé de l'arrivage (*sic*) d'une frégate venue de la Guadeloupe, et qui apportait, disait-on, des nouvelles très satisfaisantes de cette colonie. — Des personnes, qui avaient assisté à la sortie d'un criminel des prisons de la Conciergerie pour aller subir son supplice comme assassin, réfléchissaient sur le peu d'appareil qui accompagnait cette circonstance ; elles observaient que le criminel n'était vu que de ceux que le hasard portait sur son passage; qu'à raison de ce que le jugement recevait à peine de la publicité, l'exemple fuyait ceux qu'il devait effrayer, que la robe rouge dont était revêtu l'assassin produisait une véritable impression, mais que cette impression était circonscrite dans le lieu même du supplice, et qu'il faudrait d'autres mesures pour répandre au loin l'horreur salutaire du crime. — Deux objets d'inquiétude ont frappé les esprits : d'un côté, il était question du prochain établissement d'un emprunt forcé; de l'autre, on était effrayé de l'augmentation du prix de plusieurs comestibles, principalement du blé.

Spectacles. — ... Au théâtre Montansier, il a paru une nouvelle pièce intitulée *Jeannot bohémien*[1]; quelques passages de cette pièce ont donné lieu à des applications équivoques; elle a semblé, du reste, présenter des immoralités. Le directeur du spectacle doit, le manuscrit à la main, donner les renseignements nécessaires. — Dans tous les autres spectacles, les esprits ont manifesté les meilleures dispositions.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB[3] 85.)

JOURNAUX.

Le *Censeur des Journaux* du 4 ventôse contient un « Dialogue des morts » entre Danton et Duplessis-Mornay.

CMXLIII

5 VENTOSE AN V (23 FÉVRIER 1797).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 6 VENTOSE.

Esprit public. — Quoique la tranquillité n'ait reçu aucune atteinte, on a cru remarquer cependant qu'il y avait dans les esprits plus d'agi-

1. Sur cette comédie, voir le *Courrier des spectacles* du 5 ventôse an V. Bibl. nat., Inventaire, Je, 5,297, in-4.

tation et même un peu de fermentation. Les anarchistes parlaient avec plus de chaleur des prochaines élections, qu'ils paraissent redouter; on distingue sur les physionomies, tantôt un air de satisfaction, tantôt un air de menace. Le bruit a couru qu'il régnait toujours un mauvais esprit dans le Midi, qu'il est à craindre qu'une explosion subite n'y éclate avant peu, que le Pape a envoyé des émissaires dans ces contrées pour y porter les dévots à l'insurrection. — C'est vers la paix que se sont dirigés tous les vœux, c'est elle que l'on attend des conquêtes de l'Italie, dont on ne s'occupe d'ailleurs qu'avec enthousiasme. La conduite du général Bonaparte est couverte d'éloges, et l'on ne blâme plus les conditions honorables qu'il a imposées à la garnison de Mantoue. On a vu plus de malignité que d'intérêt dans les craintes répandues sur le sort de ce général, tantôt assassiné, tantôt empoisonné par un Minime : ces bruits alarmants n'ont eu que très peu de crédit. — Leblanc, commissaire à Saint-Domingue, est mort dans la traversée de son retour en France; il passe aussi pour avoir été empoisonné par Sonthonax. Les colons et autres intéressés au commerce des Antilles ne parlent de Sonthonax qu'avec une extrême indignation et souhaitent ardemment la publicité des pièces qui doivent mettre au jour la conduite de ces agents. — On parle beaucoup d'arrestations faites cette nuit; on présume qu'elles frappent sur des individus prévenus de conspiration, et on s'applaudit de voir la surveillance peser sur des hommes qui tentent tous les moyens de renverser l'ordre actuel des choses. — Le suicide du représentant du peuple Charlier était une des principales nouvelles du jour [1]; il donnait lieu à diverses conjectures, dont la plus répandue était que ce député avait désespéré du salut des choses et du triomphe des opinions qu'il avait embrassées; on a présumé aussi qu'il avait l'intention d'attenter aux jours du ministre de la police, chez lequel il s'était rendu de nuit, avant d'attenter aux siens. — Il s'est formé quelques groupes dans les promenades publiques, mais leur esprit n'a donné lieu à aucune inquiétude; on y parlait du Corps législatif avec plus de ménagements que de coutume, des victoires avec un nouveau plaisir, du Directoire avec égard. — Un nouveau degré de mécontentement règne parmi la classe peu aisée du peuple, sur l'augmentation du pain et de la viande; cette dernière denrée se vend, dit-on, un sol de plus par livre en numéraire de cuivre; ce discrédit du billon, qui se trouve plus en abondance dans la main du journalier, lui arrache de violents murmures; il l'attribue au commerce presque public du numé-

1. Voir le *Moniteur* du 6 ventôse an V.

raire, et témoigne avec humeur son étonnement de ce qu'on permet un agiotage de cette nature. — En résultat la grande majorité des citoyens a paru tenir au calme dont elle jouit et décidée à ne point l'abandonner.....

Commerce. Pain. — Le pain a été assez abondant ; il a été vendu de 10 à 11 sous les 4 livres de pain blanc, le mi-blanc de 7 à 8 sous, et 6 sous 6 deniers le bis....

BRÉON.

(Arch. nat., BB [3] 85.)

JOURNAUX.

Courrier républicain du 7 ventôse : *Paris, le 6 ventôse*..... Hier un commissaire de police, accompagné de la force armée, faisait sa ronde sur les ponts et les quais et demandait à chacun des boutiquiers ambulants, qui obstruent la voie publique, l'exhibition de sa patente, et aucun n'avait de patente. Le commissaire de police les expulsait. C'est fort bien ; mais pourquoi leur demander leur patente? Pourquoi souffrirait-on sur nos ponts des *établis*, des *échoppes*, qui occupent tout l'étroit parapet destiné aux humbles piétons ? Il n'est plus possible de passer sur le Pont-Neuf sans se salir contre les instruments d'un millier de déserteurs, ou sans courir le risque de se crever les yeux aux longues perches qui soutiennent le toit léger des baraques. Dernièrement un citoyen se brise le genou contre l'étalage d'un marchand et renverse la tremblante boutique..... Grand bruit des deux côtés ; tous les marchands sont réunis en un instant. Le blessé est traîné au corps de garde ; le marchand exhibe sa patente; puis l'officier du poste, imposant purement silence, conclut aussi à ce que le battu paie l'amende ; seulement il veut bien la réduire à la moitié des frais de dégâts..... Le blessé réclame, demande depuis quand on achète le droit d'estropier les gens *avec patente*..... On s'échauffe..... L'affaire fut portée devant un juge de paix..... Mais revenons à la ronde du commissaire de police. A peine fut-il à deux cents pas du Pont-Royal, que les étalants s'y établirent de nouveau, en disant hautement : « Allons, en voilà « pour quinze jours ; puis nous aurons encore une visite ; puis nous détalerons « pendant une heure ; puis nous reviendrons encore..... »

CMXLIV

6 VENTOSE AN V (24 FÉVRIER 1797).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 7 VENTOSE.

Esprit public. — La seule opinion qui ait eu cours sur les intérêts extérieurs de la République promettait beaucoup de rapprochement entre les cabinets de France et de Prusse. Si les conjectures des habitués du café Corazza se réalisent, il doit incessamment arriver à

Paris un envoyé du roi de Prusse pour concerter un traité de paix avec l'Empereur. Cette médiation était désirée, et quelques personnes qui abondaient dans ce sens ont présumé que le nouvel Empereur de Russie se retirerait décidément de la coalition. — Le public compte sur la prochaine conquête de Rome; déjà même, assure-t-on, le ministre des relations extérieures prépare un grand repas pour le jour où cette nouvelle lui parviendra. Enfin l'état actuel de la guerre paraissait aussi avantageux que satisfaisant, à l'exception de ce qui concerne les colonies. — La situation des colonies a activé hier l'attention générale; on n'en parlait qu'avec douleur; on rapproche toutes les nouvelles arrivées depuis quelque temps de ces contrées, et l'on n'y trouve rien que d'affligeant. Les colonies, a-t-on dit à plusieurs endroits, sont perdues pour la République, tant que la liberté sera conservée aux nègres. Les groupes et les cafés retentissent de reproches envers les commissaires du gouvernement, et il y passe pour certain que les individus qui composent la députation de Saint-Domingue ont contribué à la dévastation de cette île. L'opinion publique est fortement prononcée pour que le Corps législatif déclare nulle la nomination de ces députés, et le rapport général qui doit se faire sur les colonies est attendu avec impatience. — Il paraît que le mécontentement augmente à raison du surhaussement du pain et de la viande; on accuse le gouvernement d'être la cause de cette augmentation, produite, à ce que l'on croit, par les achats qu'il fait faire pour les armées. — Quant aux mesures qu'il a prises pour faire rejoindre les jeunes gens de la réquisition et les déserteurs, on persiste à penser qu'elles resteront sans exécution. — La voix publique accusait un grand nombre d'employés d'afficher des principes de royalisme, et l'on indiquait comme remède au mal d'astreindre les principaux agents à rendre compte au gouvernement de l'esprit de leurs bureaux. — En remarquant plus d'individus qu'à l'ordinaire portant des crêpes à leur chapeau, on a été porté à craindre que ce signe de deuil n'en fût un de convention ou de reconnaissance dans des vues contraires au bon ordre. — Cependant la disposition des esprits faisait évanouir ces craintes; l'amour du bien public faisait de nouveaux prosélytes; le nombre des amis de l'ordre s'augmente; le gouvernement perd tous les jours de ses calomniateurs; il s'opère quelques conversions parmi les anarchistes, et on a pu même, au blâme dont on couvrait le suicide du représentant Charlier, juger de l'amélioration de l'esprit public et du progrès des lumières.

Spectacles. — Il s'y est rendu assez de monde, et tous ont joui d'une parfaite tranquillité. La représentation du Vaudeville a eu lieu

au profit des incendiés de la rue Saint-Roch. — Au théâtre de la rue Feydeau les applaudissements qui ont accompagné plusieurs passages du monologue tenu par le valet dans *Le Mariage de Figaro* militaient en faveur de la liberté illimitée de la presse. « Il n'y a que les petits hommes (a-t-on particulièrement saisi) qui redoutent les petits écrits. » La malveillance a relevé plus faiblement que de coutume ce qui a trait aux soldats, que le même personnage dit se battre sans savoir pourquoi.

Surveillance. — Le 5 de ce mois, le citoyen Charlier, membre du Conseil des Anciens, demeurant rue de Lille, au coin de celle des Pères, s'est brûlé la cervelle. On a fait l'ouverture, et trouvé deux balles dans le cerveau.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB [3] 85.)

JOURNAUX.

Courrier républicain du 7 ventôse : « ..... Le plus beau temps possible ; les promenades remplies ; des mendiants en foule dans les rues ; les ponts obstrués d'étalages ; les cabarets pleins ; surveillance extraordinaire ; patrouilles de toutes les couleurs, à pied et à cheval, depuis le milieu de la nuit ; nombreux charlatans, qui, par leurs tours de passe-passe forment d'assez gros rassemblements ; du reste, tranquillité..... »

CMXLV

7 VENTOSE AN V (25 FÉVRIER 1797).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 8 VENTOSE.

Esprit public. — On s'attend à de nouveaux succès de l'armée d'Italie, et cette expectative ajoute à la satisfaction, aussi vive aujourd'hui sur les dernières victoires qu'elle l'était au moment où elles furent annoncées. Il y en a qui supposent déjà le général Bonaparte à Rome ; d'autres disent que, lorsqu'il marchait à grands pas sur cette ville, il a reçu une nombreuse et brillante députation du Pape pour lui offrir la paix à telle condition qu'on l'a voulue. Elle a été, dit-on, acceptée. — Un autre bruit qui commence à prendre chaque jour plus de consistance, c'est que l'Empereur de Russie doit envoyer incessamment à Paris un ambassadeur chargé de faire la paix avec la République. — Il ne semble plus douteux que les élections prochaines n aient lieu dans le calme, et l'on est porté à croire que l'in-

trigue n'y pourra détourner ni corrompre les choix. Même esprit dans les opinions émises sur les prévenus de conspiration, quels qu'ils soient. L'impatience se prononce sur l'issue des procédures instruites à Vendôme et au Temple ; on ne demande que l'évidence des faits et la punition des coupables ; seulement on se plaint de la lenteur des débats ouverts soit à la Haute-Cour, soit au Conseil militaire ; il en..... [1] au café au Jardin-Égalité, où l'on traite de chimère la dernière conspiration découverte et l'on jette du ridicule sur l'importance que le gouvernement attache à cette affaire ; on y prétend que le Conseil militaire doit se déclarer incompétent, qu'alors les prévenus seront envoyés devant les tribunaux ordinaires, qui les acquitteront nécessairement. — Le renchérissement du pain et de la viande occasionne bien des murmures ; la classe la moins aisée du public soupçonne le gouvernement de tolérer l'accaparement dans les départements et l'exportation des grains hors le territoire de la République ; elle pense que c'est une tactique employée à dessein pour exciter des troubles au moment des assemblées primaires ; on entend quelques personnes tenir à cet égard un discours rassurant, convaincues que rien ne troublera l'ordre à cette époque, et que les frayeurs sont vaines. — Les denrées qui renchérissent ont deux prix, dont l'un plus fort en argent blanc ; la proportion différentielle en cuivre est d'un sol de plus par livre ; elle existe dans la vente du numéraire, contre laquelle on se récrie avec force. — Les sentiments se sont réunis dans le public en faveur du projet présenté au Conseil des Cinq-Cents de commuer la peine aux prévenus et condamnés qui feraient des révélations utiles à la chose publique [2].

Spectacles. — La tranquillité a régné de toutes parts ; l'affluence était considérable au théâtre de la République, où les spectateurs ont reconnu les Directeurs La Revellière et Barras. Le représentant Chénier a reçu quelques insultes d'un homme ivre, qui a disparu aussitôt. Le calme n'a point souffert de cet incident.

Commerce. Pain... — Il a été exposé beaucoup de pain ; le blanc de 4 livres a été vendu de 9 à 11 sous, le mi-blanc 7 à 8 et le bis 6 sols 6 deniers.

Viande. — La viande de boucherie a été très abondante ; le bœuf et le mouton ont été vendus en détail de 7 à 10 sous la livre ; le veau de 7 à 15 ; le porc frais de 10 à 12 sous, et le salé de 10 à 15.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB [3] 85.)

1. Un mot illisible.
2. Voir la séance des Cinq-Cents du 7 ventôse, dans le *Moniteur* du 9.

JOURNAUX.

Véridique ou Courrier universel du 9 ventôse : « *Paris, 7 ventôse*..... Mademoiselle d'Espagne vient de publier une lettre où elle annonce que le député Abolin lui a rendu son bien, en lui cédant sa soumission, qu'il lui donne le temps de rembourser[1]..... »

CMXLVI

8 VENTOSE AN V (26 FÉVRIER 1797).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 9 VENTOSE.

Esprit public. — Les promenades publiques ont été remplies de monde, et l'on remarque que le dimanche était, bien plus que la décade, le jour consacré aux loisirs et aux réunions. Il s'est formé très peu de groupes, et toutes les conversations y roulaient sur les victoires de l'armée d'Italie. Buonaparte est à Rome, disait-on de tous côtés, et quoique cette nouvelle n'ait encore aucun caractère officiel, cependant elle était regardée comme certaine et causait une satisfaction inexprimable ; le monde prodigieux qui se trouvait réuni le matin au Jardin-Égalité était entièrement dans cette persuasion. — Le général Augereau est actuellement à Paris, et le public pense qu'il veut y concerter le plan de la prochaine campagne. — Partout on s'entretient des troubles qui commencent à renaître dans le Midi, et chacun appelait avec chaleur l'attention du gouvernement sur les agitateurs qui veulent remettre ces contrées sous le joug de l'oppression. Des excès qui se renouvellent dans leur sein (*sic*), on en venait au récit des assassinats commis sur divers points de la République, et il s'en est suivi des vœux très vifs pour la prompte organisation d'une gendarmerie nombreuse. Cet établissement et plus de sévérité dans les dispositions du code pénal contre les voleurs sont deux moyens crus indispensables pour rétablir l'ordre où il manque, le maintenir où il subsiste. — On prédit d'avance le discrédit des bons décrétés en payement des rentes sur l'État ; ils sont dans l'opinion générale un aliment de plus à l'agiotage. Leur valeur doit par conséquent varier, et le montant des payements faits sera irrégulier, suivant l'époque où ils auront lieu. — Un autre agiotage excite bien

1. Voir plus haut, p. 503.

des murmures ; c'est celui qui a lieu sur la monnaie de cuivre ; on le regarde comme la seule cause de l'augmentation des denrées, et l'espèce de publicité avec laquelle on l'exerce fait tenir contre le gouvernement des discours injurieux. — Les cafés retentissent de plaintes contre le luxe ou l'insouciance des députés, la brièveté du temps qu'ils emploient aux séances, les promenades qu'ils faisaient avant leur dîner dans des voitures brillantes, où ils accompagnaient leurs maîtresses, richement vêtues, étaient en partie les reproches dirigés contre eux. — Les colons réfugiés en France se sont plaints amèrement de ne pas recevoir les secours que la loi leur accorde ; plusieurs observaient que, payés à 35 livres par mois, il leur était dû plus d'un trimestre de ce secours. — Toutes les fois, au surplus, qu'il s'est agi du gouvernement, on témoignait les meilleures dispositions à le maintenir et à le préserver des atteintes de toute espèce de factieux.

Spectacles. — Les spectacles ont été très bruyants, à cause du dimanche gras, sans que la tranquillité en ait été troublée. La joie était le premier caractère public. *Les Trois Fils*[1], pièce nouvelle du citoyen Demoustier au théâtre Feydeau, a eu un succès complet. La morale gagne à cette acquisition (*sic*) entièrement étrangère aux circonstances. — Au Vaudeville des boulevards, le spectacle annoncé n'a pas eu lieu, et la recette des acteurs qui avaient loué cette salle s'est trouvée enlevée, lorsqu'il a été question de rendre l'argent. Des mesures de prudence ont apaisé le tumulte assez grand que cet événement a occasionné.

BRÉON.

(Arch. nat., BB [3] 85.)

CMXLVII

9 VENTOSE AN V (27 FÉVRIER 1797).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 10 VENTOSE.

Esprit public. — Le général Buonaparte trouve au sein de la victoire beaucoup de détracteurs parmi les royalistes, qui tantôt le

1. *Les Trois fils ou l'Héroïsme filial*, drame en quatre actes et en vers. « C'est à cette pièce que l'auteur prêta une clef forée à son voisin pour le siffler, anecdote que tout le monde connait, et qui fut le sujet d'une pièce de théâtre, jouée et imprimée du vivant de Demoustier. » (*Biographie nouvelle des contemporains*, par Arnault, Jay, Jouy et Norvins, t. v, p. 345.)

font prendre prisonnier par les troupes du Pape, tantôt l'accusent de porter des infractions au droit des propriétés qu'il avait promis de respecter strictement; ils le traitent aussi de dévastateur et de spoliateur qui a déjà détourné à son profit tous les trésors de Lorette. D'autres ensuite lui reprochent d'être trop tolérant et de ménager, par une mauvaise politique, des ennemis pour lesquels il ne devait pas avoir tant d'égards. — Parmi les officiers auxquels des militaires servent d'écho, on y improuve la nomination de Clarke pour envoyé du gouvernement à Vienne. Elle a été faite par Carnot, disaient-ils, et l'on en est fort mécontent à l'armée d'Italie. — Le repas donné par cinq cents députés en réjouissance de la prise de Mantoue a fait hier beaucoup de bruit. On assure qu'il a eu lieu avec beaucoup d'allégresse et même beaucoup d'accord. Cependant, cette réunion dispendieuse, quelque louable qu'en soit l'objet, a donné aux rentiers et aux salariés mécontents occasion de murmurer avec beaucoup d'aigreur. — Il a paru que la résolution tendant à rétablir la contrainte par corps a été généralement approuvée dans le public, et surtout dans la classe des commerçants; tous désirent qu'elle obtienne une prompte sanction du Conseil des Anciens[1]. — Partout on a entendu les vœux les plus prononcés pour que le Corps législatif s'occupât enfin de statuer sur les transactions entre particuliers. Nombre de familles, disait-on, sortiraient peut-être par ce moyen d'une gêne qui les porte à se plaindre de l'ordre actuel des choses, et le défaut de lois à ce sujet, en arrêtant toutes les conventions, fait un tort infini au commerce et à la confiance. — Les plaintes se soutiennent sur la vente des sols; il est certain qu'un des effets de ce trafic est d'augmenter la valeur de l'argent monnayé d'un sol par franc, sur la monnaie de cuivre. Aux yeux de la multitude, le gouvernement paraît très coupable de ne pas remédier à cet abus, qui amène de l'augmentation dans les choses de première nécessité. — Les indigents ne trouvent pas que le gouvernement soit porté pour eux, et l'une des raisons qui les portent à se plaindre, c'est le peu de temps qu'ils ont des prêteurs de l'hôtel Serilly, rue du Temple, où, disent-ils tous les effets déposés, après un mois, sont vendus, s'ils ne sont retirés dans ce laps de temps, tandis qu'on obtenait au moins un an à l'ancien Mont-de-Piété. Ils voudraient que le gouvernement, sur lequel ils compteraient davantage alors, ne fût pas étranger à un établissement de cette nature. — L'esprit public d'ailleurs a paru

1. La résolution tendant à rapporter la loi du 9 mars 1793, qui abrogeait la contrainte par corps en matière civile, ne fut votée par le Conseil des Cinq-Cents que le 12 ventôse an V. Les Anciens l'approuvèrent le 24 ventôse.

dans le cours de cette journée très favorable à l'ordre actuel des choses.

Spectacles. — Ce n'est pas toujours dans les foyers des petits spectacles que se trouvent les amis les plus sincères du gouvernement. Quelques propos tenus au foyer du Vaudeville, où l'on exaltait le souvenir du roi et de la reine aux dépens de la Carmagnole, en ont offert la preuve. — Tout a été calme dans ce spectacle, où une rixe particulière a été promptement apaisée. Les autres, et le concert de la rue Feydeau, ont eu un monde considérable et ont joui de la même tranquillité.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB[3] 85.)

CMXLVIII

10 VENTOSE AN V (28 FÉVRIER 1797).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 11 VENTOSE.

Esprit public. — Une parfaite harmonie a régné hier dans toutes les parties de la société ; dans les promenades publiques et sur les quais, où il s'est vu beaucoup de monde, tout annonçait un jour de joie, et, à juger de la grande quantité de boutiques ouvertes, ce n'est point au décadi seul que l'on a pu attribuer la grande affluence ; on a remarqué quelques déguisements, mais en très petit nombre, et on n'a vu aucun travestissement. — Beaucoup de personnes se sont portées à la cérémonie de la présentation au Directoire des drapeaux conquis sur l'ennemi par l'armée d'Italie; tous les groupes qui environnaient le palais du Luxembourg étaient pénétrés d'enthousiasme; tous les sentiments y étaient en faveur du maintien de la Constitution, et, parmi les plus proches témoins de la séance, on a vu quelques personnes pleurer de joie. — Une grande partie du public ne trouve point le général Buonaparte d'accord avec lui-même dans ses principes de tolérance et de respect pour le culte des peuples d'Italie, comparés à l'envoi par lui fait des objets de la vénération ou des préjugés religieux qu'il a trouvés à Lorette, d'une madone, etc. ; cette conduite, dit-on, est contradictoire à l'esprit de la proclamation qu'il a faite aux habitants de la Romagne, et dans laquelle il promettait de protéger l'exercice de leur culte. — Le bruit se répandait que Venise s'est liguée avec l'Empereur, que le gouvernement

français allait renvoyer l'ambassadeur de cette République, que le projet était alors de s'emparer du territoire de cet État pour l'adapter à la nouvelle République fondée en Lombardie; en raisonnant sur cette hypothèse, les nouvellistes considéraient cette conquête comme devant entraîner des événements très dangereux pour notre diplomatie. — Si l'on en croit des propos assez vagues, il règne un grand découragement parmi les troupes composant les armées sur le Rhin; la désertion augmente, et on l'attribue au mécontentement des soldats, jaloux, disait-on, de ceux qui ont été choisis pour renforcer l'armée d'Italie, et qu'ils voudraient y suivre. — Nombre de plaisanteries animaient hier les conversations qui se tenaient sur le repas que beaucoup de représentants se sont donné entre eux. Cette dépense, aux yeux de quelques-uns, était déplacée dans les circonstances actuelles : « Ils se réjouissent à nos dépens », disaient les mécontents; d'autres ont applaudi à l'objet de cette fête, et on a vu circuler dans leurs mains la chanson qui avait été chantée dans le cours du repas. — Dans quelques lieux publics, on a parlé des juges de paix et des bureaux de conciliation; les expressions dans lesquelles on en parlait ne ressemblaient à rien moins qu'à des éloges; l'insouciance de ceux qui remplissent ces fonctions, a-t-on dit, ne concilie personne, tandis que le ministère pourrait [être] fort utile; peu d'entre eux aiment l'ordre actuel des choses, et [ils] concourraient volontiers à le renverser.

Spectacles. — Ils ont été très fréquentés. On espère que le schisme qui règne depuis quelques jours entre les administrateurs et les auteurs du Vaudeville finira aujourd'hui..... Dans *L'Héroïsme filial*[1], au théâtre de la rue Feydeau, le public a saisi avec de grands applaudissements le passage qui établit une ressemblance de longue date entre les fripons et les honnêtes gens. — Le peu d'opinions émises sur les affaires publiques, dans les différents théâtres, n'avait rien d'alarmant pour le maintien des lois et de la Constitution.

Surveillance. — ...Un officier de paix a aperçu hier dans le passage Feydeau, à la boutique du citoyen Charon, libraire, deux gravures où l'on voyait dans le blanc les portraits de la ci-devant famille royale; elles ont été saisies par ledit officier et le commissaire de police de la division.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB [3] 85.)

1. Voir plus haut, p. 772.

JOURNAUX.

Miroir du 11 ventôse : « *Modes*. Les cheveux bouclés sur le front sont à l'ordre du moment; les perruques blondes-fades paraissent et disparaissent tour à tour; les tresses naturelles, que nous avions annoncées, cèdent encore la place à d'énormes chignons; sur cette coiffure postiche se place un turban de gaze, orné d'un épi d'or, quelquefois un bonnet à la folle, et, le plus souvent, un chapeau de paille à la jockey. Un velours noir, dirigé vers les oreilles, semble moins un collier que le soutien nécessaire d'une chevelure empruntée; les robes longues, quoique variées à l'infini, sont toujours en grande faveur; néanmoins il serait difficile d'assurer laquelle des robes obtient la palme, ou de la robe blanche unie ou de la robe de linon à paillettes d'argent; mais, quant à la ceinture, il est certain qu'elle termine la taille de nos belles en forme de cœur; il ne manquait à la ceinture des Grâces que cette forme enchanteresse, pour rendre plus éclatant le triomphe de la beauté. » — Le *Courrier républicain* du 12 reproduit cet article textuellement.

CMXLIX

11 VENTOSE AN V (1er MARS 1797).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 12 VENTOSE.

Esprit public. — Le général Buonaparte traité comme il le mérite ! criaient hier les colporteurs d'une feuille à laquelle on ne fait aucune attention. Mais il est effectivement ainsi traité partout où il est question des conquêtes rapides qu'il a faites et de l'humanité qu'il déploie dans le cours de ses victoires. On commence à croire que la marche de l'armée d'Italie se dirigera sur le Tyrol. Toutes les réflexions diplomatiques ont paru sous un jour très satisfaisant; l'État de l'Église est rangé au nombre des conquêtes; celui de Venise aura le même sort, s'il viole sa neutralité; les fonds de la Banque et son crédit baissent sensiblement en Angleterre; la banqueroute est en quelque sorte inévitable dans cette cité; mais la position de l'Empereur est plus déplorable encore; le grand Turc, en lui déclarant la guerre, l'a mis dans la nécessité de mettre en réquisition tous les hommes depuis quinze jusqu'à cinquante ans, et la plus grande consternation règne en Allemagne. Ces idées avaient hier un cours général et toutes amenaient à dire que la paix était moins éloignée qu'on ne pensait, et que les puissances belligérantes allaient être obligées de la demander. — Parmi la classe nombreuse des citoyens peu fortunés, les craintes redoublent, ainsi que les murmures, sur

l'augmentation des denrées ; la plupart disent qu'elle est bien plutôt l'effet de la malveillance que celui du cours naturel des choses ; que c'est moins à l'ouverture des travaux de la campagne qu'à la veille des récoltes que survient un renchérissement dans quelques denrées ; que le gouvernement cause lui-même cette différence par les achats considérables qu'il fait pour les armées ; qu'à cette cause se joint le discrédit de la monnaie de cuivre. On n'ignore cependant pas que le gouvernement laisse la plus entière liberté au commerce, mais les ennemis de l'ordre ne cessent de le mettre en butte à tous les traits, et l'ignorance les croit sur parole. — D'autres semblaient entrevoir les résultats fâcheux de ce renchérissement à la veille des assemblées primaires : « Voilà les élections, disaient-ils; les partis sont aux aguets, le commerce est paralysé, les ouvriers n'ont point d'ouvrage, et la tranquillité publique peut souffrir beaucoup de la réunion de tant de circonstances malheureuses. » — A en juger par la disposition actuelle des esprits, ces craintes sur le sort des prochaines élections ne sont pas fondées ; on est certain qu'elles auront lieu dans un calme parfait ; si l'on témoigne des inquiétudes, c'est bien moins sur la tenue des assemblées primaires que sur la nature des nominations qu'elles auront produites. — Il a été question, dans plusieurs cafés, du discours du représentant Jean de Bry [1]; et, à l'exception de quelques personnes qui le traitaient d'équivoque et exaspéré, il a obtenu l'approbation générale. — On sollicite toujours une loi qui supplée à l'insuffisance de celles existantes en matière d'imprimerie et librairie ; mais avec plus d'ardeur encore on en invoque une qui, par des dispositions plus sévères que celles du code pénal tel qu'il existe aujourd'hui, en impose aux brigands et donne aussi plus d'appareil à l'exécution des jugements rendus contre eux.....

Commerce. Pain. — Les halles ont été très approvisionnées de pain. Le blanc a été vendu 10 sous les 4 livres ; 8 sous le mi-blanc, et le bis 6 sous 6 deniers.

Viande. — La viande a été très abondante ; le bœuf et le mouton ont été vendus en détail de 7 à 10 sous la livre ; le veau, de 8 à 14 sous ; le porc frais, de 10 à 12 sous, et de 10 à 16 le porc salé.

Légumes. — Les pommes de terre rouges de 8 à 14 sous le boisseau, et de 5 à 6 sous les blanches.

Bréon.

(Arch. nat., BB [3] 85.)

1. Il s'agit du rapport de Jean de Bry sur la conspiration royaliste, lu à la séance du Conseil des Cinq-Cents du 10 ventôse an V.

CML

12 VENTOSE AN V (2 MARS 1797).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 13 VENTOSE.

Esprit public. — Indépendamment des nouvelles politiques, les troubles du Midi, ceux de la colonie de Saint-Domingue, l'état actuel de l'instruction publique, l'expectative de la paix, ont été les objets d'une attention particulière. On était généralement persuadé que les troupes d'Italie opéraient toutes en même temps des mouvements décisifs, soit dans la Romagne, soit dans le Tyrol, et les idées se sont réunies dans les conjectures suivantes. Le général Bonaparte s'avançait à grandes journées sur Rome, mais il arme (*sic*) les propositions de paix qui lui ont été faites par le Pape, et celui-ci a été imposé à 32 millions ; il doit, de plus, livrer quelques objets précieux ; du côté de l'Empire, les préparatifs de l'Archiduc Charles sont considérables ; il est sur le point d'attaquer nos forces dans les gorges du Tyrol ; notre armée, sur ce point, aurait besoin d'un renfort et de la présence du général Bonaparte. De son côté, le général Hoche a passé le Rhin avec trente mille hommes, pour s'enfoncer dans le pays ennemi, ce qui est d'une bonne politique. Le Directoire cependant s'occupe de la paix et va profiter de la position actuelle de l'Empereur, ainsi que des mesures prises relativement à la prochaine campagne, pour lui faire des propositions de paix ; il a envoyé à cet effet un courrier secret à Vienne. Ce plan fait beaucoup de plaisir, mais on n'en témoignait aucun, lorsque l'on considérait que la restitution de toute l'Italie entrait dans le projet secret du Directoire. — Les opinions se divisent, toutes les fois qu'il est question des mouvements suscités dans les départements méridionaux ; tantôt ce sont les patriotes qui égorgent les honnêtes gens ; tantôt ce sont les partisans de la réaction qui égorgent les patriotes. Un vœu unanime tranche sur toutes les conjectures : c'est que le gouvernement poursuive avec chaleur et fasse punir sévèrement l'homme, de quelque parti qu'il soit, lorsqu'il a répandu le sang humain, et à en juger par le nombre et le calme de ceux qui manifestent ces sentiments, les principes d'ordre et de justice se propagent de plus en plus dans les esprits. — Un nuage d'incertitude enveloppait tous les entretiens qui avaient lieu sur la colonie de Saint-Domingue ; les propriétés de la République aux Indes

sont considérées comme entièrement perdues pour elle, et le désordre est extrême dans ces contrées, qui viennent d'être le théâtre, disait-on, des plus grands massacres. — On aspire après la paix et on se flatte de l'obtenir des préparatifs même pour la prochaine campagne; ce sont ces préparatifs qui amèneraient, est-il dit, le général Beurnonville à Paris et la nécessité d'opérer de grandes réformes parmi les fournisseurs et les commissaires. — Des plaintes assez vives ont été faites sur ce que la législature actuelle allait se terminer, ainsi que la précédente, sans avoir rien fait pour l'instruction publique, sur ce que, loin de former de nouveaux établissements, on avait détruit tous ceux qui existaient, et qui, malgré leur défectuosité, valaient encore mieux que rien; sur ce que, au surplus, les maisons actuelles d'instituteurs n'étaient point surveillées par le gouvernement. On ajoutait que les instituteurs étaient presque tous amis de l'ancien régime et élevaient les enfants dans leurs principes; qu'il fallait enfin s'occuper de cette partie essentielle d'administration, ainsi que de l'organisation des fêtes nationales, inséparables de tout système d'instruction publique. — Le renchérissement des denrées cause toujours le même mécontentement; il s'est dit que des marchands de la campagne s'abstenaient de venir aux marchés à cause de la perte qu'ils essuyaient sur la recette de la monnaie de cuivre, ce qui fait encore augmenter le prix des objets de consommation.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB [3] 85.)

JOURNAUX.

Gazette nationale de France du 13 ventôse : « On s'est empressé de publier la séparation de Tallien et de sa femme; elle n'aura point lieu : Mme Tallien n'habite point une autre maison que celle de son mari; elle ne demande point un divorce qui la couvrirait d'ignominie; et, cette fois encore, les efforts de la haine la plus basse et de l'intrigue la plus vile n'ont pu désunir deux êtres dont tant de mémorables époques ont irrévocablement lié les destinées. Nous ne soulèverons point le voile odieux sous lequel s'est tramée l'intrigue qui devait enlever à un citoyen son épouse; le public a peu besoin de ces détails; mais nous appellerons le mépris des hommes probes sur des ennemis assez lâches pour rechercher leur vengeance jusque dans la désunion d'un ménage. Nous appellerons ce mépris sur les écrivains périodiques qui, entraînés par l'esprit de parti, ont sans pudeur osé louer Mme Tallien d'avoir renoncé au nom et à la tendresse de celui à qui elle doit une existence poursuivie si longtemps sous la tyrannie décemvirale. Ils lui donnaient des opinions politiques opposées à celles de son époux, et la glorifiaient de lui avoir retiré sa foi sur un motif aussi futile et ridicule; et ces hommes se prétendent les magistrats de l'opinion publique ! Plus heureusement conduite par

son cœur, dont l'adulation et la critique n'ont pu dans leur excès corrompre la bonté, cette femme, vraiment intéressante, a senti qu'elle devait à jamais partager le sort d'un époux dont elle avait aussi partagé la gloire et la puissance. Le peuple seul a droit d'être ingrat et inconstant. »

CMLI

13 VENTOSE AN V (3 MARS 1797).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 14 VENTOSE.

Esprit public. — La situation actuelle des esprits se présente sous l'aspect le plus favorable; tout tend, comme de concert, vers le retour de l'ordre; les oppositions disparaissent peu à peu; les haines semblent vouloir s'éteindre, et les systèmes paraissent avoir besoin de se rapprocher pour coopérer au bonheur commun. — Les nouvelles politiques causent une joie très sensible, et toutes les conjectures s'en ressentent. On paraît certain de la conclusion d'une paix glorieuse avec le Pape. Il cède une portion de son territoire et fait en numéraire d'autres avantages considérables. Ce traité est accueilli partout avec satisfaction, et l'on vante au plus haut degré les talents à la fois militaires et diplomatiques du général Bonaparte. Cette nouvelle paix, les ressources qu'elle présente pour maintenir l'armée sur un pied respectable, en cas de continuation de la guerre, et la prise de Mantoue sont regardées comme les préliminaires d'une paix générale. Déjà, dit-on, les ambassadeurs de Russie, de Prusse et de Vienne sont à Bâle; les négociations y sont très actives; la Porte menace l'Empereur d'un armement redoutable, et ce dernier sera d'autant plus obligé de faire la paix que l'Angleterre est menacée elle-même d'une insurrection et sera réduite à ne plus s'occuper que de ses affaires intérieures. — On ne parle des élections que dans le meilleur sens possible; chacun est persuadé qu'elles se passeront dans le calme et dans une stricte régularité; on croit que les choix tomberont sur des hommes éloignés de tout extrême et revêtus de qualités nécessaires pour maintenir et faire prospérer la République. Partout la proclamation du Directoire a fait une sensation agréable; elle se commente, sans partialité; les expressions en ont été approuvées; en un mot, on a pu hier mieux que jamais peut-être juger de l'amélioration de l'esprit public. — Aux nouvelles de la paix conclue avec le Pape, les rentiers ont conçu quelques espérances; les plus à

plaindre comptent que sous peu de mois le gouvernement fera payer les rentes modiques en entier. Les conversations vagues roulaient sur l'ambassadeur Barthélemy, tantôt en bien, tantôt en mal, sur le général Masséna, que l'on dit aux prises avec l'Archiduc dans le Tyrol, et sur de grands événements que prédisent, avec mystère et laconisme, les grands censeurs en politique.

Spectacles. — On a beaucoup applaudi rue de Louvois, dans *Le Somnambule*, le moment où un personnage dit en parlant d'une montagne : « Je ne dis mot, mais elle sautera. » — L'esprit public n'a pas été dans une aussi bonne disposition aux spectacles que partout ailleurs. Tout y a été calme.

Commerce. — Il y a eu peu de pain d'exposé; le blanc a été vendu de 10 à 11 sous; le mi-blanc 8 sous, et 6 sous le bis. — La viande de boucherie a été fort abondante; le bœuf et le mouton ont été vendus 6 à 10 sous; le veau 8 à 14 sous; le porc frais 10 à 12 sous.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB[3] 85.)

CMLII

14 VENTOSE AN V (4 MARS 1797).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 15 VENTOSE.

Esprit public. — La tranquillité se soutient, ainsi que l'espérance de la conserver intacte, et ce qui circule d'opinions contraires à son essence n'a pas paru de nature à l'altérer. Des individus attachés à d'anciens banquiers et à des personnages autrefois en crédit à la cour regardaient comme inventées et débitées à dessein toutes les nouvelles récentes de l'Italie; la France, à leur avis, n'était plus aujourd'hui qu'une famille sans chef et ne pouvait pas plus se passer d'un roi, qu'un corps ne peut exister sans tête. On aurait dû, après la déchéance (*sic*), en profitant de la fuite du roi à Montmédy, jeter les yeux sur le duc d'Orléans; c'était l'avis de Mirabeau, que les royalistes ingrats avaient empoisonné. De quelques savants (*sic*), dont l'air a paru plus réfléchi, les uns regrettaient que le roi eût été arrêté dans sa fuite, affirmant que, s'il fût passé, la Révolution n'eût pas été souillée de ce crime, que la Convention n'eût pas été établie, et que le duc d'Orléans eût tenu sans obstacle les rênes du gouvernement en butte aux

tentatives que font les royalistes et les anarchistes[1], les uns pour amener la Constitution de 1791, les autres pour recommencer le massacre et les dilapidations. Ces opinions isolées n'ont jeté aucun nuage sur le plaisir avec lequel on s'entretenait des négociations du général Bonaparte. La paix conclue avec le Pape cause une grande satisfaction; on espère qu'elle sera un acheminement à la paix générale, mais on regarde comme impossible que le Pape puisse réaliser une somme de 30 millions. — D'un autre côté s'accroît le bruit d'un discrédit dans lequel tombe toute la Banque de l'Angleterre, forcée, dit-on, de suspendre ses payements. Cette puissance passe pour être dans un état d'autant plus critique qu'il éclate des insurrections fréquentes dans ses domaines, et que les Espagnols viennent de lui prendre six vaisseaux de ligne.— On n'a parlé du tirage au sort dans le sein du Corps législatif que comme d'un événement heureux, dont l'on attend des résultats satisfaisants. — Un cri unanime se fait entendre pour que le Corps législatif rende des lois qui compriment la cupidité des prêteurs sur gage, dont le nombre s'accroît prodigieusement, et dont quelques-uns prêtent sur nantissement de 12 à 15 pour 100 d'intérêt par mois ; on assure que des représentants du peuple ont des prête-noms au moyen desquels ils exercent ce métier usuraire. — Des imprimeurs se sont plaints du tort que leur fait l'Imprimerie nationale, établissement qu'ils reconnaissent onéreux à la nation.— Les murmures sur le renchérissement des vivres se maintiennent et sont plus sensibles dans les quartiers voisins des marchés. — On parle aussi d'un assassinat commis sur un particulier qui venait de vendre au Perron des mandats pour 700 livres en numéraire. Ce crime a eu lieu à huit heures du soir, rue des Prêtres-Saint-Paul ; les coupables, au nombre de quatre, n'ont pas été arrêtés.....

Surveillance. — ... Arrestation des nommés Sirobin, Amarre et Alexandrine Caminelle, femme Bonneri, tous trois prévenus de chanter des chansons contre le gouvernement et les autorités constituées sur la place Saint-Germain-l'Auxerrois..... On a arrêté hier, rue Vivienne, le nommé Nicolet, libraire, comme ayant mis à la vue publique la *Tragédie de Louis XVI*.....

Commerce. — Le pain a été très abondant aux halles; il a été vendu de 10 à 11 sous les 4 livres de blanc.

Viande. — Il y a eu beaucoup de viande de boucherie; le bœuf a été vendu en détail de 7 à 10 sous.....

1. Tout cela est textuel.

Bourse. — ... La nouvelle s'est répandue, pendant la tenue de la Bourse, que la banque de Londres venait de suspendre ses payements jusqu'à ce que le Parlement eût pris une résolution.

BRÉON.

(Arch. nat., BB [3] 85.)

CMLIII

15 VENTOSE AN V (5 MARS 1797).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 16 VENTOSE.

Esprit public. — Les légers changements que l'on a pu apercevoir dans les opinions du jour sont tous dirigés vers la prospérité nationale. Même satisfaction sur la paix avantageusement conclue avec la cour de Rome, même espérance de voir se rétablir bientôt la paix générale. Parmi les nouvelles en vogue, celles qui sont le plus accréditées sont la nomination faite par l'Empereur d'un commissaire négociateur pour proposer les premières ouvertures de paix et la baisse considérable à Londres des fonds de la Banque, qui, au dire d'une foule de personnes, est à la veille d'éprouver une faillite totale. — Les partisans du système monarchique croient aussi à la paix, mais ils ajoutent que l'Empereur de Russie et le roi de Prusse vont apporter dans les combinaisons politiques des changements auxquels on ne s'attend pas. — On a tour à tour chargé et disculpé les prêtres réfractaires des événements les plus désastreux de la Révolution. Pourquoi, demandait-on, les prêtres sont-ils protégés en Italie et poursuivis en France? Parce que, a-t-on répondu, on leur suppose dans ce dernier pays des intérêts qu'ils n'ont point dans l'autre, et que l'on n'ignore pas qu'à la renaissance d'un roi, ils recouvrent à la fois biens, privilèges, crédit et influence. A des témoins auriculaires de ces opinions, une supposition de cette nature n'a paru qu'un prétexte de rejeter sur une caste tous les torts reprochés aux partisans du régime de 93; en se reportant à cette époque, on a traité avec la plus grande défaveur la Convention nationale, dont les membres, pour la plupart, étaient dépeints comme souillés de crimes, gorgés de dépouilles et pétris d'immoralité, ce qui avait longtemps aliéné les esprits au gouvernement républicain. Que les législateurs, disait-on, soient à l'abri de tous les reproches, et la prospérité publique est assurée. — La décision du sort sur la sortie ou la permanence des

membres du Corps législatif[1] a été l'objet le plus impérieux de l'attention générale; cette circonstance a fait ressortir les opinions. Il y a plus de contentement que de mécontentement, et on a observé qu'une des causes de cette différence était l'espoir de voir renommer incessamment tel ou tel exclu par le sort. Les partisans des Jacobins se réjouissent de la sortie de Boissy d'Anglas, Lanjuinais, Defermon, Isnard et autres, que l'on désigne déjà dans le public comme réélus par les assemblées électorales. Les amis du gouvernement craignent qu'à la place de ceux qui sont sortis on ne nomme des royalistes; on a remarqué aussi des regrets sur ce que Tallien avait été favorisé du sort. Nul doute au surplus dans les esprits que les élections prochaines ne s'opèrent dans le plus grand calme et dans le plus grand ordre; [il y a] moins d'esprit de parti dans les entretiens, moins d'aberrations dans les idées, plus de sévérité dans les principes, et quelques rayons de joie dans l'espérance d'une paix générale.

Spectacles. — Aucun événement particulier n'a troublé la tranquillité des spectacles, auxquels, à raison du jour correspondant au dimanche, il s'est rendu beaucoup de monde. Au Vaudeville seulement ont été saisis quelques passages par des applaudissements un peu satiriques pour le gouvernement, et, là moins qu'ailleurs, l'esprit public a paru s'éloigner par instant de l'ordre actuel des choses; ces nuances ont eu leur source dans la légèreté et la jeunesse des spectateurs. Le calme n'en a reçu aucune altération.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB [3] 85.)

CMLIV

16 VENTOSE AN V (6 MARS 1797).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 17 VENTOSE.

Esprit public. — Rien n'a paru détériorer l'opinion, qui se fortifie de l'amour de l'ordre; une égale méfiance se prononce envers les royalistes, envers les anarchistes. L'ascendant, les raisonnements captieux des premiers perdent de leur autorité; les propos exas-

1. En vertu de la loi du 20 nivôse an V, les deux Conseils avaient procédé, le 15 ventôse, par la voie du tirage au sort, à la formation de la liste des 145 députés qui devaient sortir le 1er prairial. On trouvera cette liste dans le *Moniteur*, réimpression, t. XXVIII, p. 602.

pérés, les menaces des autres sont écoutés en silence et dévorés avec indignation. Beaucoup de chauds patriotes, dit-on, sont actuellement à Paris, venus de différents endroits pour observer les élections ; ce bruit inspire plus de circonspection que d'alarmes, et rien ne paraît plus assuré que le calme et l'entière liberté des assemblées primaires. — On assure que des ministres du culte fanatisaient les esprits crédules, surtout des personnes du sexe, qui peut-être, dans le fond de leur cœur, considéraient le dernier roi de France comme un martyr qui devait avoir part à leurs prières ; on sait qu'un de ces ecclésiastiques, loin d'être digne de son ministère, avait joué les rôles les plus criminels dans les différentes causes (*sic*) de la Révolution, que même on le soupçonnait d'avoir été partisan et missionnaire actif du règne de 93 et d'avoir proscrit, comme Jacobin zélé, un culte qu'il sert aujourd'hui avec réputation de royaliste. — Des officiers réformés, ou sans activité, des soldats et des individus soupçonnés d'avoir été déjà traduits devant les tribunaux, vomissent contre le Directoire, contre les ministres, contre les généraux, les injures les plus grossières et les plus virulentes ; parmi eux... [1] est traité de Chouan, de royaliste, de contre-révolutionnaire ; Barras est accusé de servir tous les partis ; Carnot et le ministre de la guerre, contre lesquels ils sont les plus acharnés, sont l'objet de propos très menaçants. Ils affirment que le projet de ces magistrats est de sauver les prévenus de la conspiration royaliste ; enfin ils annoncent des espérances et, pour ainsi dire, des certitudes de voir reparaître en activité la Constitution de 93. Les petites associations où se professent de tels principes ont leurs habitudes dans des quartiers très reculés. — On a parlé des députés sortant du Corps législatif en prairial prochain avec une liberté presque licencieuse ; le sort est généralement improuvé d'avoir favorisé Legendre et Tallien, et parmi ceux que l'on regrette, on nomme Cambacérès, dont les lumières et l'intégrité sont jugées très nécessaires dans la rédaction des lois ; mais on est presque sûr qu'il sera renommé, ainsi que Boissy d'Anglas, Lanjuinais et plusieurs autres. — L'admiration [est] universelle sur la lecture de la réponse faite par la République de Saint-Marin à l'envoyé du général Bonaparte [2], à la générosité duquel on donne aussi beaucoup d'éloges par (*sic*) la conduite qu'il tient à l'égard de cet État. Mais deux nouvelles qui flattent infiniment le public, ce sont d'abord celle du discrédit des principales banques d'Angleterre, notamment de la grande Banque de Londres, ensuite celle d'une victoire complète remportée

1. Il manque évidemment ici un nom propre dans l'original.
2. Voir le *Moniteur*, réimpression, t. XXVIII, p. 597, 598.

dit-on, sur l'Archiduc par le général Masséna, qui a fait perdre six mille hommes à l'ennemi. — C'est dans un sens très divergent, suivant les opinions, qu'on s'est occupé des troubles du Midi ; des ultra-républicains sont indignés contre le général Willot ; ils murmurent contre le Directeur Carnot, qui autorise, disent-ils, toutes les horreurs dont ces contrées sont le théâtre. — Enfin on a blâmé beaucoup un corps d'armée de forçats, sorti de Brest, et on entendait dire de tous côtés qu'un tel choix ne pouvait que faire déshonneur au gouvernement. Les rentiers ont multiplié leurs plaintes, et des particuliers de toutes les classes ont aspiré après la loi définitive sur les transactions.....

Surveillance. — En vertu d'un mandat d'amener du Bureau central, on a arrêté le nommé Vatar, imprimeur..... Le nommé Nicolet, libraire, prévenu d'avoir vendu la *Tragédie de Louis XVI*, dont il a été fait mention dans le rapport du [15 du] présent, a été extrait de la chambre d'arrêt du Bureau central, de l'ordre du juge de paix de la division de la Halle-au-Blé, pour être conduit à Pélagie.....

LIMODIN.

(Arch. nat., BB [3] 85.)

JOURNAUX.

Miroir du 7 ventôse : « *Bois de Boulogne.* Les approches du printemps n'avaient jamais été plus favorables, peut-être, aux promenades du bois de Boulogne. La belle jeunesse profite aussi avidement des faveurs de la nature à l'aide de brillants carricks, de superbes coursiers et de voitures magnifiques. C'est depuis une heure jusqu'à quatre que l'œil curieux, ou avide de modes et de goût, peut exercer avec fruit ses heureux regards. Ici une demi-amazone descend d'un char éclatant et fixe l'attention des amateurs par la fraicheur ou la bizarrerie de sa toilette matinale ; là c'est la douce Hébé, la tête ornée d'un simple bonnet sillonné dans un tissu de paille à tresses ; plus loin la sœur des amours et des arts promène ses idées légères dans une allée mystérieuse ; ses beaux yeux brillent d'un feu céleste et dispensent la plus vive lumière à travers un voile blanc d'une richesse asiatique. La foule s'attache à sa suite ; mais bientôt l'heure du bonheur s'écoule. La plus belle des nymphes fait un signe ; ses coursiers s'avancent ; elle monte sur son char rapide et disparait au milieu d'un nuage de poussière. Cependant les écuyers les plus distingués font caracoler, piaffer, tourner, sauter, pour le plus grand amusement des spectateurs, leurs coursiers dociles : l'un s'élance et court à l'anglaise, l'autre déploie toute la grâce française, et brave, en l'avalant, la poussière incommode. Que ne peut, sur l'âme des chevaliers des dames, le désir de briller et de plaire ? L'enthousiasme et l'émulation néanmoins ont souvent des suites fâcheuses. L'art d'esquiver la difficulté d'un étroit passage n'est pas toujours sans danger. La cuisse de ce jeune *Lausus* est serrée de près par la roue active

d'un carrick orgueilleux ; le sang coule, mais on ne perd point contenance ; on souffre avec héroïsme et l'on court à bride abattue, faire panser une si honorable plaie. A quelques milles de là, c'est la mystique Mélise, à peine rétablie d'une chute non moins glorieuse..... Mais que dis-je, une chute ? Ses appâts n'eurent pas plutôt touché la terre, qu'un monde de galants l'enleva à l'empressement des curieux ; ce ne fut, à vrai dire, qu'une descente triomphale : Ah ! que Mélise offre d'intérêt ! Non, rien n'est comparable aux plaisirs variés du bois de Boulogne. »

CMLV

17 VENTOSE AN V (7 MARS 1797).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 18 VENTOSE.

Esprit public. — Les dispositions sont toujours en faveur de la chose publique; on veut le maintien de la Constitution, et les propos de royalisme et d'anarchie sont plus rares et au surplus sans force contre le vœu universel qui s'efforce (*sic*) pour garantir la République de toutes les atteintes. Cet esprit a percé dans la plupart des entretiens qui étaient puisés dans les événements politiques. Quelques individus ont bien traité le gouvernement de conspirateur, le général Malo de scélérat; ils ont bien dit que Mantoue n'avait ouvert ses portes que parce qu'une épidémie faisait de grands ravages dans cette place; mais, à cette exception près, on s'est occupé partout avec enthousiasme de la paix qui vient d'être conclue entre l'État de l'Église et la République française, et qui va, dit-on, être ratifiée en présence des envoyés du Pape, qui n'attendent que le moment d'être admis à l'audience du Directoire; mais on relit avec intérêt les nouvelles qui confirment le bruit du discrédit de la Banque d'Angleterre. On assure qu'à Londres toutes les boutiques ont été fermées, que le peuple y était dans une grande fermentation et s'attroupait pour demander la paix et la tête de Pitt; on a dit que cette nouvelle avait été donnée à La Revellière-Lépeaux par une lettre particulière. — Avec le même plaisir, on s'est dit que le général Masséna avait vaincu dans le Tyrol l'armée du prince Charles; on a répandu la nouvelle d'une victoire considérable remportée par l'amiral Cordova sur la flotte anglaise commandée par Jervis; on avait dit que le Directoire avait signé la paix avec le Portugal, que les sujets de la Grande-Bretagne, favorisés par les Cipayes et les Marattes, s'étaient insurgés contre la métropole; on a pensé que le Directoire devrait saisir cette circonstance

pour envoyer des ambassadeurs au souverain des Grandes-Indes, pour resserrer avec lui les liens de l'amitié et s'assurer des moyens de faire recouvrer les possessions de la France dans ces contrées et de les mettre sur un pied florissant autant que respectable. — De tant de conjectures on augurait une paix générale; une foule de citoyens la regardent même comme plus prochaine qu'on ne l'imagine, et il existe, dans plusieurs cafés, des paris pour qu'elle soit signée avant six semaines; on a même parlé enfin de la nomination faite par l'Empereur d'un ambassadeur dont la mission est d'accélérer ce terme qui, au surplus, est ardemment désiré de toutes les classes du public. — On a remarqué plus de personnes que de coutume porter des crêpes à leur chapeau, ce qui a porté à craindre que ce ne fût pas toujours seulement le signe d'une douleur particulière, mais un signe de convention. Rien cependant n'a justifié encore cette idée.

Spectacles. — Les opinions politiques y ont été les mêmes, et les pièces représentées n'ont donné lieu qu'à quelques applications contre les nouvelles fortunes. Le calme a été général à tous les théâtres.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB [3] 85.)

CMLVI

18 VENTOSE AN V (8 MARS 1797).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 19 VENTOSE.

Esprit public. — La sérénité du temps a fait naître quelques groupes dans les promenades publiques, et le cri de misère qui s'y faisait entendre le plus souvent sortait de la bouche des rentiers et anciens pensionnaires de l'État, dont tous les vœux étaient pour la paix. Chacun au surplus aspire avec impatience plus que jamais après cette époque; c'est au besoin de la paix que se rapportent toutes les conversations, toutes les discussions. On croit que les Espagnols, sortis vainqueurs du combat naval livré à l'amiral Jervis, ont causé aux Anglais une perte de six vaisseaux; on est plus encore que la veille persuadé de tout ce qui s'est dit du désastre de la Banque d'Angleterre et de l'insurrection des colonies orientales de cette puissance, et tous ces événements ont paru conspirer pour une paix générale, à laquelle le gou-

vernement britannique doit, dit-on, se prêter, [et on dit] que le peuple de Londres murmure de la durée d'une guerre qui nuit à son commerce. S'il faut ajouter foi aux nouvellistes qui se piquent de donner le ton, Pitt est destitué du ministère et remplacé par un homme doué des intentions les plus pacifiques. — Quelques personnes ont parlé du dessein qu'avait le roi de Prusse de déclarer la guerre à la France ; les nombreux amis de la paix ont regardé cette assertion comme injurieuse à l'un des premiers alliés de la République, et il s'est à cette occasion élevé des débats assez vifs dans plusieurs cafés. — Toujours des murmures sur la cherté des denrées ; tous les comestibles augmentent, observait-on, et le bois avec quelques autres objets ont diminué de prix. D'où dérive cette différence ? A cela plusieurs donnaient pour raison certaine l'achat qui se faisait en cuivre du détail des denrées, tandis qu'on ne payait qu'en argent blanc le bois et autres grosses matières. — On a raisonné beaucoup aussi sur les moyens qu'emploierait le gouvernement pour subvenir aux frais de la campagne prochaine, et l'on tremblait qu'il n'usât de mesures rigoureuses pour se procurer des fonds ; on calculait avec frayeur la somme énorme qui serait nécessaire à cet effet, et l'on prévoyait la ressource de nouveaux impôts en contestant la possibilité de les remplir dans la situation fâcheuse où se trouvait le commerce et dans le dénuement d'ouvrage où se voyait cette classe nombreuse des ouvriers. — Un fait particulier a occupé une partie des habitués des cafés : c'est la solvabilité de Perregaux, banquier, rue Chaussée-d'Antin, qui avait, disait-on, à l'instar de la Banque d'Angleterre, suspendu aussi ses paiements ; on désignait cet homme pour un ennemi très dangereux du gouvernement. — On n'a parlé des élections que dans un sens très favorable à la chose publique.

Spectacles. —..... Au théâtre de la rue Feydeau, un passage vivement saisi contre l'improbité de gens qui, au siècle où nous sommes, prennent de toutes mains ; mais, au surplus, là comme ailleurs, le bon ordre et la décence convenable.....

Bourse. — On annonçait, au Palais-Égalité, la disparition de beaucoup de joueurs, ruinés par la hausse des mandats, qui ont été portés jusqu'à 4 livres. Pendant la Bourse, le cours de ce papier s'est ouvert à 3 livres ; il n'y en a pas eu au-dessus, et le dernier a été de 2 livres 18 sous.....

BRÉON.

(Arch, nat., BB [3] 85.)

CMLVII

19 VENTOSE AN V (9 MARS 1797).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 20 VENTOSE.

Esprit public. — Tout ce qui s'est débité hier de nouvelles politiques a fait voir que le premier de tous les vœux est la paix. Lorsque l'on a parlé, soit d'un armement considérable que la Prusse doit porter dans le Palatinat, dans la vue de se dédommager, par un agrandissement de son territoire, des sommes considérables qu'elle a déboursées au siège de Mayence, soit d'un autre armement que l'on suppose préparé par le grand Turc pour faire une invasion en Autriche, on a cru que ces deux circonstances forceraient l'Empereur à la paix, et l'on présume que l'arrivée d'un secrétaire d'ambassade du gouvernement britannique à Bâle tendait au même but. — Les détails officiels du dernier combat livré aux Anglais sur mer par les Espagnols sont attendus avec beaucoup d'impatience. — On a dit dans le public, il y a quelques jours, que des Français qui accompagnaient notre ambassadeur à Madrid avaient été insultés pour avoir témoigné ouvertement leur joie en apprenant la prise de Mantoue, que même des officiers du roi d'Espagne les avaient insultés, et que les promenades publiques avaient été fermées pour ceux qui portaient la cocarde nationale. Ce bruit n'a pas été perdu par les frondeurs de l'ordre actuel des choses, qui ont été jusqu'à traiter de simulacre la paix conclue entre l'Espagne et la République française. — De leur côté, de chauds Jacobins rédigent dans ce moment, dit-on, des pamphlets contre quelques députés et d'autres hommes en place; ces individus, au surplus, sont d'une grande gaîté depuis quelques jours et paraissent avoir de grands projets à exécuter. — Quoique l'on entende quelquefois des railleries ou des plaintes sur la situation des esprits à l'approche des assemblées primaires, il a paru cependant que l'on était toujours dans la disposition la plus calme relativement à cette époque, que chacun attend, il faut le dire, avec plus d'intérêt encore que de curiosité. — Aucun objet d'administration intérieure n'a occupé les esprits. — Les plaintes des artisans sur le défaut d'ouvrage et des marchands sur la rareté du numéraire ont été plus vives, plus pressées que de coutume; le cri de la misère publique s'est un peu plus généralisé que les jours précédents.

Spectacles. — Ils ont joui d'un calme parfait. Le concert de la rue

Feydeau a été fort tranquille; on a prêté plus d'intérêt que jamais aux artistes, et l'on a vu, malgré l'affluence considérable, moins de luxe et moins d'extraordinaire dans les parures.

Surveillance. — ...On a arrêté hier et conduit devant le juge de paix de la division du Mont-Blanc le nommé Martin-Jean Niais, mendiant, prévenu d'avoir insulté plusieurs personnes en leur demandant l'aumône, en leur disant qu'il faudrait un comité révolutionnaire, une guillotine, et qu'il mettrait le feu aux maisons pour les mettre à la raison.....

BRÉON.

(Arch. nat., BB [3] 85.)

JOURNAUX.

Miroir du 20 ventôse : « *Variétés*. Après les promenades du bois de Boulogne, après les plaisirs de la danse et après les thés à l'anglaise, c'est madame Angot qui fait les délices de Paris [1]. On n'est pas du bon ton lorsqu'on n'a point vu madame Angot. Madame Angot attire toutes nos belles et tous nos jeunes gens; c'est chez madame Angot que l'on rit de bon cœur et que la gaîté franche brille sur tous les visages. Il n'y a qu'un petit désagrément chez madame Angot : ce sont les odeurs trop fortes et les exhalaisons peu flatteuses que l'on respire dans ses appartements; mais on est bien dédommagé de cette petite contrariété par les gentillesses de madame Angot. »

CMLVIII

20 VENTOSE AN V (10 MARS 1797).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 21 VENTOSE.

Esprit public. — Les contradictions et le doute ont caractérisé tout ce qui s'est débité de nouvelles de l'extérieur; à celles de la victoire que l'amiral Cordova était censé avoir remportée sur l'amiral Jervis, on a opposé [des nouvelles] qui annonçaient la prise de plusieurs gros navires par les Anglais sur les Espagnols. On doute de l'arrivée à Bâle d'un secrétaire d'ambassade chargé de mission relative à

1. *Madame Angot ou La Poissarde parvenue*, opéra-comique en deux actes, par Maillot, fut représenté pour la première fois le 25 nivôse an V, au théâtre d'Émulation. Le même auteur fit jouer au même théâtre, le 16 ventôse suivant, le *Mariage de Nanon ou suite de Madame Angot*, comédie en un acte, en prose, mêlée d'ariettes. Ces deux pièces eurent le plus vif succès. (Voir le *Courrier des spectacles* du 12 ventôse an V.)

la paix. On croit davantage cependant à celle d'un envoyé britannique, comme le précédent, mais à Paris, auprès du ministre du roi de Prusse, afin d'engager ce monarque à se porter médiateur pour des ouvertures de paix ; on prête au roi de Prusse des intentions décidées de s'agrandir, et quelques nouvellistes font courir le bruit que ses troupes sont déjà dans Hambourg et environs. On a pu se convaincre qu'il existe, et en grand nombre, des hommes irréconciliables avec le gouvernement, avec toute espèce de gouvernement républicain en France ; tous leurs regrets se tournent vers le régime monarchique ; tout ce qui a substitué un autre système à cet ordre de choses leur est odieux, et ils ne perdent nullement l'espérance de le voir rétablir ; ce n'est que dans ce sens qu'ils prennent intérêt aux événements de la guerre et de la diplomatie. Ils calculent la hausse ou la baisse des chances. Ils rapportent tout au triomphe dont ils voudraient voir leur cause suivie l'influence qu'ils peuvent avoir dans les prochaines élections[1] ; les plaintes que la misère arrache au peuple, celles que la classe commerçante fait entendre sur la rareté du numéraire, les difficultés qu'on éprouvera dans le recouvrement des contributions, l'appui que l'Empereur de Russie doit prêter à l'Empereur, la mésintelligence ou la dissidence d'opinions qu'ils croient exister parmi les membres du gouvernement français. Tous les souverains qui, dans leur alliance, ont reconnu la République française sont traités par eux avec mépris, surtout le roi d'Espagne, en ce qu'il était parent des Bourbons. — On a observé que ces hommes ne masquent ni leurs habitudes, ni leurs démarches, ni leurs opinions. Peu courageux, ils se bornent à se déchaîner contre le gouvernement et à faire des vœux pour sa destruction, à laquelle ils prêteraient volontiers les mains, si de plus hardis qu'eux voulaient y prétendre. — Moins nombreux, mais plus dangereux, il est d'autres hommes qui détestent également les royalistes et le gouvernement actuel, dont ils désirent le bouleversement. Leurs propos sont rares, leurs démarches ténébreuses, leur conduite très circonspecte, leur point de réunion certain, mais occulte ; leur courage répond à la hardiesse de leurs vues ; ce qui perce de leurs opinions est marqué au coin de la cruauté et de la vengeance, et, à leur avis, la Constitution de 1793 et les mouvements d'exécution qui lui ont été donnés sont trop faibles et trop doux. Ils murmurent contre l'inégalité des fortunes, et, dans leurs craintes comme dans leurs espérances, se correspondent entre eux. On a cru s'apercevoir qu'ils redoublaient d'activité à mesure que les élections approchent.

1. Textuel.

Un reproche direct a été fait au citoyen Lagarde d'avoir fait souvent connaître les opérations du gouvernement d'une manière peu ménagée. — Enfin on a dit, et non sans murmures, que le Conseil des Cinq-Cents a donné ordre aux commissaires de la Trésorerie d'arrêter tous les payements et de disposer les fonds nécessaires pour le traitement de tous les représentants et du tiers sortant. — Rien n'a pu menacer la tranquillité.....

LIMODIN.

(Arch. nat., BB [3] 85.)

JOURNAUX.

Rédacteur du 21 ventôse : « *Paris, le 20 ventôse*..... Les membres du gouvernement et les ministres s'empressent de fêter le général Augereau, qui s'est si bien distingué dans la brave armée d'Italie, où l'on ne se distingue pas aisément au milieu d'autant d'émules de gloire qu'elle compte de soldats, et qui vient d'en rapporter soixante drapeaux enlevés à l'ennemi. L'union qui caractérise ces fêtes fraternelles désole certains personnages, qui prétendent toujours que des divisions existent entre les personnes qui peuvent le plus efficacement influer sur la consolidation du gouvernement républicain et sur la gloire et le bonheur de la République. L'agrément du local qu'occupe le ministre de l'intérieur contribuait aux plaisirs de cette réunion, et les danses se prolongèrent jusqu'au matin. Quelques fruits et quelques rafraîchissements ont fait tous les frais de cette fête, qu'embellissaient surtout son objet et la joie qui y régnait. »

FIN DU TOME TROISIÈME.

A PARIS

DE L'IMPRIMERIE DE JOUAUST

L. CERF, SUCCESSEUR

Rue Sainte-Anne, 12

—

M DCCC XCIX

COLLECTION

DE

Documents relatifs à l'Histoire de Paris

PENDANT LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

Publiée sous le patronage du Conseil Municipal

OUVRAGES PARUS :

Les Élections et les Cahiers de Paris, par CH.-L. CHASSIN. — 4 volumes.

L'État de Paris en 1789, par H. MONIN. — 1 volume.

La Société des Jacobins, par A. AULARD. — 6 volumes.

Personnel municipal de Paris pendant la Révolution, par PAUL ROBIQUET. — 1 volume.

Assemblée électorale de Paris, par ÉTIENNE CHARAVAY. — 2 volumes.

Les Actes de la Commune de Paris pendant la Révolution, par SIGISMOND LACROIX. — Tomes I à VII.

Les Clubs Contre Revolutionnaires, par CHALLAMEL. — 1 volume.

Le Mouvement Religieux à Paris pendant la Révolution, par le D[r] ROBINET. — Tomes I et II.

Paris pendant la Réaction Thermidorienne et sous le Directoire, par A. AULARD. — Tomes I et II.

Les Volontaires Nationaux pendant la Revolution, par CH.-L. CHASSIN et L. HENNET. — Tome I.

OUVRAGES EN PREPARATION :

Les Actes de la Commune de Paris pendant la Révolution [illegible] LACROIX. — Tome VIII.

Paris pendant la Réaction Thermidorienne et sous le Directoire [illegible]

Le Mouvement Religieux à Paris pendant la Révolution, par [illegible] ROBINET [illegible]

Les Volontaires Nationaux [illegible] CH.-L. CHASSIN et L. HENNET — [illegible]

[illegible]


DOC JAN 29 1991
DOC OCT 16 1991
STANFORD UNIVERSITY
LIBRARY
Stanford, California
PRINTED IN U.S.A.